

LA
NOUVELLE REVUE

TOME CENT DIX-NEUVIÈME

LA

NOUVELLE REVUE

VINGT-ET-UNIEME ANNÉE

TOME CENT DIX-NEUVIEME

Juillet-Août

PARIS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

28, RUE DE RICHELIEU, 28

—

1899

LE DUC D'AUMALE

d'après un livre nouveau

Voici deux ans que le duc d'Aumale est mort, et cette grande figure est encore d'actualité. Bien des études lui ont depuis été consacrées ; deux gros livres tout d'abord, par M. Ernest Daudet et le commandant Grandin ; diverses notices, rédigées chacune à un point de vue spécial, par MM. Emile Picot, Auguste Laugel, Eugène Paillet, le colonel suisse Lecomte, le baron Roger Portalis, Jules Gauthier, archiviste du Doubs, etc ; tout un numéro de la *Revue de l'Art* a décrit son œuvre de Chantilly. Puis l'Institut, après avoir admiré les paroles si élevées du cardinal Perraud dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, a entendu dans son palais l'éloquent hommage de M. Albert Sorel, les importantes notices de MM. Georges Picot, Larroumet, prince d'Arenberg, Rambaud ; la série s'est terminée par les discours de MM. Guillaume et Mézières. Il semblerait que tout a été dit, et que de ces divers éléments pût se constituer une histoire complète du duc d'Aumale. Eh bien non ! Après avoir exalté l'élévation de l'esprit, la noblesse de l'âme, il restait à pénétrer ce grand cœur jusque dans ses intimes replis ; c'est ce qu'a fait l'écrivain dont la maison Mame vient d'éditer le livre (1). L'ouvrage est anonyme ; l'auteur ayant voulu garder l'incognito, je respecterai sa volonté.

Il est facile de voir, à la lecture du livre, que la personne qui l'a écrit a passé presque toute sa vie, une quarantaine d'années je

(1) *Le Duc d'Aumale. Prince-soldat — un grand seigneur au XIXe siècle.* Tours, Alfred Mame et fils, 1899, gr. in-8, avec illustrations.

suppose, dans l'intimité de la famille du duc d'Aumale, dont elle a partagé les joies et surtout les douleurs. La note dominante est une respectueuse affection, un dévouement sans bornes pour le duc, la duchesse et leurs enfants ; le souci d'écrire, de faire de l'histoire est laissé de côté ; c'est le cœur qui parle, l'auteur le déclare dans *l'Avertissement* : « Les pages qui suivent, en venant s'ajouter aux ouvrages nombreux qui ont déjà parlé du duc d'Aumale avec tant d'autorité et de savoir, n'ont pas la prétention d'être l'histoire de ce prince, prétention qu'elles ne justifieraient pas ; elles sont simplement un hommage à sa mémoire, un témoignage d'attachement et de reconnaissance. Si elles peuvent faire connaître le côté le plus ignoré des rares et précieuses qualités du prince, elles auront atteint leur but ». A ce touchant hommage, j'essaierai de joindre le mien, soit en faisant appel à des souvenirs personnels, soit en utilisant des notes recueillies depuis de longues années.

*
* *

Le duc d'Aumale aimait à parler de son enfance et de sa jeunesse. La solitude de ses dernières années lui était d'autant plus sensible qu'il avait joui de bonne heure des plus pures joies de la vie de famille, dès le temps où ses frères et ses sœurs l'appelaient Mimi-Bijou. Louis-Philippe et Marie-Amélie avaient, sur l'éducation à donner à leurs enfants, des idées très arrêtées, que Louis XVIII désapprouvait et qui ne s'accordaient guère, en effet, avec les traditions de la monarchie. Seul de tous les princes, Louis-Philippe avait compris la Révolution et en avait tiré de fortes leçons. On ne vit pas autour de ses enfants l'antique appareil de dignités et de charges qui isolait les fils de France dans une majesté précoce, barrière entre eux et le peuple, barrière aussi contre les épanchements de la famille ; le Palais-Royal offrit le charmant spectacle d'une nombreuse famille vivant dans la plus grande intimité et la plus parfaite union ; la sollicitude et la tendresse des parents se manifestaient à toute heure du jour ou de la nuit, payées de retour par l'amour filial doublé d'une véritable vénération. Grâce au mélange de l'éducation publique et de l'éducation familiale parfaitement comprise, le roi et la reine firent de leurs enfants des hommes vertueux, de bons citoyens, des chrétiens convaincus.

Il fallait une main à la fois douce et ferme pour gouverner tou-

ce petit monde, parfois bien turbulent. Le duc d'Aumale aimait à conter les taquineries dont lui et son frère Joinville agaçaient les professeurs ; un jour, à Henri IV, il s'attira cette foudroyante apostrophe : « L'élève d'Aumale est un causeur déterminé ; je me plaindrai au roi ». Au Palais-Royal, il voyait un professeur dont les manières bizarres avaient frappé son imagination d'enfant : « Je me souviens, contait-il longtemps après, d'un vieillard coiffé d'un toupet de chiendent, enveloppé dans une douillette comme en portaient alors les prêtres ; il répondait au nom de Herr Simon ; c'était le professeur d'allemand de la famille. Dans les dernières années de notre séjour au Palais-Royal, il errait souvent dans les salles d'étude des *petits*, s'arrêtant sous prétexte de nous soumettre à des exercices élémentaires, *guten tag*, etc., mais cherchant surtout à lier conversation avec nos précepteurs et les fatiguant de ses dissertations politiques ». Il parlait souvent de l'Autriche et de la famille Metternich ; ou sut plus tard qu'il avait été précepteur du prince de Metternich, puis journaliste et jacobin ; il avait pris une part active à la journée du 10 août et aux terribles opérations du tribunal révolutionnaire ; mais de ceci il se gardait bien de parler.

La conduite et l'application au collège n'étaient pas toujours exemplaires ; cependant le « causeur déterminé » fut un brillant élève, et le prince resta fier des succès obtenus au concours général. Sur les bancs du collège il noua de solides amitiés ; citons au hasard Jules Barbier, Emile Augier, et surtout Adolphe Couturier, le seul homme, en dehors de la famille royale, que le prince ait toujours tutoyé et qui ait tutoyé le prince ; après 1848, le duc appela son ami en Angleterre, le garda près de lui et lui ferma les yeux à Twickenham en 1861. Plus tard il n'eut pas la consolation de rendre ce suprême devoir au maître de sa jeunesse, Cuvillier-Fleury, auquel il se plut toujours à témoigner une vive reconnaissance et la plus tendre amitié.

Les études terminées, le duc d'Aumale passa sans transition du collège au régiment. Il n'avait que dix-huit ans quand il reçut brillamment le baptême du feu au combat de l'Affroun (17 avril 1840); quinze jours après, il était cité à l'ordre du jour à la suite de l'assaut du col de Mouzaïa. Tout le monde connait ses prouesses en Afrique, en tête desquelles il faut placer la prise de la Smalah, ce coup d'audace qui ne pouvait réussir que par la rapidité foudroyante avec laquelle il fut exécuté; puis les hautes qualités

déployées dans le gouvernement général de l'Algérie ; enfin, la reddition d'Abd-el-Kader, qui donna lieu à une scène grandiose dans sa simplicité : l'émir, triste, fatigué, mais gardant toute la dignité inhérente à sa race, présentant au prince le cheval de soumission, avec ces seules paroles : « Je t'amène ma jument, ma bonne jument, c'est la seule qui me reste. Dieu l'a voulu! Dieu l'a voulu ! » Le surlendemain, 25 décembre 1847, le duc d'Aumale écrivait : « Abd-el-Kader vient de me faire ses adieux. Je ne puis cacher l'émotion que me fait éprouver la dignité et la simplicité de cet homme qui a joué un si grand rôle et qui vient d'essuyer un si grand revers. Pas une plainte! pas un mot de regret! Il n'a eu de paroles que pour me recommander ceux qui l'avaient servi, pour m'assurer qu'il ne songerait plus qu'au repos ». Deux mois plus tard, le coup de foudre du 24 février venait briser la brillante carrière du jeune général.

La première grande douleur que connut le duc d'Aumale lui fut apportée par la mort tragique de son frère aîné, de ce beau duc d'Orléans, si populaire, si libéral, l'orgueil de sa famille, l'espoir de la Nation. On ne peut s'imaginer la stupeur, le chagrin qui partout en France, dans toutes les classes, accueillit la triste nouvelle ; ce fut un deuil national. La famille fut frappée au cœur ; Louis-Philippe ne s'en releva pas. Un an après la catastrophe, le roi, la reine, leurs fils et filles se rendent à Dreux pour s'y trouver le 13 juillet 1843, « le plus douloureux des aniversaires » selon l'expression de la reine. Le 12, on arrive à Dreux ; pendant que le roi et ses fils reçoivent les autorités, la reine se rend directement à la basilique, descend dans le caveau, prie et pleure auprès du tombeau si cher ; le lendemain, après l'office, au moment de jeter l'eau bénite, « le malheureux père est dans un état affreux ». Il ne pleurait pas seulement le fils tendrement aimé, mais le chef incomparable perdu pour la patrie. Ne peut-on prévoir ce qui serait advenu en 1848 si la Révolution avait trouvé devant elle, au lieu d'un roi vieilli et d'un trop jeune enfant, ce brillant duc d'Orléans qui avait donné de si belles espérances ! les journées de Juin, le 2 Décembre, l'Empire, Metz, Sedan, tout cela évité ! la nation française obtenant sans révolte les réformes et les libertés nécessaires, poursuivant, grande et forte, sa marche pacifique vers le progrès.

C'est en s'inspirant de ces regrets que de bons esprits ont blâmé le duc d'Aumale d'avoir déposé son épée en 1848, sans

essayer d'arracher à la Révolution sa soudaine victoire. La situation n'était pas la même. A l'heure où la nouvelle parvint en Algérie, la Révolution était un fait accompli ; le nouveau gouvernement était établi et fonctionnait régulièrement. Ramener en France l'armée d'Afrique, c'était livrer la patrie aux horreurs de la guerre civile. Le jeune général n'eut pas un moment d'hésitation ; son devoir lui fut tout tracé par la noblesse de son patriotisme, il s'en est expliqué plus tard : « L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui dans sa personne atteint le public ; de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous. Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une injure personnelle ».

***

« On sait quand commence l'exil, on ne sait quand il finira », et l'exil est singulièrement long et douloureux pour celui dont l'activité dévorante se trouve brusquement sans emploi. Aussi le premier souci du duc d'Aumale est-il de se créer des occupations : la veille général, il se retrouve le lendemain bibliophile, amateur, écrivain. Une correspondance active s'engage entre le prince et les libraires de Paris ; à Londres, on le rencontre partout où l'on vend des livres, des tableaux, des curiosités. Et il se révèle amateur délicat, bibliophile consommé ; les trésors s'entassent dans sa maison, devenue le rendez-vous des artistes et des lettrés. Puis on le voit avec surprise manier la plume aussi bien que l'épée ; il sert encore sa patrie en enrichissant son patrimoine littéraire.

La haute société anglaise est rapidement conquise par les brillantes qualités, la bonne grâce, la courtoisie de ce prince si français ; c'est une véritable amitié qui le lie à la famille royale d'Angleterre. Il est vite parvenu à parler purement la langue du pays, et fait admirer son élocution, qu'il préside un comice agricole ou la réunion d'une société littéraire. Quand, selon son expression, il rompit la première fois le silence qu'il s'était imposé, il trouva dans son cœur de nobles accents dont l'élévation excita l'enthousiasme ; parlant devant un public d'élite, « je n'ai pas le droit, dit-il, d'employer le langage dont un loyal anglais userait en pareille occurrence ; mais j'ose dire que personne n'a plus de respect que moi pour Sa Majesté la Reine, plus de dévouement sincère

pour sa personne. Je vois dans votre reine la personnification de vos libres et nobles institutions, la souveraine d'un pays qui est et qui, je l'espère, restera l'allié et l'ami de mon pays, d'une nation qui donne asile à tous les exilés, sans leur imposer aucune condition humiliante, sans leur rien demander, si ce n'est de respecter les lois qui les protègent. J'admire aussi dans votre reine la plus accomplie des femmes; car j'ai eu plus d'une fois moi-même l'occasion d'observer, le dirai-je, de sentir aussi cette tendresse, cette délicatesse suprême de cœur dont elle a donné tant de preuves ». Et il ajoutait: « Vous saviez tous, quand j'ai été appelé à l'honneur de m'asseoir dans ce fauteuil, vous saviez tous, dis-je, que j'étais Français, Français quand même ».

C'est l'amour de la patrie qu'il éprouve le besoin de proclamer sans cesse, et cette explosion ne rencontre que des cœurs émus. M. Disraëli traduit le sentiment de tous en parlant en termes délicats « de ce pays accompli que le prince a quitté avec douleur, mais avec honneur. Heureux le prince qui, sans avoir commis une faute personnelle, banni des palais et des camps, peut trouver une consolation dans les livres et une noble occupation dans les riches domaines de la science et de l'art! Heureux le prince qui, dans un pays étranger, tout en se mêlant aux autres hommes sur le pied de l'égalité, se distingue toujours par la supériorité de son esprit et de sa nature. Heureux le prince qui, dans de pareilles circonstances, peut dans le royaume des lettres conquérir des provinces qu'il ne saurait perdre, et défier le mauvais destin des dynasties ». Voilà les nobles paroles qui s'échangeaient dans les clubs ou sociétés littéraires dont le prince faisait partie; voilà quels accents délicats les hommes les plus éminents d'Angleterre tiraient de leur cœur pour consoler l'illustre exilé.

Le duc d'Aumale trouvait l'emploi de son activité physique dans l'exercice du cheval, la chasse à courre, surtout dans les grands voyages qu'il entreprenait chaque année sur le continent, parcourant les champs de bataille des grands capitaines, recueillant force notes, visitant les musées, les bibliothèques, ayant parfois la joie de mettre la main sur une rareté qu'il s'empresse d'acquérir, comme cet admirable Livre d'heures du duc de Berry, qui lui fut signalé à Gênes et qui est aujourd'hui le plus beau joyau des collections de Chantilly. Il longe les frontières de France avec la douleur de ne pouvoir les franchir; un jour, visitant le monument de Turenne à Salzbach, il contemple longuement

le clocher de Strasbourg, la terre d'Alsace, la terre de France, et c'est avec peine qu'on l'arrache à son émotion.

L'espérance de fouler le sol de la patrie s'éloigne de jour en jour ; l'Empire est à son apogée et rien ne fait prévoir le terme de ses succès ; mais rien non plus ne trouble la sérénité d'âme de l'exilé ; faisant abstraction des hommes, il ne voit que la France, et à la veille de la guerre d'Italie il écrit : « Mon cœur n'éprouve que des sentiments dont tout Français aurait droit d'être fier ». Parfois même il semble que sa générosité naturelle lui fasse approuver certains actes de l'empereur; il envoie son neveu le duc de Chartres combattre dans les rangs des Piémontais, presque sous le drapeau français. Mais il n'aime pas les manières équivoques, et, tout en affirmant ses vives sympathies pour la cause italienne, « quand elle se place sur un bon terrain », il s'indigne des procédés « garibaldesques » et de l'agression dirigée contre le roi de Naples (1861). Tout ce qui est chevaleresque trouve un écho dans son âme ; en 1863, « on se préoccupe de la Pologne, avec des sentiments divers ; pour moi, je n'en ai qu'un quand il s'agit de ce vaillant peuple ». Il déplore l'écrasement du Danemarck, et s'il refuse la couronne de Grèce, c'est qu'il veut mourir Français.

Si le prince souffrait de l'exil, il le déplorait bien plus pour ses fils, ces enfants qui n'avaient pas connu la patrie, qu'il fallait élever loin d'elle et qui arrivaient à l'âge d'homme sans pouvoir se consacrer à son service. L'aîné, le prince de Condé, qui avait fait en Angleterre de solides études classiques, fut envoyé en Suisse pour apprendre le métier militaire dans l'armée fédérale.

Le duc d'Aumale, après avoir pris l'avis du vieux Jomini, avait rédigé lui-même le programme des cours d'histoire et d'art militaires qu'on devait enseigner à son fils. Doué d'une brillante intelligence, le jeune prince profita des leçons de maîtres éminents comme le colonel Lecomte et le colonel Aubert. Il avait hérité de la fougue paternelle, et un jour, en manœuvres, il s'attira de son chef cette jolie mercuriale : « Monsieur Condé, quand vous serez chef, vous agirez à votre guise ; vous irez directement et promptement au feu si ça vous plaît, et ne ferez pas comme Grouchy à Waterloo ; mais quand vous êtes aspirant ou lieutenant, il faut, en cas d'alarme, aller vers votre chef, et le chef ici c'est moi, entendez bien ça. Si vous recommenciez, je vous punirais ». Et le colonel Denzler ajoutait quelques instants après : « Non, non, je

ne mettrai jamais ce brave petit Condé sur le registre des punitions pour cette affaire là ».

Le duc d'Aumale suivait avec sollicitude les succès de son fils et le rapide développement de ses brillantes qualités ; il l'avait entendu avec ravissement commenter les auteurs grecs, en grec moderne, sur les champs de bataille de l'antique Hellade, devant les officiers héllènes ébahis. Le jeune homme avait une rare faculté d'assimilation, mais surtout un don spécial pour les langues; il en parlait plusieurs couramment; son esprit était nourri de la moëlle des classiques grecs et latins, grâce à la solide éducation des universités anglaises. Mais le duc d'Aumale appréciait surtout chez son fils le sens droit, la hauteur de l'âme, la candeur du cœur ; jusqu'à la fin de sa vie il parla de son cher Condé en termes touchants, ayant l'habitude de dire : « Il m'était supérieur ». De bonne heure il avait eu la joie de lui voir partager son amour pour la France. Lorsqu'on lui offrit la couronne de Grèce, il était spécifié que l'héritier présomptif devait consentir à devenir Grec, non seulement de nationalité, mais aussi de religion. Le père se fit un devoir de communiquer ces ouvertures à son fils, et celui-ci, alors en Suisse, trouva dans son cœur cette réponse spontanée : « Dieu m'ayant accordé le bonheur de naître catholique et Français, je resterai catholique et Français ». — « Voyez, s'écriait sa mère à la lecture de cette lettre, voyez, et dites-moi si nous n'avons pas le droit d'être fiers de lui, s'il ne mérite pas toutes nos tendresses ! » Hélas ! cette joie allait bientôt se changer en douleur.

La mort avait été cruelle pour la famille royale depuis le commencement de l'exil. Le roi avait terminé ses jours, entouré de la vénération de ses enfants; comme l'a dit un poète, il languit quelque temps, puis mourut de l'exil. Les duchesses d'Orléans et de Nemours l'avaient suivi dans le caveau de Weybridge, en attendant que la terre de France, redevenue hospitalière, pût recevoir leurs restes mortels. La sainte reine Marie-Amélie, cette mère de douleurs, si chrétiennement soumise aux volontés d'en haut, s'éteignit à son tour le 21 mars 1866. « Après tant d'épreuves qu'elle avait si vaillamment traversées, Dieu lui a épargné celle qu'elle redoutait le plus, le déchirement des derniers adieux. Son âme s'est doucement séparée de son corps ; elle est retournée vers sa patrie céleste ; elle y prie maintenant pour la France qu'elle aimait tant, pour nous tous, pour ses amis et ses ennemis de la

terre! Je viens de la voir encore, ajoutait le duc d'Aumale, elle a l'air de dormir; d'après ses volontés, on lui a mis son bonnet de veuve et la robe qu'elle portait en quittant la France; elle l'avait toujours fait conserver pour qu'on en enveloppât sa dépouille. »

Le prince de Condé n'était plus en Angleterre; il était parti dans les premiers jours de février pour un long voyage autour du monde. La nouvelle de la mort de la reine ne trouva qu'un cercueil; la fièvre typhoïde avait terrassé le jeune prince à Sydney. Quel coup pour le duc d'Aumale! Il se rendait à Londres quand il vit arriver son médecin et ami, Guéneau de Mussy, le visage bouleversé. « Cher ami, qu'avez-vous? Un malheur vous est arrivé! — Non pas à moi, Monseigneur; c'est vous qui êtes frappé. — Condé! vous avez des nouvelles.... — Courage, Monseigneur »! — Et le pauvre père, assommé, les mains appuyées en avant, à la muraille, sanglotait amèrement. Il perdait, comme il l'a dit, son meilleur, son plus cher ami. « J'ai la foi, écrivait-il, que son âme noble et pure est retournée au ciel, où celle de ma mère l'a précédée de si peu; puissé-je les y retrouver un jour »!

Comment décrire la douleur de la tendre mère? Frappée au cœur, elle languit trois ans, sans une plainte, toujours la même en apparence, bonne, douce, charitable. « Voyez-vous, dit-elle un jour, je veux renfermer cet affreux chagrin en moi-même et n'en laisser paraître que le moins possible. Je veux qu'Aumale reprenne à la vie active. Mon pauvre Guise, si intelligent et si bon, ne doit pas être élevé dans le deuil et la tristesse. Toute cette jeune génération qui nous entoure compte sur moi, compte sur nous, comme centre de réunion de famille. Je ne leur ferai pas défaut. Mais, ajoutait-elle en baissant la voix, je me suis fait comme un sanctuaire secret où je revois mon pauvre enfant, et où je le sens, là, là (elle montrait son cœur). Si longue que puisse être ma vie, ce sera si peu de chose, et je suis si sûre que je le reverrai! Il faut que je travaille à me rendre digne de la place qu'il me garde, car mon fils était un saint »!

Bientôt ses forces la trahirent, et il ne fut plus possible de se faire illusion. Aux temps de son bonheur, elle avait toujours fait promettre qu'on l'avertît de son état en cas de danger, « car à cette heure-là, disait-elle, on ne voit ni les progrès du mal, ni l'approche de la fin ». Le duc lui-même remplit cette sainte et douloureuse mission; lui seul pouvait adoucir à la chère compagne de sa vie l'amère douleur de le quitter. Le 6 décembre 1869, elle

s'éteignit dans les bras de son époux et de son dernier enfant, « allant, dit-elle, retrouver son cher, son bien aimé Condé » ! Après ce deuil cruel, le duc d'Aumale concentra toute sa tendresse sur son second fils, le duc de Guise, nature douce et distinguée, intelligence ouverte, fleur délicate dont l'éducation devint le grand souci du père si éprouvé.

Le grand cœur du duc d'Aumale ressentait vivement les peines qui, en frappant ses amis, l'atteignaient lui-même : « J'ai été douloureusement surpris, écrivait-il le 9 février 1864, et sincèrement affligé de la mort du pauvre père Barbier (le père de son ami Jules). Du plus loin qu'il m'en souvienne, je le vois encore, dans la fenêtre de la salle d'étude du Palais-Royal, tenant son crayon dans ses doigts mutilés ; et je pense à Paris, à Neuilly. O la France ! la France ! » Voilà bien le mal qui le ronge, et il souffre cruellement de cet exil qui s'allonge démesurément. Malgré les coups qui le frappent, il a le courage de conserver à peu près les mêmes allures extérieures, mais il est miné d'un chagrin intérieur qui donne une teinte sombre à toutes ses pensées : « Mon *couleur de rose*, comme disait notre bon roi, est passé pour ne plus revenir ». Puis, sur un ton ironique : « Peut-être est-ce cette disposition qui m'empêche d'apprécier à leur juste valeur nos succès diplomatiques, les progrès accomplis dans notre organisation militaire, ou même ce groupe de libertés concédées à la France par la munificence du prince et qui doivent donner un couronnement définitif au majestueux édifice des institutions impériales » (1867). Sa clairvoyance est en éveil !

*
* *

L'horizon change. L'Empire se débat dans les difficultés intérieures et extérieures, sans vouloir en reconnaître les causes : les gouvernements ne se rendent jamais compte de leurs fautes. Le duc d'Aumale, en correspondance active avec ses amis de France, suit attentivement les affaires de son pays ; on l'a vu à Bruxelles, à Bade, à portée des frontières ; donc il conspire. Le duc hausse les épaules : « Assurément je ferais un piètre conspirateur, répond-il ; j'ai le sentiment de mon incapacité à cet égard ; je n'en ai nul regret et ne porte aucune envie aux héros de conspirations heureuses ».

Mais la dernière faute est commise, la guerre déclarée. Le

prince est dévoré d'inquiétudes, car il a prévu les malheurs qui frapperont notre pays, sans que cependant (il l'a dit plus tard) son esprit ait jamais conçu d'aussi épouvantables désastres que ceux de 1870. Il cherche le moyen de mettre son épée au service de la patrie et envoie ses adieux à son fils : « Il se peut que d'un moment à l'autre je sois appelé à prendre une résolution qui me séparerait de toi pour quelque temps, peut-être pour toujours. Je compte que tu seras un honnête homme et un bon Français jusqu'à la mort ».

On sait comment les offres patriotiques des princes d'Orléans furent repoussées, par le Corps législatif d'abord, puis par le Gouvernement de la Défense nationale, comment le prince de Joinville et le duc de Chartres purent seuls, en cachant leur nom (le duc d'Aumale était trop connu pour pouvoir le faire) prendre part à la défense du sol sacré de la patrie. Rentrés en France au printemps de 1871, les princes se heurtèrent au mauvais vouloir de M. Thiers, qui voyait en eux un obstacle à la réalisation de ses visées personnelles. Tout en rendant justice aux services rendus à la France par le libérateur du territoire, il faut déplorer l'ambition qui le porta aux tracasseries, pour ne pas dire plus, envers les fils du roi qu'il avait servi. Il connaissait mieux que personne leur ardent patriotisme, les grands services qu'on était en droit d'en attendre ; il est d'autant moins excusable de les avoir persécutés. La façon dont il leur fit restituer ceux de leurs biens confisqués qui n'avaient pas été aliénés est une véritable perfidie ; de là l'odieuse légende des quarante millions arrachés à la France épuisée, légende qu'il n'a pas suffi de repousser du pied avec mépris, car elle a pris corps et trompé des hommes de bonne foi.

Un devoir bien pénible, auquel il ne voulut pas se soustraire, attendait le duc d'Aumale. Ceux qui espéraient que le prince « se coulerait » en présidant le conseil de guerre de Trianon furent singulièrement déçus. En dirigeant ces débats retentissants, il fut surtout frappé de l'inconscience du maréchal Bazaine, de la pauvreté intellectuelle et morale de l'homme auquel l'opinion publique avait forcé le gouvernement impérial de confier le sort de la patrie.

Le prince n'avait paru à l'Assemblée nationale que pour rendre un éclatant hommage au drapeau tricolore ; il avait hâte de se trouver à Besançon pour y prendre le commandement du 7e corps. Un suprême deuil l'avait frappé ; désormais seul dans la vie, il

n'avait plus que la France. Le duc de Guise avait été enlevé à son tour, et ceux qui assistèrent à la réception du duc d'Aumale à l'Académie française ne purent cacher leur émotion en entendant le nouvel élu parler de son foyer, « ce cher foyer dont la dernière flamme était éteinte ».

On a regretté que le duc d'Aumale n'eût pas accepté la présidence de la République après la chute de M. Thiers. Il ne l'a pas refusée. A ceux qui vinrent la lui offrir, il demanda vingt-quatre heures de réflexion ; il ne les revit pas, et le soir même le maréchal de Mac-Mahon était pressenti. Certes le duc d'Aumale était à la hauteur de tous les devoirs ; mais qui ne se rend compte des difficultés inextricables dans lesquelles il se serait débattu ? Esprit libéral, le plus libéral des temps modernes (on ne le sait pas assez), il avait loyalement reconnu le nouveau régime ; peu importent les formules, ce sont les hommes qui gouvernent. Président de la République, il eût tenu la parole jurée, et ne se fût cru dégagé que par un vote national ; il ne lui convenait pas de jouer le rôle de Monk. Et d'autre part il était l'oncle de l'héritier éventuel de la monarchie, puisque le comte de Chambord n'avait pas d'enfants, et il aimait tendrement son neveu. Rappelons en outre que les partisans du prétendant et ceux de cet héritier étaient alors des frères ennemis. Suspect aux républicains, poussé par les orléanistes, en butte aux attaques des légitimistes et des bonapartistes, le duc d'Aumale ne risquait-il pas de sombrer sans retour, et de voir annihilées ces forces vives qu'il brûlait de mettre au service de la France ?

Comme au temps de sa jeunesse, il se renferme dans son rôle de soldat. Le corps d'armée qui avait l'honneur de veiller aux portes de la France devait être le premier de tous par sa discipline et ses vertus militaires ; il s'y consacre avec ardeur, travaillant sans relâche, redoutant une agression qui eût surpris notre armée en pleine réorganisation et qui faillit se produire en 1875 ; si elle put être conjurée, l'influence personnelle du duc d'Aumale auprès des cours d'Europe n'y fut pas étrangère.

On le vit souvent à Belfort, ce coin de l'Alsace confié à sa garde. L'Alsace ! certes ce fut le rêve du duc d'Aumale de la reconquérir. Il regrettait plus tard que la guerre n'eût pas été déclarée en 1877 ; « alors, disait-il, l'armée était prête ; et avec quelle joie je l'aurais conduite à la frontière ! » Son unique ambition était de tomber, quarante-troisième de sa race, sur un glorieux champ de bataille, ou de pouvoir s'appliquer à lui-même ce qu'il a écrit du

Grand Condé : « Et quand le dernier soldat de l'Empire eut quitté le sol de l'Alsace, le sol de la France, Condé remit au fourreau son épée, qui n'en devait plus sortir ».

Un autre avenir l'attendait, et le prince n'avait pas épuisé la coupe d'amertume. A ce soldat patriote qui ne demande qu'à servir son pays, sans vouloir se mêler aux luttes politiques, on retire d'abord son commandement ; puis on le met en non-activité, peine disciplinaire qui ne s'applique ordinairement qu'aux soldats qui ont failli à l'honneur. La mesquine persécution suit le prince dans la vie civile : des officiers suivent ses chasses à courre ; certes voilà un danger national, et le général Boulanger se charge de le conjurer. Il vient à Chantilly prier son ancien chef d'écarter les officiers, et il se sert d'un argument qui touche le cœur du prince : ces officiers compromettent leur avenir !

Le dernier coup est porté en 1886. Le général-duc d'Aumale est rayé des cadres de l'armée ; il perd son grade, il n'a plus rien ; il ne peut plus se dire soldat ! La mesure était comble. La douleur, la colère dictent la fameuse lettre à laquelle le président Grévy répondit par un décret d'expulsion.

Le prince part tristement. Cette fois il est seul sur la terre d'exil ; ce sera peut-être la mort ; aussi se hâte-t-il de mettre ses affaires en ordre, et de transformer en donation immédiate l'acte testamentaire de 1884 qui léguait Chantilly à la France.

On sait quelle dignité garda le duc d'Aumale pendant ces trente-deux mois d'exil, alors qu'un vent de folie soufflait sur la France, connaissant assez le général Boulanger pour le juger incapable de se tenir sur le pavois où on voulait l'élever, méprisant la faction, douloureusement surpris de voir plusieurs de ses amis s'y engager. En Angleterre et en Belgique, il retrouvait l'amitié des familles royales, la sympathie et le respect de toutes les classes de la société, empressées à consoler ce grand Français pour qui la France était si cruelle. En France même, l'opinion tourna ; les persécuteurs disparurent piteusement, et le mois de mars de 1889 revit le prince à Paris.

*
* *

Le récit des dernières années du duc d'Aumale pourrait s'intituler la « Retraite à Chantilly, » comme le dernier chapitre de l'histoire du Grand Condé ; le rapprochement s'impose alors entre les deux

héros, comme il s'est imposé plus d'une fois au cours de leur carrière ; en parcourant ce dernier chapitre, on croirait lire une auto-biographie ; plus d'un historien en a été frappé. La vie à Chantilly fut plus calme qu'avant l'exil ; le prince renonça aux grandes réceptions, aux fêtes, ne conservant que les déjeuners du dimanche qui réunissaient à sa table ses amis du monde, de l'Institut, de l'armée. Il aimait à voir ses anciens camarades, surtout ceux qui avaient connu l'Algérie au temps où il y servait si brillamment ; causeur incomparable, il se plaisait à conter des épisodes de sa vie d'Afrique. En 1889, envoyant son guidon au comité de l'Exposition militaire, il écrivait : « Voici mon vieux guidon ; je vous l'envoie puisque vous insistez, et à la condition qu'il ne sera pas exposé solitaire, mais en compagnie. C'est Yusuf qui l'avait fait broder et disposer par un maure d'Alger, lorsqu'en 1842 je revins pour la troisième fois en Afrique comme officier général. Il m'a suivi dans quelques bagarres ; un ancien régulier d'Abd-el-Kader, Mohamed-el-Aboudi, le tenait derrière moi le 16 mai 1843 à Taguin.... Pauvre chère loque ! Ma femme l'emporta avec elle en quittant Alger au mois de mars 1848. Sa petite main y fit les reprises qui ont maintenu les morceaux ensemble jusqu'à ce jour. Et puis elle y accrocha ma croix d'argent, que j'avais reçue en 1840 et qu'en mon âme et conscience je crois avoir gagnée ».

Il avait accepté la présidence de la Croix-Rouge, apportant ses grandes qualités d'organisateur et d'administrateur dans ces nouvelles fonctions qui le rattachaient à l'armée ; toujours soldat, soldat avant tout, il espérait recevoir une suprême consolation, le droit de reprendre son épée. Ne le vit-on pas, un matin, essayer ses effets militaires et sortir de sa chambre en uniforme ! C'était touchant à en pleurer. Vain espoir ! Pour lui reconnaître son grade, on attendra que le général soit mort, et c'est à un cercueil, recouvert des insignes du commandement, que l'armée rendra les honneurs.

Quand l'empereur de Russie vint à Paris, le président de la République invita le duc d'Aumale à l'Elysée comme grand'croix de la Légion d'honneur. Le prince alla en personne s'excuser en ces termes : « Je suis le doyen des officiers-généraux français ; j'ai commandé en chef devant l'ennemi. Tous mes camarades qui vous entourent et qui approchent l'empereur ont revêtu leur uniforme. Cet uniforme, je l'ai porté sous le gouvernement républicain, quand, dans une circonstance mémorable, j'ai rendu la

justice au nom du Peuple français. Je l'ai porté quand, au lendemain de la guerre, j'ai commandé pendant six ans un corps d'armée sur la frontière, veillé sur ce coin de l'Alsace qui nous reste, relevé les remparts de Belfort à portée de canon des Allemands. Je ne parle pas des souvenirs d'autres temps : la prise de la Smalah, la soumission d'Abd-el-Kader. Eh bien ! paraître avec un autre costume devant un souverain étranger, auprès de vous, Monsieur le Président, il me semble que ce serait manquer de respect à ce glorieux habit, rompre avec les traditions que nos anciens nous ont laissées. Dans ce que je viens de vous dire, ne voyez aucune apparence de protestation, mais le sentiment d'un Français et d'un soldat. Avant de parler à l'empereur, j'ai tenu à vous donner cette simple explication, car vous n'êtes pas seulement le chef de l'Etat, vous êtes aussi le chef de l'armée ». — « Je suis très touché de ce que vous venez de me dire, répondit le président ; j'en suis même profondément ému (il avait des larmes aux yeux). Ce point de vue ne m'avait pas frappé. Vous ne pouviez pas faire autrement ». Et ils se séparèrent cordialement après une courte conversation sur la loi des grades, contre laquelle Félix Faure s'honorait d'avoir voté, et un mot narquois du président sur l'arrêt du Conseil d'Etat, ce triste arrêt qui était le véritable obstacle aux désirs passionnés du duc d'Aumale.

En 1894, un nouveau deuil vint douloureusement affecter le cœur du prince, déjà si cruellement atteint ; il vit mourir sur la terre d'exil l'aîné de sa race, ce noble comte de Paris que la France a si peu et si mal connu. Au cours de la lente agonie, alors que tout espoir était perdu, le duc d'Aumale écrivait : « J'ai vu mon neveu, j'ai causé avec lui ; il voit et comprend tout ! Sa fermeté est admirable, et déjà la beauté suprême est sur ses traits » ! Puis, quand tout fut fini : « Je viens de le revoir pour la dernière fois ; le drapeau tricolore recouvre son lit, et, sur ce noble linceul, la petite croix d'acajou découpé jadis dans le cercueil de mon fils, la croix de Sydney ; c'est lui qui l'a voulu, j'en suis profondément touché. Hier, comme l'agonie commençait, on l'a entendu dire : Saint Louis, roi de France, venez me prendre ! Grande et noble fin » !

Depuis la mort de ses fils, le duc d'Aumale avait reporté toute sa tendresse sur ses neveux et nièces, et les réunions de famille étaient fréquentes à Chantilly. On y vit les fiançailles de la princesse Hélène et du duc d'Aoste, au soir desquelles on entendit

au duc d'Aumale un mot qu'on ne lui connaissait plus : « Je suis heureux ». A Chantilly fut célébré le mariage de la princesse Marguerite avec le commandant de Mac-Mahon. A Chantilly aussi devait se réunir toute la famille au mois de juin 1897, pour fêter les quatre-vingts ans de Madame la princesse Clémentine : pouvait-on prévoir la mort?

Si le mot bonheur était applicable à un homme si rudement éprouvé, on pourrait dire que les dernières années du duc d'Aumale furent heureuses. Il se voyait arrivé au port, et un grand calme s'était fait en lui. Etranger aux choses de la politique, il se bornait à déplorer l'exil dont souffrait l'aîné de sa race, à comparer les républicains d'aujourd'hui aux vieux républicains de 1848, dont les fortes convictions, la vertu antique disait-il, avaient rencontré la sympathie de son esprit si libéral. Il citait volontiers la lettre de Victor Hugo à son « cher et royal confrère», lettre qui se terminait par ces mots : « Ma république est fière de vous, et votre royauté ne me fait pas peur ». Ne comptant plus d'ennemis, ne gardant ni rancune, ni amertume, ayant vu l'armée reconstituée, il reprenait confiance dans les destinées de la France, à laquelle il souhaitait un gouvernement juste et fort. Entouré du respect universel, il était heureux de la vie qu'il avait adoptée, passant son temps entre Paris et Chantilly, enrichissant son musée, goûtant les nobles distractions de l'esprit. Il avait pour Chantilly une véritable passion, doublée de l'envie de laisser à la France une œuvre digne d'elle.

Chaque jour de beau temps le voyait en forêt, à cheval ou en voiture ; il s'arrêtait pour parler aux bûcherons, aux ouvriers. Sa bonté pour les humbles et les petits était proverbiale ; sa charité ne sera jamais connue, car sa main gauche ignorait ce que donnait la droite. Son humeur égale, qui se transformait parfois en gaîté, ne donnait pas le change à ceux qui vivaient dans son intimité ; car l'œil bleu trahissait souvent une profonde mélancolie, surtout quand le prince revivait le passé, quand il pensait à sa femme, à ses fils, dont il parlait toujours avec une tendresse touchante et une sorte de piété. Il attendait avec résignation l'heure qui les réunirait tous ; il avait la ferme confiance de les revoir, et, se trouvant moins parfait qu'eux, il se remettait à la bonté divine, aimant à redire sans cesse : « la miséricorde de Dieu est infinie ».

Dans la dernière année de sa vie, le duc d'Aumale avait

entrepris l'étude des papiers du roi son père, de ce père auquel il conservait un véritable culte. La lecture sur le droit de grâce, faite à l'Académie le 18 mars, n'était dans sa pensée que l'amorce d'une grande publication dont le plan était tracé ; il est regrettable pour l'histoire et la vérité que ce plan n'ait pu être exécuté. La veille de sa mort, il lisait le passage des mémoires du roi consacré à la journée du 10 août, et à ce propos on lui a attribué une parole qu'il n'a certainement pas prononcée. Certes il blâmait les fautes commises par Louis XVI, mais la compassion l'emportait sur le blâme ; il en voulait surtout à Louis XVI du vote arraché à son grand-père pour la mort du roi, vote qui n'eût pas eu lieu si Louis XVI, fort gourmand, ne s'était, en dépit de toutes les prières, arrêté à Varennes pour manger, donnant ainsi le temps de se faire arrêter. Ce vote à part, il ne restait rien contre les d'Orléans, rien que la calomnie : les mémoires du roi montraient nettement leur conduite à cette époque si troublée. Quant à Marie-Antoinette, il ne voulait connaître que son martyre ; à un historien qui étudiait la vie de la reine et s'exprimait en termes sévères, le prince disait : « N'oubliez pas qu'elle est ma grand'tante ».

Faut-il parler de l'horrible catastrophe du 4 mai 1897 ? Elle est encore présente à tous les esprits. Le duc d'Aumale perdait une nièce aimée, des amies bien chères. Ce fut le dernier coup. Son cœur ne put supporter cette suprême blessure ; son cœur le tua. Il s'éteignit rapidement, sans souffrances, ayant conservé jusqu'au bout sa brillante intelligence et la plénitude de ses facultés.

Je m'arrête. D'autres ont exalté la hauteur de l'esprit, la noblesse de l'âme du duc d'Aumale ; on a loué comme il convient les grandes qualités du prince, du général, de l'écrivain. Nous sommes quelques-uns qui l'avons aimé, pour tout cela sans doute, mais aussi et surtout pour autre chose : il était bon. Nous avons connu son cœur, et si je ne craignais de terminer par un terme banal, mais que comprendront dans toute son acception ceux qui ont vécu près du prince, je dirais : c'était un brave homme !

Gustave MACON,
Ancien secrétaire du duc d'Aumale,
Conservateur-adjoint du Musée Condé.

RÉFORME PARLEMENTAIRE

Incompatibilité des fonctions ministérielles avec le mandat parlementaire.

Le 15 mai 1899 j'ai pris, devant le Sénat, l'initiative d'une proposition de loi sur cet important sujet. Le dispositif en est ainsi conçu :

Art. 1er. Le mandat de sénateur ou de député est incompatible avec les fonctions de Ministre ou de Sous-Secrétaire d'Etat.

Art. 2. L'acceptation des fonctions de Ministre ou de Sous-Secrétaire d'Etat par un sénateur ou un député emporte de plein droit déchéance du mandat parlementaire. Cette déchéance est applicable aux sénateurs inamovibles.

Art. 3. Sont inéligibles, comme sénateurs ou députés, les Ministres ou Sous-Sécrétaires d'Etat en exercice.

L'exposé des motifs est bref. Il n'est point d'usage de donner à ces documents des développements considérables.

Je désire y revenir. Aussi bien, par ce temps d'agitation et de troubles parlementaires on se saurait prétendre que la question manque d'opportunité.

Je profiterai de ce nouvel examen pour faire ressortir les points laissés intentionnellement ou par oubli dans l'ombre et aussi pour réfuter quelques objections qui m'ont été opposées.

Qu'on me permette tout d'abord une profession de foi très courte et très nette. Je suis un ami du régime parlementaire. Si donc j'élève des critiques contre ce régime dans les conditions où il fonctionne en ce moment chez nous, ce n'est ni en vue de le détruire, ni en vue de le déconsidérer, mais uniquement pour l'améliorer en le réformant.

* * *

Avant toutes choses il faut s'entendre sur les définitions. Il convient de bien poser nos prémisses, afin que nous en tirions autant que possible d'irréfutables conclusions.

Je n'aurai rien appris à personne quand j'aurai dit qu'il y a deux types primordiaux de gouvernement : le régime absolu et le régime constitutionnel ou représentatif.

Toute constitution comporte un système de transaction, d'accord formel ou tacite entre les gouvernants et les gouvernés. Les droits des gouvernés s'exerçant dans ce cas par délégation impliquent nécessairement une représentation nationale.

Quand sous la forme représentative il y a prédominance du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif, le régime prend un caractère spécial qui lui fait donner le nom de régime parlementaire.

Nous vivons sous ce régime. Notre grande devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité peut se compléter par celle-ci : Tout pour la Nation, et par Elle.

L'un des caractères de notre constitution actuelle, renouvelé d'ailleurs des diverses constitutions antérieures qui l'avaient puisé dans l'admirable déclaration des droits de l'homme et du citoyen, inscrite au frontispice de la Constitution de 1791, est la séparation des pouvoirs essentiels : pouvoir exécutif, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire.

Le principe de cette séparation des pouvoirs a été proclamé par tous les régimes. Tous en ont prescrit la rigoureuse observance, l'impérative inviolabilité. Or, on ne saurait croire combien de fois ce principe, prétendûment inviolable, a été violé. J'aurai au cours de cette étude, à l'occasion même du sujet que je traite, à montrer qu'il est tous les jours manifestement et outrageusement méconnu.

*
* *

Je vais essayer maintenant de justifier ma proposition, en m'appuyant aussi bien sur les précédents historiques et sur les raisons d'ordre constitutionnel que sur les besoins du moment.

Il semble en vérité qu'il n'y a point à contester sérieusement la nécessité qui s'impose à nos consciences et à notre patriotisme de travailler à modifier le fonctionnement de notre régime parlementaire. Elle s'accuse par une déconsidération menaçante du régime, basée sur l'impuissance des assemblées parlementaires à réaliser les vœux du pays.

Cette impuissance est-elle due au régime lui-même considéré dans son principe? Si nous avions à répondre à cette question par l'affirmative, c'est à l'existence même du régime qu'il faudrait s'en prendre. Heureusement, il n'en est point ainsi. En lui même il est bon; son inefficacité tout accidentelle n'est pas un vice de nature, elle n'est due qu'à des modalités accessoires, au mauvais usage ou à l'application défectueuse qu'on en fait.

Nul ne peut méconnaître au fond les bienfaits à retirer d'un régime qui met aux mains de la nation le soin de se gouverner elle-même, et c'est bien là l'essence du régime parlementaire.

Pour qu'un pareil organe constitutionnel fonctionne à la satisfaction générale, il faut d'abord que le peuple ait toute liberté pour choisir ses délégués ou mandataires qu'il sait généralement prendre dans le meilleur de lui-même. Cette liberté, nous l'avons. Il faut ensuite que ces mandataires aient pour préoccupation essentielle, sinon unique, de travailler au bien public, et qu'ils n'aient aucune hésitation à placer l'intérêt général au dessus de leur intérêt propre et personnel. Ici se pose un point d'interrogation majeur. Le doigt est comme on dit sur la plaie; et la plaie est saignante et profonde. Elle est facile à panser et à guérir. Par malheur, le soin d'opérer la guérison se trouve confié à des médecins intéressés à ne pas faire usage du remède.

Au lendemain des malheurs de l'affreuse guerre, l'Assemblée nationale — ce sera son honneur — a travaillé résolument sous d'illustres inspirateurs à l'œuvre du relèvement de la Patrie qui s'est effectué dans des conditions inespérées. Elle se sépara, tardivement peut-être, mais non sans avoir sérieusement et paisiblement concouru à doter la France d'institutions libérales conformes à son génie.

La République constitutionnellement établie, les vieux partis dynastiques devenus impuissants, « l'ère des difficultés » commença parallèlement à « l'ère des ambitions » ou, comme on a dit « des appétits ».

Les parlementaires d'aujourd'hui ne sont certes pas inférieurs en savoir, et peut-être aussi au fond, en bonnes intentions, à ceux qui siégèrent à l'Assemblée de 1871, mais un ferment actif et malfaisant, la fièvre de l'ambition, démesurée, souvent injustifiée, a envahi leur cerveau.

Ce mal n'est pas une nouveauté. Il n'est pas non plus particulier à notre pays, bien qu'il y sévisse avec plus d'intensité qu'ailleurs.

Il a procuré à l'Angleterre en d'autres temps une ample moisson de désastres et de ruines.

Un fait que nul ne peut contester, c'est que depuis vingt ans, dans notre cher pays de France, les assemblées parlementaires ont visiblement trompé les espérances de la Nation. De toutes les réformes législatives entreprises et si ardemment réclamées, combien peu ont été réalisées !

Les budgets doivent être votés annuellement. Cette obligation légale ne sera même plus bientôt une hypothèse. Elle aura fait place au régime forcé des douzièmes provisoires.

Notre armée coloniale préoccupe depuis quinze ans tous les esprits. Notez qu'il ne s'agit pas de son recrutement. L'armée existe : il ne s'agit que de l'organiser. Quinze ans de luttes parlementaires ont été insuffisantes pour aboutir à cette organisation.

On a déposé successivement depuis vingt-cinq ans plus de cinquante projets de réforme de nos impôts. Rien ne fait entrevoir le moment où l'un quelconque de ces projets pourra venir utilement en discussion.

On discute en détail depuis quelques années la question de suppression ou de réforme des octrois ; mais dès qu'une portion est votée, on s'évertue à prendre des mesures législatives pour en empêcher l'application.

Nous aurons à constater bientôt que dans tout les pays du monde — la France exceptée — où des droits sont perçus sur les successions, on pratique pour l'application des taxes la diminution des dettes. Il y a bien cinquante ans que cette réforme est à l'étude. Nous l'attendons encore.

De 1875 à 1879 diverses dispositions législatives ont prescrit une nouvelle évaluation des propriétés foncières non bâties en

vue d'arriver à une meilleure répartition de l'impôt frappant cette nature de fonds. Le travail était achevé en 1883. On s'est empressé de le trouver défectueux, prétention d'ailleurs injustifiée mais qui nous obligeait à le recommencer. Il y a quinze ans de cela et la loi autorisant cette nouvelle évaluation n'est pas encore votée.

Les projets ou propositions de réforme générale du code d'instruction criminelle ont fait trois ou quatre fois le va et vient de la Chambre au Sénat et du Sénat à la Chambre, après quoi on les a remisés avec une sorte d'abandon de mauvais augure. C'est à peine si on a pu en détacher et en faire voter quelques articles.

Le 26 juin 1883, — il y a donc seize ans! — j'eus l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi tendant à la nomination d'une commission de vingt-deux membres chargée d'étudier les réformes à opérer pour arriver à la diminution des frais et des formalités judiciaires. A quelques jours de là le ministre de la justice nommait une commission extra-parlementaire avec mission de rédiger un projet général de refonte de notre code de procédure civile. Le travail de cette commission terminé — et il remonte à bien des années — tous les ministres de la justice, ou à peu près tous, ont successivement déposé un projet de réforme du code de procédure civile. Des commissions ont été nommées puis se sont évanouies avec chaque législature. Nous en sommes encore au point de départ.

J'arrête ici cette aride nomenclature de résultats négatifs, mais je tiens à dire que volontairement je m'arrête en route.

* * *

Telle est la situation. Elle est connue de tout le monde. Elle commence à devenir intolérable. On compterait vainement sur le temps pour l'atténuer. De jour en jour elle s'aggrave.

Quelle en est la principale sinon l'unique cause ? C'est à n'en pas douter la soif du pouvoir chez les membres du Parlement. D'étonnantes réussites ont fait naître et se développer à ce point les convoitises qu'on dirait en vérité, qu'elles se sont généralisées.

Ma proposition tend à leur imposer un énergique tempérament.

Frédéric Bastiat qui fut un grand économiste et un profond penseur avait sur ce point des idées bien plus avancées que les miennes. Il soutenait, par des raisons que je ferai bientôt connaître

et qui s'appliquent *à fortiori* à ma thèse, que non seulement un représentant ne peut pas devenir ministre sans renoncer à son mandat parlementaire, mais que la loi doit purement et simplement interdire à un mandataire du peuple d'arriver aux fonctions de ministre pendant la durée de ce mandat (1).

Dans l'admirable discussion à laquelle il se livre à ce sujet, il pose comme prémisse indiscutée que « les hommes aiment la puissance ». Il corse cette affirmation par une autre plus hardie, vraie en quelque manière et à l'appui de laquelle il produit des faits certains, mais qu'il serait pourtant injuste de généraliser. « Les hommes, dit-il, ne font pas qu'aimer la puissance, ils l'adorent, et ils l'adorent avec tant de fureur que pour la conquérir ou la conserver il n'y a rien qu'ils ne sacrifient, même le repos et le bonheur de leur pays. »

Bastiat avait pourtant d'excellentes raisons pour produire cette audacieuse affirmation. Il les puise dans l'histoire et tout particulièrement dans l'histoire de l'Angleterre qui venait de traverser du fait de l'ambition et des rivalités inouïes de ses hommes d'Etat, des crises successives qui l'avaient mise à deux doigts de sa perte.

L'histoire est une école sûre. Elle est pleine d'enseignements. Rappelons brièvement quelques faits.

Nous sommes en Angleterre. — Walpole est ministre. Une coalition se forme contre lui. Walpole est à la paix, donc la coalition sera à la guerre. Carteret en est avec Pitt. Autant que ses adversaires Walpole aime le pouvoir. Plutôt que de s'en dessaisir, il se met aussi à la guerre, voulant en conduire les opérations. Il présente un bill de subsides. La coalition le repousse. Elle a voulu la guerre. Elle refuse les moyens de la faire. Voici son calcul : la guerre faite sans ressources suffisantes sera désastreuse; ce désastre entraînera forcément la chute du cabinet.

Cette combinaison réussit. La guerre est malheureuse. Walpole tombe. L'opposition entre aux affaires, avec Carteret comme chef ; mais composée d'éléments divers elle ne peut s'entendre. Pendant cette lutte intestine l'Angleterre est toujours battue.

Une nouvelle coalition se forme, Pitt en est l'âme. Il se tourne contre Carteret son ancien allié. Avec lui il voulait la guerre, contre lui il veut la paix.

(1) Cette thèse n'était point au surplus particulière à Bastiat. Nous verrons plus loin que cette *interdiction* fut formellement inscrite dans nos Constitutions de 1791 et de 1848.

Il le traite de ministre misérable et traître à la patrie. Peu de temps après on retrouve ces deux hommes fort bons amis assis côte à côte dans le même conseil.

Une troisième coalition porte les frères Pitham au ministère. Une quatrième les renverse. Ils sont remplacés par Pulteney et Carteret qui eux-mêmes sont renversés au bout de trois jours.

Pendant que le Parlement anglais est en proie à ces intrigues et et à ces convulsions la guerre continue. Des compétitions dynastiques se produisent. Ces considérations n'arrêtent pas les ambitions parlementaires.

Pitt conquiert enfin le pouvoir. Il approuve tout ce qu'il a blâmé, il blâme tout ce qu'il a approuvé. Survient une cinquième coalition contre lui. Elle échoue. Une sixième se produit quelques semaines après. Elle présente ce caractère particulier qu'elle est dirigée par une moitié du cabinet contre l'autre moitié. Pitt et Fox sont bien ministre, mais ils veulent l'un et l'autre être premier ministre, ils se sont unis mais pour se combattre après. Fox s'élève, Pitt tombe et n'a rien de plus pressé que d'aller fomenter une septième coalition.

Enfin les circonstances aidant (ces circonstances sont la ruine et l'abaissement de l'Angleterre à cette époque) Pitt arrive au but de ses efforts. Il est à son tour premier ministre. L'Angleterre épuisée une sorte d'armistice s'impose. Pitt gouverne pendant quatre ans. Après ces quatre ans commence une série interminable de crises ministérielles. C'est au point que Pitt ayant ressaisi un moment le pouvoir au milieu de ces péripéties et croyant faire beaucoup d'honneur au roi de Prusse en lui proposant une alliance, reçoit cette accablante réponse (que nous ferions bien de méditer en France) « Il est bien difficile d'entrer dans un concert de quelque portée avec un pays qui, par l'effet de changements continuels d'administration, n'offre aucune garantie de persistance et de stabilité ».

Un instant interrompue, la guerre des portefeuilles recommence de plus belle. North est chef du cabinet. Dans l'opposition se trouvent Burke, Fox, Pitt, Sheridan, Erskine. Chatham (le premier Pitt) avait rencontré à son début un ministère pacifique et naturellement il avait voulu la guerre. Le second Pitt entre au Parlement pendant la guerre, son rôle est de réclamer la paix.

North résistait au fils, comme Walpole avait résisté au père. North tombe, un nouveau ministère est composé. Burke, Fox,

Sheridan y entrent, Pitt en est exclu. Quatre mois après nouveau remaniement qui fait entrer Pitt dans l'administration et en fait sortir Sheridan, Fox et Burke. Avec qui pense-t-on que Pitt va s'allier ? Avec North dont quelque mois avant il avait demandé la tête. Fox voulait d'abord la paix parce que le ministère qu'il combattait voulait la guerre. Maintenant il veut la guerre parceque le ministère est pacifique. La guerre et la paix sont de pure stratégie parlementaire. Cette nouvelle coalition réussit. Pitt tombe North est mandé par le roi, mais les ambitions individuelles sont arrivées à ce point qu'il semble impossible de mettre un terme à la crise. Elle dure deux mois. Le roi Georges III en devient fou.

Ceci se passait à la fin du siècle dernier et dans les premières années de celui-ci.

Des faits analogues se sont passés plus récemment encore. En 1824, l'état des finances de l'Angleterre étant désespéré, un habile ministre, Huskisson, songea à une grande réforme économique. Il fit quelques expériences pour préparer et éclairer l'opinion. Il y avait alors dans le Parlement un jeune homme, profond économiste, qui comprit toute la grandeur et toute la portée de cette réforme. Si, en sa qualité de député l'accès du ministère lui eut été interdit ou difficile, il n'aurait eu rien de mieux à faire qu'à aider Huskisson dans sa difficile entreprise. Mais il n'avait point à s'arrêter devant un pareil obstacle. Il se dit : cette réforme est belle. C'est moi, moi seul qui l'accomplirai ». Mais pour cela il fallait être au ministère. Pour être ministre il fallait renverser Huskisson. Pour le renverser il fallait le dépopulariser. Pour le dépopulariser il fallait décrier l'œuvre qu'on admirait pourtant au fond du cœur ; c'est à quoi s'attache Robert Peel, car c'était lui.

Huskisson, meurt, sans réaliser sa pensée. Russell lui succéde. Les finances étaient aux abois. Russell propose un bill qui commence et implique la réforme. Robert Peel y fait une opposition furieuse. Si bien que Russell tombe du pouvoir. Robert Peel le remplace avec mission expresse de s'opposer à la réforme. Il s'applique au contraire à la faire, et la fait.

On pourra dire avec raison que depuis quelques années ces sortes de manœuvres sont tellement décriées en Angleterre que, pris par la honte, les hommes d'Etat n'osent plus autant s'y livrer.

Qu'est-ce que cela prouve contre ceux qui, sentant leur pays menacé du même mal, ne veulent pas attendre pour l'en guérir qu'il arrive aux derniers excès ?

Remarquons que c'est depuis ces crises répétées que s'est affirmée en Angleterre l'obligation, pour les membres de la Chambre des communes, appelés au ministère, de se soumettre à la réélection.

Dans quelle mesure cette procédure parlementaire a-t-elle concouru à enrayer le mal? Il serait difficile de le dire.

Dans tous les cas cet *impedimentum* qui a pu suffire pour les anglais dont le tempérament est plus calme, plus méthodique que le nôtre, serait insuffisant chez nous.

Je ne voudrais pas qu'on supposât qu'ayant pris les exemples que j'ai cités à l'histoire de l'Angleterre, j'aurais, par cela même, implicitement reconnu qu'on n'en pourrait trouver en France. La vérité est que notre propre histoire en est pleine. Mais en les rappelant, je courrais le risque de soulever des polémiques, d'aviver des rancunes ou des haines, ce qui ne servirait en aucune façon la cause que j'ai entrepris de défendre. Puis ce serait si triste !!

Qu'il me suffise d'affirmer, sans crainte d'une contestation sérieuse, que le mal parlementaire qui a sévi sur l'Angleterre pendant près d'un siècle, s'abat en ce moment sur nous et est en train de nous pénétrer jusqu'à la moëlle.

Hélas ! c'est dans la nature des choses de ce monde. Des hommes ont rêvé de grandeur, d'influence, de fortune, de gloire. Tout à coup le vent de l'élection les jette dans l'enceinte législative. Si la loi leur disait : vous y entrez représentant, vous y resterez représentant, quel intérêt auraient-ils à tourmenter, entraver, déconsidérer et renverser le pouvoir existant ? Mais au contraire elle leur dit : vous avez de l'audace et du talent, voilà le banc des ministres, si vous parvenez à les en chasser, vous pourrez vous y asseoir.

Alors, — et cela est infaillible — commencent ces tumultes d'accusations furieuses, ces efforts inouis pour mettre de son côté la force d'une popularité éphémère, cet étalage fastueux de principes irréalisables quand on attaque, de concessions abjectes, quand on se défend, ce n'est que pièges et contre-pièges, feintes et contre-feintes, mines et contre-mines. La politique devient une stratégie. On voit se liguer les éléments les plus hétérogènes et se dissoudre les plus naturelles alliances. Tout événement que le temps amène, portât-il dans ses flancs une conflagration générale, est toujours le bien venu, s'il présente un terrain où se puissent appuyer les échelles de l'assaut. (1)

(1) Bastiat. *Mélanges*.

On me dira que ces raisons militent en faveur du système qui consiste à interdire aux membres du Parlement d'être *promus* ministres, comme on disait autrefois. Ces arguments ont en effet servi à défendre cette thèse ; ils acquièrent encore plus de force à l'appui de la mienne.

*
* *

Ma proposition ne tend en effet qu'à édicter une règle d'incompatibilité pure et simple. Si elle est adoptée, il sera toujours permis de prendre les ministres parmi les membres du Parlement ; mais le fait seul de l'acceptation de cette fonction emportera déchéance du mandat parlementaire.

Ici se placent tout naturellement les raisons de droit qui, en dehors des motifs déjà déduits et de ceux qui seront déduits plus loin, me paraissent devoir imposer cette solution comme une nécessité impérieuse.

J'ai parlé au commencement de ce travail du principe de la séparation des pouvoirs. La présence des ministres dans nos assemblées, comme membres de ces assemblées, avec voix délibératives, est une violation manifeste de ce principe, car, comme ministres, ils sont des délégués du pouvoir exécutif; comme députés ou sénateurs ils exercent le pouvoir législatif. On le sent bien, un ministre-député ne peut pas être un ministre uniquement préoccupé de l'intérêt général. Exerçant en même temps le mandat parlementaire, il est amené par la force même des choses à manquer aux devoirs essentiels d'impartialité que lui impose sa fonction ministérielle. Un député, ou un sénateur ministre sera toujours porté à entourer de faveurs la région qu'il représente au Parlement. S'il le fait, il manque à son devoir comme ministre. S'il ne le fait pas, il peut être accusé de mal remplir son mandat parlementaire. Donc l'incompatibilité s'impose en morale et en équité.

Elle ne s'impose pas moins en droit. On a vu des ministres attaqués dans nos assemblées, s'y défendre non seulement par la parole, ce qui est leur droit incontestable, mais aussi par leur vote, ce qui est exorbitant.

Que la loi permette de porter au pouvoir des hommes qui, jusque là, avaient comme membres du Parlement mission de contrôler, de critiquer, d'accuser et de juger ceux qui le détiennent,

cela se conçoit et je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Mais ce qui ne se conçoit point, c'est que ces contrôleurs, ces critiques, ces accusateurs, ces juges, devenus ministres, conservent après comme avant, leur pouvoir de contrôle et de juridiction sur les actes qu'ils accomplissent comme ministres.

Voici un ministre qui est en même temps député. On agite la question de savoir s'il y a lieu de le mettre en accusation. Qui le dira? La chambre des députés (1); et dans ce procès qu'on lui fait, ce Ministre aura voix délibérative ; il pourra voter, et, en cas de partage des voix, s'absoudre. N'est-ce pas admirable!!

Nous parlera-t-on de la pureté de sentiments, de la délicatesse et du désintéressement d'un pareil juge ? N'est-ce pas le cas de dire avec Bastiat : « Malgré les plus éloquentes déclamations du monde sur la pureté et le désintéressement de la magistrature, je n'aimerais pas à avoir mon petit pécule dans un pays où le juge pourrait prononcer la confiscation à son profit. »

Puisque la loi électorale actuelle permet cet étonnant cumul, au mépris des règles posées par la constitution et le bon sens, n'est-il pas de notre devoir étroit de la modifier ?

En sens inverse est-il bien raisonnable de voir soumettre les actes des ministres à des hommes qui ont tant le désir de les renverser et qui ont toutes les chances de les remplacer sous la seule condition de les blâmer ?

Abordant ce sujet avec sa grande autorité, Bastiat fait une comparaison entre les Conseils généraux et nos Assemblées politiques, qui met en relief les vices de nos procédés parlementaires.

Pourquoi, dit-il, respecte-t-on l'autorité du Préfet dans nos Assemblées départementales ? C'est parce qu'il n'est pas d'usage que le conseiller qui le met en minorité le remplace.

On dit : C'est bien différent. Les attributions des Conseils généraux sont limitées, leurs discussions peu importantes, la politique en est généralement bannie, ils ne donnent pas de lois au pays.

Est-ce que vous ne voyez pas que chacune de ces prétendues objections sont en faveur de ma proposition autant d'*a fortiori* ? Quoi ! disait encore Bastiat, la lutte infligera-t-elle au pays moins de maux parceque l'arène est plus vaste, le théâtre plus élevé, le

(1) L'art. 12, § 2 de la loi constitutionnelle du 16 Juillet 1875 porte, « Les Ministres peuvent être mis en accusation *par la chambre des députés* pour crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions ».

champ de bataille plus étendu, l'aliment des passions plus excitant, le prix du combat plus convoité, les questions plus brûlantes, plus difficiles et partant plus propres à égarer le sentiment et le jugement de la multitude ? S'il est fâcheux que l'esprit public se trompe quand il s'agit d'un chemin vicinal, n'est-il pas mille fois plus malheureux qu'il s'égare quand il est question de paix ou de guerre, d'équilibre budgétaire ou de banqueroute, d'ordre public ou d'anarchie ? (1).

Il regardait l'admissibilité des députés aux fonctions publiques, et spécialement aux fonctions de ministre, comme essentiellement destructive de toute force, de toute stabilité et de toute suite dans l'action gouvernementale. Rien au monde ne lui semblait plus propre à éveiller l'esprit de parti, à alimenter les passions, à corrompre toutes les sources d'informations et de publicité, à dénaturer l'action de la tribune et de la presse, à égarer l'opinion après l'avoir passionnée, à entraver l'administration, à fomenter les haines nationales, à provoquer la guerre extérieure, à user et déconsidérer le gouvernement, à décourager et pervertir les gouvernés, à fausser en un mot tous les ressorts du régime représentatif (2).

*
* *

Je répète que je ne vais pas aussi loin que Bastiat. Si j'invoque ses arguments c'est qu'ils s'appliquent encore plus justement à ma thèse qu'à la sienne.

Réduite aux proportions modestes que j'ai fait connaître, ma proposition ne saurait être de nature à gêner l'action des hommes d'Etat de grande valeur. Désignés pour le gouvernement par les mérites et par les qualités qui les distinguent, il leur importera peu de se trouver dépouillés d'un mandat de sénateur ou de député, qu'ils retrouveraient d'ailleurs facilement s'ils étaient tentés de le rechercher, mais qui ne leur sera point nécessaire pour revenir au pouvoir. L'usage ne tardera pas à se généraliser de prendre le Président du Conseil des Ministres et les collaborateurs qu'il aura choisis aussi bien hors du Parlement que dans le Parlement. Et j'estime qu'il est bon que cet usage se généralise.

Au contraire les médiocrités encombrantes trouveront un calmant salutaire — salutaire surtout pour le pays — dans la perte

(1). Bastiat. Loc. cit.
(2). Bastiat. Lettre à M. de Larnal.

de leur mandat qu'entraînerait la conquête passagère d'un portefeuille. La conservation de ce mandat sera pour eux le commencement de la prévoyance et peut-être de la sagesse. On est effrayé de ce que font, et on s'est demandé ce que ne feraient point pour être ministre, ces ambitieux disqualifiés qui ne savent pas s'effacer devant la vraie supériorité des autres sans qu'une révolte jalouse leur monte au cerveau.

Il me semble que s'il convient — et cela n'est pas douteux — de faire les lois dont le pays a besoin, que s'il convient encore de les faire au moment précis où il en a besoin, celle dont j'ai pris l'initiative s'impose et vient à son heure.

Je ne me dissimule pas l'intensité de l'opposition que vont lui faire notamment les vulgaires ambitieux qu'elle a pour but d'atteindre. Je ne vois pas, pour la grande majorité des membres du Parlement, animés, eux, de sentiments généreux et patriotiques, l'utilité d'en avoir souci.

A ceux qui pourraient prétendre qu'elle pourrait porter atteinte à une émulation nécessaire dans la vie d'une nation, je me contente de demander s'il est permis d'assimiler le désordre parlementaire auquel nous assistons à une sage et profitable émulation. Car, c'est en vain qu'on essayera, dans les conditions actuelles, de réaliser les réformes que le pays demande et veut. Au lendemain de sa formation, un Ministère — quels que soient d'ailleurs la nuance et les mérites des personnalités qui le composent — voit se dresser devant lui, ouvertement ou secrètement, d'irréductibles hostilités alimentées par une armée d'ambitieux subalternes, associant leur fortune à celle d'un chef (chez nous on n'a que l'embarras du choix) qui doit les mener au combat, et peut-être — on l'espère toujours — à la victoire.

C'est cette coalition de sous-ordres, dans un pays qui, comme le nôtre, compte tant de chefs, qui est si grosse de conséquences funestes.

Les groupes parlementaires si nombreux, loin de faciliter l'action des partis, ne font que l'émietter. On y chercherait en vain des défenseurs unis d'un programme politique, condition première pourtant de l'application du régime parlementaire. On ne s'y agite à proprement parler que pour soi-même.

Rien n'est plus favorable que ces pratiques à l'instabilité ministérielle. Rien n'est plus contraire aux véritables règles du régime parlementaire.

Il en résulte que les Ministres en exercice, perpétuellement occupés à défendre leurs portefeuilles dans d'incessantes interpellations, n'ont plus de temps à consacrer aux affaires. Ils n'ont plus qu'un simulacre de volonté et d'autorité propres, se croyant obligés de ne s'inspirer que de celles qui prédominent dans le Parlement. De directeurs qu'ils devraient être, puisqu'ils sont le Gouvernement, ils passent à l'état de serviteurs dociles. Ce n'est plus le Gouvernement qui gouverne, c'est plutôt lui qu'on gouverne (1).

Le parlementarisme est à ce point faussé que c'est la Chambre des Députés qui inspire le plus souvent aux Ministres les actes de leur administration, cumulant ainsi à son profit d'une façon à peine dissimulée, au grand préjudice des principes de la séparation des pouvoirs, les attributions du pouvoir législatif qui sont les siennes et celles du pouvoir exécutif qui ne lui appartiennent pas.

Un ministère ne vit plus par le prestige que lui donnent sa fonction et le propre mérite des membres qui le composent, mais de la condescendance calculée, intéressée de majorités parlementaires, précaires et instables.

De sorte que nous assistons à cet étonnant spectacle de confusion de pouvoirs. Des Ministres, pouvoir exécutif, empiétant sur le pouvoir législatif. Les Chambres, pouvoir législatif, dirigeant et parfois absorbant le pouvoir exécutif.

On chercherait en vain dans un pareil trouble parlementaire quelques bribes de l'indépendance des Ministres vis-à-vis du Parlement. De concessions en concessions ils abandonnent tout et deviennent bien vite eux-mêmes, sur le moindre incident, la proie du Minotaure, n'ayant rien fait, n'ayant pu rien faire ; et ils cèdent la place à d'autres qui ne feront pas mieux, et qui remettront un peu plus tard leurs portefeuilles à des successeurs qui les imiteront.

La France est lasse. Elle demande quand finira cette politique de néant.

(1) Dès 1882, M. Raffolovich décrivait comme suit cet état de choses, dans la *Revue politique et littéraire*, p. 677. « La Chambre des Députés regarde tous les Ministres comme des agents dont aucun n'est nécessaire et qui, sous peine de renvoi, doivent subir ses caprices comme des ordres. Elle ne supporte pas de personne dirigeante.

« Elle n'admet pas le cabinet dans le sens constitutionnel du mot. Elle fait et défait les Ministres toujours à la recherche de commis et non de conseillers... »

L'étranger se réjouit de notre impuissance et des embarras qu'elle nous crée en compromettant notre tranquillité à l'intérieur et notre prestige au dehors.

Si ma proposition est votée, les Ministères auront plus de stabilité, car l'empressement et l'ardeur des sous-ordres à bouleverser les cabinets se trouveront amoindris. L'élément désorganisateur aura en grande partie disparu.

Le malheur de la situation est qu'on ne veut considérer le mandat législatif que comme une station ou un marche-pied et non comme un sommet ou un couronnement de carrière.

J'estime au contraire qu'il est assez beau, assez honorable, d'être et de rester sénateur ou député pour que des ambitions moyennes sachent s'en contenter.

Quoi qu'il en soit, avec la loi proposée, il est à peu près certain qu'un parlementaire ne convoitera et même n'acceptera un portefeuille qui lui serait offert qu'alors qu'il aura ou croira sérieusement avoir l'envergure correspondante à ce poste difficile et l'ensemble des connaissances générales et spéciales que comporte la mission qu'il serait appelé à remplir.

S'il a ces qualités, sa renonciation au mandat parlementaire ne lui causera pas de préjudice appréciable. S'il ne les a pas, on ne le verra plus encombrer de son insuffisance et de sa turbulence les couloirs, la tribune et même les séances de nos Assemblées.

On remarquera que ma proposition de loi n'enlève au Parlement comme corps politique, aucune de ses prérogatives constitutionnelles. Il sera toujours une admirable école pour la préparation aux hautes fonctions ministérielles. Il aura toujours le droit de renverser les Ministres, mais il aura moins de tendance à se substituer à eux. Il est inutile et dangereux d'en faire un tremplin où veulent à tout prix s'exercer les ambitions injustifiées pour l'unique triomphe de leur orgueil et de leur vanité.

A ceux qui prétendraient que la réforme projetée n'apportera aucun remède à la situation, il suffira de répondre qu'en l'état actuel des choses, quand un portefeuille de Ministre devient disponible, cent mains se tendent pour le saisir, et qu'après le vote de ma proposition de loi il se rencontrera bon nombre de parlementaires qui refuseront l'offre qui leur serait faite de se l'approprier.

De cette situation tout à fait nouvelle, découleront d'autres conséquences. Les Présidents du Conseil pourront plus librement

choisir leurs collaborateurs parmi les sommités politiques du pays. Les médiocrités se trouveront d'elles-mêmes éliminées. Dégagées des folles convoitises qui d'ordinaire les assiègent, celles-ci se confineront désormais dans l'exercice de leurs devoirs parlementaires.

Des deux côtés le pays sera mieux servi. Les Ministres seront plus capables. Ils seront moins troublés dans leur œuvre. Les parlementaires seront plus attachés à leur mandat et il me semble que le jour où ils auront fait le sacrifice que je leur demande de faire la nation redoublera de confiance en eux.

Un jour, Gambetta disait en parlant de la France : « C'est à la fois son avantage et son écueil d'être tellement désintéressée, tellement portée au culte de la justice que son histoire, sa généreuse et glorieuse histoire est remplie des sacrifices et des immolations qu'elle a faits d'elle-même au service des autres. »

En immolant à notre tour, sur l'autel de la patrie quelques-unes de nos prérogatives — j'allais dire de nos prétentions — nous continuerons les traditions de la France si noblement rappelées par Gambetta, et nous y trouverons encore un avantage, c'est qu'en pareille occurence nous aurons non seulement travaillé pour elle — ce qui devrait suffire — mais pour nous mêmes, puisque nous bénéficierons du sacrifice comme membres de la communauté.

*
* *

J'ai donné les raisons — elles me semblent péremptoires — qui militent en faveur de toute proposition ayant pour effet d'édicter l'incompatibilité des fonctions de ministre avec le mandat parlementaire.

Est-il nécessaire, comme on l'a prétendu, de recourir aux formalités compliquées de la revision de la Constitution pour mettre fin aux abus du régime et aux dangers que ces abus font naître ? On peut répondre : Non, sans la moindre hésitation.

Ce n'est pas que notre Constitution me paraisse en tous points irréprochable. Mais quelle est la Constitution que tout le monde s'accorderait à trouver parfaite ? Etant données les divisions de toutes sortes qui nous agitent, est-il possible de concevoir qu'on puisse jamais atteindre cet idéal ?

Il est d'ailleurs facile de constater combien ceux qui, en vue de

corriger l'impuissance parlementaire dans laquelle nous nous débattons, croient à la nécessité de modifier la Constitution, se montrent embarrassés pour expliquer en quoi elle gêne le fonctionnement du régime, quels seraient les articles à transformer et les modifications qu'il conviendrait d'y introduire.

Non, encore une fois, ce n'est pas la Constitution qui est la cause du mal. Une formule modifiée n'aurait pas cette vertu singulière de transformer nos mœurs et nos habitudes parlementaires, et c'est aux mœurs et aux habitudes parlementaires qu'il faut résolument s'en prendre ; ce sont elles qu'il faut impitoyablement corriger par des sacrifices nécessaires.

Nous posons en fait que la Constitution qui nous régit ne contient aucune disposition essentielle qui soit de nature à gêner l'exercice régulier et bienfaisant du régime parlementaire.

Si nous regardons hors de nos frontières, non seulement en Europe, mais dans le monde entier, nous chercherons en vain un autre pays qui éprouve le besoin chronique de reviser ses lois fondamentales, et qui ait une foi assez grande, toujours jeune et toujours candide, dans la vertu de la lettre écrite, pour s'imaginer que ses mœurs et ses destinées en dépendent.

Partout ailleurs, on s'accommode de la Constitution qu'on a, sauf à la modifier dans la pratique, discrètement et sans étalage ; et on ne s'en porte pas plus mal. Nous, au contraire, nous avons successivement essayé dans ce siècle toutes les Constitutions possibles et imaginables, sans nous arrêter définitivement à aucune ; et nous ne nous en portons pas mieux.

Ajoutons que le pays qui, en ce moment pratique le régime parlementaire de la façon la plus correcte, et dans des conditions qui peuvent exciter notre envie, n'a à proprement parler aucune Constitution écrite. Il pratique ce régime en s'appuyant sur des usages et sur des traditions.

Si chez nous les usages et la tradition sont jugés insuffisants, nous avons le moyen de les consacrer par des lois dépourvues de l'appareil constitutionnel et aussi — ce qui aurait dans beaucoup de cas une suffisante efficacité — par de simples dispositions réglementaires.

Pour corriger le défaut du régime on ne parle de rien moins que de convoquer une Assemblée constituante. Y peut-on sérieusement songer ?

Sans avoir plus longuement à insister sur l'inutilité de la mesure,

parlons des objections qu'elle soulève et des dangers qu'elle présente.

Les objections abondent et elles nous semblent péremptoires.

On a essayé de les réfuter, mais on n'y a pas réussi, car elles sont, pour la plupart du moins, irréfutables.

On me permettra de ne pas discuter celle tirée de la résistance obstinée des Chambres, qui refuseraient, a-t-on dit, par intérêt personnel, de céder la place à une Assemblée constituante. S'il n'y avait que des objections de cet ordre, le patriotisme des membres des deux Assemblées en saurait faire justice.

Mais que serait cette Constituante? On a dit qu'elle serait vraisemblablement à peu près l'image des Assemblées existantes, ce qui attesterait déjà un avortement perpétuant l'état de crise en l'aggravant. Mais qui pourrait répondre que cette Assemblée ne serait pas encore plus divisée, plus agitée en sens divers, plus incertaine dans ses desseins que le Congrès formé de la réunion des deux Assemblées actuelles?

Au cas de revision par un Congrès, il serait du moins entendu qu'on ne saurait toucher à la forme républicaine du gouvernement; mais une Constituante, dont la nomination mettrait à néant le pacte constitutionnel existant, pourrait à son choix maintenir la République ou lui substituer une autre forme de Gouvernement.

On doit se demander, dans ces conditions, où de pareils procédés pourraient nous conduire.

Il est incontestable que nous vivons à une époque critique de notre histoire nationale et qu'à certaines heures, dans notre pays, les passions s'agitent d'une façon inquiétante. Qui donc pourrait se permettre de dire à l'avance ce que donnerait l'élection d'une Constituante au scrutin de liste — c'est cette forme qu'on réclame — sous l'empire d'une surexcitation des esprits à l'intérieur et peut-être sous l'émotion de graves événements au dehors?

Voilà ce qui doit nous préoccuper. Voilà ce qui condamne le projet de revision par une Assemblée constituante et ce qui le voue à un échec inévitable.

On ne saurait contester en effet que si, chez nous, à cette heure, le parlementarisme est malade, la République est bien portante, et que le pays y tient.

Si donc, il faut débarrasser nos rouages parlementaires de la rouille qui en fausse le bon fonctionnement, nous devons y arriver sans recourir aux moyens empiriques qui pourraient faire

sombrer dans le même désastre et l'instrument de Gouvernement et les institutions républicaines elles-mêmes.

*
* *

On me reprochera peut-être de ne pas emprunter ma formule de l'incompatibilité des fonctions de Ministres avec le mandat parlementaire à l'expérience des autres nations.

Je ne pensé pas que cette critique puisse apparaître comme un argument décisif.

Il convient de dire toutefois qu'aux Etats-Unis d'Amérique et en Suisse, les Ministres ne font partie d'aucune Chambre ; qu'en Autriche ils sont pris le plus souvent en dehors du Parlement, et qu'en Angleterre les membres de la Chambre des Communes élevés aux fonctions de Ministres sont par ce seul fait déchus de leur mandat parlementaire. Ils ont, il est vrai, le droit de le reconquérir dans une élection nouvelle immédiate, ce que ne comporterait pas ma proposition de loi, mais, avec celle-ci, les Ministres tombés deviendraient immédiatement éligibles.

D'ailleurs, si nous pouvons et si nous devons prendre dans les législations étrangères ce qui paraît approprié au génie de notre nation, nous devons repousser avec soin tout ce qui s'en écarte. Or, le régime parlementaire n'a point, en général, dans les autres pays les dangers spéciaux plus haut signalés qu'il a manifestement dans le nôtre.

Mais j'ai mieux que cela à opposer aux adversaires de ma proposition. J'ai les précédents, et des meilleurs, puisés dans notre propre histoire parlementaire.

Tout le monde sait que non seulement les Ministres de Louis XVI ne faisaient pas partie de l'Assemblée nationale de 1789 mais que l'entrée de la grande Assemblée leur était formellement interdite.

Le 6 novembre 1789 Mirabeau propose que les Ministres soient invités à venir prendre dans l'Assemblée *voix consultative* jusqu'à ce que la Constitution ait fixé les règles qui seront suivies à leur égard.

« Quelle force parviendrons-nous à établir, dit-il, si le pouvoir exécutif et la puissance législative craignent de discuter en commun ?... Où les Ministres pourront-ils combattre avec moins de succès la liberté du peuple ? Où proposeront-ils avec moins d'in-

convénients leurs observations sur les actes de législation ? Où leurs préjugés, leurs erreurs, leur ambition seront-ils dévoilés avec plus d'énergie ? Où contribueront-ils mieux à la stabilité des décrets ? Où s'engageront-ils avec plus de solennité à leur exécution ? N'est-ce pas dans l'Assemblée nationale ?... »

« Les premiers agents du pouvoir exécutif sont nécessaires dans toute assemblée législative. Ils composent une partie des organes de son intelligence. Les lois avec eux deviendront plus faciles, leur sanction sera plus assurée et leur exécution plus entière. Leur présence préviendra les incidents, assurera notre marche, mettra plus de concert entre les deux pouvoirs » (1).

Il faut applaudir à ce beau langage. Mais il convient d'insister sur ce point, Mirabean ne veut pas qu'on introduise les Ministres dans l'Assemblée à titre *délibératif* mais simplement *consultatif*.

Blin combat la proposition de Mirabeau. Il ne veut admettre à aucun titre l'introduction des Ministres dans les séances de l'Assemblée. *Subsidiairement* si la proposition de Mirabeau était adoptée, en principe il demande tout au moins à titre d'amendement qu' « *aucun membre de l'Assemblée ne puisse passer au Ministère pendant tout le cours de la session* ».

Après Montlosier, Lanjuinais combat aussi la proposition Mirabeau (2).

« Mes cahiers, dit-il, me défendent d'opiner devant les Ministres, Je ne peux donc adopter la proposition de M. de Mirabeau. Nos principes me le défendent encore. Nous avons voulu séparer les pouvoirs, et nous réunirions dans les Ministres le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif en leur donnant la voix consultative qui sans contredit tient de bien près à la voix délibérative ».

Lui aussi, pour le cas où le principe de la proposition Mirabeau serait admis, demande d'y introduire un article additionnel qui serait ainsi conçu : « Les représentants de la Nation ne peuvent obtenir du pouvoir exécutif, pendant la législature dont ils sont membres et pendant les trois années suivantes, aucune place dans le Ministère, aucune grâce, aucun emploi, aucune commission, aucun avancement, pension et émoluments, sous peine de nullité et d'être privé des droits de citoyen actif (électeur) pendant cinq ans ».

(1) Archives parlementaires, t. 9, p. 710.
(2) Séance du 7 novembre 1789.

Après un débat auquel Mirabeau prit une part brillante l'Assemblée rejette sa proposition et lui substitue celle de Lanjuinais.

La première partie est adoptée sous la forme suivante :

Aucun membre de l'Assemblée nationale ne pourra obtenir aucune place de Ministre pendant la session de l'Assemblée actuelle ».

Puis, l'Assemblée décide que l'examen du surplus du texte proposé par Lanjuinais est ajourné à l'époque où l'éligibilité des Ministres et autres agents du pouvoir exécutif sera examinée constitutionnellement.

Le jour prévu du vote de la Constitution arrive (14 septembre 1791), et cette Constitution précédée, comme on sait, de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, cette Constitution qui est et restera le monument le plus étonnant et le plus digne d'admiration des temps modernes, cette œuvre extraordinaire qui affirme si hautement les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui a ouvert l'ère de la justice et du droit et posé les bases sur lesquelles reposent les sociétés modernes, porte un article ainsi conçu :

« Les membres de l'assemblée nationale actuelle et des législatures suivantes, les membres du tribunal de cassation et ceux qui serviront dans le haut jury, ne pourront être promus au Ministère, ni recevoir aucune place, don, pension, traitement ou commission du pouvoir exécutif ou de ses agents pendant la durée de leur mandat et pendant deux ans après en avoir cessé l'exercice. » (1)

Voilà l'œuvre de cette admirable Assemblée qu'un grand souffle de désintéressement et de patriotisme animait. Et pourtant elle n'avait pas sous les yeux le spectacle écœurant qui blesse les nôtres !

La seconde République, en 1848, s'inspira tout d'abord des mêmes pensées que sa devancière. Le principe est posé dans l'art. 28 de la constitution du 4 novembre, ainsi conçu :

Toute fonction publique rétribuée est incompatible avec le mandat de représentant du peuple.

Aucun membre de l'Assemblée nationale ne peut, pendant la durée de la législature, être nommé ou promu à des fonctions publiques salariées, dont les titulaires sont choisis à volonté par le pouvoir exécutif.

(1) Art. 2, sect. 4, chap. 2. Titre III.

Il convient toutefois d'ajouter que la constitution après avoir affirmé le principe et la règle, entendait réserver l'examen des exceptions, car un paragraphe 3 porte :

Les exceptions aux dispositions des deux paragraphes précédents seront déterminées par la loi électorale organique.

C'est donc lors de la discussion de cette loi électorale organique que la Constituante de 1848 eut à examiner la question de savoir si les Ministres rentreraient dans l'exception. C'était le 19 mars 1849.

Ici réapparait Bastiat dont j'ai si souvent invoqué l'autorité. Mais, l'éminent constituant eut le tort de reprendre dans toute sa rigueur la thèse qui avait été posée devant l'Assemblée Nationale, en 1789 et 1791, telle qu'elle avait été résolue par la grande Assemblée. Il soutint lui aussi — ce qui par ses conséquences va bien au-delà de ce que je propose et de ce qui est juste — qu'il doit être interdit à un député de devenir ministre pendant toute la durée de la législature; ce qui revenait à dire que les ministres seraient toujours pris *en dehors* des Assemblées parlementaires.

Dans ces conditions la proposition fut repoussée sous l'effort d'une réaction déjà puissante, dirigée par le rapporteur du projet de loi, Billault, qui préludait déjà à l'œuvre qu'il devait continuer quelques années plus tard sous l'Empire.

D'ailleurs, il faut en convenir. Billault avait beau jeu devant une assemblée hésitante, inquiète, dans les derniers jours de son existence (elle se séparait deux mois après), quand il venait lui dire que c'était enlever toute autorité aux fonctions ministérielles que d'empêcher les membres les plus éminents des assemblées politiques d'y accéder.

Je suis très éloigné, pour ma part, de demander aux parlementaires d'aujourd'hui de faire tout le sacrifice que s'étaient imposés par un effort héroïque, les législateurs de 1791 et que réclamait Bastiat en 1849. Encore une fois, je ne demande pas qu'il soit interdit de prendre les ministres dans nos assemblées politiques ; je demande uniquement qu'il n'y ait jamais cumul, sur la même personne, des fonctions de ministre et du mandat législatif.

Sarrans qui avait déposé un amendement restreignant, l'incompatibilité dans les termes de ma proposition de loi le retira en disant : « L'assemblée me parait supporter *impatiemment* ce débat. Je crois devoir dans ces conditions, retirer mon amendement. »

Les membres des parlements sont des hommes. Ceux de 1849 supportaient *impatiemment* les débats qui tendaient à amoindrir leurs prérogatives On saura bientôt si ceux de 1899 ont plus de longanimité.

*
* *

Il me reste à réfuter une objection d'un autre ordre. On a prétendu que l'adoption de ma proposition entraînerait une modification de notre régime constitutionnel. Je le nie absolument.

Je concevrais l'objection si je reprenais l'article de la constitution de 1791 que j'ai reproduit plus haut ou l'amendement Bastiat qui comporteraient en effet une légère atteinte aux pouvoirs du chef de l'État, obligé désormais de prendre ses ministres en dehors du parlement. Mais, je ne demande point cela.

Quand aux pouvoirs que la constitution confère aux ministres délégués de l'autorité exécutive, ils demeurent intacts.

Il est bien vrai que les ministres ne pourraient plus cumuler l'exercice de leurs fonctions comme délégués du pouvoir exécutif et le mandat parlementaire ; mais ce cumul n'est point une prérogative consacrée par la Constitution. Tous les pouvoirs attachés à la fonction de ministre sont et demeurent les mêmes, que celui qui en est investi soit ou ne soit pas en même temps sénateur ou député.

Ce qui seul sera amoindri par l'adoption de la mesure, ce sont les droits et prérogatives des sénateurs et des députés auxquels on enlèvera la faculté d'être en même temps ministre comme on leur a déjà enlevé, l'année dernière, celle d'être gouverneur de la Banque de France.

Cette interdiction, loin de porter atteinte à l'exercice régulier de leur mandat, aura certainement pour effet de le rendre plus facile et plus utile.

Toutes ces questions d'incompatibilité sont exclusivement du domaine législatif.

La constitution de 1875 ne parle pas expressément du mode de recrutement des ministres. Elle se contente de conférer au Président de la République « la nomination à tous les emplois civils et militaires (art. 3).

D'autre part, le droit du chef de l'Etat de choisir ses ministres

en dehors du Parlement a reçu de nombreuses applications depuis le vote de la constitution de 1875. Il est inutile de les rappeler.

Ce sont les deux lois organiques du 30 novembre 1875 sur l'élection des sénateurs et des députés (art. 8 de la première et art. 20 de la seconde) qui ont réglé les questions d'incompatibilités. Or ces deux lois n'ont pas le caractère constitutionnel. Cela a été doctrinalement reconnu de tout temps ; et la pratique est venue corroborer l'interprétation de la doctrine puisque ces lois ont été, à diverses reprises, modifiées, abrogées même dans certaines de leur disposition par des lois votées en la forme ordinaire. (1).

* * *

En résumé, certaines pratiques qui menacent en le dégradant de ruiner notre régime parlementaire nous imposent de sérieuses, et sévères résolutions. Voulant en faire cesser les effets, il faut s'attaquer aux causes.

Nous devons rapppeler à ceux des membres de nos assemblées représentatives qui paraissent l'oublier que la stabilité ministérielle, — qui n'implique pas pourtant la permanence indéfinie du pouvoir — est une condition de bon fonctionnement de nos institutions ; qu'elle est de nature à inspirer confiance à l'intérieur comme au dehors ; que les législateurs choisis par le pays sont ses mandataires tenus de s'inspirer de ses besoins ; qu'il est interdit à ces mandataires de changer arbitrairement les termes du contrat qui les lient à leurs mandants ; que si le mandat dont ils sont investis comporte le pouvoir de renverser les ministères, il ne comporte pas que cela ; que les législateurs sont principalement préposés à la confection des lois ; que le Parlement n'est pas un *turf* où se pratique d'une façon ininterrompue la course aux portefeuilles ; qu'il faut mettre fin à ce petit *jeu de massacre*

(1) Voir, en ce qui concerne la loi sur l'élection des sénateurs, loi du 9 décembre 1884 modifiant les articles 2 (§§ 1 et 2), 3, 4, 5, 8, 14, 16, 19 et 23, et abrogeant les articles 24 et 25. Et en ce qui concerne la loi sur l'élection des députés : loi du 20 décembre 1878, article 1er, modifiant l'article 3, loi du 16 juin 1885 abrogeant l'article 14 et loi du 13 février 1889 le rétablissant, loi du 13 février 1889, modifiant l'article 19 et l'article 21, et loi de finances du 29 mars 1897 modifiant l'article 16, § 3.

appliqué aux ministres en exercice ; que ces sortes de distractions parlementaires, amusantes peut-être pour certains élus, sont fatigantes et énervantes pour l'électeur ; qu'elles menacent d'être ruineuses pour tous.

Si le pays croit que les moyens préconisés par ce travail sont salutaires et efficaces il n'aura qu'à les imposer à ses élus lors des prochaines consultations du suffrage universel. C'est peut-être, hélas ! le seul moyen de les faire aboutir.

A. BISSEUIL,
Sénateur.

LES DERNIÈRES FRÉGATES FRANÇAISES DE L'INDE

1807-1810

(Suite)

II

Première campagne de la frégate la Manche (1)

Pendant notre séjour à l'Ile-de-France les réparations de la *Manche* furent poussées avec activité. Notre voilure, qui avait particulièrement souffert, fut réparée et complétée ; nous embarquâmes des vivres et des munitions pour une campagne de six mois ; on nous donna un officier pratique des mers de l'Inde, M. David, ancien capitaine des vaisseaux de la Compagnie des Indes, parlant l'arabe et le malais, et trois officiers du commerce, enseignes auxiliaires, destinés au commandement de nos futures prises ; l'équipage fut renforcé de matelots indiens, appelés « lascars », que l'on devait également embarquer sur les prises.

Nous appareillâmes le 9 avril 1808, faisant route au sud-ouest, de façon à passer dans le sud de l'île Bourbon, que nous eûmes en vue pendant plusieurs jours, à cause de la faiblesse du vent. De là on gouverna sur l'extrémité méridionale de Madagascar. Nous doublâmes la pointe sud de la grande île et nous établîmes en croisière entre le cap des Courans, situé sur la côte africaine à l'entrée du canal de Mozambique, et la baie de Saint-Augustin-de-Madagascar.

Le 25 avril, on chassa un brick portugais qui amena son pavillon mais ne put être immédiatement amariné, la frégate étant sous les huniers aux bas ris, le vent très violent et la mer horriblement

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er Juin 1899.

grosse. On donna au brick l'ordre de nous suivre. Pendant la nuit, il essaya, à plusieurs reprises de faire fausse route. Dans l'une de ces manœuvres nous faillîmes lui passer dessus ; on fut obligé de le tenir jusqu'au jour sous la volée de la frégate. Le lendemain, le vent ayant molli, on put aller à bord de ce bâtiment, nommé le *Généreux Albuquerque*; il sortait de la rivière d'Hyambane, avec un chargement de défenses et de dents d'éléphant et des noirs dont quelques-uns furent pris comme domestiques sur la frégate. Ce bâtiment expédié pour l'Ile-de-France, la *Manche* resta en croisière sur les mêmes points jusqu'au 20 mai, sans faire aucune rencontre, puis remonta le canal de Mozambique jusqu'en vue des îles Comores situées à son extrémité nord.

Après avoir reconnu les îles de Mohély et de Mayotte, on fit route pour l'île d'Anjouan, située à une dizaine de lieues dans le nord-ouest de Mayotte et où nous mouillâmes, le 30 mai. Des canots du pays vinrent aussitôt nous apporter des vivres frais, des légumes et des fruits qui abondent dans l'île. Une députation envoyée par le roi nous invita à entrer dans la ville et à nous y approvisionner.

Les habitants d'Anjouan nous reçurent avec cette politesse et cette aisance de manières que l'on remarque d'ordinaire chez les musulmans. Ils savent lire et écrire l'arabe et pratiquent quelques arts mécaniques. Quelques-uns se livrent à la navigation ; mais ils se bornent à un cabotage des plus restreints. Les peuplades du nord de Madagascar faisaient alors de fréquentes descentes aux Comores et y enlevaient des troupeaux et jusqu'à des femmes et des enfants ; pour se préserver de ces incursions, les Anjouanais avaient entouré leur ville de murailles flanquées de tourelles et garnies de quelques pièces de canon.

Précédés par notre commandant que l'on portait dans un palanquin escorté de musiciens, nous fûmes conduits au palais, grande maison carrée sans aucun caractère extérieur. Nous ne vîmes au dedans que la salle d'audience à laquelle nous arrivâmes par un large escalier d'un bon style d'architecture. Le roi Iphise nous reçut sans autre cérémonial que de prendre la main à chacun des officiers qui lui étaient présentés. Sortis du palais et comme nous nous dirigions vers la porte de la ville, nous entendîmes une grande rumeur et des cris d'alarme. Ce tumulte était occasionné par la présence d'un domestique malgache appartenant à un officier de la frégate : telle était la terreur que les gens de Madagascar

inspiraient à cette paisible population ; notre officier pratique la rassura.

Ce que nous pûmes voir de l'intérieur des habitations nous parut simple, mais très propre. L'appartement des femmes est séparé du reste de la maison et, comme chez tous les musulmans, sévèrement interdit aux étrangers ; mais il y a des grâces d'état et les médecins ont accès partout, même chez les orientaux. Le gouverneur de la ville vint réclamer mes soins pour l'une de ses légitimes épouses, sa préférée, me dit-on, et m'introduisit dans son harem. La malade, femme d'une trentaine d'années et d'assez jolie figure, mais d'un embonpoint exagéré, était atteinte d'uue ophtalmie qui céda en peu de jours à l'emploi de la pommade de Lyon. Cette prompte et facile guérison, le luxe relatif et la haute situation de mon client me valurent les compliments de mes camarades : une cure pareille devait, à coup sûr, être suivie de brillants honoraires. Le gouverneur me remercia d'une façon plus délicate et par un présent tout à fait dans le goût et les habitudes du pays. La veille de notre départ, je reçus un immense panier rempli de superbes oranges ; au milieu de ces beaux fruits il y avait une boîte contenant quatre coffrets enfermés l'un dans l'autre, tous de bois précieux incrusté de nacre et très artistement ouvragés. Je trouvai dans le dernier un peu de chaux, trois feuilles de bétel et une noix d'arèque. Le bétel est la chique indienne : dans la plus grande partie de l'Inde les gens du pays l'ont constamment à la bouche. L'offre de ce masticatoire, qu'il y aurait grave inconvenance à refuser, est une marque de déférence et de bon accueil.

Je fis, par l'entremise du gouverneur, la connaissance d'un autre personnage, Bombay Jacques, premier ministre du roi, qui avait habité quelque temps l'Ile-de-France et parlait assez bien le français. Bombay me fit voir différents papiers concernant des Français morts, dans l'île, entre autres les extraits mortuaires de plusieurs individus condamnés dans l'affaire de la machine infernale et que le gouvernement consulaire avait expédiés aux Seychelles, puis, de là, aux Comores. Plusieurs succombèrent peu de temps après leur arrivée à Anjouan. Quelques-uns réussirent à se procurer une chaloupe à l'aide de laquelle ils tentèrent de gagner Mozambique. Mais n'étant, comme on dit, ni marins, ni soldats, ils chavirèrent en sortant de la rade ; quatre périrent ; les autres furent recueillis par des pirogues arabes qui les ramenèrent à terre ; un nommé Vauversin, de Nantes, était du nombre de ceux qui furent

ainsi sauvés. Parmi les extraits mortuaires se trouvait celui du fameux Rossignol, plus connu par les massacres des prisons de Paris que par ses opérations militaires en Vendée, et qui, après avoir figuré dans la conspiration de Babeuf et dans divers complots ourdis contre le premier consul, fut condamné à la déportation, avec trente-deux de ses complices.

Je pris lecture de plusieurs autres pièces laissées chez Bombay. Les déportés accusaient les Arabes de perfidie et attribuaient la mort de leurs camarades aux mauvais traitements des naturels. Mon truchement me dit que quelques-uns s'étaient empoisonnés, que d'autres étaient morts de chagrin ou avaient succombé à la pernicieuse influence du climat. Les Comores étant sous la même latitude que la partie nord de Madagascar, il se peut que les conditions climatériques y soient les mêmes et qu'il y règne, surtout dans la saison des pluies, les mêmes fièvres qui enlèvent si rapidement les Européens sur le littoral de la grande terre. D'anciens navigateurs affirment, de leur côté, que l'air d'Anjouan est très malsain, que l'on ne s'en garantit qu'en ne passant pas la nuit dans l'île et qu'il est prudent de rentrer à bord avant le coucher du soleil. Peu d'entre nous, je dois l'avouer, suivirent ces sages conseils et personne ne tomba malade, quoique plusieurs fissent tout ce qu'il fallait pour le devenir. L'équipage se maintint également en bonne santé et se remit des fatigues de notre croisière à l'entrée du canal de Mozambique où nous avions toujours eu mauvais temps.

Nous fîmes de l'eau, qui est excellente dans cette île ; nous coupâmes du bois, achetâmes des bœufs, des cabris, de la volaille et des provisions de toute espèce. Un bœuf, de la grosseur d'un veau de France il est vrai, coûtait huit piastres ; un cabri, une demi-piastre ; dix poules, une piastre. Le poisson, fort abondant, était presque pour rien ; les fruits et les légumes se payaient en bouteilles, couteaux, aiguilles, morceaux d'étoffes, etc. Les provisions de l'équipage furent faites par Bombay Jacques ; celles de notre table par un général, du nom de Martin.

Pendant que nous étions au mouillage, le cratère de la Grande-Comore fit éruption. Toutes ces îles sont volcaniques et semblent, ainsi que Madagascar, l'Ile-de-France et Bourbon, avoir appartenu à un grand continent qui communiquait avec les îles malaises. Il est de fait que l'idiome de Madagascar a conservé beaucoup de mots malais et ne ressemble en rien à celui de la côte d'Afrique,

malgré la distance relativement faible, quatre-vingt-dix lieues tout au plus, qui sépare Mozambique du cap Saint-André, sur la grande île. Il existe aussi beaucoup plus d'analogie physique entre les Malais et les Malgaches qu'entre ceux-ci et leurs voisins d'Afrique.

Nous quîttâmes la rade d'Anjouan le 10 juin (1808), nous dirigeant vers Zanzibar, que nous reconnûmes le 15. Nous continuâmes notre route le long de la côte de Zanguebar dont nous reconnûmes, le 18 juin, les falaises abruptes et élevées. Les Portugais, maîtres autrefois des ports et des rades de cette côte, continuaient à y faire un assez grand trafic, celui des noirs, entre autres, et touchaient principalement à Quiloa, Mélinde et Monbaze ; nous n'aperçûmes cependant aucun navire de cette nation. Faisant toujours route au nord-est, nous longeâmes la côte d'Ajan, en passant devant Barva, puis devant Magadoxo, que nous rangeâmes à trois lieues de distance, et nous reconnûmes le cap des Récifs. Les observations du bord nous firent constater que toute cette partie du littoral était indiquée sur les cartes à vingt-huit lieues trop dans l'est ; elles déterminèrent la longitude du cap des Courans à 36° 46' E. et celle du cap Gardafui à 48° 48' E. Nous doublâmes ce dernier cap le 21 juin et nous établîmes en croisière de ce point à l'île Socotora. Dans l'après-midi du 23, il y eut une mutinerie à bord. L'équipage qui, au début, avait eu de l'eau à discrétion, était réduit depuis Zanzibar à trois quarts d'eau par jour. Il réclama un quart en sus et refusa sa ration de viande salée à cause de la soif qu'elle occasionnait. Quelques matelots refusèrent également de travailler ; d'autres ne voulurent pas chanter les boulines (1). Le commandant fit mettre quelques hommes aux fers, n'accorda aucune des demandes, et cet enfantillage n'eut pas d'autres suites.

Le 24, de grand matin, l'homme de bossoir aperçut deux navires au vent ; on prit les dispositions de combat. Le jour se faisant, on reconnut que l'un de ces navires était une gourabe et l'autre un fort bâtiment paraissant avoir une batterie couverte. A quatre heures du matin nous arborâmes le pavillon et la flamme anglais et tirâmes un coup de canon entre les deux navires qui hissèrent un pavillon arabe ; une embarcation fut envoyée pour les visiter

(1) Les matelots chantaient en cadence pour marquer l'instant précis où il fallait faire effort en même temps sur les manœuvres, bras et boulines, afin d'orienter les voiles.

et amener leurs capitaines à notre bord. La gourabe était l'*Endéroussi*, de 8 pièces de 8, commandée par son propriétaire, un Arabe de Mascate, nommé Mirzan ; l'autre navire était l'*Osmany*, de 6 pièces de 8, capitaine Salembajador. Ces bâtiments, sortis de Moka, allaient à Cananor sur la côte Malabare, avec un chargement de café et de diverses autres marchandises et avaient quatre cents passagers, banians et faquirs, qui revenaient de la Mecque. Le nacoudar (capitaine) de la gourabe déclara qu'il avait à bord 30,000 piastres et que l'autre navire pouvait en avoir autant. Les capitaines n'avaient ni actes de propriété, ni rôles d'équipage, ni états de chargement. Notre commandant leur fit connaître les ordres qui lui avaient été donnés au départ et qui lui enjoignaient de considérer comme de bonne prise tout navire construit dans un port anglais ou soumis au pouvoir de l'Angleterre, ou ayant seulement touché dans l'un de ces ports et y ayant acquitté un droit de douane ou de navigation. Ces ordres rigoureux n'étaient que l'exécution des décrets de Berlin et de Milan, par lesquels l'empereur avait riposté à l'acte du gouvernement britannique déclarant saisissable tout navire qui n'aurait pas pris un permis de navigation et acquitté un droit de douane dans un port anglais. Les deux navires arabes, construits à Surate, possession anglaise, et, de plus, ayant touché dans des ports soumis au pouvoir des anglais, tombaient sous le coup des décrets de l'empereur. On déclara aux capitaines qu'eux, leurs navires et leurs équipages étaient nos prisonniers. Les canots furent armés et la chaloupe mise à la mer pour aller chercher les équipages et les passagers. On tira des deux bâtiments environ 80,000 piastres en sequins et en monnaie d'Espagne et l'on amena les Arabes à bord de la frégate.

Cette affluence vint encore augmenter la disette d'eau qui régnait à bord. Depuis plusieurs jours nous étions réduits à six verres d'eau par homme et par vint-quatre heures et cela sous le soleil le plus brûlant qu'on puisse affronter dans ces climats : nous étions à l'entrée du golfe d'Aden, entre les côtes d'Ethiopie et d'Arabie, et le thermomètre Réaumur marquait habituellement de 36 à 40 degrés. On avait entassé les Arabes dans l'entrepont ; il eût mieux valu les laisser sous bonne garde à bord de leurs navires. Plusieurs de ces malheureux moururent de chaleur et de soif pendant la première nuit. Ils se précipitaient aux issues pour essayer de respirer un air un peu moins embrasé. Des femmes

qui s'étaient constamment tenues voilées se découvrirent le visage et se jetèrent à nos genoux pour obtenir de l'eau. Nous nous privâmes, pour les soulager, d'une portion de la nôtre : ce fut un grand sacrifice. Plusieurs de nos gens essayèrent de boire de l'eau de mer qui ne faisait qu'irriter la soif et donnait de violentes coliques à ceux qui en avaient usé.

L'*Osmany*, déchargé de ses marchandises, reçut tous les pélerins arabes et fut, le 26 juin, expédié pour Mascate. On répartit ensuite le chargement des deux prises entre la frégate et la gourabe l'*Endéroussi* que l'on expédia pour l'Ile-de-France. Mirzan, le capitaine de la gourabe, voulut s'embarquer avec nous et suivre la frégate jusqu'à son retour au Port-Napoléon, pour réclamer auprès du gouvernement contre la capture de son navire ; il quitta ses femmes et ses amis et prit place à notre bord. Cette résolution annonçait chez cet homme un véritable caractère. Mirzan fut considéré par chacun comme un passager qu'on aimait et qu'on respectait. Il apprit assez vite suffisamment de français pour pouvoir converser avec nous et prendre des leçons de mathématiques et de navigation que lui donnait un de nos pilotins, Jacques Lemarié, marin plein de savoir et d'avenir, devenu contre-amiral et qui n'a dû son avancement qu'à son mérite.

Le 27 juin, la *Manche* s'établit à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb : nous croisâmes là pendant quelques jours, reconnûmes l'île Brûlée, sur la côte d'Afrique, et traversâmes à la côte d'Arabie, à la hauteur du cap d'Aden que l'on eut en vue le 5 juillet. De là nous reprîmes notre route à l'est-quart-nord-est, longeant la côte sud de la péninsule arabique et passant devant les ports ou baies de Macula, Shahar et Goster ; le 14 juillet nous étions en vue du cap Bogatshma. Bien que les vents qui règnent sur cette côte dans la saison où nous y croisions soient habituellement de la partie du sud-ouest ou de l'ouest, accompagnés de pluies ou de grains, nous y eûmes en général assez beau temps ; mais nous y souffrîmes horriblement de la chaleur et surtout de la privation d'eau dont on fut encore obligé de réduire la ration.

Le 31 juillet, nous visitâmes un grand navire à trois mâts, le *Fataalberi*, appartenant au chérif de la Mecque, et qui allait sur l'est de Djeddah au Bengale, avec 30,000 piastres à bord. Comme il avait des papiers en règle, on le laissa continuer sa route, après

lui avoir acheté une partie de sa provision d'eau et quelques sacs de riz. Le 7 août, nous donnâmes chasse à un autre grand navire arabe, le *Shah Alem*, de 400 tonneaux et 75 hommes d'équipage : on lui prit de l'eau, des provisions et quelques objets de gréement et, le 8, nous levâmes notre croisière.

Profitant de la mousson qui règne au nord de la ligne à cette époque de l'année, nous fîmes route pour la côte Malabare, dans la direction de Bombay. Le 11 août, nous étions par 15° 45' de latitude N. et 56° 39' de longitude E. Le 15, on célébra la fête de l'empereur et, comme le vin ne manquait pas à bord, la journée se passa gaîment ; on accorda double ration et il y eut distribution supplémentaire d'eau.

Arrivés en vue de la côte Malabare le 17 août, nous suivîmes cette côte jusqu'à son extrémité sud et reconnûmes l'île de Ceylan le 25 août. Ayant doublé la pointe de Galles, nous reçûmes, dans la journée du 30, la chasse d'un vaisseau de 74 que notre supériorité de marche nous fit perdre de vue à la nuit et nous continuâmes notre route à l'est. Le 9 septembre, nous eûmes connaissance de l'île de Pulo-Nias, la plus grande de celles qui bordent la partie occidentale de Sumatra ; on gouverna pour doubler la pointe S.-E. de cette île, ce qui fut fait le 10. Les mouillages de Pulo-Nias sont en général excellents ; nous mouillâmes à quelque distance de la côte sur une ancre de bossoir, ne voulant pas nous engager de nuit dans un archipel dont les terres étaient encore assez mal marquées sur les meilleures cartes de l'époque. Le lendemain, on envoya les canots à terre pour reconnaître une aiguade et sonder la baie à l'entrée de laquelle nous avions jeté l'ancre.

Ces opérations terminées, la frégate s'approcha de la côte où bientôt nous descendîmes au milieu de Malais armés de sagayes et de kris. On éleva une tente au bord de la mer et l'on prit les dispositions nécessaires pour éviter toute surprise de la part des habitants. L'attitude de ces hommes qui marchent continuellement armés, à cause des hostilités permanentes régnant entre les diverses tribus de l'île, n'eut cependant rien d'agressif. Ces naturels sont généralement bien faits et robustes ; on retrouve chez eux le type et le teint de l'Indien. Les femmes passent pour les plus belles de l'archipel : sur ce point nous ne pûmes que nous en rapporter aux dires des voyageurs.

On fit de l'eau avec assez de facilité ; on se procura des patates,

des giraumonts, de la volaille et des porcs de la petite espèce, et la frégate se trouva bientôt abondamment pourvue de vivres frais. Les indigènes offrirent également de nous vendre des prisonniers de guerre provenant d'une de leurs incursions dans une tribu voisine. Pulo-Nias était, à cette époque, l'un des marchés d'esclaves les mieux fournis de l'Inde. On nous fit voir une vingtaine de captifs parqués dans une case et les fers aux pieds. La veille de notre départ, deux officiers de la frégate en achetèrent chacun un. Le premier parut se résigner assez facilement à sa nouvelle condition et se mit vite au courant de son service. L'autre qui, à sa mine, paraissait un chef lutta désespérément avec les Malais qui l'amenaient à bord. Il refusa toute nourriture et, deux jours après notre départ, se jeta à la mer par un sabord de la batterie.

Parmi les prisonniers qui nous furent offerts je remarquai un enfant de dix à douze ans, maigre à faire pitié, mais d'une figure intéressante et qui était fils, disait-on, de l'un des chefs de la tribu vaincue ; son père et ses frères avaient été tués. Je l'achetai trente piastres. Ce jeune Malais, bien traité à bord, revint vite à la santé. Je l'ai donné plus tard à une famille de l'Ile-de-France qui en eut le plus grand soin : il devint l'enfant de la maison. S'il était resté à Pulo-Nias, il serait certainement mort de misère et peut-être n'aurait pas échappé au massacre des prisonniers que nous laissâmes dans l'île. Le rajah avait insisté auprès de notre commandant pour qu'on le débarrassât de ces captifs, déclarant qu'il ne pouvait les garder plus longtemps et qu'il serait forcé de les faire mettre à mort si nous refusions de les lui acheter. On ne prit pas ce propos au sérieux ; il nous était impossible, d'ailleurs, de nous charger de tous ces prisonniers. Le matin de notre départ, au moment où nous faisions nos préparatifs d'appareillage, les hommes du dernier canot expédié à terre virent sur le rivage les corps décapités de ces malheureux.

Ayant réparé notre gréement, fait les divers travaux que nécessite un long séjour à la mer et mis la frégate en état de poursuivre ses projets de croisière, nous partîmes de Pulo-Nias le 20 septembre, pour aller explorer les baies du littoral ouest de Sumatra. Nous avions avec nous un pilote hollandais, nommé Dowman, qui connaissait bien cette côte. Le soir du même jour, la frégate s'engagea dans un canal fort étroit, en vue de beaucoup de petites îles et mouilla près de Pulo-Tamon. Dans la matinée du lende-

main on arrêta plusieurs bateaux malais qui se rendaient de Pulo-Tamon à Sumatra et auraient donné connaissance de notre arrivée aux établissements anglais de la côte. Nous gardâmes l'un de ces bateaux, gréé en forme de lougre et qui nous parut convenir à des expéditions dans les rades ou baies de ce littoral. Sur ce lougre, que nous appelâmes l'*Anonyme*, on embarqua trente homme commandés par MM. Le Bolloche, enseigne de vaisseau, et Chef-Dubois, aspirant.

Le 22 septembre, l'*Anonyme*, auquel on adjoignit notre péniche, commandée par M. Costé, enseigne de vaisseau, fut chargé d'aller enlever un brick anglais que des Malais nous avaient signalé comme étant mouillé dans la rade et sous le fort de Padang. Je fus désigné pour accompagner l'expédition et embarquai sur le lougre. Nous partîmes, laissant la frégate au mouillage et, le 25 septembre, nous arrivions en vue de l'établissement et du fort anglais. Après avoir doublé l'île Pissang, qui ferme la rade de Padang, nous aperçûmes le brick, mouillé très près du fort. Bientôt un canot chargé de monde quitta le fort et se dirigea sur le brick. Celui-ci, aussitôt que l'embarcation l'eut accosté, coupa ses câbles et appareilla. Nos hommes doublèrent les avirons et, arrivés à portée de pistolet du brick, firent une décharge de mousqueterie sur les gens venus au secours de ce bâtiment dont le pont fut vite nettoyé ; beaucoup de ces gens se jetèrent à l'eau et regagnèrent la côte à la nage. Ayant accosté le brick, nous sautâmes à bord et n'y trouvâmes que le second, M. Klein, Danois de nation, et vingt-trois lascars. L'officier nous reçut poliment et nous remit son navire qui s'appelait la *Jane* ; M. Costé en prit le commandement. Nous appareillâmes et fîmes sortir notre prise de la rade. Pendant ce temps, notre péniche donnait chasse à un grand sloop qui se réfugia sous les canons du fort. L'*Anonyme* revira pour prêter main-forte à la péniche. A ce moment la batterie anglaise ouvrit le feu sur nos deux petits bâtiments. Les premiers boulets nous dépassèrent de beaucoup ; mais le tir rectifié nous eût infailliblement coulés bas. Nous abandonnâmes cette chasse pour rallier notre prise.

Dr DESJARDINS.

(A suivre)

LE MAITRE DES SENTENCES

(Suite)

— Le bien donc seul nous fait vivre dans la mémoire des hommes ? et alors les hautes volontés, et les grands desseins, et les fortes conceptions ne servent de rien ? et vous n'accordez le mérite de l'immortalité qu'à la pitié, à la charité, à la bienfaisance, et à tous ces tendres sentiments, qui ne sont vraiment à leur aise que dans des âmes féminines ?

— Tu parles comme un rhéteur, interrompit le jeune Thang. Si tu fais le bien pour réjouir ta sentimentalité, ton action demeure une des formes de l'égoïsme, et trouve la seule récompense qu'elle mérite dans l'émotion douce que tu éprouves. Tu te satisfais toi-même, et le résultat ne va donc pas plus loin que toi même.

— Et, ajouta Luat, il ne s'agit pas de faire du bien pour le résultat que cela donne, soit chez soi, soit chez les autres. La belle aventure, que de faire du bien à autrui, soit parce qu'autrui en aura de la reconnaissance, soit parce qu'il augmentera sa vie physique ou intellectuelle de quelques avantages qui te feront honneur !

— Cependant, exclama Ayriès interloqué, il faut faire le bien avec discernement, et ne l'adresser qu'à ceux à qui il peut profiter.

— Erreur occidentale et féminine ! riposta Luat. C'est pour avoir nourri cette erreur que vous considérez la bienfaisance comme la conséquence de la sentimentalité, impression en somme inférieure. Il y a toujours un soupçon d'orgueil à prévoir, à scruter, à combiner les conséquences de ce que l'on fait. Si tu ne fais le bien qu'envers ceux qui le méritent, tu localises ton ardeur, et tu diminues la valeur de ton sacrifice, puisque tu veux, avant de l'accomplir, savoir s'il rapportera quelque chose. Mais faire le bien, sans savoir, sans vouloir surtout savoir comment celui qui le reçoit en profitera, et le faire également à ceux qui le méritent et à ceux qui le

dédaignent, voilà l'action vraiment méritoire, et qui nécessite une force de volonté, et une continuité de résolution, auprès desquelles les grands desseins et les caractères bien trempés dont tu parlais tout à l'heure ne sont que d'insuffisantes ébauches. Faire le bien pour soulager tel ou tel, dont les souffrances font mal à ta délicatesse, c'est une œuvre d'individualisme. Mais faire le bien, aveuglément, à tous et toujours, pour réparer, autant qu'il est en toi, l'universelle injustice au milieu de laquelle tu vis, et traiter de la même indifférence la reconnaissance et l'ingratitude, voilà l'action seule digne d'un disciple véritable de Dieu. Et celle-là est plus pénible que tous les exhaussements, que tous les héroïsmes, et te vaudra, à toi-même, la récompense et l'immortalité que tu n'auras pas cherchée. Mais peut-être ce sujet est-il trop grave encore pour tes oreilles ; laissons là ces propos qui ne conviennent guère pour un homme qui monte encore à cheval ; et viens fumer quelqu'une de ces pipes, où tant d'autres, avant toi, trouvèrent déjà le repos de l'esprit contrit, et, plus tard, la solution des problèmes cherchés. Ce que je viens de te dire peut te paraître excessif ; tu y sens cependant un grand fonds de vérité, un peu obscure, mais qui doit s'accorder aux préceptes de ta religion occidentale, comme elle s'accorde à la nôtre. Mais cette vérité ne t'apparaît que comme des éclairs brillants et fugitifs derrière des nuées lourdes et orageuses. Laisse faire le temps et l'enseignement des livres, peu à peu écouté. Et d'un œil désormais habitué à ses rayons, tu découvriras bientôt l'éclat de la grande lumière. Rien n'échappe à qui sait attendre et se contenter de la page du jour.

Et le vieillard pensivement inclina la tête et se tut.

— Luat, dit tout bas Baly à Ayriès, après avoir un peu fumé, Luat est un grand génie spéculatif, à qui les gens de sa race élèveront des autels après sa mort. Mais, de son vivant, ne lui en élevez pas dans votre esprit. Tout de qu'il dit est vrai, mais vient avant l'heure propice ; et ce qu'il dit peut donc devenir très dangereux. Dans vingt ans le pays sera pacifié et prospère par les moyens qu'il dit. Mais si nous les employions aujourd'hui, nous risquerions de ne satisfaire que notre conscience, et de laisser trop de liberté à des gens qui en useraient contre nous, et, en plus, de passer aux yeux de nos chefs pour des inconscients, ou des imbéciles, ou pis encore. Luat est véritablement un prophète ; et s'il mérite d'être vénéré, je me rappelle que tel peuple de l'antiquité, ingrat, mais fort pratique, découpait ses prophètes exactement en six pièces,

pour les empêcher de révéler une vérité dangeureuse. Autre temps, autres mœurs. Je ne vous conseille pas de morceler ainsi Luat, mais seulement de prendre garde à vous ».

VIII

Pendant que l'odieux émoi des luttes remuait et soulevait en sens contraires la région de Ngoctap, le pays des pagodes et des légendes, et pendant qu'Ayriès galopait dans les plus diverses directions, le long des digues latérales et transversales des rivières, suivi de ses légionnaires en chasse, le flair au pirate, et l'œil à la maraude, Baly, sur les plateaux de Yenkhoai, présidait à la stricte surveillance de la région de Sontay toujours inquiète, et du Rungday toujours suspect.

Cette fonction ne lui agréait qu'à demi.

Baly aimait toujours à se retrouver dans son premier poste, et à se rajeunir dans les régions où il avait vécu ses premières années coloniales. Mais surtout il prisait, dans Yenkhoai, le voisinage de Camthinh, où, tous les soirs, malgré les embûches des ténèbres et des rebelles, il allait fumer et causer chez son ami, le vieux Luat; et, au milieu des dissertations philosophiques et paisibles, il était certain d'apprendre presque toujours un détail intéressant sur la situation des rebelles et la marche de la rébellion. Car Luat avait, dans sa jeunesse et son âge mûr, été le maître intellectuel de tous les adolescents de la région, qui fréquentaient encore chez lui, et venaient lui apporter le témoignage de leur souvenir et de leur sympathie; et, plus que jamais, dans ces époques troublées qui présageaient de graves événements, Baly s'attachait à la conversation du vieux sage, et espérait y trouver, plutôt que des préceptes de vague morale, des indications certaines de conduite pratique, pour venir rapidement à bout d'un mouvement insurrectionnel que chacun devinait, et que la force seule serait peut-être impuissante à réprimer.

Régulièrement, chez le vieux Luat, où il avait étudié les goûts, les traditions et les lois des races jaunes, et où il avait sollicité et reçu tant d'utiles conseils, il se rendait tous les soirs en deux temps de galop, depuis Yenkhoai, en une heure de nuit, sur un chemin dont il connaissait toutes les pierres et les herbes ; et son esprit encore inquiet allait chercher, dans l'enseignement imper-

sonnel du vieux maître, la tranquillité que la rudesse des événements arrachait brutalement à ses convictions.

Et, couché tout de son long sur les grands lits d'opium, Luat, aux côtés de son fils aîné Vièn (le cadet, Thang, ayant suivi Ayriès à la guerre), lui répétait les habitudes et les désirs du peuple annamite, et lui expliquait, d'une paisible voix, les fautes commises, les hésitations, les défaillances, qui mettaient tous les jours en danger la paix du Tonkin et la vie des conquérants et des indigènes.

Les nouvelles que Baly chaque soir apportait n'étaient pas rassurantes ; la rébellion prenait corps ; les succès et les proclamations du doc Ngu jetaient du monde au parti de la révolte ; et si la région de Ngoctap se pacifiait et s'immobilisait sous l'horreur des colonnes militaires, le reste du Delta frémissait, et sourdement s'armait. Et du côté des Européens c'était aussi une préparation à une lutte prochaine, et chaque jour rendait plus lointaine et plus difficile l'application des mesures, que Luat déclarait pouvoir seules rendre la tranquillité à ce malheureux pays.

— Ce que vous m'apprenez tous les soirs est un enchaînement ; et je prévois, chaque nuit, une conséquence inévitable et plus triste encore. Dans le temps des luttes aveugles, les efforts des hommes sages ne servent plus à rien.

— Cependant des conseils, donnés et suivis à temps...

— Mes conseils, dit Luat énergiquement, sont bons, et je sais que ce que je dis est la vérité. Mes cheveux sont devenus blancs depuis que, tous les jours, j'étudie, et je n'en suis plus à me tromper sur les choses de la terre. Mais, pour être unique, la vérité n'est pas toujours comprise, et c'est peut-être une erreur que de la publier à certaines époques troublées. Et, en admettant même, ce qui est, hélas ! douteux, que nous soyons à un moment propice, il y a trop peu d'hommes qui la connaissent et qui s'en soucient. Quand, dans une province, le vieux Luat est seul à la dire, et l'inspecteur Baly à l'entendre, leur opinion est noyée dans l'opinion contraire de la foule, et leurs actes s'inutilisent, annihilés par les actes opposés du plus grand nombre ; même n'étant profitables à personne, ils peuvent devenir dangereux pour eux-mêmes, parce que le reproche et le soupçon atteignent toujours ceux qui s'écartent de l'avis général.

— Cependant ce n'est point une raison...

— Je ne vous fais pas l'injure de le dire, ni pour vous, ni pour

moi. Aucun éloge ne nous consolerait du mécontentement de nous-mêmes, et de l'oubli de ce que nous pensons être la justice. Mais le ciel, en nous donnant la perception de la vérité, ne nous a promis ni le bonheur, ni la gloire, ni l'estime.

— Je m'en saurai bien passer, dit Baly, et fort allègrement, si les actes qui m'en valent la perte pouvaient amener un bon résultat.

— Ce bon résultat sera certainement atteint un jour, et probablement par d'autres. Aujourd'hui le malentendu est trop complet et trop récent pour que ceux qui l'ont commis le confessent et en reviennent. Et des torts égaux s'imputent aux deux partis, torts qu'aucun ne reconnaîtra de son plein gré. Vous êtes, vous Français, sortis de votre rôle. Et vous ne devriez pas avoir un poste militaire sans un chef civil qui y commande, non pas les soldats, mais le sol et les habitants, afin que l'officier demeure en sa caserne. Autrement, il n'y a que des abus et des injustices. Je ne parle pas des capitales et des grandes villes où il y a de la surveillance, mais des postes éloignés où les militaires sont seuls, sans contrôle, et indépendants, et où ils ne savent rien du métier de gouvernement. Les plus habiles s'y perdent, et ce sont même les meilleurs soldats qui font les pires administrateurs. Voyez ce que fait, par exemple, votre ami, le capitaine de Sargex, qui est un brave et intelligent officier. Il veut, et c'est son droit, être renseigné sur ce qui se passe dans la vallée de Golao et sur la Rivière Noire. Et cependant il ne trouve pas un seul émissaire ; car, comme il n'entend pas notre langue, il serait contraint d'envoyer l'émissaire à un interprète, c'est-à-dire à un bavard, souvent à un traître. Alors il commande aux habitants des villages de lui servir d'intermédiaires et d'espions. Ceux-ci naturellement refusent, car s'ils consentent à donner des renseignements, les rebelles le savent, et viennent piller et massacrer les villages sous les yeux même du capitaine, qui n'a pas assez de soldats pour les protéger. En dehors de cette peur naturelle, il semble illogique et odieux de vouloir contraindre les habitants d'un pays à river plus étroitement sur eux-mêmes les chaînes de leur asservissement. Donc le capitaine ne sait rien ; sa situation est dangereuse à cause de son ignorance. Il accuse les villages de faire cause commune avec les rebelles ; il convoque les notables, et quand ceux-ci ne peuvent ou ne veulent lui donner des éclaircissements, il les fait frapper et martyriser par ses soldats. Et les habitants s'enfuient, se cachent, ou passent aux rebelles. Et voilà

ce qu'un chef militaire obtient de populations d'abord indifférentes et même bien disposées. Et votre autre ami, le capitaine Rodary, n'en fait-il pas autant à Chobo? et ne m'a-t-on pas dit qu'il s'amuse à mystifier et à humilier publiquement les Mans, ce peuple si simple et si fier? et qu'il leur inflige des punitions corporelles? et qu'il les force d'obéir aux gens de la plaine? et qu'il a des mœurs si dissolues, qu'il se sert de son autorité et de ses fonctions pour ravir des femmes mariées précisément dans la seule des tribus où le mariage soit vraiment sacré? Que pensez-vous qu'il en résulte un jour? il se fera tuer, lui et ses hommes, inévitablement. — Et puis, il y a autre chose.

— Quoi donc? dit Baly.

— Je vous l'ai dit bien des fois déjà: soyez justes: et, pratiquement, forcez tous les vôtres à payer exactement ce qu'ils prennent dans le pays. Le peuple espérait que vous le garderiez des rapines des mandarins; mais, s'il doit être pressuré, il aime mieux encore subir les exactions des petits tyrans congénères que celles des vainqueurs étrangers. C'est ce que j'ai dit l'autre jour à votre résident supérieur à Hanoï, quand il m'a fait appeler au sujet de ce commencement de révolte. Il pensait que je pourrais, par des paroles, atténuer la violence: mais il n'y a que ceux qui l'ont provoquée par leurs actes qui puissent l'arrêter, aussi par leurs actes, d'ailleurs je déplore qu'on m'appelle parfois à Hanoï; je ne puis y être utile, parce qu'il est impossible, à présent, qu'on y suive mes conseils; et à chaque voyage, je perds un peu de mon autorité sur mes compatriotes, qui me croient tout à fait gagné à la cause française; j'y perds aussi de ma sécurité.

— Nous sommes si près de Sontay; ne pourriez-vous vous y transporter pour la durée des troubles?

— Non; ma tête est faite à l'oreiller fixé contre mon mur, et mes yeux sont habitués à la hauteur de la maison familiale. Ici je suis né, j'ai vécu, j'ai enseigné; je ne dois pas vieillir et mourir ailleurs qu'ici; et je n'en bougerai pas, quel que soit le destin qui m'attende. D'ailleurs pourquoi fuir mon sort? N'est-il pas le meilleur, au goût du ciel qui me l'a préparé?

— Mais, si véritablement vous avez à craindre quelque chose, de la part de qui le craignez-vous?

— J'ai donné les conseils de mon expérience à ceux qui, comme vous, voulaient bien les entendre et essayer de les appliquer. Ces conseils, s'ils eussent été suivis partout — et vous dites que ce

n'est pas possible – eussent amené dans tous les cœurs la paix et la confiance en vous. Les rebelles n'auraient donc plus trouvé d'occasions pour leurs rapines, ni de complices pour leur rébellion. Il leur fallait se soumettre ou s'exiler. Je n'ai pas atteint ce but, mais je l'ai tenté, et vous y avez pensé comme moi. C'est donc des rebelles que, vous comme moi, nous avons tout à craindre y compris la mort.

— Pourquoi donc ne pas la fuir, quand cela est facile ?

— Ecoutez moi ; nous n'avons pas de vieillards moroses, et qui se plaignent quand, au retour du printemps parfumé, ils entendent de jeunes voix chanter des chansons d'amour. Le sourire de la sagesse n'a rien à envier au rire éclatant de l'insouciance : tous les âges chez nous sont heureux ; et, tournés sans cesse vers l'avenir, nous ignorons le regret du passé.

— Alors peut-être est-ce là le secret de votre indifférence vis-à-vis les durs labeurs de la vie et les approches de la mort ?

— La mort, pour nous, n'est qu'un mot ; et ce mot même, si sa consonnance est horrible, est vide de sens. Nous ne mourons point, et sommes immortels en toutes nos parties. Vois, étranger, les tablettes où sont inscrits les noms révérés de nos ancêtres : elles sont à la place la plus solennelle de la maison ; je ne puis rien faire sans les voir ; et je ne les vois jamais sans les consulter mentalement ; de sorte que ceux qu'elles représentent sont liés intimement à nos actions. Demain ma tablette continuera, à sa place normale, la suite déjà longue de celles que tu vois. Mais je ne serai pas plus absent de ce logis que ne le sont mes pères : à force d'appeler ici leur esprit, et d'y invoquer leur présence, nous les y avons véritablement retenus ; je serai avec mes enfants comme mes pères furent avec moi. Et mon âme toujours présidera aux destins de la famille. Quant à mon corps, il sera, dans son cercueil d'apparat, confié à la terre nourricière que je possède, qui m'a fait vivre, et à qui je rendrai ce qu'elle m'a donné ; et je nourrirai ce riz dont se nourriront mes enfants ; et c'est ainsi qu'en esprit et en matière, je demeurai au milieu d'eux, invisible et entier. De quoi donc me plaindrais-je ? et quel enseignement vaut celui-là pour trouver la mort douce et consolante, et moins pénible, en tout cas, qu'une absence involontaire ou que l'exil ?.... Mais c'est assez longtemps causer de choses sérieuses, et aussi de ces tristes politiques. Ne viendrez-vous pas achever la nuit en fumant ? Il est tard, très tard ; la nuit est un peu sombre. Demain matin vous rejoindrez

à temps Yenkhoaï. Venez sous la vérandah ouverte, où nos lits déjà sont transportés et les lampes allumées. Ainsi nous éviterons la chaleur du logis, et nous pourrons causer une fois encore des sciences éternelles, que le temps et les passions des hommes ne sauraient changer, et qui firent jadis votre admiration.

— Bien volontiers, dit Baly, en opérant le déménagement sommaire.

Et, une fois étendu sur la natte fraîche, l'œil aux étoiles, et les doigts repliés sur la fine aiguille :

— J'ai, le mois passé, dit-il, fumé chez le seigneur Tchangky, de Shanghaï, qui est sans contredit le plus riche et le plus intelligent des Chinois établis au Tonkin. Et vraiment son appartement et sa fumerie donnent au fumeur de bien délicates jouissances. Le lit est en trac magnifiquement travaillé de sculptures ajourées descendant jusqu'à terre; le plan est en marbre de Chobo, et, le long du mur, les inscriptions se dressent en or et en argent massif sur des plaques d'émail cantonais ; et au-dessus de la tête est un toit de bois doré tout sculpté, formé par les enroulements multiples du Dragon ; et, à travers les sculptures, on voit les verres bleus du vitrage supérieur de la maison. Ajoutez à cela ce que vous savez : que tous les instruments de fumerie sont en dents rouges et du plus vieil ivoire ; que ses pipes de canne à sucre et ses fourneaux de terre noire sont réputés dans tout le Protectorat; et qu'enfin son opium, recueilli directement au Yun Nan, est précieusement bouilli chez lui, en dépit des régies, et conservé deux ans avant d'être fumé ; et vous conviendrez que voilà réunies des jouissances peu ordinaires. Cependant, si peu blasé que je sois sur toutes ces splendeurs, j'avoue que j'y suis moins heureux que sur votre natte familière, à la lueur de votre lampe amie, écoutant le son d'une voix qui n'a jamais trompé.

— C'est, dit paisiblement Luat, qu'il est agréable à l'œil de voir de belles choses, et à l'âme de fumer un opium rare ; mais il est meilleur que la parole intéresse et vivifie l'esprit.

Et dès lors, toute la nuit, comme si les graves événements dont ils avaient parlé dans la soirée ne devaient pas éclater bientôt, menaçant leurs biens et leurs existences, les deux amis partirent dans les régions spéculatives de ces conceptions orientales, si ténues, et cependant à la fois si synthétiques, qu'un esprit mal préparé les prend pour des mots vides de sens ou pour des rêveries informes.

Leur voix se pondérait, le ton s'abaissait au fur et à mesure des pipes fumées et des vérités évoquées, et de grands silences coupaient les phrases rares, courtes et lentes. Ainsi doivent parler et réfléchir, dans l'atmosphère seconde, les Saints et les Génies, pour qui le temps est désormais sans bornes, et qui savent que, pour atteindre la compréhension divine, ils ont l'immortalité.

Pendant longtemps ainsi ils devisèrent ; peu à peu Baly abandonna la pipe et l'aiguille, se retourna, couché tout de son long sur le dos, l'œil rêveur, perdu dans l'obscurité de la nuit extérieure. Il n'était plus éveillé ; son corps était inerte ; mais son esprit lucide s'était envolé vers les sommets de l'intelligence, où la raison n'atteint qu'emportée sur les ailes du rêve.

Luat fuma encore un peu, puis prit un manuscrit chinois d'un des cahiers secrets de la médecine psychologique, où le traitement varie, dans chaque maladie, non pas suivant l'organe atteint, mais suivant l'élément frappé dans l'homme ; et il lut jusqu'au matin les longues colonnes où chacun des caractères représente non pas un mot, non pas un symbole, mais une idée. Et quand le crépuscule s'indiqua, que la lumière pâlit, et que, derrière les frondaisons toutes noires et délicates, le ciel se colora d'une fine lueur grise, Luat éteignit la lampe, ferma son livre, et, marchant pieds nus pour ne pas réveiller Baly de son rêve, il rentra doucement dans sa maison.

. . . .

L'un des soirs précieux que Baly et Luat consacraient à ces spéculations, qui n'avaient plus guère de chances d'être mises en pratique, Ayriès passa, descendant la digue du fleuve, de Vietri à Hoaxa, et de là prenant la route mandarine de Taydang à Sontay par Camthinh et la pagode de Van Mieu ; il venait du Lamtao et de la colonne, chercher des approvisionnements de vivres et de munitions, et devait y remonter quelques jours après, suivi de tout un peuple de coolies surchargés.

Ayriès était allègre, dispos et bien portant. De même que le canon résout en pluie les nuages, il avait simplifié les troubles et brouillards de son esprit, devant l'ennemi, à l'éclair des sabres sortis du fourreau.

Chez lui s'était faite la transformation que Luat prédisait à Baly ; le protecteur, dont on cherchait à faire un ami, redevenait

un conquérant ; la révolte de quelques indigènes englobait tout le pays ; et faute d'un point de repère qui distinguât les braves gens des pirates, il traitait tout le monde en révoltés ; tout son esprit s'en allait au caprice et aux excessives sévérités des guerres. L'élève, insuffisamment instruit, rejetait loin de lui l'âpre commencement de sa science ; il s'en retournait à l'erreur primitive, et la retrouvait avec joie, parce qu'elle était simple, et qu'elle le portait vers des décisions faciles, en harmonie avec sa nature. Et devant ce nouvel aspect des choses, qu'il prenait pour un éclair de la vérité définitive, il se sentait un amour ardent des aventures.

Curieux de tous les renseignements qu'il pouvait récolter sur l'état de choses de la région, Baly sacrifia l'une de ses soirées de Camthinh, et s'en fut à Sontay chez Maritz, y donnant en même temps rendez-vous à Ayriès, qu'il n'avait pas revu depuis son départ pour la colonne du Lamtao. Encore une fois ils se trouvèrent donc réunis dans le fumoir hospitalier, où, dès le premier jour, Sargex avait conduit Ayriès, et où, maintes fois, ils s'étaient retrouvés par la suite, devisant un peu du Tonkin et beaucoup de la France, et reposant leur esprit des soucis de la caserne et de la politique par les nouvelles et les littératures arrivées récemment de Paris, et auxquelles Maritz, en sa qualité de frère d'un des chefs de l'école symboliste, attachait un prix particulier.

Les temps étaient bien changés sans doute, et la gaieté assombrie, et la sécurité diminuée ; mais l'accueil et la maison du premier colon de Sontay ne changeaient guère, et affectaient une stabilité louable, au matériel et au sentimental.

Maritz, inquisiteur et observateur pénétrant, racontait ses pérégrinations en Rivière Claire et en Rivière Noire, et, mis un peu à l'index, en sa qualité de colon réfractaire, par les résidents réglementaires, rapportait l'opinion des foules indigènes, où la science de la langue et son assurance tranquille lui permettaient de se faufiler sans trop de risques. Les impressions de Maritz n'étaient pas favorables ; le peuple était mécontent ; et ce mécontentement provenait spécialement des menaces bizarres et vexatoires, que, dans leur peu d'expérience, prenaient les chefs de la région du Song Bo, le capitaine Rodary à Chobo, et le capitaine de Sargex à Yenlang.

— Je n'ai aucun parti pris en faisant remonter jusqu'à eux la responsabilité de l'humeur actuelle des gens de la Rivière Noire,

disait Maritz. Car si Sargex fait un peu de mal comme officier, le capitaine Rodary fait beaucoup de mal comme résident, et les mesures qu'il prend au civil conduiront sous peu à une catastrophe. Et comment l'évitera-t-il ? Il n'a pas de soldats, et les quelques miliciens qui sont autour de la résidence sont les plus enragés contre lui.

— Qu'a donc fait ce pauvre Rodary ? demanda Baly. Il sort pourtant de l'Ecole polytechnique.

— Il a fait, dit Maritz, tout le contraire de ce qu'il devait faire. On l'a envoyé dans un pays assez revêche, malsain, plein de montagnes, habité par une race particulière, les Mans, fort orgueilleux et ne pliant pas facilement ; il a agi vis-à-vis de ces gens-là comme il eût agi, à Haïphong, avec des coolies-pousse-pousse et des boys-lanternes. Vous jugez comme cela a réussi. Il est honni et exécré ; et, chose dangereuse, il n'est pas craint. Sa milice est dérisoire ; il a embrigadé ces fameux Mans, qui sont réfractaires à toute espèce de servitude et à la vie de caserne, et il leur a donné, pour chefs directs, des Annamites, que les Mans méprisent, et qui ont une peur atroce de leurs soldats. Aussi tous ces gens volent, pillent, manquent à l'appel ; et si on tente de les punir, ils désertent la nuit, mettant leurs armes et leurs fournitures en travers de la porte de leur sergent ; ils sont une cinquantaine de guerriers de cet acabit pour maintenir l'ordre dans Chobo, et pour protéger le résident contre les pirates.

— Et ils sont tout près, les pirates ?

— Je le crois bien ; sans compter ceux de la province de Sontay, il y en a des centaines à Yenlang, tout disposés à prendre Chobo par le revers des montagnes. J'en ai touché un mot au résident, qui n'a fait qu'en rire. Savez-vous ce qu'il fait présentement ?

— Je n'en ai pas idée, dit Ayriès.

— Eh bien, il y a à Chobo un certain chef montagnard, nommé Dinhthuy, qui commande aux Mans de toute la basse Rivière Noire ; c'est à son influence que Rodary doit d'avoir encore la tête attachée aux épaules. Ce Dinhthuy a un frère marié et absent, et une belle-sœur présente fort jolie. Elle a plu à notre résident, qui l'a fait demander en mariage. Dinhthuy lui a répondu, bien entendu en sa langue : « Non bis in idem ». Et voilà Rodary qui prend ce refus pour une insulte à la dignité de ses fonctions, et qui vient d'emprisonner la jeune femme, pour la faire changer

d'idée. Vous concevez le charmant effet produit sur la population, déjà travaillée par les rebelles. Et en attendant que sa prisonnière vienne à résipiscence, notre homme passe sa mauvaise humeur sur ses factionnaires, auxquels il donne lui-même les coups de rotin réglementaires sur le bas des reins, devant la résidence, au coucher du soleil.

Baly éclata de rire.

— Riez, riez, dit Maritz ; Rodary aussi rit, pour le moment. Mais voilà des plaisanteries qu'il paiera cher. Tous les montagnards l'ont en horreur, et pas un indigène ne le défendra. Et les pirates sont en nombre, à douze kilomètres.

— Il lui faut en effet, dit Baly, une certaine dose de philosophie pour se trouver à l'aise ; mais ce serait dommage qu'une catastrophe se produisît à Chobo ; car c'est bien l'endroit le plus tranquille et le plus admirablement pittoresque que je connaisse dans le bas Tonkin.

— Et sur la Rivière Claire, demanda Ayriès, est-ce que vos pronostics sont aussi noirs ?

— Sur la Rivière Claire, il n'y a pas encore de rébellion ouverte ; mais je n'ai pas retrouvé les gens d'autrefois. Tous les riverains sont insolents et sans prévenance ; et la dernière nuit de mon voyage sur mes radeaux, j'ai été, au milieu du fleuve, obligé de faire le coup de fusil avec mes bateliers.

— Alors vous pensez que là aussi...

Un coup frappé à la porte interrompit la conversation. Un boy ouvrit, et introduisit le vieux docteur Luat, qui s'avança, en souriant de l'étonnement que causait sa présence.

— Vous ici, vieux maître ! s'écria Maritz.

— Je viens de recevoir un appel, dit Luat. Et je suis arrivé tout de suite à cause de l'heure matinale où je suis convoqué demain matin. Me permettez-vous de demeurer, cette nuit, étendu sur les nattes de votre fumerie ?

— De grand cœur, dit Maritz. Mais peut-on savoir le sujet d'un si imprévu déplacement ?

— Je l'ignore moi-même, dit Luat. C'est un avis du Quan bo me disant de le venir trouver, et que nous passerons la matinée à causer.

— Hum ! grommela Baly. Je n'ai, dans cet homme de justice, que la confiance la plus limitée.

— C'est pourtant le fils adoptif du vice-roi ?

— Malgré cela, ou peut-être pour cela, comme vous voudrez, je me défie excessivement du seigneur Le-tuan, dont le passé n'est pas des plus recommandables, et je crois que Luat fera bien de partager ma défiance.

Luat s'inclina sans mot dire, et tendit un papier à Baly.

— Voilà ce que j'ai trouvé accroché à ma porte, ce soir, en sortant. Cela vous concerne ; on sait que vous venez souvent dans ma maison.

— C'est trop fort, cria Baly, en secouant le papier ; c'est encore une fois la déclaration du doc Ngu, que ma tête est mise à prix...

— Combien ? interrompit Ayriès.

— Deux mille dollars.

— C'est un bon prix, ricana Maritz. A ce taux-là, Baly, votre tête trouvera certes des amateurs.

— Mais vous voyez cette audace de venir accrocher cela en plein Camthinh ! Pourquoi pas à Sontay ? Je n'aurai de repos que lorsque je lui aurai rendu la pareille.

— Vous voulez mettre à prix la tête de Ngu ? demanda Ayriès.

— Et aller coller l'écrit à sa porte ? plaisanta Maritz.

— Au fait, pourquoi pas ? s'écria Baly, piqué au vif. Je parie bien de le faire, et pas plus tard que demain. Tenez, Luat, asseyez-vous là, et tracez moi en superbes caractères une déclaration par laquelle moi, Baly, inspecteur de la province de Sontay, je mets la tête de Ngu au prix égal de deux mille dollars.

Et se tournant vers Maritz :

— Le télégraphe est-il encore ouvert ?

— Non, dit Maritz. Mais notre télégraphiste dort mal, et est fort complaisant.

— C'est bon, dit Baly. Prêtez-moi un de vos boys, que je l'envoie au bureau.

Et sautant sur une plume, il rédigea la dépêche suivante :

« Thomizil, chef poste, Batbac. — Partez immédiatement avec « vingt hommes, et attendez-moi cette nuit au poste de garde de « Camdaï, côté nord.

« Baly. »

— Cela au télégraphe, dit Baly au boy qui venait d'entrer ; et marchons ferme. Quelle heure est-il ?

— Onze heures dans quelques minutes, dit Maritz.

— Très bien ; je vais seller mon cheval.

Et Baly sortit.

— Ah çà, dit Ayriès, que va-t-il faire ?

— Il va faire ce qu'il a dit, répliqua Maritz. Vous n'avez jamais vu Baly de mauvaise humeur ? Il passerait par une forêt en feu. Et je ne vous conseille pas de l'accompagner tout à l'heure ; et je plains son cheval. Dans ces moments là, il se promène à des allures dont il a le secret.

Baly rentrait, et prenant des mains de Luat la proclamation qu'il lui avait fait faire :

— Bonsoir, vous autres, dit-il.

— Alors c'est décidé ?

— Parfaitement riposta Baly. Je passe par Nhienly ; à une heure et demie du matin, je serai à Yenkhoai ; une demi-heure pour changer de cheval et de costume. A trois heures je rejoins mon garde principal sous Camdaï. Ngu aura sa proclamation avant sept heures du matin.

Et serrant les mains tendues, Baly sortit, sauta en selle, et les quatre fers du cheval crépitèrent de la chanson endiablée du galop.

— Le voilà parti, dit Maritz en riant.

— Arrivera-t-il ? demanda Ayriès encore tout surpris.

— Il arrive toujours, dit gravement Luat.

Baly sortit de Sontay, passa le pont du Songcon, sous la colline de Thong, fila dans la plaine de Thanvi, parmi les milles sentiers des brousses, reposa un instant son cheval, et le lança ensuite à toute bride à travers les cases suspectes du village de Nhienly, où le lanh Cang, le maître de la montagne, avait ses richesses et ses espions ; à une heure du matin, il passait sous l'enceinte de Dongkheu, et rejoignait le sentier que, presque tous les soirs, il prenait en revenant de Camthinh. Son poste de Yenkhoai n'était guère qu'à trois kilomères.

Soudain son cheval hennit, se cabra. Deux ombres cachées venaient de sauter sur le sentier. Baly, comme d'habitude, était sans armes. Un coup de feu partit : Baly entendit siffler la balle à ses oreilles.

— Ah ! canaille ! cria-t-il.

Et piquant droit sur les bandits, il terrassa le plus rapproché d'un formidable coup de cravache à travers la figure, et sans se retourner, enleva son cheval, et galopa d'une allure effrénée sur le sentier.

Dix minures après, l'ombre du poste de Yenkhoai se profilait sur la colline. Des lumières y couraient ; on avait entendu le coup de feu et le galop du cavalier dans la nuit muette.

— Qui vive ? crièrent les sentinelles de l'enceinte.

— France ! hurla Baly, en s'engouffrant sous la herse.

Et dans la cour de son poste, sautant à bas de cheval, et appelant le sergent indigène :

— Il y a eu un guet-apens sous l'enceinte de Dongkheu ; deux pirates ont tiré sur moi, et m'ont manqué, naturellement. Prends quinze hommes, et à grand fracas, va reconnaître l'enceinte du village et le sentier jusqu'au pont sur l'arroyo. Tu amèneras là tout ce que tu rencontreras vaguant hors des barrières.

Et à son boy :

— Mon revolver, mes cartouches et un autre cheval.

On était habitué à obéir à Baly sans faire d'observation. Cependant le sergent indigène, qui allait faire la reconnaissance, hasarda un :

— Alors, Monsieur l'inspecteur nous commande ?

— Naïve créature, dit Baly. Tu n'as pas besoin de moi, je pense, pour ramasser des maraudeurs.

— Alors monsieur l'inspecteur repart seul ?

— Parfaitement, et tout de suite. Jamais on n'a plus de sécurité que juste au moment où l'on vient d'échapper à un péril.

Et sur cette belle maxime, Baly sauta sur un autre cheval, sortit du poste, et disparut au galop, dans les ténèbres, sur le chemin hasardeux de Camdaï.

La lune était nouvelle, et le temps orageux ; de gros et épais nuages assombrissaient le ciel et cachaient les étoiles ; les ténèbres étaient complètes et d'une opacité telle qu'elles semblaient tangibles ; il n'y avait pas un souffle d'air ; Baly ne distinguait ni le sentier, ni la tête de son cheval, et il galopait dans l'obcur, comme s'il eût eu les yeux bandés. C'était une de ces nuits de guet-apens, si chères aux pirates, où le villageois erre à tâtons par les rues de son propre village, où la moindre ignorance de la direction conduit à des erreurs formidables et mortelles. Poussé par l'instinct puissant et l'observation affinée qui le faisait un vrai chef de partisans, Baly courait sans hésitation, son cheval ayant la tête basse et flairant les aspérités du chemin qu'il ne voyait pas. Impossible de chercher le pont du ruisseau qui séparait la plaine des premiers ressauts du Rungday ; Baly le

passa à gué n'importe où, et remonta l'autre versant à la même allure ; et il sentit des branches craquer sous le galop. Il était donc dans les laîches incendiées qui entourent au loin Camdaï, il longea cet océan de plantes noircies, tâtant de la main dans le fourré l'ouverture du sentier des pagodes crénelées. L'ayant trouvé, il s'y engagea et mit sa bête au pas. Cinq cents mètres le séparaient au plus de la clairière où il avait donné rendez-vous à Thomizil, le chef de poste de Batbac. Rapidement il traversa le fourré, et se trouva, au-delà, dans la clairière au bout de laquelle Camdaï étageait ses cases toujours rébarbatives. Il s'orienta ; à sa droite, dans la forêt, était la pagode crénelée où son garde principal Fariol avait été blessé dans un guet-apens de nuit ; à gauche, sur un petit mamelon, le pagodon-fortin, devenu célèbre dans l'histoire de la piraterie, où le fameux Cô, la terreur du pays, avait été assassiné par son boy, en plein triomphe ; en face de lui, et en plein milieu de la clairière, le poste de garde d'où les veilleurs de Camdaï avertissent leurs compatriotes du passage des bandes rebelles et des colonnes militaires, également redoutées.

Baly mit pied à terre, attacha son cheval à un arbre, et se mit, sans bruit, à la recherche de son monde. Au bout de dix minutes d'une exploration infructueuse dans les laîches, son pied toucha au milieu de l'herbe, un milicien qui dormait, couché tout de son long. Le dormeur sauta sur ses pieds, étreignant les jambes de Baly, puis ses bras, et reconnaissant le dolman de l'inspecteur, se mit debout, en poussant du pied ses camarades. Une minute après, les vingt soldats étaient réunis, et le garde Thomizil, qui faisait le guet du côté du village, accourut.

— Nous allons partir tout de suite, dit Baly ; nous avons encore une heure de nuit ; profitons-en pour entrer sous forêt.

— Où dois-je rallier les soldats venus avec vous ? dit Thomizil.

— Avec moi ? dit Baly ; je n'ai qu'un cheval ; envoyez un homme le détacher de l'arbre où il attend, à l'entrée du chemin de Yenkhoai.

Et sans prendre garde à l'étonnement de Thomizil, Baly rangea ses vingt hommes en file indienne, et se mettant à leur tête, marcha droit sur l'enceinte de Camdaï. Puis s'étant rendu compte qu'il n'y avait personne au poste de la clairière, il longea, suivi religieusement par son monde, les bambous de la palissade extérieure. Nul bruit ne parvenait des cases.

— Voilà des particuliers bien mal gardés, chuchota Thomizil. Nous ne sommes hélés par aucune sentinelle.

— Il n'y a pas de sentinelle, dit Baly, et j'en suis bien surpris. J'aimerais mieux un coup de feu que ce trop grand silence. Camdaï me paraît désert, et c'est bien mauvais signe pour la région, quand ces bandits sortent de chez eux par des nuits sans lune.

Baly et sa troupe dépassèrent le village; ils n'avaient pas été signalés.

— A présent, dit Baly, droit au fourré, vite, et sans bruit.

Et pendant un quart d'heure, ils dévalèrent à travers les rizières qui entourent un des flancs de Camdaï. Puis ils entrèrent dans le fourré, immédiatement très épais, et qui, même en plein jour, les eût dérobés à tous les regards. A l'orient, une teinte grise se levait: c'était le jour.

— Parfait, dit Baly; personne ne nous a vus, et on me croit en train de fumer l'opium à Sontay, chez Maritz. Voilà une affaire bien combinée, et je ferais un excellent chef de pirates. Avez-vous quelque idée sur le taillis et la futaie ? Nous allons à la maison du Doc Ngu, là-bas, dans l'intérieur.

Thomizil sourit faiblement.

— Je connais le chemin qui y mène; mais si nous trouvons Ngu au gîte, nous ne prendrons pas ce chemin-là pour le retour.

— Nous verrons bien, dit Baly. En avant.

Et à la première et indécise clarté du jour, la troupe entra dans la forêt et disparut. Baly était remonté à cheval, en tête du détachement, dans l'affreux petit sentier, enchevêtré de lianes et de rotins, que suivaient les gardes. Un seul homme, devant lui, abattait les branches et coupait les têtes flexibles qui eussent trop embarrassé le passage.

— Nous en avons pour trois heures dans ces fourrés et ces insupportables dédales, dit Baly, et nous n'avons aucun moyen de nous garder.

— C'est très dangereux, répartit Thomizil; si des pirates étaient embusqués dans ces taillis inextricables, ils nous abattraient à loisir, sans que nous puissions aller jusqu'à eux, et pas un de nous ne sortirait de ce bois, vivant.

— C'est indiscutable, dit Baly. Aussi nous n'avons qu'un moyen de diminuer cet important péril, c'est de nous y exposer le moins longtemps possible. Faites donc trotter un peu vos hommes; ils sont venus de Batbac; ce n'est pas très loin.

— Ils ne demanderont pas mieux, car ils se doutent bien qu'ils

ne sont pas en sûreté; et plusieurs sont assez intelligents pour deviner dès maintenant où on les mène.

Et la petite troupe se mit à trottiner, de cet amble particulier aux Annamites, quand ils portent une charge ou un fusil.

— C'est très bien, dit Baly. Nous serons, à cette allure, arrivés dans deux heures.

— Cent vingt fois le temps d'être tués.

— Vous pouvez dire deux cent quarante, Thomizil, c'est un chiffre éloquent, et d'ailleurs cher au cœur de tout Saint-Cyrien. A présent, comme cela ne sert à rien de faire le guet, attendu qu'on ne peut pas voir à dix pas à droite ou à gauche, je vais ne plus rien regarder du tout, et me reposer. Autant du moins qu'on peut se reposer quand on est à cheval et que les jeunes bambous vous coupent à chaque instant la figure.

Et Baly se tut et s'absorba, secoué par son petit cheval, qui s'avançait de son trottinement dandinant, les Annamites courant par derrière. Et les arbres succédaient aux arbres, les taillis aux taillis, et les futaies aux futaies. Deux heures durant, continua, dans l'interminable forêt, la marche fantastique. Le soleil était sur l'horizon, ses premiers rayons dardaient, lorsque Baly s'arrêta soudain. A vingt mètres, le fourré s'éclaircissait; on pressentait une clairière; le sentier tournait derrière une petite éminence de terrain, et on devinait, au-delà, des gazons et des plaques de lumière.

— Derrière cela, dit Baly, il y a un ruisseau, et de l'autre côté du ruisseau, un talus boisé, et le refuge fortifié de Ngu en haut du talus.

— Le prendrons-nous à dos ou de flanc?

— Nous le prendrons de face, dit paisiblement Baly, comme de simples âmes que nous sommes. D'ailleurs, il n'y a pas moyen de faire autrement. Voyez, il y a des petits piquets à droite et à gauche du sentier. Si Ngu n'est pas là, ce sera facile.

— Oui, mais s'il est là.....

— S'il est là, il nous tuera du monde, c'est certain; mais je veux lui enlever sa maison et lui montrer que, moi aussi, je sais fabriquer des édits.

Et, tranquillement, Baly poussa son cheval vers la clairière; sa troupe le suivit de près, et après avoir tourné le mamelon, se déploya dans l'espace vide. Le ruisseau était là, tout bleu et brillant sous les rayons amis du matin, dans la clairière au gazon vert,

ceinturée des bois géants ; c'était un paysage délicieux d'imprévu, de fraîcheur et de solitude. Au-delà du ruisseau, en haut du talus, et dans la noirceur d'une futaie très fournie, on voyait des palissades hérissées de pieux, et trois maisons crénelées.

— Ce ne sera pas facile, dit Thomizil.

— Qui ne risque rien n'a rien, répartit paisiblement Baly.

Et il mit son cheval à l'eau. Les soldats, à ses côtés, s'y jetèrent.

Soudain des coups de feu retentirent, des balles sifflèrent, et des flocons de fumée blanche s'élevèrent des créneaux des maisons.

— Il y a du monde ! s'écria Baly.

— Et du monde qui vise juste, ajouta Thomizil, en montrant quatre soldats tombés sous les balles, et rougissant de leur sang l'eau claire du ruisseau.

Baly n'aimait pas qu'on touchât à ses soldats.

— En avant ! hurla-t-il, au clairon. Sonne la charge !

Et il piqua des deux. grimpant le talus au galop. Les Annamites couraient aussi vite que son cheval.

Mais les détonations s'arrêtèrent, et on entendit des gens qui fuyaient précipitamment. Dans l'ardeur de leur course, les miliciens, quand même, tirèrent. On arriva à la palissade ; Baly la tourna, et sautant à bas de cheval, il courut aux maisons, revolver au poing.

Des pirates s'en enfuyaient encore.

— Attrape ! Attrape ! criait-il en déchargeant les six coups de son arme. Et deux rebelles roulèrent sur le sol.

Immédiatement les maisons furent occupées, et les palissades garnies. Mais on ne voyait plus rien ; on n'entendait plus personne. Evidemment Ngu n'était pas là, et il n'y avait, au refuge, qu'une garde insuffisante en nombre, qui avait filé au premier coup de feu.

Baly fit l'inventaire rapide du refuge. Quelques fusils, quelques chapeaux pendaient aux murs, tant la fuite avait été rapide. Mais un gros tas de cartouches était dans un coin.

— Faites emporter tout cela par nos hommes, dit Baly.

— Bien lourd, observa Thomizil, et peu utile ; ce sont des cartouches de fusil Snyders.

— Inutile pour nous, soit, mais pas pour eux ; il faut éviter que, en vous logeant sous la peau les balles de ces cartouches, les pirates ne vous démontrent leur utilité par un argument vraiment trop irrésistible. Ce qu'on ne pourra pas emporter, faites le fausser et jeter au ruisseau.

Et s'approchant des pirates abattus :

— Vilaines têtes, dit-il, et qui ne valent pas le transport. Coupe leur çà, ajouta-t-il, en s'adressant au clairon ; mais on ne les emportera pas ; ils n'auront pas les honneurs de l'exposition.

— Brûlera-t-on le repaire ? interrompit Thomizil.

— Jamais, répliqua vivement Baly. Nous savons où il est; conservons-le ; si nous le détruisons, ils en construiront un autre, que nous mettrons encore six mois à découvrir.

Et, ce disant, il sortit de sa poche le placard confectionné par Luat, et l'accrocha soigneusement à la porte de la maison principale.

— Voilà qui est fait, dit-il, avec un sourire content. Le Doc Ngu saura donc en quelle estime je le tiens. Maritz va être bien étonné. Je regrette de n'avoir pas parié, pour mon succès, quelques taëls de contrebande.

Et Baly alluma une cigarette. Au bout de dix minutes :

— Vous savez, Thomizil, que je soupçonne les bandits que nous avons délogés d'ici d'avoir été chercher des renforts à Thacxa. Tenez-vous absolument à les attendre avec vos seize hommes. ?

— Certes non, objecta Thomizil. Et vous ?

— Moi, dit Baly, j'ai envie d'aller surprendre Fariol à Tuphap. Justement je n'ai que trente minutes d'ici à Batrai, en admettant que je ne m'égare pas. Et c'est la partie de la forêt la plus sûre.

— Ou la moins périlleuse.

— C'est absolument la même chose. Mais vous me laisserez aller. Vos hommes sont fatigués un peu ; ils ont toute la route de retour, et il faut qu'ils prennent les fusils des quatre camarades, et qu'ils fassent quatre brancards. Je n'aime pas plus abandonner mes morts que mes blessés.

— Si vous ordonnez, je vous laisserai partir seul, bien que je considère cela comme très imprudent.

— Allons donc, dit Baly ; je suis seul, on ne me voit pas ; je n'ai pas d'armes, je n'inspire pas la défiance, je n'éveille pas l'avidité ; je suis à cheval, et je vais si vite que je suis déjà arrivé quand on apprend que je suis parti. Ce sont les meilleures conditions d'un pacifique voyage, et si quelqu'un doit être attaqué dans la forêt, ce n'est pas moi avec mon cheval, c'est vous avec vos seize fusils et votre millier de cartouches. Allons, Thomizil, adieu, et merci ; nous avons fait de bonne besogne ; et vous ferez ce soir une bonne sieste pour remplacer votre nuit blanche.

Et Baly, à travers la forêt, fila sur Batrai, qu'il traversa au

galop. Le village aussi était désert; et cette solitude de toute la région commença à surprendre l'inspecteur.

— Que font-ils tous? Et auraient-ils ailleurs quelque projet ?

Et sorti de la forêt, il atteignit le seuil de Dachung, redescendit sur la rivière Noire, et, par la digue latérale, arriva au poste de Tuphap. Il était midi. Le factionnaire, habitué aux voyages imprévus de l'inspecteur, ouvrit la porte, et un long boy empressé accourut au devant de l'inspecteur.

— Où est M. Fariol?

— Il est au jardin, il coupe un céleri.

— Cours lui dire d'en couper deux, et reviens ici.

Et Baly entra dans la maison de Fariol, où, dans un coin, luisait l'appareil télégraphique. Il sourit, fit marcher le trembleur, et câbla ce qui suit : « Maritz : Sontay. — Notre ami est prévenu; et la prose de Luat se balance, acccrochée à la maison, au vent frais de la forêt ».

Comme il achevait, Fariol entrait :

— Monsieur l'inspecteur, nous avons des nouvelles bien inquiétantes du côté de Chobo.

— On s'y attend : et qui donc s'en mêle?

— Ngu en personne, et tous ses partisans de la rivière et de la forêt.

— En êtes-vous sûr ?

— Mon collègue de Baoyen, en face, m'avertit que, depuis plusieurs nuits, une grande quantité de gens traverse la Rivière Noire, sortant de différents points de la forêt. Et moi, j'en vois aussi passer, en face, sur les plaines toutes blanches de sable, devant Tuvu. Et, du côté de Yenlang, M. de Sargex fait dire que la moitié des villages se révolte et que l'autre moitié se vide.

— Diable! fit Baly. Or, savez-vous bien que je suis dans le Rungday depuis cette nuit, et que tout est vide, et que Camdaï et Batrai sont abandonnés! Voilà donc pourquoi on ne rencontre plus personne dans la forêt. C'est très grave. Est-ce que M. Rodary, à Chobo, sait tout cela ?

— Nous l'avons maintes fois prévenu; je viens encore de faire avertir le madarin de Chobo, Dinh van-Vien, dont le frère est chef de canton à notre village de Tuphap. Mais il n'y a pas de garnison, et à moins d'évacuer la place, que peut-il faire ?

— Et tous ces pirates marchent sur Chobo?

— Sur Chobo seul. Les communications lui sont déjà coupées avec nous par eau, et avec Yenlang par terre.

— Décidément les renforts qui arrivent après-demain arriveront trop tard; d'ailleurs ils auront tous les chefs nécessaires. Je ne suis donc bon à rien ici, mon cher Fariol. Vous êtes assez grand pour garder votre poste sans moi. Et, au contraire, quelques pirates du Thanvien n'auraient qu'à profiter de mon absence pour jouer un vilain tour à Yenkhoai. Décidément je m'en vais; mais auparavant faites-moi la grâce d'un déjeuner sommaire, et donnez-moi l'un des deux céleris que vous coupiez tout à l'heure dans votre jardin.

Et Baly et Fariol rapidement s'attablèrent ; un indigène dessella le cheval de Baly, et lui donna quelque avoine.

— Il y aura du nouveau sans doute avant que je ne vous revoie, dit Baly à Fariol ; tenez-vous ferme dans votre enceinte, et veillez sur vos villageois, et surveillez-les aussi. Car s'il les faut bien traiter, il faut également prendre garde à eux, spécialement dans le moment des troubles. Et n'usez pas inconsidérément vos réserves de cartouches. Qui sait si d'ici à quelque temps on pourra vous en envoyer ? Soyez prodigue de nouvelles tant qu'on n'aura pas coupé votre fil télégraphique. Plus tard, la pénurie des commissionnaires vous rendra plus taciturne.

Et Baly se leva.

— Si on a besoin de moi, dit-il, je suis à Yenkhoai ; ou du moins, à Yenkhoai, on sait toujours où je suis.

Et serrant la main de Fariol, il monta à cheval et partit. Deux heures et demie de ravins, de cols, de brousses et de plateaux le séparaient de Yenkhoai. Il fit ce long trajet sans rencontrer personne, et ses craintes s'en accrurent.

Arrivé à Yenkhoai, il fit venir ses sergents.

— Rien de nouveau ?

— Rien.

— Faites-moi donc appeler tout de suite le maire de Dongkheu et celui de Lekhe. Dites que c'est pour une chose importante. Quant à vous autres, faites donc installer les cartouches dans notre magasin, comme pour une revue.

— Quand passera-t-on cette revue ?

— Un de ces jours, dit Baly en souriant : ce n'est pas moi qui fixerai le moment. Mais vous ne donnerez plus de permission à vos hommes, même pour la nuit ; je tiens à ce que tout le monde soit réuni ici.

Une demi-heure après les deux plantons revenaient : le maire

de Dongkheu était allé à Sontay pour payer un impôt arriéré ; le maire de Lekhe était au lit, grelottant la fièvre à un tel point que sa femme ne voulait laisser entrer personne dans la maison.

— Ils se sont enfuis tous deux, comme les autres, et probablement avec les plus valides et les plus audacieux de leurs villageois. Le mouvement est donc général, et très inquiétant.

Et Baly appela un sergent de première classe, en qui il avait grande confiance.

— Sang, dit-il, tu feras mettre cette nuit quatre sentinelles de plus aux barrières ; tu feras toi-même une ronde toutes les heures.

Je rentre dans ma maison ; quand on viendra demander après moi, tu répondras que, moi aussi, je suis à Sontay. Et tu ne laisseras désormais plus personne, sauf les Français, entrer dans l'intérieur du poste. Du reste tu me rendras compte de tout ce qui se passera, toutes les trois heures le jour, toutes les heures la nuit.

Et Baly rentra chez lui, et, sur la fumerie, grillant quelques pipes solitaires et mélancoliques, il songea a l'effondrement de tous ses rêves.

Le soleil se couchait. Baly, interrompant un instant sa fumerie, mais sans se lever du lit d'opium, demanda deux tasses de riz qu'on lui apporta. C'était là son dîner, avant les nuits de travail, de réflexions, ou d'inquiétudes. Et les deux tasses rapidement absorbées par le système des bâtonnets, il retomba dans ses tristes pensées.

Il entendit du bruit à l'enceinte, comprit qu'on prononçait son nom, qu'on le demandait, et qu'on tâchait à enfeindre la consigne que Sang, en serviteur fidèle, opposait au désir de l'arrivant. Mais soudain Baly se leva et sortit : il lui semblait reconnaître la voix familière d'un des serviteurs du vieux Luat.

En effet, c'était un des boys de la maison de Camthinh, suant, essoufflé, bouleversé.

— Qu'y a-t-il donc, Chang ? demanda Baly.

— Il y a, dit le serviteur en saluant que mon jeune maître Vien demande que le seigneur Baly vienne bien vite. Le seigneur Luat est bien malade, et déjà il ne parle plus.

— Hein ! s'écria Baly.

Et déjà, sautant à l'écurie, il sellait lui-même son troisième cheval.

— Tu monteras en croupe, dit-il au serviteur. Toi, Sang, commande le poste, et si tu as besoin urgent de moi, je suis à Camthinh, dans la maison de Luat.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? dit gravement Baly, trottant rapidement le long des pentes âpres qui menaient au Songcon.

— Le seigneur Luat est rentré à trois heures de la citadelle de Sontay. Il s'est couché, un peu fatigué. Et tout-à coup il s'est arrêté de parler ; il ne bouge pas ; sa figure est rouge et ses yeux sont fixes.

— C'est bon, dit Baly tout frissonnant ; je vais le voir. Mais sais-tu ce qu'il a ?

— J'ignore, seigneur ; notre maître est déjà âgé.

Baly haussa les épaules.

— Et ses fils ?

— Le fils aîné Vien est là ; on a envoyé un courrier spécial à son fils Thang, qui est à la colonne du Lamtao.

Et les deux voyageurs se turent. Baly, horriblement inquiet, pressait l'allure du cheval, qui hennissait sous son double poids. Enfin ils entrèrent dans Camthinh.

Baly sauta à terre à la porte de Luat. Vien l'entendit, et sortit.

— Au nom du ciel ! s'écria l'inspecteur, voyant Vien tout pâle ; dis-moi vite...

— Hélas ! la vie, dit Vien très-haut, se retire un jour, sans rémission, du corps et du cœur des vieillards.

Et, très-bas, à l'oreille de Baly :

— Mon père est perdu. Ce matin le quanbo de Sontay l'a empoisonné en mangeant.

Baly frissonna et pâlit. Où pouvait tendre ce crime imprévu ? Il entrèrent dans la chambre de Luat. Le vieillard était couché sur son lit de repos, la tête basse. Il semblait dormir ; les yeux étaient clos ; il ne bougeait pas ; sa figure, un peu plus rouge que d'habitude, ne décelait aucune souffrance ; la respiration était régulière.

Étonné, Baly se retourna vers Vien.

— Oui, dit celui-ci, tu crois qu'il se repose ; et cependant tire un coup de révolver contre sa tête, il n'entendra pas ; perce lui la main avec une aiguille, il ne sentira pas. Tel que tu le vois ici, dans quelques heures il mourra.

— Mais qu'est-il arrivé ?

— Il a passé la nuit à Sontay, chez M. Maritz, et il est allé le matin chez le quanbo qui l'avait convoqué ; après avoir longtemps parlé en secret — il n'y avait personne présent à leur entretien — ils ont bu de l'eau-de-vie de riz qu'un lettré du quanbo leur a

servi. Le quanbo a invité mon père à manger avec lui ; mon père a refusé, a bu encore un peu, et est reparti. En revenant ici, il était très fatigué, comme s'il allait avoir un accès de fièvre ; il s'est couché, et m'a fait appeler, je suis venu ; il m'a raconté ce que je te dis ; et comme il achevait de parler, soudain il a fermé les yeux, et est devenu tel que tu le vois. Il est ainsi depuis six heures ; c'est la moitié de son agonie.

— Mais comment peux-tu soupçonner ?

— C'est le poison, j'en suis sûr : le nhen-ngôn, impalpable et blanc. Une pincée dans l'eau-de-vie de riz suffit; mon père mourra sans souffrir, mais aussi sans parler et sans remuer. Il n'y a pas de remède ; le camthao n'est utile que si on le boit tout de suite après l'empoisonnement. Et je sais ce que je dis : mets, comme je l'ai fait, une pièce d'argent contre sa bouche, et vois ce qu'elle deviendra.

Baly introduisit un dollar entre les lèvres de Luat, et l'en retira presque aussitôt avec un cri d'effroi. En un instant, la pièce d'argent était devenue absolument noire.

— C'est le symptôme, dit Vien ; et le nhen-ngôn est un des treize poisons sacrés, un des six qui ne pardonnent pas.

— Mais pourquoi cet horible crime ?

Vien regarda Baly dans les yeux.

— Je vais te le dire, tu ne le répéteras à personne, pas même à mon frère ; mon père était ton ami, et tu es l'ennemi du doc Ngu.

— Mais alors, ce quanbo, c'est un misérable, un traître !

— Silence, dit Vien ; le nhen-ngôn est un poison qui ne laisse pas de trace. Et il me faut avouer que mon père meurt de vieillesse et d'usure. C'est le seul moyen d'arrêter d'autres crimes.

— Je vais rester ici, dit Baly.

— Tu es assez notre ami pour que cette faveur, qu'on ne fait à personne, te soit accordée. Monte, si tu veux, dans la fumerie ; ce sera ton asile cette nuit.

— Combien de temps encore ?

— Six heures tout juste, dit Vien. Et je crains bien que mon frère Thang n'ait pas le temps d'arriver.

Baly monta. La fumerie était là ; les coussins attendaient la tête du maître, qui, cloué en bas par l'insensibilité finale, ne monterait plus jamais les degrés. C'était dans cette chambre que Baly avait appris tout ce qu'il savait de l'Indo-Chine, et jamais il n'y était entré seul. La grande pièce, si paisible d'habitude, semblait lugubre, et Baly frissonnait de son isolement.

Il se coucha, et machinalement, il alluma la lampe sans fumer. Ainsi donc c'était fini, l'excellente amitié qui l'unissait au savant vieillard ; finies aussi les soirées intelligentes et douces, dans l'intérieur sobre et patriarcal ; fini, l'intérêt noble de son existence dans le pays ; et de quelle brutale façon la main d'un criminel terminait tout cela ! et combien cruellement se fermait cette page délicieuse où il aurait lu jusqu'à la mort, et s'anéantissait toute une partie de son existence. Il sentait bien que, avec Luat, finissait une période de vie et de jeunesse qu'il ne retrouverait plus, et un état d'esprit qu'en vain il essaierait de reconstruire avec un autre. Et comment quittait-il l'existence, ce vieillard révéré de tout un pays ? par un poison infâme qui lui tuait l'âme avant le corps, et lui enlevait jusqu'à la dignité de la mort et la consolation des derniers enseignements.

Et la pensée de Baly courait au quanbo de Sontay, brillant, joyeux, et forcément impuni, puisque aucune preuve de son crime ne pouvait être découverte, et que le fils de l'assassiné se résoudrait lui-même à inventer une cause de mort naturelle. Mais aussi quel sombre horizon éclairait ce crime ! Luat évidemment était frappé à cause de son amitié pour des Français et pour les merveilleux conseils qu'il leur donnait ; et il mourait de la main d'un haut fonctionnaire indigène, qui eût dû le féliciter de son intervention, et à qui les Français se confiaient pour courir sus aux rebelles. Où donc allait se nicher la trahison? Ce n'était donc plus assez des pirates et du peuple ; voici que les lettrés et les mandarins eux-mêmes abandonnaient les Français, désertaient leur cause, et traîtreusement les frappaient dans leurs amis, et par derrière ! que feraient donc les conquérants, peu nombreux, disséminés dans d'immenses étendues, contre un soulèvement général, pour les fauteurs duquel tous les moyens étaient bons? et quel exemple pour la population si l'on venait à savoir la mystérieuse mort d'un des rares indigènes où fréquentassent les Français ! Baly comprit alors toute l'utilité de la réserve de Vien ; c'était servir la cause du Protectorat que de feindre l'ignorance, et de laisser sans vengeance officielle la mort de Luat.

Combien de temps il passa en ces dures réflexions, il ne l'évalua pas. La nuit était sombre ; des heures avaient passé ; il lui sembla entendre ouvrir la porte de la maison, et prononcer son nom. Il se dressa ; on montait l'escalier. Un milicien de Yenkhoai apparut,

essoufflé, suant, poussiéreux, haletant; il lui remit une lettre, c'était l'écriture de Fariol; Baly fit sauter le cachet et lut:

« Les pirates ont donné l'assaut à Chobo; ils ont massacré la « milice, tué le résident et les européens, incendié la ville; ils y « sont encore à présent, et enlèvent vivres et munitions; où que « cette lettre vous trouve, venez; peut-être y a-t-il encore quelque « français à sauver. »

L'horrible nouvelle n'était que trop prévue. Mais à l'annonce d'un désastre si complet, Baly frémit de la tête aux pieds. Il écrivit au crayon ce simple mot:

« Un ami agonise; je suis à ses côtés; lui mort, je pars; je serai « demain matin à Tuphap. »

Et se tournant vers le milicien:

— Repars pour Yenkhoai tout de suite, et qu'un de tes camarades porte ceci au plus vite à Tuphap... s'il peut passer, ajouta-t-il à voix basse.

Le milicien parti, Baly descendit. Thang venait d'arriver, crevant un cheval depuis Thanba, où l'émissaire de Vien l'avait rejoint; il sanglotait auprès du lit, où Luat moribond était toujours dans le même silence et la même immobilité.

Et quand il se releva pour saluer Baly, Vien, d'un coin de la pièce, mit son doigt sur les lèvres. Thang s'inclina; il avait compris, lui non plus de dirait rien.

Baly s'approcha. Rien dans l'état n'avait changé; seule a respiration était plus lente et plus bruyante. Baly essaya quelques mots d'espoir.

— Mon père sera mort dans deux heures, dit Thang.

Et Baly s'assit, perdu dans ses réflexions, tandis que Vien et Thang s'abîmaient dans la muette et majestueuse douleur orientale.

Une simple lampe d'opium éclairait la pièce. Les traits du moribond s'en illuminaient faiblement, ressortant sur le clair-obscur du lit et des parois de bambous. Et dans le silence et la solitude, la veillée mortuaire se poursuivait, dans sa grandiose immobilité.

Au bout d'un long temps, Vien se leva.

— Je vous prie, dit-il à Baly, de ne pas prendre mes paroles en mauvaise part. Bientôt mon père va mourir; et les fils seuls assistent aux derniers moments du père; même on fait sortir les femmes. Maintenant que vous avez dit pieusement adieu à votre ami, vous pouvez remonter et attendre l'événement. D'ailleurs

vous n'êtes pas de notre religion, et voici le moment où nous devons commencer les cérémonies et les prières qui, parfois, empêchent les mourants de mourir.

Lentement, très doucement, et silencieusement Baly est remonté par le court escalier qui mène au fumoir. Et il s'est assis devant la table accoutumée, l'œil au mur et l'âme perdue. Ce qu'il vient de voir et d'écouter projette son entendement au-delà des choses présentes ; devant la mort, désormais, imminente, de son seul maître et de son seul soutien, il est très calme. Par-dessus l'ombre falote de la chambre, son regard, à travers la fenêtre ouverte, plonge inconsciemment dans l'immobilité de la nuit extérieure. Nul bruit au dehors ou dans la maison ; nul pas de paysan attardé sur le chemin ; Baly écoute, et se réjouit du silence et de la solitude, les deux grandes majestés de la mort. Il trouve que le vieux maître va finir d'une manière digne de lui, sur la couche simple et hautaine de bois laqué, près du cercueil précieux qui, depuis quarante ans, l'accompagne, dans le recueillement de quelques enfants graves et de la nature endormie. Et il est envahi soudain par la souveraineté de l'heure ; il entend, réguliers comme le balancier d'une clepsydre, les souffles extrêmes du moribond, et il lui paraît que la maison entière, prise d'un auguste frisson, bat les derniers battements de la vie de son maître.

Gagné par la religion de l'inconnu, il se lève, pieds nus, marchant doucement, comme si les oreilles, pour toujours sourdes, pouvaient l'entendre encore ; et il se couche, seul pour la première fois, sur le lit d'opium, théâtre de tant de joies subtiles et de tant d'enseignements profonds. Il fume, et chacune de ses aspirations répond, en bas, au souffle plus fort et plus lent du mourant. Il lui semble que, dans la fumerie, toutes les choses, moites encore de la main désormais immobile, prennent un deuil très doux ; et il croit que, puisque sa qualité d'homme blanc lui interdit l'entrée de la chambre funèbre, il ne peut être mieux nulle part que là, où il converse, par l'intermédiaire des objets familiers. avec l'esprit toujours vivant du corps à bout de forces. Il fume, et, en même temps, dans le brûle-parfum du Thibet, que soutiennent trois singes et d'où s'envole la Chimère, il allume les baguettes de santal, dont l'odeur est agréable aux âmes voyageuses.

Il fume; et avec les lourdes spirales se déroule sa pensée et sa vie entière, depuis qu'il a quitté l'Europe et qu'il a mordu à l'équivoque fruit de la science ; et la respiration, toujours plus haletante, qui

vient d'en bas, scande ses rêveries ; il fume, et il revoit les examens des lettrés où l'on fut sympathique à l'étudiant et où il assista en barbare ; et les premières éducations, données dans les postes lointains par des maîtres ironiques, et sa première entrevue avec Luat, et le retour en congé en France, parmi les déceptions et les aigreurs ; et puis, et surtout, l'accueil en rentrant au bercail, les journées fécondes, les nuits joyeuses, les sages paroles entendues, remémorées et commentées.

Il fume, et le rêve rejoint la réalité, s'accentuant en un jardin splendide, où susurrent des eaux éternelles, où les fleurs des flamboyants rougissent les allées sous les pas des promeneurs, et où, sur les étangs, les nénufars ont chacun au cœur une étoile : et il s'endort, bercé, par les soupirs du moribond, et par les légendes, les centons et les vers, que chantent à son rêve les esprits aîlés de l'opium.

Soudain, comme par un choc, il se dresse du lit, où brûlent les derniers sandals ; il n'entend plus rien désormais, ni les légendes susurrantes, ni les soupirs oppressés ; une angoisse étreint la maison ; il sent sur sa face passer un petit souffle. Et il voit que l'âme du maître vient de s'enfuir au milieu des fumées et des parfums.

Baly saute à terre, et descend ; son rêve a dit vrai. Le vieux maître Luat est mort, et les couleurs s'effacent de son visage, où descend la blancheur définitive du tombeau. Vien, immobile et debout, des larmes au bord des cils, regarde fixement la lugubre dépouille ; et Thang, plus jeune et plus expansif, prostré dans les sanglots, jette au ciel insensible le long gémissement de l'orphelin.

Machinalement Baly, par la fenêtre ouverte en face de lui, regarde l'horizon flamber, derrière les arbres de Camthinh, des incendies que les pirates allument régulièrement de l'autre côté du Fleuve Rouge, et il lui semble percevoir le cri des enfants brûlés et le brouhaha des foules fugitives.

Et il se tourne vers le mort, qui maintenant, la figure encadrée de ses longs cheveux blancs, sourit avec le calme infini des sages rares, qui ont connu la vérité avant de mourir. Toutes ses convictions chancellent et toutes les ambitions s'abolissent devant la grandiose simplicité de la nuit funéraire ; empoigné, lui aussi, par l'émotion et la tristesse, oublieux de la race autre, de la religion opposée, et des quatre mille lieues de distance, il s'agenouille et fait la prière des chrétiens pour l'âme de ce Taoïste ; et sa prière va

droit au Dieu unique, qui est tout à la fois celui de Luat et le sien.

Et Thang se relève, et, dans sa douleur, laissant déborder les sentiments taciturnes et discrets, mais profonds, de l'âme chinoise, se précipite vers Baly, et l'étreint aux genoux :

— Oh ! mon grand frère aîné ! voilà mon père mort, et sa bouche fermée, et son âme partie ! nous voilà seuls ; qu'allons-nous faire ?

— Apprendre, dit Vien d'une voix ferme, en étendant la main vers le livre encore ouvert, où Luat mort lut pendant sa dernière veille.

Mais Baly se lève, et, abandonnant tous ses rêves et ses espoirs, conduit Thang à la fenêtre, et lui montrant d'un côté l'horizon en feu, et de l'autre son père assassiné :

— Combattre, dit-il.

Albert de POUVOURVILLE.

LES OFFICIERS DE L'ARMÉE FRANÇAISE AVANT 1789

Les soldats de l'ancien régime (période qui va de Louis XIII à la déchéance de Louis XVI) conduits par Condé, Turenne, Luxembourg, Villars et autres, ont, ne l'oublions pas, précédé dans la gloire leurs successeurs de la République et de l'Empire. Quand une époque est finie, le moule est brisé, mais des débris restés à terre il en est quelquefois de beaux à contempler.

L'ancienne armée française est l'un de ceux-là.

Le plus grand nombre de ses officiers a d'abord appartenu à la classe privilégiée de la noblesse, où l'on entrait, dit Figaro, sans autre peine que celle de naître ; presque tous devaient à la naissance le droit de mener des soldats aux hasards et aux périls, mais de grands devoirs et de lourds sacrifices payaient largement ce privilège.

Aux derniers siècles de la monarchie, après tant de vicissitudes dans les mœurs et les lois, il n'y avait encore qu'une carrière où la noblesse put se déployer et se soutenir, celle de ses ancêtres. Son éducation ne lui permettait pas de songer à la science, à l'industrie. Le gouvernement, l'administration, étaient affaires de bourgeois et appartenaient aux Colbert, Louvois, Desmarets et autres ; c'est pour les batailles et parfois la diplomatie qu'on réservait les gentilshommes. A chaque campagne, aller bravement au feu, se mêler comme volontaire aux soldats quand on n'avait pas charge de les conduire, était un devoir, et le seul moyen de s'élever ; encore fallait-il gagner la faveur du souverain et se faire valoir auprès de lui.

Dès qu'éclatait la guerre, depuis les riches courtisans jusqu'aux plus pauvres gentilshommes, tous couraient prodiguer leur vie où l'on se battait. Il serait facile de refaire l'armorial de France, en notant

les noms des officiers morts sur les champs de bataille du XVIIe et du XVIIIe siècle. L'ambition seule aurait pu sans doute conseiller l'héroïsme au gentilhomme, mais le dédain de la mort lui était légué de plus haut, il venait de l'honneur et de l'orgueil du nom ; porter les armes et braver la canonnade n'était pour un gentilhomme ni profession, ni métier, c'était comme un sacrement héréditaire aux obligations duquel il ne pouvait se dérober sans forfaiture.

L'honneur et la bravoure ont été de tout temps une religion de la noblesse française, mais point un privilège exclusif comme ceux qu'elle a sacrifiés dans la nuit du 4 août 1789; car derrière les gentilshommes marchaient les intrépides soldats de Rocroi, Fribourg, Steinkerque, Denain, etc., ancêtres de ceux qui au commencement de ce siècle, ont porté notre drapeau dans toutes les capitales de l'Europe.

La religion de l'honneur ne périt point avec la noblesse proscrite et décimée par la Révolution ; elle survécut dans les camps, et grandit sous l'impulsion de Napoléon Ier, elle compte encore ses dévots à cette heure aussi nombreux que jamais.

On a bruyamment reproché à la noblesse des privilèges qu'elle payait, il ne faut pas l'oublier, par l'obligation plus spéciale du dévouement et du service militaire. Aucun gentilhomme riche ou pauvre, ne pouvait s'y dérober, ni rester au logis quand le roi faisait la guerre.

L'équipage indispensable coûtait cher, le volontaire ne recevait pas de solde, et celle de l'officier médiocre (quand elle était régulièrement payée) ne lui permettait pas de se libérer des dettes contractées pour entrer en campagne.

Si l'éclat de la naissance, ou de puissants protecteurs n'attiraient pas sur lui les grâces du souverain, l'âge et les infirmités venus, il quittait le service avec le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis ; le roi, pour lequel il avait dépensé le meilleur de sa vie, ne lui donnait pas toujours une pension pour vivre ses derniers jours.

Sterne raconte dans le voyage sentimental, que sa curiosité fut vivement excitée à l'aspect d'un homme qui, portant la croix de Saint-Louis, vendait des gâteaux dans une rue de Versailles. « Je l'interrogeai, dit-il ; il me raconta qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie au service, mangeant son bien, et qu'il avait fini par obtenir une compagnie et la croix ; mais à la dernière paix, on licencia son régiment, dont tous les officiers furent réformés, il

se trouva dès lors sans ressources, enfin « sans rien au monde que ceci, dit-il, en montrant sa croix ».

En 1749, un capitaine réformé n'ayant plus que trente-trois livres pour tout bien, se met à vendre publiquement du fromage; un autre, chevalier de Saint-Louis, est réduit à s'engager comme soldat; mais sa croix sur son uniforme de grenadier attire l'attention et lui fait obtenir une pension de 600 livres. Il est vrai que par privilège de naissance, ces pauvres gentilshommes ne payaient pas d'impôts.

Tant qu'il n'était pas invalide par l'âge, ou les blessures, le noble devait au roi son sang et son bien. Au premier signal de guerre, il courait à l'armée lui offrir l'un et l'autre, même comme volontaire parmi les soldats, je l'ai déjà dit, s'il n'avait pas charge de les conduire.

A 16 ans, Henri IV mène sa première charge de cavalerie au combat d'Arnay-le-Duc. Le prince de Monbarrey n'a que douze ans lorsqu'il est blessé dans les tranchées de Fribourg. Dès l'âge de 13 ans, Guibert se distingue à l'armée d'Allemagne. Devant Raucoux, le fils du duc de Boufflers, bambin de 14 ans, commande une colonne d'attaque, et comme il est de trop petite taille pour escalader le retranchement de l'ennemi, son père l'enlève dans ses bras et le jette de l'autre côté; à la même époque le fils d'un capitaine d'infanterie qui vient d'avoir neuf ans, est mené par son père à l'armée avec une douzaine de petits cousins de son âge. Ces enfants se jetaient gaiement dans le péril; le fils du capitaine fut à douze ans balafré et fait prisonnier.

Comment devenait-on officier? Y avait-il avant d'en faire office une instruction à recevoir, un noviciat à accomplir? Jusqu'au règne de Louis XIII on ne s'inquiétait guère de donner aux jeunes enfants de la noblesse l'instruction professionnelle nécessaire au métier à quoi les obligeait leur naissance. Dans ces familles où de père en fils on ne faisait que batailler, l'enfant s'instruisait aux récits de guerre de l'aïeul, ou des vieux serviteurs qui l'avaient suivi dans les combats. Dès leurs premières années, menés à la chasse, leur corps s'y développe, s'endurcit aux fatigues, et ils se façonnent aux épreuves qui doivent n'être qu'un jeu pour l'homme de guerre. Aussi bien ils prennent part aux rudes ébats des jeunes paysans, se battent avec eux, et parfois reviennent au logis, éclopés, meurtris comme Duguesclin, mais comme lui avec le désir de se signaler dans de plus nobles combats. Ainsi préparés

ils commencent par faire dans un régiment œuvre de simples soldats. Beaucoup de généraux du dix-septième siècle ont commencé par porter le mousquet. Durant une année, Pontis sert de cette façon dans le régiment de Renne, Feuquières dans celui du roi, Coligny monte la garde et couche sur la paille pendant deux ans, le grand Turenne et le futur maréchal de Guébriant débutent comme fantassins en Hollande, Puységur, Tréville, bien d'autres font de même, et Vauban commence ainsi dans le régiment de Condé. Ni le rang, ni la richesse n'adoucissent ces rudes noviciats, mais l'apprentissage où se trempaient les corps et les âmes des futurs officiers avait ses périls. En les mêlant à des hommes, racolés dans la populace des grandes villes, peu délicats d'esprit, de langage et de mœurs, peu scrupuleux aussi sur le bien d'autrui, trop souvent forcés qu'ils étaient de vivre d'expédients et de maraude, on pouvait les gâter pour toujours. Louvois se proposa de supprimer le mal et d'augmenter la somme du bien, de faire vivre les aspirants officiers, désormais appelés cadets, en simples soldats mais entre eux ; et d'élever par une instruction spéciale leurs sentiments et leurs idées ; en un mot il voulait assurer aux jeunes gens de la petite noblesse et de la bourgeoisie, ce que les seuls héritiers des grands noms trouvaient dans les compagnies de mousquetaires du roi, le bienfait d'une bonne éducation militaire.

Le 12 juin 1682, les intendants reçurent l'ordre de publier par tout le royaume que le roi venait d'instituer à Metz et à Tournai, deux compagnies destinées à former au service, tous les jeunes gentilshommes de 14 à 25 ans, qui voudraient y acquérir les connaissances et les qualités nécessaires à un officier. Ils vinrent en telle quantité qu'après trois mois, il y en avait plus de quatre mille, et qu'il fallut pour les recevoir non plus deux, mais neuf écoles de cadets. Etablies dans les places frontières ces neuf compagnies dites de gentilshommes, quoiqu'il y eut parmi eux beaucoup de roturiers, eurent pour capitaines les commandants choisis de ces places. Les commencements furent confus.

En 1684, le roi avait à entretenir 4.275 cadets, et il lui en coûtait par an de quatre à cinq millions de notre monnaie. Des professeurs attachés à chacune des compagnies y enseignaient l'escrime, les mathématiques, le dessin, l'allemand et la danse, mais assez mollement, en s'attachant avec plus de sévérité à l'exercice du mousquet, au tir à blanc, et aussi au maniement de la pique.

En outre, les cadets devaient aux revues saluer avec grâce de l'esponton ou de l'épée, soit de pied ferme, soit en marchant. Le roi ne se préoccupait pas moins de leur conduite que de leur instruction, et répétait aux chefs de cette jeunesse, la recommandation de veiller à ses mœurs et à sa tenue. On mettait à sa disposition des jeux de toutes sortes, mais il ne lui était pas permis de fumer « n'y ayant rien, disait-on, qui réduise tant à la crapule, et de plus dangereux pour le feu ».

En 1685, lorsqu'éclata la guerre entre la France et l'Espagne, cette pépinière d'officiers fournit à l'armée d'excellents sujets. Plus de deux mille d'entre eux aussitôt remplacés dans leurs compagnies, reçurent des brevets de sous-lieutenants et de cornettes, pour parfaire l'instruction de ceux qui restaient à l'école. Louvois en prit 500 à Metz et à Longwy, et les envoya au siège de Luxembourg, dirigé par le maréchal de Créqui. Ils devaient être employés à quelqu'action de vigueur, et entrer dans le détail des opérations d'un siège. Le ministre recommandait pourtant qu'on ne les exposa pas sans raison, précaution qui parut insupportable à ces jeunes gens ; aussi quand vint la grande action du siège, ils revendiquèrent la première place en tête des colonnes d'assaut. Cela fit une contestation avec les grenadiers, dont c'était le privilège de la tenir, et le maréchal de Créqui décida en faveur de ces derniers.

Une pareille éducation excitait l'ardeur de cette jeunesse énergique, bouillante, malaisée à conduire ; elle avait le diable au corps, et ce n'était dans ses écoles que querelles bruyantes, duels entre camarades ou avec les officiers des garnisons ; parfois elle s'emportait jusqu'aux révoltes, qui dans ces temps de règle inflexible étaient punies avec une impitoyable rigueur. Dix cadets de la compagnie de Charlemont ayant délivré par la force un des leurs, condamné au cachot pour duel, furent obligés de tirer dix billets, dont deux portaient écrits le mot rébellion. Ceux qui amenèrent ces deux billets furent remis immédiatement au curé de Charlemont pour qu'il les confessât, puis passés par les armes, en présence des troupes assemblées.

Les compagnies de cadets furent sans bonne raison supprimées sous Louis XV en 1733, alors que les nations voisines s'appropriaient cette institution. Elles furent remplacées par des académies où l'enseignement fut le même, avec une part encore plus large faite aux exercices de corps, escrime, équitation, voltige et danse.

On y acquérait, disent les récits du temps, avec l'habileté et la force, la grâce, l'élégance, la noblesse des manières, quelque chose enfin de chevaleresque et d'achevé, non seulement dans la forme, mais dans le fond. La réputation de ces académies devint telle que beaucoup de jeunes anglais entr'autres, dit-on, Wellington et William Pitt y furent envoyés par leurs parents.

Les fonctions de pages remplies à la cour auprès de certains grands seigneurs donnaient aussi droit au grade de sous-lieutenant. Mais enfin ces différents apprentissages se fondirent en un seul sous Louis XV, à qui revient l'honneur d'avoir créé l'école militaire; et en l'installant dans le noble édifice que l'on connait, de la donner pour pendant à l'hôtel des Invalides. L'école devait recevoir cinq cents jeunes gentilshommes, nés sans bien, ce qui depuis deux siècles, tendait à devenir la plus ordinaire condition des fils de la petite noblesse.

Quelques années avant la Révolution, l'école changea encore une fois de régime, et ne fut plus un asile d'éducation pour les nobles indigents, mais le siège d'une compagnie de cadets, recrutés parmi les boursiers et élèves du roi sortis des collèges de province, où parmi les jeunes gens dont les parents pouvaient payer une pension équivalant à 8.000 francs de notre monnaie. Comme les diverses écoles qu'elle remplaçait, le roi l'ouvrait libéralement aux pensionnaires de toute classe « afin, disait-il, d'étouffer l'orgueil que la jeune noblesse est trop disposée à confondre avec l'élévation, et d'apprendre à considérer sous un point de vue juste tous les ordres de la société ».

Par ce qui précède, on voit que dans le dressage auquel étaient soumis, pendant les deux derniers siècles de la monarchie, les jeunes gens appelés par goût ou tradition à porter l'épée, une grande importance était donnée aux exercices propres à développer à la fois en eux la force, l'adresse, la grâce, l'élégance.

Il ne faudrait pas croire que cette éducation, où le brillant tenait grande place, inclinât fatalement les jeunes officiers à ne rien faire. Le service militaire ne prenait pas leur vie toute entière; durant la paix et les quartiers d'hiver, la plupart obtenaient des congés, s'en allaient à la cour ou dans leur famille; le métier ne les déformant pas ils se reprenaient en maintes occasions à l'existence civile.

Jusqu'aux réformes appliquées, l'entretien des troupes était partagé entre le roi et les officiers propriétaires. Ces officiers composaient leur compagnie ou leur régiment, comme un entre-

preneur de travaux publics embauche des ouvriers. Agréés par le roi, ils recevaient de lui de quoi vêtir, nourrir et entretenir un effectif déterminé d'hommes et de chevaux, les uns enrôlés, les autres achetés à leurs frais. Les plus graves abus étaient inévitables dans ce régime. Chefs de régiments et de compagnie dont la solde irrégulièrement payée, n'était jamais suffisante, pouvaient avoir la tentation de rentrer dans leurs déboursés, et s'ils n'étaient pas honnêtes, de s'indemniser aux dépens de l'Etat et des soldats : de l'Etat, au moyen de fraude dans les effectifs d'hommes loués pour garnir les rangs incomplets aux jours d'inspection, des soldats, par des grapillages sur leur paye, leur nourriture et leur vêtement ; grapillages qui les poussaient à devenir à l'occasion, maraudeurs, voleurs et pillards. Aussi bien un honnête propriétaire de troupes, était infailliblement endetté, sinon ruiné, par une campagne longue, où périssaient soldats et chevaux, où s'usaient les vêtements et les armes qu'il était contraint de remplacer. C'est l'honneur de Louvois d'avoir résolument attaqué les abus, supprimant tous ceux que n'imposaient pas l'organisation sociale de son temps, et diminuant les autres. Il surveilla si bien par ses intendants, les colonels et les capitaines, punit si rigoureusement leurs écarts, qu'ils furent contraints de devenir des officiers dignes de ce nom.

Le grand ministre diminua encore les inconvénients de la propriété militaire, en créant deux grades nouveaux, lieutenant-colonel et major qui ne se vendaient pas. Par eux, les officiers de fortune (ainsi nommés parcequ'ils n'en avaient pas) pouvaient s'élever au niveau de leur mérite, jusqu'au grade de brigadier, aussi créé par Louvois à leur intention. Martinet, Catinat, Vauban, Chevert devinrent aussi généraux, sans avoir été colonels, à quoi ils n'auraient pu parvenir faute d'argent.

Après le siège de Luxembourg, Vauban écrit à Louvois : « Qu'il est félicité de toutes parts sur ce que le roi a eu la bonté de le faire lieutenant général » cependant ajoute-t-il « ceux qui doivent le mieux savoir, n'en mandent rien. Faites donc s'il vous plaît, monseigneur, ou qu'on me rende le port de quatre-vingt ou cent lettres que j'en ai payé, ou que tant de gens de bien n'en soient point dédits en procurant auprès de Sa Majesté que je le sois effectivement, » ajoutons que des pétitionnaires moins illustres que Vauban étaient aussi écoutés quand leurs prétentions s'appuyaient sur des actions d'éclat et des services réels.

Les rapports entre officiers de différents grades étaient de supérieurs à inférieurs empreints d'urbanité. A cette époque où l'on attachait beaucoup d'importance aux formes et aux formules, nul n'aurait souffert un mot ou un geste discourtois d'où qu'ils vinssent. Tout manquement à la politesse, obligeait à une réparation, même envers un subalterne.

Un jour le maréchal de Broglie dérangé dans un travail par un lieutenant lui dit avec impatience « allez au diable » puis se reprenant aussitôt : « restez monsieur, vous seriez capable de m'obéir ».

La guerre presque continuelle du XVI[e] au XVIII[e] siècle avec ses excitations et ses entraînements, le dédain du danger, donnait aux officiers d'autrefois une humeur impétueuse qui débordait en maintes occasions. Le grand-père de Mirabeau ayant été porté absent par un commissaire inspecteur, lui donna une volée de coups de cannes, en disant puisque je suis absent, mettez que ceci se passe en mon absence. Fabert, réveillé plusieurs fois dans une hotellerie par deux jeunes officiers qui y font du tapage, se jette sur eux l'épée à la main, et reçoit douze blessures, toutes heureusement légères. Beaucoup méritaient qu'on leur appliquât ce que disait un personnage d'une comédie de Montfleury : *Ces pestes d'officiers sont querelleurs en diable.*

Au XVII[e] siècle, un colonel avait souvent besoin pour imposer son autorité à ses capitaines, de leur faire tout d'abord sentir sa bravoure, « la coutume de ce temps-là, dit-on, était qu'il tirât l'épée avec cinq ou six devant que de se faire considérer des autres ».

Sous Louis XIV, le comte de Brebant est nommé colonel d'un régiment dont les officiers annoncent qu'ils ne veulent pas le recevoir. Il se rend à Marseille incognito, va au café, y provoque deux officiers qui, sans le connaître, parlent mal de leur nouveau chef, se bat avec eux et les blesse grièvement. Lorsqu'il se fit connaître il avait inspiré le respect et fut dès lors accepté.

Afin d'effacer les différences blessantes que l'inégalité des richesses apportait dans le train et le vêtement des officiers, Louvois dont le nom est attaché aux meilleurs de nos règlements militaires, décida qu'ils porteraient un costume uniforme, et ne parvint qu'à grand peine à les y astreindre.

Cette passion de l'éclat et du brillant que nous tenons des Gaulois, nos ancêtres, a persisté jusqu'à nos jours dans les armées françaises à travers révolutions et vicissitudes de toutes

sortes. Aussi bien c'est comme un défi à la mort que de se parer pour aller au devant d'elle, et plus fier, et plus brave paraissait dans la mêlée, l'officier élégant dont la belle mine avait sur ses soldats une action plus puissante qu'on ne pense ; l'amour de ce qui brille et reluit est si naturel aux hommes de guerre de notre pays, que la République qui se piquait de tout changer, conserva dans ses états-majors les panaches et les broderies. Le représentant du peuple qu'on envoyait aux armées, ne savait le plus souvent rien des choses de la guerre, mais les jours de bataille, cet homme qui se disait sans culotte, se montrait au premier rang magnifiquement vêtu, et dans la mêlée son chapeau couvert de plumes servait de ralliement aux braves. Ce républicain imitait sans s'en douter le fier gentilhomme refusant à Louvois de changer contre le harnais d'uniforme, son éclatant habit rouge, qui lui servait disait-il à être mieux vu des siens, et mieux visé par l'ennemi.

Un des traits de caractère par quoi les officiers de l'ancien régime se distinguent, c'est qu'on ne trouve pas chez eux trace de haine et de rancune contre les étrangers. Ils se battent pour le roi contre les ennemis du roi, voilà tout.

En campagne ils se piquent de courtoisie envers leurs adversaires ; on connaît les saluts qu'à Fontenoy échangèrent à cinquante pas de distance les officiers anglais et français : « Tirez donc messieurs, leur dit lord Charles Hay ». « Non monsieur, répondit le comte d'Auterroche, lieutenant aux grenadiers de la garde, et portant la main au chapeau ; nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous même ». Ce qu'alors firent les Anglais, abattant par leur décharge près de deux cents hommes et parmi eux d'Auterroche.

En campagne pendant les armistices, les Français offrent des rafraîchissemants à ceux qu'ils viennent de combattre ; au cours des hostilités ils accordent aisément des passeports et des sauf-conduits. S'ils rencontrent des femmes en partie de campagne, ils se montrent de bonne compagnie, et ne se font connaître comme ennemis, qu'en prenant congé. Le duc de Cumberland ayant désiré de l'eau de Luce le maréchal d'Estrées lui en envoie une cassette pleine.

Quand les Français entrèrent à Prague, enlevée par surprise, d'Argenton dit qu'il y avait bal cette nuit là dans la ville, et que les officiers rencontrant des dames qui en sortaient, leur offrirent

galamment le bras pour les conduire chez elles ; il n'y eut ni désordre ni pillage.

Assurément les officiers d'autrefois n'étaient pas des modèles de bonnes mœurs et les plus jeunes dégagés de toute surveillance de famille se font presqu'un point d'honneur de mener une vie irrégulière ; les habitants des villes où ils tiennent garnison se plaignent qu'ils soient trop attentifs pour leurs femmes et leurs filles, mais ces officiers ne sont pas plus mauvais qu'au même âge et à la même époque leurs compatriotes d'autres conditions. Ils ont les qualités et les défauts de la race française, mais plus marqués à cause de l'excitation et du stimulant qui sont continuels dans leur existence. Les Anglais, si économes d'une admiration qu'ils réservent d'ordinaire pour eux-mêmes, font grand éloge des officiers français. « C'est l'honneur, dit l'un d'eux, qui les fait agir, qui supplée aux qualités qui leur manquent, et la liberté dont leur rang les fait jouir contribue à leur élargir l'esprit ; ils sont élégants, dispos et lestes ; leur vivacité ne nuit en rien à leur politesse. Ces brillants hommes de guerre personnifient la race française dans ce qu'elle a de léger, de hardi et d'aimable, faisant à toutes choses fête comme au péril, tel que ce comte de Damas dont parle le prince de Ligne : « Fertile en bons mots au milieu des coups de fusil, et jugeant de tout à merveille, ardent, d'une jolie ardeur comme on l'est à la fin d'un souper, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle un joli Français, un joli garçon, un brave garçon. »

Ces officiers à qui l'on demandait principalement la bravoure la poussent jusqu'à la folie, l'émulation effrénée, la passion de se signaler les font courir à tous les périls. S'ils servent comme volontaires ils volent aux coups de fusil et se font tuer parfois très inutilement, aussi faut-il leur défendre d'aller au feu quand ils ne sont pas de service, contre quoi ils se révoltent si bien qu'il faut recourir à la prison pour les soumettre. Ils tiennent à honneur de combattre au premier rang avec les soldats, de s'exposer plus qu'eux et il y a telles rencontres où ils sont frappés en plus grand nombre que ceux-ci ; ils ne demandent qu'à se faire casser les os pour le service du roi qui pour eux personnifie la patrie. *Sunt pericula Ludus* (devise des gendarmes dauphins) ; la plupart des gentilshommes pourraient s'approprier les armes des Chateaubriand de gueules à fleurs de lys d'argent avec la glorieuse devise : *Mon sang teint la bannière de France.*

Ces prouesses et la communauté de périls créent entre les officiers et les soldats un lien indissoluble ; elles font taire les rivalités de castes ; aussi pour attiser celle-ci il ne faudra rien moins que les clubs et les prédications révolutionnaires. Avec sa facilité de mœurs, son insouciance, son enthousiasme chevaleresque, son héroïque mépris de la mort, l'officier d'autrefois était le type achevé des Français d'avant la Révolution. Saluons au passage son plus parfait représentant, Henri IV, qui régna sur la France et par droit de conquête, et par droit de naissance ; il méritait ce bel avancement par les états de service que voici : « Trois victoires, Coutras, Arques, Ivry. Vingt-cinq batailles. Quatre-vingts combats. Trois cents sièges de place ». On reprochait à cet aimable preux d'être léger à quoi on pourrait répondre par ces vers :

Oh légers ! quelle gloire ! amis soyons légers,
Légers comme le feu, les ailes et la plume,
Comme tout ce qui monte et tout ce qui parfume,
Comme l'âme des fleurs dans les bois d'orangers.

Esprits légers, charmants, qui fûtes de tout temps la grâce et l'honneur de la terre de France, qui donniez de la politesse à la victoire, et retrouviez vite le sourire au lendemain des revers, nous vous adressons de loin notre salut.

Général REBILLOT.

UN ROMAN HISTORIQUE BULGARE

« SOUS LE JOUG » DE M. IVAN VAZOV (1)

I

« *Sous le joug turc*, occupe dans la littérature des Slaves balkaniques un rang aussi glorieux que *Guerre et Paix* dans la littérature russe. J'en recommande la lecture à tous ceux qui sont curieux de nouvelles impressions, de mœurs et de paysages inconnus, à tous ceux qui croient à l'avenir de ces nations slaves si longtemps opprimées par le joug musulman, et dont le vingtième siècle verra sans doute la renaissance complète et l'affranchissement définitif ». Ces lignes par lesquelles — animé d'un bel enthousiasme, comme le prouve l'évocation du grand Tolstoï — M. Louis Léger présentait naguère au public français l'œuvre de l'écrivain bulgare, constituent, certes, un éloge audacieux. Semblables rapprochements entre deux édifices d'art, celui-ci consacré par l'admiration de tous, celui-là connu et apprécié des seuls explorateurs littéraires, ne vont point sans péril, et la responsabilité est grave de qui les a conçus.... Toutefois, cette remarque étant faite, nous dirons à notre tour que l'éloge, pour audacieux qu'il soit, ne nous semble point hors de saison. Dans la marche des lettres bulgares vers le progrès, avant les poètes Christo Christov et Popov, avant le regretté humoriste Aleko Constantinov, dont le *Baï-Gana* est devenu populaire dans les Balkans, M. Vazov mérite une mention et attention toutes spéciales. Et cela non point comme chef d'école — M. Vazov ne paraît pas ambitionner ce titre — mais bien plutôt parce qu'éminemment nationales, ses productions renferment plus que toutes autres, une très vigoureuse saveur de terroir. Nul, parmi ses contemporains, n'a possédé, à si puissant degré, l'art de faire vivantes aux yeux les mille faces de ce pays, à la fois

(1) Paris, Jouve. Traduction de M. V. Andréev.

jeune et ancien, aux coutumes attachantes, aux douloureuses heures historiques. Nul n'a su, comme lui, donner en quelques pages, l'illusion d'existences particulières, déroulées sous un ciel nouveau, entre des paysages grandioses.... Nul enfin, tant que lui, ne saurait nous les faire aimer. Ce vivace talent puise, d'autre part, d'infinies ressources en sa variété même. Poète, nouvelliste charmant et plein de bonhomie, conteur ému de dramatiques aventures, M. Vazov est tout cela. Il résume en sa personnalité les différentes aptitudes de la littérature bulgare aussi bien que ses tendances actuelles, simplicité des procédés, couleur du récit, vérité dans la peinture des mœurs. Sans donc le dénommer chef d'école, on ne peut s'empêcher de voir en lui le représentant autorisé d'un bel effort artistique.

Ces qualités encore que maîtresses ne suffiraient cependant point à justifier un rapprochement, même indirect, avec l'écrivain russe, si M. Vazov, dans l'œuvre qui nous occupe, n'avait su mêler à sa science consommée du récit, en même temps qu'au lyrisme des descriptions, une profondeur de philosophie qui, pour être à la portée de chacun, n'en demeure pas moins admirable. Et c'est à dessein que nous parlons ainsi. Rien dans les pages du maître n'indique l'effort des laborieuses dissertations desquelles se parent en leur orgueil trop de modernes romanciers ; disons de suite qu'il s'écarte un peu sous ce rapport de l'auteur de *Guerre et Paix*, à qui les considérations furent toujours chères et parfois nuisibles. Pour qui n'y prendrait garde, M. Vazov aurait même un dédain marqué envers elles. Mais, à sérieusement examiner sa manière, et c'est en cela qu'il redevient proche de Tolstoï, on s'aperçoit vite que tout, en les actions de ses personnages, découle d'une étude approfondie de leurs différents caractères auxquels la violence et la complexité des circonstances où ils se trouvent placés ne font que donner l'occasion de se manifester avec plus de relief sans que jamais, entre eux-mêmes et leurs actes, la moindre contradiction ne surgisse. Dans le récit de mouvement et de verve, nulle perte de temps, nul geste déplacé ; on se reconnaît entre les mains d'un guide sûr et si, en sa compagnie, on ne s'attarde pas outre mesure à l'examen des causes, l'effet sagement amené laisse à l'esprit la satisfaction de croire que ce qui est ne saurait être autrement, tout en l'obligeant à tirer de ce qu'il aperçoit les conclusions logiques et nécessaires. N'est-ce point là, en somme, la véritable philosophie des livres de ce genre, qui

ne sont pas des livres de philosophie mais sont requis, sous peine de passer pour médiocres, de faire profondément réfléchir qui les a lus? Sans donc oser mettre en parallèle les noms de Tolstoï et de Vazov, on peut néanmoins placer ce dernier dans la phalange de ceux qu'inspira l'illustre modèle, par la puissance d'évocation, la pénétration de l'analyse et surtout, par la pleine conscience des devoirs qu'impose la mission de romancier historique. Quelle louange plus belle pourrait-on lui décerner?

M. Vazov en adoptant pour son œuvre la forme du roman a fait acte sensé. Il a d'abord connu le vêtement allant à sa taille. Certes, il aurait pu être historien et historien de valeur. Y eussions-nous gagné quelque chose? Il est permis de se le demander. A relater une époque aussi fertile en événements singuliers, frisant même l'invraisemblable, et cela à aussi peu de distance, le témoin et acteur de cette époque, tenu à plus d'exactitude qu'un autre, saurait-il garder le sang-froid, la complète impartialité exigée en pareille matière et garanties de cette même exactitude? Son œil, plein encore des visions d'hier, n'influencerait-il pas son jugement d'aujourd'hui? M. Vazov s'est employé à ne point donner cours à la passion qui l'anima, sans doute, à l'heure à laquelle il résolut d'écrire. Comme nous le donnions plus haut à entendre, il s'abstient en général, tout en exposant les faits, de trop autoritaires conclusions. Il est possible, cependant, que certaines erreurs se soient glissées en dépit de sa volonté, qui dépareraient un ouvrage à grandes prétentions. Et puis, M. Vazov est avant tout un poète. Don magnifique, mais à la vérité, dangereux chez un historien dont la raison d'être consiste précisément à présenter les choses sous leur aspect le plus véridique, partant, le moins orné de métaphores. L'on pourrait à ceci nous objecter Michelet. Mais les belles qualités de Michelet, celles qui nous charment, ne sont-elles pas un peu des qualités à côté de son genre? Nous les prenons, les admirons parce qu'elles sont bonnes à rencontrer, et peut-être aussi pour cette raison que les fleurs sont toujours les bienvenues, là surtout où l'on ne pensait point en découvrir... De là à prendre comme exemple une faute de génie, il y a un pas; ce que l'on approuve chez Michelet ne se pardonnerait plus chez un autre. M. Vazov l'a compris et nous lui devons reconnaissance de ce scrupule littéraire, grâce auquel nous pouvons le lire sans contrainte et qui, du reste, lui a porté bonheur.

II

Sous le joug se divise en trois parties nettement différenciées les unes des autres et qui nous montreront de suite l'économie de l'ouvrage. La première a trait aux préparatifs de l'insurrection de 1876; la seconde nous raconte cette insurrection; la troisième, enfin, sorte d'épilogue et, si l'on veut, de morale du livre, pourrait prendre, en titre général, celui d'un de ses chapitres : *Les Tombeaux*. Se bien pénétrer de cette division est essentiel au début de la présente analyse, et ceux qui jugeraient ne voir dans *Sous le joug* qu'une suite de tableaux sans lien défini, une façon de roman à tiroirs, reconnaîtront vite par elle qu'une main de maître a présidé à l'agencement des faits et que l'action, pour n'être pas toujours rigoureusement en vedette, selon notre code littéraire, n'en demeure pas moins d'une clarté saisissante à qui veut être de bonne foi vis-à-vis de l'auteur. Que si la gêne éprouvée par Daudet à la lecture de la *Maison des morts* de Dostoïevsky se ressent parfois à la fréquentation de l'écrivain bulgare, à ceux-là également de se dire qu'ils ne sont point en face d'œuvre française, mais d'œuvre slave, faite par conséquent pour les dépayser un peu. Qu'ils sachent cependant poursuivre ! Le beau n'a point de patrie et c'est à chaque pas qu'il les délassera des longueurs de la route.

Ayant l'intention de donner, non point un compte-rendu détaillé qui nous entraînerait trop loin, mais seulement un aperçu propre à créer le désir de connaître l'ouvrage, nous nous bornerons à en indiquer les grandes lignes, à en signaler les passages les plus dignes d'intérêt.

Une courte exposition nous donnant l'exacte physionomie d'un intérieur bulgare de l'époque, et nous sommes de suite en plein drame. Ivan Kralitche, le principal héros du roman, s'est évadé de la prison politique de Diarbékir. Parvenu au travers de mille dangers à regagner la Bulgarie, il y sera le promoteur du grand mouvement de révolte, le dispensateur de courage aux âmes affaiblies. La scène dramatique du moulin et le meurtre des deux Turcs nous fournissent dès le début la mesure de son caractère. Le contraste y apparaît en même temps entre la barbarie du maître et la soumission de l'esclave, contraste saisissant que l'écrivain fera ressortir à différentes reprises et dont se dégagera chaque fois

une plus poignante philosophie. Kralitche est l'homme de qui la volonté a su rester fière dans la débâcle des volontés. Rien n'ébranle sa foi en l'avenir et le spectacle est consolant de cette mâle figure dont le regard repose des lâchetés ambiantes. Kralitche est de la famille des Vercingétorix et des Kosziuszko, luttant comme eux jusqu'au bout, au défi de tout raisonnement qu'il considère comme un crime.

Son antithèse vivante ne tarde point à s'accuser en la personne d'Urdan Diamandiev ; ce vieillard, type de l'abaissement moral dans lequel de longues années de servage savent plonger les âmes, est lui-même dépassé par son gendre Stevtchov. Tout ce que peuvent suggérer la crainte de perdre une place lucrative, l'horreur du changement, la vision anticipée des représailles, est l'œuvre de ce répulsif personnage. Et l'on serait en droit de reprocher à M. Vazov d'avoir délibérément enlaidi ce caractère, si l'histoire n'était là pour en attester la triste vraisemblance. Les nobles idées ne furent dans tous les temps que l'apanage de quelques-uns, et le villageois mettra bien souvent la conservation de sa chaumière au-dessus des tentatives risquées de gloire et de justice.

Ivan Kralitche, sous le nom de Boïtcho Ognianov — nous l'appellerons désormais ainsi, d'après le roman, — s'est établi à Bella-Tcherkova (1). Cette petite ville va être son théâtre d'opérations. Une place d'instituteur qu'il est près d'obtenir par ruse lui donnera l'aisance dont il a besoin, et son nom d'emprunt détournera pour l'instant l'attention des autorités turques... Il n'est cependant point à l'abri des soupçons. Bella-Tcherkova renferme un couvent de femmes et nous en trouvons une description curieuse et fort amusante, dans laquelle s'est donné carrière le talent d'humoriste de l'auteur. « Le couvent des femmes contrastait avec celui des moines. Ce dernier, isolé au pied du Balkan, demeurait morne et désert. Là, au contraire, soixante à soixante-dix religieuses fourmillaient toute la journée dans la cour et sous les portiques, faisant retentir le vaste enclos de leur joyeux babillage. Le monastère était la pépinière des commérages qui circulaient dans la ville et troublaient les foyers. Là, on prédisait les fiançailles et on empêchait les mariages. Un milieu si bruyant

(1) Bella-Tcherkova (Eglise blanche), petite ville du département de Philippopoli.

attirait surtout les jours de fêtes un grand nombre d'hôtes laïques que les pieuses femmes régalaient de cancans et de confitures de griottes. »

Boïtcho Ognianov fait donc l'objet des commérages. «... Qui est-il ? D'où vient-il ? Pourquoi est-il venu ? Personne n'en savait rien. Les sœurs les plus curieuses se rendirent aussitôt en ville ; mais elles apportèrent des nouvelles contradictoires. Sœur Sophia le disait venu pour rétablir sa santé. Sœur Rapsinia assurait qu'il était marchand d'huile de rose. Sœur Nemphidora expliquait qu'il allait être nommé instituteur. D'autres disaient qu'il était venu demander une fille en mariage. Elles savaient déjà laquelle... Enfin, sœur Apraxia jurait que c'était un prince russe déguisé, venu pour examiner l'ancienne fortification et pour faire des présents aux églises !... etc..., etc... — Ce tableau a le mérite de nous renseigner sur les mœurs des couvents orthodoxes, demeurés tels qu'aux premiers âges du christianisme, c'est-à-dire peu sévères et permettant aux exercices religieux de se rafraîchir à l'ombre des douces faiblesses humaines.

Laissons les nonnes bavardes à leurs drôlatiques conjectures et arrivons au rayon de soleil de l'ouvrage, à l'idylle amoureuse que M. Vazov a décrite avec une chaste sobriété, mais dont le charme, tout de simplicité naïve, s'exaltera bientôt jusqu'aux plus sublimes sacrifices. « Rada était une grande fille jeune et jolie, au regard modeste et lumineux, au visage gracieux qui se découpait en blanc sous la coiffe noire. Orpheline dès son enfance, elle avait vécu de tout temps avec Hadji Rovoima (une sœur du couvent), qui l'avait adoptée....» Rada est institutrice à Bella-Tcherkova et sa première rencontre avec Boïtcho Ognianov, lors d'un incident au cours duquel celui-ci lui vient en aide, laisse deviner le rôle qu'elle jouera dans la suite. Il ne faudrait cependant point voir en l'amour d'Ognianov et de Rada autre chose qu'un épisode. Gracieux et fort tout ensemble, il nous fait cueillir parmi les rocs sauvages la fleur souriante de la tendresse. Mais pour n'être point inutile à l'action, il ne lui eût pas été indispensable et son introduction fort habile dans le récit fait penser à ces aimables chemins de traverse qui délassent des régularités de la route.

« Boïtcho partit et Rada ne vit plus personne de ceux qui vinrent lui dire adieu ». M. Vazov nous laisse pour le moment sur cette simple phrase.... Contentons-nous de lire entre les lignes et de nous armer de patience ; l'auteur prendra plus tard sa revanche

en des pages admirables que l'attente nous aura faites plus savoureuses encore.

Un chapitre très mouvementé *Le chemin de Silistra*, nous met en présence des membres du comité révolutionnaire constitué par Ognianov et son ami, le sémillant Dr Sokolov, le compagnon de belle humeur aux aventures galantes, aux dehors légers. Sokolov, sans pour cela perdre de vue la grandeur de la mission à remplir, n'estime point qu'elle réclame l'abdication de sa gaieté. Et nous aimons à trouver à côté de l'âme surhumaine d'Ognianov les petits travers d'une âme plus humaine; nous y reconnaissons avec plaisir la généralité après l'exception, et si l'étonnement suscité ailleurs a moins de place ici, notre sympathie trouve en revanche matière à s'exercer davantage. Nous devons l'avouer, d'ailleurs, cette gaieté de Sokolov n'est point le monopole d'un seul — à cette restriction qu'elle devient insouciance chez les autres. Cette insouciance, M. Vazov la constate avec mélancolie.

« .... le joug est toujours bon à quelque chose, il rend les peuples gais. Là où l'arène de la vie politique et spirituelle est fermée; où l'appétit de la richesse facile n'est pas excité; où les ambitions ne trouvent pas un vaste champ de bataille, la société dépense ses forces dans des intrigues locales et trouve le soulagement dans les jouissances ordinaires de la vie. Une *baklitza* (1) de vin vidée sous l'ombre fraîche des saules, au bord de la rivière limpide, fait oublier le servage; un *guvetche* (2) aux tomates vermeilles, au persil odorant et au poivron piquant, mangé sur le gazon, sous les branches tombantes au travers desquelles on voit la voûte éthérée, tient lieu d'un royaume; et s'il y a en plus de la musique — c'est le comble du bonheur terrestre. Les peuples asservis ont leur philosophie qui les réconcilie avec l'existence. Un homme ruiné finit souvent par le suicide; au contraire un peuple esclave, même sans espoir, mange, boit et fait des enfants. Il s'amuse. Regardez la poésie nationale où s'est si bien reflétée l'âme du peuple. Là, parmi les souffrances, les chaînes et les sombres prisons s'enchevêtrent les agneaux à la broche, les vins mousseux, l'eau-de-vie piquante, les noces plantureuses, les *horos* (3) en spirales et les ombres épaisses des forêts ».

Ognianov continue sa double existence d'instituteur et de révolutionnaire, celle-ci donnant le change aux agissements de celle-là. Le train habituel des journées à Bella-Tcherkova s'est interrompu par les apprêts d'une représentation théâtrale dont le récit, qu'on nous permettra de transcrire, constitue un des passages les plus

(1) Sorte de gourde en bois.

(2) Sorte de ragoût cuit au four dans des pots de grès.

(3) Danse nationale.

curieux du livre, tant par l'*humour* qui lui est propre que par la haute opinion qu'il nous fait avoir de la souplesse de talent de l'auteur.

Nous sommes d'abord mis au courant du drame qui aura l'heur d'émouvoir les âmes paisibles de la petite ville, lequel n'est autre que *Geneviève de Brabant*. Puis nous assistons au spectacle de la surexcitation générale.

Tout le monde attendait avec impatience l'événement qui devait apporter un changement agréable dans la vie monotone de Bella-Tcherkova. Chacun se préparait à aller au théâtre. Les femmes riches retrouvaient leurs atours. Les pauvres vendaient leurs écheveaux de fil et s'empressaient de se procurer des billets pour ne pas dépenser l'argent à acheter du sel et du savon. Le théâtre était à l'ordre du jour.

Il avait supplanté tous les autres cancans. A l'église, les vieilles femmes se demandaient :

— Guéna, iras-tu ce soir voir Geneviève ?

Et elles se préparaient à pleurer sur le sort de la malheureuse comtesse. Dans les maisons on discutait la distribution des rôles.

Tout le monde était content de savoir que Ognianov avait pris le rôle du comte. Celui de Golo, astucieux et plus tard fou, serait rempli par Fratu qui aimait les impressions fortes. Ilia le curieux avait pris le rôle du serviteur Drak et répétait vingt fois par jour la manière de mourir sous l'épée de Golo. Il était aussi chargé de l'aboiement du lévrier du comte, ce pour quoi, il fit de nombreux exercices. Le diacre Vikenti, avec sa longue chevelure, aurait dû jouer Geneviève ; mais sa dignité religieuse ne le permettait pas. Ce rôle, avec une boîte de pommade blanche pour dissimuler la moustache, fut donné à un autre.

Il était beaucoup plus difficile de se procurer des décors ; car il ne fallait pas faire de grandes dépenses. On n'eut à payer que le dessin d'une lyre sur la toile blanche, à un artiste : lyre qui n'avait guère que l'apparence d'une fourche avec laquelle on remue le foin.

Pour l'embellissement du palais du comte, on fit des emprunts aux mobiliers les plus convenables de la ville. La prison même du *Konak* (1) fournit les fers pour Golo. Quant aux costumes, ils étaient les mêmes dont on s'était servi l'année précédente pour mettre en scène la « Princesse Raïna » avec quelques fantaisies en plus. Golo mit une sorte d'épaulettes et des bottes à l'écuyère ; un des bourreaux avait son long poignard, préparé pour l'insurrection : Drak avait coiffé le cylindre bossué du Français. Boïtcho Ognianov protestait contre ces bizarreries, mais comme la plupart de ses camarades insistaient, comptant sur un effet plus grand, il laissa faire.

Dès que le jour tomba, la foule commença à affluer au théâtre. Les premiers bancs étaient occupés par les notables et le bey qui avait reçu une invitation spéciale. Pour le distraire, on avait placé à sa droite Damiantcho

(1) En turc : habitation du gouverneur.

Grigore. Le reste était occupé par un monde bigarré bourdonnant dans l'attente du lever du rideau. Parmi les femmes, Guinka faisait le plus de bruit. Elle connaissait la pièce par cœur et disait à droite et à gauche les premiers mots du comte. Hadji Smion comparait le théâtre à celui de Bucarest et donnait la signification de la fourche dessinée sur la toile.

L'orchestre était composé de Tziganes du pays. Ces derniers jouaient le plus souvent l'hymne autrichien, probablement en l'honneur de la comtesse allemande...

Le moment solennel arrive. La musique cesse et le rideau se lève avec mille difficultés... Le comte apparaît. Un silence recueilli s'est établi, Guinka, de sa place sert de souffleur. Si le comte laisse passer ou s'il change un mot, elle s'écrie : « Vous avez fait une faute ! » La corne annonce les envoyés de Charlemagne. Le comte est invité à prendre part à la guerre contre les Maures. Il fait ses adieux à sa femme qui tombe évanouie et il part. Quand la comtesse revient à elle et ne trouve plus son mari, elle commence à pleurer. On rit. Guinka crie de nouveau : « Pleurez, monsieur ! Ne savez-vous pas comment il faut pleurer ? » La comtesse se met à sangloter. Le théâtre lui répond en éclatant de rire. On entend toujours Guinka : « Si j'allais là-bas, moi, vous verriez comment il faut pleurer ! » Et, comme les autres elle éclate de rire. Hadji Smion fait remarquer au public que les larmes sont un art et qu'en Roumanie, on paye les femmes qui pleurent les morts.

— Chut ! fit quelqu'un ; Hadji Smion renvoie l'injonction aux autres qui lui obéissent. L'apparition de Golo change la situation. Il cherche à séduire Geneviève; celle-ci lui répond avec mépris. Elle appelle Drak pour l'envoyer porter une lettre au comte. Drak entre. Tout le monde s'amuse à l'aspect de son cylindre. Drak devient confus. Guinka crie : « Drak, ôtez la marmite du Français, nu-tête ! » Drak enlève le cylindre. Nouvelle fusée de rires. Mais la scène prend un caractère tragique. Golo en colère tire son épée pour percer Drak de part en part ; celui-ci tombe comme un bloc avant le coup. Le public n'est pas content d'une mort si bête. On vient, on prend le cadavre par les pieds; la tête traîne sur le plancher. Drak supporte les heurts avec courage. Il est parfait dans son rôle de mort. On met la comtesse en prison.

L'acte finit et l'hymne autrichien recommence.

La salle retentit de critiques et d'exclamations joyeuses.

Les vieilles femmes ne sont pas contentes de Geneviève ; son jeu n'a pas été touchant. Golo a bien rendu son rôle ingrat et a mérité la haine de quelques grand-mères. L'une de ces dernières s'approche de la mère de l'acteur et lui dit :

— Madame, ce n'est pas bien ce que votre fils fait là. Que lui veut-il, à cette jeune femme ?

Grigore expliquait au bey la marche de la pièce. Il se laissa aller à son éloquence et lui raconta l'histoire d'un consul français qui s'était séparé de sa femme pour une pareille intrigue. Le bey écoute avec attention et finit par comprendre que le comte était un consul français.

— Ce consul est un imbécile, dit-il d'un air sérieux ; comment se fait-il qu'il ordonne la mort de sa femme sans bien s'informer ?

— Bey Effendi, on l'a écrit ainsi pour exciter plus d'intérêt, dit Damiantcho.

— L'écrivain est un imbécile et le consul aussi.

Ailleurs, Stevtchov critiquait également le comte.

— Ognianov, disait-il avec emphase, n'a pas vu le théâtre, même à travers une claie.

— Pourquoi ? Il joue bien, riposta Hadji Smion.

— Il joue bien ! comme un singe et il manque de respect au public.

— Oui, c'est vrai... L'avez-vous vu étendu sur le canapé ? Comme s'il était le frère du prince Cousa.

— Il faut le siffler, fit Stevtchov avec colère.

— Qui veut siffler ? s'écria une voix du même banc.

Les deux compères rencontrèrent en se retournant le regard étincelant de Kablechkov. Celui-ci n'était pas encore apôtre. Il se trouvait par hasard à Bella-Tcherkova chez un de ses parents. Hadji Smion se troubla et s'écarta pour laisser voir le coupable.

— C'est moi ! répondit Stevtchov d'un ton provocateur.

— Vous êtes libre, monsieur, seulement il faut aller dans la rue pour siffler.

— Cela ne vous regarde pas !

— La représentation a un but de bienfaisance. Ce sont des amateurs qui jouent. Si vous pouvez mieux jouer, montez sur la scène, dit vivement Kablechkov.

— Je paie ici et n'ai pas besoin de leçons !

Kablechkov s'enflamma. On intervint... L'hymne autrichien cesse, le rideau se lève. La scène représente cette fois une prison éclairée d'un lampion. Geneviève, l'enfant dans les bras, dit des mots touchants et pleure. Elle est maintenant plus naturelle. Minuit, la sombre prison, les soupirs de la malheureuse mère, tout cela rendait les cœurs angoissés. Des larmes coulaient sur le visage de plusieurs dames. Les pleurs, comme les rires, sont contagieux. Quelques hommes mêmes fondaient en larmes quand la comtesse écrivait la lettre à son mari. Kablechkov, ému, applaudit à un endroit pathétique, mais le bruit expira dans le silence... Des regards courroucés tombaient sur l'audacieux qui faisait du bruit au moment le plus intéressant.

On amène la comtesse dans la forêt pour la décapiter. La toile tombe. Kablechkov applaudit de nouveau sans que personne l'imite. L'applaudissement n'était pas encore dans les habitudes de Bella-Tcherkova.

— Il y a eu de drôles de gens dans ce pays-là, souffla le bey à Damiantcho. Où tout cela s'est-il passé ?

— En Allemagne, répondit Grigore.

— En Allemagne ?... Je ne connais pas ces giaours-là.

...Le troisième acte arrive. La scène se passe de nouveau dans le palais. Le comte est de retour, triste. La servante lui donne la lettre de sa femme, écrite dans la prison, la veille de son exécution. Elle lui raconte qu'elle est victime de la bassesse de Golo, qu'elle est innocente et qu'elle lui pardonne... Le comte lit à haute voix, en sanglotant, désespéré... Les spectateurs parta-

gent ses souffrances ; ils sanglotent aussi. Le bey, lui aussi, fond en larmes. Cette émotion arrive au point culminant, quand le comte fait amener Golo, l'auteur de ses tortures. Golo apparaît ébouriffé, anéanti par le remords, chargé de fers. Des acclamations hostiles l'accueillent, des regards furieux tombent sur lui. Le comte lui lit la lettre. La comtesse lui pardonne aussi. Le comte éclate de nouveau en sanglots, s'arrache les cheveux et se frappe la poitrine. Les sanglots gagnent le public.

Guinka, les larmes aux yeux, tâche de consoler les autres ? « Ne pleurez pas, mesdames, Geneviève est vivante », crie-t-elle.

Quelques vieilles femmes qui ne connaissaient pas la pièce, sont étonnées.

— Est-ce vrai, Guinka ? Il faut lui dire qu'il ne pleure pas, le pauvre, fit tante Netkovitza ; tante Pavlovitza ne put se retenir et s'écria à travers ses larmes :

— Ne pleure pas, mon fils ; madame n'est pas morte !

Pendant ce temps-là, Golo est en délire. Ses yeux roulent dans sa tête et jettent des regards farouches. Ses cheveux se hérissent, ses membres s'agitent, ses dents grincent. Ses souffrances apportent un soulagement au public. Les visages expriment une colère furieuse. « Il l'a bien mérité », disent les femmes. Sa mère, voyant la situation de son malheureux fils, affaissé sous le poids des fers, ne savait où donner de la tête.

« — On a perdu mon enfant, on l'a déshonoré ! » criait-elle, se préparant à aller le retirer de la scène ; mais on la retint... Cette acte eut un brillant succès. L'Ophélie de Shakespeare n'a jamais fait couler autant de larmes dans un soir... Le dernier acte est dans la forêt. Là, une grotte d'où apparaissent Geneviève, habillée de peaux de bêtes sauvages, et son enfant. Une chèvre devant laquelle on avait mis des branches tendres, représentait la biche qui allaite l'enfant. Geneviève parle tristement de son père à l'enfant. Elle entend l'aboiement des chiens, attire la chèvre par les cornes et toutes trois rentrent dans la grotte. Les aboiements deviennent plus forts. Le public trouve Ilia, le curieux, plus habile dans ce rôle. Il montre plus de zèle et son aboiement éveille celui de plusieurs chiens du voisinage. Le comte avec son escorte apparaît. On respire à peine. Tout le monde attend avec angoisse la rencontre des malheureux époux.

Grand-mère Ivanitza, craignant que le comte ne passe outre, propose de l'avertir que sa femme est là. Mais le comte l'a vue ; il se penche vers la grotte :

— Toi qui es ici, homme ou bête, sors !

On siffle.

Tous les regards se dirigent vers Stevtchov, tout rouge.

— Quel est celui qui siffle ?

Ognianov cherche des yeux et rencontrant le regard effronté de Stevtchov : « Je vous arracherai vos longues oreilles, souffle Boïtcho ».

Un nouveau sifflet retentit. Un brouhaha d'indignation se produit.

— Tenez-le, ce protestant ! Donnez-le, je vais le jeter par la fenêtre, rugit Angel Iovkov, un géant de deux mètres.

— Qui siffle ? — Sortez ! — Stevtchov, va-t-en !

— Je vous ai dit qu'il ne fallait pas siffler devant ce bas peuple, voyez-vous, disait Hadji Smion.

— Pourquoi le *tchilibi* (1) siffle-t-il ? demanda le bey.

Damiantcho hocha la tête. Le bey souffla un mot à l'oreille d'un agent, qui s'approcha de Stevtchov.

« Kiriak, lui dit-il, le bey vous engage à aller fumer une cigarette, si vous êtes mal à l'aise ».

Stevtchov. content d'avoir gâté la bonne impression faite par Ognianov, sortit, un sourire fier aux lèvres.

La représentation continue. Le comte reconnaît sa femme... des embrassements, des soupirs. Nouvelles émotions du public... Le bien triomphe du mal... Le comte et sa femme se racontent leurs souffrances et leurs joies. Tante Netkovitzka leur dit :

— Allez chez vous, mes enfants, et entendez-vous bien dès à présent. Il ne faut pas croire ces maudits Golos...

— C'est toi qui es maudite ! grogna la mère Fratu...

Le même conseil fut donné aussi par le bey, mais d'une façon plus discrète. Il y eut une joie générale. L'acte finit par une chanson du comte, de la comtesse et de leurs gens : « Ville de Siegfried, réjouis-toi ! » Mais une chanson révolutionnaire suivit les deux premiers couplets :

Amour ardent de la patrie
Enflamme nos cœurs
Pour porter nos armes contre les Turcs
Avec courage.»

Cela vint comme un coup de foudre dans la salle : quelqu'un avait commencé, puis une partie de la troupe avait suivi, puis toute la troupe ; et enfin le public avait accompagné. Un enthousiasme patriotique les animait tous. Le chant fervent afflua comme un flot invisible dans la salle, inonda la cour et déborda dans la nuit.... La chanson retentissait dans l'air, enflammait et enivrait les cœurs. Ces sons touchants firent vibrer une autre corde dans le public. Tous ceux qui connaissaient la chanson, hommes et jeunes filles, s'en emparèrent. Elle fit de toutes les âmes une seule et s'éleva vers le ciel comme une prière....

— Chantez, mes enfants, soyez bénis, criait le tchorbadji (2) Mitcho en extase.

D'autres vieillards murmuraient, trouvant cet enthousiasme mal à propos.

Le bey, aussi, sans comprendre un traître mot, était content de la chanson. Il s'adressait à Grigore, qui devait lui expliquer chaque vers. Tout autre aurait été embarrassé ; mais Damiantcho ne l'était pas pour si peu.

Il pouvait facilement se tirer d'affaire.

De la manière la plus naturelle, il fit prendre au bey les vessies pour des lanternes. D'après lui, le chant exprimait l'amour de deux époux : le comte dit à sa femme qu'il l'aime maintenant cent fois plus, celle-ci lui répond qu'elle l'aime mille fois plus. Le comte dit qu'il va faire construire une église

(1) En turc : monsieur.

(2) Nom que les Turcs donnaient aux notables chrétiens.

commémorative à la place de la grotte ; sa femme lui dit qu'elle vendra tous ses bijoux pour faire des aumônes aux pauvres et pour ériger cent fontaines de marbre.

— C'est trop de fontaines, dit le bey ; elle fera mieux de construire aussi des ponts.

— Il faut des fontaines, car c'est l'eau qui manque en Allemagne. On boit là de la bière, répondit Damiantcho.

Le bey fit un signe d'approbation.

— Et où est Golo ? demanda-t-il, cherchant des yeux Fratu, parmi les acteurs.

— Il ne mérite pas d'être là, fit Grigore.

— C'est bien dit.... Il fallait le pendre, ce chenapan-là !

— Dites au consul qu'il ne le laisse pas vivant si on joue une seconde fois, car cela vaudra mieux ainsi.

Fratu n'était du reste point parmi ses camarades. Il s'était esquivé avec prudence dès qu'on avait commencé la chanson révolutionnaire.

Le chant cessa. Le rideau tomba au milieu des bravos. Et l'hymne autrichien retentit de nouveau pour saluer le public qui quittait la salle.

C'est au sortir de cette joyeuse bouffonnerie que, sans transition, recommence le drame. La situation s'est brusquement tendue. Un complot de haines mieux informées s'ourdit contre Ognianov, éveillant la méfiance autour de ses actes, coalisant pour le perdre craintes et lâchetés, aboutissant enfin à la trahison depuis longtemps prévue....

Le héros, qu'un miracle a sauvé, sera désormais le condamné dont la tête est mise à prix.

Une existence de paria va commencer pour lui, au cours de laquelle se révèleront davantage les indomptables énergies de son âme.

Nous le retrouvons errant dans la montagne, sans pain, sans abri, ne sachant où diriger ses pas. Non découragé cependant. Il songe à la hauteur de sa destinée et cette pensée le soutient au milieu des épreuves présentes.

Son cerveau surexcité lui fit voir tout son passé.... les années de jeunesse, les années de lutte, de souffrances et de foi en un idéal ! Et la Bulgarie, la cause de toutes ces épreuves, était si belle, si digne de sacrifices ! Elle était la déesse nourrie du sang de ses fidèles ! Son auréole sanglante était composée de plusieurs gerbes de noms rayonnants ; Ognianov y cherchait le sien et croyait le voir.... Comme il était fier et prêt à mourir, surtout en luttant pour cette déesse ! Cette mort était son idéal, cette lutte un sacrement solennel....

Après quelques épisodes sur lesquels nous attirons l'attention, entre autres, le récit d'une veillée à Altenovo et surtout la tragédie

sanglante de l'assassinat des gendarmes turcs, qui, par le sang-froid de ses auteurs et leur soif de vengeance fait songer aux belles heures de la Corse, nous arrivons à la seconde partie de l'ouvrage.

La propagande d'Ognianov et de ses amis du Comité révolutionnaire a porté ses fruits. Une effervescence singulière se manifeste partout, inquiétant les dociles au servage, les portant à dénoncer aux autorités le péril qui les menace. Celles-ci, plongées dans leur coutumière apathie, blasées d'ailleurs par l'abus d'anciennes tentatives de soulèvement toujours réprimées, n'y prêtent point attention.

Sur ces entrefaitès, Ognianov que l'on croyait mort, est rentré à Bella-Tcherkova sous le couvert d'un déguisement. Une légende qui le sacrait martyr était née autour de son nom, et le revoir sain et sauf, prêt à combattre pour la cause de la patrie, donne un nouvel essor aux courages. L'heure du soulèvement général est décidée. Chaque maison de patriote devient un arsenal où l'on fabrique des balles, où l'on amasse des vivres destinés aux insurgés quand ils seront dans la montagne. L'argent manque pour acheter des fusils; un vieux moine, le père Iérotéï, passe pour être riche, c'est lui qui fournira la somme.

Le soir même, Ognianov se dirige vers le couvent. Il y est reçu par un ami des anciens jours, le diacre Vikenti.

Et voici l'émouvant dialogue qui s'engage entre les deux hommes.

— Parlez, dit Vikenti, inquiet.

— Le Père Iérotéï, que fait-il?

— A cette heure, il est à l'église, comme d'ordinaire, répondit le diacre.

Ognianov garda un moment le silence.

— Y restera-t-il longtemps ? fit-il.

— Habituellement, il y reste jusqu'à neuf heures ; c'est la règle. Il est huit heures, à présent, pourquoi demandez-vous cela ?

— Vous savez où il garde son argent, n'est-ce pas ?

— Oui, pourquoi ?

— Asseyez-vous, je vais vous dire pourquoi. Il nous faut verser demain, absolument, deux cents livres turques pour les fusils. J'ai promis au comité de lui fournir cette somme.

— Que pensez-vous faire ? demanda le diacre.

— Prendre cet argent au Père Iérotéï.

— Lui en demander ?

— Je ne dis pas cela, fit Ognianov; il n'en donnera pas.

— Alors ?

— Je vous ai dit : en prendre.

— C'est-à-dire : en voler, s'écria le diacre.

— Oui. Lui, n'a pas besoin d'argent : pour la cause nationale, c'est indispensable. Il nous faut en prendre ou en voler si vous le voulez.

— Comment, Ognianov ! commettre un vol !

— Oui, un vol.... saint.

Cette proposition contradictoire aux maximes du diacre mit ce dernier dans une profonde stupéfaction. Elle l'eût révolté, faite par un autre. « Un vol saint ! » Il entendait pour la première fois de sa vie, une chose pareille, et d'une personne absolument honnête ! Ce Boïtcho devenait pour lui un personnage des plus énigmatiques, qui le captivait.

— Qu'en pensez-vous, frère ? demananda gravement Ognianov.

— Vous me dites là des choses impossibles. Je ne peux pas me résigner à voler, comme un brigand, mon bienfaiteur. C'est malhonnête, Monsieur Ognianov.

— La libération de la Bulgarie est-elle un acte malhonnête ? fit Ognianov, en fixant ses yeux sur son interlocuteur.

— Oh ! au contraire....

— Les moyens dont on se sert ne sont donc pas malhonnêtes....

Le diacre sentait qu'il avait affaire à un adversaire puissant, quoiqu'il voulût résister obstinément.

— Figurez-vous, disait-il, je dois voler mon bienfaiteur qui m'aime comme un fils... je dois dévaliser un vieillard noble, patriote ; mon âme s'en révolte... Mettez-vous à ma place et vous comprendrez combien ce vol est impie.

— Il est saint, répétait Ognianov.

Vikenti se rend enfin aux raisonnements de Boïtcho. Il sort. Le voici dans le cellier où des coffres recèlent les richesses du moine. Hésitant, il ouvre.

Le diacre n'était pas un homme avide d'argent, mais l'aspect de ce métal étincelant affectait ses yeux comme une magie. Voilà, pensait-il, la cause de tant de forfaits ! C'est pour se le procurer que l'homme lutte toute sa vie. Voilà avec quoi on peut acheter le monde entier... Pour la libération de la Bulgarie, on en a aussi besoin : le sang, les milliers de victimes humaines ne suffisent pas !..... Vikenti saisit les louis qu'il allait mettre dans sa poche. Quelque chose bougea derrière lui. Il se retourna. Le père Iérotéï était là, debout ».

Suit une admirable scène que la simplicité du cadre où elle se déroule et la calme noblesse des sentiments sont dignes de prendre rang parmi les plus belles de l'ouvrage :

La statue majestueuse du vieillard atteignait le plâfond. Sa barbe blanche couvrait vénérablement toute sa poitrine. Sa face maigre, bienveillante, éclairée faiblement par la lueur du cierge, semblait tranquille, comme son regard.

Il s'avança doucement. Vikenti s'agenouilla.

— Mon fils ! dois-je croire mes yeux ? dit le vieillard d'une voix tremblante et douloureuse.

— Pardonnez-moi, mon père ! dit Vikenti en levant ses bras croisés jusqu'alors.

Le Père Iérotéï fixa le visage blême du diacre qui ressemblait, dans son attitude immobile, à une statue catholique. Un silence profond régnait dans le cellier, comme s'il n'y avait pas eu là, deux êtres vivants.

— Depuis quand, diacre Vikenti, le damné a-t-il envahi votre âme ? Depuis quand cette avidité pour l'or ? Mon Dieu ! pardonne-moi, moi qui ne suis qu'un pécheur ! Le vieillard fit le signe de la croix. Levez-vous, diacre Vikenti, ajouta-t-il sévèrement.

Le diacre se redressa comme un automate. Sa tête penchait comme une branche rompue.

— Dites-moi pourquoi vous vous êtes introduit ici comme un larron.

— Pardonnez-moi j'ai commis un crime, mon père, balbutia le diacre d'une voix saccadée, sourde, qui ressemblait à des lamentations.

— Que Dieu vous pardonne, mon fils... Vous vous êtes engagé dans une voie impie. Mon fils, vous marchez vers la perdition éternelle. Qui vous a poussé à commettre ce péché mortel ?

– Grâce, mon père ! Je n'ai pas pris cet argent pour moi, balbutiait Vikenti, écrasé.

— Qui donc vous a tenté, Vikenti?

— Je l'ai pris pour la cause nationale, mon père !

Le vieillard le regarda, étonné.

— Quelle cause nationale ? demanda-t-il.

— La cause qui à cette heure fait battre tous les cœurs, l'insurrection bulgare. On avait besoin d'argent. J'ai voulu prendre le vôtre, dit le diacre.

Le doux visage du vieillard se rasséréna. Ses yeux troublés par son grand âge brillèrent un instant et devinrent même un peu humides.

— Dites-vous la vérité, diacre ?

— C'est toute la vérité, mon père ; je le jure par le saint sang de Dieu et par la patrie... J'ai pris cet argent pour l'intérêt commun.

Un nouvelle émotion illumina la face du vieillard.

— Pourquoi ne me l'avez-vous pas demandé, mon fils? Croyez-vous que je n'aime pas, moi aussi, la Bulgarie ? D'un jour à l'autre, le Très-Haut recueillera mon âme pécheresse. A qui laisserai-je alors tout mon bien ? N'est-ce pas vous, jeunes gens bulgares, qui êtes mes héritiers ?... Nous autres, les vieux, nous n'avons pas su, nous n'avons pas pu... Que Dieu vous prête sa main puissante pour que vous puissiez délivrer les chrétiens de cette maudite race d'Agar.

Pourquoi me regardez-vous ainsi ? Vous ne me croyez pas ? Venez, venez !

— Et prenant le diacre effaré par la main, il l'amena vers une armoire d'où il sortit un grand livre vert qu'il ouvrit de ses doigts tremblants et dit :

— Lisez, mon fils, je ne vous cacherai plus rien, maintenant.

Vikenti lut les notes qui suivent, écrites par le moine lui-même.

« 1865, 5 février. J'ai envoyé à Sa Noblesse M. X*** à Odessa, deux cents livres turques pour l'entretien de cinq étudiants bulgares.

« 1870, 1er août. J'ai envoyé à M. X***, à Ploadiv, cent vingt livres turques pour l'entretien de cinq étudiants bulgares.

Le Père Iérotéï mouilla son doigt et tourna la page.

— Lisez ceci, fit-il.

Vikenti lut :

« Qu'on sache. Il y a dans la petite bourse verte 600 livres turques. Cette somme est destinée au moine-diacre Vikenti, ordonné dans le couvent de Saint-Spasse, pour qu'il aille continuer ses études de théologie à Kiev, dans l'intérêt de la Bulgarie ». La dernière note avait l'importance d'un testament, pour le cas d'une mort subite.

Vikenti croyait rêver. Il n'osait lever les yeux, craignant de rencontrer ceux du vieillard qui brillaient à présent comme deux charbons ardents. Il lui baisa respectueusement la main, avec des larmes de reconnaissance.

Le Père Iérotéï comprit ; il eut pitié du pauvre diacre et lui dit approbativement :

— Mon fils, consolez-vous ; Dieu pardonne aux repentants. Votre intention a été bonne, loyale... Dieu est omniscient, il voit tout. Dites-moi, maintenant, combien il vous faut d'argent pour l'armement ?

— Deux cents livres... Père Iérotéï, vous êtes un saint, marmotta le diacre, saisi d'admiration.

— Ne dites pas cela, mon fils, reprit gravement le vieillard. Prenez tout ce qu'il vous faut et employez-le comme Dieu vous le conseille, pour le salut de la patrie... Je vous bénis... S'il y en a encore besoin, adressez-vous à moi. Et quant à mon legs...

— Père Iérotéï je vous remercie ardemment pour votre générosité. Mais je n'ai pas le droit de profiter de ce don et ne veux pas quitter la Bulgarie en ce moment... Votre patriotisme me sert d'exemple.

— Bien, mon fils ! Puisqu'il est temps, servez la Bulgarie. Quant à la somme destinée à vos études, ne vous inquiétez pas, elle rentrera de nouveau dans la bourse verte; seulement j'aurai soin de la placer en un lieu plus sûr, car tous les voleurs ne sont pas des anges sans malice, comme vous. Et quand je n'y serai plus, souvenez-vous de moi...

Vikenti sortit, comme enivré, de la cellule du Père Iérotéï, traversa la cour à pas de course et se précipita dans sa chambre.

Ognianov le regardait, stupéfait : Qu'y a-t-il ? Vous êtes en retard... Pourquoi êtes-vous si pâle, demanda-t-il. Vous vous taisez, Vikenti. Avez-vous pris l'argent? Vikenti vida sa poche. Le voici, dit-il. Les louis se répandirent sur le plancher.

— Combien avez-vous pris ?

— Il a tout donné. Et le diacre raconta en détail ce qui venait de se passer. Ognianov demeurait tout étonné, les bras croisés.

— Cet homme a été un saint, fit-il...»

L'heure décisive approche. Tout est prêt. Les instructions du comité sont parvenues aux villes environnantes.

Ognianov qui a retrouvé les baisers de Rada, y puise courage pour la lutte suprême. Il va se séparer d'elle quand un coup affreux le terrasse. Cette même Rada le trompe; une lettre anonyme l'a informé de son malheur. Avec la crédulité des héros, il tombe dans le piège qu'une main odieuse lui a tendu. Sa nature violente, énervée par les privations de toute sorte, prend le dessus, ne lui laisse plus le loisir de la réflexion. Chez Boïtcho, l'homme aux ruses sagaces, aux plans longuement mûris a soudainement disparu. Une ruse enfantine a eu raison de son caractère et c'est l'âme brisée qu'il part, dans un voile de folie, cependant que les cloches, sonnant à toute volée, proclament cette insurrection qui fut son œuvre, réclament les énergies pour la sainte bataille en laquelle il n'espère plus à présent que la pitié libératrice de la mort.

L'insurrection de 1876 est grandiose par son but, piètre par ses œuvres. « L'histoire nous donne des exemples d'insurrections aussi malheureuses et aussi saintes, non pas d'aussi déshonorantes » s'écriera plus tard l'auteur, en face des ruines accumulées et des tombes ouvertes. Peut-être y a-t-il de l'injustice dans ce reproche. Le pays manquait encore de cette unanimité dans la colère qui crée les soulèvements irrésistibles des peuples. Sous les vexations de toute nature, quelques-uns se redressaient, le plus grand nombre courbait la tête. Ceux-ci entraînèrent ceux-là, ayant eu le tort de les croire préparés. Le premier insuccès leur fit voir la vanité de leur rêve. On ne peut nier cependant les résultats de cette tentative, avortée, il est vrai, mais dont la répression barbare souleva l'indignation du monde civilisé. Depuis longtemps, la Russie attendait son heure ; la Bulgarie elle-même lui fit comprendre que cette heure était venue et les sanglantes phases de la guerre de l'Indépendance ne furent qu'une suite naturelle des événements de l'année précédente.

Tout serait à citer dans la succession d'épisodes qui nous mettent devant les yeux l'enthousiasme du début et nous montrent ensuite les héroïsmes submergés sous le flot des défections qui devaient amener la débâcle finale. Nous nous arrêterons seulement au chapitre intitulé : *La Batterie de Zli-Dol* qui, bien que ne racontant point une des actions capitales du soulèvement, a du moins le mérite de nous éclairer sur les modes de défense des insurgés et de nous donner, sous une forme aussi pittoresque qu'amusante, une des sérieuses leçons de l'histoire.

Sachons d'abord que n'ayant pas d'artillerie et ne possédant pas davantage les moyens de s'en procurer, le Comité avait antérieurement décidé la construction de canons.... en bois de cerisier cerclé de fer. Cette idée au moins bizarre fut mise à exécution et quelques sublimes pièces, réparties dans les villages révoltés, n'attendaient qu'un signal pour vomir la flamme sur l'ennemi. Il est juste de dire qu'on ne les avait point encore essayées; mais telle était la confiance que leur effet meurtrier ne paraissait n'éveiller aucun scepticisme.

Nous allons les voir à l'œuvre.

Voici le camp de Zli-Dol, sur les hauteurs de Klissoura, que les insurgés occupent en force.

« Une animation extraordinaire s'y faisait remarquer ce jour-là. Une excitation particulière brillait dans les regards qui n'étaient pas dirigés vers l'endroit d'où on attendait l'ennemi, mais vers le vallon où était blottie la ville. Tout le monde avait les yeux fixés sur le sentier qui serpente le long de la colline.

Là, un insurgé à la taille gigantesque portait sur son épaule quelque chose de blanc, de long, de cylindrique. Une paysanne corpulente, courbée sous son fardeau, marchait derrière lui.

C'était sur ces deux personnes que les regards étaient fixés. Et certes, il y avait de quoi : elles portaient l'artillerie de Zli-Dol, qui se composait d'un seul canon de cerisier, juché sur l'épaule du géant. Le matériel de l'artillerie, composé de morceaux de fer, de balles, de clous, de fers de chevaux, etc., pendait dans un sac sur le dos de la paysanne.

Les yeux des insurgés brûlaient de plaisir; Zli-Dol s'animait de plus en plus.

Enfin, le visage ruisselant d'une sueur ardente, le géant apporta le canon sur la hauteur....

— Tonnerre de chien ! fit-il, laissant tomber l'arme meurtrière.

Les curieux s'entassèrent tout autour.

Il y avait encore dans la ville vingt canons pareils. Celui-ci était apporté pour une épreuve préalable : on voulait connaître sa portée.

Après l'avoir traîné au point le plus élevé, d'où on pouvait voir la grande route, on le chargea et le cloua par terre avec des pieux.

Un trou qui devait protéger les canonniers, était creusé derrière....

Les insurgés brûlaient d'impatience d'entendre le premier canon bulgare!... Une joie enfantine, un enthousiasme indicible animaient tout le monde. Quelques-uns pleuraient....

— Ecoutez, braves ! Le lion des Balkans va rugir.... sa voix fera tressaillir le trône du Sultan, annonçant à tout le monde que Stara-Planina (1) est libre ! disait le chef de la garde de Zli-Dol.

— Ce grondement va réveiller nos autres frères dans la vallée et leur

(1) Stara-Planina, la vieille montagne, les Balkans.

rappellera le devoir ; ils prendront les armes contre notre ennemi commun, fit un autre.

— D'ici, nous dominons toute la vallée. Que les tyrans se montrent, seulement : on les battra à plate couture !...

— On ne fera quartier à personne, tonnerre de chien ! rugit Ivan, l'Ours-Combattant, essuyant toujours son visage avec son bonnet. Car le géant qui avait apporté le canon n'était autre que notre connaissance, l'Ours-Combattant ; sa femme, Staïka, avait apporté le matériel de l'artillerie.

Le canonnier se préparait à allumer la mèche.

— Attendez, il faut avant tout, annoncer la chose, car nous risquons d'épouvanter les femmes et les enfants.

— C'est bien dit, reprit un autre, il faut envoyer un crieur dans la ville, car il y a des femmes enceintes....

— Pourquoi perdre du temps ? Que celui qui a la voix la plus forte le crie d'ici, tout le monde entendra.

— L'Ours-Combattant ! l'Ours-Combattant ! s'écrièrent plusieurs insurgés : on connaissait la force épouvantable des poumons d'Ivan.

L'Ours-Combattant accepta volontiers cette proposition. Il demanda ce qu'il devait dire, tâchant de bien retenir et alla de l'autre côté de la hauteur, plus près de la ville. Il s'y planta dans toute sa corpulence gigantesque, avança sa poitrine, leva la tête, ouvrit ses larges mandibules et s'écria d'une voix prolongée :

— Hé ! messieurs ! Sachez qu'on va essayer le petit canon, tonnerre de chien ! que les femmes et les enfants ne s'effrayent pas ! Qu'on ne se dérange point. Il n'y a pas de Turcs, on n'en voit point, tonnerre de chien !...

L'Ours-Combattant répéta cela à plusieurs reprises, mettant chaque fois une minute de repos. Les échos des Balkans répondirent à sa voix puissante qui pénétra aussi dans toutes les maisons.

Après avoir prévenu ainsi les familles, on se mit au travail.

Le canonnier alluma un morceau d'amadou à l'aide d'une platine en silex et l'accrocha au bout d'une longue perche en s'approchant de la culasse du canon. L'amadou s'allumait en fumant ; de petits nuages bleus s'élevaient en l'air... Dans l'attente palpitante du grondement, quelques-uns des insurgés reculèrent un peu ; d'autres se couchèrent dans leurs retranchements pour ne rien voir ; d'autres se bouchaient les oreilles et fermaient les yeux... Quelques secondes se passèrent ainsi dans une indicible tension des nerfs... L'amadou fumait toujours...

Les cœurs battaient à se rompre... Cet état douloureux devenait insupportable... Enfin, une petite flamme traversa la mèche qui commença à fumer aussi, et le canon rendit un son infime, lâche, rauque, comme celui d'une planche qu'on rompt, quelque chose de semblable à une toux aiguë. Avec cette toux, le canon cracha la charge à quelques pas seulement, en s'égueulant.

Ce malheureux résultat fit voir les défauts de l'artillerie qu'on se mit vite à réparer. On rapprocha les cercles des autres canons et on les entoura de cordes.

Le même jour, on monta deux canons à chaque fortification, on les chargea avec soin, chaque canon devant servir pour un seul coup et dans une direction fixée.

Il nous faut ajouter *qu'on avait oublié d'annoncer que le canon avait déjà grondé* ! De sorte que les pauvres femmes, jeunes et vieilles, les oreilles bouchées d'ouate, attendirent jusqu'au soir les retentissements de l'air et le tressaillement des vitres.

Nous ne nous attarderons pas aux chapitres qui suivent et qui sont du domaine historique. L'auteur y a décrit avec émotion le martyre de ce peuple à la merci d'une horde barbare ; essayant d'abord de se ressaisir, puis affolé et sombrant dans l'effroyable déroute. Nous renvoyons au volume en signalant les pages puissantes qui racontent la fuite vers les montagnes. Le procédé dit d'accumulation y a merveilleusement réussi à l'écrivain et le vivant de la scène, le pittoresque impressionnant qui la colore lui donnent une force de vérité, de réalisme dont la grandeur suffirait à classer M. Vazov parmi les maîtres.

Déception cruelle entre toutes ! La ville de Bella-Tcherkova, le quartier général du comité révolutionnaire et d'où vinrent les instructions suprêmes, la ville d'Ognianov, le théâtre de son patriotisme, Bella-Tcherkova n'a point pris part à l'insurrection.

Boïtcho qui se trouvait à Klissoura au jour de la révolte, y a vaillamment combattu. Il a vécu les tristes heures de la déroute, navré de la ruine de son amour et de ses espérances ; la mort qui faucha près de lui tant d'existences, n'a point voulu de la sienne. La dernière partie du roman nous le montre errant de nouveau dans la montagne, n'osant d'abord, de crainte des dénonciations, s'adresser à la charité de ceux qu'il trouve sur son chemin.

Et cette pensée le poursuit sans relâche : Que fait-on à Bella-Tcherkova ? Que sont devenus mes amis ? Qui les a empêché d'agir ?

Bella-Tcherkova est son but. Il a hâte d'y arriver, quand une rencontre qu'il fait de deux insurgés, deux compagnons d'armes, lui apprend que Rada, qu'il croyait morte au milieu du désastre, s'est réfugiée dans cette ville... Ses projets sont changés. Il ne saurait retrouver Rada, recommencer à souffrir par elle. Et demeuré seul avec lui-même, dans le silence appesanti sur la montagne, tristement il songe.

Les souffrances, les désenchantements, le remords qui s'étaient accumulés dans son cœur, se déchargèrent dans un torrent de larmes. Il y avait de tout, dans ces larmes : de l'amour perdu à jamais, le sentiment d'une vie isolée, sans but, un essaim de souvenirs souriants et sombres... Il s'efforçait d'être maître de lui, devant les Klissourois, quand son cœur saignait et se tordait, comme un serpent frappé. Et Rada, qu'il ne pouvait pas oublier!... Qui avait pleuré là-bas!... Il s'indignait de constater, qu'à côté de son chagrin pour la patrie, un tourment de toute autre nature lui rongeait l'âme... Mais tout est fini, point de pardon, point de réconciliation, jamais à Bella-Tcherkova!... Et son pauvre cœur s'agite toujours, comme s'il avait perdu sa moitié... Mais, jamais, jamais à Bella-Tcherkova, le berceau de son amour, qui lui paraissait maintenant noir comme un tombeau... Il lui avait dit à Klissoura qu'il rompait avec elle, avec l'infidèle... Il l'avait anéantie de son regard, il l'avait écrasé de son mépris.

Non, il suivra plutôt le conseil qu'on lui donna tout à l'heure. Il ira en Roumanie, comme tant d'autres, en Roumanie.

En Roumanie, en Roumanie, la terre hospitalière de la liberté. Là, il pourra travailler encore pour la Bulgarie, jusqu'à ce que ses plaies se soient cicatrisées.. Là, on peut respirer...

Au Nord! Au Nord!

Et Ognianov se dirigea vers le Nord.

Il marcha toute la nuit à travers les cimes et les ravins pour s'éloigner au plus vite de sa première direction.

Le lendemain matin, Ognianov se trouva sur un sommet montagneux, d'où l'on voyait au sud une belle vallée verdoyante. Il reconnut la vallée de la Stréma. Bella Tcherkova était au pied de la montagne!... L'arrêt du du destin devait s'accomplir...

Boïtcho se sent le jouet d'une fatalité inéluctable. L'avenir qu'il avait cru tenir entre ses mains lui apparaît plus sombre que jamais, et devant cet inconnu mystérieux, l'indécision se glisse dans son âme. Au loin, se dresse la ville, souriante, ironiquement calme. Ognianov la contemple et son imagination le reporte vers Klissoura, l'héroïque révoltée anéantie sous les flammes. Perdu dans l'amertume de ces pensées, il oublie le temps qui passe, la faim qui le torture...

Le soir est venu quand un spectacle inattendu soudain s'offre à ses regards en la lueur crépusculaire, qui le fait bondir avec un cri de joie :

Sur la colline opposée, quelque chose de rouge flottait, qui ressemblait à un oiseau gigantesque planant dans l'air.

Ognianov reconnaît un drapeau. Qui peut l'avoir arboré ? Serait-ce le signal d'un soulèvement ? Quittant sa cachette, il s'approche anxieux. Quelques coups de feu lointains se font entendre... Plus de doute, c'est une insurrection. Boïtcho se met à courir dans la direction de la ville. Ce n'est plus un homme, c'est un être ailé. L'espoir lui revient, ce qu'il a souffert est oublié; il songe à ses amis qu'il va revoir, à la lutte nouvelle qu'il faudra entreprendre... Et sa course redouble, s'exaspère...

Une morne tranquillité règne à Bella-Tcherkova. La nuit enveloppe tout de son ombre et les pas d'Ognianov se font hésitants. La crainte de s'être trompé le saisit sans qu'il veuille y croire.

Continuant sa route, il entre dans le cimetière. Une petite église se trouvait au milieu des tombes :

Ognianov aperçut tout à coup dans l'obscurité un point lumineux, semblable à un œil, qui regardait par une fenêtre de l'église. Probablement, il y avait une lampe ou un cierge allumé...

Cette lueur était une dissonnance agréable avec l'obscurité générale de la ville ; elle scintillait affable, amicale, presque joyeuse. Ognianov, poussé par une curiosité invincible, traversa le cimetière en enjambant lentement les tombes, s'approcha de la fenêtre éclairée et regarda dans l'intérieur. Une bougie brûlait dans un grand chandelier de bronze. Sa clarté scintillante éclairait à peine un petit cercle. Le reste de l'église était sombre. Ognianov aperçut sur cette tache blanchâtre des figures quelconques, étendues. Qu'était-ce ? Il appliqua son front sur le verre froid et regarda de tous ses yeux. Alors il comprit ce que c'était. Il y avait trois personnes, couchées sur une natte, et ces trois personnes étaient trois cadavres. Des taches luisantes paraissaient en noir sur eux et sur la natte. La bougie jetait un jour craintif sur ce tableau. Les visages défaits, aux bouches entr'ouvertes, avaient le cachet d'une mort de martyre. Les yeux de l'un d'eux, élargis et bombés, regardaient obstinément quelque part, sur la voûte sombre de l'église. L'autre s'était retourné de côté et l'un de ses yeux, où brillait la répercussion de la lueur, regardait directement dans la fenêtre d'Ognianov et clouait ce dernier à sa place. Ce regard pénétrait dans le sien comme celui d'un être vivant qui vous reconnaît et qui veut que vous le reconnaissiez aussi. Soudain Ognianov soupira. Il avait reconnu Kandov. Un trou noir bayait dans son cou. Il avait été égorgé.

Ognianov s'est caché aux environs de la ville. Sokolov, qui s'enfuyait, le découvre par hasard et Boïtcho apprend enfin de son frère d'armes le mot de l'énigme, la lâcheté des habitants de Bella-Tcherkova qui ont livré le comité révolutionnaire aux représailles turques.

L'infortuné n'attend plus rien de la vie et c'est Rada, toujours fidèle et que nous retrouvons à cette heure suprême, qui lui apportera le dernier rayon de bonheur.

La scène de réconciliation des deux amants, les rancunes injustifiées d'Ognianov vaincues sous les baisers et les larmes de sa fiancée, sont, avec le récit du combat où les héros trouvent la mort, des pages vraiment saisissantes et belles. L'impression qui s'en dégage est une impression d'art et de grandeur. Nous ajouterons que ce qu'elle peut renfermer de mélancolique se trouve compensé par la toute dernière réflexion de l'ouvrage. Mountcho, un pauvre idiot recueilli par les moines et auquel Ognianov avait inspiré une affection sans bornes, se trouvait sur la place de Bella-Tcherkova quand la troupe de bachi-bouzouks rentra victorieuse, en poussant des cris sauvages. La tête du martyr, plantée au bout d'une perche, fut arborée en trophée. « Ayant reconnu la tête de son cher Russian, l'idiot braqua sur elle ses yeux écarquillés et proféra tout en bavant de rage, une colossale invective à l'adresse de Mahomet et du sultan. Mountcho a été pendu dans la boucherie de la ville. » Et nous fermons le livre sur cette conclusion : « Ce fou fut la seule personne qui osa protester contre la barbarie », philosophique épilogue dans lequel l'auteur a peut-être mis plus d'ironie que d'amertume !

III

Tel est, dans ses lignes principales, le roman de M. Vazov. L'analyse que nous en avons donnée, les quelques extraits qu'on y trouvera et que nous nous sommes efforcé de choisir parmi les plus caractéristiques sauront-ils évoquer l'idée complexe de force et de grâce, de tristesse et de charme que laisse la lecture de l'ouvrage ? Nous n'osons l'espérer, souhaitant seulement, en récompense de notre effort, que naisse le désir de recourir à la source elle-même.

La traduction de M. Andréev, bien que n'étant point en mesure de rendre, ce qui serait impossible, les beautés de forme et les hardiesses de style d'une langue parfois rude à manier, mais dont l'énergie et la saveur particulière s'adaptent merveilleusement au récit, témoigne cependant d'une bonne volonté fort louable. M. Andréev s'est scrupuleusement acquitté de la tâche qu'il s'était imposée, en tendant à s'écarter le moins possible de l'originalité

du texte. L'on pourrait relever de temps à autre quelques inexpériences de la phrase française, une certaine timidité dans le choix des épithètes. Mais ce sont là défauts légers qui ne sauraient déparer l'ensemble et auxquels l'attention ne s'arrête point, entraînée qu'elle est par l'intérêt des événements.

On remarquera qu'au cours de cette étude, nous nous sommes presque entièrement abstenu de critiques. Est-ce à dire pour cela que tout soit parfait dans le roman de M. Vazov ? Nous ne le voulons point prétendre. Mais ce qu'il paraît utile de répéter, c'est que la critique ne doit s'exercer ici qu'avec une extrême réserve, et non tant sur le mode de composition que sur les idées qu'il recouvre. Le premier pourra nous déconcerter par ses licences ; des longueurs nous fatigueront, quelques procédés nous paraîtront puérils. Pourtant, ces mêmes longueurs, ces mêmes procédés auront été bien souvent les principaux facteurs du succès de l'ouvrage en son pays d'origine. Pure question d'optique ! Pour le juger sainement sous ce rapport, il nous faudrait à notre âme d'occidental adjoindre une âme de slave avec ses mœurs, ses qualités et ses goûts. Et c'est trop nous demander. Pour les idées, le cas n'est plus le même, leur caractère d'universalité donnant à chacun le droit de les accepter ou de les combattre. Nous avons fait ailleurs nos restrictions sur celles de M. Vazov. Nous ajouterons qu'aussi bien elles ne pourraient être l'objet d'un examen approfondi, l'auteur évitant dans la plupart des cas de se prononcer d'une manière trop définitive sur les faits qu'il raconte. Il a fait œuvre simple, laissant aux historiens futurs de cette époque qu'il nous a présentée avec le secours de son imagination et de son cœur, le soin de mériter de plus solennelles approbations ou l'ennui de s'attirer de plus amers dénigrements.

Telle que nous la voyons, cette œuvre reste d'un parfait ouvrier et d'un maître écrivain. Et nous ne devons point lui chercher noise en appliquant à ce qu'elle est, des critiques réservées à ce qu'elle n'a point voulu être.

M. Vazov que la politique avait séduit et entraîné, vient dernièrement, à la suite de diverses circonstances, de rentrer dans la vie privée. Nous ne devrons que l'en féliciter si cette nouvelle retraite, qu'il saura rendre studieuse, nous apporte les fruits d'un renouveau de son talent.

Jan ERLETT.

L'HOTEL LAUZUN

« Paris semble à mes yeux un pays de romans.
Je croyais ce matin voir une île enchantée ;
Je la laissai déserte et la trouve habitée.
Quel Amphion nouveau, sans l'aide de maçons,
En superbes palais a changé ces buissons ? »

Ces vers sont du *Menteur*, et le *Menteur* est de 1642. Corneille, cette fois du moins, flatteur complaisant de son temps et du grand cardinal qui alors présidait aux destinées de la France, met ainsi, dans la bouche de ses personnages, l'admiration étonnée dont Paris et la province avaient suivi la transformation rapide de l'île, ou pour mieux dire, des îles, car elles étaient deux, l'île Notre-Dame et l'île aux Vaches, devenues, comme sous la baguette d'une fée, l'île Saint-Louis et l'un des quartiers les plus brillants de la cité grandissante.

L'île aux vaches, cela est tout champêtre, cela nous donne la vision lointaine des pâturages, l'écho des mugissements placides, le parfum des herbes coupées et qui sèchent, ramassées en des pyramides moins superbes mais plus joyeuses que celles des Pharaons ; car les faucheurs, les faneuses viennent là se blottir et deviser, aux heures où le repas les rassemble et prolonge les tranquilles causeries. En ces prés, les archers fréquentaient et s'exerçaient, des arceaux de feuillage étaient ménagés, dont la perspective fuyante s'ouvrait à l'envolée des flèches.

Avant d'entrer dans ce qui semblait déjà le grand Paris, les bateliers prenaient terre au milieu des oseraies et des saules penchés sur la rive. Un cabaret les sollicitait où l'on menait grande liesse. Une vieille peinture, conservée au musée Carnavalet, nous l'assure et nous le raconte. Le chapitre de Notre-Dame

était propriétaire de la maison hospitalière et l'affermait, ne voulant pas lui-même y remplir les cruchons et les pots. Il en tirait grand profit ; le péché fut toujours d'un bon rapport.

Une visite plus fâcheuse était celle que renouvelèrent plus d'une fois, aux jours troublés et lamentables d'une guerre centenaire, les malandrins, les écorcheurs, ceux-ci criant : Vive Bourgogne ! ceux-là criant : Vive Armagnac ! et du reste rivalisant de férocité, les uns et les autres également parricides à la pauvre France. Les blanchisseuses des alentours faisaient sécher leur linge en l'île Notre-Dame. Voici que par une belle journée d'été, un parti d'ennemi aborde ; et sur le vert des prés la blancheur des draps immaculés, des fines chemises jette une tache joyeuse. Quel butin pour ces traîneurs de rapière, sans doute assez mal nippés ! Et toutefois, le butin se trouvant peut-être surabondant, ils choisissent en connaisseurs, en délicats. Tout ce qui est de lin est emporté, le chanvre est dédaigné, c'est bon pour des bourgeois, non pour des écorcheurs. Le chroniqueur discret ne nous dit pas ce qu'il advint des blanchisseuses.

Le fameux duel du chien de Montargis et du chevalier Macaire aurait eu pour théâtre l'île de Notre-Dame ; et le roi Charles V, venu de son hôtel Saint-Pol tout prochain, l'aurait présidé. Mais voilà que les érudits contestent l'authenticité du duel, de Macaire, du chien, fidèle vengeur de son maître. C'est une grande cruauté que nous détromper ainsi. Ne peut-on nous laisser, une fois par hasard, nos heureuses crédulités ? Si on ne croyait qu'à ce qui est absolument vrai, on croirait à si peu de chose !

Ce qui ne saurait jamais être douteux c'est la méchanceté humaine. En la seconde moitié du seizième siècle, les duels deviennent une mode, et s'égorger galamment est de bon ton. L'île Notre-Dame, l'île aux vaches, l'île toute voisine de Louviers, maintenant annexée au rivage, tout cet archipel charmant où la Seine promenait ses méandres capricieux, balancent la vogue du Pré-aux-Clercs. Là, tapageuses des querelles exaspérées, passent des barques qui bientôt repassent, moins bruyantes, car toujours quelqu'un des passants n'a plus rien à dire. Cependant ce ne sont là que rencontres d'honneur, rendez-vous discrets et parties de campagne. On badine, on déjeune, on se tue sur l'herbe. L'heure vient où l'herbe disparaît sous la pierre. L'île, devenue unique sous le parrainage de Saint-Louis, entre magnifiquement en la vie parisienne et dans la vie de cour ; et cela, (nous avons vu que

chacun s'en émerveille) s'accomplit avec une rapidité singulière. C'est un brusque changement de décor ; les acteurs qui vont envahir la scène renouvelée, ne sont plus des petites gens, des bourgeois en goguette ou des duellistes qui ne laissent de leur passage qu'un peu de rouge sur le vert de la prairie. L'idylle, le drame mystérieux cèdent la place à la haute comédie ; et les patriciens de grand nom, les traitants de haut vol (ceci peut s'entendre de diverses manières) apparaissent et s'imposent. Entre ces derniers, il en est un qui répond, ou du moins répondait, au nom assez vulgaire de Groïn ou Graïn. Son père, à l'enseigne de la Pomme de pin, près du pont Notre-Dame, tenait un cabaret ; et des pots par lui diligemment remplis de vin, déjà il s'est fait un commencement de fortune. Déjà il tranchait de l'*honorable homme*, ce qui ne veut pas tout à fait dire homme honorable. Le fils fait mieux ; il se pousse dans les fournitures de vivres aux armées royales ; le voilà commissaire pour la cavalerie légère. Ce n'est plus lui qui remplit les pots de vin ; ils s'offrent d'eux-mêmes. A fournir du foin aux chevaux du roi, Groïn aisément en laisse tomber assez pour bien garnir ses bottes, ou pour mieux dire, ses bottes deviennent de très jolis souliers et s'arment de talons rouges. Groïn bientôt tranche du gentilhomme ; ses moyens le lui permettent. Le voilà Groïn des Bordes, seigneur de Lagny, de Noizières ; il arbore des armoiries, où du reste, orgueilleux lui-même du chemin parcouru, il étale une hure et le groin qu'il ne veut pas renier.

Il lui faut une femme qui soit décorative et agréablement accueillante. Geneviève de Mouy qui déjà fit le bonheur légitime de M. de Lanquetot, et, prétendent les médisants, le bonheur moins légitime de quelques autres, réalise pleinement ce rêve. Geneviève sait choisir, tous les appelés ne sont pas des élus, au paradis de ses bonnes grâces. Elle a ses jours de cruauté et l'un de ses poursuivants en est mort. Très prévoyante, la veuve, au moment de se tout à fait consoler, stipule des avantages sérieux et intangibles : elle est Normande et sait calculer, même chicaner. De la maison qu'élève, au quai d'Anjou, son seigneur et maître, elle sera personnellement propriétaire et maîtresse. Groïn des Bordes, en effet, jaloux de suivre la mode, peut-être aussi désireux de mettre sa roture mal décrassée dans le voisinage immédiat des Molé, des Lambert de Thorigny qui adoptent et glorifient le nouveau quartier, Groïn des Bordes, lui aussi, élève un de ces palais dont s'extasie le grand Corneille. Leveau,

l'architecte en grande faveur, dont l'île Saint-Louis devient comme le champ d'activité et de victoire, en est-il le créateur? C'est possible, même probable, non pas certain. Lesueur s'était illustré en l'hôtel tout prochain du président Lambert ; mais Lesueur vient de mourir, et Groïn se doit contenter de ses élèves les plus habiles, spécialement de Colombet.

Cependant Groïn redoute les envieux. Le monde est si méchant! D'aucuns, peut-être quelque officier famélique et qui lui, sans grand profit, a fait tuer, aux mêlées sanglantes, quelqu'un de ces chevaux que le commissaire des vivres ne nourrissait pas toujours très bien, jaseraient sans doute, si le logis de M. Groïn menait trop grand tapage, au moins en ses dehors. C'est prudence, le luxe, la magnificence sont réservés aux intérieurs. Un balcon d'une sobre élégance seul traverse et égaie la façade un peu morose. La cour renchérit déjà ; mais c'est au sortir de l'escalier, du reste refait et déplacé au cours du siècle suivant, que l'apparition est soudaine de la richesse où trônait le fils du cabaretier. Tout l'Olympe lui fait cortège, au cabinet discret, charmant, où donne accès la vaste salle, aux poutres apparentes, qui aurait pu servir de salle des gardes, mais surtout à l'étage supérieur, à l'étage noble, ainsi que l'on disait autrefois. Pallas, casque en tête, est là ; et Phœbus, demi nu, écrit de son crayon d'or, ou l'histoire des dieux, ou l'histoire d'un commissaire des vivres ; cela semble à peu près se confondre. Les puissantes musculatures des héros mythologiques encombrent les voussures, et les Aurores, les Renommées planent dans l'envolée des sublimes apothéoses, tandis que, sur les murs, les paysages Ilyséens évoquent l'âge d'or et ses tranquilles félicités.

« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. »

Comme dit Boileau ; mais il le dit de méchante humeur, et nous le répétons en toute admiration complaisante et satisfaite.

A peine cependant ce rêve s'est-il fait de pierre, de marbre et d'or, que le voilà envolé. Combien de nuits l'heureux traitant a-t-il dormi en cette alcôve fastueuse, où Morphée lui-même épand ses pavots? Hélas! Bien peu, et même ces nuits versaient-elles, au dormeur, un bien bon sommeil? On en doit douter. Colbert va dissiper le beau rêve, et le réveil est terrible que sonne cet homme vigilant. Il refait les comptes aux registres des dépenses royales.

Du coup Fouquet est assommé. Groïn des Bordes a lui aussi fait son petit Fouquet. Il est condamné à restituer deux millions cinq cents mille livres, près de dix millions de notre monnaie. Où les prendre ? Il ne les a plus ; et Groïn des Bordes, seigneur de Lagny, de Noizières et autres lieux, meurt insolvable en prison. Bien en a pris à la Normande d'assurer son avenir. La maison lui reste à défaut du mari. Sonfils, quelques années plus tard, en 1682, vend l'hôtel à Lauzun.

Lauzun a cinquante ans, ou de bien peu il s'en faut ; pour mieux dire, il a deux fois vingt-cinq ans. Il arrive de Pignerol. Bien qu'il ait passagèrement consolé là-bas la fille de Fouquet, (Lauzun est un grand consolateur) il arrive très bien en fonds de tendresses, de sourires, surtout d'impertinences. Il a fait des économies de toutes sortes en ce donjon lointain. Ce n'est pas cependant l'affaire de Mademoiselle que Lauzun vagabonde. Pour le tirer de prison, n'a-t-elle pas payé une rançon formidable, des millions, et doter les bâtards de son royal cousin ? Lauzun sans doute vaut une rançon de prince, mais Lauzun doit à son tour payer, en reconnaissance, sa libératrice. Secrètement il épouse Montpensier ; mais un mariage secret n'est pas pour satisfaire son orgueil ; et Montpensier devait payer bien cher, pour n'avoir rien, ou peu de chose de tout ce qu'elle rêvait. Lauzun cependant installe, en un appartement de son hôtel, sa vieille mère, une huguenote obstinée. C'est toute une entreprise de la convertir ; son fils lui donne cependant l'exemple d'un catholicisme fervent. Elle résiste à l'éloquence de Bossuet, même aux objurgations du père La Chaise, le confesseur du roi. *In extremis*, elle se rend et meurt réconciliée avec Rome. On ne voit pas que Lauzun ait assisté bien régulièrement à ces conférences édifiantes ; il s'attardait plus volontiers sur le balcon de son logis, guettant, provoquant les sourires, les saluts des belles dames qui passaient, peut-être écoutant les sérénades qui s'en allaient au fil de l'eau, dans la tranquillité des soirées douces et charmantes. Corneille nous dit ces fêtes galantes. Aujourd'hui le dernier écho s'en est dissipé. Les remorqueurs ont remplacé les barques d'où s'envolaient rires et chansons, et que les feux d'artifice tout à coup joyeusement embrasaient ; et cela souffle, et cela siffle où l'on chantait, car cela est armé de sifflets, même de sirènes. Des sirènes ! Lauzun !... Légendaire Ulysse !... Ce ne sont plus les vôtres !

Lauzun ne réside un peu longtemps qu'en prison. Il change de logis à peu près comme de toilettes et d'amours. Après trois ans à peine, il revend son hôtel. Un marquis de Richelieu le remplace.

Une petite nièce de Mazarin s'était révélée en des grâces adorables. Son père, très dévot, voyait, en ces charmes, un instrument de perdition certaine, et pour le bien de son enfant, il projetait de la quelque peu défigurer. Quelques dents arrachées à l'écrin des lèvres souriantes, pourraient y suffire et conjurer le démon. Le paradis ne vaut-il pas quelques-unes de ces perles tentatrices du baiser? C'est l'avis du père, non pas de la fille. Le paradis est encore bien loin; le couvent de Chaillot est plus près, ce couvent hospitalier aux pécheresses, car La Vallière y vint prendre refuge, ce couvent qui rend, sans trop se faire prier, ce qu'il reçoit. Mademoiselle Mazarin s'y réfugie, sauvant tous ses charmes; le marquis de Richelieu la rejoint, l'enlève et l'épouse. Les tourtereaux roucoulent, gentiment nichés au quai d'Anjou.

Ogier, receveur du clergé, roucoule moins; et l'hôtel, avec lui, mène une existence plus grave.

La famille des Pimodans, celle-là même qui donna au Pape, menacé dans ses états, un général, on pourrait dire un croisé revenant des anciens jours, (ce Pimodan tomba au champ de bataille de Castelfidardo) succède à Ogier, et garde l'hôtel jusqu'aux jours de la Terreur. Alors le quai d'Anjou est devenu le quai de l'Union, la rue de Saint-Louis-en-l'île, la rue de la Fraternité. Aussi de la Viollaye, gendre d'un Pimodan, décrété d'accusation, doit-il fuir ses frères, aux ténèbres d'un souterrain qui directement mettait l'hôtel en communication avec la Seine, par une porte d'eau. C'est l'asile et le salut.

Un fabricant, marchand de colle de pâte, acquiert le noble logis et relativement le respecte.

Voici venir enfin le sauveur, le génie familier de ce beau logis, le confident de ce passé qu'il aimait, qu'il étudiait, qu'il connaissait si bien, le baron Pichon. Bibliophile, collectionneur érudit, il remplit l'hôtel de trésors patiemment amassés, il le pénètre aussi de son âme, en quelque sorte filiale. Il aime ces vieilles murailles, et sans doute il en est aimé. Virgile a dit: « Il est des larmes des choses ». Il faut croire les grands poètes; ils entendent des voix qui viennent de plus loin et qui montent plus haut que nos voix humaines. Le vieil hôtel semble porter encore le deuil du baron Pichon.

« Comme presque tous les hommes, écrit le baron Pichon, en « une de ses lettres familières, j'ai eu dans ma vie, de très vifs « bonheurs et des malheurs bien cruels. Certes j'aurais succombé « sous ces derniers, si à d'assez nombreux témoignages de la part « d'amis et de parents bien chers, tu n'étais pas venu te joindre, « goût béni des livres et de l'histoire. C'est à toi, après Dieu, que « je dois d'avoir pu résister à mes chagrins et d'être encore « de ce monde. Sois à jamais bénie, o ma chère passion ! »

Cependant, au cours d'un demi-siècle à peu près qu'il posséda l'hôtel dit de Lauzun, le baron Pichon n'en fut pas toujours l'hôte unique Voici que des noms tapageurs font irruption en cette histoire.

Roger de Beauvoir vient là et sa femme le suit, elle et lui écrivant; mais il est trop de romans en ce ménage : on les écrit de compagnie, on finit par se les jeter à la tête. Beaudelaire fait tendre sa chambre tout de noir et pleurer, tout à l'entour de lui, des larmes d'argent, rêve de poète macabre, ou plutôt de croque-mort. Théophile Gautier rêve aussi, mais plus gaiement. Le haschisch aidant, il devient pacha, sultan ; et l'essaim des hourris rythme, aux pieds de sa sieste alanguie, leurs danses voluptueuses. Le poète n'est jaloux ni de ses beaux songes, ni de son harem ; il appelle ses amis au partage de ses félicités. C'est tout un club qui s'organise; l'île Saint-Louis a son paradis de Mahomet. Quelquefois les délices s'arrêtent au seuil d'une affreuse migraine, et l'apprenti sultan est puni d'un vulgaire mal de mer. Balzac égare ses désirs jusqu'à la curiosité de ces mystères. Il vient, mais pour se ressaisir aussitôt. Abdiquer, ne fut-ce qu'un instant, son moi, sa personnalité, cela l'indigne. Ce puissant évocateur d'âmes, ce confident impérieux de toute pensée humaine, ne veut de rêves que ceux-là qu'il enfante lui-même, de visions que celles-là qui lui sont obéissantes. Ainsi Balzac refuse la pipe enchanteresse qui lui est présentée.

Que cette histoire d'hier paraît déjà lointaine ! Les morts vont vite. Après les poètes disparus, après le baron Pichon lui-même désertant, comblé de jours, ses pénates aimées, qu'allait devenir ce logis de grand luxe et de curieux souvenirs, qui seul reste, dans notre Paris, un exemple magnifique et à peu près complet, du faste, des dispositions d'appartements que voulait, alentour de sa glorieuse personne, un homme de qualité, vers le milieu du siècle où rayonne Louis XIV? La disparition de l'homme, protecteur et sauveur de ce passé, devait-elle consommer la disparition du logis? On

a du le craindre. En notre Paris grandissant, hélas ! trop souvent ignorant de lui-même, combien de vieux hôtels ont croûlé, en ces dernières années, ne laissant que des souvenirs désolés, des épaves inexpressives, et faisant place à de très indignes bâtisses sans art et sans pensée ?

Des sympathies cependant se sont éveillées qui, cette fois du moins, ont provoqué d'heureuses complicités. Sur les instances unanimes de la Commission du vieux Paris, de la Société des amis des monuments parisiens, de l'Institut même, la Municipalité Parisienne a fait entreprendre des négociations qui aboutiront à l'achat, à la sauvegarde du vieil hôtel. En cette œuvre bonne, intelligente et utile, car il est d'une haute utilité que Paris soit beau, intéressant, fidèle à lui-même, comment oublier qu'une femme eut sa part et son initiative ? Elle est coutumière de toutes les vaillances, des initiatives hardies et des grandes pensées. Nous n'en dirons pas plus long ; elle se reconnaîtrait peut-être, comme déjà peut-être quelques-uns l'ont reconnue.

L. AUGÉ de LASSUS.

LETTRE A M. DE VOLTAIRE

par un gentilhomme ordinaire et un de ses amis (1)

Deux bons amis, monsieur, qui revenus de la gloire, de la fortune et des belles, jouissent dans le sein du repos, des charmes de leur liberté, deux êtres sensibles, qui faisant leur bonheur des lettres que vous avez enrichies et des arts que vous avez éclairés, sont plus touchés d'une larme de Zaïde que des intérêts puissans qui agitent le monde, deux hommes enfin assez heureux pour être indépendants, se font pourtant un devoir de vous adresser leurs vœux dans des jours où le mensonge ne laisse guères de place à la vérité.

Tandis que, composant sans peine
Mille vers sans facilité,
Quelque bel esprit aprêté
Décore du nom de Mécène
Quelque ignorant accrédité,
Et prodigue celui d'Hélène
A quelque belle sans beauté ;
Tandis que d'un œil intrépide,
Lorgnant quelque folle insipide
Que d'un rire faux et stupide
Accompagnant tout ce qu'il dit
Et portant haut sa tête vuide
Chez Gerbaux, du Lac ou Zaïde
Quelque fat achète à crédit
Son mérite le plus solide ;

(1) En rangeant des papiers de famille, l'un de nos amis, l'abbé P... trouve ces spirituelles lettres, à, et de, M. de Voltaire. Nous les croyons authentiques et notre regret est de ne pouvoir reproduire ici l'aspect caractéristique de l'écriture et du papier roussi par le temps qui ajoutent tant de charme vieilli à la trouvaille. L'orthographe bien entendu a été respectée par nous.

La Direction

Tandis que tout cela et mille autres folies pareilles se passent à Paris et à Versailles, nous, plus sages et plus sincères, nous vous souhaitons les années de Sophocle dont vous possédez le génie, et la santé d'Anacréon dont vous avez les grâces ; voilà quels sont nos désirs ; à ces souhaits nous en joignons un autre ; c'est que malgré tout ce qu'on dit de votre délicieuse retraite, et malgré les peintures charmantes que vous en faites vous-même, vous reveniez vivre avec vos anciens amis au milieu d'une nation que vous avez instruite ; on nous avoit flattés, il y a quelque tems, de l'espérance de vous revoir.

Caché dans une épaisse nue
Et parcourant ce globe avec rapidité,
Le mensonge, dit-on, trouva la vérité,
Qui, comme on sait est toujours nue.
Elle est confiante, ingénue
Il est plein de témérité ;
De cette rencontre imprévue,
Naquit une divinité
Qui dans le monde est fort connue ;
Cette reine des curieux
Couverte d'oreilles et d'yeux,
Ce démon inquiet qui préside aux nouvelles,
Ce phantôme léger, dont les pieds ont des ailes
Et dont la trompette a cent voix,
Qui fait tout, qui dit tout, qui publie à la fois
Et nos amours, et nos querelles,
Et les revers honteux, et les brillants exploits
Et les avantures des belles
La Renommée enfin... à tous les beaux esprits
Comme à tous ceux qui se piquent de l'être,
Avoit annoncé que leur maître
Alloit revenir à Paris,

Ah ! M. si vous aviés été témoin du tumulte et de l'embarras :

De ces petits aréopages
Où l'on voit présider quelque antique beauté
Qui rassemblant de petits personnages,
Recueillant de petits suffrages
Et s'appesantissant sur de petits ouvrages,
Croit dicté les arrêts de la postérité ;

Vous n'auriez pu vous empêcher de rire ; croiriez-vous même que la secte qu'on nomme ici celle des Philosophes, en a tremblé ; car enfin vous êtes leur maître en la façon de raisonner, comme en celle de sentir. Ce n'est pas qu'ils ne prétendent secouer le joug ; quoi qu'il en soit, nous qui savons nos Philosophes par cœur, nous ne sommes plus dupes de leur sagesse, ni de leurs lumières ; nous n'avons dans la plupart de leurs écrits

Trouvé que de vieilles maximes
Qu'on prise plus que l'on ne doit,
Et chez eux que des foux sublimes
Qui sont plus sots qu'on ne le croit.

Aussi, comme vous pouvez penser, avons-nous abandonné la secte et les sectaires pour quelques hommes aimables, qui ressemblent assez bien à ceux que Catulle appelle *venustiores*, en parlant des amis de Lesbie ; vous jugez que ces honnêtes gens-là doivent se rencontrer aussi chez quelque Lesbie moderne ; car enfin, Monsieur, il faut en revenir à ces jolis êtres pleins de caprices, et pleins de charmes ; quitte à nous consoler par notre inconstance de ce que nous garde leur legereté ; en effet n'est-ce pas assez que la tendresse dure autant que le plaisir ? Chaulieu avoit raison.

Réponse de M. de Voltaire.

aux Délices, le... 1759.

Ainsi Bachaumont et Chavelle
Ecrivirent dans le bon temps,
Et leurs simples amusements
Ont rendu leur gloire immortelle ;
Occupés d'un heureux loisir,
Éloignés de s'en faire accroire,
Ils n'ont cherché que le plaisir,
Et sont au temple de mémoire,
Vous avez leur art enchanteur
D'embellir une bagatelle ;
Ils vous ont servi de modèle,
Et vous auriez été le leur.

Mais ils écrivoient au gros gourmand, au buveur Brouffin avec lequel ils soupoient ; et vous n'écrivez, messieurs, qu'à un vieux

philosophe qui cultive la terre. Je finis comme Virgile commença, par les Georgiques ; voilà tout ce que j'avois de commun avec lui ; j'y ajoute encore que les Horaces de nos jours m'écrivent de très jolis vers.

Souvenez-vous qu Horace fit un voyage vers Naples, où il rencontra Virgile, qui, disoit-il, étoit un très bon homme, je suis bon homme aussi ; mais ce n'est pas assez pour de beaux esprits de Paris ; et il faudroit quelque chose de mieux pour vous faire entreprendre le voyage des Alpes, qui n'est pas si plaisant que celui d'Horace votre devancier.

Je crois que malgré les mauvais livres qui pleuvent, il y a encore dans Paris assez de goût, pour que les commis de la poste n'ignorent pas la demeure des gens de votre espèce ; vous ne m'avez point donné d'adresse ; je présente à tout hasard mes obéissances très humbles à mes deux confrères ; le gentilhomme ordinaire du Roi est doublement mon camarade ; car le Roi m'a conservé mon brevet, mais le dieu des vers m'a oté le sien ; rien de si triste qu'un poète vétéran ;

Nunc itaque et versus, et cœtera ludicra pono

Mais j'aime passionément les vers quand on en fait comme vous ; je me borne à vous lire, et à vous dire combien je vous estime tous deux.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

27 Juin 1899.

A mesure que notre siècle approche de sa fin — les mots ont-ils donc une valeur prophétique? — son agonie morale est plus manifeste, et c'est justement là, où les énergies de son âme séculaire ont été les plus vigoureuses, où ses principes de conduites se sont le plus hautement et noblement affirmés que les soubresauts, que les grelottements et les chaleurs de la fièvre agitent le plus le moribond.

L'incohérence, la contradiction qui accompagnent les menaces du délire final vont grandissant.

L'Angleterre dont le libéralisme a eu tant de jeunesse durable et d'éclat, vieillit, décrépite, malgré d'habiles galvanisations, dans un conservatisme saccadé, avec les appétences et les convoitises séniles de ceux qui veulent tout posséder au moment où la mort rôde pour leur tout enlever.

L'Amérique pétrie et mise au jour par l'indépendance, fille longtemps grandissante des libertés, s'unifiant dans la plus large décentralisation, simple, républicaine, est aujourd'hui l'ennemie implacable des peuples qui défendent leur liberté, elle s'impérialise pompeusement, songe aux centralisations outrancières et va se reniant, s'excitant, s'affolant jusqu'à des convulsions suprêmes.

En France deux Républiques, l'une violente, l'autre sentimentale, ayant chacune leur grandeur par l'idée, engendrent, une troisième République courbée par l'âge, branlante, incapable de se mouvoir avec équilibre. Deux fois vaincue par le césarisme, cette troisième République quête ses faveurs, s'accroche pour mourir à tous les bras dictatoriaux qu'elle croit forts.

Et les trois pays, le libéral, l'indépendant, le républicain, tous trois chevrottent leur air fin de siècle, un hymne impérialiste.

L'incohérence, la négation des principes, le reniement, la faillite morale dans le pays qu'on adore, la fin d'un régime qu'on a cru supérieur aux autres de cent coudées, et, à la même heure, l'agonie misérable de son temps, de son siècle, c'est, en vérité, trop de tristesse à la fois !

L'ambition folle, sans limite, sans frein de l'Angleterre s'étale avec plus de cynisme chaque jour : « Le monde, à mesure qu'il se rapetisse pour tous, s'agrandit pour Albion, me disait avec moquerie un Anglais dans une discussion violente entre nous, ces derniers jours. » Et comme je lui parlais des impossibilités que j'espérais voir surgir pour la fameuse ligne de Cecil Rhodes : du Cap au Caire : — « Qu'est-ce que cette misérable langue de terre ? qu'est-ce que ce chemin de fer ? me dit-il ; c'est toute l'Afrique qu'il nous faut. Croyez-vous qu'après la conquête du Soudan, l'Ethiopie, l'Etat du Congo, les possessions portugaises, le Transvaal comptent pour nous ? C'est un jeu de bagues à décrocher l'une après l'autre. »

Tous les moyens sont bons à la politique anglaise. Sait-on comment furent recueillies les signatures des Utlanders pour leur célèbre pétition à M. Chamberlain ? Je cite le *Livre Vert* :

« Les femmes, les enfants en bas âge et les morts eux-mêmes ont signé cette pétition. Certains individus signaient chacun douze ou quinze noms. Les courtiers en signatures recevaient 25 francs par cent signatures, et beaucoup ont signé par pure charité pour les pauvres diables de courtiers. Beaucoup regardaient la pétition comme une mystification et signaient par pure plaisanterie. »

Et c'est sur cette pétition que repose l'autorité de M. Chamberlain dans sa défense des Utlanders, ses exigences, ses mandats impératifs à sir A. Milner.

A la conférence de Bloemfonteen le représentant de l'Angleterre réclame douze sièges de députés, pour le Rand, district renfermant le plus grand nombre d'exploitations aurifères. M. Krueger, de concession en concession, en accorde six. Ne semble-t-il pas qu'il y ait là matière à entente plutôt qu'à ultimatum ? Ah, mais non ! M. Chamberlain veut douze députés, nommés sur l'heure et votant de même. Les Boërs céderaient complètement sur ce point que M. Chamberlain voudrait autre chose ; ce qu'il poursuit c'est l'annexion du Transvaal à la Cie la Chartered. Le chef du Colonial-

Office, l'ami de sir Cecil Rhodes, le protecteur de Jameson est avant tout un homme d'affaires. Certes, il sera heureux d'annexer des territoires à la Grande-Bretagne, déjà si grande, mais faire administrer les mines du Rand par la Chartered et placer les Boërs de l'Etat libre d'Orange et du Transvaal sous la protection du docteur Jameson, voilà qui vaut la peine ! Jameson, qui eût dû être pendu haut et court par le gouvernement du Transvaal, est reparti de Londres plus protégé, plus subventionné que jamais, pour l'Afrique du Sud. Les principaux financiers du Cap lui ont donné une touchante soirée d'adieu à laquelle assistait sir Cecil Rhodes.

Interrogés par M. Stead, directeur de la *Review of Reviews*, MM. Cécil Rhodes et Jameson ont répondu, le premier, qu'il suivait sir Alfred Milner dans son ultimatum et dans ce qu'il en résulterait, le second, M. Jameson, qu'il fallait « qu'on mit les soldats à la mer de suite et qu'il était temps de se préparer à combattre avec toute la puissance de l'Angleterre ».

Les Boërs de l'Etat libre d'Orange s'exercent pour venir en aide à leurs frères du Transwaal, et votent des fonds pour s'armer ; les Transvaaliens, calmes et résolus dans leur patriotisme, ne négligent aucun détail de l'offensive et de la défense. Le sang hollandais ne ment pas. Sitôt la guerre déclarée, le général Joubert marcherait, dit-on, sur Capetown. croyant les forces anglaises commandées par le général Butler incapables de l'arrêter. L'artillerie défendrait seule les passes qui permettent d'entrer au Transwaal et ces passes fussent-elles forcées que les Boërs pourraient encore se défendre (grâce aux nouveaux forts construits à Johannesburg) à la fois contre les envahisseurs et contre les étrangers. Les Boërs ne sont pas encore dévorés par le triumvirat Jameson, Rhodes, Chamberlain ; c'est un gros morceau. Mais le défi à toute justice internationale, le cynisme des appétits, le vol à main armée, la cruauté brutale des intimidations, (alors même que selon nos vœux la cause des Boërs triompherait, alors même que l'Angleterre, selon sa coutume, se défilerait en voyant la résolution de ses adversaires) n'en auraient pas moins été jeté, étalé, osé, pratiqué pour la honte d'un grand pays et pour la satisfaction d'un flibustier, et de deux politiciens sans principes, MM. Jameson, sir Cecil Rhodes et Chamberlain.

Un spectacle semblable est donné par les Américains au pouvoir ; ceux-là trahissent la haute moralité, la sainteté des principes de la

vieille Union. L'anglo-saxonisme, l'impérialisme qui absolvent l'occupation illégitime de Cuba et la guerre odieuse des Philippines à l'aide de leurs théories si fantastiquement humanitaires, sont un danger pour l'Amérique ellè-même. Le jour où la doctrine Monroé aurait triomphé au dehors, elle devrait s'imposer au dedans, et quelle situation imagine-t-on qu'elle ferait à tous les étrangers naturalisés d'hier, Irlandais, Allemands, Italiens, Français, etc.

Aux Philippines, la durée de l'envahissement démontre jour par jour, heure par heure, quel a été d'abord l'héroïsme des Philippins dans leur lutte contre les soldats espagnols, autrement militaires que les américains, et quelle est la constance et l'endurance de leur patriotisme.

A lire les journaux de New-York, les Philippins sont sans cesse défaits, délogés, repoussés, et cependant ils tiennent toujours la campagne tandis que les Américains de succès en succès n'avancent que pour reculer. Les Tagals, entre leurs ennemis du dehors et leurs ennemis du dedans, entre les Américains et les Negritos, déploient une énergie, une valeur, une science de la défense qui provoquent chez certains Américains fidèles aux idées de justice, le libre gouvernement des peuples par eux-mêmes, une opposition grandissante à la politique de M. Mac-Kinley et des gens d'argent.

En même temps que la conférence de la Haye, les menaces de l'Angleterre contre le Transvaal, la guerre des Américains aux Philippines ont quelque chose de plus barbare et de plus monstrueux.

Chose qui peut paraître étrange et qui n'est que logique dans le sens des lois supérieures, les gouvernants de l'Angleterre et de l'Amérique, enracinés tous dans le mal et l'injustice, ne peuvent se mettre d'accord pour imposer au Canada la délimitation des frontières de l'Alaska ; les méchants ont autant de points de dissemblance que les bons de points de contact. Ah, comme M. Chamberlain et M. Mac-Kinley voudraient s'entendre. Quelle force pour le mal leur donnerait une forte alliance. Mais ils ne la feront, ni dans les petites questions, ni dans les grandes.

Il semble qu'à Samoa, les Anglais et les Américains soient en accord parfait parce que tous deux combattent également l'influence allemande ; mais cet accord est purement artificiel, et Américains et Anglais sont sur le qui vive pour s'entendre avec l'Allemagne dès que les uns ou les autres y trouveront intérêt.

A cette heure, ils sont coalisés contre elle ayant replacé sur le trône leur prétendant Malietoa, combien cela durera-t-il? Le protégé de l'Allemagne, Mataafa paraît s'être soumis en se laissant déposséder de 1800 fusils, mais l'avenir dira s'il n'est pas aussi facile de retrouver des fusils grâce à ses amis, que de les livrer à ses ennemis.

Quoique l'empereur allemand ne soit pas le jouet de ses parlements il a cependant fort à faire avec son Landtag et son Reichstag. On sait la lutte qu'il a eue à soutenir à propos du canal de l'Elbe au Rhin et quelle concession il lui a fallu faire à la Chambre de Prusse.

Guillaume II a eu en outre fort à batailler au Parlement d'Empire, à propos des nouvelles relations commerciales à établir entre l'Angleterre, ses colonies et l'Allemagne. Agrairiens de droite et socialistes se sont trouvés d'accord pour une opposition violente. Il a fallu à M. de Bulow une véritable habileté pour détourner l'orage en faisant vibrer la corde sensible de Samoa, en exaltant les satisfactions que l'Allemagne y a obtenues pour sa fierté et pour les intérêts de ses nationaux. C'est un échec complet qu'a eu le Kaiser à propos de ce qu'on appelle en Allemagne « la loi du bagne ». On se rappelle qu'en automne dernier, Guillaume II, à Oeynhausen en Westphalie, avait menacé les socialistes de faire condamner aux travaux forcés ceux qui fomenteraient des grèves. Une telle menace est facile à faire, mais plus difficile à codifier. M. de Bismarck lui-même avait fini par renoncer à ses lois draconiennes et il est manifeste que le socialisme allemand s'est modifié et assagi en raison de la tolérance qu'on lui a montrée. Parler de travaux forcés à propos de coalition des travailleurs et de grève, la chose est quelque peu disproportionnée avec les mœurs de notre époque; cependant pour faire honneur à la parole de l'Empereur allemand, ses ministres ont essayé d'enlever un vote de combat contre les ouvriers. Le baron Stumm, le roi des usines, très influent auprès du Kaiser, lui avait insufflé sa haine contre les ouvriers industriels, comme d'autres au début de son règne lui en avaient insufflé l'amour. Avec ses rodomontades, Guillaume II est plus impulsif que constant. Tous les partis ont combattu ce projet, sauf ceux que, dans tout parlement, on nomme les mamelucks; l'ex « Père des ouvriers », devenu leur ennemi subit a, dans cette question, subi un échec personnel d'autant plus grand que les socialistes, même en se félicitant de le lui avoir vu infliger par le Reichstag, ne l'absoudront pas de sa « loi du bagne ».

Le Parlement d'Empire a été jusqu'à repousser une deuxième lecture et par conséquent le renvoi à une commission. La « loi du bagne, née en Westphalie au moment où meurent les feuilles n'était pas viable ; le vent l'a emportée. Le Reichstag prorogé ne se réunira plus maintenant que le 14 novembre. Bon débarras, se dit Guillaume II avec une rancune qui se retrouvera.

Cependant, malgré les protestations de M. Liebnecht, le socialiste, qualifiant la politique coloniale du Kaiser de « ridicule et de méprisable » le Reichstag a voté en première et en dernière lecture l'autorisation d'acquérir les îles Carolines, Palaos et Mariannes et le traité de commerce avec l'Espagne. On ne peut tout refuser. Les agrairiens, là encore, n'étaient pas plus enthousiastes que les socialistes ; voici ce qu'écrit à ce sujet l'un des organes de la ligue des agriculteurs, la *Deutsche Agrarzeitung*.

L'Allemagne s'est vu adjuger ces îles au prix de 400 m. par tête d'insulaire. Or, il est certainement permis de croire qu'aux yeux des Anglais et des Américains c'était estimer encore trop cher la misérable population des Carolines. L'Allemagne en serait-elle réellement arrivée au point de considérer comme un triomphe le fait d'avoir pu entreprendre quelque chose sans qu'aucune puissance étrangère ait cherché à lui mettre des bâtons dans les roues ?

Avec une somme de 20 millions, pris sur les fonds de l'Administration de l'amélioration agricole, on pourrait défricher environ 100,000 arpents de terrain marécageux au nord de l'Allemagne et y établir 50.000 habitants allemands, qui, au point de vue économique et national, doivent certainement valoir davantage que 50,000 insulaires sauvages.

Avant de quitter l'Allemagne, tenons au courant les coupables admirateurs de Guillaume II en France de ses sentiments fidèles... à la haine qu'il nous a vouée.

L'empereur allemand a de nouveau envoyé au régiment de Ier Royal Dragons une couronne en souvenir de l'anniversaire de la bataille de Waterloo, le 18 Juin. Cette couronne est en feuilles de lauriers vert et or, avec écharpe écarlate à franges d'or ; il y a l'inscription W avec la couronne impériale sur l'un des bouts de l'écharpe ; sur l'autre : « Waterloo, 18 Juin 1815 ».

M. de Szell triomphe en Hongrie. Comme toujours le gouvernement d'empire à cédé à l'obstination, à la constance des réclamations de la nationalité magyare. Voilà qui est, malgré la partialité bien connue de François-Joseph, encourageant pour les autres nationalités qui réclament les mêmes droits que la Hongrie.

Certes, les Allemands centralistes jetteront les hauts cris dès

la première réunion du Reichstag et prouveront, ce qui d'ailleurs n'est pas difficile, que la transaction Austro-Hongroise à propos du compromis provisoire prorogé par décret jusqu'en 1907, est faite complètement à l'avantage des Hongrois, mais ils n'apporteront pas dans leurs protestations la même furie que s'il s'agissait d'un succès remporté par une nationalité slave.

Les centralistes libéraux Allemands ont un faible pour le parti libéral Hongrois ; Deak, Koloman Tisza ont été pour eux des associés tellement précieux. Sauf quelques membres du parti de l'indépendance, à mesure que le royaume de Saint-Etienne acquiert des droits nouveaux, l'opposition nationaliste se rapproche du gouvernement, et nous voyons le Président du Conseil des ministres, dans un discours solennel, déclarer qu'il s'est surtout préoccupé, dans son pacte avec l'Autriche, de respecter les engagements conclus par lui avec l'opposition.

Peu à peu les Hongrois prennent plus d'importance dans la politique d'Empire et cette influence les grise. L'Autriche se désagrège et ils en convoitent certaines bribes, dussent-ils, pour cela, s'appuyer sur l'Allemagne. Nous avons espéré longtemps, en Russie et en France, que la Hongrie pourrait devenir la directrice, la sœur aînée, la protectrice des nationalités slaves. Après avoir eu la mission historique de repousser la barbarie orientale et de sauvegarder l'Occident elle semblait destinée à introduire en Orient, en s'appuyant sur la Russie, la civilisation occidentale. Elle ne le veut à aucun prix ; poursuivant une politique opportuniste, et on peut le dire aujourd'hui avec le nouveau sens du mot, impérialiste, la Hongrie préfère aider les Allemands à l'émiettement des forces slaves pensant qu'elle bénéficiera par moitié de la déperdition des éléments désagrégés. — En quoi elle se trompe, je le répète à nos amis de Hongrie, depuis quinze ans, les Magyars seront mangés à la sauce germaine tout comme les Slaves.

La tracasserie germanisante ne fait jamais trêve et l'on pourrait citer chaque jour des faits nouveaux. Huit jeunes étudiants viennent d'être chassés de l'université de Lvof. Leur crime a été de faire venir des livres de grammaire russe et d'étudier le russe littéraire — la langue des galliciens étant le petit russien. — Le recteur de l'université leur a dit : « On vous fera voir que l'Autriche est assez forte pour chasser l'amour de la Russie de vos cœurs ».

Il faut se méfier beaucoup et toujours des dépêches anglaises sur les troubles des Balkans. Certes, les rixes et même les tueries y

sont fréquentes entre les Albanais et les Serbes; elles sont plus rares quoiqu'on en dise entre Bulgares et Turcs; mais on tient beaucoup à Londres à troubler l'opinion à propos du gouvernement de Sofia depuis qu'il s'est rapproché de la Russie et à dépeindre la frontière bulgare comme un foyer de révolte perpétuelle.

Le fatal roi Milan, de son côté, se plaît à maintenir le malheureux peuple serbe en alerte du côté de la Turquie pour lui faire perdre de vue la main-mise de l'Autriche. Il grossit, il augmente chaque incident jusqu'à ce que, comme à propos des derniers, il fasse platement des excuses au Sultan.

Le Parlement italien n'a pas échappé à la tempête des obstructions. Durant cette semaine il a été impossible au nouveau ministère Pelloux de faire voter plus d'un seul article de la loi de sûreté générale.

Le chef du cabinet de Rome a montré d'abord une patience peut-être excessive, il a encouragé la recherche des moyens doux par ses amis, puis, au moment même ou il allait receller le fruit de sa longanimité et de sa confiance en ses soutiens, parmi lesquels M. Sonnino est le plus vigilant, tout à coup, militairement, par file à droite, en avant, marche! il a prorogé la chambre et fait décréter par le roi les dispositions draconniennes, qui mettent le droit de réunion et d'association à la merci de la police....

Cela est fort bien; mais il s'agit de savoir si la Chambre rappelée approuvera ces mêmes dispositions qui l'avaient fait proroger parcequ'elle avait lutté violemment contre leur application. En tous cas ce n'est plus le cabinet aujourd'hui qui est en cause, c'est la personne même du Roi. Suspendre les libertés publiques quand l'Etat n'est pas en danger, quand le pays n'est pas en révolution, c'est une bien grande faute et la médecine politique préventive à ce degré pourrait bien exaspérer un mal qui se fut guéri tout seul.

Juliette ADAM.

ERRATA

C'est par erreur que le titre *Boursiers* a remplacé, dans le n° du 15 juin, le titre de : *Cahiers des Revendications* pour l'article sur l'enseignement; nos lecteurs ont fait certainement la correction eux-mêmes.

La Direction.

PAGES COURTES

CE QUI SE DIT A PARIS

En frôlant le chapeau de M. Loubet, la canne de M. de Christiani a renversé M. Dupuy. La victime non visée gît tristement à terre et le coupable qui pour mille raisons devait être condamné paie de quatre mois de prison — châtiment excessif, trouve t'on généralement, — son inqualifiable mouvement de vivacité. A un acte de folle étourderie provoquée par l'exaspération ambiante se réduit, en effet, le criminel attentat et le terrible complot dont il a été tant parlé. L'œillet blanc, *— les débats de la dixième chambre l'ont prouvé, — n'est en quoique ce soit cause de ce méfait que beaucoup lui imputaient au moins indirectement, et n'a décidément de commun que la couleur avec le panache de Henri IV. Il n'était pas plus hier qu'il ne sera demain, le signe de ralliement enlevant à l'assaut de la République les régiments et les foules et se borne à très modestement orner de nobles boutonnières. Quand, par hasard, son parfum, d'ordinaire peu capiteux, monte à la tête de ceux qui l'arborent, ce n'est que par suite d'un anormal concours de circonstances, absolument exceptionnelles, et sans qu'il en puisse rien résulter de fâcheux pour nos institutions. D'autres agissements, soit dit en passant, les mettent bien plus gravement en péril. La clémence donc s'impose autant que se justifie la punition, et M. Loubet lui-même, en apprenant le jugement rendu contre son agresseur, se serait, dit-on, écrié : « Ces quatre ans là ne dureront pas longtemps ». Il est à désirer que les sentiments de pacification ainsi exprimés par le chef de l'Etat qui les a, du reste, toujours professés, soient également ceux des nouveaux ministres qui vont être appelés à gouverner le pays dans des conjonctures particulièrement délicates.*

Deux notabilités politiques, M. Poincarré et M. Waldeck-Rousseau, ont successivement échoué dans la mission qui leur avait été confiée par le Président de la République, de former un cabinet de concentration, et M. Léon Bourgeois, mandé de La Haye, alléguant les services qu'il se croit à même de rendre à la conférence de la paix, s'est obstinément refusé à accepter la présidence du Conseil qu'on lui offrait avec insistance. Le leader du parti radical a engagé M. Lou-

bet à s'adresser derechef à M. Waldeck-Rousseau, l'assurant que ce dernier pouvait compter sur l'absolu et dévoué concours de ses amis. Le Parlement, d'autant plus divisé que les différents partis qui le composent ne savent que très rarement ce qu'ils veulent, donnera, sans nul doute, jusqu'à nouvel ordre, la majorité nécessaire au cabinet laborieusement enfanté, — panaché d'opinions diverses, homogène, plus ou moins avancé ou opportuniste, — qui aura réussi à élaborer le banal programme obligatoire. Quelqu'il soit, le pays lui vouera une sincère reconnaissance si il ne soulève pas de questions irritantes, liquide « l'Affaire » sans autre passion que le bien de la France, n'inquiète pas les intérêts par des mesures subversives et laisse notre industrie et notre commerce se préparer dans le calme et la tranquillité aux grandes assises pacifiques de l'an prochain.

La France a traversé, depuis trente ans, tant de crises ministérielles, plus ou moins prolongées, qu'elle ne s'émeut que très relativement et de leur durée et des changements d'orientation politique qui en résultent. Dans les salons, on parle d'un ton badin des compétitions qui se font jour, on passe en revue les candidats possibles et impossibles — ces derniers parfois décrochent la fameuse timbale — et l'on cherche à deviner ce qu'arrivés au pouvoir les uns ou les autres pourront bien faire. Le jacobin devenu ministre restera-t-il jacobin ? Le conservateur anxieux de mériter son pardon, ne montrera-t-il pas une bienveillance excessive aux radicaux et même aux anarchistes ? Tout cela s'est vu, se reverra un jour ou l'autre, et explique pourquoi ceux-là seuls qui sont, se croient ou voudraient se faire croire « ministrables » réellement s'agitent.

Moins la position semble enviable, plus chose bizarre, elle est impudemment recherchée par la cohue des nullités. Quand on n'a pas été à même de le voir de près, en pénétrant dans les milieux politiques, il est impossible de s'imaginer les pas, démarches, sollicitations, vilenies, basses compromissions, inavouables intrigues auxquels se livrent certains « honorables » pour obtenir un portefeuille, n'importe lequel. Il y a dans ces convoitises exagérées du pouvoir une des principales causes des difficultés au milieu desquelles nous nous débattons, aussi tous les gens sensés approuvent-ils, sans réserve, le très judicieux projet de loi déposé par un eminent et sympathique sénateur, en même temps président du Conseil d'Administration de la « Nouvelle Revue *». M. Bisseuil, auquel son patriotisme a révélé, une des plaies internes qui gangrènent le pays, voudrait que les hautes fonctions de Secrétaires ou Sous-Secrétaires d'Etat soient incompatibles avec le mandat de sénateur ou député. Si ses collègues du Parlement avaient la sagesse de l'écouter, le précieux maroquin, que le dernier des sous-vétérinaires*

peut aujourd'hui impunément envier, ne serait plus brigué que par des hommes politiques doués d'assez notoires capacités pour être certains d'être réélus dans leur propre circonscription, ou ailleurs, en quittant le Pouvoir. Comme des sommités aussi qualifiées sont rares dans les deux Chambres, on ferait forcément plus souvent appel aux spécialistes, ne siégeant dans aucune enceinte législative pour prendre, dans des conditions exceptionnelles de compétence et d'autorité, libres de tout engagement ou promesses éventuelles envers tous, — électeurs ou collègues — et par suite avec une pleine et entière indépendance d'esprit, la direction des divers départements ministériels où ils seraient à même de rendre d'inappréciables services.

Pour sauvegarder les apparences et leur amour-propre, il ne resterait à nos médiocrités parlementaires d'autres ressources que de demander à quelque journaliste ami de mentionner leur nom parmi ceux des personnages qui, à l'occasion pourraient être désignés dans une combinaison quelconque, même irréalisable. La chose déjà, se sollicite avec frénésie, et s'obtient quelquefois : cela ne fait de mal qu'aux envieux et rend heureux les électeurs, les amis, les vieux parents, la femme légitime quand on en a une et, lorsqu'on est célibataire, veuf ou..... volage, facilite le succès auprès des autres.

Le rôle des femmes, à en croire les rapports de police, et nous ne demandons pas mieux que d'en être persuadés, est encore grandi dans les derniers incidents : « Les dames se sont mieux conduites que les hommes, c'est d'ailleurs la tradition, » (ce mot tradition est une perle en la circonstance) a déclaré le Directeur de la Police municipale qui, sans doute, songeait au bazar de la Charité. Mais qu'entendait-il par « se bien conduire, » le brave fonctionnaire que son zèle aveuglait au point d'attribuer à la fois au douteux œillet blanc, à l'humble violette chère aux bonapartistes, aux pivoines blanches que certaines personnes durent échanger contre des pivoines rouges, au pacifique champêtre bleuet, suspect de s'être attiré les sympathies de Guillaume Ier, des attentions séditieuses à l'égard de M. Loubet, en l'honneur duquel il voudrait probablement voir tous les citoyens arborer l'orchidée ?

En couvrant d'une protection exagérée, le chef de l'État, la police l'aurait quelque peu ridiculisé si l'armée fort heureusement n'avait été là plus grande, plus digne, plus admirable qu'elle ne l'a peut être jamais été, car c'est la première fois qu'elle se trouve ainsi mêlée à de passionnées polémiques, pour lui rendre un prestige indispensable au bon renom de la France que des amis maladroits compromettaient inutilement.

En présence des ovations comme des injures, la « Grande Muette »

s'est montrée impassible. Sur des milliers et des milliers de soldats attaqués, fêtés, choyés, vilipendés — 20.000 hommes étaient, dit-on, réunis sous les armes — pas un ne s'est départi du calme le plus absolu. Ils sont venus dès le matin se poster là où on les avait envoyés, y sont restés jusqu'au soir en contact avec une population en effervescence, et pas un mot, pas une infraction à une très stricte discipline n'a pu être reproché, soit au dernier de nos petits pioupious, soit à leurs vaillants chefs par les plus fanatiques adversaires de l'armée. N'est-ce pas superbe?

Du langage des fleurs, nul d'entre tous ces braves cœurs n'a cherché à découvrir une interprétation erronée dans un vocabulaire fantaisiste ; ils étaient aux coins de nos rues, boulevards, avenues, dans les allées du Bois, sur l'hippodrôme de Longchamps, faisant simplement leur devoir, tout leur devoir, rien que leur devoir, ne songeant même pas à profiter de l'enthousiasme des « dames » pour tenter un doigt de cour. Le petit dieu malin, il est vrai, n'abdique que très temporairement ses droits et s'empresse de les revendiquer au moment opportun. Plus d'un beau militaire évidemment, a dû, depuis le jour du Grand-Prix, très vite se débarrasser de sa cuirasse et galamment répondre aux avances qui leur ont été prodiguées. Le nombre d'officiers, dont on a célébré ou annoncé ces temps derniers le mariage, prouve, en tous cas, péremptoirement qu'ils ne sont pas insensibles aux doux sentiments qu'ils éveillent dans le cœur des candides jeunes filles, et que ce n'est pas seulement aux rossignols que le printemps inspire le désir d'édifier un nid haut perché, où à deux, on rêve aux étoiles, fort peu préoccupés des clameurs qui en bas font rage, et, heureusement, n'empêcheront jamais l'amour de régner en maître sur le monde.

Beaucoup de personnes ignorent que dans notre sceptique, futile, prosaïque, et pourtant bon, idéal, séduisant, cher Paris, il est l'objet d'un culte spécial et véridique, ayant, comme toute secte religieuse qui se respecte, ses rites, ses cérémonies, ses pontifes et ses adeptes. Une « Messe blanche » se célèbre dans une chapelle toute blanche et or ; le baiser de paix des catholiques, qui l'ont eux-mêmes emprunté aux religions de l'antiquité, est remplacé par un baiser très chaste que les « Parfaits et Parfaites » mutuellement se donnent. Il y a communion sous les deux espèces et après, nouveaux baisers. « Dieu est amour » répètent l'officiant et les fidèles. Tout cela, affirme-t-on, est très poétique, très pur, très éthéré et ne ressemble nullement aux répugnantes « Messes noires » du satanisme que Huysmans nous a décrites. A mes yeux cependant, la seule vraie messe d'amour restera le mariage, tel que les fiancés le rêvent et tel qu'on le leur souhaite.

Comtesse de SESMAISONS.

DECENTRALISATION

FOREZ

« La province sauvera la France grâce à son bon sens natif, mais cela ne sera pas sans danger. J'ai pu voir dans la plupart des villes une tendance à s'isoler, à se centraliser de plus en plus dans la province. Le marseillais arrive à ne plus s'occuper que de son port, le Toulousain se refait Albigeois, le Bordelais redevient girondin !... Tout ce mouvement de fédéralisme porte atteinte au sentiment de la Patrie. »

C'est du moins l'opinion de M. Dausset, à Dieu ne plaise que nous nous riions des craintes du sympathique secrétaire de la ligue pour la patrie française. Par ce temps de dreyfusisme, toutes les angoisses patriotiques se comprennent, et le respect s'impose devant ceux qu'anime seul l'amour de la France.

Mais il nous semble que l'esprit de fédéralisme dénoncé par M. Dausset est incapable de porter atteinte au sentiment de la Patrie que, bien au contraire, il est destiné à servir de contre-poids à l'esprit de cosmopolitisme et de byzantinisme qui de plus en plus envahit Paris et le désagrège.

La province injustement calomniée, bafouée, renferme *en puissance* d'immenses forces latentes qui, mises *en acte* constitueraient une barrière redoutable à toute tentative étrangère. La province trop longtemps hypnotisée par l'aspect fascinateur de la Ville-Lumière, habituée à recevoir tout mot d'ordre de Paris, semble se ressaisir et comprendre qu'elle est capable non seulement de subir mais d'agir.

Serait-ce donc un mal ? — Nous ne le pensons pas — Si les familles unies et nombreuses constituent les races florissantes, pourquoi les provinces vivantes et actives ne constitueraient-elles pas une Patrie forte et superbe ? — Il faut applaudir de tout cœur à la décentralisation qui s'opère, petit à petit, *piano* mais *sano* !

Et c'est avec une joie véritable que nous voyons notre petite patrie forézienne sortir quelque peu de son obnubilation presque légendaire...

Il y aurait une intéressante étude de mœurs et d'évolution à faire sur le Forez. Que l'esprit du lecteur veuille bien se reporter à l'aurore du XVII[e] siècle. Le Forez ! c'est alors le pays de cocagne des bergères

en passe d'amoureux ! Oncques, ni Aristarque ni Zoïle français n'eut osé parlé en mal des bords du Lignon poétique !

L'Italie avec le Tasse avait eu son *Aminta*, avec Marini, son *Pastor fido* ; la France avec Honoré d'Urfé devait avoir son *Astrée*. Céladon et Hylas, Sylvandre et Galathée se retrouvèrent dans Corneille et jusque dans Racine !

Un beau jour — un seul jour — le Forez donna le ton...

Hélas ! Despréaux vint. — Le docte jeta froidement le discrédit sur nos héros de romans chevaleresques, passionnés et foréziens. On eut la malencontreuse idée d'en croire Boileau... le Forez, l'idée plus malencontreuse encore de s'endormir, sur les guirlandes tressées jadis par lui en l'honneur de la Beauté.

Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés !

Et il s'endormit si bien qu'il ne produisit plus, lui qui aurait pu garder, comme la Provence ou la Gascogne, sinon son autonomie du moins sa personnalité.

Le Forézien était tombé... gaga. (Je ne dis pas gagat).

... Mais voici qu'il se réveille et se ressaisit, reprend conscience de ce qu'il peut — et de ce qu'il veut — Il élève des monuments, élabore le plan d'une salle de conférences, projette la création d'une société hippique, organise discours et concours, établit sous la présidence de M. Gabriel Forest, l'un de nos plus sympathiques industriels, une section stéphanoise de la société de géographie, célèbre ses gloires en prose avant de la couler en bronze, ce que le Forez fera bientôt pour Francis Garnier, crée des journaux et met au monde après la *Revue Stéphanoise*, la *Revue Forézienne*.

Et c'est avec un plaisir réel que je la salue, cette chère Revue de mon Forez qui, entrée seulement depuis deux ans dans la lice a parcouru un chemin à la vérité immense. Et que nul ne se figure que je veuille remplir ici un rôle de bénisseur banal et intéressé. Pourquoi ne pas montrer le mérite là où il se cache ? Qui donc trouvera mauvais de la part d'un Forézien l'hommage qu'il adresse bien sincèrement à ceux qui se sont donné pour mission de rendre à une province chère le vieil éclat de ses splendeurs fanées ! je veux parler de MM. J. Fournier-Lefort et Ch. Durivaux.

Je ne m'entretiendrai pas d'eux plus longtemps, leur modestie s'en effaroucherait — mais ils me permettront bien de dire de cette Revue qu'ils ont fondée, dirigée et fécondée qu'elle est non seulement une œuvre bibliographique réelle, mais surtout et avant tout *un acte*.

« Et dans notre France, comme l'écrivait naguère le si cher Alphonse Daudet à sa grande amie, notre éminente directrice, « quand une étincelle a jailli, il y a bientôt le feu partout ».

JACQUES GONNET.

PROVINCES

LANGUEDOC

Montpellier.

FÉDÉRATIONS SPONTANÉES D'INTÉRÊTS. — Quand le Ministre de l'Agriculture a récemment passé ici en revue ce qu'on pourrait appeler les forces agricoles de la région, un fait était aisé à constater.

Les institutions représentées devant lui, sauf l'une d'elles qui a un caractère régional, l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, gardaient encore pour épithète le nom, et, pour borne officielle de leur action, les limites d'un département.

C'est en effet, une société départementale que la vieille *Société d'Agriculture de l'Hérault.* Ses titres dont elle fêtait le centenaire, remontant à François de Neufchâteau et à prairial, an VII, sont bien ceux d'un groupe départemental. C'est aussi au département qu'emprunte son titre la *Société d'encouragement à l'Agriculture* dont les services, par la création d'un crédit agricole, secondent ceux de son aînée. C'est enfin une société analogue, particulière à l'Aude qui avait organisé le concours agricole de Carcassonne.

Et, justement, chacun de ces groupes a, sans y mettre de prétentions ou d'ambitions prématurées, étendu hors de chez lui la portée de son activité et de ses bienfaits. La poussée d'une solidarité économique leur a fait franchir les limites trop étroites de leur domaine propre.

N'est-ce pas notamment, à la vénérable fédération des Agriculteurs de l'Hérault que sont dus l'initiative et le succès de la longue campagne menée depuis au loin, contre l'oïdium, d'abord, puis contre les autres fléaux parasitaires de la vigne ? Lorsqu'à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier se sont fixés les principes et la pratique scientifiques de la culture et de la défense viticoles, l'association devenue régionale avait préparé les voies. Actuellement, la station œnologique de Montpellier est-elle autre chose qu'un Institut régional de recherches ? Enfin les efforts tentés pour l'entreprise des canaux dérivés du Rhône n'ont-ils pas un caractère et une portée analogues, marqués par une commune utilité ?

C'est ainsi que, par-dessus les découpures administratives du territoire, apparaissent, avec leurs nécessités permanentes, les éléments d'une large décentralisation. Œuvre spontanée que celle-là, et qui peut régler, avec la fédération des intérêts, celle des volontés. Et dans l'exemple qui précède, comme ailleurs, l'institutrice de l'administration reste encore, non une métaphysique de politiciens, mais la vieille et vulgaire géographie. P. G.

FLANDRES

Lille.

Un peu de musique. — Dès la première moitié du dix-huitième siècle, il y eut à Lille des sociétés d'amateurs, qui se réunissaient exclusivement pour faire de la musique : l'une d'elles s'est même perpétuée pendant cinquante années, de 1730 à 1780, puis a disparu ou s'est fondue dans d'autres associations analogues. Depuis 1850, aucune tentative de ce genre n'avait été renouvelée, lorsque, vers 1886, un négociant de cette ville, épris de musique, M. Maurice Maquet, se mit en tête de créer de toutes pièces un orchestre et un cœur d'où les professionnels seraient sévèrement exclus. Dans cette ville, où l'on est fort absorbé par les affaires et où le labeur quotidien se prolonge souvent tard dans la soirée, l'entreprise était singulièrement ardue ; joignez à cela que des querelles politiques pouvaient faire médiocrement souhaiter à plusieurs de se rencontrer, voire sur un terrain neutre, et qu'on n'obtient l'harmonie, l'euphonie indispensable à tout ensemble musical qu'à la condition de courber tous les exécutants sous une discipline de fer ! Sa foi dans son œuvre et la sévérité avec laquelle il a fait régner l'ordre autour de lui, triomphèrent de tous les obstacles, et voilà environ douze ans qu'il donne deux auditions annuelles toujours plus parfaites. Il doit être le premier à sourire aujourd'hui de retrouver dans ses programmes d'autrefois les ouvertures du *Calife de Bagdad* ou du *Voyage en Chine ;* Beethoven y apparaît cependant dès 1889, bien timidement, avec Wagner, tandis qu'Auber s'y fait plus rare. Puis, voici que se succèdent d'importants fragments des *Maîtres chanteurs*, de belles messes en musique, *La mort de Jeanne d'Arc*, poème lyrique de Bemberg, *Rédemption*, de Gounod, *Narcisse*, de Massenet, *Ruth* et les *Béatitudes*, de César Franck, *La naissance de Vénus*, de Fauré, un acte presque entier de *Parsifal*, l'*Oratorio de Noël*, de Saint-Saens, sans oublier en dehors de ces exécutions de longue haleine, un très heureux choix de bons morceaux anciens et modernes.

Peu à peu, instrumentistes et chanteurs se perfectionnaient dans leur art et gagnaient en cohésion. L'ambition, on le voit, leur venait de faire entendre à leur auditoire des œuvres plus importantes et plus difficiles. Leur directeur a su graduer les efforts qu'il exigeait d'eux, et éviter ainsi tout échec qui eût pu compromettre le renom de ses artistes. Sa notoriété, fruit de longues années de peines et de succès, n'en est que mieux assise et plus enviable : M. Maquet a rendu à l'art des services déjà considérables et se trouve aujourd'hui en mesure de faire mieux encore. C'est d'un exemple d'autant plus recommandable qu'il est dû à la seule initiative privée.

P. Carpentier.

BEARN

Un disparu. — Un des meilleurs entre les poètes de la Renaissance d'Aquitaine est mort récemment : M. l'abbé Gassiat, curé des Carrières Saint-Denis (Seine-et-Oise), protonotaire apostolique.

Exilé loin de ses Landes natales, M. Gassiat ne cessa de cultiver durant sa vie, la poésie gasconne. Il avait acquis dans les cercles littéraires de langue romane, un renom bien mérité par le charme de ses productions qu'il répandait dans toutes les revues locales. Sur le tard, il se décida à détacher de son œuvre considérable un recueil de trois cents pages : *Ou cout dou Houec (au coin du feu)*.

Ce livre où l'intimité de la vie landaise est célébrée en des poèmes d'un précieux prestige d'émotion et de style, assura à son auteur l'admiration très vive de la nouvelle école et il gardera à son nom le souvenir de la postérité.

Nous ne saurions porter sur l'écrivain défunt une appréciation plus juste que celle inscrite par le grand poète aquitain, Isidore Salles, dans la préface qu'il écrivit pour ce recueil :

« En l'inspectant, toute la Gascogne — la chère Gascogne — m'est apparue à l'esprit et au cœur comme dans un rêve doré. Vous m'avez ému, vous m'avez attendri ; vous m'avez fait pleurer, vous m'avez secoué d'un bon rire, souvent sans transition, soit que vous ayez voulu, par une libre traduction, communiquer à nos compatriotes tant d'œuvres charmantes ou incomprises des Jasmin, des Mistral, des Coppée et autres auteurs modernes ; soit que vous inspiriez de vous-même ou que vous habilliez à la gasconne les incroyables histoires qui se transmettent de bouche en bouche, précisément au coin du feu, aussi bien dans l'intimité des presbytères que dans l'aimable laisser aller du toit familial pendant les longues soirées d'hiver... »

C'est en effet le conte en vers inspiré par les récits recueillis dans la lande et restitué dans l'exactitude pittoresque de son décor qui a été la manière la plus heureuse de M. Gassiat.

Nombre de ses poëmes resteront comme des chefs-d'œuvre classiques.

Si d'autres parmi les aèdes du pays réalisèrent de plus hautes ambitions lyriques, il n'est pas moins à la gloire de M. Gassiat, d'avoir voulu chanter les humbles et pour les humbles.

Il aima d'une fidélité constante sa province d'origine — et cet éloge est le plus grand pour le poète de décentralisation.

Le deuil de l'Aquitaine littéraire qui a entouré cette disparition était un hommage dû à celui qui fut un laborieux et un modeste dans le magnifique mouvement de rénovation contemporaine.

Louis Latourrette.

PROVENCE

Marseille.

L'enseignement de la langue provençale. — Cet enseignement, grâce à la méthode à la fois charmante et pratique du frère Savinien, un des plus illustres représentants du Felibrige, donne dans maintes écoles primaires du Midi des résultats tout à fait surprenants. Rien ne vaut l'exercice de la version provençale, pour apprendre aux enfants de nos villes et de nos villages à écrire correctement et même élégamment en français. Entre les élèves qui suivent la méthode du frère Savinien et ceux-là qui l'ignorent ou s'y montrent rebelles, il y a, quant au style et à l'orthographe, une différence très notable. Inutile d'ajouter que l'avantage demeure aux *provençalisants*.

Le frère Savinien a déjà publié les trois premiers livres de sa méthode. *Un cours préparatoire*, *un cours élémentaire*, *un cours supérieur*. Ces jolis livres sont illustrés, agréablement présentés, ils comprennent une partie pour le professeur — c'est-à-dire avec traduction française — et une partie pour l'Elève. Tout cela est clair, vivant, attrayant.

Le plus récent ouvrage qui vient de paraître est consacré aux prosateurs. Ce recueil est le plus complet, la plus fraîche *anthologie provençale* qu'on puisse souhaiter. De pauvres bergers, d'humbles et nobles paysans ont collaboré à cette anthologie, avec des moines, des soldats, des savants, des orateurs et des philosophes. Plusieurs félibréens ont fourni leur page délicieuse et colorée. Les noms de Mario Mistralenco et de Leountino Goirand se lisent à côté de ceux de Mistral, Aubanel, Bonnet, Félix Gras, Xavier de Fourvières, Berluc-Perussis, Roumanille, Paul Arène, maître Eissette, François Vidal et René Montaut. On parle de régal littéraire; celui que le frère Savinien offre aux lecteurs de son anthologie félibréenne est particulièrement savoureux. Quelle richesse, quelle variété, quelle candeur, quelle largeur d'horizon.

En Provence, dans les familles bourgeoises et aristocratiques, l'usage du provençal est aujourd'hui à peu près ignoré. Les mères défendent à leurs enfants de parler la langue des aïeux. Une pareille conduite fait pitié. Oh! que n'étaient-elles, ces mères, au banquet de la Sainte-Estelle donné en Arles, le mois dernier ; elles auraient entendu trois reines du Felibrige, aussi belles que distinguées, porter des toasts ou prononcer des discours véritablement symphoniques, en cette langue pleine de musique, de poésie et de soleil. Madame Mistral, Madame Marie Gasquet et Mademoiselle Marie-Thérèse de Chevigné, parlèrent comme des Muses, avec l'accent de Mireille, dans le cloître de Saint-Trophime et le vieux théâtre romain.

Elzéard Rougier.

PICARDIE

Amiens.

A PROPOS DE POMPIERS. — Le pittoresque agonise. Autrefois, à une époque qui n'est pas encore lointaine, chaque province avait son costume différent de tous les autres, son langage, ses mœurs. Le chemin de fer, le journal, les catalogues de nouveautés ont changé tout cela. Petit à petit la vie s'uniformise et se fait bourgeoisement plate, à mesure que le bien-être s'insinue dans les foyers misérables hier. Le paysan n'est plus un paysan et le provincial — joie du Parisien — devient un mythe. Le vrai provincial, bon teint, c'est à Paris qu'il se trouve. Ceci n'est point un paradoxe. Il y a belle lurette que chez nous on ne croit plus à l'invalide à la tête de bois ; par contre il en est peu qui n'aient vu Paris suffisamment pour en parler sans dire de sottises. Toutes ces réflexions me sont suggérées par la solennité que nous donnait dimanche 4 juin, la commission des fêtes d'Amiens, avec le concours de soixante-neuf compagnies de pompiers de la Somme et des départements voisins. Nous sommes à ce point sevrés de réjouissances publiques, que l'annonce d'un concours de pompe avait mis en liesse, non seulement les amateurs d'exercices pompestres, mais encore la presque totalité de la population amiénoise. Notre ville s'était faite plus belle que de coutume, les rues s'étaient parées d'oriflammes, de mâts tricolores, les maisons de drapeaux. C'était une joie générale.

Aussi, qu'elle ne fut pas la déception des amateurs d'originalité en constatant la désespérante uniformité de tous ces pompiers venus cependant des quatre coins de la région. Hélas ! plus de couleur locale, plus de bonnets à poil, de casques à chenilles, de tabliers blancs, de haches à pourfendre des chênes, de barbes de quatre pieds. A nos yeux ravis, le pompier demeurait comme le symbole d'un autre âge, un lien d'attache entre le vieux chef gaulois et le Wurtembergeois de Napoléon.

Encore quelque chose qui a vécu. Ce n'est point sans douleur que l'on fait de telles constatations ! La cantinière des pompiers, elle-même, a disparu. Il faut bien qu'on le sache, certaines compagnies picardes avaient une cantinière qui portait gaillardement de petits pantalons d'homme, un tablier blanc, un chapeau à plumes et un barillet rempli au bon tonneau. A peine, çà et là, avons-nous vu quelques casques qui différaient un peu des autres et quelques longues barbes blanches.

C'est à la fédération des pompiers de France et de Navarre que l'on doit, sans doute, cette exaspérante parité, ennemie de l'imprévu : Centralisation, voilà de tes coups !!....

EMMANUEL VION.

GASCOGNE

Dagmar, la corvette-école danoise, a mouillé quelques jours dans le port de Bordeaux, et nous avons eu le chaleureux plaisir d'accueillir, en dehors de toute politique, de toute affaire, de tout programme, cette belle jeunesse du Nord, venue pour fraterniser avec les méridionaux, qu'elle apprit là-bas à aimer d'une sympathie vraie. Il y a, en effet, en Danemark, dans cette pépinière des familles souveraines d'Europe, une cordialité de sentiments à l'égard de la France dont les terribles préoccupations diplomatiques et guerrières nous détournent un peu trop. Le petit royaume, opprimé lui-même par son colossal voisin, n'a pas tenu rancune à notre pays de l'avoir follement abandonné en 1866. Il est vrai que si durement fut expiée la faute ! — Et ces charmants Français du Nord, — ils se désignent eux-mêmes de la sorte, accueillent avec le plus cordial empressement hommes et choses de chez nous. Copenhague, si joli d'aspect, a des charmes sociaux d'une antique simplicité où cette amitié se fait jour. Rien n'y pénètre encore du snobisme dont s'affublent les Français, — comme s'ils n'avaient pas assez de défauts bien à eux ! — Mais la famille royale, patriarcale et adorée, n'a pas, — après le vieux roi Christian, vénéré comme un père par ses sujets, — de membre plus populaire que la princesse Waldemar, une française. Et dans les salons de la petite capitale, ouverts noblement à toutes les valeurs, où, fait étonnant de nos jours, l'argent ne compte guère, le voyageur français qui passe trouve l'écho de toutes les émotions de littérature et d'art, vibrant actuellement dans la patrie qu'il vient de quitter.

Nous ne pouvions offrir aux officiers du *Dagmar* et à leurs élèves une réciprocité suffisante. Nous, si prompts à adopter mœurs et modes exotiques — généralement fâcheuses, — demeurons d'une indifférence arriérée et paresseuse pour le mouvement intellectuel d'outre-frontières. Mais si notre infériorité d'informations ne nous permettait pas de parler savamment à nos hôtes d'eux et des leurs, du moins leur avons-nous ouvert nos portes toutes grandes, leur offrant ce qu'on connaît le mieux de Bordeaux à l'étranger : nos grands crus de Médoc à visiter et nos grands vins à boire. Si la cordialité des toasts avait une influence sur nos destinées, ceux du roi Oscar de Suède, il y a quelques semaines, ceux des futurs officiers danois ces derniers jours, nous porteraient sûrement bonheur.

Jol Rasco.

BERRY

Les chansons berriaudes. — Si nous devons une grande reconnaissance aux jeunes écrivains qui cherchent un peu de tous côtés, même au prix de quelque maniérisme dans la forme, à créer des pensées nouvelles sur des rythmes nouveaux, combien plus grande ne doit pas être notre admiration pour ceux qui, spontanément, sans aucun effort ont su nous rendre vivante toute une portion de l'âme de notre pays. Ceux-là n'ont pas besoin de recherches dans la pensée ou dans la langue pour exprimer, ce qui naturellement monte de leur cœur à leurs lèvres : qu'ils soient poètes ou romanciers, c'est toujours avec le même souffle, une pensée vraiment nouvelle qu'ils expriment puisqu'ils en sont les premiers et les uniques interprètes.

Telle a été l'œuvre des poètes du Midi qui ont exprimé dans la souple et chaude langue provençale l'âme de leur contrée. Telle est celle qu'accomplit en ce moment M. Hugues Lapaire avec les poèmes et les légendes du Berry. La langue qu'il parle et qui est l'idiome des paysans du Centre, a ce grand avantage d'être intelligible pour tous : patois naïf qui, loin d'être une corruption, est bien plutôt un retour aux sources du vieux français; cette rude et délicieuse langue devient sous la plume de l'auteur des *Chansons berriaudes* le plus souple instrument capable d'exprimer cette âme du paysan, à la fois si simple et si grande, si résignée et si naïve. Et c'est là justement ce que de telles œuvres ont de précieux pour nous. Elles constituent un document certain et vrai, grâce auquel nous saisissons mieux ce qui fait la force et l'originalité d'une contrée. Nous parlant comme parlent les paysans, s'exprimant avec leur idiome, leurs mots, leurs tours de phrase, l'auteur s'assimile l'esprit même de ceux qu'il chante. Il rit avec eux dans leurs fêtes rustiques, il participe à leurs peines et à leurs travaux, il tremble avec le berger attardé qui redoute de voir apparaître au coin du sentier le « Meneu de loups, » il chante à la promise quelqu'une de ces vieilles et naïves chansons de France, il est toujours et partout le poète, c'est-à-dire celui qui sait exprimer la pensée secrète de chacun, celui qui sait vivre mille existences différentes et sent profondément l'originalité de chacune. Et c'est ainsi que, tour à tour sentimental et rustique, tendre et mystique, le poète berrichon Hugues Lapaire nous a chanté avec un égal bonheur d'expression et l'*Annette*, fille du Berry, et les scènes rustiques du *Village* et ce délicieux poème de *Sainte Soulange*, patronne du Berry, où il a conté la plus délicieuse des légendes, et enfin ces *Chansons berriaudes* de si franche venue et de si belle allure.

Jules Bertaut.

ALGÉRIE

L'Enseignement Supérieur a Alger. — Dans une séance récente de la Chambre des députés, M. Rouanet a préconisé la suppression de l'Enseignement supérieur en Algérie. Ses conclusions sont pour nous surprendre. Cet enseignement est indispensable pour la *diffusion des idées françaises* dans la colonie. S'agit-il des professeurs ? Si c'est un avantage pour un pays neuf comme l'Algérie de posséder un groupe d'hommes qui, voués à la science pure, échappent à la fièvre des affaires et donnent l'exemple du désintéressement, c'est une force pour la France d'être ainsi représentée de ce côté-ci des flots bleus. S'agit-il des étudiants ? Il est nécessaire d'élever en Algérie même, au niveau de la mentalité française, les jeunes Algériens que leurs parents par crainte de l'éloignement ou par manque de ressources suffisantes, n'enverraient pas puiser dans les Universités de la Métropole la haute culture intellectuelle.

D'autre part, est-il possible de transporter ailleurs des *enseignements spéciaux* comme ceux des langues Arabe et Berbère, de la législation musulmane et des coutumes indigènes, des maladies des pays chauds? Les transplantera-t-on en Normandie, où même en Provence ?

En dehors de l'enseignement, l'Afrique du Nord offre des sujets d'étude qui déterminent un *groupement de savants* dans l'Université algérienne : les uns se sont voués à l'archéologie romaine, byzantine ou arabe, à l'histoire ou à la géographie de l'Afrique; d'autres à la minéralogie, à la géologie du Tell, des hauts plateaux ou du Sahara ; d'autres enfin dirigent le service météorologique, la situation de Zoologie maritime, et l'observatoire de la Bouzaréa. Leur action sur le pays est puissante ; elle est la condition de tout progrès.

Le rôle de nos grandes Ecoles a été nettement défini par M. *Liard*, directeur de l'Enseignement Supérieur, lors de la visite qu'il fit à Alger en 1877. « Il faut, dit-il au conseil de professeurs, qu'à l'avenir nul « explorateur, administrateur ou colon ne s'enfonce dans le continent « africain sans s'être entouré à l'*Université coloniale* d'Alger de tous « les renseignements nécessaires ».

Et cette Université, qui est en même temps le foyer de la haute civilisation Française en Algérie, le centre des travaux africains, et l'Ecole de tous ceux qui tendent de maintenir, ou d'augmenter l'autorité ou la fortune de notre race dans le centre du continent noir, serait inutile et dangereuse ! Tandis que notre jeune sœur, la Tunisie, réclame la création d'un Enseignement supérieur ; tandis que notre dangereuse et habile rivale, l'Angleterre, crée des Universités dans ses colonies, on songerait à détruire une œuvre si patriotique, déjà si féconde, et si pleine d'avenir.

Armand Mesplé.

ARMÉE

Le Parlement est ou paraît être sur le point de réorganiser l'armée coloniale et de la donner à la Guerre. Cela ne laisse pas d'être inquiétant.

Nous avons des troupes coloniales superbes, incomparables... on va les *réorganiser* ? Ne pourrait-on s'abstenir? Ne pourrait-on se borner à leur donner ce qui leur manque pour être parfaites ?

Que leur manque-t-il ? Tout le monde le sait :

1° Les régiments manquent d'hommes, le Parlement ayant entravé le recrutement par la loi du 30 juillet 1893, qui a retiré à l'armée coloniale sa part des contingents métropolitains.

2° Les cadres (officiers et sous-officiers) sont numériquement insuffisants et, par suite, surmenés.

3° L'armée coloniale est tiraillée entre les ministères de la marine, des colonies et de la guerre. Ses troupes appartiennent à la marine, mais, aux colonies, elles sont administrées par le ministère des colonies. Les administrateurs se trouvent ainsi séparés et *indépendants* des chefs militaires. Lorsque le commandant d'une colonne donne ses ordres, il a à compter avec un fonctionnaire colonial désigné pour lui servir d'intendant mais qui échappe à son autorité.

Le corps de santé appartient également aux Colonies, mais il ne parvient à fonctionner qu'avec l'assistance de médecins de la Guerre et de la marine.

Enfin, en raison de l'insuffisance des corps de la marine, la Guerre fournit quelques troupes aux colonies. L'imbroglio est complet.

4° L'armée coloniale n'a pas de chef technique. Si extraordinaire que cela puisse paraître, elle est sous la direction d'un contre-amiral que rien ne prépare à cette fonction. Il peut, il est vrai, se renseigner à l'occasion, auprès de l'officier supérieur, chef du bureau des troupes. D'autre part il est d'usage de consulter le comité technique des officiers généraux dans certains cas, lorsqu'il s'agit par exemple de mouve-

ments ou d'avancement. Mais tout cela ne saurait tenir lieu de la direction technique réelle qui manque.

La question de l'armée coloniale se décompose ainsi dans les quatre questicns partielles ci-après :

1° Assurer le recrutement de la troupe.

2° Accroître le nombre des officiers et des sous-officiers.

3° Rendre aux troupes coloniales leurs administrateurs et leurs officiers de santé. Leur donner définitivement les détachements que la Guerre leur prête.

4° Créer un commandement général des troupes coloniales auprès du ministre de la marine.

Le plus simple serait de résoudre successivement ces quatre questions par quatre lois distinctes dont le sens général serait le suivant :

1° Accroître les avantages offerts aux jeunes gens du contingent qui demandent à servir dans les troupes coloniales. En cas de nécessité, autoriser un prélèvement sur les hommes de l'armée de terre en activité de service.

2° Détacher du projet Lockroy les articles 32 et 33 et les voter. Ces articles nous assurent les cadres nécessaires en officiers et sous-officiers.

3° Rendre au ministère de la marine la défense des colonies. A cet effet, placer auprès du gouverneur civil un officier des troupes coloniales, chargé à la fois du commandement des troupes et de la défense du territoire, cet officier devant être agréé par le gouverneur. Rendre aux troupes leurs commissaires administrateurs et leurs officiers de santé de la marine. Faire passer la légion étrangère à la marine.

4° Donner à l'armée coloniale, non pas seulement une direction administrative, ainsi qu'on le propose un peu partout, mais *un chef* qui serait le bras droit du ministre de la marine. Il relèverait immédiatement du ministre sans qu'aucun officier de vaisseau eût à s'immiscer dans les affaires des troupes.

J'insiste tout spécialement sur ce point : c'est un *commandement* de l'armée coloniale qu'il faut créer et non une simple direction. Eriger en direction le bureau des troupes ne serait pas faire grand'chose.

Voilà les mesures qui viennent à l'esprit, lorsqu'au lieu de bouleverser à tout hasard une organisation qui a fait ses preuves, on entend ménager avec la plus grande prudence cette partie de nos forces nationales.

Et la prudence est ici de la sagesse, car, en attribuant les troupes coloniales à la guerre, on va commettre une lourde faute.

On va d'abord rompre l'unité de direction des troupes et de la flotte, qui est chose indispensable. Mais le danger capital, c'est qu'en dépit

de tout, en dépit de l'autonomie qu'on prétend leur conserver, nos vieilles troupes de la marine perdront leur caractère. Cela se produira *par la force des choses*, irrésistiblement.

Le ministre de la guerre chargé de la défense du territoire métropolitain, pliant sous cette tâche inquiétante, se sent constamment sollicité à y consacrer absolument tous les éléments de force dont il dispose. Donnez-lui l'armée coloniale. Cette armée sera avant tout, à ses yeux, le 21ᵉ corps. Il travaillera donc à faire des troupes coloniales un 21ᵉ corps aussi parfait que possible. Ceci revient à dire que forcément, sous son impulsion, les troupes qu'on lui aura confiées s'organiseront de plus en plus en vue d'un rôle autre que le leur et deviendront de moins en moins aptes au service colonial.

Puis il y a à compter avec des influences de milieu. A la marine on est au courant des choses d'outre-mer et on s'y intéresse. A la guerre on a d'autres préoccupations.

Nos *marsouins* sont d'ailleurs des demi-marins. Ils passent sur mer une partie notable de leur existence. En fait ils appartiendront toujours plus ou moins à la marine.

Que la défense nationale s'organise de façon à ramasser à la mobilisation tout ce qui peut porter un fusil ou servir une pièce de canon, Rien de mieux. Soldats coloniaux, inscrits maritimes, douaniers. forestiers, gendarmes... tout doit être mis en œuvre.

Mais, en temps normal, il est indispensable que chacun reste entièrement consacré et formé à sa tâche propre. C'est en vue de la défense des colonies que l'armée coloniale s'est progressivement constituée et qu'elle est parvenue au degré de perfection qu'elle possède.

Laissons-la entre des mains qui ne seront pas tentées de l'adapter à un autre emploi.

Colonel X...

COLONIES

20 Juin 1899

Il semblait que l'on eût dit tout ce qu'il y avait à dire sur la convention Franco-Anglaise du 21 mars dernier. Pour notre part, lorsque fut signé l'accord qui fixait le domaine des deux nations rivales, dans cette partie de l'Afrique, nous avons, en toute sincérité, donné notre sentiment sur cet acte diplomatique. Nous faisions remarquer alors que, réduits à nous contenter de peu, nous avions au moins la satisfaction de constater que si l'Angleterre ne nous donnait rien, en revanche elle s'interdisait toute action ultérieure sur les territoires qu'elle nous laissait libres de prendre. Diplomatiquement parlant, la peau de l'ours nous était attribuée ; il ne s'agissait plus pour nous que de mettre l'animal par terre, et nous pouvions penser que ce serait chose facile, puisque nous étions laissés maîtres d'agir quand et comment bon nous semblerait.

Or, déjà des obstacles surgissent, sur lesquels nous ne nous étions pas laissé aller à compter. Avant même que nous ayons songé à mettre en pratique les stipulations du traité Franco-Anglais, voilà la Turquie qui nous oppose son veto, pour quelques-uns des territoires visés par le dit traité. Peu importe à la sublime Porte que l'Angleterre nous ait reconnu le droit d'opérer au Kanem et au Tibesti. Pour elle ces pays se trouvent faire partie de l'hinterland, de la Tripolitaine et à ce titre il nous est interdit d'y toucher. Telle est la thèse que l'on paraît vouloir soutenir à Constantinople, et il va sans dire qu'elle est appuyée par les cabinets de Berlin et de Rome, mille fois heureux de saisir cette nouvelle occasion de nous contrecarrer. Si elle devait prévaloir, notre situation serait aussi lamentable que ridicule, puisque nos efforts n'auraient abouti qu'à ce résultat d'avoir abandonné aux Anglais ce qui avait été conquis par nous et de n'avoir reçu en échange que des territoires qui non seulement n'appartenaient pas à ceux qui nous les abandonnaient, mais sur lesquels il nous était, en outre, interdit d'exercer notre action.

La théorie de l'hinterland, telle que la comprennent certaines gens, prêterait aux interprétations les plus fantaisistes et pour peu que l'on ait l'esprit porté au paradoxe et l'humeur folâtre, on pourrait aller jusqu'à soutenir que la colonie du Cap fait partie de l'hinterland algérien ou réciproquement. En réalité, l'hinterland d'une nation s'arrête

là où se rencontrent des pays politiquement organisés, vivant de leur vie propre et prétendant à une autonomie nationale. Dans l'espèce, il s'agit donc de peser, à ce point de vue, la valeur des prétentions de l'Empire Turc et si on le fait de part et d'autre loyalement, sans laisser s'établir de confusion entre les domaines spirituels et temporels du commandeur des croyants, nul doute que ne se dissipent bientôt les difficultés d'ordre diplomatique qui font mine de s'élever.

Demeurés libres de travailler à l'avenir de notre nouveau domaine, nous aurons déjà suffisamment de besogne si nous voulons y affirmer notre influence et tirer parti des ressources commerciales qu'il présente. Des projets menaçants pour nous se font, en effet, jour dès maintenant. L'effort des Anglais, à l'heure présente, se porte sur le chemin de fer de la vallée du Nil, un des grands tronçons de la colossale ligne rêvée par nos voisins et qui d'Alexandrie doit atteindre le Cap. Avant que cette œuvre gigantesque soit achevée et dès que la ligne du Nil se trouvera poussée assez loin, la question se posera de l'établissement d'une transversale allant, à travers le Darfour, jusqu'aux confins du Ouadaï et qui détournera vers l'Est le courant commercial des régions qui viennent de nous être attribuées. Sans doute il faudra des années pour que ce plan soit réalisé, mais puisqu'il devra l'être un jour ou l'autre, nous avons à nous en préoccuper dès aujourd'hui, car il serait particulièrement ironique que nous n'ayons signé la Convention de 1899 que pour permettre aux Anglais d'augmenter leur chiffre d'affaires. Le moyen, pour nous, de parer au danger consiste à créer, de notre côté, des débouchés commerciaux aux pays en question. Le transsaharien constitue l'un de ces débouchés. Peut-être une étude approfondie de la question en fera-t-elle connaître d'autres ; mais ce qu'il y a de certain c'est que quelque chose est à faire et l'importance des résultats à obtenir vaut la peine de s'en occuper sérieusement.

* * *

Selon une tradition aussi immuable qu'incompréhensible c'est toujours de source étrangère (anglaise généralement), que nous tenons, en France, les nouvelles intéressant nos possessions d'outre-mer. Voici encore que c'est la *Siam free press* qui, la première, nous a mis au courant des résultats obtenus par M. Doumer dans son voyage à Bangkok. On sait qu'aux termes du traité Franco-Siamois de 1893 le Siam nous cédait la rive gauche du Mékong et que la rive droite était neutralisée sur une longueur de 25 kilomètres. Pour garantir l'exécution de ces engagements il était spécifié, en outre, que la France occuperait le port Siamois de Chantaboun. L'arrangement en question offrait l'inconvénient de couper la province de Luang-Prabang en deux

parties, dont l'une demeurait soumise au Siam, tandis que l'autre, devenait française. Le mois dernier nous apprenions, par voie indirecte, qu'un accord était intervenu entre le gouverneur général de l'Indo-Chine et la cour de Siam, ayant pour objet de modifier la convention de 1893. Ces renseignements sont aujourd'hui confirmés par l'entrefilet suivant du journal anglais qui se publie à Bangkok :

« A la suite de l'accord conclu entre les gouvernements français et Siamois, toute la province de Luang-Prabang devient française; la zone neutre située le long du Mékong disparait. Par contre la France procéderait à l'évacuation de Chantaboun » Le journal ajoute que certains travaux publics seraient dirigés et exécutés par des Français et que l'instruction publique serait réorganisée par nos nationaux et confiée pour une grande partie à eux. Enfin (toujours d'après les dires de la *Siam free presse*), le gouvernement siamois aurait pris l'engagement vis-à-vis de la France de ne pas faciliter la création de la ligne de chemin de fer que les Anglais projettent de Birmanie au Yun-nam, en leur permettant l'accès du territoire siamois.

Tout cela est parfait (réserves faites toutefois pour la question de Chantaboun), mais pourquoi donc, encore une fois, notre gouvernement laisse-t-il à d'autres le soin de nous mettre au courant de faits qui ont pour nous un tel intérêt ! n'avons nous donc ni postes ni télégraphes, ni agents pour s'en servir ! Mystère et administration !

* * *

Ainsi que la chose n'était que trop à prévoir, la rivalité entre les partisans de la guerre et ceux de la marine, au sujet de l'attribution de l'armée coloniale, s'est ravivée plus ardente que jamais, depuis le retrait du projet de loi, déposé le mois dernier au Parlement.

Grâce à ce conflit la question de l'armée coloniale reste en suspens sans que l'on puisse prévoir l'heure de la solution.

Points d'appui de la flotte, défense coloniale, tout du reste est négligé à l'heure actuelle alors qu'une circonstance récente nous a cependant douloureusement fait sentir la nécessité d'une organisation. Si l'on veut se rendre compte des dangers qu'une pareille incurie nous crée, que l'on relise la lettre que l'amiral de Cuverville adressait ces jours derniers à M. Fleury-Ravarin.

Mais en vérité nos parlementaires ont bien autre chose à faire qu'à s'occuper de ces vétilles. La défense des colonies sans doute c'est quelque chose, mais combien mince à leurs yeux, à côté de la conquête d'un portefeuille quand on ne le détient pas, ou de sa défense quand on le possède !

J.-Bernard d'ATTANOUX.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

La grande nouvelle littéraire de la quinzaine, c'est l'entrée chez les bénédictins de l'abbaye de Ligugé de M. J.-K. Huysmans. Y prend-il l'habit de Saint-Benoît ? Va-t-il simplement en membre du tiers ordre, tout en gardant ses habits laïques, parmi les moines? Nous ne sommes pas positivement renseignés sur les intentions de M. Huysmans.

Dans tous les cas, c'est depuis une époque déjà lointaine que l'auteur de *La-bas*, songe à se retirer du monde. Quand il écrivait ses livres les moins orthodoxes, déjà il pensait au Mont-Cassin, maison plus sauvage peut-être et plus poétique que Ligugé. Propagandiste du cloître, il tentait même d'entraîner avec lui et même avant lui, sur les hauteurs des Apennins, quelques-uns de ses amis. Ne disait-il pas à l'un d'eux : « Vous êtes honteusement riche, vendez ce que vous avez et le donnez aux pauvres, puis gagnez les solitudes » ? Moins mystique, j'arrivai juste à temps pour retenir notre ami, lequel ne serait pas resté longtemps, à mon avis, dans le désert, et revenu parmi nous, sans ressources et dans l'impossibilité dè s'en procurer, n'aurait pas tardé à mourir de faim.

S'il prend la fantaisie à M. Huysmans de quitter les bénédictins, du moins retrouvera-t-il sa maison de la rue de Sèvres, ses éditeurs, et la bonne retraite que lui fait le ministère de l'intérieur. Mais aura-t-il un retour vers nous ? demeurera-t-il immuable dans son dessein ? Résistera-t-il jusqu'à la fin dans l'abbaye ? Je me puis tromper; cependant, à moins que l'affreuse mort ne soit bien prompte, celui qui saute si rapidement de l'*Echo de Paris* au cloître, de la boutique synagoguale de M. Stock à la chapelle de Ligugé, regardera du côté de Paris. Nous reverrons probablement M. Huysmans.

Il a cinquante-un an. Or, à cet âge, on ne s'habitue pas à une vie nouvelle, surtout à la vie du cloître quand on sort du tourbillon littéraire de Paris. Peut-être, se répétant le mot du psalmiste : « Qu'elle est bonne et plaisante l'habitation des frères ensemble ! » s'est-il imaginé trouver là-bas un endroit de délicieux repos. Mais combien sont fallacieuses les apparences ! On ne s'accommode que de ceux que l'on a choisis soi-même pour compagnons. Or, M. Huysmans, va se trouver au milieu de gens inconnus, qui n'ont ni ses habitudes

morales, ni ses habitudes intellectuelles, ni tout un long passé semblable au sien ; aucune relation possible entre eux et lui. Ils ont pris des conceptions de toutes choses absolument différentes ; ce qui lui agrée ne saurait leur plaire. Quand ils l'entretiendront de dom Calmet, il leur répondra par M. Zola dans les livres duquel il a fait ses premières études exégétiques. Habitués à la rude simplicité de la langue théologique, aux raisonnements rigoureux de la scolastique, ils ne comprendront pas grand'chose au romantisme exagéré, aux recherches décadentes de M. Huysmans.

Ce que frère Huysmans trouvera à Ligugé, ce ne sera certes pas la communauté reposante, la douce fraternité, l'union des cœurs et des mœurs mais la plus terrible désunion. Il avait ici parmi nous, un calme relatif ; il lui a fallu chercher la guerre, il est allé se jeter en pleine bataille. Et quelle bataille ! On peut à la rigueur, échapper, dans Paris, à ses voisins et aux coteries littéraires. Mais là-bas il aura des antagonistes dont il ne pourra s'isoler une seule minute ; pas d'autres visages que les leurs ! pas d'autre conversation ! ce sera le mélange continuel, implacable, à la chapelle, au réfectoire, dans les couloirs, dans les récréations obligatoires ; partout eux et lui confondus comme Hercule et sa tunique ? Que deviendra-t-il ?

N'oublions pas que, même en littérature, M. Huysmans est, avant tout; un homme *successif*, ne posant pas les pieds pour toujours sur le même point, voyageant beaucoup, ayant un certain goût pour les horizons différents et pour les théories opposées. Engagé d'abord dans le bataillon des naturalistes, il s'y montra fort enthousiaste, faisant le coup de feu avec *les sœurs Vatar*. De là, nous l'avons vu, oublieux de son passé, se jeter, parmi les décadents symboliques dont il fut l'un des chefs les plus ardents et les plus écoutés. Ce n'était pas un léger déplacement. M. Huysmans ressemblait, en cela, à un habitant du Pôle Nord qui se transporterait subitement, avec tous ses dieux, dans les régions équatoriales.

Cependant, même dans son symbolisme le plus effréné ne retenait-il pas encore quelque chose de l'école qu'il avait traversée ? Ne distinguait-on pas le disciple de M. Zola et l'auteur des *Sœurs Vatard* dans *La-bas*, où les idées mystiques les plus exaltées se mêlaient si singulièrement aux débordements charnels. Il y avait là s'étalant, une sorte de sadisme symbolique dont M. Huysmans s'est sans doute affranchi depuis, sans cela il n'aurait pu pénétrer dans l'abbaye de Ligugé. La messe noire — une folie — y était décrite dans toutes ses minuties, dans sa pornographie horrible, et non sans une certaine complaisance.

Malgré tout, M. Huysmans avait quitté le naturalisme pour embrasser le symbolisme. Or ce symbolisme hétérodoxe, il parait y avoir renoncé, et s'être complètement jeté, corps et âme, dans une aveugle

soumission, aux pieds de l'Eglise. Le voilà dans ses successions marquées. Aussi sommes-nous presque inclinés à penser qu'il ne s'arrêtera pas en aussi beau chemin, et qu'il nous réserve encore quelques variations. J'ai le sentiment que son état présent n'est pas définitif, et que nous le reverrons avant peu, sous une forme nouvelle. Qui sait si, rassasié de mysticisme, il ne retournera pas à ses anciens dieux, et à son naturalisme primitif ?

Une pensée me confirme encore dans mes pressentiments. Précieux dans sa forme littéraire, épris des tournures étranges, des entortillements qui marquent une école déjà vieille, c'est-à-dire, parfaitement décadent dans son symbolisme, M. Huysmans n'est peut-être pas entré dans le catholicisme par la véritable porte. Ceux qui pénètrent par cette entrée ne me semblent guère destinés à faire dans l'Eglise, un séjour trop prolongé. Ce sont des catéchumènes un peu incertains, et d'une douteuse fixité que les décadents. En effet qu'est-ce qui les a conduits dans le temple ? Pourquoi s'y sont-ils agenouillés pour adorer ? M. Huysmans s'en est expliqué dans *La Cathédrale*. Les volutes de l'édifice lui ont semblé belles ; il a admiré les vitraux des églises gothiques, la demi obscurité des grandes nefs, et par-dessus tout les mystérieuses gargouilles du Moyen-âge, les têtes monstrueuses qui déversent l'eau des toitures, les unes calmes, les autres ricanantes, toutes représentant quelque idée ou quelque sentiment. Voilà pourquoi M. Huysmans est devenu catholique.

Or que verra-t-il à Ligugé ? O profanation, il y verra des théologiens lesquels lui apprendront que la foi ne repose pas sur des nuages aussi légers, que le christianisme se démontre comme un fait historique. On lui énumérera les miracles et les prophéties par lesquels le Christ a prouvé sa mission et ses affirmations de divinité ; là des professeurs d'Ecriture sainte essaieront de lui apprendre tous les motifs que l'on a de croire à l'authenticité des livres qui renferment la vie prodigieuse de Jésus. Quel étonnement pour ce sentimental ; pour ce décadent qui est allé au christianisme par la route de la beauté, non du raisonnement, qui a lu les mystiques à moitié hétérodoxes du Moyen-âge, et qui n'a pas une idée bien nette de ce qu'est le dogme catholique ! Il se découvrira hérétique, lui qui se croyait orthodoxe ; il apercevra là un christianisme tout scolastique, lequel n'a rien à voir avec le christianisme des vitraux et des étranges figures gothiques.

J'ai donc la presque conviction que, désenchanté il nous reviendra, à moins toutefois qu'il ne soit pas du tout parti et qu'il ait seulement voulu jouir de la réclame que lui vaudrait la plus fantaisiste des nouvelles.

E. LEDRAIN.

CRITIQUE DRAMATIQUE

LE DEMI-MONDE

Dumas fils fut avant tout un esprit clairvoyant. Sa formule de théâtre qui est la classique, aérée et vivifiée de romantisme, se démode au gré des amateurs actuels du réalisme d'une part, du symbolisme de l'autre. Nous voyons bien ce qu'on lui reproche ou plutôt ce qu'on lui demanderait et qu'il ne donne pas, c'est-à-dire une superposition scénique de la vie réelle rencontrée chaque jour, sans méthode apparente, anarchique comme les impressions sensuelles qui la cahotent et l'entraînent vers des destinées obscures. Il se défiait également de cette obscurité où s'enfonce si aisément et si vite la pensée qui a bientôt fait de se dessaisir de l'objet qu'elle poursuit, lorsqu'on ne la tient pas serrée en bride ainsi que le cheval ardent toujours disposé à prendre le galop. Il aimait au contraire à comprendre, préférant rester en deça, dans la pleine lumière, aux ombres du trop loin où les contours se noient, où on marche à tâtons, où on conclut au hasard. Aussi distant de la vie incoordonnée et réelle représentée dans son exactitude que de la brume symbolique où le personnage prend les attitudes conventionnelles des héros des tapisseries anciennes, il choque momentanément certains esprits jeunes.

Mais la qualité, en discrédit auprès de ceux-ci de voir clair et de donner un sens compréhensible à la vie sociale ou sentimentale, Dumas la possédait, il en fit tout son talent et il lui doit la noble et haute existence d'écrivain qu'il vécut, assez près des choses pour en noter les détails et les articulations, assez au-dessus d'elles pour discerner les courants qui groupent les faits similaires ou connexes dans des directions déterminées. Cette opération de l'esprit me semble essensentielle à quiconque fait profession de penser ou s'y essaie. Elle est pourtant assez négligée par la jeune génération de dramaturges plus impressionnistes que constructeurs, moins cérébraux que sensibles. L'œuvre de Dumas à cet égard constitue une sorte d'école qu'il est utile de fréquenter. Tout n'y est pas parfait, ni exemple à suivre. Il est évident que le maître de ce théâtre usa des moyens scèniques, qu'il

visa à l'effet, plus prompt à convertir son argumentation en matière machinée et dramatique, qu'inquiet de créer des êtres vivants et ondoyants. Logicien, il fut géomètre et n'atteignit à l'art que par la justesse de ses vues, par la rigueur de ses dessins, par la sérénité d'atmosphère dont s'enveloppe son œuvre aux arêtes nettes, aux perspectives impeccables, aux symétries nécessaires.

La thèse lui fut imposée par sa propre nature d'esprit et il est à remarquer que seuls aboutissent à des œuvres fortes et complètes, ceux qui obéissent aux uniques injonctions de leur nature particulière et ne cherchent ni à l'amender ni à la forcer. Dans la confusion qu'offre toujours une société vivante et passionnée, il démêla les questions et les tira au clair. Travail d'algébriste et de généralisateur, puisque ces « questions » sont les grands moteurs qui mettent en mouvement les groupes d'hommes et déterminent leurs caractères et par suite leurs mœurs. C'est là que la clarté de vision est nécessaire. Elle était supérieure et géniale chez Dumas fils. Son intelligence, pour ainsi dire, tranchait dans le vif, séparant l'inutile de l'essentiel à la cause, retenant l'unique substance. Il exposait de telle façon qu'il n'y avait plus à revenir sur le sujet. Qu'on se rappelle, par exemple, le premier acte de la *Question d'argent*. Tout y est dit et définitivement. De même dans les autres pièces les *Idées de madame Aubray*, *l'Etrangère*, la *Visite de Noces*, la *Femme de Claude*, le *Demi-monde*, etc., les problèmes se présentent avec une telle lucidité que la nécessité de la solution s'impose dès l'abord. Dumas la donna toujours, non seulement parce qu'il y avait de la hardiesse à conclure, mais parce qu'il ne pouvait se dérober. D'ailleurs, la vie porte en elle ses conclusions, elles ne sont point toujours évidentes, elles donnent facilement le change aux observateurs superficiels, elles existent cependant, positives et brutales.

L'artiste pur et sans préjugés sociaux est assez porté à les négliger ou plutôt à ne pas les voir. Le moraliste les cherche ou du moins il les rencontre naturellement sur sa route, et elles le frappent au point qu'il ne lui est plus possible d'en détourner son regard. Mais il s'agirait de définir le moraliste ? Certainement il distingue le bien du mal, il veut le premier, condamne le second, mais les deux éléments sont souvent confondus et il n'est pas rare que le bien, fleur pure et rédemptrice, pousse sur le mal même et l'absolve. *La Dame aux Camélias* petite fille de *Marion Delorme* rachète ses souillures et sa vénalité par le don d'amour qu'elle reçut de la nature. Un passionné du bien, attentif à le découvrir, le trouvera dans des cœurs où nul ne le soupçonne, dans les décompositions morales, dans les crimes même. Nul être si dégradé qu'il soit qui n'ait un point resté pur et qui le sauve. Le mal et le bien se touchent de si près qu'il est difficile d'établir la démarcation : à une ligne d'intervalle, on passe de l'un à l'autre et on serait tenté

d'unifier le sujet, d'appareiller le bien et le mal comme deux époux qu'il ne convient pas de séparer. Le philosophe est volontiers de cet avis, mais non le moraliste à qui la distinction paraît indispensable. Il ne le fera pas au point de vue absolu, car à lui aussi elle semblera délicate, il l'arrêtera au point de vue social, dans le but d'ordre et de conservation. Devant Dieu, un être chargé de crimes trouvera néanmoins son pardon en souvenir de quelque mince bienfait qui balancera nombre péchés. Dans la société, il n'en est pas ainsi. L'appréciation est supprimée, il ne reste que les faits catalogués, les bons et les mauvais, le crime et la vertu, la récompense et le châtiment. Ce système est impitoyable, il nous blesse, notre sensibilité a grand peine à s'y soumettre, il fait cependant les sociétés fortes et disciplinées.

C'était la doctrine de Dumas fils qui concluait à coup de hache, en réactionnaire et au nom de la sécurité sociale que son titre de moraliste lui faisait un devoir de défendre. Ce devoir admis, on s'explique la flagrante contradiction qui fait jurer ensemble ses nobles théories d'émancipation et les règles de stricte morale auxquelles il asservit l'humanité de ses personnages. En lui, il y a le philosophe qui puise directement son inspiration dans l'Evangile et le directeur d'hommes, le politicien qui, descendu de son rêve humanitaire, n'est plus occupé que du souci de diriger sa machine sociale, de la faire durer, de la rendre plus solide, au nom de la nécessité et de la raison.

Dans le *Demi-monde,* l'opposition est très nette entre la conclusion sociale et le sentiment humanitaire. La baronne, Suzanne, est un des types préférés de Dumas dans son théâtre. Elle vient d'en bas, elle est née dans le malheur, l'adversité lui a appris ses ressources ordinaires, c'est-à-dire le vice. Suzanne s'élève. La prostitution lui a créé une situation de fortune, l'a enrichie et faite indépendante. Elle veut davantage, prendre le rang dans le monde, que le sort lui a refusé, que les hasards lui ont disputé, qu'elle se sent digne d'occuper, puisque de ses propres mains elle l'aura conquis. Elle veut devenir l'honnête femme, se marier, épouser un homme qui aurait assez confiance en elle pour ne lui rien demander de son passé, pour tout attendre du présent nouveau et de l'avenir. Au fond, Dumas devait donner raison à cette femme, à la pécheresse sinon repentie, du moins désireuse d'embellir son existence primitivement salie, de rectitude et de vertu. Un cœur complètement insensible, une âme sèche peuvent seuls refuser au coupable le moyen de racheter des fautes dont il n'est pas entièrement responsable. Mais est-ce possible ? La caque sent toujours le hareng, la courtisane sent toujours la dépravation. Nos mœurs actuelles sont assez tolérantes, il est vrai ; non par vertu, mais par abandon de tous principes, elles accueillent sans trop y regarder, les gens de toutes provenances, hommes louches enrichis et femmes sans pudeur. La société qu'a

dépeinte Dumas — elle est d'hier à peine — était pourtant plus sévère, elle se défendait et protestait. Dumas, en protecteur, l'y encourage. Il sacrifie Suzanne, il lui barre le chemin avec Olivier de Jalin.

Olivier de Jalin est le moraliste. Fils d'une société à qui il doit tout, il l'admet telle qu'elle fonctionne et il la veut identique à ce qu'elle était hier, à ce qu'elle devra être, à son sens, demain. Il est le conservateur, dont le rôle se légitime au même degré dans le combat des hommes que celui du révolutionnaire ardent à améliorer le sort de ses semblables. Olivier est aussi le paladin. Il soutient une cause, il défend un drapeau, il monte la garde près de l'honneur qu'il veut immaculé. Pour lui, quiconque a forfait à l'honneur n'est plus digne de côtoyer les honnêtes gens, de prendre rang auprès d'eux. Il ne croit pas à la conversion de Suzanne, il s'oppose à son mariage avec un galant homme, il lui refuse le droit de se purifier, même d'être sincère dans ses intentions. Il ne voit en elle que rouerie, calcul, duperie. Peut-être a-t-il raison. Le désir du bien chez Suzanne est tout d'abord le résultat d'un calcul. Mais si on avait foi en elle, si on l'encourageait, si on lui ouvrait les portes du temple où habite l'honneur, qui sait si elle ne deviendrait pas foncièrement et dignement la femme d'odeur vertueuse qu'elle a voulu être par ambition. Dumas, encore une fois, n'y aurait pas contredit, mais il a cédé la parole à Olivier qu'il laisse conclure et achever son acte de séparation, au nom de la société idéale qui prime l'humanité et qui n'admet pas plus la compromission que les anciens paladins n'auraient consenti à se laisser souiller de voisinages douteux. Suzanne, même repentie et de bonne volonté, ne doit pas entrer dans le temple. Sa dévotion fût-elle sincère, la femme serait à jamais suspecte. Contre elle-même, elle ne possède pas de garanties suffisantes. Son passé est ineffaçable, les taches de sang et de honte reviennent à la lumière.

L'interprétation du *Demi-monde* que la Comédie française a repris ces jours-ci, est tout à fait intéressante, M. Raphaël Duflos est très remarquable dans le rôle de Raymond, amoureux de Suzanne; il a une belle flamme de passion et la douleur en lui sonne profond. M. Worms joue Olivier dans la perfection. Mademoiselle Lara est plus touchante que légère, ce qui convient au personnage qu'elle représente et dont la légèreté, en effet, est surtout artificielle. Mademoiselle Marsy donne à Suzanne un caractère excellent de demi-mondaine, experte en intrigues et lucide commerçante d'amours. MM. Truffier et Laugier jouent avec intelligence les rôles secondaires de la pièce.

Jules CASE.

SCIENCES

A l'heure où paraîtront ces lignes, le Muséum d'histoire naturelle aura enrichi ses collections publiques d'une attraction à laquelle le public ne saurait rester insensible : c'est la série des résultats obtenus par Georges Ville, pendant les quarantes années qu'il consacra au progrès de la physique végétale. A la mort de ce maître regretté, la compagne de sa vie, celle à qui il avait dédié son œuvre capitale, a su honorer sa mémoire de la manière la plus digne à la fois du défunt et de la science qu'il a créée. Mme Georges Ville a doté d'une somme importante la chaire où il professa et elle a érigé au Jardin des Plantes un élégant pavillon où les échantillons vont rendre tangibles pour tout le monde les découvertes réalisées.

C'est de ce chalet qu'il va être fait ces jours-ci une solonnelle inauguration en présence du Directeur de l'Enseignement supérieur et du Directeur et des Professeurs du Muséum. Nous avons eu l'avantage d'y être admis avant le grand jour et d'en examiner tous les détails. Les pieuses mains qui ont élevé ce monument à la gloire de l'inventeur de la sidération n'ont rien marchandé et le luxe s'allie partout à la science pour faire valoir les enseignements du maître.

La salle décorée avec un goût exquis, dans des tons adoucis, avec, à son milieu, le médaillon du grand savant, contient deux grandes vitrines où sont disposées en gerbes magnifiques les plantes industrielles, obtenues par l'application des engrais chimiques : pour les mieux faire valoir, elles sont accompagnées d'échantillons rabougris de cultures non raisonnées et l'on voit pour chaque plante sous une forme spécialement sensible le témoignage fourni par la coloration des feuilles en présence des différents amendements.

Le long des murs, sur des tables, sont rangés les ouvrages de M. Ville, et au dessus, la collection incomparable des tableaux de cours dans lesquels il avait su résumer, avec un art qui n'a jamais été surpassé, les données fondamentales dont il avait enrichi la science. Ces tableaux sont un modèle que tous les professeurs auraient intérêt à imiter dans leur spécialité, quelle que soit la branche des connaissances humaines qu'ils ont charge d'enseigner.

Des dessins muraux représentent les appareils principaux, employés dans le laboratoire du Muséum et l'attention est attirée avant tout par le modèle, qui rappelle le dispositif par lequel fut démontré en 1854 que les plantes assimilent directement l'azote de l'air.

C'est là une découverte d'une importance tout à fait exceptionnelle : elle est venue, non seulement modifier les idées que l'on s'était faites de la physiologie des plantes, mais encore et surtout élargir singulièrement la conception primitive de l'équilibre et du mécanisme du globe terrestre tout entier.

Il n'est aucunement exagéré de proclamer que le travail de Georges Ville est le complément nécessaire des grandes découvertes de Lavoisier sur la composition et sur le rôle de l'atmosphère. On sait que, d'après Lavoisier, l'azote de l'air n'est rien de plus qu'une sorte de dissolvant passif de l'oxygène, destiné à atténuer l'activité propre du *gaz vital* qui, sans cette dilution, aurait bientôt fait d'user l'appareil respiratoire des animaux. Il semble que cet azote soit comme le palliatif d'une faute commise tout d'abord. Georges Ville nous présente les choses sous un jour infiniment plus philosophique et plus conforme à l'idée grandiose que nous nous faisions de la Création.

Il démontre que l'atmosphère est en réalité le mélange de deux atmosphères distinctes, aussi active l'une que l'autre, mais destinées à deux buts différents : l'une faite d'oxygène, est propre à la respiration des animaux et des végétaux ; l'autre faite d'azote est propre à la nutrition des plantes. Chacune d'elles jouit du degré de concentration convenable et rien ne peut être regardé comme inerte, comme surajouté en manière de correctif à un premier mécanisme dont les parties diverses n'eussent pas, sans cela, fonctionné parfaitement. Il y a dans les sciences peu de résultats plus satisfaisants pour l'esprit que celui-là.

On sait comment une pareille notion, si en contradiction avec les idées reçues, fut mal accueillie et quelles objections lui opposa Boussingault. Avec la docilité ordinaire pour les assertions dogmatiques, l'immense majorité des savants, se dispensant de toute vérification personnelle, se rangea parmi les adversaires de la découverte nouvelle et Georges Ville lutta pendant de longues années sans arriver à porter la conviction dans les esprits.

Un jour pourtant le fait qu'il proclamait fut reconnu exact et le pouvoir fixateur de certaines plantes fut placé au-dessus de toute discussion. Mais ce ne fut cependant pas encore une raison suffisante pour reconnaître le mérite de l'auteur. Poussé par un sentiment très fréquent de jalousie, qui fait trouver moins pénible d'attribuer une trouvaille scientifique à un étranger qu'à un compatriote, on se retrancha derrière certains détails du mécanisme de l'assimilation,

pour donner au fait lui-même un second rang et une importance subordonnée. Cette circonstance, que les plantes qui absorbent directement l'azote sont d'ordinaire envahies par des microbes spéciaux, développant sur leurs racines des nodosités caractéristiques, fit oublier qu'en définitive l'absorption est bien réelle et que d'un autre côté ces microbes étant des plantes, ils peuvent appuyer et non contredire l'exactitude de la découverte de Georges Ville.

Du reste il importe d'ajouter, et une visite au pavillon du Muséum suffira pour le faire reconnaître, que malgré son importance extraordinaire, l'histoire de l'assimilation de l'azote par les plantes n'est qu'un chapitre dans la série des travaux du fondateur de la physique végétale. Avant lui, on avait exclusivement vu dans le sol l'élément nourricier des récoltes; il montre qu'il faut faire de plantes bien choisies, une véritable *nourriture de la terre* : c'est la justification scientifique de la vieille pratique des engrais verts ; c'est la conquête du soleil selon la pittoresque expression de l'auteur ; c'est en un mot la *sidération* dont les résultats constituent à eux seuls une véritable révolution agronomique.

Nous ne pouvons ici en dire davantage et nous avons à peine effleuré le sujet, mais ce qui précède suffira pour engager nos lecteurs à visiter la nouvelle exposition du Muséum. A la vue des documents accumulés, ils s'y sentiront pris du noble sentiment d'enthousiasme que fait toujours éprouver le spectacle d'horizons nouveaux ouverts sur le domaine de la science — surtout quand ils s'accompagnent de la promesse d'un accroissement de bien être pour l'humanité.

Stanislas MEUNIER.

BIBLIOGRAPHIE

Bas les Armes, par Mme la baronne DE SUTTNER, Charpentier, éditeur.

Mme la baronne de Suttner est un esprit supérieur, une âme haute et sincère, un écrivain de premier ordre, romancier original ayant les qualités de la composition et du récit qui donnent la maîtrise dans une œuvre d'imagination.

L'auteur de *Bas les Armes* est en outre un apôtre passionné de la paix. Ne l'écoutez pas, fuyez-la même, si elle conférencie ou si elle parle, car elle a une éloquence entraînante qui pourrait entamer vos convictions dans le cas où elles ne seraient point chevillées en vous.

Mme la baronne de Suttner est aveuglément individualiste. L'individu, ses droits personnels, son bonheur, le calme de sa vie intérieure, voilà pour elle l'idéal à poursuivre, à revendiquer, à conquérir.

Or les droits de l'individu dans toute société ne pouvant se mouvoir que dans le jeu plus ou moins libre des droits de tous, la société impose à l'individu des devoirs aussi multiples que les garanties et les bénéfices dont il jouit par elle. La société peut exiger des sacrifices même ! en échange des bienfaits intellectuels, matériels, moraux dont elle dote chacun de ses membres les plus pauvres, fut-ce par un simple métier.

Attaquée, une nation doit être défendue par ses enfants et il y a dans le dévouement à la patrie, dans le don de soi à la sécurité des autres, dans le sentiment qui fait couvrir un pays par les corps de ses armées, quelque chose de noble et de vraiment grand, d'héroïque souvent, qui domine ce que la tuerie des hommes entre eux, peut avoir d'horrible. De même quand un homme couvre de son corps une femme, un frère, un enfant, un faible en danger et sacrifie sa vie pour les sauver, c'est un acte dans lequel disparaît l'horreur de sa mort.

Certes, si la parole évangélique pouvait se réaliser à tout jamais : « que la paix soit entre les hommes », sans doute la civilisation deviendrait lettre vivante, mais les hommes sont les hommes et la preuve c'est que les pays comme l'Angleterre, l'Amérique, la Germanie où l'on parle et prêche le plus sur la paix sont les plus aisément entraînés vers la guerre et les plus féroces.

Humaniser la guerre cela se peut, la supprimer c'est livrer le faible au fort.

JULIETTE ADAM.

FERNAND ENGERAND, *Ange Pitou, agent royaliste et chanteur des rues (1767-1846)*. Paris, E. Leroux, grand in-8, pp. III, 332.

Livre d'érudition, fourni de documents, et d'une lecture attachante, comme un roman : et non pas seulement à cause de la vie aventureuse, variée, dramatique, invraisemblable, de ce chanteur de carrefours qui

avance 260.000 francs aux Bourbons en exil, mais parce que son biographe est un artiste qui sait mettre en œuvre les matériaux et un moraliste qui connaît les hommes et pénètre les caractères. C'est ce que toute la science et toutes les « méthodes » ne donneront jamais : la justesse de l'observation et le talent de faire voir ce que l'on a compris et senti. Ce sont ces dons incomparables qui font qu'un Tacite, coupable aux yeux des critiques modernes de n'avoir pas compulsé les *Chartes* et l'*Officiel* de son temps, demeure, en dépit d'eux, un des « maîtres de la pensée humaine ». M. Engerand, qui d'ailleurs a déjà fait des preuves, se montre tellement abondant et exact en citations et renvois de toute sorte, en « inédit », qu'il n'a rien à craindre des minuscules observations de « chercheur de petite bête ». Ses références ferment la bouche aux contradicteurs. Je néglige bien entendu, les gens de parti pris ; avec ceux-là, il est puéril de s'user à discuter, et l'on garde, à défaut de mieux, le droit de sourire quand ils parlent, en pontifiant, d'esprit scientifique, de scrupules et de probité. L'auteur d'*Ange Pitou* use des documents comme il le faut : en leur maintenant leur valeur relative, sans dissimulation et sans omission. Œuvre bien française par la loyauté et le bon sens, par la pureté traditionnelle du style, par une indignation réfléchie, non déclamatoire, mais franche et courageuse, contre les bassesses et les méchancetés. Il faut voir là, pièces à l'appui (et pièces indiscutables), ce qu'étaient les prisons et les bagnes de la Révolution : l'histoire de ce Molette percé de soixante-cinq coups de pique, qui se traîne en trois jours de Versailles à Paris, renfonçant de la main ses entrailles, sans trouver un médecin qui *ose* lui porter secours ; les cachots et les salles communes, et les lits communs, et les infirmeries pleines de sang et d'immondices ; les gardiens tortionnaires et voleurs ; et l'atroce séjour de la Guyane où les Hugues et les Burnel, concussionnaires, organisent les souffrances inouïes des déportés. J'imagine que le livre de M. Engerand ne plaira guère à ceux de nos contemporains qui ont la religion du « bloc » ; joli bloc, en vérité ! Mais ce qu'il y a de plus prodigieux, c'est qu'on veuille nous faire prendre cette époque pour le point de départ du règne de l'humanité et de la liberté ! Pitou a vu de près toutes ces choses ; il en a souffert sa part, et plus que sa part. Un espion, un conspirateur, dira-t-on. Soit ! n'oublions pas que ce personnage équivoque, si l'on veut, fit la route de Paris à Rochefort, pour aller rapporter les horreurs de la Guyane, avec toutes les facilités de s'évader, et qu'il ne s'évada point parce qu'il avait donné à un officier de gendarmerie sa parole de ne le point faire. Il passa une partie de sa vie en prison, le reste dans la misère, tout en maniant des centaines de mille francs pour d'autres, ou bien à se débattre contre toute sorte de difficultés. Mais je m'aperçois que je vais lui nuire dans l'opinion de nos contemporains, qui sont généralement, de l'école du succès. Ce Pitou ne leur paraîtra pas « malin ». Il l'était cependant, à sa manière ; il rendit à sa cause de grands services ; mais on sait que les Bourbons avaient d'autres vertus que la gratitude. Napoléon, au contraire, usa envers Pitou de cette généreuse indulgence dont il fit preuve plus d'une fois envers ses ennemis ; non plus que d'autres, le chanteur royaliste ne paraît s'en être montré bien reconnaissant. M. Engerand, sans doute par faveur pour son héros, n'insiste pas sur ce point ; faisons comme le biographe : laissons cela dans l'ombre. Aussi bien, c'est un détail dans la vie d'un homme remarquablement actif, intelligent et d'un haut courage, que sa destinée appela à cette tâche ingrate de faire beaucoup en silence pour son parti et pour ses idées. Du moins, si Ange Pitou, après avoir joué un tel rôle, a vieilli et disparu de ce monde presqu'entièrement ignoré, le beau livre de M. F. Engerand lui paie aujourd'hui, chez ses petits-neveux, une légitime compensation.

Frédéric Plessis.

Sonnets de Pimodan. — Léon Vanier, éditeur.

Plusieurs volumes de poésie et d'histoire ont déjà placé le marquis de Pimodan au premier rang dans le petit groupe d'heureux lettrés qui s'élevant au dessus des polémiques passionnées et des vulgarités à l'ordre du jour, gardent intacts en même temps que le culte du beau et du vrai, une invincible foi en de vieilles croyances trop sincèrement exprimées pour ne pas inspirer à tous un profond respect.

Nul, certes, ne saurait songer à les reprocher à l'auteur, en parcourant ce nouveau recueil de sonnets, rempli de nobles pensées enchâssées dans une belle langue poétique et bien française.

Avec joie, au contraire, et en se sentant planer dans de très hautes régions inaccessibles aux malsaines agitations, on accompagnera Monsieur de Pimodan dans le *Monde des Infinis*. Tout d'abord on y salue le soleil

« Roi des plaines, roi des vallons, roi des coteaux
. . . .
« Qui tient les astres d'or en ses puissants étaux.

et « n'est qu'un atôme aux pieds du Tout-Puissant ». On frôle « les Apennins lunaires », — « Cathédrales de rocs, muettes dans l'espace »; — on rencontre « Vénus » que le poète interpelle : « Es-tu morte d'amour ? » Et avec lui on félicite « la Reine morte d'aimer » ; « de n'avoir pas connu le soir transi, où moins brûlant son cœur aurait dû se restreindre ».

Redescendant à terre, on s'arrête à Toul aux pieds de la « sombre Cathédrale ».

« Vieille église qui songe à ses vieilles amours »

et

« Vers le ciel d'un bleu gris, dans le vol des autours
« Jetant à la frontière une voix sépulcrale
« Lève comme deux bras gigantesques ses tours.»

De ses voyages aériens, l'auteur se repose en se penchant sur « les corolles des fleurs » mais bien vite l'infini de nouveau le tente, et il rêve aux « fleurs des étoiles ».

Il quitte les fleurs pour les Turcs barbares : « Osman ! tisse un linceul de pourpre au passé de ta race » et cependant reste froid devant les malheurs d'Hellade.

Paris « inspire au délicat parisien » qu'est Monsieur de Pimodan de très jolies strophes. Il s'incline devant « le Christ de Montmartre » et « l'héroïque duchesse d'Alençon ». Attristé, il s'élance au Japon, où il retrouve la guerre et la dynamite. « Un songe en train rapide » le conduit dans les méandres du Nihilisme.

Au réveil, il nous raconte « le roman d'un caporal » ; puis sa muse capricieusement continue à se promener un peu de tous côtés, dans « le Palais polaire » et à travers l'Histoire ; auprès de Ménélik II et de Ranavolo II ; elle exhorte de petits français à l'honneur, erre dans un « meilleur monde » se repose « dans un cloître » dans un simple village au bord d'un étang, reprend sa course vagabonde.....

« Une tour d'ivoire » apparait à Monsieur de Pimodam où « il voudrait s'enfermer seul » et supplierait la Vierge, « la Vierge sainte et douce » de lui accorder « le calme des oublis ».

Jusqu'à la fin du volume, il reste agenouillé devant elle, lui demande la Foi pour le Monde, la contemple « Mère » en Egypte, la suit au Golgotha et nous fait assister à sa mort.

« Et les anges ont vu le Maître de la terre
« Le Sauveur, comme aux jours d'ici bas paraissant
« Dire les bras tendus vers Ephèse: ma Mère !

Le poète chrétien ne quitte cette Mère que pour la retrouver sûrement avant peu ; nous ne refermerons, nous, son petit volume, qu'avec l'intention de souvent le rouvrir.

Le Corps et l'Ame de l'Enfant, par le docteur Maurice de Fleury. Armand Colin et Cie, éditeurs.

Parmi les ouvrages concernant l'enfant et l'éducation de la jeunesse qu'a dernièrement provoqué le très grave et menaçant problème de l'avenir de la race française, il en est peu qui soient appelés à rendre autant d'utiles services que le petit volume tout récemment publié par le docteur Maurice de Fleury.

Partant de ce principe — que personne ne songe à nier théoriquement, mais dont, en réalité, on ne se préoccupe pas assez — qu'il y a tout particulièrement corrélation directe entre l'état du corps et l'état d'âme de l'enfant, l'auteur expose en termes excellents, sous une forme claire, précise, intéressante, à quel point les colères, les peurs, la paresse, la tristesse, les mensonges et les insubordinations de l'inconscient gamin ou de l'innocente fillette sont le regrettable et fatal effet de malaises physiques, insuffisamment soupçonnés, souvent déterminés par les habitudes illogiques de ceux qui les soignent, et qu'une intelligente hygiène peut efficacement prévenir ou victorieusement combattre.

Le docteur Maurice de Fleury ne se borne pas à signaler en détail les néfastes errements qu'il faut, au plus vite, abandonner ; il indique également, avec une indiscutable compétence, les moyens pratiques de rendre les jeunes générations plus robustes, par suite plus calmes, plus pondérées, plus résistantes aux impressions irraisonnées. Tout en leur conservant les incomparables qualités de séduction, de délicatesse, de générosité de leur race, et pour qu'ils deviennent tous de grands français, il voudrait préserver les petits français d'aujourd'hui et de demain de l'énervement et des emballements individuels et collectifs qui nous ont fait commettre tant d'inconcevables fautes, et que l'on considère, à juste titre, comme une des causes principales de presque tous nos malheurs publics et privés.

Il y a chez la mère, spécialement chez la mère française plus tendrement dévouée encore que toutes les autres mères, des instincts sacrés qui merveilleusement correspondent aux aspirations de l'enfant et que les médecins observateurs sont mieux à même que qui que ce soit de deviner et apprécier. En y faisant appel, le docteur M. de Fleury est certain d'être entendu et compris. Ses judicieux conseils trouveront d'autant plus facilement écho dans leur cœur, qu'il ne proscrit ni les démonstrations de tendresse, ni même les gâteries, que certains réformateurs de l'éducation de la jeunesse trop sévérement, à mon avis, prohibent.

Simplement et éloquemment, il démontre aux parents et à ceux qui ont charge d'âmes enfantines, qu'ils s'acquitteraient mieux de leur tâche, vis-à-vis de leurs fils et filles, vis-à-vis de la France qui a besoin d'une jeunesse forte et vaillante pour accomplir ses glorieuses destinées, en donnant à cette tendresse une direction plus intelligente et en répartissant leurs gâteries — qui alors, il est vrai, ne seront plus des gâteries — avec assez de discernement pour qu'elles cessent d'être nuisibles et deviennent, au contraire, profitables à la santé et au caractère des chers petits êtres auxquels passionnément ils vouent leur vie.

Pour le bonheur présent et futur des enfants, je voudrais voir entre toutes les mains le livre du docteur Maurice de Fleury.

Comtesse de Sesmaisons.

Sous le joug turc (*Pod igoto*), roman de la vie des Bulgares, à la veille de leur libération, par Ivan Vazov (1), traduit du bulgare, par V. Andrew. — Henri Jouve, éditeur.

(1) Nous publions, en même temps cette bibliographie et l'article de M. Jan Erlett, nous n'avons cru devoir sacrifier ni l'une ni l'autre.

La Direction.

Est-ce parce que notre littérature d'extrême civilisation s'anémie, faute de renouvellement et par l'impuissance où semblent être nos auteurs à la mode de sortir des thèmes fastidieusement toujours semblables de l'amour adultère et de ses complications psychologiques, raffinées à plaisir? Quoi qu'il en soit, nous avons pris goût au contraste de la naïveté savoureuse et quelquefois puissante des productions exotiques qu'une curiosité bien inspirée nous a révélées. En vain des critiques, jaloux de notre vieux renom, ont reconnu et signalé notre bien dans des œuvres où l'imitation de nos auteurs se laissait voir, nous n'avons point souffert que notre plaisir en fût gâté; et, là même où l'influence était flagrante, où l'étranger, pour que nul n'en ignorât, avait purement et simplement transcrit ses emprunts, nous avons applaudi, et la gloire française, la plus enviable, n'est-il pas vrai? a consacré des réputations locales qui sont, du coup, devenues européennes. Il serait léger de ne voir là qu'un effet ne notre snobisme. Il n'est point d'arbitre des élégances en matière littéraire de qui l'autorité serait telle qu'elle pût, sans se compromettre, décréter l'ennui. Si nous lisons les étrangers, ce n'est pas qu'il soit de bon ton de les connaître, c'est qu'ils nous intéressent : Pourquoi ne pas l'avouer? Il serait long d'en dire toutes les raisons. Il en est de particulières, il en est de générales. Ces dernières s'appliquent sans réserve au roman qui m'occupe ici : *Sous le joug turc*, d'Ivan Vazov, traduit du bulgare par M. V. Andrew. Il a paru chez l'éditeur Jouve. Et je commence par le dire, je m'étonne fort qu'il n'ait pas eu plus grand accueil près des lecteurs français.

M. Louis Léger, qui le présente au public dans une courte préface, nous assure que la traduction anglaise a rencontré le plus grand succès. Je le crois sans peine. Il n'en a pas été de même, jusqu'ici, de la version française. Est-ce la faute du traducteur M. V. Andrew? Ce n'est ni l'avis de M. Léger, ni le mien. Je n'irai pourtant pas jusqu'à dire avec l'éminent professeur du collège de France que la traduction que j'ai sous les yeux « ne décèle nulle part la plume d'un étranger ». M. Andrew n'y a certainement point prétendu, et le contraire est trop évident. Mais on ne fera croire à personne que, ça et là, quelques incorrections qui n'altèrent pas le sens, et une certaine inexpérience fort excusable, au demeurant, qui peut même n'être pas sans charme dans l'effort dont elle témoigne pour rendre fidèlement l'original, aient rebuté des lecteurs que d'incolores et molles traductions contentent, faute de mieux. Il eut été préférable, et j'oserai dire plus loyal, d'avertir le public, tout en encourageant, comme on a sans doute voulu le faire, M. Andrew, dont cette traduction est, si je ne me trompe, le premier essai. J'ajoute qu'il y aurait fort peu de chose à faire pour la mettre au point. Il est surprenant que M. Andrew n'ait trouvé personne pour lui rendre ce facile service. Mais, encore une fois, telle qu'elle est, cette traduction est très suffisante, et c'est ailleurs qu'il faut chercher l'explication du fait que ce très curieux roman bulgare ait passé inaperçu en France. Je ne m'y attarderai pas, heureux si je puis dans ma mesure, ramener sur lui l'attention des lecteurs.

L'auteur nous reporte à l'époque où la Bulgarie frémissante sous le joug ignominieux des Turcs, commençait à rêver de son affranchissement. Dès l'entrée en matière, par des moyens à la fois très romanesques et très naturels, le conteur s'empare de notre imagination qu'il tiendra jusqu'à bout attentive aux inventions de la sienne. Inventions ou souvenirs? Il y a là, à de certains moments, un tel accent de vérité qu'on doute si ce n'est pas l'histoire même qui fournit la matière du drame.

Imaginaires ou réels, les personnages vivent, avec intensité. Et c'est une première qualité du récit, qui le met vraiment hors de pair. Ce n'est pas la seule, il s'en faut. Je ne parlerai pas des beautés des-

criptives de l'œuvre : elles sont d'un poète encore plus que d'un romancier, et je dois dire qu'on les devine, plutôt qu'on ne les aperçoit. Il est évident que l'original a là, plus que partout ailleurs, des mérites qui ne se peuvent communiquer, fût-ce à la meilleure des traductions : Telle image est un bien commun de toutes les littératures ; mais le choix des mots, leur sonorité, leur puissance propre de suggestion lui confèrent l'énergie ou la grâce qu'elle n'a plus, ou qu'elle ne garde qu'affaiblies dans une autre langue. Encore est-il que la générosité poétique qui l'a produite reste sensible à travers l'enveloppe trop peu transparente qu'elle va jusqu'à faire quelquefois éclater ; et si la communion ne peut être parfaite du poète et de son lecteur étranger, celui-ci sait du moins à quel ton l'âme de celui-là est montée : c'est assez, si par ailleurs il est gagné, pour qu'il s'échauffe à son tour. Le romancier bulgare, je l'ai dit, excelle à cette conquête dont les plus blasés ne se défendent pas et qui nous livre haletants à la fantaisie tour à tour touchante, pathétique, ou terrible, d'une invention féconde en aventures, en péripéties logiquement conduites, jusqu'à leur terme tragique. Car le roman finit par la mort des héros. Mais, pour ôter à l'événement ce qu'il aurait de trop pénible, le poète, ici fort utile au romancier, sait le revêtir du plus noble caractère de beauté héroïque. Plus encore se décèle-t-il aux dernières lignes, par un trait qui s'élève jusqu'au symbole : Les insurgés bulgares ont été, une première fois, vaincus et châtiés impitoyablement. Les rebelles, humiliés et tremblants, ont repris le joug sans oser murmurer. Seul, l'idiot Monutcho profère à l'adresse du vainqueur d'enragées invectives. Il fut pendu. « Ce fou, dit le poète-romancier, fut la seule personne qui osa protester « contre la barbarie ». Nous savons que plus tard le patriotisme eut raison contre la sagesse trop prudente. Il en est ainsi très souvent par le monde, et c'est ce que savent les poètes.

Eugène Hollande.

Général Baron Gourgaud, *Sainte-Hélène, journal inédit de 1815 à 1818* avec préface et note du vicomte de Grouchy et d'Antoine Guillois, 2 volumes (Flammarion).

Un hasard heureux donne ce volume comme épilogue à l'ouvrage du comte Houssaye, auquel on pourrait reprocher peut-être qu'il finit un peu abruptement, si l'on ne savait qu'un dernier volume doit y faire suite. Le général Gourgaud avait composé ces mémoires plutôt pour s'épancher que pour instruire la postérité. Aussi, le ton en est-il quelquefois négligé et les auteurs ont-ils dû discrètement y supprimer de-ci de-là quelques redites. Ceci n'ôte rien à leur valeur, bien au contraire ; on en doit moins suspecter la franchise et cette garantie était d'autant plus nécessaire que le nom de Gourgaud restait comme enveloppé d'un certain décri. Les documents qui ont été ajoutés au récit le confirment en ce qu'ils montrent que la fameuse querelle qui aboutit au départ retentissant de Gourgaud n'était qu'un stratagème habilement ourdi et dont Hudson Lowe et le gouvernement anglais furent dupes. Ainsi, Gourgaud a été, malgré les apparences, un fidèle, et l'on peut l'en croire sur ce qu'il dit de Napoléon exilé et de ses entours. Les conversations de l'empereur, qu'il rapporte, reproduisent d'ailleurs presque mot pour mot le texte que nous connaissions par Montholon, ce qui prouve l'exactitude de Gourgaud et aussi l'impression profonde que devait faire sur ses auditeurs Napoléon. Les auteurs n'ont mis de notes que juste ce qu'il en fallait et exposé la substance du livre dans une préface courte et cependant complète.

Mémoires du temps de Louis XIV, par Du Cause de Nazelle, publiés avec une introduction et des notes par Ernest Daudet (E. Plon). — Une conspiration ayant pour but, au temps de Louis XIV,

de détrôner le roi, d'enlever le dauphin et d'établir en France le régime républicain, cela semble du pur roman et si l'on se rappelle qu'Eugène Sue a traité le sujet, on est bien porté à croire qu'il l'a inventé de toutes pièces. Il n'en est rien pourtant. Le complot a été tramé par un officier, un savant et un noble, ancien grand veneur de France ; il était sur le point d'éclater lorsque la dénonciation d'un jeune officier que le plus singulier des hasards avait mis au courant de tout, permit au ministre de se saisir des coupables qui furent enfermés à la Bastille et sur qui, par mesure politique, on fit le silence. Le public sut seulement que de méchantes gens avaient nourri de noirs desseins et qu'ils périssaient en expiation de ce crime, et, en ce temps de naïve confiance, nul ne songea à s'informer davantage. Mais voici qu'aujourd'hui le dénonciateur parle. Il avait confié toutes ses confidences à un manuscrit qui a dormi deux siècles dans une bibliothèque. Son possesseur vient de l'en extraire et l'a confié à M. Ernest Daudet qui le publie, convenablement éclairé de notes et d'explications. Il y manquait l'épilogue. L'auteur, Du Cause, après avoir raconté sa vie, qui explique en partie ses relations avec le principal des conspirateurs, fait le récit des préparatifs du complot, mais, le complot dénoncé, son rôle fini, il s'arrête. Grâce aux archives de France et à des documents mentionnés à la Bibliothèque Nationale, M. Ernest Daudet a pu retracer la fin de ce drame, le procès, la condamnation et l'exécution sur la place de la Bastille du chevalier Louis de Rohan, du sieur Gilles du Hamel de Latréaumont, de François Affinius Vanden Enden et de Madame de Villars, le 27 novembre 1674.

Mémoires du comte Gaspard de Chavagnac, 1638-1669. — (Flammarion). — Ces mémoires qu'il y a lieu de croire authentiques, sont intéressants par le détail de la vie intime et par le récit de certains épisodes, beaucoup plus qu'au point de vue de l'histoire générale. Cependant Gaspard de Chavagnac était un brave qui fit la guerre avec Turenne en Allemagne et avec Maconi en Espagne. La bataille de Rocroy est contée en deux lignes et une aventure assez plaisante, à vrai dire, avec Ninon, tient deux ou trois pages ; puis, à Séville, ce sont les signoras. Tout cela est conté dans une langue simple et claire, mais sans grande élégance ni recherche. Comme le disait un éditeur de 1699, Chavagnac n'écrivait pas pour la postérité mais pour ses neveux, bien qu'il ne leur ménage point les récits piquants.

E. Rodocanachi.



Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire (1789-1815), par le Dr Robinet, MM. A. Robert et J. le Chaplain. — Il existe des modes en littérature comme il en est dans les façons de faire une paire de bottes ou de tailler un habit. Il y a un petit nombre d'années, rien n'intéressait que le dix-huitième siècle : les philosophes et les économistes, Madame Geoffrin ou Mademoiselle de Lespinasse, les talons rouges ou les perruques à l'oiseau royal. Nous avons changé tout cela. Ce rococo qui faisait hier nos délices, aujourd'hui nous énerve et nous lasse. Dans ce dix-huitième siècle, nous ne voulons plus voir que les toutes dernières années : la *Révolution*, et nous empiétons sur le siècle suivant pour faire participer l'Empire de cet engouement. Le livre dont nous inscrivons le titre en tête de ces quelques lignes est-il né de cette faveur du public ? Nous l'ignorons. En tout cas, il en profitera certainement et l'on peut dire en toute vérité qu'aucun n'est plus d'actualité, n'arrive plus à propos, ni mieux à son heure.

Le Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de

l'Empire, comporte une partie historiqne générale, dés articles sur les matières constitutionnelles ou législatives, enfin, une partie biographiée qui est de beaucoup la plus considérable. Ce n'était pas une entreprise aisée de vouloir condamner en seize ou dix-huit cents pages cette période de la Révolution et de l'Empire si extraordinairement fertile en événements de toute sorte, en célébrités de tout genre. Sans oser affirmer que les écrivains qui ont assumé cette tache y ont complètement réussi, il est permis d'avancer qu'ils ont fait une œuvre utile, une œuvre qui rendra des services et que quiconque s'occupe de la Révolution aura avantage à posséder.

Que de fois, à propos du *Maximum*, de la constitution civile du clergé, du Concordat, d'une foule d'autres questions dont le sort est aujourd'hui encore très souvent en discussion, est-on obligé de s'en référer au texte pour revoir tel détail qui nous échappe. Telle affirmation dont on n'est point ancré. Quant à prendre l'ouvrage nécessaire chez soi, il n'y a que demi-mal, mais quand il faut interrompre son travail, prendre sa canne et son chapeau et aller jusqu'à la bibliothèque nationale pour alimenter le point douteux, c'est une perte de temps appréciable. *Le Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire* nous enlève ce déplacement fastidieux. Nous aurons là vingt ans d'histoire sous la main, non pas sans doute avec les détails des monographies détaillées, mais, avec une clarté suffisante et avec des repairs précieux pour pousser plus loin nos recherches s'il y a lieu.

La partie historique et celle qui a trait aux matières constitutionnelles ou législatives nous ont paru les plus heureusement traitées. Dans la biographie, on constate — et ajoutons tout de suite qu'il n'était pas possible qu'il en fut autrement — on constate, disons-nous, des oublis et des erreurs. Pour ne citer qu'une ou deux lacunes, signalons celle qui concerne le maréchal de Rochambeau qui commanda l'armée du Nord du 14 décembre 1781 au 19 mai 1792 et qui était à sa tête lorsque se produisirent les deux journées désastreuses de Baisieux et de Quièvrain; celle qui a trait au fils du Maréchal, Général de division qui fut tué à la bataille de Leipzig, le lieutenant-général Thiébault qui nous a laissé de curieux mémoires; Mallet du Pau qui fut chargé de la mission de Louis XVI par des cours d'Europe en mai 1792; le général Jarry qui incendie Coutray le 29 juin 1792, etc., etc. Il y a aussi des erreurs : Dumouriez ne commande pas en chef l'armée du Nord après son ministère ; il ne fut pas ministre de la guerre du 16 juin au 24 juillet; dans l'article Serrurier, on lui donne tous ses titres mais on oublie de dire qu'il fut maréchal de France; la bibliographie qui suit les biographies est la plupart du temps imcomplète : ainsi, pour Marbot (Hercelin), les fameux mémoires ne sont pas cités: les souvenirs de Mathieu-Dumas ne le sont pas davantage. Comme nous le disons, dans une œuvre immense comme celle-là, des lacunes et des erreurs étaient inévitables : les auteurs auront sans doute à cœur de les atténuer, même de les supprimer tout à fait dans une prochaine édition. Un point sur lequel nous nous permettons d'attirer l'attention de l'éditeur est celui qui a trait à certaines appréciations portées plutôt sur les hommes que sur les événements. Que ces jugements soient justes ou erronnés, ils ne nous paraissent pas à leur place dans un ouvrage de ce genre, qui doit se borner, ce nous semble à être un livre de recherches et non pas de doctrines. Tout le monde étudie la Révolution, mais tout le monde ne la juge pas de la même façon. Une appréciation qui est nécessairement tronquée, que la forme même de l'ouvrage empêche d'étayer sur des raisons longuement déduites parait souvent brutale, avant qu'elle puisse être juste. Et ici elle ne l'est pas toujours. Ainsi, nous lisons par exemple à propos d'Oudinot: « brave soldat, bon général de division, triste citoyen ». Brave soldat, d'accord, mais « bon général » non pas. Oudinot fut un des plus médiocres lieutenants de Bonaparte

et il ne fit pour ainsi dire jamais que des sottises. Triste citoyen sans doute: il manque de caractère ; mais pas davantage que tous les généraux du premier Empire, sauf un petit nombre d'exceptions, pas plus que Soult, que Ney, que Berthier, que Masséna, Augereau, etc., etc., que cet étonnant Souham, celui de la défection d'Essonnes qui se tournait tantôt vers Louis XVIII, tantôt vers Napoléon avec une souplesse absolument comique. (Souham n'est d'ailleurs pas cité dans le Dictionnaire). Quoiqu'il en soit de ces erreurs qui au fond n'enlèvent que peu de choses au mérite de cet ouvrage, nous sommes heureux de le signaler comme un de ceux que chacun aura avantage à posséder ; comme nous le disions un peu plus haut, ce répertoire résumé qui embrasse la Révolution et l'Empire est un travail qui rendra à tous de très véritables services et qui souvent nous dispensera de l'acquisition de volumineux et encombrants ouvrages.

ARTHUR DE GANNIERS.



Les Femmes de la Renaissance, par M. R. DE MEAULDE LA CLAVIÈRE. — Librairie Perrin et Cie, éditeurs.

Expertes en l'art de dire, d'écrire et d'aimer, les femmes de la Renaissance n'ont cessé, depuis leur passage à travers la vie sociale des peuples, de captiver l'attention des penseurs.

Historiens, poètes, philosophes, tous ont été réduits par l'intellectualité subtile qui voilait les raffinements de corruption de ces inspiratrices d'une époque où les grandes œuvres et les grands crimes marchaient de front.

M. de Meaulde la Clavière a rajeuni un sujet souvent exploité, et dans un livre solidement documenté, il a montré les plus curieux côtés de ce que l'on pourrait appeler « les idées féminines et féministes du XVI[e] siècle. »

En prenant comme exergue de son travail « Vers le bonheur ! », l'auteur indique clairement sur quel terrain il a voulu se placer en faisant surgir dans le cadre de leur temps des célèbres héroïnes telles que Vittoria Colonna, Anne de France, Marguerite de Savoie, et quelques étoiles de moindre grandeur.

« Marguerite d'Angoulême la grande metteuse en scène du bonheur, « — écrit M. de Meaulde la Clavière — ne trouva pas pour son compte « personnel le secret d'être heureuse. Elle termina sa vie au milieu des « plus poignantes tristesses: la cour, Calvin, le peuple, tout le monde, « ou à peu près, la repoussait et la traitait d'utopiste, son mari s'en « venait à la souffleter, on lui arracha sa fille. Henri II l'exila..... Nul « homme ne l'aida, nul ne s'arrêta à la pleurer..... Au moment ou Mar« guerite disparut, le pouvoir des femmes semblait à l'apogée ; en réa« lité, il touchait à sa fin. »

Selon M. de Meaulde la Clavière, ce qui a empêché les femmes de la Renaissance de réaliser leurs rêves de bonheur individuel et social, c'est l'absence de passion, la domination de l'esprit sur le cœur, le factice et la mièvrerie des sentiments. L'écrivain ne comprend l'esprit féministe qu'à condition qu'il inspire l'énergie dans la douceur.

« C'avait été — dit-il — une bien grande erreur de créer un art de la « sensibilité. »

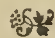
En somme, il est permis d'énoncer que la conclusion de M. de Meaulde de la Clavière est celle qui ressort des lignes mêmes qu'il a écrites ; «.... que les femmes renoncent à la vie publique ! Mais qu'elles « s'emparent de la vie intime ! Au besoin que les femmes un peu mâles « se fassent médecins, que les femmes un peu femmes se fassent prê« tres ! Que toutes soient philosophes, consolatrices, ministres d'amour « humain et d'amour divin : qu'elles travaillent par amour, qu'elles

« aiment par amour! Qu'elles valent mieux que nous, qu'elles nous « éclairent! qu'elles nous réchauffent! » ; et complétant sa pensée l'au- « teur ajoute : « La morale de notre livre, c'est que les honnêtes fem- « mes doivent aimer le beau et que la vertu peut n'être pas ennuyeuse « ni endormie. La vraie douceur, la vraie bonté, le vrai amour sont faits « non de naïveté ou de faiblesse, mais d'intelligence et de force per- « sonnelle. »

Si je me suis attaché de préférence au côté théorique et sentimental d'un travail dont le caractère historique mérite d'ailleurs l'attention, c'est que les questions féministes à l'ordre du jour se trouvent tout naturellement reliées aux multiples observations faites par l'écrivain sur les mœurs, les préjugés regrettables et les réformes salutaires du passé. Il nous paraît que l'auteur a été lui-même très préoccupé non seulement des belles dames d'autrefois mais également de ses contemporaines auxquelles il démontre clairement que pour se diriger vers le bonheur, les femmes n'ont pas de meilleurs guides que les mouvements naturels de leur cœur, le sentiment de leurs devoirs et le sens d'une esthétique haute et pure.

La forme originale des autres travaux historiques si nombreux de M. de Meaulde la Clavière ne manque pas à son dernier livre ; elle en rehausse la saveur anecdotique, sans nuire à la véracité des renseignements documentaires.

GEORGE FOURNIER.



Sommes-nous en décadence ? GABRIEL BONVALOT. — Ernest Flammarion, éditeur.

Voilà un beau et bon livre réconfortant s'il en fut. On dit souvent que pour bien juger les ensembles il faut prendre du recul, c'est vrai. Or, M. Gabriel Bonvalot a beaucoup voyagé; il a perdu de vue les hommes de son pays mais il a vu de loin, à travers les plis du drapeau, la physionomie, l'histoire, la marche de notre France, les idées, les principes, les générosités, les revendications que son nom évoque dans l'esprit de tout bon français qui sait prendre du champ loin de certains ruisseaux de boue qu'il ne faut pas prendre pour des océans. M. Gabriel Bonvalot sait ce que vaut et ce que dure une nation. Il sait ce que contient d'énergie et de bravoure un cœur français résolu à ajouter au prestige de sa patrie, et il ne nous traîne pas dans une situation désespérée parceque quelques jouisseurs, quelques ambitieux vulgaires, quelques cérébralisés à outrance sur place, quelques ahuris par le cosmopolitisme mixturé avec une centralisation sans frein ont faussé accidentellement l'esprit, le cœur, l'âme de notre grand pays. Ils passeront comme passe l'ivraie servant au besoin de fumure aux bonnes et belles récoltes.

E. SPIRIDANT.



Le Pope, roman de M. I. PATAPÈNKO, traduit du russe, par M. Léon Golschmann. (Librairie Académique Perrin et Cie).

Voilà une œuvre qui, certes, mériterait une étude sérieuse et fouillée tant par la peinture vivante des mœurs cléricales en Russie, que par la profondeur du sentiment humanitaire dont elle est imprégnée ; elle émeut, elle fait penser. Car, dans un décor original et parmi des personnages très simples et pourtant éminemment typiques, elle détaille le tragique conflit entre l'Idéal et les âpres nécessités matérielles, entre le Rêve généreux et l'implacable Réalité.

Un jeune prêtre de campagne, à l'âme ardente d'apôtre, ne peut se résigner à certains abus tolérés par l'Eglise, et, consacrés par les siècles. Il veut, lui, être un prêtre « selon l'Evangile » ; il n'admet pas de marché dans le Temple du Seigneur. Le père Cyrille aspire à éclairer d'un grand rayon d'idéal et de vie nouvelle ces milieux enlisés dans l'apathie et la routine, immuables au sein d'un conservatisme étroit et croupissant, telle une eau dormante. « Il faut », s'écrie-t-il, » marcher dans la voie du Christ et le servir non pas seulement dans l'Amour, mais aussi dans l'action « Rêveur militant, il proteste contre tout ce qui est incompatible avec la majesté de la foi et la dignité de son église, contre tout ce qui abaisse le niveau moral de ses pasteurs. Son noble effort se heurte à des obstacles insurmontables ; il ne recueille que souffrance et misère. Et ce qu'il y a peut-être de plus poignant et de plus *vrai* dans ce drame — c'est que son héros n'est nullement incompris par ceux qui l'entourent ; c'est que cette souffrance et cette misère lui viennent non pas des hommes, mais des circonstances. Tous, à part quelques sordides égoïstes, s'inclinent devant lui et lui rendent justice ; les uns instinctivement attirés par sa douceur et touchés par son angélique bonté ; les autres avec une admiration raisonnée, éblouis par la radiance de cette âme d'élite. Mais la vie cruelle, charriant tous les jours ses inéluctables exigences, se dresse entre son œuvre et lui.

Or, après une lutte magistralement dépeinte, merveille de vérité et d'observation aiguë, lutte faite de mille riens, de mille puérilités navrantes, mais qui forment un ensemble formidable, pouvant émousser les volontés les mieux trempées et miner les énergies les plus robustes, nous voyons le père Cyrille tout seul sur la brèche ; abandonné, car on le fuit, malade à force de s'être trop prodigué, pauvre comme Job ayant tout donné, le cœur brisé, enfin parce que les parents de sa jeune femme, le croyant fou, emmènent celle-ci avec son petit enfant. La solitude et la misère — voilà tout ce qu'il a trouvé au bout de cette voie d'abnégation, de purs enthousiasmes, d'ardente foi.

Et les yeux brouillés de larmes, le Réformateur et le martyre de l'Idée — contemple à côté de sa propre infortune, les malheurs qui résultent pour d'autres de l'application intransigeante de ses nobles principes ! Pourtant son âme n'est pas vaincue. Il ne bronche pas, il reste fidèle à lui-même, le sublime idéaliste et le pur chrétien. Il continue, héroïque, son œuvre de Charité et sa mission réformatrice, glorieux exemple et bon Pasteur selon la Parole Divine.

Ne cherchez pas de coupables dans le beau livre du Maître russe ; et c'est là une des particularités de son talent si sincère et si coloré : ses personnages sont profondément vivants, hommes en chair et en os, bien moins mauvais par eux-mêmes que par les dures nécessités et les cruelles circonstances qui les tiennent en un tragique esclavage. Les héros du « *Pope* » nous apparaissent presque tous comme de fort braves gens, sympathisant avec le père Cyrille et comprenant ses généreuses initiatives. *Mais ils luttent contre le spectre de la faim* ; qui, hélas ! osera leur jeter la pierre ? Devant l'abîme que « l'imprévoyance » de l'Idéaliste a creusé sous leurs pieds — très humbles et très doux, ils ne le condamnent point, ils ne le jugent même pas — ils fuient, ils désertent tout simplement ; et cela, pour sauver leur vie et celle des leurs.

Ah, non, il n'y a pas de coupables dans ce drame déchirant ! Ou plutôt, oui, il y en a *une*, invisible, mais dont la main de fer, écrase des milliers d'êtres, méritant, certes, une autre destinée. Cette coupable c'est la situation qui depuis Pierre-le-Grand a été faite au prêtre en Russie. Les réformes s'imposent; on y pense ; puissent-elles aboutir, un jour ! Dans l'état actuel des choses, les abus, c'est-à-dire les marchandages de services sont tolérés ; la masse du clergé, misérable, humiliée, en est absolument irresponsable. Les quelques hectares que la

paroisse abandonne à son prêtre sont insuffisants pour le faire vivre, lui et sa samille. Et quand on pense aux forces vives qui se perdent et aux efforts désespérés qui se dépensent inutilement on est saisi à la fois d'une grande tristesse et d'une grande espérance. Car là, dans ces milieux encore frustes, des foyers d'énergie dorment, attendant le réveil éclatant.... Tôt ou tard, l'Esprit renversera les barrières qui les séparent du monde des vivants et la Patrie y gagnera des phalanges jeunes, palpitantes d'enthousiasme et se ruant à l'action ! Mais jusque là que de pures victimes.... M. J. Patapènko nous les montre dans son œuvre intense et poignante.

La traduction mérite de chaleureux éloges ; très fidèle, suffisamment littéraire et laissant néanmoins, au livre son caractère national. Je ne reproche qu'une chose au brillant traducteur et cela, je l'avoue, avec un peu d'amertume. Pourquoi a-t-il intitulé sa traduction le *Pope*. Je sais bien que le titre de l'original est intraduisible ; mais en cherchant un peu, on trouverait à le remplacer sans employer ce vocable de *Pope*, équivalant au *calotin* français. Les étrangers l'ont malheureusement adopté pour désigner le prêtre orthodoxe ; il est malséant à des Russes de les imiter. Notre devoir au contraire, est de leur expliquer les nuances, de leur signaler les erreurs involontaires — et cela courtoisement, mais sans ambage.

Voilà tout ce que je trouve à redire à la patriotique entreprise de M. Léon Golchmann avec l'espérance qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin et continuera à faire connaître à la France les Maîtres de notre littérature contemporaine.

A. N. Maïkoff. par M. L. Zlatkofsky. (Saint-Pétersbourg, 1898)

Des mains pieuses ont noué, en une odorante gerbe, les souvenirs d'une noble amitié de trente ans. Cinq médaillons reproduisent sur le couvercle un doux et pensif visage : le premier à l'aube de la vie ; le dernier au seuil de la tombe. Quiconque les contemple, ces imparfaites images, devine que le lumineux talent du poète défunt, était le verbe même de son âme angélique et consciente.

Car Maïkoff, un des aiglons de la glorieuse couvée de Pouchkine ; Lermontoff, Polonsky, Alexis Tolstoï, Fette — Maïkoff, dis-je, n'est pas seulement le poète inspiré, l'érudit, l'exquis lettré, l'incomparable artiste que salue la Muse russe et que la Patrie acclame ; c'est aussi un *homme* dans le sens le plus élevé et le plus pur de ce mot.

En la personne d'Appolon Maïkoff (un nom prédestiné !) les Lettres Russes ont perdu le plus grand poète après Pouchkine et Lermontoff, et malgré son beau et puissant talent, l'auteur de *Jean de Damas*, de *Le Péché reste*, de *La mort de Jean-le-Terrible* — Alexis Tolstoï, ne vient qu'en second, lui cède le pas. Maïkoff fut un Maître de la forme ; tel une cariatide de Phidias, son vers est sculptural, classique, impeccable, sobre dans son aristocratique élégance, limpide comme le cristal d'une source ; coloré, riche, incisif quand il le faut, claironnant là où l'inspiration l'emporte. Virtuose de la plume, le poète la met au service des idées les plus généreuses, des conceptions les plus hautes. Ses descriptions sont des merveilles d'art : en quelques termes toujours heureux, il résume et peint un vaste tableau frémissant de vie et baigné de lumière. Il grave au burin des caractères palpitants de vérité, de douleur et de joie, d'amour et d'héroïsme. Ses poésies lyriques, les célèbres *Octaves* surtout, sont des gemmes taillées par un vrai artiste et animées du souffle de son âme de tendresse et de feu.

Maïkoff, de tous les poètes russes, est certes le plus Athénien ; né au pays Slave, bercé par la complainte des nourrices russes, élevé dans l'atmosphère d'un patriotisme mystique et ardent. Sa longue vie (il est mort à soixante-seize ans) fut paisible et heureuse ; il eût sa part de déceptions et de douleurs ; mais il n'a jamais passé par les âpres luttes

et les tragiques misères qui brisèrent le cœur et empoisonnèrent l'existence de maints de ses illustres confrères. Issu d'une famille noble et aisée — une race intelligente et forte, marquée dans l'Histoire par de généreuses initiatives — Maïkoff a pu développer et cultiver son talent dans les conditions les plus favorables. C'est là peut-être la cause principale de cette sérénité que toute son œuvre respire, de cette bonhomie, de cette douce gaîté qui rendait son commerce si agréable et si facile — brave homme et charmeur — voilà ce qu'était dans la vie privée le délicieux poète.

Maïkoff parlait et connaissait à fond plusieurs langues ; classique jusqu'à la moëlle, le grec et le latin lui étaient aussi familiers que le russe ou le français.

Il avait beaucoup voyagé en Grèce, en Italie, en France, en Allemagne, en Suède. Polyglote, civilisé et lettré raffiné, il était néanmoins patriote exalté; sa vaste intellectualité ne le dénationalisait point ; il avait horreur du cosmopolitisme, qui n'est qu'une forme de l'égoïste indifférence; il avait le culte de l'Humanité, comme tous les grands esprits; mais cela ne l'empêchait pas d'être attaché de toutes les fibres de son âme à la *fraction* qui l'a vu naître et qu'il a noblement et grandement servie.

En ceci encore, la vie du poète défunt — surtout à l'époque que nous traversons — nous est un inoubliable exemple.

Il serait temps, qu'après les œuvres des Pouchkine et des Lermontoff, des Dostoïevsky et des Tolstoï, la France connût celle de cet autre coryphée des Lettres Russes. Car si la splendeur de sa langue ne peut jamais être rendue par le traducteur le plus consciencieux et le mieux doué, ses conceptions, son ordonnance, ses caractères, ses images ont droit à l'admiration du monde, apportant l'offrande d'un pur artiste sur l'impérissable autel de la Beauté. *Les deux Mondes*, *Savonarola*, *Les Trois Morts*, *Le Concile de Clermont*, la merveilleuse épopée nationale du XII[e] siècle *Chant sur la campagne d'Igor* qu'avec sa pénétration et son sens esthétique il a si admirablement paraphrasée en russe moderne; ses poésies lyriques et ses *Octaves* — sont des chefs-d'œuvre qui attendent la gloire au delà des limites de la patrie.

Voici pour finir une traduction en très pauvre prose d'une *Octave* poétique réponse à la question d'un ami : Comment apprend-t'on à faire des vers ? L'original est une des plus exquise perles de l'écrin de Maïkoff, un de ses joyaux les mieux ciselés :

« L'arcane divin de l'harmonie du vers
« Ne songe pas à rechercher dans les parchemins du Sage;
« Mais sur les rives des eaux ensommeillées, tandis que seul tu erres,
« Ecoute avec ton âme des roseaux le chuchotement
« Et le murmure des feuilles. Pénètre et saisis
« Leur ineffable son... En consonnances
« Involontaires sur ta bouche le rythme des octaves
« Fusera, vibrant, comme la musique des bois !

VÉRA VEND.

⁂

Questions politiques, par Emile FAGUET. Armand Colin et C[ie], éditeurs.

Ce livre est d'un esprit robuste, consciencieux, indépendant. Il est formé de quatre études dont quelques-unes au moins avaient déjà fait une apparition plus discrète dans des *Revues*.

Dans la première de ces études l'auteur apprécie et loue l'ouvrage de M. Champion : *La France d'après les cahiers de 1789*. M. Champion est convaincu — c'est aussi l'opinion de M. Faguet — que la Révolution française fut, dans les vœux des hommes qui l'ont entreprise, une révolution purement économique et administrative et qu'elle

n'eut rien en conséquence d'idéaliste ni de philosophique, rien de religieux, ni de sublime. Ces hommes qui l'ont commencée étaient réalistes. Ils n'avaient pas de principes. Ils n'ont agi que parce qu'ils mouraient de faim, et en vue de se prémunir contre cette extrémité.

On peut sans difficulté admettre avec M. Champion et M. Faguet que la Révolution a commencé sous l'impulsion de besoins matériels. C'est dans ses développements et dans ses conséquences que se manifestent les côtés philosophiques moraux, religieux et politiques de l'œuvre révolutionnaire.

Dans la deuxième M. Faguet expose ses théories réduites à des proportions infinitésimales sur la décentralisation. Peut-être ne paraissent-elles aussi pâles que par opposition avec celles de M. Mauras qu'il critique et qui voudrait étendre l'idée de décentralisation jusqu'au fédéralisme.

La partie capitale de l'ouvrage se trouve dans les troisième et quatrième études. « Le socialisme en 1899 ». « Ce que sera le xxe siècle ». Les diverses théories socialistes y sont décrites avec une grande précision. — Il va de soi que l'auteur les combat. — Il en étale les impraticables et décevantes promesses, malgré les atténuations menteuses que des théoriciens récents ont essayé de faire subir à la primitive et radicale formule du collectivisme. Nous n'en sommes plus en effet à la formule révolutionnaire posée par Liebknecht et les plus ardents propagateurs du système en sont réduits à préconiser le socialisme parlementaire et pacifique. Le collectivisme essaye même de s'abriter sous des concessions (la mine aux mineurs, la terre aux paysans) qui attesteraient si elles pouvaient être sincères la faillite du système.

Le xxe siècle apparaît à M. Faguet, comme le triomphe de la démocratie, guidé par le culte de la science et le culte du progrès, impliquant pour donner de bons résultats l'application sévère des règles de la solidarité sociale.

A. Bisseuil.



Confidences de jeunes filles, M. E. de Rollice, Lemerre, éditeur.

Voici une œuvre curieuse, de sentimentalité délicate, un peu mièvre parfois, offerte à l'attention du public par un jeune romancier, M. de Rollice. Une lettre-préface de Marcel Prévost, qui l'accompagne en dit assez dans sa brièveté sur le talent de l'auteur et pourrait me dispenser de disserter à mon tour sur la valeur de cette œuvre. Je demande néanmoins la permission de l'examiner ici succinctement et d'en signaler les qualités et aussi — il faut être sincère — d'en découvrir les défauts.

Confidences de jeune fille, c'est l'histoire exposée en un journal et dans des lettres, d'une intrigue qui se noua sous le ciel bleu du midi, entre deux cœurs qu'une correspondance originale avait unis et qui s'étaient aimés — comme on s'aime à vingt ans. Elle — une jeune fille intellectuelle qui a beaucoup lu — un peu bas-bleu quoique ne voulant pas le paraître — très romanesque et sentimentale au suprême degré. Lui — un de ces amants toujours en quête de sensations nouvelles, qui goûtent un malin plaisir à continuer leurs études psychologiques sur des âmes à peine écloses. Ils mordirent tous deux au fruit d'amour et goûtèrent ensemble quelques heures d'extase jusqu'au jour où les exigences de la vie les séparèrent. Dès lors, l'amante — dont les sens réveillés ont soif de caresses et d'étreintes — écrit à son amant et lui dépeint les angoisses de son cœur blessé. L'idylle à peine commencée et brusquement interrompue, a fait sourdre dans son âme la foule de ses désirs inapaisés. Et ses lettres sont un concert de plaintes, de rêves

ébauchés qui hantent son cerveau évocateur, d'infinies jouissances. Et le chant de la femme, amoureuse avec tout son être, monte plaintif et triste, vers celui qui le premier effeuilla les roses de son cœur. Elle meurt en pleine soif d'ivresses sans avoir goûté assez longtemps pour quitter la vie sans regrets, la suavité des étreintes de celui qu'elle appelait encore de sa couche de moribonde.

Comme on le voit, c'est un cas psychologique très particulier. Avec beaucoup de finesse dans l'analyse et de douceur dans l'expression, M. de Rollice a montré jusqu'où peut aller, dans la tristesse et l'abattement — sans aucune raison apparente — l'être humain dont le cœur s'est généreusement livré et qui souffre d'un éperdu besoin d'adorer. Le thème n'est point neuf — il faut l'avouer — mais il ne manque pas d'intérêt. Je ne chicanerai pas M. de Rollice sur le cadre dont il a enveloppé ses observations psychologiques. Ces lettres, des confidences mises dans un « journal » que chaque jeune fille possède en un secret tiroir — auraient besoin d'être agrémentées de certains détails de la vie quotidienne — on a lieu de craindre que ces pages brodées toujours sur le même « lamento » ne tournent un peu à la banalité et ne fatiguent le lecteur. Je reprocherai en outre à M. de Rollice de ne pas nous avoir présenté son personnage dans son unité. Cette Zizette — curieuse et originale — qui semblait braver l'amour — se prend trop vite dans ses réseaux et glisse avec trop de rapidité sur la pente fatale. Nous courons trop brusquement vers le dénouement. De plus le bas-bleu perce trop souvent dans cette femme amoureuse qui disserte longuement sur ses connaissances musicales et psychologiques, sur les impressions qu'elle éprouve à percevoir les sons de violons en pleurs sous les arbres grêles... L'indécision de son caractère est bien rendue et la note est souvent juste. Ça et là d'exquises pages de tendresse féminine — des paroles câlines, affectueuses et douces comme des frissons de harpe — que je regrette de voir tourner parfois à un sentimentalisme ingénu. Le style — un peu flou — est facile et agréable. Et j'ai lieu de répéter ce que disait Marcel Prévost lui-même : « Nul ne lira ce livre sans curiosité et sans intérêt ». A. Gayot.



C. Albin. *La poésie du bréviaire*. Lyon. E. Vitte, 1899.

Sous un format des plus élégant, imprimé en caractères elzéviriens, sur papier teinté, ce livre ne s'adresse pas seulement au clergé. Nous croyons que plus d'un laïque aimera à en parcourir les pages ornées de filets rouges et à apprécier la beauté des poésies que résume ingénieusement la décoration de la couverture, un ange harpiste, copié sur une lettrine d'un manuscrit ancien de la cathédrale de Sienne. L'auteur dit qu'il a travaillé dix années à cet ouvrage. Nous le croyons volontiers, en présence de la bibliographie qui témoigne de ses recherches. En dehors des prêtres, peu de personnes soupçonnent ce que le Bréviaire contient de « littérature ». L'introduction, due en grande partie, dit M. A..., à des renseignements fournis par M. Ulysse Chevalier, correspondant de l'Institut, indique comment il a été formé, refondu aux XVIe et XVIIe siècles, enrichi de poésies soit métriques, soit syntoniques. Chacune des hymnes est publiée à part, étudiée avec soin : l'auteur en est indiqué, souvent avec une grande habileté critique ; une traduction en vers français, le plus souvent empruntée au XVIIe siècle, y est jointe, puis une version en prose rythmée ; faite par M. A... lui-même selon le procédé littéral et littéraire. Craignez-vous d'être embarrassé par le caractère spécial du latin ou par la nature des idées ? Voici de nombreuses notes de grammaire, de philologie, de mystique. Voulez-vous la bibliographie de chacune des hymnes ? Un résumé, accessible aux érudits et dont les autres sauront se passer, peut satisfaire les plus exigeants. Et quels auteurs apportent, l'un après l'autre, leurs chants

lyriques ? Les maîtres de l'hymnographie chrétienne, si appréciés des latinistes qui n'ont pas l'intransigeance de ceux de la Renaissance, surtout depuis les études d'un Ebert sur la littérature du moyen âge en Occident, d'un Boissier sur la fin du paganisme, d'un Thamin sur saint Ambroise, d'un Goelzer sur saint Jérôme, d'un Puech sur Prudence. Présentons-en quelques-uns seulement : d'abord les saints Ambroise, Grégoire, Thomas d'Aquin, puis des littérateurs comme Prudence, Fortunat, Sédulius, ensuite des âmes pieuses du moyen âge et peut-être le Pape actuellement régnant. Et quels traducteurs ? Un Corneille, un Racine, un Saci, un saint François de Sales, ou l'auteur anonyme de certaines heures du moyen âge. Nous en passons. Voilà bien le *Breviarium* dont parlait Alcuin au temps de Charlemagne, « petit livre à porter à la ceinture avec un anneau d'ivoire » ; je veux dire que, si la lecture en est indispensable aux hommes d'église, elle ne sera pas inutile à ceux de bonne volonté, et, comme la foi n'est point donnée à chacun, plus d'un esprit indépendant d'une des confessions chrétiennes trouvera dans le livre de M. Albin au moins un ensemble d'études, de poésies et d'idées qui mérite de ne point passer inaperçu. Le caractère de recherches scientifiques et d'art littéraire qui le distingue, le recommande à tous les gens de goût. G. D.



Plages belges, 3e album illustré : d'Ostende à Blakenberghe.

Ce joli album dont le texte et les dessins sont tous deux du même auteur, a, par là même, une unité qu'on pourrait qualifier d'harmonie parfaite.

L'image vient au moment précis ou le conteur l'a préparée, elle complète le récit comme le récit la complète. Avec cet album on peut faire un joli voyage dans son fauteuil ou ajouter au charme d'un séjour lorsqu'on se donne le luxe de la vie balnéaire. S. B.



Visions nostalgiques, par Yoris Romani (Cadoret, à Bordeaux). — Qu'il écrive en vers ou qu'il écrive en prose, l'auteur des *Visions nostalgiques* est un poète. Les pièces détachées qu'il a réunies sous ce titre sont d'un rêveur subtil et d'un esprit cultivé qui voit toutes choses sous cette forme particulièrement délicate, élevée, éthérée, qui est le propre de la poésie. Ce sont, d'après l'auteur lui-même, des « harmonies symboliques où l'évocation de la légende n'est que le réveil d'un songe vécu. » Les *Iles désirées*, le *Pessimisme*, le *Poète*, plairont certainement à ceux qui aiment la belle prose rythmée au service d'une conception originale et savante à la fois. Certains cependant se délecteront davantage à *Flocon d'or*, un petit chef-d'œuvre d'émotion et de grâce, où l'on voit un hercule forain, sorte de brute inconsciente, éclater en sanglots devant la mort de son frérot qu'on lui rapporte assassiné lâchement et s'aller jeter à l'eau avec le cher cadavre sur la poitrine pour le suivre dans l'au-delà. La note mélancolique est d'ailleurs celle qui domine dans ces diverses pièces, dont quelques-unes révèlent en outre un sens profond de l'antiquité. A. Badin.



La Librairie Flammarion continue à la fois ses deux belles publications de la *Géographie pittoresque monumentale de la France, gravée et imprimée par Giliot* et son *Monde végétal*, fleurs, plantes, fruits dont le texte, les dessins et les aquarelles sont faits par Fraipont ; qui pouvait mieux que Fraipont illustrer une publication où la nature est observée, comprise, souvent personnifiée ? Tout ce qui concerne la fleur sera à mesure conté et décrit et tout le monde voudra avoir ce bouquet. L. S.

CONSEILS D'UNE PARISIENNE

A la campagne, comme à la ville, on n'a plus à redouter de voir la chevelure s'émailler de marguerites blanches. Sans avoir à réclamer le concours d'un artiste capillaire, on peut soi-même, et très facilement, détruire ces indiscrètes apparences de l'âge mûr, grâce à ce produit merveilleux, qu'on ne trouve qu'à la *Parfumerie Ninon*, et qui s'appelle *La poudre Capillus*. Cette poudre existe en toutes nuances. Prière seulement est faite, en envoyant la première commande, *31, rue du Quatre-Septembre*, de mettre dans la lettre un échantillon de ses cheveux. Pour les commandes suivantes, un peu de poudre dans du papier de soie suffit pour recevoir la nuance que l'on désire. Prix : 5 fr. la boîte, et 5 fr. 5o, *franco*, contre mandat-poste.

— Un des plus gros désagréments qui puissent arriver à une femme élégante, c'est de voir son nez ou son menton envahi par ces vilains points noirs qui portent le nom de *tannes*. Heureusement ils sont détruits par l'*Anti-Bolbos* (5 fr. et 10 fr. le flacon, suivant grosseur et *franco* 5 fr. 5o et 10 fr. 5o franco contre mandat-postal) préparé par la *Parfumerie Exotique*, 35, rue du Quatre-Septembre. D'autre part, on trouve à la même adresse le *Savon à l'Anti-Bolbos*, tout spécialement recommandé aux personnes qu'une peau grasse prédispose aux points noirs. (Prix : 3 fr. 5o pièce; 10 fr. les trois savons, soit 4 fr. et 10 fr. 85 *franco*).

Berthe de Présilly.

LA MODE

Je voudrais dire, puisqu'il s'agissait de venir en aide aux pauvres, que les mondaines ont pris part à ces fêtes de Paris organisées par quelques révisionnistes sous l'œil bienveillant du Conseil Municipal. Mais, les fêtes ont été si maigres, si mal comprises, que la population parisienne elle-même, s'est abstenue d'y prendre part, se demandant quel sentiment poussait les édiles à exécuter au mois de juin une fausse promenade du bœuf gras. Prétendre avec des oripeaux défraîchis retenir à Paris les étrangers et les mondains après le succès que l'on connaît du grand-prix, c'était montrer son ignorance absolue du goût et de l'esprit qui anime la société choisie. Il s'est trouvé que le peuple pensait comme elle et il n'y a pas lieu de s'en étonner, ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le peuple le plus spirituel de la terre.

Donc, elles ont pris leur volée nos belles dames vers leurs paisibles résidences d'été et celles qui se préparent à se rendre dans les villes d'eaux ou sur les plages, mettent la dernière main aux apprêts de leur départ.

J'ai pu voir chez des maîtres en renom d'élégantes et pratiques toilettes de campagne en toile de soie. Voici une robe redingotte en toile de soie mastic que je signale avec plaisir. Elle est fermée de côté, du haut en bas par des pattes s'entrecroisant et simplement ornées de biais piqués ; le haut du corsage est ouvert sur une chemisette en batiste linon plissée ; grand col revers découpé en pattes, bas de manches découpés de même.

J'aime aussi cette jupe en toile de soie rose unie, recouverte d'une longue tunique en organdi mauve garnie d'entre-deux de guipure de Cluny ; au corsage bretelles de velours noir passées dans les entre-deux.

J'ai remarqué d'autre part un fort joli manteau pour le voyage et pour la campagne. C'est un long paletot sac en toile de soie gris poussière, imperméabilisée, serrée autour de la taille par une cordelière de soie ; manches à la carmélite avec parements de toile de soie blanche ; les mêmes parements se trouvent au col et sur les devants qui sont renversés jusqu'au bas du vêtement.

Un toquet de paille naturelle, drapé de gaze blanche et piqué de mumitos est le complément de ce vêtement qui a un grand cachet de distinction et qui pour l'instant est encore inédit.

Avez-vous vu les nouveaux bijoux porte bonheur ? Ils sont d'une simplicité exquise mais ils ont paraît-il, une puissance occulte extraordinaire.

Ce sont de modestes cœurs en filin, traversés par une barrette d'or qui soutient la pierre précieuse du mois lunaire qui présida à la naissance. Il faut avoir grand soin de choisir cette pierre et non pas une autre, fut elle plus belle ; c'est la pierre du mois lunaire de naissance, unie au filin de marine qui porte bonheur, qui est le fétiche par excellence, permettant d'affronter avec une âme impavide les chances toujours scabreuses mais toujours attrayantes du baccarat et des petits chevaux, car il est bien entendu que ce fétiche a la même puissance quand il est suspendu à la chaîne du gilet, qu'aux breloques du sautoir.

Vicomtesse de RÉVILLE.

LIVRES NOUVEAUX

Chez Calmann-Lévy: *Passages historiques,* par Henri Renan.— *Lettres à l'Etrangère*, par H. de Balzac,

Chez Alfred Mame et Fils: *Le duc d'Aumale*, par....

Librairie Académique, Perrin et Cie : *Ascension*, par Charles Danielou. — *Les sonnets de Pétraque à Laure*, par F. Brisset.

Imprimerie Nouvelle : Noel Texier. La Rochelle: *Erreurs des Privilégiés de la Paix perpétuelle.....*

Chez P. Ollendorff : *Les sans Galette,* par Henry de Fleurigny. — *La Montagne d'or*, par Jean Rameau. — *Les Lèvres jointes*, par Maurice Leblanc. — *Les Lendemains d'aujourd'hui*, par Michel Provins. — *Ombres d'Amour*, par Pierre Gauthier.— *Un cœur d'honnête femme*, par Jean Berleux. — *Du côté de chez nous*, par Arthur Chassevau.— *Les Minutes Parisiennes*, par Léon Millot.— *La Fête de Vie*, par Comte Paul d'Abbès. — *Une rencontre*, par Pierre Valdagne.

Chez V. Giard et Brière : *Des religions comparées*, par Raoul de la Grasserie.— *Les paysans et la question paysanne*, par Kareiew.— *Annales de l'Institut International de Sociologie*, par René Worms.— *Interprétation sociale et morale des principes du développement mental*, par James Mark Baldwin, traduit par Duprat.

Chez A. Charles : *Le Médecin Volant*, par G. de Colvé des Jardins. — *Notre Fin,* par René Schwaeblé.— *Vers un refuge*, par le même.

Chez Léon Vanier : *Les visions brèves*, par Léon Delabonne. — *Lyres et Clairons*, poésies de Pimodam.— *Joyeux Théâtre*, par Louis Gailliard. — *Amour, Honneur et Patrie*, par le même.— *Heures Poétiques*. par Alfred Bergeret-Jeannet.

Chez Fayard Frères: *Les poussières de Paris*, par Jean Lorrain. — *A quoi tient la supériorité des Français sur les Anglo-Saxons*, par Anold.

Bibliothèque Artistique et Littéraire : *Le Philosophe et le Forgeron*, par Charles Max

Chez Guillaumen : *La Société future,* par G. de Molinari.

— Berger Levrault et Cie: *Jeanne d'Arc*, par le général Dragomirov.

Au Temple de la Religion de la Science : *Danton le magnanime*, par Strada. — *Le Pari de l'Ere de la Science capitale de l'Univers*, par le même.

Chez Félix Alcan · *La Géologie expérimentale*, par Stanislas Meunier.

— William Heinemann : *A History of Bohemian Litterature*, par Francis comte de Lutzow.

Chez Ch. Delagrave : *Don José*, par José de Saint-Martin.

Editions de la Revue Blanche: *La Faune,* par J.-H, Rosny.

Société Française d'éditions d'art : *De Saint-Pétersbourg à l'Ararat,* par Mme Stanislas Meunier.

Société du Mercure de France : *Sartor Resartus*, par Thomas Carlyle, traduit de l'anglais, par Ed. Barthélemy. — *Carlyle*, par Edmond Barthélemy. — *Les Joies humaines*, par Paul Briquel. — *Le Pauvre Pêcheur*, par Adrien Mithouard. — *Près de toi*, par Gustave Fréjaville.

Chez Ernest Flammarion : *Les Demi-Solde*, par Georges d'Esparbès. — *Les Ouailles du curé Fergeas*, par Fernand Lafargue. — *L'Amour criminel*, par Goron. — *Le Serment de Simonne.* par Pierre de Lans et Emmanuel Gallus. — *Lettres inédites adressées à Mlle Mialaret* (Mme Michelet), par Jules Michelet. — *L'Amour et la Mort*, par Vigné d'Octon.

Chez E. Plon Nourrit et Cie : *Relations secrètes des agents de Louis XVIII* par le comte Renacle. — *Vaine Pâture*, par Jacques Frehel. — *La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*, par P. Thureau Dangin.

Société d'éditions littéraires : *Frères d'armes*, par Albert Monniot. — *Le Mari de Miss Parker*, par E. Thirion.

Chez Constant Dargyr : *Contes d'Amour*, par Alphonse Lemerre.
Bibliothèque de l'Association : *Florilège*, par Victor Thomas.
Chez Hetzel : *Les Ennemis de l'arme française*, par F. Brunetière.
Chez Alphonse Lemerre ; *Les heures bleues*, par Jean Thomas. — *La veillée, d'armes*, par Charles de Halden. — *L'erreur d'Hermane*, par Cardeline. — *La revanche du rêve*, par Gaston de Raimes. — *Le Rhapsode de la Dambovita*, par Hélène Vacaresco. — *Les philosophes et les écrivains religieux*, par J. Barbey d'Aurevilly.— *Fleurs de Givre*, par Paul Collin. — *Fra Gennaro*, par Madame Stanislas Meunier. — *Poésies de Charles Coran*. — *Egla*, par Pierre de Sancy. — *Les douces confidences*, par Henri Giraud. — *Les rêves qui passent*, par Madame Perdriel Vaissiére. — *Vengeance d'amour*, par E. Joliclerc de Rollice.
Chez Leymarie : *Une échappée sur l'infini*, par Ed. Grimard.
Imprimerie Générale . J. Huysmans : *Les chants du silence*, par Liévin Huysmans.
Chez Eugène Fasquelle: *L'élite*, par Georges Rodenbach.— *Bas les armes*, par la baronne de Suttner. — *Le jardin des supplices*, par Octave Mirbeau.
Chez Roux Frassati et Cie : *Alla Vigila*, par G. Piérantoni Mancini.
Chez Perrin et Cie : *L'otage*, par Charles Foley.— *Les sonnets de Pétrarque à Laure* par Fernand Brisset . — *Le double*, par Edouard Schurer. – *La divine aventure*, par Pierre d'Espagnat.
Chez Arthur Rousseau : *Les associations ouvrières et patronales*, par Roger Merlin.
Société Française d'Imprimerie et de Librairie : *Les contemporains*, par Jules Lemaître.
Chez Georges Bellais : *Action socialiste*, par Jean Jaurès.
Librairie Plon : *L'irrémissible*, par Ed. Martin Videau.
Chez Calmann Lévy : *Passage de bédouins*, par Myrian Harry.
Chez Per Lamm : *Le poste des neiges*, par Paul Victor et Margueritte.
Chez Chamuel : *Loetitia*, par S. Pierre Massoni. — *Evolution de l'âme et de la Société*, par Felipe Senillosa, traduit de l'espagnol par Alf. Ebelot.

Le Secrétaire de Rédaction,
A. ALBALAT.

L'Administrateur-Gérant,
L. VERNET.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

UNE EXPÉDITION POLAIRE AU XVIe SIÈCLE

De tout temps les régions glaciales, plus encore que les régions du continent noir, ont appelé à l'action les explorateurs dont la vie a souvent payé les téméraires efforts. Ces désastreuses issues n'ont pas découragé les hommes d'élite qui, à travers les âges, se sont mis au service de la science et du progrès.

Le géographe Pytheas, contemporain d'Alexandre de Macédoine, partit le premier de Massilia pour explorer la zone polaire. Il pénétra dans les grandes solitudes boréales, mais vivant dans un temps qui ne pouvait apprécier ses efforts, il ne récolta que des déboires et des misères.

Depuis le neuvième siècle les Vikings se hasardaient dans les régions du Nord, y faisant des découvertes, qu'ils avaient de la peine à faire parvenir chez eux.

Cent ans plus tard Leif Eriksen et Torfin Karlsevne dépassèrent la ligne séparant l'Atlantique des mers polaires et qui s'étend du Labrador à l'île des Ours et aux mers de la Norwège.

Les voyages de Vikings sont presque tous restés inconnus ; ils ont sans doute atteint les points voisins du Pôle, visités plus tard par Davis et Hudson et même leur découverte de l'Amérique a été à refaire.

Le moyen âge se figurait le pôle comme un vaste océan encerclant la terre. Les découvertes au début du xvie siècle rectifièrent les théories courantes sur les parties inexplorées du globe et modifièrent les idées sur la distribution des eaux et de la terre ferme. Elles firent une grande révolution et menèrent à deux théories différentes.

Les cartes de cette époque montrent tantôt un passage au nord-

ouest ouvrant une voie aux Molluques, tantôt un passage au nord-est. Une autre théorie dépeint le Pôle Nord abordable à travers deux rangées d'îles et sur une carte de l'année 1587 on relève que les eaux de ces parages ne se figent jamais par suite de l'engouffrement d'un fort courant intérieur, déversoir de l'Océan. Sur une carte très curieuse de l'année 1570 un vaste archipel forme barrière entre la « terra cognita » et les régions polaires, coupé à intervalles par des passages menant droit au Pôle. Le Vénitien Cabot poussait les Anglais à chercher un passage au nord-est ou au nord-ouest pour atteindre l'Asie par la voie la plus directe. Ce problème hantait les esprits des navigateurs du XVIe siècle, jusqu'à ce que Baffin l'eut déclaré insoluble. L'histoire nous montre l'étrange fait que les découvertes de Cabot et de Colombe ont établi la puissance maritime de leur pays d'adoption au détriment de Venise et de Gênes, leur patrie.

Vers 1551 quelques grands négociants de Londres voyant dépérir leur commerce par la concurrence des Espagnols et des Portugais écoutèrent les conseils de Cabot et résolurent de fonder une société, dont chacun des membres dut fournir 25 livres sterling pour constituer les 6000 livres nécessaires à l'armement de trois navires.

Les trois navires partirent le 10 mai 1553 de Rateliff sous le commandement du capitaine général sir Hugh Willoughby.

Dans une violente tempête les deux navires, la *Bona Esperanza* et la *Bona Confidentia* furent brisés sur la côte de Laponie près de l'embouchure de la Warsina et l'équipage entier composé de 70 hommes périt misérablement de faim et de froid.

Avant de rencontrer ce fatal sort sir Hugh Willoughby avait touché terre à Nova Zembla, étant le premier à visiter cette île désolée.

Richard Chancelor, chef pilote du troisième navire, l'*Edward Bonaventure*, commandé par Stephen Burrough eut plus de succès, il pénétra dans la mer Blanche et atteignit le 21 août 1553 l'embouchure occidentale de la Dwina et se rendit de là par voie de terre à la cour de l'empereur de Moscovie, à Moscou.

Après le retour des débris de son expédition, la compagnie obtint une charte royale. Le Parlement la reconnut en 1566 sous le titre de : « Compagnie de négociants anglais pour la découverte d'un nouveau commerce » appelée tout court « Compagnie de Moscovie ». Burrough accomplit plusieurs voyages pour elle,

ainsi que Charles Jackman et Arthur Pet. En 1580, ces deux derniers eurent mission de découvrir le passage septentrional, mission qui ne devait être accomplie que trois siècles plus tard par Nordenskjöld. — Pendant que les Anglais se perdirent en vains efforts et ne réussirent qu'à établir quelques relations commerciales avec la Russie septentrionale, les Hollandais se mirent à la tête de ce mouvement explorateur.

Dans l'intérêt de leur commerce et de leur navigation ils sentirent le besoin de trouver un passage au nord pour pouvoir atteindre les Indes sans rencontrer sur leur route les Espagnols et les Portugais avec lesquels ils avaient engagé cette longue lutte qui devait finir par la libération des Provinces-Unies et par la décadence de l'Espagne.

C'est un Français qui a le premier essayé de réaliser ce projet.

Pierre de Moucheron, baron de Boulac, Moucheron Corbu et Lunière en l'Isle de France, fils de Jean de Moucheron et de Margherite de Cononos, né en Normandie dans les environs de 1508, s'établit à Middelbourg en Zélande pour se vouer au commerce et à la navigation. Il y épousa en 1534 Isabeau, fille d'Antoine de Gerbier de Middelbourg.

C'est un fils issu de ce mariage, Balthasar de Moucheron, alternativement établi à Veere et à Middelbourg, et duquel descendent les ducs anglais de Dorset, Graven et Middlesex, qui adopta conjointement avec ses associés Janjansz Carel et Dirck van Os, le projet d'atteindre les Indes par un passage au nord. Comptant parmi les plus importants négociants hollandais qui firent le commerce de la mer Blanche il obtint facilement le concours du prince Maurice d'Orange et des Etats-Généraux.

Avec Jacob Valck, trésorier de Middelbourg et le docteur François Maelson d'Enkhuizen, ils équipèrent deux petits navires le *Cygne*, de Veere, et le *Mercure*, d'Enkhuizen, jaugeant chacun 100 tonnes, pour entreprendre un voyage en Chine par le Nord. Les amirautés de la Frise Occidentale et de la Zélande leur prêtèrent des autorisations et des secours.

Un cousin de Moucheron, François de la Dale, qui avait longtemps vécu en Russie accompagna l'expédition ; embarqué sur le *Cygne*, en qualité de trafiquant et d'interprète, et fut assisté dans cette besogne par le Slavon Christofle Splindler, qui avait fait ses études à l'université de Leyde.

Cornélis Nai, natif d'Enkhuisen, qui avait été pendant quelques

années pilote en Russie au service de Moucheron, commanda le *Cygne.*

Le *Mercure* fut commandé par le capitaine Brant Tetgales, assisté de Jan Hughes de Linschoten, trafiquant, chargé en même temps du journal.

Stimulée par cet exemple, la ville d'Amsterdam voulut participer à l'entreprise ou plutôt en entreprendre une à ses frais, avec la seule différence du système à adopter. Au lieu d'atteindre la Chine en passant entre Nova-Zembla et le continent Russe, les Amsterdammois, conseillés par Plancius, célèbre cosmographe, décidèrent de prendre la route plus facile par le nord de Nova-Zembla.

On arma donc un troisième navire dont le capitaine Willem Barents se fit accompagner par un bateau de pêche, attaché au port de Terschelling. Barents, excellent marin, et doué d'une rare énergie, avait profondément étudié le problème du Pôle et possédait une vaste connaissance astronomique.

Le 4 juin 1594, la petite flotte, commandée par Cornélis Nai se réunit à la hauteur de Texel et il fut convenu de naviguer ensemble jusqu'à Kildin, sur la côte de Laponie. Le lendemain, l'amiral ordonna la mise à la voile, mais ceux d'Amsterdam restèrent en arrière, n'étant pas encore appareillés.

Ils se retrouvèrent tous à Kildin, entre le 21 et le 23 juin. Barents se sépara d'eux le 29 pour atteindre Nova-Zembla. Promesse fut donnée que si l'on manquait de se rencontrer au delà de cette île et qu'on eut à retourner, on s'attendrait jusqu'à la fin de septembre à Kildin.

Le 2 juillet, Nai et Tetgales partirent pour l'île de Waigat, située entre les détroits de Yugorsky et de Burrough. Willem Barents atteignit l'île d'Orange à 77° au nord de Nova-Zembla, et pour ne pas être bloqué par la glace, il se dirigea le 1er août vers le lieu de rendez-vous. Le 15 août il se rencontra près de l'île Mathieu avec Nai et Tetgales, revenant par le détroit de Yugorsky de la mer Kara et ils rentrèrent ensemble vers le milieu de septembre.

Malgré ces résultats peu brillants, les Etats résolurent en 1595 de tenter un autre effort, non seulement avec le but de découvrir le passage au nord, mais aussi pour écouler une cargaison de marchandises sur le parcours. Plancius donna les principales instructions et sept navires, dont deux d'Amsterdam, deux de Zélande, deux d'Enkhuysen et un de Rotterdam furent armés et

chargés de marchandises et d'argent monnayé, sur lesquels Heemskerk dut veiller comme chef de trafic.

La flotte se composa du *Griffon* jaugeant 200 tonneaux, ayant à son bord l'amiral Cornélis Nai.

Le *Cygne* de 100 tonneaux, sous Lambert Gerrits Oom d'Enkhuysen. L'*Espoir* de la même ville, vaisseau de guerre de 200 tonnes, commandé par le vice-amiral Tetgales. Le *Mercure* également d'Enkhuysen, jaugeant 100 tonneaux, sous le capitaine Thomas Willems.

Le *Lévrier* vaisseau de guerre de 200 tonnes, d'Amsterdam, commandé par Willem Barents, chef-pilote de la flotte.

Un yacht de 100 tonnes, sous Harmen Jansz, d'Amsterdam, et finalement un petit yacht de 40 tonneaux, de Rotterdam, conduit par le capitaine Hendrick Hartman.

François de la Dale et Splindler accompagnèrent l'expédition, le premier en qualité de haut-commissaire de son Altesse le Prince d'Orange et des Etats-Généraux des Provinces-Unies, desquels ils eurent commission et autorisation.

La flotte quitta Texel le 2 juillet pour rentrer par la Meuse le 18 novembre, après avoir atteint le 20 septembre son point le plus élevé à 72 1/2° et sans avoir obtenu aucun résultat commercial.

L'esprit pratique des gouvernants se préoccupait toujours sérieusement de la solution du problème, et malgré le peu de succès des efforts antérieurs, les Etats de Hollande promirent une prime considérable à celle des villes qui accomplirait cette mission.

La municipalité d'Amsterdam, tentée par cette brillante promesse prit la résolution suivante dans sa séance du 25 mars 1596.

« Les Etats de Hollande et de la Frise Occidentale, ayant
« proposé dans leur dernière séance d'armer des bâtiments pour
« tâcher de trouver un passage au Nord, laquelle proposition a
« été rejetée; les Etats ont voté une prime de 25.000 florins,
« destinée à celles des villes ou à ceux des particuliers qui trouve-
« ront le dit passage. (1)

« Comme on a bon espoir de trouver ce passage, ce qui serait
« de la dernière importance pour le commerce et la richesse de

(1) C'est une chose peu connue, mais non moins avérée que le baron Nordenskjold qui se fit en 1879 avec la *Véga* un passage au nord de l'Asie, réclama cette prime en vertu de l'arrêt rendu en 1596 par les Etats-Généraux. Le gouvernement Hollandais rejeta cette demande sous prétexte que la résolution n'était plus en vigueur.

« notre bonne ville, les bourgmestres et les 36 conseillers ont « résolu d'armer sans délai deux navires, l'un jaugeant de 50 à 60 « et l'autre d'environ 30 tonnes, et cela aux moindres frais, « entendant par cela qu'ils ne dépasseront pas les 12.000 florins. « Pour accélérer cette équipement, le conseil désignera des per- « sonnes qui, d'après leurs ordres et instructions se chargeront de « cet armement ».

L'appareillage fut vigoureusement poussé, on s'occupa de l'achat des provisions, consistant en majeure partie de salaison, biscuits, beurre et fromages. Un équipage d'hommes de choix fut enrôlé et pour être sûr de leur dévouement et ne pas devoir craindre la nostalgie, on les choisit non-mariés.

Le commandement des deux navires fut confié à Jacob van Heemskerk, qui perdit la vie en 1609 à la bataille navale de Gibraltar, et à Jan Cornélis Rijp, Willem Barents, le marin éprouvé fut nommé chef-pilote.

Le 10 mai, les deux navires quittèrent Amsterdam. Après quelques retards causés par des petits accrocs, ils mirent à la voile le 18 et se trouvèrent le 22 à la hauteur de Fair, île de la groupe Shetland.

Le 1er juin le soleil ne se coucha plus et quelques jours après on observa au ciel une fort étrange constellation, le soleil apparut flanqué de deux parélies traversées de deux arcs-en-ciel, tandis que deux autres arcs coupèrent en sens inverse tout l'espace lumineux. Entre Barents et Ryp un différend s'éleva sur la route à suivre. Ryp refusa d'accepter la proposition de Barents de se diriger vers l'Est, Barents dut céder à Ryp et ce désaccord eut l'étrange avantage de mener à la découverte de l'île de Spitzbergen. Le 5 juin on fit la rencontre des premiers glaçons. Au 74e degré on côtoya une grande étendue de glace et une île d'environ cinq lieues de circonférence se montra aux regards.

Le 10 juin ils l'abordèrent en canot pour la reconnaître et après vérification de leur boussole ils firent l'ascension très dure d'un rocher à pic d'où ils rapportèrent quantité d'œufs de mouettes.

Le surlendemain nos navigateurs virent pour la première fois, sur un glaçon un énorme ours blanc. Les hommes se jetèrent dans le canot croyant le capturer à l'aide d'une corde à nœud coulant, mais le fauve les accueillit d'une façon si menaçante qu'ils durent chercher du renfort.

L'ours essuya plusieurs coups de feu sans en recevoir grand

mal et après une longue lutte on finit par l'abattre à coups de cognée.

En 1822 une station de pêche y fut établie par des Norwégiens, dont l'exemple fut bientôt suivi par des Russes.

L'abondance des poissons séjournant dans ces parages attira l'attention de la « grande Société Allemande de pêche ». Elle arma en 1898 un croiseur pour y faire une reconnaissance et dernièrement elle vient d'y diriger deux navires, chargés de matériaux pour l'établissement d'une station.

Cette île encore non occupée contient des riches gisements de charbon et avec les idées tendant vers l'extension coloniale il est à prévoir que sous peu l'Empereur d'Allemagne ne vienne mettre la main sur cet endroit éloigné.

Le 13 on quitta l'île des Ours, c'est ainsi qu'on la nomma en souvenir de cette chasse, pour tomber le 19 juin à 80° 11 sur l'île de Spitzbergen, qui parut d'une vaste étendue. Le surlendemain on jeta l'ancre et on aborda en deux chaloupes pour prendre du lest. A cette occasion nos gens eurent à soutenir un long combat avec un ours blanc qui, avant d'être assommé fit presque chavirer une des embarcations. Ils reconnurent l'île et emportèrent une quantité d'œufs d'oies sauvages.

Le 23 juin ils leverent l'ancre se dirigeant vers le N.-O. mais les glaçons leur barrant la route ils furent obligés de retourner vers Spitzbergen où ils firent une reconnaissance pendant laquelle ils ramassèrent plusieurs dents de morse. Après avoir quitté la côte à cause des masses de glaçons on mit le cap au Sud, arrivant bientôt en vue de l'île des Ours. Quantité d'oiseaux effarouchés par l'apparition insolite d'un navire se jetèrent dans les voiles. On résolut de tenir conseil pour décider de la route à suivre. Ryp alla trouver Barents à son bord et lui fit la proposition de pousser jusqu'au 80e degré, étant sûr d'y trouver un passage, ce dernier s'y refusa. Ne pouvant tomber d'accord on résolut de se séparer. Ryp fut forcé vers le 6 octobre de se réfugier dans le port de Cola et retourna en Hollande le 1er novembre. Barents continua le 2 juillet sa route vers l'Est, le 13 à 73°, il fut bloqué par d'énormes banquises qui le serrèrent le lendemain si étroitement qu'il eut de la peine à s'en tirer sans avarie.

Après avoir longé l'île de Nova-Zembla la glace força les Hollandais le 19 juillet de jeter l'ancre à proximité de l'île de la Croix où ils avaient planté deux croix à leur précédent voyage.

Ils y abordèrent, mais n'étant pas armés ils durent regagner leur canot pour échapper aux poursuites de deux ours. Le lendemain ils y retournèrent pour planter une troisième croix et y faire leur lessive. A deux reprises ils soutinrent des combats avec des ours et en tuèrent et dépouillèrent un.

Le 4 août on circumnaviga l'île et on chargea des cailloux pour servir de lest. Un épais brouillard força nos marins à s'amarrer à un large glaçon, qui se mit à rompre avec un terrible fracas pendant une tempête de neige, le soir du 10, et ils eurent juste le temps de couper l'amarre de la poupe pour ne pas être brisé.

Après avoir manqué d'être complètement bloqué, ils atteignirent les îles d'Orange le 15 août.

Afin de chercher un bon mouillage, dix hommes se rendirent en canot à Nova-Zembla, ils y escaladèrent une montagne d'où ils purent reconnaître le terrain et trouvèrent la mer dégagée au Sud-Est.

Croyant avoir gagné la partie ils rentrèrent précipitamment à bord pour en faire le rapport, et mirent aussitôt à la voile.

La joie fut de courte durée, car bientôt la glace obstrua le chemin et força les navigateurs de rétrograder.

Le 21 ils s'engagèrent dans le Port-de-Glace et le lendemain ils doublèrent le Point-de-l'Ile jusqu'à ce que le brouillard les eut obligé de s'amarrer à une montagne flottante, qu'ils escaladèrent, remportant de sa cime couverte de terre végétale une quarantaine d'œufs.

La pression de la glace qui avait brisé le gouvernail et aplati un canot contre les parois du navire diminuant, on résolut de profiter de ce répit pour atteindre le Waigat en longeant la côte méridionale de Nova-Zembla. Ne trouvant pas d'issue les Hollandais perdirent courage et l'idée de rebrousser chemin les hanta. Après avoir louvoyé dans tous les sens du vent ils dépassèrent enfin le Port-de-Glace au moment où l'amoncellement des glaces paralysa tout mouvement. Dans un effort pour se dégager en cassant la glace à coups de hache trois marins faillirent se noyer, Le soir du 26 août ils se trouvèrent à l'Ouest du Port-de-Glace où ils atterrirent sans se douter que l'hiver polaire devait les emprisonner dans cet endroit pendant de longs et funestes mois.

Le lendemain, les glaçons soulevèrent le navire à l'avant de quatre pieds et on tâcha en vain de casser les blocs au moyen de leviers ; une tempête de neige s'éleva et les bois commencèrent à

gémir et à craquer d'une façon alarmante. Le dernier août il y eut un court moment de répit, mais la pression redevint telle le 1er septembre qu'on crut utile de quitter le navire et de transporter le canot à terre muni de provisions et d'armes, car on vivait dans la crainte de voir tout écrasé par les immenses glaçons flottant à proximité. Le temps favorable du 6 septembre remplit un instant ces navigateurs d'un vain espoir.

En reconnaissant l'île on trouva une rivière d'eau douce remplie de bois flottants et sur ces bords de fréquentes traces de rennes et d'élans.

Le 11 un conseil fut tenu, et se voyant dans l'impossibilité de reprendre le large, les Hollandais se résolurent à l'hivernage en attendant, avec la grâce de Dieu, une meilleure saison. Pour mieux se garantir contre les intempéries et les attaques des fauves, ils décidèrent la construction d'un abri.

Ils arrêtèrent leur choix sur un endroit de la côte où le courant avait jeté plusieurs arbres déracinés, ils empilèrent ce bois pour qu'il ne fut pas enseveli par la neige et s'occupèrent de la fabrication d'un traîneau pour le transport des matériaux nécessaires à la construction de l'abri. Ce transport, dur travail, prit plus de deux semaines, car les jours décroissant sensiblement ne permettaient que deux voyages par journée.

Le froid devint si intense que le 21 septembre on dut déménager la cambuse à l'intérieur du navire, tout gelant sur le pont.

Le maître-charpentier dont les services étaient indispensables à ce moment, fut la première victime du terrible climat. Il se trouva fort mal le 22 et malgré les soins qu'on lui prodigua, il expira le lendemain. La dureté du sol ne permettant pas de creuser une tombe, on déposa ses dépouilles dans une crevasse, leur faisant un linceul de la neige. Après cette triste besogne, les montants du futur abri furent posés. Le travail était dur, mais on le poussait activement malgré le froid qui était si terrible que les clous que les hommes avaient l'habitude de serrer dans la bouche pendant qu'ils maniaient le marteau s'y congelèrent et causèrent en les enlevant des plaies saignantes très cruelles.

Les constructeurs furent souvent inquiétés par les ours et quelquefois ils ne durent leur salut qu'à la vitesse de leurs jambes. Malgré les rafales de neige qui les forçaient au chômage, ils couvrirent la maison le 6 octobre. L'architecture en était, on le comprendra, fort rudimentaire et le toit en planches, provenant

de la démolition du tillac, était construit à plan incliné pour faciliter l'écoulemeut des eaux et pour empêcher les courants d'air et la neige de jouer à travers du plafond on le calfeutra de couvertures de laine. Le lendemain on démolit le logement de l'arrière pour achever les cloisons, mais les jours suivants les tempêtes interrompaient tout travail et ne pouvant se risquer au dehors ils furent obligés de s'abriter dans le navire à moitié démoli. Après ce répit on déménageait les provisions et les ustensiles.

Les ours devenaient extrêmement hardis et poursuivaient les hommes désarmés jusque sur le pont, de sorte qu'ils devaient grimper dans les agrès ou sur le bastingage pour échapper à leurs dangereuses caresses, seuls, les coups de feu parvenaient à les chasser. Le 21 octobre, on transporta à terre les dernières provisions, de sorte qu'on put supprimer la garde du navire pendant la nuit. La gelée ayant fait sauter les cercles de plusieurs barils, causa la perte de leur contenu ce qui était fort regrettable. Ce même jour, un malade fut conduit en traîneau à l'abri et après on déménagea le cabestan et on tira l'ancre sur le pont pour qu'il ne se perditpas sous la neige. Pendant cette besogne, trois ours qui voulurent grimper sur le pont attaquèrent les hommes. N'ayant pas sous la main des mousquets, ils se défendirent avec une hallebarde et un esponton, mais les ours ne démordant pas, on finit par leur jeter des tisons, à la fin, Barents les fit décamper en se servant de sa demi-pique en guise de javelot.

Les hiverneurs eurent la bonne chance de tuer un renard, dont ils fabriquèrent une excellente gibelotte, qu'ils mangèrent à la lueur d'une lampe de leur invention, alimentée de graisse d'ours. Etant très incommodés par les courants d'air glacials qui traversaient le toit, ils le couvrirent de coquillages ramassés sur la plage.

Le 4 novembre, le soleil disparut pour faire place à la lune, dont la tranquille lueur ne devait pas quitter de longtemps le ciel ; à cette occasion, le chirurgien ordonna pour tous un bain chaud préparé dans un fût à vin, et qui leur fit, paraît-il, un immense bien.

Le mouvement de leur horloge s'étant arrêté par la formation de glaçons à l'intérieur, ils tâchèrent en vain d'y remédier en alourdissant les poids, et malgré l'usage du sablier, ils s'embrouillaient dans les heures.

Pour ménager le pain et la boisson dont la provision commençait à diminuer sensiblement, on distribuait les rations à chaque homme ; par contre on avait de la viande et du poisson en suffisance. Le bois fut constamment renouvelé et on profita d'une journée favorable pour visiter le navire. Il avait fait beaucoup d'eau qu'on ne put pomper à cause de la gelée.

On fabriqua une trappe pour prendre des renards. Composée d'une douve et du touron, elle fonctionnait très bien, malgré sa simple construction ; on la posa au dehors, munie d'une ficelle sur laquelle on tirait à l'intérieur pour faire tomber le filet et on prit le premier jour un renard qu'on mangea rôti, arrosé d'un gobelet de neige fondue.

Pour se garantir du froid qui mettait deux doigts de glace au plafond et même à l'intérieur des couchettes, chacun des hommes reçut un grand morceau de drap et du linge pour faire de doubles chemises ; souvent on bassinait les lits avec des pierres chaudes.

Les nombreux renards qui rôdaient autour, étaient si peu craintifs que l'un d'eux entra dans la cabane. Il fut écrasé par Barents entre les battants de la porte. De leur fourrure, on fabriqua des bonnets bien chauds et pour en prendre plusieurs à la fois, on construisit des trappes en planches avec des lattes fixées autour en terre pour les empêcher de s'échapper en creusant une issue dans la neige.

Le chirurgien ne connaissait que deux remèdes efficaces, le bain chaud et la purgation et aussitôt que quelqu'un éprouvait un malaise, le bain ou la purge était prescrit.

La maison se trouvait presque entièrement enfouie à la suite des tempêtes de neige, ce qui diminuait l'intensité du froid, mais avait en même temps le désavantage de bloquer ces hiverneurs qui, pour se ménager une sortie étaient chaque fois obligés de creuser un passage.

Le 7 décembre on alla prendre à bord le charbon de terre réservé pour les grands froids et le soir pour ne rien perdre de sa chaleur on boucha stupidement la cheminée. Tous faillirent être asphyxiés.

L'un des hommes, se sentant pris de malaise et en devinant la cause eut la force de se lever, d'ouvrir la porte et de déboucher la cheminée, ce qui fut le salut ; depuis cet accident, le charbon fut banni. Les renards fournissaient toujours une excellente nourriture et qui maintenait la petite troupe en bonne condition.

Le cuir des chaussures s'étant durci comme de la corne on fabriqua des chaussons de bois recouverts en peau de mouton et assez larges pour être portés sur une triple paire de bas.

La provision de bois s'étant épuisée on alla chercher le bois empilé au dehors enseveli sous une couche de neige, qui dépassait la hauteur de la maison.

L'année expirante ne vit pas de joyeux réveillon et, on passa tristement le nouvel an, dont les premiers jours se marquèrent par un temps horrible, qui empêchait toute sortie jusqu'à la fête des Rois, cependant malgré leurs misères, nos hollandais célébrèrent cette fête en mangeant, selon la tradition de la patrie, des crêpes à l'huile.

Le 10 janvier ils purent se rendre au navire, qui avait fait beaucoup d'eau et y relevèrent de nombreuses traces d'ours. Le temps étant plus favorable, les hommes purent prendre du mouvement et se donner de la distraction par des jeux et des exercices.

Le froid devenait moins poignant dans la journée et vers le milieu de janvier une faible clarté rougeâtre laissa deviner la présence si ardemment désirée du soleil. Remplis d'une grande joie les navigateurs crurent à leur proche libération. Un homme de l'équipage, qui avait été longtemps souffrant rendit le dernier soupir le 26 du mois et cette seconde victime fut confiée le lendemain à la terre glacée qui l'avait immolé. Ce même jour de deuil le soleil fit sa radieuse apparition et l'espoir dans les cœurs de ces hommes éprouvés, qui souffraient beaucoup du scorbut, à cause de la fréquente consommation de viande salée.

Avec la hausse de la température les renards disparurent et les ours firent leur réapparition.

La neige tombait drue et pour ne pas déblayer chaque jour leur porte, les hommes entraient et sortaient par la cheminée, ils introduisaient même par cette voie extraordinaire le combustible qui commençait à se faire rare. Au milieu de février on se mit à déblayer la maison, mais on fut souvent dérangé par les ours qui s'approchaient avec une extrême hardiesse. Une de ces bêtes tuée fournit plus de cent livres de graisse.

Au début du mois de mars, après une tempête de neige, la mer se trouva libre sur une vaste étendue.

Les Hollandais craignirent que le navire ne leur fut enlevé par la débâcle des glaces, mais ne pouvant encore rien entreprendre ils se décidèrent à attendre et à s'armer de patience.

Après quelques journées d'une température relativement douce le milieu de mars se marqua par le retour d'une terrible gelée. Ce froid fit retomber les nombreux malades qui s'étaient un peu remontés pendant le haussement de la température.

Les valides même en éprouvèrent les suites et la plus dure corvée fut pour eux d'aller à l'approvisionnement du bois.

En visitant le navire ils constatèrent avec bonheur que la débâcle ne l'avait nullement avarié à cause de la forte ceinture de glace protectrice qui l'entourait. — Craignant que le bois ne s'épuisât ils se décidèrent de brûler du charbon, dont ils avaient gardé une quantité et cela en dépit du grand danger qu'ils avaient couru.

A la fin de mars le temps se radoucit encore une fois et ils en profitèrent pour déterrer la maison dans l'espoir que cela serait pour la dernière fois. Ce travail fini ils s'attelèrent aussitôt au traîneau pour chercher du bois, leur provision étant épuisée, mais leur faiblesse les obligea d'aller à six à cette corvée. Une autre escouade qui s'était rendue au navire, pour en faire l'inspection, trouva qu'il n'avait pas bougé mais que les ours avaient rongé le cable. qu'ils rafistolèrent et couvrirent de paquets de neige pour le mettre hors d'atteinte de la voracité des ours.

Ces fauves devenaient chaque jour plus hardis, et certaine nuit, une bête affamée, énorme, essaya d'enfoncer la porte de leur abri, et comme celle-ci ne céda pas il monta sur le toit et s'efforça en pousant des rugissements formidables, d'entrer par la cheminée ce qui ne lui réussit pas. Leur angoisse fut grande, car la poudre étant mouillée par le brouillard ils ne purent atteindre l'animal à coups d'arquebuse.

Le lendemain matin ils trouvèrent l'enveloppe de la cheminée toute déchirée à coups de griffe et pour barrer le passage du toit ils le bordèrent tout au tour de pieux pointus. En dépit de cette palissade un autre ours monta sur le toit la nuit suivante et y mena une vie du diable. Pour mettre fin à ces algarades nocturnes et pour plus de sécurité ils creusèrent un fossé de dix pieds de profondeur qui entourait leur maison à une distance de trente pieds. Ses bords furent rejoints dans la journée par des planches mobiles qu'on retirait la nuit. Malheureusement tout ce pénible travail fut fait en vain car bientôt après de furieuses rafales de neige comblèrent le fossé.

Les chaussures était dans un piteux état ils s'ingénièrent à en

fabriquer des neuves avec le feutre de leurs chapeaux, ce qui leur fournit une chaude enveloppe. A la fin d'avril le froid diminua sensiblement et ils purent faire leur lessive dehors près de piles de bois à brûler où ils transportèrent leur chaudron. Au retour ils tombèrent sur un ours mourant, blessé l'avant-veille, qu'ils achevèrent à coups de pioche et qui leur fournit un nouveau stock de graisse. Pour se dérouiller un peu après leur long repos forcé, ils firent une piste dans la neige et s'y livrèrent à toutes sortes d'exercices.

Un jour ils ramassèrent sur le pont du navire, dans un tonneau renversé un oursin de deux à trois semaines, qu'ils emportèrent dans l'intention de l'élever pour le ramener en Hollande. Mais bientôt ils le tuèrent car la mère attirée par l'odeur venait rôder la nuit autour de leur maison en poussant de longs hurlements plaintifs. Dans les premiers jours de mai la provision de gruau et de viande se trouva épuisée et Heemskerk distribua le contenu du dernier baril de lard salé qui devait durer trois semaines. La neige recommença à tomber et comme la glace resserra de nouveau leur navire ils craignirent de ne pouvoir partir avant la fin de juin. Au milieu du mois de mai Barents s'entretint avec Heemskerk sur les moyens dont on disposait pour retour et il fut décidé d'attendre jusqu'à la fin du mois pour le renflouage du navire et en cas où il serait impossible on tenterait le voyage en canots.

Les hommes se préparaient à cette éventualité en prenant beaucoup d'exercice ; un matin qu'ils jouaient à la barre ils furent surpris par un ours qui, avant de succomber sous les balles et les coups de massue se jeta sur un homme et lui mit en lambeaux le bras gauche ; la plaie affreuse se guérit contre toute attente en peu de temps. On s'occupa de la réparation des hardes et comme le bois vint à manquer on démolit les planches de l'entrée pour les brûler. Le 29 mai ils déterrèrent avec beaucoup de peine le canot enseveli sous la neige et allèrent ensuite au navire pour y chercher un foc, des cordes et tout ce qui put servir à son appareillage. Avec d'immenses efforts ils traînèrent le bateau près de la maison pour le transformer en vue d'un long et pénible voyage, le renforçant en plusieurs endroits avec les démolitions du plafond. Au milieu de cette besogne ils furent inquiétés par un ours, qu'ils tuèrent et dont ils mangèrent le foie. A la suite de ce repas plusieurs hommes tombèrent sérieusement malade, trois d'entre eux souffrant d'une violente enflammation de l'épiderme,

dont ils se tirèrent avec peine. Le 4 juin le bateau transformé fut transporté près du navire et le lendemain on prépara tout pour le voyage en y portant les agrès, les mâts, les cordes et les autres accessoires.

On chargea les deux canots d'autant de marchandises qu'on put, en plus de deux coffres remplis d'argent, treize tonneaux de biscuits, un de fromage, deux d'huile, six barriques de vin et un grand morceau de lard.

Barents sérieusement malade et depuis longtemps alité avait composé une rélation détaillée de l'hivernage qu'on suspendit dans la cheminée de l'abri, renfermée dans une corne à poudre. Heemskerk dressa un acte en double pour chacun des canots signé de la majeure partie des hommes et racontant les péripéties de l'expédition et les raisons qui les forçaient de quitter Nova Zembla en bateaux ouverts. On lança les canots avec beaucoup de peine le 13 juin et le lendemain matin on partit après avoir transporté à bord les infirmes Barents et Klaas Andries, chacun des bateaux recevant un malade.

Le 16, un vent du sud les poussa vers les îles d'Orange, où l'on atterrit emportant deux barils et un chaudron pour faire de l'eau en fondant de la neige. On captura trois oiseaux et au retour la glace cédant sous les pas de Heemskerk celui-ci faillit se noyer. Ce jour-là cinq lieues marines furent faites à la voile. Le 17, la glace les enserra tellement qu'ils crurent être complètement écrasés, pour échapper à ce sort Gerrit de Veer, le plus agile de tous, s'offrit pour entreprendre la dangereuse besogne d'accrocher une amarre ; à quatre pattes il rampa d'un glaçon à l'autre et réussit à l'attacher à une banquise. Ce fut le salut, car l'équipage en tirant de toutes ses forces sur le câble réussit à hâler les embarcations sur la glace stable où l'on débarqua tout y compris les malades.

Les embarcations avaient beaucoup souffert et demandèrent un sérieux radoub, heureusement du bois flottant leur permit d'allumer du feu pour la fonte de la poix. Ils campèrent sur la glace pendant six jours ; le quatrième jour fut marqué par un deuil cruel. Ils eurent la douleur de perdre leur fidèle compagnon, l'intrépide et savant Barents, qui expira après d'atroces souffrances dans les bras de ses amis. Peu après mourut à son tour le second malade, Klaas Andries.

Le 22 juin, ils rechargèrent les bateaux, et, traînant ce lourd

fardeau sur un long parcours semé d'obstacles, ils les remirent à flot avec des peines inouïes. Le lendemain ils se trouvèrent à 76° 30' au point de la Consolation. Le 24 juin, ils furent enserrés par la glace à la hauteur du Cap Nassau; où quelques hommes allèrent chercher du bois pour cuire leur frugal souper de biscuits délayés dans de la neige fondue. Au grand matin une soudaine tempête brisa leur foc et les empêcha malgré leurs coups d'avirons désespérés, d'atteindre la terre. Heureusement le vent tourna à propos et ils purent toucher la glace ferme. Les embarcations attrapant trop d'avaries entre les glaçons, on les déchargea le 28 et on les poussa sur la glace, où une tente de voiles fut installée pour permettre un court repos. Les morses pullulaient dans ces parages, et le soir l'homme placé en vedette donna l'alarme à l'approche de trois ours, dont un tomba sous les balles ; le lendemain son corps fut dévoré par trois de ses cogénères. Dans l'après-midi du 1er juillet une masse de glace flottante heurta si violemment le glaçon où l'expédition campait qu'il se rompit, submergeant tous les effets qui furent repêchés à grand peine. On radouba ensuite le bateau qui avait été le plus avarié et à travers la glace on alla à terre pour chercher du combustible, en route on retrouva plusieurs objets submergés que le courant avait porté sur la plage. Malgré le beau temps l'état du neveu de feu Klaas Andries, Jan Frans, malade depuis longtemps s'empira à vue d'œil, et sa pénible existence prit fin au matin du 5 juillet. La dépouille fut religieusement déposée à terre et couverte d'un linceul de neige. Au retour de cette triste équipée, les hommes pressés par la nécessité de la vie abattirent plusieurs oiseaux dont ils firent un succulent repas, en dépit de leurs sombres pensées. Le dégel s'annonça par une petite pluie fine, dont ils avaient presque perdu le souvenir et comme la glace s'effritait, Heemskerk donna l'ordre de recharger les effets. Aussitôt on se remit à la nage, mais après une course vers l'ouest de quelques heures la pression de la débâcle les força de se garer à nouveau sur la glace. A plusieurs reprises on fit des tentatives pour traverser la masse compacte des glaçons, répétant toujours le même jeu épuisant pour éviter leur mortelle étreinte. Enfin, le 13 juillet, trois hommes se rendirent à l'île pour s'orienter et ils relevèrent à l'ouest l'île de la Croix. On résolut d'y aller pour voir si des Russes n'y avaient pas séjourné pendant leur absence, ce qui n'avait pas été le cas. Au retour, nos hommes eurent la

bonne chance de dénicher 70 œufs de canes. Mais comment emporter cette aubaine ? Après délibération, l'un des leurs ôta sa culotte dont il ferma les bouts par une ficelle, on fourra les œufs dans ce sac improvisé, un bâton reposant sur les épaules de deux hommes maintint ce fragile bagage qui arriva ainsi en lieu sûr. Le lendemain un canard sauvage et des œufs frits fournit un succulent repas.

Le temps doux et pluvieux n'empêchait pas la glace de barrer constamment le chemin, obligeant les pauvres navigateurs à répéter toujours la pénible manœuvre du garage et de la remise à flot du bateau.

Le 19 juillet sept hommes se rendirent à l'île de la Croix et trouvèrent la mer ouverte à l'Ouest. On s'empressa de mettre les bateaux à flot qui, filant d'une bonne allure dépassèrent le lendemain la Pointe Noire à 12 lieues de distance de l'île de la Croix. Vers le soir on longea l'île de l'Amirauté. Une compagnie de morses dérangée dans son repos par ce passage insolite se mit à la poursuite des bateaux et manqua les faire chavirer, mais grâce à la bonne allure des embarcations ce danger fut encore évité.

Le 21 juillet ils firent plus de dix lieues laissant derrière eux les caps Plancius et Langenes, le premier distant de huit lieues de l'île de l'Amirauté. Le jour suivant un vent favorable les porta vers le cap Kaan où ils abordèrent pour chercher des œufs, ils en trouvèrent quantité et tuèrent 22 canes à coups de cailloux. Ces bêtes y pullulaient et n'avaient probablement jamais été troublées par la présence des hommes, car elles étaient si peu sauvages qu'elles se laissèrent attraper à la main. En cet endroit un arrêt d'un jour fut imposé par un épais brouillard et le caprice du vent; ce dernier se raviva peu à peu jusqu'à souffler en tempête, ce qui força de chercher un abri dans une anse à 73° 10'.

Le 27 juillet à minuit les Hollandais dépassèrent le Point de la Croix et le lendemain ils eurent l'immense joie de rencontrer dans la baie de Saint-Laurent deux navires russes, les mêmes qu'ils avaient rencontré à l'aller dans le détroit de Waigats. La majeure partie de l'équipage souffrant horriblement du scorbut resta dans les bateaux, pendant que les quelques valides atterrirent et reçurent un chaleureux accueil de la part des Moscovites. A défaut d'interprète la conversation se fit par signes et les Russes émus de la détresse des Hollandais leur donnèrent quantité de vivres.

Ils reconnurent de Veer et Heemskerk et ce dernier mena le capitaine et son second à son bord, pour leur offrir en cadeau ce qui lui resta de vin.

Le lendemain après avoir déterré quelques barils d'huile de foie de morue enfouis sur la plage, les Russes partirent suivis des Hollandais, qui les perdirent bientôt de vue dans l'épais brouillard qui se changea en pluie pénétrante. Le rude temps les força de retourner à l'île, et pour s'abriter contre la pluie on tendit des voiles sur les embarcations. Ce fut seulement le surlendemain, 31 juillet, qu'ils quittèrent l'île pour une autre où deux croix étaient plantées. A peine débarqués le vent se leva et finit par faire telle rage qu'il tînt nos hommes enchaînés pendant trois jours. Pour échapper à la houle ils mirent les bateaux sous le vent et allèrent à terre où ils cueillirent quantité de cuilleron qui fit grand bien à leurs gencives rongées par le scorbut. Après son application plusieurs des hommes purent remanger de leurs biscuits très durs.

Les provisions commençaient à s'épuiser et la perspective n'était pas couleur de rose, car la glace barrait constamment le chemin et forçait tantôt à l'usage des avirons, tantôt à hisser les bateaux sur les banquises.

Mais enfin le 4 août les deux embarcations sortirent de la glace et voguèrent d'une bonne allure vers le Sud. Dans l'après-midi le continent parut à leurs regards joyeux ; aussitôt les voiles furent carguées et on aborda à force de rames. La plage était aride, ils se remirent à la voile vers le soir et rencontrèrent vers minuit une yole russe, qui ayant été hélé, leur précisa l'endroit comme étant à proximité de Petschora. Ils se crurent déjà à Kanin-nos, leur compas ayant dévié par la présence d'ustensiles en fer dans le coffre sur lequel il était posé. Le soir, un des marins alla à terre où il cueillit de la verdure et des légumes, l'équipage fut d'avis de quitter les embarcations et de poursuivre sa route par la terre ferme, mais Hemskerk s'opposa énergiquement à ce projet insensé. Le lendemain ils reprirent un peu de courage et se remirent aux avirons jusqu'à ce que les vents contraires et l'épuisement les eurent forcés de mouiller dans une anse, où ils s'endormirent accablés de fatigue. Au réveil les conditions n'étaient pas meilleures, un vent contraire les empêchant d'avancer. La faim commença à les tenailler et dans leur angoisse ils ne demandèrent qu'à mourir. Quatre hommes se rendirent à terre pour chercher

de quoi manger, sans rien trouver ; au retour ils ramassèrent le cadavre en putréfaction d'un phoque, et sans l'énergique défense de Heemskerk et de de Veer ils eurent sans doute dévoré ces restes. Pendant trois jours ils souffraient de cruelles privations, rendues plus dures encore par une inaction forcée qui les portait au plus noir découragement. Enfin le 11 août le temps se montra plus clément et Heemskerk ordonna de tout préparer pour le départ. De Veer ravagé par le scorbut et affaibli au point de ne plus pouvoir tenir le gouvernail, fut remplacé dans son embarcation par un homme plus valide. Les malheureux partirent et dans l'après-midi le vent leur permit de quitter les avirons et de hisser les voiles. Ils marchèrent d'une bonne allure jusqu'au crépuscule lorsque le vent tournant brusquement au bourrasque les força de se jeter précipitamment sur la plage où ils passèrent la nuit à peine abrités sous leur tente et mouillés jusqu'aux os par des ondées incessantes.

Au point du jour ils allèrent à la rencontre d'un bateau russe, marchant à toutes voiles, leur objet principal étant, d'obtenir des vivres qui leur faisaient absolument défaut. Heemskerk tâcha en vain de se faire renseigner sur la distance qui les séparait du cap Kanin-nos.

Il réussit mieux à peindre sa détresse. Il obtint contre paiement une quantité de poissons et de gâteaux de farine. Il n'était que temps, car ses hommes obligés à une grande dépense de forces, n'avaient eu pour toute nourriture la veille qu'un bout de pain durci.

Les Hollandais quittèrent les Russes le soir dans une meilleure disposition d'esprit, ils poursuivirent leur route jusqu'au lendemain, lorsque le vent contraire les força d'atterrir.

Quelques hommes détachés pour reconnaître la pointe de Kanin-nos, rapportèrent avoir trouvé à l'intérieur une maison inhabitée et assurèrent avoir reconnu Kanin-nos. Cette assurance ranima les forces de tous et ils poussèrent les embarcations à vigoureux coups d'avirons. Vers minuit un vent assez fort permit de hisser les voiles, et comme les deux bateaux ne marchèrent pas d'allure égale, ils se perdirent de vue sans pouvoir se rejoindre à cause du brouillard, mais se consolant à la pensée de se retrouver après la la traversée de la mer Blanche, sur la côte Norvégienne.

Amère fut la déception du bateau qui était en tête, lorsque l'équipage apprit le 15 août par un navire russe, que la traversée

de la mer Blanche était encore à faire, car ils se trouvaient à l'est de Kanin-nos en deçà de cette mer. D'abord ils se refusèrent à y croire, mais le lendemain cette mauvaise nouvelle leur fut confirmée par un autre bâtiment russe qu'ils rencontrèrent dans une baie.

Son capitaine leur vendit des vivres et les invita à son bord pour mieux les renseigner sur la route à suivre.

La déception leur causa un grand abattement, tourmentés qu'ils étaient par l'idée d'être séparés de leurs compagnons embarqués dans l'autre bateau. Le 17 août, ils rencontrèrent de nouveau un bateau russe dont l'équipage les rassura sur le sort de leurs camarades, qui leur avaient cédé un compas en échange d'une quantité de vivres. Cette bonne nouvelle ranima leur courage, et leur rendit la force pour courir le long de la côte à la recherche de leurs compagnons.

Arrivés à l'embouchure d'un fleuve ils atterrirent pour faire de l'eau. Le lendemain ils reprirent leur route passant dans l'après-midi la presqu'île de Kanin-nos et entrèrent dans la mer Blanche vers le soir. Le vent leur permit de hisser la voile, et à l'aube ils aperçurent la côte occidentale de cette mer qu'ils prirent pour celle de la Laponie à cause de ses escarpements. Par une forte houle cinglée sous un vent N.-O., ils louvoyèrent entre les rochers pour entrer dans un port indiqué par des balises.

Comme la pluie tombait à verse, ils se dirigèrent vers quelques masures dont les habitants les accueillirent hospitalièrement, leur offrant un bon repas de poissons cuits, et les invitant à sécher leurs habits trempés près du feu. Chacun des masures était habitée par treize Russes, qui allaient chaque jour à la pêche. Ces hommes vivaient misérablement du produit de leur métier, nourrissant encore de leurs pauvres restes deux Lapons, trois femmes et un marmot.

Le soir ils rentrèrent se coucher à bord à l'exception de de Veer, qui passa la nuit dans une des masures. Le lendemain matin, Heemskerk acheta des poissons, qui leur fournirent avec une bouillie de farine un excellent repas depuis longtemps ignoré.

La pluie ayant cessé ils s'enfoncèrent dans l'intérieur à la recherche du cuilleron et qu'elle ne fut leur surprise de rencontrer leurs compagnons de l'autre bateau, amenés par un navire russe.

Le 24 aout, les deux embarcations réunies se mirent à la voile pourvues de provisions suffisantes achetées aux Russes, auxquels ils remirent une large récompense en reconnaissance de leur

hospitalité et de leurs bons offices. Après avoir passé les Sept-Iles, les Hollandais atteignirent Kildin le 25 au soir, où des Lapons leur apprirent que trois navires hollandais mouillaient à Kola. On résolut aussitôt de faire voile pour (Vardo) Wardhus, mais surpris par une tempête on se réfugia sur la côte, à l'endroit où se trouvait une maisonnette, habitée par trois hommes et un chien.

Par ces individus ils obtinrent qu'un Lapon conduirait le matelot Jan van Buysen par terre à Kola. Tous deux se mirent immédiatement en route. Jan armé d'une gaffe et le Lapon d'un fusil.

L'équipage vécut pendant trois jours avec les Russes, qui le traita avec une grande bonté. Le temps était devenu très mauvais et force fut de décharger les embarcations et de les tirer sur la plage, en abritant les effets sous des toiles.

On attendait avec anxiété le retour des émissaires.

Enfin, le 29, pendant qu'ils faisaient la soupe chez les indigènes, ils virent rentrer seul le Lapon, qui apporta une lettre adressée à Heemskerk et signée Jan Cornélis Ryp. Ils ne purent croire que ce put être le même capitaine Ryp, qui les avait accompagné l'année précédente jusqu'à l'île des Ours et pour vérifier le fait, ils comparèrent la signature avec celle des lettres que Heemskerk avait en sa possession.

Ryp qui les supposait depuis longtemps perdus, exprimait dans cette lettre sa grande joie et sa surprise de les savoir en vie ; il promettait de leur apporter en personne et sans délai les secours nécessaires. Peu après une yôle amena Ryp et van Buysen ; la rencontre du premier avec ses hommes revenus de la mort fut émouvante, et enfin après tant de privations ils purent se restaurer avec les provisions apportées par Ryp.

Le 2 septembre ils atteignirent enfin Kola où ils prirent un bon temps de repos pour se refaire des fatigues endurées.

Avec l'autorisation du boyard impérial leurs embarcations qui les avaient porté sur un parcours de plus de 400 lieues marines à travers d'innombrables périls furent déposées aux halles de commerce en souvenir de leur périlleuse entreprise. Le 15 septembre ils s'embarquèrent avec Heemskerk sur le navire de Ryp se dirigeant vers le port de Wardhuns (Vardo) où un chargement les attendait.

Le 6 octobre on quitte ce port, pour rentrer dans la patrie le 29 par les bouches de Meuse après une absence de près de 18 mois.

Le 1er novembre l'équipage arriva à Amsterdam et vêtu des effets portés pendant leur séjour hivernal à Nova-Zembla il se

rendit auprès de Pierre Hasselaar, l'un des commissaires qui avait surveillé l'armement de l'expédition.

Aussitôt le bruit du retour des navigateurs se répandit par la ville et fit accourir la foule pour voir ces hommes qu'on avait cru perdus depuis longtemps.

Arnolds Witseldius, chancelier et envoyé extraordinaire du roi de Danemarck et le conseiller Christernius Bernekovius étaient à cette époque les hôtes de la municipalité d'Amsterdam et résidaient au Prinsenhof, aujourd'hui hôtel de ville. Le bailli et deux des bourgmestres y conduisirent les marins pour qu'ils donnassent aux illustres personnages la primeur de leurs étranges aventures, dont ils leur firent le récit circonstancié.

Les hommes furent somptueusement traités aux frais de la ville, reçurent leur récompense — et ainsi prit fin cette extraordinaire équipée, dont le souvenir restera à jamais vivant dans les annales des voyages polaires.

Eduard van BIEMA.

DU LIVRET D'OPÉRA [1]

Il y a quelque dix ans, le directeur de l'une des plus grandes scènes lyriques françaises, lequel avait façonné son goût musical dans la pratique de la mise en scène des drames de cape et d'épée, tenait devant nous à peu près ce langage :

« Un opéra, voyez-vous, se compose de deux éléments bien dis-
« tincts : la pièce et la musique. Choisissez donc une bonne pièce
« d'un effet certain, déjà éprouvé sur le public ; un drame bien
« connu, par exemple ; un beau drame fécond en situations théâ-
« trales ; un drame, en un mot, ayant su conquérir les bonnes
« grâces de la foule idolâtre.

« Confiez-en l'adaptation lyrique à un librettiste expérimenté,
« faisant bien le vers, et vous m'en donnerez des nouvelles, et de
« bonnes, je vous le jure. La moitié de la bataille étant, de ce fait,
« gagnée à l'avance, vous n'aurez plus qu'à vous préoccuper de la
« partie musicale de votre pièce, c'est-à-dire à faire écrire une
« bonne partition.

« Or, comme les musiciens de talent pullulent, en ces temps
« bénis d'Euterpe, la découverte du compositeur et la production
« d'une musique adéquate au livret préalablement élaboré,
« deviennent jeux d'enfant ».

Etrange raisonnement dont le premier tort, et le plus grave, était de porter atteinte à l'indissoluble union qui doit exister entre

(1) Autant elle est respectueuse de l'indépendance de ses collaborateurs autant la *Nouvelle Revue* tient à faire ses réserves, lorsqu'elle n'est pas en accord parfait d'idées avec eux.

La Direction.

l'action et la musique, unies par la même conception spontanée, fondues dans la même vision idéale.

Ces paroles directoriales semblaient avoir, pourtant, une signification prophétique. Elles allaient faire naître l'âge d'or du drame lyrique ; grâce à cette formule, rien ne devenait plus facile à diriger et à faire prospérer qu'une importante scène d'opéra.

Il en fallut bientôt rabattre, et beaucoup.... car directeurs et compositeurs (*quorum pars magna fui*) ne tardèrent pas à supporter les funestes conséquences d'un raisonnement qui, pour offrir un semblant de logique théâtrale, dans le sens vulgaire généralement attaché à ce mot, ne se trouvait pas moins en flagrante contradiction avec le goût d'un public troublé dans ses chères habitudes comme avec les légitimes aspirations des musiciens et des littérateurs contemporains : vaillante cohorte imbue d'idées nouvelles, assoiffée de trouvailles ; génération ardente sur laquelle un esprit rénovateur, poétique et passionné, avait déjà fait passer son souffle vivifiant, sincère et salutaire.

Les *fours*, comme on dit au théâtre, se succédèrent nombreux, précipités ; et il fallut bien que l'*entrepreneur* lui-même, malgré son ignorance à peu près totale des choses de la musique, s'aperçût que son *entreprise* n'attirait pas le succès.

De semblables idées, pompeusement exposées en pleine effervescence révolutionnaire ; la doctrine du terre à terre, imposée au moment où le vent du progrès caressait les ailes de la jeune pléïade musicale ; c'était l'incohérence dans les âmes, le désastre au théâtre.

Durant une longue période, ces théories néfastes ont trouvé dans le monde des chanteurs, des auteurs et des compositeurs, un tel crédit, qu'il parait nécessaire encore aujourd'hui de les combattre, ne fût-ce que par crainte d'un retour offensif.

Aussi bien allons-nous essayer d'en réfuter les points essentiels, en protestant à la fois de notre respect pour les grandes œuvres du passé, et de notre absolue confiance dans l'épanouissement d'un idéal, dont la formule demeure encore assez vaguement définie, malgré de louables tentatives et de courageux efforts.

Et d'abord, rien ne nous prouve que ce qu'on appelle, dans le langage théâtral, une bonne pièce doive contenir les éléments d'un drame lyrique ou d'un opéra.

Songez donc : pour qu'une pièce soit bien faite, il faut qu'elle vive d'une vie intense, exubérante. Il faut que la littérature ait à

peine le temps de semer quelques fleurs, sur le passage des événements qui s'y succèdent, s'y précipitent même, avec une sorte de frénésie, de fièvre susceptibles de faire haleter le spectateur dans son fauteuil d'orchestre, pendant que le chatoiement des costumes et la magnificence des décors déroulent sous ses yeux leur magie charmeresse.

Si pour faire un bon drame lyrique, il faut un peu de tout cela, convenons qu'un milieu prosaïque dans lequel peut si aisément serpenter une simple action théâtrale ne saurait solliciter l'attention du musicien-poète, ni favoriser l'élévation de sa pensée.

Les situations ! certes, elles sont indispensables dans le drame lyrique, mais pas en aussi grand nombre qu'on veut bien le croire. Il importe surtout d'en trouver une grandiose, poétique, prédominante ; fictive ou humaine, si l'on veut, cela dépend des aspirations du musicien, de son tempérament; il faut que cette situation, d'essence lyrique, devienne le point culminant de l'œuvre, astre resplendissant autour duquel, satellites modestes, graviteront les autres épisodes du drame.

L'homogénéité de l'ensemble, l'indispensable solidité des lignes, la justesse harmonieuse des proportions, voilà ce qu'il faut au drame lyrique. Et tenez, pour ne choisir qu'un exemple entre mille, croyez-vous que *Le Prophète*, livret d'opéra, bien fait après tout, en dépit de la part minime et épisodique dévolue à l'amour vrai, croyez-vous que *Le Prophète* contienne un nombre de situations aussi grand qu'il convient de le rechercher dans une pièce d'ordre plus vulgairement théâtral ? Certes non !

Il y a même gros à parier qu'en en combinant la vigoureuse construction Scribe se préoccupa, d'abord, du relief puissant qu'il importait de donner à la scène grandiose de *la Cathédrale ;* laissant, à dessein, dans la pénombre, quantité de détails intéressants, lesquels. habilement développés et mis en valeur, eussent cependant réussi à faire les beaux jours, ou pour dire plus juste, les belles soirées d'auteurs moins habiles et moins versés que lui dans la pratique des lois quelque peu mystérieuses de la perspective théâtrale, et moins soucieux aussi de la bonne entente des effets de la musique dramatique.

Hanté par les mêmes préoccupations légitimes, Meyerbeer, de son côté, s'appliqua tout en demeurant scénique, musical et « décoratif », à entourer d'un éclat spécial, fulgurant, la situation maîtresse de son beau drame lyrique.

Aussi, ce quatrième acte du *Prophète,* vivant, robuste, coloré, inspiré, reste-t-il l'une des plus fières et des plus nobles manifestations de la musique dramatique moderne ; encore que celle-ci depuis 1849 — année de l'apparition du *Prophète* — ait été éprouvée par des agitations et des transformations dont les résultats sont encore imprécis.

Avec le livret du *Prophète,* Meyerbeer se trouvait sur le terrain nécessaire à la réalisation des puissants effets qu'il affectionnait. Toujours l'homme de son sujet, ce grand « musicien d'histoire » exploite, dans cette œuvre, avec un rare bonheur, le fanatisme populaire opposé aux perfidies de la politique, et arrivant ainsi par degrés à une hautaine expression de grandeur.

Beautés de sentiment, beautés de conception, telles sont les deux principales divisions esthétiques de la musique théatrale.

L'imagination, la raison et la sensibilité, ces trois grandes facultés de l'organisation humaine, gouvernent aussi tour à tour les productions de cet ordre, c'est-à-dire la passion, la recherche du vrai, relatif au sujet traité, l'idéal en un mot.

Ah ! l'art du librettiste n'est pas ce qu'un vain peuple pense ! et nous craignons fort que la masse du public ne se rende qu'un compte inexact de la somme considérable de talent et de travail qu'exige la production d'un bon livret d'opéra ou de drame lyrique, un livret — s'entend — élaboré selon les aspirations et les exigences justifiées de l'art que nous aimons.

Disons tout de suite que pour mener à bonne fin une aussi périlleuse entreprise, il faut, d'abord, être capable de construire habilement une œuvre dramatique de solide envergure et de la doter de quelques belles et émouvantes situations. Faculté rare que seuls possèdent quelques auteurs privilégiés, lesquels ne se soucient nullement de partager, avec un musicien la gloire et le reste !

Les grandes lignes d'une action lyrique, une fois bien déterminées, le devoir du librettiste est de s'évertuer à créer au compositeur « une atmosphère » favorable à l'épanouissement de ses idées.

Il doit, si vous préférez, pouvoir lui fournir une « ambiance » conforme à sa poétique, et aussi propice à l'éclosion de sa pensée musicale qu'au déploiement des richesses orchestrales de l'éblouissante palette dont tout musicien contemporain est, généralement, l'heureux possesseur.

L'intervention de personnages caractéristiques s'impose aussi, et c'est là une grosse question. Ceux-ci doivent, effectivement, pouvoir vivre d'une vie indépendante ; ils doivent évoluer dans des milieux évocateurs de l'inspiration musicale. En même temps qu'ils apportent une dose d'intérêt suffisante pour accentuer leur personnalité, il faut qu'ils concourent à la manifestation mélodieuse et harmonieuse d'une trame poétiquement et savamment tissée.

Or, voyez encore, combien d'autres complications !... Ne faut-il pas, par surcroît, que le librettiste suive docilement le musicien à travers les méandres terriblement capricieux d'une esthétique fréquemment maladive et parfois vertigineuse !

Apre besogne, travail de bénédictin ! qui, s'il exige les connaissances spéciales dont nous poursuivons l'énumération, commande en outre à celui que l'on appelle souvent et par trop dédaigneusement « le parolier », une connaissance profonde, que disons-nous, une faculté d'assimilation des formes dramatiques musicales en honneur chez les compositeurs anciens, modernes, contemporains, voire.... chez les futurs !

Il y a enfin (encore une grosse question !) la rédaction littéraire du drame lyrique, dont les conditions de viabilité sont l'objet de cette étude.

Ah ! ils sont accomplis les temps où la frivole et spirituelle insouciance d'un Auber faisait entendre au collaborateur d'élection un motif, une ariette, un rien, sur lesquels le bon faiseur devait adapter des mots dans le sentiment de la phrase musicale, du rythme, et — autant que faire se pouvait — dans celui de la situation.

Les doigts secs, nerveux et aristocratiques du malin auteur du *Domino Noir* joueraient, nous le craignons, aujourd'hui, en pure perte, le sémillant motif en *la majeur* sur lequel Scribe improvisa les couplets :

Ah quelle nuit !
Le moindre ruit
Me trouble et me poursuit....

Il est présumable que nul de nos talentueux librettistes ne consentirait à égrener, sur cette fine musiquette, les perles d'une littérature marquée au coin d'un scepticisme aimable et complaisant.

Autres sont les tendances des artistes de nos jours.... *Quantum mutatæ !*

Infiniment plus épris qu'Auber de bonne déclamation et de vérité dramatique, justement préoccupé de la couleur locale, Meyerbeer, dont nous parlions plus haut, procédait d'autre sorte, et usait de moyens qui valent d'être connus. Ce n'était déjà plus la fringante désinvolture de l'auteur de *Fra Diavolo,* un plus noble souci des exigences de notre art hantait l'illustre dramaturge. Oh ! ce n'était certes pas encore la recherche méticuleuse, nébuleuse, dirons-nous, des artistes de ce temps ; non, non, il s'en fallait !

Remarquons en passant que la très grande préoccupation des choses de détail qui s'emparait de l'esprit de Meyerbeer, dès le commencement de la mise à l'étude de son œuvre lui était étrangère pendant la période de production.

Après avoir étudié son sujet à fond, après s'en être absolument pénétré, le chantre du *Pardon de Ploërmel* promenait volontiers à travers la vieille Europe, les caprices d'une humeur inquiète et laborieuse. S'inspirant de l'ensemble des situations théâtrales avant même que la forme littéraire n'en fût définie, il allait de ville en ville, cherchant de tous côtés quelque poète capable d'improviser des « monstres » sur les motifs que venait d'engendrer sa Muse en mal d'opéra, quitte à faire revoir ensuite et à faire rectifier définitivement par son librettiste attitré, le texte obligeant auquel il devait d'avoir pu, au moment psychologique de l'inspiration, fixer sa pensée vagabonde.

C'est ainsi qu'au beau milieu d'une nuit, les paisibles voyageurs qui sommeillaient en un hôtel de Cologne, furent brusquement arrachés aux douceurs du repos par un vacarme de coups de sonnette dont le caractère tenace était de nature à les alarmer.

Il n'y avait pas de quoi, cependant !

Récemment descendu dans cette confortable auberge, Meyerbeer réclamait impérieusement le veilleur de nuit, afin qu'il s'élançât à travers la cité et lui ramenât, coûte que coûte, un poète de rencontre (c'est le cas de dire) et de bonne volonté, auquel il comptait confier, sur l'heure, le soin d'élaborer le « monstre » d'un important passage des *Huguenots*, dont son cerveau enfiévré venait, en pleine insommie, d'entrevoir la ligne musicale.

Nous devons à M. L. Leroy, jadis directeur de la scène de l'Opéra, la divulgation de cette façon de produire, non exempte, comme on voit, d'imprévu et de pittoresque.

Homme de bien et de mérite, M. L. Leroy avait eu l'honneur insigne de mettre en scène les ouvrages de Meyerbeer et avait conservé, avec le grand compositeur dramatique, les plus amicales relations.

Mais, que diable allons-nous raconter là ?....... Scribe, Auber, Meyerbeer, allons donc ! Vieilles perruques ! Vieux jeu ! Passons à des exercices plus modernes et rentrons dans la pleine actualité.

Oui, l'importance du texte littéraire dans le drame lyrique s'est beaucoup accentuée, en ces vingt dernières années.

Pour elle, on est devenu infiniment plus difficile qu'autrefois, et l'on a eu raison. Il faut plaindre, en vérité, les barbares qui disent couramment : A quoi bon, dans un opéra, apporter tant de soin et d'attention à des paroles que l'on n'entend pas, les trois quarts du temps ! Et qu'importe le texte, pourvu que la musique soit heureusement venue et qu'elle enchante nos oreilles !

Inepte appréciation, ridicule langage ! Raisonnement absurde, propos coupable, encourageant la routine et l'imbécilité ! Et s'il dévoile la décrépitude intellectuelle de ceux qui le tiennent, il proclame, par surcroît, leur indignité à prendre part au divin festin de l'art.

Oui, ceux qui s'expriment de la sorte ne sauraient mériter l'ineffable joie d'entendre les chefs-d'œuvre, dont les dieux, en leur bonté tutélaire, permirent à un petit nombre de mortels privilégiés la sublime création.

Que ferait le musicien de théâtre si son livret ne lui présentait une série de tableaux à peindre, une gamme de sentiments à exploiter ? Que ferait-il, si les passions dont le heurt s'impose dans tout drame lyrique bien imaginé, ne lui étaient offertes par le librettiste pour éveiller et stimuler son inspiration..... quand il en a ! Comment arriverait-il à ciseler curieusement, comme le font les musiciens de nos jours, les arabesques de ses phrases, si le bonheur des expressions choisies par un collaborateur précieux ne l'y poussait ?

Vainement encore, il prodiguerait à tort et à travers les richesses du coloris de sa palette orchestrale ! Vainement il chercherait l'intérêt, l'unité, la cohésion de l'ensemble, la perfection du détail, si le librettiste, par les grandes lignes de son drame, par les situations qu'il lui offre, par l'ambiance historique ou fictive qu'il crée, par le fin détail d'une phraséologie tintée de lyrisme, ne lui permettait d'ouvrager, de coordonner et de vivifier tout ce qui sans

cet adjuvant admirable, demeurerait improvisation, négligence, peut-être obscurité et chaos ?

Certes, bien qu'il ne pût prévoir les méticulosités trop absorbantes de notre époque, le grand Mozart, avait déjà pressenti la nécessité, inéluctable pour le musicien, de voir sa cause bien servie par un librettiste.

Cette louable préoccupation le décidait à attendre, pendant de longs mois, le poème promis par l'abbé Lorenzo da Ponte et sur lequel le maître de Salzbourg devait écrire la superbe partition de *Il dissoluto punito, ossia, il Don Giovanni* en français *Don Juan.* N'appartenait-il pas, d'ailleurs, à un abbé galant du temps de Louis XV de célébrer, en un opéra, devenu immortel, les amoureuses prouesses de l'incorrigible gentilhomme séducteur que fut ce scélérat de Don Juan ?....

Il n'est pas, croyons-nous, sans intérêt, d'examiner à cette place, la profession de foi esthétique faite par l'illustre Mozart, sur la façon dont la musique doit interpréter les diverses passions humaines. Citons comme exemple, sa manière de comprendre la colère :

« En s'abandonnant à sa fureur, dit-il, « un homme sort des « bornes ; il ne se possède plus et dépasse toute mesure. Pour « peindre ce sentiment, la musique doit assurément imiter son « modèle. Mais si violentes que soient les passions, leur expression « musicale ne doit jamais provoquer le dégoût ».

Faisons observer que, sur ce point, Mozart s'accorde avec Grétry, autant par le fonds que par la forme de sa pensée. Voici, en effet, comment s'exprime à ce sujet l'auteur de *Richard-Cœur-de-Lion* :

« La colère n'est, dans les arts d'imitation, qu'une charge « dégoûtante, si elle n'est ennoblie par des sentiments tragiques ». Mozart poursuit : « La musique ne doit jamais blesser l'oreille, « même dans les plus affreuses situations, elle doit toujours « demeurer de la musique.

A propos de l'*Armide* de Glück, La Harpe émettait précisément cette affirmation à laquelle Glück répondait de façon si mordante, disant qu'il désavouait ses erreurs passées, qu'il faisait amende honorable et deviendrait, à l'avenir, l'écolier de ce maître nouveau, lequel, « en quelques heures de réflexion, en avait plus appris sur « son art que lui, Glück, après quarante ans de pratique ».

« Ainsi, le rôle d'Armide ne sera plus une monotone et « fatigante criaillerie, » poursuivait l'irascible maëstro ; « ce sera

« une enchanteresse, non une Médée, non une sorcière ! Dans son « désespoir conventionnel, je veux lui faire chanter un air si « *périodique*, si *régulier* et si tendre à la fois, que la plus vapo-« reuse des petites maîtresses puisse l'ouïr sans éprouver le « moindre agacement nerveux.

« Or, si d'aventure, quelque esprit morose venait me dire : « Prenez garde, Monsieur, Armide furieuse ne doit pas s'exprimer « comme Armide enivrée d'amour. — Monsieur, répliquerais-je, « je cherche à ne point contrefaire la nature ; je désire l'embellir « et je tiens à ne point *effrayer l'oreille* de M. de la Harpe. Au « lieu de faire crier Armide, je veux qu'elle vous enchante. « Supposez qu'il insistât et me fît observer que dans la plus belle « de ses tragédies, Sophocle osa présenter aux Athéniens un « Œdipe aux yeux ensanglantés et que l'espèce de déclamation « notée ou de récitatif exprimant les plaintes du monarque « infortuné, devait avoir l'accent de la plus vive douleur... « N'oubliez pas, lui répondrais-je, que M. de la Harpe ne peut « entendre le cri d'un homme qui souffre ».

Revenons à Mozart. Ses idées sur les rapports de la musique et de la poésie dans l'œuvre dramatique sont aussi nettes que caractéristiques; jugez-en plutôt par l'extrait suivant :

« Dans l'opéra, la poésie doit être la fille absolument obéissante « de la musique. La musique, dominant ici souverainement, fait « passer sur tout le reste ; voilà pourquoi, malgré leurs livrets « misérables, les opéras-bouffes plaisent partout..., même à Paris ».

La théorie de Mozart, il serait inutile de le faire observer, est absolument contraire à celle de Glück qui répond :

« Réduisons la musique à sa propre fonction, celle de fortifier « l'expression des sentiments et l'intérêt des situations, en secon-« dant la poésie sans refroidir, ni interrompre l'action par des « ornements superflus.

« M'est avis que la musique doit ajouter à la poésie ce que « l'heureux accord de la lumière et des ombres, la vivacité des « couleurs, ajoutent à la correction et à la bonne tenue du dessin « animant les figures sans en altérer les contours ».

La divergence fondamentale de principes qui gouvernait l'esthétique théâtrale des deux illustres maîtres motive logiquement cette différence de vues.

Mozart, en sa qualité de disciple de l'ancienne et grande école italienne, se plaçait sur le terrain de l'expression, tandis que

Glück, dans son irréfragable logique, s'appuyait sur les théories nouvellement écloses dans quelques cerveaux français.

Et voyez un peu la manifestation du sens paradoxal qui, si fréquemment, se fait jour dans les hautes questions d'art : C'est précisément, en France, où venaient de naître d'aussi fécondes idées, que Mozart a rencontré le plus de partisans, encore que la théorie de Glück soit plus conforme à l'esprit de notre race !

La raison en est, selon nous, que malgré l'intérêt dramatique qu'ils peuvent renfermer, nos livrets d'opéra généralement rédigés avec un absolu mépris de la langue, ne peuvent, par suite de l'absence de toute valeur littéraire, affronter de comparaison avec une musique écrite dans un style, fort heureusement, beaucoup plus élevé.

De cette fâcheuse désunion naquit le célèbre aphorisme suivant, aussi faux que condamnable :

« Ce qui ne vaut pas d'être dit se chante ».

Donc, s'il peut paraître absurde, en lisant une versification négligée et parfois ridicule, de voir notre art divin condamné à ramper à travers tant de misères et de platitudes, il serait, en pareille occurence, tout à fait injuste d'accorder la même somme de considération au parolier sans talent et au musicien génial.

Il est certain que dans l'opéra, la musique et la poésie sont forcément dans une servitude réciproque ; suivant l'arrêt ou la marche de l'action, l'un de ces deux arts doit assurément dominer l'autre ; c'est ce que Glück semble avoir voulu prouver en écrivant à la Harpe : « Si étroite doit être l'union des paroles et du chant, « que la musique ne doit pas sembler moins faite pour le poème « que le poème pour la musique. »

Tout considéré, tout pesé, les théories des deux grands hommes une fois bien examinées, ajoutons que notre immense admiration pour Mozart ne saurait nous égarer et que, force nous est de le reconnaître, plus complexes, plus draconiennes, mais plus conformes à la vérité néanmoins sont les idées de Glück.

Nous dirons même logiquement, en nous plaçant au point de vue qui nous préoccupe ici — celui de la production du drame lyrique moderne — que les théories de l'auteur d'*Alceste* se rapprochent infiniment plus que celles de Mozart des aspirations, voire des résultats, incomplets cependant, déjà obtenus par les valeureux musiciens et librettistes de la nouvelle école.

Pour être tout à fait juste, nous ne devons pas oublier que

Mozart, les musiciens de son temps et les poètes leurs collaborateurs, avaient au plus haut degré le souci de la forme ; d'une forme conventionnelle, si l'on veut, mais d'une forme dont la netteté de lignes, la pureté de contours, la limpidité tonale, et « l'absence d'inquiétude » sympathisaient singulièrement avec leurs patriarchales aspirations.

La sonate, la symphonie règnaient alors souverainement. Leur despotisme s'exerçait sur toutes les productions musicales, sans en excepter les opéras dans leurs situations les plus émouvantes.

Art plastique, art dépourvu de vie dira-t-on ! C'est possible, mais art solide, bien équilibré ; pièces soigneusement construites, et partant durables !

Ce souci de la forme, de la belle architecture musicale et théâtrale — noble préoccupation après tout ! — entraînait même parfois les plus grands maîtres à s'attarder à l'élaboration de leurs plus chers ouvrages. Ainsi fut motivée la fameuse réponse de Joseph Haydn, lequel âgé de soixante-trois ans, se complaisait à prolonger la composition de *La Création,* oratorio impatiemment attendu par ses nombreux admirateurs. A ceux qui l'engageaient à se hâter, le père de la symphonie répondait avec sa bonhomie coutumière :

« Je mets beaucoup de temps à produire ma partition, parce que « je veux qu'elle dure beaucoup. »

Quel chemin parcouru depuis Haydn, Glück et Mozart ! Et quel bouleversement dans les idées génératrices de l'esthétique de ces maîtres !

Etrange anomalie ! En plein dix-neuvième siècle, c'est-à-dire en plein scepticisme, en plein athéïsme, un grand souci de la vérité, en même temps qu'une minutieuse recherche d'idéalisme sont venus particulariser les nouvelles tendances du théâtre musical. Peu préoccupés désormais de respecter les formes d'art en honneur chez nos ascendants, les esprits se complaisent dans le pittoresque des descriptions, dans le vague charmeur des poétiques mélopées et dans les exquises dentelures ou encore les déchaînements désordonnés d'un orchestre en délire.

En observant le bouleversement fantastique des idées accompli depuis deux tiers de siècle environ, on croirait, en vérité, qu'entraînée par un soleil plus ardent, la terre, astre du ciel désorbité, va roulant d'abîme en abîme avec une rapidité plus grande qu'autrefois.

Ne dirait-on pas, au surplus, que les artistes créateurs, êtres

vibrants et passionnés s'il en fut, se ressentent plus que les autres terriens de la perturbation générale occasionnée par cette marche devenue plus précipitée de notre planète, à travers les régions de l'Infini !

Symbole, chimère évidemment que tout cela ! Il n'en est pas moins vrai que soumis à l'inéluctable loi qui régit l'universalité des mondes et des choses, le drame lyrique — cette admirable manifestation du génie humain — a, dans son évolution, subi le contre-coup d'un choc d'idées, d'une sorte de conflit intellectuel, dont ces deux derniers tiers de siècle portent l'empreinte indélébile, et qui semblent résulter de quelque phénomène physique.

Vermoulu, le vieil édifice oscille sur ses bases. Craquelés de toutes parts, les anciens moules se brisent. L'obligation s'impose enfin d'infuser un sang nouveau en un corps dont la décrépitude devenait inquiétante.

Un homme génial, providentiel dirons-nous, naquit sur ces entrefaites.

Richard Wagner, car c'est de lui qu'il s'agit, est-il besoin de le dire, s'imposa la tâche de conquérir au théâtre, les procédés symphoniques glorieusement exposés dans les œuvres de ses illustres ancêtres et compatriotes.

Conquête sublime, idéale.... à la condition toutefois, que « ceci ne tue pas cela », et que les mailles serrées du tissu symphonique permettent à la partie vocale du drame ou de la comédie d'arriver clairement au public.

Prestigieux concours destiné à donner à l'ambiance du drame lyrique un intérêt jusqu'alors absent.

Wagner voulut aussi, par ce puissant auxiliaire, augmenter le relief et l'importance de chacune des individualités évoquées dans son œuvre.

Le *leit-motive*, à peine estompé auparavant, rencontre, sous la plume subtile de l'audacieux réformateur, son complet épanouissement; il arrive même à une appropriation dramatique si réfléchie, si judicieuse qu'elle voisine parfois avec la puérilité en visant des détails d'ordre négligeable.

Passant par les nuances multiples des passions, des symboles, voire des paysages et des portraits, la transformation de ces thèmes conducteurs tient du prodige dans l'œuvre wagnérienne !

Par eux, les complications du drame sont détaillées d'aussi

ingénieuse que magistrale façon... évoquant les souvenirs, commentant les incidents, scrutant les plus intimes pensées avec une perspicacité, un à propos tellement inouïs que de verbales explications n'arriveraient pas aisément à obtenir semblable résultat.

C'est encore au maître de Bayreuth que les masses chorales doivent leur entière émancipation.

Weber lui-même, en dépit de sa manière large de les traiter, en dépit de superbes envolées, n'arriva pas à leur attribuer l'indépendance et la fluidité désormais indispensables.

Elle fut donc enfin consommée l'union intime, indissoluble de l'action et de la musique !

Nourri des traditions mythologiques de la vieille Germanie, Wagner les fit revivre en ses œuvres grandioses ; il se complût dans les surhumaines épopées du génie de sa race, abandonnant implicitement à d'autres le soin poétique de faire pour leur art national ce qu'il avait fait pour le sien, tout en leur fournissant l'occasion d'user des moyens par lui mis en œuvre pour atteindre un aussi noble but.

Ainsi rajeuni, le drame lyrique prescrit aux librettistes contemporains d'autres modes d'élaboration, autant dans sa construction, dans son économie générale que dans sa forme et dans la rédaction de son texte littéraire.

Au surplus, l'esthétique chère aux compositeurs vivants est bien de nature à stimuler la préciosité du goût de leurs collaborateurs. L'amour et la préoccupation du moindre détail qui hantent les cervelles musicales, imposent aux librettistes un faire plus châtié, et une recherche plus vigilante, plus scrupuleuse dans le choix de mots qui, autant que possible, doivent demeurer lyriques.

On ne saurait croire, à ce propos, la différence que « l'optique » du chant produit sur certaines expressions exemptes de lyrisme ; chantées, elles deviennent facilement grotesques alors que simplement dites on les trouverait naturelles.

C'est là une vérité dont les auteurs désireux d'écrire un bon livret ne sauraient assez se pénétrer.

Il est facile de le concevoir : soumis à de nouvelles et impérieuses lois, l'art du librettiste moderne ne peut s'accommoder des procédés employés par Auber vis-à-vis de Scribe, par exemple. Et nous ne voyons guère un musicien de nos jours, imbu d'idées neuves, faisant entendre à son collaborateur une scène musicale pour le prier « d'y ajouter les paroles » !

Fort heureusement, le contraire a lieu : suivant en cela l'impulsion d'une saine logique, nos compositeurs écrivent leur partition sur le sujet donné, d'après les situations, les détails et les paroles qui en découlent.

Méditant profondément tout cela, ils s'en inspirent longuement avant d'écrire, « font leur palette » et « s'excitent » sur le coloris de leur poème, en en fouillant tous les épisodes et en lisant tout ce qui s'y rattache.

Par son habileté théâtrale, par sa valeur littéraire aussi bien que par son application à suivre le mouvement musical jusque dans ses plus humbles manifestations, le librettiste moderne a donc pour mission de favoriser l'essor imaginatif du musicien.

Il doit lui offrir un poème *d'essence lyrique*, bien architecturé, renfermant quelques belles situations théâtrales, dont une maîtresse. Il convient aussi que tout cela soit écrit dans une langue poétique, colorée et sonore.

Un soin jaloux doit présider à l'indication des prescriptions scéniques ; ce sont elles, en effet, qui motivent les musiques de scène, les fragments symphoniques, les ritournelles dont l'emploi doit être justifié par les situations.

Les hommes dits « de théâtre » ne taillent hélas ! que trop fréquemment d'une main désinvolte, dans les parties symphoniques de l'œuvre... quand on a la faiblesse ou le triste courage de les laisser faire.

Grosse affaire, on le voit, pénible labeur que celui qui consiste à produire un livret de drame lyrique conforme au goût et au sentiment modernes.

Oh ! combien méritoire l'œuvre qui exige un aussi multiple déploiement de qualités théâtrales et littéraires ; une telle dépense de sollicitude artistique.

Et ne semble-t-il pas que l'homme de talent qui a fourni cette somme de travail, d'art et de patience ne rencontre pas toujours dans l'estime et la considération artistiques des contemporains la récompense de son noble effort ?

Car, il n'y a pas à dire, si le succès couronne l'œuvre, on ne parle plus alors que du musicien... Et, la période combative écoulée, c'est à peine si les petits confrères et quelques amateurs éclairés (oh ! très éclairés alors !) prononcent le nom de son collaborateur.

Assurément, il serait préférable que tout musicien pût écrire son

livret ! Or, si cela est le plus souvent impossible, on doit souhaiter, du moins, que le compositeur ait assez de littérature pour guider son dévoué collaborateur à travers les inextricables sinuosités de la moderne esthétique.

Que de belles places à prendre, que de rangs enviables à occuper par cet art si intéressant ! Et cependant, rééditant une allégation fameuse jadis et qui s'applique aux dieux, on peut dire : *Les librettistes s'en vont !*

Il ne le faut pas ; car l'art dont nous venons d'essayer de discuter et d'énumérer les lois vaut que les hommes de lettres s'occupent de lui. Si la religion nouvelle est déjà pourvue de pontifes musicaux, elle mérite d'avoir ses prêtres poétiques.

G. SALVAYRE.

LES DERNIÈRES FRÉGATES FRANÇAISES DE L'INDE

1807-1810

(Suite)

II

Première campagne de la frégate la Manche (1)

Je restai à bord de l'*Anonyme* pendant le restant de la journée et la nuit suivante, qui fut affreuse. Ce navire faisait beaucoup d'eau ; ses voiles de coton s'en allaient par lambeaux dès qu'on les présentait au vent ; ce n'est qu'en faisant tenir constamment un homme sur la tête du gouvernail qu'on l'empêcha d'être démonté à chaque coup de tangage. Vers le matin le temps devint moins mauvais. La frégate lança quelques fusées et nous pûmes faire route vers son mouillage. Nous ne tardâmes pas à l'accoster, suivis du brick capturé. Le lougre resta, avec quelques hommes, à la remorque de la frégate, sur un fort grelin.

La nuit suivante, le vent recommença à souffler en tempête. Un homme fut enlevé de dessus la grand'vergue et lancé à la mer. Il était impossible de manœuvrer pour essayer de le sauver ; en désespoir de cause on lui jeta une pirogue, des planches, des cages à poules. Le malheureux dut être englouti avant d'avoir pu apercevoir ce qui n'aurait fait peut-être que prolonger son agonie. Le lougre, toujours à la remorque de la frégate, passait sous les lames et menaçait de couler ou de chavirer. Je ne sais qui parla un instant de couper la remorque. M. de Gauville, aspirant de première classe, s'y opposa ; son énergique obstination sauva les hommes et le bateau.

Le 27 septembre, nous nous trouvions entre la côte de Sumatra

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 1er et 15 Juin 1899.

et l'île Fortune. Le temps s'était remis au beau. A sept heures du matin, la vigie signala un navire sur notre avant, dans le sud-sud est-1/2-est ; on gouverna dessus et l'on reconnut bientôt un brick armé. Vers dix heures, ce bâtiment dont nous n'étions plus qu'à une demi-lieue environ, prit chasse en arborant le pavillon anglais. Nous arborâmes également nos couleurs et poursuivîmes le brick, certains que notre marche avantageuse nous l'aurait bientôt fait joindre. A midi le vent se calma puis tomba presque complètement. Une faible brise s'étant élevée peu après, le brick, pour accélérer sa marche, borda des avirons et jeta beaucoup d'objets à la mer ; son canot de porte-manteau, entre autres, passa le long de notre bord et y fut hissé. Nous envoyâmes au bâtiment ennemi quelques coups de canon de chasse auxquels il riposta par ses pièces de retraite. La nuit survint sur ces entrefaites et le vent recommença à souffler avec force. Le temps s'étant mis par grains, le navire anglais en profita pour essayer divers changements de route ; mais il fut constamment suivi. Le lendemain, vers onze heures du matin, le vent fraîchissant un peu, nous manœuvrâmes de manière à amener le bâtiment chassé par notre travers, sous le vent ; à onze heures et demie, il vint au vent, tira un coup de canon et amena son pavillon. Ce brick était la corvette de la marine royale le *Sea-Flower*, de 16 caronades de 12 et de 2 canons de 6, montée par 67 hommes d'équipage et commandée par Sir William Fitz-William Owen, qui, je crois, est devenu contre-amiral. Elle était partie de Madras le 26 août et avait touché à la côte de Sumatra qu'elle venait de quitter. On envoya l'aspirant David Allègre l'amariner. J'allai, en compagnie de quelques officiers, à bord de ce bâtiment ; tout y était dans le plus grand désordre ; il ne lui restait plus que ses deux pièces de 6, ses seize caronades ayant été jetées à la mer pendant la chasse.

Les officiers du *Sea-Flower* s'empressèrent de nous apprendre la capture de la *Piémontaise* par la frégate anglaise le *San-Fiorenzo*. La *Piémontaise*, rentrée au Port-Napoléon le 1er décembre 1807, après sa quatrième croisière dans l'océan indien, avait repris la mer au bout d'un mois à peine et sans avoir pu complètement se réparer. Le 6 mars 1808, dans les parages de Ceylan, elle eut connaissance de quatre vaisseaux de la Compagnie naviguant sous l'escorte du *San-Fiorenzo*. Les deux frégates échangèrent quelques volées ; puis, un calme survint qui mit fin au combat. La canonnade recommença le lendemain matin, sans

résultat décisif cette fois encore ; les combattants se séparèrent de nouveau pour réparer leur avaries. Un nouvel engagement eut lieu le troisième jour. Le commandant Epron tenta l'abordage à plusieurs reprises ; mais la frégate anglaise, meilleure marcheuse et moins maltraitée, d'ailleurs, que ne l'avait été la *Piémontaise,* put, chaque fois, éviter les grappins de son adversaire. Les munitions vinrent à manquer à la frégate française. Cinquante hommes avaient été tués à son bord ; plus du double était hors de combat. Le gréement et les manœuvres étaient hachés, la mâture entière s'abattit : il fallut amener. Les pertes étaient moindres sur le *San-Fiorenzo ;* cependant son capitaine fut tué dans l'action.

Un fait douloureux précéda la reddition de la *Piémontaise.* Son digne et brave premier lieutenant, M. Charles Moreau, se déroba par la mort à l'horrible traitement dont nos ennemis l'avaient menacé, voici à quelle occasion. En juin 1806, au nord de l'Ile-de-France, la *Piémontaise*, après un combat de trois heures, avait fait amener pavillon au vaisseau de la Compagnie le *Warren-Hastings*, de 1200 tonneaux, portant 48 canons et 200 hommes d'équipage. Au moment où la *Piémontaise* prenait ses dispositions pour amariner sa prise, l'anglais laissa arriver sur la frégate sans défiance, dans l'intention évidente de la couler bas, ou tout au moins de la démâter. Dans le choc qui n'eut heureusement pas les suites que pouvait faire craindre la masse du navire ennemi, la *Piémontaise* perdit son grand mât de hune. Cédant à un légitime mouvement de colère, M. Moreau sauta, suivi de quelques hommes, à bord du *Warren-Hastings* et s'empara de son capitaine qui fut amené sur la frégate française. Que ce capitaine ait été quelque peu vivement appréhendé, cela est possible et, pour ma part, je n'y trouverais pas à redire ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en passant d'un navire à l'autre le capitaine anglais tomba entre les deux bâtiments, resta accroché à une manœuvre et fut tiré de là par le futur amiral Baudin, alors enseigne de vaisseau, qui se laissa glisser jusqu'à lui. Les Anglais prétendirent que le lieutenant Moreau avait menacé de son poignard le capitaine prisonnier et désarmé. Cette odieuse accusation trouva bon accueil auprès de l'amirauté de Londres : M. Moreau fut traité de forban, sa tête mise à prix et ordre donné de le pendre à la grand'vergue de son bâtiment, s'il venait à être fait prisonnier. Le premier lieutenant de la *Piémontaise* se promit de de pas tomber vivant aux mains

de l'ennemi. Le troisième jour de combat avec le *San-Fiorenzo*, il était à son poste à l'avant lorsqu'il fut atteint à la cuisse et renversé par un éclat de bois. On voulut le porter au poste des chirurgiens ; il s'arracha des mains des matelots, franchit le platbord et se jeta à la mer. Une manœuvre qui traînait le long du navire arrêta le corps un instant. On vit ce malheureux officier écarter le cordage d'une main et porter l'autre à sa poitrine, sous son habit d'uniforme où il avait le portrait de sa femme. Des gabiers se laissèrent glisser le long du bord et essayèrent de sauver le lieutenant qui leur échappa et disparut. Cette mort ne désarma pas la haine de nos ennemis ; j'ai vu, à l'Ile-de-France, des journaux anglais qui insultaient à la mémoire de Charles Moreau et regrettaient qu'il se fût soustrait au supplice qui l'attendait.

Je reviens à notre croisière. La reddition du *Sea-Flower* fut suivie, quelques jours après, d'une plus importante capture. Le *Sea-Flower* était sorti, l'avant-veille, de la rade de Bencoulen située sur la côte ouest de Sumatra, près de la pointe de Sellabar. Les Anglais possédaient là un comptoir, détruit par la division Linois au commencement de 1804, mais qu'ils n'avaient pas tardé à relever. On sut par des noirs qui se trouvaient à bord du brick capturé qu'un vaisseau de la Compagnie des Indes, récemment arrivé de Londres, était en déchargement à Bencoulen. Notre commandant résolut d'expédier le *Sea-Flower* sur cette rade. On arma ce navire de deux pièces de 8, de notre frégate, et de deux de 4, provenant de la *Jane* et l'on y mit 60 hommes sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Le Bolloche, auquel on adjoignit les aspirants Luneau et David Allègre, ainsi qu'un enseigne auxiliaire ; je pris place également sur la corvette. Le 30 septembre, nous passâmes en dedans de l'Ile-aux-Rats, qui ferme la rade de Bencoulen et, après avoir arboré les couleurs anglaises, nous vînmes mouiller, vers six heures du soir, sous un fort dont la garnison, reconnaissant le *Sea-Flower*, ne prit naturellement aucun éveil. Nous voyions les soldats et les factionnaires se promener tranquillement sur les batteries ; tout respirait la plus entière sécurité. Le vaisseau de la Compagnie était mouillé dans la baie de Poolo ; il n'y avait pas d'autre bâtiment à l'ancre.

Vers neuf heures du soir nous amenâmes nos embarcations et l'on allait partir, lorsque nous nous aperçûmes que la plupart de nos hommes étaient dans un état presque complet d'ivresse. Nous

crûmes d'abord que nos matelots avaient mis la main sur quelques bouteilles de rhum, abandonnées par l'équipage anglais. Mais le nombre des gens ivres augmentait progressivement, de façon à nous inspirer les plus sérieuses inquiétudes sur l'issue de l'expédition. M'étant tenu pendant quelques instants en observation sur la drôme, je remarquai que l'on se dirigeait de préférence vers le charnier de tribord et vis plusieurs individus y puiser et le refermer soigneusement; j'y allai et reconnus qu'il contenait du rhum pur que nos matelots y avaient versé avant l'arrivée de leurs chefs, pendant que l'on réparait le désordre qui régnait sur le brick. On fit jeter le contenu du charnier à la mer; des lotions froides sur la tête et de l'eau additionnée de quelques gouttes d'acétate d'ammoniaque que je trouvai dans la pharmacie du bord remirent d'aplomb les plus malades et, à minuit, il ne restait plus chez nos hommes qu'une certaine gaieté qui ne pouvait nuire à l'exécution de notre coup de main. On arma promptement les canots et l'on se dirigea vers le vaisseau qui, tout armé qu'il était, fut enlevé, à une heure du matin, sans résistance aucune. Presque tout le monde dormait à bord, où il n'y avait qu'un lieutenant, M. Swanson ; le capitaine, Sir John Cook, et les autres officiers prenaient le thé chez l'agent du comptoir ; les hommes de garde, saisis et désarmés, n'eurent pas le temps de donner l'éveil.

Le *Hope*, tel était le nom de ce vaisseau, avait déjà mis plusieurs caisses de son chargement sur deux bateaux du pays, amarrés à la côte ; nos gens allèrent les enlever avec le grand canot et une péniche. Mais on ne vint pas aussi facilement à bout de ces bateaux et il fallut livrer combat aux Malais qui les montaient. Nos hommes ayant fait évacuer les ponts à coups de sabres, les Malais se réfugièrent dans les cales et, de là, pointant avec des lances à travers les claies de rotin qui formaient le tillac de ces barques, blessèrent assez grièvement plusieurs de nos canonniers. Les nôtres furent obligés, à leur tour, d'évacuer les ponts, d'où ils ne pouvaient rendre les coups qui leur arrivaient d'en bas, et de se tenir sur l'avant des bateaux où ils frappèrent des remorques qui permirent à nos canots d'entraîner les deux barques au large. Les Malais remontèrent alors pour essayer de couper les remorques et un nouveau combat s'engagea. Pendant qu'une partie de nos gens se halaient sur les grelins, les autres, s'escrimant du sabre, forcèrent les Malais à rentrer dans leur cales. Dans ce dernier corps-à-corps

les Malais eurent huit des leurs blessés ; deux des nôtres le furent assez gravement pour être mis en réforme.

J'étais resté à bord du *Sea-Flower* avec une vingtaine d'hommes et le capitaine de prise, enseigne auxiliaire étranger à notre état-major. Nous attendions, non sans quelque inquiétude, le retour de nos embarcations. L'état de nos hommes à l'arrivée au mouillage avait occasionné un premier retard ; l'enlèvement des barques malaises prit aussi un certain temps. La nuit tirait à sa fin et le jour, qui vient si vite sous ces latitudes, allait permettre aux Anglais de faire sortir des canots : le fort de son côté, n'allait pas manquer de nous saluer de ses boulets. Quelques Malais sauvés à terre avaient dû donner l'alarme ; nous entendions le bruit des panelles de cuivre avec lesquelles on faisait le signal indiquant la présence de l'ennemi. Déjà la crainte d'être attaqué et enlevé agissait fortement sur l'esprit du capitaine de prise ; dans un moment d'irrésolution il commanda de lever l'ancre et d'appareiller. J'engageai cet officier à ne pas quitter notre mouillage avant de savoir ce qu'étaient devenues nos embarcations, lui faisant observer qu'avec vingt hommes bien armés et un bâtiment très bastingué nous étions à même de recevoir comme il le fallait les bateaux ennemis qui oseraient nous attaquer. L'officier auxiliaire parut se rendre à mes raisons : on chargea les armes qui furent mises en faisceaux et l'on fit bonne garde partout. Quelques instants après, j'entendis, de l'arrière où je m'étais assoupi un instant, le commandement de hisser les focs. Je courus vite vers le pied du grand mât où je trouvai un homme démoralisé qui me dit que l'ancre était dérapée et qu'il fallait quitter la rade avant qu'il ne fît tout à fait jour. Nous étions déjà sous voiles et avions fait un peu de route. J'insistai encore pour que la corvette ne s'éloignât point, déclarant que je ne voulais pas séparer mon sort de celui de nos camarades, et je pris sur moi d'ordonner à un quartier-maître qui remplissait les fonctions de maître d'équipage de faire amener les focs et de laisser tomber l'ancre : ce qui fut aussitôt exécuté. A ce moment nous entrevîmes nos embarcations qui doublaient les avirons pour nous rejoindre ; elles ne tardèrent pas à accoster la corvette, suivies du *Hope* dont le commandement avait été donné à l'aspirant Luneau. Nous prîmes les deux bateaux malais à la remorque et appareillâmes pour sortir de la rade. Cependant le jour s'était fait et le fort anglais commençait à tirer sur nous : les premiers boulets nous dépassèrent ; d'autres tom-

bèrent le long du bord. Nous avions mis dehors les avirons de la corvette à cause de la faiblesse du vent et n'avancions que lentement, lorsque très à propos s'éleva une forte brise de terre qui nous fit faire assez de route pour que l'un des bateaux remorqués chavirât ; on amena les canots et on alla chercher les hommes qui étaient à bord de ces prises, après quoi nous coupâmes les remorques et abandonnâmes les deux bateaux pour rallier la frégate.

Chemin faisant, je donnai les premiers soins aux matelots blessés que les embarcations avaient ramenés à bord de la corvette ; puis j'allai dans l'entrepont visiter et panser les prisonniers malais. L'un de ces hommes avait une oreille presque entièrement détachée et une grande portion du cuir chevelu et du muscle pariétal qui lui tombait sur l'épaule ; les autres étaient moins grièvement atteints, nos matelots étant plus habitués à sabrer qu'à porter des coups de pointe. Lorsque j'arrivai vers ces prisonniers, suivi d'un novice qui portait un plateau à thé sur lequel j'avais rangé mes instruments et mes pièces d'appareil, ces hommes crurent sans doute que je venais achever la besogne commencée par nos gens ; plusieurs se mirent à genoux et tendirent le cou fort tranquillement. Un remarquable changement se fit dans leurs gestes et dans l'expression de leurs physionomies lorsqu'ils virent avec quelles précautions je remettais et maintenais en place l'oreille du nouveau Malchus. La résignation qu'ils avaient montrée d'abord fit place à un sentiment de reconnaissance qu'ils me témoignèrent en embrassant mes mains et mes vêtements. Après leur débarquement à l'Ile-de-France, ces Malais furent employés aux travaux du port ; chaque fois que je les rencontrais, ils m'arrêtaient pour me prier de les faire renvoyer dans leur pays et j'avais beaucoup de peine à leur faire entendre que mon pouvoir n'allait pas jusque là.

Les 4 et 5 octobre, on expédia pour l'Ile-de-France nos trois prises, la *Jane*, le *Sea-Flower* et le *Hope* ; nous renvoyâmes ensuite le lougre malais et le pilote hollandais auquel on remit ses parts de prise et nous fîmes route pour le Port-Napoléon. Il y avait plus de six mois que nous tenions la mer ; l'état sanitaire était mauvais à bord ; déjà nous avions perdu quelques hommes des fièvres de mauvais caractère qui règnent à la côte de Sumatra ; nous avions aussi des dysentériques et un certain nombre de nos gens commençaient à être atteints du scorbut.

Le 21 octobre nous prîmes connaissance de l'île Rodrigue ; le 25 au matin on aperçut l'Ile de France dans le nord-ouest. On courut sur la terre ; en l'approchant nous aperçûmes deux forts navires qui, à notre vue, serrèrent le vent ; nous exécutâmes la même manœuvre et prîmes chasse. A deux heures du soir, un autre grand navire gouverna également sur nous. Notre frégate, très allégée, avait considérablement perdu de sa marche en perdant de son tirant d'eau. Les trois bâtiments s'élevaient avec rapidité et nous gagnèrent assez pour nous faire reconnaître deux vaisseaux et une corvette que nous sûmes plus tard être le *Léopard*, de 80 canons, le *Raisonnable*, de 64 et l'*Otter*, de 32 ; ils faisaient partie de la division anglaise qui bloquait l'île. Nous les perdîmes de vue dans la nuit et refîmes route vers le sud de l'Ile-de-France où nous croisâmes pendant cinq jours ; puis nous laissâmes arriver sur Bourbon que nous reconnûmes le 31 octobre. Les signaux des montagnes indiquant la présence, devant Saint-Denis, de forces ennemies supérieures, nous fîmes route pour la baie de Saint-Paul.

Le 1er novembre, nous trouvant en calme vers la côte de l'Etang-Salé, nous eûmes connaissance d'un grand navire avec les couleurs françaises dehors. Nous lui fîmes des signaux auxquels il répondit en nous approchant ; on se mit en communication et nous apprîmes que ce bâtiment était la frégate la *Caroline*, commandée par le capitaine de vaisseau Billard. La *Caroline*, partie de Flessingue le 22 novembre 1807, était arrivée à l'Ile-de-France le 14 avril 1808 ; elle rentrait d'une croisière dans le golfe du Bengale où elle avait fait une riche prise. M. Dornaldeguy se rangea sous les ordres du commandant Billard et les deux frégates continuèrent leur route pour Saint-Paul où nous mouillâmes le 3 novembre. Nous trouvâmes sur cette rade nos deux dernières prises, la *Jane* et le *Hope*, ainsi que la *Peggy*, capturée par la *Caroline* ; l'*Endéroussi* était heureusement entré à l'Ile-de-France ; mais le *Sea-Flower* avait été repris aux atterrissages de cette île par le vaisseau anglais le *Raisonnable*.

Quelques jours après, un ras-de-marée força nos bâtiments à prendre le large. J'étais à terre avec l'aspirant David Allègre, lorsque nous entendîmes le coup de canon qui, aux premières rafales, avertissait les navires à l'ancre d'avoir à déraper et appareiller. Nous courûmes à l'embarcadère ; mais on avait déjà hissé le pavillon qui indiquait que les communications étaient

suspendues avec la rade. Ne connaissant personne dans l'île et aussi légers d'argent l'un que l'autre, nous étions assez déconcertés, mon camarade et moi, par la perspective d'une station forcée à terre. Un habitant vit notre embarras et, avec une grâce et une cordialité qui n'admettaient pas le refus, nous offrit l'hospitalité, jusqu'au retour de notre frégate, dans une ravissante propriété qu'il possédait aux environs et où nous savourâmes pendant quatre jours tous les raffinements du sybaritisme créole.

Nos bâtiments revenus devant Saint-Paul, on fit les préparatifs d'appareillage et, le 26 novembre, la *Caroline*, la *Manche* et le *Hope* firent voile pour l'Ile-de-France ; comme le *Hope* ne marchait pas et pouvait nous compromettre, on lui fit le signal de retourner au mouillage de Saint-Paul et les deux frégates continuèrent leur route pour le Port-Napoléon. Pendant la première nuit de notre navigation entre les deux îles, la *Caroline* passa en poupe de notre frégate pour nous prévenir qu'elle avait connaissance d'un navire au vent ; c'était un trois-mâts qui manœuvra de façon à s'éloigner et que l'on perdit de vue. On revit et l'on chassa ce navire dans la matinée du lendemain, mais sa poursuite nous eût trop écartés de notre route et on leva la chasse ; nous sûmes, après notre rentrée au Port-Napoléon, que ce trois-mâts était un navire français qui revenait de Madagascar.

Le 29 novembre, nous reconnûmes le Morne-Brabant, montagne de l'Ile-de-France. Nos deux frégates revirèrent et louvoyèrent toute la journée pour s'élever au vent du Port-Napoléon vers lequel nous fîmes route sur les six heures du soir. En approchant, nous eûmes connaissance de deux bâtiments ennemis, un vaisseau et une corvette, qui croisaient devant le port : c'était encore le *Raisonnable* et l'*Otter*. On se mit en branle-bas de combat et l'on se prépara pour une action qui paraissait inévitable et qui eût été des plus sérieuses si l'ennemi avait profité de sa supériorité. La *Caroline* avait pris poste en avant, mais notre marche nous fit bientôt reprendre la tête. Longeant la terre du plus près possible, nous fîmes route vers le port sans dévier et sans hésiter un seul instant. Les bâtiments anglais laissèrent arriver et nous lâchèrent plusieurs bordées qui ne nous firent point de sérieuses avaries ; nous ripostâmes vivement, en même temps que les batteries de la côte envoyaient à l'ennemi des boulets et des bombes. Nous continuâmes notre

route et mouillâmes, le 1er décembre à minuit, entre l'île aux Tonneliers et le Fort-Blanc ; le lendemain, nos frégates entrèrent dans le port aux cris de : « vive l'empereur ». Un bateau pêcheur qui ramenait au Port-Napoléon des prisonniers français échangés nous apprit que l'*Otter* avait eu plusieurs hommes tués et blessés et que, si le commodore Rowley qui montait le *Raisonnable* avait été plus sûr de son équipage, il nous eût plus vigoureusement attaqués, mais qu'ayant à son bord des hommes de toute nation et de toute provenance il n'avait pas osé risquer un combat décisif contre deux frégates soutenues par des batteries de terre.

Nos malades et nos prisonniers débarqués, la *Manche* repartit pour Bourbon, le 15 décembre, afin de ramener sous son escorte les bâtiments que nous y avions laissés. Le 17, elle mouillait à Saint-Paul où se trouvaient une quinzaine de navires à escorter. Informés que l'ennemi avait reparu en forces devant l'Ile-de-France, notre séjour à Saint-Paul se prolongea jusqu'au 10 janvier 1809, date à laquelle nous repartîmes pour le Port-Napoléon où nous arrivâmes le 16 ; nous devions, cette fois, y faire une assez longue relâche.

III

Combat du Grand-Port

Les frégates la *Bellone*, commandant Duperré, la *Minerve*, commandant Bouvet, et la corvette le *Victor*, commandant Morice, réunies en division sous les ordres de M. Duperré, avaient repris la mer en mars 1810. Le 3 juillet, près des îles Comores, elles s'attaquèrent à trois vaisseaux de la Compagnie, le *Ceylan*, le *Windham* et l'*Astell*. Ces vaisseaux se rendirent après cinq heures de combat; mais l'*Astell* profita de la nuit pour s'enfuir et le *Ceylan* et le *Windham* furent seuls amarinés. Le commandement du *Ceylan* fut donné à M. Moulac, enseigne de vaisseau sur la *Minerve*, celui du *Windham* à M. d'Arod, enseigne sur la *Bellone*. Après une relâche à Anjouan, la division française fit voile pour l'Ile-de-France : nous allons la retrouver au Grand-Port.

Les croisières ennemies reparurent devant le Port-Napoléon vers la fin de juillet 1810. Maîtres des îles Rodrigue et Bourbon (cette dernière, attaquée par des forces considérables, avait capitulé le

9 juillet), les Anglais allaient concentrer leurs efforts sur l'Ile-de-France.

Dans la nuit du 13 au 14 août, à la faveur d'un temps pluvieux, d'une obscurité profonde et d'une mer calme, les frégates anglaises le *Sirius* et la *Néréide* s'emparèrent de l'îlot fortifié de la Passe Sud-Est qui défendait l'une des entrées du Grand-Port, en firent la garnison prisonnière et y débarquèrent trois cents hommes de troupe environ. Le capitaine-général Decaen expédia aussitôt le général Vandermaesen à Mahébourg, chef-lieu du quartier du Grand-Port. Les habitants de cette partie de l'île, anciens marins pour la plupart, réclamaient des armes avec instance et se faisaient forts de repousser l'ennemi sans qu'il fût besoin de leur adjoindre des troupes de ligne. Même ardeur et même dévouement au Port-Napoléon. On y célébra la fête du 15 août avec un redoublement de patriotisme. Le général Decaen harangua les troupes et tous, marins, soldats et gardes nationaux renouvelèrent le serment de fidélité à l'empereur.

L'ennemi s'essayait à une sérieuse attaque par des escarmouches sur divers points. Des embarcations s'avancèrent assez près de terre pour tirer sur des postes de la côte. Un premier débarquement eut lieu, le 17 août, à la Pointe-aux-Diables, deux autres, le 18, à la Pointe-aux-Feuilles et dans le Grand-Port même. Les Anglais crurent d'une habile politique de répandre à terre des proclamations signées de M. Farquhar, le nouveau gouverneur de Bourbon, qui invitaient les habitants, au nom de leurs intérêts et de la prospérité de leur colonie, à se rallier à l'Angleterre. Pour toute réponse, les créoles fondirent sur l'ennemi partout où il se présenta et le forcèrent à regagner ses bâtiments. A la nouvelle de ces tentatives, le capitaine-général envoya au Grand-Port la 3e compagnie du bataillon des marins, formée de détachements de la *Vénus*, de la *Manche* et de l'*Entreprenant*. La *Manche*, pour sa part, fournit près d'une centaine d'hommes commandés par M. Costé, lieutenant de vaisseau, auquel on adjoignit les aspirants Luneau, Vergoz, Dubosc, Descombes et Grainville.

L'ennemi occupait toujours l'îlot et le fort de la Passe ; la frégate la *Néréide*, commandant Willoughby, était mouillée sous le fort. L'*Iphigénie*, capitaine Lambert, et la *Magicienne*, capitaine Curtis, croisaient devant le Port-Napoléon. Le *Sirius*, capitaine Pym, bloquait la baie de la Rivière-Noire. Ces trois dernières frégates avaient avec elles les corvettes la *Sophie*, l'*Otter* et le

Staunch et plusieurs autres bâtiments légers. Il n'était resté à Bourbon que la frégate la *Boadicée*, qui portait le pavillon du commodore Rowley.

De notre côté, nous avions au Port-Napoléon trois frégates, la *Vénus*, la *Manche* et l'*Astrée*, et une corvette, le brick l'*Entreprenant*. L'*Astrée* seule avait son équipage au complet. Le renforcement des postes de la côte et l'envoi de détachements au Grand-Port avaient réduit de près d'un tiers les équipages de la *Vénus* et de l'*Entreprenant*. Quant à la *Manche*, elle était toujours sans voiles et presque sans équipage, la plupart de ses hommes était disséminés à terre ou sur les autres bâtiments.

Telle était la situation, lorsque, le 20 août, au lever du soleil, parurent devant le Grand-Port les cinq bâtiments de la division Duperré, partis d'Anjouan le 17 juillet précédent. A leur vue, la *Néréide* et l'îlot de la Passe arborèrent le pavillon français, en même temps que le poste-vigie du fort faisait des signaux annonçant la présence d'une division anglaise aux atterrissages du Port-Napoléon. Ce stratagème eut un plein succès. La ci-devant *Sémillante*, devenue l'aventurier (1) le *Charles*, était attendue de Saint-Malo dans la colonie : on le savait sur nos bâtiments. Des officiers de la *Minerve*, qui avaient navigué sur la *Sémillante*, crurent reconnaître leur ancienne frégate ; ce fut aussi l'opinion du commandant Duperré, qui avait vu le *Charles* à Saint-Malo. Les signaux du poste-vigie décidèrent le chef de division à entrer dans le Grand-Port, afin de s'y renseigner sur les forces et la position des croisières ennemies.

Les bancs et les récifs dont est parsemé le Grand-Port et qui s'étendent à près de quatre milles au large laissent entre eux plusieurs passages, dont deux, dits Grande et Petite-Passe, y donnent accès, le premier par le nord, le second par le sud-est : ce dernier regarde directement le large. Pour entrer par la Petite-Passe, il faut ranger l'îlot de la Passe presque à le toucher. Le commandant Duperré donna l'ordre au *Victor* de courir en avant et fit le signal aux autres bâtiments de marcher en ligne, dans l'ordre suivant : la *Minerve*, le *Ceylan*, la *Bellone* et le *Windham*. Le commandant de la *Minerve* avait toujours les yeux sur le navire mouillé près de l'îlot ; à sa mâture, à son gréement, à son ensemble M. Bouvet pressentait une frégate anglaise. Sur ces entrefaites, un homme de la *Bellone* étant tombé à la mer, le commandant Duperré

(1) Navire du commerce sur lequel on avait prêté à grosse aventure.

en fit le signal aux autres bâtiments et rendit sa manœuvre indépendante. La *Minerve* et le *Ceylan* mirent en panne pour attendre le commandant et aussi pour se préparer à un combat que M. Bouvet jugeait inévitable; ils ne reprirent la route du Grand-Port que sur un nouveau signal de M. Duperré.

Le *Victor* était dejà arrivé par le travers du bâtiment au mouillage et la *Minerve* allait donner dans la passe, suivie du *Ceylan*. A ce moment, les couleurs anglaises remplacent notre pavillon sur la *Néréide* et sur l'îlot de la Passe. La frégate ennemie envoie une volée à bout portant au *Victor* qui, sommé d'amener, s'exécute. La *Bellone* fait aussitôt le signal de ralliement général; mais la *Minerve* et le *Ceylan* étaient déjà dans la passe et recevaient le feu de la *Néréide* auquel vint se joindre celui des pièces de 36 du fort de l'îlot. Le fort tirait à couler bas : des boulets traversèrent la frégate française à la flottaison et atteignirent dans le faux-pont nombre de ceux que l'on appelle des non-combattants et qui sont employés au passage des poudres, tuant et mutilant plusieurs enfants de l'Ile-de-France qui, nous dit le commandant Bouvet (1), avaient persécuté leurs parents pour embarquer avec lui. La *Minerve*, favorisée par une forte brise du sud-est, franchit rapidement ce dangereux passage, ordonne au *Victor*, qui avait mouillé, de couper son câble et de la suivre (2), puis arrivant sur la *Néréide*, lui envoie sa volée en poupe à longueur de gaffe. Le *Ceylan*, qui suivait la *Minerve*, salue également la *Néréide* d'une bordée d'enfilade et les deux bâtiments, accompagnés du *Victor*, vont mouiller dans le Grand-Port, près de l'embranchement des deux passes.

La *Bellone* ne voulut point séparer son sort de celui de ses matelots de tête. Après d'inutiles efforts pour sauver l'homme tombé à la mer, M. Duperré reprit la route du Grand-Port, donna dans la passe sous le feu du fort et de la *Néréide*, répondit de toute sa volée en passant en poupe de celle-ci et rejoignit les trois autres bâtiments. Le *Windham*, n'ayant pas manœuvré avec la même décision, manqua l'entrée du chenal et gouverna sur la baie de la Rivière-Noire ; il y fut capturé le lendemain matin par le

(1) Précis de ses campagnes, p. 78.

(2) D'autres ont dit que le *Victor* coupa son câble dès qu'il vit le pavillon français remplacé sur la *Néréide* par les couleurs anglaises et que c'est à ce moment qu'il reçut la volée de cette frégate.

Sirius, après un combat de plus de deux heures dont on entendit la canonnade au Port-Napoléon.

Aussitôt que la *Bellone* eut rallié ses conserves, les quatre bâtiments allèrent mouiller au fond du Grand-Port. Un canot anglais vint, sous pavillon parlementaire, réclamer le *Victor* : « Venez le prendre » fut la réponse de M. Duperré, renouvelée de celle du bailli de Suffren à semblable sommation.

Les communications établies avec la terre, on apprit la capitulation de Bourbon, le blocus de l'Ile-de-France, les tentatives de débarquement des jours précédents. M. Duperré envoya au Port-Napoléon le commandant du *Victor*, M. Morice, pour y prendre les instructions du capitaine-général. La nouvelle de l'entrée au Grand-Port des bâtiments de la division Duperré fut accueillie au chef-lieu de l'île par des transports d'enthousiasme. Le général Decaen ordonna de tenir prêts à partir pour le lendemain la *Vénus* la *Manche*, l'*Astrée* et l'*Entreprenant*. La *Manche* était encore dépourvue de tout. On fit de véritables prodiges d'activité. La *Vénus* et l'*Astrée* fournirent des voiles à notre frégate ; on fit rallier tous les hommes qui n'étaient pas au Grand-Port ; on compléta les équipages au moyen d'engagés volontaires, de soldats du régiment de l'Ile-de-France, de Portugais et de lascars ; on embarqua un mois de vivres, et le lendemain, 21 août, à onze heures du soir, la division appareillait sous les ordres du commandant Hamelin.

De son côté, le général Decaen s'était rendu en toute hâte à Mahébourg. Dans un conseil tenu sur la *Bellone* on examina s'il n'était pas préférable de débarquer les équipages et d'attendre l'ennemi à terre. MM. Duperré et Bouvet insistèrent pour que l'on combattît à bord et tout fut préparé pour une action au mouillage. On débarqua les prisonniers qui encombraient nos bâtiments dont les équipages furent renforcés par le détachement de marins envoyé au Grand-Port : la compagnie de la *Manche* fut répartie entre la *Bellone* et le *Ceylan*. On réunit à Mahébourg des munitions, des agrès et des pièces de rechange et l'on y organisa une ambulance. Le général Decaen s'établit sur ce point de la côte, afin d'être présent aux événements qui s'annonçaient et de veiller à ce qu'on fit passer à nos bâtiments les secours nécessaires.

La division prit ses dispositions d'embossage sous la direction du commandant de la *Minerve*, que sa pratique des lieux fit

charger de ce soin. M. Bouvet commença par faire enlever les bouées qui marquaient les sinuosités de la passe. Cette précaution prise, les navires furent embossés en travers de la baie, à la hauteur de l'Ile-aux-Singes, l'avant sur Mahébourg, le côté de babord au large. Ils étaient de ce côté à l'abri de hauts-fonds sur lesquels il ne restait pas plus de douze à quinze pieds d'eau ; l'espace compris entre les deux extrémités de la ligne et la terre était parsemé de bancs et de récifs. La *Bellone* tenait la tête de la ligne ; le *Ceylan* fut placé sur la hanche de la *Bellone*, du côté du vent, à longueur de frégate ; la *Minerve* sur la même hanche du *Ceylan*, à même distance. Le *Victor*, que sa faiblesse ne permettait pas de mettre en ligne, fut mouillé sous le vent et à l'abri de la *Bellone*, entre celle-ci et le *Ceylan* (1). Tous ces préparatifs furent terminés le 22 août, l'ennemi pouvait paraître ; on était prêt à le recevoir.

Les prisonniers anglais qui se trouvaient sur le *Windham*, repris la veille par la frégate ennemie le *Sirius*, avaient donné avis de l'entrée au Grand-Port de la division Duperré. Le capitaine du *Sirius*, M. Pym, qui, en l'absence du commodore Rowley, commandait la croisière anglaise, fit route aussitôt pour le Grand-Port, après avoir envoyé l'ordre à l'*Iphigénie* et à la *Magicienne*, établies devant le Port-Napoléon, de le rallier au plus vite, en doublant l'Ile-de-France par le nord. Le *Sirius* arriva le 22 août à l'entrée de la passe, que gardait toujours la *Néréide*. Le même jour, à trois heures du soir, ces deux frégates laissèrent porter sur nos bâtiments ; mais le *Sirius* s'échoua sur un haut-fond et passa le reste de la journée à se renflouer.

Le lendemain, 23 août, à deux heures du soir, deux frégates parurent au vent de la passe. On les prit d'abord pour les bâtiments de la division Hamelin : c'était la *Magicienne* et l'*Iphigénie* ; elles vinrent mouiller auprès du *Sirius* et de la *Néréide*. L'attaque était imminente ; M. Duperré n'eut que le temps de se rendre à bord des autres bâtiments de sa division, pour faire ses dernières recommandations à ses capitaines. Il fut acclamé par les équipages et reçut des commandants l'assurance que chacun ferait son devoir. De retour sur la *Bellone*, il en fit assembler l'équipage : « Camarades, dit-il, je viens de voir les autres bâtiments ; tous se sont vantés de vous surpasser ; j'espère que vous ne le souffrirez pas ». Cette brève harangue produisit l'effet qu'en attendait le

(1) Voir le croquis joint à la *Nouvelle Revue*. (Livraison du 15 Juin 1899).

commandant. Jamais on ne vit pareille émulation, ni volonté plus prononcée de vaincre, en dépit de forces aussi manifestement supérieures que l'étaient celles de l'ennemi. Aux quatre frégates anglaises, dont trois, le *Sirius*, la *Magicienne* et l'*Iphigénie*, étaient de premier rang, nous n'avions à opposer, en réalité, que le *Bellone* et la *Minerve*, le *Victor* et le *Ceylan* lui-même n'étant pas de taille à lutter contre de tels antagonistes. Chacun jura de combattre à outrance, d'épuiser toutes les munitions et de n'amener jamais le pavillon tricolore. Et quand, à trois heures et demie du soir, l'ennemi s'ébranla pour arriver sur nous, le cri de « vive l'empereur » partit de tous nos bâtiments et se répéta dans les montagnes du Grand-Port (1).

Les frégates anglaises s'avançaient poussées sous leurs seules voiles d'étai, par un vent grand frais du sud-est. La *Néréide* et le *Sirius* gouvernaient sur la *Bellone* ; la *Magicienne* et l'*Iphigénie* sur la *Minerve*. A cinq heures et demie, l'ennemi était à portée de canon.

La *Minerve* commença le feu qui, aussitôt, éclata sur toute notre ligne. Les colonnes de fumée que le vent nous renvoyait cachaient souvent à notre vue les bâtiments anglais. Ceux-ci, dont l'intention paraissait être de nous aborder, continuèrent leur route, essuyant ainsi un feu de plus en plus meurtrier. La *Néréide*, qui marchait en avant, parvient jusqu'à portée de pistolet de la *Bellone* et, apercevant le haut-fond qui la séparait de celle-ci, s'embosse sur le bossoir de babord de la frégate française. Cette hardie résolution du commandant Willoughby força la *Bellone* de changer un peu sa position et de porter son avant sur l'ouest-sud-ouest. Le *Sirius*, qui suivait la *Néréide* et avait un plus fort tirant d'eau, touche et reste échoué à petite portée de canon sur l'accore du grand plateau de corail du sud, son avant exposé au feu de la *Bellone* et ripostant à celle-ci par ses canons de chasse. La *Magicienne*, pensant peut-être que comme à Aboukir nous avions laissé un passage libre entre nos bâtiments et la terre, donne témérairement dans un chenal situé au nord et dit Chenal-des-Caboteurs et s'y échoue à portée de pistolet de la *Minerve*. Elle présentait son avant à cette dernière frégate et ne put d'abord lui répondre que de sa mousqueterie et de ses canons de chasse. Le commandant de la *Magicienne* fit virer, pour se renflouer, sur une ancre mouillée à l'arrière. Deux fois les boulets de la *Minerve* tuèrent

(1). Voir le précis du commandant Bouvet, p. 79.

les hommes au cabestan. Le cabestan lui-même eut sa mèche (1) brisée par un boulet, et la *Magicienne* se trouva ainsi fixée au banc de coraux sur lequel elle s'était jetée. Elle réussit, toutefois, à s'effacer un peu à la marée montante et put diriger obliquement le feu de sa batterie sur la hanche de la *Minerve*. L'*Iphigénie*, moins engagée que la *Magicienne*, était venue au vent sur babord, s'était embossée à égale distance de la *Néréide* et de la *Magicienne* en arrière de ces deux frégates, et dirigeait un feu violent sur la *Minerve* et le *Ceylan*.

La canonnade continua ainsi jusqu'à six heures et demie. A ce moment un hasard vint changer la face du combat et mettre à néant les dispositions de nos commandants. Les volées répétées de l'ennemi coupent les amarres de la *Minerve*. Cette frégate dérive, laissant à découvert le *Ceylan* qui reçoit les feux croisés de l'ennemi. Le *Ceylan* coupe aussitôt ses câbles et suit la *Minerve*. Le commandant Duperré, dominant de son banc de quart les bastingages de sa frégate, s'aperçoit au travers de la fumée qui l'enveloppe que sa ligne de bataille est brisée ; il fait larguer ses amarres pour s'éloigner de l'ancrage où la *Bellone* serait restée isolée. Nos trois bâtiments, dérivant dans un espace semé de bancs et d'écueils, viennent échouer sur un haut-fond, l'un près de l'autre et de telle façon que la *Minerve* et le *Ceylan* se trouvent en partie masqués, la première par la *Bellone*, le second par la *Minerve*. La *Néréide* et l'*Iphigénie* avaient suivi les mouvements de notre division. La *Néréide*, toujours en avant, se jette à son tour sur un haut-fond, à une encablure et par le travers de la *Bellone*. Des deux divisions en présence il n'y a plus à flot que l'*Iphigénie* (2).

Dans ce dernier état, la *Bellone* présentait seule son travers à la *Néréide;* la *Minerve* et le *Ceylan* n'avaient chacun que neuf pièces de libres, quatre dans les batteries, cinq sur les gaillards, à l'arrière. Le *Victor* était hors de portée. La *Bellone*, en quittant sa première position, l'avait complètement découvert ; une foudroyante bordée de la *Néréide* jeta le désordre sur le pont et dans la batterie de la corvette, tua l'enseigne de vaisseau Lanchon et l'aspirant Arnaud et blessa grièvement M. Moisson qui commandait provisoirement ce navire (3). Le *Victor* coupa ses

(1) La pièce centrale du cabestan.

(2) Voir le croquis. (N° du 15 Juin 1899).

(3) Le commandant Morice, envoyé en mission auprès du général Decaen s'était cassé une jambe dans le trajet et n'avait pu regagner son bord.

câbles et s'en alla en dérive ; d'un bien moindre tirant d'eau que les autres bâtiments, il franchit les hauts-fonds de la rade et fit côte vers l'embouchure de la Rivière-des-Créoles.

A sept heures du soir, la lutte était à son apogée. Les Anglais semblaient avoir tout l'avantage. La *Néréide* et l'*Iphigénie*, à elles seules, disposaient de plus de pièces que nos trois bâtiments réunis. Masquée d'abord par la *Néréide*, l'*Iphigénie* l'avait dépassée ; ces deux frégates nous criblaient de leurs feux, la première sur notre travers, la seconde sur notre avant. La *Magicienne* tirait de biais sur notre hanche. Le *Sirius* continuait à faire feu de ses canons de chasse, mais hors de portée par suite des mouvements de nos navires.

Sur nos bords une indicible ardeur supplée au désavantage de la position. La nuit ne ralentit pas le combat. Les volées de la *Bellone* et des pièces libres de la *Minerve* et du *Ceylan* se succèdent sans relâche. L'ennemi déploie un égal acharnement. Deux officiers de la *Bellone*, MM. Montozon et Meunier sont tués roide à leur poste. M. Pérez, aspirant sur la même frégate, est atteint mortellement. L'aspirant Dubosc, de la *Manche*, embarqué sur la *Bellone*, est blessé deux fois et ne quitte pas la batterie. Le commandant Moulac, du *Ceylan*, a une jambe brisée par un éclat et se fait panser à son poste. A ses côtés sont frappés son second, M. Lefébure, l'enseigne auxiliaire Vieillard et l'aspirant Fautrel. Sur la *Minerve*, l'enseigne de vaisseau Longueville est grièvement blessé, ainsi que les aspirants Brun et David. M. Cunat, aspirant sur la même frégate, atteint à la tête et renversé par une parcelle de mitraille, ne prend que le temps de se faire panser et revient se placer à la culasse de sa pièce. Les pertes des équipages ne sont pas moins sensibles. Des morts jonchent les ponts ; les blessés encombrent les postes des chirurgiens. Mais les vides qui se font autour d'eux n'arrêtent ni ne troublent nos canonniers. Chefs et chargeurs se multiplient ; pas une pièce ne reste inactive et le feu se soutient avec la même vivacité.

Le spectacle de ces bâtiments d'où partaient la destruction et la mort tenait haletante la foule d'habitants réunis sur la plage la plus voisine, autour des généraux Decaen et Vandermaesen. Le général Decaen dirigeait sur l'ennemi le feu de l'unique canon du poste de Mahébourg. Plus loin, le général Vandermaesen tirait avec une pièce sans plate-forme. Telles étaient les deux batteries de terre qui, au dire des Anglais, avaient puissamment secondé nos bâtiments.

Cependant notre feu commençait à prendre de la supériorité. A huit heures et demie, la *Néréide* éteint ses fanaux et cesse de tirer. On ne s'en aperçut pas de suite, une erreur d'optique ayant fait prendre le feu du *Sirius* pour celui de la *Néréide*, sur laquelle on continua de tirer. Vers neuf heures, le commandant Duperré est atteint au visage par un éclat de mitraille et renversé sans connaissance : on le crut tué du coup. L'enseigne de vaisseau Vigoureux étendit un pavillon sur le corps du commandant et le fit ainsi transporter au poste des blessés. Cet événement fut comme inaperçu dans le fracas et la fumée de la batterie, et le feu ne se ralentit point.

Prévenu par le lieutenant de vaisseau Fougeray, second de M. Duperré, M. Bouvet passe immédiatement sur la *Bellone*, dont il prend le commandement, laissant à M. Roussin celui de la *Minerve*. La division française avait déjà une centaine d'hommes hors de combat et les munitions commençaient à manquer à la *Bellone*. Le commandant Bouvet fait transborder sur cette frégate les hommes des pièces masquées de la *Minerve* ; un pont volant établi entre les deux bâtiments sert à faire passer de l'un à l'autre les gargousses et les projectiles. Le vent nous renvoyait nos valets (1) enflammés et c'est sous une voûte de feu que se faisait le passage des poudres. L'incendie éclata à trois reprises sur le *Ceylan* ; des gargousses y firent explosion et brûlèrent affreusement plusieurs servants.

Alimentées par les secours de la *Minerve*, les volées de la *Bellone* redoublent d'intensité. On continuait à tirer à boulets ronds sur la *Néréide*. A dix heures, des décharges de mousqueterie semblèrent partir de cette frégate et lui attirèrent une bordée à mitraille. A ce moment, la *Néréide* héla qu'elle était amenée. Mais les oreilles étaient tellement assourdies par le bruit du canon que l'on crut entendre : « Etes-vous amenés ? » La *Bellone* répondit en recommençant le feu. La *Magicienne* tirait toujours sur nos hanches et n'était efficacement combattue que par les quatre pièces des batteries arrière de la *Minerve* et du *Ceylan*. M. Bouvet réussit à opposer à la *Magicienne*, quelques pièces de l'arrière de la *Bellone* pointées aussi obliquement que possible et fit établir une batterie barbette sur le passavant de babord de cette frégate. A l'aide de cette nouvelle batterie, improvisée sous le feu de l'ennemi

(1) Paquets de fils de carret qui servaient de bourre.

par le capitaine d'artillerie de marine Mourgues, il réussit à dominer le feu de la *Magicienne*.

A minuit, la *Magicienne*, l'*Iphigénie* et le *Sirius* éteignirent leurs fanaux et cessèrent de tirer. Ce brusque silence et surtout la complète disparition des feux ne laissèrent pas que de préoccuper nos états-majors. L'ennemi réservait-il ses munitions pour le jour? Voulait-il profiter de la nuit noire qui le dérobait à nos yeux pour remettre ses frégates à flot, élonger des touées et venir prendre position sur l'arrière des nôtres? En ce cas et si nous restions à découvert de ce côté, nous étions perdus. On pouvait craindre aussi que des embarcations n'essayassent d'enlever l'un ou l'autre de nos bâtiments. La *Minerve*, dégarnie de plus de la moitié de son équipage, eût difficilement repoussé une semblable tentative. M. Bouvet descendit au poste des blessés pour voir M. Duperré et s'entendre avec lui sur les dispositions à prendre. M. Duperré, dont la blessure n'eut heureusement pas les suites que l'on pouvait appréhender, dormait d'un sommeil que ne troublait point le fracas du combat. M. Bouvet respecta le repos du commandant et réunit en conseil les officiers de la division; tous unanimement s'en remirent à lui, l'assurant de leur concours chaleureux et dévoué dans tout ce qu'il croirait utile de prescrire. La première chose à faire était de mettre l'une de nos frégates en position de protéger notre côté faible. On élongea une ancre de bossoir sur laquelle on essaya de haler la *Bellone* d'abord, la *Minerve* ensuite; les deux frégates résistèrent à tous les efforts. On envisagea également l'éventualité d'un coup de main sur la *Minerve*; à tout événement on fit enclouer les canons de cette frégate qui battaient sur la *Bellone*.

Pendant ce temps et malgré le silence de l'ennemi, nos batteries n'avaient pas cessé de tonner, tirant au jugé dans la direction des frégates anglaises. On n'interrompit le feu que pour faire prendre quelque nourriture aux hommes.

A deux heures du matin, une embarcation accoste la *Bellone*. Un aide de camp du capitaine-général, M. Delhor, monte à bord et annonce que la *Néréide* a amené, la veille, à huit heures et demie, exactement à l'heure où elle avait cessé le feu de ses batteries et éteint ses fanaux. La nouvelle venait d'en être portée au général Decaen par l'un des Français pris sur l'île de la Passe et embarqués sur la *Néréide*, le nommé Florentin Sance qui s'était jeté à la mer et avait gagné la côte à la nage. Sance, détenu

dans le faux-pont, y avait vu, disait-il, descendre les vivants et les morts ; d'après lui, quarante hommes à peine avaient échappé à notre feu. Il disait encore que le capitaine Willoughby, grièvement blessé, avait à plusieurs reprises envoyé amener son feu-pavillon, mais que nos volées avaient enlevé ceux qui essayaient d'exécuter cet ordre et que le reste de l'équipage s'était réfugié dans la cale. On était, sur nos frégates, si peu assuré du succès qu'on n'accorda qu'une faible créance à ce récit. Cependant on ne tira plus que dans la direction de la *Magicienne*. Puis on cessa complètement le feu, afin de donner un peu de repos aux équipages, et l'on attendit l'aube avec impatience.

Le jour parut enfin. Il fut salué sur nos bâtiments et à terre du cri de « vive l'empereur ». Toutes les incertitudes de la nuit étaient dissipées. La *Néréide*, la *Magicienne* et le *Sirius* n'avaient pas bougé. La *Néréide*, trouée de boulets, n'avait plus que son bas-mât de misaine, sur lequel cependant flottaient encore les couleurs anglaises ; les débris de ses autres mâts traînaient le long du bord qu'elle présentait à la *Bellone*. On abattit à coups de canon le mât qui portait le pavillon anglais. Bientôt un pavillon tricolore s'agita au-dessus des bastingages, arboré par les prisonniers de l'île de la Passe restés à bord de la *Néréide*, ce qui valut à la malheureuse frégate une dernière volée, des bâtiments anglais, cette fois. La *Néréide* fut amarinée dans l'après-midi par M. Roussin qui la trouva dans un état impossible à décrire. Sance n'avait pas exagéré. Elle avait eu plus de cent hommes tués. Des blessés en plus grand nombre gisaient pêle-mêle sur ses ponts ; les moins grièvement atteints s'étaient réfugiés sur l'*Iphigénie*. Le commandant Willoughby, dangereusement blessé à la tête et un œil hors de l'orbite, était étendu sur un cadre au fond de l'entre-pont, délirant par instants et chantant le *Rule Britannia*. En apercevant l'officier français, il voulut lui remettre son épée ; M. Roussin, plein d'humanité, laissa au blessé l'arme qu'il avait vaillamment défendue.

Trois autres frégates étaient à détruire ou à faire amener ; mais, le *Sirius* se trouvant hors de portée, nous n'avions pour le moment que l'*Iphigénie* et la *Magicienne* à combattre.

L'*Iphigénie*, toujours à flot, manœuvrait comme pour venir prendre position sur l'arrière de notre division. Nos batteries dirigèrent tous leurs coups sur cette frégate qui riposta faiblement et rétrograda vers le *Sirius*. On recommença alors à tirer sur la

Magicienne. Ce bâtiment avait reçu des secours d'hommes et de munitions du *Sirius* et de l'*Iphigénie* et répondait à notre feu, mais sans parvenir à le dominer ; la canonnade dura jusqu'à cinq heures du soir. Vers la fin de l'action, le général Decaen vint à bord de nos bâtiments, avança d'un grade les officiers et accorda une haute paye aux équipages. A sept heures l'ennemi évacua la *Magicienne*. Bientôt on vit des tourbillons de fumée et de flamme jaillir du pont et des sabords de cette frégate. Les Anglais avaient laissé leurs canons chargés et braqués dans notre direction et du navire abandonné partit une dernière volée à notre adresse. A minuit, la *Magicienne* sauta et nous couvrit de ses débris. Ainsi finit la journée du 24 août.

Le lendemain matin, l'ennemi évacua le *Sirius*, après y avoir également allumé l'incendie : cette belle frégate disparut à son tour dans un nuage de feu et de fumée. Des quatre bâtiments qui s'étaient flattés de nous réduire il ne restait plus que l'*Iphigénie*. Chargée des survivants de sa division, cette frégate se halait péniblement vers l'îlot de la Passe afin de se mettre sous la protection du fort, toujours au pouvoir des Anglais, et là, de se tenir en appareillage pour sortir du Grand-Port, si le vent qui continuait à souffler du large venait à changer et à favoriser sa fuite.

Sur nos bords on faisait l'impossible pour se remettre à flot. La journée du 26 se passa à élonger des touées, à porter des ancres et des amarres, à virer aux cabestans ; mais il n'y eut que le *Victor* de renfloué ce jour-là. Dans la soirée, un navire fut signalé en avant de la Passe : c'était la corvette l'*Entreprenant* qui, s'étant séparée des frégates de la division Hamelin la nuit même de leur départ du Port-Napoléon, ne put donner de leur nouvelles. Le général Decaen lui ordonna de croiser devant le Grand-Port et de surveiller les passes par lesquelles l'*Iphigénie* pouvait essayer de sortir.

Le 27 août, l'*Iphigénie* avait atteint le mouillage de l'îlot de la Passe. Le *Victor* se halait pour la rejoindre, lorsque, vers trois heures du soir, la *Vénus*, la *Manche* et l'*Astrée* parurent au vent de l'île. Ces frégates avaient d'abord fait route de façon à contourner l'Ile-de-France à l'ouest et à en doubler la pointe sud. Elles eurent à lutter contre un vent debout continuel, une grosse mer et des courants violents et durent reprendre la route par le nord et l'est de l'île. Chemin faisant, l'*Astrée* captura un transport anglais, le *Ranger*, chargé de vivres et de munitions pour Bourbon.

Certain, dès lors, que l'*Iphigénie* ne pouvait échapper, le général Decaen rédigea, de la *Minerve* sur laquelle il avait arboré son pavillon, une sommation, en joignant au capitaine anglais, M. Lambert, de se rendre immédiatement et sans conditions ; mais vu l'heure avancée, le général remit au lendemain matin l'envoi de sa dépêche.

Cependant, les frégates de la division Hamelin couraient, en branle-bas de combat, dans la direction de l'île de la Passe. Une brume épaisse dans le Grand-Port empêchait notre commandant d'apercevoir les signaux, appuyés de coups de canon, que nous faisait la *Minerve*. On distingua sur l'*Entreprenant* le signal : « Défense aux bâtiments sous voiles de communiquer avec la terre. » Vainement M. Hamelin voulut se mettre en communication avec la corvette ; celle-ci, qui venait de perdre un mât de hune, s'éloigna et doubla la pointe de la Savane. Dans cette situation, le commandant Hamelin prit sur lui de sommer le capitaine anglais de se rendre à discrétion et chargea de son message l'enseigne de vaisseau de Rocquefeuil. La réponse du capitaine Lambert fut qu'il était prêt à remettre l'îlot de la Passe, à la condition que l'*Iphigénie* aurait la faculté de se rendre dans un port britannique avec tous les Anglais qui étaient à son bord et sur l'îlot. On renvoya l'officier parlementaire dire au commandant de l'*Iphigénie* que son offre était inacceptable et, comme la nuit était venue, on attendit le lever du soleil en courant de petites bordées devant l'entrée de la Passe.

Le 28 août, au point du jour, nos trois bâtiments laissèrent arriver pour combattre la frégate anglaise et prendre le fort à revers. Elles allaient s'embosser, lorsqu'un canot sous pavillon parlementaire se détacha de l'îlot et se dirigea sur la *Manche*, d'où on le renvoya à la *Vénus*. Le commandant anglais insistait encore pour le renvoi de sa frégate. M. Hamelin déclara que, si notre pavillon n'était pas immédiatement arboré sur la frégate et le fort, nous irions l'y planter nous-mêmes et remit un ultimatum en ce sens à l'officier parlementaire : « Vous serez tous prisonniers de guerre, ajoutait notre commandant, mais tous renvoyés, sur parole ou sur échange, dans un port britannique. »

Pendant ces pourparlers, une embarcation de la *Minerve* avait porté à l'*Iphigénie* la sommation préparée la veille par le général Decaen. Le capitaine Lambert répondit par l'envoi d'une copie de la correspondance échangée entre lui et le commandant

Hamelin, déclarant qu'il avait déjà accédé à la capitulation proposée par celui-ci et qu'il espérait qu'il n'y serait fait aucun changement. Quelques instants après et avant même que ne partît la réponse du général qui, dans le fond, n'était que la confirmation de l'ultimatum signifié par notre commandant, l'*Iphigénie* et le fort amenèrent leurs couleurs et arborèrent le pavillon français : un canot de la *Vénus,* commandé par le lieutenant de vaisseau Ducrest de Villeneuve. venait d'en prendre possession au nom de l'empereur.

On a prétendu que la frégate anglaise et le fort s'étaient rendus, non point au commandant Hamelin, mais au général Decaen, d'autres ont dit à la division Duperré. Tout est matière à contestations et à rivalités. Qui croirait qu'à terre, à quelques jours de là, des officiers de la *Bellone* et de la *Minerve* faillirent croiser le fer, chacun voulant que ce fût son bâtiment qui eût décidé de la victoire dans les journées des 23 et 24 août? C'est bien au commandant Hamelin que se rendirent l'*Iphigénie* et l'îlot de la Passe. Le général Decaen eut si peu l'idée de lui contester la part qu'il avait eue à cette soumission que, dès qu'il fut informé des conditions de la capitulation, il lui adressa les félicitations les plus vives ; M. Hamelin répondit que l'honneur de ce dernier succès revenait tout entier aux commandants Duperré et Bouvet.

M. Costé, lieutenant de vaisseau sur la *Manche*, fut chargé d'aller amariner l'*Iphigénie.* Il y trouva, avec le capitaine Lambert, les commandants du *Sirius* et de la *Magicienne*, MM. Pym et Curtis. Cette frégate était encombrée de monde ; un inexprimable désordre régnait à son bord ; elle avait perdu ses ancres et immergé des canons pour en tenir lieu. On s'occupa immédiatement des blessés qui furent expédiés à terre ; on envoya chercher des ancres et tout fut bientôt remis en place.

Le désarmement des prisonniers donna lieu à un commencement de bagarre. De jeunes Anglais, s'étant permis des propos désobligeants pour nous et les nôtres, allaient se voir désarmés, sans ménagement aucun, par la main de nos matelots. M. Costé calma l'humeur de nos gens et leur rappela le respect dû, quand même, au. courage malheureux. Tout rentra dans l'ordre et les officiers prisonniers vinrent, l'un après l'autre, déposer leurs armes sur le gaillard d'arrière. Parmi ces armes se trouvait une épée à poignée d'or ciselé que la Compagnie des Indes avait

offerte au commandant Pym, en souvenir de l'affaire des bâtiments du convoi de Chine avec la division Linois, en 1803. Une légende, gravée sur le pommeau de l'épée, rappelait la part prise à cette prétendue victoire par le capitaine Pym, qui commandait une frégate de l'escorte (1). Un neveu du capitaine anglais vint réclamer cette arme à M. Duperré. Celui-ci nia que l'amiral Linois eût été vaincu dans cette rencontre et refusa de rendre l'épée. L'Anglais insistant, à cause de la richesse de la poignée, M. Duperré brisa l'épée, jeta la lame à la mer et remit la précieuse poignée au jeune homme.

La reddition de l'*Iphigénie* et de l'îlot de la Passe acheva l'entière défaite des forces anglaises au Grand-Port. Deux frégates ennemies détruites, deux autres tombées en notre pouvoir, un millier de prisonniers, l'Ile-de-France débloquée, tels furent les résultats de ce mémorable combat. La division Duperré eut trente-sept tués, dont trois officiers et deux aspirants ; le chiffre de ses blessés fut de cent douze ; le détachement de la *Manche* eut, pour sa part, quinze hommes mis hors de combat. On ne sut pas, de notre côté, quelles furent exactement les pertes de l'ennemi ; mais, si l'on considère celles de la seule *Néréide* et que l'on rapproche du chiffre normal auquel pouvaient atteindre les équipages réunis des quatre frégates celui des prisonniers faits sur l'*Iphigénie* et l'îlot de la Passe, on peut supposer que les Anglais n'eurent pas moins de quatre cents hommes tués ou blessés : les historiens anglais ont dit « trois cents environ ».

D[r] DESJARDINS.

(1). Le capitaine Pym, l'un des plus fameux de la marine anglaise, pouvait se targuer d'un succès moins contestable. Il commandait l'un des bâtiments qui combattirent la division Leissègues, à Saint-Domingue, en février 1806. C'est lui qui, en sa qualité d'officier le plus ancien, eût dû signer la capitulation de l'*Iphigénie* et de l'îlot de la Passe : son amour-propre s'y refusa

POÉSIES DE POUCHKINE (1)

Au Poète

Ne cherche pas l'amour des foules, ô poète !
De leurs ovations laisse tomber le bruit !
Les sots te jugeront, et tu seras réduit
A vivre seul, muet, gardant ta foi secrète.

Tu seras seul, mais roi ! Que rien ne t'inquiète !
Marche : ton libre esprit t'entraîne et te conduit,
Laisse mûrir ton rêve encore, comme un beau fruit ;
Ne cherche aucun hommage à ton œuvre discrète.

Ta récompense est grande, elle vit dans ton cœur ;
Sois ton juge toi-même ; estime ton labeur...
Es-tu content, ou te crois-tu digne de blâme ?..

Si tout te satisfait, laisse le genre humain
Cracher sur ton autel, où brûle cette flamme,
Et secouer, enfant, ton trépied de sa main !

Les Trois Sources

Dans le désert humain, où rien ne nous console,
Trois sources ont jailli mystérieusement.
L'une est le frais ruisseau de la jeunesse folle,
Qui court, rapide et vif dans son égarement ;
La seconde source est la source salutaire,
Qui nous donne le rêve et qui nous l'embellit ;
Mais la plus pure source où l'on se désaltère,
C'est la source glacée où nous buvons l'oubli !

(1) Le monde entier s'est associé aux imcomparables fêtes célébrées en l'honneur de Pouchkine. La *Nouvelle Revue* elle-même a consacré une étude complète aux œuvres de l'immortel poète. Mais nos lecteurs nous sauront gré d'ajouter à cette étude trois belles poésies traduites par notre collaborateur le prince Bariatinsky.

L'Oiselle

Dans les pays lointains, gardien fidèle
De nos coutumes d'autres temps,
J'ouvre toujours la cage d'une oiselle,
Le jour de fête du printemps.

Je me console... A quoi bon un murmure
De doute et de fatalité,
Si ma main à la plus frêle créature,
A pu donner la liberté.

La Nuit

En Géorgie et sur ses monts la nuit s'est faite,
Et le fleuve a fui devant moi...
Je suis triste et joyeux ; mon chagrin est ma fête,
Car mon chagrin est plein de toi !
Oui, de toi ! de toi seule ! Et ma lourde tristesse
Jamais ne pourra se calmer...
Mon cœur comme autrefois brûle encor de tendresse...
Je ne peux plus ne pas aimer !...

Fragment d' « André Chénier »

(Chant de Chénier à la Liberté)

...Salut à toi, astre divin, superbe !
Salut à toi, que j'adorai !
Flambeau sublime, étincelante gerbe,
Illuminant le beau, le vrai !
J'ai salué ton foudre et ton tonnerre,
Lorsque, grondant sur un ciel noir,
Il éclata pour renverser sur terre
Le joug honteux, l'ancien pouvoir.
De tes enfants j'ai vu le grand courage,
Et j'entendis leur beau serment ;
De ton histoire, heureux, j'ai lu la page...
Je t'adorai comme un amant.
J'ai vu comment un torrent inflexible

A tout brisé sur son chemin,
Et comment un tribun d'un mot terrible
Nous a prédit le lendemain.
Le trône hélas ! était couvert de gloire,
Bravant tout préjugé ancien ;
Le peuple heureux se remettait à croire
A la justice, aux lois, au Bien.
Affreuse erreur ! Erreur irréparable !
Egalité, Fraternité.
Châteaux de rêve élevés sur du sable !
On t'a vendue, ô liberté !
Ayant banni le roi, la souveraine,
C'est le bourreau, c'est l'assassin,
Qui vers la mort, en nous narguant nous-même,
Voila le ténébreux dessein.
Honte et malheur !... Mais toi, déesse pure !
Toi, liberté ! Je te bénis !
Car tu n'es pas coupable de l'injure,
Du meurtre infâme et du mépris !
Tu nous cachas ta noble et douce face,
Couverte d'un voile de sang...
Mais tu viendras reprendre encor ta place,
Nous reverrons ton regard franc.
Le peuple, ayant goûté de ton breuvage,
Veut s'en désaltérer encor ;
Tu montreras ton calme et beau visage
Dans un riant et pur décor.
L'Egalité que nous croyons un rêve
Redeviendra réelle un jour ;
La guerre éteinte, une éternelle trêve
Avec la paix apportera l'amour.

(Traduit du russe par le prince **V. BARIATINSKY.**)

LE CHEMIN DES RUINES

DRAME EN QUATRE ACTES ET SEPT TABLEAUX

AVEC UN PROLOGUE

PERSONNAGES DU DRAME

ALEAUME	Maître-Tonnelier.
BRIGITTE	Sa Femme.
SILVÈRE	Leur Fils.
VALÉRIE	Leur Fille.
FLORENT	Leur Neveu.
LUCE	Leur Servante.
MÉDARD, JUSTIN	Apprentis.
RIGAUT	Clerc du Roi; Maire.
AVELINE	Sa Femme.
SATURNIN	Leur Fils.
BARBE, LÉOCADIE	Leurs Servantes.
SIMONNET	Le Scribe.
GERVAIS, LANDRY	Sergents de la mairie.
ROGER	Le Forestier-Voyer.
ALBAN (40 ans)	Curé.
MARIE-CHRISTINE	Sa Nièce.
ARTÉMIE	La Gouvernante.

Ménétriers, Echevins, Maîtres-Tonneliers et leurs Familles, Bourgeois, Artisans, Femmes et Enfants, Apprentis, Serviteurs et Servantes.

L'action se passe à une époque indéterminée, dans une province de la vieille France.

Habitations, décors et costumes du xv[e] siècle.

PROLOGUE

—

PERSONNAGES DU PROLOGUE :

UN PAYSAN, LE POÈTE, LE CHŒUR DES JEUNES FILLES
LE CHŒUR DES VIEILLARDS, LES PERSONNAGES DU DRAME

Une clairière dans une antique forêt. Le soir. L'atmosphère est douce et calme.

A droite : une grotte profonde, largement ouverte. A gauche, par une trouée, on voit un bourg au loin, sous la lueur des étoiles et de la lune.

PREMIÈRE PARTIE : LA RÉALITÉ

SCÈNE UNIQUE

LE PAYSAN, LE POÈTE

Le Poète. Ami, tu travaillas tout le jour en la forêt ?

Le Paysan. Tout le jour, messire l'étranger; et toute la vie, depuis la prime enfance.

Le Poète. L'âme des choses t'est familière ? Et l'esprit des vieux contes ? Et la vie des légendes ? Je suis ton frère, puisque je suis poète. Et les légendes me sont chères. Dis-moi l'histoire de la forêt.

Le Paysan. L'histoire est belle. Le conte est vieux, comme le monde. Tous les ans, aux veillées, jeunes filles et vieillards le redisent à l'envi. Ceux-ci, parfois, hochent la tête. Notre foi n'en est pas diminuée.

Le Poète. La foi en quel récit ?

Le Paysan. La foi en les oracles, par les lumières, au berceau de Jésus, la nuit qui le vit naître... Tu ne sais pas ? Tout au fond de la grotte, ici, est une pierre, de Bethléem, une pierre de l'étable où le Sauveur est né. Les prêtres des temps anciens en ont fait un autel. Et quiconque, en la nuit de Noël, y va faire l'offrande d'une torche de cire, peut y connaître son destin. (*Il a montré la grotte, mais il y fait trop sombre en cet instant pour qu'il soit possible d'apercevoir l'autel dont il parle.*)

Le Poète. Que dis-tu là ?

Le Paysan. Ce qu'enseignèrent les aïeules..... Attends ! J'ai bonne tête encore : je me rappelle les paroles. (*Il récite.*)

« Sur la pierre apportez une torche, à Noël,
Et la laissez sans crainte au vent abandonnée.
Si, le matin, toute la cire est consumée,
Ainsi fondront, pour vous, soucis de l'an nouvel ».

Le Poète, *avec émotion*. Ame candide des aïeules !

Le Paysan. Ecoute aussi la fin ! (*Il continue de réciter :*)

« La cire est-elle intacte, et la lumière morte,
Et la torche fut-elle éteinte par le vent :
Gardez-vous ! Car jamais la légende ne ment :
Le malheur va venir frapper à votre porte ! »

Le Poète. Le troublant pèlerinage ! Ton peuple le fait-il ? Ce doit être une nuit d'épouvante.

Le Paysan, *avec simplicité*. Non pas. Il y a Dieu, — et le miracle.

Le Poète. Quel miracle?

Le Paysan. Le miracle qui tous les ans se renouvelle, pourvu qu'on le désire avec ferveur !... Même aux nuits de tempête, qui prédisent les ruines, alors que le matin chacun retrouve éteinte la lumière de sa destinée, il en est une cependant qui s'est consumée toute. La trace de fumée laissée par elle sur la pierre, marque la place où elle fut. Et cette place, si personne des pèlerins ne peut dire l'avoir choisie pour soi, si personne ne se rappelle avoir déposé là son flambeau de la nuit : c'est donc que Dieu, par infinie pitié, envoie l'un de ses anges mêler à nos flambeaux une lueur du ciel, une torche qui est à tous, puisqu'elle vient de Dieu, et qui redonne espoir à tous les pèlerins.

Le Poète. O foi, merveille unique !... Mais des mille légendes écloses en le mystère de la vieille forêt, ne connais-tu que celle où viennent s'engouffrer vos espérances ?

Le Paysan. Il en est une encore, fille de la première.

Le Poète. Parle.

Le Paysan. Il y a bien longtemps, un roi, tout aveuglé d'orgueil, prétendit, contre la volonté divine, se rendre maître du destin. Pour empêcher le vent d'éteindre la torche qu'à Noël il devait apporter, il fit bâtir une puissante cathédrale, enfermant, dans une enceinte triple, la pierre du miracle... « Laissez la torche au vent abandonnée, » disait la loi. Il s'insurgeait contre la loi. Les arbres furent arrachés. Le temple s'éleva. Mais, le travail

fini, quand vint la nuit sacrée. un ouragan de feu passa. Et tout s'anéantit.

Le Poète. Prodige !

Le Paysan. Ecoute encore !... Au matin clair, sous le ciel apaisé, tous les chênes géants avaient repris leur place, entre les rocs noircis que voici sur le sol, piliers détruits, murs écroulés, les éternels témoins de la force de Dieu ! Dans la crypte affranchie, où les autels de marbre étaient réduits en cendres, seule, on voyait encore, et comme un anathème, s'ériger tout intacte la torche de cire apportée par le roi. Ainsi Dieu châtiait son orgueil, rejetait son offrande, et l'avait condamné, car il mourut le même jour, de mort cruelle... Adieu, poète ! Médite la légende... Et tant de voix parlent dans la forêt ! Écoute-les !... (*Il s'éloigne. Les lueurs imprécises du soir et de la nuit se transforment en lumière de rêve. Et le poète commence aussitôt d'entendre toutes les harmonies de la nature, et la musique enchanteresse de ses rêves*).

DEUXIÈME PARTIE : LE RÊVE

SCÈNE UNIQUE

LE POÈTE ; PUIS LE CHŒUR DES JEUNES FILLES, LE CHŒUR DES VIEILLARDS, ET LES PERSONNAGES DU DRAME

Le Poète, *seul*. Oui, tant de voix, — à qui je veux répondre !.... Tant de lumière, surnaturelle, — qui m'éblouit !... Tant de formes, dans le mystère de la solitude, et l'harmonie si pure qui m'enchante le silence de l'antique forêt !... Animez-vous ! Montrez-vous à mes yeux, jeunes filles et vieillards, qui disputez sur les légendes, aux veillées ! Et toi, peuple anxieux et frémissant! Soyez vivants pour moi ! Et parlez-moi, parlez-moi ! de la voix fraternelle dont moi-même, poète, je parle à l'univers !.... (*En même temps qu'il prononçait ces dernières paroles avec une exaltation grandissante, on a pu apercevoir peu à peu une théorie de jeunes filles vêtues de blanc sortir de l'ombre. Elles ont des palmes à la main. Elles se tiennent près de la grotte, qu'éclaire seule une lueur spectrale. On n'y distingue qu'imparfaitement un autel de pierre brute, surmonté d'un triptyque primitif où sont représentées les scènes de la nativité de Jésus — De la forêt, survient le chœur des vieillards. — Par le chemin d'où se voit le bourg, ont apparu, sans bruit, les personnages du drame, qui*

se groupent tant sur le sol moussu de la clairière, que sur les rochers chaotiques entre lesquels s'élèvent les ormes et les chênes centenaires. Ils sont du même côté que le poète, et comme s'ils étaient menés par lui).

Le Chœur des Jeunes Filles. Nous t'avons entendu. Nous voici. Les espoirs fous chantent dans nos regards.

Le Chœur des Vieillards. Toutes les épouvantes habitent dans nos yeux.

Les Personnages du Drame. Seigneur Dieu, éclaire nos ténèbres ! — Le destin t'obéit : rends-le nous favorable !

Le Poète. Jeunes filles, qu'espérez-vous ? Et vous, vieillards, que craignez-vous ? Voyez ceux-là, les durs pèlerins de la vie, qui s'en viennent en foule à l'autel du miracle, le cœur gonflé d'espoir...

Le Chœur des Vieillards. Mais dans l'espoir, hélas ! gît comme un ver, la peur !

Le Chœur des Jeunes Filles. Et dans la peur, tout comme une étincelle au fond de l'âtre mort, scintille l'espérance !

Le Poète. Naïves jeunes vierges, si vous croyez que votre foi doive entrer dans leur cœur pour magnifier leur foi, dites-leur votre foi ! Et si votre sagesse, à vous, vieillards, effeuille en leur chemin des fleurs d'apaisement, dites votre sagesse !

Le Chœur des Jeunes Filles. Poète, au temps des rondes, dans l'enfance, au temps d'aurore où nos yeux ingénus interrogeaient sans fin nos mères, -- nos douces mères ! — nous chantions la légende, apprise des vieux âges, qui convie en ce lieu nos frères et nos sœurs...

Le Chœur des Vieillards. Enfants, n'oubliez pas la fin!.... Pourquoi vouloir connaître ? Nous ne pouvons que tout craindre de la destinée !

Le Chœur des Jeunes Filles. Nous ne pouvons que tout espérer des aurores futures !

Les Personnages du Drame. Seigneur, prends en pitié notre faiblesse ! — Affermis nos courages ! — Nos voix sont suppliantes : entends-nous ! garde-nous ! — La vie ! assure-nous la vie ! — La paix ! — L'amour ! — La gloire ! — La puissance ! — La fortune ! — Inonde-nous de tous les biens ! — La vie, la vie, la vie !

Le Poète. Entendez-les ! Meurtris d'angoisse ou frémissants de confiance, qui les empêchera de scruter l'ombre où luisent les lueurs révélatrices d'avenir ?

Le Chœur des Vieillards. Les sages seuls s'abstiennent. Aussi,

les révoltés. Mais les sages sont peu nombreux ; et il n'est pire mal que la révolte.

Le Chœur des Jeunes Filles. Illusoire sagesse ! Ne savez-vous donc plus les paroles suprêmes du conte séculaire : « Présages de calamités et présages de mort, sont vrais pour nous, sont vains pour Dieu ! » Pourquoi resterions-nous la proie des désespoirs ? Il y a Dieu, — et le miracle !

Les Personnages du Drame. Le miracle ! Le miracle ! La vie !

Le Poète. Pauvres cœurs torturés, qui vous pressez ici suivant la foi des anciens âges, le cours tumultueux des jours saura bien vous reprendre, et vous jeter à de nouveaux mirages, à toutes les passions et les douleurs terrestres.... La légende dorée de l'espoir vous exalte. Et c'est bien. Mais il en est une autre qui serait une loi pour vos âmes troublées. *(Aux jeunes filles)* Enfants, ne la chantez-vous plus ?

Le Chœur des Jeunes Filles. Oui, nous nous rappelons : la légende du temple et du roi !

Les Personnages du Drame. Seigneur, tes mystères et ta grandeur nous épouvantent ! — Toute-Puissance, prends en pitié notre faiblesse ! — Nos voix sont suppliantes : révèle-nous ta loi !

Le Chœur des Jeunes Filles. Elle est inscrite ici, comme on la trouve aux livres saints : « Si Dieu lui-même ne bâtit la maison, c'est en vain qu'y travaillent ceux qui prétendent l'édifier ! »

Le Poète, *continuant.* Si vous n'obéissez aux seules volontés du bien, tout votre effort est vain ! Si l'amour le plus pur n'embrase tous vos actes et toutes vos pensées, vos pensées et vos actes demeureront stériles ! Si votre cœur n'est simple et confiant, si vous allez à d'autres cimes que vers les cimes idéales, vous n'aurez pas la paix de l'âme, vous ne connaîtrez pas la vie, et l'ineffable de la vie !

Le Chœur des Vieillards. Paroles superflues : aucun enseignement sut-il jamais changer le cœur des hommes ?

Le Poète. A nos regards, peut-être ! Mais l'ouvrier qui taille la pierre d'un tombeau, et qui — prenant modèle sur la main recourbée qu'il plongea tout à l'heure au creux de la fontaine pour y puiser l'eau fraîche dont il se désaltéra — sculpte, au flanc de la roche, la vasque délicate où l'eau des pluies se gardera, — sait-il jamais aussi, celui-là, sait-il donc quel oiselet mourant retrouvera la vie avec ces gouttes d'eau ? L'ouvrier disparaît, mais la vasque demeure. L'oiseau que son destin conduit là pour renaître, ignorera toujours quel être de bonté lui prépara la coupe où le ciel

vint ensuite verser l'eau de la vie; mais il aura la vie, et, dans le grand ciel clair, il chantera.

(Aux spectateurs:) Hommes, femmes, qui venez voir ceux-ci vivre un soir devant vous la douleur et la joie de notre vie à tous, n'y cherchez pas d'enseignement si vos cœurs s'en effraient ! Ecoutez ! Regardez! La peine et l'allégresse sont manne quotidienne. Mais l'énigme que c'est pour nos esprits tremblants, nul ne peut la résoudre. Tout comme l'artisan sculpta la pierre, ouvrez vos cœurs ! Mais n'attendez que du ciel seul, et de la nuée qui passe, l'ondée, la douce ondée, qui deviendra pour vous le breuvage de vie !

ACTE PREMIER

TABLEAU UNIQUE

LES NOCES D'ARGENT DU MAITRE-TONNELIER

Un atelier de tonnellerie, transformé en salle de fête. Sur divers chantiers sont disposés en pyramides décoratives les vaisseaux de toutes sortes, produits de l'art du tonnelier. Aux murs, en trophées, les outils ou les matériaux du travail.

Partout, des guirlandes et des fleurs printanières.

Au fond, à gauche : une longue baie vitrée, un peu basse. Puis, une haute porte à deux vantaux, donnant accès sur une cour par delà laquelle on aperçoit la rue. Dans la cour, sous de larges auvents, sont entassés des cuviers et des haquets de toutes dimensions.

Dans l'atelier, à droite, il y a une porte et une fenêtre communiquant avec la maison.

Du même côté, sur une petite estrade, deux grands fauteuils. Ça et là, des bancs, des sièges, dont quelques-uns sont formés de cuves et de seaux renversés.

Au moment où l'action commence, Aleaume, le maître-tonnelier, toute sa famille, ses apprentis et sa servante, achèvent un repas de fête, qui a été servi au milieu de l'atelier transformé, dans le grand espace vide préparé pour les danses.

SCÈNE PREMIÈRE

ALEAUME, BRIGITTE, SILVÈRE, VALÉRIE, FLORENT, MÉDARD, JUSTIN, LUCE

ALEAUME. Luce ! Le broc de muscat. Les gobelets d'argent. Pour tous.

MÉDARD. Maître, c'est trop de faveur.

Aleaume. Non point. S'il est d'usage qu'apprentis et servante se lèvent avant le dessert, ce n'est pas là trait d'avarice, mais de mâle éducation. Mes enfants durent ainsi faire jusqu'à leur vingtième année. Le jour de mes noces d'argent, je veux que tous se réjouissent.

Luce, *qui vient de placer les gobelets*. Maître, voici le broc.

Aleaume. Reprends ta place. Et tendez les verres. Toi, Brigitte, ma femme, qui m'as servi fidèlement vingt-cinq années.

Brigitte. Tu m'énseignas le devoir. Je n'avais qu'à obéir.

Aleaume. Toi, Silvère, mon fils, qui as compris comme ton père la loi de droiture et de fierté.

Silvère. Ma loi unique.

Aleaume. Toi, Valérie...

Valérie. Père, vous êtes le maître. Vous faut-il de nouveaux serments de soumission ? (*Brigitte regarde Aleaume et Valérie avec inquiétude*).

Aleaume, *calme*. Le maître, qui ne commande que pour le bien et l'honneur de tous !... A ton tour, Florent, mon cher neveu, le meilleur artisan que j'aie formé à notre gai travail de la tonnellerie.

Florent. Mon bienfaiteur ! Vous m'avez pris orphelin, tiré de la misère profonde. Mon dévouement, ma vie, vous appartiennent.

Aleaume, *aux apprentis*. Entendez-le, vous autres. Pensez ainsi. Et bas les verres, que je les emplisse jusqu'au bord !

Médard et Justin. Vive maître Aleaume, et sa maison !

Aleaume, *à Luce*. Allons, rougeaude ! Et toi ? Ne crains rien. Provision de force et de gaîté, pour tout à l'heure répondre aux agaceries de tes amoureux.

Luce, *regardant Médard et Justin*. Hélas ! Ils ne sont pas mes amoureux. (*Tous rient*).

Valérie. Ma pauvre Luce, tu me jalouses, mais bien à tort.

Luce. Oh ! maîtresse !

Valérie. Je te les abandonne, tous les deux. Choisis. Les éternelles doléances de ce grand dadais de Médard, les œillades et les mines transies de petit Justin, je n'en suis que trop lasse.

Aleaume. Allons, ma fille, inutile de les contrister pour cela, les braves garçons. Maintenant, timbale en main, femme, enfants et serviteurs ! J'ai à vous répondre. (*Il se lève*). Vos souhaits pour moi, c'est bien. Je ne vous en dirai pas merci plus grand, car,

vous le savez, je n'ai qu'une chose à cœur, et qu'un but à ma vie : l'honneur de ma maison, dont vous êtes tous ; et former des vœux pour moi, c'est en faire pour vous. Tous nos amis du bourg vont se réunir à cette place, pour danser, festoyer avec nous. Vous avez le droit de vous en réjouir et de vous en glorifier. Avant cette heure-là, pourtant, j'ai voulu notre réunion plus intime, rien qu'entre nous, toutes portes closes. Contre l'habitude, notre repas dans l'atelier même. C'est pour moi la vraie fête. C'est ici que fut le labeur de près de cinquante années. C'est ici que d'orphelin, d'enfant misérable et pauvre, je suis devenu maître. Et maître, ce fut ici la citadelle où j'édifiai, toujours plus fort, plus étendu, le bon renom de probité, de travail, de vraie maîtrise, que je me suis fait, — que vous m'avez aidé à me faire. Buvons tous à la continuation de notre prospérité, à l'honneur de notre maison.

Silvère et Florent. A l'honneur !

Valérie. A la prospérité !

Médard, Justin et Luce. Vive maître Aleaume et sa maison !

Aleaume, *quittant sa place, et suivi de tous.* Maintenant, tout en ordre ! Bientôt nos invités seront là. Les ménétriers sont avertis ?

Brigitte. Violon, musette, flûte et hautbois. Je les ai prévenus, pour trois heures.

Aleaume. C'est bien. *(Aux apprentis, en leur désignant dans le fond une large cuve renversée)* Vous les ferez placer sur cette cuve. Portez-y leurs sièges. Au dessus, ces guirlandes, relevez-les. Pas ainsi. Plus haut. Là !.... *(Pendant qu'il s'occupe à ce travail avec eux et Silvère, Valérie et Luce continuent d'enlever la desserte, qu'elles portent dans la pièce voisine. Brigitte et Florent se trouvent un peu à l'écart de tous).*

Florent, *à demi-voix, à Brigitte.* Ne serait-ce pas l'occasion de faire ma demande ? C'est un jour exceptionnel. Il est d'humeur accueillante, comme jamais.

Brigitte, *avec une inquiétude vive.* Non, mon enfant. Moi, je te regarde comme un fils, — le cher souvenir d'une sœur d'autant plus aimée qu'elle fut plus malheureuse.... Mais lui, son orgueil est plus fort que sa générosité ; et jamais, je te l'ai dit, il ne donnera son consentement à ton mariage avant que Silvère et Valérie elle-même ne soient pourvus.

Florent. J'avais promis à ma fiancée....

Brigitte. Aujourd'hui, elle vient ?

Florent. Oui.

Brigitte. Marie-Christine ! C'était aussi le nom de ta mère.

Florent, *lui baisant la main.* De l'une de mes deux mères.

Brigitte, *à part.* Ah ! si mes enfants à moi, trouvaient de ces accents !

Florent, *qui vient de faire un pas en arrière, pour regarder à quoi Aleaume est occupé, et qui revient maintenant à Brigitte.* Vous ne voulez pas, au moins, tenter la chance ?

Brigitte. S'il savait que je t'écoute, et que je garde un pareil secret....

Florent, *l'interrompant.* Sinon lui parler de moi, tâcher de connaître ses projets pour Silvère, puisque de là dépend mon sort.

Brigitte, *après un silence.* J'essaierai.

Florent. Merci. *(Ils se séparent. Florent va vers Aleaume, et Brigitte aide un instant Valérie et Luce dans leur travail).*

Aleaume. Les barils, plus fermes ! Mieux en vue, les inscriptions. Que chacun puisse atteindre où son goût le mène.

Médard et Justin, *replaçant les inscriptions.* Piquette, vins de pressoir, blanc, rouge, hypocras, muscat.

Aleaume. Bien. Ici, des seaux et de l'eau, pour les gobelets. Et deux rangées de douves, où les placer.

Florent, *aidant au travail, et chantonnant.* Hé ! là, compagnons, Les gais tonneliers....

Aleaume, *prenant le bras de Silvère et faisant quelques pas avec lui.* Tu as l'air préoccupé, fils ?

Silvère, *s'arrêtant, et après un silence.* Père, voici : êtes-vous toujours décidé à me faire attendre mes vingt-cinq ans pour le mariage ?

Aleaume. Plus qu'une année. Ce sera bientôt.

Silvère. La demande, les fiançailles, pourquoi les retarder ?

Aleaume. Pourquoi les précipiter ? Marie-Christine est toute jeune....

Silvère. Si j'avais un rival ?

Aleaume. Un rival ? Je ne vois personne.... Florent....

Silvère, *l'interrompant.* Non pas lui. C'est un rêveur, un fou, amoureux des nuages, des étoiles, des hymnes d'église....

Aleaume. Alors, qui donc ?

Silvère, *après un long regard sur son père.* Saturnin.

Aleaume. Saturnin ?

Silvère. Oui, le fils de ces aventuriers, vos ennemis, ce Rigaut et cette Aveline....

Aleaume. Mes ennemis? Je n'ai le temps d'aimer ni de haïr personne. J'ai mieux à faire.

Silvère. Rigaut vous empêcha d'être syndic. *(Sarcastique)* Monsieur le clerc du Roi, l'homme le plus riche du bourg — et de quelle richesse! — se trouvait humilié....

Aleaume, *l'interrompant.* Je suis devenu quand même ce que je voulais être. La paix est faite. Il va venir. Il sera de notre fête. Quel que soit l'homme, il est le maire de notre bourg. Sa présence nous honore, nous rend justice.

Silvère. Vous ne tolèrerez pas, cependant, que, sous nos yeux...

Aleaume, *l'interrompant.* La haine ou la jalousie te troublent. L'an passé, tu me fis croire que Saturnin cherchait à séduire Valérie.

Silvère. Maintenant, Marie-Christine. C'est un fourbe, un voluptueux, pervers.

Aleaume. Messire Alban, le prêtre, le connaît. Entre vous deux, pour sa pupille, il n'hésitera pas. Saturnin....

Silvère, *l'interrompant.* Je voudrais ne pas attendre que de ses paroles pestilentielles il ait profané l'air autour d'elle.

Aleaume, *à Silvère, voyant Brigitte s'approcher d'eux.* Silence. Ta mère !

Brigitte, *désignant la pièce voisine.* Toutes les victuailles sont apprêtées là : les viandes refroidies, le pain, les épices, les conserves. Et les barils de vin, placés comme ici même. Ne viendras-tu pas voir si les choses sont disposées comme il te plaît?

Aleaume. Tout à l'heure, oui.... Tu attends ? Tu as autre chose à me dire ? Que crains-tu ? Ma bonne Brigitte, je ne te réponds pas toujours comme tu le voudrais, mais toujours je t'écoute avec attention et sympathie. Aujourd'hui, plus encore que de coutume... Voyons, qu'y a-t-il ?

Brigitte. Tous mes souvenirs, si doux, de cet anniversaire!....

Aleaume. Eh bien?

Brigitte. Je pense à nos enfants.... Le temps approche, où ce sera leur tour.... Notre fils....

Aleaume, *l'interrompant.* Tu voudrais voir marié Silvère ? Nous y penserons, femme, nous y penserons. Et quand ce sera décidé, tu le sauras la première. Silvère est un fils respectueux, qui sait ce qu'il te doit, et qui te demandera ta bénédiction... Tu ne veux rien autre chose ?

Brigitte, *craintivement.* Non, rien autre chose.

ALEAUME. Va. J'irai voir tout à l'heure. (*Brigitte s'éloigne. Florent fait un pas vers elle, mais elle lui fait signe de la laisser se retirer*).

SILVÈRE. Eh bien, père ?

ALEAUME, *après un long moment de réflexion.* Eh bien ! tu as peut-être raison.

SILVÈRE. La demande, aujourd'hui même ?

ALEAUME, *riant.* Mais le temps ?

SILVÈRE. Si messire Alban vient jusqu'ici amener sa nièce ! Un mot, seulement. Lui dire que dès demain vous vous rendrez chez lui. Et lui laisser comprendre de quoi il s'agira.

ALEAUME. Allons, peut-être !... Je ne serais pas fâché non plus, aujourd'hui, de faire à ta mère cette surprise... Maintenant, voyons la cour, les abords de la maison. (*Aux apprentis qui rentrent de la cour, où ils étaient depuis quelques instants, avec Florent*). Les fauteuils et les chaises, de ce côté. Ici, place nette pour les danses.

MÉDARD. Oui, notre maître.

ALEAUME. Florent, viens avec nous. (*Ils sortent*).

SCÈNE II

MÉDARD, JUSTIN, LUCE

JUSTIN, *à Médard, en lui désignant Luce qui revient.* La voici.

LUCE, *accourant.* Justin, tu m'appelais ?

JUSTIN. Non.

LUCE, *s'éloignant.* Ah ! il m'avait semblé !

MÉDARD, *que Justin presse de parler.* Oui, attends.

LUCE, *revenant.* Médard, tu m'appelles ?

MÉDARD. Non.

LUCE, *repartant.* Je ne sais ce que j'ai : il me semble toujours que quelqu'un de vous m'appelle.

MÉDARD, *toujours poussé par Justin.* Eh bien ! oui.

LUCE, *joyeusement et revenant vers eux.* Ah ! (*Les deux apprentis se taisent tous les deux*) Que vouliez-vous ? (*Nouveau silence*) Que voulais-tu, Justin ? (*Encore un silence. Luce achève timidement*) Ou toi, Médard, que voulais-tu ?

MÉDARD. Regarde-nous.

Luce. Vous regarder ! Je ne fais que cela, du matin jusqu'au soir.

Médard, *ironiquement.* Pour « choisir » entre nous, comme t'a dit Valérie !

Luce. Je ne tiens pas à choisir. Je voudrais seulement... être choisie.

Médard et Justin. Ah ! Ah ! être choisie !

Luce. Si tu voulais. Médard...

Médard, *se détournant.* Je ne veux pas.

Luce. Si tu voulais, Justin...

Justin, *se détournant.* Je ne veux pas.

Luce. Je le sais bien. Je suis seule à vouloir.

Médard. Et nous, nous sommes deux, colère contre toi.

Luce. Qu'ai-je fait ?

Médard. Elle ose le demander !

Justin. Elle ose le demander !

Luce. Vous savez que je suis prête à tout, pour vous ; même... Oh ! mon Dieu !... Enfin, qu'ai-je fait ?

Médard. Sans tes sottes paroles, tout à l'heure, nous n'aurions pas été exposés une fois de plus aux dédains de Valérie.

Luce. Ne préférez-vous pas au moins savoir ce qu'elle pense.

Médard. Nous ne le savons que trop !

Justin. Que trop !

Luce. Alors, pourquoi êtes-vous amoureux d'elle ?

Médard et Justin. Ah ! pourquoi !

Luce. Le maître ne consentirait jamais. Tandis que si vous vouliez... Si l'un de vous... voulait...

Médard. Encore ! Triple sotte. Tu ne comprends donc pas que, dans notre infortune, notre seule consolation c'est de nous conduire avec toi comme elle se conduit avec nous. Elle nous méprise...

Justin. Nous te méprisons.

Médard. Elle nous raille...

Justin. Nous te raillons.

Médard. Elle nous fuit...

Justin. Nous te fuyons.

Luce, *pleurant.* Mon Dieu ! mon Dieu !

Médard. Tu pleures...

Justin. Et nous rions !

Médard, *apercevant Aleaume qui revient.* Le maître !

Justin. Le maître !

Luce. Le maître ! (*Ils se remettent tous les trois vivement au travail*).

SCÈNE III

ALEAUME, SILVÈRE, FLORENT, ALBAN, MARIE-CHRISTINE

Aleaume. Tout est prêt. L'on peut venir.

Médard, *apercevant Alban et Marie-Christine à la porte de la cour*. Maître, voici déjà messire Alban, le prêtre, et sa pupille.

Aleaume. Les premiers. Bon présage. (*A Luce*) Rentre à la maison. (*Aux apprentis*) Vous autres, allez courir. (*Les apprentis sortent par la cour, et referment la porte de l'atelier derrière Alban et Marie-Christine qui viennent d'entrer*). La bienvenue, messire, à vous et à Marie-Christine, votre nièce.

Alban. Maître Aleaume, il ne me suffisait pas d'avoir appelé sur vous ce matin dans mon église les faveurs du ciel : aux prières du prêtre, j'ai voulu joindre les félicitations et les souhaits de l'ami.

Aleaume. Soyez-en remercié. L'honneur que vous me faites en venant aujourd'hui chez moi, je sais que je le mérite. Je sais aussi ce qu'il vaut. C'est pourquoi je suis fier de le mériter.

Alban, *avec un sourire*. Toujours moins bon chrétien que soucieux d'estime, fervent d'honneur et de considération !

Aleaume. L'estime où je veux que l'on me tienne, moi et tous les miens, c'est dans une vie probe et droite qu'elle se gagne.

Alban. Je ne l'ignore pas. Ces vertus humaines, Dieu me garde de les déprécier !... Allons, mes souhaits à tous. A toi, Silvère. A toi, mon cher Florent.

Silvère et Florent. Merci.

Alban, *désignant Marie-Christine*. Et ceux de cette enfant, qui ne dit rien.

Marie-Christine. Père, vous sauriez mieux que moi ce qu'il faut dire, s'il nous fallait donner à chacun de nos vœux un nom particulier. Mais, silencieuse ou non, je n'en partage pas moins de tout mon cœur la joie de nos amis.

Aleaume. Vous aussi, Marie-Christine, soyez remerciée.

Alban, *à Aleaume*. Brigitte, votre femme, et Valérie ?

Aleaume. Je vais les appeler.

Florent, *bas, à Marie-Christine, en ne faisant que passer près d'elle.* Veille sur tes paroles. Que rien ne nous trahisse !

Aleaume, *à Alban.* Mais, s'il y a un blâme...

Alban, *l'interrompant, toujours avec gaîté, et comme pour mettre fin à ce qu'il a dit précédemment.* Non. Ce n'est point le jour ni l'heure où recommencer mes prêcheries.

Aleaume. Je les écoute avec respect, toujours. Parfois... je m'y soumets. Ainsi vous m'avez demandé de faire la paix avec maître Rigaut, le maire...

Alban, *vivement, et avec une certaine anxiété.* Il va venir ?

Aleaume, *après un silence.* Oui. *(Nouveau silence).* N'ai-je pas eu raison ?... N'est-ce pas un honneur qui me soit dû ?

Alban. Aveline, sa femme, l'accompagne ?

Aleaume. C'est promis.

Alban, *après un silence.* Et Saturnin, son fils ?

Aleaume, *après un silence où il semble se demander le pourquoi de ces questions.* Aussi.

Alban. Toi, Silvère, au moins, t'es-tu réconcilié ?...

Silvère, *l'interrompant.* On ne se réconcilie pas avec le mal. Je le hais toujours.

Aleaume. Silvère !

Silvère. Je me fais gloire de ma haine. Mais je suis un fils soumis : je reconnais votre autorité. Vous m'ordonnez de me taire, je me tais.

Alban. Mon fils...

Silvère, *l'interrompant.* Messire Alban, j'écoute aussi avec vénération votre parole. Elle peut guider mes actes... Ma pensée est à moi : ma haine est toujours là. Je la garde dans ma poitrine comme un feu ardent. Je vous entends, je m'efforce de l'ensevelir sous des monceaux de cendres. Rien ne l'éteint. Et puisse Dieu ne pas vouloir qu'un jour, sous les ouragans de la destinée, malgré moi, malgré nous tous, toutes ces cendres soient dispersées : car ce jour-là je ne sais plus ce que je ferais, je ne répondrais plus de moi.

Alban. Mon enfant, tu m'effraies.

Aleaume. Rassurez-vous, messire. Silvère l'a dit : il est un fils soumis. Si je blâme sa haine, j'approuve tout au moins la fierté qui l'a fait naître. Il sait que je le comprends ; il a confiance en moi... Rassurez-vous !

Alban. Mais cet instinct funeste, vous l'attisez. Ne le voyez-

vous pas ? Si vous cherchez vous-même une excuse à Silvère, si vous acceptez qu'il se targue de vains prétextes...

Silvère, *l'interrompant*. Des prétextes ? Non pas. J'ai des motifs puissants.

Alban. Tout enfant, tu le haïssais déjà. Pour quelles raisons futiles !

Silvère. Je pressentais l'avenir. Aujourd'hui... (*Il n'ose continuer*).

Alban. Aujourd'hui ?

Silvère, *après quelque hésitation, à Aleaume*. Père, ne parlerez-vous pas ? (*Aleaume se tait*).

Alban. Qu'y a-t-il, aujourd'hui ?... Des faits nouveaux ?... Des choses que j'ignore ?...

Silvère, *s'éloignant et sans plus regarder Alban*. Peut-être ! et que, tout le premier, vous devriez savoir !

Alban. Comment ?... Que veux-tu dire ?...

Silvère, *à Aleaume*. Père, je vous en supplie !...

Aleaume, *après un silence*. Un mot, seulement. Pour juger bien, messire, je vous prierai d'attendre jusqu'à demain. Demain, j'irai vous voir. J'ai à vous faire une demande... Mais non, demain !

Alban. Pardonnez à mon inquiétude, mon ami. Mais Silvère a parlé de choses que tout le premier, selon lui, je devrais connaître. Pourquoi ?... De qui s'agit-il ?... De moi ?... (*Un silence*). De cette enfant ? (*En disant ces derniers mots, mais sans cesser de regarder Aleaume et Silvère, il serre contre lui Marie-Christine, qui s'est peu à peu rapprochée de son oncle, effrayée des paroles de Silvère*).

Marie-Christine. Père !

Alban, *à Silvère*. Eh bien ?

Silvère. Vous ne vous trompez pas.

Alban, *ardemment, à Marie-Christine*. Mon enfant, tu sais que je t'aime plus que tout au monde. Y-a-t-il un danger nouveau contre lequel j'aie à te défendre ? Saturnin... aurait-il osé ?...

Marie-Christine, *l'interrompant*. Père, je vous ai tout appris. Les paroles qu'il m'a dites, et qui m'avaient effrayée, je vous les ai fait connaître. Depuis, j'ai ri de ma peur. A quel péril pourrais-je être exposée ? Il ne peut que m'être importun. Cela, sans doute, est un ennui. Ce n'est pas un danger.

Alban, *la baisant au front*. Chère naïve !... (*à Aleaume et Silvère*). Pour tout savoir sur elle, c'est elle-même avant tout que

je veux entendre... Je reviens à toi, Silvère... Je ne comprends pas...

Silvère, *à Aleaume.* Pourquoi ne pas tout révéler aujourd'hui, tout de suite ? Expliquer ainsi mes paroles. Les justifier.

Florent, *inquiet, demande à voix basse,* Qu'y-a-t-il donc, Silvère ?

Silvère. Laisse-moi.

Aleaume. Si messire Alban permet que devant Marie-Christine...

Alban. Toujours il s'agit d'elle ?

Aleaume. Oui.

Alban. Parlez.

Aleaume. La demande que je voulais demain vous faire, nous y pensons depuis longtemps.

Florent, *à part.* Que veut-il dire ?

Aleaume. C'est l'honneur le plus grand que j'aie espéré pour ma maison. Si je viens y prétendre, c'est que j'ai consacré ma vie entière à faire de moi et des miens une famille qui ne le cédât en dignité, et en bonne réputation, à aucune autre de notre bourg.

Florent, *à part, avec une inquiétude croissante.* Quel mystère est-ce là ?

Aleaume. Messire Alban...

Florent, *intervenant avec feu.* Maître...

Aleaume. Silence, quand je parle !

Marie-Christine, *se serrant près d'Alban.* J'ai peur !

Aleaume, *avec quelque confusion.* Je vais parler.... plus doucement.

Alban. Je crains de vous comprendre.

Aleaume, *blessé.* Vous craignez ?

Alban. Les paroles de Silvère...

Silvère, *l'interrompant.* N'était-ce pas mon droit et mon devoir, de veiller...

Aleaume *l'interrompant, avec autorité.* Laisse-moi terminer. (*Un silence*) J'ai commencé, et quel que soit le souffle d'effarement que je sens soudain passer ici sur nous tous,... il faut finir... (*Un silence. Il fait un pas de plus vers Alban. Puis, après un nouveau silence, et lentement :*) Messire Alban, vous nous connaissez. Je ne dirai plus de mots inutiles... J'ai l'honneur... de vous demander la main de Marie-Christine, votre nièce et pupille, pour Silvère, mon fils.

Marie-Christine, *dans un grand cri d'amour.* Florent !

Florent, *lui tendant les bras.* Marie! (*Marie-Christine accourt se réfugier contre lui*) Marie-Christine! Bien-aimée! (*Stupéfaction d'Aleaume et de Silvère*).

Silvère, *après quelques secondes de silence et d'effarement.* Ah! ça, quel vent de folie.... (*Il fait un pas vers Marie-Christine et Florent*).

Aleaume, *lui prenant le poignet pour l'arrêter.* Laisse! C'est à moi d'exiger...

Alban. Pauvres enfants!

Aleaume, *sur un ton de demande et de protestation tout à la fois.* Messire prêtre!

Alban. Qu'ai-je à vous dire? Leur aveu passionné ne vous suffit-il pas?

Aleaume. Vous le saviez?

Alban. Je le savais.

Aleaume, *avec dureté.* Toi, Florent...

Florent. Maître... (*Un silence. Il ramène Marie-Christine près d'Alban. Puis, se retournant vers Aleaume :*) Maître, je vous prie de me pardonner. Si je me suis tû jusqu'à cette heure...

Aleaume, *l'interrompant.* Ton silence était celui d'un traître.

Florent. Un traître!

Alban. Mon fils, calme-toi. Maître Aleaume vient d'ordonner à ton rival de ne plus rien dire; et Silvère se tait. Imite-le. Je saurai te défendre.

Aleaume. Le défendre! (*Florent regarde autour de lui. Après qu'il a soutenu le regard de Silvère qui le considère avec haine, ils se détournent l'un de l'autre. Il aperçoit alors Marie-Christine qui joint les mains en suppliante*).

Marie-Christine. Florent!

Florent, *à Alban.* Je remets mon âme entre vos mains.

Aleaume. Messire Alban, pardon! Florent est mon neveu, mon fils, mon ouvrier. Je suis son tuteur et son maître. Personne...

Alban, *l'interrompant, avec énergie.* Vous m'écouterez. En me faisant le défenseur de Florent, ce n'est pas sa cause, à lui seul, que je prétends soutenir. C'est aussi la cause de Marie-Christine. C'est la mienne. Tout ce que vous regardez comme un devoir, vous le faites. Vous rendez à chacun le respect qui lui est dû. Je suis prêtre. Je suis votre pasteur. Vous m'écouterez.

Aleaume, *après un long silence agité.* Je vous écoute.

Alban, *à Marie-Christine, en la menant près d'un siège.* Assieds-toi là, Marie. Aie confiance.

Marie-Christine. Ma main tremblait dans votre main. Mon cœur est plus vaillant. J'aime. Je crois. J'espère. (*Elle s'asseoit*).

Alban, *à Aleaume et Silvère, avec émotion, mais très simplement.* La foi, l'amour, la pureté de ces enfants, ne vous touchent-ils pas ? Le cri de leur tendresse épouvantée a traversé mon âme. Avez-vous pu l'entendre sans frisson?

Aleaume. Il détruit nos projets.

Alban. Soyez certains tous deux que de toute mon âme je compatis à votre déception. Vous-mêmes, ne pouvez-vous l'accueillir sans tant de révolte?... Vous ne m'avez même pas dit, Aleaume, que votre fils aimât Marie-Christine !

Aleaume. L'amour est éphémère, une chose futile... Mon fils a des visées plus hautes.

Alban. Rien n'est plus haut, rien n'est plus beau, que les belles amours, qui naissent dans l'instinct, mûrissent par l'union sacrée, et que s'en vient illuminer de reflets d'auréole le cercle des enfants, l'anneau qui nous relie à l'éternel avenir.

Aleaume. Le mariage, non l'amour, est ce qui sanctifie.

Alban. Insensés, qui prétendez cueillir le fruit, sans que se soit épanouie la fleur.

Aleaume. N'est-elle pas noble aussi, notre fierté, — à Silvère et à moi, — qui pour notre famille nous fit souhaiter l'honneur d'y voir entrer Marie-Christine ?

Alban. Elle eût aimé Silvère : je les aurais bénis tous deux. Mais c'est Florent qu'elle aime. Consentez qu'ils s'unissent. L'honneur sera le même.

Aleaume. Florent n'a pas mon nom.

Silvère. Un bâtard, sans aveu ! (*Marie-Christine se lève brusquement*).

Florent. Tu es cruel, Silvère. Rappelle-toi que ma mère était sœur de la tienne.

Marie-Christine, *lève vers Florent ses mains jointes, le regardant au fond des yeux avec une tendresse infinie.* Florent!... Je t'aime !...

Florent, *courant à Marie-Christine, et prenant les deux mains jointes de la jeune fille dans les siennes.* Marie !... Consolatrice !... (*Après un long regard ému, il s'éloigne d'elle lentement. Silvère, après un geste d'emportement, s'est détourné pour ne plus les voir. Aleaume regarde Florent avec colère. Après que le jeune

homme s'est éloigné de Marie-Christine, il vient se placer entre eux).

Aleaume. Messire Alban, il ne m'appartient pas, à moi, de rien blâmer de Marie-Christine, ni de lui défendre rien. (*Se tournant vers Florent*). Mais dès cette heure, j'ordonne à celui-ci d'abdiquer tout espoir.

Marie-Christine, *se réfugiant près d'Alban.* Père !

Florent. J'aime et je crois : contre toute espérance, j'espère.

Alban. Au nom de quelle loi condamner cet amour ?

Aleaume, *montrant Florent.* Mon grief contre lui, le plus vrai, le plus grave, c'est qu'il ait méconnu son devoir envers moi. Ce qui fit la vertu par où j'ai pu hausser aux premiers rangs ma modeste maison, c'est que je l'ai fondée, et puissamment assise, sur le respect, par tous les miens, de mon autorité. Florent est un coupable. S'engager sans mon ordre, c'était de la rébellion. (*Florent va répondre. Alban l'en empêche*).

Alban, *à Aleaume.* Croyez-vous que l'amour se puisse commander ou se puisse défendre ? Et, pour éclore, la fleur va-t-elle attendre l'ordre du jardinier qui lui donna ses soins ? C'est la rosée, l'aurore, le doux soleil d'avril, devant qui s'ouvriront les corolles. Trop heureux s'il nous reste, à nous, la joie de voir la fleur éclose !... Si vous la connaissiez, la suave et divine aventure que j'ai vu vivre à ces adolescents !.... Depuis toute une année....

Aleaume, *l'interrompant.* Depuis un an l'on me trompait ?

Alban. On se taisait. Et moi, je l'ai permis. Laissez-moi tout vous dire. Oui, ce sera dans quelques jours un an. La nuit du premier mai. Je suis prêtre, — et j'adore la vie, toute l'extase de la vie. Cette nuit-là, une nuit frémissante d'étoiles, j'étais depuis une heure dans mon jardin, le cœur gonflé d'une émotion sans nom. Je sentais naître le printemps, partout, à travers moi. J'aimais éperdûment la vie. Et j'oubliais le temps qui passe..Le ciel allait s'éteindre ; l'aube, paraître. Dans l'infini silence, j'entendis qu'on venait. Et, penché sur la haie, aux lueurs pâles du matin, dans le sentier je reconnus Florent. Je demeurai dans l'ombre. Il venait, — à la main la branche d'aubépine que vont porter les amoureux la nuit du premier mai pour faire connaître leur amour. La branche entrelacée aux barreaux de la porte, il resta contempler la fenêtre, là-haut, où tout à l'heure le jour, perçant les brumes, éveillerait Marie... Lui parut-elle trop lente, la durée? Sans attendre le jour, pour révéler plus tôt sa présence à l'aimée, il chanta. Doucement, la voix tremblante. L'un de nos chants d'église ; les premiers mots

de la prière : Marie, pleine de grâce, je vous salue !... Oh ! ces instants d'ivresse, ce souffle d'ineffable ! La Vierge de l'aurore, le printemps, la jeunesse ! La vie !... Peut-être entendit-il le bruit de mes sanglots, car il s'enfuit épouvanté.

FLORENT, *presque à voix basse.* Vous étiez là !

ALBAN. O mon fils, n'aie pas honte. Ni toi, Marie, si je dis encore ce que j'ai vu.

MARIE-CHRISTINE. Je n'ai pas honte. Ce que j'ai fait, je puis le dire.

ALBAN. Oui, ta fenêtre ouverte. Si peu, d'abord ; plus large, ensuite ; encore plus large.

MARIE-CHRISTINE. Je n'osais me montrer.

ALBAN. Candeur de tes seize ans ! Ta robe blanche du matin, un instant apparue, sitôt disparaissait.

MARIE-CHRISTINE. Je revenais, pourtant, craintive, regarder, me pencher.

ALBAN. Tes blonds cheveux épars sur tes épaules.

MARIE-CHRISTINE. Et je compris !

ALBAN. Je t'entendis sortir, venir dans le jardin.

MARIE-CHRISTINE. Je marchais doucement...

ALBAN. Les deux mains sur ton cœur.

MARIE-CHRISTINE La longue allée... L'air frais de l'aurore.... Mon émotion quand j'aperçus les fleurs de neige, et, dans l'aube indécise, les signes de son nom... Je m'appuyai contre la porte, les bras trop lourds.

ALBAN. Mais bientôt tu t'enfuis, à ton tour, les fleurs et les épines pressées contre tes lèvres.

MARIE-CHRISTINE. Ses joies, ses peines, sont à jamais les miennes.

FLORENT, *à part.* Mots de divine caresse !

MARIE-CHRISTINE, *faisant un pas vers Aleaume.* Sous les épines, le sang de mes lèvres a jailli.

ALBAN. La rosée de baptême.

MARIE-CHRISTINE, *continuant d'avancer vers Aleaume.* La fleur d'amour éclose sous pareille rosée, l'arracherez-vous ?

ALBAN. Songez qu'elle enchanterait le déclin de vos jours.

MARIE-CHRISTINE, *faisant à demi le mouvement de s'agenouiller devant Aleaume, les mains suppliantes.* Je serais votre fille, respectueuse, aimante..... (*Lentement Aleaume paraît commencer de s'incliner vers la jeune fille, pour lui prendre les mains et doucement l'empêcher de s'agenouiller. Silvère, alors, s'avance brusquement entre eux.*)

SILVÈRE. Père! (*Aleaume et Marie-Christine se relèvent, et la jeune fille recule vivement d'un pas*) Me condamnerez-vous? Allez-vous me punir d'être resté fidèle à votre loi d'autorité, de m'être soumis, non pas seulement avec hypocrisie dans mes paroles, mais dans mes actes? — héritier vrai de votre pensée, de vos ambitions nobles. (*Montrant Marie-Christine*) Vous savez que celle-ci, depuis longtemps je la voulais pour femme. Je me suis ouvert à vous. Je me suis tu devant tous. Par votre ordre. J'attends maintenant ce que vous déciderez.

ALEAUME, *après avoir longuement regardé Silvère.* Et si ma volonté t'allait devenir contraire?

SILVÈRE, *après une violente lutte intérieure.* Je me soumettrais encore.

ALEAUME, *allant à son fils, et lui pressant la main avec une joie pleine d'orgueil.* Tu vas connaître ma décision. (*Il se tourne vers Alban.*) Permettez que j'appelle ma femme et ma fille.

ALBAN. Que voulez-vous?

ALEAUME. Devant elles deux vous le saurez. (*Il va prendre un maillet, et il en frappe un coup sur une cloche au son grave*).

MARIE-CHRISTINE. Je tremble.

ALBAN. Reste près de moi.

ALEAUME, *à Luce, qui apparaît à la porte donnant sur la maison.* Tes deux maîtresses, où sont-elles?

LUCE. Dans la chambre haute.

ALEAUME. Prie-les de venir. (*Luce disparaît.*)

FLORENT. Maître, si j'attendais....

ALBAN, *l'interrompant.* C'était sur mon conseil. Marie était si jeune!

FLORENT. Et nous savions votre désir: marier d'abord Silvère.

ALEAUME. N'en parlons plus. L'avenir seul importe. Et je ne suis pas un maître sans justice. Je sais ce que tu vaux. Je vais le prouver; tout en reprenant mes droits sur toi. (*Pendant qu'il achève ces paroles, s'ouvre la porte par où surviennent Brigitte et Valérie. A Florent qui n'a pas compris, et qui va parler:*) Silence!

SCÈNE IV

LES MÊMES, BRIGITTE, VALÉRIE

BRIGITTE, *à Alban.* Messire, la bienvenue! (*Elle baise au front Marie-Christine*).

Aleaume. Femme, j'ai remercié pour toi messire Alban, qui nous portait ses vœux. (*Brigitte va parler. Aleaume l'en empêche.*) Je t'ai fait venir, et Valérie, maintenant, pour vous faire connaître, à vous, à tous, un arrêt grave que j'ai pris. (*S'adressant d'abord à Florent*) Florent! Mon fils, dans sa colère, a prononcé quelques paroles qu'il doit regretter, qu'il regrette. Pour moi, en raison de cet anniversaire d'aujourd'hui, et par déférence pour l'intervention de messire Alban, je pardonne à ta désobéissance. (*Mouvement de tous. Aleaume reprend aussitôt:*) J'y mets une condition : oublier le passé, abolir tout ce qui s'est dit, tout ce qui s'est fait sans mon aveu.

Florent, *à Brigitte*. Mère !

Brigitte, *avec inquiétude*. Qu'y a-t-il ?

Aleaume. Tu vas le savoir. (*A Florent*) Avance. (*Florent fait un pas vers lui*) Pour te confirmer une fois de plus, souverainement, dans la certitude que je t'estime et que je t'aime comme un fils, je vais te faire connaître un projet auquel je pense depuis longtemps. Je vois que j'ai eu tort de ne pas plus tôt le révéler ; mais il n'est pas trop tard. J'étais prêt à te confier mon bien le plus précieux. Je le suis encore. Tes rêves d'enfant, tu les oublieras. Il le faut. La seule femme que je consente jamais à te donner, c'est celle que j'ai moi-même choisie pour toi : celle que voici, ma fille, Valérie. (*Mouvement de tous.*)

Alban. Vous voulez... (*Aleaume ne l'entend même pas, tout occupé qu'il est à écouter et regarder Florent. Alban, au lieu d'achever, se retourne aussitôt vers Marie-Christine, qui vient de tomber assise, et qui pleure, se cachant la figure dans ses mains. Valérie, un peu isolée, n'a rien dit. Après un mouvement violent, elle s'est reprise, et dès lors elle semble regarder tout le monde d'une façon hautaine et méprisante.*)

Florent, *se jetant dans les bras de Brigitte*. Mère !

Brigitte. Mon enfant !

Alban, *à Marie-Christine*. Du calme. L'orage passera.

Florent, *à Brigitte*. Défendez-moi !

Brigitte, *à Aleaume*. Tu ne sais donc pas ? Florent, Marie-Christine....

Aleaume, *avec colère*. Qui te l'a dit? Tout le monde était prévenu, excepté moi ?

Florent, *à Brigitte*. Pardon !

Aleaume. Une coalition, pour la révolte ?

ALBAN. Ces paroles m'atteignent. Voulez-vous m'offenser?

ALEAUME, *après un silence agité.* Non. J'ai tort de m'emporter. Chez moi, je sais commander à tous, — et à moi-même. Toute colère est inutile.

BRIGITTE. Je redoute ton calme autant que ta colère. Je vis environnée de peur, étreinte d'épouvante. Par pitié, rappelle-toi! Les présages de ruine, les présages de mort. Mon pèlerinage inexaucé. A l'autel du miracle: les signes du destin; ma torche éteinte; éteintes, aussi, celles que j'avais portées pour toi, pour nos enfants.

ALEAUME. Sornettes et folie!

BRIGITTE. En grâce !

ALEAUME. Assez ! J'ai dit.

BRIGITTE, *se reculant, et presque comme à soi-même.* N'avoir pas même interrogé sa fille !

ALEAUME, *regardant Valérie.* Ma fille n'a d'autre chose à faire que m'obéir.

VALÉRIE. Obéir ! Mentir?

ALEAUME. Je ne te demande pas de mensonge.

VALÉRIE. Alors, quand viendra l'heure où le prêtre me fera la question : Consentez-vous à ce mariage ? — je lui répondrai non.

ALEAUME. Non ?

SILVÈRE, *sarcastique.* Toujours ce Saturnin, qu'il te faudrait!

VALÉRIE, *avec emportement.* Silvère!

SILVÈRE. Pauvre dupe, qui, l'an passé, te laissais prendre à ses serments! qui ne sais même pas.... Tu me fais sourire. La dernière proie qu'il convoitait, c'était Marie-Christine.

VALÉRIE. Marie-Christine !... (*Reprenant possession d'elle-même*) Mais que m'importent, à moi, toutes ces choses ! A chaque jour sa tâche. Aujourd'hui je n'ai plus qu'à me taire. Je me tais.

ALEAUME. Moi aussi, je suis patient. (*A Florent en même temps qu'à Valérie*) Quoi que vous en pensiez, ce que je veux, c'est votre bien. Toi, Florent, tu ne saurais prétendre que Valérie soit indigne de toi; ni toi, ma fille, que tu puisses trouver meilleur mari que lui. Que vous demandé-je donc de si extraordinaire en voulant vous unir? Je saurai vous convaincre. Vous m'obéirez.

FLORENT. Maître...

ALEAUME, *l'interrompant.* Plus un mot aujourd'hui. (*Se retournant vers Alban et Marie-Christine*) Messire Alban, ne me croyez pas le cœur fermé à toute compassion. Je regrette — profondément

— d'avoir ainsi troublé Marie-Christine. Elle me le pardonnera. Chagrin d'enfant : peine éphémère ! Les semaines et les mois passeront. Alors...

ALBAN, *l'interrompant.* Ce que l'avenir nous réserve, ni vous, ni moi, ne le saurions prévoir.... Le temps passera. Oui. Nous reparlerons ensemble. Vous réfléchirez. Vous entendrez la voix de votre sagesse et de votre cœur, je l'espère. Pour maintenant, mieux vaut le silence.

ALEAUME. Vous avez raison. Jusqu'à demain, oublions tout. Nos hôtes vont venir. Pour une fête. Qu'ils ne trouvent ici que visages de fête. La joie est bonne conseillère, dissipe bien des résistances.

MARIE-CHRISTINE, *suppliante, à Alban.* Père !

ALBAN, *à Aleaume.* Vous permettrez que je n'impose pas à cette enfant une charge trop lourde ; que je l'emmène.

ALEAUME, *après un court silence.* Je vous approuve.

MARIE-CHRISTINE, *après avoir regardé Florent qui se trouve assez près de Brigitte, non loin de la porte de sortie.* Dame Brigitte ! (*Elle va à Brigitte, qui lui ouvre les bras*).

BRIGITTE. Mon enfant !

ALBAN, *accompagné d'Aleaume, s'est avancé jusqu'à la porte.* Viens, ma fille ! (*Marie-Christine, se séparant de Brigitte, regarde une dernière fois Florent avant de sortir*).

ALEAUME, *à Brigitte.* Accompagnons messire Alban. (*A Florent, Silvère et Valérie*). Vous autres, attendez-nous. (*Alban, Marie-Christine, Brigitte et Aleaume sortent. La porte se referme*).

Jean **THOREL.**

(*A suivre*).

LES JANSÉNISTES

Sous le Consulat et l'Empire

Le salon de Mme de Beaumont. — Ses relations avec Châteaubriand. — Sa vie et sa mort. — Joubert et Port-Royal. — Son amitié avec Fontanes. — Fontanes après Fructidor. — Son éducation janséniste. — Son enthousiasme pour Bonaparte. — Une lettre inédite de M. de Barante sur le 18 Brumaire. — Un « interroi admirable ». — MM. Pasquier et Molé se rallient au Consulat. — Souvenirs jansénistes de leur famille. — Joubert et le Conseil supérieur de l'instruction publique. — L'élément janséniste dans le conseil : Rendu et Guéneau de Mussy. — Comment ils entrèrent en relations avec Fontanes. — Le cours de philosophie de Royer-Collard. — Il découvre Thomas Reid. — La philosophie écossaise et Port-Royal. — Angélique-Perpétue Collard. — Les jansénistes à la fin de l'empire. — Daunou, Grégoire et Lanjuinais.

I

Sainte-Beuve nous a laissé une peinture inoubliable des salons de 1800. Je voudrais dire à mon tour ce que fut le petit salon de Mme de Beaumont, où se réunissaient chaque soir, sous le Consulat, sept ou huit fidèles, dont MM. de Fontanes, Joubert, Pasquier, Molé, Guéneau de Mussy, Chénedollé et Châteaubriand, qui, venu le dernier, devint bientôt « le dieu du temple. »

Aucun de ces hommes n'était encore célèbre à l'époque, mais « c'étaient la jeunesse, la liberté, le mouvement, l'*esprit nouveau*. comprenant le passé et le réconciliant avec l'avenir », et Mme de Beaumont qui les avait rassemblés autour d'elle était, sans conteste, la femme la plus poétique de son temps.

Elle était plutôt mal que bien de figure, dit Châteaubriand, mais elle avait, d'après Joubert, une qualité qui, sans donner aucun talent, sans imprimer à l'esprit aucune forme particulière, met une âme au niveau des talents les plus éclatants : une admirable intelligence. « Elle entendait tout, et son esprit se nourrissait de pensées comme son cœur de sentiments, sans chercher dans les premières les satisfactions de la vanité, ni un autre plaisir qu'eux mêmes dans les seconds. »

Dans le cercle intime de Joubert on l'avait surnommée l'*Hirondelle* — peut-être à cause de sa grâce légère et parce qu'elle leur avait annoncé la fin des mauvais jours ; mais son printemps à elle fut si court et si triste !

Fille de M. de Montmorin, qui fut successivement ambassadeur à Madrid, membre de la première assemblée des notables et, depuis l'ouverture des Etats-Généraux jusqu'à la fin de l'assemblée constituante, ministre des affaires étrangères, Pauline de Montmorin aurait dû, semble-t-il, être naturellement janséniste, puisqu'elle appartenait à une vieille famille d'Auvergne. Mais le couvent princier de Panthémont, où elle avait fait une partie de ses études, n'avait rien de commun avec les anciennes écoles de Port-Royal, et elle avouait un jour à son ami Joubert qu'elle se sentait le cœur un peu moliniste (1). De plus, comme elle le confessait, à l'article de la mort, les malheurs inouïs dont elle avait été frappée pendant la Révolution l'avaient fait douter quelque temps de la justice, de la providence.

On en douterait à moins, car rarement femme fut aussi cruellement éprouvée que Mme de Beaumont, et c'est en toute vérité que Joubert a pu dire qu'elle n'avait paru dans la vie que pour en souffrir tous les maux.

Mariée à dix-huit ans (2) au comte Christophe-François de Beaumont, neveu de l'archevêque de Paris qui n'en avait que dix-sept, elle n'eut pas le temps de goûter les joies du ménage ; elle se

(1) « Il me semble, lui écrivait-elle, que dans un chrétien je désirerais l'esprit janséniste et le cœur un peu moliniste. Peut-être que la première partie de mon souhait est due aux préjugés de ma jeunesse : ma vieille tante était un peu amie des Jésuites. » (*Les Correspondants de Joubert*, p. 98).

(2) La vie de Mme de Beaumont a été racontée par M. Bardoux, dans un livre paru en 1884 sous le titre : *La comtesse de Beaumont*. L'année d'avant, M. Paul de Raynal avait publié dans les *Correspondants de Joubert*, toute une série de lettres inédites de Mme de Beaumont dont M. Bardoux a tiré parti.

sépara de son mari sans savoir ce que c'était que d'aimer. A vingt-cinq ans, après avoir perdu son père dans les massacres de septembre, elle se vit arracher par le Comité de Salut public sa mère, son frère, sa sœur, toute sa famille, et, jetée dehors par suite de l'apposition des scellés dans le château qui leur servait de refuge, elle fut recueillie par des paysans, puis par Joubert.

Son bonheur — et son malheur aussi — date de son entrée dans la maison du penseur de Villeneuve, puisque c'est par Joubert qu'elle fit la connaissance de Châteaubriand, et qu'elle fut consumée par la flamme tardive que le grand écrivain avait allumée en elle.

Joubert n'était pas janséniste le moins du monde. Il reprochait aux solitaires de Port-Royal « de trop ôter au *père* pour donner au *fils* » et de « sembler aimer Dieu sans amour, mais seulement par devoir, par raison, par justice ; d'insister sur ce qui est incertain, obscur, affligeant, et de glisser sur le reste ; d'éclipser enfin les vérités lumineuses et consolantes par l'interposition des vérités opaques et terribles. » Mais il se rapprochait de ces Messieurs par la hauteur sereine de la pensée, par la dignité de sa vie, et ne cachait pas son estime pour Nicole, qu'il appelait un second Pascal sans style et dont il appréciait l'œuvre en ces termes : « Ce n'est pas ce qu'il dit, mais ce qu'il pense, qui est sublime. Il ne l'est pas par l'éducation naturelle de son esprit, mais par celle de ses doctrines. Il faut le lire avec un désir de pratique. »

C'est avec ce désir-là que Mme de Beaumont se mit un jour à lire l'histoire de Port-Royal. Elle avait déjà lu Pascal, Malebranche, l'abbé de Condillac qu'elle appelait son cher abbé et que Joubert ne goûtait pas beaucoup, trouvant qu'il était plein de demi-vérités. Elle éprouva tant de plaisir à lire la vie des religieuses et des solitaires, qu'elle s'empressa d'en faire part à son ami de Villeneuve : « Ce qui m'occupe, m'intéresse et m'étonne, c'est l'histoire de Port-Royal : elle m'apprend à connaître l'esprit janséniste, dont je n'avais qu'une idée bien imparfaite. La préface est vraiment curieuse. L'auteur a presque autant d'humeur contre Voltaire de ce qu'il a été élevé par des jésuites, que de ce qu'il est Voltaire. Sûrement je vous redemanderai les derniers volumes... Savez-vous bien que si Port-Royal eût encore existé, j'étais en danger d'y courir (1).

(1) *Les Correspondants de Joubert*, pages 98 et 101.

Pauvre jeune femme, c'était bien, en effet, la retraite paisible qui lui eût convenu après les malheurs qui l'avaient accablée ! Où aurait-elle trouvé un port plus sûr, une meilleure école de piété, de résignation, de soumission à la volonté divine ? Mais avec un cœur comme celui qui battait dans sa poitrine, elle aurait eu de la peine à se faire au régime de Port-Royal. Elle était de ces âmes qui ne se donnent complètement à Dieu que lorsqu'elles sont désemparées et dégoûtées du monde. Port-Royal a relevé bien des courages, soulagé bien des misères, consolé bien des infortunes, mais la plupart des grandes dames qui s'y retirèrent avaient plus ou moins savouré les douceurs de la vie. Mme de Longueville, pour ne citer qu'elle, connaissait la gloire et l'amour quand elle se sentit touchée de la grâce. Mme de Beaumont avait encore toutes les illusions du cœur quand elle soupirait après la retraite. Elle n'avait jamais ressenti pour personne une de ces affections qui remplissent toute une existence. Son âme était pareille à une harpe détendue, aucune main sympathique ne s'étant rencontrée jusque là qui ait eu le don de la faire vibrer. Elle avait eu beau crier dans ses heures de mélancolie : *Quare misero data est lux et vita in his qui amaritudine animœ sunt ?* pourquoi la lumière a-t-elle été donnée aux malheureux et la vie à ceux dont le cœur est dans l'amertume ? — personne ne lui avait répondu : ni François de Pange qui trouvait la vérité si triste, ni André Chénier qui pourtant avait fréquenté chez elle et dont l'âme poétique et délicieusement païenne aurait dû s'enamourer de cette touchante « figure d'Herculanum » (1).

C'est alors qu'elle fut mise en rapports avec Châteaubriand. Le sauvage, comme elle l'appelait, n'avait pas encore publié le *Génie du Christianisme* ; son nom aux syllabes sonores ne disait rien encore à l'oreille du public. Mais il avait trente-deux ans, et Joubert qui se connaissait en hommes lui prédisait un grand avenir. En l'entendant réciter des fragments d'*Atala*, Mme de Beaumont éprouva « une espèce de frémissement d'amour ». — « Il joue du clavecin sur toutes mes fibres », écrivait-elle à Mme de Vintimille. De ce jour-là elle lui appartint corps et âme. Mais pour peu de temps, hélas ! La flamme qui venait de s'allumer dans son cœur était trop vive pour ne pas le consumer. Malade et crachant le sang à pleine bouche, elle voulut suivre son ami

(1) Joubert la comparaît à une de ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs à peine enveloppées d'un corps.

jusqu'à Rome. Et c'est à Rome, entre ses bras, que cette femme qui avait inspiré le *Génie du Christianisme* mourut quelques jours après. Mais en mourant, comme pour se faire pardonner de l'avoir détourné de ses devoirs, elle exigea qu'il vécût désormais auprès de Mme de Châteaubriand, dont il s'était séparé après quatre mois de mariage. Il obéit religieusement, et il faut croire qu'il n'eut pas à s'en repentir, puisqu'il a consacré à sa femme les lignes suivantes dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « Je dois une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme, dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère ; elle a rendu ma vie plus grave, plus noble, plus honorable, en m'inspirant toujours le respect, sinon toujours la force des devoirs. Elle a subi mes adversités ; elle a été plongée dans les cachots de la Terreur, les persécutions de l'Empire, les disgrâces de la Restauration, et n'a point trouvé dans les joies maternelles le contrepoids de ses chagrins. Pourrais-je opposer mes qualités telles quelles à ses vertus qui nourrissent le pauvre, qui ont élevé l'infirmerie de Marie-Thérèse en dépit de tous les obstacles ? Qu'est-ce que mes travaux auprès des œuvres de cette chrétienne ? »

Peu de chose, en effet, si, pour juger la gloire humaine, on se place au point de vue purement chrétien !

II

J'ai dit que c'était Joubert qui avait présenté Châteaubriand à Mme de Beaumont. C'est également lui qui la mit en rapports avec M. de Fontanes et les jansénistes de race, comme MM. Molé, Pasquier et Guéneau de Mussy, qui jouèrent plus tard un si grand rôle. Educateur et moraliste de premier ordre « plus propre à semer qu'à bâtir et à fonder », Joubert avait beaucoup de fonds et d'idées, le jugement sain, l'esprit ouvert. De là son influence profonde sur la haute société du Consulat et de l'Empire. On peut dire qu'il en fut le guide et le conseil. Il n'y avait point d'homme d'un commerce plus sûr, plus doux et plus piquant que le sien, d'homme avec lequel Châteaubriand aimât mieux passer sa vie. C'était, suivant son témoignage « un homme rare, dont le cœur était de l'or, qui avait autant d'esprit que les plus spirituels et par-ci par-là du génie ». Lui-même se flattait d'avoir le talent de deviner le goût de ses correspondants. Après avoir dirigé les

lectures de Mme de Beaumont, il obtint de Châteaubriand qu'il refondit son *Génie du Christianisme* ; il corrigea les premiers travaux de M. Molé ; enfin, grâce à son ascendant sur M. de Fontanes, il employa au relèvement de la France toutes les intelligences qu'il avait rencontrées, sous le Consulat, dans le petit salon de la rue Neuve-du-Luxembourg.

M. de Fontanes, sans jamais avoir été du parti, avait sinon des tendances, du moins des sympathies marquées pour le jansénisme. D'abord il était allié par sa mère aux Fourquevaux de Toulouse, et l'on sait quel rôle joua l'abbé Fourquevaux dans les affaires de la Bulle ; ensuite, il avait été élevé chez les oratoriens de Niort, après avoir été confié, jusqu'à l'âge de treize ans, au père Bory, curé de la Foye-Montjault, ancien préfet du collège de l'Oratoire et janséniste outré, qui passait pour un saint aux yeux de ses paroissiens, parce qu'il couchait sur des javelles et de la cendre (1); enfin, il s'était lié de bonne heure avec Joubert qui, plus âgé que lui de quelques années, avait inconsciemment sucé « le lait de la louve » chez les pères de la doctrine chrétienne de Toulouse. Ajoutez à cela qu'il avait été marié par Joubert, et vous aurez une idée des relations qui s'établirent entre ces deux nobles esprits à la fin du dix-huitième siècle.

M. Paul de Raynal, à qui nous devons de nous avoir révélé la piété touchante de Mme de Beaumont pour Port-Royal, a mis tout récemment au jour la correspondance de M. de Fontanes avec Joubert, de 1785 à 1809. Ces lettres sont fort instructives. Elles nous expliquent des choses que nous n'aurions jamais devinées sans elles, notamment les changements profonds qui se firent, durant cette période, non seulement dans les idées, mais dans la condition sociale de M. de Fontanes. En 1785, par exemple, il vivait chichement en Angleterre, où il était allé quêter des souscriptions pour une revue qu'il rêvait de fonder avec Joubert. En 1807, il était sénateur et grand-maître de l'Université. Par quel secret ressort, par quel enchaînement, le ciel, comme dit Racine, avait-il conduit ce grand événement ? C'est ce que nous apprend le livre de M. Paul de Raynal. Si j'entre dans ces détails biographiques, c'est qu'ils prouvent une fois de plus que les trois quarts des hommes doivent leur position autant à leurs amitiés qu'à leur

(1) Voir l'article de M. Henri Clouzot sur les Fontanes publié par la *Revue des Provinces de l'Ouest*, juin 1890.

talent ou à leur caractère, et que la fortune de M. de Fontanes entraîna celle de tous ses amis.

Le 18 Fructidor avait obligé M. de Fontanes à se réfugier en Angleterre. Mais il s'était vite fatigué de l'exil, et nous le retrouvons, vers le mois de juillet 1798 dans le petit salon de la sœur de Bonaparte qu'il voyait souvent en cachette. Mme Bacciochi lui témoignait, en effet, beaucoup d'affection depuis la fameuse lettre qu'il avait écrite, dans le *Mémorial*, au glorieux chef de l'armée d'Italie. Après le coup d'Etat de Brumaire, Bonaparte s'empressa de le rayer de la liste des déportés, et, pour le remercier d'avoir été bon prophète à son endroit, il le chargea, de préférence à Garat, Talleyrand et Chénier, de prononcer dans la chapelle des Invalides l'éloge funèbre de Washington à l'occasion de la remise des drapeaux conquis en Egypte. Cet éloge, pour ainsi dire improvisé, fit plus pour la réputation de M. de Fontanes que tout ce qu'il avait fait pendant vingt ans pour l'établir. A partir de ce moment, il fut recherché, choyé, adulé : on ne l'appela plus que le nouveau Bossuet; les portes de l'Institut lui furent rouvertes, et bientôt après il était nommé président du Corps législatif.

Mais il faut bien que je le dise, M. de Fontanes n'avait rencontré d'abord, dans le salon de Mme de Beaumont, que fort peu de sympathies pour le héros de Brumaire.

« Je me flattais, écrivait-elle à Joubert le 2 février 1800, que les places seraient remplies par des propriétaires sages et non par des savants à systèmes et par toute l'ancienne Assemblée. Sans être fort initiée dans les mystères du gouvernement, je puis vous garantir que Bonaparte sent toute sa supériorité, et qu'il n'est pas à se repentir de l'empire qu'il a laissé prendre à Siéyès sur les choix. Cependant, tous ceux tirés de l'Institut appartiennent bien à Bonaparte. Mais cet homme, par sa passion pour les savants, me donne l'idée d'un Louis XIV parvenu. (1)

Mme de Beaumont n'était pas seule à penser de la sorte. Vers le même temps, M. de Barante, ancien conseiller au présidial de Riom, écrivait à son fils, le futur académicien :

« On n'est pas héros pour avoir fait sauter par les fenêtres un troupeau de représentants et pour avoir, avec des baïonnettes usurpé le pouvoir sur des hommes qui n'avaient aucune force militaire et que l'opinion ne protégeait pas. Sejean, Merlin ou Reveillère en ont pu faire autant et même davantage, mais lorsqu'on a,

(1) Les correspondants de Joubert, p. 119

comme Cromwell, chassé les orateurs et les démagogues, il faut savoir ou pouvoir régner comme lui. Cromwell prenait les rênes d'un gouvernement que personne n'inquiétait ni ne pouvait inquiéter au dehors. Il n'y avait pas même un germe possible de guerre étrangère; il avait beaucoup de connaissances et d'habitude des factions intérieures. L'armée entière était à lui et l'armée, depuis quatre ans, avait joué le principal rôle de la Révolution. Ici pas une circonstance n'est la même; et si la paix n'est pas faite avant un mois, la fanfare de Saint-Cloud, le titre de Premier Consul et toutes les adulations n'empêcheront pas que le héros ne tombe et ne tombe chargé de ridicule tout au moins. On se venge des espérances trompées par la haine, le mépris et le dénigrement.

« Cela est arrivé sans cesse depuis six ans. Tous les faiseurs de révolutions ont été encensés tant qu'on a cru que le changement opéré tournerait à profit à tout le monde. Que de louanges données à ce vil Tallien tout dégoûtant des meurtres de septembre, tant qu'on a cru que son 9 Thermidor assurerait l'ordre, la paix, la justice, et comme on s'en est dédommagé ensuite! Merlin lui-même, après le 18 Fructidor, n'a-t-il pas eu ses partisans de très bonne foi ? Dans notre Révolution, il a toujours suffi de chasser ceux qui étaient en place pour bien mériter de tout le monde au moins pendant quinze jours. La grande affaire est de se conserver, de dénouer le drame avec gloire et profit et à la satisfaction de tous. Le problème est encore à résoudre, et je souhaite que B... (Bonaparte) entouré de métaphysiciens politiques et de savants de l'Institut nous redonne la solution tant désirée et si longtemps attendue. Je ne l'ai jamais autant espéré que d'autres que je sais, soit parce que j'ai mesuré les difficultés, soit parce que je n'estimais pas l'*homme* tout à fait à si haut prix que ses enthousiasmes admirateurs; j'espère aujourd'hui moins que jamais. L'article absurde et surtout atroce laissé dans la Constitution relativement aux émigrés décèle la défiance et par conséquent la faiblesse. Le gouvernement n'a plus le droit de dire : On est juste quand on est fort. On lui répondra : Vous n'êtes donc plus fort à présent, puisque vous n'osez être juste envers ceux qui ont fui les poignards en 1792, envers ceux qui ont commencé et dirigé la Révolution et qui ne s'en sont séparés que quand elle a été souillée de crimes; puisque vous n'osez être juste envers Sicard et ses confrères, prêtres et proscrits comme lui; puisque vous ratifiez l'horrible et illégale sentence de Fructidor et que vous redoutez l'apparition de tous les

hommes qui ont plus de talents et plus de vertus que les hommes que vous avez appelés. Vous faites tout comme on a fait depuis six ans. Vous pardonnez au crime, vous vous fiez à la Providence et au seul cours des événements pour la punition des scélérats ; mais vous ne pardonnerez point à la vérité, aux vertus, à l'éloquence. Nous avons, comme en 1795, une amnistie et point de justice. On conserve autour de soi tous les éléments de révolution et on éloigne de leur patrie les hommes paisibles et éclairés. Voilà, mon pauvre ami, une furieuse tirade. Je t'en demande pardon. Pourquoi aussi as-tu songé à nous parler de la Constitution ? Pourquoi as-tu réveillé mon courroux contre tout le titre de cette charte appelée *Dispositions générales*, amas indigeste et incohérent de maximes niaises ou féroces, bien mal rédigées et dont il n'y a pas une qui, même vraie, ne soit sottement présentée et tout à fait hors de place. Je ne vois malheureusement encore dans tout ce qui s'est fait qu'un changement d'acteurs et non un progrès d'action. Mais, Dieu merci, ce ne sont plus des lézards qui chassent les oiseaux. On n'a mis hors de la volière que des bêtes bien venimeuses, et les illustres compagnons qui vont régner à leur place sont d'une espèce plus noble et d'une nature meilleure. Nous avons toujours gagné cela (1) ».

Ainsi pensaient M. de Barante et Mme de Beaumont. Mais ils ne tardèrent pas à revenir de leurs préventions contre Bonaparte (2). La campagne d'Égypte et la victoire de Marengo lui avaient conquis de chauds partisans dans toutes les classes de la société ; le Concordat qui mit fin au schisme constitutionnel acheva de lui gagner tous les suffrages, et ce « Louis XIV parvenu » ne fut dès lors pour Joubert qu'un « inter-roi admirable ». — « Sans lui, écrivait-il un jour à Mme de Beaumont, on ne pourrait plus sentir aucun enthousiasme pour quelque chose de vivant et de puissant, Le jeu de la réalité, placé en son vrai point de vue et que vous nommez *illusion* quand elle nous plait et nous charme, ne s'opérerait pas dans notre âme, sans cet homme extraordinaire, en faveur de rien d'agissant. Je lui souhaite perpétuellement toutes les vertus, toutes les ressources, toutes les lumières, toutes les perfections qui lui manquent peut-être, ou qu'il n'a pas le temps d'avoir. Il a fait renaître, non seulement en sa faveur, mais en faveur de tous les autres grands hommes, par lesquels il le ressent

(1) Lettre inédite.

(2) La preuve en est que M. de Barante sollicita quelque temps après du premier consul le poste de préfet.

aussi, l'enthousiasme qui était perdu, oisif, éteint, anéanti! Ses aventures ont fait taire l'esprit et réveillé l'imagination. L'admiration a reparu et réjoui une terre attristée, où ne brillait aucun mérite qui imposât à tous les autres; qu'il conserve tous ses succès, qu'il en soit de plus en plus digne, qu'il demeure maître longtemps! Il l'est certes, et il sait l'être. Nous avions grand besoin de lui! Mais il est jeune, il est mortel, et je méprise toujours infiniment ses associés ».

Comment résister à un plaidoyer aussi éloquent? Mme de Beaumont se laissa convaincre; Chateaubriand accepta le poste de secrétaire de la légation française à Rome, et les doctrinaires en herbe comme MM. Pasquier et Molé, que tant de liens rattachaient à l'ancien régime, se rallièrent à « l'homme providentiel » en qui MM. de Fontanes et Joubert mettaient toute leur confiance.

Disons tout de suite qu'ils le firent sans enthousiasme, par patriotisme et aussi pas raison.

« Vous ne pouvez pas savoir, écrivait cinquante ans plus tard le duc Pasquier au comte de Montalembert, combien de soucis m'ont assailli lorsque j'ai pris ce parti, dont je ne me repens pas cependant, d'entrer dans le Conseil d'Etat où siégaient des régicides! Combien il m'a fallu rompre de liens, au sein de ma famille même, enfin les dégoûts de toute sorte dont j'ai été accablé! Je vais aller plus loin en prononçant le mot de remords! Oui, j'ai eu des remords à cette époque si mémorable de ma vie; et j'en devais avoir, car l'assassinat du duc d'Enghien avait eu lieu moins de deux ans auparavant! Eh bien! de la situation si déplorable que je me suis faite alors, est sortie cependant celle où je me trouve aujourd'hui, et où j'ai eu la consolation de pouvoir me dire, dans mes derniers jours, que je n'ai pas traversé la vie sans rendre à mon pays quelques services qui ont bien leur importance. (1) »

M. Molé aurait pu en dire autant. Quand le troisième consul, M. Lebrun, fut chargé par Bonaparte de lui demander, en 1803, s'il accepterait d'être auditeur au Conseil d'Etat, il répondit qu'il préférait attendre. « Il se trouvait trop jeune, fit-il observer à M. Lebrun. Les malheurs de sa famille et les événements l'avaient empêché de faire de suffisantes études. Il s'occupait assidûment d'y suppléer et désirait voyager. Il ne se sentait donc pas capable de bien remplir les fonctions qu'on lui offrait et qu'il se proposait

(1) Lettre de 1852. (Louis Favre: *Etienne-Denis Pasquier, chancelier de France*, p. 233).

de solliciter un jour. La mort du duc d'Enghien, les procès, les conspirations refroidirent quelques instants les gens honorables qui souhaitaient une semblable situation. Puis, après Austerlitz, devant les efforts de l'empereur pour rattacher la France nouvelle à l'ancienne, M. Molé, comme beaucoup d'autres, pensa que le moment était venu d'entrer dans la carrière. Il écrivit directement à l'empereur et lui demanda à être auditeur au Conseil d'Etat. Il le priait d'y nommer en même temps M. d'Houdetot, son parent et son meilleur ami. Napoléon lui fit dire que les deux nominations étaient accordées. (1) »

Petit-fils de Mathieu Molé, le héros de la Fronde, qui arrêta une émeute avec son bonnet carré et défendit Saint-Cyran contre Richelieu, M. Molé était « un jeune français d'une probité patricienne, d'une gravité consulaire et d'une figure romaine (2) ». C'est ainsi que le portraiturait Joubert. Il avait l'air froid, l'esprit ardent, mais point primesautier, ne savait rien dire de bon quand il n'avait pas eu le temps de réfléchir et jugeait beaucoup moins mal qu'il n'exécutait (3). Je cite ses propres paroles. De même que le *Génie du Christianisme* avait fait la fortune politique de Chateaubriand, de même les *Essais de morale et de politique*, parus en 1805, firent celle de M. Molé. M. de Fontanes en ayant rendu compte dans un article du *Journal des débats*, où il comparait le jeune écrivain à Vauvenargues qui, lui aussi, s'était livré à l'étude de la philosophie, dans l'âge des plaisirs ; l'empereur, après avoir lu cet article, voulut connaître le livre et son auteur. Il fut tellement enchanté de l'un et de l'autre, qu'il nomma M. Molé auditeur de première classe, puis préfet de la Côte-d'Or, et enfin directeur général des Ponts et Chaussées.

M. Pasquier était conseiller au Parlement de Paris quand éclata la Révolution. Il se flattait de descendre d'Etienne Pasquier qui disait des jésuites qu'ils eurent toujours contre eux en France tout ce qu'il y a de *braves esprits*. Son grand-père, qui mourut en 1783, était doyen de la Grand'Chambre. « Condisciple de Voltaire, avec lequel il avait fait sa rhétorique, sous le plus célèbre des professeurs du grand Collège des jésuites, le Père Porée, il n'avait point subi les entraînements de l'école voltairienne et encyclopédique dont l'influence avait échoué contre sa ferme raison, contre

(1) *Souvenirs du baron de Barante* t. I p. 145.

(2) *Les correspondants de Joubert* p. 308.

(3) Id. pp. 300 et 312.

ses principes bien arrêtés en matière de religion. Sa piété sincère n'avait aucune exagération ; il fuyait les discussions sur ces matières et se bornait à témoigner de sa croyance par la régularité de ses pratiques (1) ». Le chancelier Pasquier raconte en ses *Mémoires* qu'un dimanche, au château de Coulans, celui qui devait servir la messe ne s'étant pas trouvé là, il vit son grand-père, malgré ses quatre-vingts ans, quitter sa place, après l'avoir regardé d'une manière significative, et se mettre à genoux pour remplacer le répondant. C'est assez dire dans quels principes il fut élevé. Il avait onze ans et quatre mois quand il fut mis au collège de Juilly. Sa mère avait choisi cet établissement parce que son extrême dévotion l'avait jetée dans le jansénisme dont elle suivait la doctrine et les pratiques, et parce que les oratoriens qui le dirigeaient passaient à juste titre pour être plus près de Jansénius que de Molina. Les plus marquants du parti janséniste par leur esprit et leur habileté s'étaient groupés autour d'elle, et c'est dans leurs inspirations qu'elle puisait non seulement les règles de sa conduite, mais celles des devoirs qu'elle eût voulu inspirer à ses enfants. Pour apprendre à son fils les vérités de la religion, elle lui avait mis entre les mains le *Catéchisme de Naples* qui était adopté avec passion par tout ce qui avait un nom dans le jansénisme, et quand venaient les vacances, elle l'interrogeait sur ce catéchisme dont l'étude était pour lui assommante.

Plus tard, quand il eut l'âge d'homme, il entra au Parlement dans la chambre des enquêtes, fut compris dans le procès Rosambô qui coûta la vie à son père, et lui-même eût infailliblement péri sans le 9 thermidor. Voici le portrait que nous a laissé de lui M. de Barante :

« Doué d'une extrême facilité, la conversation l'avait formé plutôt que le travail, bien qu'il eût été élevé très sévèrement par sa mère, janséniste ardente, et qu'il eût fait de bonnes études chez les oratoriens de Juilly. Il parlait aisément et hardiment, avec clarté, se mettant à la portée de ceux qui l'écoutaient. La causerie devant la cheminée, dans un salon, avait été pour lui l'apprentissage du Conseil d'Etat et de la tribune. Il était sensé, pratique, d'un commerce bienveillant et sûr, habile à se ménager, mais toujours honorablement fidèle et dévoué à ses amis, de sorte qu'il ne tarda pas à se faire une bonne position dans l'administration. Encouragé et soulevé par le succès, ses facultés se développèrent

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I pp. 3, 5 et 6.

et s'élevèrent ; il acquit plus de réflexion, plus de connaissances positives et suppléa à ce qui avait pu lui manquer dans la première partie de sa vie. Il devint ainsi capable de suivre la grande carrière politique qui a illustré son nom (1). »

Cependant l'empereur avait montré tout de suite plus de goût pour M. Molé que pour M. Pasquier. Il se flattait, dit Mme de Rémusat, de façonner ses idées à son gré, et il y parvint assez bien, tandis qu'il profitait des dispositions parlementaires qu'il retrouvait dans M. Pasquier. « J'exploite l'un, disait-il quelquefois, et je crée l'autre (2) ».

M. de Fontanes avait donc eu la main heureuse en recrutant ces deux nobles compagnons d'armes. Mais ce ne furent pas les seules recrues qu'il fit au premier empire. Il avait toujours rêvé pour Joubert une situation en rapport avec son talent Lorsqu'en 1807 il devint grand-maître de l'Université, il le mit à la tête du Conseil de l'instruction publique.

« Ce choix, disait-il à l'empereur, est celui auquel j'attache le plus d'importance. M. Joubert est le compagnon de ma vie, le confident de toutes mes pensées. Son âme et son esprit sont de la plus haute élévation. Je serai heureux si votre majesté veut m'accepter pour sa caution ». L'empereur accepta Joubert de confiance. En agissant ainsi M. de Fontanes ne payait pas seulement une dette à l'amitié, il rendait un service immense à son pays, à l'Université, aux lettres françaises. Il éprouvait le besoin d'être soutenu et personne ne pouvait lui être d'un plus grand secours que Joubert dans la lutte sourde et de tous les jours qu'il se ménageait avec l'empereur, en voulant imprimer à l'instruction publique une direction spiritualiste et chrétienne. Non, certes, que Napoléon ne sentit la nécessité d'un pareil enseignement. L'homme qui avait signé le Concordat et qui avait déjà recueilli les fruits de la pacification religieuse ne pouvait s'arrêter à mi-chemin dans l'œuvre patriotique du relèvement national, mais il était entouré d'anciens conventionnels qui lui reprochaient d'abandonner chaque jour un morceau du patrimoine révolutionnaire, et c'est pour cela qu'il modérait le zèle de son grand-maître de l'Université. Car les derniers événements avaient appris à M. de Fontanes « qu'il faut de la religion aux hommes, ou tout est perdu ». Il écrivait un jour à son ami Joubert qu'il aimerait mieux

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, T. I., p. 147.
(2) *Mémoires de Mme de Rémusat*, T. III., p. 67.

se refaire chrétien comme Pascal ou le père Ballan, son ancien professeur (1), que de vivre à la merci de ses opinions ou sans principes, comme à l'assemblée nationale. « Je hais les modernes, lui disait-il encore, à commencer par Rousseau, en dépit du Panthéon. J'ai un Voltaire incarcéré à Châlons, et je ne fais aucune démarche pour le faire élargir, quoique la chose soit facile. Je crains de le revoir et de le relire ; j'aime mieux quelque pédant bien lourd et bien coriace (2) ».

S'il pensait ainsi dans les premières années de la Révolution, lorsqu'il avait encore les illusions de la jeunesse, à plus forte raison après la Terreur, quand il connut les responsabilités du pouvoir. Il savait ce qu'il en coûte à un peuple de vivre sans principes, sans religion, sans boussole, et c'est parce qu'il le savait qu'il se pressait d'introduire dans le Conseil de l'instruction publique, avec l'assentiment de Joubert, des hommes de science et de foi, tels que Cuvier, Rendu, Jussieu, Laromiguière, de Beausset, de Bonald, l'abbé Emery et le père Ballan.

J'ai dit que Joubert avait été élevé chez les pères de la doctrine chrétienne à Toulouse. Je n'étonnerai personne en ajoutant qu'il avait gardé une admiration profonde pour les anciennes congrégations enseignantes, et surtout pour celle dont il était sorti.

« L'enfant, disait-il, y était dressé à distinguer tout ce qui doit charmer l'imagination et le cœur. On y faisait des littérateurs et non pas seulement des grammairiens ; la jeunesse, au lieu de cette ignorance qui s'ignore et de ce savoir qui se connaît, fruits pernicieux et repoussants de notre éducation actuelle, en sortait avec une ignorance qui se connaissait et un savoir qui s'ignorait, avide de s'instruire encore, et pleine d'amour et de respect pour les hommes qu'on croyait instruits (3) ».

(1) Les archives de l'Oratoire sont muettes à l'égard du père Ballan. D'après les renseignements recueillis à mon intention dans le livre du collège de Niort (1756-1793), par M. Léo Desaivre, ancien président de la société de statistique des Deux-Sèvres, le père Ballan (ou Balland) fut le professeur de seconde de M. de Fontanes en 1768-69. Le futur grand-maître de l'Université fit sa rhétorique sous le père Brunard et sa philosophie sous le père Frigard ; en 1776-77, le père Ballan, *studiorum moderator*, fit le discours de rentrée ; il est mort à la fin de 1814.

(2) *Les Correspondants de Joubert*, p. 80.

(3) C'est également Joubert qui a laissé ces belles pensées : « Tout enfant impie est un enfant méchant ou débauché. — Il faut du ciel à la morale comme de l'air à un tableau. — Il faut aimer la religion comme une espèce de patrie et une nourrice ; c'est elle qui a allaité nos vertus, nous a montré le ciel et qui nous a appris à marcher dans les sentiers de nos devoirs.

Ces quelques lignes, tout à la louange de ses anciens maîtres, nous expliquent pourquoi, sur les trois chaires de philosophie dont l'empereur avait doté la Faculté des lettres de Paris, Joubert en fit donner une à M. Laromiguière et une autre à M. Royer-Collard, qui sortaient tous deux de la congrégation des Doctrinaires, et pourquoi, dans le conseil de l'Instruction publique, il adjoignit à MM. de Beausset, de Bonald et Emery, bien connus pour leurs idées ultramontaines, des jansénistes avérés tels que Ambroise Rendu et Guéneau de Mussy.

Rendu appartenait à une vieille famille du pays de Gex qui a donné un évêque à la Savoie et à la France chrétienne la sœur Rosalie. Son père, ancien notaire à Paris, jouissait de l'estime universelle. Quand le domaine de Port-Royal fut mis en vente par le district de Versailles, il l'acheta pour le sauver (1); sa mère était une sainte qui rappelait la femme forte de la Bible. Elle avait eu cinq fils qui, tous, furent élevés au foyer domestique, dans les principes de Port-Royal. Entré à l'Ecole Polytechnique, à l'âge de dix-sept ans, Rendu en fut chassé en même temps que Guéneau de Mussy, son camarade, pour avoir refusé, comme lui, le serment de haine à la royauté. Leur amitié datait de là ; leur liaison avec M. de Fontanes aussi, M. de Fontanes qui n'était encore que professeur de belles-lettres à l'Ecole Centrale des Quatre Nations (aujourd'hui Palais de l'Institut) avait remarqué ces deux jeunes gens qui suivaient assidûment ses leçons. Il les prit en affection, correspondit avec eux durant son exil en Angleterre, les fit entrer au *Mercure*, après le 18 Brumaire et plus tard au Conseil supérieur de l'Instruction publique, en qualité d'inspecteurs généraux. Rendu et Guéneau de Mussy avaient déjà publié, en collaboration une nouvelle édition du *Traité des Etudes* de Rollin. Du jour où M. de Fontanes les associa à son œuvre, ils s'y dévouèrent corps et âme, et l'on peut, sans exagération, leur donner le titre de fondateurs de l'Université. Pendant que Guéneau de Mussy visitait tous les Lycées de l'Empire et donnait des soins particuliers à la fondation de l'Ecole normale, Rendu organisait l'instruction primaire dans toute la France, formait le personnel des Facultés et des Lycées, créait l'Ecole normale de Strasbourg, ouvrait un cours de théorie et de pratique commerciales à Toulouse, une Ecole de commerce et de langues au Havre, une Ecole spéciale à Marseille, préparait la grande Ecole professionnelle de Mulhouse et traçait

(1) Cette vente eut lieu le 3 mars 1792.

le plan d'un règlement où se trouvait déjà la plupart des dispositions que consacra l'ordonnance du 29 Février 1816, sous laquelle l'instruction primaire a vécu jusqu'en 1833.

Rendu et Guéneau de Mussy étaient royalistes d'opinion, mais ils étaient libéraux avant tout; aussi, quand les ultras, après la chute de l'Empire, s'attaquèrent à l'Université, elle les trouva au premier rang de ses défenseurs. C'est même dans le seul but de mener à bien l'œuvre commencée sous Bonaparte, qu'ils consentirent à entrer, en 1817, dans la commission de l'Instruction publique qui avait remplacé le Conseil royal. Il faut dire aussi qu'elle était présidée par Royer-Collard, un homme de principes et de liberté.

III

Lorsque M. de Fontanes proposa Royer-Collard pour une chaire de philosophie, M. de Rémusat raconta que l'empereur le nomma sur la foi de ses principes. Cela fait grand honneur à son esprit politique, car il savait pertinemment que Royer-Collard n'avait pas appris son *credo* dans le catéchisme impérial. Ce n'était alors un mystère pour personne, encore moins pour lui, Bonaparte, que de 1797 à 1803 il avait été l'âme et le principal rédacteur du Conseil royal institué par Louis XVIII « pour saisir les occasions de négocier en son nom avec les chefs du gouvernement républicain et pour exercer l'autorité du roi jusqu'à son retour en France ». N'est-ce pas par le canal de ce Conseil secret que le premier Consul avait reçu les lettres de Louis XVIII, lui proposant de se faire le restaurateur de la monarchie ? Mais Napoléon ne pouvait décemment garder rancune aux royalistes d'avoir placé en lui leurs espérances, d'autant qu'il s'était plu lui-même à les entretenir, en différant sa réponse aux propositions du roi. Tout ce qu'il était en droit de leur demander, c'était une adhésion franche et loyale à son gouvernement, et Royer-Collard n'était pas homme à trahir ceux que la nécessité politique lui commandait de servir. N'est-ce pas lui qui appelait la nécessité « le ministre de la Providence ? » Il ne mit jamais qu'une condition à son obéissance, c'est que les maîtres du pouvoir demeurassent fidèles aux principes de la Révolution qu'il honora toute sa vie et « dont il devait un jour défendre les résultats (1) », suivant M. de Rémusat, jusque sous le gouvernement de ses préférences.

(1) *Discours de réception de M. de Rémusat à l'Académie française.*

Il a dit, à ce sujet : « Le droit divin transféré, de l'Eglise dans l'Etat, est une fausseté historique. L'obéissance aux pouvoirs établis, quels qu'il soient, est la seule doctrine politique que la religion enseigne (1) ». Et encore : « En aucun temps je n'ai fait profession d'être auxiliaire, je ne fais point aujourd'hui profession d'être adversaire. *Je cherche, selon mes lumières, la vérité, la justice* ». Les jansénistes dignes de ce nom n'ont jamais cherché autre chose.

Ce fut son discours au Conseil des Cinq-Cents, et le solide article qu'il publia, en 1806, dans le *Journal des Débats* sur les *Eloges du maréchal de Catinat* du *chancelier de l'Hospital* et de *Mademoiselle de Lespinasse* par Guibert, qui révélèrent en Royer-Collard l'orateur et le philosophe que nous admirons. Cependant je n'oserais pas dire que ce fut l'unique raison qui détermina M. de Fontanes à lui confier la chaire de Pastoret, en 1811. Leur communauté de vues sur l'éducation de la jeunesse et sur la religion chrétienne les avait naturellement attirés l'un vers l'autre à l'époque du Consulat et j'ai comme idée que M. de Fontanes ne fut pas étranger à l'engouement dont Royer-Collard se prit un beau jour pour Thomas Reid, M. de Barante dit bien que l'illustre port-royaliste n'avait jamais entendu parler du philosophe écossais lorsqu'il trouva, par hasard, un de ses ouvrages sur les quais, mais j'ai des doutes sérieux à cet égard. Ce qui me les fait concevoir, c'est précisément le passage suivant que j'extrais d'une lettre écrite de Londres en 1785, par M. de Fontanes à son ami Joubert : « Je finirai aujourd'hui ces courtes observations par une dernière qui vous paraîtra plus douteuse que toutes les autres, c'est que Locke, en Angleterre, n'est presque rien au moment où je vous parle ; sa métaphysique y paraît fausse, tout comme celle qu'il a détruite. On ne le donne plus à l'Université d'Oxford et et de Cambridge. Je vous en dirai la raison quand j'aurai de la place. (2) »

M. de Fontanes a oublié de nous dire — du moins je ne vois rien qui s'y rapporte dans sa correspondance avec Joubert — quel était la philosophie qui avait détrôné celle de Locke à Oxford-Cambridge, mais nous savons que ce n'était point celle de Reid ; sa renommée, quoique brillante, était trop jeune encore. Toutefois on avait déjà traduit ses *Recherches sur l'entendement*

(1) *Discours sur l'hérédité de la pairie.*

(2) *Les Correspondants de Joubert* p. 35.

humain, et la polémique que Priestley (1) avait engagée et soutenue contre ce maître livre lui avait conquis l'estime et l'admiration du public indépendant.

Il est donc permis de supposer que M. de Fontanes — qui, durant son séjour en Angleterre, se tenait au courant du mouvement philosophique moins pour son propre plaisir peut-être, que pour celui de renseigner son correspondant — avait appelé l'attention de Royer-Collard sur un philosophe dont on disait tant de bien à l'étranger. Cette hypothèse est d'autant plus admissible que Royer-Collard flottait alors entre les différents systèmes philosophiques sans en trouver un qui réalisât son idéal de penseur chrétien. Où allait-il jeter l'ancre et fixer sa pensée? M. Laromiguière, tout en se rattachant à l'école de Condillac, avait, dès 1805, commencé à le démolir en publiant ses *Paradoxes*. Or Condillac, c'était le clair de lune de Locke, c'est-à-dire cette philosophie de la sensation qui « ne montrait qu'un seul côté de la nature humaine, ne considérant que nos rapports avec le monde extérieur, et tout ce que l'expérience apporte à la raison, omettant la raison même ».

Royer-Collard en était là, quand le hasard lui fit tomber entre les mains les *Recherches sur l'entendement hamain* de Reid. Le but du philosophe écossais était, comme il le dit lui-même, de renverser le scepticisme que Hume avait édifié sur les bases de la philosophie de Locke, *qui n'était pas sceptique*, et d'établir la *croyance* comme un principe fondamental et légitime de la raison humaine : — « Aussi bien que le juste, écrivait-il, par un assez libre emploi de la parole sainte, l'injuste vit de foi ».

L'ouvrage de Reid produisit une impression considérable sur l'esprit de Royer-Collard qui, de ce jour-là se rallia à la philosophie écossaise. Il faut dire aussi que l'histoire de la vie de Thomas Reid était bien faite pour le séduire. En la lisant, je suis persuadé qu'il y trouva de grandes analogies avec la sienne. Nous sommes tous portés à nous chercher dans ceux qui éveillent notre sympathie. Quand, par hasard, nous rencontrons une âme qui ressemble tant soit peu à la nôtre, nous nous plaisons à nous

(1) Le docteur Priestley se croyait infaillible. Après avoir combattu Thomas Reid avec des armes qui n'étaient pas toujours courtoises, il attaqua vertement Volney, lors de la publication des *Ruines*. Mal lui en prit, car Volney avait bec et ongles pour se défendre, et sa réplique, rédigée en anglais, mit les rieurs de son côté.

regarder en elle ; on dirait que ses sentiments nous aident à démêler nos propres sentiments et qu'elle nous apprend à nous mieux connaître.

Sachez donc que Thomas Reid vint au monde l'année de la ruine de Port-Royal ; qu'il appartenait par son père à une famille de posteurs presbytériens (1) et qu'il exerça pendant quinze ans les fonctions pastorales à la cure de New-Machar. Un des frères de sa mère était l'intime ami de Newton. Ce sont les trois oncles de Reid qui firent connaître à l'Ecosse le système newtorien ; sa mère, elle-même, avait un goût très prononcé pour les mathématiques. De là son penchant naturel pour les recherches scientifiques. Avant d'enseigner la philosophie à l'Université d'Aberdeen et de Glascow, il s'était adonné avec passion à l'étude des sciences exactes, et de même que Pascal pour lequel il avait une grande admiration, ce fut la géométrie qui le prépara à la métaphysique.

Mais là ne se bornent pas les particularités de sa vie qui s'accordent de près ou de loin avec celle de Royer-Collard. Ces deux puissants esprits avaient encore cela de commun qu'ils improvisaient difficilement, qu'ils écrivaient la plupart de leurs leçons, comme professeurs, et qu'ils parlaient la langue grecque comme leur langue maternelle. Reid enseignait Euclide dans le texte original et récitait de mémoire des fragments de Sophocle et d'Euripide. Royer-Collard connaissait Platon comme son catéchisme et en avait fait son livre de chevet. Il écrivait à M. de Barante, au lendemain de la mort de M. de Serres : « Depuis votre départ, j'ai vécu seul et presque sans autre commerce que Platon. Pour lui, Platon c'était « l'idée du saint », suivant la définition de Sainte-Beuve. Il s'y réfugiait dans les trop courts loisirs que lui créait la politique, comme Thomas Reid se réfugiait dans la méditation pour échapper au bruit qui se faisait autour de lui. Et leurs seules distractions à tous les deux c'était la botanique et le jardinage.

« Chez les vieillards, disait encore Thomas Reid, il n'y a pas plus de mérite à quitter ce monde avez un calme parfait qu'à se

(1) Du temps des grandes disputes sar la grâce, les jésuites reprochaient aux solitaires de chercher leurs modèles dans le protestantisme. Ce reproche était absurde et tomba de lui-même. Cependant sans être dupe des apparences, on est bien forcé de reconnaître que les idées de Port-Royal sur le gouvernement démocratique n'étaient pas très éloignées de celles qui présidèrent à la constitution républicaine du clergé presbytérien.

lever d'un banquet quand on est rassasié » Royer-Collard vérifia cette maxime à l'approche de la mort.

Il me serait facile de continuer cette sorte de parallèle et de trouver dans la philosophie de Reid plus d'un lien de parenté avec celle de Port-Royal ; car, « bien qu'il n'ait pas fait de théodicée, il pensait de la providence et de nos devoirs envers elle tout ce que révèle une philosophie religieuse. »

Mais à quoi bon ? Ne sait-on pas que les philosophes qui ont fait école n'ont pas inventé leur système de toutes pièces, qu'ils se sont tous emprunté plus ou moins en se réfutant ? Quel a été, par exemple, le point de départ de la philosophie de Kant et de celle de Reid ? Tout simplement l'argument sceptique de Hume. Les philosophies qui se disputent le domaine de l'âme ont beau se contredire et s'excommunier mutuellement, elles ne s'en rattachent pas moins l'une à l'autre par des racines communes, quoique mystérieuses. C'est comme un arbre magnifique qui porterait à la fois trois ou quatre espèces de fruits, selon les greffes qu'il aurait reçues.

« Il est singulier, mais il est prouvé disait Royer-Collard (1), que les écoles qui se combattent sur presque tout le reste s'accordent en ce seul point, qu'elles sont toutes *idéalistes*. Je ne dis pas qu'elles professent toutes l'idéalisme, ni le même idéalisme ; je dis seulement qu'avoué ou désavoué, manifesté ou caché, l'idéalisme est contenu dans toutes les doctrines modernes et qu'il en sort nécessairement ; et je ne crains pas d'avancer qu'entre les philosophes dont les opinions et la gloire remplissent les deux derniers siècles, ceux-là seuls ont eu l'intelligence de leur propre doctrine, ceux-là seuls ont été conséquents, qui ont ou nié ou mis en question les objets extérieurs de nos pensées. En m'exprimant ainsi, je reste encore au-dessous de la vérité : ceux-là seuls auraient été conséquents qui auraient si parfaitement ignoré ce monde auquel ils disputent l'existence, que la dispute même eût été impossible.

« Leibnitz et Kant rencontrent l'idéalisme à leur point de départ, et par cette raison ils obtiennent dans leur philosophie le rang et l'autorité d'un principe. Il en est autrement de Descartes et de Locke qui ne l'atteignent que dans la déduction et presque à l'extrémité de la carrière, et qui l'atteignent sans le reconnaître. Ce sont leurs disciples plus attentifs qui, l'ayant dégagé de ses

(1) *Vie de Reid* par M. de Rémusat.

voiles, le produisent comme une créature légitime de la raison. Descartes croit donc qu'il y a des corps ; il en a pour garant Dieu qui le lui persuade. Mais Malebranche abaisse bientôt la preuve de Descartes de la certitude à la simple probabilité (1), en observant que Dieu pourrait nous représenter des corps quoiqu'il n'y en eût point ; et par là il réduit le problème à une question de fait, qui est de savoir si Dieu lui-même nous apprend qu'il ait créé un monde matériel ; question que la révélation peut résoudre, mais non pas la philosophie. — *Quoique la connaissance des corps*, dit Locke, *ne soit ni directe, ni évidente par elle-même*, nous pouvons la tirer *de nos idées de sensation dont les corps sont les exemplaires, et qui ont avec eux toute la conformité que notre état exige*. Mais Berkeley et Hume, plus clairvoyants que Locke, dissipent aisément le prestige de cette ressemblance en prouvant que des idées ne peuvent ressembler qu'à des idées. — Condillac, errant tantôt sur les pas de Locke et tantôt sur ceux de Descartes, cherche le monde de bonne foi ; il le demande tour à tour à la sensation, à la raison ; la sensation est aveugle, et la raison est muette. Etonné de ne rencontrer que des abstractions logiques, il soupçonne qu'*il se pourrait bien que l'étendue n'eût pas plus de réalité extérieure que les sons et les odeurs ;* et il prononce enfin que, si cet univers existe, assurément *il n'est pas visible pour nous* ».

Ainsi parlait Royer-Collard. On objectera peut-être, pour marquer la distance qui sépare Thomas Reid des jansénistes, que la doctrine de Jansénius, défendue et même poussée à l'extrême par Pascal, proclame la nature humaine mauvaise et misérable, et que Reid déteste précisément, ainsi qu'il en fait l'aveu, tous les systèmes philosophiques qui tendent à la déprécier. Je répondrai à cela que, dans leur dépréciation de la nature humaine, les jansénistes poursuivaient un but diamétralement opposé à celui des philosophes que visait Reid, en ce sens qu'ils ne faisaient l'homme si misérable et si mauvais que pour donner plus d'importance au mystère de la Rédemption, tandis que les philosophes ne le rabaissaient, ne le dégradaient, qu'afin de le convertir à la doctrine de l'athéïsme et du néant.

La meilleure preuve, d'ailleurs, que Thomas Reid sympathisait

(1) Et c'est ainsi que Sainte-Beuve a pu dire que les idéalistes comme Malebranche faisaient les affaires des sceptiques comme Bayle (*Port-Royal*), T. V., p. 442.

avec les solitaires, c'est qu'il accusait tous les philosophes à l'exception du grand Arnauld, d'avoir donné dans l'erreur de la théorie des idées considérées comme images intermédiaires.

Avec quelle joie Royer-Collard fit valoir cette glorieuse exception dans son cours de philosophie ! On peut tenir pour certain qu'il n'y aurait pas enseigné la philosophie écossaise, si Thomas Reid s'était montré, en matière de doctrine, l'adversaire déclaré de Port-Royal. Car, en religion comme en politique, il fut toute sa vie le disciple fidèle de cette forte école. On pourrait même dire qu'il marchait dans son rayonnement. Il avait beau n'en parler jamais, on sentait qu'il y pensait toujours, et je suis persuadé que dans les grandes circonstances de sa vie publique il se posait mentalement cette question : Qu'est-ce que Nicole ou Arnauld feraient à ma place ? « De n'avoir jamais pensé à moi cela me vient d'eux, disait-il un jour à Sainte-Beuve ». Le fait est qu'il n'hésita jamais à sacrifier son intérêt à celui de la patrie et qu'il fut toujours l'esclave du devoir. Après cela, qu'il ait *senti* plutôt qu'il n'ait *pensé* (1) comme Port-Royal, la chose est bien possible. Il avait trop de clairvoyance et d'indépendance d'esprit pour ne pas discerner le point faible de la doctrine des solitaires. Quel est, au surplus, le penseur chrétien qui oserait soutenir aujourd'hui leur doctrine sur la grâce ? Mais dogme à part, j'estime qu'il fut leur digne continuateur sous le rapport du caractère, de la pureté des mœurs et de l'austérité de la vie. J'ignore s'il aima tout ce qu'ils aimaient, mais ce dont je suis sûr c'est qu'il n'eut d'aversion sérieuse et durable que pour leurs ennemis.

Pourquoi s'en étonner ? N'est-il pas tout naturel qu'un homme dont l'enfance s'est écoulée dans le milieu chrétien de Sompuis ait gardé à tout jamais l'empreinte des habitudes contractées, de l'éducation reçue ? Royer-Collard avait conservé de son village natal un si profond souvenir, que, lorsqu'il devint avocat au parlement de Paris, il se fit inscrire au barreau sous le nom de Royer, *de Sompuis*. Ce n'est que pendant la Terreur, et pour mieux échapper aux sbires de la Montagne, qu'il ajouta à son nom patronymique celui de sa mère. Il ne pouvait choisir un meilleur bouclier. On raconte, en effet, que le procureur-syndic de Vitry, chargé d'arrêter Royer-Collard qui s'était réfugié dans le district, fut frappé d'un tel respect à la vue de sa mère, qu'il s'écria en sortant de chez elle : « J'étais venu avec le projet de sauver son

(1) *Discours de réception de M. de Rémusat à l'Académie Française.*

fils sans exposer ma tête ; à présent je monterais pour elle sur l'échafaud (1).

Royer-Collard avait été placé à l'âge de douze ans au collège des doctrinaires de Chaumont que dirigeait son oncle Paul, deuxième du nom. Après avoir enseigné les mathématiques à Saint-Omer et à Moulins, on l'avait envoyé à Paris, dans la maison centrale de la doctrine chrétienne, qui était située tout en haut de la rue des Fossés Saint-Victor, c'est-à-dire en plein quartier janséniste. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'avait pas la vocation. Comme on ne faisait pas de vœux chez les doctrinaires, il put se retirer librement et après un stage de courte durée chez son parent, M. Royer de Vaugency, qui était procureur au parlement, il se fit recevoir avocat. On était en 1789. Les idées nouvelles avaient fini par enflammer tous les cœurs, du haut en bas de l'échelle sociale. Royer-Collard embrassa la cause de la Révolution. Il fit même partie de la première municipalité de Paris avec Bailly et Camille Desmoulins, mais il ne tarda pas à se séparer des hommes qui déshonoraient la liberté par leurs violences, comme il se sépara plus tard de Napoléon 1er, quand il vit que l'Empire qui devait restaurer la liberté était la pire des dictatures.

Ainsi se comportèrent d'ailleurs les anciens monarchistes du parti qui, comme MM. Pasquier, Molé, de Barante, Quatremère et Silvestre de Sacy s'étaient ralliés au Consulat, et les républicains impénitents qui, comme Daunou, Grégoire et Lanjuinais, après s'être prononcés au Sénat contre l'élévation de Bonaparte au

(1) Angélique-Perpétue Collard était le quatrième enfant de Louis Collard, notaire à Métiercelin. On lui avait donné le prénom d'Angélique, en mémoire de la mère Angélique Arnauld, pour laquelle sa famille professait une grande admiration. Elle avait passé une partie de sa jeunesse à Paris, chez son oncle Paul, après qu'il eut quitté le séminaire de Troyes. C'était une femme d'une intelligence d'élite. Elle avait une physionomie fine, jolie et très expressive, avec des yeux bleus, pleins de douceur. Mariée à vingt-huit ans à Antoine Royer, gros cultivateur de Sompuis, elle porta toute sa vie son costume villageois, ses bonnets simples à bandes plates et empesées. Elle avait eu quatre enfants dont deux seulement survécurent : Pierre-Paul, notre Royer-Collard, et Antoine-Athanase, qui se fit une réputation dans la médecine. Elle avait destiné le premier à l'état ecclésiastique et le second à l'agriculture. Aucun d'eux ne réalisa ses espérances. Elle en conçut d'abord quelque chagrin, mais elle s'en consola plus tard quand elle vit l'emploi qu'ils faisaient de leurs facultés intellectuelles. Elle mourut en 1804, en odeur de sainteté, et les femmes du pays se disputèrent l'honneur de porter son corps à l'église.

Consulat à vie et contre l'établissement de l'Empire, s'étaient inclinés, tout en gardant leur foi, devant le fait accompli. On connaît le mot de Lanjuinais au Sénat : « Vous voulez choisir un maître dans le pays où les Romains ne voulaient pas prendre leurs esclaves ! » En vain Napoléon essaya-t-il de les enchaîner à sa fortune en les comblant de titres et d'honneurs, ils ne lui pardonnèrent jamais d'avoir violé les libertés publiques et le lui firent cruellement sentir chaque fois qu'ils en trouvèrent l'occasion. N'est-ce pas Daunou qui, l'entendant un jour dire cyniquement que les hommes étaient pour lui des instruments dont il se servait suivant leur utilité, et qu'il aimait peut-être deux ou trois personnes, lui répondit à brûle-pourpoint : « Moi, j'aime la République ». N'est-ce pas Grégoire qui, le premier, rédigea le projet de déchéance de l'Empire, et qui, le 30 mars 1814, à cette question du général Beurnonville : « Comment le Sénat pourrait-il exister sans tête ? » répondit : « Voilà bien quatorze ans qu'il existe sans cœur ! »

Mais la plus fière réponse que Napoléon ait reçue d'une bouche janséniste est celle que lui fit Lanjuinais, dans l'entretien resté célèbre qu'ils eurent ensemble, en 1815. Lanjuinais venait d'être nommé président de la Chambre, et l'empereur hésitait à ratifier ce choix. Il le mande aux Tuileries.

— Etes-vous à moi ?

— Je n'ai jamais appartenu qu'à mon devoir.

— Vous éludez. Me servirez-vous ?

— Oui, sire, dans la ligne du devoir.

— Mais, me haïssez-vous ?

— J'ai eu le bonheur de ne jamais haïr même ceux qui m'ont fait pendant dix-huit mois *tuable à vue*.

La haine, en effet, n'effleura jamais cette grande âme dont la devise était : *Dieu et les lois* et qui n'eut qu'une passion au monde, celle de la liberté !...

Léon SÉCHÉ.

UN SOLDAT

Trifon Recalde, soldat au 3me bataillon du deuxième corps de l'armée paraguayenne, se trouvait, ce matin-là, bien ennuyé. Il avait mal dormi ; non pas à cause des moustiques : sa peau, dure, bronzée, tannée par trente ans de vie au grand soleil, ne redoutait pas les piqûres, et il lui était indifférent que sur ses mains, ses jambes nues et son visage foisonnât, dévorante, la couche épaisse des insectes altérés. Il avait faim : la veille, sa dernière pincée de *maté* épuisée, il s'était jeté, hargneux, sur la peau de cuir brut qui lui servait de lit, et toute la nuit, harcelé par son estomac mécontent, il s'était tourné, retourné, cherchant en vain le sommeil.

Puis, aux premières lueurs de l'aube, le cri strident d'une trompette le tira de sa couche. Il se leva, et tandis qu'autour de lui le camp s'éveillait, il s'assit sur un tronc d'arbre, roula dans une feuille de maïs séché quelques bribes de tabac, restées au fond de sa poche, et alluma sa cigarette aux tisons d'un feu mal éteint.

La fumée, qu'il chassait par bouffées régulières, montait, droite, dans l'air paisible. Une calme fraîcheur, venant de la rivière, endormait peu à peu sa souffrance. Sa rude face s'adoucit : l'éclat fiévreux de ses yeux noirs, striés de jaune, se voila un moment : il courba la tête.

A quoi rêve Trifon, le Guarani ? Quelles pensées troublent son pauvre cerveau d'indien qui jamais ne songea ? Il songe cette fois : des images confuses, des souvenirs, des apparences d'idées l'assiègent et l'étonnent. Il revoit pêle-mêle la forêt où il vécut enfant, la cabane où un soir d'été, au galop de son cheval, il ramena une femme, la prairie où, esclave d'un rude capataz, il enlaçait de ses boules pesantes les jambes nerveuses des bœufs sauvages. Des détails reviennent à sa lente mémoire : le goût

exquis du maïs mélangé aux pêches délicates, le maté abondant humé à l'ombre des bois, les ripailles plantureuses avec la chair fumante du taureau cuit dans son propre cuir, arrosé de graisse savoureuse.

Puis, un matin, comme il traversait un village, des hommes ont couru brusquement sur lui et l'ont saisi : et on l'a enfermé dans une salle obscure, avec d'autres prisonniers. Pourquoi ? Il n'en sait rien. Le lendemain, on les a menés dans une grande cour, et un officier, qui avait des boutons dorés sur ses manches, leur a parlé. Il leur a dit qu'il fallait se battre, et qu'on fusillerait les lâches et les déserteurs. Alors on les a tous couchés sur un banc, et ils ont reçu des coups de fouet, sans voir la figure de ceux qui les frappaient. Et quand ils se sont relevés, le dos couvert de sang, un autre officier, d'une voix plus dure encore que le premier, leur a juré par tous les saints du ciel que c'était pour l'exemple, que s'ils n'obéissaient pas jusqu'à la mort, leur compte était bon et qu'ils périraient de sa main.

A partir de ce moment, il n'a plus rien compris. On lui a donné une veste, un chiripa neuf, sans broderies, un machete et un fusil, et il est parti avec les autres. Ils ont marché des jours et des nuits. Ils sont arrivés un soir auprès d'une large rivière, qu'ils ont traversée à gué, et de l'autre côté se trouvait une ville. Jamais il n'avait vu tant de maisons. Un soldat, dont il avait gagné l'amitié, en soignant avec des herbes son pied mutilé, lui a dit que cette ville s'appelait Uruguayana, et que la danse allait commencer. En effet, la crête d'un talus, sur leur gauche, s'est brusquement éclairée de courtes lueurs, et des hommes sont tombés. Alors, avec des cris, tout le bataillon s'est lancé en avant ; il a tiré dans la fumée, a trébuché contre une pierre ; des gens, qu'il voyait mal dans l'ombre, l'ont assailli : il a pu se relever, tirer son machete, l'enfoncer dans un corps mou ; il a senti du sang tiède couler sur ses mains : il a couru encore, la gorge sèche, à travers des jardins : il avait soif ; il a voulu s'approcher d'une maison pour demander un verre d'eau, mais de la porte entr'ouverte une flamme est partie et il a senti une balle siffler : il s'est enfui, poursuivi par un chien, qui l'a saisi par le bout de son chiripa, au moment où il sautait un petit mur : d'un coup de crosse il a assommé le chien, puis s'est trouvé dans un ravin, où coulait un maigre ruisseau. Il a bu longuement, le ventre dans l'eau fraîche, et subitement fatigué, les membres pris

d'une invincible lassitude, il s'est couché dans l'herbe et s'est endormi.

Au matin, un bruit infernal l'a éveillé. Des soldats couraient, hurlant : « Les Mamelucs ! les Mamelucs ! » (1). Il se lève, ramasse son fusil et se joint à la troupe fuyante. Dans la débandade, il rencontre son bataillon : sont-ils vainqueurs ? sont-ils vaincus ? Il lui importe peu de le demander. Ce qu'il sait, c'est qu'ils reprennent la route du nord, vers les grandes forêts.

Alors tout se brouille dans sa mémoire. Il se rappelle qu'ils sont demeurés tout un long hiver campés au bord du Parana, et que la besogne était rude. Ils coupaient des arbres, les plantaient dans la vase, les rejoignaient entre eux par des branchages tressés. La pluie interminable changeait les champs en bourbiers, arrêtait les convois de vivres, éteignait les feux. Ils mangeaient des poissons crus, suçaient des lanières de viande sèche, dure, que leurs dents n'entamaient point. Parfois, profitant d'une éclaircie, ils parvenaient à enflammer quelques roseaux et se hâtaient d'aspirer un peu de maté brûlant.

Il se souvient encore qu'on s'est battu trois jours, dans ce camp, à l'abri de la barranca fortifiée. Les ennemis que des barques amenaient jusqu'au pied des retranchements, luttaient comme des fous furieux ; ils grimpaient à l'assaut, glissaient dans la boue, s'accrochaient aux branches. Eux, les fusillaient à bout portant. Et ils s'insultaient avec des éclats de rire horrible : car ils parlaient la même langue. Seuls, les Portugais baragouinaient leur jargon de Mamelucs, et c'était sur ceux-là que s'acharnaient les camarades. Ils estimaient encore les Argentins et ceux de l'Uruguay, parce qu'ils les comprenaient facilement, et qu'ils les voyaient grands et forts. Mais quand les bataillons de Saint-Paul et de Rio-Grande, soldats maigrelets, chétifs et nerveux, arrivaient jusqu'au sommet du talus, il les assommaient avec une joie diabolique, hurlant des injures immondes.

Enfin, après trois jours, devant les boulets impitoyables, qui, vomis par la flotte alliée, bouleversaient leurs défenses, ils avaient fui. Et la marche incessante parmi les champs incultes, les forêts aux lianes rebelles, le long des rivières, avait recommencé. Ils traînaient derrière eux toute une horde de femmes et d'enfants que l'ennemi chassait des villages déserts, ou que le Chef suprême, le maréchal sacro-saint, dont personne n'osait prononcer le nom,

(1) *Mamelucos* nom donné par les Paraguayens aux soldats brésiliens.

envoyait à l'armée pour exciter le courage des soldats. Et ce peuple était maintenant campé depuis trois mois, au Pikisiry, mourant de fièvre et de faim...

Trifon Recalde se leva ; sa cigarette était finie. Il secoua la tête, murmura : « Que la Vierge me maudisse !... A quoi cela sert-il?... Le maréchal nous abandonne : nous périrons tous ici, comme une *mulita* dans sa cave. Si encore, j'avais un peu de maté ! Mais le diable lui même n'en trouverait pas dans cet infernal pays ! »

Pour bien s'assurer de sa détresse, il alla au buisson où était suspendu son misérable équipement, prit le sac de cuir, l'ouvrit, gratta, et parvint à retirer du fond une pincée minuscule de poussière jaunâtre.

« Pas même de quoi armer une *bombilla* d'enfant », soupira-t-il.

Cependant, le soleil s'élevait au-dessus des arbres, et pour la seconde fois la trompette avait sonné.

« Encore ce maudit clairon, s'écria-t-il : aller à la tranchée, remuer la terre, le ventre vide ! S'ils veulent que je travaille, qu'ils me nourrissent ».

— Tu as la langue longue, camarade, plus longue que les dents, dit soudain une voix tranquille et basse, à côté de lui. Dieu te vaut que tu n'aies été entendu que de moi ».

Trifon se retourna vivement, et reconnut son *paisano*, Hilario Orquera. Il s'approcha, lui mit la main sur l'épaule :

Je m'en moque, lui dit-il, la voie serrée, je souffre trop, je voudrais que l'alférez soit là, et même le colonel, s'il lui est agréable. Crois-tu que la mort m'effraie ? Je le leur dirai en face, comme je te parle. Vois-tu, paisano, crever de faim ou mourir d'une balle, aujourd'hui ou demain, peu importe.

— Tu as peut-être raison, camarade, crois-tu que je tienne à la vie, moi aussi ? nous sommes tous condamnés, je le sais bien. Antonio Irala, que le chef avait envoyé à Tacuaty, a vu le maréchal : il était dans une voiture, avec sa femme, l'anglaise rousse. Il s'était arrêté à une fonda, pour changer ses chevaux. Antonio s'est caché derrière un fourré, et il a osé le regarder. Quelle figure ! la flamme lui sortait des yeux. Comme on tardait à atteler, il a crié, et deux soldats ont pris le fondero, qui hurlait : ils l'ont attaché à un arbre, et passé ensuite à la lance. Tout cela, camarade, est mauvais signe. Il s'en va, c'est clair : il nous laisse pour arrêter les Mamelucs. Nous n'avons plus de poudre : on se battra au sabre, et nous serons tous tués, tous ».

Hilario avait parlé d'un ton paisible. Depuis trois ans que durait la lutte, l'idée de la mort leur était familière, et ils ne la repoussaient pas.

— Et bien, reprit Trifon, si nous devons périr, que ce soit au moins le ventre plein. Voilà deux mois que je n'ai pas mangé à ma satisfaction. Veux-tu que nous essayons aujourd'hui ? Tu ne dois pas être moins affamé que moi. Nous laisserons passer l'appel ; et nous irons jusqu'à la rivière. Peut-être prendrons-nous un mandubi (1) ».

Hilario accepta d'un signe de tête, et comme le troisième appel du clairon retentissait, les deux hommes se glissèrent derrière un énorme ombu qui ombrageait cette partie du camp. Le sergent de garde, accompagné d'un piquet de soldats en haillons, vint chercher quelques retardataires, les poussa devant lui à coups de fouet, côtoya l'arbre sans voir les deux compagnons, et peu à peu les rumeurs, les cris s'éteignirent : le calme revint au camp déserté.

Trifon et Hilario, se traînant sur le ventre, arrivèrent en rampant jusqu'au talus qui dominait les eaux jaunes du fleuve : sur l'autre rive, la prairie s'étendait plate, des saules laissaient aller au courant leurs branches molles. Trifon prépara son instrument de pêche : il avait pris dans son sac une mince corde, et avec dextérité transformait en hameçon à double barbe deux fines et dures épines arrachées au buisson. Cependant Hilario cherchait l'appât ; un limaçon qui paressait le long d'un roseau, s'offrit à point ; et le mollusque accroché, Trifon, d'un bras expert, lança l'engin dans la rivière.

Les poissons n'aimaient pas sans doute ces eaux bourbeuses : car après une heure d'attente, la ligne n'avait pas transmis au doigt attentif de Trifon le moindre tressaillement. Il tourna vers Hilario sa figure anxieuse. Hilario, qui mâchait un bout d'herbe, pour tromper sa faim, le regarda avec sérénité.

« La chance n'est pas avec nous, paisano ; nous sommes tous condamnés. »

A ce moment, et comme pour faire mentir le désabusé Hilario, un tumulte soudain éclata sur l'autre rive. D'un petit bosquet d'arbres, qui faisait un point vert sur la prairie roussie par le soleil, un énorme taureau sortait et accourait, en meuglant, vers le fleuve. Il s'arrêta au bord du talus, superbe, le poitrail frémis-

(1) Poisson assez commun dans les rivières du Paraguay, et de chair estimée.

sant, puis d'un bond, s'élança. La soif devait le dévorer, car il plongea plusieurs fois ses naseaux dans l'eau troublée.

Trifon avait pâli. D'un mouvement instinctif, il porta la main à ses boules, qu'il gardait toujours suspendues à la ceinture.

— Hilario, dit-il à voix basse, Dieu ou le diable nous envoie cette proie. Le bœuf ne nous voit pas encore. Glisse-toi dans les herbes, et suis le courant. Tu trouveras un gué, au tournant, là-bas, là où les saules se font plus épais ; tu passeras sur l'autre bord, et au moment où tu m'entendras siffler, tu courras vers la rivière, en faisant beaucoup de bruit. La bête, effrayée, traversera, et d'ici, je puis facilement lui prendre les jambes avec mes boules ».

Hilario, obéissant et muet, se jeta ventre à terre, et disparut. Au bout de quelques minutes, Trifon le vit surgir dans la prairie, de l'autre côté du fleuve. La bête, inquiète vaguement, commençait à dresser son large front, tournait la tête, quand au signal de Trifon, Hilario poussant des cris féroces, accourut vers elle, et bientôt, du haut de la berge, fit pleuvoir sur son dos des mottes de terre qu'il arrachait à la barranca.

Le taureau, surpris de cette brusque attaque, se jeta bravement dans le courant ; mais, par malheur pour le plan qu'avait combiné si habilement Trifon, il aperçut son nouvel adversaire avant d'avoir abordé, et obliquant en amont, s'efforça de gagner la rive au-dessus du point où le boleador espérait l'atteindre.

En cet endroit, le lit de la rivière s'élargissait, l'escarpement s'abaissait peu à peu, pour se terminer en une rive plate ; et c'était là, à un coude du fleuve, que justement le colonel Resquin, faisait élever un appareil de défense. Par suite, le taureau, en mettant pied à terre, devait fuir dans la direction des soldats ou rebrousser chemin en passant devant les boules de son ennemi.

Cette disposition du terrain servait le dessein de Trifon. Aussi grimpant vivement le talus, et jugeant dès lors inutile de se cacher, il courut vers le taureau, bien persuadé que la bête affolée reviendrait sur ses pas. Mais, soit qu'elle ne soupçonnât pas la présence des travailleurs, soit que la poursuite de Trifon lui parût plus redoutable que le danger de se jeter parmi les soldats, elle s'enfuit vers eux, entraînant après elle son adversaire. A ce moment, la passion de la chasse, la rage de perdre une proie si belle et qu'il croyait si sûre avaient aboli en Trifon tout autre sentiment. Il ne réfléchissait pas qu'en pourchassant le taureau jusqu'au

lieu où travaillaient ses camarades, il avouait sa désertion, affirmait sa faute et s'exposait à une punition certaine. Aveuglé, ivre, il oubliait tout : ses jambes nerveuses buvaient la distance ; de la main droite, il brandissait ses boules au dessus de sa tête, et lorsque, jugeant le coup sûr, il eut gagné sur l'animal assez de terrain pour l'atteindre, les trois lourdes masses s'échappèrent en sifflant, et rapides vinrent emprisonner dans les courroies qui les reliaient les pattes de derrière de la bête. Le taureau s'abattit lourdement. D'un bon Trifon, était sur lui, et lui enfonçait son machete dans la gorge.

Cette scène, depuis le moment où le bœuf était apparu, jusqu'à l'instant où son sang tiède rougit le sable de la plaine, n'avait duré que quelques minutes ; mais les cris du chasseur, le galop du taureau, avaient attiré l'attention des sentinelles qui gardaient le camp, et Trifon, haletant, était encore couché sur le corps de sa victime, que deux cavaliers arrivaient au galop.

Trifon, se leva avec respect, reconnaissant le grade d'un des deux survenants :

« Que signifie cela ? s'écria une voix rude... Pourquoi n'es-tu pas au travail ? Tu maraudes, pendant que tes camarades travaillent. Tu as manqué l'appel. C'est bien, on va avertir le colonel... »

Trifon restait muet, la tête basse ; il pensait : « C'est fait : je l'ai voulu, c'est fini. » D'un geste machinal, il essuya sa main, qui dégouttait de sang, à un coin de son chiripa, et il attendit.

Le colonel Resquin, prévenu, était devant lui ; c'était un homme de stature basse, trapu, l'œil mauvais, métis d'Espagnol et de Guarani ; sa férocité froide, son dévouement absolu aux intérêts du maréchal, la confiance que Lopez avait en lui, en faisaient un personnage redoutable ; et il se vantait d'avoir, au cours de cette guerre interminable, maintenu si strictement la discipline parmi ses troupes, qu'il n'avait jamais eu de déserteur.

Il considéra un moment Trifon. Des soldats s'étaient groupés autour d'eux.

— Tu n'as pas répondu ce matin à l'appel, dit brusquement Resquin.

— Non, je n'ai pas répondu.

— Tu l'avais entendu, cependant.

— Oui.

— Pourquoi as-tu refusé d'aller travailler ?

— Parce que j'avais faim; je n'ai rien mangé depuis deux jours.

— Et tu es allé sans doute à la chasse pour te nourrir.

— Oui, colonel.

— Tu es bon chasseur ; ça n'est pas un gibier de mendiant que tu rapportes.

Trifon ne répondit pas. Il jeta un coup d'œil sur le bœuf, dont le col ouvert laissait échapper encore un mince filet rouge.

Resquin eut un sourire bizarre.

« Et bien, je ne veux pas t'empêcher de satisfaire ton appétit; tu es gros mangeur, l'ami, et il te faut de belles pièces. Dépouille ce bœuf, fait le rôtir, il t'appartient; mais hâte toi d'en profiter ».

Il s'interrompit un instant ;

« Car ce sera ton dernier repas ! »

Dans le silence de mort qui suivit ces mots, une voix tranquille s'éleva :

« Je demande à mon colonel la grâce de partager avec Trifon ; j'y ai droit, j'ai chassé le bœuf avec lui.

— Qui ose parler ici, sans mon ordre? tonna Resquin, qui jusque-là avait eu peine à dissimuler sa colère sous la froideur de son ironie.

— C'est moi, mon colonel, moi, Hilario Orquera, du district de Tolequy, soldat au 3e bataillon, que vous commandez si dignement, et paisano de Trifon.

— Que veut cette brute ?

— Je réclame mon droit, mon colonel ; j'ai accompagné Trifon à la chasse, c'est moi qui ai poussé le bœuf de son côté ; j'ai faim comme lui, et je demande une côte, le meilleur morceau comme on sait, avec un peu de graisse, si cela est possible. Tu ne me la refuseras pas, paisano ?

Hilario parlait d'un ton parfaitement paisible, et un honnête sourire voltigeait sur ses lèvres.

« Qu'on empoigne ce fils de p..., rugit Resquin, et qu'on le fusille à l'instant, devant mes yeux. »

Hilario ne sourcilla pas.

« J'avais bien raison, répondit-il de la même voix calme, je t'ai dit ce matin, paisano, que nous étions condamnés. Le maréchal nous abandonne, on me l'a dit ; on l'a vu fuir vers le nord avec l'anglaise rousse ; c'est cette femme qui lui porte malheur sans doute : non pas une femme, mais le diable en personne. »

« Faites taire ce bavard, hurla le colonel, ou je fusille tout le monde ici. »

Deux guaranis, taillés en hercule, se ruèrent sur Hilario. Il n'essaya pas de résister, on l'entendit simplement s'exclamer :

« J'aurais bien voulu pourtant manger une côte, avec un peu de graisse ; c'est le morceau que j'aime. »

Il allait disparaître dans un des fossés que les soldats creusaient près de la rivière ; il se retourna : « Adieu, paisano ! »

Une seconde après, deux détonations brèves éclataient. Trifon n'avait pas bougé ; il regardait, immobile, la petite fumée qui s'élevait du fossé où reposait Hilario.

« Je n'ai plus faim, mon colonel, dit-il. Vous pouvez donner le bœuf aux camarades ; car plus d'un est comme moi, mais il n'ose pas le dire. »

Resquin était devenu pâle, il avait cru sentir la troupe s'agiter. « Finissons cette comédie, cria-t-il, qu'on lui mette le corset urugayen ; le maréchal parle par ma bouche, obéissez ».

En une seconde, Trifon était saisi, dépouillé des pauvres haillons qui le couvraient, et tandis que trois hommes le saisissaient par les bras, un soldat, d'une main experte, coupait sur le bœuf agonisant une large bande de peau fraîche.

« Allez, enfants, ne craignez pas de serrer ; le *bicho* a la vie dure, on s'amusera, ricana le colonel. »

Trifon se laissait faire docilement. Il ne tentait aucun effort pour se délivrer des mains rudes qui le tenaient. Ses bras musclés, couleur de bronze, pendaient inertes ; il se taisait.

Le soldat s'approcha de lui, et d'un geste brusque, lui entoura la poitrine et les bras du lambeau sanglant qu'il venait d'arracher. Puis, s'arcboutant, il tira la peau de toutes ses forces, si bien que, sous la pression brutale, les veines du cou de Trifon commencèrent à saillir et les yeux s'injectèrent ; alors le soldat noua définitivement le corselet fatal, le fixa avec trois agrafes de fil de fer, passa une entrave aux jambes de Trifon et d'une bourrade, l'envoya rouler auprès du taureau.

Le supplice commençait ; Trifon en connaissait d'avance la torture. Sous l'effet du soleil, il savait que peu à peu le cuir brut se racornirait, l'enserrerait dans une étreinte de plus en plus brutale, et ce serait sous les rayons torrides, avec le bourdonnement des mouches sentant le cadavre, l'effroyable douleur de l'étouffement, de la respiration haletante, des côtes s'enfonçant

dans les poumons écrasés. Combien de temps durerait cette atroce souffrance ? Il avait vu autrefois des misérables se tordre ainsi pendant plusieurs jours, rouler, paquets horribles et gémissants, sous les coups de pied féroces de la foule, et il se rappelait ces figures verdâtres, ces bouches expirant une salive sanglante, ces yeux sortis de l'orbite, farouches, hagards, ces regards chargés d'une horreur indicible.

Trifon était tombé assez loin du taureau. Son corps agité de soubresauts convulsifs, semblait aller vers la bête. Autour de lui les soldats riaient ; il était piteux en effet et tristement ridicule, avec ses allures d'être brisé, tronçon sautillant et gauche, convulsé de mouvements grotesques.

« Tu étais plus leste, tout à l'heure, s'écria le colonel, quand tu poursuivais ton gibier. Saute, mon garçon, allons, prends bien ton élan ! Encore ! Dieu me maudisse ! on dirait que tu en veux encore à la bête. Voyez donc, comme il la regarde ! »

De fait, l'œil de Trifon restait étrangement fixé sur elle. Par secousses, il se rapprochait du taureau ; un bizarre sourire plissait ses lèvres.

Que veut-il faire ? Pourquoi ce sourire ? Que voit-il ?... Ah ! le couteau ! Le colonel a compris : le couteau, aiguisé comme un rasoir, debout, là, le manche fiché dans la plaie béante du bœuf, la pointe dressée, luisante au soleil. Resquin se précipite ; mais d'un effort désespéré Trifon a raidi ses membres ; il se dresse, et son corps, de tout son poids, la gorge en avant, retombe sur le couteau, le couteau libérateur, le couteau fraternellement meurtrier, le couteau doux au misérable, esclave de son maître, loyal, fidèle jusqu'à la mort.

Henri **BOUSQUET.**

MARIE BASHKIRTSEFF

Je passais le mois de mars à Nice. Mars ! l'apothéose d'une féerie qui dure tout l'hiver, où chaque mois est un tableau nouveau avec la surprise de ses décors de rêve.

Cette après-midi là, j'étais allée au vallon de Magnan. Dans le lointain horizon bleu se découpaient les sommets neigeux des montagnes, comme les dômes de palais fantastiques. Des transparences du ciel s'épandait l'ondée lumineuse qui baignait les choses de sa tiède caresse ; l'or pâle des fruits du citronnier frôlait l'or rouge des oranges ; plus loin, c'était les mimosas avec le frémissement de leurs branches fleuries ; on eût dit des gouttes d'or roulant sans cesse les unes sur les autres, et les rayons du soleil, rebondissant sur la terre, semblaient former les taches glorieuses des soucis, l'or sombre des giroflées, l'or anémié des anthénis. Les roses s'épanouissaient, roses ambrées comme la chair des italiennes, roses roses comme des teints d'anglaises, roses rouges comme des lèvres d'amoureuses et petites roses fragiles d'un blanc pur comme les couronnes des premières communiantes.

De temps à autre passait quelque gamine aux traits classiques, portant sur sa tête une corbeille plate, un « couffin » comme on dit dans le midi d'où débordaient des œillets aux corolles chiffonnées et des sauges fleuries pareilles à des baies de corail. La joie des choses semblait s'exhaler en suaves parfums tandis que, résonnait au loin une bribe de chanson italienne, rieuse et disant la joie des êtres.

Dans cette solitude heureuse, une femme passait, à la démarche lente et lasse ; elle était vêtue d'une robe de laine noire qui se serait harmonisée avec les ciels du nord mêlés de nuit, mais qui, sous le grand soleil du midi, étonnait autant que l'eut fait un

nuage obscur traversant l'horizon bleu. Sur sa tête était posé une de ces coiffures russes appelées kakoslsnick et les plis flottants du crêpe enveloppaient de tristesse ce visage aux yeux pâles lavés de larmes.

Sortie par ce jour radieux, elle semblait savoir, la triste femme en deuil, qu'il n'est pas de plus inviolable asile que la gaîté indifférente de la nature.

Un jardinier qui, penché sur son échelle, cueillait du mimosa, interrompit sa chanson avec cette délicatesse des humbles, et, soulevant son chapeau de paille roussie, salua la dame. Elle répondit à son bonjour, puis prit une ruelle entre des jardins fleuris.

— Qui est cette dame ? demandai-je au bonhomme.

— La signora ? Mais c'est la signora Bashkirtseff fit-il, surpris de ma question.

Madame Bashkirtseff ! la mère de Marie !

Elle avait été mêlée à la vie de mon esprit d'inoubliable façon, cette Marie Bashkirtseff dont j'appris la mort alors que, petite fille, je rêvais d'être « une grande artiste ». Plus tard, je vis au musée du Luxembourg ses admirables toiles qui me devinrent un lieu de pèlerinage, je lus son journal et je fus captivée par cette âme vibrante.

Et la mère de mon amie posthume m'attirait d'une instinctive sympathie.

Peu de jours après cette première rencontre, un hasard me fit connaître Madame Bashkirtseff, et je pénétrai dans la villa de la promenade des Anglais où Marie vécut de sa vie périssable.

Une pieuse pensée a réuni dans la même pièce comme en une chapelle tous les souvenirs de la jeune fille. D'abord ce grand portrait reproduit tant de fois ; Marie est accoudée, soutenant son menton dans sa main. C'est l'avenir glorieux qu'elle contemple avec un éclair dans ses yeux profonds, et c'est la vision de la mort qui met une ombre de mélancolie sur ses traits délicats. Devant ce portrait, une petite lampe est toujours allumée, symbole de l'amour maternel qui veille près de la chère morte.

Mes yeux erraient de la délicieuse image reflétée par de multiples portraits à des toiles suspendues aux murs, têtes de femmes énergiques et vivantes, puis une ébauche attira mon attention. J'interrogeai Madame Bashkirtseff qui me répondit :

« Après une visite au musée de Versailles, Marie eut le caprice de vêtir une robe noire, croisa un fichu sur sa poitrine, comme Charlotte Corday, et, posant en face de sa glace, fit en quelques heures ce croquis d'un dessin admirable.

Une involontaire réflexion me vint aux lèvres :

— Que vous avez dû être fière !

Alors, avec en ses yeux pâles, un reflet des joies anciennes, Madame Bashkirtseff me dit :

— Oui ! — puis la voix assourdie, comme meurtrie par la douleur :

— Et d'autant plus malheureuse aussi !

La vocation de Marie Bashkirtseff est infiniment curieuse, car si beaucoup de femmes se consacrent à Dieu, fort peu se vouent, dès l'enfance, à l'art, certaines — et des plus illustres, même la géniale George Sand – ne se mirent au travail que parcequ'elles étaient pauvres et devaient subvenir à leur existence. D'autres, tristement mariées, ont cherché dans le domaine du rêve les joies qu'une vie sans sourire leur refusait. Pour presque toutes, l'art est un refuge, mais pas un but. Marie, elle n'eut qu'un désir unique, être « une artiste », je ne sais guère de documents plus intéressants que l'histoire de cette vocation, relatée jour par jour, au hasard des impressions ressenties. L'âme de Marie posa devant elle-même comme le modèle dont elle fixait inoubliablement les traits, et elle copia fidèlement ses enthousiasmes, ses ardeurs, et aussi ses petites vanités, ses préoccupations un peu mesquines, toutes les puérilités qui sont comme les ombres, mettant en valeur une intelligence lumineuse. Dédaigneuse de la vie de femme qu'elle eut pu avoir brillante, la jeune fille vécut par un rêve, pour un rêve et mourut de ce rêve réalisé. Nulle ambiance artistique ne favorisa sa vocation. Le hasard de la destinée la fit naître dans une noble famille russe qui, de par ses hérédités, était fatalement éloignée du monde artiste.

Les nombreux voyages que fit Mademoiselle Bashkirtseff en France, en Espagne et en Italie ne pouvaient guère exercer d'influence utile sur elle. A habiter les villes dans le décor artificiel de somptueux hôtels où l'on retrouve le même public, la même vie, les mêmes préjugés, la banalité du premier plan nivelle les choses et rabaisse les plus sublimes, jusqu'aux paysages ne sont plus que prétextes à parties où des messieurs très snobs tiennent des propos très niais à de jeunes femmes aux grâces de fleurs... artificielles.

Marie vécut donc de cette vie des gens riches qui accumulent des riens pour emplir le vide des journées et considèrent tout labeur comme une vulgarité. Le principal souci est, pour les femmes, de porter la dernière forme de robe, lancer le dernier manteau, ou, parfois, imaginer un chapeau ! Pour les hommes, c'est tirer au pigeon avec maëstria, créer une figure de cotillon et avoir de nombreux flirts. Et si ces êtres ne sont pas heureux, ils ébauchent du moins les gestes du bonheur.

Marie, dans cette société là, se sentait l'âme étrangère, et ses désirs, ses aspirations, ses efforts n'arrivant qu'à lui procurer un obscur mal de vivre, elle eut bien pu en conclure que la majorité satisfaite avait raison et qu'elle-même avait tort. Mais la petite fille fragile de douze ans ressentait un éperdu désir de fuir la banalité et éprouvait une émotion à « être admirée pour autre chose que pour sa robe », comme elle le disait naïvement, pour sa compréhension de la musique qui fut la première forme que revêtit l'art pour envoûter son âme.

Elle ne s'attarda pas dans l'enfance ; pressentant déjà la brièveté de sa vie, elle se hâtait de connaître le plus possible, d'emmagasiner des impressions et des sensations, se réservant de les savourer plus tard, si elle en avait le temps.

Toute jeune fille, elle se consacra résolument à la peinture. Sa fortune et sa naissance furent des obstacles aussi réels que la trop grande misère pour certains. Peut-être est-il plus aisé de s'évader du gîte familial obscur et besogneux pour l'atelier, envisagé par la famille entière comme un temple, que de rompre farouchement avec une vie aristocratique où l'on n'a qu'à mouvoir sa grâce de jolie femme adulée. Car si, pour les humbles « être artiste » veut dire être célèbre, ou du moins indépendant, pour les dédaigneux du grand monde c'est presque une déchéance. Marie n'a pas dit par fierté, et par pudeur aussi, combien son entourage la fit souffrir ; tout ce qu'elle vénérait, le mystère auquel, en tremblant, elle s'initiait, l'art, était traité par ses amis et par son père de « métier à l'usage de petites gens ». « La fille d'un maréchal de la noblesse faire des tableaux qu'on peut acheter ! fi donc ! » Et ne sourions pas de ce préjugé de caste ; l'actuelle bourgeoisie des provinces n'a-t-elle pas ce mot symbolique :

« Ma fille peint ou joue du piano, pas en artiste, en *femme du monde* ». Mme Bashkirtseff épargna à sa fille les blessures de l'indifférence ou du mépris de l'art ; les mères aiment et parce

qu'elles aiment, comprennent tout. Elle se prêta donc au désir de Marie : s'installer à Paris et entrer chez Julian.

Là, tout d'abord, la jeune fille rencontra l'hostilité de ses maîtres ; eux la croyaient un « amateur » qui, tel un gros bourdon maladroit froissant les délicates corolles des fleurs, touche à l'art pour le profaner ; mais très vite, sa vocation triompha, un jour vint où peintres et camarades la sacrèrent « une artiste », et ce fut certainement pour Mlle Bashkirtseff une heure inoubliable. Enfin elle se trouvait en harmonie avec son entourage, car, sur les points essentiels, les âmes artistes s'accordent ; elle eut la vision nette de la gloire future dans tout le rayonnement de l'irréalisé, et, pour un instant, oublia la hantise sinistre qui l'obsédait.

Mais ces minutes n'eurent pas de lendemain ; le pressentiment de sa fin prochaine angoissait Marie, elle n'osait pas se pencher vers l'avenir, elle qui avait tous les rêves, tous les vouloirs et qui sentait ce qui est plus fort que tout, la mort planant sur elle.

Dans un frémissement, elle peignait, et c'était un peu de sa vie qu'elle transfusait sur ses toiles, ce fut toute sa pauvre âme tourmentée qu'elle révéla dans son journal dont tant de curieuses pages sont restées inédites.

Marie souffrit infiniment parce qu'elle fut supérieure. Les grands artistes, qui se rapprochent des grands dévots, doivent franchir plusieurs degrés avant d'arriver à l'état que les primitifs symbolisèrent avec naïveté, par cette auréole, autour des visages des saints, exprimant que ces êtres vivent encerclés d'une lumière émanant d'eux-mêmes. Mais avant cette béatitude, lorsque réfugié en soi on croit pouvoir savourer librement les jouissances inaccessibles au vulgaire, les petites médiocrités, les petites haines arrivent, flot montant qui envahit la Tour d'Ivoire.

Pour l'artiste, c'est une souffrance qui serait un peu ridicule si elle n'était très sincère de se trouver en face de sentiments trop mesquins qu'il ne peut partager ; il est comme le gourmand près de mets qu'il n'aime pas et que d'autres savourent avec délices. En sa dualité d'intellectuelle et de peintre, Marie subit une torture double. Les apparences disgracieuses, l'inharmonie des gestes et des attitudes heurtaient son sens esthétique, et aussi elle fut suppliciée par les mesquineries, les vulgarités, les opinions toutes faites, la morale conventionnelle. Elle ne se rebellait pas contre cette souffrance, car la souffrance d'âme est féconde, mais ce qui la

révoltait, c'était la férocité de la nature animant un corps harmonieux d'une intelligence qu'elle sentait supérieure et y joignant une santé trop fragile. Alors le calvaire des consultations, du mensonge quêté, des remèdes inutiles, la tragique monotonie du mal sans espoir.

Toucher au mystère d'un cœur de vierge, cela semble une profanation. Sans doute, Marie inspira de ces amitiés délicieuses, presque de l'amour sublime, mais aima-t-elle ? Elle fut trop jeune. Il est d'exceptionnelles lois pour les créatures d'exception que sont les femmes artistes ; la passion les domine rarement dans la première jeunesse où les unes se débattent en des unions mal assorties et s'évadent vers l'art, où les autres, acharnées au travail, repoussent tout sentiment dominateur ; c'est, lorsque la jeunesse a le charme des choses finissantes que les cérébrales se souviennent qu'elles sont êtres de passion et de tendresse, Marie avoue des emballements de petite fille inquiète jouant à être amoureuse ; plus tard, pour Bastien-Lepage, elle eut une infinie pitié. Chez les femmes, plaindre, c'est aimer un peu. —

Et l'angoisse de l'irrémédiable, et le regret immense de la vie invécue, toutes ces choses redoutables qui lentement, silencieusement montaient vers elle, furent refoulées dans un lointain d'ombre. La souffrance, lointaine encore de l'agonie qu'elle entrevoyait lui voila les horreurs de l'agonie immédiate.

Quelques jours après Bastien-Lepage, Melle Bashkirtseff, à son tour succombait. Elle avait d'avance vaincu la mort par sa volonté courageuse à édifier son œuvre en hâte, afin de nous léguer la partie impérissable de son moi.

Aux jeunes filles oisives qui flânent leur vie inutile, Marie donna l'exemple du travail aride, poursuivi hautainement. Accomplir une œuvre artistique ou humanitaire devrait être, pour les privilégiés de la fortune, une façon d'atténuer la monstrueuse injustice du sort. Et ce serait très noble. Parmi les femmes courbées sur la besogne qu'impose le souci du pain à gagner, d'autres femmes feraient la partie idéale de la tâche, celle qui, n'étant pas rémunérée en demeure d'autant plus utile, et cette communion du travail créerait la vraie fraternité, celle des âmes.

Par l'enseignement qui se dégage de sa courte existence, Marie est doublement chère à ceux que hante un rêve intellectuel. En la galerie vénérable des mortes illustres, son jeune visage sourit et réconforte. Maintenant, depuis des années, elle dort son éternel

sommeil dans le cimetière de Passy où sa famille la fit reposer pour obéir à un désir suprême.

C'est une navrance de voir sous le ciel sombre de Paris, celle qui aima tant les horizons lumineux. On la voudrait savoir dans le poétique cimetière de Nice, situé sur la montagne, au milieu des pins et des cèdres odorants.

Que de fois, le regard de Marie, cherchant les profondeurs bleues du ciel, dut être arrêté par ces croix blanches qu'on aperçoit de tous côtés, symbole de la mort qui éternellement, plane sur les êtres. Comme il dut s'associer à la vie de son âme, le jardin où les cyprès à l'obscur feuillage, semblent attendre la fleur des cimetières, la tombe toute neuve !

Et peut-être par dernière pitié pour les siens, Marie ne voulut-elle pas attrister le souvenir de sa vivante existence à Nice, afin qu'en ce recoin du monde, l'inapaisable douleur de sa mère put évoquer en toute sa grâce l'image de la chère disparue.

Renée d'ULMÈS.

Il me semble qu'en terminant cette courte esquisse, bien indigne de la lumineuse figure que j'ai voulu ébaucher, après que tant d'autres l'ont peinte, et qui n'a que le mérite de rappeler, une fois de plus, le souvenir de Marie, je ne puis mieux terminer, qu'en ajoutant ici une traduction de :

L'ode à Marie Bashkirtseff

par Ada Negri

De la vaste toile, ensorcelant et fixe,
Ton regard me poursuit et à lui il m'attire
Comme la bouche d'un abîme.

Sous ta chevelure d'or fine et souple,
Tu es toute blanche et tes narines rosées
Vibrent nerveusement.

La lèvre fermée dit : « Je pense et je veux » ;
Le front jamais courbé dit :
« Je suis née pour les lauriers et le trône ».

Ecoute : Est-il vrai que tu sois morte, ô blonde Slave,
Qui nous a apporté des trésors de génie,
Des glaces de Pultava ;

Qui, dans le silence des tristes neiges
T'es épanouie comme une rose et qui avais
Une soif inextinguible de gloire?

A toi, la guerre de l'intelligence contre l'ignoré.
A toi, l'imagination qui tout effleure
Et qui en se faisant jour s'émousse.

A toi, la mélodie qui a des prières et des éclats
Qui parle, jaillit, maudit et se tord
Sur les cordes vibrantes;

A toi, la toile où la joie et la douleur
Et la chair, et le soleil et l'âme deviennent
Le rayon de la couleur.

Quel triomphe de vie et de hardiesse
Que de grandeur en toi, que d'avenir,
Quel souffle d'espérance!....

Fleur de la lande, ouverte au milieu des neiges
Elle appelait un droit et verdoyant support (stèle)
Les cieux du désert.

Ton changeant regard m'enchaîne;
Quelque chose de toi entre en mon cœur,
Et m'envahit tout entière.

Un intense fluide électrique se dégage
De ta forme royale — et serpente
En tout mon être.

Et je me sens *toi.*— Du martelant
Désir d'inconnu qui minait ton âme
Je sens le souffle haletant.

Je sens l'innée faculté qui créée
Je sens battre dans mon cerveau le poignant
Vertige de l'idée.

Je vois de loin la mort rôder
Déjà guettant ma tête; froide larve
Elle s'approche et me rejoint;

Svelte patricienne, tu soupirais après les sombres sapins
Des Alpes, après la mer écumante,
Après la liberté des bois.

— Maintenant que reste-t-il de toi, ô combattante,
Fille de l'Art ?.... Un cercueil de fer
Sous la terre noire ;

Sur le cercueil, une croix exposée aux vents ;
Dedans, parmi les vers, ton crâne qui rit ;
Il rit, montrant les dents,



— Rien d'autre ?...— Le calme qui, sans fin, pèse
Dans la nuit, tout autour.— Et moi, sur la toile,
Je te regarde, ô blonde Slave.

Comme en toi, elle tranche et tout annihile ;
Le corbeau descend croasser sur la ruine ;
La torche éteinte fume ;

Rien donc de nous, rien plus ne reste ?....
Je lance aux ténèbres le cri d'angoisse
De l'âme en tempête.

Mais la terre ne sait pas, Dieu ne répond point....
Dans l'infini le gémissement s'engloutit
Comme le caillou dans l'onde.

Tandis que sur les doutes de la gent ignorante
O trépassée, ton crâne sourit
Montrant ses blanches dents,

De ton esprit la vive étincelle
En mon être qui sous peu mourra
Brûle, glisse et brille.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

8 Juillet 1898.

La plupart des journalistes français, malgré cent expériences concluantes, s'imaginent encore que certaines protestations indignées de l'opinion anglaise contre l'acte scandaleux d'un homme d'Etat anglais, sont sincères ; non messieurs, n'en croyez rien. Ce sont protestations de garantie ; c'est la prime livrée à l'indignation d'Outre-Manche. Au besoin on crie plus fort à Londres qu'ailleurs, tout simplement pour faire baisser le diapason d'autrui.

Si stupéfiant que soit un acte de la politique anglaise, lorsqu'il sert immédiatement cette politique, nul ne le renie, d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne ; ne l'a-t-on pas vu pour les hauts faits de Jameson.

La publication du *Blue Book* a été une preuve nouvelle de ce que j'affirme. M. Chamberlain livre au public le réquisitoire de Sir Alfred Milner, haut commissaire du Cap, contre le Transvaal ; il prétend rejeter par cette publication, sur son agent, les responsabilités d'intrigues qui acculent la situation à la guerre. Or, il est bien autrement certain que pour Jameson, que Sir Alfred Milner, fonctionnaire colonial anglais, a reçu les instructions de son ministre ; c'est donc un mensonge, une fausseté, une vilenie de plus à l'actif de M. Chamberlain.

Alors comme il faut donner satisfaction à l'opinion européenne sur de tels procédés, comme les sentiments pacifiques du Prési-

dent Kruger sont sympathiques au monde entier, comme l'expédition anglaise contre le Transvaal n'est pas prête encore, l'opinion anglaise proteste, se scandalise contre M. Chamberlain. On écrit en France : « C'est un Waterloo, la situation morale de M. Chamberlain est à tout jamais atteinte.

Ah, bonnes gens, atteinte, la situation de M. Chamberlain, au contraire ! les anglais connaissent maintenant les moyens employés pour le but national poursuivi, tant de fois abandonné et repris, de l'absorption du Transvaal. Voilà qui les calme. Ils savent qu'après l'aventure Jameson, après le réquisitoire publié on n'hésitera plus pour rien, sur rien, que les exigences succèderont aux exigences, les intrigues aux intrigues, que les mensonges s'accumulent, que Sir Cécil Rhodes manœuvre, que Jameson est retourné au Cap, que l'abîme est creusé entre Albion et le Transvaal et que ce dernier se débat en vain dans les concessions successives et progressives ; il est enserré dans une situation inextricable.

M. Chamberlain a déclaré dans son discours de Birmingham, que quatre fois au moins en cinq ans l'Angleterre a été sur le point de déclarer la guerre au Transvaal.

Le dilemme est posé maintenant : ou le Transvaal cédera sur la question de franchise et les Boers seront noyés à courte échéance dans l'élément anglais ou on le réduira par la force.

Il en sera des promesses de lord Derby par lettre officielle et de la signature de la convention de 1884 portant « que le Transvaal reste libre de gérer ses affaires locales comme il l'entend et sans ingérence aucune de la part de l'Angleterre.

Il en sera, dis-je, comme des autres promesses anglaises de 1882 en Egypte.

M. Chamberlain a de tels intérêts *personnels* en Afrique, que rien ne l'arrêtera dans sa campagne d'excitation. Dès que le Parlement sera en vacance, dès que lord Lansdown ministre de la guerre se déclarera prêt à lancer sur les Boërs les 50.000 hommes qu'il prépare depuis deux mois, M. Chamberlain, aux acclamations de l'Angleterre, fera envahir le Transvaal contre toute justice, contre tout sentiment de moralité internationale, contre tout droit.

M. Chamberlain est l'expression la plus complète de l'homme d'Etat « boutiquier ».

On se rappelle comment l'année dernière il défendit la Compa-

gnie Royale du Niger et ses intérêts, allant jusqu'à défier le risque d'une guerre avec la France. Eh bien, M. Chamberlain et son frère Arthur possèdaient près de quatre mille actions, payées ou octroyées de cette Compagnie. Aujourd'hui, M. Chamberlain, ministre des colonies a inspiré la proposition de rachat de la Compagnie Royale du Niger par l'Etat; il a voté et fait voter par ses amis ce rachat extrêmement favorable aux actionnaires! Voilà des mœurs qui ne permettent pas aux parlementaires anglais de s'indigner contre nos panamistes.

Que la politique anglaise ait été et soit perfide, de la perfidie d'Albion, qu'elle soit utilitaire jusqu'au paroxisme, boutiquière jusqu'à convoiter pour la « toujours plus grande Bretagne » tout ce qui sur le globe comporte bénéfice, très bien, nous y sommes faits, mais qu'il se développe avec l'impérialisme en Angleterre, un orgueil sans mesure sur la force matérielle du peuple anglais, sur la supériorité de la race anglo-saxone au point de vue moral, intellectuel, humanitaire, national. social et progressif, que l'infériorité des autres races n'ait que des degrés depuis la race latine jusqu'à celle des Matabélés, je trouve, messieurs nos voisins, cela excessif.

La main mise sur l'héroïque Transvaal — en admettant que sa résistance soit brisée — sur ce petit peuple si fier, si juste, si traditionnel dans le plus haut sens du mot, si travailleur, si vertueux, serait un tel crime qu'il emporterait sa punition et que le Transvaal soudé à l'Etat d'Orange, à la colonie du Cap, pourrait bien associer un jour sa passion d'indépendance à celle de tous les afrikanders et créer un mouvement séparatiste irrésistible. L'Afrique australe ne pourrait-elle un beau jour s'inspirer de l'Amérique et songer, elle aussi, à l'union ?

En Belgique, le projet de loi électorale forgé, c'est le mot, par le ministère clérical, a paru au peuple une arme de guerre et, dès la déposition du dit projet au Parlement, les oppositions unies, alliées, se sont mises en état de défense.

Le Président du Conseil des Ministres, M. Vandenpeereboom, catholique passionné, homme d'un autre âge, très pieux, très saint, de vertu jalouse, austère et portée au prosélytisme, a désiré dans sa passion d'éternité, assurer par une loi de perpétuel combat et pour un demi-siècle à son parti, la victoire dont celui-ci use et abuse depuis quatorze ans.

Entre le parti clérical et le parti radical-socialiste, il y avait

autrefois un tampon : le parti libéral, qui parait les coups donnés par les extrêmes. Les extrêmes se sont, il semble, entendu pour supprimer le parti libéral qui permettait les demi-mesures et alternait au pouvoir avec les conservateurs cléricaux.

Aujourd'hui, ces mêmes conservateurs extrêmes sont face à face avec les démocrates socialistes, dont le nombre et l'influence vont croissant chaque jour, dans le pays, qui sont impatients d'agir et qui trouvent dressée devant eux la puissance de l'immobilisme.

Le projet de loi électorale a fourni l'occasion de cette action cherchée par les partis avancés, et, sans un mot d'ordre, sans une entente préalable, tous ceux qui, en Belgique, depuis les derniers des fidèles libéraux, depuis les radicaux, depuis les chefs parlementaires du socialisme, jusqu'aux membres des syndicats et des fédérations ouvrières, tous se sont soulevés dans un même sentiment de résistance qui a fondu en une seule toutes les oppositions. Comme cible, M. Vandenpeereboom était idéal ; jamais homme ne fut plus impopulaire et ne s'est davantage plu à l'être. Tout ce qui le frappe lui agrée ; la souffrance lui étant joie et la lutte, prière.

Cependant la révolte contre le projet de loi électorale a été si universelle, la menace d'une révolution qui eût emporté Parlement, royauté, parti catholique, était si menaçante que le Roi s'est entremis, inquiet à bon droit de la situation, et qu'il a eu raison de l'entêtement des ultras de la droite catholique en les convainquant de la nécessité du retrait immédiat de la loi électorale.

Au dehors la masse du peuple, plus de cent mille hommes, grondait ; l'insurrection était prête, lorsque le Révérend Père Boom, comme on l'appelle, déclara à la tribune de la Chambre que le gouvernement retirait son projet de loi électorale et remettait la réforme aux mains d'une commission de quinze membres du Parlement, pris dans tous les partis.

Or, de même que les oppositions s'étaient fondues comme par miracle, en une seule masse ennemie de la réforme électorale d'un ministère de sectaire, de même, lorsque celui-ci eut cédé et que tous les chefs réclamèrent de leurs troupes la dispersion et le calme, tout rentra dans l'ordre parfait. Double, admirable et féconde victoire que celle qui, à la fois, solidarise toutes les forces puis les disperse au moment où elles ne sont plus que dangereuses.

Mais la gravité de la situation persiste. Les quinze pourront-ils se mettre d'accord ? Un ministère qui a fait courir de tels risques

à la monarchie peut-il demeurer au pouvoir? L'accession des radicaux-socialistes au gouvernement est-elle déjà possible? La forme compliquée du suffrage que veut le peuple belge et qui le rendrait peu à peu maître de l'Etat n'est-elle pas aussi menaçante, quoiqu'à moins brève échéance, pour le trône de Léopold II que ne l'eut été l'émeute provoquée par le ministère clérical se refusant à toute concession?

La politique douloureuse qui a envoyé à Kiel des vaisseaux français saluer le pavillon du roi de Prusse, lequel n'est empereur par les défaites de la France, continue à être, non en honneur, mais en déshonneur sous le gouvernement de la République actuelle. Les moindres désirs de Guillaume II sont des ordres pour ce gouvernement.

L'empereur Guillaume II a donc mis le pied sur le sol de France en visitant l'*Iphigénie* (car chacun de nos vaisseaux est un morceau de la patrie). Le cabinet Waldeck-Rousseau, idéal de M. Urbain Gohier, a permis cette chose monstrueuse presqu'au lendemain du jour où Guillaume II posait la première pierre des forts de la Moselle, destinés, selon ses agressives paroles, à tenir *l'ennemi* sous les canons allemands; ainsi pour l'Allemagne nous sommes *l'ennemi* et, nous tenons, ô honte, en même temps qu'elle nous cravache par ce mot, à prouver qu'elle nous est *amie*.

Le *Berliner Tageblatt* apprécie la chose ainsi :

« Cet événement n'est pas le fait du hasard, dit le journal prussien, tandis qu'à Kiel la présence des vaisseaux français signifiait l'accomplissement à contre cœur d'un devoir de politesse internationale, le voyage de l'*Iphigénie*, au contraire, a le caractère d'un rapprochement spontané et pacifique ».

Il n'y a pas eu de manifestations chauvines à Paris après cet événement, ajoutent tous les journaux d'outre Rhin. Non, car dans le premier moment où des fils voient leur mère à ce point humiliée, à ce point abaissée devant celui qui opprime leurs frères contre tous droits, c'est la douleur concentrée, c'est le désespoir qui domine; mais chagrin qui se tait peut mieux parfois que les cris violents couver la haine.

On a fait grand bruit dans la presse européenne à propos d'une soi-disant rentrée en grâce du prince Herbert de Bismarck ; mille versions couraient sur cette réconciliation, jusqu'à celle d'un remplacement possible par le fils du chancelier de fer du prince de Hohenlohe, dont la situation est aussi branlante, dit-on, que

celle du ministère prussien ; mais la fameuse audience qui devait être accordée au prince Herbert de Bismarck à Lubech, qui avait fait tant discourir et tant user d'encre n'a pas eu lieu ; l'empereur allemand n'a pas reçu le fils de celui qu'il a eu un si réel plaisir à conduire à sa dernière demeure.

Décidément, le ministère actuel en Prusse n'a ni assez de prestige, ni assez de volonté pour prendre utilement en mains la conduite des ex-Mameluks. Son insuccès à la dernière session a été complet. C'est parmi les plus fermes soutiens de la monarchie que le projet de loi sur la construction du canal de l'*Elbe* au *Rhin* si cher à l'Empereur, père autrefois des ouvriers, aujourd'hui père des industriels allemands ; c'est, dis-je parmi les mameluks que ce projet a trouvé le plus de résistance. M. Miquel, l'ex-transfuge radical socialiste, qui s'était si bien fait accepter par les farouches conservateurs agrairiens, ne les a séduits, on le voit aujourd'hui, qu'en se livrant à eux ; il n'a donc aucune influence. La situation n'est pas sans gravité, car seuls une dissolution du Reischtag et le remaniement du ministère peuvent apporter à la politique impériale une ressource pour trouver les éléments d'une transaction avec les agrairiens.

Là où Guillaume II n'est arrêté par aucun rouage politique, il taille et sabre à plaisir. Le rajeunissement des cadres qu'il poursuit en est la preuve et se fait avec une hâte fiévreuse.

Le 10 juin dernier, six généraux prussiens ont été *admis* à la retraite ; le 15 juin, on en a mis dix autres en disponibilité, et on signale un nouveau mouvement dans ce sens après les grandes manœuvres impériales.

Avant de quitter l'Allemagne, citons une jolie anecdote cueillie dans le journal *Freisinnige Zeitung*. « Dans une réunion des démocrates socialistes du cinquième rayon électoral de Berlin, un orateur s'est plaint que plusieurs démocrates socialistes, délégués au congrès de la Tuberculose s'étaient laissé aller à manger des gâteaux chez le Chancelier. Un compagnon à l'esprit large répondit que c'était faire preuve de petitesse que d'affirmer que ces délégués aient pu se laisser ébranler dans leur conviction politique par le fait d'avoir mangé des gâteaux chez le Chancelier. La note gaie fut donnée par un rédacteur du *Vorwaerts*, Robert Schmitt, qui déclara que la trahison de ces délégués est d'autant plus grande qu'on lui a affirmé qu'entre autres gâteaux, ils avaient mangé du « Gâteau des Rois ».

C'est la loi historique, hélas, qu'après un siège humiliant vient l'émeute, après la défaite surgissent les troubles et souvent la Révolution.

L'Espagne n'échappe pas à l'inévitable loi ; chez elle les difficultés croissent ; l'agitation, les désordres, les résistances aux sacrifices qu'exige la situation économique d'un pays où l'on n'a pas le courage d'énergiques réformes, vont s'aggravant.

Les manifestations contre les impôts et contre les communautés religieuses dans les grandes villes prennent des proportions inquiétantes. Si Madrid en protestant est restée pacifique, Valence, Saragosse, après des bagarres sont aujourd'hui en état de siège. Les Chambres de Commerce ont présenté aux Cortès des pétitions dans lesquelles le ton agressif sur les gaspillages administratifs, les critiques sur les trop gros traitements des trop nombreux fonctionnaires, dominent les plaintes même sur l'impossibilité pour les commerçants, les industriels et tous contribuables de payer les nouveaux impôts.

M. Silvela hésite à s'aliéner les budgétivores. De grandes économies pourraient être réalisées ; mais un parti au pouvoir, entouré des gens qui bénéficient de ce pouvoir, aura-t-il la force de porter le fer rouge dans la plaie vive ? Ces réformes là sont, parait-il les plus difficiles.

Gambetta, dans la lutte du 16 mai, nous promettait de réduire des deux tiers le personnel du fonctionnarisme. La République a augmenté ce personnel justement de ces mêmes deux tiers dont on devait la délivrer — ce qui fait quatre ! C'est vraiment trop !

En Italie, les scandales abstentionnistes ont dépassé la mesure connue jusqu'à ce jour, par ce fait qu'on a brisé les urnes et que le vote parlementaire a été, selon l'expression consacrée, violé, les bulletins foulés aux pieds.

Après un vote nominal assurant que la chambre était en nombre, le Président ayant refusé de faire procéder à un autre vote inutile, sur l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, les députés de l'extrême-gauche descendus dans l'hémycicle ont résolu de s'opposer à tout vote jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu celui qu'ils avaient réclamé ; de là, bagarre, bousculade, coups et blessures, les urnes brisées, les papiers blancs et bleus traînant piteusement dans la poussière ; la victoire est restée non aux politiciens à poigne, mais aux députés gratifiés par la nature de forts poignets.

Beaucoup de députés ont regretté M. Zanardelli, dont l'autorité sur la chambre de Montécitorio était précieuse. M. Chinaglia, son successeur, ne sort de ces sommolences que pour réagir avec excès. Parmi les blessés et bousculés, on cite M. le baron Sydney Sonnino, protecteur en titre du ministère, qui n'a guère été protégé par les ministres en la circonstance. Ceux-là sont majestueusement restés à leurs bancs, heureux de n'être pas assaillis.

Il semble en vérité que les Parlements d'Europe s'appliquent à cette heure à rendre grotesque une institution jusque là réputée libérale, respectueuse des majorités dont elle était l'expression, et qui devient la proie des minorités insultantes, n'est-ce pas la preuve que ces minorités, frustrées dans le partage des influences, doivent être représentées ?

A la Chambre grecque le spectacle, s'il n'est scandaleux encore, n'en est pas moins attristant. Toutes discussions sur les réformes sont repoussées aux calendes et remplacées par des incidents personnels qui ravivent le souvenir des défaites, retardent toute réorganisation et prouvent au pays l'incapacité de la majorité des parlementaires qu'il délègue à le relever, à réformer des abus criants et à le rénover. Pauvre Grèce ! comme on voudrait la voir énergique, sachant vouloir, résolue à éliminer de la politique les politiciens qui l'exploitent, la ruinent, cercle vicieux, pour combler leurs électeurs et s'assurer à tout jamais de leur fidélité et de leur dévouement; mais charité bien ordonnée ne serait-elle pas avant de prêcher de commencer par nous.

L'assassinat du roi Milan vient à point pour ajouter des prétextes aux violences de ses persécutions. Djoura Kzénéwich, le bosniaque, aura plus fait pour la politique du tyran de Belgrade que ses combinaisons les plus louches. Tous les chefs du parti d'opposition sont arrêtés et la chose qui peut paraître étrange c'est que l'assassin les ait dénoncés sur l'heure. L'homme qui a voulu se tuer, qui s'est jeté dans la Save, a perdu son énergie de conjuré bien vite, ou la façon dont on lui a arraché ces dénonciations a été bien cruelle. Mais Djoura Kzénéwich a-t-il dénoncé ? Par nature il est impossible de ne pas se méfier de ce qui sert si merveilleusement à point une politique. A Belgrade règne la terreur. Les choses étaient à tel point tendues que le départ du roi Milan pour l'étranger restait la seule issue possible à bref délai. L'assassinat était donc inutile aux chefs de l'opposition puisque la situation avait un autre dénouement presque acquis.

Je ne vois pas M. Pachitch, M. Tauchanovitch, M. Stoïane Protitch, le colonel Vladimir Nikolitch, le prêtre Milan Djouyitch, l'archiprêtre Mélic, etc., etc., si influents sur l'opinion, courir le risque d'un assassinat pour se délivrer du vautour qui se plait à déchiqueter la Serbie dans sa chair vive. Qu'ils aient travaillé à rendre nécessaire le départ du roi Milan, qu'ils aient rêvé, organisé même, un soulèvement, je puis le croire ; mais qu'ils aient remis leur cause aux mains d'un assassin, cela il faudra qu'on me le prouve pour que je le croie.

Mes lecteurs savent à quel point je suis slavophile. A mesure que j'avance dans la vie, je me convaincs de plus en plus que l'étroite union de la race slave et de nos races gallo-latines peut seule nous sauver de l'anéantissement rêvé par les germains et les anglo-saxons. Aussi, en Russie, on imagine avec qui je me sens en confiance absolue, en communion complète ; ce n'est pas, certes, avec ceux qu'on appelle les asiatiques et qui songent à l'abandon de l'Europe occidentale et orientale aux allemands, afin, disent-ils, de se consacrer en entier aux conquêtes asiatiques, les asiatiques sont naturellement dévoués à l'Allemagne et ennemis de la France. Ils n'ont eu qu'un moment d'hésitation, lorsque malgré ses promesses, l'Allemagne est entrée en scène à Kiao-Tchéou ; mais se complaisant dans leur confiance ils l'ont reprise de plus belle. Depuis plus de vingt ans, nous les slavophiles français, nous les avons sans cesse rencontrés victorieux sur notre chemin, condamnant à l'impuissance tous nos efforts, et, en même temps, ceux des francophiles slaves de Russie.

L'émancipation des slaves d'Europe est le lien par lequel nous retenons les russes en Occident ; cette émancipation doit donc nous être aussi chère que la délivrance de nos frères d'Alsace-Lorraine. Arracher aux allemands, au Germanisme les Tchèques, (on sait la lutte héroïque que ceux-ci soutiennent contre les allemands de Vienne), les Serbes de tous royaumes et provinces, les Bulgares, les Croates etc., etc. Les arracher à la convoitise allemande, dis-je, c'est acquérir la force de retrouver nos frères séparés.

Aussi avec quel chagrin et avec quelle inquiétude ai-je appris ce qui s'est passé à la grande société slave de Russie. Le Comte Ignatieff pour des raisons de santé ? a donné sa démission de Président de la société slave ; or les slaves invités, allaient venir pour fêter le centenaire de Pouchkine avec les russes. On réunit donc la société pour l'élection du successeur du Comte Ignatieff. Le général Komarof, directeur du *Svet* fut nommé — c'est à son

invitation que se rendaient les slaves — Le gouvernement russe cassa l'élection ! La société, sans Président, reçut les hôtes slaves. Et depuis, ce sont trois fonctionnaires en activité qui ont été nommés, l'un, Président, M. Wassilievr et deux autres Vice-Présidents.

La Russie va-t-elle donc, chez elle, étouffer l'idée slave? Va t'elle se livrer à l'Allemagne, abandonner ses millions de frères de sang et de religion, ne voulant conserver que le rôle de puissance uniquement asiatique ? Mais alors que devient l'alliance franco-russe, à quoi pourra-t-elle servir en Russie et en France ? Notre alliance n'est et ne peut-être qu'une alliance fondamentalement occidentale franco-slave. Entre l'Allemagne et l'Orient nous avons besoin d'une force slave. Si la Russie l'abandonne, si la propagande slave s'incline devant la propagande germaine, c'est nous, autant que les slaves d'Europe, qui sommes abandonnés. Combien d'allemands rêvent à l'envahissement progressif et total de la Russie d'Europe ! Dès qu'une première nationalité slave sera conquise, pourquoi les autres résisteraient-elles ?

La *Gazette de Cologne* publie un article sur l'obligation pour les Allemands d'étudier la langue russe en même temps que la langue française, tant dans l'intérêt de l'armée que du commerce et de l'industrie. On y lit que la Russie étant la nation voisine la plus importante, les Allemands ont su y trouver un débouché fructueux pour leur industrie ; que de nombreuses maisons ont établi des succursales dans les grands centres russes, *que quiconque travaille avec ardeur et intelligence dans ce grand pays est d'autant plus certain de réussir que le Russe manque encore de l'esprit d'initiative et de travail suivi.*

Les allemands ajoutent volontiers : « Les turcs d'abord, puis ensuite les *vrais* Russes, c'est-à-dire les asiatiques, seront rejetés en Asie ». Les slaves sont une race inférieure facilement assimilable, et qu'on doit, selon l'expression d'un germanisant de Vienne, « dominer par le bâton ».

Le grand péril extérieur pour la France serait de laisser les Germains, les *mangeurs* de slaves, dévorer en Europe les seuls alliés possibles des gallo-latins ; les anglo-saxons, et les germains étant des loups qui ne se mangeront pas entre eux.

Juliette ADAM.

P. S. — Je reçois de l'un de mes amis qui voyage au Japon la lettre suivante :

« Un des premiers journalistes du Japon actuel, M. Thimada,

rédacteur en chef du *Mainitchi Thimbnin* vient de publier dans ce journal une remarquable étude sur les rapports de la Russie et du Japon. Ce travail, qui n'occupe pas moins de neuf numéros du *Mainitchi*, a été et est encore passionnément discuté par la presse japonaise qui reconnaît en M. Thimada, un de ses maîtres incontestés.

« M. Thimada commence par rechercher pourquoi la nation japonaise a si longtemps considéré la Russie comme l'ennemi naturel, et il s'élève vivement contre ce sentiment qui n'est plus partagé d'ailleurs que par les masses ignorantes. Il montre ensuite que les intérêts japonais et russes ne sont nullement contradictoires, bien au contraire, et qu'il n'y a donc aucune raison sérieuse de conflit entre les deux pays. En s'étendant jusqu'au Pacifique, en effet, la Russie ouvre d'immenses territoires qui seront autant de débouchés naturels pour l'industrie de plus en plus prospère du Japon.

« Je ne puis, bien entendu, qu'esquisser les grandes lignes du remarquable travail de M. Thimada. Mais je vous en rapporterai du moins textuellement la conclusion : « Telle étant la situation véritable du Japon au regard de la Russie, on ne saurait concevoir une politique plus fausse et plus dangereuse pour nous que de marcher la main dans la main avec l'Angleterre contre le gouvernement du tsar. Je comprends à merveille que la diplomatie britannique a tout intérêt à nous brouiller avec la Russie. Mais c'est à nous à ne point nous laisser prendre à ce piège grossier ».

PAGES COURTES

CE QUI SE DIT A PARIS

A en croire une foule de gens, Paris devenu inhabitable pour mille causes très diverses, devait être déserté en masse dès les premières frondaisons de l'aubépine; nous voici au 15 juillet et c'est à peine si le mouvement d'émigration aux champs, à la mer ou vers les montagnes commence à se dessiner. Jamais saison mondaine n'a été plus gaie et ne s'est aussi tard prolongée; pour échapper à l'obsession de l'affaire, on rêvait.... en paroles d'une île lointaine et solitaire, où seul, ou à deux, on oublierait, et c'est dans un tourbillon de plaisirs que chacun plus où moins s'est plongé: si bien plongé qu'on semble ne pouvoir se décider à quitter les brûlants pavés de nos rues que les travaux du Métropolitain affreusement bouleversent. Jusqu'à ces derniers jours, il y a eu des bals, de grandes soirées musicales ou littéraires, de luxueux dîners; maintenant c'est surtout en joyeux « pique-nique » aux environs tout proches — Bois de Boulogne, Bellevue, tout au plus Saint-Germain ou Versailles — que l'on se réunit.

Trois ou quatre cabarets à la mode, comme on eut dit au 18e siècle, ont été adoptés par le Tout-Paris chic, qui s'y rend par groupes sympathiques. Les hommes revêtent l'habit noir et la cravate blanche, les femmes de très élégantes toilettes de ville. Beaucoup d'entre elles auréolent leur fine tête de grands chapeaux ronds, genre Rembrandt ou Directoire, ornés de plumes, de fleurs, de nœuds, de tulle, d'aigrettes, etc., etc., et portent des robes légèrement decolletées, dégageant de jolies nuques qui semblent sous l'empanachement provocateur plus coquettement encore appeler le baiser. Cet accoutrement mi-rue et mi-salon, mi-matin et mi-soir, que quelques artistes et jolies femmes très lancées ont depuis deux où trois ans adopté pour le théâtre, est en de telles circonstances et de tels lieux aussi illogique dans son genre que l'horrible frac du sexe fort, mais il a au moins l'excuse d'être joli et l'inappréciable avantage d'être seyant.

Que ne pardonnerait-on pas aux femmes qui savent être belles ou se rendre séduisantes ? Le cou dénudé sert d'ailleurs de prétexte aux plus délicieux enveloppements qui se puissent imaginer. C'est le dernier cri de la mode que ces vaporeux manteaux de crêpe de Chine, de mœlleux satin de très tendres nuances, tout couvert de froufrous de mousseline de soie et de dentelles amoncelées, véritables rêves de fées dans lesquelles disparait à moitié la femme qui souvent est une fée, et parfois elle-même un doux rêve réalisé. Toutes ces gracieuses apparitions, bientôt néanmoins s'envoleront vers les plages en vogue où nous irons les retrouver, et réadmirer comme on admire de jolis bibelots, tandis que les tout à fait sages, tout à fait fatigués ou tout à fait heureux, puisqu'ils auront intelligemment choisi en toute indépendance, leur villégiature d'élection, iront tranquillement se reposer dans quelque calme campagne, au fond de l'une de nos belles provinces, si distinctes entre elles, et toutes si vraiment françaises, et que là ils se retremperont physiquement et moralement dans une atmosphère saine et vivifiante.

Une crise de silence, même de silence relatif comme celui des stations balnéaires, est plus que jamais nécessaire cette année après tant d'agitations et de tristesse éprouvées et prévues ; malheureusement il n'est plus un coin de France ni même du monde, plus de plages perdues, aux confins d'une mer quelconque et de cîmes enfouies dans les nuages où de nombreux journaux violents, passionnés, — ne faut-il pas flatter le lecteur en surexcitant ses propres sentiments et l'inviter à s'abonner où à racheter le lendemain la même gazette ? — ne viennent chaque matin apporter le coup de cloche énervant de quelque fantastique nouvelle où l'étourdissant bourdonnement de polémiques à fond de train, dictées, non hélas! par de sincères convictions, toujours respectables, mais par de vulgaires questions de gros sous. Et par moments en lisant ces affreux journaux, loin de Paris, ils font davantage souffrir que lorsqu'on les parcourt hâtivement entre deux courses ou deux visites, car on pressent même tout ce qu'il y a d'exagéré, de factice, de faux dans ce qui s'imprime sur les feuilles éphémères et l'on voudrait écouter et savoir exactement « ce qui se dit ».

Sur les Français au cœur ardent et à l'imagination vive, par suite nerveux et prompts à s'emballer, plus que sur tout autre peuple. L'action de la presse, telle qu'elle se produit actuellement est néfaste ; aussi, même parmi les libéraux, les plus réellement et sincèremenl libéraux, commence-t-on à très sérieusement réclamer une bonne loi restreignant la liberté de la presse. Cela, au premier abord, paraît étrange, incroyable et au fond s'explique aisément : plus on aime la liberté plus on a lutté pour obtenir que

son pays en soit doté, plus on la croit bonne et utile à une grande nation assez sage et assez réfléchie pour que les organes honnêtes et pondérés y jouissent seuls d'une légitime influence, plus on souffre des abus qui se commettent en son nom et ne trouvent pas dans la réprobation générale des lecteurs, le seul et décisif châtiment qu'on eut souhaité voir infliger à des excès répréhensibles en dernier chef.

Sans la presse et pour le plus grand bien du pays, l'affaire Dreyfus n'aurait jamais pris les proportions insensées qu'elle a prises et ne serait jamais devenue l'envahissement, l'enveloppement, la possession de l'esprit, l'hypnotisme qui depuis bientôt trois longues pénibles années affolent le gouvernement, le parlement, le pays, et mettent en péril les plus essentiels intérêts de la patrie française. Certes la question d'innocence ou de culpabilité d'un malheureux condamné est chose grave et très grave, mais elle s'est souvent posée, se pose journellement et n'a acquis cette néfaste acuité que par suite d'un état morbide, de longue date préparé par ceux-là mêmes qui l'exploitent. Les insultes que sans l'ombre de patriotisme on déverse quotidiennement dans de longs articles ou perfides entrefilets, soit à l'armée, personnification de l'honnenr, soit à la magistrature représentant la justice, prouvent le but dissolvant et coupable que poursuivent certains criminels, traîtres à leur façon, qui trouvent, dans des plumitifs besoigneux, inconscients du mal qu'ils font, et dans de trop complaisants lecteurs. des légions d'auxiliaires.

Les journalistes, il n'est que juste de le reconnaître, ne sont pas seuls responsables de la situation que je signale. Tous, tant que nous sommes, indépendamment de notre rôle de lecteur et d'acheteur, et surtout, nous parisiens — je puis l'avouer, étant parisienne de Paris, — nous contribuons à un des éléments de désagrégation politique qui avec la presse font le plus de mal au pays : je veux parler du cosmopolitisme par lequel nous nous laissons de tous côtés envahir. Nous ne pouvons logiquement pas demander à des étrangers de naissance ou d'origine d'avoir pour la France l'amour que nous, français depuis des générations ou générations — que ce soit des générations aristocratiques, bourgeoises, prolétaires des villes ou des campagnes, peu importe, — nous portons à notre bien-aimée Patrie. Nous devrions donc tout en les accueillant cordialement, les fêtant à l'occasion, les imitant dans ce qu'il y a de bon en eux, rester toujours et malgré tout nous-mêmes. Par snobisme, nous prenons avec frénésie les modes, les jeux, les usages, les habitudes des nations voisines, par suite leurs mœurs ; et il nous arrive, ce qui souvent se produit en pareil cas, c'est de nous assimiler facilement ce que nous devrions au contraire rejeter comme mauvais ou incompatible avec toute race et de négliger ce qu'il serait

profitable d'acquérir. Un journaliste anglais me disait ces jours-ci : « Comment voulez-vous rester français, vraiment français, conserver « les précieuses qualités qui vous sont propres et que peut-être vous « n'appréciez pas assez. Je vais dans vos rues et je ne vois que des « magasins anglais, allemands, italiens, etc., etc. Vous vous laissez « entamer par tous les spectacles, toutes les littératures, toutes les « marchandises, par tous les jeux, toutes les modes, toutes les façons « d'être qui sont autres que les vôtres. Vos amusements, vos distrac- « tions sont ceux des autres. Les salons les plus courus ceux que « président (il y a des exceptions), des étrangères ; pendez un gigot « de mouton à votre sonnette, disait assez impertinemment l'une d'elles, « et tout le monde accourera. (Et, en effet, tout le monde est venu). « Trouvez-vous donc vous-même au milieu de tout cela. Il faut tout « connaître des autres et vous n'en connaissez rien. Il ne faut en rien « subir et vous en subissez tout. » Cruellement il ajoutait : « Votre « population décroit de façon irrémédiable ; vous êtes en danger de « mort journalière et au lieu de vous ressaisir, vous vous éperdez, *« vous vous noyez dans les autres. »*

Je voudrais pouvoir redire tout ce qu'en termes sympathiques, il débitait de pénibles vérités sur l'éducation de nos fils et de nos filles, dont longtemps nous n'avons pas songé à nous occuper et que nous semblons vouloir brusquement transformer sans nous inquiéter de ce qui est assimilable à leur nature et caractère est pratique pour eux *; sur cet amour idiot des courses où notre jeunesse prend des habitudes de jeu, de gains dus au hasard et non au travail, où la passion du pari remplace le véritable goût du cheval ; sur cette manie de voyages au cours desquels nous n'étudions rien et n'apprenons rien, etc., etc. Il concluait qu'un tel régime aurait déjà depuis longtemps tué tout autre pays que la France et que si la Providence l'avait doué d'une merveilleuse vitalité, il ne fallait jamais abuser de ses bienfaits. Puisse l'avis être écouté !*

Comtesse de SESMAISONS.



Soirée

C'était par un beau soir de la fin de l'été,
La lune se levait dans un ciel argenté
Et baignait dans des flots de clarté molle et pure
La ville aux blancs pignons, pleine encore de murmure,
Et les champs assoupis. Son disque ressemblait
Un pain à cacheter immense qui scellait

Le firmament. Savants qui sondez toute chose,
Les cieux ne sont-ils pas comme une lettre close,
Enfermant l'infini, l'éternel sous ses plis ?
Barde humble du gazon, barde rêveur des nuits,
Le grillon entonnait son chant mélancolique.
Quand se tait la cigale, il lance sa musique.
Ainsi le jour, la nuit ont chacun leurs chansons,
Ensemble harmonieux des couleurs et des sons.
Le vieux pont aux trois tours, ouvrage de nos pères,
(Un fier temps pour laisser des traces aussi fières !)
Se profilait en noir sur le miroir des eaux.
Nous suivions le sentier grimpant sur les coteaux
Des Ermites. En haut, dans les prochains villages,
Les Angélus épars s'envolaient aux nuages,
Mélancolique appel de l'homme vers les cieux,
Qui vibrait doucement dans l'éther spacieux.
Un chien jappait auprès d'un manoir solitaire.
Puis tout se tût ; plus rien dans les airs et sur terre
Que le vaste silence et la sérénité,
Une paix qui faisait songer d'éternité.

Ch. DESPIERRES.



A un Chasseur

Merci grand, mon ami, pour votre bonne lettre !
Je ne suis point chasseur et je ne veux point l'être ;
Et quelque ennui que j'ai à vous rien refuser,
Dans vos bois, avec vous, je n'irai point chasser.
Tant pis ! au risque d'être absurde et ridicule,
Je résiste. Bouclez vos guêtres sans scrupule ;
Je trouve, pour ma part, à ce plaisir vanté
Quelque chose de triste et même, en vérité,
De lâche, de féroce. Oh ! je raille, moi-même,
Les grands airs indignés et la pudeur extrême
Des sots ou des naïfs ; j'exècre les grots mots
Et ne mets certes pas les droits des animaux
Aussi haut que les Droits de l'Homme. Mais encore
Me sera-t-il permis, sans citer Pythagore,
Diderot, ni Lamarck, par Darwin commenté,
De déplorer la chasse en toute humilité.

Sous un air féodal, c'est un simple carnage.
Au fond, tout s'y réduit à tuer sans courage,
Dans nos pays privés de tigres et de loups,
Des êtres, la plupart, inoffensifs, très doux,
Frères cadets de notre humanité cruelle ?
Moi, j'ai pour eux, mon cher, une amitié réelle.
Tenez ! si Louis seize, avec tous ses malheurs,
Ne peut changer mes yeux en deux sources de pleurs,
C'est que ce roi tragique, entre autres bagatelles,
Tirait, pour s'amuser, les libres hirondelles.
Et quand je vais au bois, le matin ou le soir,
Entre Olof, mon chien roux, et Pacha, mon chien noir,
Ce n'est pas pour frapper, au détour d'une sente,
Le gracieux chevreuil, ni la biche innocente ;
Non ! c'est tout bonnement pour cueillir aux buissons
La rime en fleur, et pour prendre au vol des chansons.

Emile **BLÉMONT.**



A Melle G.

Aumônes de Janvier

L'an neuf, ayant vêtu son manteau d'espérances,
Implacable et serein vers nous s'est avancé,
Roulant les jours flétris au gouffre du passé.
A sa suite rangés, trompeuses apparences,
Viennent les jours prochains, jours colorés d'amours,
De bonheurs !.... Défilez, les uniformes jours !

Pourtant je te salue, ô séduisante Aurore !
Verse moi ta clarté comme tu fis jadis,
Lorsque tu me semblais l'aube d'un paradis ;
Ou plutôt va répondre à l'âme qui t'implore,
Au gueux, va-t'en donner bon gîte pour ce soir,
Au reclus un baiser, un pleur au désespoir.

Jours de fête.... où vont-ils pour tous ceux qu'on oublie ?
Ceux qui manquent d'amour, ceux qui manquent de pain,
Ils vont passés, criant leur éternelle faim,
Et vous n'avez pas vu qu'ils mendiaient la vie.
Car le râle fait mal au milieu des chansons.
Seul un cœur les attend, ceux que nous délaissons.

Pour ceux qui n'ont plus rien Dieu sema la prière,
Fleur éclose au jour pâle et trouble des vitraux.
Va-t'en donc essuyer la poudre des carreaux
De ton genou fléchi : que la sainte lumière
En ton cœur sombre et froid fasse un embrasement.
O toi qu'on aima point, vas au divin Amant.

Dans ses palais sacrés, Dieu donne aussi des fêtes
Mystiques où l'encens, les orgues et les fleurs
Baigneront tes pensées d'une rosée en pleurs.
Pour la première fois tes larmes seront faites
De joie, et verras, resplendissant, l'autel
De cierges étoilés — Cloches, chantez Noël !

Puis c'est le temps d'un très vieux pèlerinage
Où la foule accourue auprès d'un saint tombeau
Se presse avec fureur. Et qu'il est grand et beau,
Le culte qui survit à l'éternel naufrage
Où sombre notre orgueil en l'abîme du temps !
N'être pas mort après quatorze fois cent ans !

Car tu dors seulement, dis nous, ô Geneviève !
Dans ce temple où ton peuple, à ton chevet courbé,
A détourné vers toi ses pas de saint jubé
— Où des hymnes sacrés l'aile plane et s'élève
Et d'un même frisson bat tous les cœurs unis
Dans une même extase, aux rêves infinis.

Le temple est décoré de vertes lauréoles.
De joie et de parfums les vallons sont fleuris.
Oh! songez aux errants, mornes quêteurs d'abris.
Pour ceux dont les douleurs sont autant d'auréoles
Et dont l'âme et la chair ont froid sous des haillons,
Riche, un de tes écus ! Vierge, un de tes rayons !

Louis FOUCHÉ.

PROVINCES

FLANDRES

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS. — La notoriété de la *Nouvelle Revue* s'étendant bien au-delà de nos frontières, ce qui s'y écrit a quelque chance d'arriver aux plus lointaines adresses. C'est pourqnoi j'emprunte sa large publicité pour faire savoir aux jeunes étrangers qu'attire chez nous l'éclat des hautes études, que, s'ils se décidaient à venir s'immatriculer à l'Université de Lille, ils trouveraient à côté de l'enseignement des facultés, un cercle tout intime de professeurs — et aussi de Philistins, comme on dit en Allemagne — qui s'est donné pour tâche de les acclimater plus vite dans notre ville, et de leur épargner les mille petits mécomptes, qui attendent souvent hors de leur Patrie les personnes peu familiarisées avec la langue et les mœurs du pays où ils sont venus provisoirement planter leur tente. Notre *Comité de protection des étudiants étrangers,* que les autorités universitaires ont très vivement encouragé, réunit parfois ses protégés dans d'amicales soirées ou dans des excursions intéressantes, mais surtout il organise pour eux, dans les locaux mêmes des facultés, des cours de français et de littérature à leur usage, que le renom grandissant de notre université rend d'année en année plus fréquentés. Des professeurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire donnent des leçons à ce public hétérogène, le soir, et en surcroît de leur labeur quotidien. Ainsi se trouvent jointes à l'état permanent et comme fondues les initiatives du Comité qui s'est organisé à Paris sous la présidence de M. Paul Melon et de la Société, dont le nom officiel m'échappe, et qui fait, également à Paris, des cours de vacances aux étrangers qui veulent pénétrer plus profondément la connaissance de notre langue ou de notre littérature.

C'est par des œuvres de cette espèce que les universités, non seulement gagnent au dehors un juste renom de science et d'hospitalité, mais intéressent à leur existence et à leur développement la population instruite de la ville où elles siègent. Notre Comité de protection des étudiants étrangers est un des plus anciens de ceux qui existent aujourd'hui en France, sinon même le plus ancien. — Donnons-le en exemple aux villes d'Université qui n'en ont point encore de semblable..., et peut-être aussi cette humble prose ne sera-t-elle point perdue pour l'Université de Lille, si elle insinue à quelque étudiant venu de loin de s'arrêter chez nous en faisant son tour de France; nous nous chargerons bien de l'y retenir.

P. CARPENTIER.

PROVENCE

Marseille.

Le théatre en plein air. — Les deux représentations de *Mireille* à Arles et à Nimes ont eu des résultats absolument extraordinaires. Que nous voilà loin, avec ces essais grandioses de théâtre en plein air, des émotionnettes de nos scènes de carton-pâte et de toiles peintes. On parle de transporter *Mireille* en pleine Camargue, par exemple, et de donner l'œuvre de Mistral et de Gounod dans son cadre naturel, devant un véritable « mas ». Mais le désir de tous les auditeurs est que les interprètes se mettent résolument à chanter leur rôle en langue provençale. Mireille et Vincent, Ourrias et Maître Ramon parlant la langue des boulevards ne peuvent donner à notre public que des demi-émotions.

On n'a pas, toutefois, l'intention de proscrire les pièces écrites en Français des prochaines représentations du théâtre en plein air. En Provence, tout ce qu'on demande aux amateurs et aux artistes chargés de former le répertoire, c'est de se borner aux sujets locaux, de choisir de préférence les thèmes qui font revivre les vieilles mœurs et mettent en action nos gloires, nos traditions, nos légendes. Un mouvement s'accentue en faveur du théâtre populaire provençal, en plein air. Ainsi on nous annonce, une représentation à Pourcieux, pour le mois de septembre, à l'occasion d'une félibrée dans laquelle on fêtera le souvenir du poète Marius Bourrelly.

Il est question aussi de tenter un essai du même genre, dans la merveilleuse colline de Notre-Dame-des-Anges, située à quelques heures seulement de Marseille. Notre-Dame-des-Anges est une des stations forestières les plus fraîches et les plus curieuses de la Basse-Provence. Dès le XII[e] siècle, des moines contemplatifs vinrent s'établir dans cette Thébaïde continuellement bercée par le murmure des pins. Un intelligent amateur de solitude a restauré, depuis quelques mois, les ruines du célèbre monastère et en a fait le plus charmant, le plus confortable sanatorium qu'on puisse souhaiter. Les touristes ont repris le sentier de Notre-Dame-des-Anges. Des poètes provençaux se proposent de réaliser, à plus de 600 mètres d'altitude, sur le terre-plein même de l'ancien cloître, dans un décor de rochers fantastique et saisissant, une félibrée au caractère familial. On jouera une comédie héroïque en vers : *Une Idylle au Mont Saint-Bernard* dans une brèche de la montagne, devant un public tout simplement assis parmi les fleurs et sur l'herbe. Le programme comportera en outre la lecture de poèmes provençaux et français. Il y aura cours d'amour avec choix d'une reine. Divers projets décentralisateurs seront exposés à l'assemblée.

Elzéard Rougier.

AUVERGNE

Peintures anciennes découvertes a la cathédrale de Clermont. La cathédrale de Clermont a été dévastée, bien avant la Révolution par une horde d'embellisseurs, dont le vandalisme était vraiment stupéfiant. Les chapelles absidales sont ornées de vitraux du XIIIe siècle d'un merveilleux éclat ; mais autour de la cathédrale tourne une rue faite à la mesure d'une charrette, et bordée de maisons à quatre étages ; à deux heures de l'après-midi en hiver, la cathédrale est un autre. Pour donner du jour aux chapelles on rogna les vitraux, on remplaça deux ou trois panneaux par des losanges de verre blanc ; les verrières déshonorées ont l'air de princesses en haillons. Les chapelles ont été modernisées ; on a martelé et raboté crédences et colonnettes, pour revêtir les murailles d'un placage de menuiseries. Les hautes chapelles pentagonales ont pris un faux air de salon. Des autels de style jésuite ont adossé aux murs leurs portiques de bois doré, leurs colonnes torses, leurs frises corinthiennes, leurs frontons avec niche centrale et anges sur les rampants. En face de l'autel s'est installé confortablement le confessionnal, ventru comme une commode, massif comme une guérite, grillé comme l'huis d'un couvent.

L'architecte diocésain, qui est un homme de goût a entrepris de rendre aux vieilles chapelles quelque chose de leur élégance moyenâgeuse. Il a commencé le déménagement des chapelles Saint-Georges et Saint-Jean et, derrière les panneaux vermoulus, sont apparues de vieilles peintures qui ont gardé par place toute leur fraîcheur. Dans la chapelle Saint-Jean chaque pan coupé a sa décoration spéciale : au fond ce sont des rinceaux verdâtres sur un fond crême, simple broderie derrière l'autel, à gauche se dessine vaguement Notre-Dame et son benoît enfant au milieu d'un jardin mystique, puis ce sont de pieux personnages debout dans des niches ouvrées, puis toute une famille de graves Clermontois du XVIe siècle. A la chapelle Saint-Georges les peintures sont mieux conservées et plus curieuses. La muraille du fond, au dessous de la grande verrière est divisée en deux zones superposées. La zone inférieure représente une bataille : des chevaliers, vêtus de la brogne, tirent de l'arc, brandissent l'épée, dardent leurs glaives. La zone supérieure, entourée d'une bordure de style presque pompéien est un véritable tableau, Saint Georges est lié à un arbre, plus loin il est dépecé dans un tonneau garni de lames tranchantes ; ses bourreaux jettent ses membres pantelants dans un puits, il est mort… bien mort ! Et le tyran Diocletianus célèbre un joyeux festin, mais voilà que devant lui se dresse encore saint Georges ressuscité, et l'on sent tout ce que le naïf artiste aurait voulu mettre de terreur sur les traits du tyran et de souveraine commisération sur le visage du martyr.

G. Desdevises du Dezert.

BÉARN

Un poète. — Le florilège de ses poèmes que publia récemment le jeune Simin Palay constitue une des manifestations les plus intéressantes de l'actuel mouvement de Renaissance en Aquitaine.

Les Bersets de Youenesse e Coundes enta rise (vers de jeunesse et contes pour rire) sont, comme la *Béline* de Camélat proclamée ici-même, une de ces œuvres simples et fraîches que la mémoire du peuple continue intactes éternellement et jeunes jusqu'aux lointaines postérités.

En des strophes d'une suavité harmonieuse ainsi que les cristallins babils de nos gaves, en des images que leur subtilité délicate fait comparables aux plus jolies d'Anacréon et de Ronsard, Simin Palay, qui a vingt ans, instaura avec ferveur d'adorables figures d'Aimées, des pastourines naïves et frivoles ; — il chanta leurs grâces mignonnes, leurs baisers et leurs trahisons. Et au triomphe de ces fleurs chères du printemps de la vie, il associa les émotions douces éprouvées profondément parmi les charmes bucoliques de la nature pyrénéenne : il dit les églantines humbles dont il reconnut l'incarnat aux joues des belles filles, les fraises de bois moins rouges que leurs lèvres et moins parfumées que leurs aveux d'amour, les ruisselets de qui la limpidité bleue évoqua pour lui les doux yeux verts. Et c'est, tout au long de ces odelettes qui valent les meilleures des Syracusains, un pieux et gentil cantique à la Jouvence, une ardente oblation, à l'agreste autel d'amour, de roses, de cinnames et de sourires.

Les *Contes pour rire* sont dignes des chefs-d'œuvre du genre qu'écrivit le père de Simin, tailleur et poète comme lui : ils ont cette bonhomie sans crainte de scandale, cette finesse rustique, ce style pantagruélien qui conviennent au récit béarnais.

Apte également aux joliesses tendres et aux notations claires de l'églogue comme aux truculences joviales, Palay est le poète intégral du pays aquitain. Les espérances qu'avaient fait concevoir ses débuts déjà lointains et ses succès de félibre sont aujourd'hui admirablement réalisées en ce recueil.

Les amants rediront, aussi longtemps que parlera notre idiome d'oc, les câlineries adorables que célébra l'un d'entre eux ; les compagnons gaillards se transmettront aux veillées les saines facéties du conteur franc-luron.

Plus que les suffrages des raffinés, Simin Palay qui est un simple et un doux rechercha le but de plaire au peuple.

Cette ambition est celle des grands et purs aëdes — et leur gloire.

Louis Latourrette.

ALGÉRIE

Le drapeau des vétérans. — Si de récentes agitations ont fait évoquer le spectre du séparatisme, une grande cérémonie patriotique, la remise du drapeau aux Vétérans des armées de terre et de mer 1870-71, vient de prouver combien l'élément français est resté fidèle à la mère-patrie et conserve pieusement le souvenir de ses douleurs comme de ses gloires.

La fête a eu lieu dans la cour de la Manutention militaire, toute pavoisée. Sur un commandement du colonel Guillet, du 1er régiment de zouaves, les tambours ouvrent un ban, puis le colonel remet le drapeau à l'un des vétérans et lui dit de le porter droit et haut, car « il est fait de soie et d'or, mais surtout de souvenirs et d'espérances ». Les clairons sonnent « au drapeau », et, au milieu de l'émotion générale le cortège se met en route vers la cathédrale.

La messe est célébrée par l'abbé Malaurie qui, après avoir été blessé à Sedan et interné en Allemagne, a résidé plus de vingt ans dans le Sud, à Laghouat où il a été mis cinq fois à l'ordre de la place. Dans un discours vibrant, il rend hommage aux qualités du soldat français. « Le sang des Bayard, des Duguesclin, dit-il, coule encore dans nos veines, et, si le deuil que nous continuons à porter de nos désastres de 1870 est cruel, ne se compense-t-il pas par la consolation suprême des sacrifices accomplis, des dévouements librement consentis ? » Le curé de la cathédrale bénit alors l'emblême vénéré, et, tandis que les plaintes du *Libera me* remplissent la haute nef, un frisson parcourt l'assistance, *nec lacrymis carnere genæ...*

Au sortir de l'église un grand banquet réunit à l'Oasis des Palmiers les vétérans qui portent tous à la boutonnière l'insigne de la Société, le ruban tricolore bordé de noir et de vert, les couleurs du deuil et de l'espérance. Après une allocution de M. Delanney, secrétaire général du gouvernement, le commandant Brillet rappelle les exploits des zouaves en Italie ; puis il déclare que les membres de la Société sont prêts encore à combattre : « Il nous reste assez de force et de courage pour faire de nos poitrines un rempart à la ville dont nous aurions la garde ! »

Déclamation ? point. Il y a de modestes héros parmi ces vieux soldats ; il y en aurait, en cas de besoin, parmi les jeunes générations. L'Algérie est une terre épique, et des cérémonies comme celle qui vient de faire battre nos cœurs ne peuvent qu'y entretenir, dans toute son ardeur, l'esprit militaire.

Armand Mesplé.

Nos collaborateurs pour l'Armée, la Marine, les Colonies, les Sciences, d'accord entre eux, nous ont demandé de substituer à des chroniques dont le seul intérêt est l'actualité, des études plus mûries, plus complètes qui prendraient place tous les trois mois dans le corps de la *Nouvelle Revue*. Nous nous empressons de réaliser leur désir et suspendons quatre de nos chroniques pour commencer sous peu la série de leurs résumés trimestriels.

La Direction.

ARMÉE

L'armée a appris sans aucune appréhension la désignation de M. le général de Galliffet pour le ministère de la Guerre. Il ne lui déplaisait pas de voir le soin de ses affaires remis à un officier géneral expérimenté, connu par son énergie et jaloux par-dessus tout de l'honneur militaire. Dans la grave crise qu'elle traverse, il lui fallait un chef pour ainsi dire *de tout repos*, capable de la protéger à la fois contre les jalouses défiances de la politique et contre les insultes viles d'une certaine partie de la presse. La fermeté disciplinaire bien connue du général ne l'inquiétait en aucune façon, parcequ'elle avait conscience de posséder la parfaite subordination, l'esprit de devoir et d'abnégation dont elle a donné tant de preuves dans ces derniers temps.

Qu'importait que le général eût eu naguère dans son état-major, au cours des manœuvres qu'il dirigeait, M. Reinach, l'un des chefs des partisans de Dreyfus ? Sans doute, M. Reinach avait publié, à la suite de ces manœuvres, un livre de critiques qu'on eût pu croire inspiré par le général, qui était à tout le moins le reflet de ses idées ; mais on ne pouvait équitablement en conclure que ces deux hommes fussent restés en relations et encore moins que l'un d'eux se trouvât engagé dans les voies de l'autre. Aujourd'hui encore rien, en dépit de certaines insinuations de presse, n'autorise ces suppositions.

La présence de M. de Galliffet dans un cabinet plein de défiances pour l'armée, semblait plutôt à tous ceux qui s'intéressent aux choses militaires un gage de sécurité, et c'est précisément sur l'énergie du général que nous fondions les plus grandes espérances.

Je n'oserais dire que ces sentiments de confiance et de sympathie subsistent encore aujourd'hui. Les premiers actes du général ressemblent vraiment trop à des actes de faiblesse, à des concessions arrachées au ministre de la guerre par la politique.

Il est impossible de considérer comme des actes d'énergie le déplacement de quelques officiers supérieurs ou généraux. Passe encore pour le général Hartschmid qui a eu le tort de parler du Panama — probablement d'ailleurs sans songer à mal. Mais le colonel de Saxcé, le général Roget, le général Zurlinden... quels reproches ont-ils encourus ?

C'est pour la discipline, en définitive, pour cette discipline au nom de laquelle on les frappe, que le colonel de Saxcé et le général Hartschmid se sont levés.

L'un a tenu à affirmer à ses hommes, par la voie de l'ordre, que le chef du régiment n'était pas homme à accepter des outrages ; l'autre a cherché à protéger ses troupes contre les libellés infâmes qu'on distribue maintenant à la porte de nos casernes. Tous deux ont travaillé pour la discipline, ont fait acte de discipline...

Quant aux généraux Roget et Zurlinden, personne ne connaît les raisons de leur déplacement. Le général Zurlinden a même été relevé de ses fonctions de gouverneur de Paris d'une façon plus qu'inattendue, alors que le ministre venait de donner l'assurance qu'il n'en serait rien. Ici le sacrifice fait à la politique apparaît d'une façon indéniable et il est difficile d'y voir de le part du chef de l'armée autre chose qu'un acte de faiblesse. Il s'est laissé imposer une mesure qu'il avait déclaré ne pas vouloir prendre.

La faiblesse s'affirme, d'ailleurs, car la presse officieuse a soin de faire ressortir que ces déplacements ne sont pas des disgrâces et que les officiers qui les subissent n'y perdent rien. Ils sont donc punis... sans l'être. On leur inflige *une apparence de punition* qui a pour seul effet de donner satisfaction à leurs ennemis. Il faut que je le dise ici parce que les idées les plus fausses sont répandues à ce sujet : la discipline n'est pas une verge levée sur l'armée et maniée par le ministre de la guerre au nom du Gouvernement. — Ça c'est la discipline des armées prétoriennes. — La discipline des armées nationales est un devoir moral énoncé sous la forme de règles positives. Jamais, à aucune époque, ce devoir n'a été plus sûrement pratiqué qu'aujourd'hui dans notre armée.

La discipline ainsi comprise se rattache d'une part au devoir national commun à tous les citoyens. D'autre part elle se confond avec le sentiment de l'honneur militaire. Une armée qui ne se fait pas respecter, qui ne fait pas respecter son uniforme, ses insignes, ses drapeaux, est une armée *sans dtscipline.*

Ce n'est certes pas à un homme tel que M. le général de Galliffet, à l'héroïque soldat dont notre armée est fière, que je crois utile de rappeler ces principes incontestés. Mais pourquoi faut-il qu'il soit allé dans cette galère ? Rien n'est plus faible qu'un soldat entre les mains des politiques, et il a à garder intacte une si grande et si belle part de gloire.

La conduite que doivent tenir nos officiers lorsqu'ils sont outragés par la presse ou insultés par quelque bande, est malaisée à indiquer. La discipline d'honneur qui est la seule vraie, les oblige à faire respecter la dignité de leur grade. S'ils répondent, ils sont... déplacés à tout le moins. Les poursuites judiciaires n'aboutissent guère et ne lavent qu'imparfaitement l'injure. Parfois l'insulteur se dérobe aux demandes de réparations. En conscience, je ne vois guère d'efficace et de pratique que la réaction directe, personnelle, immédiate et frappante coûte que coûte, sauf dans les cas où s'impose le mépris pur et simple.

Colonel X.

COLONIES

---

5 juillet 1899.

Depuis longtemps, les divers peuples d'Europe, ont leur opinion faite sur les résultats que les Expositions universelles internationales procurent à ceux qui les organisent.

L'Angleterre (que l'on ne saurait accuser d'être indifférente au souci de ses véritables intérêts) fut la première à renoncer à ces grands tournois, et il n'est plus guère de pays où ceux-ci soient en grande faveur.

Exception doit être faite pour la France, mais ici même le sentiment public se modifie à vue d'œil et grand est le nombre des gens qui espèrent que la foire de 1900 cloturera à tout jamais l'ère de ces manifestations.

A l'heure actuelle, il ne saurait, du reste, être de mise de récriminer. Puisque l'Exposition a été décidée et puisque nous voilà à la veille de son ouverture, nous n'avons, au contraire, qu'à travailler, chacun en ce qui nous concerne, à assurer son succès. C'est pour cela que de tous côtés on cherche l'attraction, le clou, de ces grandes assises internatioles. Or, il nous semble qu'en fait d'attractions il en était une d'autant mieux indiquée, qu'elle aurait constitué la caractéristique de cette fin de siècle qu'il s'agit de célébrer.

La France est redevenue, au cours de ces vingt dernières années, la grande puissance coloniale qu'elle fut jadis. Il semblait donc naturel de donner à la section coloniale de notre exposition une ampleur proportionnée aux efforts accomplis et aux résultats obtenus. Alors que, sous tant de points de vue, nous nous laissons devancer par les nations concurrentes, il eut été réconfortant de montrer que, malgré tout, notre activité et notre esprit d'entreprise sont encore capables de nous faire accomplir de grandes choses. Cette constatation éclatante d'un passé tout récent eut constitué le meilleur des encouragements pour l'avenir, en même temps qu'elle eut été un enseignement pour ceux qui, au dedans comme au dehors, doutent par trop de nos destinées. Ces divers points de vue paraissent avoir complètement échappé aux organisateurs de l'Exposition de 1900, et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque la superficie concédée à la section coloniale française en 1900, n'excède guère celle dont la dite section disposait en 1889. Dans ces conditions, de grandiose qu'elle eut dû être, la manifestation deviendra forcément étriquée et elle le paraîtra d'autant plus que les nations étrangères auront été mieux partagées sous le rapport du terrain. Aux réclamations qui se sont produites on a objecté, d'une part l'insuffisance

d'espace disponible, dans l'enceinte de l'Exposition, et d'autre part, on a excipé des lois de l'hospitalité, qui commandaient de faire à nos invités la part aussi belle que possible.

Ce dernier argument a sans doute sa valeur, et chez nous plus que partout ailleurs. Il ne faudrait pourtant pas le pousser à l'extrême, sous peine de nous mettre dans la posture un peu ridicule d'une maîtresse de maison qui, pour vouloir loger trop confortablement ses hôtes, en serait réduite à aller elle-même coucher sous les ponts. Il y avait du reste, moyen de tout concilier : c'était, comme d'aucuns l'ont proposé, de faire, soit à la Muette, soit au bois de Vincennes, soit même au rond-point de Courbevoie, une Exposition coloniale internationale qui aurait formé un ensemble bien complet et qui aurait montré d'une façon réelle les résultats des tentatives effectuées par les diverses nations en dehors de leurs frontières métropolitaines. En l'état des choses, au lieu de nous enorgueillir des progrès de notre expansion coloniale qui, nous le repétons, constitue la véritable caractéristique de l'époque actuelle, il semble que nous en soyons honteux, tant nous paraissons nous attacher à n'en montrer que le moins possible, juste de quoi ne porter ombrage à personne.

Que voilà donc, en vérité, de bizarres façons d'agir ! Certes tout cela est très fâcheux ; mais il y a plus fâcheux encore, dans la façon dont notre Exposition coloniale est organisée.

A l'heure actuelle et bien que le temps marche, tout n'est guère encore, en fait de constructions, qu'à l'état de projets. Nous savons cependant qu'ici s'élèvera une pagode, reconstitution exacte d'un temple Indo-Chinois réputé ; que de là s'élancera la pointe hardie d'un minaret ; que partout on fera pour le mieux afin d'obtenir de la couleur locale. Nous sommes persuadé au surplus que ces diverses installations seront prêtes en temps voulu. Cela ne suffit pourtant pas. Sans doute, c'est une excellente chose que de prodiguer le pittoresque ainsi que l'on se propose de le faire, car il n'est rien de tel pour attirer la foule des visiteurs. Mais parmi ceux-ci, il en est beaucoup qui ne seront pas uniquement poussés par la simple curiosité de badauds en quête de rues du Caire. Il y a dans le nombre des agriculteurs, des commerçants, des industriels, aussi des futurs colons qui viendront prendre une leçon de choses et se rendre compte des ressources qu'offrent nos colonies, tant comme productrices d'articles utilisables en France, que comme consommatrices de produits métropolitains. Vous pensez donc, tout naturellement, que les bâtiments de chaque colonie contiendront cette leçon, aussi claire et aussi complète que possible ; qu'en regard des articles européens qui ont leur débouché dans le pays, on trouvera la série entière de toutes les productions de ce pays, susceptibles soit d'être employées sur place, soit d'être exportées en Europe.

Le simple bon sens voudrait qu'il en fut ainsi ; mais le bon sens n'a rien à voir dans les conceptions administratives, pas plus que dans les mystères de la classification.

Voici par exemple l'Indo-Chine qui est une grande productrice de thé, dont elle cultive plus de deux cents variétés. Vous vous attendez par suite a voir étaler en bonne place dans le pavillon Indo-Chinois cette denrée précieuse, afin qu'il soit bien indiqué à tout venant que nous pouvons cesser d'être à son sujet, tributaires de l'étranger. Que vous êtes loin du compte ! De thé, vous n'en apercevrez pas un atôme dans l'enceinte de l'Indo-Chine. De par la sacro-sainte classification, il se trouvera relégué dans la section des produits alimentaires de la métropole, là où la foule ne se porte guère et où (nous n'exagérons rien) une place lui est réservée entre le pain d'épice de Dijon, le nougat de Montélimar et les confitures de Bar-le-Duc ! Ce simple fait suffit à caractériser l'esprit, peut-être très scientifique, mais assurément illogique, qui préside à l'organisation.

Au total, on fait tant et si bien, qu'un homme qui tomberait de la lune au milieu du Trocadéro rapporterait de sa visite comparative, cette impression que parmi les nations enropéennes, la France occcupe, au point de vue colonial, un rang honorable mais rien de plus.

Il me semble que nous méritons mieux que cette appréciation.

* * *

La *Royal Niger Compagny* a vécu en tant que compagnie à charte. Les dépêches de Londres nous apprennent que le Parlement a adopté, par 223 voix contre 101, l'ouverture d'un crédit de 865.000 livres sterling (21.625.000 francs) pour indemniser la compagnie royale, de la révocation de sa charte au profit du gouvernement anglais. On connait les agissements de la trop célèbre société qui, avec un sans gêne tout britannique, avait monopolisé à son profit la navigation commerciale du Niger, en dépit des stipulations formelles de l'acte de Berlin de 1885. Nous n'avons pas été les seuls, nous Français, à souffrir de ces procédés qui lésaient également les commerçants anglais ne faisant pas partie de la compagnie. Ceux-ci ne se sont pas privés de s'en plaindre, et on peut dire que la *Royal Niger* succombe sous les coups furieux et répétés de la Chambre de Commerce de Liverpool.

La compagnie redevient une entreprise purement commerciale, le gouvernement de la Reine se substituant à elle dans tous ses droits et pouvoirs administratifs.

Saluons sa fin sans l'ombre d'un regret.

J. Bernard d'ATTANOUX.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

La qualité que j'estime le plus en littérature, c'est une certaine finesse, c'est l'art de dire les choses les plus désobligeantes en les enveloppant si bien que l'offensé sent la piqûre, mais sans pouvoir s'en plaindre. Or, dans la presse quotidienne, on rencontre encore cette habileté, laquelle semble disparaître du livre et des journaux dits littéraires probablement parce qu'ils sont les pires ennemis des belles-lettres.

Qu'est-ce en effet, qui domine dans le volume ? Un romantisme attardé, les lourdes draperies de 1830 mais sans les couleurs vives dont autrefois elles étaient animées. J'ai, par exemple, sous les yeux, un roman de M. J-H. Rosny : *La fauve.* Pas un soupçon de légéreté d'un bout à l'autre des pages. Aussi, quand on a parcouru, par métier, ces choses talentueuses, contournées, chargées outre mesure, dans lesquelles il n'y a pas un sourire, on éprouve le besoin, pour se délasser, et pour se remettre dans le bon chemin, de prendre un peu des épistoliers du siècle dernier, ou les amusants *Mémoires du chevalier de Gramont.*

Oui, nous sommes en proie, de plus en plus à une littérature triste, toujours en deuil, de marche pesante. Plus de grâce, plus de course rapide, plus de demi-sourires ; nous voilà en pleine Europe, envahis par les éléphants. Je suis le premier à reconnaître l'effort de M. J.-H. Rosny, envers lequel, je ne voudrais pour rien au monde, me montrer désagréable. Quelle noble vie que la sienne, tout entière vouée à la recherche de l'idée et des formes rares ! Mais pourquoi ose-t-il écrire des phrases comme celle-ci : « En elle se trouve le triomphe de la vie de théâtre, une *cervelle montée en attitudes nobles, avec l'accompagnement des mots qui éveillent ces attitudes et que ces attitudes éveillent,* et qui, intarissablement, trament un tissu de merveilleuses beautés sur des motifs de mirlitons, sur les fades légendes d'honneur des théâtres populaires ».

Voilà un échantillement du style de M. J.-H. Rosny d'après lequel on peut juger tout l'ensemble de son œuvre. Je m'abstiens ici d'exprimer mon jugement, parce que je tiens essentiellement à ménager l'auteur

de *la Fauve*. Si je disais par des mots justes, ce que je pense d'une telle façon d'écrire, ne me le reprocherais-je pas à moi-même? Je laisse aux lecteurs le soin de traduire mon sentiment et le leur !

Mais cet article, d'un tour général, n'est ni sur *la Fauve*, ni sur M. J.-H. Rosny. Je dois cependant faire remarquer à l'auteur combien il est agaçant de rencontrer constamment ceci : « De Latorel demanda le rôle... Elle intéressa de Latorel ». Quand on ne fait pas précéder le nom, du titre nobiliaire ou de : *Monsieur* ; l'on écrit et l'on dit simplement :*Latorel*. Jamais, par exemple, le duc de Broglie signant une lettre, ne se permettra l'incorrection de la signer : de Broglie, mais Broglie. M. d'Haussonville signe Haussonville. — M. de Goncourt a donné pour titre à sa dernière publication : *Journal des Goncourt*; dans le petit monde littéraire qui entourait le maître, on ne manquait jamais en revanche, de signaler le *Journal des de Goncourt*.

J'estime utile de rappeler certains auteurs à une règle qui leur semble étrangère et dont la violation est d'un effet si lamentable.

Revenons maintenant à l'idée que je tiens à développer aujourd'hui. Ce qui nous afflige, c'est l'exagération de la couleur romantique, dont l'influence des écrivains russes et scandinaves n'est pas de nature à nous délivrer. Cette exagération sévit dans le roman, dans la critique, dans la poésie, dans les nouvelles des auteurs à la mode. Ceux-ci se sont emparé des journaux littéraires ; ils y publient des vers d'une adorable gaucherie, sans idée, sans rien qui rappelle la phrase ferme et alerte en même temps des classiques.

J'avoue m'être supprimé depuis longtemps, pour cause d'hygiène intellectuelle, la lecture de ces romantiques attardés, aussi épais dans la chronique que dans les romans. Mais j'ai eu la bonne fortune de découvrir dans la presse, à côté des gens toujours solennels, toujours chaussés du cothurne et en proie à la manie des grosses descriptions et des phrases énormes, quelques esprits plus gaulois, plus vifs, qui savent rire et faire rire, en même temps qu'ils étudient parfaitement les sujets qu'ils traitent. Ils ont le souci de l'exactitude du mot et de la pensée, non de la couleur sur le vide.

Lettrés, ces journalistes n'en font pas ostentation, et nous donnent de jolies pages, bien françaises, sans presque s'en douter et sans qu'autour d'eux, on les considère comme des littérateurs de profession. Aucune prétention chez eux, aucune solennité, mais quelque chose d'alerte, et un grand souci de la vérité. Ils n'appartiennent à aucune coterie, jouissent d'un jugement fort indépendant et savent parfaitement distribuer, d'une main sûre, le blâme et l'éloge. L'un se nomme Henri d'Almeras. Je n'ai pas l'honneur de le connaître personnellement. Mais mon attention fut attirée sur lui par une interview fantaisiste, d'un ton exquis et d'un esprit très aigu qu'il publia dans *La Presse* et

dans laquelle j'étais très minutieusement analysé, avec mes qualités et surtout avec mes défauts.

C'était d'une parfaite justesse ; aussi m'empressai-je, dans l'*Eclair*, de signaler la perspicacité de critique et le talent d'écrivain de M. Henri d'Almeras. C'est grâce à la lutte, j'allais dire à l'escrime serrée de la presse quotidienne, de la critique au jour le jour, que nous arriverons peut-être à nous débarrasser du lourd attirail romantique qui pèse sur les épaules de la plupart de nos romanciers illustres et de nos chroniqueurs dits littéraires. Courbés sous le poids de leurs lourds vêtements et de leur armure démodée ils peuvent à peine marcher là où il faudrait courir d'un pied léger. Qu'il y ait, le plus tôt possible les allégements nécessaires ! Qu'ils apprennent à causer, ceux-là qui sont les perpétuels prisonniers du lyrisme forcené et de la trop éclatante peinture romantique !

Comment ne pas distinguer, à côté de M. Henri d'Almeras, M. Ernest-Charles. Il donne quotidiennement de petits portraits qui sont presque des chefs-d'œuvre de malice et de vérité. S'attachant surtout aux hommes politiques, il exerce sur eux toute sa verve caustique, et toute sa puissance d'ironie. Pas de grossièretés, mais de jolis enveloppements. Avant de lire ses rapides silhouettes, je le connaissais par un volume, un recueil d'articles sans doute, paru sous ce titre : *Praticiens politiques*. Là, d'un crayon sûr — il ne va guère, dans sa sobriété littéraire jusqu'à user du pinceau — il a mis au point un assez grand nombre de parlementaires. Il est impossible de rien retrouver dans ses croquis — lesquels sont des études minutieuses — des traits de convention, des opinions courantes. Le dessinateur scrupuleux ne fait rien d'après les portraits déjà tracés ; on n'a pas affaire, dans son œuvre, à de faciles copies.

C'est d'après la tête vivante, posant devant lui, qu'il opère avec dextérité. Combien il est curieux de rencontrer ce talent âpre et sincère, dans un temps où presque personne ne sait plus écrire, et encore moins donner son sentiment précis ! Nous manquons d'écrivains, il en est un ; nous manquons de lettrés courageux, M. Ernest-Charles a le plus rare des courages.

Il sera des nôtres dans la campagne contre la critique centre-gauche, faite de camaraderie et de vanité, où chacun n'a qu'un but : flatter les forts et ne montrer le bout aigu de la plume qu'aux faibles dont on n'a rien à attendre ni à redouter. Sans doute aussi il nous aidera pareillement par son exemple et par ses fines agressions à diminuer la dose de romantisme décadent sous laquelle nous plions depuis dix années.

E. LEDRAIN.

CRITIQUE DRAMATIQUE

FRÊLE ET FORTE

M. Emile Veyrin possède incontestablement le ton dramatique. Il le pousse à l'extrême, à la dernière limite, au point où la tension nerveuse du spectateur a peine à résister à l'émotion brutale que lui procure le drame volontairement noir, pénible, presque intolérable. Avec ce don et ce goût de l'intensité physique, M. Emile Veyrin devait être naturellement réaliste. Seule la réalité, du moins cette apparence commune des choses qui nous enveloppent, qui nous frappent de leurs accidents, nous bouleversent, nous attendrissent, nous écœurent même, se résumant chaque jour dans la sombre et palpitante série que le journal insère en une lugubre colonne des faits divers, seule cette réalité malheureuse et saignante, dévoyée, criminelle, infortunée seulement peut-être, alcoolique ou mystique, pouvait fournir des modèles d'inspirations au talent vigoureux et sévérement honnête de cet auteur dramatique. C'est là en effet qu'il puise. Cela est d'une impression immédiate et puissante, restreinte aux contours inextensibles du sujet.

Pourtant, dans la *Paque socialiste*, jouée au Théâtre du Peuple, la vision s'était élargie. Les types étaient pris, il est vrai, dans le même cahier de croquis des « faits divers » — le lieu de recherche n'est pas mal choisi d'ailleurs, car c'est là et à l'hôpital, dans le flagrant délit des passions et dans les dégénérescences nerveuses, que l'humanité accuse avec le plus de netteté son ossature fondamentale et son expression, la vie s'apprend sur les cadavres et dans les agonies, la psychologie s'étudie chez les dévoyés. Dans ce laboratoire, les problèmes se simplifient, ils marquent les points de départ et les lieux géométriques. Les lois scientifiques en sortent, applicables à l'humanité saine, du moins commune et courante. Cette application, on la sentait dans la *Paque socialiste.* Si les personnages taillés violemment, aux yeux étranges, aux gestes brusques, aux fronts bosselés, pour ainsi dire, de rêves intérieurs ardents et vagues, si ces personnages, très semblables à ces foules que l'on voit grouiller dans la pierre des anciennes

cathédrales, évoquaient par leur aspect l'humanité maladive, plus sensible que raisonnable, du moins de leur opération commune, de l'appel de leurs vœux, de l'exaltation de leurs visions, s'élève une grandeur faite pour toucher les cœurs les plus résignés aux disciplines nécessaires et pour se propager sur le monde, ainsi qu'une doctrine messianique, semeuse d'enthousiasme et de conversion. Les triviales et expressives réunions populaires avaient bien inspiré M. Veyrin qui, de l'observation exacte avait tiré le drame tendre et véhément à la fois, de l'apostolat qui n'est puissant dans quelques bouches éloquentes que parce qu'il gronde dans les cœurs des souffrants et qu'il en sort invincible et bouillonnant, en gestes, en cris, en fureurs.

Aux Courses, restreint le drame psychologique. Ce fut une succession de scènes prises dans la variété des faits criminels et constants où aboutit le jeu que la popularité des courses de chevaux a revêtu d'un décor nouveau. Ici, M. Veyrin s'est contenté de l'exactitude du détail. Le souffle de la *Paque socialiste* lui a fait défaut, ou plutôt il a estimé que la simple exposition des dégradations successives et fatales chez un joueur, suffirait à faire ressortir la loi morale qu'elles comportent. L'inconvénient de la méthode est de nous mettre en présence de l'œuvre d'art dans le même état d'observation et de sensibilité où nous sommes devant la réalité! Dans les deux cas, évidemment, nous pensons de même, c'est-à-dire que c'est mal, que c'est nuisible. Nous faisons même davantage. Nous généralisons. Une vision incertaine, passe dans notre conscience et nous apercevons un tableau où une humanité entière s'effondre dans le délire des passions mauvaises. Ce tableau d'ensemble est précisément ce qui manque *Aux Courses* qui nous fournit tous les éléments, les types, les situations, le décor, mais qui n'exécute pas cette fresque à laquelle nous pensons.

Dans *Frêle et Forte*, qui n'a qu'un acte du reste et dont la première représentation vient d'être donnée à la Comédie-Française, M. Emile Veyrin a beaucoup diminué son champ d'exploration. Mais on retrouve son intensité habituelle et qui le distingue parmi tous nos dramaturges actuels. Peut-être même est-elle plus grande encore qu'elle ne fut jamais. Il est difficile d'imaginer un masque plus tragique, plus torturé, plus affolant que le visage de ce père qui, afin de cacher à la mère la mort de leur fille, noyée la veille, est contraint de dissimuler, de parler de leur enfant, de la dire bien portante et gaie, habillée de blanc, rieuse, s'essayant aux premières escarmouches de l'amour avec un beau Saint-Cyrien, frais et rose, la moustache incomplète mais déjà en croc. Que l'admirable Silvain est donc inoubliable dans cette longue scène de supplice ! et quelle angoissante, insoutenable vision, il évoque lorsque n'en pouvant plus, égaré par la douleur, il raconte tout haut, se croyant seul dans son désespoir, l'affreuse scène de la jeune fille se

baignant, nageant, allant trop loin, gaiement, n'entendant pas l'appel, puis, tout d'un coup, tournant vers le rivage une face pâle, convulsive, que recouvre aussitôt une large lame et une autre, au-dessus de laquelle on voit brandir, deux bras maigres de fillette. On voit. On voit. Et cela est affreux. On ferme les yeux le cœur s'arrête de battre. Mais qu'il est dommage que M. Veyrin n'applique pas ce don terrible de l'intense à quelque sujet plus complexe.

Mlle Wanda de Boncza est tout à fait belle et saissante dans son rôle de jeune mère, frêle à mourir, quand elle n'a pas à agir, forte comme l'acier quand sa fille, même morte, la réclame pour le dernier baiser. Elle pousse, en apprenant cette mort, un cri que n'oublieront jamais ceux qui l'ont entendu. Ce n'est plus la femme, c'est la bête, c'est la maternité qui hurle. Mlle Moreno, dans la robe d'une religieuse, donne un peu d'air à ce drame étouffant, par la douceur et la résignation de son caractère d'obéissance sacrée. M. Delaunay est excellent dans le rôle de médecin sceptique, mais bon.

LA DOUCEUR DE CROIRE

La pièce de M. Jacques Normand est une évocation pittoresque et poétique d'un temps ancien. Une foule bigarrée, joliment costumée, religieuse et enthousiaste, s'agite inconsciente autour d'un problème, vieux lui aussi mais chaque jour rajeuni. La bienfaitrice du pays, celle qui sauva la Hongrie, c'est Saint-Hilda. Bienveillante à tous ceux qui souffrent, d'au-delà de la mort, des félicités du ciel, elle écoute tons ceux qui s'adressent à elle, elle les exauce. Elle guérit les enfants condamnés. Elle rappelle à la vie les combattants tombés sanglants et quasi morts, dans les cruels combats. Elle sème la joie, l'amour, la gratitude. Pour un seul, elle fut inconstante. Maître André l'invoqua, la supplia de veiller sur les jours de la jeune femme. Sainte-Hilda n'entendit pas. La jeune femme mourut. C'est que maître André n'avait pas la foi. Il invoquait la sainte, il est vrai. Mais sa bouche parlait plus que son cœur. C'est Jeanne, sa femme, qu'il aimait surtout, seulement. Or l'évangile dit : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ». Jésus l'a prescrit, il faut aimer toutes choses, mais les aimer en lui, en Dieu. Sinon on n'aime point. Maître André devait aimer Jeanne en Saint-Hilda, la sainte en Jésus, Jésus en Dieu. Autrement dit, il n'avait pas la foi. Il appréciait trop et de trop près la terre heureuse. Certes Sainte-Hilda l'eût exaucée quand même. Si elle ne l'entendit

point, ce n'est pas qu'elle n'écouta pas. La voix de Maître André était seule trop faible, elle s'étouffa dans un baiser sur le cou bien aimé de Jeanne, elle ne quitta pas les basses régions de la vie, elle ne monta pas.

Maître André n'en a pas moins juré de se venger. Précurseur de Voltaire, il rêve quelque *Pucelle* révélatrice. La haine le sert à souhait, il découvre un manuscrit de Hilda où elle se montre ce qu'elle fut, non une vierge mais une amante passionnée et satisfaite, non la libératrice de sa patrie mais au contraire celle qui la vendit, la troqua pour de l'amour et de la sensualité. Et Maître André veut qu'on sache cela, il veut que le peuple prosterné soit désabusé, qu'il se relève, indigné, de son agenouillement séculaire, qu'il brise l'idole.

Sa fille, Elisabeth, s'oppose à ce projet sacrilège. Que Hilda fût une sainte ou simplement une passionnée, il n'importe. La vertu de son nom et de sa légende est non seulement d'animer tout un peuple de courage et de confiance, mais aussi d'accomplir les miracles implorés. De quel droit le savant ira-t-il briser tant de bonheur réel ? Elisabeth s'adresse au cœur de son père, elle l'émeut, le trouble, au point qu'au fond de sa conscience, il entend le témoignage même de Jeanne, sa mie adorée, morte à cause de lui, puisque c'est lui qui ne sut pas prier assez haut pour que la sainte l'entendit et put l'exaucer. Le témoignage se se réalise. Jeanne aparait, jeune comme sa fille, car dans la mort on ne vielllit pas. Elle ordonne d'épargner Hilda. La vérité antique habitait le puits consacré, la vérité humaine doit habiter la conscience discrète du savant. S'il parle, il doit être seul et ne parler qu'à lui-même. Maître André obéit. Peut-être a-t-il songé aussi qu'entre croire et savoir, l'abîme n'est pas celui qu'imagine le vulgaire. Croire c'est savoir, et le savoir engendre des croyances bien éphémères et bien vacillantes. Telles théories de la chimie de jadis ressemblent fort à des légendes pour nos chimistes actuels.

Cette pièce de sentiment délicat et d'aimable simplicité est fort bien jouée par M. Paul Mounet, tourmenté de vengeance et de doute, bourru, brutal et tendre aussi; par Mlle Lara qui met du feu et de la grâce à protéger les humbles contre les téméraires assertions de la science; par M. Leitner, amoureux vibrant, M. Louis Delaunay, artisan d'art qu'anime la foi, Mlle Moreno qui dit avec ampleur des objurgations d'outre-tombe, Mlles Marie Leconte et Jane Henriot qui révèlent avec émotion les bienfaits de la Sainte.

Jules CASE.

SCIENCES

La prochaine Exposition Universelle fera aux sciences pures une place des plus larges, et ce sera peut-être la caractéristique la plus nette qu'on pourra invoquer pour la distinguer de ses devancières. Certes celles-ci ont eu les sciences en haute estime et les ont présentées avec ampleur; mais cette fois, il semble que la part sera bien plus vaste encore, ou plutôt qu'en outre des vitrines spéciales où les manifestations scientifiques seront présentées aux regards, on verra la science sous toutes ses formes tenir compagnie dans toutes les sections aux produits les plus divers. Toutes les industries deviennent savantes et les anciens tours de main font de plus en plus place à des recettes précises où la collaboration des appareils les plus délicats est invoquée à chaque instant; rien n'est plus laissé au hasard : la méthode scientifique étend partout son domaine.

Il se prépare d'ailleurs une gigantesque exposition spéciale, non plus seulement des découvertes faites, mais des découvertes à faire, des idées qui s'agitent, des discussions, des aperçus qui précèdent l'apparition des hypothèses elles-mêmes. Et c'est là aussi un motif de vif intérêt, d'autant plus grand que cette série, malgré son apparence première, n'est aucunement livrée au hasard, mais procède au contraire avec une forme administrative, réglée comme par un sévère protocole.

Je veux parler de l'ensemble vraiment imposant des congrès scientifiques qui vont tenir leurs assises pendant l'Exposition, dans des locaux de l'Exposition et qui feront ainsi partie constituante de l'Exposition elle-même.

Depuis longtemps, les savants qui poursuivent les mêmes problèmes ont éprouvé le besoin de se réunir de temps en temps, de toutes les régions diverses qu'ils habitent dans une arène unique où ils peuvent échanger leurs vues, controler leurs assertions et faire le départ de ce qui est acquis et de ce qui est à acquérir. Périodiquement, les chimistes ont leur congrès international, — les physiciens ont leur congrès, — les astronomes le leur et aussi des autres. Mais ces assises se tiennent à des époques distinctes et dans des localités diverses. En 1900, plus de cent congrès scientifiques auront lieu au même moment dans la ville de Paris, et c'est merveille de penser à la quantité de personnalités entièrement vouées au culte de la vérité scientifique qui à cette occasion se coudoieront dans nos murs.

Il va d'ailleurs, résulter de la simultanéité de ces innombrables réunions, des conditions tout à fait spéciales pour chacune d'elles et la session de 1900 de chacun des congrès retirera de la proximité même des autres congrès un caractère tout nouveau. Si bien qu'on peut se demander si une semblable concurrence serait possible dans un autre milieu que Paris.

D'ordinaire les congrès, loin de se composer exclusivement de réunions sévères, où les questions nouvelles sont méthodiquement étudiées, ajoutent à leur programme, des excursions, des fêtes mêmes, qui permettent une fréquentation plus intime des membres et resserrent en amitié les liens primitifs de confraternité. Cette fois, on en voudra faire autant, mais avec quelles complications provenant du nombre même des réunions simultanées et avant tout de la concurrence permanente causée par cette fête sans relâche que sera l'Exposition. Toute l'économie de la session en sera profondément modifiée.

Si j'en voulais donner un exemple bien tangible, je pourrais me borner à résumer quelques faits relatifs à la spécialité que je pratique, c'est-à-dire à la géologie. Les géologues, depuis 1878, ont trouvé nécessaire de se réunir tous les trois ans, de façon à mettre en commun, dans une session de quelques semaines, les résultats obtenus par leurs études dans le monde entier. Régulièrement, les réunions ont eu lieu en des contrées diverses, et chaque fois des trésors d'ingéniosité et de cordialité ont été dépensés pour rendre leur durée aussi scientifiquement fructueuse et aussi humainement agréable que possible.

Dans ce sens, certains pays se sont surpassés, et après les Etats-Unis qui, en 1894, ont promené les congressistes dans des trains spéciaux depuis les chutes du Niagara jusqu'aux Montagnes Rocheuses, la Russie les a entourés d'une sollicitude sans égale. On en aura la preuve par la lecture du volume que Mme Stanislas Meunier vient de publier, et qui est intitulé : *De Saint-Pétersbourg à l'Ararat.* Sur un ruban de route de plus de 10.000 kilomètres, des centaines de géologues, venant de tous les coins du monde, ont été conduits dans les sites qui pouvaient leur présenter le plus d'intérêt et ont été préservés avec un soin jaloux de tous les inconvénients inhérents d'ordinaire à de semblables pérégrinations. Si bien que le Caucase put-être traversé sans que les congressistes ait eu un seul instant à redouter les inconvénients sans nombre, dont les explorateurs nous avaient fait un tableau si redoutable — si bien enfin que la promenade put se continuer dans l'Anti-Caucase, infesté de brigands et dans la région où les Kourdes sauvages prétendent faire respecter leurs droits contre les Cosaques, sans qu'un seul incident soit venu troubler la quiétude des naturalistes. C'est dire que le comité organisateur du Congrès de Russie s'était surpassé et l'on verra dans le livre que nons annonçons et dont

nous nous permettons de recommander la lecture, au double point de vue du puissant intérêt du récit et du charme de la forme, des preuves multiples de sa sollicitude. Après une semaine inoubliable passée à Saint-Pétersbourg dans une succession de fêtes féeriques intercalées entre les séances scientifiques, les géologues furent somptueusement reçus à Moscou par le prince Galitzin, au nom de la Municipalité, puis promenés sur un vapeur spécial tout le long de la Volga jusqu'à Tsaritzine. Des multitudes de petites victorias à quatre chevaux de front appelées *phaétons* leur firent en quatre jours franchir la chaîne du Caucase par la route militaire de Géorgie ; et c'est en voiture aussi, qu'après une merveilleuse excursion aux mines de pétrole de Bakou et sur la mer Caspienne, ils visitèrent les sites les plus fameux de l'Arménie jusqu'au pied de l'Ararat. Le récit mouvementé de cette expédition sans analogue s'est dramaturé à la fin du volume de Mme Stanislas Meunier, par la mort de l'un des participants, surpris par le froid dans les régions les plus élevées de la montagne biblique.

Or, d'après la marche naturelle des choses et conformément aux décisions prises, la session suivante devait avoir lieu à Vienne en 1900. Mais les géologues Autrichiens, malgré la question d'amour-propre qui s'attache à la situation d'hôtes du Congrès, furent les premiers à reconnaître qu'au moment de l'Exposition, leur invitation risquerait fort de manquer son but. Il fut convenu que la session serait renvoyée à 1903 et que 1900 appartiendrait sans partage à Paris.

Dans ces conditions, il semblerait que la France doit se multiplier pour recevoir les géologues étrangers avec le même luxe, avec les mêmes raffinements que ceux-ci ont mis, chacun à son tour, aux réceptions qu'ils ont organisées. Mais la chose est évidemment impossible. Notre gouvernement ne saurait intervenir comme ont fait les autres gouvernements et cela, en grande partie, à cause du nombre même des Congrès ; ce n'est plus par quelques milliers qu'il faudra compter les savants qui visiteront la France pour y étudier telle ou telle branche de la science, mais par dizaines et dizaines de mille, et l'entreprise serait évidemment au-dessus de nos forces.

Heureusement, malgré tout ce qu'on a parfois tendance à prétendre contradictoirement, la France occupe dans l'estime des peuples une place tout à fait à part. Paris est toujours la ville incomparable et le fait qu'une réunion internationale se tient à Paris suffit pour lui donner un lustre que les autres pays ne lui communiqueraient pas. Nos congressistes seraient venus à Paris rien qu'à cause de l'Exposition et ils tiendront pour ainsi dire leurs assises par surcroit, et ce sera double bénéfice et pour le progrès des sciences qu'ils cultivent et pour l'augmentation d'éclat qui en résultera pour l'Exposition elle-même.

Stanislas MEUNIER.

BIBLIOGRAPHIE

Diderot et Catherine II, par M. Maurice Tourneux, un vol. in-8, 7 fr. 50. Libr. Calmann-Lévy. — Tel est le titre du récent ouvrage de M. Maurice Tourneux. C'est à la collaboration de MM. Tourneux et Assézat qu'est due la belle édition des œuvres de Diderot, — édition qui porte leur nom. — De plus, parmi bien d'autres publications, M. Tourneux, à la suite de ses voyages en Russie, a déjà publié, et notamment à *la Nouvelle-Revue*, des fragments inédits du grand philosophe. Personne n'était donc mieux qualifié pour nous parler des relations de Diderot avec la grande souveraine à laquelle le prince de Ligne a donné le titre de : *Catherine le Grand*. D'ailleurs les nouveaux fragments, que M. Tourneux a découverts en Russie, et qu'il publie aujourd'hui, en y ajoutant de judicieux commentaires, ont une telle importance, qu'ils constituent une précieuse *rallonge* à l'œuvre du grand encyclopédiste, et nous révèlent en quelque sorte un *Diderot inédit*.

Il faut songer, en effet, que de tous nos écrivains du XVIIIe siècle, — j'en excepte Grimm qui ne fut qu'un allemand francisé et dont les relations avec Catherine II ne perdirent rien de leur caractère d'intimité quand la Tsarine eut tourné le dos à la philosophie, — Diderot est de tous, celui que l'Impératrice encensa le plus et qui plus que tout autre eut auprès d'elle son heure de crédit ; aussi conviendra-t-on de l'intérêt que peut présenter un ouvrage qui nous révèle enfin le rôle que Diderot joua auprès de la grande souveraine au moment de son voyage à St-Pétersbourg. Certes, nous savions déjà que Catherine avait cajolé le philosophe, applaudi à ses propos, souri à ses bons mots et à ses saillies, qu'elle avait toléré et même encouragé ses hardiesses de langage, en un mot admiré sa faconde, mais qu'elle avait traité ses principes de dangereuses utopies. Nous savions qu'un jour, par exemple, arrêtant ironiquement son interlocuteur, elle lui avait dit : « Monsieur Diderot, avec tous vos grands principes, que je comprends très bien, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne. Vous oubliez dans tous vos plans de réformes la différence de nos deux positions : vous, vous ne travaillez que sur le papier qui souffre tout ; il est tout uni, simple et n'oppose d'obstacle ni à votre imagination, ni à votre plume, tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine qui est bien autrement irritable et chatouilleuse. »

Mais nous ignorions jusqu'à ce jour quels avaient été les entre-

tiens de Diderot avec l'Impératrice, quels propos il lui avait tenus, quels principes il lui avait communiqués. M. Maurice Tourneux nous apprend aujourd'hui ce que furent ces entretiens d'une grande souveraine avec un grand philosophe.

Les conseils de l'encyclopédiste sont copieux, et ils touchent à toute chose. Diderot a la bride sur le cou, et il ne ménage pas sa souveraine sur les points qui touchent le plus à son Empire ; il étale sur toute chose des plans de réformes qui, sans doute, ne lui furent pas toujours demandés. C'est ainsi que Diderot parle sur la police, c'est-à-dire sur l'administration d'un grand Etat comme la Russie ; sur les moyens d'amener une nation au sentiment de la liberté ; sur les aptitudes et le rôle qui devrait être attribué à la grande Commission des Lois que Catherine avait convoquée en 1767 et qui, on le sait, n'aboutit à aucune réforme ; sur l'administration de la justice ; sur le rôle toujours efficace d'un tiers-état ; sur l'éducation politique du futur souverain, le grand duc Paul ; sur les arts et leur régime de liberté ; sur le goût national de la propreté ; sur le luxe ; sur la tolérance ; sur le divorce ; sur le despotisme ; sur les maisons de commerce ; sur l'usure ; sur la morale des rois et ce que doit être le jeu d'un souverain ; sur les Ministres et Ambassadeurs dans les cours étrangères ; sur l'école des Cadets et l'école des jeunes demoiselles ; sur les académies, que dans son aversion, le philosophe appelle des « manivelles académiques ; » sur les leçons d'anatomie données aux jeunes filles ; sur l'enseignement des Beaux-arts ; sur les écoles publiques, et sur une foule d'autres points d'histoire, de pédagogie, de morale, de religion, de théâtre, de littérature, de législation, d'économie politique, de politique intérieure et extérieure. Diderot aborde tous les sujets, et le tout constitue un amas d'idées qui sans doute firent souvent sourire la souveraine, mais que le philosophe dut émettre et lancer avec l'enthousiasme de la foi et l'accent de la sincérité, car écrites elles sont plus d'une fois d'une éloquence convaincante.

M. Tourneux a raison de dire que certaines de ces pages « peuvent se comparer aux plus brillantes et aux plus hardies qui soient sorties de la plume de Diderot. » Ce n'est pas à dire que Diderot ait toujours vu juste. Ses vues sont hardies mais souvent hasardées, ses considérations sont presque toujours logiques, mais ses prédictions parfois erronées. Ainsi il pronostiquera la grandeur et l'unité de l'Allemagne, mais il les pronostiquera pour le jour où la maison impériale d'Autriche aura dévoré les principautés Allemandes. Diderot ne prévit pas la grandeur de la Prussse ! Et il regardait même la puissance prussienne comme si précaire, qu'il s'écriait volontiers. « Qui est-ce qui mènera cette voiture là lorsque le cocher nerveux qui tient les rênes sera tombé de son siège ? » C'est que Diderot nourrissait pour ce cocher nerveux, Frédéric II, les mêmes sentiments que la Tsarine ! Un jour Catherine lui dit : « Vous n'aimez donc pas ce prince ? » Et Diderot de répondre : « Non, c'est un grand homme, mais un mauvais roi et un faux-monnoyeur. » Catherine sourit et répondit : « J'ai eu, en effet, ma part de sa monnaie. »

Que dire aussi de ce propos de Diderot? « Qui est-ce qui sait un mot des petits papiers philosophiques de Voltaire ? Personne ; mais les tirades de *Zaïre*, *d'Alzire*, de *Mahomet*, etc., sont dans la

bouche de toutes les conditions, depuis les plus relevées jusqu'aux plus subalternes. » M. Tourneux a raison d'ajouter : « Décidément les contemporains, même quand ils ont du génie, sont mal venus à se constituer les guides de leurs successeurs. »

Et ne sourirait-on pas aujourd'hui de quelques-uns des jugements critiques du philosophe ? Quand on le voit dépenser son éloquence à préconiser la nécessité d'une littérature et surtout d'un art dramatique d'Etat. Ou bien quand il s'écrie : « Les nations policées ne se révoltent pas ; elles souffrent. » Si Diderot eut vécu quelques années de plus, il se fut convaincu combien singulièrement il s'était trompé !

Néanmoins ces jugements faux restent l'exception. Et il est une foule de questions que le chaud encyclopédiste traite avec autant de vraie science que d'éloquence. Il en est une foule, par exemple, où son zèle farouche pour sa souveraine le conduit à des hardiesses de vues, et où il fait montre d'une audace indiscrète, que Catherine accepte sans sourciller. Ainsi, quand il lui donne l'avis de travailler à la formation d'un tiers-état : « En conséquence, que ceux que Votre Majesté Impériale fait élever au loin soient tous tirés des basses conditions ; partout cette classe fournit les hommes éclairés. » Ou bien sur le goût national de la propreté : « Il me semble que la nation Russe n'a pas encore le goût de la propreté qui règne ailleurs. » Il dira encore : « Tout gouvernement arbitraire est mauvais ; je n'en excepte pas le gouvernement arbitraire d'un maître bon, ferme, juste et éclairé. » C'était la condamnation de ce *despotisme éclairé* que la Tsarine avait marqué de ses préférences.

De tels propos indiquaient combien l'Empire Russe paraissait défectueux sur bien des points à l'ardent philosophe. Mais la Tsarine lui avait permis de tout dire, aussi ne s'excusait-il de ses audaces que par ces mots : « Ma hardiesse sera certainement la marque la plus forte d'admiration que je puisse lui donner. » Et c'était vrai. Diderot, parfois, poussa même les choses jusqu'à l'adulation, notamment le jour où il se fit le porte-paroles de notre Ministre, autrement dit le porte-paroles de la France, et où il insinua que le moyen de résister victorieusement aux forces de l'Autriche et de la Prusse se trouvait dans un rapprochement de la France et de la Russie ; il alla ce jour là jusqu'à l'adulation, quand il dit : « Vous réunissez l'âme d'une romaine et les séductions de Cléopâtre ; » et il y en a deux pages sur ce ton ! Néanmoins, le duc d'Aiguillon s'épouvantait à tort d'un Diderot improvisé diplomate. Le grand encyclopédiste ne commit aucune maladresse ; il exposa des jugements politiques très sensés, et la chaleur de son âme ainsi que son impétuosité lui servirent encore ce jour-là pour défendre la cause de la France. S'il ne réussit pas à convaincre l'Impératrice ce ne fut pas de sa faute.

Diderot arriva à Saint-Pétersbourg le 3 décembre 1773, et son séjour s'y prolongea jusqu'au 5 mars 1774. Catherine II lui fit l'accueil le plus chaleureux, et il passait souvent avec elle plusieurs heures du jour ou de la nuit, traitant des intérêts de son Empire et des sujets les plus graves. Mais la fille elle-même du philosophe, Mme de Vandeul, et ses plus proches amis, n'ayant pu « attraper que des bribes » des entretiens que Diderot avait eus avec la Tsarine, nous ignorions à peu près tout de ce voyage qui avait

fait à l'époque un si grand bruit, et dont les chancelleries, notamment celle de l'Angleterre, s'étaient sérieusement émues.

A part *Le Plan d'une Université* que Diderot avait rédigé en 1776 et qu'il avait adressé à l'impératrice, nous ne connaissions rien des idées que le philosophe avait lancées à Saint-Pétersbourg; aussi ses détracteurs avaient-ils été jusqu'à insinuer que par l'intempérance de son langage il avait eu le don d'exaspérer la Tsarine qui s'était débarrassée de lui plus tôt qu'il ne l'aurait voulu.

Nous voici rassurés aujourd'hui à cet égard.

Nous savons désormais que Diderot ne quitta pas Saint-Pétersbourg sans avoir consigné par écrit, sous forme de notes, d'études, de dialogues, les entretiens qu'il avait eus avec sa souveraine. Et ce sont ces pages, demeurées inédites et inconnues depuis plus d'un siècle, où les libres conseils alternent avec les pensées les plus ardues et les plus hautes, que M. Maurice Tourneux nous offre aujourd'hui. M. Tourneux a eu la bonne fortune de trouver à Saint-Pétersbourg le manuscrit unique de ces pensées de Diderot qui depuis quelques années seulement faisait partie de la bibliothèque privée des Tsars, et qui précédemment avait appartenu, on ne sait comment, à un ancien Ministre de l'Instruction publique, Abraham Serguiévitch Noroff. Ces entretiens forment un petit in-quarto relié aux armes impériales, et portent sur le premier feuillet, ce titre : « *Mélanges philosophiques, historiques etc.; Année 1773, depuis le 5 octobre jusqu'au 3 décembre, même année.* » Plus bas, Noroff a tracé cette note : « *Ce volume écrit en entier de la main de Diderot, renferme tous les mémoires qu'il a présentés lors de son séjour à Saint-Pétersbourg à sa Majesté l'Impératrice Catherine II.* »

L'ouvrage de M. Tourneux est donc une bonne fortune pour tous les lettrés qui s'intéressent à Diderot et aux relations de la France avec la Russie au XVIIIe siècle. Ce Diderot inédit, en effet, ajoute un chapitre des plus curieux et des plus précieux à l'œuvre du grand philosophe.

Ch. de Larivière.

Le Capitaine La Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République, par le capitaine Emile Simond, ouvrage couronné par l'Académie française. — Henri Charles-Lavauzelle, éditeur.

Le capitaine Simond vient de publier une deuxième édition de ce beau livre qui ne se recommande pas seulement par l'attrait incomparable du sujet, mais encore par de rares qualités littéraires et scientifiques. Il met en relief sous une forme élégante les moindres détails de la vie du premier grenadier de la République.

L'histoire militaire de notre pays abonde de pages admirables. Il en est peu pourtant qui soient supérieures à celles que nous a laissées La Tour d'Auvergne, comme soldat, comme savant, comme patriote.

Une légende, brillamment auréolée sans doute, s'est faite autour de ce héros. On l'a souvent représenté comme un simple grenadier de la 46e demi-brigade, et on s'est demandé comment un descendant, fût-il d'origine bâtarde, d'un des plus grands noms de France, n'avait pu,

après tant d'actions d'éclat, attéindre les grades les plus élevés de la hiérarchie militaire.

L'histoire vaut mieux que la légende. Au lieu d'un aristocratique grenadier, elle nous montre un officier de modeste extraction qui, par son travail, son courage, son patriotisme, est parvenu aux plus hauts sommets que puisse atteindre la renommée. S'il ne fut que capitaine, c'est parce qu'il ne voulut rien être de plus.

Méconnu, inquiété, persécuté, il n'élève pas une plainte. Sa vie est à son pays, il la lui consacre toute entière avec la plus complète abnégation.

Rentré momentanément dans ses foyers, on lui offre une fortune, il n'en veut point. On le nomme député, il démissionne. Plus tard, courbé sous le poids des fatigues, ayant un besoin impérieux de repos, il tire de nouveau son épée puisque la France en a besoin. Il va mourir glorieusement à l'ennemi.

Même après sa mort il reste inscrit sur les contrôles. Aux revues, à l'appel de son nom, le caporal de l'escouade est chargé de répondre : « Mort au champ d'honneur ! »

Oh ! comme elle est fertile en consolations et pleine d'enseignements cette histoire fidèle d'une des plus pures gloires militaires de la France !

L'Avenir de la Philosophie. Esquisse d'une synthèse des connaissances fondées sur l'histoire, par M. Henri Berr, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, professeur de rhétorique au Lycée Henri IV, docteur ès-lettres. — Hachette et Cie éditeurs.

Par ce temps de troubles sociaux et d'énervement politique on a peu de temps à consacrer à la sagesse qui est le but de la philosophie. Nous serions meilleurs sans doute si nous pensions comme Descartes : « que c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir que de vivre sans philosophie ; et que l'étude de la philosophie est plus nécessaire pour régler nos mœurs et nous conduire en cette vie que n'est l'usage de nos yeux pour guider nos pas. »

M. Henri Berr nous y ramène.

L'auteur, il est vrai, aspire à voir entrer l'étude de la philosophie dans une phase nouvelle. Il estime qu'elle est cultivée un peu trop dans l'ombre et le mystère, que la vérité philosophique doit devenir une vérité naturelle, que si difficile soit-elle à découvrir, elle doit, une fois découverte, être facile à comprendre, et telle enfin que ceux qui l'ont saisie s'étonnent de l'avoir si longtemps ignorée. Il soutient, comme Kant, qu'il ne faut pas faire de la philosophie « une science d'école » qui n'a d'autre objet que de satisfaire la curiosité, mais « une science du monde » qui enseigne véritablement et pratiquement la sagesse.

Le problème qui préoccupe M. Berr est à proprement parler celui de la vie. Sa méthode pour le résoudre consiste dans une synthèse des connaissances humaines fondées sur l'histoire. Il estime qu'on peut arriver au but en interrogeant la vie elle-même, éclairé par la philosophie pure, les sciences et la religion.

L'écueil des religions multiples si diverses ne l'inquiète pas outre mesure. Il écrit qu'on peut arriver à une sorte de fusion, codifier en quelque sorte les règles primordiales essentielles.

Il ne méconnait pas que ses conclusions sont un peu en opposition avec les idées dominantes. Il se rassure en disant que quelquefois contre les critiques du temps présent l'avenir donne raison à l'utopiste.

Les principes d'une sociologie objective, par M. Adolphe Coste. — Félix Alcan, éditeur.

L'auteur de cet excellent ouvrage s'applique d'abord à combattre

le flot montant de la psychologie qui menace d'envahir la sociologie et de la confondre avec les sciences morales et politiques.

Il prouve que la sociologie est une science des faits qui peut très utilement servir à contrôler la science des idées, mais à la condition d'en être indépendante. Sa base doit être non pas psychologique et subjective mais objective et expérimentale.

D'un autre ordre sans doute que les individualités la société n'en est pas moins une réalité vivante et agissante. Elle a montré même à certaines heures qu'elle était une réalité redoutable. La société est faite d'individualités avec lesquelles à certains égards elle se confond, avec lesquels elle est solidarisée.

C'est donc abusivement que la psychologie essayerait d'absorber la sociologie. Celle-ci étant une science objective doit puiser ses renseignements dans l'expérience des peuples ; c'est-à-dire dans l'histoire et la démographie. Toutefois il faut savoir sérier les sources d'informations destinées à lui servir de base et d'aliments. Ces sources n'apparaissent réellement que dans les données les plus larges et les plus incontestées de l'histoire et dans l'étude comparative des peuples dont nous pouvons pénétrer à fond la civilisation.

Telle est la démonstration que poursuit l'auteur. Il doit traiter son sujet en deux volumes. Le premier, celui qu'il vient de publier, et qui fait l'objet de ce compte-rendu spécial est consacré à l'esquisse générale d'une science sociale. Le second contiendra les questions de fait et le développement des principes.

Ce travail est digne de la réputation de l'auteur dont le nom est attaché à tant d'ouvrages remarquables.

A. Bisseuil.

La Vie de Paris, par Jean-Bernard, 1898. — Paris, A. Lemerre.

La Musique à Paris, 1897-1898, par Gustave Robert. — Paris, C. Delagrave.

J'ai réuni volontairement dans ce compte-rendu ces deux ouvrages qui nous font connaître deux côtés de la vie parisienne et sont l'un et l'autre, des publications périodiques.

M. Jean Bernard a rassemblé sous ce titre : *La Vie à Paris,* ses chroniques hebdomadaires de l'*Indépendance belge*. C'est aujourd'hui assez la mode de rassembler les feuillets écrits au jour le jour et de les livrer au public lettré qui prend la peine de lire. Cela est bon lorsque les chroniques ne sont pas trop superficielles ; sans quoi, l'intérêt d'actualité passé, il ne reste plus rien. M. Jean Bernard est un érudit connu et apprécié depuis longtemps ; ce n'est donc pas à lui qu'on peut adresser le reproche d'écrire des phrases vides et creuses ; il sait, sait beaucoup et naturellement, il instruit et intéresse. Puis, il écrit agréablement, semant çà et là des réflexions humoristiques ; parfois, il fait des interwiews, conte d'amusantes historiettes et voilà comment les lecteurs de l'*Indépendance belge* lisent avec plaisir et profit ces chroniques, que le public français peut savourer à son tour.

— J'ai déjà parlé ici, l'an dernier, de la publication de M. Gustave Robert : *La Musique à Paris*. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit une première fois : C'est que M. Robert juge avec conscience et sans passion et comme c'est un musicien consciencieux, ses opinions peuvent être acceptées comme l'expression d'un jugement sûr et éclairé. Mais en lisant son ouvrage, on est frappé d'une chose : c'est que nous sommes bien pauvres en France, aujourd'hui, en maîtres

symphonistes ; de loin en loin, quelque œuvre nouvelle émanée d'un musicien français apparaît... *rara avis* ! C'est regrettable.

Une partie bibliographique importante termine le volume ; elle contient une appréciation succincte, mais suffisante de tous les ouvrages français parus sur la musique et l'année écoulée.

Georges de Dubor.



Organisation coloniale et Fédération. — Une Fédération de la France et de ses colonies, par Emile Démaret. Préface par M. Etienne, député d'Oran, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies. Un vol. in-8, Giard et Brière, éditeurs.

« Dans cet ouvrage, une idée domine toutes les autres », dit M. Etienne, « la France doit être forte vis-à-vis des nations jeunes qui ont toutes les audaces, comme à l'égard des vieux Etats qui ne mesurent plus leurs ambitions ; et pour être forte, il faut qu'elle soit une grande puissance coloniale, comme l'Angleterre, comme la Russie, comme les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

« M. Emile Démaret examine les principaux systèmes de colonisation en prenant pour exemples trois grands pays colonisateurs. Il s'appuie d'abord sur l'histoire coloniale de l'Espagne pour combattre tous les systèmes d'assujettissement, et en particulier celui que l'on appelle système d'assimilation des colonies à la métropole.

« La prospérité des colonies anglaises le ferait pencher en faveur de l'autonomie coloniale s'il ne pensait qu'au-dessus des intérêts locaux il existe des intérêts généraux pour lesquels la centralisation est nécessaire parce qu'il y faut unité de vues comme unité d'action. C'est pourquoi il préconise une Fédération à l'exemple des Etats-Unis ou plutôt semblable à celle que poursuivent en Angleterre les impérialistes et M. Chamberlain.

« Au pouvoir fédéral, dit M. Démaret, il ne faut laisser qu'un seul souci : la défense, au point de vue militaire comme au point de vue commercial.

« Aux gouvernements locaux, il convient d'abandonner toutes les matières qui ne rentrent pas dans la compétence fédérale, en observant deux choses :

« 1° Qu'il faut favoriser la création de fédérations régionales : Fédération indo-chinoise, Fédération malgache, Fédération de l'Afrique centrale, Fédération de l'Ouest-Africain, Fédération de la Guyane-Antilles, Fédération de l'Afrique du Nord, qui seraient, avec la France, les puissantes assises de la Fédération Française.

« 2° Qu'il importe de doter chaque colonie d'une sorte de gouvernement représentatif où les intérêts primordiaux en présence doivent être représentés, comme ils le sont aujourd'hui dans les délégations financières algériennes.

« Ces intérêts sont de trois sortes : il y a d'abord l'intérêt de la métropole ; il y a aussi l'intérêt des colons ; il y a enfin l'intérêt des indigènes.

« Pour les deux premiers en présence et dans chaque colonie, la France reconnaîtrait l'existence de deux chambres ou conseils : une chambre ou conseil de colons, et une chambre ou conseil d'indigènes. La première serait l'expression de la civilisation moderne ; la seconde serait l'expression de la civilisation locale.

« Dans l'intérêt de la métropole, et malgré le contrôle des deux chambres ou conseils locaux, les gouverneurs, nommés par la France,

pourraient être des chefs absolus, en étant les dépositaires des pouvoirs de la République Française dans chacune de ses colonies.

« De telles idées méritent d'être examinées avec une sérieuse attention. Elles provoqueront assurément de très vives controverses ; mais il est bon qu'elles aient été formulées avec netteté et précision.

« Le livre de M. Démaret se recommande de lui-même par l'originalité des idées qu'il expose. Il est écrit avec sincérité, sobriété et talent. »

X...



Les Magloire, par Albert Boissière (Charpentier). — M. Albert Boissière ne s'était fait connaître jusqu'ici que par des vers, d'un art délicat et compliqué. Les lettrés les avaient en grande estime, mais on se figurait difficilement l'auteur de l'*Illusoire Aventure*, descendant des cimes solitaires et bleues où il jonglait avec les étoiles, pour écrire un roman d'observation, tiré de la vie, sincèrement et sans formules.

Cependant, depuis plusieurs années, Albert Boissière, dans la paix productive où il s'était exilé près de la mer, entassait romans sur romans. Le livre que vient de publier M. Fasquelle est un de ceux-là.

Tout s'y ressent d'ailleurs du cadre où il a été écrit. Au milieu des marins et des paysans, après quelques mois vécus dans la fruste nature, l'esprit voit plus simple et plus large, la phrase également se libère de vaines recherches et l'œuvre toute entière sent bon la franchise. Elle se présente avec la robuste santé et le visage appétissant sans apprêt des filles accortes des champs qui poussent sous le soleil avec les choux et les blés.

Dans *Les Magloire*, Albert Boissière nous conte l'histoire de la décadence d'une famille de paysans et voilà qui est certainement plus directement pris sur le vif, plus vrai que *La Terre* de M. Zola.

Les paysans de M. Albert Boissière sont évidemment remplis de vices et de passions brutales et l'auteur des Magloire ne les épargne pas. Ils nous montre dans toute leur vérité ces vices et ces passions, mais il le fait *sans parti pris*, dans l'exposé loyal de leur dure existence, toujours en lutte avec la terre.

C'est vraiment là une « étude de mœurs rurales », bien que l'auteur se soit sans cesse gardé de tout pédantisme scientifique.

Vous ne trouverez dans *Les Magloire* aucune dissertation indigeste sur les conditions sociales des travailleurs des champs, sur la part de fatalité que comporte leur état végétatif ou sur les tares de leur hérédité. Vous ne trouverez rien de tout cela et tout cela y est quand même, puisque, le livre fermé, vous aurez réfléchi à tout cela.

Un roman peut, il doit faire penser sans être ennuyeux. Il peut contenir bien des vérités qui ressortent naturellement du groupement des faits, sans que l'auteur fasse montre de vouloir apprendre quelque chose au lecteur qui n'a cherché dans son œuvre qu'une distraction.

Voilà ce qu'a admirablement compris Albert Boissière et ce dont je le loue sans restrictions.

Les caractères des Magloire, sobrement dessinés, ne sont jamais expliqués dans des gloses psychologiques qui arrêtent l'action et l'enchevêtrent de longueurs inutiles. Les personnages que nous

présente l'auteur se caractérisent devant nous par leurs actions. Le livre dont je vous parle et que j'aime pour sa concision et sa sobriété est tout en dialogue que le patois anime de son pittoresque.

Que M. Albert Boissière continue dans la voie où il s'est engagé et nous pourrons être assurés qu'il augmentera de quelques belles œvres l'apport déjà si précieux de nos romanciers dans la littérature contemporaine.

IVANHOÉ RAMBOSSON.



Bonaparte et les Bourbons. Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris, publiées par le comte REINACH. — (E. Plon).

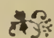
Tandis qu'à Londres, le comte d'Artois ourdissait bruyamment des intrigues vaines pour renverser le gouvernement qui s'établissait en France, le *Roi*, ménageant plus prudemment nos intérêts, s'efforçait de se créer un parti puissant et agissant. Il lui fallait, pour cela, être bien renseigné sur l'état des esprits. C'est pourquoi il avait, après quelques tentatives malheureuses, institué une sorte de comité dont Royer Collard fut le chef et, pour ainsi dire, un bureau de renseignements. Les agents qui en faisaient partie et dont les noms ont été si scrupuleusement tenus secrets qu'on les ignore encore aujourd'hui, adressaient au Roi une correspondance détaillée sur tous les événements qui leur paraissaient de nature à l'intéresser. On le savait amateur de nouvelles littéraires et théâtrales, lettré, un peu curieux de scandales, aussi les lettres de ses agents, outre le récit des faits politiques, contiennent-elles une foule de détails curieux et poignants sur les menus épisodes de la vie quotidienne. Ils savent, pour lui complaire, ne point reculer devant le mot gaillard et conter, souvent avec esprit, le dernier scandale. Leur verve satirique s'exerce tour à tour sur les vertus conjugales de Madame de Staël, le luxe et les désordres de la famille Bonaparte, le mariage de Talleyrand, la fin de Molé et mille autres incidents qui passionnent les esprits. C'est par là surtout que cette correspondance est intéressante, bien qu'elle abonde aussi en détails sur la situation politique et les tolérances des partis. On comprendra tout l'intérêt qu'offre cette publication, si l'on songe qu'elle a trait aux années 1802-1803, qui furent l'époque de la paix d'Amiens, de la rédaction du code civil, du retour des émigrés, l'aurore de l'empire.

La Renaissance catholique en Angleterre au XIXe. siècle, par P. THUREAU-DANGIN. — (E. Plon).

C'est au moment où le protestantisme semblait avoir définitivement triomphé en Angleterre que se produisit, vers 1830, un revirement soudain et fort inattendu vers le catholicisme. On vit, non certes tous les anglicans mais une partie d'entre eux, s'appliquer à retrouver l'un après l'autre presque tous les dogmes et presque toutes les pratiques dont leurs pères avaient mis, pendant trois siècles, tant de ténacité à se dépouiller. Manning constatait avec stupéfaction vers 1866, un mouvement si « contraire au vent et à la marée des traditions du pays » et il écrivait : « La polarité de l'Angleterre a été changée ; les ruisseaux qui coulaient du côté du nord coulent maintenant du côté du midi. » L'origine de ce mouvement n'est pas moins étrange que sa nature même. Ce fut à Oxford, dans un milieu très orthodoxe, qu'il prit naissance et l'un de ses promoteurs fut Newman, un descendant d'une vieille famille huguenote, *Vicar* de Sainte-Marie ; les premiers adeptes n'étaient rien moins que romanisants. M. Thureau-Dangin a étudié dans ses origines

et dans son développement ce mouvement dont les conséquences sont plus curieuses peut-être que graves. Il y a trop d'indépendance d'esprit en Angleterre, trop de haine et de subordination, un concept religieux trop différent de celui qu'impose l'Eglise romaine pour que le catholicisme puisse jamais y renaître de façon efficace. Nous assistons à une évolution plus superficielle que ne le pense l'auteur et plus limitée aussi; le terrain est peu propice au papisme dans la patrie de Cromwell. Mais l'histoire qu'il en fait n'en est pas moins intéressante et sera certainement une révélation pour le public français; les acteurs qui sont des esprits de premier ordre, le cadre qui est la vieille université d'Oxford avec ses traditions bizarres, ses mœurs antiques, le drame qui met en jeu des idées les plus hautes et amène les crises les plus poignantes, tout contribue à donner à ce récit un intérêt très vif et un grand intérêt.

E. Rodocanachi.



A la Façon de Barbari, par George Auriol.— Ernest Flammarion, éditeur.

M. George Auriol nous apprend qu'il voulût emménager au 129 de la rue Alfred Stevens : — « Je suis littérateur, journaliste, si vous « aimez mieux. » — « Journaliste, glapit la concierge, il ne faut pas « de ça ici — Pas de journalistes, pas d'artistes! Pas de musique, « pas de machines! — Oui, oui, dit-elle, autrefois on faisait les nou« velles à la main, mais le progrès a marché depuis, et je sais très « bien que maintenant on les fait à la mécanique. »

Je pense que cette vénérable concierge, sous une forme naïvement humoristique, définissait au mieux la morne gaieté de ces conserves d'éclats de rire qui s'avarient aux bibliothèques des gares, et qu'on oublie dans un coin de wagon. La poursuite forcenée des incohérences inédites, la tranquille férocité de la blague, la recherche patiente de l'absurde dans la louphoquerie, aboutissent péniblement à mettre bas des petites farces estropiées et difformes.

Ah! pourquoi les « Auteurs Gais », véritables Portugais des Lettres, sont-ils gais toujours, toujours ?

J'apprends qu'ils se doivent prochainement syndiquer pour l'exploitation des rates et la défense de leurs intérêts : je souhaite que l'un d'eux ait le courage de proclamer le droit de tous à la tristesse bienfaisante, à l'heureuse mélancolie. Qu'il délivre ses frères martyrs, esclaves du Rire et de la gaieté quand même, et que ces Hommes, qui rient deviennent enfin des hommes libres!

Et il me semble que M. George Auriol pourrait assumer ce rôle d'émancipateur attendu.

Délicieux conteur de noëls, peintre pittoresque des auberges flamandes chères à Rimbaud, et des jolis cottages anglais, M. Auriol est un écrivain très sûr qui sait se complaire dans la notation minutieuse des choses et des gens, dans les à-côtés de sa fable.

Pourquoi faut-il que ses heureuses qualités aillent si vite s'enliser dans l'ornière des *jokes* et des *zwanzes* ?

Hélàs! C'est que M. George Auriol se souvient à temps qu'il est un auteur gai — et il se dépêche d'être drôle...



Lettres à l'étrangère. — Calman-Lévy, éditeur.

Le lundi 24 août 1835, Balzac écrivait à Mme Hanska : « Walter Scott écrivait deux romans par an et passait pour avoir du bonheur dans son tra

vail ; il étonnait l'Angleterre. Cette année, j'aurai produit : 1° Le *Père Goriot* ; 2° Le *Lys dans la vallée* ; 3° Les *Mémoires d'une Jeune mariée* ; 4° *César Birotteau*. J'aurai fait trois livraisons d'*Etudes de mœurs* à Mme Béchet, et trois livraisons d'*Etudes philosophiques* à Verdet. Enfin j'aurai achevé le troisième dixain et *Séraphita*. Mais aussi, serai-je vivant ou avec ma raison en l'an 1836 ? J'en doute. Parfois, il me semble que mon cerveau s'enflamme. Je mourrai sur la brèche de l'intelligence. Ces efforts-là ne me sauvent pas encore de ma crise financière..... »

Et de 1833 à 1842, c'est le tragique récit des efforts gigantesques de ce galérien de la pensée. Le génie, créancier farouche, exige chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, et l'homme inconscient croit lutter pour quatre mille ducats. Au sortir de son labeur effroyable, les êtres par lui créés le harcèlent et le poursuivent, la fièvre des travaux projetés s'empare de ce géant qui ne peut connaître le repos, et il mêle à l'envoi de « mille fleurs d'âme et d'affection », l'ardente confession de ses espérances d'auteur dramatique, de ses ambitions politiques, de ses conceptions financières.

Comment ne pas être ému par la tendresse passionnée de certaines lettres, des billets de Genève et de Vienne, par exemple, alors qu'on devine l'énergie et la vitalité de cet amour qu'il faisait taire jusqu'à l'étouffer, pour assurer, dans la nuit qui venait, l'enfantement prodigieux de son cerveau !

Ces lettres à l'étrangère, qui semblent des appels de délivrance, des cris de joie contenue et douloureuse, ou des hymnes calmes et sereins, marquent mieux que toute critique la pauvreté morale de certains divertissements épistolaires. Il y a loin des lettres à l'Etrangère aux lettres à une Inconnue.

Les Lendemains d'aujourd'hui, Michel Provins. — Ollendorff, éditeur.

C'est dix ans, six mois, deux heures, après la divine aventure ou la rencontre banale. Ce sont des amants qui se souviennent à cœur reposé, des heures et des entretiens, et qui apprennent à connaître, par l'amertume des lendemains, que le plus beau jour de la vie est presque toujours la veille.

Ils ont, du moins, ne s'aimant plus, la joie délicate de pouvoir se dire comment et pourquoi ils s'aimaient. Et Michel Provins semble goûter un malicieux plaisir à les faire se prendre au piège de leurs paroles, à les reconduire par les sentiers élégants des badinages sceptiques jusqu'aux clairières délaissées où le temple de l'amour tombe en ruines. Les amants tressent alors, sous les répliques gouailleuses et les reproches ironiques, la guirlande défraîchie des vieux souvenirs. Le charme le plus sûr de ces fêtes galantes d'arrière-saison semble fait de la mélancolie des émotions disparues, les jubilés d'amour ont toujours un peu de la tristesse des bouts de l'an.

Et les femmes de M. Michel Provins semblent être les petites sœurs « dégénérées, mais trop assagies » des frivoles « chère madame » de M. Maurice Donnay — qui, elles, trouvaient les journées trop courtes, et n'avaient pas le temps de se souvenir.

La Fauve, roman (mœurs de théâtre), par J.-H. Rosny. — Editions de la *Revue Blanche*.

Le rapprochement du titre et du sous-titre de ce roman est de nature à créer une fâcheuse équivoque : il s'agit, en vérité, de la *Fauve* passion, et non point de la fauve de telle ou telle ménagerie artistique. Il y est question des mœurs de théâtre, mais ce sont, toutefois, d'excellentes mœurs.

Il est vrai que les premières pages nous restituent la vie ardente de l'ancien Théâtre Libre (de la rue Blanche). La fièvre de l'art y purifiait tout, les comédiennes y étaient presque chastes, et Monsieur Antoine, qui n'était encore que Buonaparte — avant Cambronne — se portait garant, en termes amènes, de la vertu de sa pensionnaire, Mademoiselle Samy. Ce qui fait que Monsieur Charles de Latorel, gentilhomme picard et auteur dramatique, s'éprenait sur l'heure de cette jeune comédienne encore vierge et déjà martyre de son art.

Samy? Il me semble que nous la connaissons, elle et ses sœurs. Petites filles qu'énerve le ton doctoral des Beaux Messieurs du Conservatoire, dédaigneuses du métier qu'elles ignorent à cause de l'art qu'elles devinent, toutes d'instinct et de bonne volonté, désemparées devant l'obscurité de telle scène à jouer, affolées par la disparition des vieilles formules commodes, elles se réfugient dans une sorte d'enthousiasme forcené, fait de clairvoyance et d'incompréhension. Prêtresses d'un culte dont elles ne savent point les rites, elles cherchent dans une inspiration confuse et douloureuse le sens vrai de la grande scène du deux, et donnent une interprétation surnaturelle aux formules les plus banales de la politesse scandinave. Ridicules quelquefois, admirables un peu tout le temps, elles sont presque toujours touchantes, parce qu'elles aiment ardemment, parce qu'elles jouent en aimant, comme Saint-Bonaventure voulait qu'on lût, jusqu'à psalmodier en litanies la tirade la plus vulgaire, et jusqu'à s'inquiéter des causes quand elles ont trouvé leurs « effets. »

La Samy de MM. J.-H. Rosny, encore qu'elle ait « une conception quasi-chinoise de l'Univers, très positive, seulement un vague élan vers Dieu », semble un peu trop facilement délivrée de tous ces jolis ridicules, de ces tares nécessaires, de ces idiotismes de métier, qui la feraient à nos yeux plus vraie et plus humaine. Mais c'est à dessein que les auteurs de Vamireh ont voulu purifier et idéaliser cette Samy, qui se dresse comme une tige saine et robuste, plante d'amour et de vie, jusqu'au cœur inquiet et tourmenté de Charles de Latorel. Aristocrate et intellectuel, se croyant par la force de ses idées libéré des liens et des traditions de sa caste, et des lois conventionnelles de son milieu, cependant aussi mal à l'aise dans la vie que dans les coulisses d'un théâtre, il veut tenter, du moins, de vivre la vie réelle, de « vivre la vie de tous les hommes avec leurs peines et leurs joies ». Et c'est pour cette fin qu'il s'efforce d'aimer : il aime, mais son amour n'est fait que de brutalité et de réticences. Il regarde douloureusement cette passion qui l'étonne, cherche à la justifier et à l'expliquer. Elle rampe et enveloppe Samy, tente de s'élever, s'épuise en efforts sincères — et bientôt agonise dans le mensonge. — Et c'est là le drame qui devait nécessairement retenir les Rosny bien plutôt que l'étude des mœurs théâtrales. Samy et de Latorel s'aimant, ces deux forces naturelles s'enlaçant avec une fauve énergie, essayant de vivre d'une sève commune, l'une par l'autre, dans le dédain des règles et des conventions sociales — et pendant que Samy croît et s'épanouit, force libre et majestueuse, dans la communion de l'art et de l'amour, de Latorel, force contrariée et anémiée, esclave de son monde et de sa race, retombe lamentablement, mendiant une rupture que les siens lui imposent et qu'il désire secrètement, et désespère de pouvoir jamais « vivre la vie ».

Mais je ne vois guère ce que ce drame peut gagner à se jouer entre les portants d'un petit théâtre, dans les appels du régisseur, les « en scènes pour le deux », les « mon petit », etc., etc. On m'assure que, pour des raisons que j'ignore, il ne pouvait en être autrement... C'est tant pis : le vigoureux talent des Rosny semble mal à l'aise dans la pauvreté étriquée des décors, et ne peut se satisfaire, par exemple, de la peinture minutieuse du travail des répétitions théâtrales. Il lui faut

le plein air et la libre expansion. Nul n'a plus fortement qu'eux traduit les lois de l'universelle harmonie des forces naturelles et des puissances vitales. Dans la forêt, alors que Samy va se donner... Ils s'identifièrent doucement : les hêtres poussèrent dans leurs âmes parmi des mousses étoilées, la sève du sapin aromatisa leurs désirs éperdus, un très doux vertige se creusa par les ravines, par l'assaut trapu des broussailles, par la fièvre des eaux stagnantes. Elle fût très éprise, se confondant avec la vie des plantes en elle... C'est là, nous semble-t-il, qu'il faut souligner la marque la plus profonde et la plus originale de l'œuvre déjà considérable des Rosny, qui emprunte une si vigoureuse saveur à l'alliage inattendu d'un naturalisme exalté jusqu'aux formes romantiques, et d'une sorte de lyrisme scientifique.

HENRY SAILLARD.



Orages du cœur, par ANDRÉ VALDÈS. — Chez Flammarion.

« Roman de mœurs », porte l'ouvrage comme sous-titre. Diantre ! Quelles mœurs : une mère prostituée qui commence par faire violer sa petite-fille par son propre amant et finit par la jeter dans les bras du père de la pauvrette... Mais, quoi ! Le roman est rempli de passages dramatiques, il est bien écrit ; les péripéties y succèdent aux péripéties. Et, à la fin, la vertu — car on y trouve même de la vertu — est récompensée, et le vice (qu'on y trouve encore bien davantage) est puni : que vous faut-il de plus ? — Lisez cet ouvrage, amateurs d'émotions fortes ; mais ne le prêtez pas à vos petites demoiselles.

La chasse au mariage, par HEMMA PROSBERT. — Chez Flammarion.

Tante Rose, vieille fille un peu naïve, douée d'un cœur excellent. aime maternellement son neveu, capitaine de dragons. Elle désire vivement le marier, et il s'y prête volontiers. De là des intrigues assez banales, dans un cadre bourgeoisement prosaïque, d'où se dégagent deux caractères de jeunes filles extrêmement bizarres. Après quelques péripéties, l'une des rivales tue l'autre, qui est immédiatement vengée par un infortuné muet, lequel, cet acte de justice accompli, va se noyer. Ainsi finit l'histoire.

Ce roman (dont la lecture peut être permise à tout le monde) ne laisse pas d'être intéressant. Outre de remarquables descriptions, l'auteur y montre une certaine imagination, mais sa plume révèle parfois de l'inexpérience.

La Force, par PAUL ADAM. — Chez Ollendorf.

Ce roman, où se trouvent racontées les impressions d'un soldat qui prit part aux guerres de la première République et de l'Empire, ne ment pas à son titre : il est en effet d'une incontestable puissance. L'auteur ne décrit point la guerre d'une façon conventionnelle ; son héros, qui est officier de cavalerie, sent fréquemment le cuir et le poil mouillé. Les personnages sont curieusement dépeints, avec leur sincère passion pour la gloire et leur puérile et naïve imitation de l'antiquité ; le portrait de l'Empereur, au troisième plan, est très adroitement esquissé ; certaines conversations, notées avec le plus grand soin, ressemblent à un pastiche : tout cela a dû demander à l'écrivain beaucoup de travail et de recherches. Mais il use et il abuse du procédé qui consiste à décrire en accumulant les détails ; qu'il raconte la capitulation d'Ulm, qu'il rapporte les propos des soldats, qu'il retrace les derniers moments de son héros, on retrouve toujours, particuliè-

rement dans la description des batailles, le même procédé, renouvelé de Stendhal, mais employé avec moins de sobriété et de maîtrise. Il n'y a pas une vue d'ensemble, ce sont de menus faits mis bout à bout, et, quelque adresse que le romancier témoigne dans le choix et la disposition de ces faits, le lecteur finit par en être las. Loin d'être ébloui par ce défilé d'images rapides et innombrables qui passent sous ses yeux, il en est plutôt accablé, et le roman lui produit l'effet d'une longue, lourde et studieuse compilation. Le style contribue à renforcer cette impression. Il est puissant, mais pénible, heurté, inégal, confus. Ce qui manque donc à l'auteur, ce n'est ni l'imagination, ni les idées, ni la puissance de travail, mais la mesure, l'harmonie, et, à proprement parler, la pureté classique.

Mémoires d'une petite Fiancée — Marie-Adélaïde, Duchesse de Bourgogne; par Marcel Dhanys. — Chez Ollendorff.

L'auteur de ce volume est tout simplement entrain de se créer une place parmi les meilleures de notre temps, et parmi ceux qui resteront. Marcel Dhanys s'est fait une spécialité de reconstituer les mœurs et le langage des jeunes filles des deux derniers siècles, et il y est passé maître. Les *Souvenirs d'une bleue, élève de Saint-Cyr*, qui parurent, sans nom d'auteur, il y a quelques années, sont un véritable petit chef-d'œuvre : je le dis sans flatterie, car c'est l'avis de toutes les personnes compétentes. Les *Mémoires d'une petite fiancée*, que Marcel Dhanys vient de nous donner après plusieurs autres ouvrages analogues, continuent la série, en nous introduisant cette fois dans un monde tout à fait supérieur : la cour du Grand Roi. La « petite fiancée » dont il s'agit n'est autre, en effet, que la future Duchesse de Bourgogne, cette princesse de Savoie, originale et d'humeur joyeuse, qui fut le dernier sourire d'un règne assombri, et qui mourut si jeune, quelques jours avant son mari, laissant le trône de France à un Dauphin de deux ans.

Marcel Dhanys suppose qu'au moment de quitter Turin et sa royale famille pour venir à Versailles retrouver le fiancé à qui la volonté de Louis XIV la destine, Marie-Adélaïde se met à écrire ses mémoires — ou plutôt son journal, car ses pages sont censées écrites au jour le jour. Du 2 octobre 1696 au 31 décembre 1697, la princesse enregistre ses faits et gestes et ceux de son entourage, ses observations, et note les impressions qu'elle éprouve. Peut-être trouvera-t-on un peu bizarre que cette petite fille de onze à douze ans éprouve certaines de ces impressions, et raisonne parfois comme une grande personne. Car son journal est un singulier assemblage d'opinions réfléchies, mûries, et d'idées enfantines. Je sais bien que Marie-Adélaïde, étant Italienne, devait être précoce ; que d'ailleurs les jeunes gens des deux sexes de ce temps étaient beaucoup plus avancés, à âge égal, que ceux de notre temps. Il n'importe ; nous acceptons difficilement que la philosophie et la logique se fassent trop sentir dans les discours et les actes d'une « jeunesse » de douze ans. Peut-être trouvera-t-on aussi que l'auteur a un peu abusé des formules de style spéciales à la fin du XVIIe siècle. L'adverbe *fort*, dans le sens de *beaucoup*, revient trop souvent, et aussi l'adjectif *nonpareil*. L'emploi du passé défini y est trop fréquent. Ces réserves faites, il convient de reconnaître le mérite réel de la reconstitution que Marcel Dhanys nous présente. Il y a dans ce volume une infinité de petits passages charmants, qui vaudraient d'être lus et relus rien que pour eux-mêmes. Ceci, par exemple (il s'agit des préparatifs de départ de Marie-Adélaïde, lorsqu'elle quitte sa famille. Elle a dû abandonner tout son petit mobilier d'enfant. Elle a fait présent à sa sœur cadette de ses oiseaux) « et aussi de mes poupées, car je les lui ai données, toutes, excepté bien entendu Violaine. Je l'emporte avec moi, je l'ai cachée au fond d'une caisse ; cela m'eût fait beaucoup trop

de peine de me séparer de ma chére Violaine. » — Pauvre petite fiancée! Déjà, tu réserves un amour, alors que tu attends l'amour conjugal. Combien de tes grandes sœurs, et non pas des princesses! sont obligées, hélas, de faire la même réserve. Le Rêve — ou mieux le songe — de la Princesse, à Versailles, la première nuit qu'elle y passe, est d'une tristesse cruelle. Pauvre petite! Avoir, à cet age, de tels cauchemars !

En résumé, les *Mémoires d'une petite fiancée* doivent prendre place dans les bibliothèques des penseurs, des curieux, et de tous ceux qui veulent, par un regard sur les siècles passés, échapper quelques instants aux préoccupations amères de l'heure présente.

Les Quotidiennes, par Alexandre Hepp. — Chez Flammarion.

Il est toujours dangereux, pour un journaliste, de publier en volume les articles d'actualité qu'il a fait paraître, au jour le jour, dans le courant de l'année. Rien, en effet, ne vieillit plus vite que les « instantanés » qui sont tant à la mode aujourd'hui. M. Alexandre Hepp se tire de cette épreuve avec assez de bonheur. Il faut le louer de n'avoir pas modifié après coup ses *Quotidiennes*; c'est cela surtout qui fait l'intérêt du volume. On n'y trouvera ni une vue d'ensemble des événements, ni un jugement approfondi des hommes; il est vrai que ces défauts sont presque inévitables: ils appartiennent au genre plutôt qu'à l'écrivain. Ce qui appartient bien en propre à l'auteur, et ce qui conserve quelque vie à ses esquisses, c'est sa sincérité, sa passion facilement émue et, par suite, quelquefois mal informée et son style clair, encore qu'un peu hâtif. Mais ce livre est surtout intéressant par la leçon de sagesse qu'il nous donne involontairement. Tous, au cours de cette année 1898, nous avons porté des jugements prématurés, et si chacun de nous avait écrit ses *quotidiennes*, il y pourrait relever comme ici, après coup, bien des erreurs, toutes sincères, et rien ne démontrerait mieux que cet examen de conscience qu'il faut réserver son jugement et qu'il importe autant d'avoir l'esprit patient que de l'avoir droit.

Les arts de la vie et le règne de la laideur, par Gabriel Mourey. — Chez Ollendorff.

Ce petit volume se compose, comme le titre l'indique, de deux parties bien distinctes. La première contient le texte d'une conférence prononcée à la fin de l'année dernière dans quelques cercles artistiques de Belgique. C'est un bon travail de vulgarisation. L'auteur fait l'historique du récent mouvement de renaissance, de l'art appliqué en Angleterre; et en profite pour recommander l'amour et le culte de la beauté dans la vie quotidienne. Les idées qu'il défend, justes d'ailleurs, sont déjà connues. Mais il importe de les répandre, et lorsqu'elles sont clairement et sincèrement exprimées, comme c'est ici le cas, on ne peut qu'applaudir l'écrivain qui s'efforce de le faire. La seconde partie, que M. G. Mourey nous donne comme étant le résumé de la doctrine d'un de ses amis, critique d'art *in partibus* (sic), est d'un tout autre style. L'auteur est évidemment épris du beau avec sincérité; il le proclame avec une fureur naïve, comme une sorte de défi. On trouve dans sa déclamation, car c'en est une, au milieu de beaucoup de lieux communs, des idées justes, mais qui gagneraient à être exprimées plus simplement. C'est l'œuvre un peu confuse d'un homme sincère et passionné.

Alfred Muteau.



Un second mariage, par Jean Sigaux (Flammarion).

Auteur de pièces de théâtre et de romans remarquables par la délicatesse et l'intensité, M. Jean Sigaux, sous le titre de *Second mariage*,

vient de publier certainement sa meilleure œuvre. C'est un livre d'une grande simplicité d'exécution, où s'agitent les intérêts du plus palpitant des problèmes sociaux : la situation de l'enfant après le divorce. Alphonse Daudet dans *Rose et Niette* nous avait peint l'angoisse du mari divorcé, recevant la visite de ses filles, qui vivaient avec sa première femme remariée. Ici, c'est le rebours : le mari est remarié, sa fille Thérèse vit avec lui et va voir sa mère régulièrement. Elle aime sa mère et ignore à quel point elle a été coupable. C'est son père qu'elle condamne. Elle refuse même d'épouser son cousin, pour ne pas déplaire à cette Hélène, à cette mère volage et insignifiante, sœur d'Ida de Barancy. Or, un jour Thérèse comprend tout en voyant Hélène au bras d'un homme qu'elle va épouser, Mourois, l'associé de son père, leur ennemi à tous. Alors, la pauvre fille, désillusionnée, entre au couvent.

Tel est le thème. Comme conception, c'est supérieurement présenté. Le plan est parfait et tout s'y tient dans un équilibre très expérimenté. Aucune digression, tout marche au but avec une rapidité d'intérêt qui ne languit pas. C'est sobre et complet. Les scènes sont émouvantes, d'une incroyable variété et d'un ton extrêmement juste. Et puis, ce qui est rare, c'est un livre que tout le monde peut lire et qu'on peut laisser entre les mains des jeunes filles. M. Sigaux a déployé là beaucoup de talent, un talent d'observation très net, une sûreté de psychologie irréprochable. C'est de la vie, cela sent la vie, on a connu tout ce monde, ils sont pris dans la réalité et surprenants d'exactitude. Sans les chercher, l'auteur atteint l'émotion, la tendresse, le naturel. Il n'a pas visé le style. Il écrit comme le bon esprit dont parle La Bruyère : *raisonnablement*, mais fortement. On lira avec le plus grand plaisir ce beau drame de famille, qui est le premier de la série que se propose de publier M. Jean Sigaux.

Le Valet de ferme, par Baptistin Bonnet, traduction d'Alphonse Daudet (Dentu).

J'ai toujours pensé que le meilleur moyen d'écrire quelque chose de senti, c'était d'écrire ses impressions personnelles. Au lieu de se torturer l'esprit à trouver des romans et des situations, on aurait plus de chance d'émouvoir, en racontant ses sensations de jeunesse, ses souvenirs d'enfance. Pour peu qu'on ait le don d'exprimer, on est à peu près sûr de faire quelque chose de vivant. La vie de chacun est intéressante et peut offrir la matière d'un récit. Baptistin Bonnet, paysan provençal, ne s'est pas dit tout cela, il en a eu l'intuition. Il a vécu à la campagne, du travail de ses mains, et, au jour le jour, pour son plaisir, il a écrit ce qu'il faisait, ce qu'il voyait, ce qu'il souffrait. Son premier volume *Vie d'enfant* eut, on s'en souvient, un beau succès. Alphonse Daudet, épris de cette production instantanée, inconsciente et superbe, a traduit l'œuvre de Bonnet. C'est le second volume, qui vient de paraître, que nous voudrions aujourd'hui signaler.

« Voici le second volume de Baptistin Bonnet, écrit Léon Daudet dans sa préface. Ces mémoires d'un *Valet de ferme* surprendront et charmeront à n'en pas douter les admirateurs du lyrisme naturel, de la grâce et de la beauté savoureuse, comme les avait surpris et charmés le premier volume, *Une Vie d'enfant*.

« Dans ce renouveau de la littérature d'oc, qui compte tant de talents remarquables, Baptistin Bonnet a tout en tête sa noble et grande place, bien personnelle, et son originale puissance d'évocateur, qui tenterait certainement la critique de Sainte-Beuve, s'il existait encore parmi nous.

« Ce qui fait le charme de ces récits courts, ce qui transportait mon père d'enthousiasme, c'est leur sincérité, leur bonhomie puissante. *Les Semeurs*. *Les Cabrians*, *Les Blés*, *Les Foins*, *La Traversée du*

Rhône, La Tronade, autant d'inoubliables tableaux, doués du rythme, d'une harmonie profonde et mystérieuse, qui laisse à penser que l'âme de Bonnet, toute jaillissante et spontanée, vient de loin, de la plus pure source, nous rapporte en les renouvelant la fraîcheur, la noblesse des temps inimitables ».

Un tel éloge pour ceux qui ont lu Bonnet, ne paraîtra pas exagéré. Ces deux volumes sont de tout à fait premier ordre. C'est l'œuvre d'un grand artiste, auquel on ne peut comparer que Mistral. Aucun livre ne nous a donné une telle évocation de la Provence, une pareille couleur de terroir, une intensité d'émotion si inattendue, si retentissante, si simple. J'ai été, pour ma part, bouleversé par cette lecture, et je n'ai pu m'empêcher de le dire à l'auteur. Il m'a fait revivre mon pays, l'âme même de cette adorable Provence, aux soleils fondants, aux rocs calcinés, aux collines d'ardoise rose, l'inoubliable Provence après laquelle nous soupirons en exilés, comme les Hébreux au bord des fleuves de Babylone.

Bonnet incarne son pays ; il l'a aimé à l'adoration, il l'a dans les moëlles et dans l'âme. Aussi les souvenirs abondent sous sa plume avec les mœurs, les coutumes, les images, les comparaisons, les paysages de là-bas, avec des larmes, des regrets, tous les sanglots du passé, toutes les délicieuses angoisses d'un inguérissable amour. Ces livres de Baptistin Bonnet sont de purs chefs-d'œuvre, d'une saveur qui rappelle directement Théocrite. Bonnet écrit en prose ; et c'est un grand poète. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à le lire, je ne dis pas dans le texte, mais dans la traduction française, qui est celle d'un maître.

Ce ne sont pas des impressions, des descriptions imaginatives ou sensationnistes ; ce sont des récits d'âme, des confessions de cœur ; cela vient du fond de l'être même ; de là cette étonnante vibration.

J'entends encore les exclamations d'enthousiasme d'Alphonse Daudet parlant de ce paysan poète. Ah ! qu'il avait raison de l'aimer, ce modeste grand artiste qui a écrit simplement sa propre vie et qui nous a fait pleurer.

Que dire de pareils livres qui vaille ce qu'ils méritent ? Un seul mot : lisez-les, relisez-les. Ce sont des œuvres supérieures qu'on n'oublie plus jamais.

N'y touchez pas ! par Jacques des Gachons (Société Française de Librairie).

M. Jacques des Gachons nous a donné là un fort joli roman, d'une saveur toute juvénile et d'une qualité qui devient de plus en plus rare : la naïveté. Les types sont vivants, attachants, point ennuyeux, mais observés. Une jeune femme s'ennuie en province, dans la société d'un monotone mari prosaïque. Elle écrit à un auteur illustre et s'éprend romanesquement de lui. Dans un voyage qu'elle fait à Paris, elle va voir son idole. Sa désillusion est cruelle. Il est entreprenant, cynique, brutal. Elle le méprise et n'a plus pour lui que de l'horreur. Elle revient intacte et guérie, en province, dans sa petite ville où elle se remet à aimer son mari. Tel est le sujet.

M. Jacques des Gachons l'a traité, avec une souplesse, un instinct, une délicatesse infinis. C'est un petit roman sans prétentions, mais délicieux. Aucun effet, aucune rhétorique, aucune exagération de facture. C'est senti et rendu tel quel, avec une âme tendre, inconsciente et jeune. Ce livre est plein d'un talent essentiellement naturel, qui n'a rien d'appris et qui est la vie même.

L'otage, par Charles Foley, librairie Perrin. — Les éditeurs ne veulent pas de livres de nouvelles, sous prétexte que les nouvelles ne se vendent pas. Maupassant est le seul auteur dont les courts récits

ravissent le public. On comprend cette antipathie des éditeurs contre les nouvelles. Les médiocres sont vraiment trop faciles à faire, et c'est pour cela qu'il y en a si peu de bonnes. M. Charles Foley est un spécialiste de la matière. *L'otage* n'est pas un recueil banal, c'est un livre très émouvant sur la Révolution Française. Ces histoires sont des pages d'histoire, la Révolution, la Terreur, la Vendée, etc. Le premier récit qui ouvre le livre est admirable; j'ai rarement lu quelque chose d'aussi émotionnant. Mais il faudrait toutes les citer, *la citoyenne Carier*, *le petit tambour*, *une visite au Temple*, *le Mayençais*, *une prière*, *la clarinette* et tant d'autres récits énergiques, trempés de larmes, d'une sensibilité profonde. M. Foley a fait là un livre qui a l'attrait de l'histoire et le charme du roman. Son talent de conteur n'avait jamais été si brillant, si vif, si délicat. Ce volume mérite d'être signalé à tous ceux qui aiment les nouvelles bien faites, qui sont, en somme, des romans en raccourci.

Officier de fortune. Par Xavier de Ricard.— Montgredien, éditeur.
La mode Directoire envahit le théâtre et le roman, comme aux beaux temps de Madame Angot ou d'Ange Pitou. De là à l'épopée impériale il n'y a qu'un pas. Ce siècle vieilli revient à ses premiers souvenirs de jeunesse. M. Xavier de Ricard a été lui aussi attiré par cette époque de bravoure libertine et de madrigal militaire. Il connaît à fond sa révolution, son directoire et ses guerres bonapartistes. Il a de vastes projets de romans, trilogie ou tétralogie, et je crois qu'il mènera son dessein victorieusement, car il a les dons nécessaires à l'exécution brillante. Son *officier de fortune*, le premier volume de la série, est un livre fort attachant, qui se passe au Palais-Royal et dans un paysage nocturne des bords de la Marne. C'est un roman d'aventures historiques, de « potins » politiques et de mœurs militaires. Un jeune homme, frais débarqué à Paris sous le Directoire, est entraîné dans une conspiration, après avoir subi le charme amoureux de la belle Madame de Saint Huberti. Le récit est entraînant, bien conduit, dialogué avec feu et facilité, étudié et dosé avec beaucoup de tact. M. Xavier de Ricard me semble né pour écrire de bons romans historiques, où je crois qu'on peut avoir du talent. L'auteur *d'officier de fortune* a l'imagination riche et il aime la vie, le fait vrai, l'observation, l'allure naturelle des choses. Il est très capable de nous donner d'excellentes résurrections du passé. Cet *officier de fortune*, j'en suis convaincu, fera fortune.

Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord, par Louis Vigouroux— Ce volume est une vaste enquête complète, détaillée, infiniment intéressante, sur l'organisation du travail aux Etats-Unis et sur les rapports entre ouvriers et patrons.

Les ouvriers constituent aux Etat-Unis une immense corporation, un syndicat englobant tous les métiers.

Il y a d'abord l'union locale (syndicat professionnel, adhérents du même métier).

2° l'Union nationale (fédération de plusieurs unions locales limitées aux Etats-Unis).

3° Unions internationales (Fédération de plusieurs unions locales dont l'action dépasse les Etats-Unis).

Il y a aussi, comme organisation synthétique et direction des rapports réciproques entre les divers genres de métiers ;

L'Union centrale du travail (Fédération de métiers distincts (Boston) ;

La Fédération du travail de Massachusseth ;

La Fédération Américaine du Travail, qui fonctionne partout. C'est la grande assemblée formée par les délégués unionistes.

Enfin d'autres associations particulières à diverses industries (association amalgamée du fer et de l'acier) qui a mis en vigueur le Contrat collectif du travail.

L'auteur expose dans son dernier chapitre les conclusions de son livre.

L'association des forces ouvrières a considérablement amélioré la condition des ouvriers par *l'encouragement de la diminution des salaires* l'acceptation de la journée de 8 heures, la prohibition du travail des enfants, l'entente sur une échelle des salaires, les secours d'argent des syndicats à leurs membres.

Il y a aujourd'hui en Amérique une véritable entente, une sorte de *contrat* admis entre patrons et ouvriers.

Politiquement, les revendications ouvrières sont restées à peu près en dehors des exigences et des théories politiques.

L'auteur abonde en documents. C'est un répertoire de faits, qui ont une grande éloquence. Il montre la création l'organisation, l'utilité, le but des associations ouvrières, le mécanisme de ces grandes forces sociales, leurs luttes, leurs efforts, leurs progrès. Il a tout vu, tout consulté, tout noté. C'est un investigateur à qui rien n'échappe. Des faits ! rien que des faits ! Il s'est rendu compte de tout, et il ne quitte son sujet que quand il l'a éclairci et épuisé. Ses ressources d'information sont surprenantes.

Il est renseigné comme s'il avait passé sa vie en Amérique. On voit qu'il est maître de sa matière, à la rapidité, et à la facilité de son assimilation. Il y a là un travail de recherches considérables. L'auteur ne s'arrête pas à discourir, pas de théories, pas de raisonnements ni d'appréciations inutiles. C'est un livre scientifique, de méthode rigoureuse.

Ces pages font passer devant nos yeux l'état social ouvrier de l'Amérique du nord, et le lecteur dégage lui-même ce que ne dit pas l'auteur : la *psychologie de l'ouvrier américain*, si différente de celle de l'ouvrier français, que ce livre pourrait servir à magistralement dessiner. Ce volume est une moisson faite par un esprit qui voit vite, qui voit juste et voit complet. Une pareille documentation n'avait pas encore été faite. C'est un ouvrage de grande valeur, à garder et à consulter.

A. Albalat.



Les demi-solde, par Georges d'Esparbès. — Ernest Flammarion, éditeur.

Personne mieux et plus que Georges d'Esparbès n'a su faire revivre un temps avec ses passions, ses regrets, ses espérances, ses défauts, et ce caractère puisé dans des faits de guerre, tous appartenant sur l'heure à la légende et à l'épopée. Les vieux soldats de Napoléon après l'Empire, les demi-soldes, ont, un à un, par leur allure, par leur parole, par l'impatience et la révolte contre la banalité, le terre à terre de la Restauration, précipité les événements, mais après avoir renversé le Roi, antithèse de leur Empereur, ils se sont trouvés ensevelis avec lui, s'étant épuisés dans un dernier effort pour ébranler le régime ennemi. Georges d'Esparbès, il semble, a vécu avec les demi-solde. Sous sa plume ils parlent, ils agissent en chair et en os. Quel merveilleux évocateur, quel vieux troupier que ce jeune écrivain dans l'âme duquel résonnent tous les bruits lointains des chevauchées de la gloire.

LA MODE

Il faut espérer que la maudite affaire ne suit point les belles dames dans leurs villégiatures. La vie serait intolérable à la plage, aux villes d'eaux où l'on se coudoie, où l'on est chaque jour en relations forcées Je sais bien que telle, qui avait accoutumé d'aller à Cabourg, se rend cette année à Royan pour ne point rencontrer telle autre, mais généralement on se risque à ne point déranger ses habitudes dans l'espérance que le vilain écho du Syndicat saura se taire ; qu'il prenne ses vacances lui aussi !

Et on emporte de ravissantes toilettes, et on se promet d'être la plus adulée, et on félicite le couturier qui vraiment, comme toujours s'est surpassé.

Je vous croque au galop d'adorables modèles.

1° Une toilette foulard crèpe bleu à jolis dessins blancs. Une première jupe en filet chanvre brodé d'une grecque très en relief; une seconde jupe peplum gracieusement drapée. Corsage drapé à l'antique avec boucle d'or ciselé sur les épaules ; large empiècement et haut de manches en filet brodé à la Grecque ; manches étroites froncées.

2° Une toilette en linon écru. Jupe brodée en relief de bouquets et de traines de coquelicots en satin et mousseline de soie, les boutons et les branches en soie verte. Corsage froncé et décolleté à la vierge, brodé comme la jupe; ceinture en velours noir entouré d'un froncillé de mousseline de soie coquelicot nouée derrière et retombant à longs pans jusqu'en bas de la jupe ; à l'encolure, bande velours noir et de mousseline tournant et s'entrecroisant au cou dans un mouvement très original et tout à fait nouveau ; manches jusqu'aux coudes brodées comme le corsage et la jupe.

3° Une toilette de soirée satin blanc forme princesse, pailletée d'un semis de nacre et brodée d'étoiles d'or ; tablier richement brodé d'écailles nacrées et d'étoiles d'or ; décolleté carré du dos, devant en cœur et garni d'une draperie de tulle et de dentelles.

Voilà n'est-ce pas des toilettes exquises pour les jeunes femmes. Elles le sont toutes aujourd'hui jeunes et belles les élégantes depuis que le docteur Dys a découvert ses sachets de beauté. Tant pis pour celles qui négligent les sachets du docteur ; si elles ressentent les atteintes des ans, si elles sentent les grâces de la jeunesse s'évanouir, c'est bien leur faute.

Pour une fois, je répondrai à un monsieur coquet qui veut absolument savoir comment pour être élégant il doit les matins se promener vêtu sur la plage. Voici, curieux correspondant. Vous mettrez pour cette promenade matinale un complet en grosse cheviotte bourrue ivoire ; une chemise couleur en zéphyr, une cravate assortie ou un foulard indou, une casquette russe en cheviotte ; des gants tannés français souples ; des souliers fauves ou blancs. Vous pourrez être ainsi d'uné suprême élégance pourvu que vous vous y prêtiez.

Vicomtesse DE RÉVILLE.

P. S. — A propos j'allais oublier de rappeler que les produits de beauté du docteur Dys se trouvent chez Darsy, son préparateur, 54, faubourg Saint-Honoré.

V. D. R.

Le Secrétaire de Rédaction,
A. ALBALAT.

L'Administrateur-Gérant,
L. VERNET.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

LE CONCOURS GÉNÉRAL

Notes et Souvenirs

Le Concours général, dirait un vaudevilliste, est une institution qui remonte à la plus haute antiquité. L'origine en est si lointaine qu'elle reste assez imprécise ; d'autant mieux qu'elle dérive de procès longs et compliqués. Dix ans de procédures — il y en avait déjà du temps de Perrin-Dandin, et Chicaneau naquit, avec le second homme, — dix ans de plaidoiries et de débats judiciaires, en voilà plus qu'il n'en faut pour obscurcir les origines de cette vénérable institution, née d'un legs disputé devant toutes les juridictions imaginables.

En 1733 mourait à l'abbaye de Clairfontaine, dans le diocèse de Chartres, le chanoine Louis Legendre. Le testament de cet ami de la langue latine contenait la disposition suivante :

« J'ai toujours eu du zèle pour la gloire de la nation... Dans la vue de perpétuer ce zèle, je fonde des prix qui seront donnés aux personnes, de quelque nation, état ou profession qu'elles soient, qui auront fait les trois plus belles pièces de prose française d'environ une demi-heure de lecture chacune ; les trois plus belles pièces de vers héroïques français, au moins au nombre de cent ; trois odes latines au moins de dix strophes, chaque strophe de quatre vers, de la mesure de l'ode d'Horace : *Odi profanum vulgus et arceo ;* les trois plus belles pièces de musique, toutes à la louange de la nation, ou de quelques-uns des grands hommes qu'elle a produits dans l'église, dans l'épée, dans la magistrature, dans les sciences et les arts, suivant le sujet qui sera désigné par les juges des prix. Ces prix se donneront de quatre ans en quatre ans, à l'instar de ceux qui se donnaient en Grèce aux Jeux olympiques. »

Même à ces époques quasiment préhistoriques, les héritiers d'un chanoine n'aimèrent point à se voir frustrer d'une aussi belle succession. Et les collatéraux de l'abbé Legendre, insensibles à la mesure des odes d'Horace et tout à fait hostiles à la rénovation des Jeux Olympiques avec les deniers de leur famille, attaquèrent le testament. Les procès durèrent dix années, car la Justice fut toujours lente à venir. Enfin le Parlement de Paris attribua le legs à l'Université qui discuta, deux années encore, sur la façon de l'utiliser pour la plus grande gloire des lettres latines.

Mais le chanoine Louis Legendre eut à ce moment un imitateur, le chanoine Bernard Collot, de Notre-Dame-de-Paris, qui fit, en mourant, le legs à l'Université « d'une rente de 400 livres, pour fonder dix-huit prix nouveaux à répartir ainsi : deux aux rhétoriciens vétérans ; deux aux rhétoriciens nouveaux pour la version latine ; deux aux élèves de troisième pour les vers latins ; deux aux élèves de quatrième, de cinquième et de sixième, pour le thème et la version. »

Le Concours général était ainsi institué par deux chanoines ! La première distribution des prix fut célébrée le 23 août 1747. Le lauréat pour le discours latin s'appelait Wilkinson, venu de Dublin ; il reçut la couronne, *par honneur*, des mains du premier président Charles de Maupeou. Et, depuis, le concours a normalement fonctionné, suspendu par exception durant trois périodes troublées : de 1793 à 1800, l'année 1815 et l'année 1871.

Les opérations du Concours général sont bien connues de tous. D'ailleurs plusieurs lauréats que nous avons consultés et qui nous ont adressé le récit de leurs impressions, tracent plus loin de pittoresques tableaux que nos lecteurs liront peut-être sans déplaisir ; nous n'y insisterons par conséquent pas. On connaît bien, en outre, tous les détails de « l'ouverture des boîtes », qui se fait, à la Sorbonne, deux jours avant la distribution des prix, et chaque année les journaux donnent le récit, toujours semblable, de cette dernière cérémonie, avec discours, acclamation des lauréats et musique de la garde ; occupons-nous plutôt des élèves, et cherchons quelques lauréats qui nous puissent intéresser.

Naturellement, ces jeunes « espoirs » sont tout spécialement préparés en vue de la grande épreuve. Chacun reçoit les admonestations qui conviennent, et s'entend affirmer par son maître d'école, d'un ton solennel, qu'il porte dans son buvard l'honneur de la maison. Cela autrefois, surtout. Aujourd'hui les concours sont

quelque peu discrédités, et nous abandonnons les enthousiasmes de jadis pour le vainqueur de la Sorbonne. En cette fin de siècle où les pères ont mieux appris le sens des choses et la valeur des diplômes, où le sens pratique subit un éveil manifeste, les lauriers scolaires sont pas mal dépréciés. « Un premier prix ! peste, pense le père, c'est fort beau ; mais mon fils en sera-t-il, pour cela, mieux armé contre l'existence ? »

Voici une fort jolie lettre écrite, il y a cinquante-cinq années déjà, par l'élève Charles Tissot, de la pension Jauffret, et suivant les cours de Charlemagne, racontant à sa mère les incidents de cette journée du grand concours. Charles Tissot fut, depuis, ambassadeur à Constantinople et à Londres !

Après avoir expliqué à sa mère — 21 juillet 1844, — ce que c'est que le Concours général, comment fonctionne cette antique institution, l'écolier continue en ces termes :

« Dès la veille, on nous applique ce qu'on appelle « le traitement du concours ». On nous parque toute la soirée dans la cour des *crapauds*, avec défense d'ouvrir un livre, de peur de nous fatiguer. On tenait des lavements à notre disposition, avec invitation d'en user. Je pourrais même nommer un élève qui reçut le sien des mains maternelles. Tu vois que ces précautions vont jusqu'au ridicule.

« Cela me frappa vivement et j'allai me coucher, tout plein du concours, et n'y pensant qu'avec une crainte respectueuse. Le lendemain j'étais éveillé dès quatre heures, ce qui te dit assez l'impression que faisait sur moi le concours ; ordinairement je dors tout d'un somme jusqu'à l'heure du lever.

« Comme nous devions partir pour la Sorbonne à cinq heures, je n'eus que le temps de m'habiller. Je fis sauver les souris qui s'étaient oubliées sur les lits de mes voisins, et qui prolongeaient jusqu'à cette heure leurs jeux et leurs promenades nocturnes, puis j'allai rejoindre dans la cour ceux de mes camarades du concours qui étaient déjà levés.

« Là on nous arma et on nous prépara pour la journée ; deux dictionnaires serrés par une courroie et suspendus à l'épaule gauche ; un pot de confitures, un flacon de vin et deux petits pains, le tout dans un filet et faisant contrepoids dans la main droite. Alors arriva le maître qui nous harangua une dernière fois, et nous nous mîmes en route ».

Charles Tissot décrit les types divers des concurrents. Mon Dieu ! cela a dû changer quelque peu, depuis soixante ans, et Stanislas n'a plus la même frugalité, Saint-Louis la même « nullité ». Le tableau est, tout de même, fort pittoresque :

« ...Louis-le-Grand : habit, pantalon, cravates noirs, air pédant, renfoncé, renfrogné au premier degré. Charlemagne : même tenue, un peu plus de laisser-aller ; cela sent déjà l'externe libre dont Bourbon est le type le plus parfait. Henri IV : habit court, les basques vont au milieu du dos, le pantalon un peu au-dessus du mollet, le chapeau sur le derrière de la tête ; une foule de moricauds à teint de pain d'épice et à cheveux crêpus : c'est le collège des hommes de couleur. Bourbon, collège d'amateurs : veste en pointe, pantalon à dessous de pied et à guêtres. Stanislas, Rollin, Versailles, Saint-Louis ont pour caractère la nullité...

« ...On reconnaît les différents élèves à leurs comestibles ; Henri IV apporte des pâtés, des confitures et des fruits ; Saint-Louis déploie un luxe tout romain, pâtés, cervelas, saucisson, jambon ; Bourbon n'apporte que du chocolat ; Charlemagne des confitures seulement ; Stanislas n'apporte que du pain et trouve de l'eau à la cruche des concours, mais il compte un peu sur son voisin de Saint-Louis, qui est riche pour deux... J'avais fini mon repas, je méprisais tous les Apicius qui mettaient tant de luxe dans le leur ; et je me remis à mon devoir, un peu rassuré... »

L'écolier spirituel qui écrivait cette amusante épître à sa mère, obtint deux premiers prix en vers latin et version grecque, plus un accessit en version latine, malgré sa soif, sa soif intense ; car un grand malheur lui était arrivé. Il le raconte ainsi :

« Malheureusement, le bouchon de ma bouteille resta dans le goulot. Je restai donc sur ma soif, devant mon amphore qui semblait se faire belle à plaisir pour redoubler mon désappointement. Le soleil était magnifique, et ses rayons empourpraient, en les traversant, les flancs de mon flacon. Jamais mon vin n'avait eu si belles apparences, et impossible d'y goûter ! La chaleur et la soif me donnèrent une espèce de fièvre poétique... »

Les anecdotes sur le concours général sont assurément fort nombreuses. Il advint même que les incidents soulevés en Sorbonne eurent un retentissement considérable, et nous rapporterons deux historiettes qui demeurent classiques.

En 1860, Jérôme, l'ancien roi de Westphalie et l'oncle de

Napoléon III, étant mort, le sujet de la composition de vers latins fut l'éloge du prince défunt. D'ailleurs les sujets avec allusions aux événements contemporains étaient, autrefois, fort à la mode ; en 1848, au lendemain des journées de février, la dissertation française proposée fut : « Dire quelles modifications subissent nos droits et nos devoirs, en passant de l'ordre naturel dans l'ordre politique ». En 1865, après le voyage de Napoléon en Algérie, le sujet demandait : « Une harangue de l'Empereur Auguste sur la colonisation en Algérie ».

Bref, on imposait aux élèves, en 1860, l'éloge du prince Jérôme Napoléon, et la plupart des candidats développèrent de leur mieux ce thème peu séduisant ; quelques-uns, au contraire, se refusèrent à composer sur cet : « *Ad Hyeronymum principem* ». Mais l'un des concurrents, célèbre à Charlemagne pour son jeune « républicanisme », Richard, voulut témoigner de son indignation ; il écrivit alors en vers français une violente satire qui débutait ainsi :

Vous ne comprenez pas qu'il eût été plus sage
De laisser reposer cet homme en son tombeau.
Vous voulez que, prenant cette vie au passage,
La muse de l'histoire y porte son flambeau.
..Vous ne comprenez pas que nos veilles muettes
Ont de chacun de nous fait un républicain,
Que nous supportons mal nos fers, que nos poètes,
Ce sont les Juvénal, les Hugo, les Lucain...
Vous ne comprenez pas que, pour des jours prospères,
Nous réservons nos chants avec un soin jaloux,
Qu'il en est parmi nous, peut-être, dont les pères
Furent crucifiés par vos pères à vous.
Non : vous vous êtes dit, au fond de votre chambre,
Ils chanteront... Vieillards, vous vous trompez ; allez !
Faites chanter la France aux fers le Deux-Décembre,
Mais que ce ne soit pas par des fils d'exilés !

La copie fut remise, et Richard sévèrement blâmé ; le pauvre garçon que cette aventure avait rendu populaire au Quartier-Latin, mourut à 25 ans, laissant un seul volume de vers délicats où figure cette étrange pièce de concours général. Le lauréat de la composition avec éloge du prince Jérôme fut accueilli par des bordées de sifflets, lorsqu'il vint chercher son prix ; mais, après avoir changé d'opinion politique et criblé l'Empire d'épigrammes

dans le *Journal des Débats*, il est mort digne fonctionnaire et directeur du *Journal officiel* de la République française ! Il s'appelait Henri Aron.

Au nombre des lauréats de 1848 figurait le jeune Godefroy Cavaignac, élève de seconde au lycée Charlemagne. Mme Cavaignac, sa mère, toute en noir, se trouvait dans une tribune de la Sorbonne, au jour de la distribution des prix. Sur l'estrade, à côté du ministre Duruy, le prince impérial — dont la présence n'avait pas été annoncée — distribuait les couronnes. Soudain retentit le nom du lauréat Cavaignac et, de toutes parts, éclatent les applaudissements et les vivats. Le jeune écolier se lève, très pâle, et voit que le prince impérial l'attend, une couronne à la main ; alors il se rassied et, malgré l'insistance de ses voisins, se refuse d'aller prendre son prix. La salle faillit crouler sous les cris de : « Vive Cavaignac ! » Et le lendemain des polémiques retentissantes s'engagaient dans tous les journaux sur cette rencontre du fils du citoyen Cavaignac, le vaincu de la République, avec le fils de Napoléon, l'empereur victorieux. Articles de journaux, manifestations du Quartier-Latin, chacun connaît la suite de cet incident mémorable.

***

Le premier lauréat fut donc Wilkinson, en 1747. Nous relevons encore : En 1755, Delille, et en 1756, La Harpe, qui tous deux se crurent poètes, et ne furent que de méchants écrivains. Notons enfin quelques lauréats de marque, avec les sujets de composition qui les inspirèrent. Quels sujets, cependant, grands dieux !

1810. *Oratio Themistoclis in senatu Lacedæmoniorum de constructis Athenarum mœnibus.* — Victor Cousin (lycée Charlemagne).

1814. *Legatus Parisiensis Carolum, Joannis Gallorum regis filium, hortatur ut in urbem regni primariam redeat.* — De Jussieu (lycée Henri IV).

1815. Pas de concours.

1819. *Mantii Capitolini ad senatum oratio.* — Cuvillier-Fleury (collège Louis-le-Grand).

1821. *Oratio Constantini ad milites jamjam congressuros cum Licinii pagani imperatoris exercitu.* — Gustave de Wailly (collège Henri IV).

1824. *Muretus Gallus, summi pontificis nomine, in basilica Vaticana Joani Austriaco navalem ad Naupactam victoriam gratulatur.* Arvers (collège Charlemagne).

1840. *Oratio Vespasiani Pacis templum dedicantis.* — Hippolyte Rigault (collège de Versailles).

1844. *L. Cornelius Scipio consul ad milites.* — Glachant (collège Charlemagne).

1845. *Cicero Marco filio suo Athenis studenti.* — Chassang (collège Charlemagne).

1846. *Carolus Magnus ad regni sui proceres.* — Lenient (collège Henri IV).

1847. *Unus e patribus in senatu legis cujusdam abrogationem petit.* — Taine (collège Bourbon).

1850. *Agobardus contra judicium Dei.* — Lachelier (lycée Louis-le-Grand).

1857. *Juba, Numidarum rex, apud posteros excusat se quod grœcas latinasque litteras didiscerit.* — Renault-Morlière (lycée Napoléon).

1860. *Speusippus ad Platonem.* — Filon (lycée Napoléon).

1863. *Plinius ad cives suos de scholis instituendis.* — Dietz (lycée Charlemagne).

1864. *Unus e patribus in senatu post subactam a Tiberio Germaniam.* — Dietz (lycée Charlemagne).

1866. *Demosthenes moriturus amico cuidam Atheniensi.* — Darmesteter (lycée Bonaparte).

En 1871, — l'année sanglante — il n'y eut pas de concours ; en 1772, exceptionnellement, le prix d'honneur fut décerné au discours français.

1872. Platon expliquant sa pensée à ses disciples qui lui reprochaient d'avoir exilé les poètes de la République. — Hamel (lycée Descartes, aujourd'hui Louis-le-Grand).

1874. *M. Tullii Ciceronis, in Sicilia Quœstoris, ad Q. Pompeiium Atticum de Archimedis sepulcro epistola.* — Hamel (déjà couronné en 1872).

1880. *Oratio M. Porcii Catonis in senatu.* — Berr (lycée Charlemagne).

L'élève Berr fut en 1880, le dernier lauréat de rhétorique pour le discours latin qui disparaissait définitivement des compositions du concours général ; en 1881, le prix d'honneur allait au discours français, et, cette même année, la harangue que prononçait en

Sorbonne, au jour de la distribution des récompenses, le professeur délégué par le ministre, était elle-même pour la première fois, écrite dans notre langue « nationale ». C'était, vous le pensez bien, une véritable révolution! Enfin, en 1881, on put, dans l'Université de France, sinon parler toujours français puisque M. Perroud était recteur à Toulouse, du moins s'y essayer quelquefois...

Notons que, cette première année de discours français, l'élève Jordan, du collège Stanislas, remporta le prix d'honneur avec ce palpitant sujet : « Le poète Ausone ouvre à Bordeaux un cours de littérature romaine ».

La classe de philosophie n'avait pas droit à un prix d'honneur, jusqu'en 1836, et le seul prix allait à la rhétorique avec la dissertation latine. Cependant la philosophie fut admise aux concours en 1810, et en 1836 un prix d'honneur fut attribué à la dissertation. L'année d'avant (1835), Guizot avait décidé qu'un prix d'honneur serait donné à la classe de mathématiques spéciales, de sorte que, dès 1836, trois prix d'honneur sont décernés : rhétorique avec le discours latin ; philosophie avec la dissertation française ; mathématiques spéciales avec une question scientifique. Jusqu'en 1881, année où le prix de rhétorique passe du discours latin au discours français, rien n'est changé. Nous avons encore aujourd'hui les trois prix déterminés en 1881.

La liste des lauréats de mathématiques spéciales n'a rien de très suggestif. L'élève Tavernier, de Louis-le-Grand, ouvre la marche, en 1835, et les noms qui suivent ne présentent pour nos contemporains qu'un assez médiocre intérêt.

La liste des lauréats de philosophie est, au contraire, amusante à consulter. Relevons quelques noms et quelques sujets de concours, depuis 1836, première année du prix d'honneur en philosophie.

« 1836. *Phénomènes sur lesquels reposent la conscience, le devoir, l'obligation morale, le mérite et la sanction morale.* — Taillandier (lycée Charlemagne).

« 1841. *Eléments de la connaissance de Dieu puisés dans la connaissance de nous-mêmes.*— Burnouf (collège Saint-Louis).

« 1845. *Qu'il est impossible de ramener l'honnête à l'utile et le devoir à l'intérêt.* — Caro (collège Stanislas).

« 1846. *De la Providence.* — Berthelot (collège Henri IV).

« 1847. *Enumérer les différentes preuves de la spiritualité de l'âme.* — Weiss (collège Louis-le-Grand).

« 1848. *Dire quelles modifications subissent nos droits et nos devoirs en passant de l'ordre naturel dans l'ordre politique.* — About (lycée Charlemagne).

« 1849. *Que la connaissance de l'homme est un degré nécessaire pour s'élever à la connaissance des plus grands attributs de Dieu.* — Prévost-Paradol (lycée Bonaparte).

« 1851. *Etablir à quel point il serait contraire à toutes les règles d'une juste induction de supposer des êtres intelligents qui n'auraient pas une cause intelligente.* — Bernès (collège Rollin).

« 1854. *En quoi l'art de persuader diffère-t-il de la démonstration ?* — Hervé (lycée Napoléon).

« 1864. *De la responsabilité morale ; en indiquer le principe, les conditions et les conséquences.* — De Broglie (lycée Bonaparte).

« 1865. *Devoirs du citoyen envers l'Etat.* — Dietz (lycée Charlemagne).

« 1867. *Caractères et principaux effets de l'habitude ; montrer le parti qu'on peut tirer de l'habitude pour la bonne direction de l'esprit.*— Millet (lycée Louis-le-Grand).

« 1869. *Influence de la pensée sur le langage, et du langage sur la pensée. Montrer comment cette dernière avait été exagérée au XVIII*e *siècle par Condillac et son école.* — Krantz (lycée Louis-le-Grand).

« 1870. *Que faut-il entendre par causes finales ? Y a-t-il des causes finales dans la nature ? Dans quelles conditions la recherche peut-elle en être utile ?* — Burdeau (lycée Louis-le-Grand).

« 1871. Pas de concours.

« 1882. *Exposer et comparer les principales théories modernes sur la liberté.* — Delbos (lycée Louis-le-Grand).

« 1888. *La philosophie de l'évolution et la morale du devoir.* — Brunswick (lycée Condorcet).

M. Jules Dietz est depuis quinze années l'un de nos plus brillants journalistes, fort apprécié des lecteurs du *Journal des Débats ;* M. René Millet est aujourd'hui résident général de France à Tunis : M. Krantz et M. Burdeau furent ministres ; notre collaborateur, M. Victor Delbos, professeur distingué à Louis-le-Grand, prononçait l'an passé un discours très remarqué de distribution de prix, en Sorbonne, au Concours général précisément. Ces écoliers ont fait leur chemin. Mais ceux des années que nous n'avons pas relevées ici, que devinrent-ils ? Qui nous dira où tous ces « forts

en thème » ont échoué, devenus, la plupart, professeurs obscurs qui ne connurent qu'un seul jour de gloire...

Un mot, pour terminer cet historique, sur le concours général des lycées et collèges des départements. L'article 220 des statuts du 4 septembre 1821 portait que, désormais, les copies couronnées au concours général des lycées de Paris et de Versailles seraient envoyées, par les soins du Recteur de l'Académie de Paris, au Conseil supérieur de l'Instruction publique, afin que la comparaison de ces copies permit d'établir le niveau des études.

En 1838, le ministre de Salvandy remarqua que la comparaison serait plus utile pour juger de ce niveau des études, si les départements fournissaient aussi quelques bases d'appréciation; il institua donc un concours des lycées et collèges des départements, Paris et Versailles exceptés. Mais, en 1839, Villemain rapporte cet arrêté et supprime le concours ; Duruy le reprend enfin en 1864 (arrêté du 28 mai) et il organise cette épreuve telle qu'elle fonctionna jusqu'en 1881.

« Ce *concours* s'étend à toutes les classes, et a lieu pour tous les ordres d'études. Les élèves qui ont obtenu le premier rang dans les compositions de mathématiques spéciales, de mathématiques élémentaires, de dissertation française, de discours latin et d'histoire moderne, sont appelés à concourir de nouveau. Cette fois, ceux qu'ils l'ont emporté, dans les facultés pour lesquelles un prix d'honneur est institué au *concours* général de Paris, reçoivent un grand prix appelé *prix de l'Empereur*. » (Jourdain, *Rapport sur l'instruction publique en France*.)

Divers décrets ont modifié ce concours en 1865, 1867, 1869 et 1880. Le 22 juin de cette dernière année, le concours des lycées et collèges des départements était réglé, tel qu'il existe encore aujourd'hui. Quatre classes, et pour les principales facultés, y prennent part ; après un premier classement qui donne, pour les lycées des départements, les prix d'honneur correspondant à ceux déjà donnés pour les lycées de Paris, un second classement est établi entre les lauréats de Paris et ceux des départements : le niveau des études qui préoccupait tant M. de Salvandy, est ainsi déterminé.

Enfin, quand nous aurons rappelé le remarquable discours en vers, — en vers français, d'une langue tout à fait exquise — que prononça il y a six ans, M. François Fabié, nous en aurons fini avec l'historique du Concours général, depuis le doux Wilkinson, de Dublin, jusqu'à cet excellent M. Gréard, de l'Académie française.

*
* *

Au dessous des trois prix d'honneur, au Concours général, plusieurs prix et d'assez nombreux accessits sont attribués aux diverses compositions figurant sur les programmes scolaires. Jules Michelet, par exemple, obtint en 1816, comme élève de rhétorique au lycée Charlemagne, un prix de composition française. Le sujet donné : « Dion Chrysostome exilé fait nommer un empereur » inspira au jeune rhétoricien une page digne de celui qui devait écrire plus tard l'*Histoire romaine*. Voici cette page :

« Rome, sous ses consuls, accordait aux grands hommes des couronnes et des triomphes ; elle était libre alors ! Rome, esclave de Domitien, honorait la vertu et le génie par des proscriptions. Convaincu par l'estime public de ce double crime, Dion fut proscrit. Il abandonna sans regret une ville qui n'avait plus que le nom de Rome, et emportant avec Platon et Démosthène les consolations de la philosophie et les souvenirs de la liberté, il alla chercher une terre où l'on pût être impunément éloquent et vertueux. Seul, sans secours, il opposait à la fortune la noble patience de la vertu ; il cherchait à échapper à sa gloire, et souvent le barbare, charmé de son éloquence, donnait l'hospitalité au génie que Rome avait proscrit !

« Enfin il arriva aux bords glacés du Tanaïs, où campaient les armées romaines. Là il fixa sa course errante, et retrouva dans les camps Rome exilée de ses murs ; il y vit le tombeau d'Ovide, qu'un tyran laissa mourir sur ces rives, et il se sentit consolé ; là, courbé sur une terre rebelle à la culture, il exerçait dans les travaux les plus pénibles ces vertus austères que vante la philosophie et que pratique le sage ; et il plaignait les malheureux qui, pour ne pas quitter leurs palais, flattaient le tyran en attendant sa mort.

« Cependant un bruit sourd se répand dans l'armée : on dit que l'empereur est mort, on le dit en secret ; on n'ose paraître le croire ; mais bientôt des messagers certains confirment les murmures de la renommée. Domitien n'était plus ; mais Rome, endurcie à l'esclavage, ne s'apercevait pas qu'elle était libre, et demeurait immobile, en attendant que l'armée lui donnât un maître. L'armée seule était consternée : habitués à faire acheter tous les ans leur obéissance, les soldats rappelaient avec douleur

les libéralités de Domitien, et ils croyaient le regretter. Le souvenir du passé, l'incertitude de l'avenir agitent ces âmes guerrières ; ils se communiquent leurs inquiétudes, et bientôt la crainte devient fureur ; déjà ils ont pris les armes, ils frappent leurs boucliers ; ils enlèvent des aigles, ils crient : « A Rome ! à Rome ! » Ils craignent d'avoir été prévenus par une autre armée ; ils partent pour vendre la Patrie et l'Empire !

« Mais un homme couvert de haillons se présente à la porte du camp : il perce la foule étonnée, et, jetant tout à coup les lambeaux qui le couvrent, il s'élance sur l'autel de Rome qu'on avait élevé au milieu du camp. A la noblesse de ses traits, à la majesté de sa taille, à son attitude impérieuse, les soldats allaient le prendre pour Romulus ; il commande le silence : « Je suis Dion, s'écrie-t-il; « peut-être connaissez-vous mes malheurs ; je suis né en Asie, « mais mon cœur est romain. Je viens vous parler pour votre « patrie ; braves guerriers, croyez les paroles d'un homme qu'on « a proscrit pour n'avoir jamais flatté.

« Vous marchez contre votre patrie, ô Romains ; vous allez la « punir de la mort de Domitien ; je ne vous reproche pas de vouloir « venger votre empereur ; je loue votre reconnaissance : trop « redoutables pour être opprimés, vous ne l'avez connu que par « des bienfaits. Vous n'avez pas vu Rome inondée de sang, et les « mers couvertes d'exilés ; vous n'avez pas vu Carus Métius accuser « les enfants de pleurer leurs pères ; vous n'avez pas vu traîner « à la mort Rusticus, Sénécion, et le vertueux Helvidius ; vous « n'avez pas vu votre ancien général, Agricola, expier sa gloire « et la vôtre par une mort prématurée. Romains, les Dieux ont « vengé Rome, vous êtes libre ; mais les blessures sont encore « saignantes ; voulez-vous la replonger dans les convulsions de « l'anarchie ? C'est elle, Romains, c'est elle qui, de cet autel, vous « crie par ma bouche : O mes enfants, vous qui me sacrifiez des « victimes, pourquoi me déchirez-vous le sein ? C'est donc en vain « que j'ai vaincu le monde, si je ne puis me reposer après huit « siècles de combats ! Belliqueux enfants de Mars, fermez enfin le « temple de Janus, réunissez-vous sous un chef pacifique qui me « fasse oublier Domitien, qui ne craigne pas le mérite et la gloire, « qui encourage la vertu. Alors puisqu'il vous faut des combats « et des triomphes, vous tournerez contre les Daces et les Perses « des armes invincibles par la concorde ; vous expierez vos « guerres sacrilèges à force de vaincre les barbares, et vous

« étendrez jusqu'aux bornes du monde les frontières de l'empire « éternel !...

« Romains, cet homme que vous demande la Patrie est parmi « vous ; il cache dans la médiocrité les vertus qui feront le « bonheur des peuples, s'il se dévoue à l'Empire. Lui seul est « digne de ramener dans Rome la vertu et les Dieux. Romains, « vous allez décider du sort du monde ; cet homme, ce sage digne « du trône, c'est Nerva !... »

« Il parlait, et leur fureur tombait peu à peu ; subjugués par la force de ses discours, ils déposent leurs armes, ils se racontent les vertus de Nerva et celles de ses pères ; enfin les acclamations éclatent, vont frapper les cieux, et les rives du Tanaïs répètent le nom de Nerva.

« C'est ainsi que l'éloquence sauva Rome et donna au monde Nerva et Trajan. »

MICHELET.

Nous avons interrogé quelques-uns des lauréats sur le concours général, leur demandant quelques impressions ou souvenirs, une évocation de ce temps lointain déjà. Donnons d'abord la parole à l'un de ceux qui furent, plusieurs fois et plusieurs années, triomphateurs accoutumés. Ce lauréat — gloire de Bonaparte — maintenant l'un de nos économistes les plus distingués, s'appelait l'élève Leroy-Beaulieu.

« Etant élève de Bonaparte, j'ai eu au concours général beaucoup de nominations et de prix. En seconde, j'eus un accessit de vers latins sur les campagnes d'Italie que devaient célébrer Tityre et Mélibée.

« Dans ma première année de rhétorique, j'eus au concours général, 5 nominations, dont 2 premiers accessits et un second prix d'histoire ; c'était en 1861 ; le sujet donné pour l'histoire était : les principaux événements de l'année 1805 ; en vers latins, où je fus nommé, nous avions à célébrer le canal de Suez. L'année suivante, comme vétéran de rhétorique, j'eus seulement 3 accessits, dont le 1er d'histoire. Le sujet était La Fronde. Je commençai ma philosophie, mais ne l'achevai pas. On ne voulait pas me laisser faire mon droit en même temps. Je me rattrapai en allant faire de la philosophie pure aux Universités de Bonn et de Berlin, où je fus étudiant pendant un an.

« Cette année d'études en Allemagne m'a prodigieusement servi

« Voilà mes étapes scolaires; elles n'ont guère rien de bien intéressant. On a eu seulement la bonne inspiration de me donner pour prix d'histoire au concours, le dictionnaire historique de Dezobry, dont je me sers encore quotidiennement. De tous mes livres de prix, c'est le seul qui m'ait accompagné et servi sans cesse dans mes travaux ».

PAUL LEROY-BEAULIEU.

Un autre lauréat, bien des fois couronné, devenu, lui aussi économiste de grande renommée, M. Frédéric Passy, réduit à leur exacte valeur ces triomphes de jadis, et sa critique de cette culture intensive des intelligences est tout à fait intéressante :

« ...Je n'ai aucun motif de cacher que j'ai fait, de 1834 à 1842, je crois, ce qu'on appelle de brillantes études, ayant d'ailleurs, contrairement aux habitudes de spécialisation trop répandues à cette époque, l'heureuse fortune de tenir un bon rang dans toutes les facultés sans exception.

« Il m'est difficile de me rappeler quelles sont les récompenses que j'ai obtenues au concours général, de la 6me à la philosophie. Et, malade en ce moment, je ne saurais consulter les vieux palmarès dans lesquels mon nom se trouve inscrit. Je me rappelle seulement, entre autres, un prix de vers latins ; le premier accessit de discours latin (vétéran) ; et, si je ne me trompe, des prix et accessits de version et d'histoire naturelle. Mais tout cela est bien vieux, et, depuis longtemps, ne me dit plus rien.

« Il est assez rare, d'ailleurs, que les succès de collège donnent la véritable mesure de la valeur des élèves. Et j'avais à peine quitté les bancs de l'Ecole de droit que, dans une étude critique sur notre système d'instruction secondaire, je me montrais très peu favorable aux distributions de prix, et particulièrement au concours général qui favorise beaucoup trop, à mon avis, la culture artificielle des concurrents et ne vaut pas beaucoup mieux, pour l'amélioration des intelligences, que les courses de chevaux pour l'amélioration de la race chevaline. Ce n'est pas avec des tours de force que l'on fait les bêtes de résistance et que l'on trempe les caractères.

FRÉDÉRIC PASSY.

Feuilletons encore les annales du concours général, et relevons, parmi les titulaires de prix ou d'accessits, quelques noms

d'écoliers qui devinrent des écrivains de talent ou des hommes politiques connus.

Avant 1840 : Ravaisson, Zévort, le duc d'Aumale, Grenier, Octave Feuillet, Louis Ulbach, Ernest Picard, De Ségur, Frédéric Passy.

De 1840 à 1860 : Dareste, Challemel-Lacour, Lambert de Sainte-Croix, Assolant, About, Taine, Sarcey, Romieu, Ch. Floquet, Pierre Véron, Weiss, Tissot, Henri Meilhac, Henri de Pène, Fustel de Coulanges, Oscar Falateuf, Aderer, Bréal, Sadi Carnot, Herbette, Flourens, Henry Fouquier, Wilson, Edmond Blanc, Raoul Frary.

De 1860 à nos jours : Baïhaut, Camille Pelletan, Jean Casimir-Perier, Albert Vandal, Léon Bourgeois, Godefroy Cavaignac, Adolphe Aderer, Jules Lemaître, Joseph, Salomon et Théodore Reinach, Faguet, Abel Hermant, Jean Jaurès, etc.

Paul Bourget nous rappelle aujourd'hui, par un mot, qu'il obtint, en 1870, un second prix de discours latin comme vétéran de rhétorique ; le sujet : « *Q. Metelli oratio ad patres de Jugurtha* ». C'est, ajoute le grand romancier, « la seule distinction de ce genre qui marqua ma vie scolaire ».

M. Emile Faguet nous adresse ce simple bulletin :

« Rien de particulier ; 1866, Rhétorique, vétéran ; 1er prix de discours français. Sujet : Dernières instructions de Louis XI à son fils. — L'élève Faguet était du lycée Charlemagne et de l'institution Massin ».

*
* *

Tous les lauréats ne sont pas devenus de doctes professeurs ou de graves fonctionnaires. M. Pierre Véron devait être, dès le collège, un fort aimable compagnon, peut-être peu discipliné, mais qui donc s'imaginait le spirituel et fantaisiste directeur du *Charivari* écolier studieux et toujours désigné par ses maîtres pour les grandes épreuves scolaires ? Eh bien ! M. Pierre Véron participa bien des fois, jadis, au Concours général, et plusieurs années il y remporta de flatteuses couronnes.

Son épître est tout à fait amusante. Elle n'est pas d'un « fort en thème » qui a retenu le sujet du concours, mais elle est d'un conteur d'infiniment de verve et d'esprit. La voici toute entière.

« Je vous épargnerai toute considération transcendante mais

banale sur un thème trop exploité déjà ; je me bornerai, si vous le voulez bien, à l'évocation d'un souvenir de fantaisiste nature.

« En ce temps-là, les élèves de tous les lycées se réunissaient pour ces compositions solennelles dans un modeste local bâti aux côtés de la Sorbonne et qui a disparu. La séance était présidée par cinq ou six professeurs de divers collèges. On s'enfouissait à six heures du matin. A midi, les professeurs en question, sauf un, qui restait pour les besoins de la surveillance, s'en allaient savourer un déjeuner que leur offrait le budget.

« Ah ! avec quel soulagement et quel empressement ils se dérobaient à la si longue corvée ! C'était déjà un spectacle réjouissant, pour nous autres, écoliers railleurs.

« Mais bien plus réjouissantes encore les péripéties du retour !

« Au bout d'une heure, ces messieurs rentraient en effet. Etrange métamorphose, celui qui était parti allègre, revenait tant soit peu alourdi par la digestion. Celui-là au contraire, qui s'était en allé austère, réapparaissait l'œil allumé, le teint rosé, l'air gaillard.

« Une fois même il arriva — c'est l'épisode dont je veux vous faire part — qu'un de nos doctes surveillants, dont je vous tairai le nom, et qui avait sans doute abusé du vin blanc ou du petit verre, s'endormit et rêva... Nous nous le montrions en souriant, lorsqu'il sursauta tout à coup, et dans son sommeil cria à deux reprises : *Julie ! Julie !*

« Je me plais à supposer que c'était le nom de son épouse, mais je vous laisse à penser l'explosion de gaîté que provoqua cet intermède imprévu et qui, je l'imagine, n'a pas eu de lendemain.... Raison pour laquelle je vous en transmets avec fidélité le récit succinct ».

PIERRE VÉRON.

Il n'y a pas que M. Pierre Véron, conteur très parisien et directeur du frivole *Charivari*, qui ait conservé un joyeux souvenir de sa journée de concours. Un membre de l'Institut des plus éminents, homme de science grave et laborieux, se rappelle surtout ceci : qu'il se grisa le soir de son triomphe !

Voici la lettre que nous écrit ce savant respectable, que nous ne savions pas aussi intempérant, — M. Salomon Reinach.

« Il y avait déjà de mon temps (1873-1875), des élèves qui blaguaient le Concours général ; c'étaient ceux qu'on n'y envoyait pas.

Les autres, du moins dans mon lycée de la rive droite, alors Fontanes, prenaient cela très au sérieux. Nous étions au moins trois, parmi les six désignés, qui en perdions l'appétit et le sommeil. Mes souvenirs de ce temps-là me sont présents dans leurs détails infinis et puérils ; je revois surtout les camarades disparus, les uns, parce qu'ils sont très loin, comme Doulcet, aujourd'hui évêque en Bulgarie, les autres, parce qu'ils sont morts jeunes, comme le doux et charmant Maxime Frossard, le plus jeune des fils du général, qui remporta, en rhétorique, un premier prix de discours latin.

« Pourtant il y a une soirée, une grande soirée, dont je me souviens mal. A la suite du concours de 1873 — j'étais en seconde — je fus invité à dîner au Ministère de l'Instruction Publique. Le ministre était M. Batbie ; il fut charmant pour moi. Mon voisin de table, Mgr Maret, évêque de Sura, me disait tout le temps : « Mais vous ne buvez pas comme un vainqueur ! » et il me remplissait mon verre. Après dîner, il y avait musique dans le jardin, avec feux de Bengale. Je m'entends encore, disant à Lucien Lévy, autre jeune invité : « C'est drôle comme ces arbres-là marchent sur nous ! » Et puis, je ne me rappelle plus rien... Ainsi, j'ai été gris une fois dans ma vie, et c'est un vénérable évêque qui m'a grisé. »

SALOMON REINACH.

Et gageons, mon cher maître, que plus jamais vous n'avez vu les arbres marcher sur vous !

Si M. Salomon Reinach fut grisé par un évêque, M. Georges Laguerre fut embrassé par un homme d'Etat ; c'était peut-être moins agréable, mais tout aussi inoffensif. L'excellent avocat évoque « de lointains souvenirs, bien modestes en ce qui le concerne », et il nous écrit :

« J'étais élève au lycée Condorcet et j'ai eu au Concours général, en 1872, il y a vingt-sept ans ! le second prix de version grecque. Le premier a été remporté par M. Buzom qui est aujourd'hui professeur à l'Ecole normale ; c'était en quatrième.

« Du sujet, je ne me rappelle rien, du concours pas grand chose, de la distribution, un seul fait : j'ai été embrassé par Jules Simon !

GEORGES LAGUERRE.

Deux esprits infiniment curieux — un merveilleux orateur et un excellent romancier — se sont trouvés réunis dans la gloire

scolaire. L'un, M. Jean Jaurès, est devenu normalien, professeur de savoir profond et familier aux conceptions philosophiques les plus hautes, puis chef de parti politique redoutable; l'autre, M. Abel Hermant, est devenu diplomate avisé, puis conteur de talent et maître psychologue.

Le billet que voici nous renseigne sur ces deux brillants lauréats, que le collège jetait, l'un « rue d'Ulm », l'autre dans « la Carrière ». Ils devaient, d'ailleurs, promptement s'évader.

« J'ai été, en effet, couronné jadis au Concours Général — Jadis! Aussi mes souvenirs ne sont-ils plus très frais.

« C'est en 1880 que j'ai eu un premier prix de dissertation française. Le sujet était, je crois : « La psychologie peut-elle être considérée comme une science positive? » A quoi j'avais répondu affirmativement. En 1878, j'avais eu le premier prix des *nouveaux*, en discours français, et cette même année, Jaurès avait eu le premier prix des vétérans! Ce rapprochement m'est tout particulièrement agréable ».

ABEL HERMANT.

*
* *

Un autre lauréat, M. Louis Legendre, est aujourd'hui poète; il devait même l'être déjà sur les bancs du collège, mais le voici maintenant auteur dramatique applaudi. Il a du talent et de la modestie plus qu'on ne saurait dire, et son goût tout à fait sûr lui mérite une place à part dans l'estime des meilleurs lettrés. Sa réponse, d'ailleurs, est charmante :

« Oui, mon cher confrère, je fus lauréat! je connus l'enivrement d'entendre mon nom proclamé à grand orchestre, parmi les applaudissements de mes condisciples de Charlemagne, devant les délégations de tous les lycées de Paris! L'orchestre n'était pas mauvais : c'était celui des Gardes de Paris; mais l'air n'était pas fameux : c'était la romance de *Partant pour la Syrie!*.... Je ne songeais pas à partir pour la Syrie, mais il me semblait bien que je partais pour la Gloire! C'est sans doute ce jour-là que se glissa dans mon cœur le venin de l'ambition, le désir peu philosophique de remporter sur des scènes plus vastes des victoires plus retentissantes. Je venais d'apprendre que, pour goûter les joies du triomphe, il suffisait de mettre du noir sur du blanc. Je ne devais plus l'oublier!

« Voilà comment, mon cher confrère, je devins auteur dramatique, comment je me lançai dans une carrière où je devais retrouver au centuple les émotions du Grand Concours. Ici encore il s'agit de l'emporter sur ses rivaux, de décrocher de prestigieuses timbales. Mais combien, dans notre vieille Sorbonne, la lutte était moins âpre, les lauriers moins épineux ! La bataille gagnée, il n'y avait plus à y revenir ; vous pouviez dormir tranquille sur vos couronnes de papier peint. Pas de mauvaise presse à redouter, pas de jaloux, pas de couloirs surtout, ces terribles couloirs où la malveillance souffle avec plus de force encore que les mortels courant d'air.

« Ah ! c'était là le bon temps !....

« Aussi, mon cher confrère, qu'en ouvrant ma bibliothèque je tombe sur un bouquin à tranches dorées, habillé de rouge ou de vert, et portant sur le plat cette inscription : « Concours général » je me mets à revivre ces heures très douces de ma jeunesse où l'avenir m'apparaissait dans une lumière si rose, parceque les Dieux de la version grecque ou le discours français m'avaient été favorables.

« Heureux âge ! Mais j'en suis loin. Il s'agit maintenant d'achever une comédie en quatre actes, de la faire recevoir, de la faire jouer et de la faire réussir : ne perdons pas une minute !

Louis Legendre.

L'élève Louis Legendre a fait quelque chemin : il a écrit *Jean Darlot* et *Mlle Morisset*, deux œuvres qui resteront ; il est décoré, gros propriétaire — bel immeuble à Paris, villa à Cannes, château dans l'Oise — il est resté l'ami très intime de son camarade de classe « l'élève Léon Bourgeois » ; très riche, très heureux et du talent : la vertu est quelquefois récompensée.

Attention ! Voici la forte classe ; M. Cornélis de Witt va nous la présenter par un excellent bulletin de victoire.

« J'ai eu la bonne fortune en 1870, et comme élève de rhétorique au lycée Bonaparte, d'obtenir un très modeste accessit d'histoire au concours général.

« Je ne suis donc guère qualifié pour figurer dans l'intéressante enquête que vous préparez. Permettez-moi cependant, à l'honneur de mon vieux lycée, de ses professeurs et de mes camarades, de vous donner le détail suivant : Ma division (rhétorique B, professeur

d'histoire, Bonnefont), avait envoyé 6 élèves au concours général d'histoire en 1870. Le sujet proposé était : l'administration de Turgot. Sur ces 6 élèves, 4 figurèrent au palmarès de 1870. Ce sont : Vandal, de Pressensé, votre serviteur et Bourchenin, aujourd'hui pasteur dans le Midi. Je cite dans l'ordre ».

Cornélis de Witt.

Et le glorieux porte-drapeau de cette classe, M. Albert Vandal, nous adresse à son tour, la page ferme et colorée que voici :

« Mes souvenirs du concours général ! La réunion avant sept heures sur la place de la Sorbonne, par de bleus matins de juillet, l'appel des noms, les *bouche-trous* restant à la porte, humiliés et libres ; les élus s'engouffrant dans la salle Gerson par bandes successives, chacun portant sur l'épaule un filet dont les poches recèlent de vagues victuailles. Et voici que l'on se désigne, au fur et à mesure des entrées, les forts, les grand favoris, imposants et hirsutes. Puis l'étonnement ou la joie du sujet donné, le long *bûchage*, les inspirations subites, les découragements mornes... Les idées me manquent ; je tâche d'en pêcher au fond de mon filet et ne trouve que du veau froid. Près de moi, le camarade de Charlemagne, le dos arrondi, le binocle sur le nez, s'enfouit dans sa copie. Plus loin, Stanislas se singularise et fait l'aristocrate, exhibant un pâté qui persiste d'année en année, et semble la marque traditionnelle de la maison. Quatre heures sonnent, quatre heures et demie, cinq heures moins le quart ; la séance va s'achever ; il faut finir à temps. Entre mes doigts crispés, la plume court, vole, s'enfièvre, s'exaspère. A l'émulation individuelle, s'ajoute un autre aiguillon : je me sens là pour représenter mon lycée, Bonaparte contre Louis-le-Grand et consorts, dans la bataille des deux rives. Je porte un drapeau ; haut le drapeau ! Pour lui, est-il sacrifice qui coûte ? Que ne ferait-on pour le tenir ferme, fier, digne de sa vieille gloire, et pour y attacher un bout de laurier.

Albert Vandal.

1870 ! Même cette année terrible, il y eut un Concours général. Un des lauréats fut notre distingué confrère Adolphe Aderer qui, la saison dernière, faisait applaudir au Gymnase, ce délicieux petit acte qui restera : *1816*.

Il nous adresse ces lignes émouvantes sur son année de concours :

« Le nom que je porte paraît, à deux reprises, dans les annales du Concours général. Vers 1850 vous le trouverez, en belle place : il s'agit de mon cher père. Vingt ans après, aux alentours de 1870, vous le rencontrerez plusieurs fois, mais moins haut situé : c'est de votre collaborateur et ami que l'on parle.

« J'ai commencé d'aller au Concours, en qualité d'élève du Lycée de Versailles. Les compositions s'ouvrant de bonne heure, on chauffait, pour nous mener à Paris, un train spécial ; comme elles duraient longtemps, on bourrait pour nous un filet de victuailles ; il n'y avait presque plus de place pour les dictionnaires. Nous faisions un voyage amusant ; nous mangions bien. C'était très drôle. Mais, le plus souvent, on nous oubliait dans la répartition des récompenses.

« Venu à Paris — au collège Sainte-Barbe, qui suivait les cours de Louis-le-Grand — un peu comme « bête à concours », j'ai fait comme les camarades. J'ai travaillé et réussi quelquefois.

« Voulez-vous un souvenir de ce temps ? C'était en 1870, le fameux jour de « l'ouverture des boîtes ». Des « reporters » firent circuler dans la cour de la vieille Sorbonne le bruit que notre armée avait remporté sur les Prussiens une grande victoire, qu'elle avait pris je ne sais combien de drapeaux et de canons, que Frédérick-Charles était prisonnier. Nous nous embrassions tous de joie. Quelques heures après la nouvelle était démentie, et le lendemain, c'était Wissembourg, c'est-à-dire la préface de la « débâcle ».

« Quand je partis, le surlendemain, pour mes vacances, je vis, le matin, sur le trottoir du boulevard Saint-Germain, près de Cluny, des soldats de l'infanterie de marine qui avaient bivouaqué, la nuit précédente ; c'étaient ceux-là, sans doute, qui devaient tomber si héroïquement à Bazeilles.

« Alors, je vous assure que nous ne songions plus guère aux couronnes.... qu'on ne nous décerna point, puisque la distribution n'eut pas lieu. Tous, enfants de treize ou quatorze ans, nous voulions aller nous battre, comme s'apprêtaient à le faire beaucoup de nos grands camarades, quelques-uns pour mourir. C'est à cela que pensaient les petits *intellectuels* de 1870... »

Adolphe Aderer.

Henry Céard fut un excellent élève à Charlemagne ; il est aujourd'hui merveilleusement érudit. Lorsqu'il faisait activement du

journalisme, autrefois, il était toujours prêt pour n'importe quel article, à n'importe quel moment; et jamais il ne fut médiocre. Malgré la rapidité de l'improvisation, que d'articles remarquables il produisit! Conteur d'une verve extraordinaire, critique délicat et avisé, on peut dire de lui qu'il est un des maîtres du journalisme, et chacun regrette qu'il vive tant à Port-Haliguen, où, sans doute, il voit débarquer le capitaine Dreyfus, mais qui est tout de même un peu loin du boulevard.

En Bretagne où il s'exile, Henry Céard évoque pour nous quelques souvenirs de son année du Concours général. Voici sa lettre.

« Couronné au Concours général, non; modestement j'ai obtenu un deuxième accessit de discours français (nouveaux), en 1869, comme élève de rhétorique, à Charlemagne. Le brave professeur de la Coulonche, un maître qui savait faire travailler, m'avait envoyé à la Sorbonne parce qu'il n'avait pas trouvé mieux. J'étais le dixième sur la liste, c'est-à-dire le dernier. « Mais, disait-il, avec vous, on ne sait jamais, surtout si vous tombez sur un bon sujet. »

« Ce sujet était une lettre d'Henri IV, exposant à je ne sais plus qui les raisons de promulgation de l'Édit de Nantes. On nous le dicta par une chaleur torride, dans la salle de la rue Cujas pleine de l'odeur des mangeailles que les concurrents avaient apportées dans des filets. On pouvait déjeuner là, car le droit était de ne pas sortir entre huit heures du matin et quatre heures du soir.

« Je n'usai pas de cette faculté. Aussi, après avoir remis une copie rapide et sans ratures, j'allai prendre l'air. Ce que j'ai fait dire à Henri IV, je ne m'en souviens guère. Il me semble pourtant que mon discours se terminait par l'espoir du roi « de voir désormais, le dimanche, catholiques et protestants manger ensemble la poule au pot. »

« Le lendemain, l'excellent de la Coulonche demanda que je lui communique mon brouillon. J'avouai n'en avoir pas écrit, et il vitupéra fort contre mon improvisation.

« Quinze jours après, vaille que vaille, j'étais nommé en compagnie de Reveillaud, devenu pasteur protestant, de Dupuy, souvent ministre, de Legendre, toujours poète, de Pellisson, maintenant professeur; et voilà, mon cher confrère, ce que, à trente ans de date, évoque pour moi votre question sur le Concours général où j'allai par hasard, et figurai au palmarès, par surprise. »

Henry Céard.

*
* *

Nous voulions avoir sur l'utilité du Concours général l'opinion d'un homme compétent entre tous, qui, après avoir été lauréat lui-même, a vu passer dans sa classe, durant plus de quarante années, de longues générations d'élèves dont quelques-uns sont parvenus à la célébrité.

M. Hatzfeld a été le professeur de Francisque Sarcey, de Taine, de M. Godefroy Cavaignac, de M. Krantz, de Burdeau, de M. Lépine, de M. Charles Blanc. Le vieux maître goûte actuellement la joie profonde de retrouver un peu partout, et en bonne place, les anciens élèves de Louis-le-Grand, qu'il initia à tous les secrets, à toutes les beautés des littératures classiques.

M. Hatzfeld est un vigoureux et aimable vieillard, qui occupe les loisirs que lui ont faits sa retraite à d'importants et utiles travaux ; avec MM. Arsène Darmesteter et Thomas, il termine le dictionnaire de la langue française, dont les 5 premiers volumes ont paru déjà chez Delagrave, et revoit encore une édition de la Poétique, d'Aristote. Parler de question d'enseignement, c'est le plaisir de ce vieux professeur ; nous l'avons écouté avec quelque profit.

« Vous voudriez des souvenirs à propos du Concours général? Je suis précisément en train de corriger quelques copies d'élèves de rhétorique, et j'ai la satisfaction de voir que ces épreuves sont toujours aussi sérieuses qu'autrefois, que l'on y lutte encore très sérieusement pour la première place.

« Il y a là des noms qui, sans doute un jour, seront célèbres, car il y a des élèves qui tiennent les promesses de leurs vingt ans ; il y en a d'autres qui, quoique couronnés, félicités par un ministre un jour d'apothéose, resteront inconnus et trahiront leurs excellents débuts ; c'est une vérité d'expérience.

« L'esprit des hommes ne se développe pas suivant les lois mathématiques, ni suivant les règles d'une progression rigoureuse. Tel élève est couronné au concours ; admettez même qu'il soit couvert de lauriers ; voilà, à coup sûr, un élève intelligent, et il restera intelligent toute sa vie. Mais, quelques années plus tard, il pourra bien être dépassé, et laissé fort loin en arrière, par tel de ses camarades qui ne figura point sur le palmarès et n'eut point de couronnes. Qui eût dit que Francisque Sarcey, qui fut un de mes

premiers élèves, arriverait à une telle célébrité, à cet universel renom mérité par sa prodigieuse puissance de travail et la pénétration aiguë de son esprit ? Qui eût dit que Taine, le jeune élève timide que j'avais dans ma classe, écrirait un jour les *Origines de la France contemporaine* ? J'ai là, dans ce bureau, les lettres qu'il m'écrivit, pour me remercier, le soir de la distribution des prix du concours général. Et bien, il faut reconnaître que l'on n'y trouve pas encore ces qualités qui firent de lui l'un des maîtres de notre langue. About était prodigieusement doué ; mais je ne pensais pas qu'il serait, un jour, le délicieux conteur que nous admirons.

« Le concours général est une épreuve utile, indispensable même à mon avis. Il maintient dans les classes un niveau élevé. Il excite l'émulation, une noble émulation, dont les heureux effets ne se peuvent compter. Mais, comme tous les concours, il laisse place à des surprises. Taine n'a-t-il pas échoué au concours d'agrégation de philosophie ? Je cite toujours cette anecdote personnelle : J'avais — il y a longtemps de cela — une excellente classe de rhétorique. Je comptais obtenir plusieurs nominations au concours en discours français. J'espérais même, un peu, le prix d'honneur. Je fis la liste des candidats, avec, suivant l'usage, la liste complémentaire des suppléants. Deux élèves, malades ou empêchés, ne purent prendre part au concours... Ce fut le deuxième suppléant qui eut le prix d'honneur ! Nous en fûmes très heureux pour lui, mais assez étonnés. Tous les examens, tous les concours ont de ces chances imprévues. Si, ce jour-là, un camarade ne s'était pas trouvé malade, l'heureux vainqueur n'aurait pas été classé.

« Malgré ces accidents, et bien qu'un prix d'honneur ne soit pas toujours un *criterium* sûr, un *billet* de gloire ou de fortune à échéance lointaine, il est à désirer que le concours général reste une épreuve sérieuse. Les jeunes élèves s'y mesurent entre eux. Il y a des vainqueurs et des vaincus ; c'est l'apprentissage de la vie ».

M. Hatzfeld avait parlé de Taine, un de ses élèves à Louis-le-Grand. Taine fut le grand lauréat de 1847 ; une lettre du jeune écolier à son professeur de rhétorique confirme, le 13 août de cette année, la nouvelle du prix d'honneur, plus trois accessits au concours général et tous les premiers prix au lycée. Taine reçut, pour son prix d'honneur, les œuvres complètes de Bossuet, 43 volumes dont il se servit beaucoup dans la suite.

Madame Taine, qui nous donne très obligeamment ces détails,

nous communique encore une lettre inédite, adressée par le brillant lauréat à M. Hatzfeld. Reproduisons ce passage :

« Sans vous, je n'aurais jamais eu ni ordre, ni clarté, ni méthode. On me disait au collège : soyez clair, régulier, méthodique. Vous seul, vous ne vous en êtes pas tenu aux paroles, vous m'avez donné les moyens. Si je réussis plus tard, ce sera grâce à vos leçons, car vous m'avez appris à conduire mon esprit et vous me serez utile dans l'avenir autant que dans le présent.

« Je vais mettre à profit les conseils que vous m'avez laissés pour ces vacances ; j'ai Descartes en main et je viens de recevoir, dans mes prix de collège, le cours de droit naturel de M. Jouffroy ».

***

Et maintenant, faut-il conclure « pour » ou « contre » le Concours général ?

Ni pour ni contre. Le concours général, s'il ne fait pas grand bien, ne fait pas grand mal ; il ne fait même pas de mal du tout. Ses lauréats, sans doute, ne sont pas des hommes, mais ils sont de braves et laborieux écoliers, ce qui est déjà quelque chose. Et, si les fortes études ne servent pas toujours extraordinairement, du moins ne nuisent-elles jamais. Paul Bourget fut un latiniste éminent ; Adolphe Aderer, qui fut lauréat et professeur apprécié, traite, avec une plume également alerte, la politique extérieure et les questions parlementaires ; il passe du roman ou de la critique à l'affabulation théâtrale. Et que d'autres exemples ! M. François de Curel est sorti de l'Ecole Centrale ; M. Marcel Prévost, d'abord polytechnicien, fut, après une solide préparation par des « spéciales », ingénieur. Et cela ne l'empêcha point de devenir l'un des maîtres du roman contemporain ; cela n'empêche point qu'il n'ait, malgré toutes ces mathématiques, autant de cœur que d'esprit. Le moins qu'on doive donc penser du concours général c'est, il me semble, qu'il ne nuit à rien, ni à personne ; de combien d'institutions pourrait-on dire cela ?

F. RAOUL-AUBRY.

LES IDÉES DE KANT

Sur la Paix Perpétuelle

En 1795, en cette année de la *Paix de Bâle* qui voyait se rompre l'effort de la coalition européenne contre la Révolution française, le philosophe Kant publiait un *Essai sur la paix perpétuelle.* L'ouvrage fut avidement recherché ; les 1.500 exemplaires d'un premier tirage furent épuisés en quelques semaines. Cependant la curiosité d'une certaine partie du public fut déçue. On espérait un examen des événements contemporains ; on voulait savoir, suivant l'expression d'une *Revue* du temps, de quel œil ce grand homme pouvait bien les considérer. Or on se trouvait uniquement en face d'une doctrine, qui n'était elle-même qu'un fragment de tout un système. D'un autre côté, parmi ceux-là même qui tenaient l'apparition d'une œuvre de Kant pour un événement de grande signification à sa manière, plusieurs ne ménageaient pas les critiques et restaient réservés jusque dans leurs éloges. C'est ainsi que Guillaume de Humboldt écrivait le 30 octobre 1795 à Schiller : « Je viens de lire la *Paix perpétuelle* de Kant... Dans l'ensemble je ne peux que dire que l'ouvrage soit de la dernière importance. Je n'y ai trouvé aucune idée, sans en excepter même le principe de la politique *a priori*, qui n'ait été donnée par ses écrits antérieurs. J'aime bien cependant cet opuscule à cause de l'image fidèle et intéressante qu'il fournit de l'individualité de son auteur. Par endroit il est même, ce me semble, écrit d'une façon tout à fait géniale, avec beaucoup de fantaisie et de chaleur. Un démocratisme qui parfois perce réellement trop n'est pas bien de

mon goût, pas plus assurément que du vôtre ». Koerner écrivait également à Schiller le 18 décembre 1795 : « Que penses-tu du tout récent écrit de Kant : *sur la paix perpétuelle.* Il m'a peu satisfait. Kant ne semble pas être ici dans son élément. D'observations faites dans un esprit exclusif, il tire des propositions qui ne supportent pas un examen rigoureux. L'exposé est çà et là très ingénieux, voire même d'une verve plaisante, mais en d'autres endroits il est de nouveau très négligé ». Quoique provoqué à dire son sentiment, Schiller dans ses réponses ne mentionne même pas *la Paix perpétuelle.* Néanmoins, si l'on en juge par les comptes rendus que publièrent les Revues savantes d'alors, l'accueil que fit le public lettré à l'œuvre de Kant fut plutôt, somme toute, favorable. *La nouvelle Bibliothèque universelle allemande* la regarde comme « un chef-d'œuvre du Sage de Koenigsberg, dans lequel la profondeur, la richesse de la pensée, la clarté lumineuse de l'exposition, le tour à la fois sérieux et spirituel et la noble franchise s'unissent le plus heureusement du monde ». *Les Annales de philosophie* de Jacob défendent vivement la pensée de Kant contre la banalité des interprétations qui la défigurent et des objections qui visent à la rejeter sommairement ; elles raillent ces « hommes du monde pratiques » qui s'imaginent que les difficultés qui leur tombent si aisément sous les yeux ont échappé à la courte vue de Kant, et qui ne comprennent pas que l'on puisse concevoir un idéal sans négliger aveuglement les conditions de fait dans lesquelles l'humanité se trouve placée.

Que signifiait donc et que valait cet Essai de Kant, si diversement apprécié au moment où il parut ?

Rêver de la paix perpétuelle n'était pas à coup sûr une nouveauté ; avec plus ou moins de force suivant les époques, l'imagination et la pensée de l'homme avaient réagi contre l'horreur des luttes sanglantes ; les mythes religieux, les légendes poétiques, les traditions populaires avaient entretenu dans le monde antique l'idée d'un état originel de concorde, d'un âge d'or, qui aurait précédé l'ère des discordes et des violences. Mais cette vision de la paix dans un passé lointain témoignait d'autant plus de l'invincible croyance à la fatalité de la guerre dans le présent et pour l'avenir. Il serait long et mal aisé d'énumérer les faits et d'analyser les idées qui ont contribué à affaiblir cette croyance et à faire naître l'espoir d'une entente ou d'une réconciliation durable entre les hommes. Il faut dire tout au moins que le rationalisme des

philosophes, en développant l'esprit d'universalité, que le christianisme, en proclamant la béatitude des pacifiques, ont porté les âmes à admettre que la guerre peut et doit être supprimée ; et la guerre elle-même a servi par quelques-uns de ses effets les sentiments les plus opposés aux mobiles qui la suscitaient : le besoin de conquête, en se stimulant jusqu'à poursuivre l'unité de domination, a rapproché les peuples jusqu'alors éloignés par leurs traditions ou par la nature, et préparé par de violents amalgames d'harmonieuses fusions ; le droit du plus fort, en s'imposant par des traités, a introduit dans les relations des peuples un principe juridique d'où sortent, par voie de conséquence, des règles destinées à limiter la puissance du vainqueur sur le vaincu, à arrêter les conflits ou à les prévenir : et tout le droit des gens qui se compose, dans cet état de guerre quasi perpétuelle où s'est débattu l'Europe moderne, s'ordonne le plus qu'il peut sous ce motif inspirateur : la paix.

A ce code d'humanité il manquait la double sanction d'un pouvoir judiciaire et d'un pouvoir exécutif; l'ingéniosité des esprits se dépensa plus d'une fois à chercher dans les groupements et les alliances d'Etats des combinaisons capables de suppléer à l'absence d'une autorité souveraine internationale. C'est ainsi qu'en 1464, Georges Podiebrad, roi de Bohême, exposa à Louis XI, roi de France, un plan « pour l'émancipation des peuples et des rois par l'organisation d'une nouvelle Europe »; il s'agissait d'une coalition des puissances de second ordre, destinée à empêcher toute agression et toute tyrannie, et que n'auraient pu vaincre ni le Pape, ni l'Empereur. On connait le grand projet d'Henri IV et de Sully, et comment il comportait d'une part l'établissement d'un parfait équilibre entre les six monarchies héréditaires, les cinq monarchies électives et les quatre républiques, d'autre part l'institution d'un conseil amphictyonique, chargé de connaître de toutes les querelles entre Etats. L'abbé de Saint-Pierre prétendit ne faire que reprendre et développer les vues de Henri IV. La paix perpétuelle est assurée, suivant lui, si les souverains se décident à signer les cinq articles suivants : 1° Les souverains signataires s'allient pour se protéger mutuellement « contre les grands malheurs des guerres étrangères et des guerres civiles », pour se garantir la conservation, pour garantir à leurs familles l'héritage de leur pouvoir, pour arriver ainsi à la diminution de leurs dépenses et à l'augmentation de leurs revenus, pour pouvoir

travailler au perfectionnement des lois et des règlements de leurs Etats ; ils s'engagent à l'acceptation et à l'exécution des derniers traités. 2° Chaque allié contribuera, selon ses moyens, à la sûreté et aux dépenses communes de la Grande-Alliance ; 3° Les signataires, pour terminer leurs différents, accepteront toujours la médiation des alliés ; 4° Tout membre de l'alliance qui entreprendrait quelque chose contre elle serait réduit par la force publique ; 5° Au cas où de nouveaux articles seraient utiles ou nécessaires au bien de l'alliance, ils seraient arrêtés par les plénipotentiaires ; mais rien ne pourra être changé aux articles fondamentaux, que du consentement unanime des alliés. — Le projet de l'abbé de Saint-Pierre faisait appel à la bonne volonté et à l'intérêt des princes ; Leibniz et Rousseau doutent que les princes aient jamais cette bonne volonté ou cette conception de leur intérêt. Leibniz écrit à l'abbé : « Je m'estime fort honoré de la communication de votre projet et de la demande que vous me faites de mon sentiment sur une matière qui intéresse tout le genre humain et qui n'est pas tout à fait hors de mes objets, puisque je me suis appliqué, dès ma jeunesse, au droit et particulièrement à celui des gens. .. Pour faire cesser la guerre, il faudrait qu'un Henri IV, avec quelques grands princes de son temps, goûtat votre projet. Le mal est qu'il est difficile de le faire entendre aux grands princes.... Il y a le plus souvent des fatalités qui empêchent les hommes d'être heureux.... Je vous souhaite, monsieur, autant de vie qu'il en faut pour goûter les fruits de vos travaux, et je suis avec zèle, monsieur, votre etc.... » L'ironie de la dernière phrase révèle bien le sentiment intime de Leibniz ; le voici, plus nettement exprimé, dans une lettre à Grimarest : « J'ai vu quelque chose du projet de M. de Saint-Pierre, pour maintenir une paix perpétuelle en Europe. Je me souviens de la devise d'un cimetière, avec ce mot, *pax perpetua* ; car les morts ne se battent point, mais les vivants sont d'une autre humeur, et les plus puissants ne respectent guère les tribunaux. Il faudrait que tous ces messieurs donnassent caution ou déposassent dans la banque du tribunal : un roi de France, par exemple, cent millions d'écus, et un roi de la Grande-Bretagne, à proportion, afin que les sentences du tribunal pussent être exécutées sur leur argent, en cas qu'ils fussent réfractaires.... » Au surplus, qui serait le chef de la république européenne ? Serait-ce le Pape ? Serait-ce l'Empereur ? La paix est bien compromise, si elle est liée à cette utopie. Leibniz n'admet pas d'ailleurs que l'indépendance réci-

proque des Etats s'accommode de l'existence d'un pouvoir qui les domine et qui les juge. — Quant à Rousseau, après avoir éloquemment résumé et partiellement approuvé les idées de l'abbé, il signale, entre autres obstacles qu'elles rencontreront, l'impossibilité que les souverains se soumettent dans leurs querelles à une autorité juridique, et qu'ils acceptent pour les actes extérieurs un contrôle qu'ils refusent pour les actes intérieurs de leur gouvernement. « On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions ; et, sur ce principe, qui de nous oserait dire si cette ligue européenne est à désirer ou à craindre ? Elle ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en préviendrait pour des siècles. »

L'idée de la paix perpétuelle s'était donc déjà intellectuellement organisée, elle s'était imposée à l'examen et à la discussion philosophique, lorsque Kant vint à son tour la défendre. L'occasion qui lui parut bonne pour la produire ne l'avait pas suscité en lui. Cette idée répondait aux tendances profondes de son esprit. Onze ans avant la publication du traité qui était spécialement consacré à en expliquer les conditions, dans sa *Conception d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Kant considérait comme l'une des fins essentielles de l'humanité la constitution régulière des relations internationales et l'établissement d'une confédération des Etats qui protégerait, par la force commune de tous, les droits de chacun d'eux, mêmes des plus faibles. « Si chimérique, disait-il, que puisse paraître cette idée, et de quelque ridicule qu'on l'ait poursuivie comme telle, chez un abbé de Saint-Pierre ou chez un Rousseau (peut-être parce qu'ils la croyaient trop près de se réaliser) c'est l'inévitable moyen de sortir de la situation misérable où les hommes se mettent les uns les autres, et qui doit forcer les Etats, quelque peine qu'ils aient à y consentir, de prendre juste la résolution à laquelle fut contraint, tout autant contre son gré, l'homme sauvage : je veux dire renoncer à sa liberté brutale et chercher repos et sécurité dans une constitution régulière. » Kant définit nettement par là l'esprit dans lequel il se pose le problème et en poursuit la solution. Par toute son intelligence et toute sa doctrine il est aussi éloigné que possible d'être un visionnaire ; il ne fait pas de l'idéal qu'il conçoit un objet d'intuition immédiate, mais une maxime d'action aux conséquences plus ou moins imparfaites, plus ou moins lointaines. Ce n'est pas non plus un élan de sensibilité qui le porte à rechercher pour l'humanité un état meil-

leur, il se défie par principe des inspirations du sentiment. Comme il le dit à maintes reprises, la question de la paix n'est pas une question de philanthropie, mais une question de droit. La poursuite du bonheur est une utopie, non la poursuite de la justice. L'hostilité de Kant contre les doctrines eudémonistes en politique aussi bien qu'en morale, est le signe du peu de goût qu'il avait à entrevoir des paradis sur terre. En revanche, rien n'a été plus inébranlable dans son esprit que la foi dans l'avènement d'un ordre moral et social où les personnes se traiteraient comme des *fins en soi*, et les Etats comme des personnes. Il a cru que la volonté des hommes devait librement réaliser cet ordre, et que d'autre part la marche de l'histoire humaine devait providentiellement y aboutir. Sa conception de la paix perpétuelle, du « souverain bien politique » comme il l'appelle, s'exprime dans l'Idéal d'une association juridique des hommes sous des lois universelles.

Comme s'il s'agissait d'un traité de paix véritable, Kant adopte ironiquement la forme d'un protocole diplomatique ; il stipule en des « articles préliminaires » les conditions négatives sans lesquelles la paix perpétuelle est impossible, en des « articles définitifs » les conditions positives par lesquelles elle se réalise et se garantit ; il y ajoute, en affectant les airs de mystère et les précautions insinuantes qui conviennent, un curieux « article secret » dans lequel est dévoilée la pensée de derrière la tête qui prescrit l'établissement et le respect de ces conditions.

Il faut donc commencer par écarter tout ce qui est obstacle à la paix. Considérons la guerre comme engagée, puisque l'état dans lequel sont, les uns par rapport aux autres, les divers peuples, n'étant pas juridiquement déterminé, est toujours virtuellement, sinon en fait, en état de guerre. Il y a des façons de faire la guerre qui renforcent encore les sentiments de défiance et de haine inséparables de la guerre même. Remplacer par des assassinats ou des empoisonnements le combat qui, s'il ne peut pas être légal, doit au moins être loyal, violer les engagements qui ont fait accepter une capitulation, négocier des trahisons et des rébellions, pratiquer l'espionnage, ce sont là des procédés déshonorants en soi et dont l'inévitable effet est de perpétuer la guerre. Or il faut que la guerre ait un terme ; il faut par conséquent qu'elle soit conduite suivant des principes tels qu'il soit possible aux peuples en lutte de sortir de l'état de nature pour entrer dans l'état juridique. La limite des sentiments et des actes qui constituent la guerre, ce doit

toujours être la possibilité, entrevue et espérée, de la paix. Une guerre à outrance, c'est l'anéantissement de tout droit. Une guerre de punition n'est pas admissible non plus, puisqu'entre Etats il n'existe ni inférieurs, ni supérieurs, et que seul un supérieur a le droit de punir. Une guerre d'asservissement est encore radicalement condamnable, puisqu'elle enlève au peuple vaincu la faculté de disposer de lui-même. Dans ses fins comme dans ses moyens, la guerre ne doit pas être la négation absolue d'un rapport juridique entre les Etats.

Lorsque les Etats concluent la paix, il faut que ce soit sans calcul hypocrite, et sans restriction mentale. Avec la paix doivent disparaître tous les sujets de guerre connus ou inconnus des parties contractantes. La paix qui n'est acceptée ou subie qu'à titre provisoire, n'est pas une paix : c'est une simple suspension des hostilités, un armistice, un ajournement des prétentions qui au bon moment ramèneront la violence. La paix perpétuelle, que l'on tient si volontiers pour un paradoxe, ne devrait paraître qu'un pléonasme. La paix sincère est perpétuelle.

Lorsque les Etats, sans être en guerre les uns contre les autres, n'ont cependant que cette paix précaire qui n'est pas garantie par une association juridique, ils doivent pour maintenir cette paix, respecter réciproquement leur indépendance politique. Un Etat n'est pas une chose, c'est une « personne morale », il n'est pas, comme le sol où il est situé, un patrimoine ; il est une société d'hommes qui seule peut disposer d'elle-même. Des arrangements particuliers entre princes et des pactes de famille ne sauraient aller contre la volonté immanente à tout Etat d'avoir une existence distincte. Quel que soit le procédé employé pour incorporer un Etat à un autre, héritage, échange, achat, donation, il est absolument contraire au principe du contrat originel qui seul constitue un droit sur un peuple.

Une autre façon d'attenter à l'indépendance d'un Etat, c'est d'intervenir dans ses affaires intérieures. Qu'est-ce donc qui pourrait autoriser une pareille ingérence ? Est-ce le scandale donné par les sujets de cet Etat aux sujets d'un autre ? Mais le scandale est plus grand de l'atteinte portée à l'autonomie d'un Etat. On parle du mauvais exemple, qui est contagieux. Le mauvais exemple n'est-il pas plutôt instructif, par les conséquences qu'il met au jour ? Au surplus, donner à autrui un mauvais exemple, ce n'est pas son léser droit. Le seul cas qui justifiera it une intervention,

ce serait le cas où un Etat serait divisé par les factions rivales en deux Etats différents dont chacun prétendrait dominer l'autre. Dès lors, comme il n'y a plus d'Etat régulier, ce n'est pas s'immiscer dans le gouvernement d'un autre peuple ; on peut prêter secours à l'un des partis pour rétablir l'Etat. Mais, hors ce cas extrême, aucune Puissance étrangère n'a le droit de prendre une part active aux luttes intestines d'un peuple.

Cependant il ne suffit pas que l'indépendance politique d'une nation ne soit pas effectivement attaquée ; il faut qu'elle ne soit même pas menacée. Or il y a des institutions et des pratiques qui fatalement sont menaçantes. De ces institutions, la plus grave de toutes est l'existence d'armées permanentes. Des armées permanentes sont naturellement portées à agir, par conséquent à exploiter, même à créer les occasions de conflit. En outre, il n'y a pas de juste limite possible à leur développement ; la rivalité des Etats a pour effet une augmentation indéfinie de leur puissance militaire : d'où des dépenses énormes qui rendent la paix plus onéreuse qu'une courte guerre ; d'où la pensée de se délivrer, par l'attaque et l'oppression du voisin, d'une si lourde charge. La guerre est donc inévitable, quand elle est aussi formidablement préparée. L'appareil militaire exagéré crée le danger auquel il est censé parer. Kant ne veut pas cependant qu'un pays reste sans défense ; il demande que les citoyens se soumettent à des exercices militaires renouvelés à des époqnes régulières, afin qu'ils soient à même de se garantir, eux et leur patrie, contre les attaques du dehors. Au fond les armées permanentes dont il souhaite et annonce la disparition, ce sont les troupes à la solde du souverain, qui sont payées pour tuer et être tuées, qui jouent le rôle d'instruments ou de machines dans la main d'autrui. Sans affaiblir la rigueur de son principe, ni l'exactitude de ses observations, Kant eut sans doute accepté assez volontiers les armées permanentes nationales, ces armées dont les soldats sont les citoyens sous les armes ; et dans le service militaire égal, il eût vu la conséquence et comme la confirmation du droit égal des personnes dans la constitution civile et politique de l'Etat. Mais il n'en reste pas moins que pour lui l'excès des préparatifs et des armements entretient la pensée et finalement détermine le besoin de la guerre.

Pour faire face à des dépenses aussi considérables, il arrive fatalement qu'on se crée des ressources par des procédés artificiels. On emprunte. Autant les emprunts sont légitimes, quand il s'agit

d'exécuter de grands travaux destinés à accroître la prospérité du pays, autant ils sont illicites quand ils ont pour objet de constituer un trésor de guerre. La malice de la fin entraîne la malice des moyens. On contracte des dettes perpétuelles, c'est-à-dire que pour éviter l'embarras d'un remboursement, on augmente démesurément toutes les taxes, jusqu'au jour où le déficit des impôts ne permet plus de payer même les intérêts. C'est alors la banqueroute, qui ne lèse pas seulement les sujets de l'Etat coupable, mais qui lèse encore les sujets des autres Etats et équivaut à une attaque contre leurs biens. Ainsi une nation qui abuse de son crédit, outre qu'elle se donne de plus faciles moyens de faire la guerre, combat infailliblement à la longue contre la fortune des autres nations.

Tels sont donc les maux auxquels il faut pourvoir d'urgence, si l'on veut d'abord assurer la possibilité de la paix. Les moyens d'y porter remède apparaissent en même temps : ils sont indiqués dans les six articles préliminaires, que nous rapportons maintenant dans l'ordre où Kant les a exposés.

1° Nul traité de paix ne doit valoir comme tel, s'il est conclu avec des restrictions secrètes qui réservent la matière d'une guerre future ;

2° Nul Etat indépendant, grand ou petit, peu importe ici, ne doit pouvoir être acquis par un autre Etat, par voie d'héritage, ou d'échange, ou d'achat, ou de donation;

3° Les armées permanentes *(miles perpetuus)* doivent complètement disparaître avec le temps ;

4° Nul Etat ne doit contracter de dettes pour soutenir ses intérêts extérieurs ;

5° Nul Etat ne doit s'immiscer de force dans la constitution ni le gouvernement d'un autre Etat ;

6° Nul Etat ne doit dans une guerre se permettre avec un autre des hostilités qui seraient de nature à rendre impossible la confiance réciproque dans la paix à venir.

Ce n'est pas assez que les causes de guerre soient supprimées ; il faut encore organiser la paix. La paix qui n'est pas garantie par une législation regulière n'est pas la paix : ce n'est qu'un événement momentané et accidentel. On peut poser en principe que tous les hommes qui peuvent agir les uns sur les autres sont des ennemis, de tendance, sinon de fait, tant qu'ils ne sont pas sous l'empire d'une constitution juridique. Le plus important problème qui se soit imposé à l'espèce humaine, et dont toute

son histoire, si elle a vraiment un sens, doit être la lente et laborieuse solution, c'est, avec la destruction de l'état de nature, la création d'un état juridique de plus en plus parfait qui règle les rapports des individus et finalement des peuples. Constitution juridique et paix sont deux termes qui s'équivalent. Toute constitution juridique résulte d'un contrat originel. Seulement il n'est pas nécessaire, et il est même chimérique de supposer ce contrat comme un fait ; c'est une simple idée de la raison, mais dont l'efficacité et la puissance d'organisation pratique sont incontestables. Que la volonté commune d'un peuple n'établisse pas directement la loi, c'est possible ; mais c'est le devoir catégorique du législateur d'agir comme si par sa volonté la volonté du peuple légiférait. Et voilà comment la loi, au lieu d'assujettir et de nier la liberté, la définit au contraire rationnellement et la réalise dans les faits.

Dès lors, il apparaît qu'un Etat est mal fondé à poursuivre la paix internationale, tant qu'il n'a pas établi chez lui la paix nationale, c'est-à-dire tant qu'il n'a pas une constitution qui garantisse aux citoyens leur liberté sous des lois communes. Il ne saurait propager un esprit juridique dont il n'est pas animé. En revanche, quand il s'est donné la constitution juridique normale qui est, en un sens particulier du mot, la constitution républicaine, il est capable de faire valoir, pour régler les rapports des peuples, une semblable constitution. Le propre de la constitution républicaine, est avant tout le gouvernement représentatif, concilié avec le principe de la séparation des pouvoirs. Une constitution républicaine n'est pas, pour Kant, nécessairement démocratique ; bien plus, elle exclut la démocratie, parce que dans la démocratie la volonté de tous est entendue dans un sens matériel d'ailleurs irréalisable, au lieu d'être comprise comme la maxime formelle de l'activité du législateur. Ce qui est indispensable essentiellement, et ce dont s'accommode fort bien un gouvernement monarchique, c'est la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Lorsque, dans un pays, le chef de l'Etat ne peut substituer sa volonté particulière à la volonté publique, lorsque chaque membre de la société est appelé à résoudre par son assentiment la question de la guerre et de la paix, les motifs qui portent à la guerre, ne dépendent plus d'un bon plaisir érigé après coup par des diplomates en grave raison, ils sont mis en balance avec l'image très sensible des conséquences qui en résulteront pour les citoyens.

La pensée d'avoir à combattre en personne, d'être obligé de contribuer à des frais immenses, d'être contraint plus tard à réparer péniblement des dévastations de toute sorte, à supporter le poids d'une dette nationale qui rendra la paix elle-même chancelante et oppressive est de nature à faire sérieusement peser les raisons d'engager les hostilités. D'une façon générale on peut dire que la volonté publique, légalement représentée, repousse la guerre en principe et ne l'admet, dans certains cas, que comme le mal par lequel est combattu un mal plus grand.

Cette tendance à la paix, propre à l'état républicain, deviendra la paix effective universelle, dès qu'il y aura un républicanisme commun de tous les Etats civilisés. Seule une association juridique des Etats peut permettre de substituer à leur liberté déréglée une liberté raisonnable fondée sur un ordre constitutionnel. Cette prétention qu'ont les Etats à n'admettre aucune autorité qui limite leurs caprices, c'est uniquement, sous le beau nom d'indépendance, la prétention des sauvages à ne suivre que leurs penchants. « Etant donnée la perversité de la nature humaine qui se découvre crûment dans le libre rapport des peuples (tandis que dans l'état civil déterminé par des lois, la contrainte du gouvernement fait qu'elle se déguise entièrement) il y a lieu d'être fort étonné que le mot de droit n'ait pas pu être encore exclu comme pédantesque de la politique de la guerre et qu'aucun Etat ne se soit encore enhardi jusqu'à professer cette dernière opinion.» Cet hommage que rendent ainsi les Etats, ne fut-ce qu'en paroles, au principe du droit, témoigne tout au moins d'une disposition latente de l'humanité à en reconnaître l'inestimable valeur. Si par bonheur il arrive en outre qu'un peuple puissant et éclairé se constitue en république, non seulement il s'est ainsi donné un gouvernement qui l'incline à la paix, mais encore il devient naturellement le centre de la fédération des peuples et l'organe de leur alliance, et l'on peut espérer qu'ainsi inauguré le groupement juridique des Etats s'étendra de plus en plus. Quelle forme prendra au juste cette organisation internationale ? Sur cette question, la pensée de Kant eut été vraiment trop simple, si elle n'eût trahi quelque indécision et quelque embarras. La logique et une façon abstraite de comprendre l'idéal exigeraient sans doute une refonte de tous les peuples en un seul peuple, par la communauté des lois et l'unité d'Etat. Mais Kant repousse cette universelle confusion pour deux raisons ; la première, c'est l'impossibilité matérielle de constituer un pouvoir

à la fois assez compréhensif et assez fort pour étendre sa vigilance et ses garanties jusqu'aux portions les plus lointaines de l'énorme masse humaine ; les lois perdent en énergie ce que le gouvernement gagne en étendue ; la seconde raison, c'est que l'unité d'Etat, si elle pouvait être réalisée, dégénérerait fatalement en despotisme et supprimerait ces causes de diversité qui font la liberté vivante comme la loi fait la liberté certaine. Voilà pourquoi la raison préfère la coexistence des Etats à leur réunion sous une puissance supérieure. Mais alors quelle sera la forme que pourra affecter le pacte fédératif international ? Kant pressent les difficultés du problème, plutôt qu'il ne le résout catégoriquement. Dans sa *Conception d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, il avait montré comment, dans la guerre, les Etats neutres qui, en dépit d'eux-mêmes subissent le contre-coup des hostilités, « s'offrent, quoique dépourvus d'autorité légale, pour arbitres, et ainsi préparent tout de loin pour la formation future d'un grand corps politique sans exemple dans le passé. » Peut-on douer d'organes réguliers et parfaits ce grand corps politique dont l'existence n'est pour le moment que très rudimentaire ? Dans la *Doctrine du Droit*, il est question d'un congrès permanent des Etats, destiné à prononcer sur leurs différents par des voies et en des formes juridiques ; mais par un congrès de ce genre, il faut entendre une union volontaire, de loin en loin renouvelable, et qui peut toujours être dissoute, non une union comme celle des Etats d'Amérique qui forment, à vrai dire, un Etat unique et indissoluble. Dans le *Traité de la Paix perpétuelle*, Kant considère nettement que la vérité théorique consiste dans une république universelle, ou comme il dit encore, dans un Etat des peuples ; mais la reconnaissance des obstacles que souffrent et l'acceptation et la réalisation de l'idée, la peur que l'Etat international ne sorte de ses attributions, la difficulté de lui conférer des moyens d'action autres que ceux qui appartiennent aux Etats particuliers, l'ont empêché de rendre sa pensée aussi précise qu'il eût fallu ; de là, en tout cas, comme substitut négatif de la république universelle, l'idée d'une alliance pacifique dont les voies et les moyens restent plus empiriques et d'une efficacité plus intermittente.

Ce qui peut enfin favoriser l'entente des peuples, c'est la pratique de l'hospitalité libérale envers les étrangers. L'homme, en principe, ne peut jamais être pour l'homme un ennemi, sous ce prétexte qu'il est d'un autre pays. L'homme doit pouvoir toujours

entrer en société avec l'homme. Cela n'implique pas que l'étranger puisse réclamer des droits politiques et être traité en citoyen ; mais il doit pouvoir vivre en sûreté et en liberté, tant qu'il n'offense personne. C'est ainsi que se développent les relations amicales entre peuples, qui plus tard deviennent des relations juridiques ; c'est ainsi que, grâce à une plus libre circulation des idées et des hommes, la violation d'un droit, commise quelque part, est partout ressentie ; par là s'élabore, au sein de la société humaine, ce code non écrit qui, comprenant le droit civil et le droit des gens, doit s'élever jusqu'au droit public des hommes en général, et par là constituer la paix perpétuelle,

Les conditions positives de la paix perpétuelle peuvent donc être stipulées dans trois articles définitifs :

1° La constitution civile dans chaque Etat doit être républicaine ;

2° Le droit international doit être fondé sur un fédéralisme d'Etats libres ;

3° Le droit cosmopolitique doit se borner aux conditions d'une hospitalité universelle.

Les articles préliminaires et les articles définitifs du traité de paix perpétuelle tiennent tout leur sens d'un article secret. Mais le mensonge, la restriction mentale viennent donc vicier ce traité comme les autres ! Nullement. Ici seulement intervient en effet une autorité qui ne peut être juridiquement constituée : c'est l'autorité des philosophes. Comme individus et comme citoyens, les philosophes n'ont droit à aucune position privilégiée dans l'Etat ; mais leurs maximes doivent avoir l'empire qui est à bon droit refusé à leurs personnes. Il serait à coup sûr humiliant pour l'Etat de se subordonner dans ses conseils à l'avis de quelques-uns de ses sujets ; aussi les philosophes ne doivent-ils être pris que comme des conseillers officieux, dont l'Etat n'avoue pas expressément la fonction publique. Il n'est pas besoin de les investir de titres, il suffit de les laisser parler librement sur les questions posées : leur parole ne sera point en défaut. « On ne prétend point par là que l'Etat doive accorder aux principes du philosophe la préférence sur les décisions du juriste (ce représentant du pouvoir souverain), mais seulement qu'on l'*écoute*. Le juriste qui s'est choisi pour symbole la *balance* du droit et aussi à côté d'elle le *glaive* de la justice, se sert communément du dernier, non pas seulement pour écarter de la première toute influence

étrangère, mais pour le jeter dans l'un des plateaux s'il ne penche pas à son gré ; *vae victis* c'est là une tentation à laquelle le juriste est le plus exposé s'il n'est pas en même temps philosophe (en ce qui concerne aussi la moralité) ». Il ne s'agit nullement, comme le voulait Platon, d'installer la philosophie en souveraine ; mais c'est bien d'elle, et en ce sens Platon avait raison, que relèvera toute souveraineté résolument pacifique. « Que les rois deviennent philosophes ou les philosophes rois, il ne faut ni s'y attendre ni même le souhaiter, car la possession du pouvoir corrompt inévitablement le libre jugement de la raison. Mais que les rois et les peuples-rois, c'est-à-dire les peuples qui se gouvernent eux-mêmes d'après la loi de l'égalité, n'obligent les philosophes ni à se taire, ni à disparaître, mais qu'ils les laissent parler publiquement, c'est ce qui est indispensable pour que leur gouvernement soit éclairé ; cette classe en effet est par sa nature incapable de cabale et de menées de club, et elle n'est pas suspecte d'esprit de prosélytisme.

Voici, d'après ces considérations, la formule de l'article secret : « Les maximes des philosophes sur les conditions de la possibilité de la paix publique doivent être consultées par les Etats armés pour la guerre ».

La paix perpétuelle est donc définie par Kant comme un idéal philosophique ; mais quel rapport cet idéal a-t-il avec les faits ? S'il est incapable de se réaliser, ou si encore la suite des événements historiques n'est qu'un constant démenti aux espérances qu'il suscite, qu'est-il donc, sinon un rêve de visionnaire ? C'est là une question que non seulement le *Traité de la paix perpétuelle*, mais encore toute la doctrine de Kant doit servir à résoudre.

Et d'abord, il y a une prescription catégorique, sans restriction aucune, sans commune mesure avec tous les calculs sur le possible et l'impossible, le présent et l'avenir, c'est que la guerre ne doit pas être. Le *veto* de la conscience est absolu. Le pire sophisme est celui qui consiste à glorifier cette nécessité de la nature, à ériger en cause de fierté et de dignité humaines ce qui en soi est un mal. Il faut se rappeler ce mot d'un Grec : « La guerre est mauvaise, en ce qu'elle fait plus de méchants qu'elle n'en emporte ». Nous n'avons donc pas à nous demander si la paix est une chimère ou un événement prochain ; mais sachant qu'elle est un devoir, nous devons agir comme si elle devait régner, et par tous les moyens qui nous paraissent propres à la faire régner. L'impossibilité

d'une action de ce genre est indémontrable, et la possibilité en résulte de ceci, qu'elle est obligatoire. Dans un chapitre de la *Critique de la Raison pure*, où il défend, en l'interprétant, la conception platonicienne de la République contre les objections d'un empirisme banal, Kant montre bien qu'il ne saurait y avoir une mesure stricte du possible pour la liberté humaine. « Quel est le degré suprême auquel l'humanité est forcé de s'arrêter, et par conséquent quelle peut être la distance qui reste nécessairement entre l'idée et sa réalisation, c'est ce que personne ne peut et ne doit déterminer, car c'est le propre de la liberté de pouvoir dépasser toute borne assignée ». La raison est impuissante à prévoir avec certitude toutes les suites heureuses ou malheureuses, utiles ou nuisibles, que le mécanisme de la nature fera sortir des actions humaines, et voilà pourquoi la sagesse du politique qui ne compte qu'avec les penchants naturels et les intérêts est toujours courte et finalement trompeuse : au lieu que la sagesse de l'homme d'Etat qui n'agit que d'après des principes avoués par la morale, et la sagesse à longue portée, celle qui ne trompe pas, puisqu'en la voulant, c'est elle avant tout qu'il a voulu. Qu'on ne dise donc pas qu'il y a une vérité pour la raison et une autre vérité pour l'expérience. Il y a tout un écrit de Kant consacré à la réfutation du lieu commun : *Cela est bon en théorie, mais ne vaut rien dans la pratique*. Ce qui est bon en théorie est par cela même valable sinon d'emblée au regard de la nature, tout au moins au regard de la volonté morale qui est dans son essence indépendante du jeu des forces naturelles. Plus d'une fois Kant a insisté avec autant d'éloquence que de profondeur sur l'action intime et efficace qu'exerce tout idéal rationnel, dès qu'au lieu d'être artificiellement soutenu par des mobiles empiriques et des considérations d'intérêt, il se présente à la conscience dans toute sa pureté. Mais s'il se peut que l'idéal détermine immédiatement la volonté, il serait illusoire d'imaginer qu'il peut réformer immédiatement les faits : il y a même telle brusque façon d'opérer qui en détruisant des rapports établis sans avoir de meilleurs rapports à instituer va contre l'idéal lui-même et n'est pas moins désavouée par la morale que par la politique. Aussi la ferme résolution de mettre l'idéal en pratique devient elle surtout l'effort pour s'en approcher de plus en plus. Sans manquer à sa pensée, Kant a pu dire dans la *Doctrine du Droit* que, considérée absolument, la paix perpétuelle est impraticable ; mais il ajoutait que les principes politiques qui

la posent pour fin doivent être les promoteurs de réformes graduelles qui en préparent l'avènement. Au surplus, peut-on en douter, après l'expérience de la Révolution française, de l'influence de la pure théorie et de la puissance pratique des dispositions morales de l'humanité ?

Mais ceci bien entendu, et sans réserve aucune, il est un autre point de vue auquel il faut considérer la possibilité de la paix et le rôle de la guerre. Il est légitime de considérer l'enchaînement et la direction des événements historiques, en faisant abstraction de toute influence des volontés morales proprement dites. Or, à cet égard, si la fin de l'histoire est la paix, c'est-à-dire l'établissement d'une constitution politique parfaite, aussi bien dans les rapports intérieurs des individus d'une même nation que dans les rapports extérieurs des peuples, les moyens qu'emploie la nature, au lieu d'être directs et clairs comme ceux que peut et doit employer la conscience, sont indirects et détournés. C'est par l'antagonisme des penchants, des forces et des intérêts qu'elle prépare l'union juridique des hommes. C'est la lutte des ambitions et des convoitises qui devient la cause d'un ordre social régulier. Nul n'a mieux dit que Kant, et avec plus de sagacité critique, comment l'inhumanité de la guerre a été indispensable au développement des facultés les plus hautement humaines. C'est la concurrence, c'est la résistance d'autrui qui ont éveillé les forces de l'homme, qui l'ont poussé à surmonter sa paresse, à assouplir son intelligence, à cultiver ses talents, qui l'ont arraché au rêve facile et doux d'une vie idyllique. Ce sont elles qui ont imposé les premiers groupements sociaux, ébauches rudimentaires de nos constitutions politiques. Ce sont elles encore qui dans l'état de société, entretiennent ces divisions et ces émulations fécondes en efforts et en résultats sans cesse nouveaux. La cause naturelle la plus profonde du progrès, c'est ce que Kant appelle « l'insociable sociabilité des hommes. » « C'est ainsi que dans un bois, les arbres, justement parce que chacun cherche à ôter à l'autre l'air et le soleil, se forcent l'un l'autre de chercher l'air et le soleil au-dessus d'eux, et prennent de la sorte une belle et droite croissance, au lieu que ceux qui en liberté et séparés les uns des autres poussent leurs branches à leur gré, croissent rabougris, tortus et courbés. Toute culture et tout art, ornement de l'humanité, le plus bel ordre social sont des fruits de l'insociabilité qui est contrainte par elle-même de se discipliner et de développer complètement, par une habileté

forcée, les germes de la nature ». (*Conception d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, cinquième proposition). En maint autre endroit, Kant a signalé l'influence de la guerre sur le caractère des individus et sur la civilisation. « La guerre même, quand elle est faite avec ordre et respect pour les droits civils, a quelque chose de sublime en soi, et elle rend la façon de penser du peuple qui la fait ainsi d'autant plus sublime qu'il y est exposé à plus de dangers et qu'il peut s'y soutenir courageusement : au contraire, une longue paix a ordinairement pour effet d'amener la domination de l'esprit mercantile, et avec lui, du bas intérêt personnel, de la lâcheté et de la mollesse, et d'abaisser l'esprit public ». (*Critique du jugement*, § 28). La peur de la guerre, toujours menaçante, fait que les chefs d'Etat ont à compter avec les sentiments des sujets, et le péril du dehors devient ainsi la garantie d'une certaine liberté au dedans. (*Conjectures sur les commencements de l'histoire du genre humain*). Enfin le guerre, en exigeant des Etats plus forts, fait appel à toutes leurs ressources d'énergie et d'intelligence, et les oblige à se constituer des gouvernements de plus en plus fermes, de plus en plus sûrs du lendemain, elle crée des rapports sociaux qui, dûs au besoin et à la violence, peuvent se transformer en unions légales. (*Conception d'une histoire universelle; Critique du Jugement*, § 83).

Il n'y a aucune contradiction entre ces remarques et les thèses dans lesquelles Kant a condamné la guerre et glorifié la paix. C'est qu'en effet la paix, dont il signale ici l'influence plutôt déprimante sur le caractère des individus et des peuples, c'est la paix envisagée comme état de repos, de calme facilement heureux, non la paix conçue comme état juridique. N'oublions pas la répugnance de Kant pour les conceptions eudémonistes ; la fin de l'homme pris en société, pas plus que l'homme pris isolément, ce n'est pas le bonheur, c'est la position et l'acceptation par la volonté autonome de lois rationnelles, c'est la justice. D'où il suit que la paix, immédiatement souhaitée au nom de désirs ou d'intérêts naturels, ne saurait avoir la vertu de la paix voulue par raison, par esprit d'universalité ; la paix ne nous est salutaire que si d'une part elle est poursuivie par la liberté humaine comme un idéal juridique, et d'autre part, dans une mesure inférieure, que si elle est le terme que la nature assigne à l'antagonisme de nos efforts.

Entre la fin de la raison pratique et la fin de l'histoire l'accord

doit être ; mais la loi du développement de l'histoire n'est pas la même que la loi de l'action de la raison pratique ; pour la raison pratique, le bien est tel et doit être réalisé comme tel, sans qu'il y ait contradiction ni en lui, ni entre lui et les moyens qui l'engendrent ; dans l'histoire, au contraire, qui met en jeu des forces toujours à quelque degré extérieures à la raison, les événements ne comportent pas de qualification absolue ; les effets qu'ils produisent ne répondent pas aux mobiles individuels dont ils sont issus ; une puissance supérieure aux tendances humaines (nature ou providence) en ordonne les effets suivant un plan d'ensemble, et emploie la folie pour l'œuvre de la raison, la violence pour l'œuvre de la paix; elle oriente vers un but moral le mécanisme des passions individuelles, et triomphe lentement, par la guerre sous toutes ses formes, des volontés contraires à ce but. « Quand je dis de la nature, qu'*elle veut* que telle ou telle chose arrive, cela ne signifie pas qu'elle nous inspire comme devoir de faire cette chose (car il n'y a que la raison pratique libre de toute contrainte qui puisse le prescrire), mais cela signifie que la nature *fait* elle-même la chose, que nous la voulions ou non. (*fata volentem ducunt, nolentem trahunt)* » C'est ainsi que la pression extérieure de la guerre oblige un peuple à se constituer en Etat pour pouvoir résister aux entreprises qui le menaçent, et qu'elle détruit la volonté mauvaise de garder, dans une apparente adhésion à la vie sociale, un isolement hypocrite. C'est aussi encore que par une imitation du procédé dont use la nature, l'Etat fait contrepoids aux penchants hostiles des sujets par le danger des sanctions. Toute Constitution, même la plus belle de toutes, la Constitution républicaine se propose d'aboutir, par l'antagonisme des pouvoirs, à leur équilibre, comme la nature aboutit, par la concurrence des forces, à l'ordre. De fait, nous voyons que la tendance à la guerre s'affaiblit par l'excès même des maux que la guerre engendre, que l'extension croissante de l'esprit commercial et industriel opère entre les peuples une union que la raison seule n'eut pu établir, que le souci plus vif de la fortune privée et de la fortune publique prévient plus anxieusement tout ce qui pourrait en tarir les sources. « Ainsi la nature garantit, par le mécanisme des inclinations humaines elles-mêmes, la paix perpétuelle, à coup sûr avec une certitude qui n'est pas suffisante pour qu'on en *prophétise* (théoriquement) l'avènement, mais qui suffit au point de vue pratique,

et qui fait un devoir de viser à cette fin (qui n'est pas une simple chimère) »

La paix perpétuelle est donc garantie par l'histoire dans la mesure où il est indispensable qu'elle le soit, pour que la raison qui la réclame ne soit pas accusée de rêver. Cet *historisme* de Kant qui voit dans la nature la grande ouvrière, ingénieuse à tirer des discordes des hommes leur harmonie et à tourner les nécessités des passions en liberté, a été plus d'une fois après lui développé pour lui-même, et il a été érigé en philosophie suffisante et complète. Telle n'était pas la pensée de Kant. La foi en un ordre moral réalisé du dehors par la nature était, pour lui, le postulat dérivé de la croyance rationnelle à un ordre moral que les volontés conçoivent et qu'elles doivent réaliser. La fin de l'histoire échappe, dans sa signification relative, à qui ne comprend pas la signification absolue du devoir et de la bonne intention. Notre espérance en la paix n'est pas le produit et comme le reflet en nous des nécessités historiques ; mais cette espérance devient inébranlable, et elle éclaire de ses rayons la marche de l'humanité, dès qu'est fermement conçu et énergiquement poursuivi l'idéal juridique de la paix. Ne renversons pas les rôles, et ne laissons pas à l'histoire le soin de nous guider, quand c'est à nous de faire l'histoire.

Peut-être n'était-il pas inutile de rappeler cette philosophie Kantienne de la paix, alors que tant de circonstances combinées ont concouru à faire prévaloir dans les esprits la philosophie de la lutte pour l'existence. Et l'on peut la rappeler avec d'autant plus de confiance qu'elle n'a pas ignoré, qu'elle a même compris, en les mettant seulement à leur rang, les raisons sur lesquelles se fonde la philosophie de la guerre. Avant tout, elle n'admet pas que la pensée de la guerre soit autre chose qu'une pensée subordonnée et momentanée, qu'elle devienne le motif de la conduite. Elle est essentiellement une doctrine de franchise et de droiture. Comme elle avait établi que le signe de l'action morale est la possibilité d'ériger en loi universelle la maxime qui l'inspire, elle établit que le signe de l'action juste est la possibilité d'en avouer publiquement la maxime : « Tontes les actions relatives au droit d'autrui, dont la maxime n'est pas susceptible de publicité, sont injustes. « Si c'est là le renversement de la sagesse des politiques, cela ne peut choquer que ceux qui ramènent aux proportions de cette sagesse la valeur et la dignité de l'homme.

En tête de la *Paix perpétuelle*, il y a un court *avant-propos* qui

commence ainsi : « *A la paix perpétuelle :* cette inscription satirique, tracée au bas de l'enseigne de cet aubergiste hollandais sur laquelle était peint un cimetière, s'appliquait-elle aux hommes en général, ou particulièrement aux chefs d'Etats qui sont insatiables de guerre, ou simplement aux philosophes qui font ce doux rêve ? Nous ne saurions le décider ». A l'heure actuelle, c'est aux chefs d'Etats, et par l'un d'eux, que la question est posée, et si l'auberge à l'enseigne de la *Paix perpétuelle* existe encore en Hollande, c'est à leurs délégués qu'il appartient de se défendre contre l'ironique inscription.

Victor DELBOS.

LA POSTE AÉRIENNE EN MER

Les grandes forces de la nature, la chaleur, l'électricité, la lumière laissent chaque jour de plus en plus pénétrer le mystère des lois qui les régissent — d'étonnantes découvertes multiplient les moyens de correspondance mis au service de la pensée, et cependant, aujourd'hui, comme aux premiers jours de l'histoire du monde, on songe à recourir aux services du pigeon-messager.

C'est que tous les modes de transmission, les plus perfectionnés comme les plus primitifs, ont leur raison d'être : chacun d'eux répond à une nécessité bien déterminée. La télégraphie électrique a pu un instant éclipser sa sœur aînée la télégraphie aérienne de Chape, mais celle-ci n'a pas tardé à reparaître. Grâce à de merveilleux instruments optiques, sa puissance était accrue et c'est elle aujourd'hui qui établit des communications rapides entre tant d'îles séparées par des bras de mer, c'est elle encore qui relie à la mère patrie le poste isolé au milieu des solitudes africaines, car un rayon de soleil coûte moins cher qu'un fil et surtout qu'un câble.

Le téléphone a sa place marquée à côté du télégraphe, et la télégraphie sans fil, dont hier encore on annonçait l'avènement, trouvera elle aussi son domaine sans nuire à ses devancières. Le pigeon à son tour interviendra utilement pour combler les lacunes existant dans le réseau si dense pourtant des communications télégraphiques de toute nature.

En campagne, il suffit du passage de quelques cavaliers ennemis pour qu'une armée voie ses relations avec l'arrière compromises ou interceptées, — l'assiégeant qui a découvert le réseau des lignes souterraines isole aisément la place assiégée. Il est au contraire impossible d'atteindre la poste aérienne créée dès le

temps de paix : les caissons sont bourrés de munitions, qui ne sont pas faites pour les pigeons. Ceux-ci ne craignent pas plus la balle que l'obus, ils volent au-dessus de la zone de la mort que sillonnent en tous sens les trajectoires allongées des projectiles modernes.

La compagnie transatlantique vient d'inaugurer un autre mode d'utilisation du pigeon : grâce au voyageur ailé, le navire isolé au milieu de l'océan pourra désormais communiquer avec le continent le plus voisin. Nous allons étudier l'organisation et le rendement de la poste aérienne en mer. Nous verrons que par la sélection, il est facile de développer encore les facultés instinctives aussi bien que la puissance du vol du pigeon-messager.

I

Les progrès réalisés en métallurgie ont permis de donner au navire moderne des dimensions absolument inconnues jadis. Mais si le steamer d'aujourd'hui est par suite bien mieux armé contre la tempête que les voiliers ses devanciers, il est en revanche exposé à une autre catégorie d'accidents non moins redoutables. Une avarie grave aux machines suffit pour arrêter tout à coup dans sa marche et transformer en épave le paquebot qui, un instant avant, était animé d'une vitesse de vingt milles à l'heure.

L'énorme navire n'a pas la ressource de recourir à la voile pour remplacer ses machines réduites à l'impuissance. Ses mâts faits pour porter une vigie ne résisteraient pas à l'effort produit par la voilure qu'il faudrait déployer pour mettre en mouvement une masse semblable.

Le paquebot devenu le jouet des flots doit donc attendre plus ou moins patiemment qu'un autre navire ait aperçu ses signaux de détresse. Il est vrai que l'Océan est sillonné en tous sens par d'innombrables lignes de navigation ; une journée ne se passe guère sans qu'on aperçoive quelques navires, mais aussi un caprice de la mer peut en une nuit jeter le paquebot désemparé en dehors de grandes routes et le porter dans des parages peu fréquentés.

Au printemps de 1898, la *Champagne* se rendant à New-York se vit arrêtée par la rupture de son arbre de couche. Pendant de longs jours elle eut recours à tous les moyens possibles pour crier

sa détresse; le canon, la sirène et les signaux de toute nature étaient employés tour à tour, et même on ne dédaigna pas un mode de correspondance bien primitif pourtant: toutes les trois heures, une bouteille contenant une lettre était amarrée entre deux tonnelets et jetée à la mer. Les passagers suivaient d'un œil mélancolique le frêle esquif surmonté du pavillon français, dernière ressource du navigateur en danger. L'histoire, tragique après tout, du *petit navire* hantait plus d'un cerveau depuis que le commandant avait pris une sage mesure en rationnant tous les habitants du bord. Après une longue attente, l'apparition du *Roman* vint faire cesser cette situation pénible.

Si au lieu de la classique bouteille, la *Champagne* avait pu lancer des pigeons voyageurs, le secours ardemment attendu serait sans doute venu plus tôt. Les pigeons ne pouvant regagner leur colombier lointain, auraient cherché un refuge soit dans une habitation sur la terre la plus voisine, soit encore sur un navire. D'un côté comme de l'autre, ils se seraient placés sous la protection de l'homme et le cri de détresse du navire désemparé eut été entendu.

A la suite de l'accident de la *Champagne*, la Compagnie transatlantique entreprit une série d'expériences qui avaient pour objet de fixer les principes de l'emploi de pigeon messager en mer. Cette question avait été assez mal étudiée jusque-là ; l'expérience très intéressante du *Petit Journal* n'avait pas été le dernier terme d'une série d'épreuves méthodiquement conduites; on ne pouvait en tirer aucune indication au sujet de la pratique. Il était intéressant de savoir quel est l'effort maximum qu'on peut demander à un animal entraîné, — quel parcours un pigeon peut effectuer d'une seule traite sans se poser, — de quel poids on peut le charger sans ralentir sa vitesse, dans quelle mesure un oiseau qui n'est pas fait pour voler en mer pourra résister aux forces de la nature qui y déploient toute leur puissance; comment en un mot le pigeon surpris par la tempête entre l'ondée qui vient d'en haut et l'embrun, cette pluie qui part d'en bas, luttera victorieusement et atteindra le but. (1)

(1) Il y a quelques années, M. Pereire, directeur de la Compagnie Transatlantique avait songé à tirer parti du pigeon messager en mer. Un colombier fut créé dans ce but à Saint-Nazaire. Mais soit par suite du manque de méthode dans les expériences entreprises, soit pour tout autre motif, cet essai ne donna aucun résultat.

II

Quand on prend une bicyclette parfaitement construite et n'ayant jamais roulé, on doit pouvoir immédiatement en tirer le maximum de vitesse qu'elle est susceptible de donner. Le cheval, qui pendant de longs mois n'a été soumis qu'à un exercice insignifiant, est incapable, qu'elle qu'ait pu être sa valeur, de donner sans aucune préparation dans une épreuve rigoureuse la mesure de ses moyens. Montez un cheval qui fournit tous les jours un parcours de 5 à 10 kilomètres, et, demandez lui tout à coup de franchir deux étapes successives de 120 kilomètres, il en sera complètement incapable, alors qu'un entraînement consistant en une série d'épreuves progressives et un régime approprié au travail demandé le mettrait en état de fournir aisément un semblable effort.

En un mot, la machine due au génie inventif de l'homme possède toute sa valeur quand elle sort des mains de l'ouvrier ; n'étant pas soumise à la loi de l'assimilation, elle ignore la fatigue aussi bien que le repos réparateur. L'animal a une valeur variable suivant le régime et le genre de vie qui lui sont assignés. Le repos prolongé, sans influence fâcheuse sur la machine, est néfaste pour l'animal, car *toute fonction qui ne s'exerce pas s'atrophie*, telle est la loi qui régit tous les êtres vivants.

Si nous continuons notre comparaison, nous constaterons encore que deux machines provenant de la même fabrication, construites dans des conditions identiques, ont une valeur égale, tandis qu'entre deux animaux de même race, de même sang, il y a souvent au point de vue du rendement une différence considérable due à des causes impénétrables pour nous.

En soumettant à un entraînement de plus en plus rigoureux un grand nombre d'animaux, nous déterminerons la limite des moyens de chacun d'eux. Cette limite variera parfois du simple au double ou au triple. Chaque sujet possède donc un ensemble de qualités qui lui sont personnelles, donnent en quelque sorte le coefficient de sa valeur et constituent son individualité.

Une loi vérifiée par des siècles de pratique dit que les qualités comme les défauts sont transmissibles par l'hérédité. Il est par suite logique de choisir comme reproducteurs dans une race les sujets, dont un entraînement raisonné a fait ressortir les aptitudes exceptionnelles. Par l'entraînement, on a exalté les facultés de

l'individu, par la sélection, on accumule dans une série de générations successives les aptitudes cherchées, et on modifie profondément la race.

La mise en pratique des principes que nous venons d'exposer, a donné le cheval de pur sang. On a en quelque sorte créé un cheval possédant à un degré complètement inconnu jadis, les deux qualités essentielles, la vitesse et le fond. Le cheval de pur sang n'est autre chose que le cheval arabe modifié, et pourtant quelle différence entre les deux animaux, si on compare leurs aptitudes, leurs moyens, leurs squelettes. Le contraste est bien plus frappant encore si l'on place l'un à côté de l'autre un lévrier et un bouledogue, issus pourtant d'une même souche.

Les règles d'élevage dont l'application méthodique a pu donner le cheval de pur sang et le lévrier, peuvent et doivent modifier profondément avec autant de succès le pigeon voyageur actuel. Nous avons tenu à exposer ces principes, quelque peu abstraits, parcequ'ils ont été le point de départ des expériences que nous allons raconter.

III

La Compagnie transatlantique a procédé en 1898 à deux séries d'épreuves. Pendant les mois de mars et d'avril, elle a fait lâcher par ses paquebots des pigeons provenant des meilleurs colombiers de Brest, Rennes, le Havre et Rouen. Un tiers des animaux étaient nés l'année précédente, et avaient franchi déjà des parcours de 300 à 400 kilomètres. Les autres âgés de plus d'un an, avaient été entraînés pendant plusieurs saisons et avaient fait des voyages de 700 à 1000 kilomètres.

Au printemps, les pigeons sont mal préparés à subir une épreuve rigoureuse : l'entraînement a cessé depuis l'automne et les pigeons, que rien n'oblige à voler, se bornent chaque jour à décrire quelques cercles au-dessus du colombier et séjournent paresseusement sur les toits. Un semblable exercice, suffisant pour les maintenir en bonne santé, n'est pas de l'entraînement, car il ne comporte évidemment ni fatigue, ni effort. Le pigeon voyageur trouvant chez lui tout ce dont il a besoin, n'ira pas sans nécessité s'adonner à un exercice violent.

L'expérience tentée dans de semblables conditions n'en était que

plus concluante; elle devait faire ressortir nettement les différences existant entre les divers sujets suivant l'âge, l'origine, la conformation, tandis qu'un entraînement préalable, supprimant en partie l'infériorité résultant des causes congéniales, eut placé tous les animaux observés dans des conditions presque identiques.

Dès la première série d'expériences il fut donc possible de formuler un certain nombre d'enseignements, qu'une plus longue pratique devait ensuite confirmer.

Partant de ces premières observations, on entreprit le dressage et l'entraînement d'un lot considérable d'excellents pigeons pris à Rennes. (1) Les résultats très concluants obtenus au cours de cette deuxième série d'épreuves ont servi de base à l'organisation définitive de la poste aérienne en mer.

Le 26 mars 1898, la *Bretagne* quittait le Havre emportant 80 pigeons destinés aux premiers essais. Malgré un temps épouvantable, trois lâchers étaient effectués entre les Gasquets et le Havre. Les vieux pigeons rentraient sans difficulté, tandis que les pigeons d'un an se montraient presque tous incapables de lutter contre le vent et la pluie. Plusieurs d'entre eux essayaient de raser la surface de l'eau, mais bientôt atteints par l'embrun, alourdis par la pluie, ils tombaient en vue du navire.

Le lendemain la *Bretagne* avait franchi 360 milles, quand la vigie signala un voilier anglais en perdition, le *Bothnia*. La *Bretagne* s'approcha du navire désemparé, puis stoppa à une distance suffisante pour éviter d'être jetée sur l'épave. Une baleinière fut envoyée au secours de l'équipage et ramena les naufragés après un sauvetage plein de péripéties émouvantes. Les incidents de la matinée furent aussitôt relatés dans une courte dépêche annonçant le sauvetage des marins du *Bothnia*, donnant les noms des morts — faisant prévoir le retard de l'arrivée à New-York du paquebot français, qui était resté une demi-journée sur le lieu du sinistre — repérant enfin le point où était abandonnée l'épave du *Bothnia* qui, laissée à la croisée des grandes routes d'Europe à New-York et de la Méditerranée en Angleterre était un danger pour la navigation. Cette dépêche fut écrite en sept exemplaires et chacun fut confié à un pigeon. Le lâcher eut lieu à midi, par un vent violent qui rejetait les pauvres oiseaux vers le sud ; les pigeons ne voyageant pas la nuit, devaient avant six heures du soir avoir trouvé un refuge sur un navire ou à terre.

(1) Ces pigeons ont été fournis par la société l'*Abeille*.

L'un d'eux tomba dans le golfe de Gascogne sur un steamer anglais le *Chatterton*, qui dès le lendemain fit câbler l'importante dépêche en Amérique et à Paris. Un autre pigeon fut recueilli par un cargo qui vint croiser dans les parages où il espérait découvrir l'épave du *Bothnia* ; il réussit à la trouver et la remorqua en Irlande. Un troisième pigeon reparut à son colombier blessé et sans dépêche 8 jours après l'événement. On n'eut jamais de nouvelles des quatre autres messagers.

Trois jours plus tard, la *Bretagne* voguait dans les parages de Terre-Neuve. Il était intéressant de savoir ce que deviendrait un pigeon français, lancé dans les eaux américaines, à plus de 4.000 kilomètres de son colombier.

Un matin donc à 6 heures, le pont de la *Bretagne* présenta un aspect inaccoutumé ; les gracieuses passagères, qui la veille encore se révoltaient à l'idée de voir envoyer à une mort presque certaine un des jolis oiseaux, leurs favoris, avaient du moins voulu assister à son départ. Malgré l'heure matinale et un froid très vif, elles étaient toutes là, emmitouflées dans des châles. La journée promettait d'être belle; le vent s'était calmé, on n'apercevait pas un nuage à l'horizon. Le pigeon lancé de grand matin aurait donc une journée entière pour gagner la côte ou un navire.

Une dépêche écrite en cinq langues, priait la personne qui capturerait le pigeon d'en aviser télégraphiquement la compagnie transatlantique. Le message enfermé dans un tube en plume d'oie fut assujetti solidement à la queue de l'oiseau.

Notre pensée se reporta alors à une scène semblable qui dut se passer sur l'arche. Avant de rapporter à la famille de Noé l'espoir d'une délivrance prochaine, la colombe fut-elle lancée par une fille d'Eve ? Nous ne pourrions le dire, mais nous savons que sur la *Bretagne*, le pigeon reçut la liberté, dont il allait faire un intéressant usage, des mains d'une charmante Américaine; il ne pouvait donc s'égarer. Aussi dès l'arrivée à New-York, avant même d'avoir débarqué, les passagers apprenaient-ils que leur courrier les avait devancé en Amérique. Il avait été recueilli à Noroton, dans le Connecticut. Le message dont il était porteur était parvenu à son adresse (1).

(1) Nous avons tout lieu de supposer que le pigeon ayant volé pendant la journée du lâcher a cherché un refuge le soir sur un navire qui se rendait sans doute en Amérique. Le lendemain matin il repartait dans la même direction que la veille et tombait le soir épuisé de fatigue à Noroton.

Huit jours plus tard la *Bretagne* pourvue de cinquante pigeons américains recommençait les expériences faites au départ du Havre. Puis, arrivée dans les eaux françaises, elle lançait la veille et le jour même de l'arrivée à des distances variant entre 600 et 100 kilomètres du Havre une trentaine de pigeons français gardés à bord depuis trois semaines. Malgré ce long internement et le manque d'entraînement des messagers, ceux-ci aidés par le vent d'ouest regagnaient en grand nombre le colombier : un tiers avait devancé le navire et annoncé son arrivée, une douzaine reparaissaient au bout de deux ou trois jours, huit seulement étaient perdus.

IV

Après avoir continué pendant deux mois sur tous les paquebots les essais inaugurés sur la *Bretagne,* la Compagnie Transatlantique a procédé au cours de l'été 1898 à la deuxième série d'expériences : un lot d'animaux de choix, rompus aux grands voyages sur terre, a été soumis en mer à des épreuves de plus en plus rigoureuses.

Le dressage du pigeon voyageur est très sommaire et ne ressemble en rien au travail exigé des autres animaux domestiques, qu'on peut suivre pas à pas. On se borne à lâcher les pigeons de plus en plus loin et on attend patiemment leur retour. A chaque voyage quelques oiseaux peuvent se perdre ou seulement rentrer avec un retard notable. Quand, dans un lâcher effectué d'ailleurs dans des conditions atmosphériques satisfaisantes, les pertes et les retards dépassent la proportion de 50 %, on est bien près d'avoir atteint la limite de rendement du colombier.

Le pigeon messager peut effectuer de très grands parcours sur terre, tels que de Rome à Bruxelles ou de New-York à Chicago. Il voyage pendant le jour, cherche un gîte le soir et repart le lendemain matin. Sa vitesse, variable suivant le temps et les circonstonces atmosphériques, ne descend guère au-dessous de 50 kilomètres à l'heure et dépasse rarement 80 kilomètres. Il fera, si le temps est favorable 1.000 kilomètres entre le lever et le coucher du soleil.

En mer, les conditions sont loin d'être les mêmes : le pigeon

lancé de grand matin voyagera le jour du lâcher comme s'il était sur terre, mais le soir arrivé, il n'aura pas toujours la ressource de se réfugier sur un arbre. S'il n'a pu gagner la côte, il cherchera un abri sur un navire; pendant la nuit, par conséquent il se déplacera et sera, suivant la destination du bateau, rapproché ou éloigné de son but. Enfin au moment de repartir, il n'aura souvent pu ni boire ni manger. Sa résistance à la fatigue sera par suite sensiblement diminuée le deuxième jour. Il est vrai que l'arrivée d'un pigeon passe rarement inaperçue à bord, parfois l'hôte de passage choyé et restauré par un bon repas prend son vol le lendemain dans d'excellentes conditions pour affronter de nouvelles fatigues. D'autres fois on le retient. Bref, il est préférable de lancer le pigeon dans des conditions telles qu'il puisse atteindre la côte avant la nuit — à 1000 kilomètres de terre pendant les longs jours de l'été, à condition d'effectuer le lâcher dès l'aube.

Rien n'est plus variable que la vitesse du pigeon en mer : dans le voyage sur le continent il peut éviter un violent courant d'air en volant près du sol, en profitant de l'abri relatif des accidents de terrain ou des rideaux d'arbres. S'il est pris par une bourrasque, il s'arrête et repart quand l'ouragan est passé. En mer le vent, qu'aucun obstacle n'arrête, déploie toute sa violence, le pigeon doit voler quand même et accepter une lutte inégale. Parfois il sera porté au colombier par la bourrasque à l'énorme vitesse de 150 kilomètres à l'heure qui n'est jamais atteinte dans les voyages sur terre. D'autres fois il sera jeté en dehors de sa direction, c'est ainsi que des pigeons lancés le matin au sud de l'Irlande sont allé tomber le soir sur les côtes d'Espagne, du Portugal ou même aux Açores.

Enfin notre messager n'a pas seulement à redouter la tempête, il doit souvent marcher malgré la pluie et le brouillard, qu'il éviterait aisément sur terre en s'abritant. Pour affronter le voyage en mer, le pigeon doit donc être doué d'une endurance exceptionnelle, être armé d'une façon toute spéciale pour la lutte contre les éléments.

Le déchet, qui se produisit au cours des expériences de 1898, montra que dans un lot d'animaux choisis ayant tous subi avec succès l'épreuve des grands voyages sur terre, le tiers seulement est réellement apte au service de courrier en mer. Ce nouveau mode d'utilisation du pigeon nécessite donc la création d'une race différant par la structure le squelette et l'ensemble des carac-

tères des autres habitants de nos colombiers. Avant de parler de la sélection, qui nous permettra d'atteindre le résultat cherché, nous allons dire quelques mots du mécanisme de l'orientation chez le pigeon.

V

Quel est le mystérieux instinct qui guide le pigeon à travers l'espace et le ramène au gîte ? Cette question a été bien des fois posée par les physiologistes qui n'ont pu la résoudre. Au lieu de procéder scientifiquement, d'observer des faits, de les classer, de chercher les lois auxquelles ils obéissent, on a trop souvent émis des théories qui prétendaient expliquer la cause sans avoir au préalable étudié suffisamment les effets. C'est qu'un acte d'orientation est difficile à observer : on connaît généralement le point de départ et le but auquel arrive l'animal, mais on ignore le plus souvent par quel itinéraire il se rend de l'un à l'autre et l'on est tenté de combler les lacunes de l'observation, de remplacer les faits manquants par de simples conjectures. N'est-ce pas ainsi qu'ont opéré parfois les naturalistes, qui se demandaient comment ils feraient pour accomplir tel ou tel acte instinctif constaté chez l'animal ? Or l'homme est guidé par le jugement, la raison et la volonté, bien plus que par les sens dans toutes les circonstances de la vie : tel acte raisonné chez lui est purement instinctif et mécanique chez l'animal.

Examinons l'orientation par exemple : l'homme pour se diriger a recours à la connaissance locale, aux cartes, aux instruments de toute nature, aux renseignements que lui donnent ses semblables. Or l'animal qui n'a pas à sa disposition tous ces accessoires ingénieux, se montre parfois supérieur à l'homme en matière d'orientation.

Faut-il en conclure qu'il possède à un plus haut degré que nous ces sciences dont nous pénétrons à grand peine les secrets, que merveilleux astronome il sait se repérer d'après le cours des astres, ou encore qu'il a des courants magnétiques une notion qui nous échappe et lui sert pour jalonner sa route ? Admettrons-nous que dans ses ébats quotidiens, l'observateur ailé note consciencieusement dans sa mémoire les points géométriques du sol, et forme ainsi dans son cerveau le canevas d'une véritable triangu-

lation de la région avoisinante ? Non évidemment, nous rejetons absolument toute hypothèse qui tendrait à mettre en parallèle l'homme instruit et le pigeon de trois mois, en attribuant à ce dernier je ne sais quelle supériorité dans le domaine scientifique.

L'orientation est-elle même une manifestation d'ordre intellectuel ? Si dans toutes les circonstances, cette question doit être résolue par l'affirmative, les êtres les mieux doués à cet égard seront évidemment ceux qui occupent les premières places dans la hiérarchie animale. Or nous constatons qu'il existe plutôt une relation étroite et directe entre l'aptitude à l'orientation et la puissance des moyens de locomotion dont l'animal est pourvu. C'est ainsi que les oiseaux dont le cerveau est relativement peu développé et qui sont assurément au dessous des quadrupèdes dans l'échelle des êtres, sont cependant bien plus habiles que ces derniers dans l'art de se diriger. Un examen attentif nous amènerait à constater que cette même relation entre la faculté d'orientation et la mobilité est constante chez les différentes races d'une même espèce. Il n'est donc pas illogique de dire que dans l'orientation, les sens doivent avoir une part plus grande que le jugement et le discernement.

Prenons un exemple. Un pigeon voyageur est emporté, puis lâché à une petite distance de son colombier; on n'est pas sorti du cercle qu'il peut parcourir au cours de la promenade quotidienne; il a incontestablement une connaissance locale très complète. Aussi, mis en liberté il choisit la plus courte parmi les routes qui le ramèneront au gîte. L'orientation en terrain connu est donc basée sur la mémoire des cinq sens, elle implique le discernement entre plusieurs solutions, le choix d'un parti, elle est plutôt un fait d'ordre intellectuel.

Emportez le même pigeon à 600 kilomètres en mer, et mettez le en liberté au milieu de ce paysage qui est invariablement le même et il s'orientera. Il n'est plus cette fois guidé par la connaissance locale ; la rotondité de la terre limitant sa vue, il n'essaie pas de s'élever pour voir plus loin, pour découvrir sur le continent un point de repère connu et il prend rapidement son parti.

Si tout à l'heure, dans le voisinage du colombier, le retour pouvait être attribué à la mémoire des cinq sens agissant de concert, il faut bien reconnaître que dans la zone lointaine où les cinq sens sont muets et où l'animal se dirige pourtant, un sens spécial, distinct des cinq premiers a dû intervenir. Si la fonction existe,

l'organe doit exister; or il résulte des travaux de M. de Cyon et du Dr Bonnier que toute lésion atteignant les canaux semi-circulaires de l'oreille, amène un trouble immédiat dans la faculté d'orientation du patient, homme ou animal.

Il est donc permis d'admettre que l'orientation lointaine est un acte physiologique distinct de l'orientation rapprochée, et qu'elle est basée sur le fonctionnement d'un organe spécial, résidant vraisemblablement dans les canaux semi-circulaires de l'oreille. On ignore encore quel excitant physiologique peut actionner cet organe. Une semblable recherche est d'ailleurs sans intérêt immédiat dans le sujet que nous traitons ;nous resterons dans le domaine des faits, et nous allons chercher par l'observation le mécanisme de l'orientation lointaine.

Un pigeon de Rennes emporté au Havre en chemin de fer a été embarqué sur le paquebot partant pour New-York. On le met en liberté aux îles Scilly. Il prend aussitôt le contrepied du chemin par lequel il a été amené au point du lâcher et arrive aux docks de la Compagnie Transatlantique au Havre ; capturé puis remis en liberté il rentre à Rennes le lendemain. Ce pigeon, qui n'a pu observer la route au moyen des cinq sens puisqu'il était soit en chemin de fer, soit sur le bateau, séquestré du monde extérieur, a néanmoins du chemin parcouru une notion tellement précise qu'il parvient d'un coup d'aile aux docks où il a stationné quelques instants. Il a volé sans hésitation, car il a franchi la distance entre les îles Scilly et le Havre à une vitesse très normale. Le retour ne peut être attribué à aucun des cinq sens qui n'ont reçu aucune impression émanée de la route suivie. Il faut donc admettre l'entrée en scène du sens spécial dont nous avons plus haut démontré l'existence. Ce sens relève automatiquement le chemin parcouru, même à l'insu de l'animal et pendant son sommeil. Semblable à un appareil enregistreur il s'est déclanché au moment où l'oiseau a été emporté du colombier et a fonctionné mécaniquement jusqu'à l'heure du lâcher. Cet organe qui ne reçoit aucune sensation du dehors est subjectif. Le fait que nous citons n'est pas isolé : un grand nombre de pigeons lâchés aux îles Scilly se sont comportés de la même manière. Il est même facile de refaire l'expérience.

Le plus souvent le pigeon opère tout autrement : après avoir pris comme direction initiale le sillage du navire, il se ravise et file vers le sud-est pour rentrer par la ligne droite au colombier.

Ce dernier fait plus fréquent que le premier, paraît contredire les conclusions que nous venions de formuler; il semble que le pigeon ne soit nullement astreint à suivre au retour le chemin pris à l'aller. Nous pensons que la contradiction entre ces deux ordres de faits est toute apparente; dans le deuxième cas comme dans le premier, le pigeon a fidèlement enregistré la route suivie. Il a une impression exacte des détours et pourra au lieu de suivre l'arc prendre la corde : il n'a pas seulement repéré tous les points successifs qui jalonnent sa route, mais il a comme une vue d'ensemble du chemin suivi et dominant le tout, la notion exacte de sa position par rapport au colombier. S'il peut s'en dispenser il ne s'astreindra pas à suivre en rentrant tous les méandres de l'aller et coupera court le plus souvent possible.

Thésée pénétrant dans le dédale du labyrinthe comptait pour retrouver l'entrée de l'abîme sur le fil remis par Ariane. L'oiseau, qui s'engage dans l'inconnu, déroule aussi le fil d'Ariane le suit fidèlement au retour ou même le tend pour aller plus vite.

Il était intéressant d'observer les pigeons français conservés à bord pendant un mois et lâchés à la rentrée, en vue des côtes de Cotentin. Les uns reprenant le contrepied de la route suivie, filaient résolument vers la haute mer en tournant le dos au littoral qu'ils avaient pu entrevoir. Le soir on les recueillait au sud de l'Irlande. Il est évident qu'ils avaient perdu la notion de leur point de départ initial, ils essayaient de le regagner en reprenant de proche en proche le chemin suivi : en un mot, ils partaient vers l'Amérique, obéissant aveuglément et sans l'ombre de raisonnement à l'instinct. D'autres en plus grand nombre réussissaient à se repérer, non sans quelque hésitation, par rapport au colombier et prenaient bientôt la bonne direction (1).

En résumé, on peut classer les phénomènes de retour en deux catégories distinctes assujetties chacune à des lois différentes : l'*orientation rapprochée* basée sur la mémoire des cinq sens, organes *objectifs* impliquant le jugement et le raisonnement, mettant en jeu les facultés intellectuelles du sujet — l'*orientation lointaine* attribuée au fonctionnement d'un sens spécial *organe*

(1) Nous avons exposé longuement notre théorie en la basant sur de nombreux exemples dans la *Revue des deux Mondes* du 15 mars 1898. (Lois de l'orientation chez les animaux).

subjectif présentant les caractères d'un acte irraisonné et impulsif. Nous avons formulé dans une proposition appelée *loi du contrepied* une hypothèse expliquant les phénomènes du retour en terrain inconnu et éloigné du gîte : « l'instinct d'orientation lointaine est la faculté que possède l'animal de reprendre le contrepied d'un chemin parcouru. »

Cette théorie (1) a permis d'expliquer d'une façon satisfaisante une quantité de faits connus depuis longtemps ; nous en avons déduit une application pratique intéressante, le colombier mobile, qu'on aurait cru irréalisable, d'après les idées qui avaient cours jusque-là en matière d'orientation.

Si notre hypothèse n'a pas permis de résoudre tous les problèmes elle est du moins une étape vers la vérité, c'est pour cela sans doute que l'Académie des sciences a bien voulu à deux reprises (2) donner à nos recherches la sanction de sa haute autorité.

VI

Quand on parle de la sélection on croit généralement bien faire en la qualifiant de savante. N'est-ce pas à tort bien souvent ?

Sans connaître complètement le mécanisme et les lois de l'orientation, il a été possible de développer par la sélection l'instinct du retour chez le pigeon. Nous avons remarqué du reste qu'il y a entre cette faculté spéciale et la puissance des moyens de locomotion dont l'animal est pourvu une relation étroite et directe ; pour accroître l'aptitude à l'orientation chez nos messagers, il suffit donc d'augmenter par la sélection la puissance de leur vol.

Il y a deux moyens d'atteindre un but semblable :

La sélection naturelle, consistant en une série d'épreuves graduées de plus en plus rigoureuses, terminées par la suppression des sujets médiocres.

Ce procédé quel que peu brutal peut être appliqué avec succès

(1) En formulant notre théorie nous désirions provoquer une discussion ; nous ne demandions qu'une chose à nos contradicteurs, ou bien d'apporter des faits nouveaux infirmant nos conclusions, ou bien d'expliquer autrement que nous ne l'avons fait les exemples nombreux que nous avons cités.

(2) Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'académie des sciences — N° 26 (27 décembre 1897).

— Prix de physiologie expérimentale — concours de 1898.

par le plus ignorant des physiologistes ; on se borne en effet à choisir des épreuves appropriées au but — on lâche les pigeons de plus en plus loin, les abandonnant à leur instinct et à leurs moyens — et on attend que la nature nous ait indiqué quels sont dans un lot considérable, les sujets les plus aptes :

La sélection artificielle et savante, qui est nécessairement basée sur une connaissance approfondie de l'organisme animal.

La moindre visite dans certaines basses-cours ou dans une ferme modèle, suffirait pour convaincre nos lecteurs, s'il en était besoin, que l'éleveur peut à son gré pétrir en quelque sorte les races des animaux domestiques, augmentant ou diminuant leur taille, développant ou atrophiant tel organe en vue d'un but déterminé, bref donnant à l'animal la forme qu'il veut. La sélection artificielle appliquée au pigeon consisterait donc à doter celui-ci de la forme qui convient le mieux pour voler vite et longtemps. Quelle est cette forme ? Voilà précisément ce que les naturalistes ne nous diront pas. Quelques-uns d'entre eux décomposant par la photographie tous les mouvements du vol, étudiant l'anatomie, le système musculaire de l'oiseau, ont cru résoudre la question comme un simple problème de mécanique. Ils ont trouvé le point d'application, le mode d'utilisation de la force et ont oublié de rechercher quelle peut être la nature de cette force elle-même et du moteur qui la produit. Consultez-les, ils vous diront que l'oiseau pour voler, doit avoir les ailes longues et un poids léger. Or le canard et l'oie sauvage sont loin de réaliser cet idéal et cependant ils ont un vol rapide et soutenu. La caille posséderait théoriquement une aptitude médiocre au vol et pourtant elle traverse les mers, franchit les continents, voyage du pôle Nord au cap de de Bonne-Espérance (1).

De même qu'on ne peut en observant les aiguilles d'une montre se faire une idée du mécanisme qui les actionne, de même nous ne résoudrons le problème d'Icare que le jour où la science nous aura éclairés sur les données essentielles du problème. Avant de partir pour son lointain voyage, la caille est à l'état de pelote de graisse. Ce fait est inexplicable par ce que nous savons de l'entraînement de nos animaux domestiques, qui sont précisément en

(1) Nous renvoyons nos lecteurs aux savants travaux de M. Marey dont on a cherché à tirer des conclusions qui n'ont certainement l'approbation de l'éminent académicien.

bonne condition pour fournir un travail long et soutenu quand on les a débarrassés de leur graisse.

Le pigeon interné à bord pendant trois semaines, privé d'exercice par conséquent, est en mesure, après cette longue séquestration de fournir un effort que le cheval, placé dans les mêmes conditions, serait hors d'état de produire. Il y a donc entre les deux organismes des différences essentielles encore inexpliquées ; l'appareil respiratoire et le foie ont probablement chez l'oiseau un mode d'activité spécial et un rendement très supérieur.

Puisque nous ne sommes pas fixés sur ces questions importantes, il vaut mieux renoncer à la sélection artificielle. En l'état actuel des choses, les meilleurs pigeons de nos colombiers sont aptes à fournir d'une traite un parcours de 1.000 kilomètres; cette limite sera très certainement reculée, si on a soin de n'accoupler entre eux que des sujets exceptionnels, et de soumettre leurs rejetons à des épreuves plus rigoureuses encore. Au bout d'un certain nombre de générations, nous verrons sûrement apparaître dans le squelette et les organes, des différences qui seront la caractéristique de la nouvelle race, car toute particularité de conformation qui donnera au pigeon volant en mer un avantage sur les animaux de même espèce qui n'en sont pas pourvus, tendra évidemment à se perpétuer.

En mer, la sélection est extrêmement rigoureuse ; l'oiseau obligé d'accepter la lutte contre les éléments doit vaincre ou succomber, tandis que sur terre, le pigeon médiocre finit souvent par rentrer après un long retard, et comme il représente pour son propriétaire des sacrifices, des soins et de l'argent, celui-ci a trop souvent la faiblesse de le conserver (1). Après les expériences en mer de l'année 1898, on a pu constater, que les pigeons ayant sur leurs congénères l'avantage du poids, de la puissance musculaire et de la capacité thoracique, avaient seuls survécu. Nous retrouverons vraisemblablement les mêmes caractères bien plus accentués chez la génération issue de ces reproducteurs de choix.

(1) Sur terre une foule de causes interviennent pour fausser le résultat des expériences : les oiseaux de proie habitant certains massifs montagneux se coalisent pour arrêter et cerner le pigeon qui passe ; celui-ci est fréquemment aussi atteint par le plomb du chasseur quand il s'arrête pour boire. Il subit aussi parfois l'attraction d'un colombier étranger. En mer le pigeon n'a à craindre ni l'épervier, ni le chasseur. Son retour dépend de ses facultés instructives et de la puissance nerveuse et musculaire de son organisme.

Le remaniement exercé par la nature sur une race soumise de la sorte à la sélection nous fournira plus tard de précieuses indications et nous permettra, peut-être, de résoudre un jour le problème du vol des oiseaux.

VII

Quittons le domaine de la théorie pour revenir à la mise en pratique de l'idée si simple, enfin réalisée par la compagnie transatlantique.

Il ne suffisait pas de doter les navires d'un nouveau mode de correspondance, d'un précieux moyen de sauvetage, il fallait encore familiariser les équipages avec le maniement et l'emploi du pigeon messager. Car si l'on s'était borné à lancer des pigeons dans les circonstances critiques, heureusement exceptionnelles, nul n'aurait eu dans le courrier ailé la confiance qu'il mérite. La compagnie transatlantique a donc organisé, sur la ligne du Havre à New-York, une véritable poste aérienne qui fonctionne le jour et le lendemain du départ et deux jours avant l'arrivée. Un colombier à Rennes et un autre à New-York suffisent pour assurer ce service; plus tard deux nouveaux colombiers, installés l'un dans la Nouvelle-Ecosse et l'autre en Irlande, permettront au navire de communiquer pendant cinq jours avec le continent le plus voisin. Enfin, nous avons vu qu'en cas de danger le navire peut utilement lancer des pigeons sur n'importe quel point de son trajet; l'expérience a prouvé que le pigeon égaré en pleine mer se perd très rarement. Il est presque toujours rapatrié par un navire, et la dépêche, généralement très banale dont il est porteur, parvient le plus souvent à son adresse. Il est donc permis d'espérer que le message de détresse confié à plusieurs pigeons par le navire en danger sera recueilli en temps utile.

Le pigeon porte aisément un poids de 15 grammes, mais grâce à la photographie on peut lui confier un nombre de dépêches presque illimité. Les correspondances des passagers sont réunies dans un cadre et photographiées, une réduction de toutes les dépêches du bord est portée par chaque pigeon ; il suffit donc qu'un seul d'entre eux arrive au colombier pour que toutes les correspondances parviennent à leur adresse. Au cours des expériences de 1898 et 1899, des lâchers ont été effectués à toutes les distances entre le

Havre et une limite arbitraire fixée pour le moment à 1000 kilomètres du point de départ. Dans les circonstances les plus défavorables et par les plus mauvais temps, les pertes n'ont jamais dépassé le chiffre énorme de huit pigeons sur dix lâchés. Par un beau temps, les rentrées se font avec la même régularité et une plus grande vitesse que sur terre. On peut donc admettre que la poste aérienne offre autant de sécurité que les moyens de correspondance perfectionnés, grâce à la photographie qui permet de multiplier les exemplaires des dépêches lancées.

La présence du courrier ailé à bord est très apprécié par les passagers ; elle augmente leur sécurité. Le pigeon tranquillement installé sur son perchoir, attendant un message et la liberté, est en effet le dernier lien qui rattache à la terre le voyageur isolé au milieu de l'océan.

Capitaine G. REYNAUD.

ALEXANDRE DUMAS PÈRE

Mes souvenirs sur lui

C'est par Mery, « le poète ensoleillé », selon la charmante expression de mon vieil ami, Dumas père, que mes parents, plusieurs années avant ma naissance, connurent l'auteur des *Trois Mousquetaires*.

Pendant la première étape de ma vie de fillette, environ jusqu'à mes neuf ans, je pus à loisir avec l'inconsciente effronterie de cet âge, plonger mes mains d'enfant dans la toison embroussaillée qui couronnait la tête de Dumas.

C'était un amusement pour moi de glisser mes doigts dans ce fouillis quasi tropical, crépu comme un souvenir d'Afrique, mais doux au toucher, comme des laines fines mêlées de soie.

Il venait souvent passer quelques heures, dans la paisible et jolie maison que mes parents habitaient près de la rue Notre-Dame-des-Champs. Il avait un culte pour mon père, — surtout une sorte de touchant respect, dans un homme de la valeur de Dumas — pour son grand savoir et son érudition de savant orientaliste.

Mon père lui rendait, sous un autre aspect, l'admiration sincère que méritait la fécondité géniale et les œuvres charmantes de Dumas.

Mon vieil ami appelait notre résidence son « désert parisien » — peut-être à cause du profond silence qui régnait dans ces parages, ou peut-être à cause de l'aridité singulière d'un petit pré qui faisait suite à notre grand jardin. Ma mère y avait accumulé dans un coin brûlé de soleil, toutes sortes de végétations rappor-

tées du Midi, et Dumas y avait ajouté des fougères et des bruyères roses superbes.

De suite, ces fleurs étaient devenues mes favorites ; mais à la façon d'une enfant gaspilleuse et inconsciente.

J'en tressais des couronnes que je plaçais en riant sur la tête de Dumas ; mais j'en faisais surtout de petits balais — à son grand chagrin. Il me disait parfois, en riant ; « Si tu continues fillette, à faire des balais avec ces belles tiges, je t'appellerai « petit balai de bruyères ».

J'avais continué, et la moitié du nom, seulement, m'était resté.

Un jour, auquel je ne puis songer sans émotion, le couvent, de lointains voyages avec ma mère, ma vie de femme commencée très jeune, et d'autres circonstances qui n'auraient aucun intérêt à être narrées pour le lecteur, m'éloignèrent pendant plusieurs années de mon vieil ami.

. . . .

Vers ma dix-neuvième année me trouvant à Marseille, un ancien ami de ma famille, également très lié avec Dumas, M. Berteaux, me pria, au moment de mon départ pour Paris, de remettre une lettre confidentielle en propres mains à Dumas, ajoutant que n'ayant jamais reçu de réponse à trois autres précédemment écrites il avait quelque raison de les croire égarées.

J'acceptai avec joie l'occasion de revoir Dumas qui, peut-être, avait un peu oublié la petite-fille de jadis.

Je riais à la pensée de lui montrer une lettre exquise, — de douce et fine ironie, — que son fils m'avait écrite, vers mes quatorze ans, dans une de mes vacances, alors que prise tout à coup d'une soif de martyre, je voulais aller sur un champ de bataille quelconque soigner sous l'habit des filles de Saint-Vincent-de-Paul, quelque intéressant blessé.

Je lui avais fait part, — à l'insu de ma mère, bien entendu, — de ma vocation subite, et par un effet du hasard, ma lettre lui était arrivée un 1er avril ! Dumas fils, savait que ma famille était très liée avec son père — quoique ne l'ayant pas vu depuis longtemps. Pourtant, cette intimité ne trouva pas grâce à ses yeux pour excuser ma démarche qu'il prit pour une mauvaise plaisanterie ; — et, j'ouvre ici une parenthèse ne pouvant résister au plaisir de citer quelques passages de la lettre de ce raffiné d'esprit, et qui n'ont, certes, rien de flatteur pour moi.

Les voici :

Paris, 3 avril 1859.

Mademoiselle,

« Il y a en France une tradition qui permet, le 1er avril, de faire une plaisanterie par lettre aux gens que l'on connait et même aux gens que l'on ne connait pas. On appelle cela un poisson d'avril. J'ignore l'origine de cette coutume et l'étymologie de ce mot, mais c'est une des premières choses inutiles que les enfants apprennent en naissant ou au couvent. Ce qui me prouve que vous n'avez appris, heureusement pour vous, mademoiselle, que des choses utiles.

Pardonnez-moi donc d'avoir douté de votre sainte vocation et de lui avoir attribué une autre cause que la véritable. Nous qui restons dans le monde nous sommes sujets à l'erreur et s'il n'en était ainsi, à quoi nous servirait la foi de ceux et de celles qui le quittent.

Je ne doute donc plus et je fais mes compliments à Dieu de vous avoir seul inspirée dans une lutte où l'on ne songe guère à lui que par désespoir ou par calcul. Mais permettez-moi de vous le demander, mademoiselle, que va devenir votre mère que vous aimez tant, et ne craignez-vous pas de commencer par une preuve d'égoïsme cette belle carrière d'amour universel. Dans cet abandon du monde, où votre mère restera seule, je vois bien la chrétienne qui aime son Dieu, mais je ne vois plus la fille qui aime sa mère. »

« Peut-être cette petite considération vous arrêtera-t-elle au moment décisif et Dieu vous pardonnera, car il n'a pas fait qu'un chemin pour aller à Lui. »

« Cependant comme j'ignore quand nous nous rencontrerons, je vous renvoie ici les vers que vous avez bien voulu me confier sur vos projets religieux. Malgré la ferveur qui les anime, ils s'en vont encore en trébuchant comme des conscrits qui font l'exercice pour la première fois. Etc., etc… »

Et sa signature : A. Dumas.

Plus tard, je le revis chez son père et nous rîmes ensemble de ma vocation passée et des suites probables qu'elle aurait eue — selon lui, avec mon amour de la liberté — si elle s'était réalisée !

. . . .

Il me semble encore malgré les années écoulées que c'est d'hier

que date le souvenir de ma visite chez Dumas père, quelques jours après mon retour de Marseille.

C'était un après-midi de février 1865 pluvieux, sombre et triste. Il habitait un second étage dans la rue Saint-Lazare et tout en montant l'escalier, j'attachai un voile épais sur ma figure.

Quoique femme, beaucoup de la gaminerie de mon enfance était restée dans ma jeunesse et l'idée de le laisser deviner qui j'étais, seulement par le son de ma voix, m'amusait beaucoup.

Que de choses curieuses vais-je avoir à lui raconter, pensai-je, ne fut-ce que le siège qu'il m'a fallu soutenir, quand j'ai dit ingénument à ma mère : « Demain, j'irai voir Dumas ».

Certes, elle avait conservé pour son talent beaucoup d'admiration, et même quelque amitié pour lui. Mais élevée à la vieille école des filles de bonne maison française, certaines particularités de la vie de Dumas la faisaient sursauter ; et l'idée de voir sa propre fille s'émancipant à l'américaine, aller seule dans « l'antre du loup », avaient renouvelés ses sursauts !

Un coup de sonnette, et presque aussitôt à l'intérieur, un extraordinaire froufrou de jupes, comme un envolement à travers les pièces. Puis la porte s'ouvrit, et une soubrette aux yeux effrontés et moqueurs me dit : « Que désire madame ? »

« Voir monsieur Dumas, je vous prie ».

« C'est que... c'est que... »

Elle n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Une voix furieuse, à l'accent italien très prononcé, l'interrompit, d'une chambre voisine : « C'est *oune* femme ? » Et, sans attendre la réponse : « Dites *loui* que *mousieur Doumas*, il est malade, et qu'elle s'en aille ».

J'avoue que j'étais loin d'être préparée à cette réception ; et un moment je restai interloquée.

« Qui est cette personne qui désire que je m'en aille ? » demandai-je à la bonne.

« C'est madame ».

« Qui madame ? monsieur Dumas est donc marié ?

L'expression de ses yeux devint comique et malicieuse.

« Oh ! marié, marié... dame ! »

J'avais compris ; et sans insister j'allais me retirer, résolue à écrire un peu sèchement à Dumas la curieuse réception que j'avais eue chez lui, quand un véritable tourbillon s'abattit sur moi.

« Dites, dites, quoi *loui* voulez-vous à *Doumas* ? »

Un petit être noiraud qui semblait émerger d'un immense ballon de mousseline blanche, secouait, avec force, mon manteau.

« D'abord, que me voulez-vous, vous-même, lui dis-je, et, à qui dois-je ce singulier accueil ? »

Alors, avec une volubilité extraordinaire l'étrange créature me répondit : « Je veux que vous laissiez *mousieu Doumas* tranquille, parce que le pauvre *houme*, il est malade, et il n'a pas besoin *à* voir *oune* autre femme.

« Mon nom ? il est : La Gordosa ! »

Comme ce nom ne m'apprenait absolument rien, et que je commençais à ne plus trouver très drôle cette petite scène, je me tournai vers la servante qui riait.

« Cela ne ressemble pas mal à l'antichambre d'une maison d'aliénés ici. Pouvez-vous être sérieuse un moment, vous ? ».

« Oui, madame », répondit simplement et sans rire, cette fois, la servante.

« Eh, bien, remettez cette carte à Monsieur Dumas, je vous prie. »

Et au bas de mon adresse et de mon nom de femme qu'il ignorait peut-être, j'ajoutai au crayon : « Bruyère » qui a une lettre de M. Berteaux à vous remettre en mains propres. » Puis, sans avoir aucun désir d'attendre la réponse, je me sauvai littéralement, croyant entendre un furibond paquet de mousseline dégringoler derrière moi !

Le lendemain je recevais de lui ce mot que je copie : « Je te remercie, mon (1) bon enfant, de n'avoir douté ni de mon intelligence, ni de mon cœur, en pensant que je te reconnaîtrai sous le nom de « Bruyère ». Viens jeudi, après demain, dîner avec moi. Je t'expliquerai tout.

J'ai ma réception habituelle après dîner, et tu verras des choses curieuses.

Mille tendresses,

A. Dumas ».

Ce mot me fit plaisir quoiqu'il ne fut pas très explicite ; mais il promettait de me renseigner. Toutefois, j'avoue que ce n'est pas sans une certaine appréhension que je retournai à la rue Saint-

(1) Dumas ne disait jamais « ma bonne enfant ».

Lazare. Cette fois la servante m'ouvrit sans rire, presque cérémonieusement.

« Monsieur attend Madame », me dit-elle ; mais Madame Gordosa désirerait, auparavant, dire un mot à Madame, si elle veut bien ».

Toutes ces « Madame » à la troisième personne, m'égayant beaucoup, je consentis. La bonne m'introduisit alors dans une chambre à coucher, — et ce qui me reste à décrire ici est assez difficile. Je voudrais bien pouvoir le dire en latin « qui brave l'honnêteté ».

Cependant, voulant avant tout être véridique dans ces « souvenirs » sur mon vieil ami, j'espère que l'indulgence du lecteur comprendra à demi mot.

La Gordosa était « sur » son lit, non dedans — vêtue sommairement d'un peignoir de mousseline transparent, et assise sur un « meuble intime ».

Elle trônait là, sans avoir l'air d'être gênée le moins du monde.

A mon entrée elle ne bougea pas, mais toujours avec volubilité, me dit : « Je *souis* malade à mon tour, comme *oune* chienne. *Doumas*, il m'a dit qu'il vous connaissait avant votre naissance » (cette dernière phrase me fit éclater de rire) et je vous prie à me pardonner. Il vient ici *oune* foule de femmes qui veulent voir *Doumas* et je me *souis* trompée sur vous ».

En même temps elle me tendit la main. Par égard pour Dumas, je la pris — un peu à contre cœur, je l'avoue.

Comme la servante allait ouvrir une porte pour m'introduire chez Dumas, on frappa discrètement. Un jeune homme de famélique apparence se montra sur le seuil,

« Puis-je voir Madame ? » dit-il à la bonne. « Oui, oui, *povero Doubreuil,* entrez », répondit sans se déconcerter et sans changer d'attitude, la Gordosa.

J'étais ébahie.

Le jeune homme, proprement, mais pauvrement vêtu, tenait dans ses bras une magnifique gerbe de lilas blancs. Et, en voyant son extérieur minable, je pouvais supposer sans faire grande erreur, que cette gerbe-là avait dû lui coûter bien des jours de privations et peut-être bien des nuits de travail !

Il alla vers le lit, les yeux baissés — comme on irait vers l'autel — et s'inclinant il dit, la voix tremblante : « Madame, daignez accepter... »

Elle l'interrompit. « Oui, oui, merci, *povero*. Allez m'attendre au salon, nous chanterons ensemble, ce soir. Je vais m'habiller ».

Il s'inclina de nouveau, après avoir posé ses fleurs sur le lit et sortit à reculons.

Il avait à peine disparu, que la Gordosa, d'un geste qui faillit la renverser, elle et son petit meuble, saisit les fleurs et les envoya d'un bel élan, rejoindre un coin de la chambre où quelques autres étaient déjà amoncelées.

« Il m'*ennouie* cet homme là, avec ses fleurs et sa *mousique*. »

Les pauvrettes, comme une neige odorante, éparpillèrent leur pétales délicats dans leur voyage aérien, et tombèrent tristement à côté de leurs sœurs.

Je sortis alors, pendant que la bonne me disait d'un air capable : « C'est un grand poète ce Monsieur là, qui fait des vers et de la musique, tout le temps pour Madame ».

Pauvre garçon ! J'ignore ce qu'il faisait tout le temps, mais jamais, à part chez Dumas, je n'ai entendu son nom.

. . . .

Précédée de la bonne, je traversai un grand salon meublé de façon bizarre et disparate. Il y avait là des luths, des harpes des violons — même un trombone, sans compter un immense piano à queue — tout cela disséminé pêle-mêle, avec des partitions sur des poufs, des coussins et des divans.

Dans un coin il y avait une table, au-dessus de laquelle une peinture encadrée et inexplicable montrait des étoiles, la lune, le firmament, le soleil ; et au-dessus de cela, une main ouverte, avec des lignes très prononcées.

J'appris plus tard que ce tableau était une sorte d'alphabet astrologique où l'on apprenait à épeler sa destinée.... chez Dumas.

Pendant que je regardais curieusement ces choses la porte qui me faisait face, s'ouvrit et mon vieil ami apparut souriant.

Ce bon géant de plus de six pieds, était habillé — je pourrais dire presque déshabillé, dans un fourreau collant de flanelle rouge qui laissait à découvert le haut de son cou et de sa poitrine. Je ne l'avais jamais vu ainsi ; mais sans me donner le temps de m'étonner davantage, s'avançant vers moi, il m'ouvrit tout grands ses bras et me dit, avec une vraie tendresse en m'embrassant : « Sois la bienvenue, mon petit balai de bruyères ».

Puis, me tenant la main il me fit entrer dans son cabinet de tra

vail, et ajouta : « Nous avons du temps d'ici au dîner! Causons ».

Et, nous causâmes — ou plutôt, il causa ; car je n'eus voulu, pour rien au monde, interrompre ce charmeur dont les paroles sont photographiées dans ma mémoire.

Je lui montrai la lettre de son fils dont j'ai cité quelques passages et plusieurs autres de lui, que j'avais reçues depuis, contenant de fort belles maximes.

Dumas se mit à rire — de ce rire large, et « bon enfant » que l'on connaît, et me dit :

« Toi, non plus, tu n'as pas échappée à ses thèses. Tiens, voici les siennes à mon égard, en plus de ses conseils ». Et prenant dans son secrétaire plusieurs lettres, il m'en fit lire une de son fils dans laquelle, après des digressions intimes, se trouvait ce passage, dont une partie me fit songer au « Jocelyn » de Lamartine, parlant à Laurence mourante : « Crois, aime, espère ! »

« Et attend pour nier Dieu qu'on t'ait prouvé qu'il n'existe pas ».

« Il m'a déjà écrit cette phrase sur un livre ; donc si sa lettre te fait plaisir comme autographe, tu peux l'avoir », me dit Dumas.

Je n'eus garde de refuser, certes, et il me la donna.

Alors, après avoir lu ce que son ami Berteaux lui écrivait, et m'avoir affectueusement interrogée sur les années écoulées depuis notre dernière entrevue, il se mit à me raconter comment il avait fait la connaissance de « Fanny Gordosa » (son nom d'artiste).

Le cœur excellent — à défaut de moralité excellente, de mon vieil ami, y était pour beaucoup. — L'histoire ordinaire de bien des femmes ! —

« Tu sais, mon bon enfant, une artiste, une vraie très bizarre ». — (J'en savais quelque chose) mais avec un cœur d'or ».

Son mari — car elle a été mariée — un baron autrichien — un vilain Monsieur qui la battait et l'obligeait à porter des serviettes mouillées autour des reins, l'a finalement abandonnée. Elle était sans ressources quand je l'ai connue à Naples. Je l'ai fait entrer à San-Carlo, et elle y a eu du succès — et des bravos !

Mais, elle m'aime plus que la gloire, et c'est pourquoi je l'ai installée chez moi.

Tous les jeudis, à cause d'elle, je donne une soirée musicale. Tu sais, je déteste la musique; et chaque fois que leurs « miaulements », à tous commencent, je me sauve, ici dans mon cabinet de travail.

Mais, il y a des choses autrement intéressantes que leur « chari-

vari » musical, tu verras. Les Desbarolles seront là, la femme et le mari. Tous deux m'ont prédit des choses extraordinaires qu'ils ont lues dans ma main.

Il ne faut pas croire qu'ils fassent ceci pour tout le monde ; mais si cela te fait plaisir, je leur demanderai de le faire aussi pour toi.

Puis, il m'entretint d'une autre de ses affections ; car, avec la même sincérité, ce cœur très grand en avait beaucoup.

« Tu verras mon petit bijou de fille ; justement on me l'envoie ce soir diner avec nous. Sa mère était une enfant, elle-même, quand cette petite est née, et, à cause de cela peut-être, ma petite « Emilie » est restée délicate. — C'est la fille de « l'Amiral ».

Et comme je le regardai, ignorante de cet « Amiral », il m'expliqua ses voyages en Sicile sur « l'Emma » — le nom d'une femme aimée et morte — et ce surnom de « l'Amiral » donnée à sa jeune compagne habillée en marin.

Puis, il me parla longuement de sa fille, Marie Pétel, et encore de son fils, dont certainement il était fier, ce qui ne l'empêchait pas de dire, en clignant l'œil, finement railleur : « Alexandre m'a envoyé son dernier ouvrage, avec cette dédicace : « A mon cher père, son grand fils et petit confrère ».

« Il s'est trompé de place dans ses adjectifs pour me faire plaisir, mais il n'en pense pas un mot ».

. . . .

Le diner ayant été annoncé, la Gordosa parut, entourée d'une cour de petits jeunes gens, musiciens, poètes et littérateurs en herbe qui, tous briguaient sa protection auprès de Dumas.

Il les accueillit avec une indifférence pleine de bonhomie, en leur tournant le dos, pendant qu'ils lui débitaient force compliments sur un de ses récents ouvrages dont j'ai oublié le titre.

Puis arrivèrent des notabilités ; quelques-unes illustres ; d'autres qu'il est préférable de ne pas qualifier. De tous, mais surtout de ceux-ci, j'ai gardé un très vif souvenir : Noël Parfait, Charles Yriarte, Nestor Roqueplan, Roger de Beauvoir, et cette charmante femme restée toujours jeune dans sa vieillesse, la Comtesse Dash, « Gabrio » dans l'intimité.

Au moment où l'on servait le potage, une femme entra en coup de vent, sans se faire annoncer.

« Regarde-là bien », me dit tout bas Dumas auprès duquel j'étais placée ; « c'est la femme la plus spirituelle de Paris ».

Mes yeux l'interrogeant, il ajouta tout bas en riant : « elle s'est fait un superbe blason de tous ceux de ses amants réunis, et je t'assure qu'il tient de la place sur sa voiture ».

Son nom ? fis-je.

« Oh! tu ne la connais pas, mon bon enfant. Elle s'appelle Anna Deslions, et sa devise est : « Je les dompte ».

Non, je ne la connaissais, ni elle, ni son nom ; mais sans doute l'exquise « Gabrio » la connaissait, car elle fit un mouvement de recul très accentué, quand Dumas lui demanda : Y-at-il place près de vous, chère amie, pour Madame ? »

« Je ne crois pas », répondit malicieusement la Comtesse Dash ; mais Madame qui est mince » (j'étais très maigre) fit-elle en me désignant « voudra bien m'en faire une auprès d'elle, afin que j'aie le plaisir de céder la mienne ».

Anna Deslions sentit l'ironie, mais s'en vengea pendant le diner par une pluie de quobilets très spirituels, sinon très charitables à l'égard de « Gabrio ».

En même temps que la comtesse Dash, étaient entrées trois autres femmes dont j'ignorais les noms.

L'une d'elle, jeune, jolie, élégante, d'origine suédoise, assise en face de Dumas, mangeait les pommes de terre en robe de chambre, qui étaient un des plats favoris du maître, et les coupait méthodiquement avec son couteau.

Il y avait un moment que Dumas semblait agacé par quelques aphorismes prétentieux sur la littérature contemporaine, énoncés par la jeune suédoise.

« C'est un « bas bleu » me dit-il, en se penchant vers moi. Et subitement il se mit à dire : « Quand on pense qu'il y a des personnes qui s'imaginent qu'il n'y a qu'à tremper sa plume dans l'encre pour savoir écrire ».

Les convives un peu gênés, se regardèrent, ne sachant trop à qui Dumas faisait allusion. Un moment après, il ajouta d'un air bonhomme en s'adressant à la Suédoise : « Un conseil, chère madame, si vous permettez, au cas où vous écririez un roman dans lequel se rencontreraient des pommes de terre ».

Tout le monde leva la tête et la jeune femme devint très rouge.

« Eh ! bien» continua tranquillement Dumas, « si les pommes de terre sont en France, servies en robe de chambre, ne les coupez jamais, mais brisez les avec la fourchette ; autrement elles ne valent rien ».

La leçon était un peu dure ; mais faisant bon cœur contre mauvaise fortune, elle essaya de rire.

Seulement, le dîner terminé, elle disparut sans assister à la soirée musicale.

« Une « précieuse » de moins », dit Dumas philosophiquement ».

Entre huit et neuf heures, quantité de gens arrivèrent dont quelques-uns portèrent — et d'autres, portent encore des noms célèbres, et plusieurs peut-être, se rappellent ces soirées de la rue Saint-Lazare.

Dumas, fidèle à ses habitudes, tant que durait, selon son expression, les « miaulements » était retourné avec la comtesse Dash, et moi, dans son cabinet de travail, où, avec sa verve inépuisable il effeuillait toute sorte de sujets. De temps en temps il riait en disant: « Leurs « trémolos » font vaciller les murs », pendant que la Gordosa sanglotait avec Dubreuil le duo d'adieu du Trouvère.

Soudain son domestique vint lui annoncer que les Desbarolles étaient arrivés ; et Dumas se levant vivement nous entraîna pour aller à leur rencontre dans le grand salon.

. . . .

Jamais je n'oublierai l'effet que me produisit la vue de madame Desbarolles ! Son aspect qu'elle devait surtout à sa coiffure était si extraordinaire, je pourrais dire si effrayant, que les années ne peuvent effacer un tel souvenir.

Sur des cheveux ébouriffés, dont les mèches folles en descendant sur le front, ombrageaient deux yeux singuliers, brillants de lueurs étranges — des yeux de « Jettatore », s'étageaient des feuilles de figuier, entremêlées de petits serpents.

Au premier abord, le feuillage et les reptiles semblaient naturels, et, ces derniers causaient un involontaire sentiment de malaise.

A chaque mouvement que faisait Madame Desbarolles, les petites têtes plates, pourvues d'yeux très vifs, ondulaient en tous sens, surplombant les feuilles, ou se cachant dessous. Tout cela était admirable de vérité, et pourtant, les serpents n'étaient que du caoutchouc coloré, et les feuilles étaient artificielles.

Dumas s'approcha d'elle, et galamment lui baisa la main. Il entrait comme une sorte de déférence dans cet acte, et bien certainement une croyance naïve ; car ce grand esprit avait au plus haut degré la caractéristique de son origine première : la crédulité et la vanité enfantines.

« Madame » lui dit-il, avec un grand sérieux, « tout ce que vous m'avez dit, l'autre semaine, s'est déjà réalisé ».

Madame Desbarolles sourit, sans répondre. Je suppose qu'elle pensait qu'il n'était point très surnaturel de prédire à coup sûr, les événements de la vie de Dumas qui se résumaient en deux mots : Travail assidu et Amours continuelles.

Presque toutes les femmes s'étaient groupées autour de la pythonisse ; mais Dumas faisant choix de la comtesse Dash, de la Gordosa et de moi, pria Madame Desbarolles de lui donner, ainsi qu'à nous, une séance de chiromancie dans le petit cabinet de travail.

Il voulut absolument que nous entendions les prédictions qu'elle lui faisait avec une gravité magistrale, en regardant sa main gauche.

Les choses qu'elle lui disait, pouvaient à volonté s'interpréter dans beaucoup de sens — et, naturellement il les interprétait au sien.

Je ne me rappelle plus trop ce qu'elle prédit à la comtesse Dash qui riait, ni à la Gordosa qui pleurait ; mais, tout ce que j'ai retenu, en ce qui me concerne, est que je devais passer trois fois auprès du bonheur et que je devais tâcher de l'attraper. J'aurais préféré qu'elle voulut bien me prédire que je l'attraperai sûrement ; car cela me laisse encore dans le doute — après tant d'années — si j'ai laissé échapper, sans le voir, le bonheur pour la troisième fois.

On vint dire à Dumas que le comte de Noé — c'est-à-dire — « Cham » était arrivé.

« Qu'il entre, qu'il entre », dit Dumas, pendant que la comtesse Dash, qui avait grande affection pour le célèbre caricaturiste, battait joyeusement des mains.

Ils causèrent de choses et d'autres ; puis tout à coup Dumas lui dit : « A propos, voici bientôt l'anniversaire de notre ami P..., avec qui j'ai tant chassé. J'ai donné à sa charmante femme un éventail pour sa fête, que pourrais-je bien donner à son mari ? »

Cham sourit, un sourire d'une ironie exquise, et placidement, levant les yeux au-dessus de la porte, il regarda la tête d'un superbe « dix cors ».

« Si vous ne tenez pas, particulièrement, à ces « bois » magnifiques, dit-il, envoyez-lui ça. Entre chasseurs, ça fait toujours plaisir ».

Nous nous mîmes tous à rire.

Vers dix heures on apporta à Dumas, de la part de sa fille, Marie Pétel, une grande boîte.

« Ah ! dit-il joyeusement, je sais ce que c'est. Elle m'a promis d'habiller deux poupées, pour ma petite Emilie, et les voilà, sans doute ».

Il ne s'était pas trompé. Une superbe Pompadour toute enrubannée et poudrée, gisait au fond de la boîte en compagnie d'un Louis « le bien aimé », également pomponné, tous deux ensevelis sous de beaux habits de rechange.

« Et mon petit bijou qui n'arrive pas », disait tristement Dumas.

Mais quelques minutes après, une bonne amenait la fillette, que le grand homme, triomphalement, enleva dans ses bras, couvrit de baisers devant toute l'assistance, et finalement promena autour du salon, assise dans le creux de sa main, tandis que l'enfant de son petit bras, à elle, entourait le cou puissant de son père.

Il avait hâtivement retiré la Pompadour et son compagnon des profondeurs de la boîte, et les avait tant bien que mal, installés tous deux contre sa fille qui souriait ravie.

C'était une petite créature de 5 à 6 ans, extrêmement chétive, donnant bien l'impression d'être le fruit d'une paternité de vieillard. Laide, certainement, avec ses petites joues de cire jaune et sa grande bouche aux lèvres invisibles. Mais toutes ces laideurs étaient rachetées par une suprême beauté. L'intelligence des yeux. Il y avait un charme inexprimable dans ce regard d'enfant ; de la tendresse et comme une profondeur mélancolique qui sondait les années à venir !

Plus tard, Dumas me disait amèrement, en parlant d'elle : « Et penser que sa mère, avec laquelle je suis brouillé, cette stupide petite « amiral », refuse obstinément de me laisser reconnaître cette enfant, en lui donnant mon nom ! » Il en éprouvait un réel chagrin ; car bon, comme son cœur était foncièrement — crédule aussi, je l'ai dit, — Dumas était toujours disposé à reconnaître quelque nouvelle paternité.

Ne me disait-il pas, un jour, deux ans plus tard, avec une fierté comique : « Je ne veux pas exagérer ; mais je crois bien que j'ai, de par le monde, plus de cinq cents enfants ! »

Je lui en ai connu cinq, sans les deux zéros qu'il y ajoutait. Son fils Alexandre et sa fille Marie Pétel ; puis, la petite Émilie qui ne portait pas son nom ; un fils de dix-huit ans, charmant garçon, élevé dans un collège de Paris, également non reconnu, car sa mère était mariée. Mais il était reconnaissable à l'extrême ressemblance ; et, enfin, une jeune, jolie et honnête femme mariée,

que j'ai vue et affectionnée en Amérique, dans la compagnie dramatique de Sarah Bernhardt.

. . . .

Malgré la lutte que j'avais à soutenir, sinon contre mon père dont l'esprit large planait bien au-dessus de certaines conventions sociales — au moins contre le reste de ma famille — j'allais souvent chez Dumas, à ses dîners et à ses soirées. Il y en avait, de ces dernières, qui étaient de vraies jouissances intellectuelles, celles où Dumas discutait avec la comtesse Dash, l'école romantique.

En rentrant chez moi, je notais bien vite leurs paroles sur un carnet.

Quoique appartenant tous deux à cette école, chacun avait son idéal particulier et — côté comique — ils se reprochaient mutuellement, sans grande conviction d'ailleurs, de mépriser les classiques et de s'écarter du tout au tout des règles de l'unité antique.

En général, Dumas n'aimait pas les femmes écrivains ; et malgré sa très vive affection pour « Gabrio », il ne laissait jamais passer une occasion de lancer quelques innocents sarcasmes aux « talons rouges » de ses héros, et aux « moutonneries » de ses héroïnes.

« Mon Dieu », répondait aimablement la comtesse Dash, « talons rouges » ou brebis, je fais appel le plus souvent à mes souvenirs en écrivant, et je mets, autant que possible, un frein à mon imagination ».

« Ce en quoi vous avez bien tort, ma chère amie », ripostait Dumas, « car l'imagination est, certes, le plus précieux de tous les dons. Que serions-nous sans elle ! Nous nous verrions tels que nous sommes, et, pour beaucoup de nous, cette vue ne serait pas agréable.

Avec l'imagination, nous quittons la terre, nous traversons l'espace, nous découvrons des soleils, nous faisons descendre les hommes des singes, et nous contrôlons la nature ! Puis, « surtout elle est le pilote d'un navire merveilleux qui, toujours, nous emporte vers l'espérance ! »

« Et », termina la charmante femme avec une pointe de malice, « nous dépose sur les rives de l'éternelle jeunesse ! »

Je suis sûre de ne rien changer à ce dialogue, car je le notai séance tenante.

Les boutades de Dumas étaient uniques d'ailleurs.

Tant de souvenirs se pressent dans ma mémoire, en parlant de lui, qu'ils pourraient certes remplir un volume. Mais, je suis obligée de faire ici, choix de quelques-uns.

. . . .

Après une scène mémorable à laquelle le pauvre et, sans doute, innocent « Doubreuil » n'était pas étranger, Dumas avait un soir brisé, dans une explosion toute africaine, une fine carafe de cristal fort près des épaules de la Gordosa. Cris, larmes, attaque de nerfs, évanouissement et alitement de la dame, avaient été pour mon vieil ami, la récompense de sa vivacité.

Une semaine après, quelques bijoux et quelques toilettes achevèrent la guérison. — Elle fut d'ailleurs radicale pour les deux, cette guérison ; car Dumas, après avoir été passer quelques temps à Saint-Gratien, alla demeurer avec sa fille, Marie Pétel, Boulevard Malesherbes, 107.

J'en fus informée par un petit mot qu'il m'écrivit et où il me disait :

« Je serais enchanté de te revoir, mon bon enfant, après les semaines d'ennui que je viens de traverser.

Je t'attendrai chez moi, boulevard Malesherbes, 107, où je demeure avec ma fille. Elle a quitté le couvent qu'elle avait choisi pour retraite, et elle exécute des enluminures merveilleuses sur de vieux missels.

Je t'écris vendredi, c'est donc demain samedi que je t'attendrai à l'heure qu'il te plaira.

Comme mon domestique Vasilik ne te connait pas, je t'envoie ci-joint ce laissez-passer.

Toutes les tendresses du cœur,

A. Dumas. »

P.-S. — « Je me suis rangé ; tu verras çà ».

Ce post-scriptum m'amusa beaucoup. J'ignore ce que mon vieil ami entendait par son « rangement », mais je pus de mes propres yeux, entrevoir un instant, le lendemain, comment il se « rangeait ».

Son « laissez-passer », daté et signé, contenait ces mots : « laissez toujours entrer ».

N'étant pas libre dans l'après-midi, j'y allai dans la matinée, et mal m'en prit.

Munie du fameux « laissez-passer », le domestique qui m'ouvrit après avoir lu, s'inclina, et me montrant dans le large hall qui divisait l'appartement en deux, une porte à droite, dit simplement : « Monsieur est là. »

Je frappai gaiement à cette porte, heureuse de revoir Dumas.

Un non moins gai : « Entrez, entrez », me répondit.

J'ouvris alors et avant que, stupéfaite, je n'eus la pensée de refermer cette porte je vis ceci : l'auteur de *Monte-Christo* habillé comme je l'avais vu rue Saint-Lazare, d'un fourreau de flanelle rouge, était plongé dans un immense fauteuil au beau milieu de son cabinet de travail.

Moitié sur son épaule et moitié sur le dossier du fauteuil une jeune femme, vue de dos, était assise. Une autre, également jeune et vue de face était installée sur un des bras du siège ; et la troisième et dernière était accroupie sur un tapis de fourrure, aux pieds de Dumas.

Immédiatement, j'en reconnus deux, dont l'une certainement vit encore et porte un nom illustre, dans lequel, sans calembour, il y a beaucoup de jaune, mais que je ne désignerai pas autrement.

Toutes trois, dédaigneuses des idées arrièrées de notre civilisation. étaient habillées comme notre mère Eve, avant le péché originel !

Je refermai la porte sans rien dire, pendant que j'entendais la voix de Dumas, un peu triste et fâchée, me crier dans le hall : « Entre donc, entre donc, mon bon enfant ; ces dames sont dans le cabinet de toilette. Ne sois pas si bégueule ! »

J'avoue que j'étais blessée, si rapide qu'eut été cette vision, d'en avoir été le témoin.

Je revins près de la porte, et sans l'ouvrir, je criai à mon tour, en colère : « Il ne fallait pas être « bégueule », je crois, pour vous voir rue Saint-Lazare ; mais pour vous voir à présent, je devrais être munie d'une carte de la préfecture ! ». Et, je me sauvai sans rien plus écouter.

. . . .

Le lendemain, je reçus à Viroflay que nous habitions alors, ces quelques mots qui m'émurent un peu, sans néanmoins, me donner la tentation de retourner au boulevard Malesherbes.

« Tu me connais bien, mon bon enfant, et tu aurais pu être plus

indulgente à l'égard d'un vieil ami. Pourtant je regrette beaucoup ce qui a eu lieu, et m'a privé de te voir.

Dans six jours nous serons au premier mars et ce sera l'anniversaire de ta naissance. — Veux-tu, ma petite Bruyère, me laisser venir chercher mon pardon, à Viroflay, ce jour-là ?

Tous les respects du cœur,

A. DUMAS.

Mon père que j'adorais me pria de répondre « oui » et je le fis.

. . . .

Le souvenir de son arrivée m'amuse encore ! — Il y avait dans notre salon un fauteuil recouvert d'une antique tapisserie de famille ; ma mère attachait à ce meuble un grand prix et permettait rarement à quelqu'un de s'y asseoir. C'était un objet décoratif. Dumas l'ignorait, sans doute, car après avoir serré les mains de mes parents, non seulement il s'y assit, mais littéralement s'y effondra ! Le vénérable siège en gémit, ma mère me regarda avec angoisse, et le bon géant s'aperçut qu'il y avait quelque chose d'anormal.

Moi, j'éclatai de rire en expliquant à Dumas que le fauteuil, ou plutôt sa tapisserie, était un emblême des talents de quelque arrière-grand-mère.

« Ah ! » dit-il, en se levant avec une bonhomie charmante — « voilà qui va tout réparer, chère mère ».

Et en même temps d'un geste comique, avec les pans de son habit, il essuya le siège et y posa un des beaux missels, imités du moyen âge, que sa fille Marie avait enlumimés.

« Voilà un livre », dit-il à ma mère, « où vous pourrez prier le bon Dieu pour moi ». Elle ne put davantage lui garder rancune ; et la soirée, où devant quelques visiteurs, l'esprit et la verve de Dumas étincelèrent — fut exquise. Comme mon père le félicitait sur un de ses derniers romans, il eut pour lui ces mots touchants et affectueux : « Oui, oui, mon cher ami je suis le conteur, l'amuseur, l'homme populaire ; mais qu'est cela en face de votre science! »

Il avait tort peut-être, car le conteur et ses contes resteront immortels, compris de tous. Qui comprend, ou qui apprécie, sauf les érudits, le beau et long poème du Râmâyâna, traduit en français, du sanscrit !

Dumas m'avait apporté un idéal bouquet de bruyères roses —

des vraies, des sauvages, mes fleurs favorites, qu'il s'était procuré je ne sais où.

Et, comme je les examinais sur la table où elles étaient placées, un tout petit écrin en tomba.

« Vous gâtez ma joie, » lui dis-je. « Qu'est-cela ? »

« Non, mon bon enfant, je ne gâte rien du tout. C'est un souvenir historique qu'il y a là-dedans. — Ouvre ».

Une petite broche, en forme de deux cœurs unis, sur lesquels d'exquises miniatures étaient peintes, et une bague du même style — le tout serti de perles fines, se trouvait là.

« Ces bijoux ont appartenu à la Pompadour, » me dit-il, « et la date 1759, et son chiffre sont gravés derrière la broche ».

Pauvres souvenirs ! A présent que mon vieil ami n'est plus, je sens comme un remords en me rappelant que moins de quinze jours après les avoir reçus, je les échangeai avec une riche meunière de Rambouillet, pour un chien de chasse que j'aimais beaucoup, et qu'elle ne voulait vendre à aucun prix. Mais, elle avait vu les bijoux de la Pompadour, et à ce prix, elle me céda le chien.

Quand Dumas le sut — car je le lui avouai — il se contenta de me dire avec philosophie : « Tu as mieux aimé un chien que moi, mon bon enfant. Qu'il en soit toujours comme tu voudras ».

Plus jamais il ne me donna de souvenirs « Pompadour », mais peu de temps après je reçus ce mot de lui : « Pour me venger de ton chien ».

Puis, sur une feuille de ce grand papier bleu qu'il employait pour ses manuscrits, il avait écrit en regard de la traduction, faite par lui, des vers d'Hamlet à Ophélie, par Alfiéri, quelques vers qu'il avait composés lui-même pour moi.

Je les copie ici parce que tout ce qui vient de lui est intéressant :

22 mai 1867.

HAMLET A OPHÉLIE

Doutez qu'au firmament l'étoile soit de flamme ;
La sainte vérité, doutez-en dans votre âme ;
Doutez que dans les cieux, marche l'astre du jour ;
Doutez de tout enfin, mais non de mon amour !
Je ne mets pas mes pleurs en vers de fantaisie,
Mes larmes ne sont pas, matière à poésie ;
Mais laissez-moi vous dire, humblement, simplement,

Je vous aime d'amour, je vous aime ardemment.
Et jusqu'à ce que l'âme, à ce corps soit ravie,
Cet Hamlet qui vous parle, est à vous, chère vie !

A MATHILDE

Voici bientôt mille ans qu'Hamlet à son amie,
Faisait le doux serment d'aimer toute la vie.
Mais à ses jours mortels, il l'avait limité.
Moi, j'engage et mes jours, et ma vie éternelle,
Mathilde et je te dis, si l'âme est immortelle,
Mon âme t'aimera pendant l'éternité.

Alexandre Dumas.

. . . .

L'exposition de 1867 venait de s'ouvrir, et Dumas me demande amicalement de choisir un jour pour que nous y allions ensemble.

Le soir de ce jour, il avait chez lui un dîner d'intimes pour célébrer le volume récent de sa fille Marie : *Madame Benoît.* Elle devait aussi réciter quelques poèmes de sa composition, et Dumas avait insisté pour que j'accepte ce dîner en ajoutant solennellement : « Ma fille sera là »

. . . .

Comme nous retournions en voiture, chez lui, Dumas me dit : « J'avais oublié de t'apprendre que j'ai une secrétaire depuis quelques jours. Une jeune fille charmante qui s'est éprise de moi en lisant *Monte-Christo.* Tu la verras ; c'est un bon chien cette « Saturine ».

Je vis en effet le « bon chien » qui avait des yeux de renard, et qui, peu de temps après, devint le « chat vicieux » grâce à l'influence d'une bonne à tout faire, qui s'appelait Nathalie.

. . . .

Marie Pétel suivie de quelques intimes des deux sexes, vint au devant de son père dans le hall. Il l'embrassa, sur les lèvres, — à la façon russe, — disait-il, et elle me tendit cérémonieusement la main.

C'était une femme d'environ trente-huit à quarante ans, petite et brune.

La figure masculine, la bouche grande et lippue, les yeux noirs et le nez aquilin, étaient d'un type juif très prononcé.

Quant à son costume, il était bien le plus étrange et le plus original qu'on puisse rêver. Sur ses cheveux noirs, nattés, elle portait une couronne, - non de feuilles de figuier entremêlés de petits serpents, comme madame Desbarolles, — mais de branches de gui, auxquelles étaient attachées plusieurs petites serpes dorées. Sa tunique de laine blanche, à grande traîne, était retenue sur l'épaule gauche par une autre serpe ; et sa taille était entourée d'un cordelière à laquelle l'instrument chéri des Druides, était suspendu.

Et, pour compléter le tout, une énorme touffe de gui cachait la poitrine sous ses branchettes grêles et ternes.

Le dîner arrosé de crus généreux — quoique Dumas ne bût que de l'eau — ou sur les instances de ses amis — de l'eau à peine rougie — fut étincelant d'esprit grâce à lui.

Il raconta avec un grand sérieux « l'histoire » de Lady H., sur laquelle, disait-il, il avait un pouvoir hypnotique extraordinaire.

Et comme on souriait, il ajouta : « Oui, à ce point, qu'étant pour quelques jours en visite, dans son château et pensant dans ma chambre, combien j'aimerais la voir, je l'y vis entrer, attirée par ma suggestion.

Elle semblait endormie. En galant homme, je la reconduisis chez elle, trois nuits de suite, en lui faisant remarquer que tout a une fin. Et, ma foi ! quand elle vint pour la quatrième, je ne la reconduisis plus ! »

Puis, ce fut au tour de Madame Olympe Audouard de raconter des choses extraordinaires.

Elle arrivait, disait-elle, de chez les Mormons ; et après y avoir passé quelques jours, elle affirmait les connaître si bien, avoir sondé à ce point le cœur et les sentiments des femmes mormones, qu'elle avait la certitude que ces épouses se chérissaient entre elles et n'éprouvaient aucune jalousie quand c'était le « tour marital » de leur sœur telle ou telle ! »

Dumas croyait à cela, lui aussi, quoique n'ayant jamais été le vérifier chez les Mormons !

J'avoue que moi qui ai passé deux ans de suite dans l'Utah je n'ai jamais pu voir trace de cette qualité chérissable ! « Une femme charmante » me disait tout bas mon vieil ami pendant le récit de la voyageuse. « Elle n'a qu'un défaut à mes yeux : C'est de se trouver toujours mal au bon moment ».

Ce qu'il entendait par là, je ne le lui ai jamais demandé.

Un critique qui revenait de Londres et dont le nom m'échappe, parla des pantomimes et pièces de Noël anglaises, qu'il trouvait stupides. Et cela d'autant mieux qu'il ne comprenait pas l'anglais.

« Leurs auteurs dramatiques, autant que leurs romanciers, sont assommants », conclut-il.

Je me risquai à dire : « Dickens aussi ? l'auteur de tant de chef-d'œuvres ». « Mon bon enfant, tu n'entends rien à tout cela », me dit Dumas. « Ce Dickens est un Monsieur plein d'orgueil qui ne pense rien des autres et tout de lui ».

Pendant ce jugement draconien sur l'auteur de « *Dombey et fils* », le « bon chien » était venu se pelotonner aux pieds du Maître accroupie sur un petit tabouret. Dumas passait la main dans les cheveux de Saturine, et lui fourrait à l'étouffer, un amalgame de tous les desserts réunis.

Au salon, où l'on alla prendre le café, la voyageuse en pays mormon, se mit tranquillement à fumer une cigarette.

Je vis à la figure angoissée de Dumas, qu'elle baissait un peu dans son admiration, car il avait en horreur le tabac. Heureusement, pour lui, sa fille s'étant mise à tousser, l'avertissement fut compris.

Marie Pétel nous récita alors des poésies de sa composition, qui n'étaient pas sans mérites, mais d'une allure si mystique qu'ils semblaient écrits pour des corps astrals !

. . . .

A quelque temps de là, je revis Dumas. J'avais écrit quelques « lettres turques » pour démontrer l'influence d'une éducation française sur une musulmane.

Dumas les avait lues, désirait les faire imprimer, et y répondre.

Je les lui apportai selon sa demande, et il me dit à brûle pour-point : « Tes lettres « turques » sont joliment « parisiennes », sais-tu ? Tu vas d'abord me rayer cette phrase qui n'est pas d'une musulmane et que tu ne penses pas toi même : « L'amour peut créer le ciel sur la terre, mais pour voir un dieu, il faut fermer les yeux ». « Ça n'a pas le sens commun. Une femme amoureuse les ouvre tout grands, au contraire ».

« Ceci est une question d'opinion » lui dis-je.

Mais, il s'entêta et se fâcha comme un enfant. Puis, comme agacée, je me levai pour m'en aller, il me dit tristement : « Mon bon enfant, ne nous brouillons pas pour une bagatelle. Je suis très malheureux. Les miens me délaissent beaucoup ; ma fille est sans

cesse, avec ses « abbés ». Cette grande piété lui est venue après sa désunion d'avec son mari.

Elle a eu raison de le quitter : Après sa nuit de noces, il l'a appelée « vache ! » C'est un vilain homme ».

Et, alors le pauvre grand auteur entra sur son fils Alexandre et sa fille Marie, dans des détails d'une amère tristesse !

Mais, je ne crois pas avoir le droit de répéter ses plaintes, quoi qu'il me les ait, non seulement dites, mais écrites.

Il se plaignait également de ce que « certaines » de ses « amies » intimes, fouillassent sans trêve, les tiroirs de son secrétaire, quand elles venaient le voir.

Ceci j'en avais été témoin, moi-même.

« Si encore, elles me laissaient une pauvre pièce de vingt francs ! » ajoutait-il, avec un désespoir comique !

« Tout ça, » lui dis-je est votre faute. Vous cherchez à votre âge, des choses que vous ne pourrez trouver. Vous donnez aussi de mauvais conseils, à de pauvres filles trop disposées à les suivre. Vous ne pouvez récolter que ce que vous semez ». « Tenez», lui dis-je en riant, de tous vos amours innombrables, de tous les gens et célébrités, qui suivront peut-être votre cercueil — nul, si je ne pars pas avant vous, ne vous regrettera plus sincèrement, plus tendrement, que moi — quoique je ne fasse pas partie de votre pléiade amoureuse !

Mes paroles l'émurent ; et il me dit avec un sentiment de réelle affection, au moment où je le quittai : « Ne sois pas trop longtemps sans revenir ».

. . . .

Quand je retournai chez Dumas, environ un mois après, il était couché, fort souffrant, dans son grand lit bas, qui faisait face au beau portrait de son fils, par Horace Vernet.

De son cabinet de travail, il avait fait sa chambre à coucher, y avait réuni ses souvenirs de famille et d'amis — le portrait de son père — figure de mulâtre, pleine d'énergie et de loyauté ; des aquarelles — un don de son ami, Guillaume III, de Hollande, quand il était prince héritier ; et enfin une panoplie d'armes anciennes — fort belles.

« Que tu arrives bien, » me dit-il. « Je suis malade ; j'ai besoin de tisane, et j'appelle en vain, Nathalie, je crois qu'on ma laissé tout seul. Qui t'a ouvert la porte ? » « Personne lui dis-je, « elle n'était pas fermée ».

Nous causâmes un instant, puis il me pria de lui faire une tasse de tilleul.

La cuisine était déserte, et le fourneau éteint. Je trouvai, néanmoins, de quoi faire du feu, et bientôt je lui apportai sa boisson. — Il but avec grand plaisir et me remercia.

Sa figure était dans un triste état — quelque éruption de la peau — qui la rendait bouffie, rouge et luisante. « Et dire, qu'il me faut aller en soirée ! » Je crus qu'il plaisantait ; mais c'était sérieux. Il était invité et attendu à la réception d'un ambassadeur à Paris. « Je ne puis me dispenser d'y aller, » ajouta-t-il, « d'autant plus que je dois m'y rencontrer avec une femme charmante Madame R...... l'épouse d'un diplomate italien ».

« Dans l'état où vous êtes, vous ne devriez vous rencontrer avec personne, ce soir, » lui dis-je.

« Baste, baste, aies la bonté de regarder dans les tiroirs de ma commode, et de me dire si tu y vois un peu de linge pour moi et une cravate blanche ? »

Je regardai et fouillai à fond les quatre tiroirs, ce qui n'était pas compliqué. A eux tous, ils renfermaient deux chemises de nuit, non repassées ; un gilet noir, un caleçon de flanelle et une cravate « rouge ! » Je puis exactement dire ces choses parcequ'en rentrant chez moi, je les écrivis sur un carnet.

« Eh, bien ? » interrogea-t-il, de son lit. Je lui détaillai ce que renfermaient les tiroirs.

« C'est affreux ce que l'on me néglige quand je suis malade ! Que vais-je faire pour m'habiller ?

Il resta un instant pensif, puis ajouta : « Mon bon enfant, regarde dans le secrétaire, là, » fit-il en me désignant de la main le tiroir où il mettait quelques pièces d'or, quand il en avait !

Je regardai. Celui-là était complètement vide.

« Pas possible ! regarde encore ».

Je lui apportai le tiroir sur son lit.

« Ah ! je me rappelle, » fit-il avec tristesse. Je me rappelai aussi, moi, que peu de temps avant, j'avais vu deux mains très mignonnes, fouiller sans gêne la pauvre réserve, et que je n'avais pu m'empêcher de dire ce que je pensais devant la jolie femme qui commettait cette vilaine action. Ce à quoi, Dumas, en riant m'avait répondu : « Ne te fâche pas, mon bon enfant. Si je n'ai plus d'argent, il y a du macaroni à la cuisine, et je vais t'en apprêter un dont tu te souviendras ».

Mais, à présent, il n'avait ni l'un ni l'autre, le cher grand homme !

« As-tu quelque argent sur toi », me demanda-t-il, « et peux-tu me le prêter ? »

« Oui, certes, » dis-je ; « combien ? »

« Assez pour avoir une chemise de soirée. Et si tu veux bien, tu me rendras le service d'aller me l'acheter, en prenant bien vite une voiture. Surtout ne reviens pas les mains vides ».

Il était alors près de huit heures du soir, et certes il n'y avait pas de temps à perdre pour en trouver une.

Très vite, en voiture de remise, j'allai successivement dans les grands magasins qui n'étaient pas encore fermés.

Les chemises de toute sorte ne manquaient pas, là ; mais sa mesure y manquait. « Nous pouvons vous faire ces chemises sur commande ; vous les aurez dans quatre ou cinq jours », me dit un commis.

J'étais désolée, car je tenais à faire plaisir à mon vieil ami.

Soudain, je me rappelai une boutique excentrique, tout en haut des Batignolles, devant laquelle j'avais passé un jour en omnibus. Son enseigne bizarre avait attiré mon attention. Elle portait : « A la chemise d'Hercule ».

Sans m'arrêter à réfléchir si Hercule se servait ou non de lingerie, je donnai vite au cocher l'adresse du magasin. « Là », pensai-je, je trouverai peut-être sa mesure ».

On allait fermer, comme j'y arrivai. Quand j'eus demandé si l'on avait son numéro, les deux jeunes femmes qui étaient là me répondirent un « non » unanime. Mais l'une d'elle remarqua : « Je crois qu'il nous reste encore une chemise de cette mesure pourtant ; seulement elle est en couleur ».

En couleur pour aller en soirée ! Que faire !

« Voyons », dis-je.

Je vis et je restai hébétée.

Sans doute cette chemise avait été faite pour un colosse, allant dans quelque bal masqué de banlieue.

Sur un fond blanc, des diables rouges enfourchaient des damnés dans des flammes jaunes ! Le plastron « diabolique », très empesé — étincelait tout luisant.

Je fus sur le point de refuser cette « couleur » extraordinaire ; mais je songeai à la phrase de Dumas : « Surtout ne reviens pas les mains vides », et je la pris.

« Que tu as été longtemps, mon bon enfant. Enfin as-tu trouvé ? me dit Dumas qui pendant mon absence s'était levé.

« Oui et non ; c'est-à-dire, pas tout à fait ce que vous voulez. C'est une chemise de couleur que je vous apporte ».

Il se dressa brusquement et s'exclama : « Une chemise de couleur pour aller en soirée ! Tu es donc folle mon bon enfant ! »

Je lui expliquai alors toutes mes recherches inutiles.

« Enfin, montre la moi, cette chemise ! »

Prudemment, redoutant l'explosion de ses colères africaines, je posai le petit paquet près de lui, et allai vers la porte.

Il l'ouvrit, et alors..... comme le calme profond qui dans les tropiques précède les ouragans, il resta immobile à contempler les dessins fantastiques. Puis soudain la tempête éclata, et la chemise sous ses pieds, il fit entendre de vrais rugissements.

Ces colères là sont terribles, mais elle ne durent pas. Néanmoins, je trouvai préférable de m'en aller.

Il vint à moi et plus calme, me dit : « J'irai quand même. Attends moi un moment je te prie ».

Il ramassa la chemise et passa dans son cabinet de toilette.

Quand il revint il était ainsi vêtu : un pantalon, un habit et un gilet noirs, lequel très bas ouvert, montrait dans toute sa splendeur, le plastron de sa chemise !

Il avait sans doute oublié la couleur rouge de la seule cravate qu'il y eut dans sa commode, car sa fureur recommença quand il se vit obligé de la mettre.

La voiture que j'avais prise, l'attendait. Il y monta sans me dire un mot — évidemment très en colère, et je le quittai triste et anxieuse.

. . . .

Au bout de quelques jours un mot de lui m'arrivait disant : « Viens vite, mon bon enfant. J'ai beaucoup de choses à te dire ».

Je le trouvai radieux, et n'y comprenant rien, il m'expliqua : « C'est à peine croyable, mais j'ai eu un vrai succès. On a pris pour une innovation originale, ce qui n'était pas du tout çà tu le sais ! J'ai été entouré, choyé, et je crois que cette mode prendra maintenant d'aller en soirée avec du linge de couleur ».

Je me gardai bien de lui rappeler les dessins de cette couleur !

« Et la cravate rouge ? » lui demandai-je.

« Un autre succès ! On a pris ça comme un souvenir de mon

amitié pour Garibaldi, et, somme toute, je suis enchanté de ma soirée ».

Pour cet homme génial, comme pour les simples d'esprit c'était: « la Foi qui sauve ! »

Une dernière fois, je revis mon vieil ami, au moment de mon départ en janvier 1869, pour le Mexique.

Il terminait « *Les Blancs et les Bleus* », dont il me lut plusieurs chapitres. Il me donna un éventail que j'ai eu le chagrin de perdre entre la Vera-Cruz et Mexico, et sur lequel il avait écrit des vers exquis. Puis il voulut absolument que j'emporte l'habit qu'il avait revêtu lors de sa soirée « mémorable ». « Ça te portera bonheur ! » me dit-il.

Peu de temps avant le Siège (que je passai entièrement à Paris) j'étais revenue eu Europe, et je reçus alors en Suisse, quelques mois seulement avant sa mort, un dernier mot de lui, daté de Normandie, avec sa grande et admirable photographie. Le mot disait : « Souviens-toi toujours de ton vieil ami, ma petite Bruyère. Je crois bien qu'à présent, sa fin n'est pas éloignée.

A toi de cœur.

Alex. Dumas ».

Et au bas du portrait : « A Mathilde ». « Dans le temps et dans l'éternité ».

Son vieil ami.

Alex. Dumas. »

Ce sont les dernières et inestimables reliques que je possède de cet homme complexe, mais admirable. Ses théories, autant que ses conseils, ont effacé pour bien des femmes, je le sais, le sentier de la vertu ; mais il était, avant tout l'enfant de la Nature et trouvait simple qu'on s'inspire d'elle !

Quelqu'aient été ses fautes, son génie les couvre, et rayonne entouré d'une lumineuse auréole de bonté. Je ne le reverrai plus, en ce monde ; mais parfois me rappelant ses vers que j'altère ici, légérement, je songe que,

.... « Si l'âme est immortelle, »
Mon âme le verra, pendant l'éternité !

Mathilde SHAW.

LE CHEMIN DES RUINES

DRAME EN QUATRE ACTES ET SEPT TABLEAUX

AVEC UN PROLOGUE

ACTE PREMIER *(Suite)*

SCÈNE V

FLORENT, SILVÈRE, VALÉRIE

FLORENT, *fait un mouvement pour s'approcher de la fenêtre, mais il s'arrête, et, après un silence, il s'approche de Valérie.* Je ne te demande pas ton secret.

VALÉRIE. Ai-je dit que j'en avais un? Je veux librement disposer de moi. Donne-moi la main, Florent. Courage. Je ne faiblirai pas.

SILVÈRE, *ironiquement.* Ni moi !

FLORENT, *venant vers lui.* Silvère, vas-tu donc, moi aussi, me haïr ? (*Mouvement de Silvère*). Enfant, tu me défendais. J'étais ton jeune frère. Rappelle-toi. A peine pouvais-tu me porter, tu me prenais dans tes bras...

SILVÈRE, *l'interrompant, sans plus le regarder.* Je ne te hais pas. Tu me tuerais, je ne te haïrais point. Notre rivalité ? Je ne t'envie rien. Pourtant — sans haine — je te tuerais plutôt que de te céder Marie-Christine... Ne me réponds pas. Je souffre autant que toi. Plus que toi. Tu pleures ton amour. Moi, je sens le malheur entrer ici, planer sur nous...

VALÉRIE, *l'interrompant.* Appelé par toi.

SILVÈRE, *à Valérie.* Je t'ai défendue contre la tentation.

VALÉRIE. Tu m'as valu les violences de notre père. Tu me fais espionner, sans cesse, par ces deux apprentis, des envieux, des

lâches, à ta dévotion. Tu railles mes sentiments les plus intimes...

Silvère, *l'interrompant*. Je te défends contre toi-même.

Florent, *qui a regardé du côté de la fenêtre sur la cour*. Silvère, voici le maître. (*La porte s'ouvre, et Aleaume reparaît, suivi de Brigitte. La porte reste ouverte*).

SCÈNE VI

LES MÊMES, ALEAUME, BRIGITTE, RIGAUT, AVELINE, SATURNIN

Aleaume, *se hâtant*. On vient. (*Il va à la cloche, où il frappe un coup*). J'ai aperçu maître Rigaut, le maire, sa femme, son fils.

Silvère. Cette réconciliation est une embûche.

Aleaume. Cette réconciliation est un hommage qu'ils me rendent, qu'ils me doivent. J'ai ta promesse ? Rester calme ; affable, même. Tu ne t'en repentiras pas.

Silvère, *après un silence*. J'ai promis.

Aleaume, *à Valérie*. Toi, ne parle à Saturnin qu'autant que tu ne sauras l'éviter.

Brigitte, *s'approchant de Valérie pour l'empêcher de répondre*. Ma fille !

Luce, *apparaissant à la porte de la maison*. Maître ?

Aleaume, *apercevant Rigaut, Aveline et Saturnin qui traversent la cour*. Fais entrer maître Rigaut. Puis, cherche les apprentis.

Luce. Où sont-ils ?

Aleaume. Sans doute sur la place. Allons, plus vite ! (*Luce se hâte. A la porte de la cour, elle s'efface pour laisser passer Rigaut, Aveline et Saturnin*).

Luce, *annonçant*. Messire Rigaut. Dame Aveline. (*Elle sort ensuite chercher les apprentis*).

Aleaume, *allant au-devant de Rigaut avec Brigitte*). Cordial accueil chez moi, maître Rigaut, ainsi qu'à dame Aveline et Saturnin.

Rigaut, *à la fois cauteleux et farouche*. Vous m'avez cru votre ennemi...

Aleaume. Je ne le crois plus.

Aveline, *avec autorité*. Notre présence ici saura prouver à tout le bourg l'esprit de justice de son maire.

ALEAUME. C'est de quoi je vous remercie.

RIGAUT. Salut à vos enfants.

AVELINE. A cette belle Valérie, si fière de sa beauté.

ALEAUME. Avant tout, Valérie est fière d'être ma fille.

SATURNIN, *non sans une légère emphase ironique.* Avec raison! Votre main, maître Aleaume! (*Aleaume lui donne la main, après une seconde d'hésitation*). Ta main, Silvère! (*Après un regard échangé avec Aleaume, Silvère donne la main à Saturnin*).

SILVÈRE, *comme pour expliquer son hésitation.* C'est le signe de l'amitié.

SATURNIN, *toujours à demi sarcastique.* Après le signe, l'amitié viendra.

AVELINE. Nous y veillerons.

RIGAUT. Certes, nous y veillerons.

AVELINE. Et ce n'est pas seulement pour cette réunion de fête que tu me verras chez toi, Brigitte. J'y veux revenir souvent, en amie. Voici bien des années que tu désertes ma maison. Je voudrais t'y revoir.

ALEAUME, *que Brigitte interroge timidement du regard.* Vous l'y reverrez.

AVELINE, *prenant la main de Brigitte.* Embrassons-nous.

SILVÈRE, *bas, à Aleaume.* C'est trop. Sûrement, cela cache un piège.

ALEAUME, *de même, à Silvère.* Nous verrons bien. Silence.

SCÈNE VII

LES MÊMES, LUCE, MÉDARD, JUSTIN, LES MUSICIENS LES INVITÉS

LUCE, *rentrant, suivie de Médard, de Justin et des quatre ménétriers.* Maître, les musiciens.

ALEAUME. Qu'ils entrent. (*Les ménétriers s'arrêtent à la porte, et jouent, en guise de salut, le thème, très court, d'un vieil air populaire. Pendant qu'ils jouent et que tout le monde les écoute, Saturnin passe près de Valérie*).

SATURNIN, *à voix basse.* Valérie!

VALÉRIE, *de même,* Attends. Plus tard. (*Elle s'éloigne de lui*).

ALEAUME, *aux musiciens qui ont fini de jouer.* Bonjour, amis.

Vos airs de danse vont régler les pas et la gaîté de tous. Nous nous fions à vous.

Les Ménétriers. Vous serez satisfait. — Nos airs les plus anciens. — Les plus beaux. — Aussi, les plus nouveaux.

Aleaume. Justin, fais-les placer... D'abord, une rasade. (*Il prend lui-même un gobelet de vin. Justin, Médard et Luce en distribuent aux musiciens*). A votre santé, mes amis.

Les Ménétriers. Vive maître Aleaume ! — Longue vie à tous les siens ! — Prospérité à sa maison ! *(Ils boivent. Justin les conduit à leur place).*

Aleaume, *à Médard.* Ouvre là-bas. Qu'on les entende de la cour aussi bien que d'ici. On dansera partout. Ici, les maîtres. Plus loin, les petites gens, les apprentis et les servantes. *(Médard ouvre les fenêtres du fond, près desquelles se placent les ménétriers).*

Silvère, *à Aleaume.* Messires les échevins. (*Entrent des échevins et leurs familles. Aleaume va au-devant d'eux*).

Aveline, *à Rigaut.* Parlez pour eux.

Aleaume, *serrant les mains des nouveaux venus.* Salut à vous, messires.

Rigaut, *qui a rejoint les échevins, à Aleaume.* Près de moi, le maire, les premiers échevins : c'est tout le bourg qui vient vous complimenter et vous offrir ses vœux pour cet heureux anniversaire de votre mariage. De ces noces d'argent, puissions-nous nous retrouver tous à vos noces d'or !

Les Échevins. Que dieu vous garde, maître Aleaume ! — Vous et tous les vôtres ! — Que Dieu vous garde ! (*Ils échangent de nouveau des poignées de main et des félicitations avec maître Aleaume et sa famille*).

Médard, *apercevant arriver les maîtres-tonneliers et leurs familles. A Justin.* Les syndics de la corporation.

Justin. Annonce-les au maître.

Médard. Je n'oserai jamais.

Justin. Ni moi.

Silvère, *ayant aussi aperçu les syndics.* Père, les maîtres-jurés de la tonnellerie.

Aleaume, *allant au-devant d'eux.* Mes amis, merci d'être venus, et d'avoir avec vous tous les vôtres.

Les Maitres-Jurés. Vous êtes l'honneur de notre corps. — Tous les hommages vous sont dûs. — En vous fêtant, notre corporation se glorifie elle-même.

ALEAUME. Merci. (*Ils se serrent de nouveau les mains et se félicitent les uns les autres*).

LUCE, *à part, voyant venir Martine et Paulin.* Martine et Paulin ! les deux mariés de l'autre semaine, dans leurs habits de noce !... Mon tour à moi ne viendra donc jamais ?

SILVÈRE, *amenant, à Aleaume et Brigitte, Martine et Paulin, qui font une révérence.* Les deux derniers mariés de l'année, qui vont, selon la coutume, danser avec vous seuls la première danse.

ALEAUME, *qui a répondu au salut de Martine et Paulin pendant que Silvère parlait.* Eh bien ! c'est l'heure. Et l'on peut commencer. Silvère, tu dirigeras les danses et les rondes.

PLUSIEURS VOIX. Oui, les danses, les danses !

SILVÈRE. La première : rien que les deux anciens, et les deux que voici. Mère, êtes-vous prête ?

BRIGITTE. Oui, mon fils.

ALEAUME. Faites place. (*Tout le monde fait place et se range pour voir la première danse. Les femmes et les jeunes filles montent sur des tabourets, des escabeaux, des cuves renversées*). Ménétriers, à vous !

SILVÈRE, *à Martine et Paulin.* Cette reprise, vous ne faites que les saluts. (*Les musiciens commencent à jouer, ce qui n'arrête pas l'animation et la gaîté générale. Aleaume et Brigitte dansent seuls, un vieux pas français, une sorte de menuet, simple et gracieux. Vis-à-vis d'eux, Martine et Paulin se tiennent par la main, ne faisant que rendre les saluts aux moments où la danse l'exige*).

SATURNIN, *profitant de la danse pour se rapprocher de Valérie, et à voix basse.* Valérie !

VALÉRIE, *de même.* Prends garde. Silvère nous surveille, (*voyant Médard et Justin s'approcher*) ou nous fait surveiller. (*Médard et Justin, après quelque hésitation, abordent Valérie, pendant que Saturnin s'éloigne*).

MÉDARD. Malgré... ta dureté, Valérie...

VALÉRIE. Eh bien ?

MÉDARD. Si nous avions l'audace...

JUSTIN. Ah ! si nous osions...

VALÉRIE. Que voulez-vous ?

MÉDARD. Qu'une seule fois, aujourd'hui ,

JUSTIN. Une seule fois...

VALÉRIE. Enfin, quoi ?

MÉDARD. Une seule danse.

Justin. Une seule.

Valérie. Vous m'ennuyez. Je ne veux danser... Je ne veux danser qu'avec Florent.

Justin, *à Médard qui le regarde stupéfait.* C'est donc Florent... qu'elle aime ?

Valérie, *pour achever de les dépister.* Pourtant, si. , disiez-vous ? Deux, trois, si vous voulez.

Médard. Deux ?

Justin. Trois ?

Valérie. Où est-il, Florent ?

Médard. Là-bas.

Justin. Devant les musiciens.

Médard. Près de Silvère.

Valérie. Allez me le chercher.

Médard. Tout de suite.

Justin. Tout de suite. (*Ils s'éloignent aussitôt, mais la fin de la première reprise de la danse les arrête*).

Plusieurs voix, *au moment où se termine la première reprise.* Bravo, les deux anciens ! — Ils dansent comme à vingt ans ! — Bravo ! (*Bruit et confusion*).

Silvère, *à Martine et Paulin.* Le pas, à votre tour. *(A Aleaume et Brigitte)* Vous : les saluts. *(La musique et la danse recommencent).*

Médard, *à Justin.* Aller chercher Florent ! Mais si c'est lui qu'elle aime ?

Justin. Oui, si c'est lui ?

Médard. Ou l'autre ? Ce Saturnin ?

Justin. Tu crois... que ce n'est pas nous ?

Médard. Nous ?... Ah ! oui, les deux danses promises !

Justin. Trois danses, Médard. Trois.

Médard, *réconforté.* Obéissons. Courons chercher Florent. *(Ils disparaissent derrière les groupes).*

Valérie, *se rapprochant de Saturnin qui a fait le tour des groupes. A voix basse.* D'où viens-tu ?

Saturnin, *de même.* Pourquoi cette question ?

Valérie. Tu cherches quelqu'un : Marie-Christine.

Saturnin. Vraiment ?

Valérie. Elle ne viendra pas.

Saturnin. Que m'importe !

Valérie. Si tu me trompais !...

Saturnin. La colère te rend plus belle. Je t'aime, Valérie.

VALÉRIE. Tais-toi. Et plutôt, va-t'en. Quitte cette fête : il y a trop d'espions. Mais demain, je veux te voir. J'ai des choses graves à t'apprendre.

SATURNIN. Oui, demain. En quel endroit ?

VALÉRIE. Le chemin des Ruines. Près de la grotte.

SATURNIN. Quelle heure ?

VALÉRIE. Le crépuscule.

SATURNIN. Oui.

VALÉRIE. Voici Florent. *(Saturnin s'éloigne vivement de Valérie).*

PLUSIEURS VOIX, *au moment où se termine la seconde reprise.* Très bien, Paulin ! — Et la Martine. — Hein, la jolie frimousse ! — La fine jambe ! — Le gars n'est pas à plaindre. *(Bruit et confusion).*

SILVÈRE. Pour la troisième reprise, les deux couples ensemble. *(La musique et la danse recommencent).*

FLORENT, *à Valérie.* Tu me demandais ?

VALÉRIE. Attends. *(A Médard et Justin qui ont suivi Florent).* Je n'ai plus besoin de vous. Allez.

MÉDARD, *tremblant.* Trois danses ?

JUSTIN, *non moins tremblant.* C'est promis ?

VALÉRIE. C'est promis. *(Elle s'éloigne, emmenant Florent).*

MÉDARD, *à Justin, avec joie.* C'est la première fois...

JUSTIN, *de même.* C'est le commencement...

MÉDARD. Tu ne crois plus que. . Florent ?...

JUSTIN. Ni toi, que Saturnin ?...

MÉDARD. Elle va peut-être nous aimer.

JUSTIN. Nous épouser.

MÉDARD. Lequel de nous, Justin ?

JUSTIN. Lequel de nous, Médard ?

MÉDARD. Quand elle choisira, nous nous disputerons.

JUSTIN. Nous nous battrons.

MÉDARD. En attendant, soyons heureux.

JUSTIN. Trois danses !

MÉDARD. Chacun trois danses !

PLUSIEURS VOIX, *au moment où se termine la troisième reprise.* Toujours mieux ! — On ne sait lesquels sont les plus jeunes ! — Ah ! ah ! Brigitte ! — Elle s'animait. — Et la Martine ! — Vive la danse ! (*Un instant de confusion générale*).

SILVÈRE. Pour la dernière, changez le cavalier. *(Aleaume prend la main de Martine, et Paulin la main de Brigitte. La musique et la danse recommencent).*

Luce, *s'approchant de Médard et Justin.* Ah ! si j'avais l'audace...

Médard. Que désires-tu donc ?

Justin. Que nous te fassions danser ?

Luce. Ce serait trop de bonheur ! *(Médard et Justin paraissent se concerter un instant).*

Médard, *se rapprochant de Luce.* Veux-tu trois danses avec moi ?

Justin, *de même.* Trois autres avec moi ?

Luce. Vraiment, vous consentez ?

Médard, *l'embrassant sur une joue.* Voici le gage de ma promesse.

Justin, *l'embrassant sur l'autre joue.* Le gage de la mienne.

Luce, *tombant assise sur un escabeau, pendant que les apprentis s'éloignent gaîment.* Jésus ! Sainte Vierge ! Ils m'aiment tous les deux !

Plusieurs voix, *au moment où la danse se termine.* Bravo, les vieux danseurs ! — Bravo, les jeunes ! — L'accolade. — Oui, l'accolade. *(Aleaume embrasse Martine. Paulin embrasse Brigitte).* Bravo ! — Très bien !

Silvère. Maintenant, la ronde des salutations. Que Martine et Paulin conduisent les deux anciens à leurs fauteuils. (*On fait asseoir Aleaume et Brigitte sur deux fauteuils un peu surélevés, Martine reste debout à côté d'Aleaume, et Paulin près de Brigitte*). Formez les couples.

Aleaume, *se relevant et restant debout devant son fauteuil.* Dame Aveline, le premier avec Silvère. (*Aveline prend la main de Silvère*).

Aveline. Rigaut : la main de Valérie. (*Rigaut prend la main de Valérie*).

Silvère. Et que les autres suivent.

Aleaume. Un instant. L'usage veut aussi qu'avant de recevoir les hommages de tous, l'homme à qui vient cet honneur en rende grâce à tous. Je suis heureux et fier de votre empressement. Amis, soyez remerciés. Et que la fête qui commence se continue avec entrain jusque par delà le couvre-feu. Loin, les peines et les soucis ! Le vin clair des timbales, la gaîté de vos rires, l'animation des rondes, le rythme des chansons, le printemps, la jeunesse des jeunes, ou la jeunesse reconquise, — que tout, comme un torrent, vienne vous emporter dans les eaux vives de la joie ! La saine joie, qui met de la lumière dans les regards et sur les visages ! La joie,

qui donne la vraie santé, qui fortifie les cœurs! La belle joie humaine, insoucieuse, vaillante, victorieuse, triomphale! A tous! Je vous la souhaite à tous!

Tous. Vive maître Aleaume! — Vive la joie! — Joie et prospérité à tous les siens! *(Remerciements d'Aleaume au milieu du bruit général).* Vivat! Vivat!

Silvère, *assez haut pour dominer toutes les voix.* En place! En place pour les rondes! *(Il fait signe aux ménétriers, qui recommencent à jouer. Aleaume se rasseoit. Les couples se forment instantanément, par petites rondes de quatre danseurs, formant un grand cercle à elles toutes. Dans la cour, les invités de petite marque, les enfants, les apprentis et les servantes, qui ont suivi leurs maîtres, se forment également en rondes. La danse a commencé aussitôt. La ronde générale appelle chaque petit groupe à passer à tour de rôle devant Aleaume et Brigitte. A ce moment, les quatre danseurs et danseuses de ce groupe se quittent la main, et font une révérence devant le maître-tonnelier et sa femme. Puis, cédant la place aux suivants, ils se reforment en ronde immédiatement, et reprennent la danse).*

ACTE DEUXIÈME

—

PREMIER TABLEAU : CHEZ DAME AVELINE

Une petite salle, meublée richement. Au fond, une baie ouverte, donnant accès sur une galerie. Dans un retrait, une fenêtre ouvrant sur la cour. A gauche, une porte dissimulée dans les boiseries.

SCÈNE PREMIÈRE

AVELINE, BRIGITTE, SATURNIN

Brigitte, *se levant, à Aveline.* L'heure que je t'avais promise est écoulée...

Aveline, *voulant la faire rasseoir.* Reste encore.

Brigitte. Aleaume a dit: une heure. Je ne puis davantage.

Aveline, *se levant aussi, et à mi-voix.* Et tu n'as rien vraiment à me confier?

Brigitte. Je n'ai le droit de rien savoir, ni le droit de rien conter... de ce que je sais quand même... Tu devrais être heureuse, toi. Rigaut t'aime toujours. Comment fais-tu ?

Aveline, *presque à part.* Je le méprise.

Brigitte, *craintivement.* Tais-toi !

Aveline, *toujours à mi-voix.* Personne n'est heureux. Personne n'a ce qu'il désire. Tu m'envies, tout le monde m'envie ; et cela, c'est bien. *(Avec difficulté)* Pourtant, je n'ai pas non plus tout ce que je voudrais... *(Elle semble attendre que Brigitte la questionne. Celle-ci évite son regard)* Mon fils... *(Nouveau silence aguicheur)* Mais non... Puisque tu ne m'as rien dit,... je n'ai rien non plus à te dire.

Brigitte, *après un silence.* Pardonne-moi.

Aveline. Et tu n'as rien non plus à me demander ?

Brigitte. J'étais chargée aussi... de me plaindre — amicalement : ne te fâche pas ! — de l'absence de Saturnin, hier, à notre fête, parti sitôt les danses commencées. (*Saturnin feignait d'être occupé jusque là, près de la fenêtre, à feuilleter une liasse de parchemins couverts de dessins et de miniatures. Il fait un mouvement en entendant son nom. Puis, il se lève, et vient à Brigitte.)*

Saturnin. Pour trouver grâce devant vous, j'étais à vous chercher, ici, une prière, avec de beaux enjolivements, des couleurs fines, des lettres d'or.

Aveline. Ton absence... a été longue ?

Saturnin, *ironiquement.* Afin de bien prouver à dame Brigitte que l'on me calomnia, l'an passé, à me prétendre le galant de sa fille.

Brigitte. Par pitié !

Saturnin, *continuant.* Et pour vous rassurer, vous redonner confiance en moi, à toutes deux : à vous, et à ma mère. (*Il est revenu à son recueil de parchemins).*

Aveline, *bas, à Brigitte tremblante.* Une dernière fois, tu n'as rien à me dire ?

Brigitte, *péniblement.* Rien.

Aveline, *avec énervement.* Au revoir donc.

Brigitte. Au revoir.

Saturnin, *se retournant, à Brigitte.* Vous ne pouvez pas attendre que j'aie trouvé ce qui vous conviendrait ?

Brigitte. Un autre jour. Merci. Adieu. *(Elle sort, rapidement, par la baie ouverte.)*

SCÈNE II

AVELINE, SATURNIN, et un instant SIMONNET

Saturnin, *laissant là ses parchemins, et toujours ironique.* Vous ne la reconduisez pas, votre très chère amie ?

Aveline. Tu ne m'aurais pas laissée la reconduire seule.

Saturnin. Vous vouliez être seule avec elle ?

Aveline, *sans s'adresser à son fils.* Pour savoir... ce qu'elle sait peut-être, je me suis humiliée ; j'ai confessé que je ne suis pas heureuse... Oui, nous deux seules ensemble, sans doute je l'eusse fait parler... (*Se retournant vers Saturnin*) C'est pour cela que tu es resté près de nous, l'heure entière.

Saturnin. Je suis resté, parce que vous « adorez » m'avoir près de vous.

Aveline. Saturnin,... dis-moi la vérité : cette Valérie, tu l'aimes encore ?

Saturnin. Aimer !

Aveline. Tu sais que ma clairvoyance, jamais tu ne l'as trompée. Et pourquoi te demandé-je des aveux ? Une mère — une mère comme moi — devine tout. Tu l'aimes.

Saturnin. Vous me défendez de connaître personne que vous !

Aveline. Moi, est-ce que je tiens à personne autre que toi, mon fils, mon bien unique ? Mais non, je ne te fais pas de reproches. Je te questionne, simplement, doucement. Tu l'aimes ?

Saturnin. Elle. Une autre encore. Et encore d'autres. Qui sait ? Oui. Non. Peut-être. Etes-vous satisfaite ?

Aveline. Mon Saturnin....

Saturnin, *l'interrompant.* Je suis allé à la fête des Aleaume pour la voir ; et puis je suis sorti pour une autre maîtresse. (*Riant*) Et je vous jure que je vous dis la vérité.

Aveline. Ne raille pas. Tu me fais trop souffrir. Je devine tout, t'ai-je dit. Une autre ! Oui, j'ai aussi redouté la pupille du prêtre, Marie-Christine.

Saturnin, *toujours sarcastique.* Vous l'avez dit !

Aveline. Celle-ci, pourtant, j'aurais tort de la craindre. C'est Valérie qui te prend à moi... (*Mouvement énervé de Saturnin*) Comment lutter ?... Si je réclamais... l'appui de ton père...

SATURNIN, *l'interrompant.* Nous sommes seuls; et puisque vous me l'avez livré, le secret — brutal et fou — de ma naissance, pourquoi nommer Rigaut mon père? Et si vous prétendez — à tort — que je ne vous aime pas, croyez-vous aussi que des menaces...

AVELINE, *l'interrompant à son tour, et se refaisant douce et caressante.* Je ne menace pas. Mon fils, écoute-moi. J'ai bien le droit de ne pas vouloir si tôt te perdre. A peine as-tu vingt ans...

SATURNIN. Vous n'en aviez pas quinze quand je suis né.

AVELINE. C'est ainsi que tout de suite, avant que rien au monde ait pu me gagner à soi, tu es devenu ma vie. Au milieu de la misère, des humiliations et du martyre de ces années de ma jeunesse, je t'ai eu, et j'ai tout oublié, à jamais, pour toi.

SATURNIN. Je le sais, et je vous ai dit mille fois mon attachement à vous. Seulement, vous faites la chaîne trop lourde; et j'en suis fatigué. *(Il s'éloigne d'Aveline; puis, se trouvant près d'un petit bahut où sont divers objets, il y prend, sans penser à ce qu'il fait, un étui de poignard qui s'y trouve, et qu'il manie nerveusement).*

AVELINE. Ne dis pas cela, mon Saturnin. Tu as encore besoin de moi : tu es si jeune encore !.... Plus tard, tu feras — je ferai moi-même — tout ce qu'il te plaira de faire... Je te marierai.

SATURNIN. Peuh!

AVELINE. Oui, je te marierai. Plus tard. Jusque-là, reste près de moi, tout à moi. Quelques années encore, c'est tout ce que je te demande. Ce n'est pas long, quelques années.

SATURNIN, *rejetant l'étui qu'il vient enfin d'examiner de près.* C'est entendu, depuis toujours... A quoi bon sans cesse y revenir!

AVELINE. Je me tais... (*Un long silence*) Je fais... tout ce que tu veux...

SATURNIN. Heu! heu!

AVELINE. Et je te donne tout ce que tu désires, tu le sais bien, sans même qu'il soit besoin que tu le dises.

SATURNIN. Vos dons, depuis des semaines, sont encore à venir.

AVELINE, *avec joie.* Tu te trompes. Tiens, cet étui, que tu viens de jeter... (*Elle va le prendre*) J'avais vu, comme toi, que toutes les ciselures s'y sont écrasées. Et j'en connaissais un qui te plut, chez l'orfèvre. Malgré le prix très haut, je l'ai fait acheter. (*Saturnin qui restait détourné de sa mère, la regarde enfin de nouveau; mais il répond sans empressement, et comme s'il était d'avance mécontent de ce qu'on va lui donner*).

SATURNIN. Où est-il?... Montrez.

AVELINE. Tout à l'heure. Rigaut va l'apporter. Et aussi ce recueil de fabliaux que tu voulais, avec les vingt feuillets d'enluminures, pour remplacer ces images pieuses, si belles pourtant, mais que tu es las de voir, et que tu donnes à tout venant. *(Elle a montré les feuilles que maniait Saturnin précédemment.)*

SATURNIN. Quand ce sera-t-il ici ?

AVELINE. Dès que j'appellerai Rigaut chez moi.

SATURNIN, *toujours sans empressement.* Tout de suite.

AVELINE. Oui... Remercie-moi.

SATURNIN, *comme avec lassitude.* Ah ! merci. Appelez-le... Appelez-le ; mais lui, je n'ai pas besoin de le voir... *(A la fenêtre)* Voici le scribe qui traverse la cour. Il se dirige par ici. *(Il va jusqu'à la galerie, au-devant de Simonet).*

AVELINE. Son maître, qui l'envoie : demander s'il peut venir.

SATURNIN. Oui ? *(Il disparaît un instant dans la galerie.)*

AVELINE, *seule.* Que ne se contente-t-il de me faire remettre ce que je lui ai demandé, sans m'obséder encore de sa présence !

SATURNIN, *rentrant avec Simonnet.* Oui, c'est cela.

SIMONNET, *un grotesque, habillé de noir, et ses lunettes vertes à la main.* Dame Aveline, le maître...

AVELINE, *l'interrompant,* C'est bien. Tout de suite, s'il veut. Je l'attends. Va.

SIMONNET, *s'inclinant, et obséquieux,* Notre dame ! *(Il sort).*

SATURNIN. Moi, je vais à mon chenil. Vous me rappellerez, quand il sera parti. *(Il se dirige vers la porte dissimulée dans les boiseries).*

AVELINE. Saturnin ! *(Saturnin s'arrête, et se retourne vers Aveline)* Tu ne m'auras pas dit un seul mot vraiment bon !

SATURNIN, *presque gaîment.* Vous allez prendre votre revanche sur ce pauvre Rigaut.

AVELINE, *avec tendresse et douleur, et lui tendant les mains.* Mon fils !

SATURNIN, *après un court silence, revient à elle.* Oui, merci. (*Il lui prend les deux mains ensemble, et y met un baiser. Puis, il sort, rapidement; et, avant de refermer la porte :*) Rappelez-moi.

AVELINE, *seule, après un long silence, et détournant enfin les yeux de la porte par où Saturnin est sorti.* Ce qu'il a dit en riant, tout à l'heure, était-ce la vérité ? Ah ! qui m'aidera à le découvrir ?... Rigaut ?... Non. De lui, surtout, je ne veux pas, entre mon fils et moi.

SCÈNE III

AVELINE, RIGAUT, et un instant SATURNIN

RIGAUT, *apparaissant, s'arrêtant, et après un silence.* Aveline !

AVELINE, *sursautant.* Ah ! c'est vous !

RIGAUT. Je vous apporte... ce que vous m'avez demandé. (*Il pose ces objets sur une crédence*).

AVELINE, *s'avançant.* Faites voir.

RIGAUT, *s'avançant entre Aveline et la crédence où il a posé les objets.* Attendez. Je voudrais aussi... vous parler.

AVELINE, *avec un geste d'énervement, et après un silence.* Que me voulez-vous ?

RIGAUT. Il y a dix jours que je ne vous ai vue seule un instant. Dix jours ? Jamais, devrais-je dire, je ne puis vous voir. Vous êtes à tout le monde, excepté à moi.

AVELINE. A tout le monde ? A personne. A mon fils, lui seul... Mais dites, que me voulez-vous ?

RIGAUT. Les autres fois, quand j'ai pu vous avoir... tout ce que vous exigez, pour Saturnin,... vous m'accueilliez... plus doucement.

AVELINE. C'est qu'aujourd'hui, j'ai de nouvelles inquiétudes,... que je ne puis vous dire.

RIGAUT. Saturnin ?

AVELINE. Pour qui voulez-vous que ce soit, si ce n'est pour lui ?

RIGAUT. Je ne puis vous être d'aucune aide ?

AVELINE. Non.

RIGAUT. Cependant....

AVELINE, *l'interrompant.* Que pourriez-vous faire ? Vous ne l'aimez pas, il ne vous aime pas.

RIGAUT. C'est vous qui l'avez voulu. Puisque, dans ce pays, tout le monde l'ignorait, comme lui, — pourquoi le lui avoir révélé, que je ne suis pas son père ?

AVELINE. Vous auriez pu me voler de son amour, qu'il me doit tout entier.

RIGAUT. Son amour ! Son ingratitude, pourriez-vous dire.

AVELINE, *vivement.* Taisez-vous. Ne parlez pas de cela.

RIGAUT. Vous souffrez d'autant plus que vous ne vous confiez pas. Vous ne voulez, ni que je vous écoute, ni que je vous parle.

AVELINE, *s'éloignant.* Encore !

RIGAUT. Non, pas ce que vous croyez... Vous me l'avez trop

dit, que c'est de la folie, à moi, avec mes cheveux gris, — un vieillard bientôt, — de vous aimer toujours, passionnément, comme dès le premier temps où je vous ai vue, où vous me fites cacher votre honte, adopter votre fils.

AVELINE. Me l'aurez-vous assez reproché !

RIGAUT. Ce n'est pas vrai. Ce n'est, depuis toujours que votre froideur seule, et vos dédains, qui me torturent.

AVELINE. C'est là ce que vous appelez: ne pas recommencer ?

RIGAUT, *après un silence.* J'ai tort. Pardon.

AVELINE. Autre chose, disiez-vous. Qu'était-ce donc ?

RIGAUT, *avec un geste de découragement.* Ah!

AVELINE. Parlez, je suis prête à vous entendre.

RIGAUT, *après une hésitation nouvelle.* Souvent, jadis, vous m'avez pu donner des conseils utiles... pour ma fortune. Depuis que votre fils grandit, vous ne voyez plus que lui. Vous oubliez votre maison. Vous me demandez toujours de l'or, et mille choses coûteuses, sans plus savoir si je pourrai longtemps...

AVELINE, *l'interrompant.* Que voulez-vous dire ?

RIGAUT, *déjà effrayé.* Rien... Rien,... sinon... que peut-être la prudence....

AVELINE. C'est là mêler de la mauvaise grâce aux dons que vous faites aujourd'hui.

RIGAUT. Mais si — par impossible, Aveline, par impossible ! — si je perdais toute fortune, ma ruine, ce serait la vôtre.

AVELINE. Le croyez-vous ?

RIGAUT. Comment ?... A votre tour,... que prétendez-vous dire ?

AVELINE. Rien non plus, sinon ceci : ne vous ruinez pas, restez riche... Ah ! restez riche ! Devenez-le plus encore.

RIGAUT. Pour combler votre fils !

AVELINE. Oui, certes. Mais surtout, surtout, afin qu'il soit envié ! C'est la seule forme de l'orgueil que j'aie connue moi-même. La seule vraie. Tout le reste est puéril. Le seul désir profond de tous les hommes, c'est la fortune. Et, par elle, l'envie, l'envie que l'on suscite autour de soi, c'est comme de l'encens que l'on respire, un encens tout chargé de volupté, dont on vit, dont on se grise, dont on se gonfle l'âme, à la faire éclater sous la muette et ténébreuse jouissance... Et cette joie aiguë, la joie des joies, serait ravie à mon fils ?... Ah ! je vous le répète, restez riche... Et puis, assez de ces peurs d'enfant. En vérité, le jour est mal choisi...

(*Rigaut va répondre. Aveline l'en empêche*) Non, arrêtons là. Vous prétendez m'aimer : vous devez m'obéir. Vous vous plaignez de moi ? Je reconnais cependant votre générosité. J'aurais voulu... vous dire quelque parole qui vous fût agréable ; faire pour vous... quelque chose que vous désiriez... Maintenant, laissez-moi. Je veux appeler Saturnin ; le recevoir seule ici... Laissez-moi... Laissez-moi. (*Elle a achevé ces paroles avec une grande douceur feinte. Puis, elle va à la fenêtre. Pendant ce temps, Rigaut, après être resté quelques instants immobile, fait un geste de colère, puis de découragement, et il recule jusqu'à la baie ouverte.*)

Aveline, *appelant*. Saturnin !... Saturnin !... *(Rentrant)* Il vient... Allez.

Rigaut, *après un silence*. Faire quelque chose... qui me soit agréable, dites vous...

Aveline, *inquiète*. Oui... Parlez. Vite. Ne demandez pas trop.

Rigaut, *après un nouveau silence, et après avoir formé le dessein de s'en aller sans plus rien dire*. Est-ce trop demander... que vous prier d'être ce soir à souper avec moi, et de me permettre ensuite...

Aveline, *l'interrompant*, Oui, je souperai ce soir près de vous. Allez. Allez.

Rigaut. A ce soir. (*Il sort. Aveline court alors regarder les objets apportés par lui*)..

Aveline, *seule*. Voyons s'il sera content... Oui, c'est beau, c'est beau ! Et il sait voir ces choses-là. Il sera content. *(Saturnin rentre par la même porte qu'il avait prise pour sortir. Aveline l'entend, se retourne, et tous deux ils restent un instant immobiles, se regardant).*

Saturnin. Eh bien ?

Aveline, Je l'ai, ce que je t'ai promis. Viens voir, ici, sous la lumière. (*Elle porte les objets sur une autre crédence, qui se trouve près de la fenêtre, où Saturnin la rejoint. Elle lui tend l'étui ciselé*). Tiens ! (*Il regarde l'étui, puis disperse les feuillets pour les voir tous. Sa mère ne regarde que lui, épiant sur son visage un signe de satisfaction. Après quelques instants*). Qu'en dis-tu ?

Saturnin, *négligemment*. Ce n'est pas mal.

Aveline, *presque suppliante*. Saturnin !

Saturnin, *prenant soudain le poignet d'Aveline, et écoutant des pas et un bruit de voix qu'il perçoit dans la galerie*). Ecoutez. Il revient ? Je vous avais déclaré que je ne voulais pas le voir. (*Aveline court à la galerie, et s'arrête aussitôt devant Rigaut qui rentre, accompagné d'Alban*).

SCÈNE IV

AVELINE, SATURNIN, RIGAUT, ALBAN, et un instant SIMONNET

RIGAUT, *s'arrêtant, ainsi qu'Alban.* Messire Alban, qui exige de voir Saturnin.

SATURNIN, *s'avançant.* Que me veut-il donc? (*Apercevant Alban*). Que me voulez-vous, sire prêtre ?

ALBAN. Je t'avais prévenu qu'au premier mot je viendrais ici. Il m'est pénible... d'avoir à m'adresser à d'autres que toi-même...

AVELINE, *l'interrompant.* Tout ce qui intéresse mon fils peut — et doit — être dit devant moi. Entrez. (*Tous descendent de quelques pas. Aveline, alors, se retourne, comme si elle voulait éloigner Rigaut et Saturnin lui-même. A Alban).* Et pourquoi même ne serait-ce pas à moi seule que vous parleriez ?

ALBAN. Je tiens à vous voir tous trois ensemble.

SATURNIN, *sarcastique.* Parlez !

RIGAUT. Parlez, messire.

ALBAN, *à Saturnin.* Ce dont j'ai à me plaindre, tu le sais.

AVELINE. Tout reproche que vous pouvez lui faire, songez que c'est à moi, d'abord, que vous le faites. Tout ce qu'accomplit mon fils, que je l'approuve ou non, je le couvre ; et n'accorde à personne, qu'à moi, le droit de plainte contre lui. Vous êtes averti : parlez.

ALBAN. Pauvre mère aveuglée, plus funeste à son fils que protectrice et bienfaisante !

AVELINE. Prêtre et sans fils, vous ne pouvez être juge en de tels sentiments.

ALBAN. Si, je puis en être juge, car c'est comme père que je viens me plaindre ici.

SATURNIN, *ricanant.* Ah ! ah ! la petite oiselle a bavardé ! (*A ce moment, comme à plusieurs autres pendant le cours de cette scène, on voit que Rigaut est obligé de se faire violence pour ne point intervenir, surtout contre Saturnin*).

ALBAN. Ma pupille, ma fille, que j'aime plus qu'un père, car je l'ai recueillie orpheline ; et, seul moi-même, prêtre, mais homme aussi, je l'ai fait vivre, et j'ai créé son âme de toute ma tendresse. L'humaine puissance d'aimer, que, partout, selon la loi de divine prudence, partagent et dispersent les hommes, j'ai dû la concen-

trer en elle, — ma fille, que je viens défendre. Hier... *(Presque à part)* Journée déjà si dure! — *(Se reprenant)* Hier, pendant que l'on te croyait chez maître Aleaume, tu es venu chez moi. Tu t'es glissé dans mon jardin, où Marie était seule. Tu lui as murmuré des paroles... qu'elle ne pouvait comprendre, mais qu'une vierge ne doit pas entendre. C'est la seconde fois. Ce sera la dernière.

Aveline, *à Saturnin, après qu'elle s'est remise de l'émotion qu'elle a d'abord manifestée aux paroles d'Alban.* C'est vrai ?

Saturnin, *d'un ton dégagé.* C'est vrai. (*Mouvement d'Alban, qui se contient cependant, puis se retourne interrogateur vers Rigaut et Aveline*).

Aveline, *à Alban, après un silence.* Pour quels destins plus hauts, sire prêtre, gardez-vous donc Marie-Christine ? Et quel mépris étrange pour la recherche de mon fils !

Alban. Les intentions de Saturnin seraient-elles nobles, je serais obligé de lui dire : il n'y a pas place là pour toi. Elles ne le sont pas...

Aveline, *l'interrompant.* Et que redoutez-vous pour votre fille ?

Alban. Rien. Je ne redoute rien. La pureté de cette enfant plane, bien haut, si haut que rien ne peut l'atteindre. Elle restera immaculée. Mais si même elle ignore ce que c'est que le vice qui rampe devant elle, je ne veux pas de l'ombre et de la flétrissure qui serait faite ainsi aux beaux nuages d'innocence où se pose son pied virginal. Vous ne comprenez pas en quel ravissement... je vis, à suivre l'assomption de cette âme de lys vers l'amour et vers la paix candide, gloire et joie de la destinée de femme, ingénûment suivie. Vous ne comprenez pas ; mais l'image de grâce qui tient mes yeux extasiés, j'entends que rien ne la ternisse, que l'air lui-même devant elle reste léger, et frais, et pur ; — et que tu disparaisses, toi, qui as voulu salir, de l'ombre du péché, l'azur, où respirait Marie.

Saturnin, *orgueilleusement.* Prêtre...

Aveline, *l'interrompant.* Tais-toi, mon fils... Laisse-moi répondre... (*Elle fait lentement quelques pas vers Alban. Puis, après un silence :)* Messire Alban, je vous ai dit que tout reproche fait à mon fils, m'était fait à moi-même... Je vous ai laissé parler, rendant hommage ainsi à votre qualité de prêtre. Mais c'est là bien du bruit pour quelques mots galants à une jouvencelle. Aucune de vos paroles, je ne consens à la discuter. Pour mon fils, ni pour moi, je ne saurais accepter de remontrances, d'où qu'elles

viennent ; et ne puis-je les empêcher de se formuler, tout au moins je me tais. J'ai dit.

Saturnin. Et fort bien dit. Merci, ma mère. (*Il a pris la main d'Aveline. Celle-ci le considère d'abord avec émotion pour ce mouvement de gratitude. Puis, sa jalousie renaissant soudain, elle le quitte brusquement et avec colère*).

Alban. Vous, Rigaut, le maître de cette maison, et le maître du bourg, permettrez-vous ?...

Rigaut, *l'interrompant*. Hé ! ne savez-vous plus que pour ce qui est de celui-ci, une fois pour toutes j'ai fait à sa mère l'abandon de l'autorité ? D'ailleurs, qu'attendiez-vous de nous ?

Alban. Que vous usiez de la puissance paternelle pour interdire à votre fils de chercher à revoir Marie-Christine.

Rigaut. Et s'il ne nous plaît pas d'intervenir ? Irez-vous remettre votre cause à la justice du roi ?

Alban. Je vois que près de vous toute prière est inutile. Je ferai ce que vous me forcerez de faire. Pour celle qui est devenue ma fille, je dois agir en père. Et au besoin, contre vous, contre lui, je la défendrai moi-même. *(Aveline, qui s'était assise, se relève brusquement).*

Saturnin, *de nouveau sarcastique*. Ah ! ah ! ministre de charité...

Aveline, *interrompant Saturnin, et l'écartant avec une nervosité extrême*. Finissons. Cette dispute est vaine. Après que j'ai affirmé mon droit, le droit de mon fils, de ne recevoir de personne aucun blâme, je puis vous avouer que mon désir se trouve d'accord avec le vôtre. *(Mouvement de colère de Saturnin, qu'Aveline n'aperçoit pas).* Ainsi, trêve aux menaces...

Alban. Ce n'était pas menacer...

Aveline, *l'interrompant*. Ne vous défendez pas. Qu'importe ! Je veux ignorer votre dessein, que peut-être vous-même vous ne connaissiez pas.

Alban. Je ne connais que mon but, c'est vrai. Et j'ignore si mes actes, mes pensées, les paroles que je dis, ce que j'entends, ce que nous faisons tous, — j'ignore en quoi cela peut servir aux desseins, toujours impénétrables, de la Divinité. Mais mon amour de père pour mon enfant est une chose sainte. Agir selon ce qu'il commande, m'est une obligation sacrée ; dussé-je ne jamais comprendre en quoi l'accomplissement de ce devoir aura pesé sur nos destins ; et mon intervention dût-elle même, au regard de notre humble sagesse, n'empêcher, ni hâter, rien de ce qu'a résolu Dieu pour

nous... A mon tour, j'ai dit. (*Il va pour s'éloigner, rapidement, lorsqu'il s'arrête soudain au seuil de la galerie, devant Simonnet qui arrive, et qui s'arrête, lui aussi, en apercevant le prêtre*).

SIMONNET, *à Alban*. Messire Alban !

AVELINE, *à Simonnet*. Qu'oses-tu venir faire ici ?

SIMONNET. Notre dame, pardon... Un homme est là, qui demande messire Alban, en toute hâte.

ALBAN. Qu'y a-t-il ?

SIMONNET. Perrinet, le mendiant, dont la hutte se trouve derrière la forêt, à sept milles d'ici... (*Il respire comme s'il était essoufflé*).

ALBAN. Eh bien ?

SIMONNET. Il réclame le prêtre... Il va mourir.

ALBAN. J'y vais.

SATURNIN, *sans s'adresser directement à Alban, et surtout pour braver sa mère*). Si loin ! Et sans rien craindre, par cette longue absence, pour la colombe qu'il faut si bien garder ? (*Alban fait un grand effort pour se contenir*).

AVELINE, *à la fois suppliante et colère*. Saturnin ! (*Saturnin hausse les épaules et s'éloigne un peu*).

ALBAN. C'est le premier devoir d'aller là-bas. J'y vais.

RIGAUT, *s'empressant vers Alban*. Permettez...

AVELINE, *l'interrompant, à Alban*. Je n'ai pas voulu courber la tête devant vous ; mais je prétends aussi qu'il ne vous soit fait chez moi aucun outrage. Laissez maintenant que tous deux, Rigaut et moi, nous vous reconduisions, comme il convient, jusqu'au seuil sur la rue.

ALBAN. Ne perdons plus un seul instant. Venez. (*Ils sortent tous trois, par la galerie*).

AVELINE, *avant de disparaître, impérieuse et suppliante, à Saturnin*. Ici, je te retrouve. (*Simonnet s'est effacé pour les laisser passer. Puis, il paraît hésiter sur ce qu'il doit faire ; mais tout de suite Saturnin lui fait signe de s'avancer*).

SCÈNE V

SATURNIN, SIMONNET, et un instant AVELINE

SIMONNET, *cauteleux*. Que venait-il faire ?... Mes questions, vous le savez, c'est pour vous mieux servir.

SATURNIN, *allant et venant avec agitation, et sans s'adresser*

directement à Simonnet, comme d'ailleurs pendant la plus grande partie de cette scène. Se plaindre... que j'aie serré sa pupille d'un peu près.

Simonnet. Vous l'avez revue ?

Saturnin, *sans lui répondre.* Ma mère m'a défendu, comme toujours. Comme toujours aussi, elle va me le faire expier.

Simonnet. Et l'autre : Valérie ?

Saturnin. Laisse-moi.

Simonnet. Vous ne l'aimez plus ?

Saturnin. Pauvre sot ! Ne m'interroge pas. Tu ne comprendrais pas.

Simonnet. Cette aventure nouvelle, et ces gens-là... Je ne vois pas bien...

Saturnin. Et, pardieu, je le sais, qu'elle me méprise. Mais je ne puis démêler si je la hais pour cela, ou si plus encore je la désire, si c'est pour cela même que je la veux... Ils étaient là à me fatiguer de leur reproches, — combien peu motivés ! Je n'ai jamais pu lui parler comme je l'aurais voulu. Il y faut tant de prudence ! Moins que rien l'effarouche .. Est-il vrai qu'elle n'ait point de galant ? *(Se retournant vers Simonnet).* Tu ne lui en soupçonnes pas.

Simonnet. J'avais pensé : Silvère, ou bien Florent, de chez maître Aleaume. J'ai fait causer la gouvernante. Je n'ai rien pu tirer d'elle. Il n'y a rien.

Saturnin. Est-ce folie de m'y acharner ? Cette petite lumière si lointaine, si lointaine ! elle m'éblouit pourtant, et elle m'attire, invinciblement !... La joie que ce serait de l'éteindre ! ah ! ah ! *(Il ricane).* Mais non, elle m'aveugle, elle me brûlera, prétend le prêtre, et n'en continuera pas moins de briller quand j'aurai disparu. *(Avec dégoût et colère).* Ah !...

Simonnet, *craintivement.* Disparu ?

Saturnin. Malgré l'autre, comment suis-je ainsi possédé, et en même temps si las de tout ? Aurai-je la force de persévérer, ou de me venger seulement ? Ah ! tout quitter ! me reposer de tout !

Simonnet. Vous ne voulez pas..., vous en aller d'ici ?

Saturnin. Pourquoi cette demande ?... Si je voulais disparaître, tu ne me servirais pas ?

Simonnet. Jusqu'à la mort... Mais ne partez pas.

Saturnin, *après l'avoir regardé avec hauteur, s'éloignant, et tout à fait à part.* Si je voulais fuir, non, je ne te le dirais pas. N'ayant plus rien à gagner de moi, tu me trahirais.

SIMONNET, *après un silence, et se rapprochant.* Messire?. . Alors, ce soir, la fille de maître Aleaume : plus de rendez-vous ?

SATURNIN. Plus de rendez-vous ? A cause de l'autre ? Ah ! ah ! Deux maîtresses ! Ne puis-je donc aimer deux maîtresses ? Tout abandonner, disais-je ! Mais pour celle-là, ah ! l'incomparable volupté que c'est, de la retrouver à moi, si sauvagement fidèle, amoureuse et violente ! Plus de rendez-vous ?

SIMONNET. Ce n'est pas moi qui vous y pousse. Pour vous, je crains trop le danger : Silvère, Aleaume, qui seraient impitoyables.

SATURNIN, *sans s'arrêter à Simonnet.* Je te paie pour le danger. Ne m'en parle plus. (*Se retournant une seconde vers lui*). Et n'oublie pas que pour ce soir tu m'as promis un autre asile que la voûte des bois.

SIMONNET. J'y ai pensé. Pur dévouement. Il faut au moins vous protéger.

SATURNIN, *toujours monologuant.* Oui, la retrouver ! Que je me grise d'elle comme d'aucun vin ! Ai-je donc cru vraiment que d'elle aussi j'étais rassasié?... (*Avec emportement*). Je la revois, et elle m'affole de nouveau. Ah ! *(Il fait un geste comme s'il écrasait entre ses mains et contre lui le corps de sa maîtresse).*

SIMONNET, *apercevant Aveline revenir.* Votre mère !

SATURNIN. Encore !

AVELINE, *entrant, et apercevant Simonnet.* Va-t'en. (*Simonnet s'éloigne rapidement*).

SCÈNE VI

SATURNIN, AVELINE

AVELINE, *avec une grande émotion.* Tout à l'heure, lorsque nous étions seuls et que je t'interrogeais, tu m'as dit en riant la vérité sur la fille d'Alban. De cette âme de lys, comme dit le prêtre, je ne me soucie pas. Mais ce que je viens d'apprendre m'a éclairé soudain ton cœur fermé, obscur et trouble pour les autres, et de cristal pour moi. C'est toute la vérité que tu m'as dite, la vérité entière : Valérie est ta maîtresse encore.

SATURNIN, *orgueilleusement.* Et puis ?

AVELINE. Je ne le veux pas... Mon fils, je t'en supplie... Tu sais pourquoi je te parle ainsi...

SATURNIN. Je le sais. Et j'en suis las.

AVELINE. Mon Saturnin !... *(Saturnin vient machinalement de reprendre en mains les feuillets que lui a remis sa mère tout à l'heure; il en froisse avec rage quelques-uns, et les jette à terre).*

SATURNIN. Et si nombreux ou si riches soient-ils, les dons que vous me faites, ils ne suffiront pas à me faire plier sous votre despotique amour.

AVELINE. Mon enfant, comprends-moi : j'ai tout rejeté de la vie, tout ce qui n'était pas toi. Je n'ai plus que toi, toi seul.

SATURNIN. Grand dommage pour vous ! Mais c'est assez. Il faut qu'ici tout change. Cela ne peut plus durer. *(Il se dirige rapidement vers la sortie).*

AVELINE. Que veux-tu dire? Tu t'en vas ? Et que veux-tu dire ?

SATURNIN, *cherchant à se dégager de sa mère qui s'est accrochée à lui.* Rien. Des mots, si vous voulez. Ce ne sont que des mots. Laissez-moi. (*Il s'est enfin libéré, et il disparaît aussitôt*).

AVELINE, *seule, et se relevant après être restée quelques secondes prostrée et affalée contre le mur.* Non, personne, jamais, ne me le prendra. Je le garderai. Ou j'y mourrai.

Jean THOREL.

(*A suivre*).

PROVENCE

I

Lever de Soleil

L'étang silencieux plisse comme une soie
Son onde où l'azur clair du ciel frissonne un peu,
Et le martin pêcheur, de la branche qui ploie
Plonge et dans les roseaux fait luire un éclair bleu.

L'eau dort, par l'air naissant à peine soulevée....
Un souffle harmonieux courbe les tamarins
Et l'alouette au ciel, pour charmer sa couvée,
Au-dessus des champs roux égraine ses refrains.

Brusquement le lointain saigne, l'étang s'éclaire,
Un globe énorme et rouge émerge à l'horizon
Inondant de clarté les blés couchés sur l'aire,
Et la vie, à longs flots, emplit chaque maison.

II

Matin

La grange familière ouvre son portail brique....
Les bœufs, lents et rêveurs, vers le vieil abreuvoir
Cheminent deux à deux, et leur cloche rustique
Evoque l'infini des champs qu'on ne peut voir.

Les blés jaunes sont pleins du cri des sauterelles....
L'air est lourd de parfums et le soleil grandit,
Et, sur les buissons secs égayés de fleurs frèles,
Implacable descend la chaleur de midi.

Alors le Mas, brûlé par l'ardente lumière,
Se tait.... et tout autour les genêts épineux,
Etouffés sous l'argent d'une aride poussière,
Répandent leurs senteurs dans les airs lumineux.

III

Soir

Les chars pleins de raisins roulent par les sillons...
Le soleil disparaît, l'air se colore en rouge.
Aux chants des vendangeurs répondent les grillons ;
Tout est calme ; aucune herbe, aucun buisson ne bouge.

A peine seulement à travers les taillis
Des cris d'oiseaux tardifs, puis le silence encore....
Et la nuit lentement descend sur le pays
Où par endroit, un brouillard bleu, seul, s'évapore.

Tous les chars sont rentrés.— Des grands platanes gris,
Mélancolique et court le chant de la chouette
Accompagne le vol de la chauve-souris....
La nuit descend toujours, la nuit claire et muette.

IV

Sur la route

Sur la route éclatante où chantent les cigales,
Parmi les oliviers, les tilleuls poussiéreux
Fouettés par le mistral d'implacables rafales,
La charrette, gaîment, grince sur ses essieux.

Elle va ! Ses chevaux sont blancs comme la route
Et ses brancards et ses rayons couleur de feu,
Et, sous la toile chaude, et qui se courbe en voute,
Le charretier sifflotte en sommeillant un peu.

Et tout autour les prés sont pleins de fleurs nouvelles,
D'adorables parfums et de refrains d'amours,
Et parmi les chansons, les cris et les bruits d'ailes
La charrette s'en va... l'homme sifflant toujours.

V

La Lavandière

L'eau fuit, verte et limpide, autour des cailloux d'or.
Là-bas, vers le tournant, le vieux moulin se dresse
Avec ses murs jaunis... et là, tout près du bord,
Une enfant bat le linge argenté qu'elle presse

L'eau court, faisant soudain des cercles de cristal;
Le ciel est sans nuage et les plaines voisines
Goûtent le doux repos d'un matin provençal
Qui met du bleu sur les rochers et les collines.

L'eau fuit... et l'enfant chante en murmurant un nom :
« Il est si beau... ses yeux, ses yeux ont tant de charmes »
Et le battoir se tait, et sur le sable blond
Que l'eau caresse en s'écoulant, tombent des larmes.

VI

Coin de Camargue

La plaine immense et nue ondoie et brille ainsi
Qu'un lac sous le soleil. De distance en distance,
Un arbre tourmenté se dresse en raccourci,
Dont l'ombre maigre autour de lui s'allonge et danse.

Le sol brûlé répand de troublantes odeurs.
Dans l'air vibrant voltige une poudre impalpable
Que le soleil revêt de changeantes couleurs
Quand il traîne sa pourpre en ce désert de sable.

Un étang sans fraîcheur où croissent des roseaux,
Calme, renvoie au ciel sa clarté chaude et berce
De grands vols de flamands engourdis sur ses eaux,
Tandis que le sol blanc se durcit et se gerce.

Jean RENOUARD.

L'INSTITUTRICE

Pauvre et laide, munie de ses deux brevets, d'un honnête talent de pianiste bien enseignée que n'enflamma jamais l'étincelle, peignant des fleurs sur un écran, des marquis ou des bergères sur un sachet, des emblêmes sur l'ivoirine, Marguerite Lefebvre se trouvait à vingt ans, armée de la sorte, en pleine lutte pour la vie.

Plus heureuse que d'autres, cependant, elle utilisait ses diplômes ; bien appuyée, — étant fille d'un magistrat et petite-fille d'un général, — sa situation d'orpheline de bonne famille lui assurait quelques privilèges. Elle obtint d'abord ce qu'on appelle « une position » dans un pensionnat, cela veut dire sous-maîtresse ; affreux esclavage où la tyrannie vient d'en haut et d'en bas ; mais elle était si jeune qu'il fallait encore l'encadrer dans la vie commune ; tel fut l'avis de ses protecteurs.

Ayant subi pendant deux ans le joug d'un règlement qui prenait ses jours, et presque ses nuits, — car elle surveillait un dortoir, — ayant essuyé les hauteurs de la directrice, le dédain des élèves, elle troqua les souffrances infligées par ces dames contre le martyre de traiter avec les paysannes. Institutrice primaire au village, elle eut un petit logis à elle, le grand air des champs, la liberté dès quatre heures chaque jour, et l'affranchissement complet jeudis et dimanches.

N'était-ce point le paradis ?

Non, hélas ! Les fillettes lourdes, sans idées, sans culture préalable, rebelles à la politesse, à la prospérité même, lui donnaient le plus ingrat travail.... Et les mères, ambitieuses dans leur ignorance, jalouses, moins — des progrès que des succès, — venaient lui faire des scènes quand leurs enfants n'avaient pas de récompenses, menaçant, en leurs colères, de se plaindre à M. le Maire....

Autour d'elle, personne que le bon vieux curé, indulgent et paternel, il lui parlait de Dieu, mais, paysan lui-même il ne pouvait soupçonner ses rancœurs. Plus loin, dans la campagne il y avait des châtelains venus pour passer l'été; ceux-là ne songeaient point à savoir quelle femme était la malheureuse en chapeau qui menait à la messe un troupeau de petites vachères.

Seule, seule, — avec des heures cruelles ; dégoût des grossièretés rurales, terreur de perdre son gagne-pain, tout pénible qu'il fut. Enfin, lassée, elle prit un congé pour tenter la chance des leçons au cachet. Elle connut en quelques mois la misère noire : une chambre sordide et pas de pain tous les jours; les courses à travers Paris sous l'ondée, dans la boue, avec des souliers percés, ou grelottant, par l'âpre gelée, vêtue d'une jaquette d'été. Au retour, vite, de ses doigts gourds, enflés d'engelures, peignant sous la lampe à essence, fumeuse et sans lumière, des éventails payés à peine, — et qui ne valaient pas beaucoup plus.

Alors ? Alors ? — Ce serait donc toujours ainsi ? Accablée, tombant de chute en chute jusqu'à la mendicité bientôt, — car elle n'y pouvait tenir, — Marguerite éprouvait déjà le vertige des désespérés, lorsqu'une amie de sa mère lui proposa d'être institutrice dans une famille : elle accepta, pleine de reconnaissance et d'espoir, — et changea seulement de douleurs.

Elle entra d'abord chez des bourgeois riches et vulgaires ; leurs enfants, mal élevés, paraissaient à leurs yeux des chefs-d'œuvre ; Marguerite, tentant de les former un peu, eut toujours tort aux yeux de la mère ; cependant elle mangeait, dormait, était vêtue, tâtait quelques pièces d'or en sa bourse longtemps vide ; et, résignée, travaillait de son mieux sans réussir.

Une heureuse chance la poussa soudain vers des sphères plus hautes.

Le duc de Saint-Maixent, que sa grande situation dispensait de toute carrière, avait eu, cependant, en son jeune âge, le goût militaire. Sortant de Saint-Cyr, il avait guerroyé en Algérie comme aide de camp du général de Meilhan, grand-père de Marguerite. — Entendant un jour la triste histoire de l'orpheline, il prit intérêt à son sort, la fit venir, l'interrogea ; la trouvant intelligente, instruite, de sentiments très hauts et de façons absolument correctes, il cherchait à la retirer du milieu vulgaire où la pauvre enfant gémissait, lorsque en sa propre maison, se fit une place. — La jeune Anglaise qui, jusque-là, avait élevé les quatre filles du

duc, venait d'annoncer son mariage et son départ pour les Indes.

Ah ! le beau jour, tout lumineux d'espoir et de fierté presque, celui qui amena Mademoiselle Lefebvre à l'hôtel de Saint-Maixent ! La demeure était imposante, le service solennel ; ce grand train de maison l'impressionna, dès l'entrée, d'une timidité qu'elle n'osait s'avouer ; mais quand elle fut introduite devant la duchesse, elle ne résista plus à l'émotion.

Cette grande dame, encore belle quoique flétrie, et majestueuse en sa haute et forte taille, l'interdit au point qu'elle balbutia ses réponses. Madame de Saint-Maixent ne parut pas s'en apercevoir et fit venir ses filles pour les présenter à Mademoiselle. Deux grandes : l'une, blonde, svelte, éthérée, ayant de la rêverie plein ses yeux bleus ; l'autre superbe, avec la riche taille de sa mère, son regard vif et noir, et d'abondants cheveux châtains couronnant un visage de ce blanc mat qui n'est point la pâleur. Celles-ci ne devaient pas être des élèves. Deux petites : onze et treize ans, encore informes de taille et de visage, grêles de croissance, mais fines, pleines de race, avec un air intelligent. La duchesse informa Marguerite que les aînées n'étaient plus très régulières dans leurs études de musique et de dessin, — allant dans le monde — mais que les deux plus jeunes, Nicole et Simone, devaient travailler sérieusement et lui appartiendraient du matin au soir.

Marguerite connut enfin la douceur de vivre. Certes ! elle était un peu gênée de tant de grandeur autour d'elle, mais sa vie renfermée d'institutrice l'en éloignait le plus souvent, et ses souvenirs, pas si lointains encore, lui rappelaient qu'elle aussi était de bonne société, connaissait le monde, y pouvait prendre place; cette confiance donnait à ses rapports avec une des plus grandes familles d'Europe la dignité que les parvenus n'avaient jamais su lui conserver. Ces rapports, d'ailleurs, étaient rares; chaque matin Nicole et Simone se présentaient seules chez leurs parents; un peu plus tard, la duchesse venait à la salle d'études pendant la classe, tantôt passant rapidement, tantôt s'asseyant un instant, tantôt s'installant avec un ouvrage, mais toujours en silence. Quelle difficulté cette première leçon donnée devant Mme de Saint-Maixent ! Marguerite sentait son cœur battre, sa tête tourner ; elle dût balbutier souvent; cependant les petites avaient écouté sagement, — et compris, sans doute — car le devoir ne fut pas mal fait. Cela l'enhardit, et deux mois après, les classes présidées par la duchesse ne lui paraissaient pas plus effrayantes que les autres. Les enfants étaient gentilles,

admirablement élevées, formées au respect et à l'obéissance; aussi, ne les quittant jamais, elle s'en fit bientôt comme deux petites sœurs qu'elle aimait tendrement.

Antoinette et Yolande, les deux aînées, sortaient beaucoup, partageant en tout la vie de leurs parents, et ne trouvaient guère que deux ou trois heures chaque semaine pour chanter ou peindre sous la direction de Melle Lefebvre. C'étaient des éclairs de gaieté, de mondanité qu'éveillait leur passage; les bals, les modes, les beautés du jour, les spectacles de gala, les réceptions d'ambassades défilaient dans l'imagination de l'institutrice en tableaux enchanteurs. Après le départ des jeunes filles,(rappelées pour essayer des robes ou pour un tour au bois), il faisait plus sombre et plus froid, trouvait-elle, dans la pièce intime et sérieuse où les deux petites demeuraient, le front penché sur leurs cahiers, en attendant leur tour.

Pauvre Marguerite ! Elle n'aurait jamais le sien ! Toujours la tâche ! toujours le travail ! Ni toilettes, ni plaisirs, ni libertés. Est-ce que, vraiment, les hommes sont si frères que cela ? Quelle parenté humaine, trouverait-on entre ces belles et nobles créatures faites pour rayonner dans les cours, pour être souveraines en leurs salons, en leurs châteaux, et une pauvre fille maigre et triste, aux yeux trop clairs, au teint trop pâle, aux cheveux trop roux, habillée de laine, gagnant dix-huit cents francs ; et qui, pleine d'ardeur pour les joies de ce monde, savait d'avance qu'elle ne connaîtrait jamais le bonheur.

La vie de château, réconfortante et sérieuse, vint heureusement dissiper ces premiers troubles de l'institutrice. De juin à septembre, elle vécut avec ses élèves auprès de la duchesse douairière de Saint-Maixent ; admises à tous les repas de la vieille dame, les jeunes filles égayaient le petit cercle campagnard, dévôt, austère, qui les entourait. C'était fête aussi pour elles : cela les sortait de la froideur du règlement, de l'isolement des repas rapides, — car jamais, ni à Paris, ni ailleurs, les petites et Mademoiselle ne paraissaient dans les salons; puisqu'ils étaient toujours encombrés de monde, les soirs que la duchesse ne sortait pas.

Lorsque Marguerite ramena ses élèves auprès de leur mère, c'est au château d'Aunis qu'elle était établie, après un séjour en Angleterre et une saison aux eaux d'Allemagne. Toute la famille se trouva réunie ; Nicole et Simone se réjouissaient de voir leurs frères, le prince d'Aunis et le marquis de Salverte ; l'aîné,

depuis peu, revenu d'un long voyage en Extrême-Orient, le cadet, officier de dragons, prenant son congé annuel.

Elles arrivèrent l'après-midi, le duc et la duchesse reçurent leurs filles à bras ouverts, et Marguerite à mains tendues; ensuite les petites folles coururent à la chambre des grandes sœurs et, dix fois se penchèrent aux fenêtres pour voir si « ces messieurs » ne rentraient pas. L'institutrice, occupée de son installation, vit enfin paraître dans l'avenue deux hommes superbes, presqu'égaux de taille, de port, de tournure. Des cris de joie retentirent alors, et ses élèves, bondissant à travers le hall, se précipitèrent dehors, sans chapeau, vers les grands frères. Marguerite, dissimulée sous son rideau, vit s'échanger entr'eux de tendres effusions; puis, Nicole suspendue au bras du prince, Simone enlacée au marquis, revinrent lentement vers le château avec des arrêts, de petits sauts, des éclats joyeux. Oh! que les jeunes seigneurs paraissaient aimables! Et que les petites sœurs étaient gentilles.

« Mademoiselle! Mademoiselle, nous dînons toutes les trois en bas! Maman l'a permis en l'honneur de l'arrivée. Et il y a des robes blanches, pour nous, dans notre chambre! » Cette grande nouvelle jeta Marguerite en un trouble profond. Ravie, elle l'était, certes! de connaître toute la famille, de voir les beaux salons, le brillant service, la solennité des repas; d'entendre les conversations, de se rapprocher des beaux jeunes gens dont l'imposante silhouette demeurait gravée en son souvenir. A vingt-quatre ans on n'est pas de marbre, la perspective l'éblouissait; mais quelle angoisse aussi!

Quel soin pour se coiffer avec grâce, pour ouvrir élégamment son corsage de surah gris! Quels gants prendre? Comme elle a l'air antique et provincial, en sa robe façonnée à quinze francs! Mais c'est son lot, il faut s'armer de patience. Les petites étaient prêtes longtemps avant l'heure, gentilles et toutes fières, avec des rubans bleus nouant leurs cheveux et des roses à leur ceinture. Elles pénétrèrent toutes les trois dans les salons déserts; puis vinrent les grandes sœurs en bleu pâle, très gracieuses pour mademoiselle, ravies de la revoir; assises de chaque côté d'elle sur un canapé, elles lui disaient combien de fois son souvenir les avait occupées, contaient leurs distractions d'été..... Alors entrèrent quelques voisins, hommes sans conséquence, que les jeunes filles accueillirent simplement; une vieille parente, installée au château pour tout le mois; et l'abbé, l'ancien précepteur des jeunes gens, venu pour fêter leur retour, et qui ne s'en allait plus..... Ainsi, c'est en ami

qu'on traite l'instituteur, qu'on traitera peut-être un jour l'institutrice.... Marguerite se sentit fortifiée de cette idée contre une gêne envahissante, car le marquis s'avançait, presqu'aussitôt suivi du prince. Ils vinrent droit à elle, qui s'était levée, et s'inclinèrent profondément ; puis, sans attendre une présentation, le prince lui dit :

« Mes petites sœurs vous aiment beaucoup, Mademoiselle ; elles nous ont parlé de vous, et nous affirment que vous êtes leur grande amie ».

Mademoiselle Lefebvre balbutiait une réponse aimable, quand un mouvement se fit : la duchesse entrait, et le dîner fut annoncé tout aussitôt. Quand Marguerite prit place à la table fleurie et brillante, elle retrouva les souvenirs de son enfance, — aux jours de réception, — car la fortune modeste de ses parents ne leur permettait que les apparences du luxe. Pour la pauvre fille ce fut une heure de jouissance, le marquis, placé près d'elle, lui parlait du pays qu'elle connaissait à merveille ; la Bretagne, les côtes Normandes, les îles de la Manche ; au hasard de la conversation, des noms prononcés éveillaient ses souvenirs : un tel, son cousin ; tels autres, de vieux amis, des alliés, des parents......

Ce soir là, en remontant dans sa chambre, Marguerite oubliait sa misère, se sentait du monde, trouvait sa vie meilleure. Ce fut sans lendemain. La vie réglée reprit élèves et maîtresse ; on dînait en une demi-heure, on faisait une longue promenade, et les petites regagnaient leur chambre sous sa conduite, avant même, parfois, que la duchesse, au bras du plus qualifié de ses hôtes eut quitté la salle à manger.

Ce dîner, pourtant, avait entraîné l'imagination de Marguerite bien loin de son humble métier ; elle ne pouvait plus se ressaisir ; ce n'était pas le marquis, si aimable pour elle, spirituel causeur, animé, brillant, qui occupait son souvenir ; c'était le prince dont elle n'avait entendu la voix qu'en une seule phrase, — cette phrase demeurée sans réponse ; — le prince, dont la distinction souveraine avait une mélancolie si pénétrante ; dont le sourire doux, mais rare, révélait un cœur exquis.

Elle y pensait, en rêvait peut-être, gardait son image flottante en l'esprit parmi les soins divers, et prenait l'habitude de s'identifier à la vie du jeune homme, dissimulée derrière la fenêtre de la salle d'études. Le prince sortait à cheval chaque jour, — Marguerite savait l'heure ; le prince faisait souvent une promenade

à pied avec sa mère ou ses sœurs ; — Marguerite assistait toujours, — bien cachée, — au départ et au retour.

C'était torturant ; car après avoir empli ses yeux des grâces du beau seigneur, l'institutrice, comprenant sa folie, allait, — pour se punir et se guérir, — étaler devant la glace sa laideur et sa pauvreté, son triste visage, son humble tournure, sa vilaine robe. — Et l'heure suivante la retrouvait pourtant à son poste d'anxiété. Ce qu'elle souffrait, les jours de réceptions plus importantes, quand jeunes femmes et jeunes filles affluaient au château ! Le prince était si courtois ! Et ces dames paraissaient si ravies de l'occuper d'elles !

Elle voyait cela de loin, — toujours de loin ! — dans les allées du parc, sur le perron à l'heure des adieux ; surtout au jeu de tennis, qu'on dominait de la salle d'études. Que de jalousies, de colères, de rages contre ces femmes heureuses qui jouissaient de lui, tandis qu'elle corrigeait une dictée ou faisait lire une page d'histoire ! Pourquoi un cœur, quand il est interdit d'aimer ? Le soir, entendant le froufou des robes de soie dans l'escalier, elle se figurait Aunis en habit noir, élégant comme le jour qu'il s'approchait d'elle...

Un dur supplice, les brillantes soirées d'en bas si près de la chambre solitaire où, veillant les enfants endormies, elle, femme du monde aussi pourtant, demeurait immobile sous la lampe, à souffrir et pleurer...

Une dignité naturelle, la fierté de son éducation, la hauteur de son caractère, préservèrent M[lle] Lefebvre de toute faiblesse apparente. En une année, tant à Paris qu'à la campagne, elle avait bien rencontré dix fois le prince ; c'étaient des jours inoubliables, son grand salut, ses paroles, son regard bienveillant, quelle pâture de souvenir pour les soirées solitaires et les nuits d'insomnie ! Mais nul n'aurait pu deviner que la froide et modeste institutrice, effacée derrière ses élèves, avait au cœur une inénarrable souffrance d'amour et d'orgueil.

A ce moment, de grands événements de famille se préparaient, la duchesse, Antoinette, Yolande, toujours parées et souriantes le soir, étaient bien pâles les matins, et leurs yeux rougis disaient bien des angoisses.

Un jour Antoinette, entrant brusquement, serra dans ses bras, avec des sanglots, ses petites sœurs ahuries et déjà larmoyantes ; puis elle se jeta au cou de Marguerite qui n'attendait guère une telle expansion.

« Priez pour moi, dit-elle en l'embrassant, je pars dans une heure pour le noviciat des filles de St-Vincent de Paul. »

Religieuse, cette belle et noble créature ! Fille de la charité, cette femme élégante et délicate, souverainement fière et raffinée ; servante des pauvres, institutrice d'orphelins, infirmière d'hôpitaux ! La tête de Marguerite tournait à cette pensée troublante.

Quoi ! tout sacrifier ! Etre arrachée à la vie si belle et si haute par une vocation humble et douloureuse.... Alors le cœur de Mlle de St-Maixent saignait donc, ainsi que le sien, sous une blessure différente, mais égale sans doute, supérieure peut-être. — Elle, Marguerite, désirant tout du monde, n'atteignait rien ; elle, Antoinette, possédant tout, au contraire, subissait l'ordre intime mais impérieux, irrésistible de sa conscience, qui lui criait de tout abandonner pour vivre d'humilité, de pauvreté, d'obéissance.

Souffrance, souffrance et brisement partout.

C'était fini. — La berline armoriée, fut attelée de ses magnifiques steppers ; la grande livrée, et tout le déploiement du luxe princier, entourèrent une fois dernière, Mlle de St-Maixent. Vêtue de noir, entre sa mère en larmes et sa sœur brisée de sanglots, elle était venue tomber aux pieds d'une religieuse qui, tout aussitôt, la relevant, l'avait entraînée derrière la clôture...

Morte au monde, la belle Antoinette était désormais une novice sans nom, très humble, et la dernière du couvent puisqu'elle en était la plus jeune.

Ce soir-là, le seul, — et le sacrifice valait bien une exception, — toute étiquette fut bannie de l'hôtel de St-Maixent ; la duchesse demeura dans son appartement ; les petites ne la quittèrent pas, pleurant sur ses genoux, sur le cou de leur grande sœur, dans les bras de leur père, sans comprendre pourtant, quel sacrifice venait de s'accomplir.

Marguerite vint chercher ses élèves ; très émue de l'événement, elle ne vit d'abord que la duchesse, s'avança vers elle sans calculer ce qu'elle allait dire, et, la voyant en larmes lui prit les mains avec une liberté qu'elle n'aurait jamais prévue ; l'effusion débordait de son cœur exalté.

« Ah ! madame, dit-elle, je suis bouleversée depuis ce matin !

Quelle ironie dans les choses, pourtant ! Votre fille belle, noble riche, heureuse, entourée, vous brise le cœur, et le sait, et en souffre davantage, en sacrifiant toutes les joies de ce monde pour

le plus humble sort… Et moi, pauvre, laide, abandonnée, que personne ne peut aimer, qui n'ai le droit d'aimer personne.... Le cloître me fait peur !…

Elle mit sa main sur ses yeux pour refouler des larmes ; les deux petites avaient déjà bondi sur elle, comprenant seulement qu'elle se plaignait de n'être pas aimée.

« Méchante Mademoiselle ! Ingrate Mademoiselle ! criaient-elles, comment faut-il qu'on vous aime pour que vous soyez contente ? »

— Oh ! mes mignonnes, vous êtes ma joie ; je suis heureuse avec vous autant que peut l'être une pauvre fille de ma sorte ; mais il me semble que c'est avec des êtres comme moi que le bon Dieu devrait faire ses sœurs de charité. »

La fière duchesse était-elle plus tendre qu'elle ne paraissait sous son grand air ? ou bien son cœur meurtri s'ouvrait-il mieux alors à la pitié ? Elle se leva pour embrasser l'institutrice : « Marguerite, dit-elle, — c'était la première fois — vous exagérez votre solitude ; nos fillettes seront toujours un peu les vôtres, elles vous devront tant ! Et vous méritez notre confiance de telle façon que leur père et moi avons pour vous une sincère affection ; je veux que vous le sachiez, chère enfant. »

— Mlle Lefebvre se jeta dans ses bras.

Elle s'est demandée bien des fois depuis, la voyant si imposante, comment elle avait osé…

Le lendemain de ces épanchements, où les autres membres de la famille n'avaient pris aucune part, Yolande vint très tôt, en peignoir, s'asseoir dans la chambre de Marguerite encore couchée ; longtemps elle lui parla de sa sœur, de ses regrets, de leur enfance.... et se leva seulement quand la femme de chambre entrait à côté, pour l'éveil des petites ; elle dit alors :

« On a besoin de se rapprocher quand on souffre, n'est-ce pas, Mademoiselle ? »

C'était une délicatesse de l'aimable jeune fille ; sous prétexte de s'épancher, elle venait donner à l'institutrice une illusion d'intimité, comprenant que la misère de cette déshéritée était en son cœur bien plus qu'en sa bourse.

Ce même jour, la classe du matin fut interrompue par le duc lui-même. Comme les enfants se levaient en l'apercevant, il caressa leurs cheveux de petites tapes amicales, et s'avança vers Marguerite.

« Mademoiselle, dit-il, je ne veux pas que la petite-fille de mon

général se sente isolée sous mon toit ; nous tâcherons de concilier les exigences de l'éducation avec une intimité dont votre cœur a besoin. Si vous voulez bien accompagner tous les jours nos enfants pour déjeuner avec nous, j'espère que la vie auprès d'elles vous semblera moins triste. »

L'institutrice balbutia quelques paroles de confusion, d'excuses, de reconnaissance.

Nicole et Simone étaient folles de joie, elles se croyaient devenues grandes en un seul coup ; Marguerite éprouvait une douce angoisse : voir et entendre chaque jour le prince pendant un repas !

Elle sentit vite, l'orpheline, que le bonheur est un mirage toujours fuyant. Quelle différence entre la surveillante de pension, la maîtresse d'école campagnarde, la coureuse de cachets, la gouvernante presque tenue en domesticité, qu'elle avait été successivement, et l'institutrice si noblement accueillie dans cette grande famille ! Le duc, avec son tact généreux, rappelait souvent le général de Meilhan, tantôt par un éloge, tantôt en citant l'autorité de ses opinions militaires ; quelquefois, tout simplement, contant un souvenir de jeunesse, il se tournait vers Mlle Lefebvre et disait : « C'est l'époque où j'étais sous les ordres de votre grand-père, Mademoiselle. »

Il y avait dans ces mots « sous les ordres », et dans le ton qu'il y mettait, un tel désir d'abaisser entre eux les barrières, que Marguerite, touchée, sentait monter des larmes à ses paupières.

Et elle souffrait encore ! Plus que jamais ! La plaie de son cœur s'ouvrait plus profonde chaque matin pendant cette demi-heure délicieuse où le prince, toujours égal et courtois, toujours un peu triste et froid, causait cependant ; quelquefois il s'adressait à elle en parlant de ses voyages ; alors elle osait faire une question pour avoir une réponse à elle toute seule. Ah ! comme son cœur battait ! tandis que toute sa force de fille bien née se concentrait pour faire impassible son visage.

Un jour, se levant de table, ils arrivaient ensemble à la porte de la salle à manger ; au lieu de s'effacer pour la laisser passer, comme il faisait toujours, Aunis la regardant en face, lui tendait la main d'un air de confiance douloureuse.

« Je sais que vous souffrez, mademoiselle, vous l'avez dit devant moi ; c'est une sympathie entre nous : quand vous priez, pensez à moi ; la vie m'est dure. »

Elle donna sa main en inclinant la tête sans répondre. Si elle avait dit un mot, il aurait pu comprendre... Mais elle saurait mourir de chagrin sans perdre sa dignité.

Un mois après, on annonçait le mariage du prince d'Aunis avec Mlle Ermangarde de Bourbon St-Amant dont les veines roulaient quelques gouttes de sang royal, absolument légitime.

En manière de félicitation, Marguerite dit au fiancé : Je vois que Dieu m'a exaucée alors que je priais sans comprendre.....

Elle était si embarrassée, la pauvrette ! Elle n'aurait jamais pu se contraindre jusqu'à dire la phrase banale : « ravie de cette grande nouvelle », car elle était déchirée par la pensée qu'il y avait sous le ciel une femme assez heureuse pour appartenir à cet homme. Il répondit, toujours grave et triste :

« Je considère comme le premier de mes devoirs de rendre heureuse la princesse d'Aunis ».

Son devoir ! Il ne l'aime pas ! Oh ! mon Dieu, merci !

Yolande, aussi, fut mariée cet hiver-là au prince d'Odessa, grand seigneur russe, un peu cousin du czar, fort bien en cour, protégé spécialement par une grande duchesse très rapprochée du trône.

Et les petites grandissaient joyeuses, confiantes, charmantes. Et Marguerite pâlissait, maigrissait encore, courbée sous une douleur de vivre que le temps ne pouvait amoindrir. Il y avait un an qu'Antoinette avait quitté sa famille. Le jour de sa prise d'habit fut une grande fête émouvante. Quand elle apparut, radieuse, idéalement belle en sa toilette de satin blanc, sous son long voile de dentelle, retenu par l'étincelante couronne ducale, Marguerite avait envie de crier : quel dommage ! mais, devant elle, la princesse d'Odessa, venue de Russie pour la circonstance, était secouée de si grands sanglots, et plus loin le prince d'Aunis avait l'air si las de la vie, qu'elle n'eut pas osé, en eut-elle le pouvoir, arrêter la sœur en son sacrifice.

Lorsque tous eurent vu la belle Antoinette dépouillée de ses grandeurs, vêtue de bure, la tête rasée, couchée sous le linceul, l'assistance se rendit au parloir, on pleurait, on se taisait ; elle entra, rayonnante sous sa grande coiffe de linge, et se jetant aux bras de ses parents.

« Dieu soit béni, dit-elle, je suis heureuse. Oh ! si heureuse ! »

— « Elle est heureuse, dit amèrement Yolande au prince d'Aunis ; il y en a donc ? Elle n'achètera pas de son bonheur la protection d'une grande duchesse ».

Aunis haussa les épaules d'un air découragé.

Ah ! si Marguerite avait pu leur crier :

« Moi aussi, je souffre. Et sans espoir ! »

Le lendemain, regardant les têtes penchées de Nicole et de Simone, prise d'une immense pitié pour ces enfants qu'elle aimait et qui n'échapperaient pas à la douleur, l'institutrice demeura longtemps et tristement rêveuse.

« Mademoiselle, j'ai fini mon résumé ».

— « Mais, se dit Marguerite, avec un soupir d'allègement, elles ont encore quelques jours de grâce ! — Et tout haut :

« Eh ! bien, mignonne, récitez-moi la bataille de Bouvines ».

Jol RASCO.

LA VOCATION LITTÉRAIRE

Il se publie tous les mois une si énorme quantité de livres, que ceux qui sont chargés de les juger se découragent d'en rendre compte. Si le mal d'écrire ne s'arrête pas, il est à craindre que la critique, surchargée d'obligations, ne finisse par céder la place au grand reportage littéraire. Jamais la carrière des lettres n'a été si envahie. La copie déborde les Revues ; les journaux sont assaillis de solliciteurs ; on n'avait pas dépensé depuis longtemps, aux étalages de libraires une si inutile débauche de talent. Rien ne peut endiguer le torrent de la production écrite. Les volumes se succèdent avec une rapidité décevante. On attire les lecteurs par des couvertures à images ; on illustre les romans avec des photographies d'après nature. Poésie, érudition, revues, journalisme, histoire, c'est un encombrement irrésistible, d'autant plus significatif, que depuis dix ans la lecture a sensiblement baissé en France. La bicyclette est en train de tuer le volume. On ne lit plus, on parcourt. A peine a-t-on le temps d'acheter les journaux et d'en digérer la pâture quotidienne. Les écrivains ont beau s'acharner, l'indifférence persiste ; et, chose curieuse, moins on lit, plus on écrit ; les livres se multiplient à mesure que les lecteurs se font rares ; tandis que le niveau intellectuel augmente, on se lasse de savoir et de lire ; si bien qu'il existe aujourd'hui une classe de gens de lettres socialement désignée sous la pitoyable dénomination de prolétariats intellectuels.

Le nombre incalculable de ceux qui arrivent à peine à gagner leur vie remet à l'ordre du jour la question si complexe de la vocation littéraire. Les difficultés de notre profession resteront toujours insolubles, tant qu'on n'aura pas éclairci le point de départ, et examiné pourquoi tant de jeunes gens choisissent une carrière où, selon un mot pseudo-évangélique, « il y a beaucoup

d'appelés et peu de lus ». La littérature est ouverte à tous et n'exige ni examens ni diplômes. C'est par là surtout qu'elle attire et qu'elle séduit. Mais il y a d'autres raisons.

Une des causes qui expliquent cette rage d'écrire, c'est la diffusion de l'instruction, la vulgarisation des études classiques, l'assimilation prématurée du style, tranchons le mot : la facilité du pastiche. Sur cent débutants, quatre-vingt dix réflètent les auteurs qu'ils ont lus et n'ont pour tout talent que le talent d'autrui. C'est ainsi qu'apparaît l'illusion de la vocation littéraire, et qu'on marche tête baissée dans une voie qu'on n'éclaire pas de sa propre lumière. Essayons de pénétrer ce mode de formation, et nous comprendrons pourquoi tant de jeunes gens se stérilisent et luttent sans espoir de succès.

Qu'on vive à Paris ou en Province, c'est en général la lecture qui développe les premiers symptômes du goût littéraire. Celui qui a l'amour des lettres et qui a fait de bonnes études, se trouve en quelque sorte, par sa faculté de compréhension, sur un pied d'égalité avec les auteurs qu'il admire. L'assimilation provoque l'activité pensante, une effervescence d'esprit, une alacrité productrice qu'on peut prendre pour un signe de vocation sérieuse, et qui n'est trop souvent qu'une velléité passagère. La lecture est contagieuse. Il suffit de posséder son Hugo et son Lamartine pour être capable de faire à son tour des vers qu'on juge admirables et qui s'éteignent publiquement dans l'oubli, quand on a l'imprudence de les publier. La nature, dispensatrice fantasque, fait souvent les choses à moitié ; ses distributions sont inégales, et l'on ne sait quelquefois s'il faut l'accuser d'aveuglement ou d'ironie. Elle donne la vocation littéraire à qui elle veut ; nous n'avons qu'à subir son choix, et l'on ne peut l'en blâmer, lorsqu'elle octroie des facultés complètes à des élus qui s'appellent Hugo, Lamartine ou Chénier. Malheureusement, elle crée une multitude de pseudo-poètes, elle accorde à des milliers de jeunes gens une demi-vocation, un quart de vocation, qu'elle rend impérieuse et irrésistible. Frappés de cécité initiale, invinciblement entraînées, les victimes se mettent à écrire avec la confiance et l'espoir des natures de génie. Ils vont au néant en rêvant la gloire ; ils croient jusqu'à la fin avoir du talent, et ils meurent sans s'apercevoir qu'ils n'en avaient pas, d'abord parceque personne n'a osé le leur dire, et puis parce qu'ils ne l'auraient jamais cru.

Il y a là un problème angoissant pour celui qui veut étudier de

près et sous ses faces multiples la situation intellectuelle et morale d'une partie de la jeunesse française. La foi dans ses propres forces est certainement une condition nécessaire au succès de toute entreprise. Le malheur, c'est que l'impuissant et le médiocre ont la même confiance. Qui détrompera ces dupes d'eux-mêmes ? Qui confondra ces amours-propres invétérés ? et comment faire rebrousser chemin à ces amateurs de chevaux d'Icare ? Cerveaux éblouis d'imagination, s'élançant les yeux bandés vers la gloire, ils ont la rébellion opiniâtre des vocations vraies, sans en connaître les compensations encourageantes, la marche progressive et libératrice. Les mauvais poètes, en un mot, n'échappent pas plus à la fatalité d'écrire que les Hugo ou les Lamartine. Rien n'est plus commun que les dispositions au talent ; rien n'est plus rare que le talent véritable. Quand on voit les faibles qualités de tant d'innombrables ouvrages et le peu qui surnage dans ce flot montant de production, on est bien obligé d'avouer qu'il n'y a guère qu'une élite d'écrivains supérieurs, quelques grands noms originaux, qui s'imposent. Le reste constitue l'armée des *assimilateurs*, végétation parasitaire autour des arbres vierges. Ce sont les artistes de génie qui nous créent, qui nous font ce que nous sommes, qui nous donnent ce que nous avons de talent, qui façonnent et précisent nos sensations, nos rêveries, nos aptitudes. Nous croyons différer, mais nous leur ressemblons ; nous pensons être nous, nous ne sommes qu'eux ; et nous nous imaginons parler par nous-mêmes, quand nous ne sommes que leur écho.

Prenons le roman. Que de tâtonnements naïfs ! Que d'essais à peine honorables ! Que de livres hâtifs et brûlés ! Quelle outrecuidance ou quelle impuissance ! Que d'œuvres mort-nées et que de papiers noirci ! En dehors de quelques écrivains consacrés, qui recommencent toujours le même livre, quand acclamerons-nous une œuvre originale ? Où sont les romans qui ne se répètent pas ? Où est l'homme ayant un style qui ne soit pas le style d'autrui ? Et la Poésie ! On peut dire qu'il n'y a presque plus de vrais poètes, depuis que tout le monde fait admirablement les vers. Le talent est devenu si commun, qu'il ne sert plus à distinguer personne. On reprend la pâte parfumée et souple des Heredia, Leconte de Lisle, Lamartine ou Hugo, et c'est avec cette pâte, déjà magistralement employée, qu'on tourne patiemment et habilement des figurines fragiles, des camées mignons, de jolies poteries mélancoliques. Ou bien ils délayent sur palette les gouttes de couleur

des maîtres ; ils écrasent ou étalent ce qui était grain précieux. Ils transforment une sensation en paysage ; d'un croquis ils font un tableau ; et, là où l'intention suffisait, ils développent interminablement. Comme leur style même, l'origine de leur inspiration est aussi chez les maîtres de la poésie, qui semblent avoir eu du talent pour tout le monde, en laissant aux autres les reliefs d'un festin qu'ils ont dédaigné de finir. L'assimilation littéraire est si facile pour des esprits cultivés ; elle développe une si forte tentation d'écrire, que bien peu y résistent, surtout parmi les jeunes gens. Il est rare qu'on se prive d'écrire, si l'on est capable d'écrire. Ceux-là sont supérieurs qui consentent à demeurer inconnus, et se résignent à n'être que dillettanti, quand ils pourraient devenir producteurs. Histoire, poésie, roman, l'encombrement est partout.

Ce mal de production à outrance, qui ravage notre littérature, réside donc dans la facilité avec laquelle, comptant sur ses propres forces, on choisit la vocation littéraire. Le choix d'une carrière au début de la vie, a une importance que les natures positives comprennent de très bonne heure, et que les rêveurs de la plume entrevoient toujours trop tard. La plupart des positions sociales, en dehors des lettres, exigent de la réflexion, un choix spécial et déterminé. Le choix fait, on s'y prépare, on travaille, c'est une filière, et, au bout d'un certain nombre d'années, on devient médecin, avocat ou prêtre. Il est rare qu'avec de la persévérance, on ne réussisse pas pratiquement à se faire une situation commerciale, industrielle ou libérale. On peut même devenir bon médecin ou bon avocat sans avoir pour ce métier une prédisposition invincible. Ces sortes d'états réclament un ensemble d'aptitudes moyennes qu'on peut remplir honorablement, non pas si elles vous enchantent, mais si seulement elles ne vous répugnent pas. Il en est autrement de la vocation littéraire. Elle est presque toujours invincible, et la sincérité qu'on y met n'en garantit pas le succès. Un bon avocat eût pu être bon médecin ; il n'est pas sûr qu'un littérateur, même mauvais, fasse un avoué passable, tant la sollicitation littéraire est despotique. Elle a cela de particulier qu'elle est instinctive au début, très vague, irréfléchie, et qu'on s'y trouve pris sans presque avoir voulu s'y engager.

Parmi ceux qui vivent ou sont censés vivre de leur plume, bien peu savent pourquoi et à quelle occasion ils sont devenus écrivains. Poussés par un goût dominant dans un cercle de lecture et d'études spéciales, il n'ont pas eu le courage de réagir

contre un entraînement agréable, et, au lieu de raidir leur volonté, ils se sont laissés glisser à la pente de leur faiblesse. Leur tournure d'esprit, ennemie des compétitions sociales, leur a donné le dédain des positions pratiques, et ils ont mieux aimé tourner le dos à la vie que de renoncer à leur rêve. J'omets à dessein certaines personnalités exceptionnelles et brillantes, qui ont déployé dès le début des énergies très positives et très accusés. Je parle de la majorité des gens de lettres. Leur histoire est identique. Les parents ambitionnaient pour eux des carrières libérales. Beaucoup ont commencé sans conviction des études de droit ou de médecine, qu'ils ont peu à peu délaissées pour cultiver leur penchant. Que de jeunes gens quittent la province, abandonnent des certitudes rassurantes, des positions à peu près sûres, pour se jeter à corps perdu dans la mêlée intellectuelle ! La carrière littéraire est le fleuve où viennent se noyer tous ceux qui redoutent et méprisent les difficultés de la vie, les ressources sociales régulières. Les Lettres attirent surtout par l'illusion du talent qu'elles donnent. Comme personne ne peut nous démontrer que nous n'avons pas de talent, quand nous croyons en avoir, cet aveuglement fait précisément la force et l'entêtement des hommes de lettres. Même s'il nous était démontré que nous n'avons pas de talent, comme nous voyons réussir des gens qui en ont moins que nous, cela fortifierait encore nos raisons de persister. Nous sommes, d'ailleurs, si enclins à nous croire compétents, et si revêches au mérite d'autrui, qu'il nous semble naturel d'ambitionner une place qui nous paraît indignement occupée. Le monde de la littérature, cette grande aristocratie âpre à la lutte, vivant de camaraderies et de rivalités, fait de loin l'effet d'une démocratie ouverte. Les exemples authentiques des succès dûs à une longue persévérance, encouragent les ardeurs, et l'on arrive ainsi à se déclasser par la persuasion qu'on ne peut faire autre chose. Voilà comment on s'enrôle dans ce terrible métier, où la première ferveur passée, se dressent les lenteurs, les déboires, les insuccès.

Les parents par leur faiblesse, les amis par leurs conseils, l'entourage par son admiration incompétente, ont une grande part de responsabilité dans le choix prématuré d'une vocation incertaine. Que de familles, au lieu de louer les premiers essais médiocres de leurs enfants, devraient leur dire : « Prends d'abord une position. Tu écriras ensuite ». Que d'amis auraient pu ajouter :

« Vous êtes des milliers à rechercher la même place. Ne risquez pas votre vie là-dessus ». Le conseil eût été précieux. Ce n'est pas, en effet, parce qu'on manque de talent qu'il faut se mettre en garde contre la littérature ; c'est, au contraire, parce que le talent court les rues, et que personne n'en a plus assez, depuis que tout le monde en a trop. Combattre les aspirations irréfléchies, ou, du moins, renvoyer la réalisation de pareils rêves après la conquête d'une position sérieuse : tel est, il faut le dire sans prud'hommerie, le devoir des parents. C'est le côté de leur rôle que j'appellerai abstentionniste. Pour faire la part meilleure aux droits de la littérature, il y a un autre rôle qu'ils peuvent prendre et qui éviterait à tous également bien des désillusions. Ce serait d'examiner sérieusement la valeur de cette vocation même qu'ils redoutent. S'ils la jugeaient irrésistible, leur devoir serait de seconder leurs enfants et de faire tout leur possible pour leur aplanir la carrière qu'ils ambitionnent. Ainsi facilitée et prise à temps, la culture assidue d'une vocation littéraire amènerait un jeune homme à vivre à peu près de sa plume à un âge où la plupart se débattent encore dans la concurrence. Il serait pratique de prendre ainsi le taureau par les cornes, au lieu de s'obstiner à lui tenir tête.

De pareilles décisions supposent malheureusement une perspicacité dont il n'y a pas beaucoup d'exemples dans les familles. Lorsqu'on voit Flaubert, à la lecture des essais de Maupassant, se contenter de dire : « Je ne sais pas si vous aurez du talent ; pour le moment, vous avez des dispositions » il est permis d'excuser les parents qui n'ont pas le courage de se prononcer. D'incontestables écrivains n'ont pas montré dans leur jeunesse des aptitudes bien décisives. On sait après quels tâtonnements Balzac a fini par trouver sa voie. Pierre Loti ne fit pas preuve, dit-on, dans ses classes d'un bien précoce talent. A trente ans, Rousseau ne se doutait pas qu'il savait écrire, et Lamartine a débuté par faire du mauvais Parny. D'autre part, des essais trop juvéniles n'ont pas tenu ce qu'ils promettaient. La persistance d'une vocation est un problème souvent obscur. Que de jeunes gens ont commencé par des vers, et sont devenus de paisibles employés satisfaits de leur condition sans poésie. Il entre tant de facteurs inconnus dans l'élaboration intellectuelle qui décide une position de ce genre, qu'on s'explique l'inquiétude, le désarroi, l'hostilité des familles, aux seuls mots de littérature ou d'art. Le cerveau d'un littérateur ou d'un poète n'est pas organisé pour voir de la même façon la vie sociale, son impor-

tance et ses conséquences. Il y a là une antinomie irréductible qui servira toujours d'argument aux natures positives. On peut leur opposer le succès pécuniaire de certains romanciers à la mode; mais les gens pratiques ont pour eux l'exemple des talents ordinaires qui restent en route. Ces considérations néanmoins ne doivent pas empêcher les parents d'examiner avec soin la valeur d'une vocation d'où dépend le sort d'une vie, et ils seraient aussi inexcusables de hausser les épaules que de se montrer trop faciles. Nier un mal n'est pas l'éviter; et il ne faut pas, pour le constater, attendre qu'il soit incurable.

Comment les jeunes gens nourris de lecture et doués d'assimilation hésiteraient-ils à choisir une carrière où le succès n'attend pas les années, et qui semble ouvrir devant eux des chemins nombreux et faciles? Comment résister à la tentation d'écrire, quand les débouchés se multiplient tous les jours? Pourquoi n'y aurait-il pas une place pour vous, lorsqu'il y en a tant pour d'autres? L'encombrement même prouve la quantité des situations acquises. C'est une difficulté de plus qui surexcite la lutte. Les obstacles aiguisent les vrais courages. Comme tout débutant se croit supérieur, on espère arriver d'autant plus vite, qu'on s'imagine avoir plus de talent, et qu'on se juge capable de remplir avec plus de compétence des emplois dont s'acquittent des écrivains notoirement médiocres. Sans avoir tant de vanité et à prendre les choses de haut, on s'en tient à ce principe : « Il y a de la place pour tout le monde.» Les Revues sont là, d'ailleurs, nombreuses et vivantes. Quel homme de lettres n'a pas rêvé d'en fonder une? Non seulement elles ne meurent pas, mais elles se multiplient, depuis les modestes recueils de cinq ou six pages, jusqu'aux brochures compactes comme des volumes. Il se fonde tous les trois mois un journal nouveau, qui a besoin de copie pour ses colonnes et de romans pour ses feuilletons. La diffusion des Revues, les Répertoires, les ouvrages spéciaux, les conférences, les cours publics, le journalisme à un sou, la vulgarisation par voie de la Presse de toutes les questions intellectuelles ont mis la plupart des sujets d'articles à la portée de tous ceux qui savent tenir une plume. On n'a presque plus besoin d'instruction solide pour parler comme Pic de la Mirandole, *de omni re scibili*. La facilité des assimilations, l'habitude du maniement des idées fournissent un champ d'acquisitions passagères, une compétence superficielle, qui permettent de traiter suffisamment les problèmes les plus intéressants et les plus

compliqués. Ceux qui ont des démangeaisons d'écrire peuvent s'en donner à cœur joie, et c'est ainsi que se sont créé des classes de littérateurs spéciaux, des écrivains incontinents, parlant de tout et sachant tout, producteurs à tant la ligne comme les typographes.

Polydore est romancier, journaliste, philosophe, critique. Sa prose encombre les recueils périodiques. Il dissimule son extrême jeunesse derrière la maturité de son style et l'aplomb sans appel de ses décisions. Il vaticine, il prophétise, il analyse, il tranche les réputations, consacre ou pulvérise les talents. Il connaît l'avenir des sociétés, il est expert en psychologie, rompu aux idées générales, supérieur en abstractions, familiarisé avec les synthèses. Métaphysique, physique, beaux-arts, il joue de tous les claviers. Jongleur d'idées et jongleur de prose : voilà son état. Vaste, transcendant, grandiloquent, coloré, verbeux, intarissable, spirituel et infatué, il se fait illusion, mais il ne fait pas illusion.

Lycidas s'en tient au roman psychologique, politique, satirique, social et religieux. Revues et journaux les ont refusés. Lycidas en souriant a continué d'écrire pour lui. Il a entassé romans sur romans. Il voit bien que personne ne les lit, mais il ignore qu'ils sont illisibles. Il était né pour écrire : il n'a pas manqué sa vocation.

Corymandre publie des vers. N'ayant pas trouvé d'éditeurs, ses économies s'épuisent à faire imprimer ses interminables poésies. Sa facture est sonore, ardente, serrée, pleine d'images et de mots, de rêveries et de finesse. C'est laqué, solide et brillant, comme de la bonne menuiserie. Couleur, largeur, retentissement, tout y est. Corymandre se croit poète parce qu'il a persisté à l'être. Il s'est condamné au Leconte de Lisle et à l'Hérédia à perpétuité. Il mourra sans savoir que sa poésie n'est pas de lui et en se croyant supérieur à Dorithon, auteur de vers incompréhensibles, mais qui du moins sont bien à lui.

Créon fait du théâtre. Il sait ce que c'est qu'une pièce. A mesure qu'on l'a joué, on s'est aperçu qu'il recommençait toujours la même œuvre. Il avait attrapé le dialogue drôle, l'esprit, le trait, la mousse pétillante et vite dissoute. Ses nombreuses pièces n'ont pas réussi à lui faire un nom. Il a perdu sa personnalité à vouloir imiter les autres, et, à force d'être amusant, il a fini par devenir ennuyeux.

Criton fait de la critique, non pas en s'assimilant les livres, mais en s'en moquant. Au lieu de s'appliquer à comprendre ce

qu'il n'aime pas, il commence par railler ce qu'il ne comprend pas. Il juge d'un mot le travail de plusieurs années et, faute d'indulgence, il n'admet rien ou peu de chose. Il cause, rit, s'amuse avec sa victime, et se délecte à être impitoyable. Criton a pourtant ses auteurs favoris, non pas les prosateurs ou les poètes célèbres, il les déclare surfaits, aucun talent ne trouve grâce à ses yeux ; le seul poète pour lui, c'est Midas, qui est inconnu, et le seul grand prosateur, c'est Philémon, que personne ne lit. Et Criton va dans la vie écrivant, écrivant, comme Trublet compilait, pensant le rebours de ce que tout le monde pense, et se tenant droit dans le paradoxe comme une momie dans ses bandelettes.

Philidor cultive le poème en prose et n'aime que la poésie invertébrée. Il renchérit sur les décadents, il est ultra-symboliste et oscille entre les vers de trois pieds et ceux de vingt. Il a fondé des Revues. Il est infaillible et incompréhensible. Chaque année il ensevelit dans l'oubli un nouveau volume. Il a la vocation.

Murphile est l'auteur d'innombrables livres d'histoire. Ceux qui les ont feuilletés s'étonnent qu'un homme qui a tant écrit soit si profondément inconnu. Il a étudié toutes les époques ; il a fureté, déchiqueté, exhumé, fanfreluché et fouillé tous les tiroirs. Il a entassé les paperasses négligées et négligeables, et avec de petites choses il a fait de très gros livres, qui n'ont pas grossi son nom ; si bien que, lorsqu'il paraît dans un salon, on ne sait qui il est ni ce qu'il fait.

Mondor est dans le journalisme ce que Polydore est dans les Revues. Il glose sur n'importe quoi, le noyé d'hier ou la dernière interpellation parlementaire. Il écrit si monotonement, qu'il trouverait moyen d'ennuyer, même s'il écrivait moins. Il traite les questions coloniales et disserte sur les compagnies d'omnibus, déployant la même verve pour un suicide que pour un problème politique, compétent, insinuant, lucide, plein d'autorité et de bonhomie, irréprochable et assommant.

Comment suspecter la vocation littéraire de tous ces écrivains, qui vivent notoirement et superbement de leur plume ? Leur incontinence de style prouve la sincérité même de leurs aptitudes et combien ils sont louables d'avoir choisi le métier des lettres. Evidemment ils n'ont pas de talent, si l'on entend par là originalité, personnalité, création et invention. Ils ont seulement ce qui le remplace : don d'assimilation, continuité de phrases, abondance facile et inutile. Ils font partie de l'immense légion des

écrivains impersonnels. Puisque ceux-là réussissent, pourquoi les *talentueux*, comme les appelait Gautier, ne réussiraient-ils pas ? Voilà ce que pensent en Province des milliers de jeunes gens qui envient la gloire parisienne.

Ils ont tort de croire que c'est par le talent qu'on arrive, et que c'est une bonne fortune d'en avoir beaucoup. On ne peut pas dire que le talent soit nuisible, mais il n'a pas l'importance qu'on croit, et, souvent même il est gênant. Le succès exige des conditions supérieures au talent. C'est par les relations, les présentations, une longue camaraderie, l'habitude, le patronage de la vie parisienne qu'on est remarqué, choisi, accepté. Il est meilleur d'être le fils de quelqu'un que d'être le fils de ses œuvres, et un quart d'heure de recommandation vaut mieux que dix années de travail. Ceux qui abordent la vie littéraire ne tardent pas à constater combien la question de talent influence peu les éditeurs, libraires, directeurs de théâtre ou de journaux, préoccupés de tout autre chose que de dénicher des vocations problématiques. Un homme de génie inconnu aurait de la peine à supplanter un rédacteur médiocre, mais attitré. L'organisation commerciale de la littérature est la première chose qui frappe quand on aborde la carrière du style, dans la presse, au théâtre ou en librairie. On se révolte, mais la vie a vite raison de ces naïvetés, dont Pontmartin voulut un jour se faire une arme dans ses *Jeudis de madame Charbonneau*. On est victime d'un état de choses qu'on ne peut changer. Comment un romancier illustre s'intéresserait-il aux débutants, quand il est journellement assiégé par des demandes indignes de sa protection ; et pourquoi un directeur de journal, fatigué de mauvaise prose, serait-il tenté d'ouvrir de nouveaux manuscrits ? Il faut compter avec l'habitude, la routine, la faiblesse, les absorptions et les découragements. Le surmenage n'est pas tout entier dans l'intellectualité. Les cadres sont pleins, la machine marche, ainsi va le monde. C'est donc une illusion de croire que le fait d'avoir du talent donne le droit d'avoir sa place au soleil.

Créon n'est pas meilleur écrivain que vous ; ses vers ne sont pas supérieurs aux vôtres ; cependant sa copie est insérée. C'est que Créon a vingt ans de Paris ; il est l'ami de tous les littérateurs ; il fréquente les salons, on le voit partout ; son talent est absent, mais sa présence est réelle. Et puis son père, son oncle ou son parrain étaient illustres : tout s'explique.

Oronte aussi est connu et imprimé. Mais Oronte est riche. Il

paye trois cent francs d'échos dans les journaux boulevardiers ; il a dépensé un jour douze cents francs pour un premier-Paris en faveur d'un de ses livres. C'est un mondain. On danse chez lui ; sa femme est exquise. « Ayez 5.000 livres de rente et vous pourrez faire du théâtre », disait Scribe aux débutants qui le consultaient. Flaubert pensait que la littérature est un luxe et qu'il faut d'abord assurer sa vie, d'accord en cela avec Buffon, déclarant qu'il faut porter des manchettes pour écrire. Flaubert cependant, qui avait vu lutter Louis Bouilhet, n'appréhendait pas la misère pour le littérateur. Il l'appelait « le lait des forts ». Elle est, en effet, un adjuvant pour quelques-uns, mais elle en décourage beaucoup. Elle a fait un révolté de Vallès, et l'on ne saurait dire si elle est bonne ou mauvaise au talent. Le luxe et la pauvreté sont quelquefois également fatals à l'inspiration, qui a besoin d'indépendance, et il faut avoir du courage pour persévérer dans un métier qui n'enrichit pas. Henri Becque est mort dans le dénuement, comme Barbey d'Aurevilly, sans parler des Gilbert, des Moreau et des Verlaine, que la poésie a conduits à l'hôpital. « En tête de ce martyrologe, dit M. Frédéric Lolliée dans un excellent livre (1) brillent d'un éclat triste et doux quelques illustrations posthumes ; car y a aussi des âmes de choix, de pures et fraîches intelligences, moissonnées dans leur fleur. Au souffle desséchant de l'adversité, des bluets tombèrent avec les herbes folles. Tel Hegesippe Moreau, le poète de Provins, qui avait dans sa pensée le parfum des roses de son pays et dont la sympathique légende reste marquée pour les siècles par la triple consécration du talent, de la jeunesse et du malheur. Voici maintenant une élite des amants jaloux de la Muse: Gérard de Nerval, cette charmante figure, cet esprit si fin, si délicat, cette plume d'or, l'élégant ciseleur des scènes orientales qui, dans un accès d'inexplicable vertige, se pendit au fond d'une ancienne ruelle de Paris, ténébreuse et muette ; Brizeux, le mystique amoureux des brumes de l'Armorique, le dernier des bardes Bretons, que torturait avec tant d'âpreté le tourment du beau et qu'étreignaient si rudement les gênes de la médiocrité la plus étroite ; Albert Glatigny le doux pître, un besoigneux de la famille des Rutebeuf et des Villon, ayant eu pour mère la pauvreté et pour marraine la faim ; Glatigny qui lui aussi se faisait un point d'honneur de ne devoir qu'à la rime ses ressources les plus nécessaires, et qui n'eut pas à se reprocher une seule inconstance à

(1) *Nos gens de lettres*, par Frédéric Lolliée, préface de Paul Bourget.

l'égard de l'harmonieuse et belle langue, jusqu'au jour où une impitoyable maladie l'emporta âgé de trente-quatre ans.

« A un étage inférieur, vient ensuite la catégorie des rêveurs obstinés, souffleurs de bulles, chasseurs de papillons, décrocheurs d'étoiles, d'ailleurs incapables de mouvement d'action et préférant mourir de leur songe plutôt que d'y renoncer ; par exemple, le bohême Lassailly, un poète de peu de talent, mais d'inclination trop poétique, aux flâneries inconscientes du vague à l'âme, qui fut assez fou pour s'éprendre d'une inconnue entr'aperçue au passage, de s'éprendre au point de s'en aller rendre l'âme dans un lit d'hôpital, la cervelle entièrement brouillée ; et même l'érudit Philoxène Boyer, ce voyant d'un monde grec et Shakespearien, accouplant les visions impossibles au travail ardent, mais sans suite, disparaissant tout à coup à trente ans.

« A quelque distance de ceux-là, plus reculée dans l'ombre, apparaît la troupe hâve et déguenillée des réfractaires, les enfants perdus de la vie, les insociables, rebelles à toute loi d'ordre et de régularité, obstinés à rester quand même synonymes de froid, de faim, de désœuvrement et de débraillé. Nous avons nommé les Privat d'Anglemont, les Crassot, les Fontan et leurs pareils ; Fontan dit Crusoë, à cause de son existence errante ; Eugène Crassot, le courageux et patient meurt de faim, qui en était arrivé à supprimer quinze jours dans le mois, par régime forcé, et avait si bien accoutumé son estomac à ne recevoir de nourriture que tous les deux jours, qu'il périt d'indigestion, le malheureux poète, lorsqu'un petit héritage lui eût permis d'ordonner ses repas régulièrement et quotidiennement, comme tout le monde... A ces maniaques douloureusement grotesques faut-il ajouter, comme l'a fait Vallès, le magistral critique Gustave Planche, l'oracle de la *Revue des Deux Mondes*, qui termina ses jours dans la plus lamentable détresse, Jules Viard, Charles Bataille, Armand Lebailly, Charles Gille, Pelloquet, Leclerc, Detouche, Louis Abadie..... »

Ces menaces de pauvreté et de misère expliquent avec quelle ardeur les écrivains cherchent à assurer leur vie par une position indépendante qui leur permette de continuer à produire. Beaucoup sont bibliothécaires, fonctionnaires ou employés. Une pension royale résolvait autrefois le problème, et l'on trouve aujourd'hui que la dignité d'homme de lettres y perdait. Je ne vois pas ce qu'elle gagne à s'être mise à la merci d'un public aléatoire, qui

dédaigne non seulement de récompenser, mais de connaître un auteur. S'obliger à écrire des romans à succès pour gagner sa vie, faire du journalisme et courir le fait-divers est une forme d'esclavage ignorée de l'Ancien Régime. On ne saura jamais le nombre de talents qui tous les jours se noient dans le journalisme. La production hâtive, l'obligation de torturer sa cervelle à tant la ligne ne tardent pas à tarir les plus belles fécondités. Gautier lui-même, qui n'a pourtant fait que du journalisme littéraire, a succombé à cette tyrannie. On l'entendait s'écrier, en arrivant à son bureau de rédaction : « Qu'est-ce qu'ils vont encore nous faire faire ? » car on lui a fait à peu près « tout faire », sauf du roman-feuilleton. Les impatients, en attendant leur heure, ne demanderaient pas mieux que de cultiver transitoirement ce genre de littérature industrielle et rétribuée ; mais c'est un travail si particulier, qu'il faut, pour y réussir, presque autant de vocation que pour écrire des œuvres qui aient le sens commun.

Cléandre est le roi du feuilleton. Son cerveau est en fabrication permanente. Il en a toujours deux ou trois en cours de publication, qu'il donne ensuite en librairie, on ne sait pour quels lecteurs. Il a sa marque. Des inconnus viennent lui proposer des manuscrits. Il les lit et les signe. Il en commande même, il fournit les plans et en surveille l'exécution, comme un contre-maître. Cléandre est presque aussi riche que s'il méritait d'être célèbre, exemple contagieux pour ceux qui s'imaginent savoir écrire. Ils essayent leur plume, inventent des aventures, raffinent des situations. Mais les journaux n'en veulent pas, parce que c'est du simili-Cléandre; de sorte qu'ils perdent le talent qu'ils avaient et ne gagnent pas celui qu'il a.

Le journalisme offre les mêmes déceptions que le roman-feuilleton. L'actualité domine tout. La nouvelle a tué la chronique, et l'information est en train de tuer la nouvelle. On remplace l'appréciation personnelle par des consultations de grands écrivains et le récit humouristique par du reportage à domicile. D'ailleurs, on n'entre pas dans le journalisme, on s'y glisse ; et, comme tout le monde serre les coudes, ce n'est pas une mince affaire.

Les journaux dévorent le talent et usent les facultés créatrices. Les Revues n'ont pas ce caractère destructeur parce que les genres variés qu'elles comprennent, peuvent être le but même du talent. Il y a peu de bons journalistes, moins encore de bons polémistes, mais il y a d'excellents écrivains de Revues. Seulement là encore,

le nombre croissant des recueils périodiques et les très divers débouchés qu'ils offrent à l'avidité des jeunes gens de plume sont aussi souvent un trompe-l'œil. La Revue où j'ai l'honneur d'écrire cet article est une des plus accessibles aux vocations inconnues, parce qu'on s'y fait un scrupule de tout lire. Mais, en général, dans la plupart des Revues, les insertions sont difficiles : on y a, comme chez nous, des engagements, des romans reçus pour plusieurs années, des rédacteurs spéciaux pour chaque matière ; la *copie* afflue, les cadres débordent, les sommaires sont longtemps fixés à l'avance. Les impatients se lassent, finissent par se grouper et fondent une Revue, où les manuscrits recommencent à s'entasser. Le développement excessif de la vocation littéraire assure presque toujours l'alimentation d'une Revue, même non payante. Mais l'encombrement arrive et, à son tour, le nouveau recueil ferme ses portes.

C'est faute de prendre au sérieux ces considérations que tant de jeunes gens, aveuglément engagés dans la mêlée littéraire, échouent ou se stérilisent. Il en est qui n'abordent pas au port et coulent à pic, tandis que d'autres se noient dans la production facile, tous cruellement marqués d'un mot qu'Alphonse Daudet a rendu célèbre : *les ratés*. Plus leur songe fut haut, plus la défaite est éclatante. Rêver la gloire et y renoncer est plus qu'un suicide. Mais la vie a tant de rigueurs imméritées ; elle est si capricieuse dans ses faveurs et si imprévue dans ses dédains ; la réussite et la notoriété tiennent à si peu de choses ; tant de méchants auteurs sont illustres et tant de bons restent inconnus, que le mot *raté* est peut-être dur, s'il prétend signifier autre chose que la constatation pure et simple du succès ou de l'insuccès. Un écrivain à qui sa réputation ne procure pas d'argent, et qui meurt pauvre, est-il plus raté qu'un écrivain qui gagne des millions sans avoir de renommée, et qui meurt riche ? Où commence le raté et où finit-il ? Consiste-t-il à n'avoir pas de talent ou consiste-t-il à n'avoir pas de succès ? et est-ce avoir tout perdu que d'atteindre l'un et de manquer l'autre ? Enfin, que devons-nous penser du succès, quand nous voyons tant d'écrivains être au-dessous de leur réputation, et tant d'autres mériter mieux que leur obscurité ? La gloire a ses privilégiés et ses victimes. Qui peut affirmer que, parmi les plus inconnus, il n'y en ait pas qui eussent pu devenir célèbres ? Il leur a manqué des circonstances, un hasard qui les ait servis. La destinée facilite les uns et repousse les autres.

Les de Goncourt ont tracé dans leur *Manette Salomon*, un portrait terrible de ceux qui arrivent au seuil de la vieillesse après avoir vainement lutté contre le mauvais sort : « La quarantaine est pour eux, le passage de la Ligne. De là, ils aperçoivent l'autre moitié sévère de la vie, la perspective des réalités rigoureuses. De l'inconnu auquel ils vont, commence à se lever devant eux la figure redoutable et nouvelle du Lendemain. Ce qui avait été jusque-là leur force, leur patience, leur santé d'esprit et leur philosophie d'âme, l'étourdissement, la verve, l'ironie, la griserie de tête et de mots, tout ce qu'ils avaient reçu, ces hommes, pour se faire de la résignation sans le sou, ils le sentent soudainement défaillir. Ils n'ont plus à toute heure ce ressort, cette élasticité, ce rejaillissement de gaieté, ce premier mouvement d'insouci, ce scepticisme et ce stoïcisme de farceur qui les faisaient rebondir si lestement et les relançaient à l'illusion... Tout s'assombrit, les dettes ne sont plus les dettes d'autrefois. Elles ne paraissent plus avoir l'amusement d'une pantomime où l'on ferait le combat « de l'hache à quatre » avec des bottiers, des tailleurs et autres monstres en boutique... Le corps même n'est plus aussi philosophe. Il perd l'assurance de sa santé. Les excès, les privations, les malaises refoulés, tous les reports des souffrances passées commencent à y revenir et à y mettre comme une vague menace de l'expiation de la jeunesse... Alors, sur une banquette de café, dans la tristesse de l'heure, quand le jour descend et que la demi-nuit d'une salle encore sans gaz brouille sur le papier l'imprimé des journaux, il y a de lugubres rêveries de ces hommes si vieux après avoir été si jeunes.

« Ils songent à des amis riches qu'ils ont connus, à des tables toujours mises, à des maisons où il y a un piano, une femme, des enfants, du feu, une lampe. Ils revoient les meubles en acajou, les tapis sous les chaises, le verre d'eau sur la commode, le luxe bourgeois du marchand en gros, au fils duquel ils vont donner des leçons. Ils pensent à ce qu'ont les autres ; un intérieur, un ménage, une carrière. Et devant la vision qui leur montre leurs anciennes risées, la Société, la Famille, la Propriété, le Bourgeois, devant l'image de toutes ces existences classées, rentées, confortables, prospères, honorées, il leur vient le remords de n'être que des passants et des errants de la vie, campés à la belle étoile, en dehors du droit de cité et de bonheur des autres hommes ».

C'est cette lugubre perspective, cet ensemble de chances et d'aléas

qui fait le péril de la vocation littéraire, quand elle n'est pas réfléchie et bien dirigée. Si noir qu'il soit, ce tableau des difficultés où se heurtent les débutants, ne découragera ni les fausses vocations, aussi entêtées que les bonnes, ni le vrai talent, qui a plus de droit encore de compter sur ses propres forces. La question se résume à ceci : « Qui est-ce qui est sûr d'avoir du talent et que faire dans le doute ? » Je crois qu'il n'y a qu'un parti à prendre : s'interroger, attendre, mûrir ses idées. Cet article ne peut avoir d'autre conclusion que de mettre en garde les jeunes écrivains contre leurs propres entraînements.

Le danger de la vocation littéraire est surtout dans sa précipitation. Que les parents interviennent, qu'ils prennent au sérieux les premières aptitudes de leurs enfants, qu'ils consultent à ce sujet des amis compétents et éclairés. Avocat, commerçant ou notaire, il n'y a que demi-malheur à changer de position sociale, et l'on peut toujours en espérer quelque ressource matérielle. La littérature est une impasse bien plus cruelle. Non seulement on n'est pas sûr d'y gagner sa vie, mais elle vous rend incapable de faire autre chose. L'avenir d'une existence dépend de son point de départ, et c'est pour cela que les familles ont le devoir de prendre parti dans une question qui aboutit si fréquemment à l'impuissance et à l'insuccès.

Mais si la vocation est clairvoyante, si elle est indomptable, si rien ne peut arrêter le bouillonnement de l'intelligence et l'élan de la volonté, alors n'hésitez pas, entrez dans la mêlée ardente, acharnez-vous à vaincre l'indifférence du public, marchez tête haute, ne regardez plus en arrière et mourez la plume à la main : car, s'il en est que la litérature désespère, il en est d'autres qu'elle a consolés de tout. C'est pour cela que les vaincus eux-mêmes, les grands vaincus de l'Art, méritent qu'on les plaigne et qu'on les estime.

Antoine **ALBALAT**.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Vaiges, le 25 Juillet 1899.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Je tiens à prouver à mes lecteurs, par des faits indéniables, deux choses : 1° que l'agitation pacifique en Europe, sous chacune de ses formes multiples, est inspirée et alimentée par la puissance militaire la plus outrancière de notre continent, par l'Allemagne ; 2° que si la magnanime pensée humanitaire, si sincère en l'âme de Nicolas II, n'a pas reçu sa consécration, l'échec est dû à la seule perfidie de l'Allemagne.

Celle-ci d'ailleurs a été punie de son machiavélisme de façon providentielle : d'abord parce qu'elle n'a pas pu dissimuler qu'elle était le *principal auteur de l'échec*, ensuite, ce qui est autrement important et s'affirme de façon éclatante : *parce que la conférence de la Haye a démontré ce que les initiés soupçonnaient depuis quelque temps : que l'Allemagne est entièrement isolée en Europe !*

En effet, ni l'Autriche, ni l'Italie ne l'ont suivie. Une seule puissance a toujours voté avec l'Allemagne, celle qui ne se contente pas de la guerre et y ajoute les massacres : la Turquie d'Abdul-Hamid.

Cet isolement, produit indirect de l'alliance franco-russe, qui a forcé l'Autriche à conclure une entente complète avec la Russie pour

les affaires des Balkans (1), et l'Italie à se rapprocher de la France. — Cet isolement est la grande et inappréciable victoire (dont nul sans forfaiture ne peut, dans les deux pays alliés, travailler à diminuer les résultats) c'est la victoire de ceux qui ardemment et j'en suis ! ont travaillé de toutes les forces de leur âme à l'alliance franco-russe.

Et c'est ce moment, c'est quand cette preuve est lumineuse, c'est quand l'Allemagne ne trouve qu'une nation servile en Europe, la Turquie ! C'est ce moment que le gouvernement français choisit pour se rapprocher de l'Allemagne ! ! !

C'est à n'y rien comprendre, c'est à n'y pas croire !

Le gouvernement de la République s'est tout d'abord, pendant des années, avec une malfaisance dont je redirai les détails un jour, opposé à l'alliance russe, lui préférant l'alliance allemande ; ensuite ce gouvernement n'a vu dans l'alliance russe qu'un prétexte aux acclamations, qu'une exploitation de la popularité ; maintenant, à l'heure où la démonstration de la puissance de cette alliance est parvenue à son summum de vérité par l'isolement de l'Allemagne, le même gouvernement de la République livre nos enfants marins aux courtoisies de Guillaume II et nous prépare par ses communiqués diplomatiques *à une entente avec l'Allemagne ! ! !*

Bismarck avait dit :

« *Une triple alliance entre la Russie, la France et l'Autriche est possible, et une fois conclue politiquement et économiquement, elle serait beaucoup plus désastreuse pour l'Allemagne que ne l'était la quadruple alliance dirigée contre la France pendant la guerre de 7 ans.*

Et c'est quand l'Allemagne est en danger grave, d'isolement constaté, que le gouvernement de la République laisse Guillaume II enfoncer dans le flanc de l'*Iphigénie*, un obus à la dum-dum, ou boum-boum, pour faire sauter l'alliance russe, et s'émeut des mamours de l'empereur allemand à la France au lendemain des menaces de Metz à « l'ennemi » voisin. Croire aux semblants de rodomontades de Guillaume II contre l'Angleterre, en faveur du Transvaal et de cette Afrique, à propos de laquelle il a conclu un solide traité avec Albion ; c'est de l'archi-simplicité.

(1) L'Autriche a à prouver à cette heure à la Russie que cette entente est sincère en protégeant à Belgrade les amis de la Russie torturés et emprisonnés par Milan.

Qu'on lise et relise donc le *Berliner Tageblatt* du 17 juillet sur le conflit anglo-transvaalien. « Le gouvernement allemand est, d'après nos informations, neutre pour le moment. Si l'on en venait aux mains, contre toute attente, la question se poserait de savoir quelles compensations l'Allemagne a à attendre pour son attitude dans cette affaire ».

Il faut être ignorant crasse ou volontairement aveugle pour ne pas lire dans le jeu de Guillaume II et pour *gober*, le mot n'est pas trop vulgaire, ses façons gracieuses.

Son but unique est de forcer l'Angleterre à se jeter dans ses bras et à réaliser en commun la grande alliance des races anglo-saxonnes. Les cyniques partisans de la « politique d'intérêt » n'auront-ils pas un éclair de conscience s'ils savent où ils nous mènent, ou une clarté soudaine s'ils ne le savent pas ? Sinon, lassée, indignée, écœurée, je répéterai une fois de plus, en mon nom et au nom de tous ceux qui sont morts étrangement ou subitement pour la cause franco-russe, à ceux qui ont gâché à plaisir, lâchement ou traîtreusement, la cause la plus juste qui ait été « je me lave les mains » de ce crime d'incompréhension ou d'abandon.

Pour qui a suivi attentivement les péripéties de la pièce représentée sous la présidence de M. de Staal, pour qui connait les manœuvres occultes ayant amené la convocation de la conférence de la paix, il n'était pas difficile de prévoir quel en serait le dénouement; c'est sur quelques unes de ces manœuvres de coulisse que je désire lever le rideau. Mes lecteurs comprendront alors plus aisément pourquoi l'acte vraiment chrétien du Tsar n'a pas eu, à part quelques améliorations secondaires à la convention de Bruxelles, le résultat que cet acte d'un puissant et généreux souverain comportait.

Il nous a été répété tant de fois depuis plus d'un an, par des révélations plus ou moins sensationnelles, que la grande influence qui a pesé sur les déterminations de Nicolas II a été la lecture du livre célèbre de M. de Blioch, sur la guerre, que cela il nous faut l'admettre et nous l'admettons.

Très ému des charges croissantes que les armements démesurés du continent imposent aux peuples, charges si éloquemment décrites par le magistral écrivain, financier de Varsovie ; épouvanté par la terrible calamité que la guerre prochaine déchaînerait sur l'Europe entière, Nicolas II, dans un mouvement de pitié évangélique pour l'humanité souffrante, a chargé le Cte Mouravieff

d'adresser la fameuse circulaire aux Puissances, d'où sont sorties les convocations pour le congrès de la Haye. Je crois inutile de désigner ceux des conseillers du Tsar qui s'étaient faits les prôneurs des idées philanthropiques de M. de Blioch, et m'attacherai seulement à dévoiler quelles étaient leurs arrières-pensées en patronant une entreprise, dont l'issue la *moins défavorable* ne pouvait être que ce que les journaux allemands et anglais, avec une touchante unanimité, nomment un « enterrement de première classe ».

Nous verrons par la suite que ceux-là étaient forcément des germanophiles-asiatico-russes.

Leur principale manœuvre n'est-elle pas toujours de décourager Nicolas II de l'Europe, de pousser la politique russe à outrance en Asie et de laisser le champ libre à l'Allemagne sur notre continent?

J'ajouterai seulement que le Cte Mourawieff n'était pas parmi ces conseillers. On peut dès à présent dire quelques mots sur l'initiateur de cette campagne qui assistait en ambassadeur *in partibus* au congrès de la Haye, faisant beaucoup de propagande et développant avec grand fracas et avec projections électriques dans trois conférences, le sujet de son livre, dans les brillantes réceptions qui réunissaient les diplomates de la conférence.

M. de Blioch est un fort habile financier polonais, qui fait fortune dans les entreprises de chemins de fer en Russie, ardent patriote polonais, ce dont je suis loin de lui faire un reproche, estimant par-dessus toute chose la passion patriotique, M. de Blioch, dis-je est le gendre du richissime banquier polonais, M. de Kronenberg, qui fut ce ministre des finances peu occulte de la dernière insurrection polonaise et qui, au contraire des ministres des finances de certains autres pays, a sacrifié généreusement une partie de sa fortune à lui pour le succès de cette insurrection.

Mais M. de Blioch n'est pas seulement le gendre d'un patriote polonais, il est en même temps le beau-père d'un autre patriote, de M. de Koscielsky, actuellement membre du Herrenhaus prussien, et par conséquent le père de la très belle Madame de Koscielsky, qui a joué pendant plusieurs années un rôle si considérable à la cour du jeune empereur Guillaume II. C'est à Mme de Koscielsky que M. de Bismarck faisait allusion dans son discours fameux, prononcé à Weimar, à son retour de Vienne, quand il parla de la funeste influence que les dames polonaises ou autres, jouaient à la cour de Berlin.

Ceux de mes lecteurs que ces histoires peuvent intéresser trou-

veront d'amples renseignements à ce sujet dans les nombreuses publications auxquelles ont donné lieu les fameux scandales des lettres anonymes, qui ont abouti au duel, tristement célèbre, dans lequel Von Kotz a tué son adversaire.

Mais le rôle de M. de Koscielsky, gendre de M. de Blioch, m'intéresse plus que celui joué par sa femme M. de Koscielsky était le chef polonais qui organisait presque ouvertement une nouvelle insurrection polonaise, laquelle devait éclater en Pologne russe, au moment où une guerre éclaterait entre la Russie et l'Allemagne, guerre qui, il y a 6 ou 7 ans, était encore plus proche qu'on ne le croyait. M. de Koscielsky devait être proclamé, dès le début de l'insurrection, dictateur des provinces insurgées.

Quand l'éventualité d'une guerre entre les deux grands empires eut été écartée par la mort *tragique* et *soudaine* d'Alexandre III, le rôle de M. de Koscielsky avait pris fin.

Il déposa donc son mandat de député au Reichtag et Guillaume II *reconnaissant* le nomma membre à vie dans le Herrenhaus.

Pendant la période critique où une guerre était menaçante, M. de Blioch s'était fait homme de lettres russe. Il réussit à publier dans une revue russe une série d'articles *pleins des plus bienveillants conseils au gouvernement russe sur les « comment » il devait se comporter pour empêcher la désorganisation des services publics en Pologne pendant une guerre entre la Russie et l'Allemagne et aussi pour assurer la subsistance de la nombreuse armée... russe en Pologne. Le beau-père de M. de Koscielsky recommandait de façon pressante aux gouvernants russes d'avoir recours à l'initiative privée, à l'expérience administrative et financière des banquiers polonais qui, par dévouement pour la Russie et pour le bien public auraient assumé la lourde tâche d'administrer à leur place la Pologne.*

M. de Kronenberg, ministre des finances de la dernière insurrection polonaise, patriote, d'un dévouement à toute épreuve et beau-père de M. de Blioch, ne pouvait manquer d'être parmi les serviteurs de la Russie; or, où ces banquiers avaient miraculeusement voyagé sur la route de Damas, où M. de Blioch se moquait outrageusement de l'administration russe. Disons que tant de sollicitude pour le succès des armées russes prouvait une grande abnégation de la part du gendre de M. de Kronenberg, mais ajoutons qu'elle ne rencontra de la part des chefs de l'armée du Tsar et surtout de celle du général Gourko qu'un accueil glacial et légèrement ironique.

Une guerre entre les deux puissances voisines étant reculée dans un lointain avenir, M. de Blioch consacra son activité philanthropique à recommander le désarmement général et, en première ligne *naturellement* à la Russie ; cela dans un gros volume fort peu bienveillant pour la France où il démontre à la fois et avec la même ardeur, que les armements continuels ruinent les peuples européens et que ces armements ne serviront jamais à rien parce que la guerre qui éclaterait, dans l'état actuel de l'Europe, serait accompagnée de destructions et de désastres tels qu'aucun souverain n'assumera la responsabilité de la déchaîner ; en un mot que la guerre est devenue impossible et que ce serait un acte de bon sens, d'humanité et de sage gestion de la part des gouvernants de réduire leurs armements dont ils ne pourront faire usage.

Les préliminaires de la campagne de M. de Blioch avaient provoqué dans la presse russe quelques polémiques. On s'est permis d'exprimer des doutes sur la sincérité de cette campagne. Un journal avait même posé cette question indiscrète : « Si oui, ou non, M. de Blioch avait consulté l'empereur d'Allemagne avant de se lancer dans cette voie ? » M. de Blioch, a, dans une réponse assez embarrassée, reconnu effectivement qu'il avait sollicité une audience à Berlin, et exposé ses projets à Guillaume II, lequel les avait hautement approuvés.

Voilà quels ont été les préliminaires littéraires du congrès de La Haye. Rappelons encore qu'à la veille de l'ouverture de ce congrès Guillaume II, dans un toast retentissant, avait proclamé « *qu'il était entièrement d'accord avec son ami Nicolas II sur tous les points du programme soumis à la conférence de la Paix* ».

Voyons à présent ce qui s'est passé à La Haye et de quelle façon l'empereur allemand, roi de Prusse a prêté son concours à l'œuvre de *son ami*. Le premier coup de théâtre fut la nomination du professeur Stengel comme l'un des délégués du gouvernement allemand au congrès de la Paix. Le fougueux professeur de droit international avait, quelque temps auparavant, publié une retentissante brochure dans laquelle il exaltait hautement, non seulement les bienfaits humanitaires et civilisateurs de la guerre elle-même, mais aussi de la Paix armée. Cette nomination qui devait correspondre à celle faite par la Russie du savant professeur de droit international à l'Université de Saint-Pétersbourg, M. de Martens, produisit une émotion générale. Les explications

hypocrites du professeur Stengel n'ont nullement atténué l'effet déplorable produit par ce choix, au contraire. Tant et si bien que la presse officieuse allemande poussa finalement des cris de rage contre les *intrigants vieux russes (sic)* qui avaient dans un esprit de dénigrement soumis la fameuse brochure de M. Stengel à Nicolas II ; cette rage prouvait clairement qu'on tenait à Berlin à cacher au Tsar les véritables intentions de son ami Guillaume II ; mais n'était-ce pas d'une rouerie bien enfantine de croire que Nicolas II, pouvait ne pas connaître la brochure de M. Stengel ?

D'autres faits d'ailleurs survenus dès l'ouverture du congrès ont laissé entrevoir quelles étaient réellement les intentions de Guillaume II. Je rappellerai seulement le bruit de la démission de M. le comte de Munster, froissé de n'avoir pas été élu président de l'une des quatre commissions et surtout les incidents vraiment grotesques qui avaient abouti à la publication des procès-verbaux officieux du congrès ; mais c'est avant tout l'attitude des délégués allemands, aussi bien dans les commissions et sous-commissions que dans les séances pleinières, qui ont démasqué le véritable jeu de l'Allemagne et qui par des détours plus ou moins diplomatiques ont détruit tous les effets de la généreuse initiative du Tsar.

Déjà dans les séances de la sous-commission chargée d'adoucir, d'améliorer les lois de la guerre, on avait remarqué avec quelle persistance systématique l'attaché militaire allemand s'appliquait à combattre et à démolir tous les arguments et les propositions de son collègue russe ; mais c'est dans les questions les plus importantes, celles de l'arbitrage et du désarmement que les délégués allemands ont jeté leurs masques et ont dévoilé les intentions de leur maître. Ils ont commencé par protester d'une manière très tranchante contre l'installation d'un *tribunal permanent d'arbitrage* (1). Devant l'effet désastreux produit par l'intervention quelque peu brutale du délégué allemand, celui-ci, démonté, crut devoir retourner à Berlin, accompagné du délégué des Etats-Unis pour essayer de faire revenir Guillaume II de son opposition absolue. En apparence, les deux délégués réussirent. L'Allemagne acceptait l'institution permanente à condition qu'elle ne s'appelât pas *tribunal* mais *cour*, le mot tribunal ayant choqué

(1) Tribunal pouvant d'ailleurs devenir inquiétant pour la France elle-même, au cas où il eut plu à l'Europe, groupée en quelque sainte alliance, de supprimer d'un démêlé franco-allemand, la question d'Alsace-Lorraine.

le docteur Zorn par sa signification judiciaire. Depuis, le même docteur Zorn s'est ravisé de nouveau et a imposé le mot *institution*.

Tout paraissait donc arrangé quand quelques jours après, sur l'opposition violente des délégués allemands on *rejeta l'article 10 du projet* russe, rendant l'arbitrage obligatoire pour le cas d'un conflit entre deux puissances menaçant d'amener une guerre. Le rejet de cet article a fortement entamé l'importance des travaux de la commission d'arbitrage. Pour obtenir un arbitrage facultatif, nul besoin d'un congrès, ni de grouper durant deux longs mois de séances laborieuses les plus fortes têtes de la diplomatie.

A la commission de désarmement le caractère du gouvernement allemand s'est montré dans toute sa crudité cynique. Il suffit de reproduire ici quelques extraits du discours sensationnel que le délégué militaire allemand von Schwarzhoff a improvisé en réponse au colonel Jilinski : « Le peuple allemand n'est pas surchargé d'impôts et ne marche pas vers la ruine et l'épuisement et n'est pas entraîné dans des abîmes. Loin de là. La richesse publique et privée augmente incessamment, le bien-être général et le luxe de la vie s'améliorent chaque année. Quant au service obligatoire, intimement lié à ces questions, le germain ne les considère pas comme une lourde charge, mais comme un devoir sacré et patriotique, à l'exécution duquel il doit son existence, sa prospérité et son avenir. D'un côté on croit que les armements successifs peuvent amener la guerre ; de l'autre que l'épuisement des ressources économiques peuvent rendre la guerre impossible, (à vous, ce coup droit, M. de Blioch !) Personnellement j'ai trop de confiance dans la sagesse des souverains et des nations pour partager ces craintes... »

Suit une critique technique des propositions russes déclarant irréalisable la fixation tous les cinq ans du contingent des armées permanentes.

M. de Schwarzhoff aurait pu aller bien plus loin encore dans la démonstration des nombreux bienfaits du militarisme à outrance pour l'Allemagne et je regrette même que le colonel Jilinski, n'ait pas complété dans ce sens, l'exposé de son contradicteur. L'industrie militaire allemande ne travaille pas seulement pour les besoins du pays lui-même qu'elle satisfait pleinement. Elle travaille aussi avec succès pour l'exportation en articles de guerre. L'Allemagne fournit des canons, des fusils, des cuirassés et des torpilles sans parler des officiers instructeurs et d'état-major à

beaucoup de pays dans les différentes parties du monde entier. Cette industrie militaire est devenue *l'industrie nationale par excellence*. Elle n'est pas plus meurtrière que l'exportation des horribles eaux-de-vie à quinze centimes le litre par lesquelles Hambourg et Lubeck empoisonnent les peuplades de l'Afrique. Mais c'est là un point de vue qu'il était peut-être déplacé d'exposer avec orgueil dans un congrès réuni pour traiter des questions humanitaires.

C'est le même von Schwarzhoff (*cour noire*, un nom prédestiné ?) qui a enterré le projet de désarmement en vue duquel le Congrès de la Haye a été convoqué.

Je le demande ! comment concilier cette attitude hostile des délégués de Guillaume II aux propositions russes avec la déclaration solennelle : « Je suis entièrement d'accord avec mon ami Nicolas II. » Pourquoi l'empereur allemand a-t-il approuvé, dès le début, la campagne de M. de Blioch pour le désarmement et a-t-il fait ensuite réfuter publiquement par von Schwarzhoff les principaux arguments et l'ouvrage même de ce dernier ? Guillaume II a-t il été séduit tout d'abord par le tableau lamentable que M. de Blioch donne de la France et de l'organisation de son armée, ou ce qui est infiniment plus probable, a-t-il simplement approuvé l'intrigue de l'auteur du livre sur la guerre, cette intrigue ayant pour but de jeter une ombre sur les espérances patriotiques que la France a mises dans l'alliance russe, en poussant Nicolas II à demander le désarmement général ?

L'alliance Franco-Russe, il faut le reconnaître, a été un coup formidable pour les aspirations des patriotes polonais. Le mépris et l'hostilité dont le livre de M. de Blioch est rempli pour la France sont une preuve de la rancune de son auteur. Qu'à Berlin on ait été enchanté de ce but principal à l'œuvre de M. de Blioch, cela saute aux yeux.

On avait encore d'autres visées. Depuis des années, Guillaume II manœuvre sans cesse pour persuader à l'Angleterre qu'elle a un intérêt majeur à se joindre à la Triplice. Cette insistance est toute naturelle.

Pour ceux qui suivent attentivement les déplacements des alliances, dont l'entente Franco-Russe a été le point de départ, le sort de la Triplice est attaché à l'adhésion de l'Angleterre. Sans cette adhésion, la Triplice peut, dès à présent, être considérée comme n'existant plus que sur le papier.

C'est l'Autriche-Hongrie qui a donné le signal du détachement en signant, en 1897, l'entente sur toutes les affaires Balkaniques, basée sur un partage des sphères d'influence.

L'Italie s'est rapprochée de la France, je l'ai déjà dit et elle a resserré ses liens avec l'Angleterre. En réalité donc l'Allemagne seule est restée isolée en Europe.

Si elle a réussi l'an passé à conclure avec l'Angleterre une entente sur certain point particulier, le Congrès de la Haye a démontré que cette entente ne va pas jusqu'aux accords sur la politique générale.

Et c'est pourtant sur ce congrès que Guillaume II comptait pour rendre cette entente plus intime. Il espérait qu'au Congrès éclaterait un antagonisme aigu entre l'Angleterre et la Russie, c'est sur cet antagonisme qu'il tablait pour infliger un échec sanglant à la Russie, ce qui lui eut permis d'attirer dans l'orbite de sa politique l'une ou l'autre de ces deux puissances.

Grande fut donc la déception de l'empereur allemand, *quand dès le début du Congrès, l'Angleterre, par une volte-face inattendue, fit, sur la question d'arbitrage, des propositions allant bien plus loin que les articles russes soumis au Congrès ; c'était là un coup de maître de la diplomatie anglaise qui a forcé l'Allemagne à se découvrir et à se présenter telle qu'elle était, c'est-à-dire l'obstacle unique à l'exécution des plans humanitaires du Tsar.*

Les Stengel, les Zorn, les von Schwarzhoff ont achevé le succès de la diplomatie anglaise par la brutalité de leurs oppositions et par le cynisme de leurs glorifications.

Ce n'est pas seulement dans les deux commissions d'arbitrage et de désarmement que l'opposition allemande, toujours soutenue *uniquement* par la Turquie, faisait échouer la tentative généreuse de Nicolas II afin d'atténuer les horreurs de la guerre. Dans la commission présidée par M. de Martens, qui a réussi à améliorer certaines dispositions de l'acte de Bruxelles, si les efforts du président et des membres de la commission n'ont pas abouti à adoucir davantage les maux de la guerre sur terre, c'est encore à l'opposition des délégués allemands qu'on le doit; ainsi, par exemple la défense de bombarder les villes ouvertes, les habitations privées, non occupées par des troupes, de détruire les villages non fortifiés, etc, cette défense n'a pu être adoptée, le délégué allemand ayant insisté sur l'impossibilité de limiter les pouvoirs d'un commandant en chef, qui seul doit rester juge de l'utilité de

pareilles destructions et bombardements dans l'intérêt général des opérations militaires. Il en a été de même du paragraphe garantissant aux provinces occupées par des armées ennemies le maintien de leur administration autonome et certains droits contre les exigences des envahisseurs. L'Allemagne a déclaré ne vouloir lier par aucune entrave les décisions de ses commandants d'armée.

J'invite ceux qui, parmi nous, exultent à l'idée de voir Guillaume II assister à l'Exposition de 1900, à méditer un peu sur l'attitude des délégués prussiens au congrès de la Paix. Guillaume Ier aussi assistait à l'Exposition de 1867, et on sait ce que trois ans après cette visite a coûté à la France !

A présent que tous les beaux et perfides projets inspirés à Berlin et que les défenseurs de la politique allemande à St-Pétersbourg et à Varsovie et ailleurs ont échoué et que le Congrès, s'il n'a pas réalisé complètement les espérances généreuses de Nicolas II a pourtant fait faire un grand pas dans l'opinion publique aussi bien que dans celle des gouvernements aux idées d'arbitrage et de désarmement, Guillaume II change son fusil d'épaule. Pour décharger aux yeux de Nicolas II l'Allemagne de la responsabilité de l'échec du Congrès, les mêmes personnages qui s'étaient faits auprès du Tsar les protecteurs et les défenseurs de M. de Blioch, et l'avaient assuré de l'appui absolu de Guillaume II, ont entrepris une campagne d'intrigues contre le comte Mourawieff.

Le ministre du Tsar qui, en fidèle serviteur, s'est fait l'exécuteur habile de l'initiative de son souverain et qui a dépensé toutes les ressources de son esprit pour gagner à l'idée du Tsar, non seulement les sympathies du monde civilisé tout entier, mais même l'immense majorité des diplomates pleins de scepticisme et qui quittent le congrès avec la conviction d'avoir fait œuvre utile. Eh bien, c'est le même comte Mourawieff que la presse allemande cherche à rendre responsable des méfaits des Stengel, des Zorn et des Schwarzhoff.

Par une première tentative d'abolir par voie des accords internationaux les horreurs de la guerre, le Congrès de La Haye a donné des résultats très satisfaisants, et c'est à M. de Staal, au comte Mourawieff, à M. de Martens qu'en revient en grande partie l'honneur. Le Tsar peut être également satisfait d'avoir amené son grand ami Guillaume II à jeter le masque et à étaler toute son hostilité contre la Russie.

C'est à ceux qui s'étaient porté garants de l'appui sans réserve de l'Allemagne à supporter le poids de la responsabilité qui leur incombe, d'avoir indignement trompé leur souverain. Bien d'autres espérances celles-là d'ordre intérieur, avaient été fondées par les auteurs de l'intrigue que j'ai cherché à dévoiler. On sait combien est profond l'esprit chrétien et pacifique des masses russes. Aucune initiative ne pouvait faire remuer les cœurs russes plus profondément que celle qui cherche à diminuer les horreurs de la guerre et de décharger le peuple d'écrasantes dépenses pour les armements. Il suffit de rappeler les sectes qui existent en Russie et qui combattent le service et les obligations militaires. Une pareille initiative venue du Tsar adoré devait naturellement avoir un retentissement considérable.

Or, quelle serait la réaction produite dans ces masses profondes et ignorantes par l'échec même partiel de cette initiative ? Il était aisé de prévoir de quelle façon les ennemis extérieurs et intérieurs de la Russie cherchaient à exploiter la désillusion du paysan russe.

Il me reste quelques lignes à peine pour parler des graves questions de l'heure présente. A Londres M. Chamberlain, à Capetown, sir Alfred Milner triomphent des concessions du Transwaal et se vantent plus haut que jamais d'une politique, dont les menaces, disent-ils, ont fait capituler les résistances les plus entêtées. Comme je l'ai répété cent fois, la politique anglaise n'a jamais su gré à aucun de ses adversaires de céder à ses exigences considérant toute concession comme une faiblesse. L'Angleterre ne cède jamais elle-même que lorsqu'elle est acculée par la force à une désavantageuse solution ; elle n'est pacifique que quand elle est certaine d'être inférieure dans la guerre. Elle prête donc ses sentiments aux autres et bien naïfs ceux qui comptent la toucher ou la convaincre par un acte ayant pour but la justice ou l'humanité.

Plus le Président Kruger a accordé aux Utlanders, plus leurs protecteurs sont insatiables. Les impérialistes d'Angleterre et du Cap s'inquiètent comme d'une chiquenaude, de ce qu'on pense de leur scandaleuse façon d'agir ; ils sont résolus au vol et au crime. La ligne sud-africaine, sir Cecil Rhodes, M. Chamberlain, ne laisseront pas le Président Kruger troubler leurs plans tout simplement parcequ'à la fin des fins la naturalisation des Anglais

au Transwaal pourra se faire dans les mêmes conditions qu'en Angleterre.

Ce que veut le gouvernement de Londres c'est le retrait de la convention de 1884, c'est l'intrusion au Transvaal, puis son annexion. Le désir d'apaisement et d'entente, la générosité, le sentiment, les concessions en vue d'échanges de bons procédés, sont des duperies avec les peuples et les souverains qui ne voient que les intérêts de leur trafic politique diplomatique international. La dignité et la fierté hautaine, ce qu'ils traduisent, eux, par l'insolence, est pour ceux-là le signe conscient de la force.

Après l'expérience de 1868, de 1869, de 1870 même, comment être assez coupable pour en recommencer une autre ? Le roi de Prusse, Guillaume Ier, avait-il été assez aimable, avait-il assez endormi Napoléon III, tandis qu'il armait à outrance ? nous nous sommes tous laissés assez berner par les agents de Bismarck avant 70 pour reconnaître aujourd'hui les agents de Guillaume II. Que l'*Iphygénie* ait hissé à la tête de son grand mât le pavillon impérial avec la devise outrageante et cruelle de 1870, c'est une honte d'abord et ensuite un encouragement aux traîtrises que prépare Guillaume II contre nous.

Quand on songe à nos oublis faciles et au courage difficile des Alsaciens-Lorrains le cœur souffre à désespérer.

Ces derniers jours, tandis qu'on discutait dans nos journaux parisiens les chances de l'odieuse présence du Kaiser à Paris au moment de l'Exposition, on lisait dans la *Strassburger-Post* de durs reproches aux Alsaciens-Lorrains pour leur peu d'enthousiasme et leurs maigres contributions au profit du monument projeté en l'honneur du défunt empereur Guillaume. En dépit de la pression exercée, les souscriptions ont à peine produit quelques centaines de marks. Les Alsaciens sont traités par la presse allemande d'ingrats et de gens à courte vue.

Le roi Milan de Serbie est vraiment fin de siècle. Ah, il ne traîne pas, ne fait pas indéfiniment durer les procès, lui ! Sitôt pris, sitôt jugés, ses adversaires. Il organise, non un assassinat, mais une souricière. En deux jours son assassin dénonce prestement, sans en oublier un seul, tous ceux qui gênent ou critiquent le plus besoigneux des rois d'occasion et résistent selon leurs forces aux entreprises louches d'un souverain qui dévore et ruine le pays.

En Italie, le fameux décret-loi du général Pelloux sur les mesures politiques est entré en vigueur. Soustrait à la sanction

parlementaire, ce décret est une sorte de défi porté à l'histoire libérale de l'Italie, la négation de certaines des libertés obtenues quelque chose comme une première atteinte à la Constitution.

Un jour, à l'une des régates sur le Tibre, présentée dans la loge royale à Humbert Ier par Mme Carroli, femme du président du Conseil, j'ai, après une conversation avec le fils de Victor-Emmanuel, emporté l'idée qu'il était le serviteur fidèle de la Constitution et qu'il ne laisserait jamais toucher à ce dépôt sacré, à cette arche sainte ; à deux reprises j'ai entendu cette affirmation de sa bouche. Aujourd'hui, Humbert Ier laisse le général Pelloux suspendre les libertés nationales pour les remettre entre les mains du pouvoir exécutif en dehors du vote du Parlement. Et tout cela en pleine paix, sans guerre au dehors, sans révolution au dedans ; c'est bien grave...

En Espagne, le ministère lutte avec vaillance pour obtenir le vote de ses projets. C'est surtout contre ses ex-amis que M. Silvela bataille. MM. Sagasta et Moret s'appliquent sincèrement à trouver une transaction à propos des lois nécessaires et du vote du budget, mais l'opposition systématique des minorités remet à chaque instant tout en cause et les réformes sur la réorganisation des finances est dès maintenant ajournée au prochain exercice.

Notre escadre a été merveilleusement reçue à Barcelone ; des fêtes ont eu lieu en son honneur ; nos officiers et leurs troupes ont mêlé leurs vœux pour l'Espagne aux cris de Vive la France ! L'amiral Fournier avec sa chaleur d'âme et son tact aimable a un succès diplomatique et bien personnel de plus à ajouter aux très nombreux que ses enthousiastes et ses amis lui comptent déjà. Louons sans réserve ceux qui font faire belle figure à la France au dehors. Elle a besoin de prouver que son armée et sa marine vivent sur des traditions demeurées intactes.

La Russie fait à cette heure au noble et regretté prince qu'elle avait (dans un sentiment qu'on peut appeler paternel chez le peuple accepté comme Tsarewitch puisqu'il ne devait jamais régner) des funérailles comme elle seule sait en faire aux membres de la famille impériale, que chaque russe considère comme des membres de sa propre famille Dire au prince Georges, lorsque son frère Nicolas II prit possession du Trône qu'il était incapable de régner, c'était le condamner à mort, lui prouver que sa vie était une question de jours et d'heures ; le Tsar ne le voulut pas.

L'impératrice douairière n'avait cessé d'espérer la guérison de son fils cadet. C'était bien d'une mère au cœur que Dieu, dans sa bonté, a fait pour l'illusion ; mais le mal implacable qui avait enlevé le frère aîné d'Alexandre III devait enlever le frère de Nicolas II. Il est mort brusquement et presque sans souffrance, ce qui est pour ceux qui le savaient perdu la seule consolation possible.

Tout un peuple, tous ceux qui, en Europe, aiment et honorent la Russie, partagent la douleur de la famille impériale ; les mères pleurent avec l'auguste veuve que Dieu frappe à coups trop répétés.

Ainsi l'implacable désespérance assaille les cœurs en même temps qu'ils ont à s'attendrir, à sourire même, à l'espoir du bonheur. Le mariage du Prince héritier de Monténégro doit être célébré le 27, dans deux jours. Les vœux viendront de toutes parts, de Russie plus que d'ailleurs, au palais princier de Cettigné. La Princesse Jutta de Mecklembourg-Strelitz entre dans la famille souveraine la plus belle, la plus heureuse d'Europe... et la plus digne de l'être. Elle épouse un Prince, contre lequel se sont acharnés depuis quelques mois tous les reptiles anti-slaves. Elle peut juger par là de la valeur du prince Danilo, de la crainte, de la jalousie que son courage et sa beauté inspirent aux ennemis de sa race et à ses envieux.

Juliette ADAM.

PROVINCES

LANGUEDOC

Montpellier.

L'ART DRAMATIQUE « DU PLEIN AIR ». — Il est naturel que les tentatives d'art dramatique faites, à ciel ouvert, sur le théâtre antique d'Orange en aient, depuis, inspiré d'autres. Monuments légués aux foules de notre temps par le goût et la solide science des bâtisseurs romains ; sérénité ordinaire de l'été sont deux conditions qui les permettent au midi provençal et languedocien.

A Béziers, on a dû, pour le drame lyrique de Saint-Saens et du regretté Gallet, créer de toutes pièces un cadre, en de merveilleux décors, on annonce la prochaine reprise de *Déjanire*. Récemment, les arênes d'Arles et de Nîmes se sont ouvertes et peuplées pour *Mireille*. On y acclamait à la fois l'inspiration de la terre natale, le génie de Mistral et de Gounod. Et voici qu'on promet au public, à une date non fixée encore une représentation de *Carmen*, dans ce même amphithéâtre de Nîmes où habite la passion espagnole de la tauromachie.

Spectacles évidemment attrayants, bien adaptés. Précisément, à ce propos, une question pourrait être soulevée : dans quelle mesure l'influence du milieu, du cadre, de la tradition s'exercera-t-elle sur cette forme d'art qui pourrait créer du nouveau par le décor naturel du ciel, l'ample enceinte et les lignes harmonieuses des constructions, le recul des plans de perspectives, la puissance des masses chorales, et celle même de la foule, où l'intensité des impressions s'accroît par le nombre des spectateurs ? Quoiqu'on fasse, les opéras de *Mireille* et de *Carmen* sont des œuvres écrites pour être jouées en théâtre clos. D'autre part, va-t-on, la saveur une fois épuisée des drames lyriques d'inspiration locale ou régionale, se borner aux modèles hérités de l'antiquité ? Va-t-on s'asservir au cadre qu'elle a elle-même fourni, parce qu'il répondrait à ses traditions et à ses mœurs ? Pour qui connaît la dépendance où l'art dramatique et lyrique est tenu par les conditions matérielles du théâtre de l'action, le problème ne manque pas d'intérêt.

Qui donnera au midi provençal et languedocien les formules de cet art nouveau ? Qui les donnera originales, justes et appropriées au milieu ?

P. G.

ALGÉRIE

La vallée du Chéliff. — Le Chéliff est le plus long cours d'eau de l'Algérie, et si l'histoire du naufrage de la *Chicanette*, navire de guerre échoué sur ses bords, n'a été qu'une mystification à jamais célèbre, il n'en est pas moins vrai que cet « oued » reçoit les eaux abondantes du versant nord des monts de l'Ouarsenis et du versant sud du Dahra et que son bassin immense, habité par de nombreux indigènes, joue un rôle important dans l'histoire agricole de la colonie.

La situation actuelle y est-elle prospère? Le remarquable rapport de M. Lecq, inspecteur de l'agriculture de l'Algérie, est pessimiste. La population des tribus riveraines a bien passé en trente ans de cent à cent-vingt mille âmes; mais cette augmentation provient sans doute d'un recensement plus exact, car elle ne s'expliquerait pas au milieu de la décadence générale qu'indiquent les statistiques.

Comparons les chiffres fournis par les recensements de 1867 et de 1897. La superficie des terres possédées par les indigènes est tombée de 420,000 à 380,000 hectares, soit une perte de 40,000; ce qui ne laisse que 3 hectares 1/5 par tête d'indigène, tandis que dans notre colonie, le rapport de la population agricole européenne à la superficie des terres qu'elle possède est de sept hectares pour un individu. — Le Cheptel s'appauvrit: le nombre des charrues tombe de 5,142 à 4,635; celui des animaux qui doivent les mettre en action diminue en même temps: 18,000 bœufs au lieu de 24,000; 3,400 chevaux au lieu de 7,330. En revanche se multiplient les chèvres, ces errantes infatigables, ces rongeuses voraces, vrai bétail du pauvre: elles passent de quarante-cinq mille à cinquante-six mille. L'indigène revient de plus en plus au système pastoral; il renonce au travail de la charrue pour exploiter sans fatigue, au moyen de troupeaux, les ressources que lui fournit la végétation spontanée.

Malgré l'appauvrissement des tribus, les impôts ont augmenté: en trente ans, ils se sont élevés de 5 fr. 53 par tête à 6 fr. 09. C'est peu, semble-t-il. Erreur! cette petite somme de 60 francs pour une famille de dix membres, c'est toujours pour l'indigène une part importante de ses ressources; c'est souvent une dîme qu'il lui est impossible de payer.

Les années de sécheresse où le thermomètre a atteint 50 degrés à l'ombre pendant l'été, où la répartition des pluies a été insuffisante ou irrégulière à l'automne et au printemps, le livrent aux mains des usuriers qui achèvent sa ruine.

Le tableau est triste, mais exact.

Mais n'y a-t-il aucun remède? Ne peut-on ramener la prospérité dans cette immense vallée formée d'alluvions?

Armand Mesplé.

BÉARN

Une lacune. — Ce mois d'août, l'*Escole Gaston-Fébus*, le sympathique et laborieux groupe félibréen d'Aquitaine, tiendra à Dax son troisième grand congrès annuel.

On y proclamera les lauréats du troisième concours littéraire organisé par l'Escole.

J'ai dit ici même, ces deux précédentes années, le succès de ces joutes entre poètes et prosateurs et leur influence heureuse dans le mouvement de rénovation du sud-ouest.

Mon espoir est vif d'avoir à enregistrer bientôt une nouvelle et brillante réussite à l'actif des organisateurs.

Mais leur programme actuel présente une lacune qu'il est convenable, je crois, de signaler.

Les deux premiers concours avaient inclus des prix pour les œuvres dramatiques en langue d'oc et le jury eut à couronner tour à tour une pastorale de M. Léo Lapeyre et une tragédie de M. l'abbé Daugé sur lesquelles nous avions fondé divers projets pour l'organisation d'un théâtre provincial et populaire.

Pourquoi donc a-t-on négligé, cette année, de convoquer les dramaturges au tournoi des écrivains d'Aquitaine ?

Je n'insisterai point sur divers arguments présentés dans cette rubrique pour l'utilité d'un théâtre gascon. Je répéterai seulement que la manifestation en peut être du plus grand secours pour l'extension du mouvement décentralisateur et que les éléments divers de propagande et d'interprétation sont aisément assemblables si un groupe intelligent se résout à une initiative encourageante.

L'Escole Gaston Fébus avait agi selon son rôle en voulant diriger cette action.

Pourquoi y a-t-elle renoncé ?

On comprend mal sa défection qui est un tort grave après deux essais plutôt satisfaisants.

Louis Latourrette.

P.-S. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Eugène Larroque, d'Orthez, le grand prosateur béarnais dont le vigoureux talent et la haute conscience artistique étaient analysées et célébrées ici en une de nos récentes figures d'Aquitaine.

Le sud-ouest a perdu un de ses maîtres les plus justement admirés pour son intelligence éclairée et pour son cœur ardent et généreux.

L. L.

PROVENCE

Marseille.

La Schola cantorum de Marseille. — La belle renommée des *Chanteurs de Saint-Gervais*, de Paris, s'est, depuis quelques années répandue dans la France entière. Notre ville possède une *schola cantorum* du même genre et l'on pourrait ajouter, sans être taxé d'exagération, d'un mérite égal. Lorsque M. Bordes, l'éminent directeur des chanteurs de Saint-Gervais, entendit les nôtres, en la paroisse de Saint-Joseph qui est leur siège habituel, il fut tout simplement émerveillé. Alors il rêva d'unir quelque jour sa phalange à celle de Marseille, dans une solennité exceptionnelle. Le rêve de M. Bordes va se réaliser.

Des *fêtes musicales religieuses et d'art comparé* auront lieu en Avignon, les 3, 4 et 5 août, sous la présidence de l'archevêque de cette ville. Elles se composeront de manifestations théoriques et pratiques appuyées d'auditions, conférences, exécutions d'œuvres et leçons à l'usage du clergé et des amateurs du chant grégorien. Au nombre des principaux conférenciers figure M. Brunetière. Tous les chants seront confiés aux deux maîtres réunis de Saint-Gervais et Saint-Joseph. On donnera une messe inédite d'Elzéar Genet, dit *il Carpentrasso*, prédécesseur de Palestrina à la chapelle Sixtine, vieux maître provençal.

Le Congrès tiendra ses assises au petit séminaire d'Avignon, pur joyau d'architecture du xve siècle ; il sera terminé par l'exécution, soli, chœur et orchestre, de la seconde partie de la *Résurrection du Christ*, de l'abbé Pérosi, avec les artistes de la création, à Paris.

A Marseille, les chanteurs de Saint-Joseph sont éduqués et dirigés par l'abbé Grosso, de l'ordre des Salaisiens, un jeune maître dans toute l'éloquence du terme. Ils comprennent soixante sujets environ : quarante enfants appartenant tous à l'œuvre de don Bosco et vingt hommes, ténors et basses recrutés parmi les plus belles voix de notre ville. Les chefs d'attaque et principaux collaborateurs de l'abbé Grosso sont MM. Lapierre, Leydet et Fournier. Il faut ajouter que la paroisse de Saint-Joseph de Marseille équivaut à celle de la Madeleine de Paris et que son recteur, M. le chanoine Mendre est un musicien de grande valeur. Les *chanteurs de Saint-Gervais et de Saint-Joseph* se feront probablement entendre au théâtre d'Orange.

Elzéard Rougier.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

Voici un volume de M. Anatole France : *Pierre Nozière*, qui me fournit l'occasion de revenir sur ce charmant esprit dont j'ai déjà entretenu plusieurs fois les lecteurs de la *Revue*. Je connaissais depuis longtemps beaucoup des morceaux qui viennent de paraître dans la maison Lemerre. Ce sont des articles disséminés autrefois, dans les journaux et peut-être dans une revue hebdomadaire. Je les ai lus à une date où M. France jouissait de tout son talent, mais comment me souvenir à une telle distance, si telle page a d'abord été confiée à la *Presse* de M. Gilbert-Augustin Thierry ou à une autre publication ? Quoiqu'il en soit, M. France vient de tout grouper sous ce titre : *Pierre Nozière*.

Malgré son état fragmentaire, la première partie du livre ne manque pas d'une certaine unité ! L'auteur y décrit son enfance, au quai Malaquais, les personnages de ses premières visions, les rêves que lui amenaient les objets. Quand j'appris que M. France allait ainsi réunir sous ce titre de roman : *Pierre Noziére*, toutes ces pages jetées, il y a si longtemps, ça et là, au hasard de la plume et sous le coup des nécessités du métier, je fus pris d'une certaine inquiétude. « Que sera cette œuvre, dis-je à beaucoup de nos amis ? Quelle singulière idée mène M. France ? Comment peut-il à ce point se moquer du public ? N'a-t-il pas un peu trop de confiance dans le snobisme presque universel dont il a été jusqu'ici l'enfant le plus gâté ? »

Maintenant que j'ai le volume entre les mains, j'avoue que mes craintes n'étaient pas fondées, et que vaines étaient mes prophéties. Si l'on retranche de *Pierre Nozière*, la seconde moitié, véritablement surprenante, et où s'affiche trop l'envie de ne rien perdre, de recueillir toutes les miettes bonnes et mauvaises, c'est peut-être de tous les livres de M. France, celui qui présente le plus d'unité et la meilleure tenue.

Il nous force même à cette constatation, que le France d'autrefois, celui des *Noces corinthiennes* et de *Pierre Nozière* était fort supérieur à celui du *Mannequin d'Osier* et surtout de l'*Anneau d'Améthyste*. Comme ces plantes, comme ces rosiers et ces œillets qui n'ont leur

valeur qu'au printemps,M. Anatole France a donné, au début, ses véritables fleurs, tout son aimable parfum, ne réservant que des repousses moins charmantes pour l'arrière-saison.

C'est une sorte de confession que nous fournit *Pierre Nozière*, dans laquelle M. France nous raconte comment son esprit s'est formé. Une vieille bonne qu'il appelle Madame Matthias le promenait, dans son enfance, du quai des Grands-Augustins au pays de Javel. Ainsi se fit, dans la conversation continuelle avec Madame Matthias la première éducation du poète romancier. Il reçut là les premières empreintes, ineffaçables aussi bien chez lui que chez les autres de notre espèce. Comme on constate bien, en examinant soigneusement M. France qu'il ne s'est jamais complétement délivré des enseignements et des façons de tout concevoir de Madame Matthias.

Enfant, il s'imaginait que le paradis terrestre devait fort ressembler au Jardin des Plantes. Est-il jamais sorti de cette illusion ? Est-ce que le monde pour cet être infiniment naïf malgré les apparences, n'est pas d'horizon fort restreint ? Quelle grandiose et juste idée a-t-il puisé de l'humanité, de ses origines et de ses développements ? Dernièrement il vantait avec un sérieux qui nous faisait sourire, la recherche minutieuse, le goût du document. Personne parmi nos contemporains ne me semble moins allégé que lui de ce souci embarrassant. Il s'est délivré, dit-il, du christianisme, mais n'a-t-il pas l'incrédulité du charbonnier? Il y a la foi du charbonnier, il y a pareillement son incrédulité. Ou plutôt, quand il s'agit de critique religieuse ce n'est pas précisément le vendeur de bûches de l'étoile, c'est plutôt l'immortel pharmacien que rappelle le subtil esprit d'Anatole France.

Dans ses primes années, il avait entre les mains une Bible illustrée où était représentée l'arche de Noé ; d'un autre côté, on lui avait donné, en étrenne, une arche de Noé « qui exhalait une bonne odeur de résine. » Et cela, ajoute-t-il, était une grande preuve de la vérité des Ecritures. Le fameux apothicaire, si bien dépeint par Flaubert, n'aurait pas mieux plaisanté. Toute la logique, toute la science critique de M. France éclatent dans cette réflexion.

Ce délicieux conteur ne devrait jamais s'aventurer ni dans la science, ni dans la philosophie. Je l'ai déjà prévenu contre cette manie qui lui est funeste. En se jetant dans l'imitation du mauvais Renan, de celui des derniers jours, il tombe dans ces fadaises, il tombe au milieu des bocaux de M. Homais et nous apparaît à leur lueur verte et rouge.

Combien de fois lui ai-je répété : On vous abuse ; les applaudissements que vous prodiguent certains de vos amis et surtout certaines de vos amies, vous font croire que le jardin où vous vous promenez est le Jardin d'Epicure. Or, il n'est pas plus cela que le Jardin des Plantes

n'est celui d'Eden. Les fruits que vous tirez des arbres n'ont aucune saveur philosophique. Restez donc là où la nature vous a placé et d'où vous ne sortez jamais sans grand dommage pour vous-même ! » M. France, emporté hors de sa sphère, par la foule des snobs dont il est admiré, n'a pas l'habitude de goûter les conseils de ses meilleurs amis, lesquels lui semblent avoir un goût trop amer.

Et cependant le début de Pierre Nozière nous donne parfaitement raison. Là où il narre, sans philosopher, sans vouloir monter jusqu'aux idées générales qui ne sont pas de son domaine, M. France est le plus ravissant des prosateurs. Nous avons là ses pages les meilleures. Peut-être pourrait-on désirer parfois dans son style, plus d'enveloppements, une longueur plus rythmique. Ce sont de petites phrases courtes, hachées, dont la perpétuité finirait par fatiguer si M. France ne mettait pas là toute sa finesse malicieuse, et s'il ne ranimait, à tout moment, notre attention par sa façon un peu perverse de considérer tous les êtres et de se moquer même de leurs vertus et de leurs misères. Qu'on me permette de citer comme exemple le début de cette jolie nouvelle : *L'Ecole*, que je lis dans *Pierre Nozière :*

« Je proclame l'école de Mademoiselle Genseigne, la meilleure école de filles qu'il y ait au monde. Je déclare mécréants et médisants ceux qui croiront et diront le contraire. Toutes les élèves de Mademoiselle Genseigne sont sages et appliquées, et il n'y a rien de si plaisant à voir que leurs petites personnes immobiles. On dirait autant de petites bouteilles dans lesquelles Mademoiselle Genseigne verse de la science. »

Pourquoi l'auteur du *Lys rouge* n'est-il pas toujours resté dans cette note ? Pourquoi s'est-il livré à la fantaisie de disserter sur toutes choses, depuis la théologie jusqu'à l'art de conduire les peuples ? A quoi bon ces longs romans auxquels il s'est abandonné, quand il était fait pour les petits récits amusants, pour les contes de fées, pour ces petits ouvrages qu'il sait si merveilleusement tailler et amener à la perfection ?

Sans doute le moraliste pur trouvera beaucoup à critiquer même dans les courtes nouvelles de M. France. L'écrivain manque d'humanité, ne compatit à aucune infirmité ni à aucune souffrance. Tout devient l'objet de sa raillerie, parfois un peu enfantine. Aucun grand souffle n'emporte sa pensée ni son cœur. Mais il y a là un esprit ou plutôt une espièglerie qui ravit l'artiste, et qui fait de *Pierre Nozière*, l'œuvre la plus exquise de M. France, lequel devrait bien dorénavant se rattacher à ce premier filon et reprendre la première inspiration de sa jeunesse.

E. LEDRAIN.

CRITIQUE DRAMATIQUE

M. EDMOND ROSTAND

La Comédie Française qui, pour sa clientèle d'été, touristes et gens de passage, varie son répertoire et en présente les échantillons les plus propres à soutenir sa réputation auprès des étrangers et des compatriotes de province, vient de reprendre *les Romanesques* de M. Edmond Rostand, avec un très grand succès du public.

Rien d'ailleurs n'est, à mon sens, plus intéressant qu'une reprise. C'est elle, et non une première, ni même une longue succession de représentations, qui juge une pièce, la met en place, lui donne sa valeur, déjà dans le temps qui court vite. Le vigneron visite ses vins, il les surveille, voit où ils en sont, s'ils perdent, s'ils gagnent. Une œuvre d'art, un tableau ne commence à dégager sa beauté, son sens intime et durable, qu'après bien des confrontations espacées. C'est en relisant un poème ou un roman, — si l'infériorité ne s'accuse dès les premières pages et ne rend inutile cette seconde épreuve, — qu'on s'aperçoit des véritables qualités qui avaient échappé tout d'abord au profit du mérite secondaire d'une facture poétique ou d'une charpente dramatique.

Puis ce qu'on appelle « une première » a bien des inconvénients et des chances pour laisser le jugement incomplet. Elle dénature les impressions, les faisant la plupart du temps, pour ne pas dire toujours, dériver de causes fort étrangères à l'objet qui réunit mille à douze cent personnes en toilettes de gala et surexcitées, dans une salle de spectacle. C'est un vernissage où le public est le premier acteur. Quand il regarde la scène, écoute, veut apprécier, il a vite fait d'un mot de crier au génie ou de conclure à l'absurbe. Le mot n'a pas d'importance, il restera néanmoins, durant un temps, tant que durera la série des représentations. La critique professionnelle est impuissante à en corriger l'effet. Elle n'y tâche pas non plus, car elle participe à l'engouement général, positif ou négatif. Rares, infiniment rares, ceux qui peuvent y

résister. Comment le feraient-ils ? Ils ont à peine vingt-quatre heures pour entendre la pièce et écrire à son sujet. Un plus long délai est nécessaire à une digestion intellectuelle.

La pièce est donc appréciée dans une rumeur, au hasard de la sympathie ou de l'hostilité qui se créent dans les couloirs où par les portes des baignoires, par les souterrains de l'orchestre, par les escaliers des balcons, débouchent mille voix parlantes, hautes et péremptoires. Comment ne pas entendre ? Comment ne pas être influencés ? Comment aussi réprimer l'esprit de contradiction qui parfois s'élèvera à tort contre une approbation trop chaleureusement proclamée ? Comment être juste, faire œuvre véritable de critique, savoir nettement ce qu'on pense ?

A l'avance, la pièce est jugée, avant que le rideau ne soit levé. Les mains se préparent à applaudir, les lèvres essaient déjà leur moue de dédain ou de blâme. On ignore la pièce, on sait déjà ce qu'on en pensera. La presse en a parlé dans ses échos de théâtre et dans des articles documentaires, les petits accidents de répétitions se sont ébruités, l'auteur a eu tels débats avec tel acteur ou avec telle actrice, cela a marché avec difficulté. Heureux pronostics ! Fâcheux augures ! On est renseigné. « Il paraît que cela est très beau » ou « il parait que c'est très mauvais ». La pièce ne réussira pas à faire revenir contre ces préventions. Condamnée ou acquittée d'avance. « Je cherche des juges, etc. », pourrait s'écrier l'auteur qui prend du reste, le bruit d'un petit banc maladroitement heurté du pied pour un indice de cabale. La personnalité de l'auteur est également appelée à jouer un grand rôle, aussi bien sur l'esprit public de première que dans le feuilleton qui sera consacré à son œuvre. Inconnu encore, il y a autant de chances pour qu'on l'encourage ou pour qu'on le batte en brèche. C'est pile ou face, hasard. Cela dépend de la disposition de la salle. Connu déjà, on se rappelle soit qu'il est très répandu dans les salons parisiens, donc il est recherché, a du succès, à moins que, pour ces mêmes motifs, on ne le traite d'intrigant ; soit qu'il vit très retiré, donc c'est un laborieux qu'il faut récompenser, ou un rustre qui devrait rester chez lui ; soit qu'il a écrit telle pièce, tel ouvrage, donc il a du talent, sa pièce sera bonne, ou bien elle ne vaudra certainement pas ses œuvres précédentes. Accumulation de petits faits insignifiants, qui font cependant des manières de montagnes dont les pentes déterminent les courants d'opinion frivole et passagère.

Avec une reprise disparaissent beaucoup de ces motifs d'erreur. La pièce revient devant un public apaisé, sans passion, sans fièvre, et là se vérifie le premier verdict, se confirment ou s'annulent l'approbation ou le blâme de la première tournée. Contre-épreuve redoutable en somme et dont l'usage se devrait étendre.

Les Romanesques semblent y avoir gagné, d'après le chaleureux accueil que lui a fait l'auditoire. Le nom de M. Rostand est, il est vrai, devenu l'aimé du public qui saisit toute occasion de le saluer. Mais indépendamment de cette circonstance d'à côté, *les Romanesques* se font valoir seuls, sans l'aide de pièces postérieures, *la Princesse lointaine, la Samaritaine, Cyrano de Bergerac.*

Ils nous montrent mieux leurs qualités aujourd'hui, elles ont duré, se sont affermies, d'autres moins remarquées au début se sont fait jour et éclatent davantage. Je pense surtout au charme de jeunesse qui s'en dégage, d'une jeunesse à la fois hardie et timide, d'une pudeur instinctive d'un talent qui déjà s'est trouvé, mais qui fait néanmoins quelques manières, qui s'affirme sans le trop laisser voir, qui se pare pour ainsi dire d'un léger et équivoque sourire, comme d'une porte de sortie par où il s'esquivera, même en cas de succès, car s'il veut la lumière, l'éclat, s'il aspire aux triomphes, il possède une sorte d'éducation de principe qui lui a enseigné que le mérite même ne doit pas être balourd, ni grossement orgueilleux, qu'il doit être de bonne compagnie, de tenue modeste et d'esprit riant.

Ainsi m'expliquerai-je le parti-pris de pastiche qu'a adopté M. Rostand dans cette première pièce. L'originalité de son tempérament de dialogueur et de metteur en scène apparaît certainement à travers la manière d'emprunt dont il s'est d'abord protégé, mais il est bien visible, et il n'a certes pas songé à le dissimuler, que sur une pièce qu'aurait conçue la fantaisiste imagination de Musset et machinée le mode classique, il a brodé les délicates et sursautantes arabesques qui furent chères à Banville, que Bergerat ensuite éleva au faîte de la cocasserie. M. Rostand s'est essayé un peu avec la peau des maîtres. Cela prouve qu'il les a étudiés avec constance et clairvoyance. Toute étude est féconde, elle sert au talent non seulement à se former, mais à se dégager des premières influences qui le guidèrent et lui apprirent à marcher, soutenu de bons exemples.

Ce léger linon
Qui vous emmitoufle
Mais à la façon d'un souffle ;

. . . .

Ce léger linon
Ce linon que j'aime,
Ce n'est rien sinon
Vous-même !

La série de ces quatrains s'appliqueraient aux *Romanesques* mêmes, faits de riens, prestes, spirituels, nuancés de mélancolie douce, alertes comme l'esprit de France.

Les voici encore peints par leur auteur :

Des costumes clairs, des rimes légères,
L'Amour dans un parc jouant du fluteau...
. . . .
Un coup de soleil, des rayons lunaires,
Un bon spadassin en joyeux manteau...
. . . .
Un peu de musique, un peu de Watteau,
Un spectacle honnête et qui finit tôt,
Un vieux mur fleuri, deux amants, deux pères...

Des costumes clairs, des rimes légères !

Et si l'on se souvient du spadassin Straforel dénombrant les enlèvements possibles ou imaginaires :

L'enlèvement discret, en berline — un peu sombre, —
L'enlèvement plaisant, qui se fait dans un sac,
Romantique, en bateau — mais il faudrait un lac, —
Vénitien, en gondole — il faudrait la lagune !

et de ses a-parte :

S'il se pouvait que je rabibochasse
Ensemble ces mignons...
. . . .
Straforel, mon petit,
Pour te faire payer tes nonante pistoles,
Ce mariage, il faut que tu le rafistoles.

on a le ton général et varié de l'œuvre qui est d'essence légère, de diction aisée et vive. On la peut ainsi respirer les yeux fermés, comme on fait d'un bouquet de jolies fleurs familières.

Une interprétation nouvelle a été donnée à la reprise des *Romanesques*. M. Coquelin cadet, spadassin, est truculent et fort cocasse ; M. Georges Berr est tout à fait parfait dans le rôle de Percinet ; M. Leloir joue avec beaucoup d'art Bergamin, et Mlle Henriot se tire joliment du personnage de Sylvette.

Jules CASE.

Au Conservatoire : les concours annuels, coïncidant avec les accablantes chaleurs et les lourdes atmosphères d'orage. Des prix, des premiers prix, des seconds, des accessits, comme l'an dernier, et une demi-douzaine de jeunes artistes nouvellement promus, qui vont attendre que se laisse saisir la gloire promise et dont ils ont cru sentir, durant un quart d'heure, la première caresse.

J. C.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoires d'Afrique (1892-1896) par le Général O. BARATIERI, avec préface de M. Jules Claretie de l'Académie Française, vient de paraître en français chez les éditeurs Ch. Delagrave et H. Charles Lavauzelle, Paris.

Le livre du général Baratieri est magistral. M. Jules Claretie qui en écrit la très spirituelle préface dit : « Voici un livre qui très intéressant pour l'Italie, intéresse aussi la France. Il l'intéresse comme toute page d'histoire dramatique et vivante; il l'intéresse parcequ'il raconte les efforts, les dévouements, les héroïsmes d'une nation européenne et du sang latin voulant donner à la civilisation un nouveau coin de terre; il l'intéresse à un point de vue plus étroit, quasi égoiste, parceque l'aventure à la fois glorieuse et terrible de l'Erythrée peut servir de leçon aux partisans des conquêtes coloniales et à ceux *des politiciens qui délibérément résolus à les entreprendre, doivent du moins savoir comment les diriger* ».

L'auteur est né dans le Trentin; il avait combattu sous Garibaldi pour la liberté et l'unité de la patrie; entré dans l'armée italienne, il se distingue à Catalafina, au Volturne, à Custoza; il commande avec intelligence et avec valeur un régiment de *Bersaglieri*. Nommé député au Parlement depuis de longues années, auteur d'une série de publications militaires, il s'est fait connaître aussi par ses études géographiques.

En 1892, le général Baratieri fut nommé Gouverneur général de l'Erythrée. C'était un gouverneur modèle. Jouissant de l'estime et de la confiance du Roi, des Ministres et du Parlement, il établit des communications entre le port de Massoua et les hauts plateaux de l'intérieur où, à un certain endroit, il fixa les limites de son gouvernement.

Très prudent il savait que ce n'était pas chose facile d'achever la conquête d'un pays dont les conditions topographiques en font comme une citadelle imprenable pour toute armée européenne. Le major Osio, officier italien, qui avait suivi l'expédition du général Napier contre Magdala, avait fait un rapport sur l'Abyssinie, le pays et les habitants qui sont des guerriers redoutables. L'auteur de ces lignes bien avant de voir le soldat abyssin de près avait eu la bonne fortune d'entendre de la bouche de lord Napier lui-même, les récits des immenses difficultés qu'il avait éprouvé dans sa campagne contre Théodoros. Aussi me suis-je rappelé qu'en 1876, une armée égyptienne forte de 12.000 hommes, commandée par des officiers américains expérimentés, a subi à Khaya une écrasante défaite pareille à celle d'Adoua. On se demande alors pourquoi cette leçon n'a pas servi aux gouvernants de Rome, à Crispi, qui voulait à tout prix marcher de l'avant. Tout autre était la politique du prudent gouverneur, il songeait plutôt à la pacification de ces peuplades guerrières, il fonde des écoles, entre en amicales relations avec le Ras Maugascia, ennemi du roi Ménélik, s'inspirant ainsi d'une vieille devise : *divide ut imperes*.

Cependant le général Baratieri sait se défendre. Menacé par les Derviches; par un habile mouvement il s'empare de *Kassala*. Ce qui a incontestablement ouvert toutes grandes les portes de Khartoum et rendu la prise de cette ville facile aux Anglais, le général Baratieri dit à ce sujet dans ses *Mémoires d'Afrique*, page 498 :

« Par l'occupation de Kassala, nous avons délivré le territoire de « Souakin des razzias des Derviches ; nous avons ouvert aux Anglais la « route de l'Atbara, du Ghedaref et de Khartoum; nous avons par nos « victoire répétées, discrédité le Mahdisme dans les tribus du Soudan. « Et partout l'Angleterre nous a laissé seuls aux prises avec les « dangers de cette situation, bien que son avantage militaire ardent et « certain l'engageat à s'avancer tout de suite jusqu'à l'Atabara pour « gagner sans danger une seconde base d'opérations contre les Dervi- « ches et au moment le plus critique de notre guerre coloniale, elle a « refusé de nous laisser débarquer à Zécla quand nous voulions tenter « une diversion dans le Harrar ; plus tard, oubliant la conduite de « l'Angleterre, nous lui avons donné Kassala, que nous avions conquise « au prix de notre sang et dont nous avions maintenu l'occupation au « milieu des dangers et en sacrifiant notre argent.

« L'Angleterre s'en est servi pour conquérir le Soudan sans avoir à « traiter avec nous, sans nous témoigner d'égards pour la solution du « plus grave problème de l'Afrique et la fondation de son empire « africain ».

Et cependant ce n'est pas de l'Italie seulement que l'Angleterre s'est jouée. Elle s'en prit à l'Egypte d'abord.

On se rappelle qu'elle protesta en 1876 contre l'occupation de Kismayn, ville fortifiée sise sur la côte de la mer Indienne, par une expédition égyptienne, inspirée par le général Gordon Pacha et commandée par moi. Cette protestation obligea le Khédive Ismail à rappeler cette expédition ; l'Angleterre cependant occupa Zanzibar en 1890 et plus tard même Kismayn. Elle protesta alors pour son propre compte.

En 1891 le gouvernement de Rome songea à s'emparer de Kismayn. M. Maccio, ministre plénipotentiaire d'Italie au Caire, s'adressa à moi pour me prier de lui communiquer le relevé hydrographique du port de Kismayn. Je n'ai cédé aux instances de M. Maccio qu'à la condition que cette communication ne serait pas livrée à l'Angleterre. La flotte italienne reçut des ordres pour faire la descente, mais tout à coup la flotte anglaise prit possession de Kismayn. Ce fut alors dans la colonie italienne du Caire un cri d'indignation.

Mais pour revenir au général Baratieri, rappelons sa belle victoire à Coatit où avec ses 3.900 soldats, il bat l'armée de Mângascia, forte d'environ 18.000 hommes. Après cette victoire éclatante, le général Baratieri veut s'arrêter, rétablir ses relations avec le Ras Mangascia. Le gouvernement de Rome, présidé par Crispi, ne l'entend pas ainsi, il faut pousser en avant. Pour cela, le général demande argent et hommes ; il prévoit le danger de trop s'aventurer dans ces montagnes que les Anglais redoutaient tant. Crispi lui télégraphie : « *Napoléon vivait sur le pays ennemi* » et M. Claretie répond : « *Oui, en Lombardie dans des plaines fécondes. Non dans les défilés d'Abyssinie.*

Trois fois, d'avril à juillet 1895, il demande à être rappelé. A Rome, le gouverneur de l'Erythrée est reçu en triomphateur ; on l'acclame; le président de la Chambre, quittant son fauteuil, se jette dans ses bras et l'embrasse sur les deux joues. Pendant ce temps, le Ras Mangascia rassemble une armée pour attaquer la colonie. Le général court au devant du danger, quittant Rome rassuré par les promesses du minis tère de pourvoir à toutes les nécessités de la situation, tant en argent, qu'en hommes.

Mais à la fin du mois de novembre 1895, le ministère envoie un

agent spécial de la Cour, traiter avec Ménélik ; c'était renverser l'œuvre du gouverneur, qui ainsi que nous l'avons dit, préférait un accord avec Mangascia. Pendant les cours de ces événements, un bataillon italien sous les ordres du général Arimondi, franchit la limite prescrite par le gouverneur général et surpris par les Abyssins est anéanti. La campagne s'ouvre par une défaite, l'insurrection éclate dans les hautes montagnes, sur la frontière extrême. La colonie est menacée d'un côté par les Abyssins et de l'autre par les Derviches.

Dans ces circonstances, le général Baratieri concentre toutes ses défenses à Adigrat pour couvrir la colonne en attendant les renforts de l'Italie. Les bataillons promis n'étaient pas prêts. Crispi pourtant télégraphie : « *Le pays attend une autre victoire, et moi j'attends que le résultat soit bon ou mauvais, qu'il termine pour toujours la question abyssinienne* ». Baratieri répond avec calme que ce serait folie d'affronter l'ennemi avant que n'arrive de l'Italie des renforts suffisants ; qu'une campagne exige une préparation de quelques mois et des moyens qui ne peuvent pas être trouvés à la hâte. Crispi ne veut pas traiter avec les Abyssins avant que l'Italie n'ait remporté une victoire.

Le 25 février 1896, il adresse les ordres les plus sévères au général pour le décider à l'attaque et traite sa prudence de *phtisie militaire* et de gaspillage d'héroïsme, tout en faisant appel au général, à ses sentiments de soldat et de citoyen et, ceci lorsque déjà le 22 février il avait envoyé le général Baldissera pour enlever le commandement au général Baratieri, avec un programme offensif nettement accentué. Toute précaution était prise pour qu'aucune dépêche n'avertit le général Baratieri.

Le 29 février, celui-ci donne l'ordre à sa petite armée, composée de quatre brigades d'infanterie et 56 pièces, en tout 20.000 hommes, de prendre position entre Semaita et Eseiasco, environ 15 kil. à mi-chemin entre Sauria et Adoua dans le double but :

1° D'occuper une position *défensive* pour amener l'ennemi à attaquer les Italiens là où ils pourraient avoir beau jeu, et employer l'artillerie et les fusils à tir rapide.

2° D'ouvrir une 2me ligne d'opération avec l'intérieur de la colonie, ligne indispensable pour assurer le ravitaillement des troupes.

Le commandant Bujac (1) dans une remarquable étude militaire des campagnes des Italiens en Afrique, dit : « La position répondait parfaitement au but que se proposait le général Baratieri. Le mode de débouché qu'il avait prescrit était judicieux à tous les points de vue ».

Il n'est pas possible de suivre ici les péripéties de cette héroïque lutte autour d'Adoua, de la petite armée du général Baratieri, enveloppée et débordée par une nombreuse armée abyssinienne. Le Conseil de Guerre qui fut réuni pour juger le Commandant en chef lui reprocha d'avoir livré bataille « malgré l'énorme disproportion des forces ». Et pourtant Crispi en était prévenu à temps et celui-ci voulait coûte que coûte « une autre victoire ». A ce sujet l'illustre écrivain, M. Cherbuliez a dit : «*La vérité est qu'autour de lui* (*c'est-à-dire du général Baratieri*) *tout le monde voulait se battre et que le reproche qu'il avait reçu de Rome l'avait blessé au vif; il se fit un point d'honneur de prouver qu'il ne le méritait pas* » et il ajoute « *Le général Baratieri est en droit d'affirmer qu'il n'a pas la principale part dans la responsabilité du désastre. Ce qui a été vaincu à Adoua, c'est moins un général et son armée, qu'une politique imprévoyante qui se targuait de faire facilement et à peu de frais une guerre difficile et coûteuse*».

On a fait du général le bouc émissaire, la victime expiatoire. Cependant la lumière commence à percer et finira par éclaircir complètement

(1) Lavauzelle, éditeur, Paris.

les dessous de cette catastrophe et à donner à chacun la responsabilité qui lui appartient.

Les *Memoires d'Afrique* sont écrits avec une grande dignité et la plus scrupuleuse sincérité. C'est un livre qui mérite l'attention de tout patriote français, car, il ne faut pas l'oublier, la France a des intérêts considérables dans la Mer Rouge et dans l'Abyssinie même, et ne peut pas rester indifférente aux événements qui s'y passent.

Le Colonel Chaillé-Long.

A l'Oreille, (poésies) par Jacques Turbin. Chez Alphonse Lemerre.

Pour un recueil de vers, on chercherait vainement un plus joli titre et plus imagé : car n'est-ce pas à l'oreille que les vers d'amour (si nombreux dans ce livre) se murmurent, et l'oreille ne se tourne-t-elle pas — d'instinct — vers les accords charmeurs de la lyre, tenue par le poète-musicien ? Toute poésie digne de ce nom possède avec la musique d'indéniables affinités. Mais ici, toutefois, la beauté idéale des paroles importe au moins autant que la beauté des sons : car si l'oreille se complaît au bercement du rythme, au savant assemblage des mots, à la facture harmonieuse des vers, il faut aussi (il faut avant tout) que la pensée, à bon droit exigeante, soit satisfaite. Ces deux éléments essentiels de toute poésie ; la perfection de la forme et la perfection du fond il n'est pas de beaux vers qui ne les réunisse.

M. Jacques Turbin — un pseudonyme sans doute — se révèle vraiment poète dans ce recueil substantiel où il touche à peu près à tout, même à la politique. — Ce n'est pas elle d'ailleurs qui aura le mieux servi son inspiration. On ne voit guère le poète dans la mêlée des partis. Sa place n'est pas dans la foule, mais bien au-dessus d'elle, afin qu'il puisse l'évangéliser et la mieux initier à tout ce qui est beau, à tout ce qui est vrai, à tout ce qui est bien. Son royaume à lui, c'est le royaume du sentiment. Qu'il se contente d'enseigner au peuple la bonté, la miséricorde, la fraternité, c'est une tâche assez ardue — ou encore qu'il chante et magnifie ses émotions, ses joies intimes et ses intimes douleurs. Que dans cette âme qui se livre, chaque lecteur reconnaisse la sienne, comme dans les vers suivants que nous allons trouver demain dans quelque anthologie.

Poètes de l'amour, pourquoi vos vers de flamme
Scandés au battement de vos cœurs généreux,
Me semblent-ils moins doux qu'un seul mot de la dame
Dont je suis amoureux ?

Vous avez cependant effeuillé sur la lyre
Les plus suaves fleurs des langages humains,
Vous avez accouplé tous les sons du délire
Sous vos dévotes mains ;

Vous avez fait chanter les syllabes entre elles
Comme des cœurs d'oiseaux dans la fraîcheur des bois,
Vous avez embaumé de grâces immortelles
Les belles d'autrefois.

Vos rythmes ont gardé leur cadence et leur charme :
Un regret meurt ici dans cet accord savant.
Là, je cueille un sourire.... ici tremble une larme....
Ce sanglot est vivant !

Et je pleure et je ris : et mon âme docile
A la vôtre s'emplit de rumeurs, de parfums,
De clartés, et revit l'impérissable idylle
De vos amours défunts.

Et cependant j'éprouve ô radieux poètes !
Après ces purs transports un malaise secret,
Comme si je venais d'assister à des fêtes
Où l'hôte manquerait.

L'hôte vivant, de qui tout mortel se réclame,
L'Amour chantant l'Amour, de lui même ébloui,
L'Amour vêtu de chair, jeune, fait homme et femme,
L'Amour épanoui !

C'est qu'il me faut à moi, c'est qu'à mes sens avides
Il faut l'étreinte vraie et l'abandon réel,
Et la grâce animée, et des lèvres humides
Le baiser mutuel ;

C'est qu'il me faut à moi mon amour, mon unique
Amour, c'est qu'il me faut son visage charmant,
Le timbre de sa voix doucement métallique,
Tout son enchantement.

Ses yeux dont le rayon dore ma poésie,
Le flexible contour de son corps adoré
La robe qu'elle s'est elle même choisie,
Tout son être sacré !

Et de vos plus beaux vers l'éloquence attendrie,
O Maîtres souverains du Verbe caressant !
N'aura jamais pour moi d'un mot de ma chérie
L'harmonieux accent.

Par cet échantillon, on peut juger du savoir-faire de M. Jacques Turbin. Nous nous faisons un devoir — contraint de nous borner — de signaler encore parmi les plus belles poésies d'*A l'oreille* le morceau intitulé *Petit ménage* (livre III p. 183), d'un sentiment aussi juste que fin et *Mourir* où le poète nous semble donner toute sa mesure. Les sentiments de désolation profonde qui l'animaient alors trouveront à coup sûr de l'écho dans bien des cœurs : quelle créature humaine, pour vaillante qu'elle soit, n'a pas aujourd'hui ses minutes d'angoisse et de doute.

Qu'on veuille bien nous laisser finir par cette autre citation qui vaudra sans doute au poète plus d'une sympathie silencieuse de lecteur.

Si je devais un jour douter de la justesse
De ma conception du monde, ma sagesse
Ferait loyalement l'aveu de son erreur.
Je reverrais tous mes calculs ayant l'horreur
De l'idée incertaine et des vagues formules ;
Je ne m'attarderais pas dans les vestibules
D'une vaine doctrine et d'un savoir suspect ;
Je pousserais l'orgueil humain et l'irrespect
De toute autorité jusqu'à la défiance
De ma propre pensée, et j'aurais la vaillance
D'entreprendre à nouveau sur des fondations
Neuves le monument de mes convictions.

Voilà de belles, de généreuses paroles et l'on ne peut qu'y applaudir. Que M. Jacques Turbin nous permette d'espérer de lui dans l'avenir beaucoup de pièces comme celles dont nous n'avons pu citer que les titres... Alors, peut-être, ce sera la gloire !

Les coins du cœur, par Xanrof. Chez Ernest Flammarion.

Quel ironiste redoutable que ce Xanrof et comme son petit livre sans prétention apparaît compact par ce qu'on y découvre ! Sa lecture

constitue un véritable profit intellectuel. Les plus pédants même et les plus gourmés y trouveraient ample matière à réflexion. Mais, voilà le malheur, le liront-ils ? Certaines gens ne se plaisent qu'aux traités bien denses, bien obscurs, bien indigestes. Cependant des dialogues en action de *Coins du cœur* se dégage une philosophie qui vaut tous les traités du monde. Quoi de plus profond, de plus suggestif, par exemple, que le dialogue intitulé *Distinguons* et qui mériterait d'être reproduit d'un bout à l'autre ? Quelle terrible logique (et combien humiliante pour nous tous) ressort de cette demi-douzaine de pages d'apparence si légère, où éclate à nos yeux d'une façon précise, irrécusable le mensonge universel — ce moteur général qui, peu à peu découvert par les enfants, grâce à la dure expérience de chaque jour, a vite fait de corrompre et d'annihiler les éducations les plus vigilantes comme les plus rationnelles ! Aucun de ces dialogues qui ne comporte un véritable enseignement. Rendons à M. Xanrof cette justice : il connaît merveilleusement bien le cœur humain. Ses personnages sont pris sur le vif et leurs propos semblent sténographiés tant ils nous paraissent nature. L'art de dire beaucoup de choses en peu de mots : voilà encore un des rares mérites de M. Xanrof dont il faut lui savoir beaucoup de gré. La plupart de ses dialogues : *La corde sensible*, *Scepticisme*, *To be or not to be*, *La Victime* s'imposent comme des modèles de psychologie concentrée. Ce sont des modèles du genre.

De très spirituels dessins de Guillaume et une très jolie couverture coloriée du même artiste augmentent encore l'attrait d'un volume que le nom de l'auteur recommandait du reste à lui seul.

Les illusions perdues, par François Berthet. Chez Paul Ollendorff.

Que les fanatiques de Balzac (nous en sommes) ne comptent pas trouver ici l'histoire d'un nouveau Rubempré. M. François Berthet n'a nullement cherché à refaire les immortelles *Illusions perdues* et ce qu'il baptise de la sorte, c'est une importante plaquette de 128 pages, où se trouvent consignées les pensées journalières d'un jeune homme qui s'imagine avoir perdu ses illusions. De ce jeune homme, nous ignorons à la fois et le nom et l'âge. Nous ne savons que ceci : c'est qu'il est ingénieur et qu'il est venu en cette qualité sur les pentes du Jura, aux bords d'un torrent installer une usine. De cette solitude quasi monastique, le jeune homme — un parisien — s'accommode vite car elle l'amène à faire en quelque sorte l'inventaire de son *moi*.

De là son journal, très intéressant, car on y découvre une âme point du tout banale et qui, Dieu merci, a gardé à son insu bien des illusions, les plus nécessaires comme les plus bienfaisantes. Il a perdu sans doute sa naïveté juvénile, il a subi le dur apprentissage de la vie, mais, bien loin d'être aigri par les épreuves et les déceptions de tout genre, le voilà devenu meilleur. Son âme généreuse n'a pu s'habituer au mal, témoin cette esquisse énergique que nous ne résistons pas au plaisir de donner.

« N'avez-vous pas rencontré un monsieur de l'abord le plus agréable, dont l'aimable insouciance a vu passer bien des actions douteuses, sans essayer la plus banale protestation, qui n'a gêné les indélicatesses de personne, et ne s'est pas fait d'ennemis en défendant les intérêts qui ont pu lui être confiés, un monsieur que les injustices n'ont pas révolté, qui a laissé faire, bon vivant du reste et gai compagnon.

« Ce vil personnage est ce qu'on appelle communément un bon garçon ».

Et cette page éloquente sur l'amitié qui dénote un délicat moraliste, un très subtil observateur.

« Je ne crois pas à l'amitié parfaite. L'homme égoïste et trop vulgaire de sentiments, n'a pas la délicatesse et l'intuition des choses du cœur. La femme, par son exquise sensibilité, en peut laisser entrevoir

le rêve enchanté, elle y croit dans sa sincérité, mais, trop impressionnable, elle est en proie à tous les entraînements où l'emportent son caprice et sa faiblesse. Femme, être éternellement inquiet, que tous les pardons soient pour toi, parceque, seule, dans tes erreurs, dans ces actes qui sont pourtant nos tortures, tu mets toujours de ton pauvre cœur.

« Il faut de plus nobles sentiments pour une longue amitié que pour de longues amours. On voit plus d'anciens amoureux fidèles que d'anciens amis. Dans l'amitié, il faut aimer toujours, conserver la noblesse du cœur, une délicatesse constante, tandis qu'en amour c'est souvent le souvenir d'une complicité qui retient des amants qui ne s'aiment plus. On revient à un amour indigne. En amitié, une simple vulgarité peut être mortelle, elle ne survit pas à la douleur de la trahison et le mal est toujours « l'irréparable ».

Enfin quelques pensées, prises çà et là.

« On confond trop souvent la volonté et l'entêtement : la volonté est une force et l'entêtement une faiblesse ».

« Le monde a plus d'indulgence pour les vices que pour les vertus ».

« On ne voit que des gens juger d'actes qu'ils seraient incapables d'accomplir ».

« Les hommes sont au fond meilleurs que leurs actes, et c'est là une triste constatation de leur insouciance et de leur manque de volonté, de leur lâcheté ! Mieux vaudrait être franchement méchant ».

« Le médiocre est pire que le laid ».

« Souvent on possède les qualités dont on croit manquer et l'on est dépourvu de celles que l'on croit avoir. Presque toujours, on a les défauts dont on se croit exempt ».

On croit que l'avenir répare les oublis des contemporains et revise leurs injustices. C'est une erreur. Il lui arrive plus souvent de les enregistrer ».

D'intéressantes et personnelles théories sur l'art, sur la littérature, de beaux morceaux sur la religion, un remarquable chapitre — et très fortement pensé — que l'auteur intitule lui-même *Eloge de la tyrannie*, enfin un hymne véritable à l'Infini lequel termine le livre ; voilà des raisons suffisantes déjà pour classer *Les Illusions perdues* parmi ces ouvrages de fond qu'on voit dans les bibliothèques de ceux qui aiment à penser.

In memoriam, par André Godard. Chez Calmann Lévy, éditeur.

Ce livre mérite une attention particulière. Œuvre de piété rétrospective, il nous retrace les péripéties émouvantes par lesquelles a passé un sceptique que la mort d'une femme adorée a plongé d'abord dans le plus affreux désespoir et qui, peu à peu, est conduit, en réfléchissant, à admettre l'immortalité de l'âme. Sous une forme littéraire, on trouve, dans *In memoriam*, des pages de haute métaphysique — et des arguments très forts en faveur de la permanence du moi, de l'indestructibilité de l'esprit. Nous nous en voudrions de ne pas citer au moins la première page de ce livre : elle donnera le désir de la méditer à plus d'une âme triste ou déprimée. Et, de nos jours, ces âmes sont en nombre tel !

« Ce livre ne sera compris ni des croyants innés, ni de certains progressistes qui dénomment « psychologie morbide » toute foi en la survivance des âmes. Il le sera des habitués de la prière, auxquels la douleur fit retrouver Dieu ; leur aventure n'est pas neuve, mais rien de sincèrement humain ne l'est davantage. Ils reconnaîtront ici leur propre lutte, l'effort nécessaire pour réagir brusquement contre cette ambiance matérialiste, déchet d'une époque trop experte sur d'autres terrains que celui de la vie mentale ; car la règle de l'équilibre n'épargne ni individu, ni siècle ; on ne découvre pas impunément le téléphone.

« Je souhaiterais à ces pages, pour unique destinée, de rencontrer un nouvel initié du désespoir et de lui éviter quelques étapes de l'épreuve. Voilà l'excuse principale que je me donne, pour me soumettre à la bizarre loi intellectuelle qui nous invite à imprimer ce que nous ne confierions point au plus intime ami. Cependant, d'autres mobiles existent : la douleur aujourd'hui laisse trop parler le plaisir. D'abord, je me crus seul; mais je découvris bientôt des souffrances pareilles à la mienne et qui se taisaient. Comme les heureux, ceux qui n'attendent plus rien de la vie se reconnaissent d'instinct. J'appris que l'épreuve morale pullule, et qu'auprès d'elle la misère physique, si bruyante, compterait à peine. Je connus enfin que cette épreuve, plus noble et plus commune, constitue l'héritage divin de l'humanité. Mais le monde n'y veut croire, et, par une aberration qui fut la mienne, il refuse au renoncement volontaire la spontanéité; au sacrifice imposé, la sincérité ou la persistance de l'acceptation. Ils sont pourtant terriblement faciles à rejeter du pied, les décevants plaisirs et les vanités mesquines de ce qu'on nomme une vie heureuse! Et quant à cette médiocrité satisfaite que, depuis Horace, on décore du nom de sagesse, elle se réduit à l'égoïsme, à une pauvreté d'idéal singulièrement méprisable au regard de la passion. Cependant les larmes, gloire de l'humanité, s'enferment et laissent le théâtre aux joies vulgaires. C'est là un mal, et si grand, que le monde finit par douter de la douleur. Il ignore en tous cas, quelle amande choisie Dieu retire des cœurs qu'il a broyés. Si le mien ne fut point assez pur et s'il n'est pas encore assez résigné, pour que je le puisse offrir en exemple des félicités mystiques, du moins élèvera-t-il sa voix renouvelée au nom des innombrables douleurs muettes, pour affirmer leur sincérité ! »

Voici maintenant toute une série d'études de mœurs et de caractères qui témoignent les unes aussi bien que les autres d'un mérite fort distingué. Ce mérite qui n'est pas si commun, il nous plaît de le constater — et c'est tant mieux pour les éditeurs encore plus que pour les auteurs; car à force de publier des insignifiances et des pauvretés, ils courent le risque — chaque jour plus menaçant — de décourager le lecteur qui, trop de fois refait, n'achètera bientôt plus de livres nouveaux.

Avec *L'Anneau,* de M. Louis de Robert, à la librairie Charpentier, nous abordons un problème redoutable et de plus en plus actuel: l'éducation de la jeune fille dans ce qu'on est convenu d'appeler le monde. Doit-on continuer les anciens errements et faire de cette jeune fille une créature de luxe, une misérable poupée — ou bien l'élever tout comme si elle avait besoin de gagner sa vie ? La réponse ne saurait être douteuse pour peu que l'on réfléchisse. La jeune fille riche aujourd'hui n'est pas certaine de l'être encore demain. Ce qu'elle a pu acquérir de sérieux lui demeure en toute propriété. Un réel et pratique savoir la défendra mieux dans la vie que la vigilance — si active qu'elle soit — de la plus tendre des mères. Car enfin tôt ou tard, la fille restera seule et sans défense, si elle n'a pas trouvé de mari. Avec un métier dans les mains — il ne faut pas oublier que la plupart des carrières masculines sont ouvertes désormais à l'activité de la femme celle-ci se tirera toujours d'affaire et franchira saine et sauve les passes dangereuses. Il n'est que de se raidir contre les difficultés, d'éviter la folie des nerfs, les découragements brusques — et pour cela, la femme a besoin d'équilibre. Qui lui donnera cet équilibre sinon un changement d'éducation radical, sinon la pratique d'un métier qui lui

inspirera confiance en elle-même, protégera de plus sa dignité et sauvera son honneur aux heures difficiles ?

Mlle Josée Sildyn, la si intéressante héroïne de M. Louis de Robert, se fût-elle ainsi perdue si on l'avait élevée autrement ? — Nous la plaçons bien entendu en face des mêmes circonstances. Il est permis d'affirmer que non. Ce qui l'affole le jour où elle découvre sa naissance irrégulière, c'est le sombre avenir qui s'ouvre devant elle. Elle sent, avec sa vive intelligence, qu'elle n'était bonne à rien, qu'au mariage dont toutes les avenues vont lui être barrées, faute d'une dot. Sans dot ! mots fatidiques aujourd'hui, qui épouvantent l'immense majorité de nos vertueux candidats au mariage, lesquels, le plus souvent, ne renoncent au célibat qu'alléchés par la forte somme ou par les avantages de carrière qu'entraîne une alliance avec une famille influente et bien apparenté !

Que toutes ces considérations, cependant, ne fassent pas craindre que l'on trouvera exposées dans l'*Anneau* des théories plus ou moins philosophiques ou sociales. Avec un art consommé, M. Louis de Robert s'est, au contraire, visiblement cantonné dans l'étude d'un fait de la vie journalière et il n'a eu d'autre souci que de bien camper ses personnages dans leur milieu naturel. Et ces personnages vivent. On les reconnaît au passage et l'on déplore cette incurable futilité qui vient à bout des meilleurs dons originels et conduit fatalement à tous les nihilismes, à toutes les misères, et physiques et morales. Forces perdues, hélas ! pour le progrès collectif. Mais les femmes — surtout les filles — sont davantage à plaindre dans ce milieu spécial. Trop souvent à la suite d'embarras financiers, il devient impossible de réunir une dot, et alors quel avenir pour les infortunées ! Que l'étude, excellente par le style, de M. Louis de Robert nous émeuve à ce point nous force ainsi à réfléchir, c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire.

Stérile, par Daniel Riche, chez Flammarion.

Le titre seul indique la portée de cet ouvrage courageux où se révèle un futur moraliste. Certaines plaies réclament le fer et le feu. La stérilité volontaire est sûrement de celles-là. La France se dépeuple non parce qu'on ne s'y marie point mais en réalité, parce que la plupart des ménages ont, pour nous servir d'une expression topique de M. Daniel Riche, la peur de l'enfant. Cette peur grandissante de la société actuelle pour les charges de la famille par quels moyens la supprimer ? Les lois, pour draconiennes qu'on se mette à les promulguer demain, auront-elles raison de la résistance obstinée de tout un pays ? Il est fort à craindre qu'elles ne se brisent contre une force d'inertie sans égale. La société française — constatons-le — a perdu graduellement l'habitude d'envisager l'avenir ; elle a déjà trop à faire pour se défendre des périls immédiats. Le manque de sécurité, l'incertitude du lendemain, la cherté toujours croissante de la vie; autant de causes irréductibles de la diminution de notre natalité. On appréhende un peu partout de donner le jour à des malheureux.

Enfin, il faut aussi l'avouer, l'affaiblissement des croyances religieuses a développé d'une inquiétante façon l'égoïsme individuel. On ne veut plus du tout se sacrifier. On se préfère à toutes choses : chacun enfin tend de plus en plus à se considérer comme le centre du monde et c'est d'ailleurs assez naturel dès qu'on ne croit pas à une autre vie, à la permanence de l'être, à une justice souveraine. Les considérations purement philosophiques ou humanitaires n'entraînent pas après elles un bien vif enthousiasme. Demander à l'individu de se sacrifier en leur nom semble de jour en jour une naïveté plus grande, un enfantillage moins pardonnable. Certes, un système éducatif tout à fait différent du nôtre semblerait susceptible d'amener quelque bien et M. Daniel Riche a mille fois raison de vouloir que nos jeunes gens

soient élevés en vue de leur rôle social futur mais si l'enseignement réformé demeure négatif au point de vue religieux, il est à craindre qu'on ne réussisse pas davantage. Seules les idées métaphysiques ont assez de force pour plier les égoïsmes individuels et les faire concourir au bien commun. Si on continue de les dédaigner on prépare le néant.

Tous les esprits réfléchis goûteront fort le livre de M. Daniel Riche. Quant aux autres qui ne s'occupent que de l'intrigue, ils y trouveront tout de même un bien vif intérêt.

Gilberte, par Paul Lacour. Chez Ernest Flammarion.

« Il était une fois un roi et une reine qui s'aimaient et vivaient heureux. Survint un prince charmant, si charmant qu'il troubla la reine, toute. Alors, pour le repos de son ménage et l'honneur de la maison, elle pria le prince charmant de s'éloigner. Ce qu'il fit ».

Ce sont les propres termes employés par la belle Gilberte Lutaud femme d'un universitaire à la fois riche et distingué, pour insinuer au jeune et sémillant député Robert Chénevol, leur ami, que ses visites commencent à devenir dangereuses pour elle, car Gilberte est honnête femme et désire le rester. Par malheur elle s'est éprise à son insu de ce Chénevol, l'antithèse vivante de son mari « paternel dans sa tendresse et d'une gravité implacable ». Ce sont les pires mariages pour les femmes à tempérament comme Gilberte. Celle-ci a soif de tendresse. Chénevol représente à ses yeux l'idéal longtemps rêvé. Elle l'aimait avant que de le connaître. Consciente du péril à la longue elle a donc cherché à s'en défendre, mais Chénevol ayant pris au sérieux, comme il le devait d'ailleurs, le petit apologue ci-dessus, par une inconséquence très féminine elle se met à le relancer.

Galant homme dans toute la force du terme, le député qui professe pour son ami Lutaud une grande estime résiste de son mieux et fuit courageusement les occasions offertes. Cette résistance, assez rare en vérité, achève d'affoler la pauvre créature qui perd toute retenue.

Malgré quelques défaillances de détail — il est un homme après tout — Chénevol tient bon jusqu'à la fin et rien de dramatique vraiment comme ce duel sans merci entre la tentatrice et le tenté où la victoire reste au dernier. De sa défaite Gilberte meurt. Blessée au vif dans son amour-propre, indifférente à tout sauf à son mal, elle se voue à la morphine qui ne met pas longtemps à la détruire.

Telle est, en quelques lignes, la trame de l'histoire contée avec tant d'art par M. Paul Lacour. Il intéresse, il touche, il passionne, il émeut, il fait songer. Peu d'ouvrages de ce genre laissent une aussi durable impression. Parmi les plus fortes (et les plus délicates) études de la folie amoureuse *Gilberte* va se faire sa place et nous ne craignons pas de flatter trop le jeune maître, en affirmant qu'elle sera belle.

Cœur souffrant, par Mme Mathilde Serao. Chez Paul Ollendorf.

Nos lettrés connaissent tous le nom, déjà célèbre ici, de la grande romancière italienne. Cette œuvre nouvelle obtiendra auprès d'eux quelque faveur, peut-être même davantage. Quant à ceux qui n'ont encore rien lu de Mme Serao, *Cœur souffrant* ne contribuera pas peu à la leur faire apprécier. — Sur les bords du Golfe de Naples, dans ce pays enchanteur où éclate la joie de vivre et que chacun rêve un jour de visiter, nous allons passer des heures exquises au milieu de cette brillante aristocratie napolitaine dont l'amour semble la grande affaire; nous allons pénétrer dans l'intimité mystérieuse de cet étrange ménage San Giorgio si parfaitement heureux en apparence, au fond si malheureux par la faute unique de la duchesse née Béatrice Revertera, dont l'impassibilité foncière, systématique, fait le désespoir d'un mari qui l'a épousée par amour. C'est qu'à la suite de souffrances atroces occa-

sionnées par les infidélités innombrables, scandaleuses, du duc Revertera et supportées en silence, sans une plainte, la duchesse sa femme, mère de Béatrice San Giorgio est morte d'une maladie de cœur. Témoin du martyre maternel la fille s'est solennellement juré de ne faire rien avec excès et d'éviter toute émotion. De là ce calme souverain, cette froideur perpétuelle dont rien ne saurait la faire sortir. Renonçant de guerre lasse à réchauffer cette statue, le duc de San Giorgio se décide à vivre tout à fait en garçon et il ne tarde pas de s'afficher en compagnie d'une jeune veuve très séduisante et très courtisée : Lalla d'Aragon.

La duchesse, d'abord, ne prête aucune attention à ce manège offensant. Peu à peu, toutefois, son amour-propre s'éveille. Elle saisit au vol sur des lèvres familières certains propos malveillants qui commencent à ébranler son indifférence. En dépit de tous ses efforts pour demeurer impassible, elle ressent les premiers symptômes de la jalousie. Désormais, c'en est fait de son calme ; elle va souffrir comme les autres créatures, plus même encore que les autres, jusqu'au jour fatidique où le duc qui n'a jamais cessé de l'aimer sera infiniment heureux de la recevoir humble et défaillante dans ses bras. Par malheur, la maladie héréditaire appréhendée se déclare au milieu des délices de cette tardive lune de miel et Béatrice San Giorgio expire en pleine félicité.

Le génie italien anime d'un bout à l'autre ces pages énergiques, colorées, toutes vibrantes de passion méridionale et d'une poésie si intense au fond. *Cœur souffrant*, traduit d'une façon remarquable par Mme Charles Laurent, est un de ces livres devant lesquels on aime à rêver.

On pourrait dire la même chose *Des ombres qui passent* de Miss Béatrice Harraden, à la librairie académique Perrin. — Ce livre tout empreint du génie britannique fait un violent contraste avec le précédent. Rien qui trahisse ici les ardeurs du soleil ; nous voilà tout d'un coup dans la brume. Ce contraste, d'ailleurs, ne laisse pas d'avoir son charme. Et puis le talent de Miss Béatrice Harraden est si primesautier, si personnel, si différent de ce que nous sommes habitués de voir ; il se dégage de son livre une telle émotion que nous aurions mauvaise grâce à nous défendre de l'avouer. Le beau sermon pratique et combien persuasif que ces *Ombres qui passent*, quel souffle de droiture, de charité vaillante et de foi généreuse animent ces trop courtes pages !

Les lecteurs de tous pays se plairont en la compagnie du personnage désagréable ; ils aimeront peu à peu cette petite Bernardine dont la maladie a transformé l'âme et ouvert le cœur ; ils méditeront sur les spectacles si humains que leur réserve la station d'hiver de Pétershof en Suisse. De cette lecture aucun qui ne retirera quelque bien. Grâce à M. J. de Mestral-Combremont qui nous en donne une fidèle traduction, nous pouvons recommander un bon et beau livre de plus.

L. Giraudon-Ginesté.



Sentinelles, prenez garde à vous ! — Mathilde Serao. — Calmann Lévy, éditeurs.

Peu à peu, madame Mathilde Serao vint parmi nous. Reporter d'El Mahino, romancier déjà célèbre, elle fut accueillie d'enthousiasme et fêtée comme il convenait — mais pourquoi faut-il que la maladroite amitié des journaux, et l'orgueil réclamier des salons, tournent le plus souvent aux visites amicales de tel écrivain étranger, l'allure un peu

ridicule d'une sorte de « tournée artistique » ?.... Je souhaite du moins que madame M. Serao ait eu le temps de s'assurer que l'admiration bruyante et tapageuse des snobs qui ne l'avaient pas lue n'avait pu lui aliéner la grande estime littéraire de ceux-là qui connaissaient ses œuvres.

L'auteur du *Pays de Cocagne* et de *Adieu l'Amour* a eu la coquetterie de réunir en volume trois nouvelles études d'ordre très différent, qu'unifient la très belle tendresse et la très haute humanité de son talent sobre et vigoureux.

C'est d'abord, près de Naples, l'île de Nisida, île du Bagne royal et dans une île merveilleuse, que baignent les eaux venues de la mer Tyrrhénienne, c'est la triste vie des « bonnets rouges » et « des bonnets verts », c'est l'apparente liberté de ces forçats qui traînent leur lourde chaîne le long de ces côtes féeriques, dans cette nature somptueuse qui exalte leur désir de vivre et leur conseille l'impossible évasion.

Les lourdes passions apaisées, les mauvais instincts purifiés, oublieux des crimes déjà lointains et qu'évoque seulement le sinistre cliquetis des fers, ce sont des hommes qui se réveillent, et qui puisent dans la beauté des choses, l'humaine bonté régénératrice.

Cécile Ojigli, femme du directeur du Bagne, de pure noblesse qui ne peut concevoir que le mal est chose humaine, pauvre âme oppressée par une vie recluse, souffrant du contact de tous ces crimes vivants qu'elle croise au hasard des routes, promène Mario, son enfant chétif et débile. Alors que Rocco Traïlta, parricide, s'offre timidement à pousser la petite voiture, la mère s'enfuit pleine d'effroi et d'indignation. Chaque jour, Rocco, inlassable et tenace, mendie le sourire de l'enfant, sollicite la faveur de dégager sa triste jeunesse — et peu à peu, voici que la mère laisse le crime repentant s'approcher de son Mario, et Rocco, de ses larges mains qui ont tué, pousse la petite voiture, et le soir venu, sur la terrasse, il chante à l'enfant ravi d'une voix timide et émue, les seules chansons que sache « l'Ecureuil » le forçat, les gais refrains des faubourgs de Naples, et les graves complaintes du bagne. Chétif et malingre, Mario dépérit, s'alite, et Rocco, âme en peine, rôde autour de la maison. Un matin il apprend de la servante que le petit Mario est mort. La mère douloureuse emmènera le corps de son fils là où il n'y a pas de forçats, au cimetière de Naples, où il y a des morts honnêtes, elle ne veut rien accepter pour son cher mort de cette île maudite qui a tué l'enfant et qui la tuera elle-même, et il faut que tout vienne de Naples, et les gros cierges et les belles fleurs, et les vêtements, et les souliers et aussi la bière doublée de satin blanc.

Au départ, dans la chambre mortuaire, Rocco s'agenouille devant le « piccerillo », et glisse entre les doigts de l'enfant une requête adressée à la Madone des Douleurs. La barque s'en va vers Naples, sur la mer bleue emportant le petit mort, Rocco suit des yeux le cortège qui disparaît peu à peu. Au lendemain matin, on retrouve son cadavre sur une roche, la tête trouée d'une balle, il a voulu fuir cette île désormais vide, il a voulu suivre le « piccerillo », tenter l'évasion si longtemps rêvée, et les soldats ont jeté à temps dans la nuit sereine l'appel lugubre de « All'erta sentinella » « All'erta sto ».

M. Mathilde Serao a opposé de façon saisissante à l'instinctif effroi quasi-superstitieux de la mère inquiète l'accueillante et calme bonté de l'enfant qui laisse le forçat venir à lui, et l'égaie de ses chansons et ainsi le petit Mario apprend à sa mère que ces criminels ne sont que des hommes, ou que là où la loi sociale finit, la loi humaine et chrétienne doit commencer. Loi d'indulgence et de miséricorde il faut louer madame Mathilde Serao dans son œuvre restreinte et sous la forme artiste de cette nouvelle, d'avoir eu le généreux souci de dégager l'essentiel des doctrines de la grande école criminalogiste italienne,

et d'illustrer ainsi le décor de cette Nisida, île maudite et bienheureuse, la philosophie si hautement humaine d'un Eurico Ferri.

Dans *Terne sec*, Mme Serao nous fait connaître l'attrait tout puissant de la loterie italienne, de ce vice national officialisé, sur les âmes enfantines et superstitieuses de ses compatriotes, c'est aussi l'occasion de nous peindre les vieux quartiers de Naples, et de silhouetter dans un relief saisissant et avec un art qui sait rester noble et grave dans la familiarité du détail, les passants de la place de Sainte-Marie-de-Bon-Secours, Scognamiglio, le petit juge bossu ; Gelsomina, la fille du portier, « une belle fille, toute fleurie de beauté provocante et enivrante, en robe d'indienne avec des chaussures éculées, des bas de coton rouge déteint et la face poudrée des filles napolitaines » ; Frédéric, Don Juan populaire, garçon du perruquier Rigillo ; Seppino Ascione, le premier éducateur de Bauchi Nuovi, enfant blême et anémique, et du fond de l'étroite boutique, où il fait avec une ferveur d'artiste et de croyant, la tête, les pieds et les mains des Madones et des Saints, en stuc délicatement coloriés ; Francesco, le sergent de ville, fonctionnaire de l'Etat, irréprochable, digne et paresseux ; tous à la recherche des ambes des ternes, des quaternes et des extraits sûrs qui doivent sortir cette semaine, guettant le gamin qui doit crier les numéros ; ce samedi là, et dans le silence de la place vide, comme pour calmer leur attente anxieuse, ce sont les vêpres qui sonnent, et le petit marchand qui offre des roses, des roses de mai. Et c'est moins un cri qu'un chant, un long chant mélancolique et voluptueux, où l'on sent comme une ivresse de beauté, une ivresse de parfums, et dit seulement : « Les belles roses ! les belles roses ! » ; rien de plus, mais avec une telle expression de volupté que cela ressemble à un soupir de tristesse et de passion assouvie.

C'est là le charme le plus rare de ces récits familiers que de sauter soudain du lyrisme contenu qui donnent à l'œuvre un parfum de poésie vraie et intense.

Je voudrais dire tout le bien que je pense de l'étude qui termine le livre, c'est mieux qu'un écrit, c'est un acte, un acte de belle humanité. L'auteur a voulu nous initier à la vie de labeur obstiné des jeunes employées à la télégraphie et je défie qu'on puisse lire ces scènes de vie recluse, sans être ému par l'énergie farouche de cette jeunesse esclave des Morse, des Siemens, des Hughes et des Steele, soumise aux appels impérieux des correspondants, expédiant et recevant tout le jour, sans trêve et sans répit, les innombrables dépêches de la grande poste de Naples. Au matin, la petite Marie Vitaf s'en va dans la bise glacée. La ville dort encore, et voici quelle s'afflige de tant d'injustice et de misère, entre machinalement à l'église du Saint-Esprit, prie pour les siens, les marins exposés à la tempête et les âmes abandonnées..., et elle a une envie confuse de demander à la Madone qu'elle lui permette de dormir jusqu'à neuf heures, le matin... » Juldetie Scarano la rejoint, mélancolique, l'âme enamourée, et aussi Adeline Mierko, d'une nette élégance dans ses robes de demoiselle aisée, ni pauvre ni plébéienne, et Séraphine Caral, petite, froide, orgueilleuse, pâle et taciturne, qui prend du citrate de fer dans une hostie mouillée pour guérir l'anémie qui l'épuise, et Olympia Faraone, « qui a sur les joues trop de veloutine », et d'autres encore et toutes s'engouffrent dans la salle froide et nue, où tout le jour elles vont vivre la vie pénible et monotone des filles pauvres.

Et si la ligue de Foggia envoie un long télégramme d'amour, toutes se groupent autour de l'appareil, penchent leurs têtes lasses pour déchiffrer l'hymne naïf, et épèlent les mots brûlants, avec des rires moqueurs qui parfois s'attendrissent. Puis, dans les sonneries énervantes, chacune reprend son morne travail jusqu'au soir, lent à venir... Nous faire aimer et plaindre ces jeunes recluses, mélancoliques, anémiées, n'est-ce point faire plus pour elles que discourir vainement

à tel congrès féministe. L'une après l'autre avec leur grâce propre et leurs ridicules, et avec leurs peines et leurs joies. M. Serao les évoque et les fait vivre, charmantes et touchantes. — Et il semble, tant elles sont près de nous pour nous mieux émouvoir, que la précision photographique de Dickens s'allie dans l'œuvre de M. Serao, à la sensibilité nerveuse et exaspérée de Daudet.

HENRY SAILLARD.

Les associations ouvrières et patronales, par M. ROGER MERLIN. — Arthur Rousseau, éditeur. — Ouvrage couronné par le Musée social.

M. Merlin s'est fait une spécialité de l'étude des questions sociales appliquée aux industries, et il y réussit pleinement. Nous avons déjà ici même rendu compte de son livre : *Le métayage et la participation aux bénéfices,* ouvrage également couronné par le Musée social.

Dans le nouvel ouvrage dont nous allons parler, l'auteur se place en face de deux problèmes que l'ouvrier et le patron ont un égal intérêt à résoudre : Gagner davantage, dépenser moins. Il n'a pas de peine à démontrer que l'un et l'autre but ne peuvent être atteints que par l'association.

Réduits à leur propre force et pris isolément, les patrons comme les ouvriers n'ont qu'une action insignifiante. Ils acquierrent une force considérable en associant leurs efforts.

M. Cheysson disait avec raison : L'association a cette vertu paradoxale que sa force totale est supérieure à la somme des forces propres aux éléments qui la composent. Vingt baguettes prises une à une se cassent sous un minime effort ; réunies en un faisceau compact elles défient la vigueur d'un hercule.

C'est donc à bon droit qu'on a fondé et qu'on fonde partout des syndicats professionnels et agricoles, des sociétés coopératives de consommation, de production, d'épargnes, de crédit, et des mutualités d'assistance et d'assurance, toutes basées sur les principes de l'association.

Mais comme le fait très justement remarquer notre auteur, il ne faut pas croire qu'on a triomphé de toutes les difficultés quand on a fondé l'une de ces associations. Il faut encore s'assurer de son utile fonctionnement. C'est une vérité banale que les associés ne peuvent mettre en commun que les qualités qu'ils ont et non celles qui leur font défaut. Rien n'est plus faux que de croire qu'il suffit d'associer les gens pour les rendre heureux.

L'association ne vaut que dans la mesure des qualités propres à ceux qui les dirigent. M. Merlin insiste sur ce point, et il a cent fois raison.

*Les paysans et la question paysanne en France dans ce dernier quart du XVIII*e *siècle*, par N. KAREIEW, professeur d'histoire à l'Université de Saint-Pétersbourg. Traduit du russe par Mademoiselle C.-W. Woynarowska, licenciée ès-sciences sociales. — V. Giard et E. Brière, éditeurs.

On a essayé à diverses époques d'écrire l'histoire générale des paysans français. En 1851, l'Académie des sciences morales et politiques en fit le sujet d'un concours. De nombreux ouvrages sortirent de ce concours. Plusieurs ont mérité d'attirer l'attention publique. M. Kareiew a pu remarquer que la partie de cette histoire plus particulièrement négligée ou incomplètement traitée est celle qui se rapproche le plus de la Révolution française. C'est cette lacune qu'il a voulu combler. Son histoire s'applique donc tout particulièrement à la période comprise

entre 1774, date de l'avènement de Louis XVI, à 1793, époque qui marque la disparition du régime féodal.

Il met principalement en relief les relations des paysans entre eux, et leurs rapports avec les seigneurs, la bourgeoisie et le pouvoir royal ; il expose la situation générale agricole, et fait connaître comment la question paysanne fut posée et résolue.

Quant aux sources qui ont alimenté le savant travail de l'auteur elles sont considérables et variées. Des notes innombrables renvoient le lecteur à ces sources.

L'ouvrage révèle une science profonde du sujet.

La traduction de Mademoiselle Woynarowska atteste une érudition et des qualités littéraires de premier ordre.

L'Etat social de la France aux temps des Croisades, par M. L. Garreau. — Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

L'esprit français aime à se reporter aux époques héroïques de notre histoire. Le temps des Croisades, pourtant si souvent étudié, est l'un de ceux qui l'intéressent le plus. Le livre de M. L. Garreau est donc assuré d'un succès qu'il mérite d'ailleurs à tous égards.

Les événements intéressant l'état social de la France pendant une période de trois siècles de notre ère féodale, y sont examinés, fouillés, appréciés avec conscience et impartialité.

L'auteur annonce qu'il traitera dans un autre ouvrage de tout ce qui, pendant la même période, concerne les arts et les lettres.

Il a, dans celui qui nous occupe, cherché à voir, à l'aide des écrits des hommes du temps, le monde qu'ils avaient sous les yeux. Il a travaillé à le faire comprendre comme ils le comprenaient eux-mêmes.

Ce livre est un tableau des mœurs de l'époque, et ce tableau est l'œuvre d'un savant.

A. Bisseuil.



Pris sur le vif, par Marie-Anne de Bovet. — Lemerre, éditeur.

La caractéristique de Marie-Anne de Bovet, c'est, jointes à un esprit primesautier et original en son allure, la netteté de la pensée et la franchise de l'expression — quelque chose comme l'éclat d'une épée maniée par un habile escrimeur. Ces qualités tout à fait personnelles ne se sont jamais mieux accentuées qu'en ce charmant volume de nouvelles, dont la première : *Chrysantèmes*, est un petit chef-d'œuvre de psychologie mondaine et sentimentale. Celles qui suivent : *Veuf*, *La moitié de Poire*, *Plaie d'âme*, *Une belle-mère*, *Epaves d'amour*, *La Boudaquerie*, *Amis russes*, *La Bonne Aumône*, témoignent également du grand talent de l'auteur, avec une note particulière de sensibilité profonde, et forment en leur ensemble une des meilleures œuvres qui aient paru cette année.

M. G.



Stéphane Mallarmé. Les Poésies (de S. Mallarmé). Frontispice de Félicien Rops. — A Bruxelles, chez Edmond Deman.

Cette édition, projetée du vivant de l'auteur, est « conforme à sa volonté » et définitive, pourrait-on dire, rien qu'en se référant à la bibliographie de quatre pages que Mallarmé voulut lui-même écrire, sous forme de commentaires aux quarante-huit pièces de vers réunies en ce volume. De la sorte, on conçoit mieux l'importance qu'il faut

accorder à la belle publication que le libraire de haut goût, E. Deman, à Bruxelles, vient de produire. *Les Poésies* empruntent aux livres du poète baudelairien-symboliste, qui a écrit l'*Après-midi d'un Faune*, *Vers et Prose*, etc., etc., un choix subtil et discret de ses gammes « colorées par le rêve ». Certes, beaucoup d'autres vers du « mendieur d'azur », comme il se désigne, et écrivain pour privilégiés, sont au-dessus de la libre compréhension de « la masse » et, dans la nuit du monde, son obscurité volontaire, quant à la forme, peut faire croire à une défaillance. Mais si le poète au buccin bizarre, au souffle parfumé de tristesse et de beauté mystique qui nous pénètre, vient à se moins dérober à la réalité ; si l'assemblage de ses mots parfois abscouds, qu'il aime pour leur sens possible, s'entr'ouvre et nous permet de goûter au fruit savoureux de son génie, le Mallarmé poète, artiste, sincère, nous apparaît ainsi qu'il doit être vu, un doux, un modeste, dédaigneux du monde, et enamouré d'art, n'ayant d'autre souci que d'écouter ce que disent les choses, de correspondre « d'âme à âme », de porter son rêve loin, très loin, par delà l'Infini aux splendeurs ignorées.

Tout ce qu'un éditeur peut faire pour attirer, charmer le lecteur, a été fait et, dans ce volume, beau au sens absolu du mot, vraiment digne de celui que volontiers on appellerait le « Rodin de la poésie », c'est pure jouissance que de parcourir ces vers enveloppés de doux mystère, art tout de délectation intime, jusqu'à parfois laisser deviner sa beauté par le parfum qui s'en exhale :

« Une rose dans les ténèbres »

a si bien dit Mallarmé lui-même, caractérisant, sans intention, une partie de son œuvre.

V. S.



Le Rachat, par Henri Datin. 1 vol. in-18, libr. de la Société Libre d'Edition des Gens de Lettres.

Un des vétérans du conte à la Hector Malot nous donne l'exemple d'une production incessante, quoique sagement, trop sagement pondérée. Henri Datin nous apporte un nouveau livre, *Le Rachat*, recommandable autant par le caractère pathétique de la fable que par l'honnêteté de l'inspiration. De style aisé et ultra limpide, l'auteur, curieusement documenté, a mis son ambition et ses efforts à être désiré par toutes les bibliothèques familiales. L'intrigue, fort ingénieuse, bien conduite, par une série de scènes passionnées et dramatiques, la plupart d'actualité, tient le lecteur constamment en haleine, et l'intérêt va grandissant jusqu'au dénouement. Ce roman d'un réel mérite, sera un nouveau succès pour le romancier d'*Yvonne Tasquin* et de *Sur la plage*.

Le Poème du Rêve, par Paul de Chabaleyret, 1 vol. édition Elzévirienne, libr. Léon Vanier.

Huit parties, un prologue et un épilogue, des sonnets tendres, beaucoup d'idéal et un sentiment sincère, composent un recueil que liront avec plaisir ceux qui croient encore à la petite fleur bleue cultivée jadis par nos aïeules. Mais des chansons pour être mises en musique, des valses de printemps ou d'automne, ne suffisent plus pour émouvoir nos cœurs blasés. M. de Chabalayret a parfaitement compris qu'il lui fallait corser son livre du rappel d'autres notes, et il y a joint les « Fatalités » : la *Mort de l'homme*, *Tu soufriras*, la *Vie*. Nous avouons

pourtant préférer *Poème d'Orient* et les tableaux des écoles hollandaise, vénitienne et française, et la pièce classiquement intitulée *A Nidissa, païenne*. Pourquoi, devant la « manière » naïve de l'auteur. songeons-nous à rapprocher ces vers de ceux de l'illustre physicien Ampère ? Que M. de Chabaleyret ne croie pas que ce soit là un mince éloge.

Les Iris noirs, par Paul Reboux. 1 vol. in-18 jésus, libr. Alphonse Lemerre.

Comment nier l'activité intellectuelle de notre temps lorsqu'on voit autant d'hommes désintéressés occuper leurs loisirs à assembler des rimes? Au premier rang, plaçons M. Paul Reboux, dont les *Iris noirs* affirment le talent. Après des sonnets et des ballades, où le vitrail le dispute au paysage lunaire, le poète aborde le large poème dans *Eros vengeur* et il s'y montre maître du genre choisi; puis il se risque vers le théâtre, avec l'*Heure craintive*, délicieuse églogue, à l'orée d'une prairie traversée de rivières et d'étangs. Hélas! l'heure semble bien trouble pour écouter *La Fée* et *Florisse*, en leurs robes verte ou blanche, donner la réplique à Myrtil si tendre en travesti : mais ces choses-là sont dites avec tant d'art qu'il nous faut bien nous avouer ravis et applaudir les interprètes en réclamant l'auteur.

Les ouailles du curé Fargeat, par Fernand Lafargue. 1 vol. in-18. Ernest Flammarion.

Qui eut pu croire que Fernand Lafargue possédait tant de documents sur le clergé de France ? Mais rien n'est impossible à un talent soucieux d'observation, enclin à se souvenir, se jouant dans l'induction et dans la déduction comme un homme de science. N'allez pas croire pourtant à un étalage de convictions féroces, dont la dialectique effraie. Il y a bien des scènes d'émeute provinciales, mais elles savent s'arrêter à temps et ne pas embraser des villes entières. Ce qui fait surtout l'attrait du livre, c'est l'étude du caractère d'un homme, que les meilleurs romanciers ont voulu peindre, le prêtre français, si différent du prêtre espagnol ou du prêtre italien. Citer les noms de Ferdinand Fabre et de Barbey d'Aurevilly, sans oublier Balzac, c'est adresser, semble-t-il, la plus délicate louange à Fernand Lafargue. Et quelle est la mondaine ou la dévote qui ne voudra lire ce livre honnête et puissant de l'auteur de *Toujours aimé ?*

Au pays des Carillons, par Paul-Auguste Massy. 1 vol. in-18 jésus, libr. Alphonse Lemerre.

Moins habile que M. Paul Reboux nous apparaît M. Paul-Auguste Massy, mais il sait employer quand même un infaillible moyen pour se faire écouter : il chante sa terre natale et les clochers des villes où son cœur a passé. Impossible de ne pas être ému par un trouvère qui vous parle avec tant d'affectueux lyrisme de ses impressions d'enfance. Un moment, à propos de Bruges-la-Morte, nous avons redouté une concurrence aux lentes plaintes de Georges Rodenbach ; mais nous dûmes vites reconnaître qu'il s'agissait aussi de Gand, d'Anvers, d'Ypres, d'Ostende, et que la matière devenait plus large sinon plus finement travaillée. M. Massy fera bien d'en rester à Douai et à la Flandre française s'il veut intéresser par la suite ses naïfs compatriotes.

Au fil de l'eau, par Antonia Bossu. 1 vol. libr. Fernand Clerget.

Avec une abondance qui se montre inépuisable, avec une bonne foi qui désarme la critique, une tendresse qui séduit, une science du

rythme qui étonne, Mme Antonia Bossu, sans se répéter, sans se lasser, et sans lasser, fait des brasses et des grâces en pleine eau de Jouvence, durant plus de trois mille vers. Des vers d'une belle teinte classique, au travers desquels on aperçoit l'azur du cap Martin, le cimetière de Mentou. la Tour Moncade, Roquebrune, et tant et tant de paysages ensoleillés qu'estompent les rochers violets de la Mer Bleue. Nous n'avons garde d'oublier le Chastelard de l'Isle Barbe, ce fier donjon pour lequel l'auteur avoue plus qu'une sympathie ordinaire. Mais à la fin du volume, que de tonnelles, que de bluets, que de géraniums et que de roses ! Trop de fleurs, Madame. Elles sont gentiment peintes, cela est vrai ; craignez pourtant qu'un coup de mistral n'en brise la dorure : ces fleurs de papier se fanent aussi vite que des fleurs naturelles.

H. de Braisne.



La Fête de Vie, par le Cte Paul d'Abbes. Chez Ollendorf.

M. Paul d'Abbes n'a pas la notoriété qu'il mérite. Bien qu'il reste dans les cadres bien connus, dans la forme accoutumée, il fait un louable effort pour rajeunir les vieux sujets, les légendaires intrigues, les mots eux-mêmes.

Il y a, dans ses proses et surtout dans ses titres, de la passion et du symbole, de la flamme et de la mysticité. Loin même de dédaigner le coloris, il le recherche activement dans maints passages, et sa langue n'est jamais volontairement banale.

Il y aura certainement pour le lire des esthètes et des esprits simples et plus d'un curieux.

G. B.



Les Sans-Galette, par H. de Fleurigny.— P. Ollendorf, éditeur.

Voici un ouvrage, dont la couverture seule attirera les friands, les avides, les amateurs. M. Gerbault est un bien ingénieux dessinateur.

L'auteur, qui ne paraît pas en être à ses débuts, nous montre aux prises, je veux dire en conversations très vives et très âpres, les élégants du monde et les étoiles du demi-monde.

Le dialogue est une forme agréable, attirante et fertile chez Lavedan, Paul Hervieu, M. Donnay, surtout chez Gyp.

Employé par d'autres, de moins experts, il risque simplement d'être informe, quelquefois vide.

Il en est de même des cadres luxueux. Que les scènes de Bourget se passent en des salons très modernes, il n'y a qu'avantage. Mais ne nous aventurons pas, vous ou moi, en des pastiches pénibles, en des descriptions à côté et dans cette fausse élégance, qui de mille contrefaçons est la plus lamentable.

Les *Sans-Galette* plairont aux âmes départementales, aux étudiants et aux personnes non dépourvues d'imagination qui ont le goût, sinon le sens, le désir, sinon la connaissance du monde.

Ce livre vient à son heure, à la veille de ce départ pour les plages, où se continue la vie des alentours de l'Opéra ou du quartier de l'Europe — pour ces stations, où l'on semble n'avoir pas quitté la gare St-Lazare.

Henri Delmas.

CONSEILS D'UNE PARISIENNE

Vous qui, de vos jolies mains, fleurissez, Madame, vos amis et amies lorsqu'ils vous procurent le plaisir de les recevoir à la campagne, vous ne sauriez croire quelles actions de grâce vous rendriez à mon expérience si, suivant mon conseil, vous faisiez régulièrement usage de *La pâte Manodermale de Ninon.* Cette pâte merveilleuse, lisse et adoucit la peau qu'elle préserve des ardeurs du soleil et du hâle du vent ; elle rend les mains blanches et fines, et détruit toutes traces d'engelures ou de gerçures ; enfin, elle coûte 5 fr. et 8 fr. le pot, pris à la *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre.* Il faut, à ce prix, ajouter 0 fr. 50 pour la recevoir *franco* contre mandat-poste.

Je vous dirai le même bien de la *pâte dentifrice des bénédictins du Mont Majella.* Spéciale pour donner aux dents une éblouissante blancheur, et de la transparence de l'émail ; cette pâte revient seulement à 2 fr., ou 2 fr. 50 *franco*, la boîte ; elle est donc à la portée de toutes les bourses. S'adresser pour cela à M. *E. Senet*, administrateur, 35, rue du Quatre-Septembre.

— Au moment où tout le monde est dispersé à la mer, à la montagne ou dans de riants cottages champêtres, il est bon de rappeler aussi aux femmes, soucieuses de leur beauté, que la *véritable Eau de Ninon*, composée d'après la recette laissée par la célèbre Ninon de Lenclos, dont la beauté est restée légendaire, est une véritable eau de jouvence. Grâce à ses bienfaits, la voilette n'est pas absolument nécessaire, la peau, embellie, est à l'abri des rides, des boutons et des taches de rousseur ; elle reprend la transparence et la blancheur nacrée de la jeunesse ; enfin cette eau lui communique un parfum doux et pénétrant. Avec un *mandat de 6 fr. 50* adressé à la Parfumerie Ninon, *31 rue du Quatre-Septembre*, on recevra le flacon *franco* par la poste.

Enfin, grâce à la *Bammatricine*, un nouveau produit, perfectionné et inoffensif, on recolore, en une *seule* application, les cheveux blancs dans leur couleur naturelle ; la direction de *La Parfumerie Exotique, 35, rue du Quatre-Septembre*, demande par exemple qu'on lui indique cette nuance par une mèche de cheveux avec la commande. (Prix, 6 fr. et 6 fr. 85 *franco*, contre mandat-poste).

Berthe de Présilly.

LIVRES NOUVEAUX

Chez Ernest Flammarion : *Pour l'amour*, par Pierre Maël. — *La Femme aux papillons*, par Pierre de Lao et Emmanuel Gallus. — *A la façon de Barbari*, par George Auriol. — *Brumaire*, par Edouard Noël. — *Une Femme*, par Camille Lemonnier. — *En Stupid Car*, par Miquel Zamacoïs. — *Les Paradoxes de mon Curé*, par Jean-Paul Maubert.

Chez Paul Ollendorff : *L'Affaire La Roncière*, par Stéphane Arnoulin. — *George Sand, sa vie et ses œuvres*, par Wladimir Karénine. — *Ombres d'amour*, par Pierre Gauthiez. — *Chansons Rosses*, par Henri Fursy. — *Les fleurs amoureuses*, par Armand Silvestre. — *La Péninsule Balkanique*, par Léon Lamouche. — *Cendrillonnette*, par Pierre Maël. — *Les Pèlerins*, par Marcel Rouf. — *Les sept visages*, par Jules Case.

Chez Calmann Lévy, éditeur : *Sentinelles, prenez garde à vous !* par Mathilde Serao, traduit de l'italien, par G. Herellé. — *Jeunes amours*, par Hugues Le Roux.

Chez H. Laurens, éditeur : *Les premiers Vénitiens*, par Paul Flat. — *Répertoire chronologique des Beaux Arts*, par Roger Peyre.

Chez Paul Dupont : *Le général Claparède*, par M. Mestre.

A la Bibliothèque « Le Mentor » : *Sanglots*, par Gustave Tillié.

Chez Eugène Fasquelle : *La Bombarde*, par Jean Richepin. — *L'année politique en 1898*, par André Daniel.

Chez Guillaumin et Cie : *Les biens communaux en France*, par Roger Graffin. — *Des faux en écriture et de l'écriture*, par Persifor Frazer.

Chez Montgrédien et Cie : *Misère et Beauté*, par Charles Mérouvel.

Editions de la « Revue Blanche » : *L'Amoureuse de Mozart*, par François Nion.

Chez Arthur Rousseau : *Le conflit Italo-Colombien*, par Paul Bureau.

Chez Armand Colin et Cie : *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*, par Paul Lacombe. — *Le Journal de Marguerite Plantin*, par Jean Bertheroy. — *Sévérine*, par Jacques Maurouze. — *Le malaise de la Démocratie*, par Gaston Deschamps.

Chez V. Giard et Brière : *Histoire d'un Jubilé*, par Alfred Forest. — *La suppression des Octrois*, par Adrien Weber.

A la Bibliothèque de L'association : *Le livre d'heures de l'Amante*, par Aimée Fabrègue.

Chez Perrin et Cie : *Voyage idéal en Italie*, par Jean Schopfer. — *Peer Gynt*, par Henrik Ibsen, traduit du Norwégien, par M. Prozor. — *Sur la Brèche*, par Antoinetta Giacomelli.

Chez Masson et Cie : *Hygiène des maladies du Cœur*, par le docteur Vaquez.

Chez Firmin Didot : *Correspondance de Montalembert à l'Abbé Téxier*, par Hubert Téxier.

Chez Ulrico Hoepli a Milan : *Classificazione delle scienze*, par C. Trivero.

Chez A. Lemerre : *Bas-reliefs*, par Louis Chollet. — *La Ferme du Plouaret*, par Edouard d'Haubram. — *Marionnettes*, par Marie-Anne de Bovet. — *La petite Rose*, par André Darty.

Chez E. Plon, Nourrit et Cie : *Louis XV intime et les petites maîtresses*, par le Comte Fleury. — *La Colonisation Française en Annam et au Tonkin*, par Joleaud-Barral. — *En Indo-Chine 1894-1895*, par le Comte Barthélemy. — *Le Tour d'Asie*, par Marcel Monnier. — *Cœur changeant*, par Jules Sougniez.

Chez Maurice Bourges a Fontainebleau : *Le sourire d'Hellas*, par Jacques Madeleine.

A la Société Française d'Imprimerie et de Librairie : *L'Espagne de l'ancien régime*, par G. Desdevize du Dézert.

Chez F. Appy a Nice, 62, Rue Gioffredo : *Pour la France*, par F. Appy.

Chez Carré et Naud : *Les enzymes et leurs applications*, par le Docteur J. Effront. — *Physique et Chimie viticoles*, par A. de Saporta. — *Les cépages orientaux*, par J. M. Guillon.

A la Librairie Dentu : *Stances à Manon*, par Maurice Boukay.

Chez Félix Alcan : *Les transformations du Pouvoir*, par G. Tarde.

Editions du Mercure de France : *L'aventure sentimentale*, par Jean d'Hoc. — *Poèmes 1895-1899*, par Albert Fleury. — *Le chemin des ombres heureuses*, par Edouard Ducoté.

Chez E. Victor Havard, Editeur : *Cœur changeant*, par Jules Sougniez.

A la Librairie E. Bernard et Cie : *Anvers et la Belgique maritime*, par Edouard Deiss.

A la Bibliothèque G. Tillié : *Soleils pourpres*, par Maurice d'Auberlieu.

A la Société d'Editions Littéraires : *Napoléon III. Histoire de son règne*, par Sylvain Blot.

Chez Léon Vannier : *Simples vers*, par Roger Rod.

Chez Chamuel, Editeur : *Monsieur le Professeur*, par Georges Maldague.

Chez J. Maisonneuve : *L'Autrefois. — Récits de Gascogne et d'ailleurs*, par John Labusquière.

Le Secrétaire de Rédaction,
A. ALBALAT.

L'Administrateur-Gérant,
L. VERNET.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

DERNIÈRES LETTRES INÉDITES DE NAPOLEON I[er] (1).

Un certain nombre de lettres inédites de Napoléon I[er] nous ont été communiquées depuis l'impression d'un ouvrage auquel le public a bien voulu réserver le plus sympathique accueil. (2) Nous avons cru devoir soumettre ces lettres à la *Nouvelle Revue* toujours si accessible à quiconque à des vues justes à exposer ou des documents intéressants à produire.

LÉONCE DE BROTONNE.

AU CITOYEN TALLEYRAND,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 26 pluviôse an x (15 février 1802).

Je vous prie, citoyen ministre, de faire savoir au citoyen Félix Desportes (3) que mon intention est qu'il ne se mêle en rien des affaires de la maison d'Iranda.

D'après l'original. Archives des Affaires Etrang. 1773.

---

(1). Voyez *la Nouvelle Revue* des 1[er] février 1894 et 15 août 1898.

(2). *Lettres inédites de Napoléon I[er]*, Paris, (H. Champion), in-8°, 1898.

(3). Diplomate, premier secrétaire de l'ambassade de France â Madrid. représentant du Haut-Rhin à la chambre des Cent-jours, banni en 1815, né à Rouen le 5 août 1763, mort à Paris le 26 août 1849. — Il avait été chargé, en l'an IX (1801), d'appuyer les réclamations d'un agent de la trésorerie envoyé à Madrid pour recouvrer la créance du gouvernement de la République française sur M. d'Iranda qui lui avait remis en gage un stock de diamants d'une valeur de deux millions. (Le premier consul à Lucien Bonaparte, ambassadeur à Madrid, Paris, 26 floréal an IX (15 mai 1801); Arch. du Département des Aff. Etr. F. F. 1772. — Cfr. : Iung : *Mémoires de Lucien Bonaparte, II.*

DÉCISION.

Il est d'usage que la réunion d'un conclave et l'élection d'un pape soient notifiées aux têtes couronnées. Louis XVIII, auquel le conclave avait fait part de sa formation, a aussi reçu une circulaire à l'avènement de Pie VII et le cardinal Maury en a voulu inférer que Louis XVIII était reconnu par le Saint-Siége... Il a tenté de porter le pape à quelques démarches qui indiquâssent cette reconnaissance; mais ses propositions ont été rejetées et le pape l'a fort mal reçu.

Cacault.

Florence, 29 messidor an IX
(18 juillet 1801).

Le ministre des relations extérieures écrira au citoyen Cacault d'exiger absolument que le cardinal Maury soit chassé d'Italie.

Bonaparte.

Paris, 11 thermidor an IX
(30 juillet 1801).

D'après l'original. Archives des Affaires Etrangères. Papiers des Bonaparte. F. F. 1770.

DÉCISION.

Protocole sur la réception de l'ambassadeur ottoman. Un ambassadeur extraordinaire est arrivé en France en 1721 et ce n'est qu'après vingt ans révolus que la Porte en a envoyé un autre. La mission de l'un et de l'autre n'était que passagère. Leur réception fut la même.

Il suffit d'envoyer un drogman. Il suffit également de lui faire trouver partout des chevaux, sans qu'il les paye. Le citoyen Talleyrand donnera des ordres pour l'un et l'autre de ces objets. Il s'assurera aussi sur la route qu'on ne fasse pas payer à cet étranger les choses plus cher qu'elles ne valent.

Bonaparte.

Saint-Cloud, 16 fructidor an XI
(3 septembre 1803).

D'après l'original. Archiv. Aff. Etr., France, 1770, 76.

NOTE DE L'EMPEREUR.

Offenburg, 28 décembre 1805.

Très humble pétition de François Xavier, évêque de Bâle, prince du Saint Empire...

(Il devait payer 240.000 florins et ses dettes personnelles, à condition d'être investi des couvents et abbayes situés dans le Brisgau, en vertu de l'acte de Ratisbonne du 25 février 1803.)

Oh! lâches nobles, si vos ancêtres vous voyaient, que diraient-ils, eux, qui fiers de leurs vertus...

Autographe.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1769.

A M. Gaudin,

Ministre des Finances, à Paris.

Paris, 13 janvier 1808.

Il se commet des dilapidations dans la conservation des forêts de Liège. Le conservateur est compromis. Un nommé Gillet, conservateur aussi, me paraissant également compromis, faites-moi un rapport là-dessus.

D'après la minute. Archives Nationales. A. F. IV. 875.

A M. Fouché,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Paris, 23 janvier 1808.

Ristori, officier arrêté à Ovada, dont il est question dans votre dernier bulletin, doit être un très mauvais sujet, ayant été de tout temps à la solde de l'Angleterre. Il se pourrait que le gendarme qui l'a arrêté eût raison. Il faudrait savoir quel est ce Ristori.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV, 875.

A M. Daru,

Intendant Général de la Grande-Armée, à Paris.

Paris, 26 février 1808.

L'intendant Lamartillière ne saurait plus avoir ma confiance. Le ministre de la guerre le mande à Paris pour y rendre compte de sa conduite. Je fais arrêter le receveur. Mon intention est que tous les renseignements soient recueillis, mais il faut avant tout que toute la somme rentre.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV, 875.

A M. Mollien,

Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 10 mars 1808.

Monsieur Mollien, le 5 mars, il n'y avait d'arrivé à la division des Pyrénées Orientales ni payeur, ni aucun argent. Les 200.000 francs en or que vous avez envoyés par l'aide de camp du ministre de la guerre sont arrivés à propos. Quel est le payeur que vous avez envoyé et pourquoi n'est-il pas arrivé ?

D'après l'original communiqué par M. E. Dutilleul, ancien député, ancien ministre des finances.

Au Général Dejean,

Ministre Directeur de l'Administration de la Guerre, à Paris.

Paris, 16 mars 1808.

Monsieur Dejean, vous m'avez dit que vous aviez envoyé 18.000 paires de souliers à Bordeaux. Le 13, il n'en est arrivé que 1.200. Faites moi connaître pourquoi vos ordres sont si mal exécutés. Il n'était rien arrivé également le 13 de ce qui était nécessaire pour habiller les compagnies départementales, hormis le drap ; cela est bien mal exécuté.

D'après l'original. Ministère de la Guerre. Archives Historiques.

A M. Gaudin,

Ministre des Finances, à Paris.

Paris, 20 mars 1808.

Faites dresser les actes de donation tels qu'ils doivent être, l'un pour les biens des ducs de Parme, Plaisance, l'autre pour ceux que je destine à la princesse Napoléon, fille de la princesse Elisa. Faites la réversibilité, en cas de manque aux fiefs, pour le second, en cas d'extinction.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV, 875.

A M. Fouché,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Paris, 20 mars 1808.

Qu'est-ce que c'est que ce Barruel-Beauvert ? (1) Faites-moi connaître l'analyse de l'ouvrage qu'il a fait. S'il se comporte mal et qu'il soit incorrigible, il faut l'arrêter de nouveau et le mettre en prison. J'attendrai le rapport que vous me ferez.

Un nommé Boyer est parti de Rome pour Amsterdam. Je désire qu'il soit arrêté sur sa route ou à son passage à Paris et que l'on saisisse toutes les lettres dont il est porteur.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV, 875.

A M. Gaudin,

Ministre des Finances, à Paris.

Paris, 20 mars 1808.

Je désirerais pouvoir donner une gratification à M. Français (2) sur quelque résidu de fonds de son administration, à Berlier sur le produit des prises faites à l'ennemi à Hambourg et en Poméranie suédoise.

D'après la minute. Arch. nat. A. F. IV, 875.

---

(1) Antoine Joseph, comte de Barruel-Beauvert, publiciste royaliste, cousin de Rivarol, rédacteur des *Actes des Apôtres*, inspecteur des poids et mesures dans les départements de l'Ain, du Léman, du Mont-Blanc, du Jura, du Doubs ; né en 1756, mort en 1817.

(2) Français (de Nantes).

Au Général Duroc,

Grand Maréchal du Palais, à Paris.

Saint-Cloud, 26 mars 1808.

Monsieur le Grand Maréchal Duroc, donnez l'ordre à Pfister et à la partie de ma cuisine qui est à Bayonne, hormis à un chambellan, un valet de chambre et un cuisinier qui resteront à Bayonne, de se rendre en poste à Madrid où ils joindront Canisy avec le convoi : ils recevront cet ordre le 30, partiront le 31 et pourront être arrivés en quatre jours. Donnez ordre à Lavalette de distribuer tous nos chevaux sur la route, de la frontière d'Espagne à Burgos, pour aider à mon passage. Il serait nécessaire de trouver à Bayonne deux petites calèches de Pologne dans lesquelles il sera plus facile de se rendre en Espagne.

D'après la copie. Arch. Nat. A. F. IV, 875.

Au Comte de Champagny,

Ministre des Relations Extérieures.

Bayonne, 11 mai 1808.

Monsieur de Champagny, le ministre d'Angleterre étant arrivé à Cagliari, vous donnerez ordre à mon consul de quitter la Sardaigne et de rentrer en France.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1780.

A Marie-Louise,

Reine d'Etrurie, à Bayonne.

Bayonne, 14 juin 1808.

J'ai reçu votre lettre du 5 juin. Je pense comme le roi et la reine qu'il est convenable que Votre Majesté commence par s'établir au

château de Compiègne. Quand Elle y aura passé l'été et que je serai de retour à Paris, nous verrons à faire les arrangements qu'Elle désire. Je crois qu'il y aurait quelque inconvénient que dans les premiers moments Elle allât s'établir isolément si près de Paris. (1)

D'après la minute. Arch. nat. A. F. IV, 877.

AU COMTE DE LACÉPÈDE,

Grand Chancelier de la Légion d'honneur, à Paris.

Bayonne, 16 juin 1808.

Qu'est-ce que c'est qu'un nommé Bellamy qui a servi à la Grande Armée dans le 7e hussards, qui avait été blessé à Mohrungen ? Mettez-moi ses états de services sous les yeux. On m'assure que je lui ai promis la croix de la légion.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV, 877.

A M. FOUCHÉ,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Bayonne, 25 juin 1808.

Je reçois votre lettre du 19. Il aurait fallu s'entendre avec le ministre de la marine sur les moyens de surprendre cette péniche.

Eloignez le sieur Josselin, chirurgien, de Montaigu et même de la Vendée, à la distance de 30 lieues.

Je ne vois pas pourquoi vous laissez rentrer en France un frère de Hyde de Neuville. Donnez ordre qu'il soit arrêté sur le champ et renfermé au château d'If et rendez-moi compte de l'arrestation

(1) Voy. dans la *Nouvelle Revue* du 15 novembre 1882 : *Une reine en exil sous le premier Empire.*

de cet individu. Il serait temps de finir de plaisanter avec ces gens-là.

Je vous envoye une note des postes. Faites-moi savoir ce que c'est que ce courrier.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV, 877.

Au Maréchal Soult, Duc de Dalmatie,

Commandant le 2e corps de la Grande Armée, à Stettin.

Bayonne, 17 juillet 1808.

Mon Cousin, je vois avec plaisir le mariage que vous projetez entre votre frère et la veuve du général d'Hautpoul (1).

Bessières vient avec 15.000 hommes de remporter une grande victoire à Medina de Rio Seco, près de Benavente, sur toute l'armée espagnole de ligne de Galice, de Portugal et des Asturies forte de 40.000 hommes. Il a détruit cette armée, pris toute son artillerie. Les généraux de division Mouton, Merle et Lasdalle étaient sous ses ordres. Il ne faut rien imprimer de cela.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV, 877.

Au Prince Ferdinand,

Au Château de Valençay.

Angers, 12 août 1808.

Mon Cousin, je reçois la lettre de Votre Altesse Royale. M. le prince de Bénévent m'a beaucoup parlé d'Elle. Je dois être à Paris pour le 14 au soir, ce qui m'empêche de m'arrêter à Blois et

(1) Soult venait d'être appelé, le 29 juin précédent, au commandement du 2e corps de l'armée d'Espagne. Le mariage de Pierre-Benoît, général baron Soult, frère consanguin du maréchal, avec Mme d'Hautpoul ne se réalisa pas. Mme d'Hautpoul épousa en 1809 le général Leclerc des Essarts.

d'y voir votre Altesse Royale, comme je m'en flattais. J'espère être plus heureux dans une autre circonstance. Je prie votre Altesse de croire à tous mes sentiments d'estime et d'inviolable amitié. (1)

D'après la minute. Arch. Nat. IV, 877.

A M. le Camus de Néville, (2)

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.

Saint-Cloud, 18 septembre 1808.

Je n'ai lu que ce matin, mais avec le plus grand intérêt, votre rapport sur votre mission en Belgique. Je désire que vous me présentiez un projet de décret pour remédier à tous les abus que vous avez vus et que vous me fassiez connaître également votre opinion sur les changements qu'il faudrait opérer relativement aux différents individus.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV 877.

A. M. Fouché,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Erfurt, 29 septembre 1808.

Faites arrêter le sieur Joseph Rogéré, rue St***, n° 28, avec ses papiers, pour savoir avec qui il correspond à Bayonne et faites également arrêter et saisir les papiers de son correspondant de Bayonne.

On m'assure que le duc de Monteleone, ambassadeur de Naples à Paris, se conduit très mal, tient de mauvais propos et est d'un mauvais esprit. Faites-moi connaître ce qui en est. Causez aussi de cela avec Marescalchi.

D'après la minute, Arch. Nat. A.F. IV, 877.

---

(1) « Mon Cousin, le prince Ferdinand, en m'écrivant, m'appelle son cousin. Tâchez de faire comprendre à M. de San Carlos que cela est ridicule et qu'il doit m'appeler simplement : Sire... » (Napoléon à Talleyrand, 24 mai 1808). *Correspondance de Napoléon Ier*, XVI, 13.969.

(2) Baron de l'Empire, Conseiller d'Etat, section des finances ; mort en 1811.

de cet individu. Il serait temps de finir de plaisanter avec ces gens-là.

Je vous envoye une note des postes. Faites-moi savoir ce que c'est que ce courrier.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV, 877.

AU MARÉCHAL SOULT, DUC DE DALMATIE,

Commandant le 2e corps de la Grande Armée, à Stettin.

Bayonne, 17 juillet 1808.

Mon Cousin, je vois avec plaisir le mariage que vous projetez entre votre frère et la veuve du général d'Hautpoul (1).

Bessières vient avec 15.000 hommes de remporter une grande victoire à Medina de Rio Seco, près de Benavente, sur toute l'armée espagnole de ligne de Galice, de Portugal et des Asturies forte de 40.000 hommes. Il a détruit cette armée, pris toute son artillerie. Les généraux de division Mouton, Merle et Lasdalle étaient sous ses ordres. Il ne faut rien imprimer de cela.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV, 877.

AU PRINCE FERDINAND,

Au Château de Valençay.

Angers, 12 août 1808.

Mon Cousin, je reçois la lettre de Votre Altesse Royale. M. le prince de Bénévent m'a beaucoup parlé d'Elle. Je dois être à Paris pour le 14 au soir, ce qui m'empêche de m'arrêter à Blois et

(1) Soult venait d'être appelé, le 29 juin précédent, au commandement du 2e corps de l'armée d'Espagne. Le mariage de Pierre-Benoît, général baron Soult, frère consanguin du maréchal, avec Mme d'Hautpoul ne se réalisa pas. Mme d'Hautpoul épousa en 1809 le général Leclerc des Essarts.

d'y voir votre Altesse Royale, comme je m'en flattais. J'espère être plus heureux dans une autre circonstance. Je prie votre Altesse de croire à tous mes sentiments d'estime et d'inviolable amitié. (1)

D'après la minute. Arch. Nat. IV, 877.

A M. le Camus de Néville, (2)

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, à Paris.

Saint-Cloud, 18 septembre 1808.

Je n'ai lu que ce matin, mais avec le plus grand intérêt, votre rapport sur votre mission en Belgique. Je désire que vous me présentiez un projet de décret pour remédier à tous les abus que vous avez vus et que vous me fassiez connaître également votre opinion sur les changements qu'il faudrait opérer relativement aux différents individus.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV 877.

A M. Fouché,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Erfurt, 29 septembre 1808.

Faites arrêter le sieur Joseph Rogéré, rue St***, n° 28, avec ses papiers, pour savoir avec qui il correspond à Bayonne et faites également arrêter et saisir les papiers de son correspondant de Bayonne.

On m'assure que le duc de Monteleone, ambassadeur de Naples à Paris, se conduit très mal, tient de mauvais propos et est d'un mauvais esprit. Faites-moi connaître ce qui en est. Causez aussi de cela avec Marescalchi.

D'après la minute, Arch. Nat. A.F. IV, 877.

---

(1) « Mon Cousin, le prince Ferdinand, en m'écrivant, m'appelle son cousin. Tâchez de faire comprendre à M. de San Carlos que cela est ridicule et qu'il doit m'appeler simplement : Sire... » (Napoléon à Talleyrand, 24 mai 1808). *Correspondance de Napoléon Ier*, XVI, 13.969.

(2) Baron de l'Empire, Conseiller d'Etat, section des finances ; mort en 1811.

DÉCISION.

J'ai fait connaître à M. Bignon quelle condition Votre Majesté mettait à sa nomination au poste de ministre plénipotentiaire à Carlsruhe et en même temps le sentiment de bienveillance qui portait Votre Majesté à l'employer dans l'intérieur, s'il n'allait pas à Carlsruhe. M. Bignon a senti comme il le devait l'extrême bonté de Votre Majesté et il y répond comme il doit le faire. Le titre de ministre plénipotentiaire de Votre Majesté est trop honorable pour qu'aucune condition puisse y faire renoncer. Il souscrit donc à celle que Votre Majesté lui impose. Mme C*** n'approchera pas de Bade et M. Bignon rompra tout engagement, plutôt que de perdre l'occasion la plus prochaine de servir Votre Majesté...

Champagny.

Paris, 31 décembre 1808 (1).

Approuvé.

N.

Valladolid, le janvier 1809.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. *Bade*, 8, 533.

Au Comte de Champagny,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Valladolid, 13 janvier 1809.

Monsieur de Champagny, je désire que vous écriviez au roi de Naples pour qu'il fasse former sur-le-champ et qu'il désigne le

(1) « J'ai nommé un ministre à Bade, mais en le nommant, j'ai supposé qu'il n'était pas marié avec Mlle.... et mon intention a été qu'elle n'approchât pas de quarante lieues de Bade. S'il en était autrement, prévenez ce ministre de donner sa démission, je l'emploierai d'une autre manière dans l'intérieur. Cette femme est trop déshonorée et s'il la faisait venir en cachette, il s'exposerait à un affront ». *Correspondance de Napoléon Ier*, XVIII, 14.505, Napoléon à Champagny, Aranda, 25 novembre 1808.

Dans sa réponse à Champagny, Bignon déclare qu'il n'est point marié à Mme C...

nom des six duchés qui nous sont réservés dans le royaume de Naples par l'acte du 30 mars 1806. La dotation de chacun de ces duchés doit être de 60.000 francs.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F.F. 1782.

AU COMTE DE CHAMPAGNY,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 26 janvier 1809.

Monsieur de Champagny, venez travailler avec moi demain et dites-moi un mot de cette affaire de Durant (1). Il n'y a point de difficulté que vous acceptiez les présents du roi de Prusse et le cordon de l'aigle noir. — Il n'y a pas d'inconvénient que les bâtiments danois soient vendus pour servir comme bâtiments français. Je l'accorde donc, mais nominativement pour ceux dont M. de Dreyer voudra envoyer le nom. Faites-lui connaître qu'en cela comme en autre chose, je désire être agréable au Danemark. — Faites-moi, à votre prochain travail, un rapport sur la Hollande et sur la situation où se trouve ce pays, par rapport aux douanes. Présentez-moi également le compte des dépenses secrètes de votre ministère.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1782.

AU COMTE DE CHAMPAGNY,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 29 mars 1809.

Monsieur de Champagny, je vous envoie une dépêche du ministre de la police. Il faut tout ignorer. J'ai envoyé le paquet pour savoir ce qu'il contenait.

D'après l'original. Archives des Affaires Etrangères F.F, 1782.

---

(1) Ministre de France à Stuttgart. — Le baron Durant avait refusé de s'asseoir à la table du grand maréchal de la cour et prétendait dîner avec le roi de Wurtemberg.

Au Comte Otto,

Ministre de l'Empereur près le roi de Bavière, à Munich.

Donauwerth, 17 avril 1809.

Monsieur Otto, je désire que vous envoyiez la lettre ci-jointe pour le roi de Wurtemberg à M. Durant qui pourra la lire et la lui remettre ensuite. Envoyez-lui également la proclamation du roi de Bavière ; écrivez par mon ordre à mes ministres à Bade, Hesse-Darmstadt, prince primat et Dresde en leur envoyant la proclamation du roi de Bavière ; qu'ils n'épargnent pas les courriers pour vous tenir au courant de ce qui se passe et de ce qu'il y aurait d'intéressant. Ecrivez à M. de Saint-Marsan, à Berlin, qu'il n'épargne pas non plus les courriers pour vous tenir informé de ce qui se passe et pour écrire à Pétersbourg et à Varsovie.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. f. 1782.

Au Comte Otto,

Ministre de l'Empereur près le roi de Bavière, à Munich.

Donauwerth, 17 avril 1809, à 10 heures du matin.

Monsieur Otto, je désire que la personne chargée du bureau topographique et des cartes du roi de Bavière se rende dans la nuit à Donauwerth.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1782.

Au Comte Otto,

Ministre de l'Empereur près le roi de Bavière, à Munich.

Ingolstadt, 19 avril 1809.

Monsieur Otto, j'imagine que le roi de Bavière a rappelé son ministre de Vienne. S'il ne l'a pas fait, faites qu'il le rappelle le plus tôt possible.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1782.

A M. AUGUSTE DE TALLEYRAND,

Ministre de l'Empereur près la Confédération Suisse, à Berne.

Ratisbonne, 25 avril 1809.

Monsieur Talleyrand, la proclamation ci-jointe vous fera connaître l'analyse des événements qui se sont passés. Faites les imprimer à plusieurs milliers d'exemplaires et répandre en Suisse, en italien, en allemand et en français.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1782.

AU COMTE MOLLIEN,

Ministre du Trésor Public, à Paris.

Saint-Cloud, 18 juin 1810.

Monsieur le Comte Mollien, on m'assure que le général Sarrazin a des rentes sur le grand livre. Si cela est, faites-les saisir.

D'après l'original comm. par M. Dutilleul.

AU GÉNÉRAL LACUÉE, COMTE DE CESSAC,

Ministre-Directeur de l'Administration de la Guerre, à Paris.

Saint-Cloud, 22 juin 1810.

Qu'est-ce que c'est que le commissaire des guerres Roustant désigné par le général Suchet pour remplir les fonctions d'intendant dans la province de Lérida ?

A M. RÉGNIER, DUC DE MASSA,

Grand Juge, Ministre de la Justice, à Paris.

Saint-Cloud, 13 septembre 1810.

Je vous envoie un premier état remis par la police des Français au service d'Autriche. J'ai marqué ceux qu'il fallait pour-

suivre. Vous verrez que je n'ai pas noté ceux qui sont lieutenants-généraux, feld-maréchaux et autres d'un grade élevé. C'est surtout au nombre et à la jeunesse qu'il faut s'attacher.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV. 885.

Au Comte Collin de Sussy,

Conseiller d'Etat, Directeur Général des Douanes, à Paris.

Paris, 15 septembre 1810.

Je vois que des bâtiments ottomans continuent à arriver à Marseille. On m'assure qu'ils ne sont pas mis sous le séquestre. Faites-moi connaître ce qui se fait. J'ai des indices certains que tous ces bâtiments viennent de Malte. Je vous réitère que mon intention est que les bâtiments ottomans, algériens, marocains, soient mis sous le séquestre et que leurs papiers soient envoyés à Paris, pour que j'en décide en conseil de commerce.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV. 885.

A Alexandre, Prince de Neuchatel et de Wagram,

Major Général de l'armée d'Espagne, à Paris.

Saint-Cloud, 16 septembre 1810.

Envoyez la copie de ce rapport du général Avril au général Dorsenne, à Burgos. Comment le général Dorsenne laisse-t-il s'établir à Medina de Pomar et Reynosa, c'est-à-dire à trois marches de Burgos, ces brigands et ne marche-t-il pas à eux? Ecrivez-lui dans ce sens.

A Alexandre, Prince de Neuchatel et de Wagram,

Major Général de l'armée d'Espagne, à Paris.

Saint-Cloud, 16 septembre 1810.

Vous devez écrire au général Drouet qu'on ne doit pas ôter mes consuls sur la côte, qu'on doit les laisser correspondre avec les relations extérieures, que je n'ai point supprimé ces consulats.

DÉCISION.

Votre Majesté m'a ordonné de lui faire connaître où se portaient, du temps de l'empire germanique, les jugements rendus dans les villes hanséatiques. Où les appels doivent-ils se porter aujourd'hui ?

Du temps de l'empire, les villes jouissaient du privilège *de non appellando* ou de juger sans appel : 1° en matière criminelle, 2° en matière de commerce, lorsque la demande n'excédait pas en principal la valeur de mille marcs de banque. Ces deux cas exceptés, on pouvait appeler du jugement des villes, soit au conseil aulique, soit à la chambre impériale de Wetzlar.

CHAMPAGNY, DUC DE CADORE.

Me proposer de créer un tribunal à Paris devant lequel on appellera les princes de la confédération qui ne sont pas très considérables tels que Wurzbourg, le prince-primat, Saxe-Weimar, les Saxes ducales. Ces princes auront une chambre d'appel à Paris.

N.

Fontainebleau, 11 octobre 1810.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. Hambourg, 121; 222.

DÉCISION.

Question : si les possesseurs des fiefs situés dans la partie du Tyrol réunie au royaume d'Italie sont encore tenus de payer au roi de Bavière les taxes attachées à la nouvelle investiture qu'il pouvait les obliger de prendre, dans le temps que ce pays lui appartenait, mais qu'ils n'ont point prise en effet.

MARESCALCHI.

Fontainebleau, 12 novembre 1810.

Renvoyé à M. le Duc de Cadore pour s'expliquer là-dessus avec le ministre de Bavière. Cela est ridicule.

N.

Paris, 28 novembre 1810.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1770, 170.

A M. de Champagny, Duc de Cadore,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 5 décembre 1810.

Monsieur le Duc de Cadore, j'ai besoin à Varsovie d'un homme plus intelligent que Serra (1). Bignon, qui est à Carlsruhe, me conviendrait mieux.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1788.

Au Comte Mollien,

Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 5 décembre 1810.

Monsieur le Comte Mollien, la maison que j'ai donnée au colonel Marbeuf a été payée par le domaine extraordinaire. Vous devez en avoir reçu le prix. Il est nécessaire que vous le fassiez toucher du trésor de la couronne en en faisant l'avance à Pierlot.

D'après l'original comm. par M. Dutilleul.

Au Général Clarke, Duc de Feltre,

Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 9 décembre 1810.

Faites-moi connaître si le général de brigade Lanusse est sorti du service de France général ou colonel. (2)

---

(1) Jean-Charles Serra, baron de l'Empire, né à Gênes, le 29 août 1760, mort à Dresde le 26 novembre 1813, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Ministre en Wurtemberg en 1810, en Saxe en 1811.

(2) Pierre, dit Robert, général Lanusse de Boulémont, baron de l'Empire, né à Habas (Landes), le 21 novembre 1768, mort le 3 maï 1847, grand-maréchal du palais du roi de Naples (Joachim Murat), de 1808 à 1811.

A M. DE CHAMPAGNY, DUC DE CADORE,
Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 24 décembre 1810.

Monsieur le Duc de Cadore, je ne puis croire que le roi de Westphalie veuille créer des ducs et des comtes. Toutefois écrivez à mon ministre qu'il doit s'opposer formellement à toute institution de ce genre, princes et de ducs. Le roi de Westphalie ne peut faire des barons et des comtes.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1788.

DÉCISION.

Je viens encore entretenir votre Majesté de l'affaire des princes de Salm. J'ai cru que je devais lui soumettre le projet d'instruction à donner à M. le duc de Dalberg et même une esquisse du traité à signer. Je propose des majorats de ducs.

CHAMPAGNY, DUC DE CADORE

Paris, 29 décembre 1810.

Ce rapport n'est pas bien fait. Le ministre des relations extérieures n'a pas besoin de mon autorisation pour envoyer des agents et faire ce qui est nécessaire pour connaître la vérité. Depuis qu'il est question de cela, le ministre aurait dû faire les démarches qu'il jugeait convenables. Il n'est pas raisonnable de me proposer de donner des indemnités, sans me faire connaître ce que l'individu perd. C'est par cette marche de m'écrire et de me consulter sans cesse pour des choses inutiles qu'on perd un temps immense et qu'on n'arrive à aucun résultat. Il s'ensuit de ce rapport que la question n'est pas plus avancée que depuis six semaines, que j'en ai parlé pour la première fois au ministère.

N.

Paris, 30 décembre 1810.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F., 1770. 190.

DÉCISION.

Sire, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Majesté des projets de lettres écrites en son nom pour annoncer à quelques princes de la Confédération du Rhin la réunion à l'Empire de partie ou de la totalité de leur territoire.

CHAMPAGNY, DUC DE CADORE.

Paris, 23 janvier 1811.

Je pense qu'il n'est pas prudent que j'écrive, cela pourrait donner lieu à des réponses aigres; il est donc plus convenable que cela se fasse par un acte de vous.

N.

Paris, 29 février 1811 (*sic*). (1).

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1770, 193.

DÉCISION.

Lorsque Votre Majesté a eu le projet de changer la résidence de la reine d'Etrurie et de l'envoyer à Rome, Elle a désiré connaître les dispositions de la reine sur ce nouvel établissement. La reine a témoigné qu'il lui serait agréable de quitter Nice et elle a désigné Rome comme la ville d'Italie qui lui plairait le plus.

L'intention de Votre Majesté est de lui accorder un palais dans cette ville. Je pense qu'elle pourrait habiter celui d'Espagne.

CHAMPAGNY, DUC DE CADORE.

Paris, 8 février 1811.

Je n'ai pas statué pour la reine seule, parce que je désirerais mettre aussi à Rome le roi Charles IV, si cela peut lui convenir et lorsque les temps le permettront, j'y mettrai volontiers aussi des princes espagnols. Voyez le chargé d'affaires du roi ici et faites faire les démarches pour voir s'il veut aller à Rome. Il me semble qu'il serait inutile de donner le palais d'Espagne au roi Charles. On pourrait lui donner de préférence le palais de France ou celui de Venise. Au reste, il ne manque pas de palais dans cette ville.

N.

Paris, 24 février 1811.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1770, 194.

---

(1). Lire : 29 janvier 1811, date vraie. L'année 1811 n'était point bissextile.

A M. de Champagny, Duc de Cadore,

Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 28 février 1811.

Monsieur le Duc de Cadore, écrivez au prince d'Eckmühl pour lui faire connaître qu'aucun ministre ni chargé d'affaires étranger ne doit rester à Hambourg, ni même aucun consul, qu'autant qu'il aurait son *exequatur*.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1788.

DÉCISION.

Le sieur Forbes, consul américain à Hambourg, avant la réunion de cette ville à l'Empire, continue d'y exercer des fonctions publiques, malgré l'injonction qui lui a été faite de les cesser.

Cet étranger est d'ailleurs signalé depuis longtemps comme dévoué aux intérêts de l'Angleterre.....

Le Duc de Rovigo.

Renvoyé au ministre des relations extérieures pour en parler avec le chargé d'affaires d'Amérique.

N.

Paris, 19 avril 1811.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. *Etats-Unis*, 67, 20.

DÉCISION.

Sire, j'adresse à Votre Majesté un rapport de M. Daubignosc qui confirme qu'il s'est vendu à Leipzig beaucoup de marchandises anglaises qui avaient été censées brûlées en Prusse.

Prince d'Eckmühl.

Hambourg, 9 mai 1811.

Renvoyé au ministre des relations extérieures pour lui faire voir comment se fait la contrebande à Leipzig et pour qu'il ait à en instruire mes ministres à Dresde et à Francfort ainsi que le sieur Bacher et le directeur des douanes. Il est nécessaire qu'à Francfort on arrête toutes ces marchandises si on ne veut pas y avoir une nouvelle visite de mes troupes.

N.

Saint-Cloud, 14 mai 1811.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr., Hambourg, 121, 430.

Au Général Clarke, Duc de Feltre,
Ministre de la Guerre, à Paris.

Saint-Cloud, 3 août 1811.

Il y a un bataillon étranger qui est à Naarden. Donnez ordre qu'il soit envoyé au Helder. Vous comprenez facilement que dans la mauvaise saison j'aime mieux que ce soit ce régiment que tout autre qui fasse un service aussi dangereux.

Au Général Duroc, Duc de Frioul,
Grand Maréchal du Palais, à Paris.

Saint-Cloud, 4 août 1811.

Je vous envoie l'itinéraire. Arrêtez le détachement de Boulogne à Montreuil. Dirigez les autres détachements sur Laëken. Faites partir huit chevaux, des miens, pour Laëken vendredi avec des calèches et quelques attelages de voitures pour l'impératrice. Tout cela attendra à Laëken de nouveaux ordres.

A M. Maret, Duc de Bassano,
Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Rambouillet, 9 août 1811.

Monsieur le Duc de Bassano, je désire que vous fassiez recueillir ce que vous avez sur l'île de Sardaigne, les cartes, les plans de villes, les mémoires et autres renseignements de cette nature et que vous me les envoyiez.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1790.

Au Comte de Montalivet,
Ministre de l'Intérieur, à Paris.

Rambouillet, 10 août 1811.

Faites-moi un rapport sur le sieur Bailly, préfet du Lot. On dit qu'il ne met point assez d'énergie dans son administration.

AU COMTE DE MONTALIVET,

Ministre de l'Intérieur, à Paris.

Rambouillet, 10 août 1811.

Faites-moi un rapport sur le sieur ***, maire de Cahors. On m'assure qu'il a fait banqueroute à Montauban et qu'il est fort abhorré dans le pays.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,

Ministre de la Guerre, à Paris.

Wesel, 1er novembre 1811.

Le colonel du 9e régiment de cuirassiers et celui du 3e qui ont été nommés généraux de brigade sont partis sans avoir été remplacés. Cela n'est pas en règle. Vous deviez auparavant ou les faire remplacer ou y envoyer les majors. Ils ne devaient pas partir sans cela. Je vous répète aussi que ces ordres doivent être adressés directement au prince d'Eckmühl. Donnez donc sans délai aux majors des 9e et 3e régiments l'ordre de se rendre en poste à leur corps. Le major est fait pour remplacer le colonel. L'un des deux doit toujours être au régiment, mais les bureaux ne veulent pas apprendre tous ces détails. Faites-moi connaître ce que c'est que M. Murat-Sistrières auquel j'ai donné le commandement du 9e régiment et M. Rolland que j'ai nommé au 3e.

AU GÉNÉRAL SAVARY, DUC DE ROVIGO,

Ministre de la Police Générale, à Paris.

Saint-Cloud, 28 novembre 1811.

J'avais approuvé que pour cette année l'administration des jeux fut approuvée. Je suis décidé aujourd'hui à placer cette administration sur un nouveau pied, afin de mettre un terme aux abus qui ont toujours lieu. Demandez aux fermiers actuels un compte de clerc à maître de ce qu'ont rendu les jeux depuis qu'ils en ont l'administration, tant en recettes qu'en dépenses, avec tous les renseignements propres à justifier les dits comptes.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM,
Major Général de la Grande Armée, à Paris.

Saint-Cloud, 24 novembre 1811.

Donnez ordre au chef d'escadron Canouville de partir aujourd'hui, avant neuf heures du matin, pour se rendre à Dantzig où il sera employé dans le 2e régiment de chasseurs, comme chef d'escadron. Vous lui enverrez à Wesel son brevet que vous prendrez chez le ministre de la guerre. J'ai signé le décret qui le nomme. En conséquence, il cesse d'être votre aide de camp. Vous lui recommanderez de ne pas revenir à Paris, même avec la permission du ministre, sans un ordre spécial de vous.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 4 décembre 1811.

Je vous renvoie les procès-verbaux des mortiers à la Villentroys. Donnez des ordres pour qu'il n'en soit essayé aucune bouche sans qu'il y ait dedans de la poudre et une fusée et qu'on soit assuré que la poudre qui est dans la bombe brûle.

DÉCISION.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, (1) le rapport de l'assassinat du capitaine Gainguemalle, du 3e de cuirassiers, qui a eu lieu à Brunswick.

Si je n'eûsse été informé de l'intention du roi de Westphalie d'aller passer quelques mois à Brunswick, j'aurais donné l'ordre de traduire devant une commission militaire le bourgeois prévenu de ce crime, mais il m'a paru inconvenant de faire juger par un tribunal militaire français un de ses sujets dans sa résidence.

Prince D'ECKMÜHL.

Renvoyé au ministre des relations extérieures pour que cette affaire soit suivie avec la plus grande activité et que le bourgeois qui a assassiné le militaire soit puni.

N.

Paris, 17 décembre 1811.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1770, 221.

---

(1) Le général Clarke, Duc de Feltre, ministre de la guerre.

AU COMTE MOLLIEN,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 13 janvier 1812.

Monsieur le Comte Mollien, je vous envoie un projet de décret que mon intention est de prendre. Faites-moi connaître s'il est en règle. Envoyez-moi, en conséquence de ce, le budget de Dantzig porté à 9.000.000 fr. pour 1811. Ainsi, vous devez réaliser ces fonds à Dantzig pour 1811. Après cela, il est convenable que vous fassiez le service de Dantzig. Faites-moi connaître à combien il est évalué pour 1811, mois par mois. Enfin, il faut mettre en règle ce qui est dû en 1812 pour les ministères de la guerre et de l'administration de la guerre.

Autographe. — Apportez-moi le décret mercredi.

D'après l'original communiqué par M. E. Dutilleul, ancien député, ancien ministre des finances. — Les minutes des lettres de Napoléon emportées au mois de mai 1812 par la secrétairie d'Etat, celles écrites au cours de la campagne de Russie ont été détruites, pendant la retraite de Moscou. Les minutes manquent du 1er janvier au 14 novembre 1812 et sont incomplètes du 14 novembre au 18 décembre.

A M. MARET, DUC DE BASSANO,
Ministre des Relations Extérieures, à Paris.

Paris, 16 janvier 1812.

Monsieur le Duc de Bassano, vous m'avez parlé d'une lettre d'Otto (1) qui annonçait une audience qu'il avait eue de l'Empereur. Cette lettre, je ne l'ai pas reçue.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F. 1790.

AU COMTE MOLLIEN,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 24 janvier 1812.

Monsieur le Comte Mollien, je vous renvoie votre rapport sur les fonds envoyés en Espagne en 1810 et 1811. Je ne crois pas que les états soient exacts ; il doit y avoir un défaut dans les écritures. La garde et les alliés ont été payés sur les convois. J'ai bien des raisons de croire qu'au lieu d'avoir envoyé en 1810 34 millions en Espagne, vous n'en avez fourni que 25 millions dans lesquels étaient comptés la garde et les étrangers et qu'en 1811, au lieu

(1) Ambassadeur de l'Empereur à Vienne.

d'avoir envoyé 42 millions, vous n'avez envoyé que 33.400.000 fr. sur lesquels la garde et les étrangers ont été payés. Je vous prie de me faire un nouveau rapport et de faire vérifier de nouveau les calculs. Car enfin, comment cet argent aurait-il pu être envoyé en Espagne, puisque rien n'a passé qu'avec mon ordre et que j'ai l'état exact de ce qui a passé la Bidassoa ? Le moindre secours d'argent donné à l'Espagne est une opération physique et l'on peut prouver physiquement qu'aucun fonds extraordinaire n'a passé en Espagne. Ce compte est donc à revoir.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

DÉCISION.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté une lettre qui je reçois du préfet d'Osnabrück. Je réponds au préfet qu'il a bien fait de différer de faire une réponse jusqu'à l'autorisation du Duc de Bassano à qui il en a référé.

Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions.

LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTADT,
PRINCE D'ECKMÜHL.
Hambourg, 24 janvier 1812.

Renvoyé au ministre des relations extérieures pour me faire un rapport. Il me semble que le duc d'Oldenbourg n'est plus prince, mais seulement sujet et qu'il ne doit plus se mêler de rien.

N.

Paris, 29 janvier 1812.

D'après l'original Arch. Aff. Etr. F. F. 1770, 235.

AU COMTE MOLLIEN,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 6 février 1812.

Monsieur le Comte Mollien, que la Banque achète des 5%; elle fait bien, mais il faut s'opposer à ce qu'elle rachète ses actions. Agissez en conséquence.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

AU COMTE MOLLIEN
Ministre du Trésor Public, à Paris

Paris, 29 février 1812.

Monsieur le Comte Mollien, en supposant que le service de la Grande Armée exige dès le mois d'avril six millions, cela ferait

pour neuf mois 54 millions. Comment fera le trésor pour les fournir ? Si on envoyait nos belles espèces là-bas, je crois que nous y perdrions. Mais les espèces hollandaises, celles de la 32e division militaire sont mauvaises ; le grand-duché de Berg qui en a aussi de mauvaises pourrait en fournir ; si tout cela n'était pas suffisant, il faudrait voir comment se ferait le service du trésor pour prendre le moins possible de nos bonnes espèces.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,

Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 10 mars 1812.

Monsieur le Comte Mollien, vous me proposez un décret pour imputer sur le fonds général de réserve les 3 millions d'augmentation du budget du génie et les 560.000 francs résultant du budget du ministère du commerce. Je n'ai pas signé ce budget, parce que je désire qu'au 20 mars le ministre des finances me rende compte de l'exercice 1811. Alors nous connaîtrons parfaitement la situation des fonds de 1811 et nous aurons des renseignements plus certains sur les besoins et les services de 1812. — J'ai fait quelques autres changements au budget de cette année. J'ai augmenté les chapitres de la marine, des ponts et chaussées et de l'administration de la guerre. Je désire donc que le ministre des finances prépare pour le 30 mars un travail général dans lequel on règlera une distribution sur les fonds de réserve. Il faudra s'occuper dans ce conseil de quelques demandes qui ont été faites pour les bons du syndicat et l'arriéré de Hollande ainsi que du budget définitif des provinces illyriennes pour lequel on doit vous avoir envoyé les renseignements nécessaires. Il y a aussi une économie à faire sur les 1.800.000 francs pour les pensions de Rome. Les 2/3 de ce fonds sont inutiles. Enfin vous ferez aussi toute espèce de recherches pour établir à la fin de mars ma situation de la manière la plus exacte. Tous les articles du budget de 1812 seront mieux évalués. Envoyez copie de ma lettre au ministre des finances, pour qu'il se prépare pour ce conseil.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 10 mars 1812.

Monsieur le Comte Mollien, les 138.000 fr. que le vice-roi a fait payer au payeur de l'armée d'Italie doivent être couverts sans délai par les ordonnances du ministre de la guerre sur les fonds du génie, de l'artillerie et des dépenses diverses, sans quoi le payeur sera responsable des payements qu'il aura faits. Le paiement de 50.000 f. mis à la disposition du général commandant du corps d'observation d'Italie ne devait pas avoir lieu, vu qu'il y a une somme de 4.000 f. par mois qui est affectée à ces dépenses diverses. Le vice-roi a fait une chose irrégulière en ordonnançant ces paiements par des arrêtés. Pour les 33.000 f. de l'administration de la guerre, le ministre doit également les couvrir par ses ordonnances. Quant à la solde, mon intention est qu'au 1er avril la solde de ce corps se centralise dans la caisse du payeur d'Italie et qu'à partir du 1er avril elle fasse partie de la solde de la Grande Armée. Veillez à ce que ces paiements soient régularisés sans délai, parce que ces sortes d'affaires, lorsqu'elles traînent en longueur, sont difficiles à comprendre et qu'il en résulte des embarras. Il faut que les ministres de la guerre et de l'administration de la guerre donnent leurs ordonnances dans le mois et que ce soit une affaire finie.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 10 mars 1812.

Monsieur le Comte Mollien, il restait des 8e, 9e et 10e convois une somme de 1.150.000 f. à Burgos. Il paraît qu'on a disposé des sommes ci-après :

500.000 ont servi à acquitter le montant des effets d'habillements accordés à l'armée du midi par décret du 22 juillet dernier ;

200.000 ont été envoyés à Santoña, savoir : 100.000 pour le solde et 100 pour le génie ;

100.000 ont été accordés au génie pour les travaux des fortifications de Burgos.

800.000.

Il ne reste donc plus que 350.000. Je donne ordre que ce reste :

150.000 f. en argent et 50.000 en traites soient envoyés à Santoña et qu'enfin les derniers 150.000 f. soient donnés : 100.000 au génie pour les fortifications de Burgos et 50.000 pour l'artillerie de Burgos.

Je donne ordre qu'un 13e convoi parte dans le courant de mars. Il sera de trois millions répartis de la manière suivante :

		en argent	en traites
1.000.000	au roi pour les mois de février et mars.	500.000	500.000
400.000	pour l'armée du centre.	200.000	200.000
600.000	pour l'armée du Nord.	300.000	300.000
1.000.000	pour l'armée de Portugal.	500.000	500.000
3.000.000		3.000.000	

Un 14e convoi de 3.000.000 sera prêt à partir au commencement d'avril.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 17 mars 1812.

Monsieur le Comte Mollien, vous avez vu par le décret relatif au 1er ban de la garde nationale, que vous deviez proposer la nomination de 25 auditeurs pour être chargés de remplir les fonctions de trésorier et de quartier-maître des dépôts de garde-nationales. Il y a un grand nombre d'auditeurs qui ne font rien et qui se *jettant* dans cette carrière et étant agents de la trésorerie pourront parvenir à toutes les places de la trésorerie telles que celles de payeurs de divisions, etc.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

DÉCISION.

On met sous les yeux de Sa Majesté une lettre du sieur Folacci, né corse, venant de Sicile, transmise par le chargé d'affaires du royaume d'Italie à Naples, dans laquelle il dit avoir des choses d'une haute importance à communiquer à Sa Majesté seule.

Marescalchi.

Paris, 4 mars 1812.

Le duc de Bassano enverra cette dépêche au baron Durant. Cet homme a l'air d'un aventurier.

Nap.

Paris, 31 mars 1812.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. *Naples*, 138, 174.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Saint-Cloud, 1er avril 1812.

Monsieur le Comte Mollien, j'ai lu avec intérêt votre rapport du 20 mars sur les bons du syndicat. Il serait urgent que les 19 millions mis à la disposition des ministres fûssent promptement liquidés, parce que je pense que ces 19 millions ne seront pas entièrement nécessaires et que nous aurons une économie sur les finances, la guerre, la marine, le waterstaat. Faites donc payer promptement ce qui est dû à la caisse d'amortissement, au domaine extraordinaire et le million pour les fusils. Tout cela marche lentement et il en résulte du mal, parce que cela excite beaucoup de plaintes dans le pays.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Dresde, 22 mai 1812.

Monsieur le Comte Mollien, je vous préviens que pour mettre le gouvernement du grand-duché de Varsovie en état de payer la solde des troupes, je donne ordre à l'intendant général de leur faire compter par le payeur général de l'armée une somme de un million en deux payements de 500.000 francs. Vous ferez porter ce million comme placement dans l'emprunt ouvert par le roi de Saxe à Paris chez les banquiers Perregaux, Laffitte et compagnie et vous aurez soin de faire remplacer cette somme dans la caisse du payeur général de l'armée.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris,

Witepsk, 9 août 1812.

Monsieur le Comte Mollien, je pense qu'il est convenable que vous donniez avis à la Banque et au commerce de Paris de ne pas se mettre à découvert dans le commerce de guinées, parceque d'un moment à l'autre il peut être interdit. Dites lui que vous le prévenez d'avance afin que si le cas arrivait ils n'eûssent pas à s'en plaindre et qu'ils ne doivent accepter de papier sur

l'Angleterre que quand les guinées seront arrivées. Dans le moment actuel cette mesure me paraît suffisante.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

DÉCISION.

Il y a à Königsberg 58 négociants russes. Le général Loison demande les ordres de Sa Majesté à leur égard et sur leurs marchandises.

ALEXANDRE,
Major Général.
Ghjat, 3 septembre 1812.

Renvoyé au comte Lauriston pour me faire connaître la conduite qu'on a tenue en Russie envers nos négociants.

N.

Ghjat, 3 septembre 1812.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. F. F., 1770, 250.

DÉCISION.

J'adresse à Votre Majesté un rapport sur l'exécution des ordres qu'Elle m'a donnés au sujet du départ de l'ambassade de Russie.

Les difficultés que le ministre de la marine a trouvées à s'y conformer, les prières du prince Kourakine qui prétend qu'un long voyage par mer compromettrait sa vie ayant déterminé le ministre de la police à recourir à de nouveaux ordres de Votre Majesté, il en résultera des retards qui rendront l'embarcation à Lübeck impossible. C'est cette considération qui me porte à proposer à Votre Majesté d'accorder à l'ambassadeur la permission de retourner en Russie par le Danemark....

DUC DE BASSANO.
Vilna, 24 septembre 1812.

J'ai dû décider qu'on suivrait à son égard la réciprocité, mais que les raisons qu'il allègue, fondées sur des considérations qui lui sont personnelles étant toutes puissantes sur moi, je veux lui donner une preuve de l'estime que j'ai pour sa personne en le laissant maître de prendre la route qui lui conviendra pour retourner chez lui.

N.

Moscou, 30 septembre 1812.

D'après l'original. Arch., Aff. Etr. F. F., 1770, 252.

AU COMTE MOLLIEN,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 29 décembre 1812.

Monsieur le Comte Mollien, je vous envoie un rapport du ministre de la guerre. Je désire que vous me l'apportiez demain au travail des ministres en me faisant connaître ce qui a été envoyé cette année pour la solde en Espagne, ce qui reste encore

de crédit pour cet objet, ce qu'il y a de fonds à Bayonne ou à portée, afin de régler l'envoi du nouveau convoi.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

DÉCISION.

Pièces saisies à Hambourg sur le baron de Heerdt, agent du prince d'Orange.

Sa Majesté ayant témoigné l'intention que le contenu de ces pièces fût rendu public, on pourrait en extraire et faire imprimer :

1° les passages des lettres du prince héréditaire d'Orange à sa famille où il montre la répugnance que lui inspire le projet de son mariage avec la fille du prince de Galles et son désir de vivre tranquille dans une des terres de son père,

2° ceux où il combat l'idée d'envoyer en Angleterre son propre frère par la crainte des mauvais effets que produiraient sur lui la conduite et la société du duc d'York,

3° les passages des lettres de la princesse de Brunswick-Œls où il est question de la mauvaise éducation de la princesse Charlotte de Galles,

4° celui où le gouverneur du prince héréditaire d'Orange parle du manque de décision et d'ambition de son élève.

Envoyé au duc de Bassano pour faire imprimer dans le *Moniteur* l'extrait de ces pièces et tout ce qui peut nuire au prince d'Orange et au gouvernement anglais.

N.

Paris, 5 avril 1813.

D'après l'original. Arch. Aff. Etr. France, 1770, 255.

Au Maréchal Davout, Prince d'Eckmühl,

Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 10 avril 1815.

Témoignez ma satisfaction au général Gardanne et dites lui que je le verrai avec plaisir ; quant au général Decaën, a-t-il prêté serment ? Faites-moi un rapport sur sa conduite.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV. 907.

AU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMHÜL,
Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 15 mai 1815.

Je vous prie de me faire connaître votre opinion sur le lieutenant général Hogendorp qui a servi sous vos ordres à Hambourg.

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV. 908.

AU GÉNÉRAL SAVARY, DUC DE ROVIGO,
Premier Inspecteur Général de la Gendarmerie, à Paris.

Paris, 20 mai 1815.

Qu'est-ce que c'est qu'un colonel de génie que vous m'avez fait nommer en Corse et qu'on dit très mauvais, tandis que vous m'en avez fait ôter un qui était très bon?

D'après la minute. Arch. Nat. A. F. IV. 908.

AU GÉNÉRAL MOUTON, COMTE DE LOBAU,
Aide Major Général de la Garde Impériale, Commandant la première division militaire, à Paris.

Paris, 20 mai 1815.

Témoignez mon mécontentement au gouverneur de Vincennes sur le peu de police qu'il y met. Donnez lui l'ordre de n'y laisser entrer qui que ce soit. Il ne doit laisser aucun individu approcher de ce dépôt. Enfin, recommandez lui de punir sévèrement toute personne étrangère au service qui entrerait à Vincennes.

D'après la minnte. Arch. Nat. A. F. IV. 908.

AU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL,
Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 20 mai 1815.

Mon Cousin, j'accorde au major-général une somme de six mille francs par mois, pour traitement d'extraordinaire, frais de bureau,

appointements d'employés et autres dépenses. Faites-moi connaître s'il a été accordé quelque chose au prince de Neuchâtel, pour la première mise.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV. 908.

Au Maréchal Davout, Prince d'Eckmühl,
Ministre de la Guerre, à Paris.

Paris, 29 mai 1815.

Il faut traiter l'intendant de l'armée du Nord un peu mieux qu'on ne traiterait un ordonnateur d'une armée de 100.000 hommes. Ce n'est que cela.

D'après la minute. Arch. Nat. A.F. IV.908

Au Vice-Amiral Duc Decrès,
Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris.

Paris, 29 mai 1815.

Monsieur le Duc Decrès, je vous envoie une dépêche télégraphique de Saint-Malo. Je ne sais pas pourquoi vous avez donné ordre de débarquer ces canons. Cela n'a pas le sens commun. Donnez sur-le-champ des ordres contraires et faites-les partir pour le Havre. Mais pourquoi êtes-vous obligé de prendre cette artillerie à Saint-Malo? Vous en avez à Cherbourg et au Havre. Ces transports doivent être faits aux frais de votre ministère. Il faut les faire par eau, à moins que de Rouen à Paris les eaux basses de la rivière ne forcent à recourir aux transports de terre.

D'après la copie. Arch. Nat. A.F. IV. 908.

Au Comte Mollien,
Ministre du Trésor Public, à Paris.

Paris, 9 juin 1815.

Monsieur le Comte Mollien, je vous prie de donner au sieur Pietra Santa, une place de commis dans une administration de comptabilité qui puisse le mettre au fait de ce travail et le mettre dans le cas d'occuper une place de receveur d'arrondissement ou une autre place dans les finances.

D'après l'original communiqué par M. Dutilleul.

PSYCHOLOGIE DE POÈTES

J'ai sous les yeux six consultations des plus curieuses et fort instructives. Trois sont toutes récentes, trois remontent à plusieurs années. J'avais devancé, et de beaucoup, dans ce genre d'investigations, les excellents rédacteurs de l'*Année psychologique*, qui nous ont donné d'intéressantes confidences des auteurs dramatiques sur leur manière de travailler. Il importe peu que j'aie été le premier, je veux dire seulement que si je rentre (pour aujourd'hui seulement) dans cette étude, c'est comme chez moi.

La science fait grand état, et non sans raison, de la tératologie, de l'observation et même de la production des monstres ; les anomalies scandaleuses lui donnent des lumières sur la marche cachée de la nature. La science de l'âme humaine n'est pas assez riche ni certaine pour faire fi de ressources analogues, on sait quel parti Lombroso en a pu tirer et il y a tel beau cas (des cas de crime) qui manifeste, en l'exagérant, quelque instinct ordinairement latent et accroupi dans un repli de notre cerveau, comme une vilaine araignée dans son trou noir.

Mais je ne suis pas sûr que cette science de l'homme, toujours à faire, ait tiré tout le parti possible de ce que j'appellerai les anomalies édifiantes, c'est-à-dire de l'étude des hommes exceptionnels par leur qualité d'hommes.

Sans doute la mode des portraits n'est pas nouvelle, il y en a d'admirablement construits dans Saint-Simon par exemple. Et la critique littéraire, si fine et si informée à présent, applique aux types qui nous sont fournis par les drames de tous les temps, par le roman une analyse qui nous fait voir de très près cette vie passionnelle que Descartes cherchait à enserrer, par sa géométrie dans l'espace, et Spinoza, par l'algèbre de ses théorèmes. Si le

culte des héros, qui nous revient d'Amérique après avoir été inventé par Auguste Comte, se résolvait dans la science de l'homme par une attention raisonnée à la contexture de leurs éléments pyschologiques, dans l'ordre spéculatif, nous lui devrions un service.

Si avant qu'on pousse cette méthode, et il y en a de grands commencements chez Michelet, chez Sainte-Beuve, chez Taine, chez Bourget et d'autres, elle ne nous offre que des hommes vus et expliqués par d'autres hommes. Il y a quelque chose de plus, une particularité irréductible et d'un ordre singulier, quelque chose qui part de l'âme humaine pour ainsi dire de plus près, quand c'est un homme qui cherche à se connaître et qui se donne lui-même à connaître, car on ne voit pas seulement ce qu'il est ou ce qu'il croit être, mais on voit comment il voit lui-même ce qu'il est ou ce qu'il croit être. Ainsi on ne le voit pas seulement comme un fait, on le voit comme un acte. Et on le voit dans l'acte humain par excellence qui est de se penser soi-même.

Les documents déjà ne manqueraient pas à qui voudrait s'exercer dans l'art difficile d'interpréter l'esprit humain dans tel et tel exemplaire, non par l'hérédité qu'il subit, l'ambiance qu'il reflète, les phénomènes qu'il répercute, les idées qu'il renvoie, les influences qu'il propage, non par ce qu'on trouve avant lui ni par ce qu'on trouve à côté ni par ce qu'on trouve après, mais en lui-même, par son activité mentale, dès le centre psychique où les rayons qui vont sortir de lui en divergeant ont encore leur unité de composition. Les temps anciens offriraient Marc-Aurèle et Saint-Augustin, les temps modernes quelque profonde Méditation de Descartes plutôt encore que le papotage un peu apprêté de Montaigne sur ce point, des indices seulement, mais combien précieux ! chez Pascal, d'autres documents épars ; mais surtout on aurait à feuilleter le registre dressé à l'envi par les écrivains qui, depuis J.-J. Rousseau et à son imitation, ont tenu plus ou moins minutieusement le procès-verbal de leur âme : quelles sources dans Chateaubriand, Lamartine, Musset, leurs mémoires, leurs confidences, leurs confessions, l'*Histoire de ma vie* de G. Sand, Michelet, Renan, Flaubert, Loti ! On sait leurs physionomies et leurs gestes, on a leur écriture, on entend encore ou on entend presque le son de leurs voix et tout cela n'est pas à dédaigner. Il y a là tout un champ que naguère j'ai mesuré de l'œil... combien vaste et combien riche !

Le reproche qu'on serait tenté de faire à une étude qui observerait exclusivement ces confesseurs de leur moi, ce serait de n'avoir affaire qu'à des hommes de lettres. Qui sait s'il n'y aurait pas à cela au moins un avantage ? Hors de la littérature plus que chez elle, me semble-t-il, l'être d'exception résulte du développement énorme d'une faculté entre autres (il est rare que ces autres facultés n'en souffrent pas), et comme, dans l'ordre physique, le monstre s'accuse par l'hypertrophie de quelque organe, à quoi répondent souvent des membres avortons, des moignons déplorables, comme dans l'ordre moral il se signale par l'excès d'un instinct qui déprime et bistourne les autres, il arrive que c'est la prédominance exclusive d'une faculté ou d'un pouvoir de l'être, que c'est d'un mot une faculté monstre qui fait l'homme d'action irrésistible, l'orateur entraînant, le politique extraordinaire, l'inventeur invincible, l'explorateur indéfectible, le penseur, le savant passionnés, par exemple Napoléon, Richelieu, Livingstone, Descartes. Même les saints qui, étant les types supérieurs de l'humanité, en enveloppent et en résument par excellence toutes les énergies, c'est une seule et même fonction spirituelle qui sublime chez eux toutes celles de notre nature, la charité. Or je ne dis pas que chez le grand homme de lettres il n'y ait pas quelque chose de cela, j'entends qu'il n'est pas impossible de noter chez lui quelque faculté exceptionnelle qui le hausse au-dessus des autres hommes, à son propre niveau et qui est la dominante de son génie ; mais tout de même il se sert de « la chose du monde qui est la mieux partagée » entre tous les hommes, le langage, et le langage écrit qui ne se fait pas valoir par la chaleur de la voix et la vivacité du geste, il faut qu'il émeuve d'une façon durable le fond de passions et de pensées qui repose dans le commun, dans l'universalité des hommes, qu'il y remue le trésor d'observations que chacun porte inconsciemment ou paresseusement en soi, que chacun se reconnaisse dans l'œuvre qu'il lui offre ; et ainsi, lu de beaucoup d'hommes dans son temps et peut-être même dans tous les temps, apte à entrer dans le patrimoine héréditaire de la pensée permanente, il me paraît plus proche par sa complexion générale de la moyenne des hommes que l'homme d'action ou l'homme rare qui donne à l'humanité une secousse momentanée ou l'enrichit d'une nouveauté qui ensuite se détache de lui comme d'un germe original désormais aboli. La caractéristique du grand homme de lettres serait donc d'être extraordinaire selon l'ordre habituel de son espèce (est-ce que par hasard et à le

bien lire, Buffon n'aurait pas dit quelque chose comme cela dans son *Discours sur le style ?*), et il serait moins un prodige anormal de la nature humaine qu'un parangon où l'humanité anonyme verrait les éléments dont elle est toujours faite combinés par un coup de réussite dans des proportions très heureuses.

Et entre tous les hommes de lettres, l'âme choisie qui ressemble le plus à l'âme de tout le monde, c'est celle du poète. Les sentiments de tout le monde, l'amour et son contraire la haine, l'enthousiasme, la tendresse, la mélancolie, la tristesse, l'espoir, la désespérance, les regrets, la douleur, la consolation, voilà ses thèmes et s'il ne lui est pas défendu de les envelopper de quelque vêtement curieux, il faut qu'ils demeurent sensibles là-dessous. Le paradoxe, la pointe, l'absurde, le singulier qui n'enfermerait rien de général, le piquant, le bel esprit qui prétend se distinguer des passions vulgaires, le nouveau qui ne serait pas de toujours, le transitoire qui ne serait pas éternel, tout cela, sauf de rares emplois, répugne directement à la poésie. Les lieux communs, voilà son chez soi, et le poète est celui qui orne avec le plus d'émotion et d'art la demeure de tous ; par sa haute analogie avec tous ses frères, il est représentatif.

De là l'intérêt peut-être supérieur qu'il y aurait à étudier l'âme de poètes qui consentiraient à se surprendre dans leur propre fonction.

C'est dans cette pensée que j'ai provoqué les remarques introspectives dont on trouvera l'exposé dans les lignes qui suivent. Elles ne sont pas plus propres à faire de bons poètes que les « Arts poétiques » ne sont propres à engendrer de bons poèmes. Aussi n'est-ce pas le but. Il s'agit de voir vivre des âmes éminemment humaines dans leur action élective.

I

Je pense que je n'oublierai jamais ma première et longue entrevue avec M. de Heredia. C'était dans la boutique de Lemerre. Notre conversation à un moment tourna vers l'art des vers et le poète encore inédit des *Trophées* m'expliqua la haute idée qu'il se faisait de la poésie : il la tenait pour très supérieure à la science, car la science ne nous donne que la loi, la formule sèche des choses, mais le poème concret croît dans la pensée de l'artiste avec

la même nécessité profonde qui fait naître et grandir les choses ou qui fait les événements surgir : et encore par ce travail intime qui de la production naturelle enferme toute l'essence et qui l'exprime, la poésie est-elle en quelque manière plus nourrie de vérité que les choses mêmes et que l'apparence qu'elles nous livrent.

Il ajoutait maints détails sur sa méthode de travail et sa manière d'écrire que je pus, à quelques temps de là, d'une mémoire toute fraîche et sans trop trahir, je crois, mon interlocuteur, présenter comme il suit à un attentif auditoire.

Son érudition (c'est ce qu'il ne me disait pas) est très étendue et très sûre et elle est d'un curieux qui la compose lui-même. Il lit (et c'est ce qu'il me disait) les auteurs latins, grecs aussi ; en même temps, il met dans sa mémoire (qui est remarquable) tous les objets, tout ce matériel de l'histoire qui donne à une civilisation, à une période une physionomie sensible. Au cours de ce travail, qu'il fait par goût, ce qui n'exclut pas le sentiment de son devoir d'artiste, outre qu'il s'imprègne de l'air qui est répandu et qui circule dans les livres avec qui il vit, il y a dès lors certains mots qui accrochent son attention et dont il sent ce qu'ils pourraient, mis à leur place et tout particulièrement à la rime. Puis en même temps que les rimes, le sujet s'impose à son esprit et le sonnet est à moitié fait. Il ne reste plus qu'à y ménager ce qui est le secret des bonnes oreilles de poètes, l'harmonie continue des mots et les coupes de vers qui font tout vibrer, palpiter et vivre. Et, me disait-il encore, il y a un secret que je vous confie : s'il y a des mots de valeur et qui s'y prêtent, nulle part ils n'agiront autant qu'à la rime féminine. En fait, les vers à rime féminine ont un pied de plus que les autres : cela leur donne, sans qu'on y prenne garde, une résonnance plus longue et plus expressive. Les vers à rime masculine sont arrêtés et nets : ils sont comme des axes, le squelette solide autour duquel il faut jeter la draperie flottante des vers à rime féminine.

Voilà un art hautement conscient ; on sent que le fier maître se rattache à la tradition des purs hommes de style, de Gautier par exemple qui croyait si fortement à la vertu qu'il y a dans le métier, qui s'offrait à en enseigner les préceptes, la technique et qui voyant les incohérences où se laissent aller les gâcheurs de langage, les gâte-métier, parlait hautainement de leur prêter ses gaufriers. Le soin, chez M. de Heredia, est exact jusqu'à choisir par un goût

d'une extrême délicatesse la vibration essentielle de tout un sonnet concentrée dans une résonnance dominante : dans le sonnet du Samouraï,

> D'un doigt distrait frôlant la sonore bîva,
> A travers les bambous tressés en fine latte,
> Elle a vu, sur la plage éblouissante et plate,
> S'avancer le vainqueur que son amour rêva...
> Ce beau guerrier, vêtu de lames et de plaques...
> Il l'a vue. Il sourit dans la barbe du masque...

il est clair que ces articulations claquantes rendent à miracle, non seulement l'allure allègre du guerrier au rythme des notes légères de la guitare, mais aussi le poli et le reflet sec des surfaces, aux objets que le japonisme nous a rendus familiers ; tandis que je vois le tour des fraises, des hauts-de-chausse, des buscs, des bouffants dans les nasalisations de l'épitaphe du « seigneur de Maugiron ».

Mais si le poète est l'homme qui devine ainsi la force expressive des mots et leur correspondance aux choses, ce qu'on sait tant bien que mal, puisqu'on parle couramment d'harmonie imitative, et si M. de Heredia en offre des preuves qui font voir jusqu'à quel point cet instinct peut être réfléchi, il nous fait pénétrer dans un mystère moins dévoilé de l'activité poétique, quand il nous avertit que le poème chez lui se forme autour de certains mots. Procédé bien matériel que cette première notation toute verbale ! Oui, et la grande intelligence de M. de Heredia se montre à la fois en ce qu'il suit cette méthode très spontanément, très savamment et en ce qu'il l'avoue volontiers. Car cette méthode, si je ne me trompe, est toute parallèle à celle de la nature. N'est-ce pas autour de certains centres que s'opère ordinairement une cristallisation ? et mieux encore, le développement d'un organisme se fait sur la base de quelques points vivants qui de proche en proche agglutinent tous les éléments voisins et les transforment en substance animée. Or, comme le disait ce Buffon qui déjà s'est présenté à moi il y a un instant, la nature « prépare » elle-même « les germes de ses productions », mais l'esprit humain qui ne crée pas, et qui pourtant imite la marche et le travail de la nature « ses *connaissances* sont les germes de ses productions » ; et qui hésiterait à mettre les mots au nombre des « connaissances » qui sont au premier chef essentielles au grand poète et qui peuvent servir comme d'un germe concret à ses opérations psychiques ?

Il est bien entendu que je n'ai examiné de l'œuvre de M. de Heredia que ce qui s'est trouvé tomber sous l'angle étroit de mon observation, mon dessein étant seulement d'y rencontrer ce qui tout de suite illustrait les précieux renseignements que je tenais de lui sur sa manière de concevoir et d'achever ses poèmes. On ne trouvera pas un médiocre intérêt à rapprocher de ces données les pages suivantes que m'écrivait Auguste Dorchain, le poète aimé de la *Jeunesse pensive*, de *Vers la lumière*, de *Conte d'avril* et de qui la Comédie Française s'apprête à jouer *Pour l'amour*.

« Que te dire de la façon dont je fais mes vers ? Le phénomène de l'inspiration — il faut bien employer ce mot, qui correspond à une réalité — est le plus mystérieux que je sache, le plus difficile à observer sur soi-même...

« Je ne suis poète que par occasion, de loin en loin ; il m'est arrivé de rester un an sans écrire de vers, et l'idée de me mettre à ma table pour en écrire, sur un sujet arrêté, ne m'est jamais venue. Quand je rime, c'est sous le coup d'une émotion prolongée, d'une obsession au cœur qui fait surgir en moi tout d'abord un vers, un vers caractéristique, résumant, pour moi-même au moins, le ton, la couleur, la vibration particulière du morceau entier... Puis, à ce qu'il me semble, après ce vers ou ces vers, ce sont les *proportions* du morceau qui m'apparaissent, son architecture, si je puis m'exprimer ainsi : Ses divisions, ses paragraphes, son acheminement vers la finale. Je n'ai jamais écrit une poésie sans l'avoir circonscrite, établie au moyen de quelques points de repère — et *cela*, bien entendu, *instinctivement*, par un éloignement naturel des développements vagues, des marches au hasard. Puis... les vides se remplissent... je ne sais comment — et la poésie est terminée.

« Pour les poèmes dramatiques, l'instinct joue un rôle bien moindre, ou plutôt, bien plus tardif. L'inspiration y est le dernier terme — non moins mystérieux et inanalysable — d'un long travail conscient, qui a duré des mois ou des années... Quand les personnages, conçus d'abord à l'état d'*abstractions*, puis de poupées ayant les formes de la vie, sont enfin devenus des âmes, des *personnes* si particulières qu'au besoin on dirait leur existence entière et leurs opinions sur toutes les choses de ce monde, comme si elles avaient effectivement existé, pensé, senti, — quand on en est là, dis-je, on ne les fait plus parler, on les écoute ; l'entraînement du travail quotidien aidant, il semble, ma foi, à de certaines heures, qu'on sténographie simplement leurs paroles... — J'ai connu cet état pendant sept ou huit semaines consécutives, pour *conte d'avril*, — et quelquefois déjà pour *Doña Flor*. Ce sont les plus belles heures de la vie après... d'autres, — et l'on se sent vraiment

dominé par une force supérieure et extérieure à soi... Cela n'est pas, mais cela semble ; et l'on comprend que les anciens aient expliqué le phénomène de l'inspiration par l'intervention d'une Muse ou d'un dieu... Pourquoi, ce soir, ces vers montent-ils en me mouillant les yeux, avec les *seules* images, avec la *seule* musique, avec les *seules* alliances de mots qui pouvaient traduire ma passion ou ma pensée ? — J'aurais *voulu* hier chercher ces images, cette musique, ces paroles, que je ne les aurais pas trouvées... Et quand, demain, je relirai la page, je me demanderai : est-ce bien de moi ? Quel est ce moi d'hier, si différent, si détaché de celui d'aujourd'hui ?

« J'ai laissé courir ma plume au grand galop, sans ordre, ni préméditation, et je n'ai rien dit, sans doute, de particulier à moi... Fais-en tout de même ton profit, si tu peux ; si tu ne le peux pas, pardon, mais il ne m'est pas *venu* autre chose... ou il m'en viendrait jusqu'à demain... »

L'émotion, d'après ces lignes, apparaît ici comme accidentelle relativement et très vive. Aussi voyons-nous que le poète à cette fois a parlé d'inspiration. Cependant les phénomènes que j'ai notés chez M. de Heredia se laissent distinguer, avec des différences : il arrive, s'il s'agit de drame, que les germes autour desquels l'œuvre s'organise sont des personnages ; si c'est un poème que M. Dorchain compose, ce ne sont plus des mots rencontrés qui jouent ce rôle de germe primitif, c'est tout un vers jailli spontanément d'un état psychique. Il y a là quelque chose de plus subjectif, croirait-on. L'acte d'une raison qui se surveille se trouve dans ce plan général de la pièce qui est suffisamment déterminé avant le détail de l'exécution ; mais s'il n'a pas été question de cadre avec M. de Heredia, c'est que songeant surtout à des sonnets, la dimension (apparente) du poème était par là donnée d'avance : le choix ordinaire de cette forme n'indique pas une moindre préoccupation d'un juste dessin.

II

Voici une seconde classe de poètes, non des moindres, où il me semble que le germe se présente tout de suite comme moins concret, moins arrêté en lui même, moins défini en ses termes, encore qu'on le retrouve toujours, plus ou moins aperçu de l'esprit qui en reçoit l'excitation. Toutefois les lignes suivantes,

d'où il résulte que le germe est chez l'auteur un peu plus indécis qu'il n'a paru tout à l'heure, sont bien pénétrantes, qui nous font assister à la genèse même de ce germe d'où naguère nous avons dû partir :

« du moins à première vue je n'aperçois que deux choses qui soient claires pour moi dans mon action poétique: 1° la création de l'idée, qui se fait d'ordinaire par le rapprochement de deux impressions inféconde à l'état isolé, et cela se produit surtout quand une observation de paysage, qui ne donnerait qu'une description, s'enrichit d'une impression morale qui l'élève jusqu'au symbole... isolés l'un de l'autre, le phénomène naturel demeure froid et le phénomène moral reste abstrait : la fusion entre eux crée un symbole, une sorte d'être nouveau que l'élément spirituel a doué de passion et que l'élément naturel a revêtu de beauté ».

Cette belle observation introspective est de M. de Pomairols, le critique inspiré de Lamartine, le noble poète idéaliste de *la Nature et l'âme* et des *Regards intimes*. Son esprit philosophique s'est trouvé propre à démêler par une analyse immédiate la complexité des éléments qui entrent dans son émotion poétique, à observer leur mystérieux hymen d'où naît cette « idée » féconde qui va maintenant se développer par son énergie propre. Aisément elle réalise chez lui ces mythes par lesquels l'humanité primitive mêlait en effet son essence à la nature, mais son essence divinisée. Or la poésie de nos jours projette aussi dans les objets qu'elle chante comme une essence humaine supérieure, qu'elle rêve sans la posséder, qu'elle désire et par qui elle tend à être, sans être. De là vient qu'il sied à la poésie d'être mélancolique. C'est pour se consoler un peu de sa vaine aspiration qu'il lui importe tant, la beauté contenant un pressentiment du bonheur qu'elle cherche, d'unir à l'éclat des images le charme des paroles. Et c'est pourquoi M. de Pomairols insiste sur :

2° « le choix du rythme. Si l'on veut pénétrer dans la technique de la poésie, il serait peut-être intéressant de savoir comment se fait le choix du rythme pour chaque pièce de vers. Ce choix est déterminé par une certaine harmonie qui indique telle ou telle forme de vers ou de strophe comme propre à rendre telle ou telle impression. La pensée essentielle d'une pièce de vers peut aussi avoir revêtu en naissant une expression spontanée qui se présente comme nécessaire et qui impose aux détails accessoires le rythme auquel ils devront se plier.

« Les personnes habituées à penser uniquement en prose ne se

représentent pas la puissance que le rythme possède pour faire entrer les mots dans son moule préparé d'avance ; ils viennent y prendre leur place par une sorte d'opération magique, dont le poète lui-même est inconscient à demi. Mais il importe que, pour se loger dans cet espace étroit, ils ne se dépouillent pas de leur sens, comme il arrive quelquefois dans les poésies de la jeune école ; car alors, comme ils n'ont pas par eux-mêmes un charme suffisant, comparable à celui des sons musicaux, comme leur principale vertu consiste dans les souvenirs qu'ils éveillent, privés de signification, ils ne sont plus qu'un pur néant ».

Certes François Fabié a droit d'être cité parmi les poètes contemporains qui ont le mieux mêlé leur âme à la nature, mais la nature pour lui est d'ordinaire très circonscrite et caractérisée, c'est celle de son pays, le Segala et il y a mêlé son âme si intimement qu'il serait fort empêché de nous raconter les circonstances d'une rencontre qui n'est pour ainsi dire jamais à faire. Si le témoignage précédent nous renseignait sur la formation du germe où vient s'enclore l'émotion poétique, déjà (et peut-être même parce que la genèse en était profondément pénétrée) la forme extérieure et concrète de ce germe était marquée moins nettement et ce n'était qu'à titre exceptionnel qu'il apparaissait avec des contours arrêtés et définis. Ici il est bien plus indécis, il tend à se confondre avec ces vagues poussées qui, tantôt l'une, tantôt l'autre, montent du fond d'une âme riche, pour des raisons peu conscientes, et il ne se trahit plus guère que par le mouvement qu'il communique spontanément aux puissances de la pensée :

« Enfin ! puisque vous avez jugé à propos de m'y inviter, je ne demande pas mieux que de répondre quelques lignes à votre question : comment composez-vous vos vers ? — Je ne me l'étais jamais posée, et je ne suis pas fâché d'être mis en demeure d'y répondre. Je ne me serais jamais douté, par exemple, qu'on pût procéder comme vous m'apprenez que le fait Heredia. Pourtant, en y réfléchissant un peu, je crois qu'en effet un sonnettiste peut ainsi cristalliser sa pensée autour de quelques mots qui l'ont particulièrement frappé. Pour moi, j'agis bien différemment, et cela tient, sans doute, à ce que je ne me suis pas enfermé — et pour cause ! — dans une forme brève et rigoureuse. Jamais je ne sais, en commençant une pièce, quels seront les mots de valeur que j'emploierai. J'ai reçu une impression du dehors ; j'y ai un peu rêvé, puis, j'en ai été distrait par ma besogne obligatoire. Mais l'idée s'est représentée avec une certaine obstination. Alors j'ai — *très vaguement* — fait le tour du sujet, jugeant à vue de nez ce qui

en pourra sortir, sans *me tracer aucun plan arrêté* et précis. Enfin, l'incubation étant probablement suffisante, j'ai commencé, EN MARCHANT, *presque toujours*, vers Charlemagne ou Arago, et, pour ainsi dire, à l'étourdie, sans discuter la forme de la pièce, ni celle de la strophe, ni même celle du vers à employer. Un premier jet de trois, quatre, cinq strophes sort de là. Ensuite, après une interruption plus ou moins longue, nécessitée par mes occupations scolaires, et aussi peut-être un peu par le besoin de s'orienter avant d'aller plus loin, je reprends le mouvement, je le prolonge, je l'élargis, je l'échauffe d'une espèce de chaleur cérébrale et de vitesse rythmique inconsciemment acquise, — et j'aboutis, sans trop savoir ni comment, ni pourquoi. Quelques révisions, ensuite, mais peu laborieuses et peu étendues..... Tout cela vá, sans doute, vous paraître bien vague et bien obscur, — aussi vague et aussi obscur qu'à moi ! C'est pourtant là tout ce que je sais de ma manière de composer. Je ne la vante pas, je ne la dénigre pas, je la note, voilà tout ».

N'est-il pas remarquable que cette méthode de travail qui comporte indiscutablement tant de « vague à l'âme », aboutisse à la vision intérieure ou plutôt à la vision à distance la plus nette, la plus pittoresque qui soit, telle qu'elle fut dans *le Clocher*, dans *la Bonne Terre* et qu'elle va reparaître dans *Vers la maison*, ce recueil dont le titre nous dit assez la constante orientation du poète.

Et que va nous confier le poète de *la Vie silencieuse*, Emile Trolliet, qui consent à s'interroger pour moi sur les vers qu'il fait. Il s'étonne un peu qu'on veuille savoir comment il les fait, et il ajoute :

« Le sais-je au juste, moi-même ?.... »

Il s'aide d'un article de M. Faguet qui, parlant de lui, l'appela « demi-apôtre » et qui avait deviné que pour amener sa « demi-conscience poétique » (l'expression est de M. Trolliet) à la vie de la versification, il pouvait avoir besoin de la marche, de la promenade ou même se bien trouver du mouvement d'un wagon :

« tellement en promenade et si peu devant un écritoire et du papier que je n'écris jamais un seul vers avant que la pièce entière soit terminée dans ma tête, eût-elle plusieurs centaines de vers. Et cette composition me plaît en tant que libérée de tout objet matériel, mais j'en reconnais tous les désavantages : elle est peu favorable à l'achèvement plastique.

« La douceur chez Faguet n'excluait pas l'ironie. Mais le morceau

y gagnait ainsi en sincérité, et même en sagacité, puisque en effet, j'ai commis beaucoup de vers en wagon, de Grenoble à Paris par exemple, mon cœur vibrant encore et malgré moi sous le coup suprême de votre divin archet, ô mes Alpes natales.

« *Malgré moi.* Je crois bien que c'est la vérité même. La volonté, dans mes poésies, ne joue aucun rôle ou à peu près. J'ai fait des vers, non par amour de l'art, mais par plaisir ou par douleur. Plaisir, quand je traduisais un sentiment d'ordre aimable et mondain ; douleur, quand j'exprimais un sentiment d'ordre intime et profond. Blessures de cœur et blessures d'idéal : voilà surtout les deux motifs de mon intermittente et modeste musique. Et mes vers, *involontaires*, devenaient aussi par moments *obligatoires*, comme une consolation quand c'était le cœur qui était froissé, comme une protestation quand c'était — pourquoi donc mets-je l'imparfait et non le présent ? — l'idéal qui était lésé ou trahi ».

Emile Trolliet me cite à titre d'exemple la longue excitation douloureuse où le mirent les massacres d'Arménie, le blocus de la Crète, le silence de la France, époque de fièvre d'où sont issues telles pièces de vers que publia justement *la Nouvelle Revue*.

« Je l'avoue donc en toute humilité, mon inspiration est *passive*. Et presque toujours j'ai fait, horreur ! des vers de *circonstance*, puisque ce furent des vers d'impression ou d'émotion, provoqués par un être ou par un événement. Seulement les circonstances durent quelquefois plusieurs mois ou plusieurs années. Et alors, à peu près tout le temps, je suis en *état poétique :* c'est fort ennuyeux.

« Pour moi donc, la poésie est d'abord dans la vie, vie silencieuse hier, vie fraternelle aujourd'hui. Et voilà qu'après l'amour-communion à deux, je rêve l'amour-communion avec tous, qui d'ailleurs n'exclut pas le premier, car il semble que l'harmonie des âmes est encore plus parfaite quand elle marche avec l'harmonie des sociétés, des patries et des mondes. C'est sur cela ou avec cela que j'édifie ma prochaine œuvre, ma *Cité fraternelle* ».

Voilà un doux, un modeste et un homme bon, un bienfaisant aussi. Qu'est devenu ce germe que nous trouvions ailleurs ? Il n'en a pas été question. Il faut bien qu'il soit pourtant dans cette rencontre « d'un être ou d'un événement » avec la qualité de l'âme, seulement il n'est plus démêlé. Certes, pour agir obscurément, il n'en agit pas moins, et si fortement que celui qu'il travaille donne son inspiration pour « passive », mais il n'est plus vu, il n'est que

senti et dans cette âme où il se cache, il est comme amorphe. Il faut que ce soit le mouvement, même physique, même subi, qui en propage les ondes vitales et les enferme, les solidifie dans un schème. Cela est plus curieux que singulier : je sais plus d'un homme chargé de poésie de qui le chemin de fer secoue des vers comme des fruits. Dans cette confession, l'introspection n'est pas seulement touchante et instructive par ce qu'elle aperçoit et ce qu'elle dévoile : elle est intéressante par cela même qui lui échappe.

III

J'ai voulu donner la parole à un poète très jeune. Voici une page de M. Joachim Gasquet. On y trouvera la doctrine de la spontanéité pure, mais préparée par une sorte de régime de tout l'être et dont il s'explique ainsi :

« Il y a un état de grâce poétique, qu'il faut mériter par une préoccupation morale constante. Je crois qu'un vrai, qu'un grand poète est avant tout un homme juste. C'est l'intérieure harmonie de l'être qui laisse découvrir le merveilleux équilibre du monde, en poésie plus que partout ailleurs l'univers tout entier dépend de l'âme. C'est ainsi que par une intuition native le poète sent les désirs de la matière, et, s'il le mérite par une vie sage, il réalisera dans ses chants tous ces désirs du monde, ses poèmes seront, pour ainsi parler, le paradis de la matière, le lieu spirituel où se transfigureront en pensée, en rythmes, les vagues, les obscures sensations des plantes et des bêtes, les sentiments des hommes. Le poète est l'être qui se rapproche le plus de la pensée de Dieu, il doit s'efforcer de voir toutes choses *sub specie aeternitatis*. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il n'y arrive jamais. Les œuvres de l'homme ne sont point parfaites. Mais, dans un moment d'extase, le poète est comme soulevé hors de lui, c'est l'inspiration, c'est l'Esprit qui passe, c'est le souffle de Dieu. Ce qu'il y a de meilleur dans nos poèmes ne vient pas de nous. De nous dépend seulement l'état moral de notre conscience, et à notre raison obéit la forme. Il faut étudier constamment un Pindare, un Horace, un Ronsard, un Banville, se rompre à tous les rythmes, à toutes les expressions, savoir, en un mot, son métier, pour pouvoir justement ne plus songer à cela lorsque l'âme est en travail, en joie d'un poème nouveau. Longtemps ce poème roule dans la pensée du poète, il le porte pour ainsi dire dans son sang, toutes ses sentations, ce qu'il voit, ce qu'il entend, tout ce que son corps

mange, viennent nourrir le germe idéal, et un jour, brusquement, en présence d'un beau paysage, après avoir entendu une page de haute musique, ou bien en lisant quelque livre, enfin en un moment où son âme est pleine d'une noble émotion, dans un état d'amour, le poème jaillit soudain avec sa forme définitive. Il est rare qu'on revienne ensuite modifier essentiellement le poème ainsi conçu, ainsi réalisé. »

Comme on sent que Gasquet vit dans une cité du midi qu'enveloppent de vibrantes nappes de lumière, celle au-dessus de qui s'exalte une montagne que couronne Sainte-Victoire et comme il aime évidemment de tout son être la belle reine sa femme qui a su gouverner son peuple de félibres avec des gestes musicaux ! Je ne suis pas sûr que cette idée de la joie n'exclût pas de la poésie quelques hommes assez notables... Et puis, continuez, cher enfant, d'emplir le plus souvent possible ma maison de l'ingénuité sacrée de votre bonheur.

De telles consultations, il faudrait les mettre sous les yeux des lecteurs avec le graphisme même de ceux qui les ont consenties. On y verrait les écritures de MM. de Heredia et Dorchain, si différentes d'ailleurs par l'aspect plastique, frappantes toutes deux par la belle coulée d'encre qui atteste la vive spontanéité et allant recueillir au loin par des traits hardis les rapports multiples et ordinairement inobservés de tant de choses ! On verrait comme sur des physionomies la sensibilité, aiguë et lucide chez M. de Pomairols, flotter davantage et devenir toute nerveuse chez les deux poètes que je lui ai joints et, chez le jeune homme enfin, l'ardeur toute prompte, encore que les qualités rationnelles soient partout conservées.

D'un témoignage à l'autre, nous avons vu décroître l'importance reconnue dès l'abord au germe matériel de la composition poétique. Ce germe premier nous a paru assurément très digne d'attention, mais outre que la détermination précise n'en peut pas toujours être rigoureusement faite, si nous étendions notre enquête à toutes les créations de l'esprit, nous trouverions selon toute vraisemblance qu'il ne caractérise pas particulièrement la création poétique, qu'étant une des formes sous lesquelles se laissent voir de nous les lois de la vie, il est sensible en bien d'autres ordres de phénomènes et nous le reconnaîtrions peut-être dans cette « idée lumineuse », dans ce « trait de lumière » qui est à l'origine d'une

infinité d'inventions. Il s'offre à nous, quand nous le démêlons, comme la cristallisation initiale, active, organisatrice, d'éléments qui sont donnés avant lui, d'émotions capables de fécondité, et l'émotion demeure, comme il m'est arrivé de le faire voir ailleurs, la source mystérieuse où l'œuvre artistique plonge sa racine et s'abreuve.

Est-ce à dire que l'émotion fait le poète ? Il s'en faut de beaucoup. Sans doute, puisqu'elle est nécessaire, il n'y a pas de vrai poète sans une sensibilité vive ; mais que sera l'émotion poétique comparée à celle d'une femme dont les yeux se perdent de larmes, d'un homme qui meurt de son chagrin silencieusement ?

Nous sommes ainsi ramenés à chercher la note distinctive du poète dans l'aptitude au rythme verbal. Le poète est celui qui, capable d'émotion, quand il en est comme gros, sent naître en lui un rythme intérieur qui appelle les mots et leurs mutuelles harmonies, rythme qui préexiste à la matière même qu'il attend et dont il sera rempli.

Cette idée est simple et va tout uniment à dire que le poète est celui qui fait des vers. Mais cela n'est peut-être pas aussi inutile à constater qu'on pourrait le croire ; sans méconnaître que la poésie est autre chose que la versification, qu'il peut y avoir des vers sans poésie et de la poésie hors du vers, il peut être bon d'affirmer que le poète est celui qui, dans l'étrange force de ce terme, fait des vers.

Et ce qui serait moins simple, ce serait de chercher sur quel plan les facultés sont agencées chez un homme pour qu'étant mises en jeu, elles fassent du rythme, même à vide.

La psychologie seule suffirait-elle à donner la clef de cette question ? L'introspection y porterait-elle une lumière qui pût en percer un peu les très secrètes ténèbres ? Faudrait-il porter son investigation sur les correspondances qui unissent la vie de l'esprit aux aptitudes et aux habitudes de l'organisme ? Je ne serais pas surpris si l'on trouvait que certains poètes mettent un rythme numérique jusque dans les gestes de leurs actions coutumières, qu'ils sont des hommes qui sans le vouloir et très ordinairement comptent en dedans. N'est-il pas bien remarquable qu'un mouvement mécanique régulier, tel la marche, ou le sursaut continu du wagon d'une portion de rail à l'autre, excitent la faculté de versifier en provoquant évidemment une disposition intérieure ?

Aucun des poètes que j'ai cités n'a poussé jusque là son enquête sur lui-même. Tous ont recherché avec sagacité dans quelles conditions ils étaient « inspirés », éprouvaient le besoin de faire des vers ; aucun ne s'est demandé comment il fallait qu'il fût fait pour éprouver ce besoin. Je ne le leur demandais pas moi-même. Un résultat de l'étude que j'ai entreprise avec eux serait d'avoir reculé la question de la composition poétique vers cette zone psycho-physiologique et de laisser pressentir à quelle profondeur on voudrait y pénétrer.

Si on pouvait explorer cette région, sensations, sentiments, imagination, raison, organes mêmes, je crois qu'on y retrouverait l'irréductible originalité des individus qui en fin de compte relève plus de l'esprit de finesse que d'une connaissance théorique, d'une intuition vivante que d'une sèche analyse, et il resterait toujours cette caractéristique commune que les poètes sont ceux qui, pour quelques causes que ce soit, portent en eux le pouvoir et le besoin de jeter les mots dans un rythme mathématique. Chez certains, la fonction profonde est pour ainsi dire toujours à l'état de tension, tel V. Hugo qui se plaignait, dit-on, à la fin de sa vie, du supplice de ne pouvoir penser qu'en vers, chez d'autres, il faut qu'un accident vienne comme donner un tour de clef aux fibres pour qu'elles vibrent : dans tous les cas, le poète est une âme d'où les émotions ressortent portant la forme d'un rythme préparé intérieurement, comme le vent qui traverse une harpe n'en peut emporter que l'harmonie qu'elle recèle.

Mais par là même s'explique peut-être cette ressemblance que je croyais remarquer dès le début entre l'âme du poète et l'âme de tous. La multitude des hommes, à les considérer dans leurs inclinations, leurs aptitudes, leurs désirs individuels, est comme à l'état chaotique : elle ne peut prendre une âme ou du moins la faire vivre d'une vie reconnaissable, éclatante et frappante, dans la religion, dans les fêtes, dans les deuils, qu'en s'unifiant dans le rythme par la musique, par la marche, par les rites cérémoniels, par les gestes, par l'ordre, par le mouvement commun. Le poète porte en lui-même, individuellement, à un degré exceptionnel, cet état rythmique qui est celui par lequel les hommes sont capables d'être une humanité. De là vient qu'il est propre à exprimer les sentiments humains par excellence et comme au nom de tous, qu'en leur donnant des complications et des délicatesses auxquelles tous ne sauraient atteindre, il les présente encore sous une forme

dont tous sont touchés. De là vient qu'il est disposé à s'émouvoir des idées générales qui constituent le fond hélas ! persistant des méditations plus ou moins conscientes et des inquiétudes des hommes, en sorte que si tout métaphysicien enferme assurément un poète, il y a presque à coup sûr chez le poète le commencement d'un philosophe, et quelquefois d'un grand philosophe. Cette faculté facilement douloureuse d'être en un sens l'homme-foule, ou du moins de représenter l'âme de tous jusque dans des raffinements singuliers, réside dans cette complexion du poète selon laquelle il est ordonné pour produire avec l'aide des mots le rythme formel. Il semble que tous ses pouvoirs soient accordés dans cette intention. La lyre n'est pas seulement un emblème qui lui vient de l'histoire, elle est une juste image de sa psychologie.

Georges DUMESNIL.

L'Enquête Parlementaire

SUR

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

LES RÉFORMES ET LA LIBERTÉ DE CET ENSEIGNEMENT

Depuis plusieurs années l'opinion publique se préoccupait à juste titre de la situation de l'enseignement secondaire et des modifications à apporter dans cet enseignement, lorsque, à l'occasion de la publication de certaines statistiques d'où il semblait ressortir que la population scolaire des établissements de l'Etat diminuait de jour en jour, tandis que celle des établissements libres s'accroissait, le Parlement s'émut et se décida à s'occuper en personne de cette question jusqu'alors laissée à l'appréciation des universitaires, des économistes et des journalistes. A la suite des propositions de loi de M. Levraud, de M. Rabier, de M. Poulain, une commission de trente-trois membres fut constituée à l'effet d'étudier toutes les questions à l'ordre du jour. *Cette commission estima qu'elle ne pouvait les discuter utilement qu'après une enquête détaillée et fut autorisée le 12 décembre 1898, par la Chambre, à procéder à cette enquête.*

La commission choisit pour président l'éminent M. Ribot. Choix excellent, car il était impossible de mieux conduire

l'enquête et de la diriger plus utilement que ne l'a fait cet homme d'Etat.

La commission a commencé ses travaux le 17 janvier 1899. Depuis cette date, elle a tenu 38 séances, interrogé 196 personnes. Les réponses de ces personnes forment ensemble la matière de deux gros volumes in-4°, déjà publiés, ainsi qu'un troisième volume consacré à la statistique. Un quatrième volume, qui paraît au moment où nous achevons ce travail, contient, sous forme de réponses au questionnaire établi par la commission, les rapports officiels des recteurs, inspecteurs d'académie, bureaux d'administration des lycées et collèges, sociétés d'anciens élèves et sociétés diverses qui s'occupent de l'instruction publique. Enfin un cinquième volume sera consacré aux chambres de commerce et aux conseils généraux. La lecture de ces documents exige certainement un peu de temps, mais c'est là une collection de témoignages et de renseignements d'une importance indiscutable, et que l'on chercherait vainement ailleurs. C'est le résultat de cette enquête, et plus particulièrement de ce qui en est consigné dans les deux premiers volumes, que nous nous proposons d'analyser et de résumer avec impartialité, laissant à chacun des déposants la responsabilité de ses réponses, et nous réservant de faire connaître brièvement après cette analyse notre opinion personnelle sur les différents points soumis à l'enquête.

* * *

Nous suivrons, pour le dépouillement de cette enquête, l'ordre même du questionnaire dressé par la commission. Ce questionnaire comprend six parties : la première est relative à la statistique de l'enseignement secondaire et aux variations du nombre des élèves de l'enseignement public et de l'enseignement privé ; la seconde au régime administratif des lycées et des collèges ; la troisième à l'éducation des élèves ; la quatrième, relative à l'instruction des élèves, se subdivise elle-même en quatre chapitres concernant l'enseignement classique, l'enseignement moderne, les rapports entre l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire ou professionnel, et l'enseignement des langues vivantes et du dessin ; la cinquième partie est relative au baccalauréat et aux examens, et la sixième aux inspections générales et aux bourses d'études. Une septième partie, réservée à l'enseigne-

ment secondaire des jeunes filles, comportera une enquête distincte. Nous n'avons pas à en tenir compte ici.

Statistique. — Il y a peu de choses à dire de la statistique comparée des effectifs des établissements de l'Etat et des établissements libres. On doit avouer qu'il y a une différence dans l'accroissement de la population scolaire en faveur de ces derniers; mais cet accroissement est minime et nous partageons à cet égard l'opinion de M. Gréard en pensant qu'il n'y a pas lieu d'y attacher une grande importance. On peut toutefois signaler que la vogue des établissements d'enseignement privés semble tenir à deux motifs bien différents : le premier, qui est peut-être le plus important, est la propagande persévérante menée en faveur de ces établissements par le monde clérical : les dépositions de MM. Combes et Monod sont à cet égard des plus caractéristiques; le second est le sentiment, partagé par un grand nombre de parents, que leurs enfants trouveront dans les établissements libres non pas de meilleurs professeurs, mais de meilleurs éducateurs. Nous ne faisons qu'indiquer ici cette question ; nous la retrouverons plus loin, en étudiant l'éducation que reçoivent les élèves dans les lycées.

Quoi qu'il en soit un certain nombre de déposants reconnaissent qu'il y a une diminution dans la population scolaire : M. Bréal constate que du moins cette population n'augmente pas malgré les sacrifices réalisés. M. Levasseur attribue les variations du nombre des élèves dans les établissements d'enseignement secondaire, depuis 1831, à la transformation d'un grand nombre de collèges en lycées. M. l'Inspecteur général Dupuy constate que ces variations ont des causes plutôt politiques ou religieuses que pédagogiques ; qu'elles sont même quelquefois d'ordre économique : une récolte bonne ou mauvaise, le blé ou le vin en abondance ou non dans une région ont leur contre-coup dans le chiffre des élèves. M. Max Leclerc cite des chiffres prouvant les progrès des établissements libres ecclésiastiques. Il est d'avis de n'ouvrir l'accès des fonctions publiques qu'aux jeunes gens ayant passé au moins quatre ans dans un établissement de l'Etat. Nous reviendrons également plus loin sur cette proposition. M. Fouillée attribue en partie le succès des établissements ecclésiastiques à la création de l'enseignement moderne; M. Kortz l'attribue pour une bonne part à l'attitude regrettable des répétiteurs en ces dernières années. Nous renvoyons à la partie de cet article spécialement consacrée à ces

derniers. M. Gazeau, proviseur de Louis-le-Grand, n'a pas constaté une diminution sensible du nombre de ses élèves. M. Lippmann attribue le fléchissement des statistiques à la prédominance dans les programmes de l'esprit d'érudition. M. Bédorez croit que la vanité des parents et le désir de voir leurs fils se créer de belles relations n'y sont pas étrangers. M. Chalamet confirme ce dernier argument : les parents ne veulent pas que leurs fils soient en contact avec des boursiers issus de familles pauvres. M. Fallex signale l'imprudence de l'Université qui se critique elle-même sévèrement et fournit ainsi des armes contre elle. M. Mathieu attire l'attention sur une autre cause qui est la multiplicité et la division des examens qui ont permis aux professeurs de l'enseignement libre de se spécialiser pour chacun de ces examens et ainsi de faire une concurrence des plus sérieuses à l'Etat. Cette concurrence est reconnue par M. Chauvelon qui parle notamment de la concurrence par « détournement de professeurs ». M. Péchenard, recteur de l'Institut catholique, attribue la vogue des établissements ecclésiastiques à la supériorité de l'éducation morale et religieuse qu'on y reçoit et à l'inféodation de l'enseignement universitaire à la politique. En outre, et d'autres déposants signalent également ce fait, l'accroissement de l'effectif des établissements libres est quelquefois plus apparent que réel, en ce sens que des pensionnats autrefois classés comme établissements primaires, le sont aujourd'hui comme établissements secondaires, depuis la création du baccalauréat moderne. M. l'abbé Batiffol signale une autre cause encore : la diminution de la natalité dans les familles dites aisées. M. Lecomte invoque la loi militaire et la dispense accordée aux écoles commerciales et professionnelles. M. Blondel fait intervenir le relâchement de la discipline dans les lycées. Enfin, M. de Coubertin attache peu d'importance à la diminution du nombre des élèves et beaucoup à leur valeur personnelle. Comme on le voit, les raisons invoquées pour expliquer la crise que traverse l'Université sont multiples. Un grand nombre de bons esprits d'ailleurs critiquent vivement ce mot de crise, auquel ils préfèrent celui de malaise. D'autres même, en petit nombre, affirment qu'il n'y a ni crise ni malaise et que les inquiétudes qui ont provoqué la nomination d'une commission et l'institution d'une enquête sont peu justifiées. C'est ce que la suite du dépouillement de cette enquête nous apprendra.

*
* *

Régime des établissements secondaires.— La deuxième partie du questionnaire est relative au régime des établissements secondaires, c'est-à-dire à l'administration des lycées et collèges. On sait quels sont les principaux rouages de cette administration : proviseurs ou principaux, bureaux d'administration, assemblées de professeurs et conseils de discipline, auxquels on propose d'adjoindre des conseils de patronage. Tels seront les principaux paragraphes de ce chapitre.

Proviseurs.— Au sujet des proviseurs, nous examinerons successivement leur recrutement et leurs attributions. Le recrutement des proviseurs est chose aussi importante que délicate, c'est ce dont tout le monde convient. La difficulté de ce recrutement tient à la complexité de leurs fonctions ; ils sont en effet des administrateurs ; mais ils doivent être en même temps des éducateurs, leur caractère est mixte. Un des principes de M. Gréard est de choisir les proviseurs parmi les éducateurs. C'est un excellent principe. M. Combes reconnaît que la compétence administrative des proviseurs est quelquefois insuffisante ; c'est le danger qu'il y a à les recruter parmi le corps enseignant. M. l'inspecteur général Dupuy constate qu'ils manquent quelquefois d'autorité ; c'est le danger qu'il y a à les recruter parmi les censeurs qui sont eux-mêmes d'anciens répétiteurs ayant passé par l'emploi de surveillant général. Il faut cependant choisir entre ces deux méthodes. M. l'inspecteur général Lachelier constate qu'effrayés par la perspective du censorat, il y a peu de professeurs qui soient désireux d'entrer dans l'administration et que d'autre part on ne peut enlever tout avenir à la carrière de censeur. M. l'inspecteur général Manuel confirme ces observations. MM. Pruvost et Fernet exposent que la tendance actuelle est de choisir les proviseurs parmi les agrégés, mais qu'on ne peut le faire complètement. M. l'abbé Follioley, proviseur honoraire, conseille le rajeunissement des cadres. Il préconise le recrutement direct parmi les professeurs, sans passer par le censorat. Il insiste sur l'activité que doit déployer un bon proviseur, et en conclut qu'il faut arriver à ces fonctions de bonne heure. M. Favre expose le régime en vigueur à Sainte-Barbe : là, le proviseur est choisi par le conseil d'administration. M. Favre conseille le recrutement parmi

les professeurs. M. Joubert voudrait qu'ils fussent pris parmi les directeurs d'études. Ces directeurs n'existent pas aujourd'hui ; ceci se rattache à un système que nous analyserons plus loin. M. Mangin constate qu'il y a souvent pénurie de candidats. M. Clairin croit qu'il y a avantage à choisir des proviseurs égaux en titre aux professeurs de leur établissement. M. Lecomte croit qu'il faut rechercher avant tout les qualités personnelles. M. Gaufrès regrette qu'on nomme quelquefois des professeurs qui n'ont pas réussi, qui sont « coulés » selon l'expression de M. Maldidier. M. L. Lévy conseille de ne pas exclure les prêtres ; il cite l'exemple de M. l'abbé Follioley. Si le proviseur, il est vrai, était marié, sa femme pourrait visiter les élèves les plus jeunes, et, dans tous les cas, sa présence au lycée influerait sur la tenue de tous. Pour augmenter le nombre des candidats de valeur, M. Payot conseille d'améliorer la situation matérielle du proviseur. M. Sigwalt indique, sans y insister, que les proviseurs pourraient être nommés par les professeurs de l'établissement, par analogie avec les professeurs de Faculté qui nomment leur doyen ; ce serait un moyen de donner aux proviseurs une grande autorité morale. M. Poincaré pense que la comparaison avec les professeurs de Faculté n'est pas très exacte. En résumé, les déposants préconisent plutôt le recrutement des proviseurs parmi le corps enseignant, sans en faire une loi absolue, et tout en reconnaissant la grande importance des qualités personnelles des candidats.

En ce qui concerne les attributions des proviseurs, l'accord est unanime : tout le monde est d'avis de les étendre. Nous y insistons car c'est un des points sur lesquels il y a le plus de concordance dans les dépositions. Il n'y a divergence que sur la question de savoir jusqu'où doivent s'étendre ces attributions. M. Lavisse déclare que l'autorité du proviseur est amoindrie « parce que toute autorité étant affaiblie, il serait bien extraordinaire que celle du proviseur fût demeurée intacte ». Il voudrait un proviseur jouissant d'une réelle autorité, et contrôlé par des collaborateurs. Mais « pour collaborer il faut avoir quelque chose à faire ensemble ; or, à l'heure actuelle, on n'a rien à faire ensemble pour la raison bien simple que tout est prescrit ». M. Croizet pense que le professeur manque d'autorité, c'est l'homme qui personnifie le lycée aux yeux des familles ; il ne devrait pas être obligé d'en référer pour la moindre chose à ses supérieurs. M. Bréal pense qu'il faudrait laisser aux proviseurs la disposition d'un certain budget : ainsi

leur autorité serait effective. M. Perrot pense que les recteurs considèrent trop les proviseurs comme de simples agents d'exécution. D'après M. Seignobos l'autorité des proviseurs devrait être accrue, mais au point de vue matériel et non au point de vue des études. M. l'inspecteur général E. Dupuy fait observer qu'en enlevant aux proviseurs la nomination des répétiteurs, on a considérablement amoindri leur autorité. M. Rambaud propose de mettre à leur disposition un certain nombre de bourses. MM. Boutroux, Pruvost et Fernet recommandent de fortifier l'autorité des proviseurs. M. l'abbé Follioley voudrait qu'ils fussent libres d'innover, qu'ils nommassent tous leurs subordonnés : répétiteurs, médecins, pharmaciens, aumôniers et généralement tous les agents du service intérieur. M. Dreyfus-Brisac conseille de les décharger du fardeau de l'internat. Un certain nombre de proviseurs sont entendus (parmi lesquels MM. Kortz, Blanchet, Gazeau, Bertagne, Breitling....) leurs dépositions portent sur les points suivants : il y a eu une véritable campagne menée contre eux par les répétiteurs, ce qui n'a pas été sans nuire à l'Université. Il faudrait revenir à l'ancien système dans lequel les répétiteurs étaient choisis par le chef de l'établissement ; actuellement, dans la pratique, un répétiteur est plus inamovible qu'un professeur. Les proviseurs devraient être consultés même sur le choix des professeurs. Ils devraient être déchargés d'une partie de leur tâche, par la suppression des écritures inutiles. Ils devraient disposer d'un certain nombre de bourses. Les frais de représentation devraient être rétablis : ces frais s'élevaient à 1.200 fr. M. Mangin constate que les avantages matériels des proviseurs sont moindres que ceux du corps enseignant : « Ils ont une grande responsabilité sans posséder aucune initiative ». Ils devraient pouvoir organiser des conférences, des interrogations, des cours complémentaires. M. Billaz constate que le proviseur est « traqué par les règlements ». M. Sigwalt regrette que chez un grand nombre de proviseurs l'administrateur absorbe l'éducateur et cela parce que la tâche de l'administrateur est définie, alors que celle de l'éducateur est indéterminée et aussi parce que les élèves qui lui sont confiés sont beaucoup trop nombreux. M. Chalamet regrette les déplacements fréquents des proviseurs. « Il serait désirable, dit M. Belot, qu'en province les proviseurs eussent dans leur ville une situation personnelle plus en vue ». Et ailleurs « l'Université dans

la personne de ses professeurs et de ses proviseurs se tient trop à l'écart de la société ». M. Gallois constate que le proviseur est actuellement en tutelle. M. Brocard voudrait que le proviseur fût « un philosophe quelque peu médecin », laissant l'administration à l'économe et au censeur. Le P. Didon pense que « le chef choisi devrait pouvoir donner sa physionomie et son caractère propre à la maison qu'il dirige ». M. Payot propose de permettre au proviseur de disposer des économies qu'il fait sur son budget et de les appliquer à ce qu'il croit bon. « Aujourd'hui les proviseurs n'ont aucun intérêt à faire des économies ». Il résulte de l'ensemble de ces dépositions que la nécessité de fortifier l'autorité des proviseurs n'est contestée par personne.

Quant aux observations qui sont faites au sujet des principaux, elles sont analogues à celles que nous venons de citer concernant les proviseurs. M. l'inspecteur général E. Dupuy constate que les collèges qui sont au compte du principal, sont plus florissants que les autres : cela tient à ce que le principal a un intérêt direct à réussir, et aussi et surtout à ce qu'il est plus libre de ses actions. M. Rigolage, ancien principal, déclare que cette fonction est très pénible, bien qu'en général le principal soit plus indépendant que le proviseur ; mais il manque de collaborateurs.

Assemblée de professeurs. — Voyons maintenant quels sont les auxiliaires des proviseurs. Et d'abord, quels sont les services rendus par les assemblées de professeurs ? Ces assemblées n'ont pas rendu les services qu'on en espérait. Le principe qui a présidé à leur création était pourtant excellent. Il s'agit en effet de donner plus d'unité au lycée, de soulager le proviseur, de rapprocher les professeurs. Jules Simon, en 1873, avait préconisé ces assemblées. Les causes de leur insuccès sont diverses : les discussions, réduites à de menus détails de discipline, ont lassé les professeurs ; les lectures de rapports fastidieux les ont éloignés. Les procès-verbaux de ces réunions sont insignifiants. Le remède serait donc d'accorder à ces conseils des attributions bien définies, administratives ou pédagogiques, et peut-être alors les professeurs seraient-ils plus assidus et y prendraient-ils plus d'intérêt. M. Croizet signale la bonne volonté que les professeurs de faculté mettent à assister aux réunions, parce que de leurs délibérations peut sortir une décision pratique. Au contraire, les assemblées de professeurs reçoivent les règlements tout faits de

Paris. M. Monod confirme ces appréciations. M. Mangin voudrait que ces conseils fixassent les détails du régime intérieur : les heures de classe, le tableau des compositions, etc. M. Fallex affirme que les assemblées de professeurs ne fonctionnent plus ; les professeurs hésitent à s'exprimer librement devant leurs chefs ; ils sont convoqués sans connaître l'ordre du jour ; leurs rapports vont se perdre on ne sait où, sans profit pour personne. MM. Pouthier, Clairin sont du même avis. M. Seignobos propose de donner à ces conseils le droit de décider dans quelle classe doit entrer chaque élève ; l'administration de la bibliothèque et des instruments de travail ; et l'organisation des classes, sous le contrôle du recteur. M. Rambaud constate que ces réunions sont souvent un surcroît de travail ; il préconise l'idée de rémunérer les professeurs présents. M. Kortz recommande plutôt que les réunions générales les réunions par spécialité. (1) M. Joubert partage les mêmes idées. M. Chauvelon recommande les assemblées générales conjointement avec les assemblées spéciales. En conclusion, si les conseils de professeurs n'ont pas donné des résultats satisfaisants, il semble que cela tienne à ce que leurs vœux sont sans effet et leurs pouvoirs insignifiants.

Il n'en est pas de même des conseils de discipline. Ceux-ci ont rendu d'utiles services ; leur autorité est considérable et l'on ne peut qu'applaudir à leur création. M. Gréard expose leurs attributions. Ils prennent connaissance de l'état moral de l'établissement, et surtout donnent un avis sur toutes les mesures de discipline proposées par le proviseur, avertissements et exclusions. M. Pruvost constate les bons résultats obtenus par ces assemblées : les punitions sont plus rares et l'effet moral produit sur les élèves censurés est considérable. M. Kortz confirme cette façon de voir ainsi que MM. Favre et Joubert. M. Mangin pense qu'il convient d'étendre les attributions de ces conseils plutôt que de les restreindre. M. Sigwalt expose que les conseils ne s'occupent que des élèves exceptionnels, soit en bien, soit en mal. M. Bellot pense que les conseils de discipline, excellents en principe, ont été compliqués par l'exigence de trop de formalités. Il faut un rapport du professeur pour qu'un élève soit traduit devant le conseil ; beaucoup de professeurs hésitent à le faire. De plus, ce rapport doit contenir des faits précis, allégués contre un élève déterminé,

(1) Celles-ci peuvent rendre d'utiles services ; leur inconvénient, c'est qu'elles deviennent des sortes de syndicats professionnels déguisés.

et ces conditions sont parfois impossibles à réaliser. Ainsi, les désordres anonymes et généraux sont difficiles à réprimer. D'après M. Rabaud la valeur des conseils de discipline est très variable ; parfois le proviseur s'en défie, bien à tort. M. Chalamet se plaint que les décisions des conseils de discipline ne soient pas toujours respectées, que des influences extérieures se produisent parfois pour faire réintégrer des élèves exclus. M. Malapert constate, lui aussi, la défiance de certains proviseurs envers les conseils de discipline. Malgré les quelques critiques que nous venons d'énoncer, on voit que les conseils de discipline sont une institution généralement approuvée et qu'il convient de maintenir et même de développer.

Cette question nous amène à celle des conseils de perfectionnements ou de patronage, qui lui est connexe. Convient-il de donner au lycée des conseils de patronage comme en ont un grand nombre d'établissements publics et privés ? Comment seraient composés ces conseils ? Telles sont les questions qui se posent. M. Berthelot est parmi les partisans de ces comités de patronage, pourvu que ceux-ci n'interviennent pas dans l'enseignement proprement dit. M. Max Leclerc préconise la création de conseils composés, partie de professeurs, partie de pères de famille, anciens élèves du lycée. M. Chalamet admettrait même dans ce conseil des représentants des grands intérêts de la région : commerçants, industriels, agriculteurs. Mais il importe d'éviter les conflits possibles, et pour cela, il faut donner à ces conseils des attributions bien précises. M. Levasseur cite l'exemple des sociétés d'anciens élèves, mais celles-ci n'ont pas d'accès dans l'administration ou le patronage du lycée. Il croit que les conseils de patronage auraient une heureuse influence sur le recrutement des élèves. M. Monod et M. Fernet pensent qu'il suffirait d élargir les attributions d'une assemblée déjà existante : le bureau d'administration. M. Rambaud ne voit pas d'inconvénients à admettre des industriels, des commerçants, des agriculteurs pris dans la région aux administrateurs du lycée. Ils apporteraient des indications utiles sur les besoins de la région. Cela est vrai surtout pour les collèges. La création des comités de patronage est donc généralement approuvée.

Un certain nombre de déposants ont réclamé la création ou l'extension d'institutions intérieures qui, quoique modestes, pourraient avoir d'heureuses conséquences, nous voulons parler des cercles et des bibliothèques. Ces bibliothèques existent déjà mais,

M. Monod le constate, elles ne sont pas accessibles aux élèves. Il préconise la création d'une salle de lecture dont le soin serait confié à un répétiteur. M. l'inspecteur général E. Dupuy confirme cette opinion ; il croit qu'on obtiendrait des résultats satisfaisants et que les dépenses seraient peu élevées. La plupart des proviseurs approuvent ces projets. Les professeurs, les répétiteurs et les élèves pourraient être admis à la fois dans les salles de lecture et y organiser de petites réunions. Ce serait un excellent moyen de rapprocher tous ceux qui concourent à la prospérité du lycée. Ces réunions, comme l'explique M. l'abbé Prudham, existent au collège Stanislas, et l'on ne peut que s'en louer, elles développent l'initiative de tous.

Autonomie. — Pour développer cette initiative, on sait que le moyen proposé par quelques-uns est l'autonomie des lycées et collèges. C'est là une très grosse question sur laquelle les avis sont partagés. Parmi ceux qui préconisent cette réforme, il faut citer au premier rang M. Lavisse. « Dans les lycées, dit-il, chacun fait ce qu'il peut, du mieux qu'il peut, mais ne s'occupe que de sa tâche personnelle. Le corps enseignant d'un lycée n'a pas de vie collective ». M. Lavisse fait ressortir les multiples inconvénients de cette absence d'autonomie. « Il est absurde, par exemple, que dans les pays méridionaux les récréations soient aux mêmes heures qu'au nord. Entre une et deux heures, l'été, dans le midi, les élèves ne peuvent se tenir debout dans la cour ». La direction devrait appartenir aux proviseurs et aux maîtres. M. Berthelot, au contraire, redoute le développement de l'esprit de particularisme professionnel, si l'autonomie était accordée aux lycées. Il préconise plutôt le dédoublement des lycées. Les grands lycées sont, dit-il, une monstruosité morale et financière. M. Wallon est d'avis de donner aux lycées non pas l'autonomie, mais un peu plus de liberté. M. Monod est partisan de l'autonomie, au moins relative. Mais pour qu'elle fût possible et féconde, il faudrait une assez grande fixité dans le personnel et les fonctionnaires devraient pouvoir avancer sur place. M. Seignobos approuve l'autonomie. La conception actuelle remonte à Napoléon Ier qui avait fait de l'Université un instrument entièrement centralisé. M. l'inspecteur général Dupuy n'est pas hostile à la décentralisation. Il recommande seulement de ne pas la faire d'une façon hâtive. Il faut expérimenter en petit et non décréter en gros. Les collèges auto-

nomes ont existé avant la Révolution, ils ont végété. M. Rambaud cite l'exemple des Universités, aujourd'hui autonomes, il s'en félicite; mais il reconnaît que la réforme est plus difficile à réaliser pour les lycées, à cause de l'internat. M. V. Bérard insiste sur l'utilité de la réforme pour les collèges. Il donnerait aux conseils d'arrondissement la direction de ces collèges autonomes. M. H. Bérenger critique la centralisation excessive des lycées. Il rapporte le mot d'un ministre cité par Taine : A cette heure, tous les élèves de France composent en version latine. Il critique l'ommipotence des bureaux « chacun de nos lycées peut être considéré comme une dépendance de la rue de Grenelle ». MM. Boutroux et Bossert pensent que nos lycées sont trop grands. M. Lecomte ne voit pas l'utilité de faire des lycées d'un type uniforme. M. de Coubertin est partisan de l'autonomie des lycées, mitigée pour commencer. M. Poincaré réclame pour les lycées une grande variété de formes et par suite une autonomie relative. M. L. Bourgeois va jusqu'à proposer de faire des lycées de véritables personnes morales, de leur accorder une grande liberté intérieure et l'administration de leur budget. Comme on le voit, le régime de la décentralisation est généralement recommandé. L'objection qu'on lui fait est que l'Etat, subventionnant le lycée, doit pouvoir le surveiller. Mais cela ne semble pas incompatible avec une certaine autonomie des établissements d'instruction. Il reste donc à trouver la formule qui sauvegardera les intérêts des deux parties en présence.

*
* *

Education. — Nous abordons avec la troisième partie du questionnaire l'examen de l'éducation dans les lycées, qui comporte l'étude de deux gros problèmes : celui de l'internat et celui des maîtres-répétiteurs. Voyons tout d'abord si une véritable éducation est donnée aux élèves de nos lycées. Un grand nombre de déposants le contestent et attribuent la vogue des établissements ecclésiastiques à leur supériorité à cet égard. Ce reproche a été fréquemment renouvelé au cours de l'enquête. M. Leroy-Beaulieu constate qu'un grand nombre de familles se portent de préférence vers l'enseignement libre pour ces motifs. M. A. Petit confirme ce jugement. Il ajoute que ce sont les femmes, les mères qui décident le plus souvent de l'entrée des enfants au lycée ou dans les établissements libres. Or, il est assez fréquent d'entendre dire que le

lycée est mal tenu, ce qui cause un grand tort à l'enseignement de l'Etat. M. Malapert croit qu'il y a une grande injustice dans ce préjugé fort répandu. M. Rabaud constate qu'une éducation est donnée dans les lycées, éducation libérale, laïque et patriotique; M. l'abbé Péchenard reconnaît que les familles recherchent les établissements congréganistes parce qu'elles ont confiance dans l'éducation morale et religieuse qu'on y reçoit. M. Clairin critique l'éducation des lycées, il constate qu'on y manque souvent de tenue, que les professeurs instruisent mais ne dirigent pas leurs élèves et les répétiteurs encore moins. M. Brocard ne pense pas que ce reproche soit fondé. M. Payot regrette qne l'éducation de la volonté n'existe pas dans les lycées : « Nous avons, dit-il, organisé le divorce de l'intelligence et de la volonté ». M. Rocafort blâme le système actuel : « Pour élever un jeune homme l'éducateur doit vivre non pas à côté de lui, comme nous faisons, mais avec lui ». Comme on le voit les reproches sont sévères et, en partie du moins, mérités. A cela, on répond que l'instruction est une éducation. M. Séailles pense que l'on exagère à tort la séparation de ces deux termes. Il regrette toutefois que l'éducation proprement dite ait un caractère fréquemment oppressif. M. Fouillée insiste sur le rôle de la philosophie dans l'éducation. M. Manuel pense qu'on a usé perfidement contre l'enseignement de l'Etat de la distinction entre l'éducation et l'instruction. Les professeurs, dit-il, ne négligent pas le point de vue éducateur. M. Max Leclerc pense qu'il ne peut y avoir éducation s'il y a divorce entre le professeur qui enseigne et le maître qui surveille : c'est au fond une seule et même tâche. Un grand nombre de professeurs d'ailleurs affirment que le corps enseignant se préoccupe de l'éducation des élèves. Nous le croyons volontiers. Mais il reste un fait acquis, c'est qu'ils se trouvent placés dans de mauvaises conditions pour le faire utilement. Le remède serait d'associer les professeurs et les répétiteurs dans leur œuvre d'éducation. Malheureusement ce programme rencontre de grandes difficultés d'application qui tiennent à la fois à l'organisation des carrières universitaires et aux mœurs publiques. Nous les examinerons plus tard en étudiant la situation des répétiteurs.

Un des remèdes proposés consiste dans la création de directeurs d'études. A Chaptal, ce fonctionnaire est un professeur qui, outre son cours, suit tous les cours que reçoivent les élèves

afin de les assister. M. Brunetière approuve ce régime. M. Boutmy le recommande instamment : les répétiteurs seraient choisis par ces directeurs et sous leur responsabilité. Les directeurs d'études existent à Stanislas. M. Joubert ajoute que les proviseurs pourraient être choisis parmi ces fonctionnaires. M. Bernès reconnaît que ce rôle de directeur d'études exige beaucoup de dévouement et d'abnégation. M. Boudhors est opposé à cette création : les titulaires de l'emploi seraient des militants en faveur d'une doctrine confessionnelle ou dogmatique. En outre, il importe, pour rester dans les traditions de l'Université libérale, que les enfants ne soient pas façonnés par un seul homme ayant des méthodes qui lui sont personnelles. M. Malapert qualifie le directeur d'études de « censeur moral ». M. Clairin constate que ni le professeur, ni le répétiteur n'est apte à étudier le caractère de l'enfant, à devenir son ami, à encourager ses bonnes inclinations. Le P. Didon expose qu'à Albert-le-Grand il y a des fonctionnaires ayant de 60 à 100 élèves sous leurs ordres et dont il sont les « pédagogues ». M. L. Lévy croit que le directeur d'études pourrait suivre ses élèves pendant deux ou trois ans. M. Poincaré voudrait que les directeurs d'études fussent des professeurs encore en exercice. Comme on le voit, la proposition de créer des directeurs d'études chargés plus spécialement de l'éducation des élèves mérite d'être examinée sérieusement.

*
* *

Internat. — Nous arrivons à l'examen du problème de l'internat, intimement lié à celui de l'éducation.

On constate assez généralement que l'existence de l'internat est regrettable et qu'il faut tendre à le restreindre plutôt qu'à le répandre. Mais les solutions préconisées diffèrent beaucoup. Les uns proposent sa suppression totale. Ils s'appuient sur les arguments suivants : l'internat détruit les liens de famille. L'interne échappe à la surveillance et à la direction de ses parents. En admettant que la surveillance soit aussi bonne que possible dans les lycées, (et certains sont loin d'en convenir) elle ne vaudra jamais celle que les parents sont à même d'exercer au foyer familial. Il y a des pères qui placent leur fils interne et qui s'en désintéressent entièrement. Ces reproches tenant à la nature même de l'internat et non à sa pratique, il n'y a, disent-ils, qu'un

moyen de les faire tomber, c'est de supprimer l'institution de l'internat. D'autres, tout en reconnaissant les inconvénients de l'internat, pensent que c'est un mal nécessaire. L'internat, disent-ils, répond à nos mœurs, il répond à certaines conditions locales d'ordre économique ; il tient à l'organisation même de notre enseignement secondaire. Il est donc impossible de le supprimer, mais il est possible et désirable de l'améliorer.

M. Gaston Boissier croit qu'on pourrait remédier en partie aux vices de l'internat ; il pense qu'il y aurait avantage à diminuer le nombre des internes. M. Monod voudrait que les internats fussent établis hors des villes, mais l'esprit des familles y semble hostile. M. Levasseur ne croit pas qu'on puisse supprimer l'internat ; il suffirait de l'assouplir. M. Brunetière défend l'internat sans méconnaître ses désavantages : il est démocratique, il permet de créer un grand nombre de bourses et rapproche des enfants appartenant à des classes sociales très différentes ; il est égalitaire. M. Frédéric Passy constate que l'internat a pour effet de désintéresser la famille de l'éducation des enfants. M. Sabatier reconnaît que le nombre des internes diminue d'année en année. M. Rambaud pense que l'internat est un mal inévitable. M. Fouillée exprime la même opinion. M. Manuel déclare que le régime de l'internat a été beaucoup amélioré. M. Mangin estime qu'on a exagéré les vices de l'internat qui a des avantages pour les grands élèves. M. Chalamet est du même avis ; il ne croit pas que l'internat puisse être remplacé par le système tutorial qui consiste à mettre les élèves chez les professeurs, comme cela se pratique fréquemment en Allemagne et en Suisse. M. Fallex pense que l'internat rend souvent d'utiles services. M. Pouthier croit que les grands internats sont mauvais. Ils obligent à un système disciplinaire regrettable. M. Clairin ne pense pas que l'internat puisse être supprimé en France où les fortunes sont moyennes. M. l'abbé Charost croit que l'internat est favorable aux bonnes études. M. Hanotaux pense que l'internat est un mal, surtout appliqué à des enfants d'un certain âge. Le régime qui est préférable aux yeux de M. Keller est celui de la demi-pension. M. Goblet croit que la République fait fausse route en maintenant l'internat. M. L. Bourgeois reconnaît que l'internat a des avantages au point de vue démocratique ; mais il regrette son organisation actuelle et la création des grands établissements d'éducation.

Au sujet de l'internat chez les professeurs, d'utiles renseignements ont été fournis à la commission par M. Monod qui a exposé la pratique de l'étranger. Ce système est également en vigueur à l'école alsacienne, les professeurs logeant chez eux, sous la direction et la garantie de l'école, des groupes de 3, 5 et même 10 élèves.

*
* *

Maîtres-répétiteurs. — La question des maîtres-répétiteurs est intimement liée à celle de l'internat : c'est une des plus difficiles à résoudre de toutes celles qui se présentent à l'examen de la commission. Le problème est de savoir si le répétitorat doit être un stage ou une carrière. Ce n'était autrefois qu'un stage. On sait qu'aujourd'hui les répétiteurs sont des fonctionnaires de l'Université. Ils ne dépendent plus du proviseur qui pouvait jadis les renvoyer *ad nutum.* Mais cette carrière, puisque c'en est une, n'a guère d'avenir : un très petit nombre de répétiteurs seulement deviendront surveillants généraux, puis censeurs et enfin proviseurs. Il en résulte que les répétiteurs sont souvent des gens aigris, soit parce qu'ils sont entrés dans le répétitorat faute de mieux, soit parce qu'ils se voient sans avenir. Dans ces conditions, leur action sur les élèves est de valeur médiocre ; ils bornent le plus souvent à la surveillance matérielle ; quelques-uns même, d'après les déposants, auraient une mauvaise influence sur les enfants qui leur sont confiés. En accordant le titre de fonctionnaires aux répétiteurs, l'Université n'a donc pas résolu le problème. M. Berthelot voudrait que le répétiteur pût devenir professeur, sans avoir à subir le concours d'agrégation, qu'on n'affronte plus guère, passé un certain âge. M. Boissier constate la triste situation de certains répétiteurs, ayant échoué aux examens des grandes écoles et qui, à 25 ans, gagnent 55 francs par mois et travailient parfois 20 heures par jour. M. Combes est d'avis d'ouvrir aux répétiteurs la carrière de l'administration et celle de l'enseignement. M. Rambaud constate que le répétitorat est à la fois un passage et une carrière, mais pour deux catégories différentes de sujets. M. l'abbé Follioley reconnait que le répétitorat et une carrière fermée. Il est urgent déclare M. Monod, de faire cesser le divorce entre professeurs et répétiteurs. M. Kortz regrette vivement la campagne qui a été menée par certains répétiteurs contre leurs chefs; M. Breitling pense que le répétitorat ne devrait être

qu'un stage; MM. Dalimier et Dhombres également, ainsi d'ailleurs que la plupart des proviseurs. M. Poirier signale que l'encombrement est dû à la création des bourses de Faculté. Les bénéficiaires barrent la route aux répétiteurs. M. Mangin pense que si les répétiteurs de carrière peuvent être excellents dans les classes inférieures, ils sont inutiles dans les classes supérieures. M. Chalamet partage cette opinion : les grands élèves seraient dirigés par des surveillants préparant leurs grades dans les Facultés. M. Chauvelon approuve les tentatives faites pour rehausser l'influence et la dignité morale des répétiteurs. M. l'abbé Péchenard regarde les répétiteurs comme la plaie vive de l'Université. M. Morlet critique l'attribution et la répartition des fonctions parmi les répétiteurs ; il propose de les diviser en deux catégories ; les premiers, les plus expérimentés, uniquement chargés de l'étude, prendraient le titre de professeurs-adjoints ; les autres seraient chargés de la surveillance des mouvements, des récréations, des dortoirs. M. Gallois regrette que dans la même journée les élèves aient quelquefois jusqu'à trois maîtres-répétiteurs différents. M. Piquois déplore que les répétiteurs n'aient pas conservé le droit de punir, sans être obligés de faire un rapport M. Pruvost voudrait voir les répétiteurs associés effectivement à l'enseignement au moyen de cours supplémentaires et de conférences. M. Payot et M. L. Bourgeois réclament la séparation des fonctions entre le surveillant et le répétiteur chargé d'aider les élèves dans leur travail. M. Seignobos constate que le mauvais esprit qu'on reproche souvent aux répétiteurs est le mauvais esprit de gens opprimés. M. Brunot propose de recruter les répétiteurs, non plus parmi les aspirants à l'agrégation mais parmi les maîtres de l'enseignement primaire. M. Bernès ne partage pas cette opinion. M. Weil déclare que les maîtres d'études n'existent pas en tant que répétiteurs. Comme on le voit la question des répétiteurs est très difficile à résoudre et parmi les nombreuses solutions proposées au cours de cette enquête, il ne semble pas que la formule définitive, qui conciliera à la fois les ambitions légitimes des répétiteurs et l'intérêt des élèves, ait été trouvée.

Exercices physiques. — On sait la campagne qui a été menée depuis quelques années dans l'Université dans le but d'y introduire les exercices physiques. Nous ne croyons pas utile de nous étendre ici sur les résultats acquis dont l'importance est réelle et

sur les arguments que l'on a fait valoir en faveur de l'éducation du corps. Aussi bien la cause de l'enseignement physique semble aujourd'hui gagnée. Nous nous bornerons à analyser les quelques dépositions qui ont été faites devant la commission à ce sujet.

M. Berthelot recommande l'éducation physique, dans des limites raisonnables. M. A. Leroy-Beaulieu remarque que si l'exercice est excellent, la fatigue physique est peu faite pour préparer au travail de l'esprit. M. l'Inspecteur général E. Dupuy constate que la proportion des heures consacrées au jeu est insuffisante en regard de celles consacrées au travail. M. Boutroux voudrait qu'on fît moins de place à la gymnastique aux agrès qu'aux mouvements d'ensemble et aux jeux organisés. M. Espinas fait ressortir les excellents résultats obtenus par certaines ligues athlétiques, non seulement au point de vue du développement physique, mais encore en ce qui concerne la responsabilité, la discipline et la valeur morale des équipes. M. Maneuvrier insiste sur la nécessité de l'exercice pour améliorer l'état moral des jeunes gens. M. Gazeau constate les bons résultats obtenus par les associations d'élèves en vue de participer à des jeux en commun. M. Plançon, proviseur du lycée Michelet, n'a qu'à se louer des conditions favorables pour l'hygiène et pour la santé assurées par les exercices dans le parc. La surveillance n'y est pas minutieuse. M. l'abbé Prudham dépose qu'à Stanislas les exercices sont en grand honneur. M. Chauvelon regrette avec raison que la gymnastique ne soit trop souvent qu'un dressage visant la préparation au service militaire. M. Bougier pense que l'éducation physique est un appui pour l'éducation intellectuelle. M. l'abbé Pasquier, directeur de l'Institut catholique d'Angers, pense qu'il y a tout intérêt à réduire la part de la gymnastique commandée au profit du jeu libre. M. Keller voudrait qu'on fît une part plus large à l'éducation physique. M. de Coubertin insiste sur la valeur des jeux pour développer l'initiative des enfants. En résumé tout le monde s'accorde sur la nécessité de l'exercice physique et il semble même que la plupart des déposants qui ont traité cette question estiment que l'on n'a encore fait qu'un minimun d'efforts dans cete voie.

Régime disciplinaire. — On sait qu'une réforme considérable a été apportée à la façon de comprendre la discipline dans les lycées. Cette discipline était à l'origine très rigoureuse, presque militaire. On l'a rendue plus indulgente. M. Gréard pense que des

progrès peuvent encore être réalisés dans ce sens. Il importe que la discipline soit acceptée librement. M. Levasseur est partisan d'une discipline adoucie à condition que l'autorité du professeur soit reconnue à la fois des élèves et de l'administration. Il ne croit pas que les mesures récentes aient contribué à assurer la discipline. M. Boutroux constate que la discipline actuelle est plutôt relâchée. M. Buisson pense qu'une éducation libérale suppose une discipline libérale. M. Frétillier estime que ce sont souvent les familles qui sont trop débonnaires. C'est une opinion qui a été fréquemment exprimée au cours de l'enquête. M. Bernès s'élève très vivement contre les récentes réformes disciplinaires. Il faudrait rendre à tous les maîtres le droit de punir. Ils sont aujourd'hui désarmés. M. Fallex pense que la discipline a été énervée. Il préconise le système de la sortie achetée par des exemptions. Un certain nombre de déposants, nous l'avons vu à propos des répétiteurs, accorderaient volontiers une certaine liberté aux grands élèves. Quelques-uns vont jusqu'à supprimer entièrement les répétiteurs dans les hautes classes : il ne semble pas que ce système ait donné lieu à des abus. M. Sarrut constate que la discipline est parfois tracassière. M. Rambaud pense qu'on pourrait se fier aux chefs d'établissements qui pourraient faire des expériences, accorder des libertés, sauf à les reprendre si on en mésusait. M. l'abbé Pasquier croit qu'il faut habituer progressivement les élèves à l'usage de la liberté et au sentiment de la responsabilité. M. Weil déplore que l'on ne donne pas aux élèves le sentiment de la responsabilité. Il cite à ce propos des exemples typiques. Le P. Didon dépose qu'à l'école Albert-le-Grand la discipline est très large. Il préconise les associations d'élèves ayant leurs chefs élus et responsables. M. Lucien Lévy croit qu'il est bon de ne pas élever la jeunesse « en la tenant constamment en lisières ». Il déplore la discipline administrative des internats. Deux opinions contraires ont donc été exprimées par les déposants : les uns regrettent le relâchement de la discipline et réclament le retour à l'ancien état de choses ; les autres au contraire pensent que ce qui a été fait n'est qu'un minimum et demandent une discipline plus libérale encore.

***

Préparation pédagogique des professeurs. — L'aptitude pédagogique des professeurs de l'Université a été mise en cause. On a

fait remarquer que la pédagogie est à la fois une science et un art et qu'il serait désirable que nos professeurs fussent initiés aux principes de cette science avant d'être appelés à la mettre en pratique, que pour enseigner à des enfants il fallait connaître le caractère de l'enfant et qu'il était peut-être imprudent de demander à des agrégés ou à des licenciés de former le caractère des jeunes gens qui leur sont confiés sans avoir au préalable enseigné à ces éducateurs les moyens de mettre à bonne fin leur délicate entreprise. On a proposé pour y remédier, d'obliger les professeurs à faire un stage d'au moins un an dans les Universités avant de leur permettre d'enseigner. M. Berthelot fait ressortir les inconvénients d'un stage postérieur aux examens, qui aurait pour résultat de retarder systématiquement les carrières des jeunes professeurs. M. Lavisse pense cependant que c'est après les examens et non avant que ce stage doit être exigé, attendu qu'on ne peut rien demander aux étudiants avant l'examen, leur attention étant occupée uniquement par l'épreuve qu'ils vont subir. M. Bréal cite l'exemple de l'Allemagne où, dans la première année, le professeur n'a pas de classe à lui et suit toute la série des classes en compagnie des professeurs titulaires. M. Croizet pense que la mesure proposée aurait pour résultat d'encombrer l'enseignement secondaire. M. Brunetière est partisan d'un stage dans les lycées. M. Rambaud convient que tenir une classe est un art comme un autre, et qui peut s'apprendre. M. Fouillée pense qu'il est nécessaire et suffisant d'exiger que tous les professeurs aient fait de bonnes études philosophiques, la psychologie étant la base de la pédagogie. M. Fernet ne croit pas à la nécessité du stage, on devient un bon professeur par la pratique. M. Dreyfus-Brisac expose qu'à l'étranger, en Prusse par exemple, l'enseignement de la pédagogie est plus développé qu'en France. M. Favre est partisan du système du stage auprès d'un professeur titulaire expérimenté. M. Mangin est hostile à la pédagogie enseignée : il y a des professeurs de pédagogie qui seraient incapables de tenir une classe. M. Roger estime que l'on prépare trop les futurs professeurs comme s'ils devaient tous faire partie de l'enseignement supérieur. M. Potel est partisan du stage obligatoire, non dans les Universités mais dans les lycées. M. Jules Gauthier insiste sur la nécessité d'une préparation pédagogique, théorique et pratique. La théorie comprendrait l'histoire de la pédagogie et de ses méthodes, et la pratique consisterait à assister les professeurs

titulaires dans leur cours. M. Rocafort pense que la vocation pédagogique et très rare et par suite la capacité pédagogique insuffisante. Dans les établissements religieux les professeurs sont souvent improvisés, mais l'entraînement qu'ils subissent en vue de l'apostolat sacerdotal est une excellente préparation au métier d'éducateur. M. Joubert croit qu'en ce qui concerne l'enseignement scientifique l'éducation pédagogique est de peu d'importance.

Cette question de l'enseignement de la pédagogie a amené certains déposants à parler de l'Ecole Normale bien que cet établissement fasse partie de l'enseignement supérieur. Aussi en dirons-nous quelques mots. M. Lavisse tout en se défendant de traiter cette question à l'improviste, pense que l'Ecole Normale fait un double emploi avec les facultés des lettres des Universités. M. Fouqué déclare qu'à l'Ecole Normale on enseigne la pédagogie d'une façon très efficace au moyen de leçons faites par les élèves et critiquées à la fois par les professeurs et par les camarades. M. Perrot, directeur de l'Ecole Normale, critique l'enseignement de la pédagogie théorique. Il doute de l'efficacité de cet enseignement. A l'école même il y a des cours de pédagogie et, en 3e année, chaque élève va faire la classe pendant quinze jours dans un lycée de Paris. Cette expérience donne des résultats excellents, on ne peut que regretter qu'elle soit aussi courte.

Agrégation. — Après l'Ecole Normale, quelques mots sur l'agrégation. Ce qu'on reproche actuellement à l'agrégation, c'est d'avoir un caractère trop exclusivement scientifique. Un savant peut ne pas être un éducateur et on demande presque uniquement aux candidats de prouver qu'ils savent beaucoup. M. Dietz estime que les agrégés appliquent trop les méthodes de l'enseignement supérieur ; il voudrait deux agrégations, l'une obtenue par les moyens actuellement en usage, l'autre décernée à des maîtres consciencieux par le comité des inspecteurs. M. l'abbé Batiffol constate que des professeurs non gradés font souvent mieux leur classe, lorsqu'ils ont le goût du métier, que des professeurs agrégés. M. Darlu constate que l'agrégation n'est point un examen professionnel. M. Joseph Bertrand critique les procédés de l'agrégation. Les études des candidats de sciences ne diffèrent pas de celles qui pourraient les préparer à entrer à l'Académie des sciences et comme on ne peut exiger que ces études soient aussi fortes sur tous les sujets, on donne aux candidats, un an d'avance, quelques

points plus difficiles à travailler spécialement. Ils épuisent donc leurs forces sur des questions qu'ils ne traiteront jamais devant leurs élèves. En outre, celui qui a le plus de chances d'être reçu ce n'est ni le mieux doué, ni le plus instruit, mais le mieux préparé. M. Espinas insiste sur le caractère aléatoire de l'agrégation. M. Billaz regrette la spécialisation des agrégations. M. Monod est d'avis de réunir l'agrégation des lettres et celle de grammaire. M. Brunot estime que l'agrégation est une excellente épreuve technique, mais une épreuve pédagogique nulle. M. Seignobos n'est pas d'avis de donner aux seuls agrégés le monopole de l'enseignement. M. Malapert estime que l'on fait trop d'agrégés. Il réclame la suppression de l'agrégation de grammaire, désastreuse importation allemande. M. Lachelier est du même avis : l'agrégation de grammaire est devenue une agrégation de philologie. — Cette fusion de l'agrégation de lettres et de celle de grammaire est demandée par un certain nombre de personnes autorisées, entre autres par M. Croizet.

Enseignement secondaire en général. — En suivant l'ordre du questionnaire, nous arrivons à la grosse question de l'enseignement classique. Mais avant de parler de la valeur de cet enseignement et d'examiner s'il convient de le réduire, de l'améliorer ou de l'étendre, peut-être est-ce ici le lieu de placer quelques considérations sur l'enseignement secondaire en général. Plusieurs déposants, en effet, ne se sont pas astreints à répondre aux seules questions de la Commission et ont traité de la valeur de l'enseignement secondaire en lui-même, qu'il soit classique ou qu'il soit moderne. Et comme leurs dépositions sont intéressantes, nous avons cru devoir en reproduire ici la substance.

M. Buisson constate que l'éducation secondaire n'est pas caractérisée par ses programmes, mais bien par la classe sociale à laquelle appartiennent ses élèves. Cette classe devient de plus en plus nombreuse ; elle comprenait 10.000 élèves sous la Restauration ; 25.000 sous le second Empire ; elle en comprend 50.000 aujourd'hui. Appliquée à autant d'enfants, l'instruction ne peut pas n'être que libérale, il la faut pratique. Or le cadre actuel est très rigide ; il ne tient pas compte de la diversité des natures. Il faudrait créer des enseignements très divers. M. H. Bérenger ne croit pas à l'efficacité des réformes partielles. L'enseignement secondaire est, dit-il, un enseignement réservé à la bourgeoisie et

le baccalauréat est un examen de caste. L'internat est une éducation de caste. Or M. Bérenger attribue le succès des établissements congréganistes à ce fait que précisément ils s'appuient sur cet esprit de caste. M. Bérenger propose, en conclusion, la suppression pure et simple de l'enseignement secondaire, ce qui, dit-il, ne peut se produire sans une révolution. « A mon sens, ajoute-t-il, c'est dans la prolongation de l'école primaire actuelle, par l'enseignement des adultes et par la création d'universités populaires que se résoudra un jour le problème de l'éducation secondaire ». Telles sont les principales critiques adressées à l'enseignement secondaire en général. Nous avons cru devoir les reproduire et nous abordons maintenant l'étude de l'enseignement classique.

Enseignement classique. — La question qui se pose est de savoir s'il faut ou non restreindre cet enseignement. L'une et l'autre mesure ont leurs partisans convaincus comme le dépouillement des dépositions va le prouver. M. Berthelot estime que l'enseignement classique doit être réservé à une minorité. M. Wallon, au contraire, pense qu'il doit être maintenu dans toute son étendue. M. Picot ne partage pas les griefs de certains critiques contre les études classiques : il ne peut croire que les qualités d'action soient paralysées par l'étude des langues de l'antiquité. M. Boissier ne pense pas qu'on puisse restreindre davantage l'enseignement classique sans le supprimer entièrement. M. Paris croit que l'éducation classique rend ceux qui la reçoivent supérieurs à ce qu'ils seraient sans elle. Il reconnaît toutefois que beaucoup trop de jeunes gens prennent part à cette éducation. M. Monod ne croit pas que les langues modernes présentent les mêmes ressources pour la formation de l'esprit que les langues anciennes. M. P. Leroy-Beaulieu est d'avis que de fortes études latines donnent à l'esprit une étendue, une vigueur et une souplesse qui le rendent apte à réussir dans les applications économiques et en particulier dans la colonisation. M. A. Leroy-Beaulieu vante l'étendue d'esprit des hommes qui ont fait des études classiques. En outre, le latin et le grec ont l'avantage de garantir la neutralité de l'enseignement. M. Doumic défend l'enseignement classique : par suite de la distance où elles sont de nous, nous sommes à même de juger les littératures antiques : c'est ce qui leur donne une valeur éducative. En outre, l'étude du latin et du grec est le

meilleur moyen de conserver les qualités mêmes de notre langue et de notre esprit. D'après M. Brunetière, les littérature grecque et latine ont ce grand avantage de n'être ni professionnelles, ni passionnelles, ni confessionnelles. Elles ne sont pas professionnelles, c'est-à-dire qu'elles prêtent au développement des idées générales. Elles ne sont pas passionnelles, en ce sens que l'amour chez les anciens est presque toujours uniquement physique. Elles ne sont pas confessionnelles enfin étant antérieures au christianisme. En outre, le jour où l'enseignement du latin serait supprimé en France, notre langue perdrait de son influence à l'étranger et en particulier dans tous les pays de langue française. M. Ravaisson-Mollien cite la phrase suivante de Leibnitz : « On doit pénétrer la jeunesse des sentiments généreux des Grecs et des Romains. La mode commence, dit-on, à en passer ; il faudra y revenir ». M. Fouillée est d'avis qu'il ne faut ni étendre ni restreindre l'enseignement classique, mais le réformer. M. V. Bérard constate l'abaissement des études classiques. M. Chailley-Bert déclare que l'éducation classique n'exclut pas l'esprit d'entreprise, mais qu'elle ne l'aide pas non plus. M. Manuel trouve que la clientèle de l'enseignement classique est beaucoup trop considérable. M. Aulard ne croit pas que les langues mortes aient une vertu éducative particulière. M. Joubert croit que l'enseignement classique est indispensable, mais il répète une fois de plus cette observation qu'il est trop répandu. Un grand nombre de personnes appelées renouvellent cette déclaration. M. Mathieu, archevêque de Toulouse, ne croit pas que les langues modernes puissent suppléer au latin et au grec dans la formation intellectuelle de la jeunesse. M. l'abbé Péchenard constate une fois de plus que les études classiques sont en baisse partout en France. M. l'abbé Pasquier pense que l'enseignement classique doit être restreint, d'une part à ceux qui peuvent en avoir besoin, d'autre part à ceux qui sont capables d'en tirer profit. M. Brelet est un partisan convaincu de l'enseignement classique. M. le marquis de Vogüé l'est aussi. Numériquement, M. Gaufrès croit qu'il faut restreindre les études classiques. M. Blondel pense que si la France reste le pays de la civilisation la plus raffinée et la plus haute, cela est dû en partie à l'enseignement gréco-latin. Le P. Didon est d'avis que les langues antiques donnent la plus grande culture que l'esprit puisse recevoir. M. l'abbé Dadolle dit qu'on se trouve toujours bien de l'enseignement classique, pourvu qu'on ne lui demande que ce

qu'il donne, c'est-à-dire une formation générale, une plus-value d'ordre simplement humain. M. Favre est d'avis de maintenir l'enseignement classique tel qu'il est. M. Manuel trouve que la clientèle classique est trop considérable. M. Bernès défend très vivement l'enseignement classique ; il conteste aux langues étrangères les vertus éducatives du grec et du latin. M. Frédéric Passy pense au contraire que les littératures anciennes, exprimant les idées d'une société à esclaves, guerrière et aristocratique ne conviennent plus à notre temps. M. Jules Lemaître regrette que l'on continue à donner aux enfants de la bourgeoisie moyenne, l'éducation réservée sous l'ancien régime aux fils de la noblesse, de la riche bourgeoisie, des hauts magistrats. La question n'est pas de savoir si les langues mortes ont des vertus éducatives, mais si ces vertus se communiquent aux enfants. Or, ce résultat n'est acquis qu'une fois sur dix. M. Brunot constate que les élèves sortent du lycée sans savoir le grec.« Ilfaut dit-il,laisser mourir ce qui meurt ; l'enseignement gréco-latin est fini, comme type unique d'enseignement secondaire ». On ne peut plus aujourd'hui soutenir sérieusement, comme au XVIe siècle, qu'il est impossible de penser en français ; on en est réduit à deux arguments : on prétend d'abord que le latin assure une connaissance approfondie du français, et ensuite que les études gréco-latines sont une gymnastique excellente pour l'esprit. Il reconnaît les avantages du grec et du latin, mais il met en regard leurs inconvénients et préconise l'étude des langues vivantes dès le bas-âge. Comme on le voit, il semble bien que les partisans de l'enseignement classique sont en majorité. Mais leurs adversaires ne manquent ni d'autorité ni d'arguments.

Le Grec. — Nous croyons devoir consacrer un développement spécial à la question du Grec que nous avons réservée. Pour attaquer le grec on invoque deux arguments, le premier est que le grec est ignoré des élèves à la fin de leurs études, que par conséquent il est inutile de l'enseigner, le second est que le grec n'ayant pas contribué sérieusement à la formation du français, sa connaissance nous est utile. Pour défendre le grec on fait remarquer que cette langue est infiniment plus intéressante et originale que le latin et que les grands chefs-d'œuvre qu'elles comprendront, bien plus que le latin, une valeur esthétique et éducative. Tels sont les arguments invoqués de part et d'autre. M. Boissier dit que l'étude du grec, même superficielle, n'est pas sans profit. M. Levasseur ne

voudrait pas voir le grec disparaître de l'enseignement secondaire, il renonce toutefois au thème grec. M. Brunetière ne croit qu'on puisse rendre l'enseignement du grec facultatif sans le détruire. M. l'inspecteur général Dupuy constate actuellement un mouvement en faveur de la langue grecque. M. Rambaud propose de limiter l'étude du grec à un choix d'auteurs qui ne furent ni des raffinés ni des décadents. M. Bérard défend le grec avec énergie. Le peuple classique par excellence est le peuple grec. Il cite cette phrase des archéologues quand leurs fouilles les conduisent à des œuvres romaines : « C'est du sale romain ». Ils devraient dire seulement : « Ce n'est pas du beau grec ». M. Brunot, pour prouver l'abaissement du niveau des études grecques rapporte qu'à l'agrégation de grammaire on n'a pas osé porter comme texte improvisé les œuvres d'Homère. D'après M. l'abbé Pasquier, l'enseignement facultatif du grec aurait pour résultat de désorganiser les cours. L'étude du grec est au moins aussi utile que celle du latin. Nous constatons que le maintien de l'enseignement du grec dans l'éducation classique est aujourd'hui généralement préconisé.

*
* *

Les Programmes. — Une question qui a été très vivement discutée devant la commission est celle des programmes. Sur cette question l'accord est quasi unanime : tout le monde convient que les programmes sont surchargés, qu'ils embrassent l'étendue des connaissances humaines de telle sorte que les élèves savent de tout un peu et ne savent rien d'une façon approfondie. M. Picot constate que les élèves, particulièrement doués dans une certaine branche, sont obligés de ne pas s'y adonner sérieusement, faute de temps. Il critique très vivement l'introduction de la philologie dans les programmes et l'enseignement des mètres les plus rares de la métrique latine : catalectique, asynartètes, logaédiques simples ou composés et phérécratiens. Il regrette que l'orthographe latine ait été modifiée, sur l'avis des philologues, et que l'on écrive aujourd'hui : *Vergilius*, *adulescens et intellegens*. M. Picot conseille de revenir à l'ancien système de la bifurcation. C'est aussi le conseil que donne M. Gebhart. Celui-ci a fait dans les programmes d'étonnantes découvertes. C'est ainsi que le programme d'histoire en huitième porte : « La construction de la cathédrale

de Chartres, le portail des églises gothiques ! » Et dans le programme de philosophie on trouve : « Viandes dangereuses, trichinose, ladrerie, charbon, viandes putréfiées, intoxication par la viande de porc, les saucisses ». M. Pâris pense qu'il faudrait laisser aux programmes plus de souplesse. M. Brouardel attribue l'universalité des programmes à la composition du conseil supérieur : ce conseil comprend un grand nombre de spécialistes, et chacun tire tout à soi. Il dit que les programmes sont de véritables encyclopédies. M. Seignobos prétend que ce qui fait que ces programmes ne donnent pas de trop mauvais résultats, c'est qu'ils ne sont pas appliqués. Les programmes d'histoire s'étendent trop sur les temps barbares et sur le moyen âge, en revanche, l'histoire de France depuis la Restauration est généralement ignorée des candidats. M. l'Inspecteur général Dupuy constate que les programmes surchargés de l'Ecole Polytechnique pèsent même sur ceux qui ne se destinent pas à cette école. M. Brunetière propose de décharger les programmes du côté scientifique. M. Fouillée propose d'en supprimer la philologie, la métrique, les nomenclatures, etc. Il défend l'enseignement de la philosophie. M. Darboux attribue l'inertie des élèves à la surcharge des programmes. M. Lachelier regrette l'encombrement des programmes qui nuit à l'enseignement purement classique. M. Lippmann critique les programmes qui sont, dit-il, inspirés par l'esprit d'érudition. Il est d'avis d'exiger non la quantité du savoir comme aujourd'hui, mais la qualité. Il déclare qu'on peut être bachelier ès-sciences et ne pas savoir ses quatre règles. M. Glasson constate qu'on a introduit dans l'enseignement secondaire des matières appartenant à l'enseignement supérieur. M. Boutroux qui trouve que les programmes sont devenus quasi-universels reconnait que l'enseignement secondaire classique tend à n'être plus ni classique, ni secondaire. Il est détourné de la voie classique par le progrès même de la connaissance de l'antiquité, et il cesse d'être secondaire en empruntant les méthodes et les programmes de l'enseignement supérieur. Quelques-uns vont même jusqu'à réclamer la suppression totale des programmes. De ce nombre est M. Berthelot. Les programmes développent surtout la mémoire des candidats, et une mémoire souvent soumise à une préparation artificielle, qui laisse peu de traces après l'examen. Il propose qu'on se borne à dire que telle année on enseignera l'histoire romaine, telle autre l'arithmétique, sans plus préciser.

Il conclut à la suppression des programmes détaillés de tout ordre. M. Joseph Bertrand partage sur certains points ces opinions. Toutes les parties d'un programme étant également obligatoires, les élèves sont forcés de tout travailler superficiellement, de telle sorte qu'on encourage les honnêtes médiocrités. Nous retrouverons cette question en examinant les méthodes des examens et des concours. Il y a, comme on le voit, accord unanime entre les déposants pour critiquer la surcharge des programmes, et il semble bien que le mal vienne de ceux qui sont chargés de les établir, c'est-à-dire du Conseil supérieur.

Enseignement moderne. — Le problème de l'enseignement moderne est l'un des plus complexes qui aient été soumis à l'examen de la commission, et l'un des plus discutés. Nous trouvons ici en effet deux camps bien tranchés : les partisans et les adversaires de l'enseignement moderne. Cet enseignement est relativement récent : il est dû à l'initiative de M. Duruy en 1865, mais il s'est considérablement étendu et modifié depuis sa création. Il tend aujourd'hui à rivaliser avec l'enseignement classique et même à le supplanter. Cette solution a trouvé de chauds partisans ; il va sans dire qu'elle a aussi ses adversaires convaincus. Parmi ses partisans mêmes, un grand nombre d'esprits distingués regrettent que l'enseignement moderne ait emprunté les méthodes de l'enseignement classique. Comme on va le voir les opinions les plus diverses ont été émises. M. Berthelot est un défendeur de l'enseignement moderne ; il regrette toutefois qu'on en ait fait un enseignement classique d'ordre inférieur, par la substitution des langues modernes aux langues anciennes en conservant les méthodes et l'esprit de l'enseignement classique. L'étude des langnes vivantes devrait être surtout pratique. En outre l'enseignement scientifique devrait être sérieusement développé. M. Perrot pense que c'est par l'étude du français que l'on pourra surtout suppléer aux langues anciennes. Il est d'avis de continuer l'expérience commencée par la création de l'enseignement moderne. M. Foncin défend l'enseignement moderne, il donne des résultats bien qu'il soit dépourvu de sanctions, qu'il n'ait pas de professeurs particuliers et qu'une tradition regrettable lui réserve les élèves les moins bien doués. M. Espinas ne croit pas que la suppression de l'enseignement moderne puisse être mise en discussion : les familles se sont prononcées en sa faveur.

L'enseignement moderne ne crée pas des écrivains, des artistes, mais il influe heureusement sur le jugement et la raison. M. Manuel a la conviction que l'enseignement moderne deviendra l'enseignement normal de l'avenir. M Langlois pense que les meilleurs élèves des deux enseignements se valent. M. Fouqué croit que l'enseignement moderne a de l'avenir, et que c'est celui qui conduit véritablement aux siences. M. Kortz formule ainsi son opinion. L'enseignement moderne s'est élevé de la note «médiocre» à la note « passable ». M. Fourteau aime l'enseignement moderne et croit à son avenir. Il regrette qu'il comprenne deux langues obligatoires, une suffisait. M. Dhombres constate qu'à Charlemagne la plupart des candidats aux écoles viennent de l'enseignement moderne. M. Frétillier pense que l'enseignement moderne a donné de bons résultats mais qui ne sont pas comparables à ceux de l'enseignement classique. Il paraît probable à M. Jaurès que c'est vers l'enseignement moderne que glisseront peu à peu les familles. Au dire de M. Aubert, un enseignement moderne est nécessaire en France, à côté de l'enseignement gréco-latin. M. Sigwalt reconnaît qu'en général les élèves sont plus forts dans l'enseignement classique, toutefois il attribue cette supériorité, non à l'objet des études, mais au recrutement des élèves. M. l'abbé Péchenard croit à la nécessité d'un enseignement moderne, mais il regrette qu'on en ait fait une contrefaçon de l'enseignement classique. Ce regret a été fréquemment exprimé au cours de l'enquête. M. l'abbé Batiffol fait remarquer que partout où l'enseignement moderne est donné dans un établissement distinct les résultats acquis sont plus satisfaisants que lorsqne les deux enseignements coexistent dans le même établissement. Cette remarque a été faite à plusieurs reprises. Le F. Abel pense que l'enseignement moderne répond à des besoins actuels, ce qui le prouve, c'est qu'il a constamment gagné du terrain. M. R. Poincaré estime que l'enseignement moderne peut remplir les conditions nécessaires pour être un enseignement classique. M. Léon Bourgeois, qui a eu, comme ministre, la responsabilité de la réorganisation de l'enseignement moderne, se défend d'avoir voulu opposer un type *absolu* d'enseignement à l'ancien type; il a pensé qu'il y avait intérêt à ce qu'il n'existât pas un type unique de culture, arbitrairement imposé à tous. M. Bréal expose comment l'enseignement moderne est sorti de l'ancien enseignement spécial, tout en le dénaturant. M. Combes défend la valeur éducative des langues modernes.

M. A. Leroy-Beaulieu pense que l'enseignement moderne est une conception fausse et hybride ; il préférerait qu'on se bornât à l'enseignement primaire supérieur. M.. Levasseur regrette que l'enseignement spécial créé en 1865 par M. Duruy ait été dénaturé. M. Doumic, comme tant d'autres, dit que l'enseignement moderne n'est que la parodie de l'enseignement classique. Nous ne reviendrons plus sur ce reproche, qui est en somme le reproche capital adressé à l'enseignement moderne actuel. M. Brunot plaide très vivement la cause de l'enseignement moderne. M. Pruvost croit que l'enseignement moderne peut donner de bons élèves de mathématiques spéciales. M. Beck estime que cet enseignement manque de cohésion, d'unité, qu'il n'est pas assez pratique. M. Bédorez est d'avis de conserver l'enseignement moderne, tout en regrettant sa création.

Durée et sanction des études. — Nous avons réservé la question de la durée des études dans l'enseignement moderne parce qu'elle est intimement liée à celle de l'égalité de sanction entre les deux enseignements. La durée des études, en effet, étant plus courte dans l'enseignement moderne que dans l'enseignement classique, on s'appuie sur ce fait pour affirmer qu'on ne peut accorder aux deux enseignements une sanction égale, sous peine de porter un coup funeste à l'enseignement classique. D'autre part un grand nombre de déposants estiment que la première qualité d'un enseignement véritablement moderne est d'être bref de telle sorte qu'il y a là un problème bien difficile à résoudre. Nous allons donc traiter à la fois la question de la durée des études celle de l'égalité des sanctions entre les deux enseignements. M. Gebhart est partisan de cette égalité au moins pour les écoles de l'Etat : Polytechnique et Saint-Cyr. M. Combes pense que les langues modernes sont plus utiles pour l'étude de la médecine que les langues anciennes et déclare que quant au droit, des personnes très qualifiées pensent de même. M. Perrot croit qu'il peut être utile d'en faire l'expérience. M. l'inspecteur général E. Depuy n'y voit aucun inconvénient et M. Darboux pas davantage. M. Brunot pense que l'égalité de sanctions peut être accordée à l'enseignement moderne sans augmenter la durée de ses études. M. Fouqué affirme que dans l'étude de la médecine, le latin ne lui a été d'aucun service, et le grec d'un service médiocre au prix des langues étrangères vivantes. M. Blanchet demande que l'enseigne-

ment moderne soit plus long d'une année, alors il accordera volontiers l'égalité des sanctions. M. Breitling réserve à la Faculté de médecine le droit de trancher la question en ce qui la concerne ; toutefois, il est surpris qu'un bachelier de l'enseignement moderne puisse arriver à l'agrégation des sciences mathématiques et physiques et ne puisse faire ses études de médecine. M. Poirier demande qu'on ouvre à l'enseignement moderne toutes les carrières, afin de faire « un essai loyal ». M. Dietz pense que le droit romain peut être aussi bien étudié dans des traductions que dans des recueils originaux. D'ailleurs la plupart des étudiants ne comprennent guère les textes latins qu'ils ont à interpréter et le droit romain n'est plus qu'une science historique. Quant à la médecine, l'utilité des langues mortes y est moindre encore, le médecin a tout intérêt à suivre ce qui se publie sur son art en anglais et en allemand. M. Aubert cite les paroles de M. Sarrut, avocat-général à la cour de cassation qui affirme que cette compagnie pour rendre un arrêt ne consulte jamais les textes du droit romain, ni les commentaires. M. Blondel hésiterait à admettre les bacheliers de l'enseignement moderne dans les facultés de droit. M. Edouard Petit dit que l'enseignement moderne devrait avoir les mêmes débouchés que l'enseignement classique. M. Sarrut réclame l'assimilation des deux baccalauréats. M. Payot également mais à cette condition que la durée des études sera égale. M. Poincaré déclare que l'égalité des sanctions ne serait pas pour l'effrayer, malgré la belle résistance des facultés de droit et de médecine. M. Léon Bourgeois est tout à fait partisan de l'égalité des sanctions.

Voyons maintenant quels sont les arguments des adversaires. M. Bréal n'est pas partisan de la parité des sanctions. M. A. Leroy-Beaulieu pense que cette réforme augmenterait fatalement le nombre des candidats aux professions libérales et aux fonctions publiques. M. Doumic développe le même argument. M. Rambaud pense que l'égalité des sanctions serait en réalité une prime donnée aux élèves de l'enseignement moderne. Il insiste également sur un motif d'ordre politique : ce serait avantager les écoles congréganistes qui se sont fait une spécialité de la préparation au baccalauréat moderne. M. Fouillée pense que l'assimilation entre les deux ordres d'enseignement est une flagrante injustice. M. Lyon-Caen avoue qu'à la Faculté de droit quantité de candidats passent leurs examens sans avoir jamais mis le nez dans un texte de droit

romain, mais c'est une méthode déplorable. D'ailleurs les études classiques préparent merveilleusement l'esprit à l'étude du droit. Il est douteux que les études modernes aient la même vertu. En outre, l'argument tiré de la lecture des ouvrages de jurisprudence publiés en langue étrangère est sans valeur, attendu que souvent ces ouvrages mêmes s'adressent à ceux qui ont fait des études classiques. M. Boutroux propose de concilier les deux partis en présence en créant dans l'enseignement moderne des classes facultatives et élémentaires de latin. M. Garsonnet pense que l'étude du latin doit être exigée des élèves des facultés de droit. Les traductions décolorent le texte et lui retirent toute expression. En outre les jurisconsultes anciens enseignent d'une façon inimitable l'art d'appliquer le droit au fait. M. Glasson croit que l'enseignement classique prépare l'esprit à l'étude du droit mieux que ne saurait le faire l'enseignement moderne. M. Larnaude n'est pas tout à fait de l'avis de ses collègues déjà cités ; il reconnait la grande valeur du latin dans l'étude du droit, si on l'envisage comme un instrument de culture général, mais il conteste qu'il soit indispensable comme instrument de travail, au moins pour les candidats à la licence professionnelle. M. Ducrocq va plus loin et pense qu'il n'est pas utile de savoir le latin pour faire son droit. Pendant l'année scolaire 1898-99, la Faculté de droit de Paris, sur 44 cours, n'en compte que 7 de droit romain, donc on ne doit pas tout subordonner à une branche aussi restreinte de l'enseignement. Pour la licence, sur vingt cours, quatre sont de droit romain ; encore deux sont-ils dédoublés. Au doctorat ès-sciences économiques et politiques il n'y a pas une épreuve ni un cours de droit romain. Quant à la médecine M. Brouardel rapporte que sur 34 professeurs consultés deux seulement sont pour l'assimilation de l'enseignement moderne à l'enseignement classique. Les Docteurs Gley, Varnier, Broca et Achard, agrégés, sont du même avis.

Il apparaît de ces dépositions que les facultés de droit et de médecine sont en majorité hostiles à l'assimilation des deux diplômes. En revanche, en dehors des facultés, les opinions sont très partagées.

Personnel de l'enseignement secondaire. — Il importe de dire quelques mots du personnel des professeurs dans l'enseignement moderne. Ce personnel est emprunté aux cadres de l'enseignement classique. Autrefois, M. Duruy avait créé un personnel

distinct pour l'enseignement spécial. Depuis la suppression de cet enseignement, on ne sait plus comment classer ce personnel, attendu qu'il n'est exactement assimilable à rien. Faut-il créer de même un personnel spécial pour l'enseignement moderne ? M. Rambaud ne le pense pas. Actuellement ce sont souvent des professeurs classiques qui prennent le plus à cœur les intérêts de l'enseignement moderne. M. Brunot regrette cet état de choses : les professeurs de lettres, chargés des classes d'enseignement modernes sont imbus de l'esprit gréco-latin. Ils considèrent leur position comme passagère ; leur classe d'enseignement moderne ne sera jamais, à leurs yeux, que l'accessoir. M. Sigwalt croit qu'il est nécessaire de créer un professeur principal, qui pourrait être le professeur de français chargé en même temps, au moins, de l'enseignement d'une langue vivante. M. Chalamet confirme cet façon de voir : il est regrettable qu'il n'y ait pas un professeur de classe, ayant sous sa direction les mêmes élèves pendant quatorze ou quinze heures par semaine, et les ayant véritablement en main. Actuellement l'enseignement moderne est « acéphale ». M. Lhomme exprime la même opinion : l'enseignement est morcelé. En ce qui concerne les sciences, il n'y a pas deux manières de les enseigner, l'une pour les modernes, l'autre pour les classiques. Mais en ce qui concerne les lettres, les professeurs devraient être recrutés parmi les licenciés ayant subi une agrégation nouvelle dont les conditions sont à déterminer. M. Brelet est aussi d'avis de donner à chaque enseignement ses maîtres particuliers par la création de nouvelles forme d'agrégation. M. Weil donne des renseignements intéressants que sa situation particulière le met à même de fournir : il enseigne à la fois le français, l'allemand, l'anglais, l'histoire et la géographie. On peut conclure de ces dépositions que les partisans de l'enseignement moderne réclament la création d'un professeur titulaire dans chaque classe et, comme corollaire, la création de nouvelles variétés de l'agrégation.

Alfred **MUTEAU.**

(A suivre)

CAUSERIES SUR BAUDELAIRE

Décadence et Modernité.

Je venais de subir la fascination troublante de Baudelaire, et j'étais encore sous la domination jalouse et despotique de son influence, lorsque parut le livre de M. Paul Bourget : *Essais de Psychologie contemporaine.* Dès la première lecture du chapitre que l'auteur y consacre à Baudelaire, en dépit des appréciations émues et des louanges inévitables que j'y rencontrai (1), j'eus l'impression vague d'une injustice faite à mon Maître; mais alors je n'osais pas l'approfondir, et encore moins la discuter. Depuis, j'ai fini de me persuader que l'étude de M. Bourget manquait d'exactitude sur certains points, et que, par faute de conclusion, elle laissait le champ libre à toutes sortes de suppositions désobligeantes pour l'avenir de Baudelaire. M. Bourget a décidément fait trop bon marché de la gloire d'un homme qui a encore tant d'influence « sur l'atmosphère morale de notre époque» (2). On regrette de le voir porter des jugements qui ressemblent à ceux de Jules Vallès, prédisant à Baudelaire dix ans d'immortalité. Au reste, loin de nous la pensée de faire un crime à M. Bourget d'une opinion lointaine qu'il est peut-être aujourd'hui tout prêt à renier. Si son livre était disparu, oublié, sans valeur, sans influence lui aussi, il serait futile d'y revenir. Mais il n'en est point ainsi. M. Paul Bourget est au pinacle : ses jugements font autorité plus que jamais, et son livre est lu et relu toujours avec un plaisir égal à celui qu'il procurait dans sa nouveauté.

Ce sont là nos excuses pour venir discuter si tardivement l'opinion de M. Paul Bourget.

(1) Maxime du Camp n'a-t-il pas dit de M. Paul Bourget qu'il avait eu l'imagination trempée aux sources troubles de Baudelaire ?

(2) M. P. Bourget.

*
* *

Il s'agit de *décadence*. Personne aujourd'hui n'a plus le droit d'être embarrassé sur la valeur du mot, car dans l'étude dont nous venons de parler, M. Bourget en avait savamment et clairement exposé la définition :

« Par le mot de décadence, dit-il, on désigne volontiers l'état « d'une société qui produit un trop grand nombre d'individus « impropres aux travaux de la vie commune... L'organisation « sociale entre en décadence aussitôt que la vie individuelle s'est « exagérée sous l'influence du bien-être acquis et de l'hérédité... « Un *style* de décadence est celui où l'unité du livre se décompose « pour laisser la place à l'indépendanee de la page, où la page se « décompose pour laisser la place à l'indépendance de la phrase et « la phrase pour laisser la place à l'indépendance du mot...

« Certes un chef germain du IIe siècle était plus capable d'envahir « l'Empire qu'un patricien de Rome de le défendre ; mais le Romain « érudit et fin, curieux et désabusé, tel que nous connaissons « l'empereur Hadrien, le César amateur de Tibur, représentait un « plus riche trésor d'acquisition humaine. Le grand argument « contre les décadences, c'est qu'elles n'ont pas de lendemain et « que toujours une barbarie les écrase. Mais n'est-ce pas comme le « lot fatal de l'exquis et du rare d'avoir tort devant la brutalité ?...

« Il en est de même des *littératures* de décadence. Elles non « plus n'ont pas de lendemain. *Elles aboutissent à des altérations « de vocabulaires, à des subtilités de mots qui rendent le style « inintelligible aux générations à venir* ».

Il n'y a pas de doute ; la théorie de M. Bourget est parfaite. Cependant (et qu'on nous pardonne notre orgueil de vouloir lutter par des subtilités contre celui qui a écrit les *Essais de subtilité contemporaine*), M. Bourget a fait une confusion de mots. Il emploie indifféremment dans son exposé le mot *style* et le mot *littérature*. C'est bien différent ! car le style n'est que le *corps* de la littérature qui possède en outre une *âme*. Si le style est la manière d'exprimer sa pensée, il n'est pas la pensée elle-même. Il est la *forme ;* il n'est point le *fond*. La littérature est tout à la fois la forme et le fond.

La chose est d'une importance capitale dans le cas particulier qui nous occupe, parce que dans la littérature de Baudelaire

l'âme seule est véritablement décadente. Elle nous apparaît, il est vrai, cette âme, matérialisée « sous la forme d'un idiome un peu plus composite que la langue dite classique » (1), mais cet idiome plus moderne, outre qu'il était nécessaire pour mieux rendre « la pensée, le rêve et les postulations » (2) modernes, n'avait en réalité subi qu'une très légère transformation chez Baudelaire, et n'était pas encore parvenu à l'état de décomposition complète dans lequel il se délecte aujourd'hui. Une chose curieuse à noter : toutes les fois qu'il cite le mot *décadence*, Baudelaire ne semble pas avoir beaucoup de tendresse pour lui ; il estimait sans doute qu'on l'appliquait mal et qu'on lui donnait une fausse signification. Voyez, par exemple, dans une lettre à Janin, ce qu'il dit (à propos de Byron, Tennyson, Poë et compagnie) :... « votre ami, le sieur Villemain, chuchote le mot : Décadence. C'est un mot bien commode à l'usage des pédagogues ignorants, mot vague, derrière lequel s'abritent notre paresse et notre incuriosité de la loi ». Enfin Baudelaire ne défend-il pas Delacroix, son Maître et son ami, de l'accusation d'être un décadent ? Il avait mille fois raison, et jamais, à l'exemple des contempteurs de ses dieux, il n'aurait commis la faute de confondre la forme et le fond, la peinture et le sujet.

Il serait intéressant de savoir qui le premier appliqua le titre de décadent à Baudelaire. Ce n'est point Théophile Gautier puisqu'il jugeait l'expression inexacte : « Le poète des Fleurs du mal aimait ce qu'on appelle *improprement* le *style* de décadence » (2). M. Bourget a eu le tort de ne point faire les mêmes restrictions, et son étude a vraisemblablement consacré une erreur.

Au temps où Théophile Gautier écrivait sa notice sur Baudelaire, ce qui faisait la grande étrangeté du style de celui-ci, c'était la précision du mot. Est-ce suffisant pour en faire un style décadent ? A ce compte, le style de Flaubert appartiendrait à la même catégorie. Et d'abord, Baudelaire a-t-il inventé la précision du mot ? Il nous semble qu'elle a été la résultante des réformes appor-

(1) Théophile Gautier.

(2) Idem.

(3) Th. Gautier écrivit aussi à propos de Constantin Guys, dans sa notice sur Baudelaire, lorsqu'il compare les goûts similaires du peintre et du poète : « Il aimait dans ses dessins l'absence complète d'antiquité, c'est-à-dire de tradition classique, et le sentiment profond de ce que nous appellerons décadence, *faute d'un mot s'adaptant mieux à notre idée*, mais on sait ce que Baudelaire entendait par décadence... »

tées par le romantisme un peu antérieur à Baudelaire. Celui-ci l'a appliquée avec rigueur dans la poésie, et ainsi, comme Flaubert en prose, il a pu faire de l'art avec des mots. Traitant de pensées nouvelles, il a dû employer des mots nouveaux, au reste fort peu nombreux. Mais dans le style, le mot n'est pas tout. Restent la construction de la phrase et les assemblages des mots.

Alors peut-on, sans commettre une erreur, considérer comme un mouvement décadent, ce qui n'est en somme qu'un retour vers la réalité et l'exactitude après les maniérismes du XVIIIe siècle.

La poésie, dans ces temps là, était un galant prétexte à faire de l'esprit. C'est pourquoi elle nous paraît vide ; elle n'est point assez sérieuse, elle manque de philosophie et de pensée. Mais si les recueils d'épîtres des Bernis, Boufflers, Latteignant et de tant d'autres, sont dans les bibliothèques passés à l'état d'objets de curiosité, nous ne devons pas moins reconnaître que la langue de ces poètes a subi fort peu de transformation depuis le grand siècle, depuis la guirlande florale déposée aux pieds de Julie d'Angennes. Elle est toujours la langue d'un dieu, s'appelât-il Cupidon.

Il n'en est pas de même, tant s'en faut, des conteurs tels que La Morlière et le Fromaget, par exemple, et Boufflers lui-même en tant que conteur. Comme les poètes leurs contemporains, ils sont badins, mais ils le sont dans une langue que nous estimons décadente. Voyez plutôt :

« Et l'Italien employait les plus brillants concetti pour prouver « à Toutou l'ardeur d'une flamme qu'il avait prise dans de beaux « yeux, où l'amour, ce *petit géant*, causait par une *tendre cruauté*, *l'agréable tourment* dont *l'amère douceur* le faisait *gaîment gémir* du *triste plaisir* de voir sa *liberté captive* ».

Le Fromaget, qui a écrit cette phrase dédalienne et incohérente, méritait bien de subir le sort fatal prédit aux décadences (1). Lui et ses pareils, malgré leur saveur exquise ont d'autant moins survécu qu'ils furent plus à la mode durant leur existence. Pour avoir

(1). Le chevalier de la Morlière, dont l'œuvre principale est Angola, avait un style très différent du Fromaget. Il s'appliquait à rechercher toutes les expressions, tous les idiomes les plus nouveaux et les plus à la mode à l'heure où il écrivait. Il est curieux maintenant de constater que toutes ces expressions sont restées, et sont d'usage le plus courant. Je relève au hasard dans Angola page 9, de l'édition publiée par les soins d'Octave Uzanne, je relève des phrases commes celles-ci : *Je n'en reviens pas*, *ressembler comme deux gouttes d'eau, voilà du neuf, dessous de cartes, etc., etc.* La Morlière prouverait donc que tout au contraire les décadents seront mieux compris dans les temps futurs.

voulu plaire aux hommes.... et aux femmes de leur temps, aux caillettes et aux cruelles en manteaux de lit, ils se sont aliénés l'intérêt des siècles futurs « qui ne les comprennent pas ».

Toutefois, ce n'est pas leur sort qui décidera de celui de Baudelaire. La langue de Baudelaire, imagée mais puissante, originale mais claire et solide, ne peut être comparée avec celle des charmants et frivoles abbés du XVIIIe siècle.

Dans son étude, M. Bourget nous citait l'exemple des Goncourt au style décadent. Ils n'ont pourtant fait qu'exagérer la précision, employée subsidiairement à l'idée réaliste. En fait, le plus décadent de leurs styles est justement celui qu'ils ont choisi, par circonstance, lorsqu'ils voulurent faire un pastiche des écrivains du siècle passé, le style de *La femme au XVIIIe siècle !*

Je doute qu'aujourd'hui M. Bourget veuille citer le style ordinaire des Goncourt, celui de la *Fille Elisa*, par exemple, comme un style décadent. Incontestablement nous en possédons de moins sages. Lisez plutôt ces vers, peut-être pas les plus bizarres qu'ait écrit M. Mallarmé :

SONNET (1)

Dame,
Sans trop d'ardeur à la fois enflammant
La rose qui cruelle ou déchirée, et lasse
Même du *blanc* habit de *pourpre*, le délace
Pour ouir dans sa chair pleurer le diamant

Oui, sans ces crises de rosées et gentiment
Ni brise quoique, avec, le ciel orageux passe
Jalouse d'apporter je ne sais quel espace
Au simple jour le jour très vrai du sentiment

Ne te semble-t-il pas, disons, que chaque année
Dont sur ton front renait la grâce spontanée
Suffise selon quelque apparence et pour moi

Comme un éventail frais dans la chambre s'étonne
A raviver du peu qu'il faut ici d'émoi
Toute notre native amitié monotone.

(1) Publié dans le *Figaro* du 10 février 1896. Nous avons strictement donné la ponctuation telle qu'elle apparait dans le journal.

Maintenant lisez ce morceau de prose dû à la plume de M. Verlaine. C'est le *tout premier* commencement de sa préface pour les *Poésies complètes d'Arthur Rimbaud*.

« A mon avis, tout à fait intime, j'eusse préféré, en dépit de « tant d'intérêt s'attachant intrinséquement, presque aussi bien « que chronologiquement, à beaucoup de pièces du présent recueil, « que celui-ci fut allégé pour, surtout, des causes littéraires : trop « de jeunesse décidément, d'inexpériences mal savoureuses : point « d'assez heureuses naïvetés. J'eusse, si le maître, donné juste un « dessus de panier, quitte à regretter que le reste dût disparaître, « ou, alors, ajouté ce reste à la fin du livre, après la table des « matières et sans table des matières quant à ce qui l'eut concerné, « sous la rubrique « pièces attribuées à l'auteur », encore excluant « de cette, peut-être trop indulgente déjà, hospitalité les tout à « fait apocryphes sonnets publiés sous le nom glorieux et désor- « mais révérend, par de spirituels parodistes ».

Le lecteur devra apprécier la modération qui nous a fait choisir, pour les citer, deux maîtres dont les œuvres ont pour nous même une saveur souvent exquise. Et s'il compare Baudelaïre à Fromaget, à La Morlière, à Verlaine, à Mallarmé, le lecteur verra qu'il n'emploie pas, dans sa poésie ou dans sa prose, des épithètes contradictoires les unes aux autres, quoique s'appliquant au même objet ; que son style n'est pas composé à plaisir de phrases allongées et de mots unis ou désunis aussi bizarrement, pour augmenter sans profit bien évident le travail de l'esprit; enfin qu'il n'a jamais obscurci son style, volontairement ou non, par l'abus des phrases incidentes.

Après Théophile Gautier, Baudelaire s'était écrié : « Je serais puriste, même sous la main du bourreau ! » Et il l'était en effet. Baudelaire est rapporté avoir toujours remanié et remanié encore ses vers ; ce n'était point, comme d'autres depuis l'ont fait, pour les rendre plus obscurs. Certes Baudelaire est moderne dans le choix de ses expressions, il emploie des mots qui furent inusités par Fénelon, Bossuet, La Bruyère, Racine : ces mots, avec le temps, sont devenus usuels. Ah ! si *décadence* voulait dire *déchéance*. Il est trop certain que le style de Baudelaire a dégringolé les coteaux de l'olympe ; il est descendu des hauteurs où Bossuet et Fénelon faisaient planer le leur.

Encore le fait n'est-il point absolu, et Baudelaire a écrit maints morceaux de poésie où éclate l'énergique éloquence des Bossuet

et des Massillon. Témoin cette strophe adressée aux *Femmes damnées* :

Descendez, descendez, lamentables victimes,
Descendez le chemin de l'enfer éternel !
Plongez au plus profond du gouffre, où tous les crimes,
Flagellés par un vent qui ne vient pas du ciel,
Bouillonnent pêle-mêle avec un bruit d'orage.
Ombres folles, courez au but de vos désirs ;
Jamais vous ne pourrez assouvir votre rage,
Et votre châtiment naîtra de vos plaisirs.

Cette vigoureuse apostrophe d'une envergure extraordinaire, où l'image fortifie l'idée sans l'obscurcir, eut bien pu résonner sous les voûtes d'une cathédrale, déclamée avec véhémence par un orateur sacré du Grand Siècle. Certes lorsqu'il perd cette pompositė, le style de Baudelaire est forcé de déchoir ; il est moins royal, partant plus vulgaire, mais en même temps il gagne de la sincérité, partant de la clarté. Et cette qualité reste dominante dans la poésie de Baudelaire.

Après bien des recherches, nous avons découvert dans toutes les *Fleurs du Mal* plusieurs vers qui, à la rigueur, peuvent être trouvés obscurs et qui pour nous-mêmes sont douteux. Je ne saurais point en citer d'autres ; ils terminent la pièce connue : *une Charogne*.

Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux :
Au détour d'un sentier une charogne infâme
Sur un lit semé de cailloux,.....
. . . .
Oui ! telle vous serez, ô la reine des grâces
Après les derniers sacrements,
Quand vous irez, sous l'herbe et les floraisons grasses,
Moisir parmi les ossements.

Alors, ô ma beauté ! dites à la vermine
Qui vous mangera de baisers,
Que j'ai gardé la forme et l'essence divine
De mes amours décomposés !

Comme on voit, l'incompréhensibilité de ces deux derniers vers, si toutefois elle est réelle, n'est point due à une phraséologie dévergon-

dée et capricieuse, ni à un choix de mots grecs, romains, préhistoriques, argotiques ou simplement d'invention. C'est la pensée poétique seule qui est insuffisamment transparente. Deux ou trois vers obscurs pour un poète qui a écrit plus de cent cinquante poèmes, c'est peu ; ceux qui insistent sont cruels !

Autre exemple : S'adressant à la Vénus noire, Baudelaire s'écrie :

“ O vase de tristesse, ô grande taciturne ! ”

Il exprime ainsi un genre d'idées qui n'était pas courant au XVIIIe siècle ; on trouve quelque chose d'étrange dans la combinaison de ces mots : *vase de tristesse*. Cependant il n'y a là rien autre qu'une image poétique nouvelle ; Baudelaire le premier ose exalter la tristesse ; le premier il a l'audace inattendue de qualifier de grand un être taciturne qui deux siècles plus tôt eût été trouvé simplement ennuyeux. Certainement Baudelaire est pessimiste et ressent le dégoût de la vie. Certainement il se complait dans des peintures maladives ; il subit tour à tour des influences de religiosité ou d'impiété. En cela seul il est décadent.

Nous reconnaissons donc la décomposition morbide qui ronge sa pensée ; mais en vain nous essayons de sentir la putréfaction de son style. La forme de son vers est classique, académique, bourgeoisement correcte ; il est parfait dans le choix de ses mots ; sa précision est merveilleuse, son idée reste claire, sa phrase est immuablement correcte. Bref, il a toutes les qualités du prosateur et du poète..... Qui n'en convient pas ?

Car il est nécessaire de bien l'établir : quand ils parlent de Baudelaire décadent, c'est comme poète que ses critiques le jugent (1), tout en reconnaissant la pureté de sa prose. Or est-il possible, est-il juste de couper ainsi en deux l'œuvre d'un écrivain ? de séparer aussi lestement la prose et les vers d'un même homme, d'un prosateur, d'un poète dont la conscience a toujours été le guide suprême ? Va-t-on nous persuader que Baudelaire sérieux jusqu'au doctrinaire dans la prose, fut un mystificateur dans sa poésie ? Certes le reproche ne serait pas nouveau ; écartons-le aujourd'hui.

(1) Déjà Gautier avait fait cette distinction.

*
* *

En somme Baudelaire, considéré comme poète, prosateur ou même critique, fut surtout ce qu'on appellerait aujourd'hui un *moderniste.* Au point de vue du style il n'est point autre chose. M. Bourget a bien découvert dans son être moral, dans son entité, une trinité d'essences diverses dont la réunion dans une seule personne est, dit-il, bien moderne, mais il ne semble pas avoir été suffisamment ébloui par la *modernité* de Baudelaire et de son œuvre (1).

Le mot fut vraisemblablement inventé par Baudelaire pour l'appliquer au talent de Constantin Guys, et la chose elle-même le passionna toute sa vie. Il n'a pas manqué de nous en donner la définition : « La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable ». Elle a existé de tout temps. C'est la « recherche de cette beauté passagère, fugace, de la vie présente ».

Le sens du mot modernité s'est altéré depuis son origine ; il s'est étendu et appliqué maintenant à toutes choses, à la philosophie, à la morale, à l'industrie, à la vie présente tout entière. Le *modernisme* est un mot plus nouveau qui est venu remplacer son prédécesseur dans plusieurs acceptions, mais qu'on aurait bien tort de toujours employer à sa place. De même pour son complémentaire *moderniste.*

Selon nous, le *modernisme* est la modernité de l'art seul mais pris sous toutes ses formes. De la sorte un moderniste est un artiste qui s'adonne à la recherche de la beauté moderne, ou un écrivain qui fait usage de formules littéraires nouvelles capables de répondre aux aspirations nées — ou à naître — des générations alors présentes. Un boutiquier et un fabricant, si

(1) « Trois hommes à la fois vivent dans cet homme, unissant leurs sensa-
« tions pour mieux presser le cœur et en exprimer jusqu'à la dernière goutte
« de sève rouge et chaude. Ces trois hommes sont bien modernes, et plus
« modernes aussi est leur réunion. La fin d'une foi religieuse, la vie à Paris,
« et l'esprit scientifique du temps ont contribué à façonner, puis à fondre ces
« trois sortes de sensibilités, jadis séparées jusqu'à paraître irréductibles l'une
« à l'autre et maintenant liées jusqu'à paraître inséparables, au moins dans cette
« créature, sans analogue avant le XIXe siècle français, qui fut Baudelaire ».

P. BOURGET.

intelligents et si avancés qu'ils soient dans leur profession, doivent se contenter d'être qualifiés de *modernes*.

Jusqu'à la Révolution, la modernité dans l'art semble toujours avoir existé ; c'était un état si naturel qu'on n'y songeait même pas, et il n'y avait aucune nécessité de chercher un nom pour l'exprimer. Je sais bien que Boilly, Eugène Lami, Devéria, Gavarni furent aussi des modernistes, mais incomplètement. On doit leur reprocher, avec Baudelaire, d'avoir trop sacrifié au joli, et conséquemment de ne montrer qu'un seul aspect des choses de leur temps, au lieu d'en dévoiler l'âme tout entière. Carle Vernet fait un peu exception.

Justement le mérite de Constantin Guys et de Baudelaire est d'avoir, l'un dans l'art, l'autre dans la littérature, ressuscité, baptisé, et lancé au monde la Modernité qui était morte et avait été enterrée sans épitaphe soixante ans auparavant.

Le rôle joué par Baudelaire dans cette résurrection est immense, et il suffit pour s'en convaincre de parcourir les titres des chapitres de ses livres. Le mot *moderne* y apparaît à chaque instant, *de l'héroïsme de la vie moderne*, *de l'idée moderne du progrès appliquée aux Beaux-Arts*, *l'artiste moderne*, etc...

Je constate que Baudelaire détestait la jeunesse de son temps, à cause de « sa pipe, son hegelianisme, sa crasse, son fiel, sa jalousie » (1), c'est-à-dire surtout à cause de son manque de dandysme. Il lui arrivait quelquefois aussi de déblatérer contre le progrès, qu'il qualifie « une doctrine paresseuse, une doctrine de Belges » (2).

Néanmoins Baudelaire aimait passionnément son temps. Il l'adorait comme on adore une vieille maîtresse, malgré ses vices, et même à cause d'eux. Son esprit en avait conçu les douloureuses misères. Fils d'un siècle au sang appauvri, il appréciait le charme des choses maladives. Son âme, instinctivement triste, s'abîmait délicieusement dans les mélancolies de notre civilisation décrépite. Il détestait la nature fraîche et saine, et ne la comprenait que fanée et décolorée. Sans aucun doute il y avait parfait accord entre son cœur et l'objet de sa passion. Il était venu à son heure. Comme un fruit, il a poussé dans l'atmosphère qui lui était propice et il s'y est admirablement développé jusqu'à la maturité ;

(1) Baudelaire. *Mon cœur mis à nu.*

(2) Baudelaire. *Mon cœur mis à nu.*

et ainsi son rôle a pu être efficace, peut-être moins brillant, mais certainement plus glorieux que s'il était venu plus tard.

Donc Baudelaire adorait son temps et ses laideurs,... surtout ses laideurs, toutes ses laideurs, la femme par exemple, la femme damnée de son époque qui est laide, mais si suggestive !

« La beauté de la femme, nous dit M. Bourget, ne lui plait que précoce et presque macabre de maigreur, avec une élégance de squelette apparue sous la chair adolescente, ou bien tardive et dans le déclin d'une maturité ravagée ». (1) Mais c'est essentiellement la femme moderne çà, la femme française de la période qui précéda l'invention des bicyclettes ; c'est le type rigoureusement exact du trottin parisien ! L'être malgré tout charmeur dont Constantin Guys peignait les étonnantes crinolines et que Rops a dessiné un peu moins habillé.

Eh bien ! la passion de Baudelaire pour cette femme moderne, antithèse du modèle académique, n'était pas seulement inspirée par des sentiments tout charnels dans leur décadence. Il se mêlait à ceux-ci d'autres sentiments purement artistiques qui induisaient Baudelaire à aimer les seuls corps capables de renfermer l'*âme* moderne. Le fait est incontestable après toutes les critiques et toutes les études que Baudelaire a consacrées à la modernité et à cette femme, laide — mais belle de la Beauté moderne et qui la symbolise.

D'ailleurs, Baudelaire lui-même a pris soin de nous le dire, et nous n'avons pas seulement pour nous en convaincre le fameux : « Sois belle et sois triste ! »

Dans les *Fusées*, après avoir décrit sa façon de comprendre la beauté dans une tête de femme, il nous dépeint les expressions dont doit être imprégnée une tête d'homme pour mériter d'être considérée comme belle :

« Mais cette tête contiendra aussi quelque chose d'ardent et de « triste, des besoins spirituels..., quelquefois aussi, — et c'est l'un « des caractères les plus intéressants — le mystère, et enfin (*pour que* « *j'aie le courage d'avouer jusqu'à quel point je me sens moderne* « *en esthétique*), le *malheur*. — Je ne prétends pas que la Joie ne « puisse pas s'associer avec la Beauté, mais je dis que la joie est « un des ornements les plus vulgaires, tandis que la *Mélancolie* en « est pour ainsi dire l'illustre compagne, à ce point que je ne

(1) La maigreur est plus nue, plus indécente que la graisse. (Baudelaire *Journal intime*)

« conçois guère (mon cerveau est-il un miroir ensorcelé ?) un type « de Beauté où il n'y ait du *malheur* !....»

Voyez donc comme Baudelaire associe ensemble ces trois mots fatidiques : *Modernité* — *Malheur* — *Beauté*.

Après cette confession, ne sommes-nous pas en droit de suggérer que dans le goût de Baudelaire pour la femme maigre et douloureuse, il se mêlait à la perversité naturelle et décadente de son esprit, des inquiétudes d'esthétique et surtout d'*esthétique moderne*. Il avait été frappé de l'abaissement, tout à la fois moral et physique, de son entourage, et il l'aimait, cet entourage, à cause de ses propres infortunes, de son propre pessimisme, à cause de sa propre souffrance, à cause de sa propre déchéance !

La déchéance de lui et des autres, Baudelaire l'excusait comme une irrémédiable faiblesse, conséquence de la vétusté de la race, et il en admirait la grandeur.

*
* *

Reste donc à savoir si Baudelaire, moderniste par les mots, classique par la forme et décadent par les idées seulement, si Baudelaire est condamné à subir le sort éphémère des petits poètes et des petits conteurs dont il est question plus haut.

Qui oserait dire oui ?

Qu'on nous permette encore une fois d'emprunter un exemple à l'histoire de l'Art : Watteau fut un peintre très moderniste. Tombé dans une disgrâce momentanée pour des raisons indépendantes de son talent, par suite de la Révolution qui bouleversa tout de fond en comble, perdu, oublié, disparu, Watteau est revenu radieusement à la gloire contre toute espérance, et cela parce que ses œuvres, en dehors de l'intérêt historique qu'elles possèdent, sont d'une peinture solide et régulièrement classique. Si Watteau avait été un moins bon peintre, avec d'élémentaires connaissances du métier, on eût simplement relégué ses toiles dans des cartons à titre de documents, au lieu de les accrocher dans nos musées. Une œuvre d'un beau *faire* artistique est toujours sûre d'être sauvée, même si elle est ennuyeuse à d'autres points de vue. Or Watteau n'est pas ennuyeux.....

De même Baudelaire ; en supposant qu'il devienne ennuyeux a x générations futures, la pureté de sa langue le sauvera des

cartons de l'Oubli. Il deviendra, soyez-en persuadé, un classique, non, peut-être, pour les écoles, mais pour ceux qui en sont sortis, un classique qui sera d'autant plus lu en dehors de l'école qu'il n'y sera jamais entré officiellement.

Est-ce à dire que nous refusons à Baudelaire le titre de chef des décadents ? Point ; car pour nous, au contraire, il restera le Roi ! Sa décadence limitée est la seule qui nous plaise à nous personnellement parce que nous sommes de ceux qui mettons la gloire des idées au-dessus de la réforme des mots. Les mots ne sont rien, la pensée est tout ; or la pensée doit rester claire. Si vous la sacrifiez à la musique des mots ou à la cadence des syllabes, vous ne faites plus des poèmes, mais des romances sans paroles.

M. Stéphane Mallarmé a composé des chefs-d'œuvre dans ce genre. Il est de ceux qui ont dépassé leur maître en décadence. Beaucoup d'autres aussi, avec un talent bien moindre, ont pris à Beaudelaire quelque chose de son pessimisme, ou de sa religiosité, ou de ses horribles sujets, mais ils dégénèrent presque toujours par leurs tournures de phrases embrouillées, par des excès de néologisme, ou des choix de mots incompréhensibles, qui à eux seuls valent certainement la plus belle sonate de Beethoven. En somme ils représentent bien mieux que Baudelaire la véritable décadence, *la décadence absolue*, telle que M. Bourget l'a décrite. Nous l'admettons : donc le titre de décadent leur appartient ; mais si *décadent* veut dire *disciple de Baudelaire*, c'est un titre dont ils ne peuvent se parer sans faire tort à leur maître, puisqu'ils n'ont apporté qu'un vice, qu'un chancre dans l'admirable littérature de Baudelaire ; puisque, par leur obscurité voulue, ils vont à l'encontre de toutes ses théories connues.

Verlaine lui-même, qui le premier avait osé se recommander du grand nom, avait fini par entrer dans le giron de la nouvelle Eglise et sacrifiait dorénavant à la musique dans l'obscurité.

S'il nous est permis de comparer le maître et le disciple, nous dirons que Verlaine se perd dans un laisser-aller regrettable, qu'il n'a pas l'outrance romantique, la désespérance folle, l'incommensurable ennui qui jaillit si vigoureusement et jusqu'au sublime dans les vers de Beaudelaire. Il y a chez lui au contraire une résignation qui affaiblit la pensée. Il s'oublie dans le récit de ses douleurs physiques et de ses journées d'hôpital ; tout cela reste bien loin derrière la violence des souffrances morales de Baudelaire. Toujours nous sommes tentés de préférer à Verlaine le

tantôt bucolique mais souvent exaspéré Maurice Rollinat, l'auteur des *Névroses*.

Qu'importe à Baudelaire, du reste ? Serait-il sans disciple, il ne sera jamais sans lecteurs. Loin de croire que sa décadence puisse lui nuire un jour, nous sommes persuadés qu'elle sera le grand attrait et la principale cause de son succès, comme la perfection de style est sa sauvegarde.

Plus l'humanité vieillira, plus il se formera des hommes désabusés qui rechercheront leur consolation non point dans l'Imitation de Jésus-Christ auquel ils ne croiront pas, mais dans les livres de ceux qui après avoir connu la souffrance et la lassitude décevante du plaisir ou seulement de la vie, ont su dire leur rancœur. Ils honoreront de leur estime et de leur reconnaissance les poètes et les philosophes, qui, par la puissance de leur imagination, par la magnificence de leur style, par la magie de leur talent, en un mot par leur génie, ont su dévoiler à nos yeux la grandeur et même la beauté de notre misère. En effet « pourquoi « donc toujours la joie ? Pour vous divertir peut-être. Pourquoi « la tristesse n'aurait-elle point sa beauté ? Et l'horreur aussi ? « Et tout ? Et n'importe quoi (1) ? »

Oui nous reconnaissons aujourd'hui la splendeur de la misère, grâce à ceux qui lui ont dit :

« Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or (2) ».

Et à cause de cet or, symbole ici de la beauté consolatrice, ils survivront. La gloire n'a jamais fait fi des sceptiques ; elle ne dédaignera pas non plus les pessimistes. Et ainsi que tous les grands écrivains pessimistes de ce siècle sans illusion Baudelaire survivra, en face de la religieuse foi vaincue ou triomphante, autant que la douleur du corps et de l'âme existera sur la terre.

N'est-ce pas dire qu'il est immortel ?

Pierre **CAUME**.

(1) Baudelaire.

(2) Idem.

LE CHEMIN DES RUINES

DRAME EN QUATRE ACTES ET SEPT TABLEAUX

AVEC UN PROLOGUE

ACTE DEUXIEME (*suite*)

DEUXIÈME TABLEAU : SUR LE CHEMIN DES RUINES

La scène a changé à vue, et représente maintenant la même clairière qu'au prologue. Cette clairière est traversée de plusieurs chemins et sentiers, dont l'un passe derrière la crypte du miracle. Un autre mène au bourg. Deux autres s'enfoncent dans la forêt. Dans le fond, on aperçoit, à demi cachée par des arbustes et des broussailles, une seconde petite grotte, dont l'étroite ouverture est fermée par une porte bardée de fer.

C'est la fin d'avril et le printemps, l'heure où le soleil descend à l'horizon, et où va commencer le crépuscule.

SCÈNE PREMIÈRE

ROGER, MARIE-CHRISTINE, ARTÉMIE

Roger, *seul, achevant de casser un tas de cailloux. Il porte des lunettes à treillis de fer. Il a l'aspect d'un homme lourd et simple d'esprit.* Encore une journée finie. Bonsoir, mes arbres, ma forêt. Allons, allons ! il faut se dire adieu. (*Il s'est levé, a ôté ses lunettes, et est allé à la grotte fermée, qu'il ouvre, pour y placer ses outils. Regardant par delà la crypte du miracle, il aperçoit venir Marie-Christine et Artémie*). La petite sainte Vierge !... Elle vient ! (*Par respect, il se recule jusqu'à la ligne des arbres. Entrent Marie-Christine, portant des fleurs, et Artémie*).

Artémie. Ah ! demoiselle, je suis lasse.

Marie-Christine, *d'abord mélancolique.* Reposons nous. Tiens, sur ce banc.

Artémie. Il y a aussi un banc de pierre dans la crypte. (*Avec un accent d'onction comique*). Ne vous plairait-il pas, devant l'autel, réciter le rosaire, le saint rosaire ?

Marie-Christine. *après l'avoir regardée avec un sourire malicieux.* Va le dire toute seule. (*Lui donnant les fleurs*). Et dispose les fleurs. Va. Mon oncle saura que tu fis tes dévotions : je lui conterai la chose.

Artémie, *confuse.* Oh ! demoiselle !

Marie-Christine. Et prends bien garde. Ne va pas t'endormir...

Artémie, *l'interrompant.* Pouvez-vous croire ?

Marie-Christine, *continuant, gaîment.* Comme toujours, quand tu dis les *Ave*... Je t'irai rejoindre. (*Sur un ton de menace amicale*). Tout le rosaire !

Artémie. J'ai tant de grâces à demander !

Marie-Christine. Va. (*Artémie pénètre dans la grotte, où elle disparaît aussitôt. Marie-Christine, qui l'a accompagnée jusqu'à l'entrée, se retourne, et aperçoit alors Roger qui la contemple dévotement*). Tu es encore ici, mon bon Roger ?

Roger, *s'avançant.* Oh ! demoiselle !

Marie-Christine. Tu as fini ton dur travail de la journée ?

Roger. Casser des cailloux, c'est dur, oui. Mais c'est beau.

Marie-Christine, *lui parlant un peu comme à un enfant dont on veut flatter l'idée favorite.* Si beau ?

Roger. Il y a tant de choses dans les cailloux ! Il y en a qui reluisent, qui brillent ! Ça éclate. Des rayons de soleil, faits prisonniers. Ah ! ah ! prisonniers ! Et que je délivre.

Marie-Christine. Dis-moi encore : les étincelles ?

Roger. Les étincelles ? Ce sont les diables, les démons qui se sauvent. Je ne les crains pas : j'ai mes lunettes. Je leur dis : bonne route, messeigneurs.

Marie-Christine. Alors, toujours heureux ? Toujours ?

Roger. Je regarde aussi — et je salue — les gens qui passent.

Marie-Christine. Il en passe beaucoup ? Aujourd'hui ?

Roger. Vous,... la petite sainte Vierge.

Marie-Christine, *l'interrompant vivement.* Personne d'autre ?

Roger. De tout le jour, personne. (*Se reprenant*). Mais, si, si. Ce matin, à l'aube, les apprentis du tonnelier. (*Mouvement de Marie-Christine*). Ils allaient au château. Ils vont revenir.

Marie-Christine. Tu ne te trompes pas, mon bon Roger ? En venant ici, j'ai vu Silvère et maître Aleaume.

ROGER. Ce n'est pas de ceux-là que je parle : les apprentis, et le neveu du maître.

MARIE-CHRISTINE, *à part, avec émotion*. Florent ! que je n'ai pas revu depuis l'heure cruelle d'hier.

ROGER. Et j'oubliais — votre venue m'avait fait oublier : — il m'a semblé, au loin, tout à l'heure, apercevoir rôder messire Saturnin, le fils du maire. (*Mouvement de frayeur de Marie-Christine*). Peut-être aussi va venir ce maudit scribe, qui toujours me surveille et me réduit le compte de mes heures.

MARIE-CHRISTINE, *allant à la grotte et appelant*. Artémie !

ARTÉMIE, *reparaissant*. Maîtresse ? Je n'ai pas fini. J'avais encore ces roses à placer.

MARIE-CHRISTINE. N'importe. Il faut rentrer. Donne. Ces roses-là feront la part du bon Roger, pour la madone qui garde sa chaumière. *(Elle les a prises et les lui donne).*

ROGER, *confus et remerciant*. Oh ! demoiselle ! demoiselle !

MARIE-CHRISTINE. Allons, au revoir, Roger. Vite, Artémie. *(Elle se hâte de reprendre le sentier par où elle est venue, en faisant passer Artémie devant elle).*

ARTÉMIE. Qu'y a-t-il donc, maîtresse ?

MARIE-CHRISTINE. Plus vite, plus vite. (*Elles ont disparu toutes deux*).

ROGER, *seul, après avoir suivi du regard Marie-Christine, considère longuement les roses qu'elle lui a données*. Les roses !... La petite sainte Vierge !... La forêt !... Mes pierres !... (*Il a placé les roses sur le tas des cailloux, et il semble se perdre dans ses réflexions*).

SCÈNE II

ROGER, SIMONNET

SIMONNET, *apparaissant soudain, toujours habillé de noir, et portant des lunettes bleues à larges verres*. Holà, Roger, butor !

ROGER, *sursautant*. Monsieur le scribe ! Une minute plus tôt, vous me trouviez au labeur. Le crépuscule vient. Je rangeais mes outils.

SIMONNET. Je n'en ai point à ton travail. Qui t'a permis de mettre là tes outils ?

ROGER. Pardonnez-moi. Je croyais...

Simonnet. Qui t'a donné la clef?

Roger. A la maison de ville...

Simonnet. Me l'as-tu demandée?

Roger. Ai-je donc mal fait?

Simonnet. Tu fais mine d'en douter? Tu sais pourtant de quoi l'on t'accuse.

Roger. Moi? seigneur!

Simonnet. Donner asile ici à des gens sans aveu, mendiants, coquins, voleurs.

Roger. Monsieur le scribe, vous ne le croyez pas?

Simonnet. Aujourd'hui, qui as-tu vu?

Roger. Les apprentis du tonnelier, eux seuls, qui allaient au château. Ils vont revenir : voici le soir.

Simonnet, *s'approchant de la cabane.* Voyons la place.

Roger, *montrant l'intérieur de la cabane.* Mes outils!

Simonnet. Un lit de repos! C'est bien cela. L'asile! Maître sournois...

Roger, *tremblant de plus en plus.* Vous ne le croyez pas?

Simonnet. Tu te figurais que sous mes lunettes je n'y saurais point voir.

Roger. On a menti.

Simonnet. Et l'on mentait encore, quand on m'a rapporté que tu me traites de vieux hibou?

Roger. Comment pourrais-je vous railler? Tous les deux, nos lunettes...

Simonnet. Ah! tu avoues!

Roger, *mourant de peur.* Je n'avoue rien. Je n'avoue rien. Que faut-il faire?

Simonnet. Me remettre la clef.

Roger. La voici.

Simonnet. Maintenant, décampe. Et vite.

Roger. Oh! oui, tout de suite... Allons, allons!... (*Il reprend ses fleurs et s'éloigne le plus rapidement possible. Au moment de disparaître, il se retourne, et, voyant que Simonnet est revenu à la grotte close et ne le regarde plus, il gromelle encore :)* Vieux hibou! oui, vieux hibou!

Simonnet, *se retournant.* Je te vois encore?

Roger. Non, seigneur scribe, non, je suis parti. (*Il disparaît par un des sentiers qui s'enfoncent dans la forêt*).

Simonnet, *seul, considérant l'intérieur de la petite grotte*). Il n'a

rien vu, rien dérangé. Voici toujours l'entrée secrète de la galerie sous les rochers. Par là, je puis rejoindre mon maître, et l'amener ici sans que personne l'ait vu. Avec ceci, il ne craint rien. (*Il a montré la clef. On entend en ce moment chanter au loin, sur un rythme alerte, Florent, Médard et Justin. Mouvement de Simonnet, qui écoute, déjà à demi entré dans la cabane, et prêt à refermer la porte*).

LES VOIX, *au loin* :

J'ai d'beaux agneaux, j'ai des blés mûrs.
Mon fils, mon fils, qu'en feras-tu ?
J'en f'rai du bien pour mon amie.
M'amie, veux-tu ? M'amie, veux-tu ?

J'ai de la joie tout plein le cœur.
Mon fils, mon fils, qu'en feras-tu ?
J'en f'rai d'l'amour pour mon amie.
M'amie, veux-tu ? M'amie, veux-tu ?

SIMONNET, *pendant le chant du second couplet.* Les apprentis. Puis, plus personne. Allons chercher mon maître. (*Il referme tout à fait la porte sur lui*).

SCÈNE III

MÉDARD, JUSTIN, et un instant FLORENT.

FLORENT, *chantant seul le dernier couplet, sur un rythme plus lent, et avec des modulations en ton mineur. La voix se rapproche de plus en plus.*

J'ai d'la tristess' que j' veux point dire.
Mon fils, mon fils, qu'en feras-tu ?
Un' douc' prièr' pour mon amie.
M'amie, veux-tu ? M'amie, veux-tu ?

MÉDARD ET JUSTIN, *entrant avec Florent.* Très bien, Florent.

FLORENT. Camarades, je vous quitte ici.

MÉDARD. Tu rentres par l'église ?

FLORENT. Oui, un chant nouveau à essayer aux orgues.

MÉDARD. Tes musiques, toujours, que tu inventes ?

JUSTIN. C'est difficile ? Plus que la tonnellerie ?

FLORENT, *gaiement, après un silence.* C'est un autre travail.

Prenez mon sac, mon tablier. Bonsoir. (*Il les quitte, et va vers la crypte du miracle*).

JUSTIN, *à Médard*. Il entre dans la crypte, le rêveur aux légendes.

MÉDARD. Autre chose, peut-être.

JUSTIN. Que penses-tu ?

MÉDARD. Un rendez-vous d'amour.

JUSTIN. Valérie ?

MÉDARD. Nous n'avons rien pu surprendre hier.

JUSTIN. Elle m'a dit pourtant, de bonnes paroles.

MÉDARD. A toi ?

JUSTIN. A moi.

MÉDARD. Vous vous cachiez de moi. Tu me le paieras, Justin.

JUSTIN. Mais puisque, ensuite, elle m'a chassé !

MÉDARD. Tout comme moi, après de bonnes paroles aussi.

JUSTIN. Tu ne me l'as pas conté. Vous vous cachiez de moi. C'est mal, Médard.

MÉDARD. Et nous sommes des sots, de nous disputer déjà. Nous ferions mieux de nous unir contre Florent.

JUSTIN. Tu crois que c'est lui ?

MÉDARD. Elle sort tous les soirs. Nul ne sait où elle va. Une fois, je l'ai suivie. Vers la forêt. Florent y reste, et nous renvoie. C'est clair. Cachons-nous. Attendons-les.

JUSTIN, *faisant les premiers pas du départ*. Le jour s'en va. Dans la forêt, ce sera l'obscurité, la nuit. Tu ne redoutes pas. . des apparitions ?

MÉDARD. Tu divagues.

JUSTIN. Et le gars a de la poigne. S'il nous retrouvait à l'espionner.

MÉDARD, *l'interrompant vivement, et la voix plus basse*. Ecoute. Cachons-nous. Regarde. *(Ils se cachent derrière un arbre, et se penchent pour voir au loin dans le sentier qui vient du bourg*). Là-bas, c'est Valérie, et Luce, qui viennent de ce côté. Je te le disais.

JUSTIN. C'est Valérie !

MÉDARD. Prévenons Silvère, tout de suite.

JUSTIN, *hésitant*. Tu crois... qu'il faut ?...

MÉDARD. Oui, viens. *(Il entraîne Justin, et ils disparaissent tous deux aussitôt dans l'épaisseur des taillis)*.

FLORENT, *sort de la crypte, et après s'être arrêté un instant, tout pensif*. Les fleurs sont là... Elle est déjà venue... Allons ! (*Il s'éloigne par le sentier qui passe derrière la crypte*).

SCÈNE IV

SATURNIN, VALÉRIE, et, un instant, SIMONNET ET LUCE.

SIMONNET, *rouvrant avec précaution la porte de la cabane, et regardant.* Plus personne. (*A Saturnin, qui était derrière lui*). Sortons.

SATURNIN. La clef ! *(Simonnet lui remet la clef)*.

SIMONNET. Si dame Aveline savait... A servir vos amours, je risque ma place.

SATURNIN. Et tu risques ceci. *(Il lui laisse tomber dans les mains une bourse pleine d'argent)*.

SIMONNET. Ceci... vaut-il cela ?

SATURNIN, *s'éloignant de lui.* Ta misérable place !

SIMONNET, *à part.* Misérable ? Ces bonnes écritures, où il m'est si délicieux de lanterner les gens ! Et me venger ainsi de ma sujétion... Bah ! avec un peu d'astuce : les deux ensemble.

SATURNIN, *a rejoint Simonnet, et entendant Valérie et Luce s'approcher.* Les voici. Attendons. (*Ils se dissimulent un instant contre les arbres*).

LUCE, *entrant, à Valérie qui la précède.* Maîtresse, croyez-moi, n'y allez pas.

VALÉRIE. Tu m'ennuies.

LUCE. Si maître Aleaume vient à l'apprendre !

VALÉRIE. Je suis lasse de me cacher. Tais-toi. (*Elle vient d'apercevoir Saturnin et Simonnet*). Regarde. Saturnin.

LUCE. Oui. Dieu ait pitié !... Il en est temps encore, sauvons-nous.

VALÉRIE. Fuir ! Lâcheté !

LUCE. Hélas !

VALÉRIE, *sans la regarder, et guettant Saturnin.* N'es-tu pas satisfaite d'avoir la preuve que je te laisse tes amoureux ?

LUCE. Hélas !

VALÉRIE. Assez !

SATURNIN, *allant enfin à Valérie.* Valérie !

VALÉRIE, *violemment.* Ne m'approche pas.

SATURNIN. Qu'y a-t-il ?

VALÉRIE. Quand nous serons seuls, je te le dirai.

SATURNIN, *à Simonnet et Luce.* Laissez-nous donc, vous autres.

Luce, *tremblante, à Valérie.* M'en retourner seule ?

Saturnin. Simonnet t'accompagne. Par les futaies.

Luce. On n'y voit goutte.

Simonnet, *à Luce.* Tu crains « le vieux hibou » ? Mais il voit clair, la nuit.

Saturnin, *à Luce.* N'aie pas peur. Je réponds de lui. (*A Simonnet*). Tu m'entends ? (*Il les pousse vivement à s'éloigner*), Allez ! Allez !

Luce, *disparaissant dans le bois avec Simonnet.* Sainte Luce, protège-moi !

Saturnin. Eh bien, qu'y a-t-il ? (*En disant ces mots, il va ouvrir la porte de la cabane*). Viens. Entrons ici. (*Valérie ne bougeant pas, il s'avance vers elle*). Viens.

Valérie, *se dégageant violemment.* Non.

Saturnin. Non ?... Qu'est-ce que cela veut dire ?... Pourquoi cette colère ?

Valérie. Ah ! je devrais te prendre à la gorge, menteur, traître !

Saturnin. Explique-toi.

Valérie. Je suis tranquille : tu ne l'épouseras pas, tu ne l'auras pas. Mais tu as voulu me tromper...

Saturnin. La scène d'hier. Encore !

Valérie. Oui. Marie-Christine.

Saturnin. Sotte jalousie.

Valérie. Hier, quand je t'ai parlé, je n'avais encore entendu que son nom et le tien, mêlés tous deux ensemble. Je n'en savais pas plus. Jalouse, je l'étais déjà... Je ne croyais pas encore. Mais Silvère m'a tout conté, ce matin. Il y a des mois que cela dure, des mois que tu la poursuis, honteusement, partout. Aux assemblées, quand je ne suis pas là. Le soir, quand elle sort, dans les rues, les rues obscures, tu vas passer près d'elle. Tu la cherches aux veillées, où tu me défends de venir. Pour cacher notre amour, disais-tu ! Oui, menteur, menteur, traître ! Mais défends-toi, défends-toi donc !

Saturnin. J'attends que ta colère soit tombée, que tu aies tout dit.

Valérie. Et tu oseras te défendre ?

Saturnin. Oui, je l'oserai.

Valérie. Tu ignores que j'ai une preuve : l'aveu de Marie-Christine elle-même, devant Silvère, qui voudrait l'épouser, et devant Florent, qu'elle aime. (*Mouvement de Saturnin.*) Le savais-tu ? Et elle te méprise. Entends-tu : elle te méprise.

Saturnin. Qui te dit que je ne le sais pas? Elle me dédaigne, elle me méprise: oui, je le sais. Elle, et le prêtre aussi, messire Alban. Folle, tu prétends m'aimer, et tu ne comprends pas que je me sois révolté, sous l'outrage ? L'épouser ? Tu sais bien que je t'aime, toi seule, Valérie.

Valérie. Moi seule ! Tu en aimas d'autres avant moi.

Saturnin. Le passé est chose morte. Depuis toi....

Valérie, *l'interrompant.* Depuis moi, il y a Marie-Christine.

Saturnin. Une vengeance.

Valérie. Que je t'interdis.

Saturnin. Puisque toi-même tu prétends que je ne l'aurai pas !

Valérie. Je suis sûre d'elle. Je ne le suis pas de toi.

Saturnin. Je le suis, moi. Ne crains rien. On me dédaigne. Aussi, je hais. Je ne veux pas la séduire, mais la déshonorer.

Valérie. Si tu y tiens, venge-toi. Mais autrement. Tu ne comprends donc pas comment je souffre ? Saturnin, tu ne sais pas combien je te veux à moi, à moi seule.. . Ils me traitent en esclave, là-bas. Ils m'interdisent de penser, de vivre, d'aimer. Leur invention nouvelle, d'hier: ils me veulent faire épouser Florent. (*Mouvement de Saturnin*) Oh! je les en défie bien. Mais devant mon refus, ils vont me rendre l'existence plus intolérable. Plus que jamais, ce sera une geôle, un caveau, leur maison, leur glorieuse maison, à ces tyrans! Ils croient m'écraser, parce que je me tais. Mais je vis. Je vis. J'ai soif de liberté, soif d'ivresse.... Et tu es ma liberté, tu es l'ivresse. Je te veux, Saturnin, je te veux, tout à moi, sans partage — sans partage ! — et sans fin.

Saturnin. Tu es belle, Valérie ! Comment ne serais-je pas à toi ? Et tes caresses, et ta passion, comment les oublierais-je? La jalousie qui te rend si frémissante, et qui t'exalte ainsi dans ton amour : je la bénis, je l'appellerais à nous, je me reproche de ne pas l'avoir plus tôt fait naître, puisque c'est elle qui te découvre plus ardente; puisqu'elle te livre à moi comme jamais encore tu ne t'es livrée ; puisque, devant elle, ma joie grandit, à te saisir, à te serrer entre mes bras, et tressaillir de tout mon corps sous l'éclair fauve de tes yeux, puis écraser mes lèvres contre tes lèvres révoltées, pillées, domptées. (*Valérie, que Saturnin a prise entre ses bras, s'est débattue contre lui, jusqu'au baiser sur les lèvres. Puis, après une seconde d'abandon, elle se reprend, et échappe enfin à son étreinte.)*

Valérie, *répétant les mots qu'elle a déjà balbutiés plusieurs fois*

pendant qu'elle luttait contre Saturnin. Laisse-moi... Je ne veux pas... Laisse-moi.

SATURNIN, *haletant.* Valérie !

VALÉRIE. Je ne t'ai pas encore pardonné.

SATURNIN. Si. Ta bouche m'a versé le pardon. Ne le nie pas. Et ton emportement, ta résistance même, étaient le meilleur aveu. En cet instant, tu ne saurais lever les yeux sans que j'y lise ta défaite. Tu ne peux plus te reprendre. Tu m'appartiens. Tu m'appartiens.

VALÉRIE, *continuant à le tenir éloigné d'elle, mais près de succomber.* Jure-moi... Jure-moi de m'être fidèle.

SATURNIN. Je suis tout à toi.

VALÉRIE. Comment puis-je te croire !

SATURNIN. Mes serments....

VALÉRIE, *l'interrompant.* Pourquoi te les demandé-je ! Je n'ai pas foi dans tes serments.

SATURNIN. Au moins ne vois-tu pas que nos destins nous jettent l'un à l'autre, qu'ils sont les mêmes ?

VALÉRIE. Les mêmes ? On te comble chez toi. Tout ce que tu veux : des chevaux, des costumes, des armes....

SATURNIN, *l'interrompant.* Que m'importe tout cela !

VALÉRIE. Mille choses... pour lesquelles tu m'oublies.

SATURNIN. Pour lesquelles on « veut » que je t'oublie ! Mais je me sens esclave, comme toi ; et ce joug m'est odieux.

VALÉRIE. Odieux ! (*Elle s'avance lentement vers Saturnin. Elle lui prend brusquement les poignets ; puis, le regardant au fond des yeux :*) Saturnin... Tu m'aimes... Tu m'aimes, dis-tu ?

SATURNIN, *la voix sourde.* Oui, je t'aime...

VALÉRIE. Pour que j'y croie, les paroles ne suffisent plus. Il faut des actes.

SATURNIN. Que veux-tu dire ? (*Valérie va répondre, lorsqu'elle perçoit soudain un bruit de voix éloigné dans le chemin qui vient du bourg. Elle quitte brusquement Saturnin*)

VALÉRIE. Attends.... On a parlé... Sur ce chemin... J'entends des pas.

SATURNIN, *après avoir écouté.* Tu te trompes.

VALÉRIE. Ecoute... Si. On vient.

SATURNIN, *écoutant de nouveau.* C'est vrai.

VALÉRIE. Quelque nouvel espion envoyé de chez nous.

SATURNIN. Je veux m'en assurer. Entre ici. (*Il lui donne la clef de la cabane.*) Enferme-toi. Je te rappellerai.

Valérie. Toi...

Saturnin. Je reste. Il faut savoir. Vite. Plus vite. *(Il la pousse dans la cabane où elle s'enferme. Puis, il s'assure du regard que personne encore n'a pu les voir, et il s'assied sur le banc.)* Asseyons-nous. *(Silvère parait, suivi de Médard et de Justin.)* Il était temps.

SCÈNE V

SATURNIN, SILVÈRE, MÉDARD, JUSTIN

Silvère, *s'arrêtant, à Médard et Justin.* Je vous dis que vous ne savez rien.

Médard. Valérie est absente.

Justin. On ne sait où elle est.

Silvère. Vous ne savez rien, vous dis-je. Ce n'est pas elle qu'il attendait.

Médard. Qui donc ?

Silvère, *a continué de s'avancer. Il aperçoit tout à coup Saturnin. Sans répondre à Médard, il s'arrête de nouveau, et, en aparté :* Ce n'est pas Florent !

Saturnin, *se levant.* Ce n'est pas moi que tu cherchais, Silvère ?

Silvère, *après un silence.* Mais je ne m'étonne pas de te trouver ici.

Saturnin. Vraiment ?

Silvère. Tu as su que par cette clairière devait passer Marie-Christine. Tu l'attendais. Tu l'as vue ? Tu lui as parlé ?

Médard, *bas, à Justin.* Autre chose !

Justin, *de même, à Médard.* Dans quel traquenard sommes-nous tombés ?

Silvère, *à Saturnin.* Réponds.

Saturnin, *qui s'est un peu avancé vers Silvère, en le toisant du regard.* Je te trouve hardi d'oser me faire de telles questions. De quel droit ? Marie-Christine...

Silvère, *l'interrompant.* Ne prononce pas ce nom.

Saturnin, *ricanant.* Tiens, pourquoi ?

Silvère. Sache-le donc : je veux la prendre pour femme.

Saturnin. Tu ne l'auras pas.

Silvère. Ni toi.

Saturnin, *toujours sarcastique.* Ah ! oui, Florent !

Silvère, *avec un mouvement violent contre Saturnin, qui attend impassible.* Saturnin ! (*Ils se considèrent quelques instants avec haine*).

Médard, *bas, à Justin.* Il nous oublie. Nous allons tout savoir.

Justin. Mais alors, Valérie...

Médard, *l'interrompant.* Chut !

Silvère, *à Saturnin.* Lui ou toi, mes rivaux : je saurai vaincre.

Saturnin, *haussant les épaules, et s'éloignant.* Tu me fais pitié.

Silvère. Nous verrons. (*En disant ces mots, il fait quelques pas rapidement, comme s'il se dirigeait avec intention vers la cabane. Saturnin s'y trompe, et il court se placer entre Silvère et la cabane*). Eh bien ?

Saturnin. Ecoute, Silvère, écoute... Ce que tu as à me dire, dis-le vite... Ou mieux, crois-moi, va-t'en.

Silvère. C'est donc fini de l'indigne comédie que l'on nous fit jouer hier ?

Saturnin. Oui, c'est fini. As-tu pensé qu'un seul instant verrait s'éteindre une lutte de dix années ?

Silvère. Non, certes, je ne l'ai pas cru. Aussi, je n'ai qu'à te répéter ce que je t'ai dit jadis. Tu es de trop sur mon chemin. Depuis toujours. Je ne retiens pourtant de notre éternel duel que ce qui touche à notre vie d'honneur. L'an passé : Valérie. On te fit cesser tes assiduités louches et déshonorantes.

Saturnin, *à part.* Il ne sait rien.

Silvère. Maintenant : Marie-Christine. C'est trop.

Saturnin. Je te le répète : crois-moi, va-t'en.

Médard, *s'approche vivement de Silvère.* Silvère, nous nous sommes trompés. Nous ferions mieux...

Silvère, *l'interrompant, mais sans le regarder.* Laissez-moi. C'est votre basse envie, à vous, qui m'a mené ici. Et j'ai honte à me dire que vos intrigues viles s'en viennent prendre corps, pour diriger mes actes, avec des sentiments que vous ne pouvez comprendre, avec ma juste haine, avec l'altière idée de devoir et d'honneur que m'enseigna mon père. Où tout cela me conduit-il ? Je me sens dans les ténèbres ; mais le pas du malheur, je l'entends. Déjà, il m'assourdit. Et le soleil de sang qui là-bas nous regarde, ne nous laisse pas voir de quel côté du ciel surgira la tempête, mais il inscrit sur l'horizon, en signes fatidiques, l'arrêt de mort, peut-être, qui pèse sur nos têtes. (*Se retournant tout à fait*

vers Saturnin). Or donc, prends garde à toi. Et Dieu pour tous !

SATURNIN, *après un silence*. Pauvre fou ! (*Silvère a de nouveau un mouvement violent vers Saturnin. Mais il se contient. Il se contente de regarder droit en face son adversaire, qui soutient longuement ce regard*).

MÉDARD, *qui est retourné près de Justin, lui dit rapidement à voix basse, tout en continuant de regarder Silvère avec quelque anxiété :* Il nous injurie trop. Il faudra tout savoir. J'ai un moyen.

JUSTIN. Lequel ?

MÉDARD. Séduire la pauvre Luce. C'est facile. Elle accompagne Valérie. Elle nous dira tout. (*Justin va répondre. Médard l'en empêche, en lui prenant le poignet brusquement*).

SILVÈRE. Adieu.

SATURNIN, *toujours sarcastique*. Adieu.

SILVÈRE, *à Médard et Justin*. Venez, vous autres. Par ici. (*Médard et Justin s'empressent d'obéir. Silvère les fait passer par le sentier qui conduit derrière la grande crypte*). Je veux encore, ce soir, trouver messire Alban. (*Il s'éloigne. Au moment de disparaître, il se retourne une dernière fois vers Saturnin*). Tu es prévenu. Prends garde à toi ! (*Saturnin, resté seul, demeure d'abord quelques instants immobile, et il les suit des yeux s'en aller*).

SCÈNE VI

SATURNIN, VALÉRIE

SATURNIN, *allant à la cabane, demande à mi-voix :* Toujours là ?

VALÉRIE, *dans la cabane*. Oui.

SATURNIN. Attends. Une minute encore. Je vais voir s'il s'éloigne. (*Il monte sur un rocher*). Oui. Déjà loin. (*Il redescend*). Tu peux ouvrir. (*Valérie ouvre, sort, et après avoir regardé un instant Saturnin, se jette dans ses bras*).

VALÉRIE. A toi ! A toi !

SATURNIN, *la serrant furieusement contre sa poitrine*. Oui, à moi ! Et malgré tous !

VALÉRIE. Je n'ai pu comprendre toutes ses paroles, ni les tiennes. Mais l'éclat de vos deux voix me pénétrait. Par ta colère contre lui, ta révolte contre l'un de mes tyrans, tu reviens à moi. (*S'enlaçant à lui*). C'est que ta vraie vie, mon Saturnin, c'est moi, moi seule.

SATURNIN. Oui, la vie en ivresse, en oubli !

VALÉRIE. Des actes, t'ai-je demandé. Libérons-nous. Fuyons. (*Mouvement de Saturnin. Valérie se dégage de lui, mais l'empêche de répondre*). Tais-toi. Ecoute-moi. La vie d'esclave dont je me suis plainte, pour toi je la subirais éternellement. Mais si tu veux me garder, calmer tout le fond de ma jalousie, il ne faut plus que tu puisses la revoir, l'autre, ma rivale. Entre elle et toi, je veux de l'espace, des royaumes entiers, des montagnes, de longs chemins, que tu ne puisses plus franchir... Si tu ne viens pas, je ne te croirai plus, je ne te reverrai plus.

SATURNIN. Pour une enfant, pour rien...

VALÉRIE, *l'interrompant*. Oui, pour elle. Tout le reste, je puis le supporter. Mais pas cela. Me perdre, ou fuir. Hésiteras-tu ?

SATURNIN. Te perdre !... Mais le moyen de fuir ?

VALÉRIE. Il y a des sacs pleins d'or, chez toi. Prend-les. (*Mouvement de Saturnin*). Cet or, ne t'est-il pas destiné ?

SATURNIN. Tout est pour moi.

VALÉRIE. Eh bien ! prends-le. N'attends pas qu'on te le donne. (*S'enlaçant de nouveau à lui*). Je t'aime... Je t'aime...

SATURNIN. Tentatrice !

VALÉRIE. Allons-nous en, de par le vaste monde. Etre heureux sans entraves. Vivre une vie de liberté, de joie, d'enchantement. Les nuits, les jours, en fête ! Evadons-nous des tombes où l'on nous tient captifs. Partons. Rentrons dans la lumière, dans la vie éclatante, et les superbes aventures... Viens, viens, fuyons.

SATURNIN. T'avoir ! T'avoir toujours !... Tes yeux... Ta bouche... Et noyer mon visage à tes cheveux de pourpre... Tout ton être d'amour, toujours à moi !... Oui, tentatrice... Oui, fuyons.

VALÉRIE. Partons demain.

SATURNIN. Demain, si tu le veux.

VALÉRIE, *se dégageant, mais tenant toujours les mains de Saturnin dans les siennes*. Ecoute. Prépare tout. Ce soir, nous sommes venus trop tôt. Demain, c'est fin d'avril, c'est la veillée dernière. Il est facile de s'échapper sans être vus. Dix heures. Ici.

SATURNIN. Tout ce que tu veux. Je n'écoute plus que toi. Je ne veux plus que toi.

VALÉRIE. A demain donc, la liberté, la vie, l'amour sans fin !

SATURNIN, *la pressant de nouveau passionnément dans ses bras*. A moi ! Toujours à moi !

ACTE TROISIÈME

—

PREMIER TABLEAU : LA SALLE DES VEILLÉES

Chez Rigaut, le maire. La salle des veillées. C'est une grande pièce à voûte basse. Nombreux arceaux et piliers. Le long des murs, et autour des piliers : des bancs de pierre. Une vaste cheminée de pierre. Dans le fond, une porte donnant sur une antichambre, et une fenêtre. A droite et à gauche, portes donnant sur les appartements de Rigaut et de Saturnin.

SCÈNE PREMIÈRE

SIMONNET, BARBE, LÉOCADIE, et un instant AVELINE, puis RIGAUT

AVELINE, *entrant par la porte de droite, qu'elle referme aussitôt ; et appelant*. Les servantes ! (*Simonnet, assis dans l'angle de la cheminée, se lève, et attend. Barbe et Léocadie s'avancent vers Aveline, qui paraît inquiète*).

BARBE. Notre dame !

AVELINE, *après une hésitation*. Le maître est prévenu ?

BARBE. Il sera ici bientôt.

AVELINE. Dites-lui qu'il vienne... (*Elle n'achève pas la phrase. Puis, changeant soudain de résolution*). Non, dites-lui qu'il m'attende. Ici même. (*Après de nouvelles hésitations, elle se décide à rentrer dans la pièce d'où elle vient. Avant de disparaître, elle recommande aux servantes :*) Et que tout soit prêt dans un instant. (*Elle sort. Simonnet se rassoit*).

BARBE, *bas, à Léocadie*. Il doit se passer... des choses graves dans la maison. Dame Aveline a ses yeux de colère. Voici, deux jours de suite, des disputes affreuses entre la mère et le fils, — hier soir de nouveau disparu, rentré tard dans la nuit. Et messire Rigaut, plus sombre, plus durement taciturne que jamais !

LÉOCADIE, *l'a interrompue plusieurs fois peureusement*. Oui, oui. Tais-toi ! tais-toi ! (*Quand Barbe a terminé, elle supplie encore*). Fermons les yeux et les oreilles. Ne sachons rien. Ne parlons pas de cela.

BARBE, *après réflexion*. Tu as raison. (*Elle va vers Simonnet,*

et porte des petits fagots à la cheminée). Les sergents sont venus ?

SIMONNET. Tu peux les voir dans l'antichambre.

BARBE. Bien... Mais voyons, levez-vous, monsieur le scribe. Levez-vous... Vous m'empêchez le travail. Et il ne fait point froid : le trente avril et le printemps ! Qu'avez-vous à vous chauffer ! (*Pendant ces répliques, Léocadie met en place les lampes pour la veillée).*

SIMONNET. Pourquoi lors, tempêtueuse Barbe, vieille et laide commère, apporter des fagots ?

BARBE. Veillée sans feu : nuitée de gueux ! Nous ne sommes point des gueux. Voilà ce que je puis vous dire, messire le hibou. (*Elle dépose plus loin le bois qu'elle apportait, et continue avec Léocadie les préparatifs pour la veillée, apportant des rouets et des quenouilles, des coussins qu'elles placent sur les bancs de pierre, et rangeant les tables, les escabeaux et les fauteuils*).

SIMONNET, *se levant*. Je te revaudrai l'injure.

LÉOCADIE, *craintivement, à Barbe*. Il nous jettera des sorts, le vieux sorcier.

SIMONNET. Tu pourrais dire vrai, Léocadie, ma mie.

BARBE, *à Léocadie*. Ne crains rien. Aide-moi. Et n'aie pas peur de lui. Ici, les rouets. Va me chercher la laine pour les pauvres. Donne tous les fuseaux. C'est la veillée dernière. On les emportera. (*Léocadie continue à aider Barbe, en se cachant presque derrière elle*).

SIMONNET, *allant, venant, et maugréant*. Voyez les vieux laiderons !

BARBE, *à Léocadie*. Ne l'écoute pas.

SIMONNET. Masques de carnaval !... Vous vous taisez, commères ?

LÉOCADIE, *à Barbe*. J'ai peur.

BARBE, *se retournant brusquement vers Simonnet*. Et toi aussi, tu vas te taire, infime gribouilleur.

SIMONNET. Gribouilleur ! Infime ! Savez-vous — ce rouleau — ce que c'est ? (*Il montre un rouleau de parchemin qu'il tient à la main).* Un contrat, tout entier rédigé, écrit par moi. En latin, et fort long... Gribouilleur !... Un contrat de mariage. Vous n'en vîtes jamais, vieilles Catherines que vous êtes, fanées, ridées, cassées !... Infime gribouilleur !... Si seulement vous saviez lire ! Ce préambule : j'y ai usé vingt feuilles, à rappeler aux conjoints — qui n'y comprendront rien — tous les heureux mariages, depuis

l'antiquité la plus lointaine, cités par les auteurs profanes et les auteurs sacrés. En latin ! En latin ! *(Il a dit tout cela en poursuivant les deux servantes, qui essaient de continuer leur travail en se sauvant de lui)*.

BARBE. Ane, de parler pour n'être point compris ! Si les époux n'y doivent rien entendre...

SIMONNET, *l'interrompant*. Mais ils paieront, ânesses mes commères. Ils paieront, les vingt feuillets, en bons deniers, — dont je n'aurai qu'une faible part, hélas ! Et vous : vos riches gages. Messires les tabellions estiment leurs servantes plus que les plus dignes clercs !

BARBE. Digne clerc, eh ! taisez-vous : voici le maître. *(A Rigaut, qui entre par l'antichambre)*. Dame Aveline vous prie de l'attendre ici.

RIGAUT. C'est bien. Sortez. (*Les deux servantes sortent. Rigaut va et vient dans une grande agitation*).

SCÈNE II

RIGAUT, et un instant SIMONNET

RIGAUT, *avec rage, se croyant seul*. Attendre !

SIMONNET, *s'approchant de lui*. Messire !...

RIGAUT. Qu'es-tu à faire ici ? Je t'avais dit : rester, garder en armes les deniers de la ville, et le dépôt nouveau qu'on me fit ce matin. Un trésor tel...

SIMONNET, *l'interrompant*. La garde fut doublée.

RIGAUT. Mais toi ?

SIMONNET. D'ordre de sa mère, messire Saturnin me fit revenir ici.

RIGAUT, *après l'avoir considéré d'un air soupçonneux*. Tu es son confident ?... Prends garde !

SIMONNET. Votre fils... a paru quelquefois se confier à moi. Plus souvent, — aujourd'hui, par exemple, — il m'évite, il se cache.

RIGAUT. Que pouvait donc signifier, aujourd'hui, sa présence — si rare — parmi notre travail ? *(Silence de Simonnet)*. Moi parti, qu'a-t-il fait ?

SIMONNET. Il est resté, une heure encore, dans la salle des coffres.

(*Mouvement de Rigaut).* Il l'a fermée lui-même, et lui-même a constitué la garde. (*Nouveau mouvement effrayé de Rigaut*).

Rigaut, *après réflexion.* Écoute : je ne suis pas tranquille. Les coffrets sont fermés solidement, scellés aux murs. Moi seul puis les ouvrir. Mais la porte et la garde : ce Saturnin est si insouciant ! Retourne voir là-bas. Vite. Et reviens me dire ce qui s'y passe. Va. Va vite. *(Il pousse Simonnet jusqu'à la porte de l'antichambre, et il referme la porte. Resté seul, il demeure d'abord un long instant immobile et rêveur, douloureusement*). Sans ce trésor, sans ce dépôt, — je ne l'ai que trop bien prévu, — c'était pour moi la ruine... Elle ne se doute de rien... Combien de temps, combien de jours, tout cela durera-t-il ?... Et alors la perdre ! (*Il va rapidement à la porte par où est sortie Aveline ; mais, arrivé là, il s'arrête soudain*). Attendre ! Elle m'a « commandé » d'attendre. Et je n'ose désobéir !... Les insensés, qui ne connaissent d'amours que leurs rêves mystiques, dans les églises, pour leurs saintes de marbre, sont mieux récompensés que moi. Au moins les pierres ne se font-elles pas méprisantes et cruelles... Mais c'est fini... Avant de la perdre, je l'aurai une fois domptée !

SCÈNE III

RIGAUT, AVELINE, et un instant BARBE, puis GERVAIS et LANDRY, et à la fin SATURNIN.

Aveline, *entrant.* Vous voilà. Enfin.

Rigaut. Que me voulez-vous ?... Craigniez-vous donc que je ne fusse à temps ici pour la veillée ? Tous nos amis sont chez le prêtre... Ils viendront tous ensemble,... plus tard... *(Aveline, sans écouter Rigaut, s'est assurée qu'elle n'a pas été suivie par Saturnin, de chez qui elle sort. Elle referme la porte).* Qu'y a-t-il ?... Que voulez-vous ?

Aveline. Que vous me donniez, pour tout le soir, les deux sergents de la mairie, de garde à la veillée.

Rigaut, *allant à l'antichambre et appelant* : Quelqu'un ! (*Barbe apparaît, à la porte entr'ouverte).* Les deux sergents ?

Barbe. Devant la maison, à faire les cent pas.

Rigaut. Va me les chercher. (*Barbe s'incline et s'éloigne. Rigaut referme la porte).* Comme toujours, tout ce que vous demandez, je vous l'accorde, sans même vouloir savoir...

Aveline, *l'interrompant.* Je puis vous le dire. J'ai trop refusé votre aide, c'est vrai. Mon avis a changé. Il me le faut, votre appui. Donnez-le-moi. J'ai besoin de ces hommes pour suivre Saturnin.

Rigaut, *vivement.* Eh ! que m'importe !

Aveline. Il ne devrait pas vous être indifférent de savoir votre fils...

Rigaut, *l'interrompant.* Mon fils !

Aveline. Oui, votre fils. Vous l'avez voulu. Elevé par vous....

Rigaut, *de nouveau sarcastique.* Par moi !

Aveline. Chez vous, sous votre nom. Il ne devrait pas vous être indifférent de le voir se compromettre à des amours mesquines et vulgaires, indignes de lui, de nous.

Rigaut. La pupille du prêtre ?

Aveline. Eh ! non : la fille de maître Aleaume, Valérie.

Rigaut. Ah ! la paix avec ces gens : c'était pour les surprendre ! Me réconcilier ! Je l'ai fait. Pour vous. Avec un homme qui proclamait impure ma richesse, qui osa presque m'accuser... *(Il n'ose achever, sinon par un geste violent contre Aleaume).* Eh ! que m'importe, à moi, que votre Saturnin aille lui déshonorer sa fille !

Aveline. Je ne le veux pas.

Rigaut. Oui, votre inconcevable jalousie. Amours vulgaires ! Vous lui permettriez de l'épouser si elle était laide ou bien difforme, et s'il ne l'aimait pas ; mais vous ne voulez pas qu'il l'aime. Je me suis demandé souvent s'il y avait en vous rien d'humain que votre amour maternel. Mais de cet amour lui-même vous avez fait quelque chose de sauvage...

Aveline. Vous ne savez pas si bien dire. (*Presque comme pour soi*). Quelque chose de sauvage, oui, et dont parfois je me demande... ce que cela deviendra, devant toute son ingratitude !

Rigaut, *se rapprochant d'Aveline.* Folle, tu t'es créé toi-même ton tourment. Et tu t'es détournée de l'amour qui venait à toi, qui t'implore toujours, et saurait te donner...

Aveline, *l'interrompant avec impatience.* Encore !

Rigaut, *avec une violence sourde.* Oui, je suis toujours le même. Et aujourd'hui, tu m'entendras ! (*Etonnement d'Aveline, qui écoute en effet sans presque s'en rendre compte*). Tu sais comment m'avait conquis le rayonnement de ta jeunesse. Et la splendeur de ton été me retrouve soumis, haletant d'espoir vers toi, comme au lointain passé. J'oublie — je veux les oublier — tes éternels dédains,

s'humanisant à peine aux jours où je t'apportais craintif de nouveaux coffres d'or. J'oublie tout, car toujours je ne sais quel ensorcellement me ramène vers toi. Je t'aime. Je t'aime ! Pour le mystère de ton âme, pour ta beauté farouche, ta chair épanouie, pour tout l'amas des songes exaltés où je t'ai rêvée mienne.

Aveline. Je sais. Vous m'ennuyez. Vous m'avez dit cent fois les mêmes choses. Vous ne doutez pas que je ne vous sois fidèle...

Rigaut. Fidèle aussi dans ton endurcissement... Tu t'es pétrifié le cœur. Mais ton fils t'en punit. Tu le dis ingrat : tu ne comprends donc pas que s'enfermer dans ton amour, c'est se murer dans un sépulcre. C'est l'instinct de la vie, qui le chasse de toi. Moi seul te reste, malgré tout ; moi, ton mari, ton amant. J'ai voulu te fuir. Je n'ai pas pu. Sépulcre, si l'on veut : plutôt mourir en toi que vivre hors de toi. Mon châtiment de t'avoir aimée, c'est de t'aimer encore. Et, toujours plus, je t'aime, Aveline...

Aveline, *se dérobant à son approche.* Laisse-moi.

Rigaut. Que me reproches-tu ?

Aveline. Rien. Je ne t'aime pas, ni toi, ni personne — que mon fils. Et j'ai l'horreur de feindre.

Rigaut. La charité, au moins, d'un peu de compassion !

Aveline. Je ne la pourrais donner qu'à ton silence.

Rigaut. Le silence me tue.

Aveline. Je n'y puis rien.

Rigaut, *encore suppliant.* Ne me pousse pas à bout.

Aveline. Des menaces ?

Rigaut. Je ne menace pas. J'implore, une dernière fois... (*Presque à part*). Avant que la destinée sur nous s'appesantisse !

Aveline, *après un sursaut, et le regardant en plein visage.* Que veux-tu dire ?... Hier, déjà...

Rigaut, *l'interrompant.* Non, non !... Je ne sais plus... J'ai tort. Je m'y perds. C'est pour te supplier. *(Il veut de nouveau lui prendre les mains. Aveline se libère de lui).*

Aveline. Alors, finissons-en.

Rigaut, *avec une rage sourde.* Tu ne veux rien promettre ?

Aveline. Si vous m'aimiez vraiment, au lieu de m'importuner, vous seriez avec moi, à m'aider dans la lutte... (*Sourdement),* où je crains de succomber.

Rigaut. Vous aider !

Aveline. Vous ne voyez donc rien ? Ces mots-là, je voudrais...

ne pas les prononcer : mais — j'ai compris — Saturnin... veut fuir, entendez-vous ? Fuir !... Pourvu que déjà... (*Elle n'ose achever. Puis, tout à coup, elle court entr'ouvrir la porte par où elle est entrée, et elle écoute un instant).* Non, il est encore là... Et les hommes que je vous ai demandés pour le suivre, lorsqu'il va sortir ? L'espionner, oui. *(Elle a couru à la porte du fond qu'elle a ouverte avec violence. Les deux sergents apparaissent).* Ah ! *(Un court silence).* Avancez. *Les sergents avancent jusqu'au seuil de la porte, où ils restent immobiles, dans l'attitude du soldat qui attend des ordres).*

Rigaut, *allant se placer entre eux et Aveline qui est redescendue de quelques pas.* Et ils m'obéiront, car il y va pour eux de la bastonnade et du cachot. Vous entendez, les drôles ? *(Landry et Gervais s'inclinent en silence).*

Aveline. Eh bien ! dites vous-même.

Rigaut. Je ne leur dirai qu'un mot : défense, à tous les deux, de rien faire — rien ! — de ce qu'il vous plairait leur commander.

Aveline. Comment ?

Rigaut, *aux sergents.* La bastonnade et la prison. Vous m'avez entendu. Allez. *(Les sergents s'inclinent de nouveau, sortent, et referment la porte).*

Aveline. Qu'avez-vous ? Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est la première fois...

Rigaut. C'est qu'aujourd'hui — et que t'importent les raisons ! — j'ai vu... le spectre de la mort. J'ai atteint le fond de l'abîme. Je t'y veux avec moi.

Aveline, *à demi-égarée, et n'ayant peut-être rien entendu de ce que Rigaut vient de dire.* Ma tête se perd... Je n'y suis plus... Ecoute... Tu n'as pas compris tout à l'heure... Pardon... Je te disais... Je te disais qu'il veut fuir. Et sans lui... Sans lui, je ne peux plus vivre... Il veut fuir, fuir, te dis-je.... *(Rigaut dédaigne de répondre. Aveline se fait peu à peu suppliante).* Cette feinte, tout le jour : travailler avec toi, c'était pour nous leurrer... Tu ne le connais pas. Mais moi, je sais... Ses paroles, ses silences... Mon instinct ne me trompe pas... D'abord je n'y voulais pas croire... Puis, cette idée s'est emparée de moi... Il veut sa liberté, au loin, je ne sais quelles folies... Si je pouvais l'enfermer... Mais il me haïrait... Au moins, dois-je savoir... Tiens, tu me demandais de la pitié... Je t'ai menti, j'ai de la pitié pour toi... Rappelle ces hommes... J'ai besoin de savoir,... surveiller tous ses pas... Je t'en supplie. Rappelle-les.

Rigaut. Je ne les rappellerai pas.

Aveline. Oh ! et pendant ce temps peut-être, il est venu... Il aura écouté... Et qui sait ! par l'autre porte, déjà il est parti? *(Elle court à la porte par où elle est entrée).*

Rigaut *se plaçant entre cette porte et elle*). Tu ne passeras pas.

Aveline. Laisse-moi.

Rigaut, *lui prenant les poignets avec violence.* Tu ne passeras pas. — que tu ne m'aies juré... *(Elle se débat. Rigaut lui tord les poignets, et elle tombe à genoux).*

Aveline. Laisse-moi. Laisse-moi.

Rigaut, *se répétant.* Que tu ne m'aies juré... *(Aveline s'arrache enfin à Rigaut, se relève, et recule de quelques pas. Un silence.)*

Aveline. Parle donc. Que veux-tu ?

Rigaut, *revenant à elle, et lui reprenant le bras.* J'ai vu le fond de l'abîme, t'ai-je dit ; et je t'y veux avec moi.

Aveline. Je ne comprends pas. Mais laisse-moi. Je t'obéirai.

Rigaut. Soumets-toi désormais comme font les épouses. (*Il la force de nouveau à s'agenouiller*) Que ta foi cesse enfin d'être un mot vide, dérisoire. Que ton lit soit mon lit. Que ton corps m'appartienne. Et si tu n'as point d'âme, qu'importe ! Je saurai t'en donner de toute la passion qu'a concentrée en moi toute une vie horrible de silence et de révolte. Jure de m'obéir.

Aveline. Je le jure.

Rigaut. Sur la vie de ton fils.

Aveline, *après un silence agité.* Je le jure.

Rigaut. Lève-toi donc. (*Il l'aide lui-même, encore rudement, à se lever; puis, il lui quitte les mains aussitôt)* Et si tu te parjurais... (*Il termine par un geste de menace.*)

Aveline, *à part, et s'éloignant.* Me parjurer, après un tel serment, je ne le puis plus. Mais je me vengerai. Comment? Je ne sais. Mais je trouverai ma vengeance. (*Aveline court maintenant vers la porte que Rigaut a laissée libre. Mais, avant qu'elle y soit, cette porte s'ouvre brusquement. Saturnin apparaît, et reste un instant immobile. Aveline s'arrête, et, après un silence, elle s'écrie avec une émotion infinie :)* Mon fils ! (*Saturnin les considère un instant tous deux sans rien dire.)*

Rigaut, *à Aveline.* Réclames-tu mon aide ?

Aveline, *après les avoir tous deux regardés un instant.* Pas maintenant. Va.

Saturnin, *légèrement sarcastique.* Ne partez pas sans mon adieu.

Aveline, *déjà épouvantée.* Adieu! (*A Rigaut*) Ne lui répondez pas. Allez. Laissez-nous seuls. (*Rigaut, après un dernier regard sur Aveline et Saturnin, sort, par la troisième porte.)*

SCÈNE IV

AVELINE, SATURNIN

Saturnin, *étendant la main violemment vers sa mère qui va pour se précipiter au devant de lui.* Mère, n'avancez pas. Je vous en prie, n'avancez pas.(*Aveline s'arrête,comme hypnotisée.Pendant toute cette scène, elle reste ainsi presque immobile, suivant seulement du regard Saturnin, qui s'avance peu à peu, en ligne droite, de la porte par où il est entré, à la porte de l'antichambre par où il va sortir. Aveline le considère comme si elle avait l'obscur pressentiment qu'il marche vers la mort.*) Le chemin est libre, entre moi — et la porte, là-bas, par où je vais sortir. Le chemin est libre. Ne venez pas vous placer sur ce chemin.

Aveline. Mon fils !

Saturnin. Oui, vous m'avez tout dit. Ne recommencez pas. Menaces et prières, et vos promesses même, tout serait superflu. Je ne vous demande plus rien.

Aveline. Saturnin, mon fils !

Saturnin. Je ne vous demande plus rien, sinon ceci : n'avancez pas, ne vous placez pas sur mon chemin. Ecoutez, connaissez-moi. De cette chambre d'où je sors, j'aurais pu disparaître sans me montrer à vous. Encore, attendre la veillée ; parmi le bruit, sortir sans être remarqué. J'ai voulu vous revoir. Vous m'avez dit, au cours de votre plainte, que vous vous demandiez si le vent de la haine...

Aveline, *l'interrompant.* Oui, c'était un blasphème, un mot de désespoir et d'épouvante.

Saturnin. J'ai voulu vous répondre: mère, je ne vous hais pas; mais laissez libre mon chemin.

Aveline. Mon enfant !

Saturnin. Quand j'étais au berceau, — souvent vous me l'avez redit, — de peur que l'emportement de vos baisers ne rompît mon sommeil et vînt troubler mes rêves, malgré tout votre amour vous effleuriez mes doigts à peine, de vos lèvres. A quel songe plus

creux que mes songes d'enfants pourrait bien aujourd'hui m'arracher l'excès de cet amour? Qu'importe! J'ai vingt ans. Une promenade au clair de lune, peut-être. Rien de plus. Mais c'est moi désormais qui défends que se casse le fil de mon rêve.

Aveline. Je me soumets. Je me soumets.

Saturnin, *d'abord avec quelque ironie.* Vous me reverrez donc. Bientôt. Attendez-moi... Attendez-moi... (*Puis, redevenu plus grave*). Voici ma main *(Sans s'approcher de sa mère, et sans plus la regarder, il lui tend brusquement la main, que celle-ci baise avec passion, mais sans non plus s'approcher de son fils. Celui-ci retire bientôt sa main, aussi brusquement qu'il l'a donnée*). Adieu! *(Il sort rapidement).*

Aveline, *seule, et après être restée de longs instants comme anesthésiée.* Reviendra-t-il?... Il a suffi qu'il dise une parole moins dure : je me reprends à espérer... Sa main tremblait... Il m'aime un peu... Il n'a pas prononcé de mot irréparable... Il ne me quittera pas... Mais quelle force étrange me terrassait? Quelle barrière y avait-il, là, entre nous deux, m'empêchant d'approcher? Ah! je suis folle, c'est vrai, je me crée moi-même mon tourment... Tout à l'heure, il me le disait, que, toutes mes craintes, c'était de la folie... Oui, je l'ai tyrannisé. Il faudra suivre une autre voie. Je m'en aperçois à temps. . Car je me trompais. Il me l'a dit : il va revenir. Il ne ment pas... Je ne résisterais pas deux fois à une telle épreuve... *(Retrouvant soudain une grande énergie).* En attendant : savoir, tout de suite savoir ce qu'il fait, où il va. *(Elle va à la porte qui ouvre sur l'antichambre, l'ouvre, et commande :)* Les deux sergents! (*Elle redescend, et bientôt les deux sergents apparaissent, entrent, s'inclinent, et se tiennent immobiles sur les côtés de la porte).*

Jean THOREL.

(A suivre)

LA MADONE COQUETTE

Au porche de l'église, en foule, depuis l'aube,
Se pressent les pieux pélerins. Sur leur robe,
Ils portent toutes les fanges des longs chemins.
Dans leur âme et leur chair, sur leur face où des mains
Cachent des maux affreux d'un geste involontaire,
Ils portent toutes les misères de la terre.
Au milieu d'eux, peigné, paré tout fraîchement
Selon le goût du jour, en riche vêtement
De satin rehaussé d'or et de pierreries,
Se tient don Juan.

L'église a ses dalles fleuries,
Ses autels constellés et s'emplit en tous sens
Du parfum magnifique et grave de l'encens.
Des pieux pélerins, pénètre le cortège.
Don Juan s'avance le dernier : le sacrilège
Entre avec lui. Par peur du diable ou par respect
Du grand seigneur, chacun s'écarte à son aspect.
Une femme, de loin, oublieuse du temple,
Du cancer qui la ronge et du ciel, le contemple.

Or, dans une des nefs latérales, orgueil
Des rétables dorés et paradis de l'œil,
Notre-Dame, en ce jour, exauce les prières.
Que le soleil, à flots, descende des verrières
Ou que tremble, sur son front, la seule clarté

Des lampes, nuit et jour, tant elle a de beauté,
Elle semble engendrer la lueur qui la baigne.
— En tout humain chef-d'œuvre est un amour qui saigne !
L'artiste qui la fit mourut en l'achevant.
Moine, il était venu chercher dans le couvent
Le douloureux oubli d'une forme adorée.
Mais, tandis qu'il sculptait la figure sacrée,
Ses doigts se souvenaient à l'insu de ses yeux
Et mêlaient doucement la terre avec les cieux.
De la sorte, il lui mit une expression double,
Etrange, qui fait qu'on s'émeut et qu'on se trouble,
Cherchant en vain s'il y voulut éterniser
L'aube d'une prière ou le soir d'un baiser.
C'est vers elle que sont accourus, innombrables,
Les pélerins. Pour tous, perclus ou misérables,
Vertueux ou pécheurs, égale est sa bonté.
Ils ne remarquent point son air d'étrangeté,
Mais, pour eux que la foi conduit aux tabernacles,
Sa grâce est un jardin tout en fleurs de miracles.

Un cantique s'élève et l'orgue, tout à coup,
Veiné de ses tuyaux comme un énorme cou,
Hurle. Les âmes se haussent, les genoux plient.
Les bras, les mains, les doigts se tendent et supplient.
L'immense espoir du ciel miséricordieux
Allume, comme autant de cierges, tous les yeux ;
Cependant que partout s'entassent les offrandes :
Chapelets, bijoux de cuivre, étoffes, guirlandes,
Les béquilles et les membres de cire blancs.
Et tous les cœurs meurtris et tous les corps tremblants,
D'une pareille voix lamentable qui semble,
Tant elle est déchirante et basse tout ensemble,
S'élever, non pas des bouches, mais des genoux,
Répètent : « Ah ! Santa Maria, guéris nous,
Sauve nous ! » — Un aveugle, égaré dans l'église,
Contre un pilier, depuis longtemps, s'immobilise,
Croit prier la madone et, pas un seul instant,
Ne doute que ses yeux vont s'ouvrir. Il attend
Et tout à coup il voit le jour perçant la vitre.

Chacun s'en va. Don Juan, accoudé sur la mitre
D'un prélat de granit couché sur son cercueil,
Ne bouge qu'il n'ait vu se perdre sur le seuil
La dernière misère avec la dernière âme.
Alors, quand il est seul, curieux de la dame
Que, tant et si longtemps implorer, il ouït,
Il s'approche à son tour, regarde — et s'éblouit.

« Quoi, dit-il, est-ce vous, madame, qu'on appelle
Sainte Marie ! Ah ! par mon nom ! vous êtes belle
Plus qu'aucune beauté d'Espagne et d'univers.
Jamais les paradis ne se sont entr'ouverts
Si clairs que dans vos yeux et je me ferais gloire,
Pour l'amour de ces yeux, de prier et de croire.
Car moi, je ne suis pas, madame, un pélerin ;
Je n'ai ni maladie à guérir, ni chagrin
Et, quant à mes péchés, je confesse à ma honte
Que je venais ici pour en grossir le compte.
S'il est vrai que parfois je me mis à genoux,
Ce ne fut pas devant des dames comme vous.
La foi, pour les toucher, n'était pas nécessaire
Et, tandis qu'à leurs pieds j'égrenais un rosaire
Ayant, pour fil, leurs doigts et, pour grains, mes baisers,
Leurs paradis jamais ne m'étaient refusés.
Encore plus souvent fus-je moi-même idole
Et vis-je, à la hauteur de ma botte espagnole,
Tout odorants d'amour, au rythme des espoirs,
Se balancer les cœurs comme des encensoirs.
Vos sœurs de Salamanque et vos sœurs de Séville,
De Paris, de Venise, enfin de chaque ville
De l'Europe entière où j'ai passé, vous diront
Combien de fois, pendant que s'étalaient en rond
Des robes de velours sur les dalles bénies,
Mon nom fut murmuré parmi des litanies.
Enfin je suis don Juan Ténorio, celui
Pour qui tous les regards de femme sont des oui.
Me plaire, c'est m'aimer. Pour conquérir, je passe
Il n'est fleur de jeunesse, il n'est rose de grâce,
Il n'est lis de pudeur et de virginité
Qui n'ait, à mon aspect, pour rêve, pour fierté,

De mourir, en parfums d'amour, sur ma poitrine.
Si noble soit le sol où plonge sa racine,
Si bien clos le jardin où la fleur a fleuri,
Quel qu'en soit le gardien : père attentif, mari
Farouche, amant jaloux, spadassin, roi, Dieu même,
Qu'importe ? je parais et tout cède : elle m'aime !
Oui, jusques au couvent, je fais oublier Dieu ;
Je prends les saintes à Jésus ; et, dans ce lieu,
Tantôt j'ai dérobé, sans le vouloir, une âme,
Une adoration, à vous-même, madame.
Pardonnez moi.

Cet homme orgueilleux que je fus,
Le voici devant vous, simple, humble, confus.
Il s'incline et vous dit : De tous ces beaux visages
Qui firent, dans mon cœur, d'adorables passages,
Plus je ne me souviens que pour leur comparer
La merveille du vôtre et mieux vous admirer.
Je n'ai plus qu'un désir : vous donner une preuve
De cet amour nouveau qui me fait l'âme neuve.
Je ne souhaite rien que ceci : vous servir.
Tous ces pieux objets qu'on vient de vous offrir,
Cires, chapelets, croix, sont un piètre spectacle
Et cependant chacun fut payé d'un miracle.
Souffrez que, sans attendre aucun prix en retour,
A la reine du ciel, j'offre un plus digne atour.
Car c'est pitié de voir une reine si belle
Languir dans un village, au fond d'une chapelle
Dont rougirait le moins coquet de tous les saints
Et c'est honte vraiment à tous les capucins
Qui, des riches couvents, viennent en théories,
De vous laisser si pauvre en robe et pierreries !
Voulez-vous, dites moi, que je fasse, pour vous,
Tisser un vêtement, ciseler des bijoux
Où s'unissent, dans l'or, les satins et les gazes,
L'améthyste au rubis, les saphirs aux topazes ?
Voulez-vous que Burgos vous élève un autel
Sous la coupole de sa cathédrale, tel
Que, par le seul éclat de ses pierres sculptées,
Il force le respect des païens, des athées ?

De grâce ! Un mot ! Un oui ! Parler vous déplaît-il ?
Remuez seulement un doigt, un œil, un cil :
Je le verrai, je vous comprendrai.

Quoi ! pas même !
Ah ! c'est qu'à mon insu sans doute je blasphème ;
C'est que je vous offense en offrant des trésors
Dont aucune ferveur ne rehausse les ors,
Et vous trouvez que grande est mon effronterie
D'espérer, sans prière, un regard de Marie.
Dois-je porter envie à ces estropiés
Qu'avec mépris tantôt je voyais à vos pieds,
Etalant des haillons et des maux lamentables !
Pour eux, du moins, vos yeux se firent charitables.
Est-ce ma faute, à moi, pourtant si je n'ai point
La moindre lèpre pour doublure à mon pourpoint,
Si le péché d'amour où sans fin je me vautre
M'est un ciel assez grand pour me cacher le vôtre
Et si je ne sais pas le plus petit ave ?
Dans l'avenir, peut-être, il vous est réservé,
Dame, de m'enseigner la vertu que j'ignore.
Vous seule le pourrez et, je le dis encore,
Gloire ce me sera, pour l'amour de vos yeux,
D'être, autant que je fus pécheur, dévotieux.
Mais aujourd'hui daignez m'être indulgente comme
L'est toute dame belle à tout bon gentilhomme
Qui lui rend son hommage avec humilité.
Et, s'il est vrai qu'hélas je n'ai pas mérité
De parer votre sein de soie et d'améthystes
Ni de faire, par les plus nobles des artistes,
Elever à Burgos l'autel que l'on vous doit,
Ah ! qu'il plaise du moins à votre petit doigt
Accepter, de don Juan, une plus humble offrande :
Cette bague d'enfant, pour vous seule assez grande,
Où des perles en pleurs tremblent sur un cil d'or
Et dont ne s'est parée aucune femme encor
Parce que mon amour n'en jugea digne aucune.
Par là, vous me direz que point n'avez rancune
D'une naissante mais sincère piété
Qui, ne sachant encor de la divinité

Que l'humaine douceur que votre œil bleu lui donne,
Sur la route du ciel, s'arrête à la madone. »

Ainsi parle don Juan à Notre-Dame. Enfin
Il s'agenouille ainsi qu'un pieux pélerin
Tandis que vers l'autel il élève la bague.
L'église est maintenant pleine d'un brouillard vague
Fait d'ombres, de lueurs et d'âmes d'encensoir.
Sur le marbre poli des chapelles, le soir
Confusément marie, en noces merveilleuses,
Les reflets des vitraux aux reflets des veilleuses.
Dans leurs niches, les saints s'endorment tour à tour
D'un sommeil sans limite où se fond leur contour.
Plus rapprochés, encor Saint-Joseph et Saint-Pierre
Semblent veiller. On voit vaciller leur paupière.
En vain ils luttent : ils se fondent dans le mur.
Seule, du même éclat éblouissant et pur,
Notre-Dame toujours rayonne dans sa grâce,
Et don Juan la contemple, anxieux. Le temps passe.
Sur le dernier vitrail, lentement obscurci,
Agonise le jour. — Alors advient ceci :

A-t-elle tout à coup senti, la statuette,
Qu'avant d'être madone immobile et muette,
Elle fut une femme au cœur capricieux ?
Le sculpteur, en donnant à la vierge des cieux
Des traits charnels aimés d'un amour trop fidèle,
Lui donna-t-il aussi l'âme de son modèle,
Et cette âme longtemps cachée, en se jouant,
S'est-elle réveillée à la voix de don Juan ?
— Ou bien, pour arracher un tel pécheur au diable,
Pense-t-elle qu'il faut traiter à l'amiable,
Que, pour le convertir, d'abord l'essentiel
Est de le maintenir sur la route du ciel ?
— Ou bien enfin, qui sait ? une belle madone
Qu'au fond d'une si pauvre église, on abandonne,
Qui n'a, pour diamants, que des verres menteurs,
Qui ne voit, à ses pieds, en fait d'adorateurs,
Que moribonds chargés de laideurs et de tares,
Etiques pélerins et capucins avares,

Qui, tous les jours, entend célébrer sa bonté
Dans l'espoir du miracle et jamais sa beauté,
Ne peut-elle une fois, et sans que Dieu la gronde,
Espagnole après tout quoique reine du monde,
S'enorgueillir de voir le plus beau chevalier
De l'univers, devant elle, s'agenouiller
Et, les yeux plus brillants que l'éclair d'une dague,
Lui présenter son cœur serti dans une bague ?

Quoiqu'il en soit, troublée, elle lutte un moment,
Remue un bras, puis le retient puis, brusquement,
D'un regard à droite, à gauche, à la dérobée,
S'assure que la nuit est tout à fait tombée,
Que ni Saint-Joseph ni Saint-Pierre ne la voit,
Baisse les yeux, rougit et tend son petit doigt.

Albert de LAPEYROUSE.

PHILOSOPHIE NOUVELLE

Le goût des lectures, des méditations et des conversations sur ce que la société élégante du dix-huitième siècle appelait « la nature », semble avoir presque disparu en France à la fin du dix-neuvième siècle. Pourtant, l'aptitude à philosopher contribua jadis à la douceur de vivre au moment où la Révolution allait précisément résulter de la libre discussion philosophique.

Actuellement, la plupart des Français s'occupent peu de questions dépassant l'actualité quotidienne. Les salons où, parfois, on parle d'autre chose sont rares. Indépendamment de celui où l'on entend les « causeries du dimanche », il y en eût jadis quelques-uns où le professeur Caro essaya d'intéresser des gens du monde. Cela ne réussissait pas. Les hommes ironiques et inattentifs le traitaient entr'eux de « raseur ». Et le fait est que Caro les ennuyait horriblement.

Quant aux femmes, le professeur ne retenait que l'extrême cadre de réserve. Mais, tout de même, à son cours où il était incomparable et dans certains coins de salons consacrés à l'automne, l'éloquent académicien avait attiré une naissante clientèle féminine. Qui sait s'il ne l'aurait pas augmentée ? Malheureusement Pailleron, auquel il faut tout pardonner puisqu'il est mort, intervint avec *Le monde où l'on s'ennuie* et d'un seul coup de marotte abattit le bon Caro qui prématurément trépassa, fort attristé, sans avoir pu prouver qu'entre le monde où l'on s'ennuie et celui où l'on s'amuse, le plus bête des deux n'est pas celui qu'on pense. Cette histoire n'est pas encourageante pour les penseurs obstinés à tâcher d'intéresser les Français pourvus de loisirs aux révélations métaphysiques découlant des progrès de la science.

Rien n'est cependant plus attrayant que d'essayer de comprendre pourquoi les êtres vivants et intelligents apparaissent ici-bas hors de l'état normal consistant à ne pas être, pour s'en aller presqu'aussitôt et ne plus revenir ; « — Selon les lois de la nature » — comme on disait au dix-huitième siècle. Or, c'est sur

cette même nature, scientifiquement considérée, que M. Ribert a fondé un Essai de vulgarisation d'une philosophie nouvelle. C'est un courageux effort inspiré par un grand amour du prochain et réalisé avec un talent de premier ordre.

On sait que la principale objection opposée à la métaphysique consiste à dire que l'esprit humain est entouré « d'un inconnaissable océan sur lequel nous n'avons ni barque ni voile ». Cette phrase fameuse de Littré est inexacte, car nous voyons cet océan se peupler de barques et de voiles ayant fait, d'horizons en horizons dépassés, beaucoup de chemin. C'est pourquoi M. Ribert, pour se débarrasser de la thèse obstructionniste tirée de l'impuissance de la raison humaine, n'a eu qu'à rappeler les progrès accomplis par les sciences et avant lesquels la plupart des philosophes, faute de mieux connaître la marche des choses naturelles et voulant quand même en découvrir les principes, s'en allaient au devant d'un échec inévitable en cherchant les raisons profondes de l'inconnu.

Après avoir constaté les graves lacunes de la science jusqu'au milieu de notre siècle, M. Ribert énumère la documentation qu'il a interprétée dans son livre : « Aujourd'hui », dit-il, « après les « lumineux travaux de Helmhotz, de lord Kelvin, de Crookes, de « Cornu sur la constitution de la matière pondérable et de l'inpon- « dérable éther ; après ceux de Kirchoff et de Bunsen, de « Lockyer, de Huggins, de Deslandes sur les révélations du spec- « troscope ; ceux de Faye, de Wolf et de Crol sur la constitution, « la marche et les rencontres des géants célestes ; ceux de Claude « Bernard, de Berthelot, de Lewes, de Preyer en chimie organi- « que et en physiologie ; ceux de Pasteur sur les infiniments « petits de la vie ; ceux de Darwin et de ses continuateurs sur « l'origine des espèces : Huxley en Angleterre, Hoeckel en Alle- « magne, Perrier en France ; ceux de Broca et de Ferrier sur les « localisations cérébrales ; ceux de Herbert, Spencer, Bain, Ribot « en psychologie ; ceux de Taine sur la sensation et l'intelligence ; « ceux de Renan et de Lubbock sur les races préhistoriques et « historiques ; enfin, ceux de Meyer, de Joule, de Hirn sur la « conservation de l'énergie... etc., etc. ; après toutes ces œuvres « de lumière accumulées en un demi-siècle, ce qui paraissait à « peine possible ne l'est-il pas devenu tout à fait et plus précisé- « ment : la science arrivée à maturité n'est-elle pas assez forte « pour aider la philosophie à la dépasser elle-même » ?

Donnons acte à M. Ribert de cette déclaration tout en insistant

sur ce que le mouvement scientifique appelé à fonder la métaphysique objective date de deux cents ans seulement; un moment dans l'histoire générale des nations, une durée imperceptible relativement à l'âge fabuleux et à la longévité probable de notre planète où la civilisation est à peine commencée et où la science est loin d'être parvenue « à maturité » comme le dit M. Ribert.

Dans tous les cas, la science telle qu'elle est a révélé à la pensée humaine un ensemble de faits nouveaux d'une ampleur et d'une tristesse infinies. Ces faits impliquent, en effet, la révision des jugements que l'humanité avait formulés sur sa propre destinée : l'implacable évidence des démonstrations astronomiques, chimiques et biologiques conclut à l'encontre de nos désirs d'être l'objet de ce que nous appellions la création. Il n'y a pas eu de création universelle; rien ne commence et ne termine l'espace, le temps et la matière ; « l'Univers visible », dit M. Ribert, « contemplé à la « lumière de la science, apparaît dans sa structure générale « comme un archipel prodigieux, dont les îles semées à profusion « de toutes parts, peuplent d'une poussière de mondes les « solitudes de l'immensité. »

Cette belle description forme la synthèse des découvertes cosmogoniques et chimiques qui nous oblige d'admettre l'éternité de la substance génératrice de cette « poussière d'étoiles ». Ces étoiles, d'âges différents, peuvent être éphémères parce qu'il est possible que quelque catastrophe astronomique les désagrège et transporte ailleurs leur substratum partout répandu. Mais, dans la nature, ce qui est certainement sans origine ni fin, c'est l'élément matériel que les forces universelles élaborent éternellement pour fonder, changer, maintenir ou détruire les innombrables sphères circulant dans l'immensité et les choses inertes ou vivantes sur la terre.

Pour préciser ici ce complément descriptif que j'improvise, afin de trouver le court chemin rapprochant l'œuvre de M. Ribert de l'attention de nos lecteurs, il faut rappeler que l'univers, infini dans le sens de la grandeur, est peut-être infini dans le sens de la petitesse. — On sait que la décroissance des éléments matériels s'en va bien loin au-delà de ce que nous pouvons voir et concevoir. — C'est ainsi qu'entre ces deux abîmes de la grandeur et de la petitesse indéfinies, notre raison imagine des évaluations, des mesures, des distances, des durées, des nombres, tandis qu'en fait rien en soi n'est grand ni petit dans l'univers.

En résumé, l'entendement humain, emprisonné dans ces réalités formidables, ressemble à une sorte de miroir restreint où la nature se réfléchit et où nous apercevons la course des astres dans une région limitée du ciel, tandis que sur la terre et jusqu'en nous-mêmes nous entrevoyons le travail incessant des atômes faisant et défaisant les êtres.

L'univers étant ainsi interprété, rendons la parole à M. Ribert qui présente sa philosophie « non pas comme une déduction « rigoureuse de la science contemporaine, non pas comme l'or « pur de la vérité, mais comme l'alliage de la vraisemblance. » Pour dégager la valeur de cet alliage et après la définition de l'univers étoilé, M. Ribert en propose une seconde dans laquelle il formule les conclusions métaphysiques que voici :

« L'univers dévoilé par la science et soudé par la pensée « philosophique peut être conçu comme le résultat de la « pénétration intime et réciproque, comme le fruit du mariage « éternel de la virtualité universelle, partout présente, avec « l'innombrable multitude des éléments matériels partout « répandus. »

— Prenons ici note de cette théorie matrimoniale fondée sur les actions réciproques des éléments matériels et de la virtualité. C'est là le fond du système philosophique de M. Ribert et nous y reviendrons tout à l'heure. —

Cependant l'auteur, descendu sur notre planète, raconte l'histoire du travail des forces qui ont élaboré la matière inorganique « jusqu'à ce que », dit-il, « les conditions de milieu étant « devenues favorables, la matière brute se vivifie et s'organise par « une génération spontanée dont le secret reste à découvrir. Avec « l'apparition de la vie, la sensation se produit dans l'organisme « animal, phénomène d'une incalculable portée... »

Incalculable, en effet, — dirai-je à mon tour — puisque la sensation est, pour l'âme humaine, la seule révélation de l'Univers qui, en somme, n'existe que par elle, car si tous les êtres qui la ressentent et communiquent ainsi avec la nature étaient anéantis, les phénomènes inorganiques continueraient tout de même à se produire ; notre planète n'arrêterait pas sa course, notre soleil continuerait à briller d'une lumière que personne ne verrait et, dès lors, le monde sans témoins et par conséquent disparu, serait comme supprimé en même temps que les yeux qui le contemplent.

Par suite, ce qui nous intéresse le plus dans l'Univers c'est nous-mêmes. C'est, sur notre planète, le phénomène de la vie. Comment apparaît-elle dans la matière minérale inorganique dont elle sort ? Voilà la question vraiment actuelle. Si nous savions exactement comment cela se fait nous pourrions considérer comme secondaire la question de savoir pourquoi cela s'est fait, question d'un intérêt purement subjectif en ce sens que la notion de cause, de but, n'a pas sa place dans la nature *scientifiquement considérée.*

Dès lors, à mon avis, le grand problème de métaphysique scientifique contemporaine est du domaine biologique et consiste à savoir ce qui se passe dans la matière inorganique à l'instant où une vibration encore inconnue s'y déclanche et fait surgir la vie. La lacune scientifique est là et c'est pourquoi je n'ose pas trop reprocher à M. Ribert d'avoir admis, faute de mieux, ce qu'il appelle « la génération spontanée du protoplasme ». Mais je suis forcé de faire remarquer qu'on ne fondera pas une métaphysique scientifique objective tant qu'on ne saura pas comment la vie apparaît dans la matière inorganique.

Sous le bénéfice de cette réserve, continuons cette analyse.

Avec l'organisme animal et à partir de la sensation et de la conscience qui l'accompagnent, le monde mental déroule d'âge en âge, dans les sociétés humaines, son évolution que M. Ribert décrit magistralement et qui aboutit à la civilisation contemporaine. Or, sur la route ainsi parcourue, l'interprétation scientifique finit par se condenser dans la formule qu'on a déjà lue ci-dessus et d'après laquelle le secret ultime de la nature des choses est une relation fondamentale. « Et alors », d'après M. Ribert, « tout être résulte de la combinaison de deux principes, « tout être est un mode de l'énergie qui s'exerce, se manifeste, agit « et pâtit au sein d'un organe ; l'organe absent, point de mode « particulier de l'énergie ; l'organe détruit, point de survivance « du mode que sa formation avait suscité. Ainsi, l'organe manque « souvent à l'énergie ; ou il la laisse endormie ; ou il la fait « défaillir ; l'énergie, au contraire, ne manque jamais à l'organe « aussitôt qu'il s'en produit un. Comme elle est partout présente « elle est toujours éveillée par cet appel et elle s'infuse invariablement à l'organe dans la mesure où celui-ci se trouve capable « de la recevoir.. »

Tel est le système de M. Ribert, système dualiste ainsi qu'il le

reconnaît, quoique la virtualité, d'une part, et l'élément matériel, de l'autre, ne soient pas considérés par lui comme des réalités achevées, capables d'agir chacune de son côté par vertu propre ; car, dit-il, « cette réalité est potentielle seulement et les deux « principes en présence ne deviennent effectifs et intelligibles que « par leur commerce réciproque ».

Sans pouvoir développer le présent article autant que je le voudrais, je dois toutefois indiquer ici la différence qui m'apparaît entre le système de M. Ribert et celui de Buchner. On sait que Buchner a essayé d'établir la thèse contraire à celle de M. Ribert, savoir : que les phénomènes qui se produisent dans la matière peuvent s'expliquer sans l'hypothèse d'une force, d'une action distincte venant on ne sait d'où ; sans une virtualité extérieure toujours prête à engendrer le mouvement lorsque les milieux matériels sont en état réceptif et, si l'on veut, lorsque les « conditions *sine quibus non* » sont réalisés. Dès lors, Buchner, s'il eût écrit à ma place cette notice, contesterait la nécessité, pour expliquer la nature, de mettre la virtualité en combinaison avec la matière ; il dirait que cette virtualité est interne et non pas externe ; que c'est une propriété inhérente ; il soutiendrait qu'il n'y a pas de dualisme dans la nature, pas de force sans matière et réciproquement.

La distinction entre ce système et celui de M. Ribert est considérable parce que Buchner, matérialiste radical, n'accorde aucun refuge au divin, à l'immatériel, aucun domaine à une volonté qui aurait fait surgir la vie, la sensation, hors de l'élément inorganique.

M. Ribert est autrement conciliant, il fait la part de l'inconnaissable et celle du divin.

Parlons d'abord du divin :

En se plaçant à ce point de vue, il semble qu'on peut poser à M. Ribert les questions ci-après :

Admettons, pour les raisons que vous avez développées, que dans la nature la matière, distincte de l'énergie, est fécondée par la virtualité dans certaines conditions encore inconnues. Qu'est-ce que cette virtualité, agent actif toujours prêt à réaliser tout ce qui est possible, tout ce qui est contenu dans la diversité des éléments matériels (*Quem dixere chaos*), et d'où seraient sortis la vie, la plante, l'animal, la sensation, l'homme et la société humaine ?

Qu'est-ce que cette virtualité ? Est-ce quelqu'un, est-ce quelque

chose ? Je dis : est-ce quelqu'un ? — Cela signifie qu'entre la virtualité inconsciente et une volonté consciente, l'une et l'autre subordonnées à la fatalité de la matière chaotique primordiale et ne pouvant en tirer autre chose que ce qu'elle comporte, il n'y a pas grande différence, le résultat restant quand même imparfait.

Dès lors, l'option entre la virtualité purement dynamique et la volonté peut-être divine est affaire de sentiment. On peut, d'ailleurs, concevoir le divin à la façon des Grecs qui subordonnaient les dieux au destin, et l'on pourrait s'écrier comme le bon chansonnier Nadaud :

Rendez-moi la mythologie
Tous les dieux ne sont pas partis (bis).

Ce qu'on ne peut plus guère admettre, d'après la science actuelle, c'est la notion d'un Dieu unique et tout puissant, sourd à la plainte humaine, et ayant volontairement organisé ici-bas le déplorable excédent du mal et de la douleur.

Sur la question de ce qui est inconnaissable, pour l'esprit humain quant au divin et aussi quant à la nature telle qu'elle nous apparaît, M. Ribert, d'accord avec la plupart des penseurs et notamment avec Schopenhauer, admet que le fond des choses ne se laisse pas saisir directement et que la couche ultime de l'être n'est accessible ni à l'intelligence humaine, ni à aucune autre intelligence. M. Ribert décline ainsi l'encombrant et stérile débat sur la portée de l'intelligence des pauvres humains. Il a bien raison ! Que nous importe, en effet, que la représentation phénoménale, la répercussion de l'Univers dans notre cerveau, soit ou ne soit pas un mirage déguisant l'inaccessible réalité ? Nous interprétons les choses telles que nous les connaissons et les dissertations là-dessus sont jeux d'esprit et matière à subtiliser sur ce qui peut se passer derrière un mur au-delà duquel rien peut-être ne se passe.

Par conséquent, on ne peut pas soutenir obstinément que la science et la philosophie sont des interprétations mensongères de la réalité. Dans tous les cas, M. Ribert démontre que ces interprétations constituent la forme unique sous laquelle la réalité se manifeste à toute intelligence. Il faut lire dans ce beau livre les considérations puissamment motivées tendant à prouver que l'Univers comporte l'unité intellectuelle. Ce qui signifie, en d'autres termes, que deux et deux font quatre dans les cieux comme sur la terre, et

que, par conséquent, il existe un inévitable rapport entre le réel et le rationnel.

— Au point de vue de la vulgarisation des notions, incompréhensibles pour tant d'esprits qui ne peuvent venir à bout de s'assimiler les distinctions délicates du fini, de l'infini et de l'indéfini, le système de M. Ribert comporte des définitions d'une simplicité extrême :

« Le fini, dit-il, s'entend de lui-même, c'est une quantité ;

« L'infiniment grand, c'est ce qui dépasse toute quantité, toute « dimension imaginable ;

« Quant à l'infiniment petit où l'on est tenté de voir une chose « située en deçà de la quantité connue pour faire pendant à l'infini « situé au delà, son objet est chimérique ou si l'on veut, c'est la « limite égale à zéro vers laquelle s'acheminent sans l'atteindre « jamais, les quantités connues soumises à un travail prolongé de « subdivision.

« Il est facile, dit M. Ribert, d'appliquer ces définitions aux « choses réelles ; un monde, un astre, quelque énorme qu'il soit, « tombe sous la loi du nombre, de l'étendue et de la durée mais, « en même temps, il est partie intégrante de l'Univers et par là, il « se trouve plongé dans l'infini, dans l'Univers qui remplit l'espace « et le temps de ses multitudes innombrables.

« Ces pensées nous amènent à concevoir les possibilités illimitées « de la succession des faits et des événements. En l'univers, ces « possibilités se réalisent. Le grand tout est donc immense et « éternel ; l'infiniment grand existe parce qu'il est le tout; l'infini« ment petit n'existe pas parce qu'il serait le rien... »

— Tels sont, dans un résumé trop rapide, pour donner une idée suffisante de leur profondeur, les côtés métaphysiques du système de M. Ribert. Quant aux aspects rapprochés des choses concrètes, on conçoit que le rapport nécessaire des deux principes ; le matériel et le virtuel, apparaît à l'auteur comme la racine de ce qu'on a appelé la sensibilité universelle. Le principe virtuel constitue selon lui le nœud qui enchaîne la nature entière, la source de toute activité inconsciente ou consciente, depuis la simple force physique jusqu'à la volonté la plus éclairée et c'est en même temps l'agent, le facteur, l'artisan d'un effort vers l'ordre et l'harmonie...

M. Ribert attribue justement, selon moi, au principe matériel et, plus précisément, à son état primordial chaotique dont les

traces n'ont pu être éliminées de la constitution des choses et des êtres, la cause profonde de tout désordre, autrement dit du mal sous toutes ses formes.

Ceci, est en somme, ainsi que je l'ai indiqué tout à l'heure, une conception qui se rapproche de la fatalité primordiale qui enchaînait l'Olympe et les dieux. Il y a un mal primitif qui est le chaos. La virtualité, qu'elle soit dynamique ou divine, travaille dans cette boue, avec ces choses et non d'autres, et elle n'en a pu tirer que les faits contradictoires et pour la plupart cruels qui enchaînent la vie à la mort, qui comportent le sacrifice des faibles, la tristesse des âmes éclairées et, en somme, le peu de bien qu'il y a à vivre comparativement à toutes les douleurs passées, présentes et futures.

Ce mal, d'après M. Ribert, dont je m'éloigne un peu ici en raison de ce qu'il est, quasiment optimiste et que je suis loin de l'être, comporte ce qu'il appelle « une heureuse compensation » parce qu'il est l'origine de cette inquiétude fondamentale qui travaille tous les êtres et constitue le ressort intime du progrès. Or, à mon sens, l'inquiétude fondamentale que comporte la possession momentanée de la vie chez les êtres conscients, se rattache, comme la vie elle-même, à l'ensemble des forces qui résistent à la mort.

Cette inquiétude qui est une crainte, une fuite, une lutte, cette anxiété qui pousse la perdrix, dans les sillons, à se blottir pour éviter le regard de l'épervier qui, tout à l'heure, va la dévorer vivante, n'est pas une compensation du mal, c'est la notion de ce même mal. C'est, il est vrai, le ressort de la défensive ; mais ce ressort blesse et fait souffrir.

A mon avis la compensation ne résulte pas de l'anxiété, de l'inquiétude universelle, mais seulement de l'accoutumance au danger et au mal et cette accoutumance comporte pour la perdrix une joie momentanée d'avoir échappé à l'assassinat par l'épervier. Il n'y a donc pas contre-partie et, comme le dit Schopenhauer, il faut comparer la sensation de l'animal qui en dévore un autre avec la sensation de celui qui est dévoré.

Les limites imposées à cet article m'empêchent de discuter de plus près l'optimisme plein de bonté de M. Ribert. D'ailleurs ce n'est pas ma philosophie que j'expose ici, c'est le système de son livre dont les conclusions sont à peu près celles que m'inspire une pitié, sinon plus passionnée, au moins plus irritée que la sienne pour la condition douloureuse des hommes sur la terre.

« Mon optimisme, dit M. Ribert, est tempéré par un vif senti-
« ment des désordres du monde et des misères humaines. Ce même
« sentiment a inspiré à d'autres un pessimisme dont je voudrais
« pouvoir réfuter les diverses formes contemporaines, notamment
« celle d'une mélancolie sombre qu'on a prétendu infliger aux
« partisans de la théorie évolutionniste.... A la vérité, comment
« n'être pas ému de pitié en songeant à ces générations éteintes,
« sacrifiées d'avance, dont le sort misérable a été la rançon de nos
« avantages actuels.

« Il est cependant, non seulement légitime, mais sain et sage
« de distraire sa pensée de ces douloureuses méditations. Que serait-
« ce si on lui donnait pour aliment habituel ces souffrances aiguës
« qui, à chaque instant de chaque journée, torturent des milliers
« de nos semblables sur divers points de notre commun séjour ?
« On sait qu'elles existent, mais on sait aussi qu'il est permis de
« les oublier. Il ne l'est pas moins d'oublier celles qui reculent
« dans le temps. La loi de l'homme est donc de borner l'horizon
« de son cœur et de sa pensée. Dans ce cercle, dont sa générosité
« et sa puissance auront mesuré le rayon, qu'il combatte résolu-
« ment toutes les iniquités, celles de la nature et celles des
« hommes : les premières, qu'il s'efforce de les atténuer et puis,
« qu'il se résigne à l'inévitable ; les secondes, qu'il leur déclare
« une guerre sans trêve. Car le grand précepte est celui-ci : Aimez
« la justice, connaissez-la, travaillez à en fonder le règne et vous
« aurez ainsi soulagé votre poitrine du poids qui l'a oppressée
« lorsque vous avez plongé le regard dans cet océan d'injustices
« sur lequel a flotté la barque qui vous a conduit au port.... »

* * *

Tel est, autant que j'en puis donner une idée dans une analyse si rapide, le livre de M. Ribert (1), livre de premier ordre et qui restera comme document indiquant, au point de vue métaphysique, l'état présent des connaissances humaines, autrement dit l'heure scientifique actuelle au cadran où va sonner le commencement du siècle prochain. A cet égard, cette œuvre pleine de clarté et de force, est une admirable contribution de la pensée française à l'Exposition universelle où les nations sont appelées à montrer ce qu'elles savent et ce qu'elles ne savent pas.

(1) *Essai d'une Philosophie Nouvelle* (Félix Alcan éditeur).

Or, c'est immense, le domaine de ce qui est encore inconnu ! C'est pourquoi la synthèse du beau travail de M. Ribert reste inévitablement provisoire. Elle consiste, ainsi qu'on l'a vu, à supposer que le procédé de la nature résulte de ce que la virtualité universelle actionne et transforme la matière universelle désordonnée et chaotique pour en tirer toutes les combinaisons réalisables, toutes les propriétés, toutes les formes passées, présentes et futures du mouvement et de la vie.

Je ne dis pas le contraire et il paraît probable que le secret métaphysique est, en effet, caché dans cette relation entre l'activité virtuelle et l'inertie des éléments primordiaux.

Mais l'hypothèse étant ainsi proposée, la vraie question consisterait à définir davantage la virtualité et à lui enlever le caractère d'une entité qui fait penser à la force vitale de l'Ecole de Montpellier, et à tant d'autres conceptions insuffisamment objectives.

En l'état actuel de l'âme humaine, encore toute remplie du spiritualisme ambiant et des aspirations vers des cieux peuplés de divinités, il faudrait pouvoir nous dire si la virtualité universelle est une volonté qui tire ce qu'elle peut du chaos primitif, ou bien si c'est une simple fatalité inconsciente, irresponsable et, en somme absurde qui se réalise sans se vouloir et sans se connaître.

Dès lors, le problème ne peut se poser que sous la forme d'une alternative, savoir :

La nature est-elle consciente ou inconsciente, responsable ou innocente ?

Voilà ce qui nous intéresse !

Par exemple faut-il, en constatant les instincts prévoyants nourriciers et comme décrétés qui président à la propagation de la vie par l'amour et la maternité, selon l'intérêt de la conservation des espèces, conclure dans le sens d'une virtualité consciente qui s'efforce de préserver l'espèce et ne veut pas préserver les individus ? Si l'on s'en tenait à cet aspect de la nature, on pourrait admettre que cette virtualité est quelque chose de plus ou moins divin qui réfléchit, qui se défend contre la fatalité chaotique matérielle.

Soit ! mais alors nous nous heurterions contre l'antinomie qui nous empêcherait de sortir du dilemme, c'est-à-dire à l'inintelligence évidente, à l'incohérence, à la férocité de la plupart des faits qui ne se rattachent pas à la conservation des espèces. Nous sentons bien que le sacrifice d'un seul être innocent, la torture

d'un seul dévoré vivant, la fatalité et l'injustice d'une seule destinée, sont inexplicables par la responsabilité d'une virtualité intelligente et libre.

En conséquence, ne pouvant pas définir la virtualité, ne sachant pas si elle est consciente ou inconsciente, nous ignorons, en somme ce qu'elle est ; c'est pourquoi il faut continuer à chercher sans faire de synthèse définitive.

En présence du mal dans le monde (*sunt lacrimæ recrum*), et pour vouloir en expliquer prématurément l'atrocité, on retomberait dans la conception d'un ou de plusieurs dieux enchaînés par la fatalité et ne pouvant s'en dépêtrer complètement.

Voilà pour le premier terme du dilemme consistant à décider si la virtualité se connaît elle-même, si elle est une volonté ? C'est possible mais nous n'en savons rien.

Quand au second terme consistant à chercher si la virtualité est quelque chose d'à la fois actif et passif, qui travaille dans la boue chaotique sans savoir pourquoi, ne créant pas ceci plutôt que cela, mais créant ceci parce que c'est dans la possibilité de la relation entre le virtuel et le matériel, le système de M. Ribert serait, en somme, matérialiste à peu de chose près comme celui de Buchner (Force et Matière), avec cette différence que Buchner prétend que la force et la matière ne sont qu'un seul et même élément, tandis que M. Ribert dit que la force est distincte et qu'il y a deux éléments et non pas un.

C'est possible, mais nous n'en savons encore rien. C'est pourquoi je répète que l'option entre une virtualité comprise comme principe actif, *intelligent mais enchaîné*, et une virtualité *principe actif inintelligent et seulement fatal*, se ramène à une question de sentiment.

En résumé, j'estime tout de même que M. Ribert a bien fait de rechercher quelle peut être la synthèse métaphysique de la science actuelle. Mais cette synthèse n'est qu'une hypothèse. Comment en serait-il autrement ? La science humaine n'est âgée que de 150 ans environ ; ce n'est pas assez ; il faut attendre.

Pour le moment, il convient de regarder du côté de la biologie. Ce qu'il faut surprendre, c'est ce que M. Ribert appelle « la génération spontanée du protoplasme », c'est-à-dire l'apparition de la vie qui, probablement vient de très loin, du côté de l'indéfiniment petit.

L'excellente exposition de la question biologique par M. Ribert

indique que la science est sur la trace et dans le bon chemin. D'ailleurs, quelque chose de définitif se dégage de ce livre si intéressant, si amusant, si fortement pensé : c'est l'identité du réel et du rationnel. Le mécanisme de la vie apparaît comme rationnel ; par exemple : lorsque la nature veut faire circuler un liquide à travers un organisme vivant ; elle fait en somme, ce que nous essayerions de faire à sa place, c'est-à-dire le cœur qui est une pompe. La mécanique céleste est rationnelle. Les mathématiques, ainsi que le démontre M. Ribert, ont une vertu ordonnatrice. Et, en somme, la raison humaine, en présence de la nature, y retrouve ses propres lois. — Dans ces conditions, si le divin existe — selon notre indéfectible désir, — nous n'en serions plus séparés par une infranchissable différence de nature et de modalité. — Et si l'éternel Univers résulte d'une éternelle pensée, elle serait, de même que la nôtre, enfermée dans un cadre inflexible ne comportant que ce qui est possible et perfectible dans la Fatalité Universelle — Nous finirions peut-être par nous comprendre puisque le Divin confondu avec l'Univers serait imparfait et subordonné comme la raison humaine elle-même et comme toute espèce de raison.

Je n'ai plus que quelques mots à dire en réponse au jugement porté par M. Ribert sur « la sombre mélancolie » qu'il attribue au pessimisme contemporain considéré comme une doctrine de découragement en présence du mal et de la douleur des êtres.

Cela n'est sûrement pas la forme du pessimisme français et l'inertie n'est ni dans notre tempérament ni dans notre programme — Notre conception de l'Univers, en tant qu'elle reste scientifique, est inévitablement influencée par la rigueur de la loi naturelle où la justice et la pitié sont absentes. — Nous voulons les mettre dans la société humaine et même dans la nature autant que cela se peut ; nous ne sommes ni tristes ni découragés. — Au contraire. — Nous voudrions : « qu'aux petits des oiseaux on donnat la pâture — notre pitié s'étend sur toute la nature ». Nous avons l'âme tendue vers un idéal de fraternité et de solidarité ; — l'optimisme de M. Ribert préconise à la fois la résignation et l'action : nous sommes pour l'action toute seule — sans mélancolie aucune. — Finalement nous recommandons instamment aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* les études de M. Ribert. — Il est tout naturel que ce penseur éminent après avoir créé une telle œuvre trouve qu'en somme la vie a du bon.

Paul DUPLAN.

CHANSONS SUR LES FAVORITES

DE LOUIS XIV & DE LOUIS XV

Le français, né frondeur, n'a eu longtemps pour épancher sa bile que la chanson. A des époques où le journalisme n'existait pas et où le moindre écart de plume pouvait envoyer un écrivain à la Bastille, on préférait user de la chanson clandestine, qui permettait de tout dire et l'on ne s'en est pas fait faute; la chronique scandaleuse du XVIIIe siècle pourrait être reconstituée par les chansons ; le grand roi lui-même ne fut pas à l'abri des méchancetés des chansonniers, surtout dans la dernière partie de son règne.

Il nous a paru piquant de rechercher les chansons sur les favorites de la cour de France sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV ; la récolte a été si belle qu'il nous a fallu faire un choix, d'autant que Messieurs les chansonniers des XVIIe et XVIIIe siècles ne se piquaient pas précisément de pruderie et n'avaient pas besoin du latin pour appeler les choses par leur nom. Mais, après avoir écarté de nombreuses chansons par trop ordurières, il nous est resté encore une ample cueillette que nous allons soumettre à nos contemporains.

Nous avons eu peu à glaner toutefois sur les premières amours de Louis XIV.

Les demoiselles d'honneur avaient pour préserver leur vertu une gardienne farouche, la duchesse de Navaille, qui veillait avec soin sur son précieux troupeau. Elle en vint même à faire griller les ouvertures des cheminées à cause de certains personnages suspects aperçus sur les toits à des heures indues pour de simples fumistes. Cela n'empêcha pas les scandales et les enlèvements, si

bien qu'une chanson pouvait dire avec vérité, à un moment donné

A la Cour, quel malheur !
Grand Dieu, quelle infortune !
De six filles d'honneur
Il n'en reste pas une !
Zon, zon, zon, Lisette, ma Lisette ;
Zon, zon, zon, Lisette, ma Lison.

Ce fut, en effet, parmi les filles d'honneur de Madame Henriette d'Angleterre, que Louis — déjà oublieux de ses rapides amours avec les nièces de Mazarin — fit sa première conquête sérieuse.

On était alors à Fontainebleau — ceci se passait vers la fin de l'été de 1661 — et les journées s'y écoulaient dans des parties de plaisir.

Mademoiselle de La Vallière aima Louis XIV de l'amour le plus noble et le plus désintéressé ; elle mit autant de soins à cacher la faveur royale que d'autres favorites devaient mettre à le montrer ! Comment une pareille affection aurait-elle été chansonnée ou bafouée ?

Louis XIV l'aima sincèrement, mais son cœur ne pouvait se fixer longtemps près du même objet et il ne tarda pas à partager son affection entre Mademoiselle de Lavallière et Madame de Montespan. Quelques vers couraient à la cour sur ce partage.

Un coq rencontrant deux poulettes
Qui se becquetaient fortement
Leur dit, en les adoucissant :
Taisez-vous, mes amourettes,
Vous aurez, toutes deux, de moi contentement.

La première escarmouche amoureuse du roi et de Madame de Montespan eut lieu dans les jardins de Versailles. Un matin où le roi se promenait seul dans le labyrinthe, il y rencontra Madame de Montespan : « Si matinale ! » s'écria Louis en la voyant — « Le soleil n'est-il pas levé ? » répondit la spirituelle marquise. Le roi offrit son bras et la promenade sentimentale dura une grosse heure.

Le triomphe de Madame de Montespan dura plusieurs années, à l'époque où l'astre de Louis XIV éblouissait la France et l'Europe. La favorite fut donc peu chansonnée. Cependant elle ne fut pas complètement à l'abri de couplets irrévérencieux. Je trouve

notamment celui-ci dans une chanson qui se murmurait en 1669 sur l'air : *O Filii et Filiæ :*

Quand Mortemart eut aperçu
Que Montespan avait conçu,
Il prit son théorbe et chanta :
Alleluia !

Ce qui est amusant, c'est que Madame de Montespan et Louis XIV firent, en collaboration, une chanson sur la présidente Tamboneau, qui, disait-on, avait eu un long commerce avec le duc de Mortemart, père de Madame de Montespan. Le sujet était délicat! Voici comment il fut traité :

Dentreville et Panilleuse
Dans les verres et les pots,
Tous deux d'une humeur joyeuse,
Se disaient à tout propos :
A ta santé, camarade !
A ta femme prends bien garde !
— Tope, trinque et grand merci !
Prends garde à la tienne aussi.

Or, nous dites la tant bonne,
La tant bonne Tamboneau.
Pour l'appui de la couronne
Que fit le marquis Michaut ?
Notre histoire peu sincère
A toujours pris soin de taire
Ce que fit le marquis Michaut
A la tant bonne Tamboneau !

Vraiment ! comme collaboration d'un grand roi et d'une spirituelle marquise, le résultat laisse à désirer.

Si la chanson satirique s'attaqua peu aux belles favorites de la première moitié du règne de Louis XIV, elle s'est vengée sur la dernière, dont le règne a coïncidé avec les années de malheurs et de revers qui fondirent sur la France. Elle était peu sympathique, au surplus, cette veuve Scarron, parvenue à une fortune inespérée par la souplesse de son esprit et par son hypocrisie. Madame de Montespan, qui la connaissait beaucoup, lui confiait le fruit de ses amours royales et Madame Scarron emportait secrètement du palais de Versailles les enfants adultérins de Louis XIV. Plus tard, lorsque le roi eut légitimé le duc du Maine, la gouvernante des enfants de la Montespan eut un appartement à Versailles. C'est là que le roi, qui chérissait le duc du Maine, eut l'occasion d'apprécier l'esprit souple et insinuant de Madame Scarron. Devenue bientôt maîtresse de Louis XIV, elle en reçut le marquisat de Maintenon, avec l'autorisation d'en prendre le titre.

La marquise de Maintenon n'était plus de la première jeunesse lorsqu'elle obtint les bonnes grâces du roi ; elle avait alors 45 ans. Dans un Noëlde 1696, on lit:

Louis le Grand s'avance
Avec la Maintenon !
Faisant la révérance,
Il a dit au poupon :
Avec la Montespan

J'ai fait bien grande offense !
Je mérite pardon, don don !
Avec cette vieille là, la la !
Je fais ma pénitence !

D'autrefois, cela devient de la satire à la Juvénal, un peu adoucie cependant :

Princesse du temps
Tu règnes longtemps,
Scarron, dont l'adresse
Te fit maîtresse
De petits et grands,
Et dont l'histoire
Ne se pourra croire
Chez nos descendants.
Du grand roi Louis,
Les peuples d'Europe,
Sans toi, Pénépole,
Seraient éblouis.

Comme jadis,
Habite à Paris,
Et quitte Versailles,
Et mène Noailles,
Et tes favorites.
Retire-toi,
Ta vieille médaille
Ternit ce grand roi.

Les chansons pleuvent de toutes parts ; on se venge des désastres par des couplets méchants, tels que ceux-ci :

Un roi par la victoire,
Autrefois couronné,
Perd l'éclat de sa gloire
Par un sot gouverné ;
Partout l'on entend dire :
Malheureux jour !
Que maudit soit l'empire
De son amour !

Vaincu par l'Allemagne,
En Flandre confondu ;
Pris pour dupe en Champagne,
En Italie battu ;
Malheureux jour,
Partout l'on entend dire :
Que maudit soit l'empire
De son amour !

Créole abominable !
Infâme Maintenon !
Quand la Parque implacable
T'enverra chez Pluton,
O jour digne d'envie !
Heureux moment !
S'il en coûte la vie
A ton amant !

Le peuple attribuait aisément à la Maintenon les malheurs dont la France fut accablée dans ses guerres extérieures ; une chanson qui fit le tour de Paris et de Versailles donne une idée de l'opinion populaire sur la façon dont les guerres étaient conduites :

Dans le choix de nos généraux
C'est le sort qui préside
Et comme ressource à nos maux
Notre vieille Armide
A dit, après son oraison,
La faridondaine,
La faridondon.
Au hasard, il les faut lôtir,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Dans un chapeau faut ramasser.
Tous nos grands capitaines,
Avec nos princes les brouiller,
Puis, sans nous mettre en peine,
L'un après l'autre tirerons
La faridondaine,
La faridondon.
Laissant agir le Saint-Esprit,
Biribi,
A la façon de Barbari
Mon ami.

Aussitôt dit, aussitôt fait,
La loterie commence,
Chamillard fait chaque billet
Avec grande prudence,
Et les montre à la Maintenon,
La faridondaine,
La faridondon,
Qui dit qu'il a bien réussi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Tout étant ainsi décidé,
Le roi, fort à son aise,
Alla vite se reposer,
Chausses bas, dans sa chaise,
Et, de là, dit à Maintenon,
La faridondaine,
La faridondon,
Voilà qui va bien, Dieu merci,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Après la mort de Louis XIV, Mme de Maintenon se retira à Saint-Cyr, où elle vécut dans la retraite la plus complète ; mais ce renoncement au monde ne désarma pas l'opinion et longtemps encore de virulents pamphlets coururent sur elle.

Le règne de Louis XV fut le triomphe de la chanson satirique. Louis XIV — même en ses années de malheur — était encore le grand roi ; il était le souverain honoré et respecté. Ses maîtresses — en dehors de Mme de Maintenon, qui ne chercha jamais à éblouir — faisaient partie de la noblesse et avaient un certain décorum. Avec Louis XV, nous allons avoir les Favorites sorties de la finance ou du ruisseau et le peuple se vengera de cette déchéance de la royauté par les chansons les plus grossières.

Toutefois, les débuts du jeune roi ne faisaient pas présager ce qu'il devait être un jour. Louis adolescent était si timide que Mlle de Charolais ayant glissé dans sa poche une déclaration en règle, le roi n'osa pas lui répondre. Sa première maîtresse fut dit-on, Mme de La Vrillière, femme du marquis de Saint-Florentin. Aussitôt une chanson de courir à la cour, assez anodine d'ailleurs.

A la fin notre jeune roy
S'est soumis à la douce loy
Du dieu qu'on adore à Cythère !
Laire la, laire lanlaire,
Laire la, laire lan la.

Mais quoique l'objet de son choix
Ne soit pas un morceau de Roy,
C'était la meilleure ouvrière !

Battons le fer quand il est chaud,
Dit-elle, et faisons sonner haut,
Le nom de sultane première.

Je veux, en dépit des jaloux
Qu'on fasse un duc de mon époux,
Lassé de se voir secrétaire.

Je sais bien qu'on murmurera,
Que Paris nous chansonnera,
Mais tant pis pour le sot vulgaire !
Laire la, laire lanlaire,
Laire la, laire lan la !

Mme de Saint-Florentin n'eut un règne ni bien long, ni bien brillant ; elle compte à peine dans la série des maîtresses royales. La première favorite, vraiment digne de ce nom, fut Mme de Mailly, l'aînée des filles du marquis de Nesle. Louis XV avait 23 ans,

lorsqu'il fit la connaissance de la comtesse Olympe, belle brune aux yeux noirs, brillants et hardis, pleine d'entrain et de gaîté. Il l'aima avec passion, faisant avec elle des soupers fins qui duraient toute la nuit et, le jour allait en sa compagnie, cueillir... des fraises dans les bois de Meudon et de Satory.

La comtesse de Mailly avait une jeune sœur, pensionnaire à Port-Royal, qui attendait avec impatience d'être en âge de pouvoir supplanter son aînée. Cela arriva en 1738. La comtesse de Vintimille ne triompha pas longtemps; la mort l'atteignit à la suite de couches; elle venait d'avoir eu un fils de Louis XV, ce qui donna lieu au quatrain suivant:

De la faveur de Vintimille
Dont nous étions tous éblouis,
Que reste-t-il dans la famille?
Rien de plus qu'un demi-Louis.

Quelques chansons nous sont restées sur ces deux favorites; elles ne sont pas trop méchantes, témoin la suivante.

Madame Olympe est toute en pleurs
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs.
L'une jadis, lui fit grand peur!
Mais, chose nouvelle,
On prend la plus belle,
Ma foi, c'est jouer de malheur!
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs!

La Mailly est en désarroi
Voilà ce que c'est d'aimer le Roy!
La sœur cadette a son emploi
Et la Vintimille,

Par goût de famille,
Avait subi la même loi!
Voilà ce que c'est d'aimer le roi!

Pour obtenir les faveurs de Mme de la Tournelle, le roi dut faire un siège en règle; la place ne capitula qu'à certaines conditions.

Cette succession imprévue de quatre sœurs devenues favorites royales devait fatalement aiguiser la verve des chansonniers; les couplets commencent à devenir incisifs et méchants. Dans la plupart des chansons de l'époque, les quatre sœurs sont passées en revue; en voici une qui concerne simplement Madame de la Tournelle, alors que, n'étant pas encore devenue duchesse de Châteauroux, elle se refusait à capituler.

Et allons ! dame de la Tournelle
Et allons donc, rendez-vous donc !
Quand votre roi vous appelle,
Vous faites trop de façons !
Et allons donc ! Et allons donc !
Rendez-vous donc !

Quand votre roi vous appelle
Vous faites trop de façons !
Encor si étiez pucelle
Vous le pardonnerait-on !

Encor si étiez pucelle
Vous le pardonnerait-on !
Si vous vous donniez pour telle,
Toute la cour dira « Non ».

Si vous vous donniez pour telle
Toute la cour dira « Non »
De faire ainsi la cruelle
Ma foi, c'est hors de saison.

De faire ainsi la cruelle
Ma foi, c'est hors de saison !
Dans le sang de la de Nesle
En a-t-on jamais vu ? Non !
Et allons donc, mademoiselle !
Et allons donc ! Rendez-vous donc !

Voici maintenant deux chansons où trois sœurs de Nesle sont prises à partie.

Louis, que vous avez d'esprit,
D'avoir renvoyé la Mailly !
Quelle haridelle vous aviez là !
Alleluia.

Vous serez une fois mieux monté
Sur la Tournelle que vous prenez !
Tout le monde vous le dira.
Alleluia.

Si la canaille ose crier
De voir trois sœurs se relayer,
Au grand Tencin envoyez-la !
Alleluia.

Dites, avant de vous mettre au lit,
Lorsque vous serez à Choisy,
A Vintimille, un libera !
Alleluia.

Dans la précédente chanson, il n'est question que de trois sœurs, dans la suivante, on parle non seulement des quatre sœurs de

Nesle, devenues maîtresses de Louis XV, mais encore d'une cinquième, Mme de Flavacourt, qui le serait devenue sans doute, si son mari n'y avait mis bon ordre. L'histoire scandaleuse raconte en effet que le roi avait donné rendez-vous à Mme de Flavacourt, mais le mari l'ayant appris, partit avec sa femme pour la province, de sorte que Louis XV ne put avoir la série complète des sœurs de Nesle. Voici cette chanson :

Chantons une ritournelle
Sur la belle de la Tournelle,
Qui la Mailly débusqua.
Ramonez-ci, ramonez-la,
Ramonez-la du haut en bas !

La charmante Vintimille
Tâta peu de la béquille,
La mort trop tôt l'enleva.

A présent, c'est la Tournelle
Qui ne fut jamais cruelle,
Que Louis agacera !

Attendez même fortune,
Flavacourt, charmante brune !
Votre tour aussi viendra !

Reste encor une fillette, (1)
Qui vraiment n'est pas mal faite,
Comme aux autres on lui fera.

Amateur de la famille,
Maître Louis, qui s'émoustille,
Toutes les sœurs honorera !
Ramonez-ci, ramonez-là,
Ramonez-la du haut en bas

La belle duchesse de Châteauroux étant morte en 1744, Louis XV resta quelques mois sans maîtresse attitrée. Toute la cour se demandait avec anxiété quelle serait la nouvelle favorite. Or, pendant l'hiver de 1744 à 1745, le roi avait remarqué dans la forêt de Sénart, une gracieuse chasseresse qui semblait faire plus attention à Sa Majesté qu'au gibier de la forêt. La jeune femme passait devant Louis XV tantôt vêtue d'azur dans un phaéton rose, tantôt vêtue de rose dans un phaéton d'azur.

Or, dans un bal masqué donné à l'Hôtel-de-Ville, le 28 février 1745, à l'occasion du mariage du Dauphin, le roi fut lutiné par un masque charmant, qui l'intrigua beaucoup. Sur ses instances, le domino leva son masque et Louis reconnut la dame au phaéton rose ou azur. Au même instant, par une inadvertance inexplicable, la belle laissa tomber son mouchoir. Le roi s'empressa de le ramasser et de le lancer à la jeune femme, tandis que quelqu'un s'écriait : « Le mouchoir est jeté ».

Aussitôt une chanson d'éclore pour célébrer l'événement :

Notre pauvre Louis
Dans de nouveaux feux s'engage !
C'est aux noces de son fils
Qu'il adoucit son veuvage !
Aye ! Aye ! Jeannette !

(1) Mme de Lauraguais.

Les bourgeois de Paris
Au bal ont eu l'avantage!
Il a pour vis-à-vis,
Choisi femme de jeune âge!
Aye! Aye! Jeannette!

Le roi, dit-on à la cour,
Entre dans la finance.
De faire fortune un jour,
Le voilà dans l'espérance!
Aye! Aye! Jeannette!

La marquise de Pompadour ne tarda pas à prendre sur l'esprit du roi le plus grand empire; à la mort de Mme Poisson, courut une chanson qui attaquait à la fois la mère et la fille :

En France, on prend le plus grand deuil;
La Poisson est au cercueil!
Se peut-il que la mort
Moissonnière
Moissonnière,
Se peut-il que la mort
Termine sitôt son sort.

La marquise dit au roi :
Je suis toute en désarroi
Je perds chère maman
Poissonnière
Poissonnière,
Qui m'aimait si tendrement!

De sa bonne instruction
Vient mon illustration!
J'ai touché votre cœur
Mon beau sire,
Mon beau sire,
Est-il plus grand bonheur!

Ce galant royal amant
Qu'on connaît compatissant,
Lui jure de nouveau
Sa tendresse,
Sa tendresse,
De l'aimer jusqu'au tombeau!

Et lui tient ce beau propos :
Tous mes sujets sont égaux;
Ainsi par conséquent,
Ma bergère,
Ma bergère,
Vous touchez au plus haut rang.

La marquise de Pompadour avait un ennemi acharné dans le comte de Maurepas; elle attendait l'occasion favorable pour obtenir du roi la disgrâce de son ennemi; l'occasion se présenta

sous forme d'une chanson fort injurieuse pour la favorite et même pour le roi, qui fut attribué, à tort, à Maurepas, car elle est de Pont de Veyle ; mais elle fut chantée à un souper chez le ministre. Voici les premiers couplets de cette chanson qui eut son heure de célébrité :

Les grands seigneurs s'avilissent
Les financiers s'enrichissent,
Tous les Poissons grandissent,
C'est le règne des vauriens.
On épuise la finance
En bâtiment, en dépense.
L'Etat tombe en décadence,
Le roi ne met ordre à rien, rien, rien, rien !

Une petite bourgeoise
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour un taudis.
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle follement brûle !
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris, ris, ris, ris !

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies
On pardonne les folies
Quand l'objet est un bijou.
Mais pour si mince figure
Et si sotte créature
S'attirer tant de murmure ;
Chacun pense le roi fou, fou, fou, fou !

La chanson était cruelle et mordante : Maurepas fut exilé et de nouveaux couplets annoncèrent la nouvelle ; voici le dernier, qui intéresse la marquise de Pompadour :

Pour réussir à la cour,
Quiconque y fait son séjour,
Doit fléchir devant l'idole,
La princesse d'Etiole !
Lampons ! Lampons !
Camarades ! Lampons !

Nous pourrions, certes, augmenter la liste des chansons sur la Pompadour ; il est, notamment, certains conseils de coquetterie qu'un chansonnier fort spirituel prête à Madame Poisson ; mais il faut savoir se borner, et nous allons passer à la dernière Favorite de la Monarchie française ; celle-ci s'appelait simplement Jeanne Bécu de son nom de jeune fille et vendait, à quinze ans, de petits

objets de quincaillerie dans les rues de Paris, et cela dans les mêmes conditions, sans doute, que se vendent aujourd'hui certains bouquets de violettes offerts par des mains féminines. Mais Jeanne avait la beauté qui permet d'aspirer aux plus hautes destinées. Ainsi pensa le comte du Barry, gentilhomme sans scrupules, qui s'était fait le protecteur de la jeune personne. Le complaisant valet de chambre de Louis XV, Lebel, invita celle-ci à souper au château de Versailles. Le roi prévenu la regarda par un trou pratiqué dans le mur et la trouva à son goût. Mais comme les bienséances ne permettaient pas de présenter à la cour une femme non mariée, on s'empressa de l'unir en très légitime mariage à Guillaume, frère du comte du Barry. Le soir même de la bénédiction nuptiale, le nouveau marié fut dirigé en grande poste sur Toulouse, où il se fit construire, comme fiche de consolation, avec la forte somme si bien gagnée, un joli château sur le modèle de celui de Versailles.

Tous les portraits de la Du Barry nous la représentent comme formant la plus idéale perfection. Il semblait, comme le disait Voltaire en voyant un de ses portraits « que l'original fut fait pour les Dieux ». Il le fut pour un roi. Une des premières chansons qu'on lui fit semblait un hommage à ses charmes, tout en étant à double sens.

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde,
En vain la duchesse en rougit
Et la princesse en gronde
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins les Dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage ?

Dans le sérail du grand seigneur
Quelle est la favorite ?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite,
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

La Du Barry eut le suprême talent de savoir amuser un roi vieux, fatigué et qui semblait vivre dans un perpétuel ennui ; enfant mal élevée, elle osait tout et se permettait tout ; elle tirait

la langue dans la glace au prince de Condé, se faisait mettre ses mules par le Nonce au saut du lit, jouait à Colin-Maillard avec le chancelier Maupeou en simarre; même un jour que le digne chancelier dînait chez la Favorite, celle-ci fit cacher dans un pâté un essaim de hannetons; le pâté ouvert, les hannetons s'envolèrent et allèrent irrespectueusement se poser sur la perruque de M. de Maupeou. Le nègre Zamore se précipita sur les malheureux coléoptères pour les saisir, mais il enleva du coup la perruque de M. de Maupeou. Le roi s'amusait au plus haut degré de toutes ces plaisanteries.

Un jour, une querelle s'éleva entre le protecteur (le comte du Barry) et la Favorite. Dans un accès de mauvaise humeur, le comte cingla son ancienne maîtresse d'une chanson satirique qui courut tout Paris; le titre était :

DROLESSE ET PRINCESSE

Drôlesse !
Où prends-tu donc ta fierté ?
Princesse !
D'où te vient ta dignité ?
Si jamais ton teint se fane ou se pèle
Au train
De ... tin
Le cri public te rappelle
Drôlesse !
Lorsque tu vivais de la messe
Du moine, ton père Guimard,
Que la Ramson volait la graisse,
Pour joindre à ton morceau de lard !
Tu n'étais pas si fière
Et n'en valais que mieux !
Baisse ta tête altière
Du moins devant mes yeux !
Ecoute-moi, rentre en toi-même,
Pour éviter de plus grands maux !
Permets à qui t'aime
De t'offrir encore des sabots !
Drôlesse !
Ton esprit est-il baissé !
Princesse !
Te souviens-tu du passé ?

Ce triste passé de la Du Barry prêtait aux pires méchancetés. A propos d'un superbe vis-à-vis que le duc d'Aiguillon avait donné à sa puissante protectrice, on fit courir les vers suivants :

Pour qui ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une Déesse ?
Ou de quelque jeune Princesse ?
S'écriait un badaud surpris.

— Non, de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non,
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon !

Les chansons faites sur la Du Barry sont innombrables ; le peuple l'exécrait. Dans un « tableau de la cour » de 1771, nous cueillerons les couplets suivants :

Curieux qui voulez savoir
Où peut aller la licence,
Le plus sûr moyen de le voir
C'est de venir en France.

. . . .

Dans tous les ordres vous verrez
Commis et maîtresse en titre ;
Payez-les cher et vous aurez
Bientôt voix au chapitre.

. . . .

Regardez le doyen des Rois
Aux genoux d'une drôlesse.
Jadis un écu tournois
En eût fait votre maîtresse.

Une autre chanson des plus violentes circulait sous le manteau ; elle contenait 16 couplets ; les trois premiers suffiront à donner une idée du morceau.

LA CLIQUE DE Mme DU BARRY

Eut-on pensé qu'une clique
Se moquant de la critique
Sut d'une fille publique
Faire un nouveau potentat !
Eut-on cru que, sans vergogne,
Louis à cette carogne,
Abandonnant la besogne,
Laisserait perdre l'Etat.

Par elle on devient ministre !
C'est sur son ordre sinistre,
Que d'Aiguillon tient registre
Des élus et des proscrits !
Le public indigné crie ;
Mais du roi l'âme avilie,
Sûre de son infâmie,
Est insensible au mépris.

Tous nos laquais l'avaient eue
Lorsque, trottant dans la rue,
Vingt sous offerts à sa vue
La déterminaient d'abord.
Quoique Louis ait su faire,
La cour, à ses vœux contraire
Moins lâche qu'à l'ordinaire,
Pour la fuir est bien d'accord !

On voit la haine et le mépris semés autour du trône, par cette élévation éhontée d'une fille sortie de l'égout ! On sent passer dans ces strophes, comme un souffle de la prochaine Révolution. Quand Sophie Arnould apprit la mort de Louis XV et l'exil de la Du Barry, elle s'écria : « Nous voilà orphelines de père et de mère ! » Lorsqu'on peut parler ainsi d'un roi et de celle qui fut une quasi-reine, c'est que le trône est bien près de s'effondrer !

Georges de DUBOR.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Vaiges, 9 août 1899.

Il semble que le culte des âmes pieuses, qui ont fait de leur fidélité patriotique à l'Alsace-Lorraine une religion, grandisse et se passionne dans la mesure exacte de l'indifférence et de l'abandon des cœurs infidèles. Jamais je n'ai plus aimé nos frères séparés, depuis l'année terrible ; à aucun moment je ne me suis sentie plus émue de notre séparation, plus ardemment prête à servir dans la vie et dans la mort notre cause commune.

L'Alsace et la Lorraine, quand nous les possédions, étaient par le poids de leurs qualités provinciales de petites patries nécessaires à l'équilibre de la grande.

L'Alsace, séculairement résistante à la pénétration germanique, nous en protégeait. Elle faisait en outre pour nous l'essai de certaines expériences de philanthropie, d'humanitarisme social que nous ne faisons plus et qui nous acculent aux plus brusques solutions. Nous ne pouvions nous passer du libre jeu des organes de l'Alsace dans notre organisme national et leur perte nous a en partie déséquilibrés.

Le patriotisme puissant de la terre qui a enfanté « la bonne Lorraine » est pour nous à chaque heure une perte irréparable. L'Alsace comme la Lorraine étaient les frontières protectrices, ne laissant filtrer de l'esprit germanique que la somme des échanges nécessaires qui, de peuple à peuple, affirment le caractère de chacun au lieu de le fausser.

Le flux international, au lieu d'affluer normalement dans le double courant de France en Allemagne, d'Allemagne en France, nous arrive en trombe prussienne par les germanopiles aveu-

glés, par les correspondants allemands ; il nous détrempe, nous inonde et nous noie.

M. Otto Mittelstaedt, conseiller de justice en retraite, vient de nous prouver l'influence exorbitante qu'exercent à Paris les correspondants des journaux allemands dans une brochure ayant pour titre : « l'Affaire Dreyfus ». Cette brochure, éditée à Berlin chez J. Guttemberg, jette un jour singulier sur le rôle joué par l'Allemagne et par les correspondants allemands à Paris dans « l'Affaire. »

« En considérant cette affaire, écrit M. Mittelstaedt, d'après les froids calculs des hommes politiques, il ne pouvait rien nous arriver de plus désirable que la continuation *sans fin* de l'affaire Dreyfus. Et, comme en dehors de nos désirs et de nos sympathies cette affaire est devenue un ulcère, nous pouvons considérer ses conséquences comme un *gain politique*. Les désirs de revanche de la France contre l'Allemagne devront être refoulés pour une vingtaine d'années.

« L'aptitude de la France à contracter des alliances, sa force d'attaque et de défense dans la politique internationale sont affaiblies de la manière la plus sensible pour un temps déterminé.

« Il est permis de penser que jamais l'Angleterre, dans les questions de Fachoda, de Madagascar, etc., n'eut agi avec un tel manque d'égards si elle n'avait été convaincue que « l'Affaire » paralysait la politique de la France.

M. Otto Mittelstaedt ne perd pas l'occasion de jeter à flots l'injure sur nos généraux de 1870 et sur ceux d'aujourd'hui, de déclarer ces derniers plus incapables qu'à l'époque de la Débâcle, d'ajouter qu'aucune puissance de la terre ne voudra se lancer de gaieté au cœur dans les aventures d'une alliance avec nous et il nous dit considérer l'*Affaire comme un événement heureux*.

Si nous sommes à ce point négligeables, M. Otto Mittelstaedt, ne pourrait-il, par pitié pour la pauvre France selon lui agonisante, nous délivrer des insupportables avances de son auguste souverain ? Il aurait droit par là à toute notre reconnaissance. Guillaume II a depuis longtemps la spécialité des couronnes funéraires pour les morts que pleure la France. Il a aujourd'hui l'idée fixe d'en apporter lui-même une gigantesque à notre propre enterrement. J'imagine que si la France ne consent pas à râler sous les beaux yeux du Kaiser allemand elle saura empêcher la commande de cette couronne !

Un journal de Dortmund en Westphalie *La Tremonia*, se disant bien renseignée, nous menaçait la semaine dernière d'une visite de Guillaume II.

La Tremonia affirmait que « depuis dix jours des pourparlers sont engagés entre les cabinets français et allemands, dans le but de préparer le débarquement de l'empereur dans un port français, Brest ou Cherbourg, à son retour de son voyage dans le Nord. Ce sont les motifs de l'ajournement du voyage de Sa Majesté dans le district industriel de Dortmund ».

Que Dieu nous préserve d'une telle honte en un tel moment !

Pour revenir aux correspondants des journaux prussiens à Paris, voici comment l'ancien correspondant parisien du *Journal de Francfort* commente la brochure de M. Otto Mittelstaerdt, et réclame pour ses confrères le mérite d'avoir été les *promoteurs* de « l'Affaire ».

« Les correspondants, à Paris, des journaux allemands dit le correspondant de la *Gazette de Francfort*, ont, les premiers, jeté un doute sur l'arrêt du Conseil de guerre, ont apporté des matériaux pour la recherche de la vérité, et par conséquent provoqué la discussion publique. *Pour l'observateur impartial, aucun doute à cet égard ne peut subsister.*

Le dévouement de certains correspondants allemands journalistes socialistes, à la politique étrangère de leur auguste maître — à moins qu'ils ne soient reptiliens et n'émargent au budget de la Wilhelmstrasse — est souvent bien mal récompensé. Guillaume II est implacable envers les journalistes qui n'admirent pas tous ses actes comme pour les ouvriers qui sont restés à juste titre en défiance pour ses avances.

Je lisais il y a quelques jours dans un extrait d'un discours au Reichstag de M. Heine (démocrate-socialiste), à propos du traitement des journalistes dans les prisons ce qui suit : « La modification proposée amène une aggravation dans la situation faite aux journalistes condamnés ; d'après ce principe on ne permettrait à ceux-ci, qu'exceptionnellement, une occupation littéraire. Il y aurait là une infraction éclatante aux droits d'Empire dans les prisons, droits d'après lesquels, les occupations doivent être en rapport avec les capacités et les goûts. » L'orateur signale un certain nombre de cas où des journalistes ont été astreints à fabriquer des cages. Ils n'étaient même pas autorisés à porter du linge leur appartenant. Lors de la condamnation du rédacteur

Schultz à Erfurt, on lui a laissé le choix entre le triage des pois, la fabrication des paniers d'osier ou arracher des herbes.

La passion de l'absolutisme a envahi l'esprit du Roi de Prusse, empereur allemand et n'y laisse place qu'à des exigences inquiétantes. On sait à quel chiffre atteignent les crimes de lèse-majesté; comment Guillaume II veut obtenir du Reichstag une loi punissant du bagne ceux qui organisent des grèves. Un maître de conférence de l'université de Berlin, M. Arons, ayant osé se déclarer socialiste — au point de vue théorique s'entend — l'Empereur exigea de son ministre de l'Instruction publique que M. Arons fut déféré au conseil de l'Université de Berlin composé de 45 professeurs. — Ceux-ci ayant refusé tout blâme, M. Arons n'ayant selon leur jugement fait aucune propagande et étant resté dans son droit strict d'avoir une opinion personnelle, l'empereur fit faire appel de la sentence devant un conseil formé de fonctionnaires de l'instruction publique. C'est pour qu'un tel appel soit possible que la loi de Juin 1898 a été exigée du Reichstag. On l'a d'ailleurs appelée la loi Arons.

Chaque fois que j'en ai eu l'occasion, j'ai prouvé quelle haine Guillaume II nourrit contre le vieux libéralisme des universités allemandes. Et c'est pour ce même Guillaume II que certains de nos universitaires français germanophiles ont des faiblesses si scandaleuses! Pendant que des organes français tournent et retournent avec une sympathie ostensible les possibilités d'un séjour de Guillaume II en France durant l'Exposition, c'est des larmes aux yeux que nous lisons dans le *Journal de Colmar*.

« Un rapprochement possible entre Français et Allemands ne doit pas faire croire à ces derniers que les Alsaciens soient disposés à oublier leur patrie pour se rapprocher des conquérants. Jamais l'Alsacien ne renoncera à sa physionomie propre et individuelle. Jamais il ne consentira de gaieté de cœur à se perdre dans un tout hétérogène. L'Alsacien est toujours resté Français et sa nationalité est tellement vigoureuse qu'elle a résisté à toutes les tentatives de destruction ».

L'ancien maire de Schlestadt, M. Ignace Spies est mort cette quinzaine. Nos lecteurs se rappellent, car nous leur en avons plusieurs fois parlé, quelle fut la conduite courageuse de M. Spies en 1893. Maire de Schlestadt depuis 1886, conseiller général. membre de la délégation d'Alsace-Lorraine, il refusa de s'associer à la démarche des 63 maires de la circonscription de Schlestadt sur

l'esprit desquels on avait usé toutes les ressources de l'intimidation et qui avaient offert la candidature pour le Reichstag et pour représenter les alsaciens au sous-préfet allemand Poehlmann. M. Spies fut révoqué, mais trois ans plus tard le courageux citoyen alsacien était nommé lui-même député de Schlestadt au Reichstag.

M. Spies était de ces hommes rares dont la vie se résume par un seul mot : loyauté ! Jamais nul ne fut plus loyal envers ses amis, ses ennemis, ses administrés, ses adversaires, envers ceux qu'il combattait ou représentait à un titre quelconque.

Homme de bien entre tous, patriote alsacien, jusqu'au fond de l'âme, sa mort est une grande perte pour l'Alsace. Nul ne peut charger sa mémoire d'un mensonge ou d'une faiblesse de conscience, nul n'a failli moins que lui durant sa longue vie intime ou publique.

Au Reichstag, au Landesausschuss, jamais aucune pression ne l'émut, pas plus que celle exercée sur lui lors de la candidature Poehlmann; rien ne put attiédir son dévouement à ses concitoyens, à leurs intérêts, à son sentiment élevé de leur dignité.

Il faudrait citer un trop grand nombre de preuves de son désintéressement pour qu'un choix ait la valeur de toutes.

Ce qu'on peut dire pour le faire bien connaître c'est qu'il n'y a pas d'exemple dans sa vie que l'un de ses actes ait été déterminé par un calcul personnel. Nous, frères de ce frère séparé, nous lui envoyons un suprême adieu.

Pour nous faire plus aisément croire qu'une réconciliation avec l'Allemagne, que l'oubli de 1870, de la perte de notre Alsace-Lorraine sont possibles, on nous répète sans cesse que l'Allemagne n'a jamais été en de meilleurs termes avec la Russie.

J'ai prouvé dans ma dernière lettre quels avaient été les procédés allemands pour amoindrir le grand, l'impérissable succès humanitaire du tsar Nicolas II, provoquant la Conférence de la Haye et obligeant tous les diplomates accrédités à ce Congrès de la Paix à reconnaître que les bases étaient enfin posées, non seulement de la possibilité d'épargner à la guerre de l'avenir ses horreurs inutiles, mais celles d'une action commune des puissances par des conseils et des propositions d'arbitrages sur l'esprit d'adversaires, de rivaux, d'ennemis prêts à vider leurs querelles par une guerre.

L'Allemagne a si bien compris son échec à la Haye qu'elle ne

songe qu'à des armements nouveaux et qu'elle fait armer son unique alliée la Turquie jusqu'aux dents. A cela elle trouve de multiples avantages : fournir des canons et des fusils, envoyer des instructeurs nouveaux et menacer la Russie par une armée formidable commandée par des généraux allemands.

L'Allemagne connaît la Russie dans tous ses méandres de terre et d'eau ; elle a supputé toutes ses ressources, ses agents sont légion chez nos alliés comme en France. Si elle essaie de nous faire croire à nous, badauds, qu'elle est dans les meilleurs termes avec notre amie, elle a plus de peine à le faire croire à la Russie elle-même.

On peut pour s'en convaincre lire la dépêche russe suivante, à laquelle il est inutile de joindre un commentaire.

Le *Novoié Vrémia* publie un long article démontrant par des considérations politiques et des faits matériels la complète impossibilité pour la Russie et la France d'admettre l'Allemagne dans leur alliance sans risquer d'anéantir cette alliance même, dont les buts fondamentaux sont diamétralement opposés aux buts de l'Allemagne. Celle-ci, dit le journal, cherche un rapprochement pour satisfaire non pas ses visées coloniales, mais, en réalité, les besoins de sa politique européenne, surtout du côté de l'Orient, et, en échange de quelques avantages coloniaux que la France et la Russie pourront, en tout cas, obtenir plus tard avec le temps et la patience, elle devrait forcément exiger en Europe d'énormes avantages, directement préjudiciables à ces deux puissances.

Une grande joie nous est venue de Pétersbourg succédant à une grande inquiétude. Le comte Ignatieff ayant quitté brusquement la Présidence de la Société slave de bienfaisance, — société si généreusement secourable aux slaves des Balkans et conservant avec tant d'amour les caractères de la race slave, — le ministre de l'intérieur avait refusé de confirmer les élections des différents conseils élus depuis le départ du comte Ignatieff et il avait installé des fonctionnaires à la place des élus. On se demandait si la Société slave de bienfaisance allait disparaître au moment où les allemands en Orient, en Bohême germanisent avec fanatisme ? Où serait le lien entre la Russie et les frères slaves du dehors ? L'entente austro-russe sur le partage d'influence des deux nations devenait alors un souci ajouté à d'autres. Mais Nicolas II, qui a l'amour des traditions de son peuple, veillait. Un ordre impérial vient de replacer à la tête de la Société slave de bienfaisance le comte Ignatieff lui-même et l'ancien conseil élu en 1897. On dit que les

statuts de la société seront modifiés. Pourquoi pas ? Tout ce qui vit peut avoir intérêt à se rajeunir.

Le voyage de M. Delcassé à Pétersbourg est fort bien acceuilli par la presse russe, le *Novoié Vrémia* en particulier dit sur ce voyage ce que nous pouvions désirer qu'il en fut dit par lui.

Il est nécessaire de démontrer de temps à autre, à l'Europe, qu'une intimité fraternelle n'a cessé de régner entre la France et la Russie, beaucoup s'étant imaginé que cette intimité avait diminué à la suite de quelques incidents. Et le *Novoié Vrémia* ajoute :

Il n'y a aucun doute que les deux plus hauts représentants de la politique étrangère des deux pays dissiperont, au cours de franches explications, toute équivoque qui aurait pu naître, si toutefois il en est né aucune.

La Société slave de bienfaisance, heureusement rendue à sa destination secourable, va pouvoir s'occuper des frères slaves de Serbie ; jamais, même sous l'occupation turque ils n'ont été plus en danger. Le Roi Milan tient à réveiller le souvenir des tortures et des massacres que les beys ont laissé dans les pays slaves des Balkans délivrés par la Russie. Les chefs radicaux arrêtés sous le prétexte du soi-disant assassinat et du soi-disant complot de Belgrade sont restés, paraît-il cinquante-six heures sans manger et ont été interrogés dans cet état d'épuisement.

MM. Pachitch, Tauchanovitch, le colonel Nicolitch, le pope Milan Djouritch, les principaux accusés, adversaires du roi Milan et dont l'opposition est le seul crime ont souffert toutes les injures, toutes les privations, toutes les menaces, tous les maux dans les affreuses casemates du Danube. On leur fera subir le semblant de procès qui a pour but de venger le soi-disant attentat de Knezevitch, de l'ex-garçon de bain du Roi Milan qui eut bien mieux fait de choisir les heures de baignade de l'ex-souverain plutôt qu'une promenade, au galop des chevaux rapides, pour exécuter son projet. Mais l'assassin n'a tiré que pour pouvoir dire qui « l'avait chargé de tuer Milan » or, ce QUI, est légion ! Tous les jours on emprisonne, tous les jours on noie dans le Danube les petites gens dont la disparition ne cause pas grand bruit à l'étranger, mais dont l'influence avait sa valeur en Serbie. La terreur est telle que le malheureux pays subit sans une révolte une répression criminelle, sans cause, que les cartouches à poudre d'un garçon de bain.

MM. Vouitch et Grouitch ont quitté la Serbie où ils n'étaient point en sûreté, car on chercherait en vain à cette heure la trace

des lois dans les arrêtés du tyran de Belgrade. Son fils lui-même le gênant, il va l'envoyer faire sa cure à Carlsbald afin que les demandes de grâce ne puissent lui arriver à temps, les arrêts de la Cour martiale qui « condamnera » le 15 août devant être exécutoires dans les 24 heures.

Le Tsar en décorant le ministre de Serbie à Pétersbourg, M. Grouitch, révoqué par l'ex-roi, en doublant la pension du voïvode Blazo Petrowitch expulsé de Serbie par le roi Milan, a prouvé de quelle façon il jugeait les événements de Serbie ; mais qu'importe à Milan Ier ce qu'on pense de ses actes. C'est l'un de ces décavés sans ressources, qui n'ayant pas le courage de se pendre, ne trouvent plus d'intérêt à la vie qu'en jouant celle des autres.

La pièce que représente le gouvernement de Londres soufflé par M. Chamberlain et qui a le Transvaal comme unité de temps, de lieu et d'action marche à pas de géants vers la tragédie.

Je m'étonne qu'on n'ait pas encore eu l'idée de classer en quelques courtes formules les procédés anglais lorsqu'un homme d'État s'est donné à Londres la mission d'ajouter une terre à la toujours plus grande Bretagne.

Introduire dans le pays convoité les intérêts anglais, les compliquer, se montrer d'une exigence insupportable ; tour à tour céder, rassurer les pouvoirs publics ostensiblement, puis, en même temps, exciter les nationaux, se faire forcer la main pour les soutenir, enfin tout à coup réclamer des droits d'ensemble, faire irruption sur le terrain politique du pays où l'on a reçu la plus large hospitalité. Et alors, pied à pied, combattre jusqu'à l'envahissement définitif avec des feintes, des promesses, des engagements qui occupent leur place graduée dans l'échelle des affolements qu'on veut produire, tels sont les invariables procédés d'Albion.

Est-ce qu'il n'est pas une fois de plus visible, comme je n'ai cessé de le répéter, que les concessions du président Krüger n'ont pas fait avancer d'un pas l'entente anglo-transwaalienne, mais qu'en revanche le temps gagné a permis de grouper des forces désagrégeantes contre l'adversaire, préparé l'opinion en la lassant de la même question et en la surprenant par des faits artificiels qui servent de base à une action imprévue et qui reste acquise. En Angleterre, lorsqu'il s'agit d'une acquisition de territoire, de l'escamotage de la liberté d'un peuple, du cynisme, des convoitises,

le Parlement joue son rôle convenu vis-à-vis de l'homme d'Etat qui consent à être le bouc émissaire et se charge de mener le crime à bien. On proteste, on crie, on se scandalise dans la presse et aux Communes, mais le banditisme d'un Cécil Rhodes, d'un Jameson, d'un Chamberlain se poursuit imperturbablement, le chemin du forfait reste libre sans que personne jamais se jette en avant. La voie se trace, les jalons se posent dans l'avancée selon le programme criminel, de sorte que ceux qui marchent, pour peu qu'ils soient insensibles aux criailleries et ne se retournent pas, ne trouvent aucun obstacle devant eux.

La distance parcourue par M. Chamberlain n'a rencontré de Londres à Prétoria, en somme nulle entrave. Les exigences se sont accrues, les menaces se sont rapprochées, les issues se sont circonscrites.

On dirait à Paris : « Il n'y a pas d'erreur ». Voilà bien Monsieur Cécil Rhodes à Rhodesia jetant effrontément ses cartes sur table, M. Chamberlain à Londres, à la veille des vacances parlementaires, découvrant insolemment son jeu... Qu'on lise ce qui suit :

« *D'ailleurs, le danger de l'heure présente ne provient pas des sujets de plaintes des étrangers résidant au Transvaal.* Enfin, déclare M. Chamberlain, ce danger provient de ce que l'oligarchie des Boers continue avec une persistance obstinée et une politique étroite. Cette politique serait irritante dans tout pays, mais au Transvaal elle est dangereuse pour les intérêts de l'empire britannique. Le fait que des sujets britanniques sont sous la domination d'une autre race met en péril la prépondérance anglaise, c'est une menace pour le pays tout entier ; c'est lui qui a produit l'antagonisme des races.

M. Chamberlain ajoute que l'Angleterre ne doit pas laisser la situation se prolonger, il montre qu'elle a le droit et le devoir d'intervenir, et que M. Krüger n'a pas rempli sa promesse consistant à accorder l'égalité des droits parmi les blancs. Quelques jours avant, lord Salisbury, en paternel compère, avait feint de confondre des droits politiques et des droits commerciaux afin de pouvoir affirmer la félonie du Président Krüger.

L'Angleterre accusant de mensonges, de tromperies le plus loyal de ses adversaires, c'est un comble ! M. Balfour, lui aussi, a prononcé son réquisitoire contre le Transvaal : « Le Transvaal, s'est-il écrié, n'est pas une communauté isolée, il n'est après tout

qu'une enclave au milieu de nos possessions sud-africaines et ne diffère de ces possessions ni par la nature du pays, ni par la race de ceux qui l'habitent.

La question est maintenant si bien déplacée que tous les récits des débats des Chambres au Transwaal semblent des échos inutiles de discussion sans but. Quand on songe que le fond primitif des contestations ne venait que d'une différence de 2.000 utlanders, les Boers n'admettant la réforme que pour 14.000 sur 16.000 et repoussant seulement 2.000 citoyens anglais impossibles à admettre, lorsqu'on songe qu'il s'agissait de six ans au lieu de sept pour l'époque de la naturalisation, de huit nouveaux sièges de députés au deux Raads, au lieu de dix, etc., etc., mais pourquoi poursuivre ? Tout cela n'est-il pas prouvé par le mot final de M. Chamberlain : « il faut régler une fois pour toutes les différents avec le Transwaal ? » Seule la *Westminster gazette* qu'on peut toujours citer comme l'organe du bon sens et de la justice, écrit ceci, voix unique au milieu de toutes les excitations du jingoïsme et de l'impérialisme d'Outre-Manche. « C'est là, dit la *Westminster gazette*, poser pour la galerie de la manière la plus dangereuse et la plus malfaisante. Pour nous, nous demandons simplement au président Krüger, en faveur des sujets de race anglaise au Transwaal, la justice que nous accordons aux sujets de race hollandaise dans nos colonies ».

M. Chamberlain a donné son ultimatum sous la forme d'une proposition étrange. La nomination d'une commission mixte anglo-transwaalienne. Si les Boers laissent fonctionner cette commission enquêteuse c'en est fait des pouvoirs législatifs et de l'autorité du Wolksraad.

Même situation aux Philippines, même intolérance de la censure. Le général Otis, sur la protestation de tous les correspondants des journaux américains ayant déclaré qu'il consentait à changer le censeur, les correspondants en chœur lui répondirent que la censure seule était coupable et qu'ils avaient résolus de télégraphier par Hong-Kong la dépêche suivante à leurs journaux respectifs, ce qui fut fait :

Les soussignés, correspondants des journaux américains à Manille, ont décidé d'envoyer à leurs journaux la déclaration suivante : « Nous sommes persuadés que les dépêches officielles de Manille, publiées à Washington, ont mal renseigné le peuple des Etats-Unis sur la situation aux Philippines, et que ces dépêches exprimaient des vues ultra-optimistes, qui n'étaient pas

celles des officiers généraux à la tête des troupes opérant contre les insurgés. Nous sommes d'avis que ces dépêches représentaient incorrectement la situation parmi les Filippinos, à propos des dissensions et de la démoralisation qu'on disait exister parmi eux, depuis leurs défaites. Ces dépêches donnaient aussi une fausse idée du caractère peu loyal de l'armée filippino, que l'on disait composées de brigands. Il est permis d'affirmer que ces dépêches qui annonçaient que la « situation était bonne » et que l'insurrection serait promptement réprimée sans qu'il soit nécessaire d'augmenter considérablement l'armée du général Otis, ne disaient pas la vérité.

Nous croyons qu'on ne tient pas compte autant qu'on le devrait de la tenacité des Filippinos et que la déclaration que les volontaires désiraient rester au service est erronée. La censure altérant nos rapports, sous prétexte que, d'après le général Otis, « les renseignements exacts qu'ils contenaient alarmeraient le peuple américain et pourrait faire naître des dissensions aux Etats-Unis, nous a contraints à participer à cette publication de fausses nouvelles, etc., etc. »

Le successeur du général Alger, M. Elihu Root a consenti à ce que toutes les dépêches fussent désormais publiées, sous réserve de la responsabilité des journaux devant les tribunaux.

On commence enfin à comprendre aux Etats-Unis qu'il faudrait au général Otis 100,000 hommes pour établir aux Philippines à l'aide de nombreuses années et de manœuvres Anglo-Saxonnes, plus politiques que militaires un semblant de domination yankee. Le libéralisme américain se ressaisira-t-il enfin, pour cesser à la fois d'opprimer un peuple qu'on s'était engagé à libérer et de courir de pareils risques.

N'est-ce pas à décourager quelque peu de l'impérialisme ?

Qui sait si la moralité démocratique ne saura pas se retrouver pour combattre l'immoralité républicaine. Dans ce cas les partisans de M. Mac Kinley paieraient cher le cynisme de leurs victoires sur l'Espagne. De même que parfois le mort saisit le vif, le vaincu pourrait bien être vengé par le vainqueur.

Tantôt on apprend que 3,000 Américains allemands réunis à Détroit ont pris la résolution de combattre par tous les moyens possibles l'accord Anglo-Américain et de protester contre la dénomination d'Anglo-Saxons, tantôt l'amiral Dewey nous dit après le commandant Coghlan que l'Angleterre est l'alliée naturelle de l'Amérique et que « c'est avec l'Allemagne qu'elle aura sa première guerre. »

Nous ne pouvons que regarder en curieux ces différents états de l'esprit des américains, souhaiter qu'ils renoncent à l'oppression injuste des peuples faibles et tour à tour envisagent les Anglais et

les Allemands, aussi avides les uns que les autres, comme de dangereux accapareurs universels.

En Belgique, coup sur coup, l'inattendu a fait son apparition dans une situation qui paraissait suivre sa logique fatale et devoir aboutir à la désunion totale des droites. Ce sont les gauches qui se sont désunies et ont délivré leurs adversaires, de leur plus grand élément de désagrégation, du très saint et très insupportable M. Vandenpeereboom. M. Lorand, membre de la commission des quinze a cru, en face de la possibilité d'obtenir la réforme plurale intégrale, non partielle et faussée, donner sa démission et déclarer qu'il ne se sentait plus tenu à son engagement du 4 juillet, c'est-à-dire à l'aveugle résistance à tout projet de réforme. Il entend se représenter devant ses électeurs pour obtenir d'eux l'autorisation de travailler à ce qu'il appelle la réforme plurale, sincère, celle que d'ailleurs prétend de son côté poursuivre loyalement M. de Smet de Naeyer, le nouveau chef du cabinet belge. M. de Smet avait donné il y a quelque mois sa démission de président du conseil, refusant de fausser la réforme plurale, de la limiter arbitrairement pour satisfaire les exigences des exagérés du parti catholique dont M. Vandenpeereboom est le chef.

M. Vadenpeerboom a voulu appliquer l'extrême logique de ses idées et il a conduit son groupe à l'abîme. M. Vanderweld et M. Defuisseaux ne courent-ils pas le même risque en voulant imposer sans préparation le suffrage universel à leur pays?

MM. de Smet de Naeyer et M. Lorand, tous deux habiles et modérés, croient à la possibilité d'entente et d'accommodement. Est-ce eux qui ont raison ou l'extrême tirage en sens contraire de M. Vandenpeerboom n'a-t-il pas lancé de façon irrésistible ses adversaires les socialistes, eux aussi habiles manœuvriers, sur la pente inclinée des succès définitifs? C'est ce que l'avenir nous dira avant peu.

Le Roi veut mêler à la réforme électorale la question du service personnel et obligatoire ; c'est une idée fixe. La neutralité de la Belgique lui pèse. Il entend être le chef d'une armée de 250,000 hommes; nous savons aussi de qui il désire être l'allié. Ce n'est certes pas de la France. La Belgique, armée, perdra du coup sa neutralité, son bien-être économique et peut-être son progrès social, car, un allié comme Guillaume II ne le laissera certes pas se développer.

Depuis la mise en vigueur d'une partie du compromis austro-

hongrois il semble qu'un vent d'anti-germanisme souffle à Vienne. Les Allemands ont beau protester contre les actes du ministère Thun, leur violence ne semble pas entretenir leur union.

L'antogonisme des Slaves et des Germains ne parait guère en voie d'apaisement et l'on se demande sans cesse, à mesure que les ministres se succèdent à Vienne quel est celui qui aura l'énergie et l'influence de fusionner ou de satisfaire deux races si absolument étrangères l'une à l'autre si ennemies de sang, d'esprit et de cœur.

En Espagne les prévisions pessimistes ne se sont pas réalisées et il faut féliciter M. Silvela de sa victoire sur une coalition aussi entêtée. Les scandales n'ont pas manqué aux Cortès. Le général Veyler a osé faire la grosse voix quand tous ses actes devraient le forcer à se taire.

Cependant, malgré des résistances sans frein, le projet de réorganisation des dettes intérieures a été approuvé par les Cortès et le gouvernement a pu clôturer la session sur un véritable succès pour ainsi dire inattendu. Respectant les engagements antérieurs M. Silvela compte mettre à profit les vacances pour en négocier de nouveaux. Faisons des vœux pour que l'Espagne se dégage un peu d'une situation jusqu'ici presqu'inextricable et qui lui donnera l'énergie de procéder à des réformes budgétaires indispensables.

Juliette ADAM.

P.-S. — La Grèce vient de perdre l'un de ses enfants les plus généreux, M. Averof, mort à quatre-vingt cinq ans, né en Epire sous la tyrannie turque. Il avait habité Alexandrie, puis la Russie, puis était revenu en Egypte. Son immense fortune a sans cesse été au service de son pays et c'est à la Grèce qu'il laisse ce qu'il avait conservé. M. Averof a été le plus admirable des patriotes et Athènes, où ses œuvres se comptent par centaines, ne l'oubliera jamais.

PROVINCES

BÉARN

Tandis que s'affirmaient brillamment nos écrivains de la Renaissance d'Aquitaine, la lacune était regrettable d'une œuvre de propagande et d'enthousiasme. Les lyres chantaient délicieusement et aussi les chalumeaux des pastours ; mais il manquait l'éclat d'un clairon. Aujourd'hui la Gascogne l'a entendu « sonnant la diane du grand réveil «.

Les *Propos Gascons* de M. Xavier de Cardaillac ont satisfait enfin notre désir de voir un vrai cadet de Gascogne proclamant les gloires de notre petite patrie, ses gestes et ses hommes, et ses beautés.

Toute la Gascogne du Sud-Ouest s'érige dans ces proses.

D'abord le passé, l'antan glorieux et magnifique des ancêtres vainqueurs de l'Arabe, l'antan martial des mousquetaires qui se donnèrent avec *lou nouste Henric* à la France — en la conquérant. La vérité que l'auteur restitua aux vaillances de d'Artagnan garde intact — plus prestigieux peut-être — l'héroïsme légendaire du personnage de Dumas. Un Gascon vrai vaut mieux toujours qu'un Gascon de roman.

Quant à la Gascogne actuelle, elle apparaît dans une série de descriptions et d'analyses.

C'est la Gascogne qui rit et crie, s'exalte aux tauromachies nobles, se passionne aux agilités de la course landaise, parmi le décor féerique des ors et des pourpres châtoyant au soleil ; c'est la Gascogne bucolique et harmonieuse qui chante dans l'évocation de nos vieux aèdes, dans le laus à nos poètes de ce temps, Camélat et les autres, qui sont grands parce qu'ils sont simples et que la faveur au site natal est leur inspiration ; c'est la Gascogne enfin, libre et joviale, spirituelle et frondeuse, qui s'amuse avec une santé gaillarde, qui conserve ses originalités en les continuant.

Le mot de Cyrano à sa compagnie est seul digne en vérité de désigner ce volume :

Ecoutez, les Gascons : c'est toute la Gascogne !

Monsieur de Cardaillac ne nous fait pas regretter un instant de n'avoir pas écrit de la Gascogne en idiome gascon...

Louis Latourrette.

LANGUEDOC

Montpellier.

Enseignement régional des langues vivantes. Une fois close la période coutumière des examens de toute espèce et de tout degré qui, en Languedoc, comme ailleurs, sévit avec la canicule, on peut, sur les résultats, se faire une question de détail, non sans importance.

Dans les baccalauréats divers, même dans celui qui porte l'étiquette de *moderne* ; dans les épreuves des brevets élémentaire ou supérieur qui sont des sanctions d'études primaires ; jusque dans les concours de sortie des Ecoles de commerce, les langues vivantes le plus en faveur, celles qui fournissent le plus de candidats sont l'allemand et l'anglais. D'italien et d'espagnol relativement peu ; d'arabe usuel, autant dire pas du tout.

On ne peut évidemment en imposer le choix. Celui des deux grands dialectes germain et anglo-saxon se comprend pour une foule de raisons, dont la principale est peut-être l'uniformité que les programmes, la préparation aux écoles de l'Etat commandent, quoi qu'on fasse, au pays tout entier. C'est aussi affaire de mode et, ce qui vaut mieux, de sentiment patriotique, sans compter la conscience du rang que ces langues tiennent dans le monde.

Pourtant ces jeunes gens de la région languedocienne ne seront pas tous des savants, des littérateurs, des officiers, des clients commerciaux de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Beaucoup d'entre eux, ouvriers ou propriétaires agricoles, industriels, négociants, auront des relations plus fréquentes avec les vieilles voisines de la France méridionale, l'Espagne et l'Italie. Par la soie, les laines, les huiles, les vins, l'achat des bestiaux, l'exportation des produits manufacturés se perpétuent et s'accroissent les liens d'une antique habitude d'échanges. Il y a quelques années à peine qu'une très importante colonie espagnole concourait à la prospérité de Cette, le port languedocien où va sans doute renaître une activité un moment arrêtée par l'excès de mesures protectionnistes.

Et en face, ce large grenier et cellier que pourraient devenir entre nos mains l'Algérie et la Tunisie, si les languedociens veulent avoir une part légitime à sa mise en valeur, ne devraient-ils pas, plus qu'ils ne l'ont encore fait, s'outiller pour entrer en concurrence avec les éléments, déjà trop puissants, qu'y a constitués l'immigration italienne et espagnole ?

P. G.

FLANDRES

Lille.

Le paradis des assassins.— C'est le titre que le *Temps* donnait ces jours-ci à l'une de ses chroniques, et ce « paradis » c'est hélas ! la Flandre française, où l'on se plaint vivement de l'impunité dont jouissent les criminels. C'est qu'indépendamment de graves méfaits antérieurs, impunis et un peu oubliés déjà, on n'a pu découvrir les auteurs de deux forfaits tout récents, le meurtre abominable d'un jenne garçon et l'assassinat d'un voyageur dans un compartiment de première classe.

Le sentiment populaire, naturellement fort estomaqué, que les malfaiteurs courent encore et que chacun soit journellement exposé à les coudoyer, s'en prend volontiers aux juges d'instruction et les rend responsables des incertitudes et des déconvenues de la justice. Et, sans doute, la foule est bien là dans sa logique rudimentaire! Ces magistrats, en effet, n'ont-ils pas précisément pour fonction et pour raison d'être — suffisante, mais nécessaire — de mettre la main au collet des coquins? Dès lors, ils sont dans leur tort, s'ils les laissent échapper. Voilà qui est bien vite dit, mais ce raisonnement simpliste est-il équitable? Voyons les choses d'un peu plus près.

On voudra bien reconnaître qu'il est des crimes plus « difficiles » les uns que les autres, et que les problèmes qu'ils soulèvent sont d'autant plus ardus, que les coupables ont, pour les commettre, déployé plus d'audace et de sang-froid, et mieux calculé, avec les conséquences de leur action, les chances et les moyens d'échapper au châtiment. Le juge qui tombera sur ces sortes d'affaires ne sera pas forcément un maladroit, s'il ne réussit pas à les débrouiller: il aura la guigne, voilà tout. Mais il est, en outre, d'autres circonstances, qui paraîtront peut-être à un premier examen, accessoires ou futiles, mais qui pourront encore compliquer sa tâche: ce magistrat, que sa dignité professionnelle éloigne naturellement des besognes de police proprement dite, peut bien exercer sa sagacité et son discernement dans la comparaison des témoignages qu'on lui apporte; il pèsera les raisonnements du commissaire et fera suivre telle ou telle piste qui lui sera signalée: mais il ne sera jamais renseigné que de seconde main ; ce n'est pas lui qui le premier sera arrivé sur le théâtre du crime, et combien d'indices précieux lui échapperont par suite de l'ignorance, du manque de flair ou seulement de l'inadvertance de quelque agent subalterne !

Plaignons le pauvre juge d'instruction qui a la guigne ! Tout se retourne contre lui: les circonstances d'abord, et le public ensuite. Soyons plus justes que le public !

P. Carpentier.

FOREZ

Saint-Etienne s'est ému ! — La course d'automobiles organisée par le *Matin* faisait à la cité noire l'honneur de traverser sa grande artère. Et tous ces coureurs intrépides l'ont parcourue avec une vertigineuse vitesse dans leurs autos enfarinés ou leurs tricycles bourdonnants ! — Zone neutre ! jusqu'à la terrasse, leur avait-on dit au bureau d'arrivée de la Digonnière — zone neutre ! — Et qu'importe ! — De braves et bons provinciaux sont venus, pris de frénésie, nous contempler ; et ce que nous avons démontré aux sapinières sombres et aux champs de blé d'or — l'étonnante résistance de nos machines — nous nous refuserions à le révéler à la race humaine ! Fi donc ! au plein cœur de la cité, cinquante kilomètres à l'heure.

Or, était-ce bien le moyen de s'imposer à la province que d'aller trop vite ? Ce qui a été le plus applaudi, chez nous, ce n'est pas Chasseloup-Laubat y arrivant bon premier, c'est de Kuiff éprouvant une demi-heure de retard pour avoir fait soigner le pauvre Williams trouvé étendu sur la grand'route... Car, il s'est produit d'innombrables avaries au cours de cette... chevauchée fin de siècle. D'aucuns ont récriminé, mis à l'index automobiles et chauffeurs.

Je veux admettre que tout n'ait pas été parfait, mais, franchement, le courage et l'intrépidité dont ont fait montre les concurrents ne sont nullement à dédaigner. Peut-être osèrent-ils trop, mais l'audace fut belle ! — Sans doute, il y a de plus superbe gloire que celle d'un automobiliste ; mais, puisque ce qui nous manque le plus en France à l'heure présente c'est la virilité, l'énergie, il faut applaudir ceux qui en ont et, ma foi ! les logent où ils peuvent.

A un autre point de vue, il serait mauvais de jeter le discrédit sur les automobiles ; assez de gens gémissent et tirent par derrière ; sous prétexte que « l'on prendrait froid dans les tranchées » le docte Arago condamnait les chemins de fer ! — Oui, il faut laisser la place libre au neuf et au *teuf-teuf* ! — Laisser aussi se développer toute énergie qui, contrainte de rester à l'état latent, risquerait de s'éteindre inféconde. Et ne pas craindre de paraître un peu « panaché ».

Il n'y a que les mous qui ont peur du panache, fût-il sur le chapeau d'un général patriote !

Jacques Gonnet.

GASCOGNE

Bordeaux.

Insuffisant effort. — Le compositeur Charpentier dont le beau talent n'est point en cause, trouve cet été, en quelques villes de France, les ressources musicales et pécuniaires indispensables à l'exécution de son œuvre : *La Muse du Peuple.* Bordeaux étant au nombre de ces cités dilettantes, voulut faire de l'audition une œuvre populaire. Ce but est-il atteint ? La *Nouvelle Revue,* poursuivant le travail décentralisateur, doit enregistrer l'insuffisance de cette fête publique, dont le défaut général fut de n'être pas accessible à ceux qu'elle visait, malgré la composition démocratique du programme et de l'assistance, et le défaut spécial de n'être nullement locale. La « Muse », gentille ouvrière de 17 ans, honnête et sans beauté, élue par ses camarades pour sa vertu, dit-on, gauche en sa robe de satin blanc pauvrement à la mode, entre deux assistantes, élues aussi, de bleu et de rose accoutrées, ne représentaient ni la sémillante beauté gasconne, ni la force du rude travail, ni l'élégance des métiers d'art.... Encore moins la poésie du rêve.... Couronnée par une danseuse, experte en la grâce des poses ; obéissant au livret qui la fait s'incliner vers la douleur humaine, traînée à ses genoux par la mimique savante d'un professionnel, la pauvrette avait le tort de matérialiser un symbole sans le personnifier. C'est que la plastique est d'une inexorable précision. Les sons et les paroles que musique et poésie jettent aux oreilles sont des étincelles qui parfois s'éteignent mais que, souvent, les imaginations enflamment ; or, dans une foule méridionale, cela peut devenir un immense foyer d'enthousiasme. Mais, les yeux rivés sur la mesquine timidité des fillettes, les mieux informés ne les trouvaient pas « dans la note » et les simples, c'est-à-dire presque tous, se demandaient pourquoi l'immense place des Quinconces était barricadée de barrières qu'on franchissait suivant une hiérarchie variant de cinquante centimes à deux francs.

Non, ce n'était pas cela ! Bien inférieure aux exigences des raffinés, la fête musicale passait à côté du peuple ; quand il paie, il veut s'amuser.

C'est, pourtant, une belle idée, d'amener les masses aux jouissances intellectuelles ; le défaut n'est que dans la méthode. C'est par coups puissants qu'il faut les détacher des grossiers plaisirs ; l'idéal très élevé, la pure beauté, la grandeur sublime peuvent seuls illuminer les cerveaux alourdis par la brutalité des besognes ; sinon, fatigués de suivre sans comprendre une idée qu'ils ne saisissent pas, ils reviendront, après une seule expérience, à leur Muse traditionnelle dont le commerce est si facile : Margot, la bonne fille, à l'œil noir, au jupon clair, tordant son chignon provocant, et buvant sec le vin de Bordeaux.

Jol Rasco.

ALGÉRIE

Vallée du Cheliff. (*fin*).— Les membres éminents, constituant la commission d'études des améliorations à apporter à la situation agricole de la vallée du Chéliff, sont arrivés à des conclusions d'autant plus intéressantes, qu'elles peuvent s'appliquer à d'autres régions de l'Algérie.

Ils demandent que le gouvernement général prenne toutes les dispositions utiles pour assurer la sécurité des biens et particulièrement celle des récoltes et du bétail ; le maraudage est une des plaies de la colonie ; il décourage européens et indigènes ; il faut que les agriculteurs de toutes races ne se voient plus exposés à perdre en quelques heures, le produit du travail de longs mois.

Assurés de la sécurité, ils auraient intérêt à se livrer à la culture fruitière, très apte à régulariser la production agricole dans les pays à climat sec irrégulier ; les arbres puisent dans les profondeurs du sol l'humidité qui leur est nécessaire et qui serait sans profit pour les herbacées. La vigne, l'oranger et le mandarinier, mais surtout le figuier et l'olivier, doivent former des ressources aux indigènes ; ils auraient tort de négliger le cactus. Le « figuier de Barbarie » qui supporte les plus grandes sécheresses, peut dans les mauvaises années, nourrir de son fruit les hommes et de sa feuille les animaux.

Mais ce ne sont là que des palliatifs. La grande culture dans la vallée du Chéliff est celle des céréales, et, malheureusement, la sécheresse rend les récoltes bien maigres six fois sur sept. — Pour la combattre, le reboisement s'impose, non seulement dans les parties montagneuses, mais encore dans la plaine où l'on formerait avec des lignes d'arbres comme un immense damier.

D'autre part, il faudrait aménager et utiliser les eaux au moyen d'ouvrages, plutôt nombreux que gigantesques ; barrages de dérivation et barrages réservoirs, mais établis tous dans les conditions les plus simples et les plus économiques. Dans les ravins où les eaux pluviales s'engouffrent sous forme de torrents, on peut établir de distance en distance des barrages en pierres sèches ou au moyen de mottes de palmier nain. En généralisant ce travail, on gagnerait d'assez grandes étendues de terre végétale et l'on déterminerait des cours d'eau presque réguliers qui permettraient, tout au moins l'hiver, l'irrigation des terres à céréales. — Peut-être la prochaine génération verra-t-elle féconder par des eaux habilement captées la plus grande partie de la vallée du Chéliff, et pourra-t-on dire, dans cette région aujourd'hui si éprouvée par la sécheresse, ce que disait le cultivateur mantouan :

Cludite jam rivos pueri ; sat prata biberunt.

Armand Mesplé.

CRITIQUE LITTÉRAIRE

Qui d'entre nous a pu apprendre sans émotion la mort de Rodolphe Salis ? C'était comme la disparition d'un coin unique de Paris, comme la mutilation de tout un quartier, je dirai même de toute la grande ville. Accueillant, magnifique, il nous introduisait dans son sanctuaire, où l'on éprouvait un véritable enchantement. Rien ne sortait de l'art pur, pas même les boniments du seigneur de céans, ni les chansons que l'on reprenait en chœur dans le cabaret, vers une heure du matin, après la fermeture du théâtre, et que le public s'éclaircissant, on restait là entre intimes. Il y avait des hommes fort spirituels, il y avait même parmi les habitués, des femmes qui ont marqué et qui marquent encore dans le théâtre et dans les lettres. Quelques-unes étaient là tous les soirs, ou plutôt toutes les nuits, vivant dans une vraie débauche d'art. Le philistin qui traversait la maison et qui les apercevait devait les prendre pour des Messalines, et quand il rentrait dans sa province, raconter sur elles toutes sortes de légendes voluptueuses. Il n'en était rien. Sans doute, je ne prétends pas qu'il les faille comparer à des vestales ; mais là pas un geste inconvenant, pas une parole lubrique n'échappait à ces personnes si distinguées.

Que font-elles maintenant ? Je les ai souvent revues, avec, au fond du cœur, la nostalgie d'un beau pays perdu. Ce qui caractérisait le *Chat Noir*, en dehors de ses ombres chinoises, de la *Marche à l'étoile*; de ce délicieux *Enfant prodigue* de Rivière, dont la voix chaude de Fragerolles expliquait, en une belle musique, les aventures, c'était encore la chanson. Faible, cachée, doutant d'elle-même, elle trouva, en Salis, celui qui lui donna l'assurance et la volée. Nous avons entendu là Mac-Nab, Meusy, Alcanter de Brahm, l'inventeur du point d'ironie,

Xavier Privas, et ce pauvre Jules Jouy, dont on a inauguré le buste il y a six semaines. Celui d'entre nous qui connait le mieux Montmartre, l'agile et brillant Georges Montorgueil, nous a représentés près de la tombe de Jouy, nous tous, dont le charmant chansonnier fit les délices. Il y avait dans la chanson nouvelle, telle qu'on la rencontrait au *Chat Noir*, non plus la légèreté d'autrefois, l'aimable badinage, le perpétuel sourire. Tous ces jeunes gens y mettaient toute l'amertume de leur âme, on sentait des larmes dans leur rire, et de l'âpreté dans leur cœur, même quand ils essayaient de nous rendre joyeux. Et combien de tristesse, même dans les boniments, parfois un peu forcés de Salis ! N'avait-il pas vraiment envie de pleurer quand il éclatait en fusées et qu'il tirait son feu d'artifice devant les bourgeois stupéfaits et souriants ?

Dans tous les cas, les chansonniers du *Chat Noir* furent toujours anti-gouvernementaux. La mort de la chanson n'est-ce pas l'adulation ? Ce qui prête le plus à la satire, et ce qui est toujours le plus sujet au ridicule, depuis qu'existent les sociétés, ce sont les représentants du pouvoir. Du reste cette chose passagère, ailée, que l'on appelle la chanson, si différente de l'ode et du dithyrambe, est incapable de louer, de décerner des lauriers ; c'est l'affaire de la poésie lyrique.

Un journaliste, mort avec les sympathies de ses amis et de ses ennemis — ce qui est rare dans le métier — M. Michaud n'acceptait jamais de fonctionnaires dans *la Quotidienne* et n'en concevait pas l'existence dans la presse. « On n'écrit pas, disait-il, quand on porte une livrée ». Ce mot est encore plus juste quand il s'agit de chansonniers. Cependant le *Chat Noir* possédait un employé des postes, Mac-Nab, mais qui ne se souvenait plus de ses lettres et de ses ventes de timbres quand il lançait, ave son zézaiement, les notes ironiques du *Bal de l'Hôtel de Ville.* — Chaque fois que se produisait un changement de ministère ou de présidence, Meusy apportait ses couplets sur les nouveaux-nés et saluait fort impertinemment leur naissance. Quand le Congrès de Versailles, en 1887, élut M. Carnot pour successeur de M. Grévy, l'on entendit ce joli refrain repris en chœur par la salle :

C'est poùr la coup' de son pal'tôt,
Q'on a choisi Sadi-Çarnot.

l'arrivée de M. Floquet aux affaires, Meusy eut pareillement sa chanson avec cette finale de chaque couplet. Pour barrer la porte aux réactionnaires,

Comme il fallait un bon loquet
On a choisi M. Floquet.

Pourquoi, avant la fin, se sont-ils presque tous brouillés avec leur bon seigneur, Salis, beaucoup moins âpre qu'on ne l'a représenté, et qui, en définitive, a mis au jour une quantité d'artistes en tout genre, lesquels, sans lui, n'auraient jamais vu la lumière ?

Mais voici que dernièrement tous les chansonniers de la butte, tous ceux-là qui s'étaient éparpillés à droite et à gauche, se sont réunis pour nommer un prince. Jaloux des prosateurs et des poètes lyriques, il leur a fallu aussi décerner parmi eux, au plus digne, la primauté. Eh bien ! Il faut avouer, en toute sincérité, que le résultat me paraît fort supérieur à ce qu'avaient donné les deux précédentes élections ; et surtout celle des petits écrivains en prose. M. Xavier Privas, sorti triomphant de l'urne nous apparaît d'abord comme le plus noble des artistes. Jamais il n'a fait aux petites passions du public, le moindre sacrifice. Jusqu'ici, depuis Béranger, les chansonniers s'étaient signalés par la grivoiserie, par un certain cynisme même, et par des attaques politiques, des recherches populacières qui les faisaient singulièrement mépriser des honnêtes gens. Rien de pareil chez M. Privas ; pas une souillure dans son œuvre. Il a chanté au *Chat noir*, au *Café Procope* ; aux *Quat'z-arts* ; il chante maintenant aux *Folies-Marigny*. Je défie que l'on aperçoive dans son répertoire la moindre tache, la mo ndre concession à la grosse polissonnerie, et à la grosse bêtise de la foule. Non seulement il s'est gardé de flatter la bête qui est toujours prête à s'éveiller dans tout homme et aussi dans toute femme, mais encore il a fait de sa chanson une chose vraiment morale. Il excite, quand il se met au piano et que de sa belle voix, forte et bien timbrée, il accompagne les notes, tout ce qu'il y a de meilleur au fond de nous-mêmes.

Il relève de Baudelaire, d'un Baudelaire fort artiste, fort sombre, mais moins les descentes dans les charniers et dans les putréfactions morbides. C'est à Baudelaire *pastorisé*, soigneusement filtré à travers les plus puissants appareils que fait songer M. Xavier Privas. Et cela à quoi le doit-il ? Peut-être à ses origines. M. Privas est né à Lyon, ou près de Lyon, ville saine, assise sur ses deux fleuves, où les femmes ont des amours aussi passionnés qu'immatériels. Qu'on songe à la Blandine de l'amphithéâtre, à la Madame Roland de l'Echafaud. Il y a toujours un peu de bleu dans le cœur du lyonnais et de la lyonnaise, un mysticisme naturel, une vive pûreté. Je me rappelle des types fort singuliers de là-bas, des visages spiritualisés et presque toujours des consciences droites.

Cela fait honneur aux chansonniers d'avoir élu cet artiste si pur, si détaché de tout mercantilisme, évitant soigneusement ce qui lui pourrait attirer les succès de mauvais aloi. Le chef-d'œuvre de M. Xavier Privas, c'est peut-être : *Les Thuriféraires* qu'on lit

dans son recueil : *Chansons chimériques*, et qui se terminent ainsi :

Hé là-bas ! les gueux sans asile,
Crève-faim sans mailles ni sous,
Et tous les Robinsons sans île,
    Qu'êtes-vous ?
Nous sommes les thuriféraires
    En prières
Lançant à genoux l'encensoir
    Sans paix ni trêve
    Vers la mort brève
    Pour ostensoir.

J'ai tenu à dire ici mon sentiment sur ce poète-chansonnier, sur cet honnête homme, prince par le talent et par le bel usage qu'il en fait.

E. LEDRAIN.

CRITIQUE DRAMATIQUE

LE THÉATRE D'ALPHONSE DAUDET

La troisième série des œuvres théâtrales d'Alphonse Daudet vient de paraître. Elle comprend *Sapho*, *Jack* et le *Nabab*.

Trois romans qui sont devenus trois pièces. Cette transformation a toujours choqué les préjugés de la critique, qui d'ailleurs n'a jamais bien clairement exposé les raisons de son opposition. Elle s'est contentée de dire qu'il était impossible de transporter sur la scène une étude ou une intrigue primitivement traitées par le roman, que les conditions du roman et du théâtre sont très différentes — ce que chacun sait — et incompatibles — ce qui est encore à prouver ou du moins à expliquer. On ne fait guère valoir que des raisons secondaires. Celle-ci, par exemple, qu'il est très difficile, quand on écoute une pièce, de ne pas se rappeler le roman d'où elle est tirée, de ne pas comparer les deux formes et de ne point retrouver dans la seconde les qualités qui nous avaient charmés dans la première. Cette constatation est de toute évidence et assez absurde dans les conséquences qu'on en déduit. Il est certain que la forme scènique ne peut reproduire les analyses et les descriptions physiques ou sentimentales de la narration, mais la défaveur de la pièce ne provient que du souvenir qu'on a gardé du roman et, avec une mémoire moins fraîche ou moins fidèle, on apprécierait la pièce de toute autre façon, ce qui revient à dire qu'on juge la pièce non en soi, mais par comparaison. Principe frivole et mauvais qui, en dernier ressort, aboutit à cette peu contribuable assertion de la préexcellence du roman sur la pièce de théâtre, du narrateur sur le dramaturge.

On peut faire le portrait d'une même personne, soit par la peinture, soit en sculpture. Ces deux arts, n'étant pas semblables et disposant de moyens spéciaux, commanderont nécessairement une pose et des accessoires qui s'approprieront avec leurs méthodes d'exécution. La transcription littérale de la peinture en sculpture, et vice versa, serait impossible, mais c'est à ces deux arts de diversifier le même et unique sujet.

De même dans une conception d'imagination littéraire, il est presque

toujours possible d'établir, suivant des modes différents, deux formes qui seront l'une de la narration, l'autre du théâtre, fort distinctes et émanant du même sujet. Mais, dira la critique, si vous choisissez l'une, c'est que vous la jugez la plus capable de vous servir et la plus conforme à vos moyens de réalisation ; l'autre sera forcément défectueuse. Cela peut être juste, mais cela ne prouve pas que l'autre ne puisse atteindre un résultat égal au premier et donner une excellente pièce avec la même matière qui a fourni un excellent roman.

L'exemple est facile à donner et historique. Dumas fils ayant écrit le roman, *La Dame aux Camélias*, sorte de confidence passionnée, autobiographique eût-on pu supposer à bien des passages, imagina de transporter son affabulation narrative au théâtre. De prime abord, autour de lui, on décida l'impossibilité de la tentative. Le livre avait plu, la pièce ne devait pas réussir. Pour quelles raisons ? Parceque le lecteur ne retrouverait pas, devenu spectateur, les pages de passion juvénile qu'il avait goûtées dans le roman et dont le souvenir le poursuivrait dans la salle de spectacle et devant le jeu des rôles atténués et déflorés. Dumas père, qui avait la main faite au théâtre et le coup d'œil scénique, pensait ainsi. Il décourageait son fils. Celui-ci voyait la pièce cependant, il la fit, elle fut un des plus grands succès du siècle. C'est que, romancier, il avait développé son sujet de telle façon et que, dramaturge, il usa d'une méthode différente. Il mania tour à tour deux arts qui ne se ressemblent pas et si la pièce est supérieure au roman, c'est qu'il fut un auteur dramatique, supérieur au romancier et aussi qu'on pouvait tirer une pièce de son roman.

Chez Alphonse Daudet, au contraire, le romancier fut très supérieur au dramaturge, et c'est là la seule raison à donner si ses pièces n'ont point la perfection qu'on trouve dans les romans d'où elles furent tirées et qui, presque toutes, par leur mouvement, se désignaient d'elles-mêmes à la forme dramatique.

Alphonse Daudet fut un esprit charmant et une intelligence vive, mobile, hardie. Plus anecdotier encore que romancier. Les détails de la vie, la mobilité des choses, leur contradiction et l'ironie qui s'en dégage, l'intéressaient plus que la coordination disciplinée de l'œuvre d'art. Aussi l'originalité s'attache plus à sa personne intellectuelle qu'à l'œuvre même. Ses romans furent jolis, alertes, faciles, il leur fut néanmoins supérieur. Ils lui servirent à la dépense quotidienne de son observation, de son ironie, de sa philosophie de tendresse, éléments divers qu'il verra pêle-même au hasard de l'inspiration et qui, groupés suivant quelques intrigues et sur des fonds différents, donnèrent des romans dont il récolta une gloire méritée. Leur charme fut l'anecdote le croquis vite saisi et habilement présenté : ce fut aussi leur faiblèsse. Mais Alphonse sut corriger ce défaut avec une grande souplesse

d'esprit. Il boucha pour ainsi dire les trous de ces divers ensembles d'apparence chaotique, il unifia et harmonisa avec une glose personnelle les documents, un peu indépendants les uns des autres, sur lesquels il appuyait son récit sentimental ou de mœurs. A ce point de vue, ses romans sont des tours de force, points d'union entre la fantaisie d'un écrivain libre et la doctrine asservissante du naturalisme.

Ce dualisme devait gêner Alphonse Daudet au théâtre. En lui, il y avait un artiste primesautier et simplement original, le poète des *Lettres de mon moulin* et des *Contes*; c'était aussi un écrivain dramatique cet écrivain, il le prouva à ses premiers essais, *Les absents*, *L'œillet blanc*, etc. et avec *L'Arlésienne*. Il y eut aussi l'écrivain naturaliste, le documentaire, plus préoccupé des milieux et des spectacles environnants que de l'œuvre d'art dont la loi n'est pas du tout celle qui régit les réalités apparentes. Le naturalisme décrivit, il ne transcrivit point, il ne transposa point et ce fut précisément au théâtre qu'apparut le plus clairement sa méthode incompatible avec le jeu scénique, avec notre tradition classique dont il ne nous est pas plus permis de nous détourner que nous n'avons le droit, par exemple, de modifier le sens des mots de notre vocabulaire. Il est vrai que le naturalisme aurait pu changer sa méthode pour le théâtre, ne point faire une pièce comme il faisait un roman. Mais il ne le fit pas, et s'il n'a pas produit véritablement un théâtre, ce n'est point que ses romans n'étaient pas transposables mais qu'il ne distingua pas qu'entre les deux arts il y avait un abîme et que les moyens de l'un ne convenaient pas à l'exécution de l'autre.

Ce théâtre n'en est pas moins intéressant à relire, particulièrement celui d'Alphonse Daudet où l'insuffisance de la doctrine se corrige du charme inaltérable de l'écrivain. On voit le défaut constant et, quand même, on est séduit, amusé, ému. Ceci est le meilleur éloge de l'auteur qui, avec un outil défectueux, sut cependant accomplir une œuvre.

Sapho est instructive à cet égard. Le roman est, je crois, un des meilleurs d'Alphonse Daudet, celui où l'humanité amoureuse est le plus largement et le plus douloureusement développée. Le type de Sapho touche à la grandeur et fournirait aisément une synthèse sentimentale. Fanny Legrand, fille de la nature simplement, ne devant rien à l'éducation, belle, ardente, vibrante aux instincts de l'amour, n'a d'autre destinée que l'amour. Elle nait en lui, elle ne cherche que lui, lui seul la développe, la grandit, la terrasse, la fait souffrir et l'exalte. Jeune, les passions lui sont faciles, elle les expérimente, les quitte, chaque fois blessée, mais plus résolue à en découvrir une autre qui la fera heureuse. Vieillissante, le mal d'aimer s'exaspère en elle. Ce n'est pas seulement un besoin, c'est aussi l'espoir de quelque amour durable, réparateur des souffrances anciennes. Puis n'ayant jamais fait qu'aimer,

comment se déshabituer et à quel autre but employer l'existence ? Un jeune homme se présente, il est beau, naïf. Ce sera assurément l'amour le plus violent qu'éprouvera Sapho. Déçue encore, elle ne renoncera pas à son appétit de tendresse et elle se réfugiera dans les bras d'un ancien amant, condamné à la prison pour faux et pour elle, au ban de la société et qui, en retour de la pitié et de la compagnie qu'on lui apporte, servira un amour fidèle. Sapho trouve la constance dans le crime repentant et hors le cercle social.

Ce type est d'humanité profonde et d'allure dramatique. Il est parfaitement expliqué dans le roman où il ondoie et s'agite, bête éperdue et possédée d'amour. Ainsi que la *Dame aux Camélias* dont il n'est pas la reproduction, mais une interprétation nouvelle, plus en accord avec notre vision moderne, elle constitue un personnage fait pour le théâtre, pour la présentation aux foules, pour la statue animée où se fixent, durant un temps, notre conception de la femme amoureuse.

Malheureusement, dans la pièce *Sapho*, elle perd beaucoup de son importance. La critique a raison, il nous faut nous souvenir du roman pour accorder à cette femme l'intérêt et la sympathie que nous lui devons. C'est que l'auteur s'est contenté de nous reproduire tant bien que mal son roman, qu'il nous le représente en tableaux successifs, non liés ensemble et sans la glose substantielle et fondamentale dont il accompagnait son récit romanesque. Il distribue autrement, mais il ne change pas de méthode. C'est l'anecdote qui fait tous les frais du dialogue, qui succède à l'anecdote précédente. Cela a été l'erreur du naturalisme de croire que la création de la vie artistique se pouvait obtenir en montrant, photographié, un personnage tel que nous l'apercevons dans la vie, alors qu'au contraire, — et au théâtre — ce personnage se doit simplifier et grossir à la fois, résumer en des raccourcis de synthèse, se suffire à soi-même par quelques traits profonds et nets qui ne sont pas exactement dans la nature que constatent les yeux mais qui d'ensemble évoquent la multiplicité des détails réels et négligeables pour la reproduction.

Un roman d'analyse et de descriptions est un excellent préliminaire à une pièce de théâtre, à la condition de ne le considérer que comme un champ d'études où le sujet aura été tourné et retourné. Cela fait, la pièce doit être si distincte du roman qu'on oublie celui-ci en écoutant celle-là. Seul le roman d'action pure se peut transporter à la scène sans modification, avec les seuls artifices scèniques nécessaires.

Néanmois, il faut lire *Sapho*, *Jack*, *Le Nabab*. Bien que d'hier à peine, ces pièces sont déjà une date.

Jules CASE.

BIBLIOGRAPHIE

Liévin Liévinette, par CHARLES DE PRICAULT D'HÉRICAULT. — H. Gautier, éditeur.

Un livre pouvant être lu en famille, un livre pour jeune fille n'étant pas ennuyeux ! un livre bon, sain, jeune, l'évangile de l'honneur et de la droiture ! dans le temps où nous vivons n'est-ce pas une chose rare ? Aussi est-ce un honneur et un bonheur pour moi que de pouvoir parler ici, trop brièvement hélas ! du remarquable ouvrage de M. Charles d'Héricault. Le subtil poète, l'écrivain compulsateur des « Rondels de Charles d'Orléans » s'est révélé là, maître en l'art de bien écrire et décrire, la noble dédicace honore autant celui qui l'a conçue que celle qui l'a inspirée ; j'ai dit Madame la duchesse de Vendôme. Le premier chapitre de « Liévin et Liévinette » est un tableau signé Millet ; puis de suite, nous entrons dans le cœur de l'action, et je ne sais pourquoi je m'imagine le héros Hubert de Saint-Vast, semblable à notre grand Morès, même taille, même allure, même noble caractère ! combien on sent l'âme d'un preux dans ce corps d'athlète ! les situations sont admirablement amenées naturellement, décrites dans une langue pure et harmonieuse ; c'est notre bon français, celui que nous aimons, que l'on tâche de démolir, avec peine, Dieu merci ! Parlerai-je du sujet ? pourquoi le déflorer ? non ; que toute mère le donne à sa fille pour qu'elle sache faire un choix et aimer qui le mérite ; que toute sœur le donne à son frère pour qu'il ne soit pas « nouveau jeu » mais « ancien jeu » c'est à dire qu'il comprenne que dans ce temps de trouble où nous sommes, le salut est là seulement, dans l'amour de son pays, dans l'amour honnête et permis ; c'est ainsi que se forment les hommes comme Saint-Vast. Les pures jeunes filles comme Blandine, et les héros comme Marchand et Baratier qui sont dignes d'être chantés par l'immortelle plume du chevalier-poète Charles d'Héricault ; ce livre d'un puissant et captivant intérêt aurait mérité d'être présenté au public littéraire par une plume plus autorisée que la mienne, mais j'espère au moins que les personnes qui liront cette biographie seront tentées d'avoir ce volume, ne doutant pas de la loyale et sincère admiration de celle qui est heureuse de mettre son nom au bas de ces lignes.

Madame G. DE MONTGOMERY.



L'Esprit scientifique contemporain, par M. le docteur FOVEAU DE COURMELLE. — Eugène Fasquelle, éditeur.

Ce nouveau livre de M. Foveau de Courmelle est un hommage à la science. Il montre l'influence prépondérante et définitive qu'elle exerce

dans tous les domaines de la pensée humaine : les mathématiques, la physique, la chimie, la médecine, la chirurgie, l'hygiène, la sociologie, les arts, la musique, la peinture, la sculpture, la philosophie, la littérature, l'histoire, le théâtre, la politique, la religion, la morale, la justice.

La science a désormais tout conquis, tout soumis à son esprit, à son observation, à sa critique, à ses lois.

Parcourant successivement ses nombreux et vastes domaines, l'auteur rend hommage aux efforts de nos grands savants, célèbre le noble héritage qu'ils nous ont laissé, et réfute péremptoirement la théorie des contempteurs du passé qui trouvent que rien de bon n'a été accompli et que tout est à refaire.

Les biens communaux en France, par Roger Graffin, docteur en droit. — Guillaumin et Cie, éditeurs.

L'auteur de ce livre a recherché dans l histoire l'origine et les vicissitudes des biens communaux, indiqué leur importance, signalé le régime qui leur a été et leur est appliqué, il nous fait connaître le rôle social de ces biens.

Il est intéressant de suivre depuis l'origine les péripéties des luttes des petits et des humbles pour conserver ce domaine commun offrant à tous un patrimoine.

J'aurai fait un meilleur éloge de cet ouvrage en rappelant qu'il a reçu la plus haute récompense décernée par la Société des agriculteurs de France dans un concours organisé pour traiter la question.

L'Education morale au lycée, par Jacques Rocafort, professeur de l'Université. — Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Rien ne mérite plus que cette question la scrupuleuse attention de tout le monde. L'éducation de la jeunesse doit être inséparable de son instruction, on n'instruit l'enfant que pour l'élever et on l'élève surtout par l'éducation. Toutes les familles demandent aux maîtres de leurs enfants non seulement d'en faire des bacheliers, mais des êtres honnêtes et bons, d'une raison énergique, hardie, éclairée.

On a prétendu que l'Université laissait à désirer sous ce rapport. La critique a intentionnellement été injuste, ou tout au moins exagérée, et l'esprit de parti s'est armé de cette exagération pour préconiser et favoriser les établissements d'instruction congréganiste, notoirement inférieurs aux autres à tous égards.

L'auteur n'a pas de peine à démontrer que dans nos établissements laïques on ne fait pas qu'instruire, mais qu'on éduque, qu'on ne s'occupe pas seulement de l'intelligence, mais de l'âme, qu'on ne travaille pas uniquement à former des esprits, mais des caractères.

Toutefois on ne saurait trop apporter d'application pour se perfectionner dans l'art de diriger et de développer l'éducation de la jeunesse ; et sur ce terrain M. Rocafort donne d'excellents conseils. Il n'y a pas, dit-il, de science d'éducation car il n'y a pas deux enfants qui se ressemblent. Et s'adressant à ses collègues dans le professorat, il ajoute : aimez la jeunesse, ayez du tact et le sentiment de la dignité de votre profession, et vous ferez un parfait éducateur.

La société française contemporaine, par le vicomte Brenier de Montmorand. — Perrin et Cie, éditeurs.

Sous ce titre l'auteur a réuni en un volume des études intéressantes qu'il a faites sur le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et le peuple.

Ayant fait son enquête sur le *clergé*, il décrit l'armée cléricale, recherche son mobile et ses moyens d'action. Il décrit aussi le milieu social où cette action s'exerce, et après avoir suivi dans ses principales phases historiques l'évolution du sentiment religieux, il cherche à

démontrer qu'il est actuellement dans notre pays, l'état vrai de la croyance.

Il dit son fait à la *noblesse* actuelle, déplore son inaction, son incapacité, ses défaillances : favorable aux aristocraties, il n'en trouve pas les éléments dans la noblesse dont le rôle depuis longtemps a été et reste purement décoratif.

Il affirme l'existence comme classe sociale de la *bourgeoisie*, mais il dénonce son égoïsme, celui de ses idées, celui de ses passions. Il est tenté de lui attribuer le rôle privilégié dû à la richesse et à l'influence.

Son étude sur le *peuple* embrasse à proprement parler l'ensemble de la Nation considérée comme unité sociale. C'est plutôt une étude sur les *foules*. C'est en effet à l'état de foule organisée que la Nation manifeste légalement son existence.

Comme conclusion M. Brenier de Montmorand établit qu'une double et pressante nécessité s'impose à notre jeune démocratie : la nécessité de mettre à sa tête une *élite*, et celle de se donner un *idéal*.

A. BISSEUIL.



De la responsabilité en matière d'accidents du travail. — Commentaire de la loi du 9 avril 1898 et des décrets du 28 février 1899 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi, par MAURICE BELLOM, ingénieur au corps des mines. — A la librairie Arthur Rousseau, 14, rue Soufflot. — Prix, 6 francs.

L'auteur de cette étude à la fois théorique et pratique, est un spécialiste éclairé, méthodique et précis. Il présente au grand public un commentaire complet et clair de la nouvelle législation en matière d'accidents de travail. Nos lecteurs savent la raison d'être et le but de cette réforme considérable.

Nombreux furent ceux qui y collaborèrent : les deux Chambres, le Conseil d'Etat, les Ministres successifs du Commerce et de l'Industrie et aussi et surtout un fonctionnaire de haut mérite, M. Georges Paulet.

A l'heure précise où la loi entre en application on ne saurait déterminer quel résultat elle donnera, ni si elle fera naître quelques difficultés.

C'est une raison de plus de compter à la fois, sur les chefs de service qui en assureront l'exécution et sur les commentateurs, — tels M. Maurice Bellom, — qui en faciliteront la connaissance.

GASTON BOUNIOLS.



Paris intime, par M. ADOLPHE BRISSON. Ernest Flammarion, éditeur.

M. Adolphe Brisson est à la fois un conteur sans égal, un peintre, un observateur. Il a donc toutes les qualités qui donnent la vie à l'image et au personnage. *Paris intime* est l'un des livres les plus attachants qu'on puisse lire, on s'y retrouve d'abord, on y rencontre animé tout ce qu'on a croisé ou visité avec distraction, et, par le récit d'un art particulier, ce qui avait disparu de votre esprit, quoique *vu*, s'y fixe quoique seulement *lu*. Il faut un bien grand talent pour le tour de force de graver dans la pensée ce qui n'est pas offert aux yeux. Aussi lorsqu'on parle de M. A. Brisson dans le monde où l'on lit, comme les phrases louangeuses jaillissent, c'est un esprit charmant, à la fois bienveillant et véridique. Quelle originalité simple et souple dans le style, etc., etc. Parisiens et étrangers trouveront à des titres différents *Paris intime* un beau et bon livre.

Clara d'Ellebeuse ou l'histoire d'une ancienne jeune fille, par Francis Jammes. — Société du Mercure de France.

L'auteur de *Clara d'Ellebeuse* est un écrivain tourmenté. Il l'était autrefois dans le style et dans le sujet. Aujourd'hui le style est clair, reposé, presque dolent, mais le sujet reste étrange, compliqué, tragique ; certes le talent ne manque pas à l'œuvre. Les degrés y sont habilement ménagés, la vie enveloppe la pensée de mort ; une grâce est répandue sur ce qui sera affreux tout à l'heure. Bref, ce qui domine chez M. Francis Jammes c'est l'originalité, cherchée... et trouvée. Avis à ceux qui l'aiment.

Le Sourire d'Hellas, par Jacques Madeleine. — Exemplaire de luxe sans nom d'éditeur.

Ce livre élégant sourit lui-même au lecteur. Il s'ouvre par des vers d'une clarté radieuse :

Douce terre d'Hellas ! Patrie
Exquise ! des Muses chérie !
L'âme des hommes, sous l'azur
Immuable de ton ciel pur
Du clair sourire s'est fleurie.

La lumière, les paysages, les monts, les vallées, les arbres, les fleurs, jeunes hommes et jeunes femmes, les dieux d'Hellas, les nymphes, les danseuses, les fileuses, êtres et choses dans la plume de M. Jacques Madeleine, défilent entraînés dans une ronde que mène le rythme sous le clair soleil et sourient à l'homme et à la nature.

L'harmonie, fille d'Apollon, préside à l'inspiration du poète et entraîne le lecteur dans les sentiers de la poésie reflorissante.

Jamais on n'a plus écrit en vers qu'à notre époque. Pour charmer, le mieux est encore de remonter à la source divine des traditions d'Hellas, ce que M. Jacques Madeleine a fait avec un grand succès.

J. A.

Bernadotte Roi, par Christian Scheffer. — (Calman Lévy).

Voici, certes, un sujet original, presque un roman, la vie invraisemblable de Bernadotte, ce général français devenu roi d'un pays étranger, destinée étrange qui étonnait Napoléon Ier. Un pareil récit devait tenter une plume délicate, experte aux nuances, un tempérament de critique impartial et littéraire. Ceux qui connaissent M. Christian Scheffer, et qui ont lu ses fins articles si purement écrits, ne s'étonneront pas qu'il nous ait donné un bon livre d'histoire. C'est un volume définitif, complet, minutieusement documenté et d'une forme très belle. Les renseignements que l'auteur a eus à sa disposition ont été mis en œuvre avec un tact parfait et une grande expérience. M. Scheffer nous montre le soldat, l'homme, le roi, sa vie intime et privée, son caractère, sa vie publique, le milieu et l'époque. Son livre est une évocation vivante, d'une haute tenue historique, écrit avec une rare perspicacité, un sens précieux des détails et une large faculté de synthèse. Nons ne connaissions que M. Christian Scheffer journaliste. Il vient de nous prouver qu'il est historien, capable de s'assimiler la couleur et les mœurs d'une époque et de nous les traduire en langage élevé. Ce livre fera partie de toute bonne bibliothèque historique.

A. Albalat.

Les Races et les nationalités en Autriche-Hongrie, par Bertrand Auerbach. — Paris, F. Alcan.

L'ouvrage de M. Auerbach fait partie d'une collection importante que publie la librairie Alcan sous ce titre: *Bibliothèque d'histoire contemporaine*. Nos meilleurs professeurs y ont collaboré, M. Auerbach, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, a été chargé d'élucider l'imbroglio des races en Autriche-Hongrie. Ce n'était pas là chose facile; il y a souvent contradiction entre les savants les plus autorisés sur les résultats des recherches ethnographiques ou enthropologiques au sujet des diverses races de la monarchie Austro-Hongroise. M. Auerbach se contente de résumer l'état de la question et à ce point de vue, son ouvrage est bien fait. J'eusse préféré souvent des vues plus personnelles, mais l'auteur a voulu rester historien impartial, laissant à d'autres le soin de trancher des questions parfois trop difficiles. Il faut reconnaître que M. Auerbach donne des détails très complets sur la situation respective des peuples de l'empire d'Autriche-Hongrie et sur leur ethnogénie; après avoir lu son ouvrage on a une idée très exacte des difficultés qui attendent le futur empereur austro-hongrois, le jour où François-Joseph ne sera plus là, pour tenir en respect les diverses nationalités de ce vaste Empire.

Portraits intimes, par Adolphe Brisson, (4e série). — Paris, Collin.

J'ai eu l'occasion de parler ici des trois premières séries des *Portraits intimes* de M. Adolphe Brisson et j'en ai dit tout le bien que j'en pense. Je me contenterai donc de signaler très rapidement cette quatrième série qui offre le même intérêt que ses devancières. Au hasard de sa fantaisie, M. Brisson fait passer sous les yeux de ses lecteurs, avec le charme et l'humour qui lui sont habituels, les types les plus divers du monde des lettres, des arts et même ceux relevant de la simple curiosité, comme Mademoiselle Couesdon. Voici: Lavedan, Courteline, Deschanel, Legouvé, Huysmans, le sculpteur Puech, des artistes comme Bartet, Reichenberg, Le Bargy, voire le matador Mazzantini. Et puis encore... Mais le mieux est de lire cet agréable ouvrage, qui se termine par de curieux chapitres sur *Les Allemands chez eux*.

Georges de Dubor.



La Charmeuse, par Georges Demoinville. —

M. Demoinville a esquissé élégamment, dans la plus importante nouvelle de ce recueil, nouvelle qui a pour titre celui du volume, une aventure mondaine qui eût gagné à être plus développée et aussi à se nouer autrement que par le banal suicide. L'auteur, dont on doit d'ailleurs reconnaître la délicatesse, semble avoir une prédilection pour ce genre de dénouement, car trois autres nouvelles finissent de la même manière et comme la dernière se termine par un meurtre, on ne ferme pas le volume, malgré toutes ses qualités de rédaction, sans un malaise un peu lugubre.

Le Livre du Colon, par Georges Poulet, administrateur des colonies. — Chez Challamel.

Sous ce titre, M. Georges Poulet, l'un des fonctionnaires les plus distingués de nos colonies, nous donne, en réalité, une petite encyclopédie des connaissances nécessaires à celui qui veut se fixer dans notre empire d'outre-mer. Cet ouvrage est très clair et son plan très net; ses descriptions, à la fois pratiques et scientifiques le mettent à la portée de tous; c'est là une grande qualité; M. Poulet, éliminant de prime abord les termes techniques, les détails par trop savants,

malaisément compris du grand public, a su faire quelque chose d'élémentaire et de complet à la fois. En un mot, c'est un livre vraiment pratique.

L'ouvrage comprend quatre grandes divisions : l'habitation et l'installation du colon; les principales cultures, les animaux les plus connus et enfin des renseignements hygiéniques et médicaux. La liste des maladies est longue et fera sans doute réfléchir plus d'un futur colon; mais on se rend promptement compte qu'avec une bonne hygiène il est facile d'éviter la plupart de ces maladies et que les victimes apparentes du climat des pays chauds sont le plus souvent tuées par leurs propres imprudences.

Il ne faudrait d'ailleurs pas que le colon s'embarquât à la légère, sans ressources, n'ayant rien préparé. Il se ménagerait ainsi de cruelles désillusions, et à ce propos M. Poulet émet un avis très sage, qu'on ne saurait trop méditer : « Ce sont tous ceux-là qui, sans moyens d'existence assurés à leur arrivée dans nos jeunes colonies, sans argent pour mettre en valeur les concessions qu'ils avaient sollicitées, sans avances pour attendre deux ou trois ans le fruit de leurs premiers travaux, obligés à vivre de privations, à se livrer eux-mêmes aux plus durs labeurs, la plupart du temps mal logés, mal soignés, mal nourris, ce sont tous ceux-là qui sont revenus malades, usés, rapportant en France leur désillusion profonde et jetant, à tort, le discrédit sur des pays souvent fertiles, mais qu'ils n'étaient pas outillés pour exploiter.

S'il faut, pour réussir dans les pays neufs, beaucoup de bonne volonté et d'énergie, il ne s'ensuit pas que l'énergie et la bonne volonté seules y soient suffisantes. Il faut aussi pouvoir attendre, et l'on ne saurait trop mettre en garde contre les déceptions futures les éblouis qui songeraient à s'embarquer sans avoir leur pain et leur repos garantis dans le pays où ils vont chercher la fortune. »

On ne saurait mieux dire. Tous ceux qui ont l'expérience de la vie coloniale approuveront M. Poulet d'avoir proclamé ces vérités, d'avoir montré en outre aux émigrants la voie qu'ils doivent suivre, et d'avoir rendu ainsi un service de plus à la cause à laquelle il s'est consacré.

A. Muteau.

Hommes et choses d'outre-mer par M. Paul Hamelle. — 1 vol. in-8, Fischbacher, éditeur, prix 3 fr. 50.

M. Paul Hamelle dont les lecteurs de la *Revue* connaissent la haute compétence sur les questions britanniques vient de réunir en un volume les études qu'il a publiées ici même au cours de ces dernières années.

Il nous a donné un livre fort et utile. En effet, au moment où « l'île » fait tant parler d'elle, au point qu'on ne peut railler ses sujets sans rendre justice à leurs qualités nationales, l'auteur, qui a souvent séjourné en Angleterre en y étudiant le caractère et le rôle de ses politiques de marque, pouvait avancer de profondes critiques et des jugements sûrs. Or, le moyen de rencontrer les points intéressants où l'histoire prend ses points de repère, c'était de choisir, comme l'a fait M. P. Hamelle cinq ou six noms et faits de première importance et d'en faire ressortir, dans leur évolution, les caractères, les rôles, toutes les attaches, toutes les volontés obéies ou combattues, enfin toutes les manifestations du mouvement des choses où réside l'élément invisible qui entrave les solutions, souvent si près des hommes qu'ils s'épuisent à les chercher ailleurs. Ainsi, Gladstone, Parnell, Roseberry, Cécil Rhodes, la question d'Irlande, tels sont les thèmes de M. P. Hamelle. Arrêtons-nous au nom de Gladstone à qui l'auteur

réserve la plus grande place dans son livre. Nous n'en serons pas jaloux en France ; car le *great old man* est l'homme de l'humanité avant d'être celui de l'Angleterre. Entité et presque abstraction il a, dit M. P. Hamelle « deux patries, l'Angleterre et l'humanité, appelons-la de « son vrai nom, l'idéal. Son rêve, sa passion fut de subordonner la « petite à la grande, d'activer la substitution des forces morales aux « forces matérielles dans le gouvernement du monde ».

« Il y a en lui du Fox et du Cavour avec quelque chose d'antique à « la Plutarque ; sa large intelligence s'ouvre à toutes les idées géné- « reuses d'où qu'elles soufflent, même si c'est de France. »

M. P. Hamelle a trouvé pour faire revivre la grande figure des tons éclatants de coloris et des accents qui confinent au lyrisme. Il y a, dans le *William Shakespeare* de Victor Hugo plusieurs chapitres sur les grands génies de l'humanité, ceux que le poète définit le « grand » de chaque peuple, d'Isaïe à Rabelais, dit-il. Or, s'il n'avait pas nommé Shakespeare le grand anglais, c'est à Gladstone que reviendrait aujourd'hui cette gloire. M. P. Hamelle paraît s'être souvenu, avec mesure, du style de V. Hugo pour encadrer le portrait politique du G. O. M. Qu'on en juge : « Gladstone est la libre énergie qui ne souffre pas « d'être incarcérée en une rigide formule sans la faire éclater ; s'il « quitte un parti, s'il abandonne un système, c'est par fidélité au prin- « cipe et parce que le parti exclusif, le système despotique contrarient « le besoin supérieur qui le pousse en avant. S'il lui arrive de se « trouver seul, ce n'est pas qu'il ait déserté son armée, c'est que l'ar- « mée plus lente n'a pu le suivre dans ses bonds, est demeurée en « arrière ».

« Il avance et il monte. Et des régions où il atteint, les contrastes qui « choquaient s'atténuent, se fondent en une harmonie souveraine. »

Nous ne nous étendrons pas sur le récit de cette vaste existence que M. P. Hamelle retrace si habilement en décernant à ce sujet et à d'autres des éloges, sans pour cela oublier son pays. Nous paraissons là faire une concession, mais pour ordre seulement. En effet, n'oublions pas non plus qu'il est toujours sous entendu que les hommages rendus aux étrangers n'empêchent pas d'y voir des adversaires quand il y a lieu, et que les louer c'est encore les rendre plus dignes de soi. Cette critique est-elle plus aiguë pour l'Angleterre que pour d'autres ? Quoi qu'il en soit, M. P. Hamelle a voulu laisser de côté toutes comparaisons, tous examens simultanés qui l'eussent forcé à franchir le détroit ; il a tenu à nous montrer quelques hommes, faits ou idées sur leur domaine patrimonial, et il a ainsi plus expressément atteint son but qui était d'envisager des caractères de race chez eux seulement.

On ne saurait dire que l'auteur n'accorde pas une assez vive admiration où il y a lieu, après tout. Montesquieu dans ses *Romains* ne rappelle-t-il pas que ceux-ci n'hésitaient pas à s'assimiler d'emblée ce qu'ils découvraient de bon et d'utile dans les armes et dans les procédés de l'étranger (*hostis*) ? Et ce n'est pas là qu'il trouve le germe de leur décadence.

En résumé, *Hommes et choses d'outre-mer* est un ouvrage d'observation minutieuse et de jugements sains basés sur de sérieuses études et une grande intégrité, un livre de critique d'histoire contemporaine d'une réelle valeur qu'il sera toujours intéressant de consulter pour ce qu'il renferme et agréable de lire pour son style distingué.

René Ponthière.

Le conflit Italo-Colombien (Affaire Cerruti). — Paris, Arthur Rousseau 1899.

C'est sur la demande du gouvernement Colombien que M. Paul Bureau

professeur de droit international public à l'Institut catholique de Paris a exposé dans un mémoire très intéressant et très clair : l'historique du conflit Italo-Colombien, connu sous le nom d'*affaire Cerruti*. Cette particularité n'enlève, du reste, pas à cet ouvrage sa portée doctrinale.

Ce qui ressort avec le plus de clarté de l'incursion que nous avons faite dans ce *maquis diplomatique*, c'est qu'aucune des parties intéressées ne paraît avoir eu une connaissance précise de l'étendue de ses droits et de ses obligations ou du moins ne pensait à en faire l'application. L'auteur a mis en relief l'incohérence et les tâtonnements qui ont marqué la première phase de l'affaire qui s'étend de 1885, au protocole de Castellamarre, signé le 18 août 1894, et qui décidait de remettre le litige aux mains du président de la République des Etats-Unis.

La décision arbitrale de M. Cleveland, tout en tranchant le principe de l'indemnité personnelle à accorder à M. Cerruti, créait, par une sorte d'abus de pouvoir, en ce qui concernait le règlement des créances de la Société Cerruti, une situation très délicate au gouvernement Colombien, situation qui a eu pour effet de prolonger le litige jusqu'à ces derniers mois.

M. P. Bureau a pris soin de marquer dans chacune des phases de l'affaire, les erreurs et les confusions commises de part et d'autre. Il en a profité pour définir la situation très différente en droit international des étrangers et des sociétés, dont la vie juridique est nettement séparée de celle de ses actionnaires ou associés dont la nationalité devient un élément de second ordre. Soumises à la juridiction des tribunaux du pays dans lequel elles ont été formées, les réclamations concernant des actionnaires étrangers ne peuvent donner lieu à une intervention diplomatique qu'autant que les intéressés peuvent faire la preuve d'un déni de justice.

Le gouvernement colombien attache une grande importance à l'affirmation de cette doctrine, surtout lorsqu'elle émane d'un jurisconsulte étranger de talent. Il a éprouvé, en particulier dans l'affaire Punchard, l'inconvénient qu'il y avait pour lui à laisser se généraliser le principe des interventions diplomatiques, toujours gênantes pour un Etat qui ne peut invoquer, pour la justification de ses actes, que des textes de codes.

Le gouvernement Colombien dont on ne saurait discuter la bonne foi et les excellentes intentions est victime de la situation de fait créée par la multiplicité des révolutions, dans lesquelles la propriété des citoyens étrangers a eu souvent à souffrir. D'autre part, les réparations des préjudices causés sont longues à obtenir par les voies normales. Dès lors il ne faut pas s'étonner que si la Colombie a la prétention, très légitime du reste, d'être traitée comme un pays libre et indépendant, on lui demande ce qu'on attend généralement des pays reconnus comme tels : la stricte et scrupuleuse exécution de ses engagements, la réparation rapide et complète des préjudices causés.

Le cas Cerruti est certainement très particulier et l'auteur a eu raison de le mettre en relief. On ne peut que lui être reconnaissant d'avoir formulé avec clarté et précision les principes qui régissent les sociétés fondées dans un pays donné avec des capitaux étrangers.

GABRIEL MAUREL.

CONSEILS D'UNE PARISIENNE

La merveilleuse fraîcheur de teint que la célèbre Ninon de Lenclos conserva jusque dans l'âge le plus avancé (plus de quatre-vingts ans), provenait presqu'exclusivement de l'emploi fait par elle d'une poudre de riz merveilleuse : *Le Duvet de Ninon*, que nos lectrices, soucieuses de leur beauté, pourront se procurer *31, rue du Quatre-Septembre*, à la *Parfumerie Ninon.*

Cette poudre, du prix de 3 fr. 75 ou 6 francs la boîte, suivant grandeur, se prépare en quatre nuances : blanche, rosée, naturelle et Rachel ; contre mandat-postal de 4 fr. 25 ou de 6 fr. 50, on recevra la boîte, franco, à domicile.

— Les cheveux demandent comme tout le reste du corps, un entretien régulier, pour se conserver longtemps, et rester souples en dépit de la décoloration, impossible à éviter à un certain âge, même si on la retarde par des procédés connus *L'Extrait capillaire des Bénédictins du Mont Majella*, est ce qu'en pareil cas je puis conseiller de meilleur. Non seulement il détruit les pellicules et arrête la chute des cheveux, mais il les fait repousser et en retarde la décoloration. S'adresser pour tous renseignements complémentaires, à M. *E. Senet*, administrateur, 35, rue du Quatre-Septembre.

Berthe de Présilly.

LA MODE

Il est d'usage de raconter, à cette époque de l'année, que la mode sommeille et qu'il n'y a pas de plus petite nouveauté à signaler aux coquettes, toujours avides d'imprévu. Il est certain que par les chaleurs qu'il a faites, la mode aurait été sage de sommeiller. Mais allez donc conseiller à un artiste couturier de couper les ailes à son imagination. Il aime bien mieux couper, tailler dans les tissus légers et créer de ces modèles inédits, qui sont pour ses aristocratiques clientes le cachet distinctif de leur supériorité.

Assurément les véritables modes de l'été se font admirer sur les plages et les villes d'eaux, mais celles qui sont comme les messagères des modes de la saison d'automne s'élaborent dans les ateliers, et tel que l'on croit occupé à escalader les collines ou à arpenter les bois est tranquillement calfeutré chez lui, étudiant fiévreusement les notes qu'il a recueillies avant la fermeture du Louvre ou du musée Carnavalet. Car vous le savez bien, l'art nouveau s'inspire de l'art ancien, et il en est ainsi de la mode.

C'est ainsi que nous voyons revenir avec les dentelles, qui sont toujours et resteront longtemps en grande faveur, les jolis effilés d'autrefois, portés avec tant de grâce par nos aïeules. L'effilé qui commence à s'ajouter aux tuniques, aux polonaises, aux écharpes et aux fichus sera vraisemblablement le roi du jour en la saison prochaine. C'est pourquoi je ne saurais trop conseiller de visiter les armoires, les tiroirs, les bahuts où l'on a pu cacher ce que l'on considérait comme des vieilleries et qui sera tout à fait « bel-air » dans un temps très rapproché.

Je dis « bel air » parce qu'enfin nos snobs ont eu le bon sens et le bon esprit de remplacer par cette jolie expression bien française le « smart » grinçant que les anglomanes voulaient introduire dans notre aimable langage. Ne soyons pas cosmopolite et contentons-nous des mots français si alertes et si clairs qui ne fatiguent pas le gosier quand on les prononce.

Il faut bien, puisque je vous ai parlé de modèles nouveaux que je vous en décrive un. Voici le dernier qu'il m'a été permis de voir : c'est une exquise toilette d'intérieur pour villégiature, en foulard de l'Inde, fond ivoire jauni à dessins bizarres de nuances variées ; le dos et les côtés princesse bien ajustés s'ouvrant sur une jupe en mousseline de soie blanche finement plissée, devant de corsage drapé, le décolleté carré est garni d'un galon de satin blanc brodé d'or et de perles fines de même que la ceinture ronde. De chaque côté les devants sont garnis d'une longue écharpe de mousseline de soie plissée retenue à hauteur de la poitrine par un chou ; manches demi-longues en mousseline plissée assez amples, ouvertes dessus sur une manche collante en foulard. Cette élégante toilette convient à nos jeunes et charmantes coquettes, convient, veux-je dire, à toutes les femmes puisque l'âge et le temps passé ne comptent plus depuis que le savant docteur Dys a dompté la nature avec ses sachets de beauté. Il est si aisé maintenant d'être toujours belle et toujours jeune que grâce au docteur Dys on ne sait plus si la maman n'est pas la sœur aînée de sa fille. Le succès extraordinaire des « sachets de beauté » se comprend par leur emploi si rationnel et si simple et en même temps par les résultats merveilleux qu'ils donnent, et que tous les yeux sont forcés de constater.

Vicomtesse de RÉVILLE.

P. S. — S'adresser à Darsy, 54, faubourg Saint-Honoré, l'habile préparateur des produits du docteur Dys.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE TOME CENT-DIX-NEUVIÈME

ARMÉE — MARINE — COLONIES

Pages

Colonel X . . . . L'Armée 157, 349
Bernard d'ATTANOUX. . . . . Colonies 160, 352
Capitaine G. REYNAUD . . . . La Poste aérienne en Mer. . . . 431

BEAUX-ARTS — THÉATRE

Jules CASE. . . . . Critique dramatique. 166, 358, 550, 753
Jean THOREL. . . . . Le Chemin des Ruines. . 258, 474, 673

ÉTUDES LITTÉRAIRES — CRITIQUE

E. LEDRAIN . . . . Critique littéraire. . 163, 355, 547, 749
Mathilde SHAW . . . . Alexandre Dumas, père 443
Antoine ALBALAT . . . . La Vocation littéraire 512
Georges DUMESNIL. . . . . . . Psychologie de Poètes. 609
Alfred MUTEAU . . . . L'Enquête sur l'Enseig[t] secondaire (I) 626
Pierre CAUME . . . . Causeries sur Baudelaire 659

BIBLIOGRAPHIE

1er Juillet. 173
15 — 365
1er Août 554
15 — 757

POLITIQUE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

A. BISSEUIL . . . . Réforme parlementaire 22
Juliette ADAM . . . . Lettres sur la politique extérieure. . . . 135, 326, 528, 730

CHRONIQUE DE DÉCENTRALISATION

1er Juillet. 147

LES PROVINCES

1er Juillet. — *Languedoc*, par P. G. — *Flandres*, par P. Carpentier. — *Béarn*, par Louis Latourrette. — *Provence*, par Elzéard Rougier. — *Picardie* par Emmanuel Vion. — *Gascogne*, par Jol Rasco. — *Berry*, par Jules Bertaut. — *Algérie*, par Armand Mesplé. 149

15 Juillet. — *Flandres*, par P. Carpentier. — *Provence*, par Elzéard Rougier. — *Auvergne*, par G. Desdevizes du Dézert. — *Béarn*, par Louis Latourrette. — *Algérie*, par Armand Mesplé. 344

1er Août. — *Languedoc*, par P. G. — *Algérie*, par Armand Mesplé. — *Béarn*, par Louis Latourrette. — *Provence*, par Elzéard Rougier. 543

15 Août. — *Béarn*, par Louis Latourrette. — *Languedoc*, par P. G. — *Flandres*, par P. Carpentier. — *Forez*, par Jacques Gonnet. — *Gascogne*, par Jol Rasco. — *Algérie*, par Armand Mesplé.

SCIENCES

		Pages
Stanislas MEUNIER	Sciences	170, 362

HISTOIRE

Gustave MACON	Le duc d'Aumale	5
Général RÉBILLOT	Les Officiers de l'armée française avant 1789	87
Dernières lettres inédites de Napoléon Ier		577
Paul DUPLAN	Philosophie nouvelle	704

LITTÉRATURE — POÉSIE — ROMANS — NOUVELLES CONTES — VOYAGES

Docteur DESJARDINS	Les dernières frégates françaises de l'Inde	47, 230
Albert de POUVOURVILLE	Le Maître des Sentences (Fin)	59
Jan ERLETT	Un roman bulgare	98
L. AUGÉ de LASSUS	L'hôtel Lauzun	123
A et de M. de VOLTAIRE	Une trouvaille	131
Eduard Van BIEMA	Une expédition polaire au XVIe siècle	193
G. SALVAYRE	Du Livret d'Opéra	215
Le Prince V. BARIATINSKY	Poésies de Pouchkine	255
Léon SÉCHÉ	Les Jansénistes	283
Henri BOUSQUET	Un Soldat	307
Renée d'ULMES	Marie Bashkirtseff	317
F. RAOUL-AUBRY	Le Concours général	385
Victor DELBOS	Les Idées de Kant sur la paix perpétuelle	410
Jean RENOUARD	Provence (Poésie)	497
Jol RASCO	L'Institutrice	500
Albert de LAPEYROUSE	La Madone coquette	697
Georges de DUBOR	Chansons sur les favorites de Louis XIV et de Louis XV	717

PAGES COURTES

1er Juillet. — Comtesse de Sesmaisons : *Ce qui se dit à Paris.* 143

15 Juillet. — Comtesse de Sesmaisons : *Ce qui se dit à Paris.* — Ch. Despierre : *Soirée.* — Emile Blémont : *A un chasseur.* — Louis Fouché ; *Aumônes de Janvier.* 337

VARIÉTÉS

Comtesse de SESMAISONS	Ce qui se dit à Paris	572
Vicomtesse de RÉVILLE	La Mode	190, 384, 766

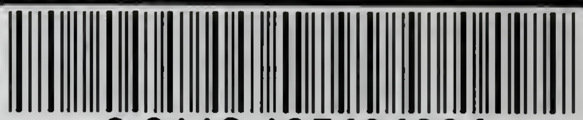
Le Secrétaire de Rédaction,
A. ALBALAT.

L'Administrateur-Gérant,
L. VERNET.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43






3 0112 105494204